5442

THE ROYAL CANADIAN INSTITUTE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

DE GÉOGRAPHIE

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/bulletin21t24soci

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

DE

GÉOGRAPHIE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

TOME XXI

1911-1912

NEUCHATEL

IMPRIMERIE ATTINGER FRÈRES

1912

Droits de traduction et de reproduction réservés

G
29
S65
t. 21-24

657923
2.5.57

LA RÉGION DU

MONT LUSITANIA

AU SPITZBERG [1]

PAR

AUGUSTE DUBOIS,

Professeur à l'École normale cantonale de Neuchâtel.

AVANT-PROPOS.

Les croisières organisées par la *Revue générale des Sciences* de Paris jouissent d'une grande et légitime réputation. Les combinaisons judicieuses de leurs itinéraires, le confort de l'*Ile de France*, le paquebot-yacht à bord duquel elles s'effectuent, expliquent leur succès croissant. En 1906, la *Revue* dirigeait sa

[1] Sir Martin Conway fait remarquer que lorsque le Hollandais Barents découvrit, en 1596, cette terre lointaine, dont il ne vit que la côte occidentale et en partie la côte septentrionale, il lui donna le nom hollandais de *Spitsbergen* et non de *Spitzbergen*, comme la plupart des auteurs se sont mis à l'écrire d'après l'orthographe employée par F. Martens, de Hambourg, dans sa relation de 1671. Conway écrit donc constamment *Spitsbergen*. M. Charles Rabot, dans ses récentes publications et dans *La Géographie* (*Bulletin de la Société de Géographie*), admet *Spitsberg*, ainsi que le Prince de Monaco dans ses derniers travaux cartographiques. Mais les anciennes relations françaises, notamment celles de Xavier Marmier et de Charles Martins, les atlas et les dictionnaires géographiques ayant sanctionné l'expression *Spitzberg*, qui est ainsi devenue la forme française de ce nom, nous ne voyons pas de raison pour y introduire une modification qui la laisserait néanmoins différente du nom créé par Barents.

croisière jusqu'au Spitzberg par le skjaergaard norvégien. Le skjaergaard, littéralement « la cour des îles », est ce semis extrêmement pittoresque de 150 000 îles et îlots qui borde la péninsule scandinave d'une frange presque continue, du cap Lindesnaes au cap Nord, et dans les passes duquel, sous la conduite de pilotes experts, naviguent, à l'abri de la houle et en toute sécurité, des bâtiments de n'importe quel tonnage.

En 1910, cette croisière se répétait avec quelques variantes dans l'itinéraire [1].

De tels voyages ne sauraient remplacer de véritables explorations. La sécurité des passagers exige que le navire ne sorte pas des zones hydrographiées. Cependant, en 1910, le champ de pénétration de la croisière s'élargit notablement du fait d'un convoyeur, *le Viking*, petit vapeur norvégien nolisé à Tromsö et d'un tirant d'eau assez faible pour pouvoir, sans danger, naviguer dans les fiords du Spitzberg. Soit à son bord, soit dans les chaloupes de l'*Ile de France*, nos passagers purent ainsi visiter Green Harbour, Advent Bay, Sassen Bay, Temple Bay, Skans Bay, Klass Billen Bay, Kings Bay, Cross Bay, Möller Bay, Lilliehöök Bay, Magdalena Bay, la Passe des Danois, les confins de la banquise jusque dans les parages de l'Ile Möffen et débarquer sur six points différents, sans parler des nombreuses escales faites en Norvège.

Grâce à cette circonstance, grâce surtout à la très grande amabilité et à la bonne volonté tant de la direction de la croisière que du commandement du navire, il fut possible, au point de vue scientifique, de retirer de chacune de ces campagnes un plus grand profit que ce n'est ordinairement le cas d'une excursion de touristes. J'ai eu l'avantage de prendre part à ces deux voyages, qui, chaque fois, nous conduisirent jusqu'au delà du 80° de latitude, et d'en rapporter une ample moisson de documents et d'observations. Je n'ai pas l'intention d'en faire ici l'exposé.

[1] En 1906, la croisière fut dirigée par MM. Otto Nordenskiöld, l'explorateur de l'Antarctique, Louis Olivier, directeur de la *Revue générale des Sciences*, et Lucien Roullet, secrétaire. En 1910, elle fut conduite par MM. Oskar Backlund, directeur de l'observatoire de Poulkovo, Henryk Arctowski, membre de la Commission polaire internationale, et Lucien Roullet. Une mort prématurée enlevait, le 12 août 1910, le Dr Louis Olivier à l'affection de tous ceux qui l'ont approché. (Voir sur l'activité scientifique de Louis Olivier, l'article de Ch.-Ed. Guillaume dans la *Revue générale des Sciences* du 30 novembre 1910.)

Mon but est de restreindre cette étude à la description d'une contrée très limitée du Spitzberg central, à la connaissance de laquelle des circonstances particulièrement favorables me permettent d'apporter une modeste contribution.

Sur l'état actuel de la connaissance géographique du Spitzberg [1].

Du Cap Sud, la pointe la plus méridionale de l'Archipel, jusqu'au cap Hakluyts, au Nord de l'Ile d'Amsterdam, la côte ouest du Spitzberg s'étend, si l'on ne tient pas compte des indentations des fiords, presque en ligne droite, sur environ 400 kilomètres. Du 78°13' au 78°58' de latitude, elle est flanquée par la longue île du Prince Charles Foreland, séparée de la côte par le Foreland Sound, canal dangereux, dont l'hydrographie n'est débrouillée que depuis la saison dernière, l'expédition Isachsen de 1910 ayant, d'après un rapport préliminaire, résolu le problème de sa navigation.

[1] Il ne rentre pas dans le cadre de cette étude de donner une esquisse géographique, même succincte, du Spitzberg, ni de rappeler les péripéties de sa découverte. Je pense donc être utile au lecteur en signalant les principaux ouvrages où ces renseignements pourraient être puisés.

L'histoire de la découverte du Spitzberg, celle des temps héroïques de la pêche à la baleine, celle enfin des explorations qui firent peu à peu connaître cet archipel, sont exposées dans l'ouvrage de Sir Martin Conway, *No Man's Land*, Cambridge, 1906, dans lequel je signale tout particulièrement l'importance de l'appendice avec ses listes bibliographiques, sa liste des voyages et ses recherches cartographiques.

Pour l'étude géographique et géophysique, voyez :

A.-G. Nathorst, J. M. Multh et G. de Geer, *Swedish explorations in Spitzbergen*, 1758-1908, in *Ymer*, 1909, Heft 1, Stockholm. Ce travail contient une esquisse historique des explorations suédoises et la bibliographie complète des mémoires et des cartes publiés par les savants suédois (426 numéros).

La bibliographie de langue française relative au Spitzberg n'a pas tout à fait l'ampleur des bibliographies anglaise et scandinave. Toutefois, c'est dans notre langue qu'ont paru et que paraissent encore les deux plus vastes publications ayant trait à cette contrée. Ce sont :

Voyage de « la Recherche ». *Voyage de la Commission scientifique du Nord en Scandinavie, en Laponie, au Spitzberg et aux Feroë, pendant les années 1838, 1839 et 1840, publié, sous la direction de M. Paul Gaimard, président de la Commission scientifique du Nord par X. Marmier, Bœck, Bravais, Durocher, Robert, etc.* ; 12 tomes en 16 volumes in-8, avec atlas de 4 volumes in-f°. Paris,

Dans les années normales, cette côte occidentale du Spitzberg se débarrasse de glace assez tôt ; en juillet et en août, elle est généralement partout accessible. Il en est de même d'une portion de la côte septentrionale, des Iles Norvégiennes, jusqu'à l'entrée de Hinlopen Strait, mais, plus souvent déjà la banquise, même au cœur de l'été, séjourne dans ces parages, rendant impossible l'accès de Treurenberg et de la Terre du Nord-Est.

Quant au Stor Fiord (Wybe Jansz Water), le vaste bras de mer qui sépare le Spitzberg occidental de l'Ile d'Edge (Stans

[illegible] que vieillie, cette publication sera encore consultée avec profit. L'illustration en est somptueuse et constitue de beaucoup ce qui a été fait de mieux sur [illegible] avant l'utilisation de la photographie.

[illegible] LA MESURE D'UN ARC DE MÉRIDIEN AU SPITZBERG, [illegible] *sous les auspices des gouvernements russe et suédois*, [illegible] Saint-Pétersbourg et Stockholm, comprenant :

[illegible] Tome I. [illegible].

Tome II. [illegible], *Météorologie, Histoire naturelle*, en dix sections [illegible] mémoires, dont dix ont paru jusqu'ici.

[illegible] Tome I. [illegible].

Tome II. [illegible], *Météorologie, Histoire naturelle*, en dix sections [illegible] mémoires, dont douze ont paru jusqu'ici. Cette vaste et magnifique [illegible] à laquelle nous aurons recours à plus d'une [illegible] est entièrement rédigée en français.

La [illegible] générale du Spitzberg est celle de l'Amirauté anglaise, [illegible] qui a eu plusieurs éditions, et qui s'est inspirée essentiellement de la [illegible] en 1865, par N. Dunér et A.-E. Nordenskiöld, dans le [illegible] *Vetenskaps-Akademiens Handlingar* (Mémoires de l'[illegible] de Suède). Une édition spéciale de cette carte marine, [illegible] la nomenclature, accompagne le *No Man's Land* de Sir [illegible] essentiellement marines et dont l'échelle [illegible] le figuré topographique de l'arrière-pays est sacrifié et [illegible] Parmi les cartes générales consignant les données orographiques [illegible] la suivante :

[illegible] au 1 : 1 600 000, in *La Géographie, Bulletin de la Société de Géographie*, Tome III. Paris, 1901.

[illegible]

[illegible] *part of Spitsbergen*, au 1 : 287 380 et [illegible] *shores of Wijde Bay Spitsbergen*, toutes deux dans [illegible] ainsi que dans *The Geographical* [illegible]

[illegible] PRINCE DE MONACO, *Côte* [illegible] en deux feuilles. Paris, 1910.

[illegible] *Van Keulen Bay auf Spitzbergen* [illegible] *Vetenskaps-Akademiens Handlingar*, [illegible]

Foreland)[1], il reste si souvent encombré de glaces que la navigation y est rarement aisée ou même possible. Des circonstances toutes pareilles s'appliquent à l'Hinlopen Strait. Assez communément, quand l'une de ces passes se dégage, l'autre reste envahie par les glaces flottantes ou par une banquise compacte. On s'explique donc que la circumnavigation du Spitzberg occidental n'ait été accomplie qu'un petit nombre de fois[2]. Quant à celle de tout l'archipel, englobant dans son périple la Terre du Nord-Est, elle ne réussit qu'à deux reprises, en 1863, par le marin norvégien Elling Carlsen, à bord du *Jan Mayen*, et, en 1898, par l'expédition scientifique suédoise que dirigeait Nathorst, à bord de l'*Antarctic*.

Si la côte occidentale, comme nous le disions, est généralement débarrassée de glace en juillet et en août, il ne faudrait pourtant pas s'imaginer que ce soit là une règle immuable. La construction d'un *Hôtel des Touristes* à l'Advent Bay, l'installation de stations baleinières au Horn Sound, à la Baie de la Recherche, à Green Harbour, des croisières de touristes de plus en plus fréquentes, ont contribué à répandre dans le gros public l'idée que l'accès du Spitzberg, durant la belle saison, était aussi régulièrement aisé que celui d'une côte quelconque

[1] La nomenclature géographique du Spitzberg est particulièrement compliquée par les doubles ou triples désignations affectant les mêmes points, ce qui tient à la diversité de ses origines, ainsi qu'au fait que ceux qui la créèrent ignorèrent ou méconnurent les travaux de leurs devanciers. Elle est de plus singulièrement polyglotte. Sir Martin Conway a fait d'importantes recherches, consignées dans son *No Man's Land*, pour fixer l'histoire de cette nomenclature. Dans la carte qui accompagne cet ouvrage, il a rétabli un grand nombre de noms originaux, c'est-à-dire ceux qui figurèrent sans ambiguïté sur la carte la plus ancienne. Je crains que ce ne soit pas encore le vrai moyen d'atténuer la confusion qui règne dans ce domaine. Pour tendre à l'uniformité, la règle à observer serait plutôt de s'en tenir à l'expression la plus usitée aujourd'hui, quelles que soient la valeur et l'authenticité des documents que l'on pourrait historiquement invoquer contre elle. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le nom de *Close Clove* que Conway transcrit à la place de Cross Bay, parce qu'il fut employé par Poole en 1610, ne sera évidemment jamais repris par les marins de notre époque qui n'ont, pour naviguer dans ces parages, que la carte de l'Amirauté anglaise n° 2751, ou la *Carte marine* récemment publiée (1910) sous la direction du Prince de Monaco et levée par la Mission Isachsen, avec sondages par le lieutenant de vaisseau Bourée. Ces deux cartes donnent, la première *Cross Bay*, la seconde *Baie Cross*.

[2] En 1867, 1868 et 1889. J'ignore si elle le fut plus récemment. En 1896, Sir Martin Conway et, en 1897, M. Arnold Pike, venant du Nord, parcoururent aller et retour, tout l'Hinlopen Strait.

de la zone tempérée. Il s'en faut pourtant. En 1884, par exemple, durant tout l'été, du Cap Sud à l'Ile d'Amsterdam, l'accès au Spitzberg fut barré par un « belt » de glace d'une largeur de plusieurs milles. Durant ces cinq dernières années voici, très résumé, quel fut l'état des glaces en juillet et en août.

En 1906, la mer fut tout à fait libre et, du Cap Sud à la Wijde Bay, on ne rencontra ni drift-ice, ni floes, ni glaces flottantes.

En 1907, la côte ouest fut au contraire si encombrée, que la plupart des navires de touristes durent rebrousser chemin, dès les parages de l'Ile aux Ours, sans avoir rien vu du Spitzberg.

En 1908, la côte fut de nouveau très libre et l'accès de tous les fiords facile.

En 1909, les glaces ne disparurent de la côte ouest que vers la fin de juillet, soit un mois après la date normale. La plus grande partie de la côte nord resta bloquée. Fin juillet, des coups de vent débarrassèrent les parages de Smeerenbourg, et la Red Bay devint accessible, mais la banquise persista dans les parages de l'Ile Möffen.

En 1910, la banquise, débordant de la mer de Barents, tournait le Cap Sud, remontait le long de la côte occidentale du Spitzberg et disputait le Horn Sound et le Bell Sound durant tout l'été. Comme nous revenions du Nord, alors ouvert, et où nous avions passé une huitaine de jours ensoleillés, nous rencontrâmes, dans l'après-midi du 28 juillet, par 77° environ de latitude, le *Blücher* de la Compagnie Hamburg-Amerika, naviguant comme nous dans les glaces flottantes. S'étant rendu compte de l'impossibilité d'atteindre le Bell Sound, et apprenant par nos signaux le détour qu'il fallait faire pour gagner l'Ice Fiord, il préféra renoncer à ses escales au Spitzberg et, sous nos yeux, vira bord sur bord pour reprendre la route du sud, ses passagers n'ayant pu apercevoir même de loin une seule des « Montagnes pointues »[1].

L'intérieur du Spitzberg était encore, il y a vingt ans, totalement inconnu. La vaste hinterland de la terre du Nord-Est avait été traversé en 1861, par A.-E. Nordenskiold et L. Palander, de

[1] Les paquebots que la Hamburg-Amerika dirige, une ou deux fois l'an, vers le Spitzberg, font escale de quelques heures à la Baie de la Madeleine et à l'Advent Bay. L'horaire de ces grands navires ne tient pas compte des causes de retard que la navigation est capable de leur imposer.

la baie de Wahlenberg à la côte nord : mais, jusqu'en 1890, le Spitzberg occidental était resté indemne de toute tentative de pénétration. Cette année-là, l'expédition suédoise de Gustaf Nordenskiöld réussit à passer de la baie de la Recherche au Horn Sound, par la Terre de Rœbuck.

La première traversée de l'Ouest à l'Est fut accomplie, en 1896, par Sir Martin Conway et ses compagnons, de la Sassen Bay à Agardh Bay, sur le Stor Fiord [1]. Cette année encore et la suivante, les mêmes explorateurs accomplirent toute une série d'excursions et de reconnaissances dans la Terre de Garwood et dans la Terre d'Oscar II.

En 1900, la mission russe pour la mesure d'un arc de méridien au Spitzberg, ayant son quartier général au Horn Sound, fut conduite par ses travaux à exécuter plusieurs traversées nouvelles, du Horn Sound au Mont Keilhau, du Horn Sound à Hedgehog Bay, de Van Mijen Bay à Whales Bay, de Ginevra Bay aux Monts Chydenius et de Klass Billen Bay à Edlund Bay par le Mont Svanberg.

Mais, à partir de 1906, la connaissance du Spitzberg a fait de rapides progrès. Cette année-là, le Prince de Monaco débarquait dans ces îles deux missions topographiques ; l'une, commandée par le capitaine Gunnar Isachsen, de l'armée norvégienne [2], était chargée de lever la carte de la région nord-ouest entre Smeerenbourg et Cross Bay ; l'autre, commandée par le voyageur écossais Bruce, devait explorer l'île du Prince Charles Foreland.

Accompagné du lieutenant Staxrud, de l'ingénieur topographe Koller, des géologues Horneman et Hœl, du médecin Louet et de quelques matelots, le capitaine Isachsen séjournait un mois sur les vastes champs de glace de l'intérieur, les parcourant en tous sens. En 1907, il retournait au Spitzberg pour achever ce travail d'où est sorti la *Carte de la Côte nord-ouest*

[1] Sir Martin Conway, *The First Crossing of Spitzbergen, being an Account of an Inland Journey of Exploration and Survey, with Contributions* by J. W. Gregory, A. Trewor-Battye and E. J. Garwood, in-8. Londres, 1897.

Charles Rabot, *L'Alpinisme au Spitsberg, Les Ascensions de Sir Martin Conway*, in-16. Paris, 1901.

[2] Je rappelle que le capitaine Isachsen, en qualité de topographe, a fait partie, de 1898 à 1902, de la célèbre expédition du *Fram*, commandée par Sverdrup, à la Terre d'Ellesmere, au Nord-Ouest du Groenland.

du Spitzberg, dressée sous la direction de S. A. S. le Prince de Monaco, par la Mission Isachsen, en deux feuilles et à l'échelle du 1 : 100 000. C'est le plus beau document cartographique actuellement publié sur le Spitzberg.

En 1909 et en 1910, cette fois sous les auspices du gouvernement norvégien, Isachsen poursuivait méthodiquement ses recherches. Voici, sur l'expédition particulièrement fructueuse de 1910, quelques renseignements extraits d'un rapport préliminaire[1]. Le 22 juin, elle quittait Hammerfest à bord du transport *le Farm*. Les 15 personnes dont elle se composait travaillèrent en cinq escouades commandées respectivement par le capitaine Isachsen, les géologues Hœl et Holtedahl, le lieutenant Staxrud et l'ingénieur Koller. Isachsen traversa le glacier des Trois Couronnes, cartographia la région comprise entre Saint-John Bay, Kings Bay, Ekman Bay et Wood Bay et gravit deux fois le pic du Diadème (1260 m.) déjà atteint par Conway. Staxrud et Koller complétèrent la triangulation de la Terre d'Oscar II, relevèrent la région comprise entre Ekman Bay et Saint-John Bay et achevèrent encore la carte du pays compris entre Kings Bay et Wood Bay. D'autres groupes explorèrent toute l'île du Prince Charles Foreland, la région à l'Ouest de Magdalena Bay, le Nord de l'Ile d'Amsterdam et les Iles Norvégiennes. Six baies, dont deux inconnues, ont été complètement cartographiées et toute la Kings Bay ainsi que le Foreland Sound sondés. Les levers topographiques ont été pris par la méthode photogrammétrique et l'expédition a rapporté plus de 2000 clichés. Comme le collationnement de tels documents est très laborieux, la carte de cette vaste contrée, aujourd'hui débrouillée, se fera sans doute attendre encore quelque temps.

Quant aux géologues, ils ont complété le travail abordé en 1909, et fixé entre autres exactement les limites de la région gréuillesse du Nord. On leur doit la découverte d'un volcan [illegible] sur la rive de Bock Bay. Ce volcan, formé de cendres et de tapilli, dont la masse est traversée par des injections de [illegible] de une silhouette très régulière et mesure 500 mètres d'altitude. Il semble être d'âge récent, c'est-à-dire postglaciaire. [illegible] se trouve un système de huit sources thermales, d'une température variant de 20° à 22°. Ces sources ont

[1] [illegible] XXXVI, juin 1910, page 577.

déposé des tufs calcaires, qu'elles ont façonnés en vasques distribuées en gradins, et dont l'ensemble, d'une grande beauté, rappelle les fameuses formations analogues de la Nouvelle-Zélande ou du Yellowstone. D'innombrables fossiles et échantillons de roches ont été recueillis. L'expédition rentra le 18 septembre à Christiania.

Pour compléter cette revue des explorations de l'arrière-pays spitzbergien, je dois encore signaler la traversée faite, en août 1910, de la Temple Bay à la Viche Bay, sur le Stor Fiord, par l'expédition allemande du lieutenant Filchner [1].

Encore quelques années d'un tel labeur et la topographie du Spitzberg ne recélera plus aucun mystère. Les cartes à grande échelle de ce pays formeront bientôt un atlas. Mais, à mesure que progressent les connaissances sur cette contrée, et que se multiplient les documents qui les consignent, les exigences de ceux qui les commentent s'accroissent.

La moindre contribution, capable d'ajouter à cet ensemble de connaissances quelques notions précises, peut alors devenir utile. Parmi les déconvenues qui viennent entraver le travail des explorateurs dans des régions aussi inhospitalières, la fréquence des brumes, le voile persistant dont elles masquent souvent les lointains, sont les plus habituelles. Se trouver à près de 1000 mètres d'altitude, sur un sommet de ce pays, par un ciel *totalement* débarrassé de la moindre buée, est une circonstance si rare, que des photographies, même médiocres, prises dans de telles circonstances, peuvent fournir des indications précieuses sur la topographie de toute une région, surtout lorsqu'un relief accentué en complique l'analyse. C'est pour avoir eu cette bonne fortune, grâce à laquelle une importante série de clichés a pu être prise, soit par mes compagnons de route, soit par moi, que je me suis déterminé à publier cette notice et à l'accompagner d'une carte où j'essaie d'interpréter la configuration de la contrée qui nous avoisinait immédiatement et dont la structure s'est dévoilée complaisamment à nos regards : je veux parler de la région du Mont Lusitania, située au Sud de la Sassen Bay, l'un des bras de l'Ice Fiord. Très circonscrite il est vrai, puisqu'elle ne représente que la centième partie environ de la surface du Spitzberg occidental, elle m'a paru néan-

[1] Voyez *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1910, n° 10, pp. 751

[illegible] cette étude, parce que les cartes ne l'ont figurée [illegible] que d'une façon fort imparfaite, les impitoyables bru[illegible] ne l'ayant que trop bien dérobée à la curio[illegible] voyageurs qui nous y précédèrent.

Je voudrais auparavant dire encore quelques mots de la façon dont nous y parvînmes.

De la Norvège au Spitzberg.

Le 17 juillet 1910, vers minuit, l'*Ile de France*, sortant du Lyngenfjord, se dégageait du skjaergaard norvégien et, mettant le cap sur l'Ile aux Ours, commençait la traversée de la mer de Barents. Le lendemain, 18 juillet, vers 9 heures du soir, l'île apparaissait à l'avant, tout à fait dégagée des brumes qui l'enveloppent à l'ordinaire et sa silhouette bien découpée sur un ciel nuageux [1]. A 11 heures, un coup de barre nous faisait appuyer à l'Ouest pour éviter le cap Bull. Immédiatement après, nous longions les hautes et sombres falaises du Vogelberg et du mont Hamberg, desquelles se détachèrent une invraisemblable nuée d'oiseaux. Au pied de ces escarpements surgissent de la mer d'étranges aiguilles rocheuses sculptées par le vague, constamment battues par les vagues et les glaçons et dont la plus singulière est le *Sylen* (le Poinçon), au sommet aigu comme une dague et plus étroite à la base qu'à [illegible]. Au delà, et durant près d'une heure, nous longeâmes la [illegible] désolée et lugubre qui occupe les quatre [illegible] de l'île. Elle apparut dominée dans le fond par le Mont Misery avec ses trois sommets encore fortement enneigés et dont le plus élevé atteint 539m. A minuit, l'île était doublée, tous les détails de sa topographie s'étant déroulés à nos yeux.

Le 19 juillet, à 5 heures du matin, nous rencontrions, par [illegible] de latitude environ, les premières glaces flottantes et [illegible] de plus en plus étendus et resserrés. Il [illegible] évident que le banquise avait contourné le Cap

[illegible] de l'Ile aux Ours s'ex[illegible] et du courant froid [illegible] de l'air et l'île fonc[illegible]

Sud et s'étalait le long de la côte ouest, formant, jusque très au large du Spitzberg, un vaste field[1] défendant l'approche du pays. Là où en 1906 nous n'avions rencontré que quelques petits icebergs, dus au vélage du glacier de Torell, il n'était pas possible de passer. Dès ce moment, commença la navigation la plus étrange que l'on puisse imaginer ; elle devait durer près de trente heures. Souvent, bien que le navire cherchât à se tenir dans la frange du pack, les glaces parurent s'étendre tout autour de nous jusqu'à l'extrême horizon, moins denses, il est vrai, vers l'Ouest, mais, du pont du navire, la vue rasante donnait l'illusion d'une navigation en plein cœur de la banquise. Un peu plus d'épaisseur aux champs de babord, et elle eût été complète. Pourtant, nous ne bousculâmes que d'insignifiants glaçons et, tout en louvoyant de la façon la plus capricieuse, sur les indications du pilote des glaces, juché dans le nid de pie, nous ne cessâmes de gagner lentement vers le Nord. Chemin faisant, nous comptâmes quatorze bateaux phoquiers emprisonnés dans les glaces, entre la terre et nous. La chasse, à laquelle ils se livraient, devait donner, à en juger par les nombreux phoques étendus sur les floes.

L'*Ile de France*, obligée d'appuyer de plus en plus à l'Ouest, s'écarta des côtes à plus d'une centaine de kilomètres. Le Bell Sound, où nous devions faire escale, était évidemment bloqué. Même avec un navire spécialement construit pour résister au choc des glaces, je ne crois pas qu'il eût été possible, à ce moment, d'en tenter l'accès, tellement la banquise paraissait compacte. Il n'y avait plus qu'à chercher à gagner l'Ice Fiord. Il fallut en dépasser la latitude et, dans une mer enfin dégagée, pointer sur le cap méridional de l'Ile du Prince Charles Foreland pour le doubler à distance respectueuse. Ce fut une joie, quand les amers de l'Ice Fiord, malgré leur aspect rébarbatif sous le ciel gris, sombre et bas, apparurent à l'horizon, au delà d'eaux tout à fait libres. Nous embouquions enfin ce golfe, le 20 juillet, à 10 heures du matin. Au passage, Green Harbour se montra très encombré de glaces. Vers une heure, nous jetions l'ancre au mouillage de l'Advent Bay.

[1] Nappe de glace si étendue que des mâts d'un navire on ne peut en distinguer les limites. *Floe* désigne un champ de glace beaucoup plus restreint. Le *floeberg* est la glace en dérive très divisée sur les confins de la banquise.

J'avais présenté à la mémoire l'animation qui, quatre ans auparavant, régnait sur la plage d'Advent Point. A petite distance de l'*Hôtel des Touristes*, modeste construction de bois peinte en rouge, alors occupée par les bureaux de la compagnie anglo-norvégienne des charbonnages de l'Advent Bay, s'élevait une seconde maison construite pour les bureaux de la compagnie américaine concurrente. Encore entourée d'échafaudages, elle paraissait pourtant achevée. Trois grosses tentes de toile et plusieurs baraques servaient de logement à des ouvriers, toute une série d'embarcations à l'ancre ou tirées sur la grève, un appontement, des matériaux divers empilés çà et là, des tonneaux, des caisses éparpillés meublaient cette langue de terre qui en paraissait presque encombrée. Sur le fronton de l'*Hôtel des Touristes* flottait le drapeau norvégien. Enfin, nos passagers, disséminés par petits groupes, achevaient d'animer ce site et j'en avais remporté cette impression que sans doute il se fondait là, sous la poussée des intérêts de l'exploitation minière, une petite cité arctique, qui ne tarderait pas à s'accroître. Aussi, quand l'*Ile de France*, poursuivant sa marche dans l'Ice Fiord, parvint en vue de l'Advent Bay, je me mis à chercher le pavillon de l'*Hôtel des Touristes* [1]. Étais-je trop pressé ?... N'étions-nous pas encore assez avancés dans le golfe ?... Rien n'apparaissait, ni drapeau, ni bâtisse. Voici cependant le fond de la baie, avec l'Adventdal ; de-

[1] L'*Hôtel des Touristes* fut construit en 1896 par une compagnie de navigation norvégienne (Vestenvatens Dampskibs-Selskab), en même temps qu'elle organisait un service hebdomadaire de Tromsö à l'Advent Bay. Cette petite hôtellerie eut [illegible] en 1901, il s'y publia une *Spitzbergen Gazette*. Mais les [illegible] déjà le service de navigation et l'hôtel furent [illegible] en 1902 se fonda la compagnie anglo-norvégienne pour l'exploi[illegible] de l'Advent Bay. Elle acquit pour ses bureaux l'*Hôtel des Touristes* [illegible] le village de ses mineurs (Advent City), de [illegible] rive orientale. En 1904, une seconde compagnie [illegible] de la rive occidentale. Le charbon de l'Advent [illegible] horizontales. Sa qualité, très [illegible] La compagnie améri[illegible] à 180 mètres d'altitude, [illegible] au dessus de la mer. Le pre[illegible] tué fin mai 1910. L'exploitation [illegible] 160 ouvriers environ, payés de [illegible] chaque été et [illegible]

vant moi s'étale donc bien la plage d'Advent Point. J'ai peine à en croire mes yeux, mais enfin le doute n'est plus possible, tout a disparu. Rasé l'*Hôtel des Touristes*, démolis les bureaux de la compagnie américaine, déserte la plage plus triste et plus sombre que jamais, sous un ciel bas qui vient de saupoudrer de neige toutes les montagnes d'alentour. Et, pour couronner le spectacle de cet abandon, un énorme amas de glaces encombre la petite crique qui servait de port à l'hôtel. Que s'est-il passé ? La compagnie anglo-norvégienne n'a pu faire face aux conditions exceptionnelles d'une exploitation régulière dans ces contrées. Elle a liquidé et Advent City tombe en ruine. La compagnie américaine semble au contraire avoir doublé le cap des difficultés. Elle a réussi cette année son quatrième essai d'hivernage, et déjà constitué un stock de 8000 tonnes. La mine et le village américains occupent le débouché d'un vallon, à trois kilomètres de la plage d'Advent Point. La distance des bureaux à la mine étant pénible, voire dangereuse à franchir en hiver, la compagnie a démoli les constructions de la plage pour les transporter au village même. L'*Hôtel des Touristes*, devenu logement de mineurs, en fait maintenant partie. Moins encore au Spitzberg qu'ailleurs, les solutions rationnelles ne s'obtiennent du premier coup.

A peine avions-nous débarqué à Advent Point que le soleil se mit à briller. Il devait dès lors nous tenir fidèle compagnie, durant les huit jours que nous passâmes encore au Spitzberg, où le temps ne cessa de rester superbe, à peine entrecoupé de quelques heures de nébulosité.

La Sassen Bay.

Le lendemain, nous jetions l'ancre dans la Sassen Bay, où nous séjournâmes quarante-huit heures. Un groupe de chasseurs fut débarqué dans le Sassendal où ils campèrent et tuèrent quatorze rennes. Des excursions furent organisées dans la Temple Bay, la Klass Billen Bay et la Skans Bay. Le 22 juillet s'accomplit la petite expédition qui motive ces lignes.

La Sassen Bay est incontestablement l'un des plus merveilleux sites du Spitzberg. Pour en donner une idée, je suppose

que nous laissons errer le regard successivement sur tous les points de l'horizon.

L'*Ile de France* était mouillée au point que j'ai nommé l'ancrage de l'Ouest (Voyez la carte Pl. III), à moins d'un kilomètre du rivage. De ce point, la haute mer n'est pas visible et le navire semble enfermé dans un vaste lac.

Exactement au sud, dans les flancs d'un haut plateau : le *Corrie Down*, s'ouvre le *Corrie*[1], ravin décrit et nommé par Conway (Pl. I, fig. 1), d'une structure élémentaire et qui n'est que l'ébauche d'une vallée en formation. Plus à l'Ouest, se poursuivent les pentes uniformes du Corrie Down, coupées de deux ressauts abrupts, dus aux nappes de diabases qui viennent y affleurer. A trois kilomètres de distance, le regard atteint la vaste échancrure de la vallée de De Geer, occupée par une formidable terrasse qui se profile en une ligne d'une horizontalité impeccable, dominée par le Mont Triabase. Cette pyramide, très régulière, ainsi nommée par M. De Geer, en raison des trois niveaux de diabase qui en occupent le pied, le flanc à mi-hauteur et le sommet, forme comme le musoir de la chaîne élevée qui borde la vallée du côté de l'Ouest. Il appartient ainsi à une longue arête qui, de l'intérieur du pays, descend jusqu'à la mer en superbes et majestueux gradins d'une très belle silhouette.

Au point où cette ligne au dessin nerveux touche à la rive, elle se confond avec une saillie de la côte plus lointaine et qui semble la prolonger, c'est le *Cap Hypérite*[2]. En apparence peu

[1] [illegible] équivalent de *kare* ou *kahr*, expression qui a passé [illegible] scientifique, et que les géologues autrichiens appliquent à un type [illegible] Ce nom de Corrie, donné au ravin de la figure 1 (Pl. [illegible]) [illegible] choisi. Le vrai kare, en effet, a la forme [illegible] abruptes, le fond en cuvette est occupé [illegible] trouve toujours à un niveau plus élevé que la vallée [illegible] formant, en ce point, un *gradin de confluence*. Il [illegible] au Spitzberg, tel celui qui occupe le flanc [illegible] la carte (Pl. III). Il est même [illegible] massif montagneux en- [illegible] la vallée de De Geer de l'Advent Bay, [illegible] du sommet du Mont Louis Oli- [illegible] également dans la Kings Bay, et [illegible] entre Magdalena Bay et les Iles [illegible]

[2] [illegible] *Guide de l'ex-* [illegible] *national*. Stockholm, 1910,

saillant sur la carte, il semble, du point où nous le voyons, très proéminent et s'allonge au pied des massifs enneigés de la Terre d'Oscar II. Jusqu'ici, toute cette côte sud, dépouillée de neige, est d'une teinte brun foncé. Nulle part, la végétation n'y forme le moindre îlot verdoyant. Celle-ci se concentre sur la grève. Là seulement, l'œil distingue quelques timides touches verdâtres.

Le *Cap Hypérite* s'élève peu au-dessus du niveau de l'eau; par delà apparaissent, dans le lointain, de hauts groupes montagneux séparés les uns des autres par d'immenses glaciers. L'ensemble en est un peu confus. Pourtant, avec quelque attention, on parvient à distinguer le Mont Syltoppen, dent aiguë surgissant au-dessus du Cap Hypérite et, plus au Nord, le Mont Medium, belle masse symétrique dont les trois sommets encadrent un petit glacier incliné dans notre direction. Vers le Nord-Ouest, la côte est trop lointaine et peu saillante. Les abords du Cap Thordsen n'offrent pas grand caractère et nous ne nous y attarderons pas. Appuyant maintenant vers l'Est, le regard atteint la vaste échancrure de la Klass Billen Bay, à l'entrée de laquelle apparaissent, au ras de l'eau, les Iles Goose (Iles des Oies). Puis la côte se relève brusquement et se rapproche. Voici, émergeant tout d'une masse, la magnifique muraille qui s'étend de Gips Hook au Havre de la Bjona. Elle s'échancre encore pour former Gips Bay, mais ensuite, sous le nom de Temple Mountain, elle forme la plus belle portion des rives qui nous entourent. Rien n'égale la beauté de cette muraille, surtout quand le soleil, la prenant de flanc, fait saillir son relief sous le jeu des ombres et des lumières. A sa base, de puissants cônes d'éboulis lui constituent un socle marbré çà et là de taches gazonnées d'un vert de malachite; au-dessus, courent des assises horizontales d'une belle teinte brune, ciselées d'innombrables ravines parallèles, très abruptes, dont les niches d'arrachement

a remplacé ce nom de *Cap Hypérite* (Hyperithat) par celui de *Cap Diabas*, changement qui me paraît regrettable. Que les minéralogistes renoncent à l'expression d'hypérite, par laquelle A.-E. Nordenskiöld désignait les diabases du Spitzberg, il n'y a à cela aucun inconvénient, mais le nom de *Cap Hypérite* est devenu un terme géographique, à l'heure qu'il est usité, et connu par tous les marins et particulièrement par tous les pilotes qui fréquentent l'Ice Fiord, tandis que celui de *Cap Diabase* leur est au contraire inconnu. Un nom bien établi sur les cartes ne devrait être remplacé par un autre sous aucun prétexte.

presque contiguës isolent des clochetons donnant à l'ensemble l'aspect d'un temple hindou, à l'architecture fouillée et fantastique. Une coupole de neige, d'un blanc éblouissant, couronne cette façade. Qu'on se figure encore le reflet de cette masse dans une eau unie comme un miroir, d'un bleu presque irréel, ponctuée de quelques icebergs, et l'on aura les éléments du tableau, tableau très calme dans ses grandes lignes et prenant de ce fait, sous l'énigmatique lumière des régions arctiques, une sérénité émouvante.

Plus à l'Est, apparaît la Temple Bay, l'une des plus belles digitations de l'Ice Fiord, découverte, en 1882 seulement, par Nathorst et De Geer. A son extrémité brille le front et toute la surface du glacier de von Post, d'où se détachent les plus gros icebergs de ces parages. Enchâssé dans une région de croupes basses, mais d'un dessin singulier, ce site a quelque chose de mystérieux, et devient, sous un ciel noir, étonnamment tragique. Plus encore qu'ailleurs, l'érosion a travaillé dans cette contrée d'une manière étonnante. Dans les massifs cristallins de nos Alpes, coupés de filons et hachés de diaclases, l'érosion progresse avec tant de fantaisie qu'elle découpe et cisèle des sommets aux silhouettes infiniment variées. Dans nos terrains sédimentaires, à replis multiples, disloqués et abondamment faillés, elle poursuit son œuvre incessante d'une façon peut-être encore plus capricieuse. Le moindre accident, une plicature, une veine de quartz, une souche d'arolle, une touffe d'herbe, font dévier le cœur qu'elle ébauchait, ici, ralentissant son jeu, là, le précipitant. Dans cette région du Spitzberg central, les terrains sont tous sédimentaires et disposés en assises horizontales. Nulle part la couverture végétale n'est capable d'atténuer ou de troubler l'action du gel et du ruissellement. Les profils d'érosion sont, avec toute la rigueur possible, fonction du degré de dureté des couches superposées. Si l'on donnait à un géologue les [illegible] et l'échelle de leur dureté, il lui serait possible de tracer le profil vertical selon lequel se découpera le [illegible] et de prévoir ainsi l'aspect que prendront les montagnes [illegible] dans le plateau primitif. Il est peu de régions, à la [illegible] où le processus de l'érosion apparaisse avec [illegible] de vigueur. Il s'est épuré, pour ainsi dire, [illegible] qui empêchaient altérer le jeu. Son travail [illegible] des formes en quelque sorte stylisées et d'une

extrême sobriété architecturale, mais d'une ampleur majestueuse. C'est une page de l'histoire de la formation du globe en style hiératique qui s'étale ici, sous les yeux émerveillés de l'observateur.

Sur les flancs d'une quantité de crêtes, le ravinement a tracé des sillons parallèles rectilignes, équidistants, et qui s'approfondissent peu à peu. Le vent y accumule la neige. En été, celle-ci, très tôt disparue sur les saillies, persiste dans les ravins. A distance, ces longues arêtes paraissent alors zébrées de bandes verticales alternativement blanches et noires, d'un aspect imprévu. Nulle part, je n'ai vu ces formations plus nombreuses. Dans une vallée latérale de la Temple Bay, de laquelle descend en coulée ondoyante un magnifique glacier dont la langue vient confluer avec celui de von Post, j'ai compté, sur le flanc de l'arête dominante, seize de ces bandes neigeuses parallèles, et je ne la pouvais voir tout entière[1].

Sur ces sites, règne le perpétuel éclairage d'un jour long de quatre mois, qui, promenant ses lumières et ses ombres dans toutes les directions, alternativement éteint et revivifie tel ou tel motif. Dans ces effets lumineux, constamment changeants, intervient cette instabilité du ciel, si bleu, si pur, si radieux parfois, mais qui, pour la moindre nébulosité, prend un aspect lugubre et s'assombrit tragiquement, parce que les rayons du soleil, presque rasants, y pénètrent par la tranche et s'y éteignent comme s'ils avaient à traverser les plus épaisses nuées.

Peut-être y a-t-il aussi, dans cette mystérieuse lumière du Nord, quelque agent encore inconnu. En 1908, le Prince de Monaco annonçait à l'Académie des Sciences de Paris[2], qu'au cours de la neuvième campagne du yacht *Princesse Alice II*, les plaques autochromes pour la photographie en couleur, depuis le 69e parallèle, furent affectées par un voile bleu d'une intensité qui s'accrut avec la latitude et, qu'au retour vers le Sud, le phénomène cessa de se produire dans une proportion inverse. Je serais plutôt tenté d'expliquer de tels effets par la grande obliquité des rayons solaires combinée avec l'extrême pureté de l'atmosphère. Dans nos contrées, en

[1] Voyez cliché 5, Pl. I.

[2] *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, Tome CXLVI, n° 24 et *Bulletin de l'Institut océanographique de Monaco*, n° 124, 15 octobre 1908.

[illegible] l'air est presque toujours chargé d'une prodigieuse quantité de poussières diverses, spores et pollens, bactéries et sables impalpables que le vent arrache aux surfaces [illegible]s. Dans les régions arctiques, à la latitude du Spitzberg, les pollens de végétaux arborescents, qui sont essentiellement ceux que le vent tient en suspension, manquent tout à fait ; les spores humides de quelques rares cryptogames ne sauraient flotter longtemps dans l'air : le sol, en majeure partie couvert de neige et de glace, ou saturé d'eau, ne donne que peu de poussière. En 1898, le médecin de l'expédition commandée par Nathorst, à la Terre du Roi Charles, ne put parvenir à découvrir un seul microbe dans l'air. Ces circonstances expliquent en tout cas cette extraordinaire transparence de l'air qui a frappé tous les explorateurs et qui a permis, par exemple, aux savants de la mission russe pour la mesure d'un arc de méridien au Spitzberg, de clore leurs triangles, au travers du Stor Fiord, en visant des signaux séparés par des distances exceptionnelles[1]. Et que dirai-je, de ce fameux soleil de minuit, dont il est tant parlé, ne joue-t-il pas son rôle au Spitzberg ?

[illegible] aller jusqu'à souscrire à cette boutade d'un jeune écri-

[1] La plus longue [illegible] des triangles, du Mont Keilhau à Whales Point, mesure 176 kilomètres.

M. Wesmael, *Observations au Cap Lee* in *Missions Scientifiques pour la mesure d'un arc de méridien au Spitzberg*, Mission russe, Tome I, IIe section B., page 49, exprime [illegible] Malgré la distance de 63 kilomètres qui nous séparait de Whales Point, les signaux héliographiques étaient parfaitement visibles, même à l'œil nu. Il [illegible] encore la grande transparence de l'atmosphère au Spitzberg [illegible] en Europe on ne peut se servir de l'héliographe qu'à des distances [illegible] 40 à 50 kilomètres. » J'emprunte encore à cet auteur la [illegible] (page 49 du même mémoire) : « Dans la journée, nous nous amusions à [illegible] un phénomène étrange. J'ignore s'il a jamais été signalé dans [illegible] Il paraît [illegible] Or, un matin, en sortant la tête [illegible] Hilaire et moi avions remarqué que, même en respirant tout [illegible] ; mais qu'aussitôt la lampe à pétrole allumée [illegible] devenait visible, s'élevant en petits nuages. Dans [illegible] nous pûmes nous convaincre que nos mouvements [illegible] sur la condensation de la vapeur, tandis qu'il suffisait [illegible] pour que la vapeur apparût en nuages [illegible] que les bouffées d'haleine cessassent [illegible] Spitzberg, que pour obtenir la con[illegible] par des particules de car[illegible] »

vain norvégien du Nordland, Pette Molin, qui, dans un accès d'humour, s'écrie : « Le soleil de minuit est-il beau ? Sa beauté, c'est qu'on le voit à minuit, qu'il ne fait pas mal aux yeux et qu'il coûte cher aux Anglais et à l'empereur d'Allemagne, » je répondrai que le soleil de minuit est un fait astronomique intéressant à saisir sous le 66e parallèle, mais non plus au Spitzberg, où, en juillet, le soleil à minuit reste encore assez élevé au-dessus de l'horizon pour qu'on ne distingue pas de diminution sensible dans son éclat, s'il n'y a pas de brumes. A ces hautes latitudes, on perd simplement la notion de l'heure [1].

Il est temps d'achever notre tour d'horizon. A l'Est de la Temple Bay s'ouvre largement la trouée du Sassendal, la plus grande vallée du Spitzberg. Le fond n'en est guère qu'un immense marécage où divaguent, en bras multiples et indécis, la Sassen et ses nombreux affluents. Les mousses, les laîches et les graminées y forment d'assez vastes prairies et la flore en est aussi riche qu'elle peut l'être ici [2] : Au Nord, la vallée est bordée par les *Colorado Hills* qui, malgré ce nom, constituent plutôt un plateau coupé de canyons qu'un ensemble de collines. En 1906, mon compagnon de voyage, le professeur Mathey-Dupraz et moi, nous errâmes une dizaine d'heures dans ces immenses solitudes, recueillant des fossiles et des plantes, mais surtout vivement intéressés par les allures des nombreux rennes dont nous étions entourés et qui, sans méfiance, s'approchèrent souvent de nous à moins d'un jet de pierre.

Le flanc sud du Sassendal est formé par une rangée de pics aux formes très homologues. L'un d'eux, en avant de cet ali-

[1] A la latitude de la Sassen Bay, le 21 juillet, le soleil est, à midi, à 32° 19' et à minuit, à 9° au-dessus de l'horizon.

[2] La florule du Spitzberg comprend 123 espèces, dont 117 phanérogames et 6 cryptogames vasculaires. Quatre seulement sont ligneuses : *Betula nana* L., *Salix polaris* Wg., *Salix reticulata* L., et *Empetrum nigrum* L., pauvres petits buissons qui traînent sur le sol et s'y élèvent à cinq ou six centimètres. Sur ces 123 espèces, 114 se rencontrent sur les côtes des trois golfes du fond de l'Ice Fiord : Dickson Bay, Klass Billen Bay et Sassen Bay. La flore du Spitzberg est aujourd'hui fort bien connue, grâce surtout aux travaux des botanistes suédois. Voyez entre autres : A. G. Nathorst, *Nouvelles contributions à la connaissance des plantes vasculaires du Spitzberg et à la phytogéographie*, in *Kongliga Svenska Vetenskaps Akademiens Handlingar*, Bd. 20. Stockholm, 1882, et Th. Wulff, *Observations botaniques faites au Spitzberg*, in *Mission suédoise pour la mesure d'un arc de méridien au Spitzberg*. Tome II. Xe section. Stockholm, 1903.

[illegible] semble, à une vingtaine de kilomètres, barrer la vallée, est le Pic Milne Edwards[1], ainsi nommé par l'expédition de la *Virginia*, en 1892. Au delà, s'étendent les régions très convenablement connues qui s'abaissent vers le Stor Fiord.

Il ne nous reste plus qu'à jeter un rapide coup d'œil aux pentes qui se rapprochent de nous et que domine le Mont Marmier, puis à Flower Valley qui s'ouvre tout près et avec laquelle nous allons faire plus ample connaissance.

L'Ascension du Mont Marmier.

Le 22 juillet 1910, la pétrolette de l'*Ile de France* déposait à 8 heures du matin, sur le rivage de Windy Point, les participants à l'excursion que nous allons succinctement narrer ; c'étaient MM. Oskar Backlund, directeur de l'Observatoire de Poulkovo[2], Henryk Arctowski, membre de la Commission polaire internationale[3], Lucien Roullet, secrétaire de la *Revue générale des Sciences* et directeur de la croisière, le chanoine Bailey des Varannes, P. Bastian, étudiant à Paris, A. Matheys-Dupraz, professeur à Colombier (Suisse), et l'auteur de ces lignes.

Toute la journée du 21, le temps avait été magnifique mais frais ; le 20, la neige avait blanchi les hauteurs jusqu'à 300 mètres au dessus de la mer. Aurions-nous encore, le 22, toute une journée de soleil ? L'état du ciel le laissait augurer, mais l'inconstance est la caractéristique du temps au Spitzberg. Charles Martins va jusqu'à dire : « Jamais le ciel n'y est serein pendant une journée tout entière[4]. »

En fait, nous eûmes, durant toute cette excursion, le temps le plus admirable que l'on puisse souhaiter. Pas une seconde,

[1] Voyez l'ouvrage de A. de Quatrefages : *La Virginie à Jan Mayen et au Spitzberg, en 1892*. Levasseur, Paris, 1894, p. 27.

[2] M. Backlund fut l'un des astronomes de la Mission russe chargée de la mesure d'un arc de méridien au Spitzberg en 1899-1902.

[3] L'organisation générale des explorations polaires, à fait partie de la célèbre exploration polaire de la Belgique, sous le commandement de A. de Gerlache ; il a [illegible] au pôle [illegible] dans les glaces du pôle sud en 1898.

[4] Charles Martins : *Du Spitzberg au Sahara*, in 8°. Paris, 1865, page 70.

ıss Billen Bay
ook

IER (700 M

Le Corrie

Cl. Dr Long, 1906.

FIG. 1. LE CORRIE
Vu de l'Ancrage de l'Ouest.

Flower Pass — Mont Louis Olivier — Mont Albert Brun

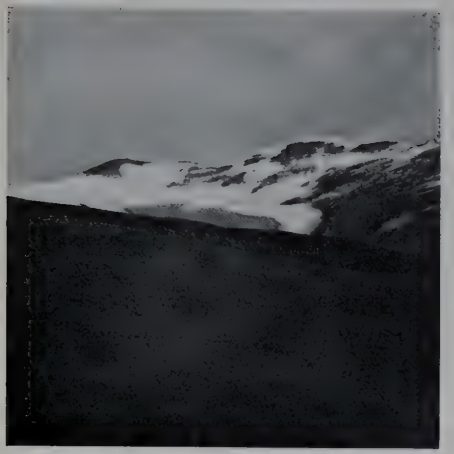

Cl. A. Brun.

FIG. 2. LES MONTS LOUIS OLIVIER ET ALBERT BRUN
Vus du flanc ouest du Mont Marmier.

W — N.-W. — N. — N.-E.

Terre du Roi Oscar II — Cap Thordsen — Iles Goose — Klass Billen Bay — Gyps Hook — Mont Marmier — Temple Mountain — Temple Bay — Embouchure de la Sassen

1 Flower Valley — 2 Belvédère — 3 — 4

Clichés A. Dubois

PANORAMA DU MONT MARMIER (700 MÈTRES)

le soleil ne cessa de nous verser ses rayons réconfortants et pas une cime même lointaine, pas un détail des immenses panoramas qui se déroulèrent sous nos yeux ne nous furent cachés par les brumes. Ces conditions atmosphériques persistèrent encore plusieurs heures après notre retour. Ce fut donc près de soixante-douze heures radieuses que nous notâmes dans ces journées du 21 au 23, et cela suffit pour montrer que l'assertion de Charles Martins peut souffrir quelques exceptions [1].

Aussitôt débarqués, les sacs arrimés et les provisions réparties, le baromètre repéré et la température prise au thermomètre fronde, qui indique + 8° C., la petite cohorte se mit en route, remontant la rive gauche du cours d'eau de Flower Valley.

La veille, durant une promenade en chaloupe, dans la Temple Bay, M. Arctowski avait aperçu, dans l'échancrure de Flower Pass, une belle cime blanche, dôme étincelant, sans nul doute vierge de pas humains. C'est le sommet que j'ai nommé *Mont Arctowski*. D'un commun accord, nous l'assignons comme but de nos efforts. Il est invisible du point où nous venons de débarquer et même du navire à l'ancrage. Puisqu'il est entièrement neigeux, on peut conjecturer que son altitude l'emporte sur celles des cimes entourant Flower Valley et qui toutes présentent des surfaces plus ou moins étendues débarrassées de neige. Mais, du moment qu'il ne se voit pas de Windy Point, il est donc fortement en retrait de Flower Pass. Connaissant par expérience, aussi bien que par les narrations de Conway qui qualifie « d'épopée du pataugeage » quelques-unes de ses marches dans les vallées du Spitzberg, l'inénarrable bourbier qu'est le plus souvent le sol de ces régions et les difficultés qu'il offre à l'avancement, prévoyant en outre le ramollissement des neiges sous l'ardeur du soleil, je ressens, pour mon compte, quelques doutes sur la possibilité d'atteindre ce but lointain. Pour ne pas laisser aux brumes, dont on peut toujours appréhender la venue subite, le temps de nous jouer un mauvais tour, je propose de débuter par l'ascension du Mont Marmier qui sera rapidement menée, du sommet duquel nous aurons tout d'abord

[1] D'après le rapport préliminaire de l'expédition du capitaine Isachsen, le beau temps, avec nébulosités passagères, persista au Spitzberg jusqu'au milieu d'août, après quoi il y eut à peine un jour clair dans tout l'Ouest du pays (*The Geographical Journal*, Vol. XXXVI, page 577.)

une vue exceptionnelle sur le pays, et d'où nous pourrons nous orienter et fixer la route à prendre. Cette proposition est agréée. A deux kilomètres du nord, nous franchissons la rivière en la gueant aisément à l'aide des nombreux blocs de diabase qui encombrent son lit. Les pentes de la rive droite sont douces, beaucoup plus que celles qui s'élèvent jusqu'au Corrie Down et auxquelles nous tournons le dos. Une végétation serrée de mousses, de graminées et de laîches les recouvre ; de nombreux ruisselets y gazouillent, mais, malgré son humidité, le terrain est infiniment plus praticable que je ne m'y attendais. Vers 500 mètres d'altitude, nous débouchons sur une spacieuse terrasse peu inclinée, dont le sol, à ma grande surprise, est tout à fait sec. La végétation s'y raréfie brusquement, ce ne sont plus maintenant que quelques lichens et des touffes de saxifrages et de crucifères minuscules. De gros blocs erratiques sont semés çà et là. De temps à autre apparaît un bois de renne à demi enterré ; mais qu'ils sont rares en comparaison de l'abondance avec laquelle ils jonchaient le sol, il y a quatre ans, dans le Sassendal ! Les bois frais ont été évidemment recueillis.

Au Nord, cette terrasse se relève un peu pour former le contrefort dégagé que j'ai nommé le *Belvédère*. A distance, nous y comptons une demi-douzaine de petits cairns, attestant la fréquence des visiteurs dans ces parages.

Au plateau, succèdent des pentes plus inclinées, puis des pierriers parfois encombrés de neige. Vers 500 mètres d'altitude, nous traversons le banc de diabase, formé de blocs parfois volumineux, mais très disloqué et couvrant le talus de ses débris, au milieu desquels notre présence effarouche une famille de lagopèdes. Quelques mètres plus haut, nous atteignons le dernier épaulement d'où surgit le cône terminal du Mont Marmier. Nous déposons les sacs et, en quelques minutes, par la pente sud, assez inclinée, et dont les schistes s'écroulent sous le pied, nous atteignons le sommet.

Malgré son aspect effilé, celui-ci est assez spacieux. Il est occupé par deux petits cairns de trente centimètres de hauteur dans les interstices desquels se blottissent quelques bouteilles remplies de cartes de visite. Il est donc souvent atteint aussi. — Il ne saurait y en donner, ce magnifique point de vue étant accessible de la côte en deux heures. Il fut gravi, sans doute pour la première fois, en 1882, par M. Charles Rabot qui lui

donna le nom de Xavier Marmier, l'historiographe de l'expédition de la corvette *la Recherche*, en 1838-1839 [1].

La vue s'étend sur l'Ice Fiord presque entier. En ce moment d'un bleu intense, il rappellerait nos lacs suisses, n'étaient quelques icebergs qui voguent à la dérive et l'absence de végétation. La planche I donne la moitié du tour d'horizon dans laquelle se trouve compris l'Ice Fiord. Sur les clichés 1, 2 et 3 apparaît, au premier plan, la terrasse qui, vers la droite, se termine par le Belvédère. Plus loin, on voit se creuser Flower Valley, au delà de laquelle s'élèvent les pentes très fortes de son versant ouest aboutissant au Corrie Down, le spacieux plateau horizontal où naissent les ravins. Par delà encore, vient le large sillon de la vallée de De Geer, masqué par le socle du Corrie Down, mais que la photographie laisse néanmoins pressentir. Elle montre même une petite fraction du delta formé par la rivière qui draine cette vallée, à droite des pentes qui, du Corrie Down, plongent sur l'Ice Fiord. Enfin, à l'arrière-plan, se dresse le haut pays, entièrement inconnu, qui s'étend jusqu'à l'Advent Bay. Aucun de ses sommets, de ses cols et de ses glaciers n'a jamais été exploré, et pourtant ce superbe massif touche aux côtes les plus fréquentées du Spitzberg.

Du côté de l'Est, s'étale le large Sassendal, au fond duquel brille le glacier de Rabot. Grâce à la vue plongeante, je constate le fait assez curieux, qu'à l'inverse de ce qui se passe d'ordinaire, la rivière est divisée en bras nombreux et au cours incertain sur toute la longueur de la vallée, mais qu'elle se jette dans la baie par un chenal unique et bien délimité.

Nous cherchons en vain à apercevoir la côte orientale du Spitzberg et le Stor Fiord, mais partout l'horizon est occupé par des croupes trop élevées. Nulle part ne se dessine une échancrure par où le regard pourrait fuir jusqu'à ces rives si rarement contemplées par l'homme, les seules où, à cette saison, errent encore quelques ours blancs [2]. Et cela est d'autant plus

[1] Parmi les nombreuses publications de Xavier Marmier, je ne rappellerai que ses *Lettres sur le Nord*, 1840, et ses *Fiancés du Spitzberg*, 1858, ouvrage couronné par l'Académie française. Xavier Marmier fit lui-même partie de l'Académie française, depuis 1870.

[2] En été, les ours blancs émigrant avec la banquise, sont très rares sur la côte ouest ; pourtant en 1896, le 6 juillet, M. De Geer en tuait un sur un glacon dans la Sassen Bay. En hiver, par contre, ils sont communs sur toutes les côtes, jusqu'au fond de l'Ice Fiord.

singulier que M. Victor-H. Gatty, dans la relation que nous résumerons plus loin, raconte que, du col des Aucelles, situé à un kilomètre au Sud du point que nous occupons, et à 150 mètres plus bas, il a réussi à voir le Stor Fiord. Qu'un point très circonscrit de ses rives soit visible du col des Aucelles et pas du Mont Mermier, cela n'est assurément pas impossible, et je conviens qu'au col des Aucelles, distraits par les fossiles qui jonchaient le sol, nous ne prêtâmes plus à cette vérification la même attention qu'auparavant. Pourtant, je me demande si M. Gatty n'a pas été victime d'un simple mirage ou d'un de ces effets de lumière plus complexes qui, dans un ciel partiellement brumeux, peuvent tromper l'observateur le plus sagace.

Au Sud, la vue est bornée par les sommets dont nous allons nous rapprocher. Juste dans l'échancrure de Flower Pass, s'élève maintenant, immaculée, la belle croupe blanche du Mont Arctowski.

Le vent est vif et souffle de l'Est, la température est de 5°,5, le séjour prolongé sur le sommet serait inconfortable. Nous redescendons vers les sacs puis gagnons les rochers de diabase où nous déjeunons à l'abri.

L'Ascension du Mont Louis Olivier.

Il est près de midi quand la marche est reprise. De niveau, nous atteignons le *col des Aucelles*. C'est une belle et large découpure, d'une grande régularité d'allure, où toutes les surfaces déclives viennent aboutir par des contours adoucis. Le sol, tout à fait sec, formé de schistes bien tassés, est le plus beau terrain de marche que j'aie rencontré au Spitzberg. Le soleil donne avec ardeur, la roche sombre absorbe ses rayons et, en [illegible] les fossiles qui gisent à nos pieds, nous sommes quasi incommodés par la chaleur. Ces fossiles qui foisonnent, [illegible] qu'à une seule espèce du genre Aucelle, de là [illegible] Nous attaquons maintenant l'arête qui [illegible] s'élève en ondulant jusqu'au Mont Lusitania. La petite [illegible] des Aucelles est tout d'abord gravie. Au delà, [illegible] déclivité s'accentue. Il paraît alors [illegible] abandonner et de prendre en écharpe les pen-

tes du versant ouest, en pointant directement sur Flower Pass. Deux heures durant, nous peinons dans des pierriers coupés de névés, plus ou moins changés en glace dans la tranche qui touche au sol. L'arrivée au champ de névé du glacier de Flower est tout d'abord un soulagement ; mais la chaleur est telle que les neiges sont ramollies et nous enfonçons de 50 à 60 centimètres. Cependant, nous ne tardons pas à reconnaître deux teintes sur la neige. Là où elle paraît salie par les poussières éoliennes arrachées aux arêtes voisines, elle est particulièrement mauvaise ; ailleurs, elle est d'un blanc immaculé, grâce évidemment aux restes de la chute de neige de l'avant-veille, accumulés par le vent en traînées grossièrement parallèles. A cause de sa blancheur, cette neige rayonne assez pour empêcher la chaleur de pénétrer sa masse ; dans ces endroits, elle est portante. Nous avons tôt fait de mettre à profit cette remarque, et, sans fatigue exagérée, nous parcourons rapidement le névé. Le cirque d'alimentation du glacier de Flower est restreint. Celui-ci est parmi les plus petits du Spitzberg. Un assez grand nombre de crevasses s'y dessinent, malgré l'épaisseur de la couverture de neige ; directement au pied du Mont Louis Olivier, leur réseau se complique assez pour découper en séracs de dimensions respectables une forte proéminence du glacier. D'autres fissures étroites, en arc de cercle, dirigées selon la courbe de niveau, se prolongent jusque sur notre route. Par prudence, nous appuyons sur la gauche et finalement, à 3 heures et demie, nous atteignons le col. D'un coup d'œil, il est maintenant possible de juger du chemin qui nous sépare du Mont Arctowski. Deux itinéraires paraissent possibles. Le plus rationnel consisterait à monter jusqu'à l'arête du Mont Lusitania ; puis, en restant de niveau, à tourner le glacier Arctowski par le haut, enfin à gravir le sommet par l'Est. L'autre, en apparence plus direct, mènerait par une forte descente sur le glacier Arctowski qu'il faudrait traverser, pour attaquer ensuite directement les pentes très raides du flanc nord du Mont Arctowski ; mais le glacier, bien qu'en grande partie couvert, apparaît très fissuré vers sa rive gauche, et les premiers gradins du Mont Arctowski le sont encore davantage. A ce moment, je n'avais pas encore lu *The first Crossing of Spitsberg*, de Conway, et je ne me doutais pas que certains glaciers de ce pays pussent être crevassés au point où le décrit l'auteur. Quand il raconte que, précisément

[illegible] du Mont Lusitania, il a rencontré le glacier, auquel j'ai donné son nom, si crevassé que les lames de glace séparant les vides avaient moins de largeur que ceux-ci, je ne puis aujourd'hui que confirmer cette observation, car nous pouvions voir sur le flanc du Mont Arctowski tourné vers nous, une pente fissurée répondant parfaitement à cette description. On la discerne même fort bien, à la loupe, sur le cliché 3 de la Planche II, au dessous et un peu à gauche du sommet. Nul doute que sous sa couverture de neige, déjà très affaiblie, le glacier Arctowski ne fût pareillement haché de crevasses. Cette seconde route n'est donc pas recommandable, et il sera préférable, à ceux qui tenteraient l'ascension du Mont Arctowski, en venant de Flower Valley, de tenir sans dévier toute l'arête Pointe des Aucelles, Dôme Gatty, Dôme Ile de France et Mont Lusitania. Elle n'offre d'ailleurs aucune difficulté pour un alpiniste. Il sera prudent de ne pas se laisser prendre par les brumes vers le but. La carte, Planche III, rendra, je l'espère, de bons services à ceux qui reprendraient cette tentative.

Nous pûmes nous convaincre que, vu l'état de la neige, qui empirait de minute en minute [1], il aurait fallu, de Flower Pass, plusieurs heures pour atteindre le sommet visé. Il ne nous restait que peu de provisions et la fatigue commençait à se faire sentir, il fut donc décidé de renoncer au projet primitif, mais de gravir en revanche le Mont Louis Olivier que nous avions à l'ouest. Les sacs déposés sur le col, ce sommet fut atteint en une petite demi-heure. La fig. 2, Planche I, est la reproduction d'une photographie de M. Albert Brun qui m'a fort aimablement autorisé à la reproduire. Elle permettra, à quiconque pénétrera dans Flower Valley, de reconnaître sans hésitation le Mont Louis Olivier et le Mont Albert Brun. Cette vue est prise d'un point situé à 400 mètres d'altitude environ, entre le col des Aucelles et la rivière de Flower Valley.

[1] [illegible] dans les Alpes, où les nuits claires amènent [illegible] par un temps comme celui que [illegible] et les neiges se ramollissent de plus [illegible] briller, la température, du soir au matin, [illegible] l'humidité du sol. Aux altitudes [illegible] température, même par temps couvert, ne descend [illegible] des neiges est donc incessante et [illegible] à saturation. Ils ne s'épurent [illegible] les nèves dominants ont disparu.

Alors que le Mont Albert Brun et le Mont Lusitania, ainsi qu'on le verra par la suite, avaient été tous deux gravis avant notre expédition, le Mont Louis Olivier devait être vierge. Aucune relation ne le mentionne et nous n'avons pu y constater aucune trace du passage de l'homme.

Le Mont Louis Olivier, situé exactement dans le prolongement de l'axe de Flower Valley, a 890 mètres d'altitude. Dans tout le massif environnant, trois sommets seulement le dominent légèrement et sont à distance suffisante pour ne pas former écran. La vue qu'il commande est donc immense et grandiose. La moitié du Spitzberg occidental s'étale sous nos yeux, car l'air a cette limpidité extraordinaire dont nous avons analysé les causes. A d'immenses distances, tous les détails de son relief si compliqué apparaissent avec netteté. La température est de 4°5; mais, comme le vent est tout à fait tombé, le séjour sur ce sommet est des plus agréables, et nous y passons une grande heure à scruter tous les recoins d'un panorama que jamais œil humain n'a contemplé dans cette plénitude. Je ne voudrais pas tomber dans le dithyrambe, mais je reste frappé par l'impression d'immensité qu'il produisait, malgré la faible altitude du point de vue. Je me suis trouvé sur le sommet du Mont-Blanc, sur celui de la Jungfrau et sur d'autres encore, par des temps parfaitement beaux; j'ai vogué en aérostat devant le front des Alpes, par une atmosphère d'une pureté exceptionnelle, mais je n'ai pas ressenti l'impression d'une visibilité d'ampleur plus démesurée.

Le panorama photographique Planche II n'en peut malheureusement rendre compte, parce qu'il est formé d'instantanés pris avec un objectif de construction courante et que, dans ces conditions, les détails lointains s'éteignent trop vite. Il nous facilitera pourtant la description qui va suivre.

Le sommet du Mont Louis Olivier est une plate-forme spacieuse, entièrement dégarnie de neige, dominant de tous côtés des pentes très inclinées, sauf sur le versant de Flower Pass, que nous venons de parcourir, et dont la déclivité est de moins de 30°. Vers l'Ouest, la plate-forme se rétrécit et se raccorde par une arête très étroite, ondoyante, mais certainement facile à parcourir, au Mont Albert Brun dont le sommet apparaît également sous l'aspect d'un plateau privé de neige, mais plus vaste que celui que nous occupons. Regagner la cote où s

puissant, puis en redescendant le Corrie Down, serait aisé et tentant, mais nos skis, aussés sur le col, nous obligeront à renoncer à cet itinéraire.

Sur la gauche du Mont Albert Brun reparaît le massif de l'Advent Bay que nous avions déjà admiré du Mont Marmier, mais il se révèle d'ici beaucoup plus riche en glaciers. Vers le Sud-Ouest, ce massif se termine par une admirable montagne. Telle qu'elle nous apparaît, elle possède un socle large et puissant, soutenu par ravine, d'où se dégagent peu à peu trois arêtes. Par un superbe élan, celles-ci viennent converger pour former une pyramide dont nous voyons deux faces, rendues étincelantes par deux glaciers suspendus. Comme tous ceux qui l'avoisinent, ce magnifique sommet n'avait pas de nom ; je l'ai appelé le *Mont Helvetia*[1]. Son altitude doit atteindre 1000 mètres environ.

La base du Mont Helvetia est baignée, sur plus de la moitié de son pourtour, par trois cours d'eau qui sont :

1° Du Nord au Nord-Est, le gros torrent indiqué sur la carte Planche III et qui descend, dans une vallée à forte déclivité, du beau cirque glaciaire visible au centre du cliché 5, Pl. II. Entre ce cirque et le sommet du Mont Helvetia, deux hautes vallées reçoivent des glaciers qui alimentent ce même torrent. Celui-ci, au pied de l'arête est du Mont Helvetia, se jette dans le suivant.

2° La rivière qui, s'échappant de la vallée de De Geer, coule vers le sud. Au point où l'arête sud du Mont Helvetia vient mourir dans la plaine, elle se jette à son tour dans la troisième. Ce confluent n'est pas visible sur la carte Pl. III ; il se trouverait à peu près à deux centimètres du cadre.

3. La rivière de l'Adventdal, qui coule un peu au Sud du terrain figuré par la carte et qui dessine un arc de cercle con-

[1] Ces noms scandinaves ne s'imaginent pas que ce nom soit le seul au Spitzberg qu'ils aient porté. Il s'y trouvera même en bonne compagnie. Sur la carte de la *Baie de la Recherche et de Van Keulen Bay*, levée au cours de l'expédition de A. G. Nathorst, en 1898, par Axel Hamberg, on trouve un Schweizer Berg, un Wallisberg, un Engelhornberg, un Berneberg, un Nya Marjelen dac Blanchen, un Basel au. Les glaciations voisines sont rappelés par les noms de Basel Gall, Simmen, Aargau, Gletscher Glacier, Venetz Glacier. Dans la région de l'Est, on trouve un cap Horn, un Mont Hecr et une Terre de Heer. Sur la carte de l'Ouest de Wijde (voir plus haut, page 8, note), se trouvent un sommet Basel et un sommet Basel.

PLANCHE II

ordenskiöld
ntdal r

Mont Albert Brun

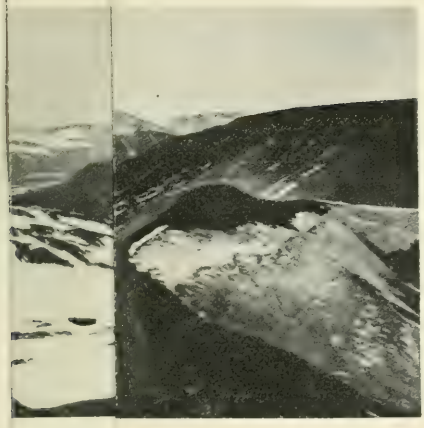

6

E.

Temple Mor
Mt France

Mont Lusitaina

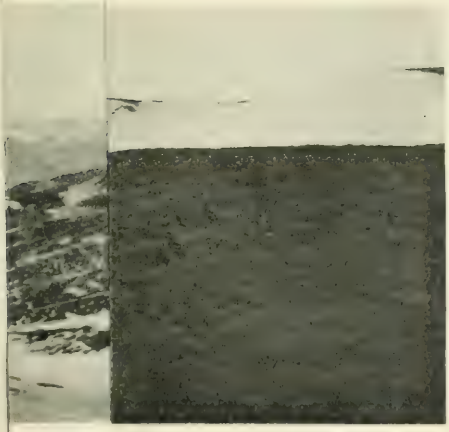

11

Clichés H. Arctowski et A. Dubois

OLIV

S.-E. Flower Pass | S. Baldhead | Mont Arctowski | S.-W. Terre de Nordenskiöld Adventdal | Mont Helvetia | W. Vallée de De Geer | Mont Albert Brun

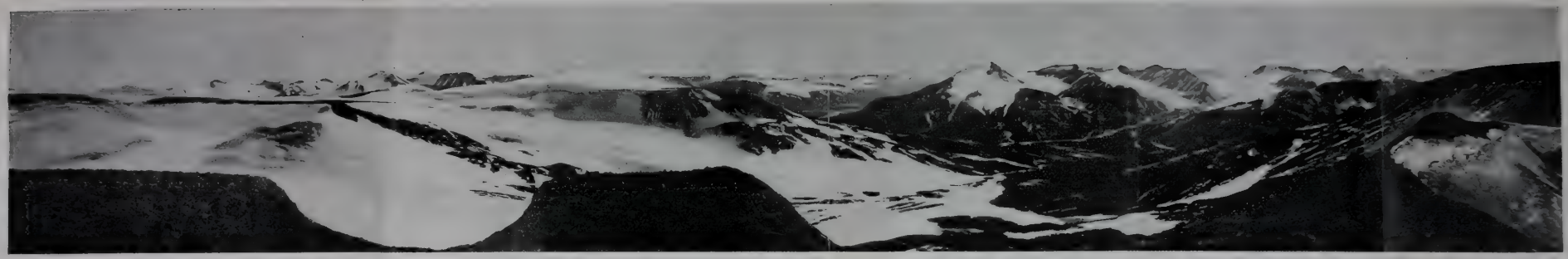

1 2 3 4 5 6

N.-W. Mont Albert Brun | Terre du Roi Oscar II Cap Thordsen | N. Iles Goose | Gips Hook | Gips Bay | Temple Mountain Mont Marmier | N.-E. Glacier de von Post | Dôme Victor Gatty | Dôme Ile de France | E. Mont Lusitania

6 7 Corrie Down 8 Windy Point Flower Valley 9 10 11

Clichés H. Arctowski et A. [illegible]

PANORAMA DU MONT LOUIS OLIVIER (890 MÈTRES)

cave vers le Nord avant de déboucher dans l'Advent Bay.

Sur le cliché 4 de Pl. II, on voit, au delà de l'arête qui, du sommet du Mont Helvetia, descend vers la gauche, une portion de l'Adventdal et de sa rivière.

L'ascension du Mont Helvetia ne paraît pas devoir offrir de grandes difficultés.[1]

Nous venons de signaler le cours d'eau qui, de la vallée de De Geer, s'écoule vers le Sud. A ce propos, une particularité d'une certaine importance doit être relevée. La vallée de De Geer forme, du Nord au Sud, une large et profonde avenue raccordant la Sassen Bay à l'Adventdal. Celui qui tenterait de la parcourir en partant du Nord rencontrerait, à petite distance de la côte, deux gradins qui l'obligeraient à s'élever brusquement : tout d'abord la vaste terrasse occupant l'issue de la vallée, puis l'escarpement de diabase la traversant de part en part et que la rivière franchit par une cascade de quelques mètres. Il se trouverait alors, je suppose, à près de cent mètres d'altitude et verrait le fond de la vallée, large et très plat, s'étendre à perte de vue vers le Sud, en apparence horizontal. Cependant ses eaux coulent vers le Nord. Remontant la rivière, il rencontrerait, à neuf ou dix kilomètres de la côte, le marécage où les eaux indécises semblent ne pas avoir d'écoulement défini ; puis, sans avoir ressenti l'impression d'un changement de déclivité, il verrait bientôt les eaux cheminer avec lui, leur cours s'accentuer et former la rivière qui l'accompagnera jusqu'à l'Adventdal après avoir longé en arc de cercle le pied oriental du Mont Helvetia. Quelle altitude maximum aurait-il atteinte ? Pas beaucoup plus de cent cinquante mètres, pour un trajet total d'environ 21 kilomètres. Morphologiquement, l'avenue qu'il vient de parcourir est donc constituée par deux vallées distinctes, puisqu'elle est sillonnée par deux cours d'eau coulant en sens inverse, mais ces vallées sont soudées par leurs têtes. L'érosion a complètement sapé le faîte, c'est-à-dire le col sur lequel devait autrefois se faire le partage des eaux ;

[1] *The first Crossing of Spitsbergen* de sir Martin Conway, renferme, page 206, une vue du Mont Helvetia prise du Mont Lusitania. Il en existe une seconde, prise du Mont Albert Brun, dans l'*Écho des Alpes*, 1903, page 272, illustrant l'article de M. Albert Brun : « *Un cairn sous le 78° 15′ L. N.* » La légende qui l'accompagne désigne par erreur la montagne en question et ses voisines sous le nom de *Baldhead Range*. Le Baldhead se trouve beaucoup plus à l'Est. Voyez Pl. II.

aujourd'hui, il est remplacé par une plaine marécageuse. Il est possible d'ailleurs que ce faîte primitif n'ait pas occupé l'endroit même où se noterait actuellement la plus haute altitude, ainsi que cela est fréquent dans ces phénomènes de capture ; seule l'étude attentive de la vallée renseignerait sur ce point.

Ce que je viens d'avancer résulte de l'interprétation des cartes de De Geer et de Conway. Elle me paraît confirmée par ce que j'ai pu voir du sommet du Mont Louis Olivier ; cependant, elle renferme une part d'hypothèse, puisque le voyage que j'ai supposé tout à l'heure, de la Sassen Bay à l'Adventdal, n'a jamais été accompli et que la vallée de De Geer n'a été explorée que dans les quelques kilomètres voisins de son débouché nord. A part le patangeage, ce trajet serait certainement aisé et fournirait d'intéressantes constatations à un géologue. Conway a signalé ce même phénomène de deux vallées soudées par leur tête, entre le haut Adventdal et Fulmar Valley, sur le trajet qu'il a parcouru de l'Advent Bay au Sassendal par le Brent Pass. Il paraît fréquent au Spitzberg et révèle le degré d'énergie avec lequel l'érosion s'y manifeste.

A peu près au Sud du Mont Louis Olivier, s'élève le Mont Arctowski, à trois kilomètres à vol d'oiseau. Vu d'aussi près, il ne perd rien de sa belle silhouette et sa coupole elliptique, d'une blancheur immaculée, attire impérieusement le regard. On a l'impression qu'elle est entièrement formée de glace et repose sur un plateau de même structure et de même altitude que ceux qui occupent les sommets des Monts Louis Olivier et Albert Brun. Si donc le Mont Arctowski domine ceux-ci, il ne le devrait qu'aux neiges qui s'y sont accumulées. Mais alors, pourquoi celles-ci ont-elles pu se maintenir là, sur un socle rocheux, tandis qu'elles ne réussissent pas à prendre pied sur d'autres terrasses en apparence identiques ? Je crois en trouver l'explication dans le fait que le Mont Arctowski est adossé à un vaste plateau fortement ennuagé, dont il ne dessine qu'une apophyse. Les brises de l'Est et du Sud-Est servent alors de réservoirs inépuisables aux neiges que les vents soufflant de cette direction et qui [illegible] prédominent en hiver[1], soulèvent et vont

[1] [illegible] *de l'expédition arctique* [illegible] *Vetenskaps Akademiens* [illegible]

accumuler sur ce balcon. La coupole glacée du Mont Arctowski a donc pour origine une dune de neige.

Les Monts Louis Olivier et Albert Brun, étant au contraire isolés de tous les côtés, échappent à cet envahissement, parce que les vents qui les atteignent se sont allégés des neiges qu'ils transportaient dans les dépressions environnantes et n'ont plus pour effet que de balayer au contraire les faibles couches dues aux précipitations normales.

Vers l'Ouest, la coupole du Mont Arctowski domine des rochers abrupts du pied desquels s'allonge, parallèlement au glacier Arctowski, une croupe semée de petits névés et qui va plonger dans la vallée de De Geer.

A l'Est de ce même sommet, apparaissent plusieurs massifs montagneux à l'avant-garde desquels trône majestueusement, à 18 kilomètres de distance, le *Baldhead*, nommé par Conway, mais qui, n'ayant pas été gravi, est d'une altitude inconnue.

Du Sud-Est à l'Est, s'étendent encore dans le lointain des chaînes très enneigées et, tout près, une longue crête horizontale, au faîte rocheux, dont nous ne sommes séparés que par la dépression de Flower Pass. Juste à l'Est, elle se relève très légèrement pour dessiner un dôme peu saillant et qui serait dénué d'intérêt s'il n'était le point culminant de toutes les hauteurs qui entourent Flower Valley. C'est là précisément le *Mont Lusitania*, et c'est bien ce peu d'individualité qui explique, ainsi que nous le ferons ressortir, que ce sommet se soit si souvent dérobé aux tentatives de reconnaissance qu'on en a voulu faire. Du Mont Lusitania, s'abaisse vers l'Ice Fiord une belle arête où apparaissent bien nets deux ressauts que j'ai nommés *Dome Ile de France* (910 mètres) et *Dôme Victor Gatty* (820 mètres). Avant de se raccorder au col des Aucelles, elle dessine encore une petite dent rocheuse, la *Pointe des Aucelles* (630 mètres) et, finalement, aboutit à la grande et large dépression du col des Aucelles (550 mètres). Toute cette arête limite donc à l'Est Flower Valley et l'on pourrait considérer le Mont Marmier comme sa dernière saillie vers le Nord ; mais, au point de vue géologique, celui-ci s'en distingue et doit être considéré plutôt comme un petit massif isolé.

Enfin, vers le Nord, s'ouvre large et béante Flower Valley. Tandis que toute sa moitié supérieure, occupée par le glacier et ses champs de névés, qui montent jusqu'à nos pieds, est

Ebbestranden, sa moitié inférieure, encore assombrie par le contraste, prend l'aspect d'un sinistre couloir au fond duquel un fouillis blanc d'argent indique la position de la rivière. Alors que du côté opposé, sous le soleil brillant, l'Adventdal apparaissait si large, si lumineux, si hospitalier qu'on se surprenait à y chercher instinctivement quelque clocher ou quelque bouquet d'arbres, Flower Valley présente l'attrait d'un coupe-gorge et nous paraît plus ironique que le nom qu'elle porte ; mais cette impression est vite atténuée par l'aspect immédiatement différent de son portail qui s'échancre sur une plage verdoyante et sur l'admirable fond bleu du fiord avec, au delà, le splendide décor de Temple Mountain.

Les quelques traits que nous venons de signaler peuvent tous se repérer sur le panorama de la Planche III. Mais ce que celui-ci ne suffit plus à rendre, c'est le radieux fond de tableau dont les montagnes lointaines encadraient ces premiers plans. Vers le Nord et le Nord-Ouest, la vue est à peu près la même que du Mont Marmier, mais plus distante, bien plus pénétrante. Elle plonge, par exemple, à des distances incommensurables, sur l'infinitude de la Terre de Garwood. Le Mont Svanberg, à plus de 60 kilomètres, paraît pourtant si près que M. Backlund, à la jumelle, nous y fait distinguer la tour de pierre construite tout au sommet en 1901 et qui servit de signal géodésique aux travaux de la mission russe. Plus loin encore, c'est un fouillis de chaînons, de sommets neigeux isolés, de nunataks noyés dans une immense blancheur. Vers l'Est, nous cherchons encore le Stor Fiord, mais cette fois le Mont Lusitania et le Mont Ile de France masquent l'horizon. Peut-être du Mont Lusitania quelque brèche permettrait-elle la visibilité de ce bras de mer.

Entre le Mont Helvetia et le Mont Arctowski, au delà de l'Adventdal, s'étale, plan un relief un peu monotone, la Terre de Nordenskiöld qui sépare l'Advent Bay du Bell Sound.

A regret, nous quittons ce lieu qu'on atteindra rarement dans des conditions aussi favorables[1], et nous redescendons

[1] Pour ne pas encombrer inutilement les bagages superflu, j'avais malheureusement laissé à Longyear City, le pied de mon appareil photographique. Aussi, les vues lointaines autrement vigoureuses du Mont Temple Mountain, j'avais tant usé de plaques pour obtenir un tour d'horizon

sur le col où nous achevons nos provisions, avant de reprendre le chemin du retour, vers 6 heures du soir.

Dès les premiers pas, nous trouvons l'état de la neige aggravé. Nous nous encordons pour franchir la zone crevassée et bien nous en prend, car, une fois ou deux, l'un de mes compagnons s'enfouit brusquement à une profondeur suspecte. Après être sortis de la cuvette glaciaire sur sa rive droite, nous coupons directement par les champs de glace latéraux, les névés et les pierriers, visant le thalweg de la vallée un peu en aval de la moraine frontale. Marche pénible et cahotante, tantôt sur des blocs mal équilibrés, tantôt sur la glace ou la neige imbibées d'eau. De tous côtés celle-ci ruisselle. La fonte est si active que de gros ruisseaux se sont formés. Ils circulent souvent dans des lits de glace aux parois polies, mais faciles à franchir. Ils ne sauraient ici prendre les proportions de ces rivières, obstacles parfois désespérants, que l'on rencontre sur les immenses champs de glace du Nord de l'Ice Fiord. Peu à peu, le terrain s'humanise ; ce sont de vastes surfaces schisteuses, puis bourbeuses, où la végétation commence à se montrer. Voici le glacier dépassé. Nous dominons encore sa moraine formée d'un amas informe de boue noire et de cailloux englués. Puisque nous l'avons évitée, nous pensons être à bout de nos peines. Déjà la rivière paraît très rapprochée, lorsque, brusquement, nous buttons au canyon que j'ai figuré sur la carte Pl. III et qui est bien le plus singulier accident de Flower Valley. L'aspect en est rébarbatif au possible. Qu'on se représente, découpé comme à l'emporte-pièce dans des terres noires, un ravin de vingt à trente mètres de profondeur, aux flancs à pic, dans le fond duquel roule un torrent furieux, couleur chocolat. Quand je dis que les flancs sont à pic, il faut préciser. La muraille qui nous fait face n'est pas verticale, son profil est convexe ; à mi-hauteur elle surplombe en porte à faux le torrent qui en a affouillé la base. Ce talus ventru est formé d'un terrain boueux, suintant l'eau et sans consistance. Franchir un tel obstacle est d'une impossi-

complet. Grâce à l'obligeance de M. Arctowski, auquel j'adresse ici mes plus vifs remerciements, j'ai pu cependant compléter le panorama de ce sommet à l'exception d'un secteur d'environ 40° entre l'Est et le Sud-Est. Je me souviens toutefois que, dans ce secteur, les premiers plans avaient à peu près la même apparence que sur le cliché n° 1. Les clichés n°s 2, 4, 5, 6 et 7 du panorama Pl. II sont de M. H. Arctowski.

[illegible] absolue. Vers l'amont, la rive que nous occupons est faite d'une muraille de neige durcie, absolument verticale. Du regard, nous sondons, non sans inquiétude, cet étonnant couloir, blanc d'un côté, noir de l'autre. Comme il s'incurve, nous n'en voyons pas la naissance, mais il semble partout impraticable. Il débouche sur le thalweg par une grosse entaille dans le flanc, ici très abrupt, de la vallée, et nous sommes parvenus précisément à cet endroit. Tourner le canyon par le haut, ce serait remonter à peu près jusqu'au col des Aucelles. Nous cherchons une issue vers la gauche, c'est-à-dire vers la rivière en remontant la vallée de quelques pas, mais le talus qui nous en sépare est recouvert d'un glacier poli comme un miroir dont l'inclinaison devient telle que nous ne pouvons en voir le pied. (Carte Pl. III.) Force nous est de revenir au canyon. Le seul point vulnérable dans le flanc que nous dominons est en définitive l'endroit où nous sommes. La muraille de neige fait ici défaut et le terrain s'est éboulé. Une fois au fond du canyon, pourrions-nous peut-être nous en dégager en cheminant sur une petite lisière de neige qui longe le torrent ? Sans plus tergiverser, M. Mathey-Dupraz s'engage sur la pente écroulée et part en reconnaissance vers l'issue du couloir. Il nous fait bientôt signe de le suivre. Nous marchons sur ses traces, non sans quelques précautions, car le sol se dérobe et d'énormes masses de schistes et de blocs heureusement très englués dévalent avec nous et derrière nous. Nous voici sur le talus de neige, au pied duquel le torrent mugit avec un bruit d'enfer, dû principalement aux blocs qu'il roule avec lui. Il a plus d'un mètre de profondeur. Nous cheminons prudemment sur la bande neigeuse, taillant parfois quelques marches. Peu à peu, nous nous dégageons du canyon et brusquement apparaît un magnifique et puissant pont de neige sous lequel s'engouffre le ruisseau, au moment où il débouche dans le fond de la vallée. Nous ne tardons pas à l'atteindre et le franchissons, surpris de nous [illegible] aisément de ce mauvais pas. Les ponts de neige sont aux providences du spitzberg. Généralement solides, car [illegible] de neige à la tendance à se transformer très vite en glace, ils ont maintes fois rendu service aux explorateurs.

Les canyons, tels que celui que je viens de signaler, sont au Spitzberg une formation fréquente et très caractéristique. En [illegible] plusieurs dans les Colorado

Hills et déjà j'avais vu la neige former sur l'un de leurs flancs ce mur parfaitement vertical. Je m'explique cette structure de la façon suivante. Après l'hiver, le canyon est entièrement comblé de neige charriée par le vent. Au dégel, un ruisselet commence à couler sur le névé, s'y encaisse rapidement et s'enfonce jusqu'au terrain, laissant à droite et à gauche deux murailles à pic. Le soleil et les pluies d'été attaquent ces deux remparts dont l'un, mieux exposé, ou moins massif, disparaît, tandis que l'autre persiste et se transforme en glace dans la profondeur, devenant dès lors permanent. L'un des versants est donc protégé par un placage de glace. Quant à l'autre, il tend à devenir de plus en plus abrupt, parce que le ruisseau qui s'enfonce, ne pouvant plus attaquer le terrain protégé par le socle de glace, est rejeté vers l'autre flanc qu'il affouille et sape par la base. Les deux rives finissent ainsi par devenir verticales, l'une par le travail du cours d'eau, l'autre grâce à sa carapace de neige durcie.

Maintenant nous pataugeons en plein marécage. Des traces de rennes toutes fraîches traversent notre route, mais ces animaux échapperont à notre vue. Tout en cheminant, nous cherchons de l'eau potable ; la sécheresse de l'air nous a altérés et nous avons d'ailleurs le visage brûlé comme après une course de glacier dans les Alpes. Les moindres ruisselets sont boueux ; nous rencontrons pourtant une ou deux sources d'une eau limpide, mais douée d'un goût de mousse peu agréable.

Nous occupons toujours la rive droite du torrent et il faut passer sur l'autre pour réembarquer. Arrivés près des contreforts du Belvédère, nous nous décidons à franchir la rivière. Elle s'est énormément enflée et, au point où nous la jugeons guéable, elle roule encore furieusement plus de 60 centimètres d'eau. Avec quelques précautions et non sans un ou deux épisodes comiques, nous voici enfin sur l'autre rive et peu après à la côte où la pétrolette vient aussitôt nous prendre. Il est près de dix heures quand nous accostons le navire, où nous faisons honneur au dîner. Minuit nous surprend encore sur le pont, fumant un cigare, tout en regardant la jeunesse du bord danser par un gai et imperturbable soleil.

Si le lecteur a bien voulu suivre la relation qui précède, en s'aidant de la carte et des vues photographiques, il se sera familiarisé avec la topographie, d'ailleurs peu compliquée, de la

région décrite. Il nous reste à exposer sommairement les itinéraires de ceux qui nous y ont devancés.

Mes recherches bibliographiques ont pu être assez complètes pour que je crois pouvoir affirmer que la haute région du Mont Lusitania n'a été atteinte, ayant nous, qu'à trois reprises :

1. En 1894, par M. Victor-H. Gatty (première ascension du Mont Lusitania).

2. En 1896, par Sir Martin Conway (deuxième ascension du Mont Lusitania).

3. En 1902, par M. Albert Brun (première ascension du Mont Albert Brun).

La première ascension du Mont Lusitania par M. Victor-H. Gatty, en 1894[1].

En 1894, M. Victor-H. Gatty fit partie des passagers du *Lusitania*, le premier paquebot anglais qui convoya des touristes au Spitzberg[2]. Le 12 août, ce navire mouillait dans la Sassen Bay aux approches de l'ancrage de l'Est. Le lendemain, 13 août, M. Gatty, accompagné d'un autre touriste, débarquait au pied du Mont Marmier et gagnait les hauteurs en s'engageant dans le ravin du Belvédère. Le ruisseau qui le parcourt est invisible ; il coule dans un lit de glace souterrain, complètement recouvert d'éboulis, et n'apparaît à ciel ouvert qu'au pied du couloir, d'où il s'échappe par une grotte de glace.

Les deux excursionnistes atteignent le col des Aucelles, auquel ils assignent une altitude de 1900 pieds anglais (580 m.). De ce point, ils aperçoivent, dit M. Gatty, un fiord bleu de la côte orientale, juste visible au-dessous des nuages et dont les rives sont couvertes de neige[3]. Ils gravissent la Pointe des

[1] [illegible] *Alpine Journal*. Vol. XVII, page [illegible] deux vues.

[2] [illegible] à destination du Spitzberg, date de 1871 [illegible] Dès 1890, le capitaine Bade, [illegible] souvent parlé et qui se répétè- [illegible] 1908. Dans ces dix dernières années, [illegible] sont multipliés avec des itiné- [illegible]

[3] [illegible]

Aucelles, où ils déjeunent. Prenant ensuite l'arête qu'ils ont au Sud, ils gravissent successivement le Dôme Victor Gatty, le Dôme Ile de France et le Mont Lusitania que M. Gatty baptise du nom de son navire. Ils trouvent l'arête large, peu escarpée, formée tout d'abord de schistes noirs et plus haut de schistes jaunes. De temps en temps, de petites pentes de glace les obligent à tailler quelques pas. Le sommet du Mont Lusitania, qu'ils atteignent après quatre heures et demie de marche de la côte, et après une heure et demie du col des Aucelles, est une arête de roches fracturées, dégarnie de neige. Ils y notent une température de + 5°,5, à peine plus basse qu'au niveau de la mer, et y cueillent quatre espèces de mousses. Les brumes leur cachent la vue et ils n'ont d'échappées que sur les pentes qu'ils dominent à l'Est et à l'Ouest. Ils oublient d'élever un cairn et d'y laisser leurs cartes de visite. Ils redescendent par le même chemin, gravissent encore le Mont Marmier, et reprennent la direction du rivage par les pentes assez fortement inclinées du Nord-Est pour aboutir à Starvation Bluff.

Le jour précédent, M. Gatty avait fait seul une courte excursion sur Ptarmigan Hill et dans le Val Lusitania, jusqu'à la moraine du glacier de Conway. La petite esquisse cartographique qui accompagne son récit est fort satisfaisante, bien que la ligne des côtes y soit un peu simplifiée. Le Mont Marmier, notamment, y est bien en place. Les noms de *Viking Hill*, *Ptarmigan Hill* et *Lusitania Glen* (Val Lusitania) y sont transcrits pour la première fois.

La deuxième ascension du Mont Lusitania par Sir Martin Conway, en 1896 [1].

En 1896, au cours de sa longue et fructueuse expédition au Spitzberg, Conway et son collègue Garwood tentèrent l'ascension du Mont Lusitania en partant de leur camp de Waterfall, dans le Sassendal. Ils remontèrent Della Valley et le glacier s'étendant au Nord de Grit Ridge auquel j'ai donné le nom de Conway. Ils durent renoncer à leur tentative, parce qu'ils s'aper-

[1] Sir Martin Conway, *The first Crossing of Spitsbergen*, Chapitre XV, et Gaston Rabot, *L'alpinisme au Spitsberg*, page 65.

[illegible] sur lequel ils s'étaient engagés sans corde, était criblé de crevasses sous son épaisse couverture de neige.

Le 22 juillet, Conway, qui campait à Windy Point, quittait la rive à 11 heures du matin avec le Dr Grégory, géologue, pour reprendre cette ascension. Ils remontèrent Flower Valley à laquelle ils venaient de donner ce nom, en raison de la richesse relative de sa flore. Ils étaient partis sans armes et sans provisions et eurent à se repentir de cet oubli parce qu'ils rencontrèrent, à quelques milles de la côte, un renne qui leur eût fourni de la viande fraîche et parce que la course se prolongea plus qu'ils ne l'avaient prévu.

A une cinquantaine de mètres de la moraine frontale, ils observèrent une curieuse formation : un tronc de cône de trente-six mètres de base, occupé par une nappe d'eau de six mètres de profondeur, et formé entièrement de magnifiques cristaux de glace prismatique du bleu le plus pur. Primitivement, un monticule de neige a dû être entassé par le vent à l'abri de la moraine ; il s'est ensuite transformé en glace. Par la fusion de l'été, le sommet s'est creusé en cuvette peu à peu agrandie.

Ils traversèrent la rivière sur un pont de neige et s'engagèrent sur le glacier. Dès les premiers pas, écrit Conway, on constate que l'on n'est pas sur un glacier des Alpes. La surface est plus tendre et s'écrase plus facilement. Il y a partout plus d'eau et plus de neige. Celle-ci était d'ailleurs dans de bonnes conditions et avait évidemment gelé les jours précédents. Un fort cours d'eau partant du col même coulait sur tout le glacier, traversant même des crevasses comblées de neige. Comme ils arrivaient à Flower Pass, les nuages s'amassèrent au-dessus d'eux. Prévoyant que les instants de visibilité deviendraient de plus en plus rares, ils poursuivirent sans s'arrêter par l'arête arrondie et facile qui, de Flower Pass, s'élève vers l'Est, et parvinrent sans difficultés sur le Mont Lusitania. La première chose que fit Conway fut d'examiner le glacier sur lequel il avait retrouvé chemin quelque temps auparavant. La neige avait fondu et dit-il, « je contemplai l'endroit où nous avions erré avec une horreur rétrospective, car jamais je n'avais vu un morceau de glacier plus crevassé que celui-là. Il y avait, sur le sommet que nous venions d'atteindre, au moins pour deux heures de travail topographique, mais personne n'y eût tenu ce laps de temps par le froid et le vent furieux qui régnait, absorbant

toute la chaleur de notre corps et enlevant tout sentiment à nos doigts. En persistant, nous eussions gelé. Les minutes que nous passâmes là-haut furent, de toute façon, horribles. » Les nuages couvraient les montagnes qui disparaissaient les unes après les autres [1].

Ils redescendirent par une route plus directe, sur le glacier qu'ils parcoururent jusqu'à la moraine, malgré les crevasses cachées. Ils longèrent la rive droite, traversèrent la rivière et arrivèrent au camp, la course ayant été des plus fatigantes.

Conway ne dit rien du canyon, j'en conclus qu'il aura débouché des pentes supérieures entre la moraine et cet accident.

L'Ascension du Mont Albert Brun en 1902 [2].

M. le Dr Albert Brun, de Genève, se trouvait, en 1902, parmi les participants à la croisière du yacht *l'Oihonna*, commandé par le capitaine Bade. Le 16 août, en compagnie de quatre autres passagers, dont MM. Berson et Elias, de l'Observatoire de Berlin, il exécuta la course dont les étapes essentielles sont relevées ci-dessous. L'*Oihonna* était ancré probablement plus au large que le mouillage de l'Est. Ce détail a son importance, parce qu'il permet de comprendre que le sommet dont M. Brun fit l'ascension était visible du pont du navire, tandis que du mouillage de l'Ouest on ne saurait l'apercevoir. Le débarquement s'opéra au pied du Mont Marmier, dont les excursionnistes gravirent les contreforts pour atteindre le plateau s'étendant du Belvédère au canyon contre lequel ils vinrent bientôt buter. Pour tourner cet obstacle, ils redescendent jus-

[1] Dans les premières notes relatives à son expédition, Conway (*Alpine Journal*, Vol. XVIII, page 260) nomme le sommet atteint le 22 juillet *Flower Peak*, lequel, dit-il, « est apparemment la pointe sud du Mont Lusitania. » Un peu plus tard (*loc. cit.* page 354) il écrit : « Il est maintenant certain que le pic gravi depuis Flower Pass est bien le Mont Lusitania. » D'après le récit de Conway résumé ci-dessus, il me paraît en effet hors de doute que le sommet atteint ait été le point précédemment désigné sur la carte Pl. III et sur le panorama Pl. II sous ce nom.

[2] Albert Brun, *Au Spitzberg. — Un cairn sous le 78° 15' L. N.* in *Annuaire des Alpes, publication des sections romandes du Club alpin suisse*, 1903, page 265. Ce récit est résumé dans Jules Leclercq, *Une croisière au Spitzberg*, p. 15, Plon-Nourrit et Cie, Paris, 1904.

que dans la vallée où ils trouvent plus commode de marcher dans le lit caillouteux de la rivière presque à sec, plutôt que de patauger dans la boue des rives. De ce contretemps, M. Brun se console en observant un dyke d'hypérite qui lui paraît avoir joué un rôle dans la formation du canyon. « Enfin, voici la moraine, mais c'est la moraine du glacier polaire, c'est-à-dire un agréable mélange de boue molle et gluante, de cailloux flottant dans cette boue et de neige. C'est le boulderclay en formation, le tout plus ou moins gluant, plus ou moins incliné, plus ou moins croulant. L'on avise un joli caillou, un bloc à la surface de la boue; l'on met le pied dessus en confiance, il s'enfonce avec vous et la jambe se trouve engluée à fond. Malheur à celui qui n'a pas l'œil pour choisir son chemin, et qui n'a pas une couche de philosophie polaire le cuirassant contre tout ; le boulderclay le réduira bientôt à merci. »

Ils parviennent enfin sur le glacier, appuient à l'Ouest et s'élèvent par les longues pentes d'éboulis en partie couvertes de neige poudreuse qui les conduisent sur les gradins s'échelonnant entre le Corrie Down et le Mont Albert Brun. Finalement ils atteignent celui-ci. (Voy. Pl. I, fig. 2.)

Le sommet est un plateau de dalles de grès saupoudrées de neige fraîche, coupé à pic du côté du Sud. Des brumes masquent une partie de l'horizon. Ils construisent un petit cairn, dans lequel ils glissent une bouteille contenant leurs cartes de visite, un procès-verbal de l'ascension et quelques observations géologiques et météorologiques. Le vent, le froid, des nuages menaçants et chargés de neige les chassent de ce sommet. Ils redescendent par le glacier, s'encordent pour traverser les crevasses, et arrivent bientôt à l'extrémité de la langue. Mais comme c'est le cas généralement au Spitzberg, celle-ci ne se termine pas par une pente praticable, mais par une muraille à pic qu'ils réussissent à franchir à la taille, grâce à l'expérience de l'alpinisme que possède M. Brun. Ils retraversent ensuite le champ morainique, observent au passage le cône de glace signalé par Conway, et reprennent le thalweg jusqu'à Windy Point, d'où ils sont encore obligés de longer la rive pour atteindre Starvation Bluff, leur point de rendez-vous.

Ils rentrent sans autre incident que quelques difficultés par une mer [illegible] tourmentée.

Sur deux problèmes résolus dans la région du mont Lusitania.

Au moment de donner quelques éclaircissements sur l'essai cartographique accompagnant ces lignes et qui m'a valu un labeur peut-être disproportionné au résultat atteint, je dois tout d'abord rendre hommage à ceux dont les publications ou les renseignements m'ont été particulièrement précieux, voire indispensables, et qu'on trouvera cités au cours de ce chapitre. S'il m'arrive de signaler, ici ou là, quelque erreur rencontrée dans ces travaux, je le ferai avec toute l'indulgence qu'une telle critique doit comporter. Comme le dit quelque part Sir Martin Conway, quand l'explorateur au Spitzberg, après avoir pataugé des heures lourdement chargé, peiné sur une cime à prendre des levés et des photographies de ce qu'un ciel instable lui laisse entrevoir de l'horizon et bourré son carnet de notes, rentré chez lui, il constate avec dépit que ce travail, qu'il avait cru complet, offre des lacunes, qu'il lui manque précisément la photographie qui aurait révélé tel détail caractéristique et, qu'en fin de compte, il ne lui sera possible de donner le jour qu'à une œuvre où le premier venu pourra discerner quelque défaut. Partout la cartographie a procédé par approximations successives et, pour des régions comme le Spitzberg, dont la topographie ne peut être saisie qu'au vol, pour ainsi dire, on ne saurait exiger qu'elle fût rendue dès aujourd'hui avec la précision qu'on admire dans les cartes de nos pays.

M. Gerard De Geer, dans le *Guide de l'Excursion au Spitzberg du XIe Congrès géologique international* (Stockholm, 1910), annonce la publication prochaine d'une Carte orographique et bathymétrique de l'Ice Fiord au 1 : 100 000. Commencée en 1896, basée sur des levés au théodolite et à la planchette, sur des documents photogrammétriques et photographiques très nombreux, ce travail aura certainement une valeur et une importance de premier ordre. J'aurais donc hésité à publier l'essai ci-joint, si l'excellente *Carte géologique du Spitzberg central* de M. G. De Geer, au 1 : 200 000, accompagnant le guide mentionné ci-dessus, et qui est évidemment basée sur le même système d'observations et de recherches que la carte annoncée,

ne paraissait indiquer que c'est précisément dans la région du Mont Lusitania que l'auteur et ses collaborateurs pénétrèrent le moins profondément.

De plus, j'ai lieu de croire que ma carte rendra service en résolvant définitivement deux problèmes sur lesquels on a tant erré jusqu'ici que les questions qui se posaient à leur sujet semblaient s'embrouiller davantage à chaque nouvel essai cartographique ; je veux parler de la position du Mont Marmier et de celle du Mont Lusitania.

Le Mont Marmier. Dans la Planche XV de la relation du voyage de *la Manche* [1], le Mont Marmier est situé immédiatement à l'Ouest du Sassendal. Dans les cartes de Sir Martin Conway [2], ce nom est appliqué à la longue croupe qui, entre le Sassendal et le Val Lusitania, porte sur la carte ci-jointe, Pl. III, le nom de Viking Hill. Dans une esquisse de M. Charles Rabot [3], comme dans la carte géologique de M. De Geer, le Mont Marmier est indiqué immédiatement à l'Est d'une vallée sans nom qui ne peut être que Flower Valley ; mais comme le Val Lusitania n'est pas figuré, ni la rivière qui l'arrose, il peut sembler que ces deux derniers auteurs admettent aussi que les pentes orientales du Mont Marmier tombent directement dans le Sassendal.

Il y a cependant divergence très sensible entre l'interprétation topographique de M. Ch. Rabot, qui fit partie de l'expédition de *la Manche* en 1892, et celle de la relation officielle de ce voyage, la première étant plus exacte. Mais, en somme, toutes ces cartes peuvent laisser accroire que le Mont Marmier est situé entre le Sassendal et la première vallée qui, plus à l'Ouest, débouche dans le Sassen Bay.

Le premier document qui ait signalé nettement l'existence d'une autre vallée (le Val Lusitania), entre le Sassendal et Flower Valley et tout aussi importante que celle-ci, est l'esquisse de M. Victor H. Gatty, dans *l'Alpine Journal* (voir page 40) qui place le Mont Marmier entre Flower Valley et ce Val Lusitania. Le Sassendal, bien qu'il n'en ait pas indiqué le nom, a figuré également sur la nouvelle vallée, mais il appelle Mont Marmier,

[1] [illegible] *Jan Mayen et au Spitzberg*, en 1892. Le-[illegible]

[2] [illegible]

[3] [illegible] *Géographie de Paris*, 1894, 1er trimestre, page 56.

avons-nous dit, la longue croupe qui la sépare du Sassendal. Celle-ci est une montagne bien découpée dont la silhouette très régulière affecte la forme d'un toit allongé du Sud-Ouest au Nord-Est. Le faîte mesure au moins deux kilomètres de longueur et il est si bien horizontal et si continu, que l'on ne peut y discerner aucune brèche et aucun point culminant. Le flanc tourné vers le Sassendal présente, séparés par un contrefort descendant du milieu du faîte jusqu'à la plaine, deux larges cirques, pas assez profonds pour qu'on puisse les appeler des kares, mais qui en ont un peu l'allure. Cette montagne est séparée de la mer par la colline tabulaire de Ptarmigan Hill.

En résumé, le Mont Marmier est-il donc, comme l'admet Conway, cette cime allongée, ou, au contraire, est-il, comme l'a compris M. Gatty, la belle pyramide aiguë et d'une physionomie si typique qui domine directement la mer entre Flower Valley et le Val Lusitania ? Je penchais pour cette dernière alternative, parce que M. Ch. Rabot, dans le récit de son expédition à travers le Sassendal, s'exprime ainsi[1] : « Nous prenons le parti d'aller demander l'hospitalité à un pêcheur norvégien mouillé au pied du Pic Marmier. » Or, un navire ne saurait mouiller au pied de la première cime, sans se trouver presque à l'embouchure de la Sassen, région impraticable, même à de simples embarcations, à cause des alluvions de cette rivière.

M. Ch. Rabot ayant, en 1882, gravi et nommé le Mont Marmier, lui seul était à même de trancher ce différend. Je lui ai donc écrit, en lui communiquant deux vues du Mont Marmier présumé, c'est-à-dire celle qui figure sur le cliché 9, Pl. II, ainsi qu'une seconde du même sommet, prise par M. Gatty du mouillage de son navire, dans la Sassen Bay. La réponse de M. Rabot, à qui j'adresse de sincères remerciements, est des plus catégoriques. Le Mont Marmier est bien la cime que représentaient ces deux vues et il s'élève immédiatement à l'Est de Flower Valley, soit entre celle-ci et le Val Lusitania. Il y a donc lieu de rétablir et de maintenir définitivement à la longue croupe qui surgit entre le Val Lusitania et le Sassendal le nom de Viking Hill que lui a donné M. Gatty, en 1894.

Le Mont Lusitania. Sur la *Sketch Map of part of Spitsbergen* de Sir Martin Conway, le Mont Lusitania est indiqué avec exac-

[1] *Tour du Monde*, 1893, page 299.

titude au Sud-Est du glacier de Flower. L'échelle de cette carte, malheureusement avec le défaut d'individualité du sommet, rendra cependant difficile l'identification de celui-ci à l'explorateur qui en atteindrait les abords. Dans la seconde carte de cet auteur : *Sketch Map of the Mountains along the shores of Wijde Bay*[1], le nom de Mont Lusitania semble s'appliquer au contraire à une cime située à l'Ouest de Flower Pass. Et il en est ainsi de toutes les autres cartes. Quand le nom de Mont Lusitania n'y est pas omis, il est jeté au hasard au milieu d'un massif confus. Il est si bien impossible de discerner à quel point précis il s'applique, que bien des voyageurs ont fini par s'imaginer qu'il s'étendait à tout le massif qui règne à la tête de Flower Valley et du Val Lusitania. Il m'a semblé intéressant d'éclaircir ce problème. Sir Martin Conway, à qui je me suis tout d'abord adressé, m'écrit qu'il n'a jamais su d'une façon péremptoire ce qu'était ce sommet. J'ai donc recouru à M. Victor H. Gatty. Grâce à son extrême obligeance, à la correspondance, aux photographies, aux croquis que nous avons échangés et mutuellement discutés et qui nous ont amenés à une parfaite communauté de vues, j'ai la satisfaction de pouvoir fixer *en toute certitude* la position du Mont Lusitania sur la carte Pl. III, comme sur le panorama Pl. II. Je n'enregistrerai pas ce résultat sans exprimer toute ma gratitude à M. Gatty. La précision et l'abondance de ses renseignements m'ont certainement empêché d'ajouter une erreur de plus à celles que la fatalité semblait prendre plaisir à accumuler dans cette région.

La Carte de la région du Mont Lusitania.

Je me suis trouvé en présence d'une réelle difficulté, quand il s'est agi de fixer la position astronomique de la région figurée. La seule carte à grande échelle que j'aie pu consulter, et qui m'a rendu grand service pour l'Ice Fiord, est la *Carte géologique du Spitzberg central* de M. De Geer, au 1 : 200 000, déjà mentionnée. Mais dans la notice qui l'accompagne (*Guide géologique du VIIe Congrès géologique international*), l'auteur

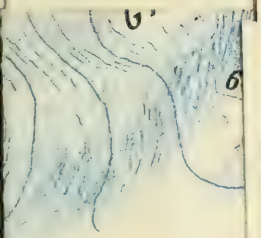

CART

MON

(

PA

D'ap

0 1

Altitudes en

Escar

16°30' Est de Greenwich
16°45'
17°00'
Ice Septiles
Ile Blanche
Cap Hakluyt
Terre du Nord-Est
Terre du Roi Charles
SPITZBERG OCCIDENTAL
Ile Charles Foreland
Ice Fiord
Stans Foreland
Cap Sud
SPITZBERG
Carte générale
1 : 6000000
ICE FIORD
SASSEN BAY
Temple Mountain
Havre de la Bjona
Cap Bjona
Temple Bay
Colorado Hills
Mt Triabase
Ancrage de l'Ouest
Ancrage de l'Est
Windy Point
Récifs
Starvation Bluff
Chute
Corrie
Corrie Down
Flower Valley
350
Belvedere
Ptarmigan Hill
260
Val Lusitania
SASSEN RIV
SASSEN DA
(Vallée de la Sassen)
Vallée de De Geer
Mt MARMIER
700
Cañon
280
550
Col des Aucelles
630
Pte des Aucelles
Viking Hill
700
Flower Gl.
Dôme Victor Gatty
820
Dôme Ile de France
910
Glacier Lusitania
Crête Lucien Roullet
Glacier du Conway
Grit Ridge
640
Delta Valley
Mt Albert Brun
905
Col
Mt Louis Olivier
880
815
950
MONT LUSITANIA
Flower Pass
Glacier Arotowski
Mt Arotowski
1000
Mt Helvetia
1000
78°20'
78°15'
CARTE DE LA RÉGION DU
MONT LUSITANIA
(SPITZBERG)
PAR AUG. DUBOIS
PROFESSEUR
D'après les cartes les plus récentes
et ses propres observations
en 1906 et 1910
Échelle 1 : 50000
0 1 2 3 4 5 Km
Altitudes en mètres. Equidistance des courbes 50 mètres
Escarpements et dykes de diabase (hyperite)
Mtre Borel & Cie cartographes
Neuchâtel, février 1911

explique que, par suite d'une inadvertance, la position astronomique est erronée, ce qui est d'ailleurs sans conséquence pour une carte géologique. Il est facile de reconnaître que le tracé des méridiens y est en effet reporté trop à l'Est.

La longitude de Gips Hook, d'après Dunér et Nordenskiöld, est de 16° 23′ 0″ Est de Greenwich [1]. D'autre part, d'après la carte géologique de De Geer, dont les coordonnées seraient rectifiées, le cap Bjona est à l'Ouest du 17° de longitude. Dans les deux cartes de Conway ces points sont, le premier (Gips Hook) plus à l'Ouest, le second (Cap Bjona) plus à l'Est, ce qui allonge la côte s'étendant de l'un à l'autre. Par contre-coup la côte sud de la Sassen Bay se trouve également dilatée dans le sens Est-Ouest sur ces deux cartes, par rapport à celle de De Geer. Je me suis, en fin de compte, basé sur cette dernière qui est la plus récente, mais en rectifiant la position des coordonnées d'après la longitude de Gips Hook.

J'hésitais à décrire la méthode cartographique appliquée à la construction de la carte Pl. III, vu l'aridité du sujet. Finalement, je me suis rendu compte que ces explications étaient indispensables. Elles s'adressent surtout à ceux qui, ayant l'occasion d'utiliser cette carte, tiendraient à se rendre compte du degré d'exactitude qu'elle comporte. En outre, peut-être rendront-elles service à quelque voyageur exposé à se trouver dans de pareilles circonstances.

Comme le récit qui précède l'a laissé entrevoir, je n'ai eu à ma disposition sur le terrain, à l'exception d'un appareil photographique de qualité moyenne et d'un baromètre anéroïde, aucun instrument capable de me fournir une observation d'angle, c'est-à-dire ni planchette, ni théodolite.

Le problème en présence duquel je me trouvais, était donc le suivant : *Lever la carte d'une région inconnue uniquement à l'aide de l'appareil photographique.* On sait que l'*échelle et l'orientation réservées*, il est résoluble dans un pays à relief suffisamment accentué, si l'observateur peut obtenir de plusieurs points élevés, que j'appellerai les *stations fondamentales*, des panoramas avec tour d'horizon complet. A vrai dire, la solution exige en chaque station une visibilité à peu près parfaite.

[1] *Kongliga Svenska Vetenskaps Akademiens Handlingar*, Bd. 6, n° 5, page 6. Ce point est en dehors du cadre de la carte Pl. III, mais il figurait sur les minutes manuscrites que le repérage avait obligé de dessiner plus étendues.

si la région levée, comme c'était le cas pour moi, confine à une autre déjà cartographiée d'une façon suffisante, le problème se simplifie beaucoup en ce sens qu'il est possible de réduire le nombre des stations fondamentales. Dans le cas particulier, j'ai pu me contenter de deux de ces dernières: le Mont Marmier et le Mont Louis Olivier. Les documents fondamentaux sur lesquels je me suis basé sont donc les deux panoramas des Planches I et II, à quoi il faut ajouter un grand nombre d'autres photographies non reproduites ici et les cartes existantes.

Voici donc comment j'ai procédé:

En prenant plusieurs tours d'horizon complets, avec mise au point sur l'infini, j'ai déterminé la valeur angulaire d'une distance horizontale mesurée sur un cliché. Je trouve ainsi, qu'avec mon appareil, un degré en azimut est représenté par une longueur de 2,293 millimètres sur un cliché, autrement dit que les 360° du tour d'horizon formeront, avec des épreuves sur papier raccourcies exactement, une bande de 825,5 millimètres. On ne vérifiera pas ce résultat sur les Planches I et II, parce que la photogravure les a réduites d'environ un neuvième.

Cela fait, j'ai mesuré sur les panoramas un certain nombre de bases repérables sur la rive nord de l'Ice Fiord, ainsi les distances Mont Medium-Ile Goose (cap ouest); Cap Thordsen-Gips Hook; Gips Hook-Cap Bjona; Gips Hook-moraine FO[3] (*Carte du glacier de Lilla Post* dans le *Guide de l'Excursion au Spitzberg du Congrès de 1910*), etc. A la loupe, tous ces points sont très nettement visibles sur mes clichés. Ces bases, mesurées en millimètres sur la photographie et divisées par 2,293, m'ont donné les angles sous lesquels elles sont vues du sommet du Mont Marmier et du sommet du Mont Louis Olivier. A titre d'exemple, je me bornerai à dire que du Mont Marmier la distance Gips Hook-Cap Bjona mesure 39°, du Mont Louis Olivier 39°20′.

J'ai ensuite dessiné à grande échelle, soit au 1:50 000, une esquisse de l'Ice Fiord, essentiellement d'après la carte géologique de G. De Geer, mais que j'ai comparée à toutes les cartes à ma disposition et aux coordonnées publiées par Dunér et Nordenskiöld. Puis, sur chacune des bases indiquées ci-dessus, j'ai construit un segment de cercle capable de l'angle déterminé. Autrement dit, groupant mes bases deux par deux, j'ai mis en application le problème bien connu par lequel les géomètres font sur la carte la position d'un écueil duquel on a visé trois

amers sur le rivage, l'écueil étant ici représenté, dans un cas par le Mont Marmier, dans l'autre par le Mont Louis Olivier. J'ai répété ces mesures et les ai combinées de toutes les manières possibles. La concordance des résultats qu'elles m'ont fournis me permet de croire à une situation très suffisamment exacte de ces deux sommets. Ceux-là, une fois en place, les autres se localisaient aisément, grâce aux angles fournis par les panoramas.

Dans le cas particulier, l'exactitude des résultats dépendait avant tout de la perfection du dessin des côtes de l'Ice Fiord. La construction de celles-ci à l'échelle du 1 : 50 000 a donc été faite avec le plus de soin possible. Je dois dire que ce fut là la partie la plus pénible de ce travail.

A titre de vérification, j'ai pu utiliser l'angle de hauteur du Mont Louis Olivier, mesuré au sextant du rivage près de Windy Point.

Je tiens à m'expliquer aussi sur l'emploi des courbes de niveau qui peut ici paraître présomptueux et illusoire puisqu'aucune mesure précise d'altitude ne saurait être invoquée à leur appui. Croyant, d'après les documents photographiques dont je disposais, à la possibilité de donner au relief de Flower Valley une interprétation quelque peu détaillée, j'ai dû admettre une échelle assez forte. Hachurer une surface pareille, que je ne pouvais d'autre part couvrir de cotes, eût été laisser le rendu du relief si flou et si incertain qu'il ne valait quasi pas la peine de le figurer. Après avoir discuté aussi complètement que possible les cotes que j'ai pu rassembler et qui m'ont servi de base, il m'a donc paru que l'emploi des courbes de niveau conduirait à une représentation du relief beaucoup plus vivante et beaucoup plus exacte, à la condition de ne pas descendre à une équidistance inférieure à 50 mètres. J'ai été secondé dans ce travail par M. Maurice Borel, cartographe, auquel une longue expérience a permis d'acquérir une grande habileté à interpréter la vue panoramique prise par la photographie et à en exprimer les données orographiques. Je m'empresse d'ajouter que si, pour Flower Valley et les sommets de son entourage, le rendu topographique peut prétendre à une certaine exactitude, celle-ci est sensiblement plus aléatoire, pour une partie des flancs de la vallée de De Geer et le haut Val Lusitania, car je n'ai pas eu à ma disposition tous les documents qu'il aurait fallu et je n'ai

guère pu donner de ces régions que leur reproduction agrandie d'après les cartes existantes.

J'ai repris les noms de Ptarmigan Hill, Viking Hill et Val Lusitania créés par M. Victor-H. Gatty et qui méritent d'être maintenus. Celui de Reindeer Valley que M. Gatty donnait à Flower Valley me paraît au contraire devoir être abandonné, ce dernier étant aujourd'hui très généralement usité et le premier pouvant prêter à confusion puisqu'il s'applique à d'autres vallées du Spitzberg.

Quant aux altitudes, j'ai peu de choses à en dire. M. De Geer donne au Mont Marmier 670 mètres, M. Ch. Rabot 750 mètres, M. Gatty 720 mètres. Une mesure prise avec un anéroïde de Naudet m'a donné 700 mètres. La moyenne de ces valeurs est 710 mètres que j'arrondis à 700, étant donnée l'incertitude qui règne sur chacune d'elles.

Les cotes du Mont Lusitania et de Flower Pass sont empruntées à Sir Martin Conway. Celle du Mont Albert Brun est tirée de la relation de M. Brun. Elle a été déterminée au baromètre par M. Berson de l'Observatoire de Berlin (Lettre particulière de M. Brun). Celle du Mont Arctowski, du Mont Helvetia, du Dôme Victor Gatty, du Dôme Ile de France, sont déduites approximativement de la discussion des apparences photographiques. Quant à celle du Mont Louis Olivier, qui avait une importance spéciale, puisque c'est de ce point qu'est pris le panorama Pl. II, elle résulte d'une observation barométrique et de la comparaison avec les points cotés les plus voisins. J'ai tout lieu d'espérer que, dans la région centrale de la carte surtout, aucune des formes dénivelées n'est erronée à beaucoup plus du 1/10 pour cent de sa valeur. C'est là sans doute une approximation assez grossière, mais qu'il est impossible de dépasser, lorsque les altitudes sont déterminées par des observations barométriques isolées. Elle est d'ailleurs suffisante.

La région du Havre de la Bjona a été dessinée d'après la petite carte au 1 : 25 000 de M. Sten De Geer (1908), Pl. 8 du *Guide de l'excursion géologique au Spitzberg*.

Aperçu géologique.

Si je ne pouvais m'en tenir qu'à ce que nous avons vu ou constaté nous-mêmes, cette notice serait fort réduite. Je la complète par les renseignements que me fournissent essentiellement *la Carte géologique du Spitzberg central* de M. De Geer au 1 : 200 000 et les *Beiträge zur Geologie der Bären-Insel, Spitzbergens und des Königs-Karl-Land de A.-G. Nathorst*, avec 97 figures et deux cartes. Upsal, 1910 [1].

Deux faits fondamentaux dominent la tectonique du Spitzberg occidental :

1. L'absence de plissements dans les terrains post-siluriens, laquelle imprime au pays, y compris les grandes îles de l'Est, l'allure d'un plateau.

Les roches qui forment le socle de l'archipel, soit l'Archéen et le Silurien, seules ont été affectées par d'énergiques dislocations et apparaissent tout le long de la côte atlantique redressées ou plissées. Mais, partout ailleurs, à quelques minimes exceptions près, en dehors de cette zone côtière, les couches affectent une direction horizontale ou faiblement inclinée.

A partir du Dévonien, elles se succèdent en stratification concordante et comprennent des étages appartenant à toutes les formations. Le Spitzberg occidental recèle ainsi une série stratigraphique presque complète avec le Silurien, le Dévonien, le Carbonifère, le Permien, le Trias, le Jurassique et le Tertiaire. Cette série ne comporte que deux lacunes, l'une entre le Trias et le Malm, impliquant la non présence du Lias, du Dogger, voire de l'Oxfordien, l'autre entre le Malm et le Tertiaire, entraînant l'absence totale du Crétacique, à l'exception peut-être de quelques niveaux du Crétacique inférieur. Les époques de sédimentation ont donc alterné avec des périodes d'émersion durant lesquelles l'érosion a plus ou moins dénudé les assises sur lesquelles se sont déposées plus tard de nouvelles couches.

2. L'existence d'immenses lignes de fracture qui, sous forme de failles verticales, courent au travers du pays à peu près du Nord au Sud, parallèlement à la côte occidentale. La plus im-

[1] Dans le *Bulletin de l'Institut géologique d'Upsal*, Volume X.

portante s'étend de la Red Bay au Cap Sud ; une seconde occupe l'emplacement de la Wijde Bay et se prolonge jusqu'à l'Ice Fiord, peut-être encore plus au Sud. Elles divisent le pays en voussoirs, affectant la forme de bandes parallèles, et qui ont joué, les uns par rapport aux autres, avec une telle ampleur, que leurs dénivellations se marquent par des rejets atteignant 1500 mètres. La première faille isole, sur toute la zone ouest du Spitzberg, un horst (massif surélevé) de terrain silurien remplacé seulement dans le Nord, entre Cross Bay et Red Bay, par un massif archéen.

A l'Est de cette faille, se trouve une fosse dévonienne, limitée à l'Est par la ligne de fracture de la Wijde Bay qui correspond à l'apparition, du côté de l'Est, d'un second horst archéen. Le Spitzberg, au Nord de l'Ice Fiord, se compose ainsi essentiellement d'une fosse d'effondrement dévonienne de 65 à 70 kilomètres de largeur, comprise entre deux horst de terrains prédévoniens. Selon M. De Geer, cette structure se prolongerait dans le Spitzberg méridional, mais M. A.-G. Nathorst le met en doute [1].

Au contact de la grande ligne de dislocation qui chemine de la Red Bay au Cap Sud, les couches de la fosse dévonienne, partout ailleurs horizontales, se montrent plissées et redressées parfois jusqu'à la verticale. Ces replis marginaux, tout en s'atténuant, se répercutent plus à l'Est jusqu'à une assez forte distance de la faille. On peut les attribuer à une pression tangentielle qui aurait agi de l'Ouest. Il est possible aussi qu'ils aient eu pour cause unique le retroussement que les couches en contre-bas ont subi au contact du horst surélevé.

Dans tout le bassin de l'Ice Fiord, il n'existe donc de couches plissées que vers la bouche même de ce bras de mer, à l'Ouest de Green Harbour et du North Fiord ; partout ailleurs, et notamment sur les côtes de la Sassen Bay, les terrains forment un vaste plateau à strates horizontales et d'âge postérieur au Dévonien. Toutes les vallées qui y sont creusées sont donc des vallées d'érosion ; aucune n'a pu être amorcée par un plissement synclinal. L'horizontalité des couches est ce qui frappe

[1] Voyez pour cette discussion : Gerard de Geer, *Some leading lines of dislocation in Spitzbergen*, in *Geologiska Föreningens i Stockholm Forhandlingar*, avril 1909, et A. G. Nathorst, loc. cit., page 316.

en premier lieu l'observateur dans cette vaste contrée et leur parallélisme impeccable, aussi loin que le regard peut porter, est pour beaucoup dans la sérénité et la grandeur du paysage. Dans les vallées latérales, il est cependant facile de vérifier que l'horizontalité n'est pas rigoureuse et dans Flower Valley, par exemple, les couches plongent du Nord vers le Sud avec une inclinaison de 4° à 5°. D'autre part, il est peu de régions plus disloquées que celle de l'Ice Fiord que les géologues suédois ont surnommé la « Vallée des failles ». Ces fractures paraissent normales à la stratification, et les massifs qu'elles limitent ont joué dans le sens vertical, s'effondrant plus ou moins profondément, sans que leur horizontalité en soit très affectée, mais en laissant de ce fait affleurer, à des niveaux très divers, des terrains de même âge. Dans une contrée pareille, on peut admettre à priori que les dislocations ont amorcé les vallées, tout au moins celles d'âge reculé et qui se reconnaissent au niveau très abaissé de leur thalweg dominant la mer de quelques mètres seulement. Il en est bien ainsi de Flower Valley, dans laquelle court une faille Nord-Sud mettant en regard sur ses deux flancs des terrains d'âges différents. C'est ici la lèvre ouest qui s'est affaissée, amenant au niveau de la mer les couches triasiques, tandis qu'à l'Est affleure, à la même altitude, l'étage carbonifère. Au contact même de la faille, il y a eu de nouveau retroussement de la lèvre abaissée ; le long de cet accident, parallèlement au thalweg, les couches ont, sur une faible largeur, une inclinaison de 30° vers l'Ouest. Toutes les assises du Corrie Down, visibles dans les coteaux de l'Est, du Sud et de l'Ouest, appartiennent donc de bas en haut au Trias. Une courte promenade au pied de ces pentes suffit pour que l'on puisse recueillir quelques fossiles caractéristiques de l'étage, surtout d'innombrables fragments de schistes couverts de *Daonella Lindströmi* E. v. Mojs. (*Halobia Lommeli*) et, avec un peu de chance, quelques *Ceratites*.

Sur le plateau même du Corrie Down apparaît alors le Jurassique, dont sont également formés le Mont Albert Brun et le Mont Louis Olivier, d'après M. De Geer.

Sur le flanc est de la vallée, les gradins inférieurs sont d'âge carbonifère. Au-dessus de la terrasse qui court au niveau du Belvédère affleurent des assises permiennes, puis le Trias réapparaît avant même qu'en s'élevant sur ce flanc on atteigne

la nappe de diabase. Toute la pyramide terminale du Mont Marmier est donc aussi triasique.

Sur la carte de M. De Geer, la région qui s'étend au Sud du Mont Marmier est laissée en blanc. Sa structure géologique est donc encore inconnue. Il m'est possible d'en signaler un trait. Au Col des Aucelles, comme il a été dit plus haut, nous avons récolté à fleur du sol une quantité considérable d'Aucelles, à l'exclusion de toute autre espèce, malgré d'actives recherches. D'une manière générale, les Aucelles sont des mollusques de type boréal caractérisant une formation très étendue: le *Volgien* des géologues russes, représentant le Portlandien soit le sommet du Jurassique supérieur en Russie et en Sibérie. Des formations à Aucelles ont été reconnues dans toutes les régions de la zone arctique, jusqu'au Canada, à l'Alaska et aux Iles Aléoutiennes.

En comparant les Aucelles recueillies sur le col de ce nom, et dont plusieurs sont en bon état, aux figures du mémoire de G. Lindström : *Les Formations jurassiques et triasiques au Spitzberg*[1], j'avais attribué ces fossiles à l'espèce *Aucella mosquensis* v. Buch : mais, comme le fait remarquer M. A.-E. Nathorst, les déterminations de Lindström, datant de 1865, exigent impérieusement une revision et un complément, d'importants matériaux ayant été recueillis depuis cette époque. Le professeur Pompeckj, de Goettingue, s'est chargé de ce travail, mais son étude n'est pas encore publiée et les niveaux auxquels se rattachent les dépôts jurassiques du Spitzberg restent encore incertains.

D'après M. A.-E. Nathorst, voici quelles sont les formations appartenant au Jurassique du Spitzberg :

[1] Kongliga Svenska Vetenskaps-Akademiens *Handlingar*, Bd. 6, n° 6, 1865.

3. *Couches à dentales.*

(Grès schisteux, en plaques minces avec intercalations de calcaires et d'argiles ferrugineuses.)

Probablement plusieurs horizons fossilifères. Age indéterminé.

2. *Bancs de grès.*

(Principalement grès clairs avec intercalations de charbon, de schistes sableux, d'argiles ferrugineuses et de schistes noirs effrités.)

c. Formation d'eau douce à *Lioplax polaris*, Lundg.

b. Couches à *Elatides.*

a. Couches à *Ginkgo.*

1. *Couches à Aucelles.*

(Principalement schistes foncés ou noirs, avec nodules et couches minces de calcaire et d'argile ferrugineuse.)

c. Schistes noirs (sans fossiles ?) avec nodules sphériques.

b. Schistes gris foncé, mous, avec argile ferrugineuse, contenant *Aucella* et d'autres mollusques.

a. Schistes noirs avec *Amaltheus*, *Aucella*, *Acanthoteuthis*, etc. Comprend probablement plusieurs horizons[1].

Il resterait donc à déterminer leur âge. D'après une lettre que le professeur Pompeckj adressait à M. A.-E. Nathorst en 1903, la série ci-dessus débuterait par l'*Oxfordien moyen* et *supérieur* et s'étendrait jusqu'au *Kimeridgien* et à l'*étage volgien* (Portlandien), voire au delà, car l'*Aucella Keyserlingi*, que Pompeckj croyait y avoir reconnue, appartient au *Crétacique inférieur.*

Mais, dans une publication toute récente de M. A.-G. Nat

[1] Selon la pratique des géologues, ce tableau est dressé de façon à schématiser la superposition des couches. Les plus anciennes sont en bas, les plus récentes en haut.

horst, datant de novembre 1910, intitulée : *Une communication préliminaire du professeur J.-F. Pompeckj, sur l'âge des dépôts jurassiques du Spitzberg*[1], les conclusions de M. Pompeckj se modifient sensiblement. Tout d'abord, l'espèce prise pour *Aucella Keyserlingi*, Trausch. est probablement *Aucella cf. terebratuloides* Lah., qui se rencontre à la fois dans le Portlandien et dans le Crétacique inférieur (Néocomien). L'existence de ce dernier étage au Spitzberg n'est donc pas indubitablement démontrée par sa présence. Les travaux des paléontologistes russes Paulows et Sokolows conduisent aussi à quelques modifications dans les conclusions qui précèdent. Je me borne à les résumer en disant que le Jurassique du Spitzberg débute, non pas avec l'étage oxfordien, mais avec le Séquanien-Kimeridgien seulement. Le Dogger et le Lias y feraient donc totalement défaut.

Les couches 1 *c*, 2 *a*. 2 *b*. 2 *c* du tableau ci-dessus seraient portlandiennes ou même plus jeunes. Les couches 3 sont celles qui se prêtent le plus difficilement à une détermination de leur âge ; elles forment sans doute le passage du Portlandien au Crétacique inférieur.

Je ne puis entrer ici dans un exposé plus approfondi d'un sujet aussi spécial, et je conclus en constatant que des études et des observations plus complètes sont encore indispensables, pour qu'il devienne possible d'attribuer sûrement les couches énumérées à tel ou tel étage. La présence du Crétacique inférieur dans le Spitzberg occidental, n'est encore rien moins que prouvée, bien qu'elle apparaisse comme une probabilité, puisqu'elle a été constatée dans la Terre du Roi Charles (au Sud de la Terre du Nord Est). Pour le moment, on doit considérer comme hasardée l'affirmation du Dr Félix Wahnschaffe, d'après laquelle l'excursion géologique du Congrès international de 1910 aurait constaté, dans le voisinage des mines de l'Advent Bay, la présence « indubitable » de cet étage[2].

Quant à l'espèce que j'ai recueillie moi-même au col des

[1] *Geologiska föreningens i Stockholm Förhandlingar*. J'adresse à M. Nathorst, qui a eu l'obligeance de me procurer ce mémoire, ainsi que ses *Beiträge zur Geol. der Bären-Insel, Spitzbergens etc.*, mes remerciements très sincères.

[2] Wahnschaffe, *Die Exkursion des XI. Internationalen Geologenkongresses nach Spitzbergen*. *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*. 1910, n° IV, page 430.

Aucelles, sa détermination spécifique définitive se trouve ainsi subordonnée à l'apparition du mémoire du professeur Pompeckj, mais elle ne saurait indiquer en ce point d'autre terrain que le Jurassique supérieur ou peut-être la base du Crétacique inférieur. Or, quel que soit celui de ces étages qu'elle accusera, il ne peut se trouver en contact avec les couches inférieures du Trias du Mont Marmier qu'à la faveur d'une faille, dirigée Est-Ouest et qui viendrait couper perpendiculairement celle qui court dans le fond de la vallée. Il ne serait pas impossible que cette fracture fût marquée par l'emplacement du grand canyon dont l'origine serait ainsi expliquée, en même temps que celle des diabases qui y apparaissent. Quoi qu'il en soit, c'est la lèvre sud de cette faille qui s'est affaissée. Mais alors tout le massif montagneux du Sud, du Dôme Victor Gatty au Mont Lusitania, dont les assises restent horizontales et concordantes, et qui s'élève encore jusqu'à 950 mètres, n'appartient probablement pas, dans toute son épaisseur, au Jurassique supérieur (avec ou sans Crétacique) et doit comporter une couverture tertiaire. Il me paraît encore probable que la faille longitudinale de Flower Valley se prolonge jusqu'à Flower Pass, lequel serait ainsi flanqué à l'Est du Mont Lusitania tertiaire, à l'Ouest des Monts Louis Olivier et Albert Brun jurassiques. Le sommet du Mont Louis Olivier est entièrement formé d'un grès jaune d'ocre, à grain grossier, âpre et débité en plaquettes si bien litées qu'elles formeraient un matériel excellent pour une maçonnerie à sec.

Les Diabases.

Une des particularités géologiques les plus curieuses du Spitzberg est l'intrusion, dans les assises sédimentaires, de roches éruptives appartenant aux diabases. Elles apparaissent injectées au travers des couches, en filons qui projettent des apophyses ou s'élargissent en laccolithes, ou bien en nappes épanchées en concordance avec la stratification et souvent d'une remarquable régularité, ou encore sous l'aspect de calotte coiffant les sommets tabulaires, enfin sous celui de roches moutonnées, d'îlots isolés ou de caps au niveau de l'eau. On les observe dans tous les étages, à l'exclusion du Tertiaire. Leur

émission est donc postérieure au Jurassique. Elles ont surgi de la profondeur par les fentes nombreuses au point de croisement des failles et se sont insinuées entre les plans de stratification, aux niveaux de moindre résistance. L'uniformité de leur composition minéralogique et chimique parle en faveur de la simultanéité des éruptions.

Les diabases du Spitzberg, dont Robert, le géologue de l'expédition de *la Recherche*, avait fait sa ***Sélagite*** et A.-E. Nordenskiöld son *Hyperite*, se présentent à la cassure sous l'aspect d'une roche noir-grisâtre, faiblement verdâtre, à grain moyen, dans laquelle les cristaux de plagioclase se détachent sur un fond noir de pyroxène et de magnétite. La présence de ce dernier minerai explique la forte aimantation qu'elles possèdent. En s'altérant à l'air, la roche acquiert une couleur rouille. Elle se divise en blocs anguleux et finalement en une poussière rousse. Les dykes et les affleurements des filons-couches, en se désagrégeant, prennent un aspect columnaire et ruiniforme parfois très pittoresque. Les diabases sont surtout disséminées sur les rives de l'Hinlopen Strait et du Stor Fiord[1], mais elles apparaissent aussi dans l'Ice Fiord, Flower Valley, et d'ailleurs la plus grande partie de la région figurée par notre carte, en sont abondamment pourvues. Le Mont Triabase en présente trois niveaux. Plus à l'Est, la carte (Pl. III) indique une vaste nappe qui se bifurque et dessine, dans les pentes du Corrie Down, des escarpements difficiles à franchir. Mais la carte ne figure que les affleurements qui ont une répercussion sensible dans la topographie. En réalité, ils sont bien plus nombreux. Ainsi, vers l'angle Nord-Est du Corrie Down, au-dessus de Windy Point, il m'a semblé reconnaître trois niveaux de cette roche. Le cliché 2 du panorama Pl. I permet de les discerner. Il se peut toutefois que l'un des gradins soit dû à l'affleurement d'une autre roche, également résistante. En tout cas, l'une des nappes, avec quelques dislocations, semble-t-il, se prolonge sur tout le flanc ouest de Flower Valley. La diabase apparaît également dans le grand canyon, ainsi que dans le voisinage de la Pointe des Aucelles, etc. La rivière est encom-

[1] Hanna Hamberg, *Les Diabases du Spitzberg oriental* in *Missions scientifiques pour l'étude [illegible] au Spitzberg* (Mission russe). Tome II, IXe section, [illegible] bibliographiques.

brée de blocs de cette roche que le frottement a débarrassés de leur patine roussâtre et arrondis de telle sorte qu'on a peine à croire qu'avec leur couleur noire et leur reflet brillant, ils puissent provenir des escarpements anguleux et d'une belle teinte brune qui dominent.

La Glaciation.

La glaciologie étant née de l'étude de l'erratique alpin, le premier sentiment de l'observateur, dans les régions arctiques, est de supputer entre leur glaciation et celle des Alpes, les analogies ou les divergences qui peuvent le frapper. Au premier abord, celles-là semblent l'emporter énormément sur celles-ci. Il y a donc un certain intérêt à noter les défauts de concordance qui peuvent se révéler. Parmi ceux-ci, il en est un sur lequel il me semble qu'on a peu insisté jusqu'ici, je veux parler des causes même de la glaciation, qui sont au Spitzberg tout autres que celles qui valurent à l'Europe centrale, au cours des temps quaternaires, les quatre grandes périodes glaciaires reconnues par Penck et Brückner [1].

Pour qu'une glaciation envahisse un territoire donné, il faut que la limite des neiges persistantes s'y déprime à une altitude inférieure à celle des massifs les plus élevés. Cette dépression peut être provoquée : 1° *par l'aggravation de la quantité d'eau tombant annuellement* ; 2° *par un déficit de la température moyenne*. Or ces facteurs peuvent énormément varier l'un par rapport à l'autre, et l'un d'eux suffire presque à l'exclusion de l'autre.

De l'étude de la flore interglaciaire Riss-Würm, on a pu inférer qu'à cette époque il régnait, dans l'Europe centrale, un climat *steppique*, plus sec, avec insolation plus intense, des sautes de température plus brutales, des étés plus chauds, des hivers plus froids, c'est-à-dire présentant les caractères du climat continental. Les glaciers des Alpes, s'ils n'avaient pas alors totalement disparu, devaient s'être réduits à un volume inférieur à celui qu'ils possèdent aujourd'hui. A cette période dite

[1] A. Penck et Ed. Brückner, *Die Alpen im Eiszeitalter*, in-8°, Tauschnitz, Leipzig, 1909.

pique, en a succédé insensiblement une autre plus humide. Sans que la température moyenne s'altérât, les précipitations augmentèrent; la courbe thermique diurne ou annuelle présenta, entre les maxima et les minima, des écarts atténués. Le climat maritime se substituait au climat continental. Mais les glaciers sont avant tout des enregistreurs hygrométriques d'une grande sensibilité. DuPasquier les a définis d'un mot fort exact et précis, si on l'entend, comme cela doit être d'ailleurs, avec son sens mathématique : « Les glaciers sont des *intégrateurs* de l'humidité atmosphérique. »

Le processus des glaciations, dans l'Europe centrale, se résume donc en ceci : pour des causes qui nous sont encore inconnues, le climat y a oscillé, durant les temps quaternaires, lentement et graduellement, entre le régime maritime et le régime continental. Au premier, ont correspondu les glaciations, au second, les périodes interglaciaires. Ce n'est donc pas ici l'abaissement de la température qu'il faut invoquer pour expliquer les époques d'extension, mais bien l'aggravation du régime pluviométrique. Il est même probable que la température a dû se relever au début d'une glaciation, puisque l'augmentation des pluies et des chutes de neige implique une recrudescence des vents du Sud-Ouest.

Sans doute, en pleine période, le climat de la région alpine s'est trouvé détérioré, grâce au voisinage des glaces, cette altération étant avant tout l'effet et non la cause du phénomène.

Et, actuellement, la quantité d'eau tombant annuellement s'accroissait de 50 pour cent, d'une manière permanente, une nouvelle glaciation envahirait les Alpes. Une longue suite d'années aussi pluvieuses que 1910, par exemple, y suffirait probablement.

Aujourd'hui, dans l'Oberland bernois, par exemple, la chute d'eau annuelle dépasse 2 mètres et elle ne suffit plus à provoquer l'extension glaciaire [1]. Or, au Spitzberg, qui est en pleine glaciation, la chute d'eau annuelle est au moins douze fois plus faible. C'est donc ici la seconde cause qui l'emporte, soit le défaut énorme de la température dû à la haute latitude.

Il importe cependant d'insister sur ce fait que c'est dans la

[1] *Voir Instructions pluviométriques de la Suisse*. Tome V, page 164. Carte pluviométrique.

portion de la zone arctique la plus clémente que se forment les glaciers. Heim a déjà fait cette remarque [1] que, sur les deux tiers de la périphérie de la calotte arctique, les glaciers font défaut, non pas que le froid n'y soit assez rigoureux, au contraire, mais à cause de l'insuffisance des neiges. Le seul tiers riche en glaciers est celui qui est baigné par les dernières eaux du Gulf Stream, c'est-à-dire précisément celui qu'occupent le Spitzberg et le Groenland. Ce courant océanique, en maintenant aux couches d'air qui l'accompagnent un reste de chaleur, empêche une condensation prématurée et leur permet de charrier jusqu'à ces hautes régions les vapeurs qui alimenteront leurs glaciers.

Il y a donc une différence bien nette entre les causes de la glaciation arctique et celles qui ont valu à nos contrées les quatre glaciations de Günz, de Mindel, de Riss et de Würm.

Les divergences que l'on constate entre les glaciers alpins et ceux de la zone arctique dérivent-elles de cette différence primordiale ? Sans doute, en partie. C'est le cas, par exemple, de la vitesse d'écoulement bien plus faible des seconds et de leur pouvoir d'érosion de ce fait sensiblement diminué.

On sait que les glacialistes distinguent essentiellement quatre types de glaciers : l'*inlandsis*, le *glacier scandinave*, le *glacier alpin* et le *glacier pyrénéen*.

L'*inlandsis*, représenté dans toute sa colossale ampleur par le glacier du Groenland, consiste en une vaste et épaisse carapace de glace ininterrompue, percée de quelques rares nunataks, masquant entièrement la structure topographique du terrain qu'elle recouvre et s'écoulant, sur toute sa périphérie, en langues multiples aboutissant le plus souvent à la mer par une falaise d'où le vêlage détache de gigantesques icebergs. Sa surface convexe affecte la forme d'une coupole tout entière au dessus de la limite des neiges persistantes. La région de plus forte altitude est donc centrale. Cette définition est essentiellement celle de Penck [2].

Le glacier scandinave ne diffère du précédent que d'une façon quantitative. Il se compose d'une carapace de glace également convexe, noyant une région de partage des eaux et donnant

[1] *Gletscherkunde*, page 485.

[2] *Morphologie der Erdoberfläche*. 1892, pages 385-392

aussi naissance à des langues rayonnant de divers côtés et s'écoulant dans les dépressions de la périphérie jusqu'à des niveaux plus ou moins déprimés.

Le glacier alpin possède au contraire un bassin d'alimentation concave, enfermé dans un cirque rocheux, limité par des arêtes élevées ; il ne s'écoule généralement que par un très petit nombre de langues, normalement par une seule.

Le glacier pyrénéen est essentiellement un glacier suspendu.

Ces quatre types de glaciers paraissent représentés au Spitzberg, toutefois les définitions qui précèdent ne sont pas encore arrêtées avec toute la précision désirable et font comprendre qu'on ait tour à tour nié ou affirmé la présence d'un ou de plusieurs inlandsis véritables dans le Spitzberg occidental.

Ainsi, d'après M. Helge Backlund [1], l'inlandsis se distingue des glaciers, non seulement sous le rapport de la quantité, mais aussi sous celui de la qualité. D'après ses observations, faites au cours de la traversée du Spitzberg, de la Klaas Billen Bay au Stor Fiord, par le glacier de Nordenskiöld, le Mont Svanberg et le glacier de Negri, l'inlandsis de cette région présente trois zones distinctes :

1° Une zone centrale unique, caractérisée par une neige farineuse dont les couches sont séparées les unes des autres par de minces écorces de glace dues à l'action de la chaleur solaire. Les crevasses et le névé typique font défaut, de même que les moraines superficielles.

2° Une zone de névé typique double, c'est-à-dire flanquant à l'Est et à l'Ouest, à plus basse altitude, la zone centrale. Sa limite supérieure est assez nettement déterminée par la première crevasse. Sa limite inférieure est variable suivant les conditions climatiques annuelles. Les crevasses s'y succèdent à intervalles réguliers et sont le plus souvent rigoureusement parallèles. Les moraines de surface apparaissent dans la région inférieure, mais leurs traînées s'enfoncent bientôt dans la masse du glacier.

3° Une zone double aussi, offrant tous les caractères des glaciers en général, mais avec une inclinaison plus faible que celle qui s'observe dans les pays de climat tempéré.

[1] *Observations dans le Spitzberg central* in *Missions scientifiques pour la Mesure d'un arc de méridien au Spitzberg* (Mission russe). Tome II, IXe section, B. 2.

Si l'on admet avec M. H. Backlund que ce sont bien là les caractères distinctifs de l'inlandsis, il est alors certain que celui-ci règne sur une grande partie du Spitzberg occidental, en tout cas dans le Nouveau Friesland et sans doute aussi dans le Sud, entre le Horn Sound et le Stor Fiord.

Mais, si l'on se base sur la définition de Penck, en mettant en quelque sorte l'accent sur cette condition que l'inlandsis doit masquer toute la topographie sous-jacente, on est conduit au contraire à conclure que, dans le Spitzberg occidental, l'inlandsis véritable fait défaut. Il existe typique et répondant aussi bien à l'une qu'à l'autre des définitions, dans la Terre du Nord-Est, mais ailleurs, partout où le pays a pu être exploré, la topographie du sous-sol se révèle au travers de la carapace de glace. Ainsi, dans la région du Nord-Ouest, relevée par Isachsen, et qui passait auparavant pour être enfouie sous l'inlandsis, la magnifique carte du Prince de Monaco[1] fait aujourd'hui ressortir combien peu la glaciation noie le réseau des chaînes. Tous les glaciers s'y individualisent suffisamment pour qu'il soit possible de reconnaître sans hésitation leurs limites. Dans le Nouveau Friesland, il en est pareillement ainsi. La haute chaîne des Monts Chydenius, dont le point culminant atteint 1730 mètres, la plus haute altitude de tout le Spitzberg, s'y dessine au centre de la carapace glaciaire et sans doute bien d'autres arêtes avec elle. Il paraît donc extrêmement probable que cette structure est la règle dans le Spitzberg occidental et qu'elle se reproduit dans les régions encore inexplorées. Si l'inlandsis de Penck y fait défaut, cela tient au relief vigoureux de cette terre ainsi qu'à son emneigement insuffisant.

A côté des régions que nous venons de nommer, où le manteau glaciaire est pourtant si puissant qu'on peut être tenté de le qualifier d'inlandsis, il en est d'autres singulièrement dégagées, où la glaciation n'a pas même l'ampleur que nous lui voyons dans les massifs de second ordre des Alpes. Comme il faut s'y attendre, elles occupent le voisinage des fiords de la côte ouest et particulièrement la côte sud de l'Ice Fiord. La région figurée sur notre carte en est un exemple typique. On s'observe, de la façon la plus nette, le glacier de type alpin avec son champ de névé concave et sa langue fluant dans la vall[illegible]

[1] Voyez page 11.

sans même réussir à atteindre la mer. M. Ch. Rabot avait déjà fait cette remarque, que la Terre de Nordenskiöld, s'étendant de l'Ice Fiord au Bell Sound, presque débarrassée de glace, avec ses vallées larges et quasi verdoyantes, forme comme une oasis entre les deux pays plus disgraciés du Nord et du Sud.

Dans la région du Mont Lusitania, la limite des neiges persistantes me paraît se tenir à un peu plus de 600 mètres d'altitude. Les kares qui occupent ce niveau ne sont plus occupés que par de très petits glaciers, témoin celui qui s'ouvre sur le flanc nord du Mont Marmier.

Je ne puis m'attarder ici aux particularités nombreuses que présentent les glaciers du Spitzberg. Je rappellerai seulement que ces organismes trahissent une viscosité bien plus grande que dans les Alpes. Leur langue, au lieu de s'étaler en une patte de lion, à crevasses radiales et raccordée au sol par une pente qu'il serait en tout cas toujours possible de gravir à la taille, est, au Spitzberg, généralement terminée par un front convexe très peu crevassé, un ménisque tel que la glace, à quelques mètres de hauteur au-dessus du sol, est surplombante. La langue prend à l'extrémité la forme qu'affecterait une coulée de lait épais. Les flancs libres, c'est-à-dire ne touchant pas au rocher, sont souvent aussi abrupts et font surgir sous les pas de l'explorateur de réelles difficultés, lorsqu'il s'agit de pénétrer sur le glacier ou d'en sortir.

Pour toutes les autres particularités du glacier arctique telles que les canaux à parois verticales, les lacs, les débâcles, la structure superficielle en aiguilles ou en alvéoles à cryoconite, le grain du glacier, le boulderclay, les cônes morainiques, le vêlage et la formation des icebergs, les oscillations, etc., etc., je renvoie aux publications spéciales [1].

[illegible] *first Crossing of Spitsbergen*, in *The Geographical* [illegible] — *With ski and sledge over Arctic Glaciers*, in 8°, [illegible] — *An exploration in 1897 of some of the Glaciers of Spitsbergen*, in *The Geographical Journal*, Vol. X, août 1898.

[illegible] W. Tarnuzzer, *Contributions to the Glacial Geology of Spitsbergen*, in *Quarterly Journal of the Geological Society*, 1898, pages 197-227 et [illegible] pages 501-504.

[illegible] *Glacier Expedition*, in *Alpine Journal*, Vol. XVIII [illegible] pages 501.

[illegible] *Spitzberg zambini Wid.* 1902, in *Eclogae geologicae Helvetiae*, Tome VII, page 367.

[illegible] *Spitzberg central*, in *Missions scientifi-*

Il est certain qu'à l'instar des Alpes, la Scandinavie fut le théâtre d'une ou de plusieurs extensions glaciaires. Si l'on parvient aussi à conclure à l'existence de quatre glaciations sur ce territoire, ainsi qu'à leur contemporanéité avec celles des Alpes, la présomption que ces phénomènes se sont répercutés jusqu'au Spitzberg sera si grande qu'elle équivaudra presque à une certitude. A l'heure qu'il est, ces recherches sont à peine abordées.

Le Spitzberg recèle, à n'en pas douter, les traces d'une ancienne extension notablement plus ample que la glaciation actuelle, c'est-à-dire d'anciennes moraines, des blocs erratiques, des roches polies et striées, des kares actuellement libres de glace, des vallées en U, des terrasses et d'anciennes lignes de rivage.

Il est impossible de dire si cette extension fut contemporaine de celle de Würm et si elle fut précédée d'autres pareilles, ayant alterné avec des périodes de climat moins âpre.

Il est incontestable, en tout cas, que le Spitzberg fut, au cours des temps quaternaires, favorisé d'un climat plus doux qu'aujourd'hui. Ce fait est démontré par l'existence de terrasses, aujourd'hui exondées, renfermant des restes de coquilles marines dont quelques-unes ne vivent plus au Spitzberg, telles que *Littorina littorea*, *Cyprina islandica*, *Mytilus edulis*, etc., et qui sont encore communes sur les côtes de Laponie. On trouve aussi dans ces terrasses des noyaux mûrs du fruit de la Camarine (*Empetrum nigrum*), qui se rencontre encore au Spitzberg, mais n'y fleurit que très rarement [1]. Ce relèvement momentané du climat peut toutefois dater de l'époque post-glaciaire, aussi bien que de la période Riss-Würm.

Je n'invoque pas ici le climat méditerranéen, attesté par les nombreux et magnifiques restes de plantes qu'ont fournis plusieurs gisements et entre autres le célèbre « herbier fossile » du Cap Lyell, avec ses Sequoia, ses Magnolias, ses chênes et ses

ques pour la Mesure d'un arc de méridien au Spitzberg (Mission russe). Tome II, IXe section, B. 2. 1908.

G. DE GEER, *Guide de l'Excursion au Spitzberg du XIe Congrès géologique international*, 1910.

En outre, plusieurs des publications énumérées dans *Swedish expeditions to Spitzbergen* (Voyez la note, page 7).

[1] En 1910 des fruits mûrs de l'*Empetrum nigrum*, recueillis à Val Mijen, ont été rapportés au Musée de Bergen. C'est la première fois qu'on [illegible] Spitzberg ce fruit parvenu à maturité.

platanes, puisqu'il remonte à l'époque miocène. Au cours des temps quaternaires, le relèvement de la température n'a jamais suffi pour ramener un climat pareil.

Dans Flower Valley, gisent un grand nombre de blocs erratiques semés sans ordre apparent. Leur fréquence et leurs dimensions beaucoup atteignent un volume de plusieurs mètres cubes donnent à cette région un cachet spécial. Ils sont particulièrement nombreux dans le voisinage du canyon et sur le palier qui s'étend de cette coupure au Belvédère.

La forme en U de cette vallée est tout à fait typique. Elle ressort nettement sur le cliché 8, Pl. II. On sait que cette figure spéciale du profil transversal d'une vallée témoigne d'une ancienne extension, puisqu'elle résulte du surcreusement glaciaire.

Au contraire, quand l'érosion est entièrement le fait du cours d'eau, le profil se dessine en V. Que l'on veuille bien comparer la fig. 1, Pl. I, qui représente le Corrie, à celle où se voit Flower Valley (cliché 8, Pl. II) et l'on constatera nettement cette différence. Elle permet ainsi d'affirmer que le Corrie est de formation post-glaciaire tandis que la seconde était déjà creusée lors de la dernière extension.

En 1896, Conway observait dans le Corrie un minuscule glacier, mesurant 400 mètres de longueur, sur environ 30 mètres de largeur. Il franchissait l'escarpement de diabase par une chute de tout petits séracs, faisant comme un effort enfantin dans sa lutte contre cet accident. Or, en 1906, dix ans plus tard, le glacier avait totalement disparu, ainsi qu'en témoigne la photographie reproduite fig. 1, Pl. I, qui date de cette année-là. Comme on y voit tout le thalweg, il n'y a pas moyen d'admettre que le glacier soit masqué par un repli de terrain. Chose curieuse, en 1910, le glacier était reformé ou tout au moins sa position occupée par un fort et puissant névé qui m'a même paru dépasser 400 mètres de longueur. Nul doute que ce névé, s'il n'est déjà devenu, ne devienne un glacier en un an ou deux, pourvu que l'enneigement reste suffisant durant quelques hivers. Ces constatations m'ont paru parmi les plus intéressantes qu'il m'ait été donné de faire au Spitzberg. Elles mettent en évidence la merveilleuse rapidité avec laquelle, dans ces contrées, des glaciers peuvent naître ou disparaître, s'accroître ou diminuer, et font pressentir comment se soumettre ce microcosme à des

observations annuelles, combinées avec l'enregistrement de quelques données météorologiques, il en résulterait surement des conclusions extrêmement instructives.

On observe dans l'Ice Fiord d'anciennes lignes de rivages (Strandlinien), dont M. de Geer fixe l'altitude extrême à 130 mètres au-dessus du niveau actuel de la mer. Dans les vallées qui aboutissent à ce fiord, et particulièrement vers leur issue, on voit également de puissantes terrasses de cailloutis, ainsi à l'Advent Bay, dans la vallée de De Geer, dans le Sassendal et au Havre de la Bjona. Elles n'ont pas encore été l'objet d'études assez complètes pour qu'on puisse conclure avec certitude au mécanisme de leur formation. Si certaines d'entre elles, renfermant des coquilles marines, paraissent indiquer un soulèvement récent, toutes les lignes de rivage ne sauraient s'expliquer de cette façon et plusieurs d'entre elles ont certainement une origine identique à celle des fiords norvégiens, c'est-à-dire qu'elles ont pris naissance dans des lacs temporaires dus à des barrages glaciaires ou morainiques[1]. Quant aux terrasses de cailloutis, comme celles qui longent les flancs du Sassendal, il n'est pas impossible qu'elles tirent leur origine d'une série de phases d'alluvionnement et d'érosion analogues à celles par lesquelles DuPasquier, Penck et Brückner sont parvenus à prouver la multiplicité des glaciations.

L'Enneigement au Spitzberg.

L'observateur qui aborde au Spitzberg est si impressionné par l'énormité des glaciers, qu'il est tenté de conclure à un enneigement très intensif du pays.

On peut toutefois prévoir qu'à des latitudes aussi extrêmes, dans des parages aussi distants de la zone torride, laboratoire où s'élaborent les vapeurs atmosphériques, il ne parviendra plus qu'une faible proportion de celles-ci, parce qu'une condensation progressive en aura, en cours de route, fortement anémié la masse. Pourtant, si l'on reconnait, comme nous l'avons fait dans le chapitre précédent, que les nuées conservent leurs ultimes effets sur une région circonscrite de la zone glaciale, il

[1] Voyez Suess, *La Face de la Terre*. Vol. II, Chapitre VIII.

se peut que, dans celle-ci, la somme des précipitations reste encore importante.

Deux faits d'observation vulgaire vont cependant nous faire présumer que l'enneigement au Spitzberg doit être fort restreint. Ce sont : 1° l'inégale répartition des neiges d'une année à l'autre, sur le même terrain; 2° la présence, durant toute l'année, de deux animaux herbivores.

1. J'ai pu comparer un bon nombre (plus d'une centaine) de photographies des mêmes sites, prises en 1906 et en 1910 aux mêmes dates, à un ou deux jours près, et d'autres encore. J'ai constaté ainsi que l'enneigement était en général un peu plus prononcé en 1906 qu'en 1910, mais, ce qui m'a surpris surtout, c'est qu'à part les forts ravins, qui recèlent en permanence leurs gros amas de neige, celle-ci, dans les autres localités, est distribuée d'une façon si capricieuse que des surfaces tout à fait enneigées dans un cas, se voient complètement dégagées dans l'autre. Il en ressort avec évidence que le principal facteur de distribution est le vent. Mais, à cause de sa variabilité, celui-ci doit tendre, dans un pays où il tombe beaucoup de neige, à la répartir partout d'une façon finalement assez uniforme. L'alternance des surfaces qui restent enneigées en été me semble donc pouvoir être interprétée comme un indice de la parcimonie des précipitations hivernales.

2. Il existe au Spitzberg deux animaux sédentaires forcés d'hiverner et exclusivement herbivores, ce sont le renne et le lagopède[1]. Ils y sont si communs, et encore maintenant si abondants, qu'il faut bien admettre que le milieu leur est parfaitement propice. Mais un ruminant de la taille du renne doit nécessairement consommer une forte quantité de nourriture. Où le trouverait-il durant la longue nuit d'hiver, si le pays s'encombrait régulièrement, comme nos hautes vallées du Jura, d'un couvert continu de neige lourde et compacte, épaisse d'un mètre et plus? Sans doute, ses pieds robustes lui permettent de fouir dans une couche même durcie, mais si la cueillette de chaque bouchée nécessitée l'obligeait à creuser dans un [illegible], il aurait bientôt épuisé et affamé.

[1] *Lagopus hyperboreus* (Lagopède hyperboréen ou ptarmigan du Spitzberg). C'est le seul [illegible] archipel. Les ornithologistes s'accordent à le considérer [illegible] *Lagopus lagopus*.

De ces simples considérations, je déduisais que le sol du Spitzberg ne doit être que très parcimonieusement enneigé en hiver, présenter de nombreuses taches de terrain libre, des arêtes dégagées de frimas, des monticules balayés par le vent où les touffes de dryades et d'oxyria, le saule polaire et le saule réticulé, les chaumes des laîches et des graminées offrent à tout instant quelque maigre pâture aux rennes comme aux lagopèdes errant dans ces vastes solitudes et que, même là où la neige recouvre le sol, elle n'y forme qu'une carapace que ces animaux réussissent à gratter. Je ne veux pas prétendre qu'ils fassent grande chère dans la mauvaise saison, mais enfin ils découvrent, sans trop de difficulté, leur subsistance et si le printemps trouve le renne très amaigri, je n'ai jamais entendu dire que les troupeaux fussent parfois décimés par la famine.

Les déductions ci-dessus reposent cependant sur une argumentation trop précaire pour être pleinement satisfaisantes. Il était tout à la fois utile et intéressant de rechercher si les observations météorologiques faites au Spitzberg viennent les confirmer.

On possède heureusement deux belles séries d'observations complètes, embrassant la saison d'hiver, et s'étendant sur une année environ. Ce sont :

Les Observations météorologiques de l'expédition arctique suédoise, en 1872-1873, à Mossel Bay, par 79° 53′ de latitude Nord, enregistrées du 12 septembre 1872 au 30 juin 1873, et rédigées par Aug. Wijkander [1].

Les Observations météorologiques de la Mission suédoise pour la mesure d'un arc de méridien au Spitzberg, en 1899-1900, à la Baie de Treurenberg, par 79° 55′ 1″ de latitude Nord, faites du 1er août 1899 au 15 août 1900, rédigées par J. Westmann [2].

Voici ce que nous apprennent ces deux importants documents.

Dans son introduction, Wijkander commence par dire que la station disposait d'un pluviomètre, « mais comme il n'a presque jamais fait de pluie, et que la neige est généralement

[1] In *Kongliga Svenska Vetenskaps-Akademiens Handlingar*, Bd 14, n° 7.

[2] *Missions scientifiques pour la Mesure d'un arc de Méridien au Spitzberg*. (Mission suédoise). Tome II, VIIIe section A et B, 1904.

Les observations faites en même temps au Horn Sound par la mission russe ne sont pas encore publiées.

tombée avec un grand vent, cet instrument ne fut d'aucune utilité ».

Dans ses *Remarques journalières*, il note 161 journées durant lesquelles furent observées des chutes de neige. Mais sur ces 161 chutes, 15 seulement sont notées comme fortes ou abondantes et encore sont-elles souvent accompagnées de restrictions comme celle-ci : « Neige forte : difficile de décider s'il tombait de la neige ou si tout venait du sol. » Des mois entiers (octobre, avril et juin), on n'enregistre pas une seule chute un peu forte. La plus abondante donne 6 pouces en deux journées, les 16 et 17 mars. Enfin, dans le *Résumé des observations*, il dit : « Le nombre des heures durant lesquelles la neige est tombée est plutôt exagéré, car j'ai pris comme heures de neige, plusieurs de celles, si fréquentes en hiver et au printemps, durant lesquelles des aiguilles de glace et de petits flocons flottaient dans l'air, en formant une espèce de brouillard, mais où la quantité de neige réellement tombée sur la terre était extrêmement petite. Pour les raisons indiquées plus haut, il a été impossible de mesurer la quantité d'eau tombée, mais, en général, on peut dire que celle-ci a été très faible, ce qui est très naturel, vu qu'elle tombe ordinairement à des températures si basses que l'air ne contient qu'extrêmement peu de vapeur d'eau. »

Les observations faites à Treurenberg, en 1899-1900, sont plus complètes que les précédentes et quatre pluviomètres purent fournir des indications utiles.

La quantité d'eau tombée (pluie et neige) durant l'année, dans la station inférieure, s'est élevée, d'après le pluviomètre Hamberg, à 176mm,5, et, d'après le pluviomètre Heilmann, à 1[illegible]mm (moyenne 167 millimètres).

A titre de comparaison, et pour mettre en relief la faiblesse de ce chiffre, je fais remarquer qu'il est égal au 18 pour cent de la quantité d'eau qui tombe annuellement à Neuchâtel. Il n'atteint que le 7 pour cent de ce qui s'enregistre dans la station [illegible] la plus arrosée (Col du San Bernardino). Quant à la couverture de neige, voici ce qu'en dit le mémoire intitulé : *État des glaces et de la neige*[1] : « La couverture de neige se forma en septembre 1899, par suite de chutes de neige durant un temps calme, et fut d'abord assez continue. Sous l'action du

[1] Loc. cit. Tome II, VIII, section 10.

vent, son étendue diminua bientôt considérablement. Au début d'octobre, les chutes eurent encore une certaine importance, mais l'accroissement fut causé principalement par les apports de violentes tempêtes soufflant de l'intérieur du pays. La neige tourbillonnante pouvait provenir d'une chute ordinaire, mais le plus souvent elle avait été arrachée au sol. Ces bourrasques couvraient de neige des espaces plus ou moins étendus, tandis qu'elles balayaient complètement d'autres localités.

Une nouvelle tempête survenait-elle qu'elle emportait la couverture déjà formée, balayait ou bouleversait les amoncellements et en créait d'autres tout à côté. Quand la vitesse du vent dépassait 30 mètres à la seconde, son action était singulièrement énergique. Des amoncellements assez résistants, pour que le pas d'un homme y laissât à peine une empreinte, étaient entamés jusqu'à 50 centimètres de profondeur ou complètement enlevés. Pendant l'automne et la nuit polaire, l'épaisseur de la couverture demeura étonnamment faible. Dans la plaine située à l'Est de la station, l'épaisseur moyenne dépassa rarement 20 centimètres. Les petites dépressions étaient ordinairement remplies de neige ; mais, en terrain uni, on rencontrait de nombreuses taches de sol nu ou recouvert d'une couche si mince qu'on apercevait le terrain à travers.

Une autre particularité frappante était la grande dureté, non seulement des amoncellements de neige, mais aussi des couches les plus uniformes. Il faut en chercher la raison dans ce fait que les masses neigeuses étaient pulvérisées par le vent et ensuite comprimées en se déposant. Après les tempêtes du 15 novembre 1899 et du 31 mars 1900, la densité des amoncellements nouvellement formés se trouva être respectivement de 0,367 et 0,376. »

Le plan des observations météorologiques à Treuenberg avait prévu l'installation d'une station de montagne. Celle-ci était installée sur le flanc ouest du Mont Olympe, à 400 mètres au-dessus du niveau de la mer et à deux kilomètres et demi de la station d'hivernage. Or, le mémoire dit que la couverture de neige du versant nord de l'Olympe et du plateau supérieur de cette montagne ne fut jamais assez continue pour couvrir tout le sol. Sur un vaste plateau, situé à 200 mètres d'altitude, cette couverture s'étendait sur les trois dixièmes de la surface du

terrain le 5 novembre 1899, sur moins d'un dixième le 14 février et sur les quatre dixièmes le 27 février 1900.

Les pentes abruptes qui entourent la baie de Treurenberg ne furent jamais complètement recouvertes, si ce n'est exceptionnellement, après des chutes relativement abondantes, par temps calme, au printemps et en été.

Je me bornerai à ces quelques extraits, que les mémoires complètent et discutent de la façon la plus instructive. Nul doute que les observations faites par la mission russe au Horn Sound et dont la publication est annoncée, ne corroboreront les précédentes. Il faut s'attendre toutefois, vu la situation plus méridionale de cette station (77° de latitude), à ce que le chiffre de la chute d'eau annuelle y soit un peu plus élevé.

Ces résultats apportent donc, aux conjectures exposées dès le début de ce chapitre, la confirmation la plus complète et la plus décisive. Ils renforcent et précisent également ce que nous avons dit des causes de la glaciation au Spitzberg.

Le terrain polygonal.

L'intéressante étude que M. Th. Wulff a consacrée aux *sols polygonaux*, dans le chapitre III de ses *Observations botaniques faites au Spitzberg* [1], m'engage à dire quelques mots de ces singulières formations que j'ai eu l'occasion d'observer dans diverses localités du Spitzberg et dont il est assez rarement question.

Ce nom de *terrain polygonal*, *sol polygonal*, *polygonboden*, *rutenbaum*, s'applique à de vastes surfaces horizontales ou faiblement [illegible] qui, lorsqu'elles sont d'origine récente, se montrent [illegible] de toute végétation. Le sol en est constitué par un limon rouge brun, qui s'est craquelé par la sécheresse et [illegible] sur d'immenses espaces, sillonné de [illegible] comme les mailles d'un filet et divisant le [illegible] polygonales d'une régularité parfois stupéfiante. [illegible] tend invariablement vers celle de l'hexagone régulier.

[1] [illegible] *méridien au Spitzberg*, [illegible]

L'origine de ces terrains est aisée à expliquer. Les roches argileuses triasiques et permo-carbonifères du Spitzberg central, pulvérisées par l'action du gel, sont, au moment de la fonte d'été, entraînées par les eaux courantes dans des lagunes temporaires, très peu profondes, mais quelquefois très étendues et qui n'ont souvent pour toute digue qu'un bourrelet ou un talus de neige de durée éphémère. Dans ces cuvettes, l'eau limoneuse se décante et dépose une couche extrêmement homogène. Les névés disparaissant, l'épuration se fait petit à petit, et le terrain, désormais exposé à l'air, s'assèche lentement et très régulièrement. Mais par cette dessiccation, la croûte argileuse superficielle subit le retrait. Dans cette pâte, les tensions naissant de la contraction agissent avec une égale puissance selon toutes les orientations et les ruptures apparaissent suivant les directions qu'exige le moindre effort. Or, on sait que la surface latérale du prisme hexagonal est une surface minimum. L'analyse mathématique démontre qu'une masse idéalement homogène, affectée d'un retrait régulier et progressif, se diviserait finalement en prismes hexagonaux. Des circonstances toutes pareilles ont valu, à maintes coulées de basalte, leur structure prismatique si étonnante, bien qu'ici la contraction ait été le fait du refroidissement et non de la dessiccation.

Au Spitzberg, entre autres, les conditions dans lesquelles se poursuit la constitution du sol polygonal serrent d'assez près celles qu'exige la théorie invoquée pour que les craquelures tendent en fin de compte, avec une évidente apparence, vers la forme hexagonale.

Les premiers polygones apparaissent avec des côtés de plusieurs mètres, puis de nouvelles fissures les débitent en compartiments de plus en plus petits. Ce processus conduit finalement à la division du sol en polygones dont les côtés mesurent de 1 à 3 décimètres. Le terrain devient ensuite dur au point que les pas n'y laissent plus de trace.

J'ai observé le terrain polygonal sur la rive à Windy Point, mais surtout sur les Colorado Hills, où il en existe de magnifiques étendues à divers stades. Il est assez étrange de trouver ces formations sur des hauteurs. Mais, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, les Colorado Hills sont bien plus un plateau qu'une chaîne de collines. Les formes arrondies du terrain indiquent qu'à une époque peu reculée un glacier devait recouvrir ce

serve d'une calotte continue. Aux quelques buttes qui dominent le plateau sont adossés de forts névés dont les suintements repoussent les argiles de l'ancienne moraine de fond et les étalent sur les paliers d'aval. C'est là que j'ai rencontré, au milieu d'autres moins parfaits, le sol polygonal le plus typique. Les hexagones n'y étaient pourtant pas réguliers au sens géométrique du terme ; ils affectaient une forme oblongue, allongée dans le sens de la pente, ici assez marquée, avec 5 à 6 décimètres pour leur plus grand diamètre, 2 à 3 pour le plus petit, mais ils étaient si semblables de forme et de dimensions, qu'ils faisaient songer à un travail exécuté de main d'homme.

Si, plusieurs années de suite, le terrain se recouvre de limon frais, il s'exhausse et finit par échapper au colmatage. La végétation peut alors y prendre pied.

D'après Th. Wulff, l'envahissement d'un sol polygonal par les plantes est très lent, en raison de la rudesse du combat qu'elles doivent livrer à l'inclémence du milieu. Souvent la germination n'arrive pas à chef et la germination reste toujours précaire. La première végétation qui envahit l'intérieur des polygones se compose de lichens. Ils recouvrent peu à peu d'une croûte grisâtre, le sol plus foncé. Puis viennent les mousses qui se développent abondamment dans les crevasses les plus humides. Quelques plantes supérieures commencent à se semer çà et là, très distantes les unes des autres. Ce sont des colonnes de *Cerastium alpinum*, quelques pieds de *Saxifraga oppositifolia* de *Papaver nudicaule*, d'*Oxyria dygina*, etc. Quand cette végétation prend de l'âge, que les lichens ont pu créer un peu d'humus et les mousses s'étendre, alors apparaissent : *Salix polaris* et *Saxifraga oppositifolia* sous sa forme rampante. Le sol poreux se prolonge le long des fissures et se concentre en petites touffes dans les angles pendant que le Saxifrage à feuilles opposées rampe en rivale au travers de la surface des polygones. Les lichens sont désormais menacés et l'aspect du terrain change. La structure polygonale commence à se masquer sous les mousses, toujours plus denses, et sous les graminées qui forment peu à peu des tapis d'un vert frais. La teneur en humus s'accroît, le sol devient plus poreux ; alors s'établissent quelques individus de *Dryas octopetala*, d'abord en touffes éparses, puis en gazons de plus en plus serrés qui repoussent finalement *Salix polaris* et *Saxifraga oppositifolia*. Ainsi s'éta-

blissent en formations étendues des landes, toutes couvertes de grosses touffes plus ou moins contiguës de *Dryas octopetala* et d'*Andromeda tetragona*, comme il s'en observe sur les rives de l'Ice Fiord, remarquablement développées, entre autres à Windy Point et dans la Skans Bay.

On a observé le sol polygonal dans d'autres régions que le Spitzberg. Il paraît même avoir une extension considérable sur la côte nord de la Sibérie.

Conclusion.

Le lecteur qui a bien voulu me suivre jusqu'ici estimera peut-être que certaines digressions m'ont entraîné assez loin de mon sujet. Il m'a paru utile, chemin faisant, d'insister un peu sur telle question qui n'est pas encore très vulgarisée ou sur tel renseignement que j'ai pu supposer inédit.

Je m'estimerais heureux si, tout en développant cet exposé, j'avais incidemment réussi à montrer que le Spitzberg, bien qu'on l'atteigne aujourd'hui si fréquemment, reste toujours propre à exciter la curiosité la plus vive, qu'il recèle encore les données d'un grand nombre de problèmes et que, pour le géologue notamment, malgré tout le travail accompli déjà, il l'emporte en intérêt, parmi tous les pays aussi rapprochés de l'Europe, non seulement à cause des découvertes qu'il tient encore en réserve, mais aussi au point de vue didactique.

DE TANGER A TLEMCEN

PAR LES CITÉS MAURES D'ANDALOUSIE

PAR

PIERRE CLERGET,

Professeur à l'École supérieure de Commerce et près la Chambre de Commerce de Lyon.

La traversée de Marseille à Tanger ne comporte comme intérêt que le passage du détroit de Gibraltar. L'énorme rocher de calcaire liasique apparaît comme un sphinx marin dont la valeur stratégique atteste bien haut la puissance de l'impérialisme anglais. Des routes le sillonnent, des canons le garnissent; à l'Est, une partie du versant est cimentée pour recueillir l'eau de pluie qui alimente la garnison. Tous les présides espagnols de la côte du Maroc ne peuvent compenser cette emprise anglaise, « frêle comme une écharde dans la chair de l'Espagne (M. Zimmermann) ». L'apparition ne dure pas longtemps, nous suivons la côte du Rif qui, d'abrupte, devient de plus en plus verte en approchant de Tanger.

La cité marocaine se montre bientôt au bord de sa baie, constituée en amphithéâtre, partie sur un promontoire rocheux qui se prolonge jusqu'au cap Spartel, partie sur une dune qui s'étend vers le Sud. Blanche et bleue, la ville s'étage sur le versant qui monte jusqu'à la plage. Des notes cosmopolites détonnent à l'arrivée : pavillons de divers étrangers ancrés dans la rade,

enseignes de la *Deutsche Orient Bank* et du *Continental Hotel*, villas européennes. Tanger n'a pas de port, on débarque à un ou deux kilomètres de la plage — suivant l'état de la mer. — dans des barcasses, conduites par des Marocains. C'est fort pittoresque pour les voyageurs, fort mal commode et fort onéreux pour les marchandises. On prend terre sur un môle de bois qui date de la fameuse descente de Guillaume II (30 mars 1905), et après avoir passé sous les arcades de la douane, nous gravissons la ruelle étroite et nauséabonde qui conduit au *Continental Hotel*. Que de contrastes dans cette Tanger moyenâgeuse et restée encore, malgré tout, jusqu'ici, bien marocaine et musulmane, depuis ce grand caravansérail du dernier confort, qui voisine avec une fondak et des échoppes indigènes, depuis les fils du télégraphe et du téléphone, la lumière électrique, jusqu'aux grands magasins allemands et au cinématographe, installés sur la plage !

Après le coucher du soleil, un coup de canon annonce la suspension nocturne du Ramadan ; l'animation indigène va commencer et l'appétit va reprendre ses droits. C'est le moment de se glisser dans la foule en allant voir les « attractions » des cafés maures. Nous remontons le petit Socco où se trouvent les bureaux de poste français, anglais, allemand et espagnol, les magasins européens, une église catholique et la grande mosquée, interdite aux chrétiens et qui date d'un siècle à peine[1]. Nous croisons une foule indigène extrêmement composite, à laquelle se mêlent de nombreux Européens : ouvriers espagnols, employés et commerçants, touristes[2]. Ce qui frappe sur-

[1] Au point de vue archéologique, Tanger présente fort peu d'intérêt malgré toute l'antiquité de sa fondation. D'abord factorerie phénicienne, elle fut ensuite érigée en cité libre par Auguste, et Claude en fit une Colonie romaine, qui fut la métropole de la province de Mauritanie occidentale ou Tingitane. Plus tard, elle devint un des grands marchés de l'Afrique musulmane et les Vénitiens y commerçaient. Les Portugais s'en emparèrent et la gardèrent de 1471 jusqu'en 1662. Un moment colonie anglaise, sous Charles II, de 1662 à 1684, elle fut bombardée par les Espagnols en 1790 et par les Français en 1844. A. Cousin, *Tanger*. Paris, Challamel, 1903.

[2] En 1903, on estimait la population de Tanger à 40 000 habitants, soit 31 000 Marocains dont 11 000 Israélites indigènes, 5000 Espagnols et quelques centaines de Français et d'Anglais et de plus petites colonies d'Allemands, Italiens, Autrichiens, Suisses, etc. Le Cercle suisse du commerce est présidé par le [illegible]taine J.-J. Fischer.

tout dans la population marocaine, c'est le grand nombre des mendiants et des aveugles : l'aumône est, en effet, une des prescriptions impératives du Coran, et les maladies des yeux sont extrêmement communes chez les Arabes où le manque d'hygiène contraste avec la fréquence des ablutions. Voici encore les porteurs d'eau dans leurs outres de peaux de bouc goudronnées, et les âniers poussant à la matraque, lourdement chargé, le précieux bourricot, sobre, patient, infatigable, dont les services ne se comptent pas dans tous les pays pauvres de la bordure méditerranéenne. Pâtes et poissons, frits en plein air, vous poursuivent de leurs relents huileux ; sur une petite place, vaguement éclairée par des torches fumeuses, les marchands de fruits écoulent bruyamment pastèques, figues de Barbarie, raisins...

Le lendemain, de grand matin, sur le dos complaisant d'un mulet, nous allons parcourir les environs de Tanger. Après avoir gravi les ruelles étroites et sinueuses, passé sous de multiples arcades, nous arrivons à la Kasbah, qui n'est plus guère qu'une ruine, mais d'où l'on jouit d'une fort belle vue sur la mer. Le vieux Tanger se termine là ; la nouvelle ville, formée d'habitations éparses, villas européennes entourées de gracieux jardins et petites fermes sordides, s'allonge sans plan d'ensemble sur le plateau. Tous ces terrains ont fait l'objet de spéculations et atteignent des prix fort élevés. Ni routes, ni rues, de simples pistes dans le sable, ombragées par les eucalyptus, les mimosas et parfois les arbres des jardins particuliers. Nous traversons par le grand Socco, dans le voisinage duquel se trouvent la plupart des légations et où se tient le marché principal. Des Arabes, indigènes des environs y apportent les fruits, la volaille, les œufs, le charbon de bois préparé avec les [illegible] du palmier nain. Nous n'avons plus qu'à redescendre vers la plage en visitant les souks où l'on trouve quelques produits de l'industrie locale : sacs de cuir, babouches, plateaux et objets de cuivre ciselé.

En somme, Tanger intéresse par ses contrastes, par le coudoiement de races que des siècles séparent dans leur mentalité. Quel sera l'effet de ce brusque contact ? On ne peut s'empêcher d'y penser en regardant le petit vapeur qui nous emporte vers Cadix. Les civilisations ne sont que lentement modifiables, et le temps n'épargne pas ce que

GIBRALTAR.

Cliché M. Zimmermann.

TANGER — MARCHÉ DU GRAND SOCCO

Cliché M. Z[illegible]

l'on fait sans lui », mais il faut compter sur cet amour de la sécurité et du bien-être, auquel nul peuple n'est indifférent, pour apprivoiser et rapprocher de nous cette race socialement et moralement si éloignée...

Nous longeons la côte d'Espagne où l'on aperçoit d'anciennes tours génoises et quelques moulins à vent, et voici qu'apparaît le cordon littoral, la longue flèche de sable qui porte Cadix à son extrémité nord. La blanche cité, telle une « tasse d'argent », baigne ses remparts dans le bleu de la mer, tandis que ses miradors s'élancent dans le bleu non moins vif du ciel. L'espace mesuré dont la ville dispose a fait pousser les maisons en hauteur ; afin de jouir de la vue de la mer, « chaque maison se hausse curieusement sur la pointe du pied pour regarder par-dessus l'épaule de sa voisine, et passer la tête au-dessus de l'épaisse ceinture des remparts »[1]. L'étroitesse des rues sans horizon est à la fois une conséquence du manque de place et un moyen d'avoir de l'ombre ; à tous les étages, on aperçoit une profusion de balcons où se révèle la coquetterie des habitants. Cadix est la ville des balcons et des miradors, juchés sur chaque terrasse.

Dans les pays du Midi, pendant la saison chaude, c'est le soir et jusqu'à une heure avancée de la nuit, que la vie publique se répand sur les places et dans les promenades (*paseo*, *alameda*). Celles-ci entourent la ville, jalonnées par les bosquets de palmiers, de yuccas, des corbeilles de géraniums où le lierre fait office d'un gazon qui ne résisterait pas aux ardeurs du soleil. Une impression de sécheresse domine dans ces jardins maigrement ombragés par les palmes. Cadix est presque une ville morte, durement frappée par la perte des colonies espagnoles dont les riches productions venaient débarquer dans son port. Celui-ci n'est plus fréquenté que par les courriers de Tanger et les goélettes qui viennent chercher le sel, destiné en grande partie aux pêcheurs de Terre-Neuve. Les habitants se livrent à la pêche, travaillent aux salines ou font de la culture maraîchère sur les rares terrains disponibles. Nous commençons à faire connaissance avec la profusion des petits mendiants qui, jusqu'à Alméria, nous poursuivront de leur inlassable : *cinco céntimos, señor*. La cathédrale du XVIe siècle révèle déjà le mélange des styles qui est le caractère des plus belles [illegible]

[1] Th. Gautier, *Voyage en Espagne*. Paris, Charpentier, 1859.

espagnoles ; elle présente aussi la caractérisque du chœur central et des chapelles rayonnantes ; massive mais puissante, elle a été commencée en calcaire et achevée en grès ; le marbre venu d'Italie y est employé à profusion.

* * *

L'Andalousie est un coin de terre qui jouit du climat de l'Afrique du Nord ; les Maures pouvaient s'y croire chez eux, et tout le long de notre route nous serons frappés par la similitude du milieu physique et la persistance des hérédités ancestrales. En quittant Cadix, le chemin de fer traverse les marais salants et déjà commence la végétation africaine des agaves, des figuiers de Barbarie et des palmiers nains. Sur cette steppe vallonnée, où la récolte des céréales est faite, les seuls arbres sont les oliviers plantés en cultures intercalaires. On pressent un labourage à fleur de sol avec une charrue primitive ; là aussi, on pratique l'incinération des chaumes. Toute l'Andalousie connaît la grande propriété et la culture extensive ; les villages sont rares et très concentrés, ce qui s'explique aussi par la rareté de l'eau ; de ci, de là, une grande ferme, autour de laquelle paissent des troupeaux de gros bétail, des porcs noirs, quelques chèvres de petite race, de la volaille, des dindes en grand nombre. La vigne apparaît autour de Xérès, mais, là aussi, le phylloxera a fait son œuvre et le vignoble s'est réduit[1].

Séville et le Guadalquivir s'annoncent par la présence d'une verdure plus abondante, de vergers d'orangers et de grenadiers, protégés par des rideaux d'eucalyptus. Séville est vraiment la capitale et la reine de l'Andalousie ; située sur la rive gauche du Guadalquivir, au milieu d'une vaste plaine, c'est une ville native, gaie, dont la physionomie bruyante contraste avec celle de Cadix ou de Cordoue. Comme dans la plupart des villes espagnoles, la gare est placée à la périphérie ; il en est de même des promenades et des parcs ; les places intérieures sont petites, les rues étroites et tortueuses, souvent terminées en impasses et d'inégale largeur. La *calle de Sierpes*, qui est la rue

[1] Le vignoble situé de Xérès est tombé de 20 000 hectares, avant l'apparition du [illegible], à 7 000 (pour toute la province de Cadix (1905).

la plus élégante de Séville, est cependant une des moins larges et le doit sans doute à son ancienneté, car la ville ne manque pas de place pour s'étendre et, dans les quartiers neufs, du côté de la gare, on trouve les larges artères d'une grande cité. Pendant les heures chaudes du jour, la *calle de Sierpes* se recouvre de toiles *(tendidos)* qui maintiennent une ombre permanente ; c'est là que l'on trouve les cafés à la mode, les banques, les bazars de souvenirs ; c'est là que l'on boit l'*agraz*, cette boisson sévillane faite avec du raisin vert et dont le goût légèrement acidulé est des plus agréables.

On remarque à Séville une adaptation nouvelle de la maison aux conditions du climat, qui est en même temps une survivance mauresque ; le *patio* est une petite cour intérieure sur laquelle s'ouvrent les appartements de la maison ; une vasque d'eau vive, entourée d'arbustes et de fleurs, y entretient une délicieuse fraîcheur ; des tableaux, des vases, des fauteuils légers en complètent l'ameublement. Le patio est ouvert sur le ciel et sur la rue dont il n'est séparé que par une grille en fer forgé et par une porte extérieure, qui ne se ferme que la nuit. Toutes les maisons, même les plus pauvres, ont leur patio dont la fraîcheur et la coquetterie contrastent étrangement avec la malpropreté des ruelles avoisinantes.

Las Delicias, la promenade la bien nommée, s'étend le long du Guadalquivir ; ce sont les Champs Élysées sévillans, mais la verdure et les promeneurs diffèrent : les platanes sont remplacés par les palmiers, les mimosas, les acacias, les orangers, et les modes parisiennes n'ont pas encore envahi complètement l'Andalousie ; le plus grand nombre des Sévillanes portent toujours la mantille, « la plus délicieuse coiffure qui puisse encadrer un visage d'Espagnole », au dire d'un connaisseur qui s'appelait Th. Gautier ; une fleur rouge est piquée sous la dentelle noire, tandis que l'éventail « manège » avec une grâce et une prestesse incomparables. L'Espagnole est jolie sans être belle, de taille moyenne avec un léger embonpoint, fine d'attaches, piquante, aux yeux ardents comme le soleil, avec quelque chose d'arabe dans le sourire ; ce type moyen est extrêmement répandu. Les hommes se ressemblent encore plus dans la physionomie et le vêtement, rasés, ayant gardé aussi quelque chose de mauresque dans le faciès.

Le Guadalquivir peut être remonté jusqu'à Séville par les

bateaux d'assez fort tonnage : c'est un avantage considérable pour le développement économique de la ville. Sur le port fluvial, plusieurs voies ferrées facilitent l'embarquement du minerai de fer, du cuivre de Rio Tinto et Tharsis, du plomb de Pennaroya, de la paille, des huiles et des fruits. Les cargos anglais qui ont amené la houille de leur pays et les bois de Norvège repartent ainsi à pleine charge. Le tonnage du port s'accroît rapidement ; du côté du faubourg de Triana, une banlieue industrielle est en création sur la rive droite du fleuve. Il est possible qu'un jour, Séville, utilisant les minerais extraits dans son voisinage, devienne un centre métallurgique ; jusqu'ici, on n'y compte guère que des industries agricoles, moulins et huileries, des industries de la construction, des fabriques de céramique et une manufacture de tabac, célèbre surtout par ses cigarières.

Si les maisons de Séville sont modernes dans leur ensemble, la ville compte des monuments fort anciens. La cathédrale est une des plus grandes et des plus célèbres églises gothiques du monde ; c'est non seulement un chef-d'œuvre architectural mais encore un musée artistique par ses merveilleux tableaux de Murillo, d'Alonso Cano, de Goya, de Zurbaran [1]. Elle a encore les traits de la mosquée qu'elle a remplacée. Par ses hautes colonnes massives, ses grilles remarquables, son chœur merveilleusement sculpté dans le bois, elle témoigne de la riche ornementation naturaliste des monuments espagnols, due à une réaction contre la décoration linéaire et sévère des Arabes, à la conception religieuse, aux richesses apportées d'Amérique. Il faut aussi noter la position du chœur, placé devant l'autel, au milieu de la nef centrale, entouré d'une haute enceinte qui détruit l'unité de l'aspect intérieur, masque l'ensemble et forme une petite église dans la grande, celle-ci n'étant plus qu'un promenoir devant les chapelles latérales. Ce plan est en complète contradiction avec celui des cathédrales gothiques. D'autre part, tandis que la profusion des œuvres d'art exigerait un éclairage abondant, la lumière est presque bannie complètement ; il faut visiter les cathédrales espagnoles au milieu du jour, et encore bien des merveilles échappent au regard. Tous les genres d'architecture sont réunis : gothique sévère, renais-

[1] En dehors des guides, on trouvera une excellente description des monuments de Séville dans : [illegible] Paris, H. Laurens, 1907.

sance, rococo, grec, romain, et ce style *plateresque* ou d'orfèvrerie avec sa folie d'ornements et de ciselures. Mais le plus bel ornement extérieur de la cathédrale de Séville est la *Giralda*, qui

Rose dans le ciel bleu darde son minaret,

le plus important et le plus puissant que nous aient laissé les Arabes avec la Koutoubia de Merrakech, la tour de Hassan à Rabat et le minaret de Mansourah à Tlemcen. Ces monuments appartiennent à la seconde période de l'art arabe occidental (XIIe et XIIIe siècles), tandis que la mosquée de Cordoue date de la première (VIIIe au XIe siècles) et l'Alhambra de la troisième (XIVe et XVe siècles). La Giralda frappe par sa simplicité, sa légèreté et sa grâce, et cela par le seul emploi d'une ornementation de briques juxtaposées, par les motifs bigarrés de leur décor et le percement de doubles niches, flanquées de gracieuses colonnettes de marbre. L'édifice mauresque supporte une addition chrétienne du XVIe siècle, une sorte de clocher, composé de cinq étages superposés et couronné d'une statue de la Foi qui tourne au vent et qui donne son nom au monument (*girar*, tourner). En montant au sommet de la tour, on jouit d'une vue magnifique sur Séville.

Après la Giralda, il faut aller voir la *Torre del Oro*, qui se dresse fièrement au bord du Guadalquivir : c'était un des points les plus fortifiés des remparts qui couvraient tout ensemble et la ville et la citadelle royale de l'Alcazar. L'Alcazar appartient au style *mudejar*, transition entre le style purement arabe et les styles chrétien, gothique ou renaissance ; pourtant le style de l'Alcazar a la plus grande ressemblance avec celui de l'Alhambra, car Pierre le Cruel, pendant le règne duquel fut élevée la majeure partie de ce palais, fut obligé de demander à son ami le roi maure de Grenade un architecte et des ouvriers. En outre, certaines parties plus anciennes remontent à la domination musulmane, tandis que d'autres plus récentes n'offrent aucune trace de style mauresque. Les murs des salles portent des bas-reliefs de mosaïques — fabriquées dans les environs de Séville, — qui présentent un merveilleux agencement de couleurs dont on n'a pas retrouvé le secret ; les plafonds sont de bois sculpté, incrusté d'ivoire, que l'on revoit plaqué sur

portes : les salles s ouvrent sur des cours intérieures, entourées d'un portique, jalonné de colonnes jumelles du plus gracieux effet et supportant des arceaux dont la fine dentelle est faite de gypse et de ciment, quelquefois coloré de rouge, de bleu ou de vert. Cet art original et raffiné, auquel on ne saurait reprocher que sa trop grande uniformité, demande une explication.

. . .

L'art musulman n'a pas été une improvisation soudaine : « il représente l'art oriental dégagé presque entièrement de tout apport hellénique et ramené à son principe » [1]. Les artistes arabes ont proscrit les figures parce que cette proscription était conforme aux tendances des Orientaux et non pas parce qu'elle a été formulée par le Coran. « La figure humaine apparaît comme déplacée au milieu du décor oriental ; la nature n'intéresse pas l'Oriental, il lui préfère le rêve et l'Orient n'a jamais eu une grande école de sculpture humaine » [2]. Les Orientaux ont créé l'art *décoratif* comme les Grecs avaient créé l'art *humain*. « Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé le décor mural à une symphonie : il a, avec la musique, des rapports intimes qu'il est plus facile de sentir que d'exprimer, mais l'émotion esthétique que produisent l'une et l'autre n'est pas sans analogie : dans l'une, les combinaisons des sons, dans l'autre, l'enchevêtrement des lignes sont soumis à la même loi du rythme » [3]. L'art arabe apparaît ainsi comme l'épanouissement suprême de l'art des antiques civilisations de l'Orient.

Après l'influence ethnique, l'influence religieuse. « Mahomet avait promis à ses croyants la possession du royaume du monde. La jouissance des biens terrestres fut regardée comme un présent et une récompense, non comme un bonheur méprisable indigne de l'homme religieux. Aussi les souverains musulmans cherchèrent à s'entourer de luxe et à orner leurs villes et leurs palais. Le faste des califes devint proverbial, et leur empire vit

[1] [illegible] *Les origines de l'art musulman*. *Revue des Idées*, p. 189-199. VII, 1910.

[2] [illegible] p. [illegible].

[3] [illegible] p. 193.

s'élever de toute part des monuments splendides d'une richesse et d'un luxe qui sont restés légendaires en Orient » [1].

L'architecture arabe est aussi fonction du lieu et du climat. Si l'art grec doit beaucoup aux marbres de Paros et du Pentélique, l'art arabe, il ne faut pas l'oublier, a pris naissance dans des pays de limon et d'argile, en Mésopotamie et en Égypte. Avec le pisé et surtout les briques et le plâtre, « les artistes musulmans furent de piètres constructeurs, mais ils furent en revanche des décorateurs de premier ordre, de purs ornemanistes, des calligraphes élégants et souples, avec des moyens primitifs, des clous et du mortier » [2]. Le grand motif ornemental est l'arceau, employé plutôt comme fantaisie de décorateur, l'arc en feston, la voûte à stalactites, le décor en relief par mouluration, le décor polychrome au moyen de la céramique et de la peinture. La décoration se compose surtout de lignes et d'écriture ; l'élément géométrique rectiligne et curviligne existait avant les Arabes, mais aucun peuple n'en a fait comme eux l'élément de tout un style. « Cependant, si les tendances naturellement abstraites de leur esprit, leur amour de la complication mathématique, leur éloignement pour toute représentation de corps animés poussèrent les Arabes à cultiver ce genre d'inspiration, les exigences de la matière employée entrèrent au début pour une part notable dans son adoption. » [3] Comme décoration florale, ils ne recoururent qu'à la feuille ornementale par excellence de toute l'antiquité classique, l'acanthe employée par les Grecs et les Romains, et encore ce décor devient-il de plus en plus géométrique. Remarquons encore que cet art décoratif est un « art de nomades », appliqué déjà aux broderies, vêtements, tapis, étoffes et harnachements, qu'il était facile de transposer dans l'ornementation des murailles. En outre, cet art fragile s'adaptait fort bien au caractère éphémère des fortunes musulmanes. « La société islamique fut toujours démocratique sous l'autocratie du calife. Les fortunes, les pouvoirs, les terres, tout dépendait de la volonté, de la faveur du souverain. Aussi, les ministres, les vizirs, les

[1] H. Saladin, *Manuel d'Art musulman*. I. *L'architecture*. in-8, p. 7. Paris, A. Picard et fils, 1907.

[2] W. et G. Marçais, *Les monuments arabes de Tlemcen*, in-8. Paris, Lechevalier, 1903. Introduction.

[3] W. et G. Marçais, *Op. cit.*, p. 94.

grands fonctionnaires, souvent sortis des plus basses classes de la société, se hâtaient de jouir de leurs richesses et ne bâtissaient point pour l'avenir. Les seuls monuments soignés furent généralement les édifices religieux ou publics, fondations pieuses par lesquelles le donateur voulait perpétuer la mémoire de ses bienfaits. »[1] C'est pour cela que tant de villes musulmanes, autrefois riches et prospères, n'ont plus aujourd'hui que des édifices croulants.

Habitués à vivre sous la tente ou dans les blanches maisons à terrasses, les artistes arabes n'ont point songé construire en hauteur, sans compter que les matériaux qu'ils employaient ne le leur eussent point permis : venant du désert, ils devaient apprécier par-dessus tout l'eau et la verdure. Le luxe des jardins semble être venu d'Orient en Occident et son origine paraît devoir être recherchée en Perse. Dans la vie arabe, l'eau joue un rôle religieux, social et économique. « A demi sédentaire et à demi nomade, l'Arabe aime l'eau, l'eau courante et l'eau qui fertilise. Il est le grand poète, le grand praticien de l'*irrigation* qui a fait la richesse de l'Espagne et assure celle de l'Afrique du Nord. Elle joue un rôle primordial dans la civilisation arabe ; elle est la circulation vivifiante de ce grand organisme chaud et voluptueux. C'est la religion qui, prescrivant l'usage fréquent des ablutions, a fait de l'eau une nécessité divine de la vie musulmane. Les mosquées, avec leurs parois d'émail vernissé, la nudité blanche de leurs colonnades torses comme des jets de fontaine, leur déroulement de nattes et de tapis ont la fraîcheur de salles de bain : en des cours ombreuses, des vasques de marbre ruissellent sous un continuel jet d'eau qui ne tarit pas plus que ne s'éteignait le feu des Vestales. Le passant, avant de prier, vient s'y purifier de la sueur et de la poussière du dehors. L'Arabe riche qui a apprivoisé un jet d'eau dans la cage d'arcades de sa cour intérieure, peut faire ses ablutions chez lui. Devant l'esprit de l'Arabe, l'eau coule toujours dans le silence d'une mosquée ; elle est le murmure même de la prière et comme un rite lustral de propreté : elle apparie saintement la maison à la mosquée ; elle y reste une présence religieuse. C'est par elle qu'en se lavant des souillures de la vie on peut se remettre à tout instant en état de

[1] H. Massé, *Op. cit.*, p. 80.

SÉVILLE. — LA CATHÉDRALE ET LA GIRALDA.

Clichés Vizzavona

GRENADE. — UNE HABITATION DES GITANOS [illegible]

Clichés Vizzavona

grâce et de fraîcheur, baptême perpétuel, simple et musical. »[1]

Enfin, l'architecture musulmane bénéficia des apports dus aux relations commerciales. « Le monde musulman, riche et puissant, fit revivre dans toute la Méditerranée, sur les routes des caravanes, dans la mer Rouge, le golfe Persique, un commerce considérable. Dans les longues périodes de paix, sous les grands califes, le luxe et la richesse des particuliers amenèrent une facilité d'échanges, de voyages, dont les *Mille et une Nuits* donnèrent une idée fort exacte. Rien ne put être plus favorable au renouvellement et à la propagation des formes artistiques. »[2] Depuis le XVe siècle, l'art arabe n'a pour ainsi dire plus évolué. Refoulé par l'expansion occidentale, l'Islam s'est replié sur lui-même, gardant ses vieilles coutumes sociales, religieuses et artistiques. Cette immobilité se retrouve jusque dans les industries locales qui subsistent encore et qui ne sont que les restes, traditionnellement fidèles, toujours intéressants, des industries d'autrefois.

* * *

Il ne faut point quitter l'Alcazar sans parler de ses merveilleux jardins, conçus aussi dans le goût arabe, avec leurs palmiers, leurs bananiers, leurs orangers, auxquels se mêlent les lauriers blancs et roses, les mimosas, les cédres; de hautes bordures de buis encadrent les corbeilles de fleurs. L'Alcazar est un des séjours favoris du roi d'Espagne.

Séville compte encore un palais célèbre, la maison de Pilate, dont le plan et le décor sont également mauresques dans le fond; mais, comme il date du XVIe siècle, les styles chrétiens y sont plus représentés qu'à l'Alcazar. Il renferme, en outre, des statues et des bustes provenant de ruines romaines et des reliques du temps du Christ, qui justifient son nom : le poteau de la flagellation, la pierre du renoncement de Saint Pierre.

S'il faut aller à Madrid pour étudier Velasquez, c'est au musée de Séville que l'on comprend le mieux Murillo, Zurbaran et Herrera le Vieux. Les tableaux de Murillo y sont nombreux

[1] M. A. Leblond, *Les beautés de la civilisation arabe*. *Revue Bleue*, 23 juillet 1904.
[2] H. Saladin, *Op. cit.*, p. 12.

et l'on peut admirer longuement le type classique de ses vierges. Quelques manifestations de la vie sévillane sont célèbres : les processions de la semaine sainte, les courses de taureaux et les danses. Ces dernières, les seules que nous connaissions pour les avoir vues dans leur vrai cadre d'un concert populaire, sont infiniment gracieuses et originales; elles donnent vraiment l'idée que la danse est un art plastique, une mimique expressive, pleine de charme sous le frais minois des jeunes Sévillanes. Le « flamenco » de Séville ne vient certainement pas des Flamands, comme le nom semble l'indiquer, mais il renferme très probablement des survivances bohémienne et mauresque.

En quittant Séville, le même paysage africain reparaît; c'est la même végétation « peau de panthère », les bosquets de lentisques, de chênes-verts, les touffes de palmiers-nains piquant de leur note verte le tapis jaune et rouge des champs moissonnés. Les lauriers roses se montrent dans le lit desséché des rivières. Les *cortijos*, les habitations des ouvriers agricoles, sont de vrais *gourbis* de chaumes et l'on ne serait pas étonné d'en voir sortir un Arabe. Pas de routes à travers ces terres steppiques, formées encore d'immenses domaines. Les grands propriétaires pratiquent l'absentéisme ; ils confient l'exploitation de leurs terres à des régisseurs (*colonos*) qui font appel à la main-d'œuvre des *braceros*. Ceux-ci, mal payés, mal nourris, fomentant parfois des grèves terribles, ne fournissent qu'un maigre travail : la culture est des plus primitives et ne rend guère plus qu'en Algérie entre les mains des indigènes, c'est-à-dire 9 à 10 hectolitres par hectare. Le résultat en est que les régions agricoles se dépeuplent, l'émigration enlève chaque année plusieurs centaines de mille personnes, et la campagne n'est plus qu'un « atelier », où l'ouvrier vient séjourner au moment des travaux [1]. Après les céréales, les olivettes constituent la principale culture, la mieux adaptée à ces mauvaises conditions sociales en ce sens qu'elle réclame peu de main-d'œuvre et ne pousse pas au peuplement. La rareté de l'eau et les conditions culturales que nous venons de rappeler expli-

[1] A. Bonnard, *La question sociale en Espagne*. In-8. Paris, Alcan, 1909. — H. Lorin, *Les conditions du travail rural en Andalousie*. Musée social. Mémoires, août 1905.

quent que la population est concentrée dans de gros bourgs, aux maisons blanches à terrasses, serrées les unes contre les autres, et dont l'aspect mauresque se reflète jusque dans le minaret du clocher. Quelques troupeaux de bœufs et de moutons apparaissent de temps à autre sur les chaumes. Puis, après Almodovar, la plaine se relève, nous apercevons les premiers contreforts de la Sierra de Cordoba.

* * *

Cordoue, où nous arrivons, est l'ancienne capitale du Califat dont le renom retentissait, il y a mille ans, dans tous les pays. Son éclat et sa splendeur, sa civilisation et sa richesse firent pâlir pendant de longs siècles toutes les villes d'Occident. C'est aujourd'hui une ville morte, plus morte que Cadix et dont l'aspect est plus africain que celui de toute autre ville d'Andalousie. Les maisons blanches et basses, aux délicieux patios, se serrent le long de ruelles que les galets, dont elles sont pavées, font ressembler à un lit de torrent. Et l'image n'a rien d'exagéré lorsqu'on a vu ces ruelles ruisseler sous une formidable averse. Cordoue a même perdu l'industrie de ses cuirs fameux et, à part quelques vestiges mauresques, conservés en des maisons particulières, la seule chose à voir est sa mosquée-cathédrale.

Il est vrai que ce monument du Xe siècle est unique et sans pareil en Orient. Avec ses doubles arceaux rayés de rouge, ses huit cent cinquante colonnes de marbres bleus et roses, ses chapiteaux sculptés, ses mosaïques, « ce sanctuaire où se sont unies les richesses de Byzance, de la Perse et de Bagdad, est l'un des lieux les plus mystérieux et les plus somptueux du monde ». Suivant l'expression de Th. Gautier, il vous semble plutôt marcher dans une forêt plafonnée que dans un édifice et c'est comme « une végétation de marbre spontanément jaillie du sol ».

Cordoue est bâtie sur un versant de colline dont le Guadalquivir occupe le fond. La mosquée domine le lit du fleuve, elle est entourée d'un rectangle de murailles dont les portes latérales ont été murées par les chrétiens. En entrant par la porte supérieure, on passe sous le porche d'un élégant clocher — qui a remplacé une tour ressemblant, dit-on, à la Giralda — et on

traverse la cour des orangers, qui renferme encore la fontaine des ablutions, avant de pénétrer dans la mosquée. S'il est permis de regretter, avec Charles-Quint lui-même, qu'une cathédrale ait été dressée en son milieu, il faut se dire que c'est certainement grâce à cette transformation que la mosquée a subsisté, tandis que celle de Séville a été complètement détruite, et il faut ensuite admirer le tour de force qui a été réalisé par l'architecte chrétien, tout en laissant subsister une impression merveilleuse de ce que fut l'ancien monument mauresque. On a ainsi sous les yeux les conceptions si différentes des deux architectures : la mosquée s'épanouit en largeur, la cathédrale s'élance vers le ciel. Affaire de milieu pour beaucoup : « le modèle de la cathédrale gothique est la forêt de sapins jaillissant vers le ciel, celui de la mosquée est le bois de palmiers avec ses troncs sveltes couronnés par une voûte de feuillage [1] ».

La mosquée s'est élargie graduellement avec la prospérité de la ville : « tels des jardiniers ou des forestiers accroissant leur pépinière, les califes plantaient chacun leur rangée de colonnes à côté de celles qui existaient déjà. » Pas plus que pour les autres monuments andalous, il ne saurait être question ici d'une description détaillée qui figure dans tous les guides, nous ne voulons noter que des impressions comparées et des explications. Le pourtour intérieur de la mosquée est occupé par des chapelles latérales, dont la plus remarquable est celle qui occupe l'emplacement de l'ancien Mihrab, sa voûte n'est qu'une dentelle entourant une exquise conque de marbre [2]. La cathédrale a la même disposition et la même richesse que celle de Séville, au sein de l'ensemble échappe, mais son chœur renferme de merveilleuses sculptures sur bois.

Nous trouvons encore le même paysage en quittant Cordoue pour Grenade, les mêmes champs de céréales, les mêmes oliveraies sur les collines, les mêmes haies d'agaves et de cactus.

[1] [illegible] Cordoue et Grenade, in-4. Paris, H. Laurens, 1906.

[2] Une [illegible] de sa mosquée au point de vue de l'exercice du culte est [illegible] indiquer la direction de La Mecque, et le minaret ou [illegible]

Mais dès Bobadilla, la ligne monte et traverse une gorge profonde; à partir de Loja, nous entrons dans la région des « terrasses » irriguées, des *regas*. Partout où l'eau est distribuée, la verdure apparaît, on cultive les arbres fruitiers et les légumes, en même temps qu'une plante industrielle, la betterave à sucre. Depuis la perte de ses colonies, qui l'approvisionnaient de sucre de canne, l'Espagne s'est tournée vers la culture de la betterave dont le centre principal est la région de Grenade et dont l'extension n'est limitée que par la quantité d'eau disponible. C'est grâce à cette plante et à sa transformation industrielle que Grenade, à l'instar de Séville, se développe et redevient une ville active et animée. Grenade, qui est à 700 mètres d'altitude, connaît en hiver des températures qui descendent jusqu'à — 6°, elle ne peut plus cultiver l'oranger en plein vent, mais on retrouve encore l'olivier et les autres arbres fruitiers, et les légumes abondent dans la multitude des petites propriétés de la vega. L'irrigation favorise, en effet, le morcellement du sol et son extension constituerait pour l'Espagne un des meilleurs moyens de résoudre la grave question des latifundias.

D'un petit glacier de la Sierra Nevada sort le Genil, qui arrose la vega de Grenade avant de se jeter dans le Guadalquivir. Et c'est aux eaux de la Sierra, canalisées par les Maures avec une technique admirable que les Espagnols n'ont pas su retrouver, que Grenade et sa vega doivent leur fraîcheur et leur beauté. Grenade est, au fond, une merveilleuse oasis et, dans ce cadre incomparable, on conçoit que l'art mauresque ait conçu le plus merveilleux des palais enchantés. La sensation éprouvée est d'autant plus forte si l'on vient jouir de cette verdure, comme nous l'avons fait, au moment où la steppe morte de l'Andalousie flamboie sous les rayons du soleil d'été. La délicieuse impression, en quittant les wagons surchauffés, de retrouver la fraîcheur saisissante des grands ormes qui couvrent le versant par lequel on accède à l'Alhambra!

C'est par ce monument qu'il faut commencer la visite de Grenade. Nous retrouvons ici les mêmes salles, les mêmes cours intérieures, les mêmes portiques avec les mêmes arceaux et les mêmes colonnes simples, jumelles ou triples, que nous avons admirés à l'Alcazar de Séville, mais tout cela avec un art plus évolué, avec une décoration plus raffinée. Quelle merveille de grâce et de fraîcheur que cette Cour des Lions, cette

Cour des Myrtes, cette Salle des Abencérages ou cette Salle de la Justice avec leurs curieux arceaux de pendentifs ! Et il faut bien qu'il en soit ainsi pour qu'on ne se lasse pas de regarder ces dentelles de stuc, ces mosaïques qui se renouvellent indéfiniment ! L'œil ne souffre pas de cette monotonie. Ce qui manquait encore à l'Alcazar, c'est ce cadre de verdure et cette vue dont on jouit de chaque fenêtre extérieure sur le ravin du Darro, affluent du Genil, sur Grenade et sa vega et ses gracieuses collines du Généralife et de l'Albaicin. « Il n'est pas d'autre monument où l'on sente comme en celui-ci que les Arabes, même après avoir renoncé à la vie nomade, fondé de riches cités et créé une exquise civilisation, gardaient pourtant au fond du cœur une intime nostalgie des déserts où avaient vécu leurs ancêtres. Que sont en effet ces frêles colonnes sinon les mâts qui supportent la tente du Bédouin, parée de riches tapis et de luxueux rideaux Ces murailles stuquées ne ressemblent nullement à de solides constructions en bois ou en pierre. Elles rappellent à ce point des étoffes brodées qu'on ne peut se défendre à première vue d'une telle assimilation et qu'on se voit forcé de revenir toujours à cette même comparaison. Non ! Ce ne sont pas des murailles de pierre mais bien des tissus qui flottent au vent, des tapis et des rideaux somptueusement ouvrés où l'on enchâssa des ors et des joyaux. »[1]

Pour animer ce palais mort, pour se figurer ce qu'était l'Alhambra au temps de la splendeur de Grenade, « il faut ajouter [illegible] ces beautés actuelles les effets d'eau des fontaines, leur murmure dans les salles, les reflets des grands bassins comme celui de la Cour des Myrtes, les costumes brillants de soie des sultans et de leurs hôtes, les tentures de brocart, les tapis merveilleux. Il faut aussi se figurer la variété et l'harmonie de tons que dispensait sur tous ces intérieurs la lumière discrète des vitraux en plâtre ajouré, cette lumière qui, presque partout, n'arrivait qu'en second jour et par des baies étroites. Les eaux, qui embellissaient les salles et les cours, embellissaient aussi des jardins merveilleux, aux ombrages épais des cyprès, aux parterres de fleurs, à la verdure brillante et opulente des orangers et des citronniers »[2].

[1] Cf. E. Saunier, *Op. cit.*, p. 92.
[2] H. Saladin, *Op. cit.*, p. 204.

En quittant l'Alhambra, il faut se rendre au Généralife qui n'en est éloigné que de quelques centaines de mètres. C'était la maison de campagne des rois maures qui retrouvaient là un souvenir des jardins de Bagdad. Les hautes bordures de buis et de myrtes encadrent des bosquets de lauriers, de magnolias, d'orangers ; l'eau coule dans les bassins ; les jardins s'étagent et permettent de jouir d'une des vues les plus belles que l'on puisse rencontrer. Les pentes neigeuses de la Sierra, l'ensemble de l'Alhambra superbement patiné par les siècles, la colline de l'Albaicin et, tout en bas, Grenade et sa vega, s'étendant vers la plaine immense. Et sous les feux du couchant, c'est le plus inoubliable spectacle!

Du Généralife, on peut descendre par un rapide sentier, qui longe les murailles de l'Alhambra et tombe sur les bords du Darro. En montant la pente opposée, on arrive à l'Albaicin, le quartier du vieux Grenade, à l'extrémité duquel habitent, en des cavernes souterraines, la population des gitanes. Ce versant est littéralement grillé par le soleil d'été et ne porte, dans ses petits jardins étagés, qu'une végétation d'agaves et de figuiers de Barbarie, dont les fruits mûrs tachent de pourpre le fond vert des raquettes. Ces gitanes vivent du visiteur qui entre dans leur grotte, assiste à leurs danses, se laisse dire la « fortuna » ou leur achète de petits objets de cuivre. C'est un type ethnique fort curieux, très répandu en Espagne et d'ailleurs aussi sur toutes les routes d'Europe. Teint basané, mimique expressive, il en est peu de jolies parmi les femmes. C'est des terrasses de l'Albaicin que l'on jouit de la vue la plus grandiose sur les pentes neigeuses de la Sierra, puis l'on redescend sur le centre de Grenade par des ruelles pittoresques où l'on voit des fleurs aux fenêtres et des ordures aux portes; ce contraste est très mauresque et très espagnol, c'est une parenté de plus entre les deux races.

La cathédrale de Grenade est moins grandiose et moins originale que celles que nous avons déjà visitées; elle est encore plus surchargée d'or et de marbre et possède aussi des tableaux intéressants de Jean de Séville et d'Alonso Cano; les vitraux qui dominent l'autel sont tout à fait remarquables. Mais elle n'en reste pas moins un monument de grande allure.

Grenade, avons-nous dit, devient une ville industrielle, elle agrandit sa vega cultivable et cette richesse nouvelle se traduit

par des constructions neuves, les nouvelles rues s'élargissent et se modernisent. Le changement de climat, la topographie ont amené la disparition du patio, mais la vie espagnole reste, dans ses grandes lignes, la même qu'à Séville, plus ouverte qu'à Cordoue. En été, l'Espagnol, comme l'Arabe, est frugivore et sur toutes les places, c'est un amoncellement des fruits de la saison : on peut vivre ainsi — en y ajoutant les légumes et les pâtes frites — à peu de frais, comme l'exige le *standard of life* de l'ouvrier espagnol, mais le lait est rare et cher (50 à 60 centimes le litre) et on devine qu'il en est de même de la viande, à voir les tout petits morceaux qui se débitent sur l'étal des bouchers. L'eau si rare, si précieuse pour la fécondité du sol, se vend aussi comme boisson ; les *aguadores* parcourent les rues avec leurs outres ou leurs tonnelets, quelquefois portés par des ânes, en faisant entendre leurs cris aigus : *agua, agua fresca !*

Nous quittons Grenade pour Alméria, chemin peu fréquenté des touristes, mais du plus haut intérêt pour les géographes. Les terres rouges, argileuses et épaisses, si fréquentes dans les terres de la bordure méditerranéenne, gardent encore l'eau des dernières pluies. L'averse bienfaisante, qui nous a précédés, nous a valu un ciel d'une pureté idéale, qui n'a pas été étranger à la radieuse impression que nous emportons de Grenade. Dans la haute vallée où nous pénétrons, nous retrouvons encore le maïs et la betterave, l'olivier et la vigne. L'arbre n'apparaît qu'en galerie, le long des maigres rivières ; des chênes-verts sont disséminés dans la brousse où des ouvriers portant un pittoresque tablier de cuir, fendu et attaché aux jambes, les abattent pour en tirer l'écorce et en fabriquer du charbon de bois, le principal combustible pour les usages domestiques. Aucun village n'apparaît, les gares sont isolées le long de la ligne.

À partir de Moreda, nous entrons dans le bassin-cuvette de Guadix, remblayé par des débris fluvio-lacustres provenant de la Sierra. L'érosion pluviale et l'érosion fluviale des deux rios, qui coulent en sens inverse, ont découpé de la façon la plus curieuse ces conglomérats d'argile et en ont fait une région qui ressemble étrangement aux *bad lands* de la région aride des États-Unis. Les rares habitants, en partie des gitanes, logent dans des grottes creusées dans le conglomérat, et surmontées de petites che-

LE BASSIN DE GUADIX.

Cliché M. Zimmermann

TLEMCEN. — LE MINARET DE MA[illegible]

Cliché Varet

minées blanches [1]. Guadix même compte trois mille troglodytes sur une population totale de dix mille habitants. En ravinant les pentes, l'érosion a laissé subsister des buttes-témoins, des tables sur les versants desquels se sont installés les lieux habités. Les cultures se sont portées vers les bas-fonds, et le rio, qui sert de route pendant la saison sèche, est jalonné par une ligne d'arbres. D'autres masses vertes apparaissent au pied de la Sierra et, dans ce paysage désertique, on peut évoquer en raccourci aussi bien les oasis du Turkestan chinois que la région aride des hauts plateaux américains. Sur les versants croissent les oliviers, les figuiers et la vigne. A plusieurs des stations de la voie ferrée, des transports sur câbles amènent le minerai de fer qui est conduit à Almèria pour y être embarqué. Le bassin de dépôt se termine à Habla, la voie descend rapidement sur un des versants du rio Almèria, qui va en s'élargissant. Les terres sont recouvertes de plaques de micaschistes, qui servent à barrer les ravins et à entraver le ruissellement, et aussi à la construction des maisons. Quelques agglomérations ressemblent aux villages kabyles de l'Aurès. Jusqu'à Almèria, la vigne devient de plus en plus abondante, on la cultive en berceau sur les terrasses et l'on obtient une merveilleuse qualité de raisin blanc qui donne lieu à une exportation considérable [2]. Le lit desséché du rio devient de plus en plus la grande voie de transport.

Un peu avant Gador commence la *huerta*, c'est-à-dire les jardins irrigués. C'est une forêt de verdure, composée de palmiers, dont les fruits insuffisamment mûrs sont donnés aux animaux, d'orangers, de grenadiers, d'amandiers, à l'ombre desquels on cultive les légumes, et qui forme le plus joli contraste avec le ton fauve des montagnes dénudées et la blancheur des maisons. La huerta est séparée de l'oued par un mur, et sur les versants, ce sont les agaves et les cactus qui fixent les terres et délimitent les jardins.

Almèria est situé sur une large baie au fond de laquelle se trouve le port. En septembre, la chaleur y est encore torride et

[1] Cf. Jean Brunhes, *La Géographie humaine*, in-8, p. 100-101, Paris, [illegible].

[2] Les raisins, mélangés de poudre de liège, sont placés dans de petits tonneaux de bois et exportés principalement en Angleterre, aux États-Unis et en Allemagne. En 1910, il a été expédié d'Almèria 2 007 968 barils de raisins, soit [illegible] de plus qu'en 1909, plus 25 035 caisses d'amandes et 20 121 caisses d'oranges.

l'animation se concentre le soir sur le paseo qui mène au port. Alméria exporte non seulement les fruits et les légumes, mais aussi le minerai de fer des environs, qui sont extrêmement minéralisés[1]. L'Espagne vend ainsi son « blé en herbe » et perd de ce chef des profits énormes, pendant que sa population, qui n'est pas retenue par une industrie que le pays n'a pas su créer, émigre en masse. Sur le bateau qui nous emporte à Oran, le *Turia* de la Compagnie Tintoré, nous allons rencontrer plusieurs centaines de ces émigrants, et nous en cueillerons d'autres à Aguilas et à Garucha, deux petits ports au Nord d'Alméria, avant de mettre le cap sur Oran. La mer est « d'huile » et cette petite croisière est charmante, malgré la dénudation effrayante et la monotonie de la côte.

* * *

Oran est une ville toute moderne, encore en fièvre de croissance. Les Espagnols l'ont abandonnée à la fin du XVIIIe siècle après sa destruction par un incendie. Depuis six ans surtout, la ville s'est remarquablement agrandie; sa nouvelle gare, de style mauresque, est superbe, alors que nous avions connu en 1902 un édifice sordide ; le port est mieux outillé et son extension gagne vers l'Est. Mais c'est à Tlemcen qu'il nous faut achever notre pèlerinage d'art musulman.

Par sa position heureuse, Tlemcen a mérité d'être appelée « la bien gardée de Dieu ». L'altitude de ses montagnes attire les précipitations atmosphériques et la composition calcaire de son massif facilite l'infiltration des eaux, qui forment de belles nappes que les longs mois de sécheresse estivale ne parviennent pas à tarir. Les cascades d'El Ourit forment un des coins les plus pittoresques des environs. Son exposition nord la garantit contre les vents du Sud et son altitude de 830 mètres lui permet de recevoir la brise de mer par-dessus les plaines d'Hennaya et des Zenata. Tout cela fait que les arbres des pays tempérés se mêlent dans ses jardins à ceux de la zone méditerranéenne

[1] Alméria a exporté en 1910 [illegible] tonnes de minerai de fer, Garucha, 466 000 et Aguilas [illegible] Sur cette quantité, [illegible] 61 000 tonnes ont été destinées à l'Angleterre, 28 000 à l'Allemagne. Mais on exporte encore en bien moindre quantité des minerais de plomb, de zinc, de cuivre et du soufre.

et donnent d'excellents fruits ; les cerises de Tlemcen sont réputées dans toute l'Algérie [1]. C'est une petite Grenade par son cadre de verdure et ses richesses artistiques.

Tlemcen a des origines très reculées ; elle était déjà, sous la domination romaine, le siège d'un poste militaire. Placée au débouché du seuil de Taza et des routes de l'Atlas par la haute vallée de la Moulouya, elle a connu plus tard de nombreuses invasions et n'a cessé d'être conquise et reconquise par ses voisins de l'Ouest jusqu'à la domination turque. C'est aux Almoravides, aux Almohades, aux Abd-el-Ouadites et surtout aux Mérinides de Fez que Tlemcen doit ses embellissements successifs. En dehors de la grande Mosquée, les monuments tlemcéniens appartiennent pour la plupart à l'époque qui va de la fin du XIIIe siècle au milieu du XIVe ; ils sont contemporains des grands monuments de Grenade et se rattachent à la période de plein épanouissement du style andalou. Les premiers empires de Tlemcen conservaient encore la rudesse de la vie nomade, les arts étaient peu avancés et on peut légitimement supposer avec M. W. Marçais, que « la collaboration d'artistes espagnols n'est pas étrangère à la beauté des monuments de Tlemcen et à la parenté qu'il y a entre les monuments grenadins et les édifices abd-el-ouadites [2]. Tlemcen ne possède plus d'anciens palais : le Méchouar abd-el-ouadite et le château mérinide de Mansourah ont disparu ; il ne reste que des mosquées, de proportions réduites, de plan simple, qui n'ont guère eu à subir que l'épreuve du temps.

Dans la ville même, on visitera la grande Mosquée, formée par des agrandissements successifs et qui date des XIIIe et XIVe siècles ; nous avons ici la mosquée en exercice ; ses seuls ornements sont les nattes et les tapis qui recouvrent le sol et les lustres suspendus dans les nefs ; on ne les allume, d'ailleurs, que pendant la vingt-septième nuit du mois de jeûne (Ramadan). Les autres mosquées sont celle de Sidi bel Hassen, aujourd'hui transformée en musée, celles de Lalla Reya et d'Oulad-el-Imam, celle de Sidi-Brahim, et, en dehors des murailles, la mosquée de Sidi-Lhaloui et celle de Sidi-Lhassen.

[1] Cf. sur Tlemcen le parfait petit guide illustré de A. Bel, [illegible] de la Médersa de Tlemcen : *Tlemcen et ses environs*. Oran, Fouque.

[2] W. et G. Marçais, *Op. cit.* Introduction, passim.

Deux petites excursions obligatoires dans les environs conduisent l'une au village de Bou Médine, l'autre à Mansourah. Le petit village arabe d'El-Eubbad — ou de Bou-Médine, du nom du saint qui y est enterré depuis plus de 700 ans, — est bâti sur le flanc de la montagne, à moins de deux kilomètres de Tlemcen. On visite le tombeau fort curieux du saint et la ravissante petite mosquée qui lui fait face. De la terrasse, on jouit d'une vue merveilleuse sur Tlemcen et ses environs.

A l'autre extrémité de la ville, on va voir les vestiges des remparts de Mansourah qui formaient un quadrilatère de plus de quatre kilomètres de développement. C'est à l'intérieur de ces murs que le sultan mérinide de Fez établit son camp en 1299, lorsqu'il vint pour la cinquième fois assiéger Tlemcen, dont il ne s'empara qu'au bout de huit ans. Mansourah fut détruit ensuite par les habitants, après le départ des Mérinides. La plus intéressante des ruines est le minaret à demi démoli et qui atteste une parenté remarquable avec la Giralda de Séville et la Koutoubia de Merrakech. Un autre minaret, très ancien, celui d'Agadir, bâti vers le milieu du XIIIe siècle, marque l'emplacement de l'ancienne station romaine de Pomaria.

Les monuments tlemcéniens ont l'avantage sur les monuments andalous d'avoir été peu remaniés, de mieux montrer les étapes de l'art mauresque dans son perfectionnement ou sa dégénérescence ; ils sont placés, en outre, dans leur vrai cadre, au milieu d'une civilisation pareille à celle qui les vit éclore. La société arabe de Tlemcen est sans doute en train d'évoluer, mais elle conserve encore l'armature de sa vie traditionnelle [illegible] de ses usages et une culture que l'on chercherait vainement ailleurs ; elle est nombreuse et comprend toutes les classes sociales. Les vieilles industries du cuir, des tapis et de la fabrication des burnous se maintiennent, mais elles ont de la peine à lutter contre la concurrence des produits européens ; on tâche de les [illegible] par un enseignement professionnel adapté aux indigènes. L'école de tapis est fort curieuse à parcourir. En achevant ces pages, nous ne pouvons nous empêcher d'évoquer le souvenir de la réception que nous fit une aimable dame de la société indigène, mère d'un collègue et ami auquel nous avons dû de connaître l'hospitalité arabe dans ce qu'elle a de plus charmant et de plus cordial.

EXPLORATION

DE

LA RIVIÈRE BULKLEY

(COLOMBIE BRITANNIQUE)

PAR

Le Rev. Père A.-G. MORICE, O. M. I.

Le voyage d'exploration décrit dans les pages qui suivent a été le dernier qu'il me fut donné d'entreprendre pendant mes vingt-huit années de séjour en Colombie Britannique. Durant ce laps de temps, je sillonnai le Nord de la Puissance du Canada dans tous les sens, mais les fatigues inhérentes aux marches et contre-marches à travers bois et aux ascensions de montagnes que comportaient de trop nombreuses expéditions eurent pour résultat de me réduire à un état de santé si précaire que cette partie du Nord-Ouest américain dut m'être interdite.

C'est donc avec un sentiment de vive satisfaction voilé de quelque tristesse que j'ai transcrit pour les bienveillants lecteurs de ce *Bulletin* les notes que je traçais chaque jour à la tombée de la nuit au cours de cette dernière tournée. Sentiment de satisfaction, puisque ces pages me rappellent les plus beaux jours de ma vie ; sentiment de tristesse, parce que ce sont des jours qui ne reviendront plus. Immobilisé désormais dans une des grandes villes d'Amérique, où la compagnie de livres muets et poussiéreux remplace celle de sauvages dont j'avais appris les langues, que j'avais formés à la vie chrétienne et qui m'aimaient tant, je ne jouirai plus du grand air des montagnes, pas plus que je ne remonterai les torrents qui en descendent

ni ne goûterai la solitude des forêts vierges, ou n'entendrai le rire franc et le parler pittoresque de ceux qui, jadis, en étaient les seuls maîtres.

Une autre raison qui contribuera peut-être à réserver à cette brève notice un accueil favorable provient du fait que certaines parties du pays dont j'ai tenté l'exploration, c'est-à-dire les vallées de la Bulkley inférieure et de la Morice, sont aujourd'hui, grâce à une campagne de réclame habilement conduite, peuplées de colons ou fermiers, auxquels on attribue un succès de bon aloi. C'est la civilisation qui succède à la sauvagerie, des terres de chasse qui sont converties en gras pâturages; c'est le Blanc qui, comme d'habitude, supplante le Peau-Rouge.

Bien mieux, une ligne de chemin de fer transcontinentale est en construction; cette ligne doit suivre à peu près le même parcours que le télégraphe qui traverse aussi ces deux vallées dans le sens de leur longueur, ainsi que l'indique la carte que je me permets d'offrir à la Société Neuchâteloise de Géographie comme résultat pratique de ma petite exploration. Cette voie ferrée bouleversera la physionomie de la contrée et en décuplera l'importance au point de vue économique. Je doute cependant qu'elle transforme sérieusement la vallée de la haute Bulkley, à moins que quelque découverte importante, comme celle de dépôts aurifères, ne s'y produise. J'ajouterai même que le jour où d'autres explorateurs suivront mes traces me paraît encore bien éloigné. Les difficultés qu'offre la rivière sont presque insurmontables et je sais pertinemment que les Indiens, seuls capables de piloter des Blancs le long de tortueux fourgons, ne feront pas de sitôt pour ces derniers ce qu'ils ont fait pour moi. Comme je l'ai dit plus haut, la partie inférieure de la Bulkley commence à être pas mal peuplée; pourtant, je suis sûr qu'aucun des Blancs qui s'y sont établis n'a jamais remonté cette rivière jusqu'à sa source depuis le jour où je le fis moi-même en surmontant d'énormes difficultés.

Quant à la carte qui accompagne mon journal, elle représente un pays aussi neuf que possible pour la géographie, ainsi qu'on pourra s'en convaincre en la comparant avec celle du gouvernement provincial dont je reproduis la partie correspondante.

Après cette courte introduction, j'invite le bienveillant lecteur à me suivre dans ma petite excursion.

Journal de Voyage

Jeudi 30 juillet 1904. — Depuis longtemps j'avais formé le dessein d'explorer la source de la rivière Bulkley, qui se jette dans la Skeena par 55° 15' de latitude Nord, à l'Est de la chaîne côtière de la Colombie Britannique. Non seulement la source de cette rivière est encore inconnue des géographes et des rares Blancs qui se sont aventurés dans ce pays, mais le cours même n'en est marqué qu'approximativement sur les cartes, une simple ligne droite aboutissant dans un laguet à partir du tributaire auquel un représentant du gouvernement canadien donna mon nom il y a quelques années. Or les Indiens m'assurent que les tracés officiels sont faux, car ils ne sont basés que sur de simples suppositions.

Je viens de donner les exercices de la retraite à la population réunie de Moricetown et du Rocher-Déboulé ou *Ts'ëchah ;* me voilà libre pour quelques semaines. Cette dernière localité se trouve près de l'embouchure de la Bulkley. Je pourrai donc remonter le cours entier de cette rivière et m'assurer de la véracité de nos sauvages.

Quatre d'entre eux se sont dévoués à une tâche dont tout le monde s'accorde à reconnaître l'extrême difficulté, malgré la saison qui commence à s'avancer. Du printemps à la fin de l'été ou à peu près, la Bulkley passe pour n'être pas navigable. Raison de plus pour nommer ceux qui ont le courage de m'accompagner dans cette entreprise hasardeuse. Ce sont deux pères de famille : Jean-Baptiste et Bernard, de Moricetown, puis deux jeunes gens de la tribu des Porteurs, Sam et Thomas. Les premiers me quitteront en chemin après m'avoir aidé dans mon exploration ; ils laisseront aux deux autres le soin de me ramener chez eux, c'est-à-dire non loin de ma propre résidence, au lac Stuart.

Accompagnés pendant quelque temps d'une bonne partie de la population, nous nous engageons ce matin dans le sentier qui mène à Moricetown, en remontant la rive gauche de la Bulkley. Le gouvernement provincial fait depuis peu de grands efforts pour coloniser cette vallée. Ses efforts commencent à être récompensés ; peu avant midi, nous rencontrons deux

Blancs qui retournent au *lac au Chef*, où ils ont acheté des terrains. Le chemin est mauvais et boueux ; toutefois, l'étendue des terres cultivables est très restreinte, du moins le long des rives de la rivière dont nous suivons le cours. Quoique la distance qui sépare le Rocher-Déboulé[1] de Moricetown ne dépasse pas 32 milles (51.500 km.) et que nous ayons voyagé à cheval, nous n'atteignons ce dernier point qu'à une heure assez avancée de la nuit.

Vendredi 31 juillet. — Moricetown a un nom qui pourrait donner le change. C'est simplement un village indien, établi dans le voisinage d'une pêcherie célèbre dans le pays. Le cours de la rivière s'y trouve soudain barré par une chaussée en pierre, par-dessus laquelle ses eaux s'échappent pour retomber immédiatement en une cascade tapageuse et aller s'engouffrer au travers de parois rocheuses qui en rétrécissent le lit de moitié. Sur cette trouée, les Indiens de la place ont jeté un pont, de facture toute primitive, dans la construction duquel n'entre ni clou ni d'autre métal que quelques fragments de fils télégraphiques.[2] Le sentier traverse cette œuvre d'art indigène pour se continuer désormais sur la rive droite du cours d'eau.

Le saumon, qui est venu de la mer par la Skeena, ne peut remonter cette chute. Mais, comme son instinct ne lui permet pas de rebrousser chemin, il s'efforce de surmonter l'obstacle et s'élance au travers des rapides trop violents pour qu'il puisse les franchir. Au pied de la cascade une grande quantité de poissons s'accumule insensiblement. Les sauvages en profitent pour les darder avec des harpons doubles fixés à l'extrémité de longues perches.

Le nom moderne de cet endroit vient de ce qu'il y a quelques années, j'essayai de grouper là, autour d'une église en cons-

[1] Ainsi nommé d'après une haute montagne qui s'élève dans son voisinage immédiat. Des roches en détachèrent vers 1820 et tombèrent dans la rivière, où ils formèrent une chute qui existe encore, quoique déjà amoindrie.

[2] Vers l'année 1870, une ligne de télégraphe fut installée au travers des forêts de la Colombie Britannique, avec l'intention de la prolonger un jour jusqu'en Alaska et de relier par là le Nouveau Monde à l'Ancien par la voie de la Sibérie. Cette ligne fut entièrement abandonnée aussitôt qu'on apprit le succès du câble transatlantique. Depuis ce temps, les fils de fer qui avaient servi à sa construction ont été utilisés par les sauvages du pays pour leurs besoins domestiques.

truction, sur un beau plateau à un demi-mille (800 m.) en amont, les sauvages de la tribu des Babines.

En l'honneur du vendredi, on m'apporte un magnifique saumon (*Oncorrhyncus charicha*) que vient de prendre un des rares Indiens revenus la nuit dernière. Son poids est de 54 livres anglaises (24,500 kg) sans la tête ni les intestins.

Mes gens ne peuvent trouver les chevaux. Las d'attendre, je prends les devants à pied, après avoir béni la tombe de plusieurs personnes dont les parents m'ont suivi hier. A quelque distance du village, je m'attarde avec une bande de cinq Blancs, colons désabusés, qui s'en retournent sans avoir pris de terres dans le pays qu'ils viennent d'inspecter.

Le sentier monte assez rapidement avec la rivière dont le cours devient de plus en plus précipité. De superbes montagnes, coupées çà et là de glaciers qui brillent au soleil, en longent l'autre rive ; elles prennent parfois les formes les plus fantastiques. Sur la rive droite, que nous suivons à partir de Moricetown, les conifères font place, de distance en distance, à des prairies naturelles; le sol doit être excellent, à en juger par la végétation, qui est des plus luxuriantes.

De temps en temps, le sentier se rapproche de la Bulkley, qui poursuit sa course furibonde au milieu de falaises à pic. Nous montons presque constamment. La bise devient piquante et nous campons non loin du confluent d'un torrent. Distance parcourue : au moins 40 milles (environ 64 km.).

Samedi 1er août. — La nuit a été très froide; ce matin, en nous éveillant, nous avons trouvé la terre couverte de gelée blanche. Un peu avant d'atteindre le lac au Chef, nous prenons à droite, au travers des vesces (*Vicia americana*[1]); nous jouissons d'une vue superbe sur des montagnes au sommet d'une blancheur immaculée. Nous descendons ensuite dans un bas-fond, plat comme une table, qu'on dirait fait pour recevoir les maisons d'une petite ville,[1] d'autant plus que, juste en face, se trouve l'embouchure de la Telkwah, rivière torrentielle dont la source se trouve dans les massifs que nous entrevoyons dans le lointain.

Nous voici maintenant sur les bords de la Bulkley, où nous sommes rejoints par trois Blancs qui essaient d'exploiter une

[1] De fait, une ville du nom d'Aldermere a été depuis bâtie là.

mine d'or et de houille, à ce que je crois), à quelque six milles (9 km.) de l'autre côté de la rivière. Quant à nous, nous nous embarquons, à une heure et demie de l'après-midi, sur ce cours d'eau ; nous allons désormais le remonter en canot. L'exploration proprement dite commence.

En moyenne, la rivière a une largeur de 100 mètres. Elle est généralement rapide et nous devons la remonter à la perche. Elle coule pourtant au travers d'un pays relativement plat, bien que bordé à distance de hautes montagnes. Son courant peut faire une douzaine de milles à l'heure (19 km.). La terre paraît fertile : elle est recouverte presque partout de grandes herbes, d'épilobes (*Epilobium angustifolium*) et de bouquets de trembles (*Populus tremuloides*).

Nous manquons une outarde ou oie sauvage (*Branta canadensis*), mais nous nous emparons de deux de ses petits presque aussi gros qu'elle. Nous campons après avoir parcouru au moins 15 milles (24 km.) sur la rivière, soit environ 20 milles en tout (32 km.). L'eau est très haute pour la saison.

Dimanche 2 août. — D'anciens amis se sont, paraît-il, établis depuis quelque temps dans l'une des prairies naturelles qui bordent la rivière non loin de notre campement. Mes compagnons vont les visiter en mon nom. Ils reviennent avec quelques provisions qui sont les bienvenues. Désormais, nous voyagerons en pleine solitude, loin de toute habitation, en pays absolument neuf.

Lundi 3 août. — Le courant est devenu très violent et mon équipage a peiné en conséquence. Chose extraordinaire, la rivière s'élargit notablement, bien que nous la remontions. Sa largeur moyenne est maintenant d'au moins 120 mètres. Ses rives sont généralement basses et l'eau en est relativement claire. Dans l'après-midi, nous essuyons des averses d'autant plus incommodes que nous n'avons aucun moyen de nous protéger.

Nous tombons sur une bande d'oies sauvages qui muent et, par conséquent, ne peuvent voler. Nous les poursuivons sur la rivière et en tuons trois avec nos avirons. Vers sept heures et demie du soir, nous abordons pour camper sur un bas plateau tout couvert de fraises sauvages et... de traces d'ours. Nous avons parcouru près de 30 milles (48 km.).

Mardi 4 août. — Très fatigués de la longue course d'hier, nous partons assez tard ; à dix heures du matin, nous arrivons

à l'embouchure, sur la rive droite de la Bulkley, d'un cours d'eau qui mérite deux mots d'explication.

Il y a quelques années, un arpenteur diplômé, du nom de Poudrier, fut chargé, par le gouvernement fédéral du Canada, d'explorer une partie du Nord de cette province. Je ne dirai pas comment il s'acquitta de sa tâche. Qu'il suffise de savoir qu'il fit un rapport fantaisiste sur les ressources de ce pays, accompagnant son mémoire d'une carte fort peu exacte, laquelle confondait, entre autres, l'affluent que nous avons à notre gauche avec la Bulkley proprement dite; il donnait mon nom à ce qui est en réalité le principal cours d'eau. Je protestai alors, et le gouvernement provincial m'assura que, dans une nouvelle édition de sa carte, la Morice serait le tributaire de la Bulkley et que ce dernier nom serait réservé à la plus grande des deux rivières.[1]

Cette protestation était alors basée sur les remarques des aborigènes, fort bons juges en pareille matière. Aujourd'hui, je constate de mes yeux qu'ils ne m'ont pas trompé. La Bulkley est un torrent apparemment très profond qui, à l'endroit où il reçoit la Morice, s'en vient du Sud en ligne droite et n'a pas moins de 120 mètres de large. Son affluent est de bien plus modestes dimensions, 35 m. seulement, bien qu'il semble qu'aux hautes eaux il puisse doubler de largeur à son embouchure. Ses eaux lentes et noirâtres s'unissent à angle droit aux eaux plus ou moins limoneuses de la Bulkley.

Evidemment Poudrier n'a jamais vu le confluent des deux cours d'eau; autrement il n'aurait pas commis l'erreur grossière qu'après lui toutes les cartes ont reproduite. Un aveugle n'aurait pu s'y tromper; le bruit des vagues de la rivière principale ne lui eût pas permis d'hésiter sur son identité.

Ce point a une certaine importance, vu que la Morice est traversée en deux endroits par le chemin du télégraphe[2] qui conduit aux mines du Youkon. Ces deux points sont encore

[1] Rien n'a encore été fait dans ce sens à l'heure où nous transcrivons ce journal, septembre 1911.

[2] Construit presque en ligne droite, à peu près aux mêmes endroits que la première ligne du télégraphe. Ce sentier vit passer en 1898 une foule de [illegible] se rendant aux mines du Klondike. Un grand nombre laissèrent dans [illegible] la plus grande partie de leur fortune, quand ils n'en perdirent point la raison ou même la vie.

qualifiés, sur les cartes, de Bulkley du Nord et Bulkley du Sud.

La chaleur est très grande aujourd'hui et rend notre remontée de la rivière très pénible. Nous dînons sur l'herbe, et, en guise de dessert, nous absorbons force groseilles sauvages qui croissent en abondance. La rivière devient de plus en plus rapide et s'élargit au fur et à mesure que nous la remontons. Pendant un assez long trajet, elle a bien 200 mètres de rive à rive. De plus, elle est assez souvent coupée de barrages ou chaussées naturelles qui en rendent la navigation très difficile. A notre point de départ hier, elle était à 1600 pieds (480 m.) au-dessus de la mer; à l'embouchure de la rivière Morice, son altitude était déjà de 1825 pieds (556 m.). Ce soir, au moment où nous campons, au pied d'assez belles montagnes, nous constatons qu'elle a atteint 1900 pieds (579 m.) d'altitude. Distance parcourue : environ 24 milles (38,600 km.).

Mercredi 5 août. — En remontant un cours d'eau aussi rapide que la Bulkley, il faut bien souvent touer le canot, ce qui nécessite un exercice pédestre aussi difficile, et même dangereux, que fatigant, les grèves sablonneuses étant excessivement rares dans un pays comme celui-ci. Aussi, ce matin, mes gens sont-ils occupés à rapiécer leurs mocassins [1] tout délabrés par suite de la marche sur les cailloux et pierres à arêtes plus ou moins aiguës qui jonchent le rivage, marche rendue encore plus laborieuse, et en même temps ruineuse pour la chaussure, par les efforts que font ceux qui tirent la cordelle pour aider à ceux qui poussent le canot avec leurs longues perches et lui font franchir les vagues tapageuses et les barrages dont j'ai parlé hier. Aussi ne pouvons-nous partir qu'à neuf heures du matin. Un peu avant midi, nous tuons un faisan de montagne (*Bonasa umbellus*). La fougue de la rivière augmente de plus en plus et, chose à peine croyable, celle-ci atteint encore une plus grande largeur qu'hier. Tout à coup, vers quatre heures de l'après-midi, elle se rétrécit de plus de moitié, et nous envoie ses eaux tumultueuses encaissées entre de hautes falaises. Ce n'est que par des efforts surhumains que nous parvenons à franchir l'obstacle, non sans avoir transporté auparavant nos bagages en amont du rapide.

[1] Genre de soulier d'origine [*Mocs muchlis*], sans doublure pour la semelle et le tabli, qui emboîte le pied à la façon d'un bas.

Vers le soir, nous faisons une cache [1] en prévision de notre retour et campons à l'extrémité d'un long méandre qui ramène la rivière tout près du rapide franchi cet après-midi. Nous pouvons avoir fait 22 milles (35 km.) aujourd'hui.

Jeudi 6 août. — Ce matin, nous partons de bonne heure ; mais, comme hier, nous sommes bien gênés dans nos mouvements par les saules (*Salix alnifolia*) et les aulnes (*Alnus rubra*) du rivage, où l'eau est parfois très profonde. De fait, par moments, nous ne pouvons avancer qu'en nous cramponnant à cette végétation, faute de pouvoir toucher le fond avec nos perches. Nous voyons une bande d'outardes ou oies sauvages, et, un peu avant midi, un ours (*Ursus americanus*) qui se repose au sommet d'un mamelon dénudé trop élevé pour nous permettre d'essayer de l'atteindre sans être aperçus.

La Bulkley est maintenant très sinueuse ; son lit se divise et se subdivise au point de former une multitude d'îlots et de bancs de sable. Je me contente de relever les îlots les plus importants. Nous courons plus d'une fois le danger de chavirer, étant brusquement rejetés contre des barrages formés par l'accumulation de troncs d'arbres arrachés au rivage par la violence du torrent, puis agglomérés et enchevêtrés les uns dans les autres.

Vers le soir, nous atteignons la *rivière aux Lamproies*, cours d'eau de moindre importance, qui est considéré comme le terminus de la navigation de la Bulkley. Là on me peint, sous les couleurs les plus effrayantes, les difficultés que présente le cours supérieur de cette rivière. L'on me presse de prendre la voie de terre, qui nous fera en outre éviter un immense détour et nous permettra d'arriver sans avaries au lac d'où sort la Bulkley.

Mais mon but est précisément de relever le cours de cette rivière jusqu'à sa source, aussi je m'obstine à vouloir la remonter. C'est pourquoi, après de vives hésitations, mon équipage reprend les perches, non sans protester que la poursuite de notre voyage par cette voie ne doit être qu'un essai, et que nous reviendrons à la rivière aux Lamproies au cas d'un échec qui paraît certain.

Bientôt, en effet, les craintes de mes rameurs se réalisent ; pendant longtemps une chute nous empêche d'avancer. L'hiver

[1] Dépôt de provisions, généralement dans les branches d'un arbre, disposées de manière à le mettre hors de l'atteinte des animaux grimpeurs

sont des barrages de bois charrié qui se dressent en face de nous. La rivière se divise constamment en plusieurs chenaux, plus ou moins obstrués, qui proviennent de la forêt. Impossible d'aller plus loin, me crie-t-on après avoir examiné les différents passages : mieux vaut retourner au terminus et prendre la voie de terre.

Je fais la sourde oreille et me contente de remarquer que si les quatre ou cinq bras de la rivière sont obstrués, il faut s'ouvrir un passage au moyen de la hache.

Non sans hésitation mes hommes se résignent à suivre mon avis ; l'on avance quelque peu mais pour être repoussés bientôt par la violence du courant.

Ce soir, au moment où je trace ces lignes, échoué sur un banc de gravier sur lequel nous devons passer la nuit, toutes les figures sont mornes et les langues silencieuses. Ce dernier fait est généralement de mauvais augure chez les sauvages. Si l'on s'entretient, c'est à voix basse, et les deux Babines de mon équipage dépeignent à leurs jeunes camarades, probablement en termes exagérés, les terreurs que va nous offrir la rivière si nous essayons de la remonter davantage, terreurs en comparaison desquelles, assurent-ils, celles par lesquelles nous avons déjà passé ne sont rien. D'où découragement général parmi mes gens.

C'est une heure critique pour moi et mes plans d'exploration. Que nous réservent les jours qui vont suivre ?

Nous avons manqué un castor, et avons bien parcouru une distance de 28 milles (45 km) dans cette longue journée.

Vendredi 7 août. — Voyant que je suis bien décidé à ne pas rebrousser chemin, mon équipage paraît faire contre mauvaise fortune bon cœur. Chacun semble même de meilleure humeur qu'hier soir, excepté mon baromètre de poche qui paraît bouder et accuse de moindres altitudes, malgré les chutes et cascades que nous avons remontées. La Bulkley se divise toujours en une multitude de chenaux, plus rapides les uns que les autres, parmi lesquels Bernard, un des Babines qui les ont autrefois parcourus, ne se reconnaît plus. Là où, il y a quelques années, se trouvait le chenal principal, il ne voit plus que des amas de bois charrié, à travers lesquels se précipite avec fracas une partie du courant qui s'est frayé un nouveau passage. Des îles dont il se souvient très bien ont disparu, tandis que le fa-

meux jam ou amas de bois, qui recouvrait la rivière pendant près d'un mille, (1.600 km) a également cédé à la pression des eaux lors des grandes crues du printemps.

Cette découverte remet mes pagayeurs en liesse ; c'est maintenant à qui l'emportera sur son voisin dans son ardeur à manier la perche ou à tirer la cordelle.

Cette ardeur risque même d'avoir des suites funestes. Sam, un des deux jeunes gens du lac Fraser, s'avance trop en traversant, corde en mains, un chenal que la limpidité de l'eau lui fait paraître guéable. Il est emporté par la violence du courant qui le précipite dans l'eau profonde où il manque se noyer. Fort heureusement que ce même courant le lance ensuite contre un tronc d'arbre qui émerge juste au-dessus de la surface de l'eau. S'y étant accroché, il reste quelque temps littéralement entre la vie et la mort, la violence du torrent menaçant à chaque instant de l'entraîner dans le chenal principal, d'où il serait impossible au meilleur nageur de se sauver. Pendant longtemps les efforts combinés des deux sauvages restés dans le canot et les miens ne nous permettent pas d'approcher de l'arbre auquel le pauvre Sam se cramponne convulsivement. Ce n'est qu'après des efforts inouïs, que nous réussissons à lui venir en aide.

Dans l'après-midi, la Bulkley se divise de plus en plus et deux de mes rameurs sont obligés de patauger presque continuellement dans le chenal que nous avons choisi afin d'éviter autant que possible la violence de la branche principale de la rivière, quand tous les quatre ne doivent pas se mettre à l'eau pour alléger d'autant notre embarcation et la traîner avec Ma Révérence au travers de barrages où le peu de profondeur de l'eau la fait râcler sur le fond caillouteux avec un grincement qui n'augure rien de bon.

Le rivage est jonché d'amas de bois charrié qui nous empêchent d'avancer ou bordé de saules ou d'autres arbustes auxquels nous nous accrochons pour ne pas être entraînés dans le courant proprement dit.

Nous campons le soir à l'embouchure de la rivière que j'appelle Gosnell, du nom d'un de mes amis de Victoria. Ce cours d'eau, qui se bifurque presque à son embouchure, est [illegible] par l'abondance des castors qui vivent au bord de [illegible] deux branches. Bernard part avec son fusil pour [illegible]

chasse, mais ne tarde pas à revenir, effrayé apparemment par le nombre prodigieux de pistes d'ours gris toutes fraîches qu'il a remarquées près de notre campement. Or l'ours gris est la terreur du pays, une bête « horrible » à rencontrer, comme le dit son nom scientifique (*Ursus horribilis*). C'est si vrai que mes compagnons se refusent à me laisser sans arme dans ma tente.

Une autre richesse de cet affluent de la Bulkley consiste, paraît-il, en un certain métal dont il ne faut parler qu'à voix basse, de peur d'être entendu de ces Blancs chez qui l'*auri sacra fames* est le défaut dominant. Ils ne tenteraient pas, pour de simples pelleteries, de surmonter les obstacles innombrables qui s'opposent à leur entrée dans ce pays sauvage : mais à quoi ne s'exposeraient ils pas pour se procurer ces petits morceaux de métal jaune qui paraissent constituer l'unique mobile de leur vie ? Or, si personnellement l'Indien n'en a cure, il est assez intelligent pour savoir que des mineurs dans son pays de chasse ne dédaigneraient point les castors et autres animaux à fourrure que recèlent ses forêts. N'en disons pas davantage.

Depuis deux jours, on ne voit plus que des conifères le long de la Bulkley ; quelques mamelons s'élèvent çà et là sur ses rives ; de hautes montagnes bordent l'horizon et chaque jour semblent se rapprocher davantage. Nous approchons évidemment du lac qui donne naissance à la rivière.

A en juger par le nombre d'heures consacrées aujourd'hui à la navigation, nous devrions avoir fait au moins 30 milles (48 kilom.). Mais les difficultés que nous avons rencontrées nous forcent, pour rester dans les limites de la vérité, de diminuer de moitié 8 milles (11 à 12,800 kilom.) cette évaluation.

Dimanche 9 août. — La journée d'hier a été la plus rude de toutes, si rude et si longue, en effet, que je n'ai pas eu le temps d'écrire avant de me coucher hier soir. D'après nos renseignements, une demi-journée devait nous amener de la rivière Gosnell, sur les bords duquel nous sommes campés aujourd'hui, bien que nous sachions en partant que de très grandes difficultés nous attendent en route. Aussi, quelle déception pour nous tous quand nous voyons que, même dans l'après-midi, cette rivière si ardemment désirée n'apparaît point. Chaque détour de la rivière nous révèle de nouveaux obstacles au lieu et place du bienheureux lac que nous cherchons du regard.

n de la Sté Neuchât
Kispiooks
(Village Ind.)
L. Morrison
L. Tatla
Hazel
R. Morrison
Keena
xenoa
L. Atna
L. Gambie (2580) 786
229
L. Mc Kay
ou L. Bellot
L. Blanchet
Mt Vernon
(11000') 3352
rel & Cie Neuchâtel,

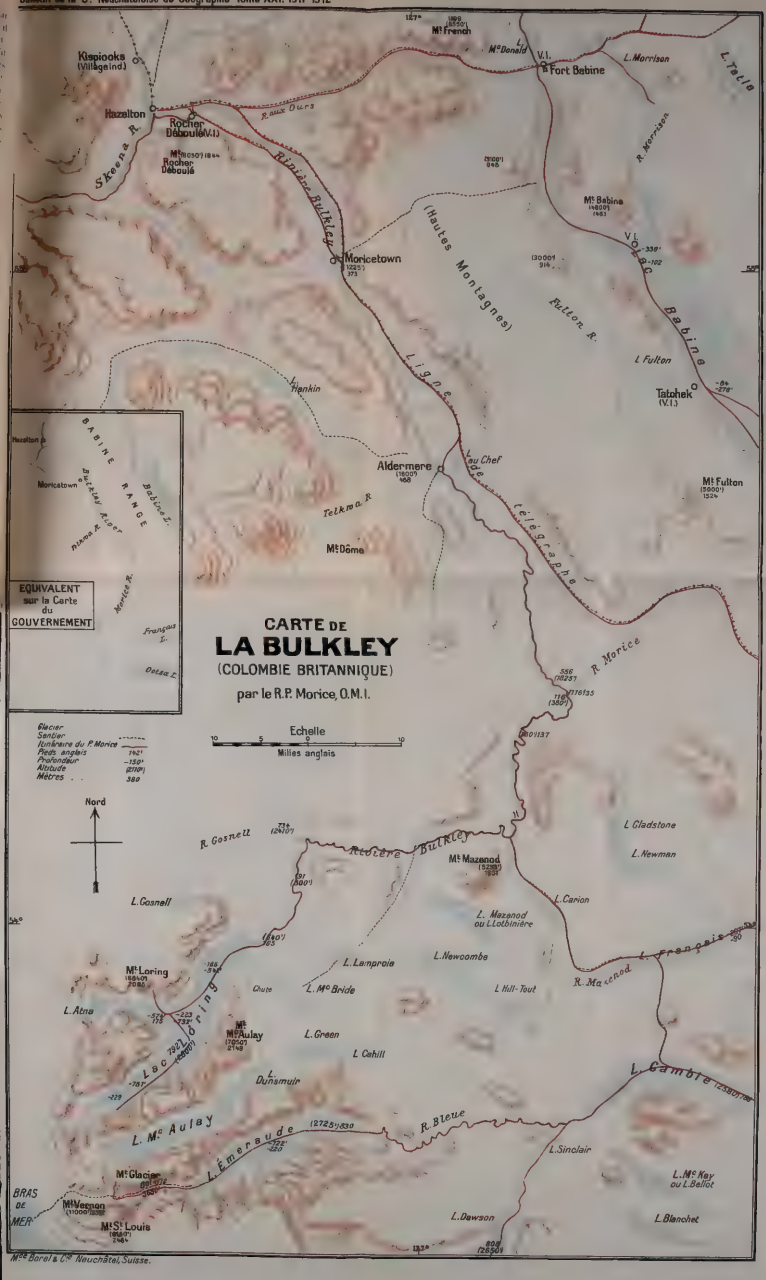
CARTE DE
LA BULKLEY
(COLOMBIE BRITANNIQUE)
par le R.P. Morice, O.M.I.
Echelle
Milles anglais
EQUIVALENT sur la Carte du GOUVERNEMENT
Glacier
Sentier
Itinéraire du P. Morice
Pieds anglais
Profondeur
Altitude
Mètres
Nord
Kispiooks (Villageind.)
Hazelton
Rocher Déboulé (V.I.)
Rocher Déboulé
Skeena R.
Rinière Bulkley
Moricetown
Mt French
Mc Donald
V.I.
Fort Babine
L. Morrison
L. Tatla
R. Morrison
Mt Babine
Lac Babine
(Hautes Montagnes)
Fulton R.
L. Fulton
Tatchek (V.I.)
Ligne de télégraphe
L. Hankin
Aldermere
Lac du Chef
Mt Fulton
Telkwa R.
Mt Dôme
R. Morice
L. Gladstone
L. Newman
R. Gosnell
Rinière Bulkley
Mt Mazenod
L. Carion
L. Gosnell
L. Mazenod ou L. Lotbinière
L. Lamproie
L. Newcombe
Mt Loring
Chute
L. Mc Bride
L. Hill-Tout
R. Mazenod
L. Français
L. Atna
Lac Loring
Mt Mc Aulay
L. Green
L. Cahill
L. Dunsmuir
L. Gamble
L. Mc Aulay
L. Émeraude
R. Bleue
L. Sinclair
Mt Glacier
L. Mc Kay ou L. Belfot
BRAS DE MER
Mt Vernon
Mt St Louis
L. Dawson
L. Blanchet
Mc Borel & Cie Neuchâtel, Suisse.

La rivière ne s'éparpille plus, il est vrai, en une infinité de chenaux ; mais elle coule entre de hautes rives près desquelles elle semble concentrer ses forces ; sa grande profondeur rend excessivement pénible le travail des rameurs ou plutôt des « percheurs », si l'on peut appeler ainsi le rude labeur de gens qui passent leur temps à plonger, les uns après les autres, leurs perches dans l'eau afin de faire avancer leur canot. Aussi rocs du rivage, branches de saules et troncs d'arbres accumulés dans la vase nous servent-ils presque autant que nos perches dans notre course d'une lenteur désespérante.

Pourtant tout le monde est à la joie. La proximité du terme de notre voyage est l'objet de toutes les conversations : l'espérance fait tant de bien au cœur !

Midi nous trouve échoués à un coude de la rivière près duquel nous prenons une réfection bien méritée. Le lac ne peut être loin, pensons-nous. Cette idée nous soutient malgré les souffrances que nous cause une semaine d'efforts herculéens : foulure du poignet, ampoules aux mains nonobstant les mitaines dont l'Indien au travail ne se sépare jamais, mal d'yeux résultant des vigoureux soufflets que nous administrent les branches du rivage, etc.

Quoique notre détermination soit de ne point nous laisser vaincre par les difficultés toujours croissantes de la route, nous sommes contraints de déposer les armes en face d'un rapide auquel nous ne nous attendions point. Cette fois, il nous faut faire le portage de tout notre bagage, et faire avancer le canot vide à l'aide d'une double cordelle, en prenant de grandes précautions pour l'empêcher de se briser contre les roches du rivage.

Mais, courage ! Les montagnes qui enserrent le lac se dressent tout près de nous. Une balle pourrait presque en atteindre les flancs enneigés ! Il en est temps : nous n'en pouvons plus, et il est six heures du soir.

Cruelle déception ! La rivière semble avoir peur des montagnes qui lui ont pourtant donné naissance et des neiges persistantes qui l'alimentent ! Un méandre succède à un méandre, les difficultés se suivent sans interruption ; pour comble de malheur, le soleil disparaît à l'horizon.

Les propos joyeux ont cessé. Des soupirs arrachés par la fatigue de gens qui, depuis sept longs jours, sont comme pendus

au bout de leurs perches remplacent les éclats de rire causés par les reculs réitérés dus à la violence du torrent.

Bientôt nous avançons à tâtons, guidés seulement par le bruit des vagues qui déferlent sur les roches du rivage. Mes compagnons se demandent quel avantage, après tout, peut nous procurer notre arrivée au lac. Ne vaudrait-il pas mieux camper, par exemple, dans cette paisible retraite, à gauche, où, malgré l'obscurité, le sauvage devine la présence de bois sec qui est d'autant plus nécessaire que c'est demain dimanche ? Je feins de ne rien entendre et d'être tout entier au relevé du cours de la rivière. En fin de compte, je m'en trouve bien, car, peu après, c'est-à-dire à neuf heures du soir, nous entrons dans le lac *Hazelton*, qui sera désormais pour les Blancs le *lac Loring* ; je le nomme ainsi en l'honneur de mon excellent ami de Hazelton, un noble allemand déguisé sous ce vocable.

2 heures de l'après-midi. — Indépendamment du relevé du cours de la rivière et de la topographie de la région dans laquelle nous nous sommes engagés, je me suis appliqué à noter de jour en jour l'altitude des différents points que nous avons atteints. Or, je me demande aujourd'hui si, sous ce rapport, mon travail n'est point à recommencer. Mon baromètre ne serait-il pas dérangé ? Pendant deux jours il s'est refusé à enregistrer notre marche constamment ascendante. Je conçois que cette paresse apparente peut s'expliquer par une dépression atmosphérique qui lui aurait fait exagérer les altitudes atteintes les jours précédents et, par des circonstances contraires, qui le porterait maintenant à diminuer celle des points où nous avons récemment passé, ainsi que du lac où nous nous trouvons actuellement. Toujours est-il que, pour la seule journée d'hier, et sans aucune variation notable dans l'état de l'atmosphère, il m'indique 220 pieds (67 m.) de différence entre l'altitude de notre point de départ et le terminus de notre voyage. Le lac Loring ne serait qu'à 2350 pieds (716 m.) au-dessus du niveau de la mer, chiffre assez respectable, il est vrai, si l'on considère la faible longueur de la Bulkley, qui se jette dans la Skeena à une altitude de 575 pieds (175 m.) seulement au-dessus de l'océan Pacifique.

D'un autre côté, nous trouvons ici la végétation propre aux pays élevés de cette province : le frêne des montagnes (*Acer glabrum*) et d'autres plantes et arbustes dont j'ignore les noms.

Le fruit de l'amélanchier (*A. alnifolia*) est ici seulement en voie de formation, bien que nous nous trouvions au Sud du lac Stuart 2250 pieds (686 m.) d'élévation, où les mêmes fruits sont certainement mûrs aujourd'hui.

La ligne de démarcation entre la forêt et la terre nue sur le flanc des montagnes paraît assez rapprochée de la surface du lac, bien que, plus au Nord, je l'aie constamment trouvée à quelque 5200 pieds (1585 m.) d'altitude.[1]

Pour tuer le temps, aussi bien que dans un but utilitaire, je laisse mes gens faire une promenade avec mon baromètre vers la montagne dont le lac baigne la base. Ils reviennent de nuit avec deux marmottes (*Arctomys caligatus*), un faisan (*Bonasa umbellus*) et une gélinotte (*Lagopus americanus*).

Lundi 10 août. — Nous partons pour faire le relevé du lac et gravir une montagne que j'appelle aussi Loring et du sommet de laquelle je pourrai probablement établir, avec une exactitude encore plus grande, la topographie de la contrée. Le lac est encaissé entre des montagnes rocheuses à pic qui permettent de supposer de grandes profondeurs.

Au fur et à mesure que nous avançons, je vois se résoudre un problème qui me préoccupait en remontant son émissaire. Ce cours d'eau, comme nous l'avons constaté à nos dépens, est très volumineux; il est très pur, excepté dans la partie inférieure de son cours. Or, il a si peu d'affluents que j'en étais à me demander quel pouvait être son bassin d'alimentation. Le problème est maintenant résolu.

D'abord le lac Loring reçoit, à gauche et tout près l'un de l'autre, deux tributaires dont l'un est presque aussi considérable que la Bulkley elle-même. De fait, il ne serait que juste de le considérer comme la tête de cette rivière. Il en a tous les caractères, surtout un courant d'une extrême violence qui se manifeste même dans le lac. En suivant la rive Sud-Est de

[1] J'ai reproduit ce qui précède des notes prises sur place, pour montrer combien grande peut être l'influence de la température et des courants atmosphériques sur un baromètre de poche. Les nombreuses observations que je pus faire ensuite sur le lac Loring me donnèrent une moyenne de 2475 pieds (754 m.) pour l'altitude de ce lac. En redescendant la Bulkley à la course, je fus en mesure de contrôler les données précédentes de mon instrument avec d'autant moins de danger de me tromper que la pression atmosphérique n'eut alors guère le temps de varier.

cette belle nappe d'eau, nous ne sommes pas peu surpris de nous voir tout à coup violemment entraînés vers le large avec notre canot, en même temps que de grosses vagues en hérissaient la surface malgré l'absence de tout vent. C'était l'effet de l'arrivée — je dirais presque du passage — de la Bulkley supérieure, qui sort très rapide d'un autre lac important auquel je donne le nom de *lac Mac Aulay*. Cette nappe d'eau se trouve au Sud, quelque 150 pieds (46 m.) plus haut, puisque son émissaire, qui relie les deux pièces d'eau, est, me dit-on, coupé d'une chute d'environ 100 pieds (30 m.).

Ensuite, tous ces lacs ne sont que des bassins très profonds formés par des vallées submergées, entre des montagnes abruptes dont les flancs et replis sont couverts d'épaisses couches de neige persistante et de glaciers qui donnent naissance à une multitude de torrents dont les eaux contribuent à former la Bulkley.

Je n'ai jamais visité ce pays en hiver : mais ceux qui l'ont vu dans cette saison doivent me comprendre facilement.

Le lac Loring est orienté Nord – Sud-Ouest ; il projette à droite, à peu près à angle droit, une branche qui se subdivise elle-même en deux bras découpés en une foule de baies, îles et presqu'îles. C'est ce que nous révèle l'ascension du mont Loring (situé près du point d'intersection de ces deux bras) que nous tentons dans l'après-midi.

Inutile de décrire les difficultés de cette ascension. La forêt est inextricable et nous ne tardons pas à y remarquer trois espèces d'arbres inconnues dans les autres parties du district. Ce sont, en langue babine : le *khanthel*, espèce de sapin (*Abies*) à rameaux noirs et très plats ; le *mel*, qui ressemble au pruche *Tsuga canadensis*, et une espèce de pin moins noir que le *Pinus contorta*, avec des feuilles ou aiguilles plus longues et plus nombreuses.

Nous campons à 5000 pieds d'altitude (1524 m.), juste au-dessus de la limite supérieure de la forêt. Bernard a pris les devants pour chasser le mouflon (*Ovis montana*). Il nous revient les mains vides, tandis que Thomas nous apporte une marmotte.

Mardi 11 août. — Malgré une forte indisposition due à la fatigue d'hier et le vent froid de la montagne, je fais aujourd'hui l'ascension du mont Loring, le gravissant jusqu'à son

sommet, auquel mon baromètre ne donne que 6840 pieds (2085 m.) d'altitude. Mon but est de me servir de ce point extrême comme d'un observatoire pour dresser la carte du pays environnant. Mais l'homme propose et Dieu dispose. Peut-être une minute avant de l'atteindre, le vent nous gratifie d'un gros nuage qui obscurcit tout.

En attendant que l'atmosphère s'éclaircisse, je me blottis, tout fiévreux que je suis depuis hier, dans l'anfractuosité d'un rocher. Mais l'épais brouillard persiste à rester accroché à la cime de la montagne ; en sorte qu'après les fatigues de l'ascension opérée malgré un malaise qui rend la marche fort peu intéressante, tout grelottant au milieu d'une brume qui, vue d'une moindre altitude, doit paraître un nuage des mieux conditionnés, je dois redescendre sans pouvoir noter autre chose que ce qui est visible des éperons de la montagne.

Dans l'après-midi, par une pluie battante, nous retournons clopin-clopant à notre canot. Notre succès, comme on le voit, n'est que partiel ; mais, au point de vue économique, nous avons la satisfaction d'avoir tué onze marmottes et une gélinotte.

Les premières ne se trouvent que sur quelques montagnes ; bien que leur chair ne puisse se conserver longtemps, elle forme un appoint fort estimé du voyageur. Nos marmottes fréquentent de préférence les flancs herbeux des montagnes où elles se creusent des retraites près desquelles elles se nourrissent d'une espèce de plante que les Indiens appellent, pour cette raison, *tœtnih-'tan*, herbe à marmotte.

Ces rongeurs ont une vue excessivement perçante : aussitôt qu'ils ont aperçu un voyageur, quelquefois à la distance de plusieurs milles, ils lancent un sifflement strident qui leur a valu le nom de *siffleur* sous lequel ils sont connus des Canadiens français. Sont-ils surpris par le chasseur ? Vite, ils se dressent sur leurs pattes de derrière, poussent leur cri d'alarme, et essaient, pendant quelques secondes, de se rendre compte s'ils ont affaire à un ami ou à un ennemi. C'est le moment de les tirer. Mais il faut viser de manière à pouvoir atteindre au point vital, car la marmotte a la vie très dure. Blessée, mais non mortellement, elle se réfugie immédiatement dans son trou, d'où vous ne pouvez la déloger qu'à l'aide d'un fort crochet muni d'un manche dont la longueur doit être proportionnée à

la profondeur du gîte. Tout chasseur qui opère sur la montagne est pourvu de cet instrument. J'ai vu un de ces animaux transpercé d'une balle de fort calibre, dont les intestins s'échappaient par l'horrible blessure et qui, loin de s'avouer vaincu, se précipitait dans son gîte d'où il fallut l'extraire de force.

Nous voici maintenant de retour sur les bords du lac. Tout meurtri et enfiévré, j'en suis à me demander si les montagnes que j'ai gravies dans ce pays et les courses sans nombre que j'y ai faites ne semblent pas désormais m'imposer une retraite qui est peu dans mes goûts. Depuis deux ou trois ans, le moindre effort du genre de celui que je viens de faire produit chez moi les mêmes effets désastreux.

Il pleut à verse. Dressons la tente et reposons-nous.

Mercredi 12 août. — Nous retournons au point de bifurcation des trois branches du lac, où nous déposons Bernard, lequel, muni de mon baromètre, va s'assurer de l'altitude d'une montagne à sommet arrondi qui fait face à notre point de départ. Quant à nous, nous partons explorer la partie principale du lac.

Pendant longtemps nous sommes ballottés par un vent contraire qui produit des vagues menaçantes contre lesquelles notre embarcation clapote bruyamment. Cette tempête nous force de suivre d'aussi près que possible le rivage, qui n'est autre qu'une chaîne de montagnes se dressant à pic.

Je constate maintenant l'à-propos de certaine remarque qu'on nous a faite au Rocher-Déboulé. « Vous allez », nous a-t-on dit, « au pays des moutlons. Ne prenez pas la peine de leur donner la chasse. Vous en verrez plusieurs cramponnés aux flancs des montagnes qui bordent le lac. Contentez-vous de tirer ceux qui seront dans la position voulue pour tomber dans votre canot une fois que vous leur aurez donné le coup de grâce ».

Si nous avions vu les moutlons qu'on nous promettait avec tant d'assurance, il est fort possible, étant donnée la conformation de la montagne, que nous eussions essayé la manière commode qu'on nous avait enseignée de nous procurer ce gibier. Malheureusement, nous n'en voyons aucun, et, à part moi, je ne puis m'empêcher de constater une fois de plus l'imagination exubérante de nos sauvages. Mes compagnons m'assurent pourtant que l'absence actuelle de moutlons leur paraît absolument inexplicable.

Nous avançons lentement, entre deux gigantesques murailles qui, de distance en distance, nous envoient les plus gracieuses cascades et cascatelles que j'aie jamais vues. Le lac, dans la branche où nous naviguons péniblement, n'a guère plus d'un mille (1,600 km. de largeur). Au milieu, ma sonde accuse 751 pieds (228,90 m.) de profondeur.

Le temps me manque pour aller jusqu'à l'extrémité méridionale du lac. Je me contente donc de gravir un rocher de la rive orientale d'où j'ai une vue nette et claire de cette extrémité, ce qui me permet d'évaluer sa longueur à 30 milles (48 km.), sans compter la branche occidentale.

Nous arrivons de nuit au pied de la montagne que Bernard a gravie pour moi. Je lui donne le nom de mont *Mac Aulay* et suis tout surpris de constater qu'elle est plus haute que le mont Loring, puisque, d'après mon baromètre, son sommet n'a pas moins de 7050 pieds (2149 m.) d'altitude.

Jeudi 13 août. — Nous sommes debout de grand matin, et vite en route! Nous avons hâte de retrouver notre cache de la Bulkley. A midi, nous prenons une légère collation non loin de l'issue du lac : puis, en une heure et quatorze minutes, nous descendons une distance qui nous a pris onze heures et demie d'efforts surhumains à la montée. Et encore aujourd'hui nous sommes-nous presque bornés à guider notre canot, emportés que nous étions par le courant dans une course à donner le vertige.

Somme toute, nous avons refait en cinq heures un parcours qui, en sens inverse, nous avait demandé plus de trois jours d'efforts continuels. Il faut avouer que cette course furibonde n'a pas été sans danger. Malgré l'adresse vraiment remarquable de mon équipage, nous avons manqué trouver la mort dans les eaux traîtresses de la rivière. Comme nous descendions avec une vitesse vertigineuse, le timonier n'a pas eu le temps d'empêcher le canot, à un détour très brusque, de buter, proue en l'air, contre le rivage où l'eau était très profonde. Ce mouvement imprévu a eu pour effet naturel de faire baisser en proportion la poupe, dont les bords se sont trouvés tout près de la surface de l'eau. Un pouce ou deux plus bas, et nous coulions!

Nous arrivons de bonne heure à notre cache, que nous trouvons en bon état, et campons sur une petite prairie, humide

d'aller plus loin aujourd'hui, puisque nous devons nous séparer ici.

Vendredi 14 août. — Nos excellents Babines, Bernard et Jean-Baptiste, nous disent adieu pour continuer la descente de la rivière jusqu'à Moricetown, tandis qu'accompagné seulement de mes deux jeunes gens, Thomas et Sam, je vais m'enfoncer à travers bois dans la direction du lac Français que je connais de vieille date. Mes meilleurs vœux et mes remerciements les plus sincères vont à ces deux braves pères de famille sans lesquels je n'aurais rien pu faire jusqu'ici.

Si je connais bien le lac Français, je n'en saurais dire autant du sentier qui est supposé le relier à la Bulkley. Ni l'un ni l'autre des compagnons qui me restent ne l'ont jamais vu, et, avec la meilleure volonté du monde, je n'en ai presque pas trouvé trace de toute la journée.

Et quelle journée! De longtemps je ne l'oublierai. Nous ne nous sommes pas plus tôt engagés dans la direction du lac, c'est-à-dire vers le Sud, que nous sommes assaillis par une pluie battante qui ne cesse pas jusqu'au soir. Or, notre route traverse un pays qui n'est ni forêt ni prairie, mais les deux à la fois. Ces prairies étaient autrefois coupées par une espèce de sentier qui a depuis longtemps disparu pour tout autre œil que celui de l'Indien. Avec beaucoup de bonne volonté on découvre, ou plutôt l'on sent parfois du pied une légère dépression dans le sol, qui est maintenant recouverte de très hautes herbes, comme tout le pays que nous traversons.

C'est au travers de ces hautes herbes, épilobes, berces (*Heracleum lanatum*) et vesces, que nous nous frayons un passage en les écartant de la main, pendant que nous tâtons du pied le sol pour y découvrir la dépression minuscule qui formait autrefois le sentier.

Or cette végétation gigantesque est tellement imbibée de pluie, qu'alors même que nous n'en aurions pas reçu une goutte, nous aurions été en quelques minutes trempés jusqu'aux os par simple contact. Nous n'avons pas fait deux milles qu'il ne nous reste plus un seul fil de sec sur le corps.

Et dire qu'avec cela nous avons, du moins mes deux compagnons, à porter notre bagage sur le dos, nous traînant péniblement au travers des grandes herbes toutes mouillées, les membres emprisonnés dans des habits qui collaient à la

peau. Mes sauvages sont habitués à cette vie : quant à moi, si je ne suis pas criblé de rhumatismes, rien ne pourra m'en donner dans la suite.

Il va sans dire que, malgré nos précautions et nos pénibles tâtonnements, nous nous perdons plus d'une fois. Dire notre inquiétude en pareil cas ne serait guère possible. Il pleut tellement et tout est si mouillé que nous ne pouvons faire de feu à midi. Le front baigné de sueur pendant que nos pieds gèlent dans une eau qui paraît glacée, nous cheminons péniblement, harassés de fatigue et mourant de faim. Cette journée a certainement été l'une des plus mauvaises de ma vie.

Absolument à bout, nous nous arrêtons à l'extrémité d'un lac de quelque cinq ou six milles (8 à 9 km.) de longueur que je nomme *lac Curion*. Malgré le grand nombre d'heures consacrées à ce pénible trajet, il est douteux que nous ayons fait aujourd'hui plus de 15 milles (24 km.).

Samedi 15 août. — Les conditions atmosphériques n'ont pas changé et la contrée que nous traversons a le même aspect qu'hier. La végétation est trop luxuriante pour que la terre ne soit pas bonne ; pour la Colombie Britannique, le pays n'est pas trop boisé. Qui sait si, plus tard, des représentants de notre race ne s'y établiront pas ?

Par moments, l'antique sentier que nous nous efforçons de suivre est presque visible, ce qui ne veut nullement dire que nous ne nous perdons plus. Nous cheminons même pendant une heure et demie guidés uniquement, mes sauvages par leur instinct, moi par ma boussole. Il est vrai que le danger de nous égarer sérieusement est maintenant bien amoindri, grâce au voisinage du *mont Mazenod*, roche gigantesque couverte de neige, que nous longeons quelque temps.

Un chevreuil, gibier rare dans ce pays, attire un instant notre attention. Malheureusement il nous a, lui aussi, aperçus, et il ne semble pas disposé à lier connaissance avec nous.

Dans l'après-midi, le chemin devient moins mauvais. Nous tombons même sur un sentier récemment frayé dans les hautes herbes. Cette vue nous remplit de joie, et vite nous nous mettons à le suivre. Mais la cause même de notre allégresse ne tarde pas à devenir l'occasion d'un amer désappointement. Nous nous apercevons que ce sentier nous éloigne notablement du lac vers lequel nous devons tendre ; pour rejoindre le

tier que nous n'aurions pas dû quitter, nous nous aventurons à travers une immense prairie dans laquelle nous pouvons à peine lever le pied.

Je suis si fatigué que la vue d'une rivière que nous longeons parfois et qui se dirige vers le lac Français, me fait penser sérieusement à un radeau. Mais le bois sec nécessaire manque chaque fois qu'un méandre nous en rapproche. Nous nous résignons donc à camper sur ses bords, après n'avoir parcouru qu'une distance qui, dans d'autres conditions, ne devrait prendre qu'une demi-journée, c'est-à-dire 12 milles (19 km.) seulement.

Dimanche 16 août. — L'après-midi de ce jour j'envoie mes deux jeunes gens à la recherche de ma boussole perdue hier soir. Ils la trouvent sans trop de peine. Rien de tel qu'un sauvage pour ce genre de besogne.

Lundi 17 août. — Un peu plus dispos aujourd'hui, nous avançons d'autant plus vite que le sentier devient meilleur. La pluie a cessé et personne ne la regrette. Le long de belles prairies à herbe courte, nous marchons bon pas. Bientôt certaines montagnes d'assez faible hauteur, mais de forme assez bizarre, nous apparaissent à travers le feuillage. Elles sont les bienvenues, car elles trahissent le voisinage du lac vers lequel tendent nos efforts.

Voilà que mes jeunes compagnons se mettent à humer l'air : de la fumée ! s'écrient-ils. Un quart d'heure plus tard, nous arrivons au lac, où nous sommes reçus par les aboiements d'une meute de chiens et les exclamations joyeuses de trois familles de chasseurs tout étonnés de voir qu'un Blanc a pu se frayer un chemin dans une région comme celle que nous venons de traverser.

Nous sommes à l'extrémité occidentale du lac Français. C'est dire que nous devrons le parcourir dans toute sa longueur pour rentrer chez nous.

Les chasseurs que nous venons de rencontrer si à propos nous prêteront un canot pour accomplir ce trajet. Ils ne savent que faire pour nous obliger. La rencontre de ses semblables est chose si agréable en pareille solitude ! Et puis le missionnaire a su conquérir une si bonne place dans le cœur de ses gens !

Après le dîner pris à côté d'eux, ces sauvages nous font présent de plusieurs belles pièces de poisson blanc (*Coregonus clupeiformis*). Ce poisson, le meilleur de ces contrées, est, par

rapport aux autres espèces, ce qu'est le bœuf relativement aux autres viandes. La chair d'autres poissons peut être plus agréable au goût et d'un arôme plus délicat quand on ne la consomme qu'une ou deux fois, au hasard des circonstances. Mais on s'en fatigue vite, tandis que le poisson blanc est toujours le bienvenu sur la natte de l'Indien ou la table du Blanc. On le prend surtout en automne. Au lieu de le faire sécher comme il est d'usage pour le saumon, on le conserve en le faisant geler. Certains lacs, ou même des sections spéciales de lacs, sont réputés pour la qualité, non moins que la quantité de ces poissons qu'ils fournissent annuellement. Je n'en ai encore vu aucun qui surpasse celui de l'extrémité du lac Français où nous venons d'arriver.

Mais nous n'oublions pas que nous sommes des voyageurs ; vers deux heures de l'après-midi nous quittons nos excellents hôtes. Comme nous ne sommes que trois, chacun devra fournir sa quote-part de travail, sous peine de n'avancer qu'avec une lenteur bien ennuyeuse à des gens qui, comme nous, ont hâte de revoir leurs pénates. Je me constitue donc timonier ; non pas que je sois le plus habile, mais parce que ce poste demande généralement moins d'efforts sur un lac : en tout cas, le travail qu'il exige est moins monotone.

Le lac est relativement calme et nous avançons bon train. Assez tard dans la nuit, nous abordons à la rive méridionale où nous campons au milieu de sapins.

Mardi 18 août. — Pas de paresseux ce matin. Le lac Français est une assez longue pièce d'eau, 62 milles (100 km.), d'après mes calculs d'autrefois, et nous sommes encore loin d'en avoir franchi la moitié. En avant donc et vogue la nacelle !

Malgré les efforts continus que nous impose la navigation sans vent favorable, nous sommes heureux et gais comme des pinsons. Nous ne pouvons nous empêcher de comparer notre situation actuelle à celle des derniers jours. Plus d'herbes encombrantes, ni de sentier préhistorique, plus de pluie incessante.

Mais, attention ! Un grain se prépare, me crient mes compagnons. En très peu de temps, nous voilà assaillis par une bourrasque des mieux conditionnée. Le lac bouillonne et se vague se heurtent avec violence ; puis la grêle tombe dru. Ceci est trop ; abordons à cette anse qui va nous mettre à l'abri

Heureusement, ce n'est qu'une bourrasque. Le ciel se rassérène bientôt et le lac s'apaise graduellement. Nous ne tardons pas à nous remettre en route, après avoir vidé notre embarcation de la grêle qui s'y est introduite. Le soleil brille d'un nouvel éclat et nous révèle, sur la grève d'une pointe à un mille (1.600 km.) en avant, deux superbes chevreuils qui ont quitté la feuillée pour jouir de ses rayons. Doucement, et en nous dissimulant autant que nous le pouvons le long de l'échancrure d'une baie, nous nous dirigeons vers ces animaux. A une faible distance de la pointe, nous déposons Sam, lequel, armé de sa carabine, va essayer de les surprendre. Mais le gibier a disparu. Décidément, nos Nemrods ne sont guère chanceux.

Ce soir, nous campons non loin de l'émissaire du lac, sur une belle grève sablonneuse, tout près de rochers élevés.

Mercredi 18 août. — Le voisinage des rochers dont je parlais hier soir nous a valu, pendant la nuit, des visites dont nous aurions pu nous passer. Ce sont des troupes de rats des bois ou rats à queue en balai, qui ont élu domicile dans les anfractuosités de la pierre. Ces rongeurs, les plus grands voleurs que je connaisse, sont venus voir si nous n'avions rien laissé à leur portée. C'est une véritable peste. Quittons au plus vite leur voisinage!

Nous ne tardons pas à aborder à l'extrémité orientale du lac. Divisons nos bagages en deux forts ballots, plus un paquet de plus modestes dimensions qui sera pour moi, et en avant!

Nous voici sur le chemin qui conduit à *Stella*, ou *Fond du Lac*, village indien sur le lac Fraser. C'est un sentier bien battu, qui nous permet d'aller bon train. De temps à autre, nous entendons le sourd grondement de l'émissaire du lac Francais, lequel, bien que généralement d'humeur assez paisible, a cependant ses heures de colère. Après une marche de deux heures, nous arrivons au village, où nous sommes reçus à bras ouverts par les quelques familles qui ne se sont point encore rendues à *Natich*, près du fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à l'extrémité opposée du lac Fraser.

Dans l'après-midi, nous nous embarquons avec ces mêmes familles sur cette pièce d'eau. Poussés par un bon vent, nous faisons en deux heures et demie les 13 milles (21 km.) qui nous séparent de son déversoir.

Nous voici maintenant au milieu d'une foule de bons Indiens, avides de nous voir et surtout de nous entendre. Ils sont venus ici pour la pêche au saumon, et aussi pour la petite mission que je dois leur prêcher. Je vais donc me reposer en changeant d'occupation.

Jeudi 19 août. — Je me suis mal exprimé en disant hier que les sauvages s'étaient réunis ici pour la pêche. Ils se réunissent toutes les années pendant la première semaine de septembre: si je les trouve ici aujourd'hui, c'est uniquement parce qu'ils ont voulu profiter de mon passage pour entendre la parole du missionnaire. Mon arrivée, qu'ils attendaient, leur a fait anticiper de presque deux semaines l'époque de leur réunion annuelle. C'est si vrai que c'est à peine si le poisson commence à remonter de la mer.

Ces Indiens appartiennent à quatre localités différentes; ils sont de Stony Creek, 28 milles (45 km.) au Sud; du lac Sainte-Marie, 55 milles (89 km.) au Sud-Ouest; de Fond du Lac, 13 milles (21 km.) à l'Ouest, et de Natléh, le village où ils se trouvent réunis pour les exercices de la mission, non moins que pour la pêche du saumon.

L'espèce qui se prend ici, comme d'ailleurs partout où l'on veut le conserver, est l'*Oncorhynchus nerka*, ou saumon à chair rose. Ce poisson est littéralement le pain quotidien de nos sauvages. Ils peuvent avoir autre chose à manger, mais un repas n'est jamais complet sans saumon.

Un cours d'eau assez large, mais peu profond, relie le lac Fraser à la Nétchakoh [1], dans laquelle ses eaux vont se jeter. Cette courte rivière est coupée par une barrière de pieux enfoncés dans son lit, auxquels sont attachés des treillis qui, de distance en distance, ont une entrée pour y recevoir un verveux, espèce de piège en forme d'entonnoir, fait de baguettes de sapin (*Pseudotsuga Douglassii*), dans lequel le poisson se précipite pour n'en plus sortir.

Chaque matin, les hommes vident ces verveux et les femmes s'emparent de leur contenu. On décapite les poissons; on les éventre, on les vide et on leur fait subir une dessiccation préliminaire en les suspendant à des échafaudages compos[illegible]

[1] Voir *Du lac Stuart à l'Océan Pacifique*, tome XV, 1901, de l'[illegible] de la *Société Neuchâteloise de Géographie*, pages 32-80.

longues perches. Un jour ou deux plus tard, elles tailladent ces animaux de telle sorte que chaque côté du poisson s'ouvre par la partie contiguë au dos et double ainsi sa largeur. De minces broches de bois, introduites d'un côté à l'autre, le retiennent dans cette position, et le poisson, dépourvu d'arêtes et formant une très mince bande, est alors desséché sous l'action du soleil et de la fumée.

Rien de plus commode pour l'Indien que l'aliment ainsi préparé. Il le suit partout : dans la loge où, légèrement passé à la flamme ou bouilli après avoir trempé une nuit dans l'eau, il sert à la consommation de la famille ; à la chasse ou en voyage, alors que le sauvage ne prend même pas la peine de le soumettre à la moindre cuisson, il s'en nourrit le long de l'étroit sentier de la forêt chaque fois que les étreintes de la faim se font sentir avec le plus de violence.

L'ORIGINE DE LA RACE ÉGYPTIENNE

PAR

GUSTAVE JÉQUIER,

Professeur à l'Université de Neuchâtel.

Les Égyptiens croyaient descendre directement de ces premiers hommes que les dieux avaient façonnés de leurs propres mains dans le pays même ou qui avaient germé dans la boue du Nil ; ils considéraient donc leur pays comme le berceau des races humaines et eux-mêmes comme le plus ancien peuple du monde. Pendant des milliers d'années, les invasions, les immigrations, les transformations politiques s'étaient succédé dans la vallée du Nil sans modifier de façon appréciable le fond même de la population du pays, qui absorbait et s'assimilait peu à peu les éléments étrangers ; les Égyptiens de l'époque romaine avaient encore sous les yeux les images de leurs plus anciens rois et pouvaient constater que leurs contemporains étaient en tout semblables aux représentants des siècles les plus reculés de leur histoire, aussi l'opinion qu'ils se faisaient de leur propre race n'a-t-elle rien qui puisse nous surprendre.

Devons-nous encore maintenant les considérer comme autochtones et voir dans la vallée du Bas Nil le berceau de leur civilisation, ou admettre qu'à une époque extrêmement reculée, ils sont venus d'ailleurs, d'un pays où leur race aurait accompli les premières étapes de son développement ? Jusqu'au milieu du siècle dernier, les plus anciens monuments que nous connaissions ne remontaient guère au delà des rois constructeurs

des pyramides, au milieu de l'Ancien Empire, entre 3 et 4000 ans avant notre ère, et les égyptologues, se trouvant en présence d'une civilisation déjà parfaitement constituée et qui ne devait subir, au cours des siècles, que des modifications normales et progressives, ne pouvaient admettre qu'elle se fût développée sur place, tout d'un coup, et se voyaient obligés d'en chercher le berceau ailleurs, dans un pays encore inconnu, point de départ d'une colossale émigration : les uns parlaient de l'Arabie ou du pays des Somalis, d'autres, de la Mésopotamie, d'autres encore, plus perspicaces peut-être, de la région du Haut-Nil. Toutes ces assertions n'étaient que des hypothèses plus ou moins bien motivées, mais aujourd'hui qu'une série de fouilles heureuses nous ont appris à connaître les premiers habitants du pays et nous permettent de suivre pour ainsi dire pas à pas les phases de leur développement, les grandes étapes de leur civilisation, nous pouvons pénétrer avec plus de sûreté dans ce domaine si passionnant des origines de l'humanité.

A l'époque quaternaire, la vallée du Nil était, sinon entièrement peuplée, du moins habitée en maints endroits par l'homme qui y a laissé, comme traces de son séjour, des instruments du type chelléen, coups-de-poing et éclats de silex retaillés ; nous ne savons si ces hommes primitifs vivaient isolés ou formaient déjà des tribus ; ils se tenaient sur les hauteurs qui bordent le désert et se livraient à la chasse. Puis, sans transition appréciable, nous tombons en pleine période néolithique, au milieu d'un peuple déjà beaucoup plus avancé comme civilisation : sans doute il nous manque un ou plusieurs chaînons de la préhistoire, qui se retrouveront une fois ou l'autre, ou bien nous devrions admettre un premier mouvement de peuples à cette époque extrêmement reculée, fait qui, bien que possible, est peu probable, et sur lequel, en tout cas, nous manquons de tout renseignement. Jusqu'à plus ample informé, nous considérons donc ces populations néolithiques comme autochtones.

Vivant dans des villages enclos de fortes palissades, non loin des terrains inondés de la vallée, ces hommes ne sont pas seulement des chasseurs et des pêcheurs, mais ils commencent déjà, semble-t-il, à cultiver le sol et à domestiquer ceux des animaux du pays qui sont susceptibles de devenir pour l'homme d'utiles compagnons. Comme industrie, ils sont déjà des plus

experts, taillant le silex avec une sûreté et une précision remarquables, et fabriquant des vases de formes variées très supérieurs, comme matière, comme facture et comme décoration, à tout ce que les peuples préhistoriques des autres pays ont jamais produit de mieux en fait de céramique; leurs peintures contiennent en germe les principaux caractères de l'art égyptien et montrent, chez ces peuplades primitives, une tendance artistique très prononcée. Enfin, les doctrines funéraires qui prendront plus tard en Égypte un développement si considérable se manifestent déjà dans ces innombrables sépultures où les morts sont couchés sur le côté, repliés sur eux-mêmes dans la position dite embryonnaire, entourés de vases contenant des victuailles, nourriture de l'esprit dans l'autre monde, ainsi que d'ornements de corps, d'amulettes et d'armes, objets qui tous étaient destinés à combattre les dangers d'anéantissement définitif de l'âme et de la personnalité. En somme, ce sont des populations paisibles et sédentaires, occupées surtout de perfectionner leurs moyens d'existence et leur bien-être matériel et en même temps d'assurer la survivance de l'être spirituel qu'ils sentaient en eux et qu'ils considéraient comme supérieur à leur corps périssable.

Sur ce vieux fonds de population vient se greffer, à un moment dont nous ne pouvons fixer la date, même de façon approximative, un élément nouveau qui devait faire faire à la civilisation naissante un pas immense en avant. Ce n'est pas une de ces invasions dévastatrices comme l'histoire nous en offre tant d'exemples, mais l'installation dans le pays d'un peuple beaucoup plus avancé dans tous les domaines que les premiers occupants de la région, s'imposant d'abord à ceux-ci par la force, puis, après avoir refait leur éducation, se confondant avec eux pour former une seule et même nation, encore divisée en tribus ou en clans, mais prête à une unification politique qui se constituera plus tard sous l'autorité des premiers rois d'Égypte.

La grande nouveauté que ces envahisseurs apportaient avec eux, et qui devait leur assurer une supériorité incontestable sur les indigènes, c'était la connaissance des métaux, du cuivre en particulier, et des procédés à employer pour en faire des armes et des instruments de toute sorte. Avec cela ils étaient passés maîtres dans la taille du silex et certaines lames [illegible]

leurs ateliers sont peut-être les plus belles que l'industrie primitive ait produites. Si, en ce qui concerne la poterie, on remarque un certain recul dans la fabrication de vases, qui sont généralement d'une terre plus grossière et d'une facture moins soignée, cela tient à ce que les nouveaux venus ne se contentaient plus de la céramique pour leurs ustensiles de luxe, mais qu'ils employaient la pierre et même les pierres les plus dures, dont ils savaient tirer des vases de toutes dimensions et d'une exécution parfaite. En même temps, ils étaient agriculteurs et éleveurs et pour leurs constructions ne se servaient plus simplement de branchages ou de terre battue, mais utilisaient déjà la brique séchée au soleil. Enfin, c'est à eux sans doute que nous devons attribuer l'invention de l'écriture hiéroglyphique, système à la fois idéographique et phonétique, dont l'élaboration a dû être extrêmement longue : sous la première dynastie, ce mode d'expression de la pensée est employé couramment et déjà bien près de sa forme définitive qui se conservera, avec de petites modifications, pendant toute la durée de l'empire pharaonique.

Et maintenant, d'où venaient ces envahisseurs ? Les documents nous permettent-ils de leur attribuer une origine sémitique, comme certains philologues et historiens le soutiennent encore aujourd'hui, ou devons-nous admettre que ce sont, comme les indigènes, de purs Africains ? Pour arriver à une solution plausible, nous devons passer en revue les divers renseignements que nous possédons sur eux au point de vue archéologique, linguistique et anthropologique, comme aussi les souvenirs que nous ont transmis à leur sujet les légendes égyptiennes.

Archéologie.

Dès qu'apparurent les premiers monuments et les premiers objets qui révélèrent l'existence de ces races préhistoriques, ou prédynastiques, pour employer le terme qui a aujourd'hui la tendance à prévaloir, on constata certaines analogies avec les monuments babyloniens, en particulier en ce qui concerne l'emploi de la brique crue, l'usage du cylindre comme cachet, la forme de certains vases, et l'existence de quelques motifs décoratifs semblables dans les deux régions. Ces analogies sont-

elles fortuites ou prouvent-elles vraiment, comme on l'a soutenu et comme je l'ai moi-même cru autrefois, une origine commune des populations de la vallée du Nil et de celles de la Mésopotamie ?

Voyons d'abord ce qui a rapport à la brique crue. Dans un pays comme l'Égypte, le bois de construction est rare, et si la pierre est très abondante, les habitants primitifs, avec leurs outils rudimentaires, ne pouvaient songer à tailler des moellons pour édifier leurs demeures, les difficultés d'extraction étant trop considérables. Ils commencèrent par bâtir de simples huttes en terre battue, comme celles dont les habitants les plus pauvres du pays se contentent encore aujourd'hui, et de là il n'y avait qu'un pas à imaginer de convertir la matière première en matériaux de construction réguliers, légers et solides en même temps, les briques, qu'on pouvait facilement empiler les uns sur les autres, et lier ensemble au moyen d'un mortier qui consistait également en limon délayé dans de l'eau. Dans les pays secs, où la pluie tombe rarement, la brique est le moyen de construction le plus simple et le plus naturel, par conséquent le premier qui ait dû être employé ; pourquoi les habitants de la vallée du Nil n'auraient-ils pu l'inventer eux-mêmes aussi bien que les peuples des bords de l'Euphrate ? On admet sans difficulté que la taille du silex, répondant aux premiers besoins des hommes sortant à peine de la sauvagerie primitive, a été découverte simultanément et indépendamment par toutes les branches de l'humanité naissante ; pourquoi n'en serait-il pas de même pour la brique séchée au soleil, dans les pays où elle est de première nécessité ? Il est à remarquer du reste que les dimensions des briques mésopotamiennes ne sont pas les mêmes que celles des briques égyptiennes, celles-ci étant généralement rectangulaires et allongées, tandis que les autres sont carrées. L'emploi de matériaux déterminés appelle fatalement l'invention de certains types architecturaux qui doivent se retrouver à peu près les mêmes, partout où l'on fait usage des mêmes matériaux de construction, dès qu'on veut sortir de la banalité des murs simples et plats ; il n'y a donc rien de particulièrement extraordinaire à ce que l'on retrouve dans les deux régions la même disposition en redans et rentrants, qui donne une apparence décorative à une muraille de briques, en recoupant, par une série de lignes d'ombre régulièrement espa-

cées, une façade en pleine lumière, et de même, dès qu'on veut couvrir au moyen de briques une pièce quelconque, on est obligé d'avoir recours à la voûte en berceau ou à la coupole, procédés qui se retrouvent en Égypte comme en Mésopotamie, déjà à une époque très ancienne. L'usage de la brique crue et des formes architectoniques qui en dérivent n'implique donc en aucune façon une communauté d'origine.

L'emploi du cylindre, dont les Chaldéens se servaient pour cacheter leurs contrats gravés sur des tablettes d'argile, dura aussi longtemps que leur civilisation et leur genre d'écriture, tandis qu'en Égypte, où l'on utilisait également, aux temps les plus anciens, des cylindres semblables pour sceller les vases contenant des denrées, leur usage se perdit peu à peu, au cours du Moyen Empire, et ils furent remplacés avantageusement par le petit cachet plat en forme de scarabée. Un cylindre gravé est un objet de prix, un bijou, et ses petites dimensions permettant de le transporter facilement, il a pu devenir un moyen d'échange et même un article de commerce ; inventé et employé couramment dans l'un des deux pays, des marchands ambulants l'ont sans doute fait parvenir dans l'autre région où l'on se sera mis à l'imiter et à s'en servir pour un usage analogue. L'opinion généralement reçue est que le cylindre est d'origine chaldéenne, mais un fait me porte à croire le contraire : le plus ancien type de cachet, dans ce pays, n'est pas le cylindre, mais une intaille plate et ronde, gravée sur une section de sphère, et ce genre de sceau tomba en désuétude à une époque très reculée, au moment où le cylindre fit son apparition ; en Égypte, par contre, c'est le cylindre qui a précédé de beaucoup le cachet plat. Il y a donc tout lieu de croire que c'est des bords du Nil que les premiers cylindres ont passé dans la région euphratéenne.

On trouve parfois en Babylonie de petits vases de pierre dont les formes rappellent étrangement ceux qu'on fabriquait en si grand nombre sur les bords du Nil à l'époque des envahisseurs et sous les deux premières dynasties. Il est à présumer que, comme les cylindres, les premiers de ces vases ont passé d'Égypte en Chaldée par l'entremise de marchands ambulants, et cela est d'autant plus probable que, dans ce dernier pays, ces ustensiles sont toujours de petites dimensions, tandis qu'en Égypte ce sont les grands, plus difficiles à transporter, qui sont

les plus fréquents ; du reste, ils ne paraissent en Mésopotamie qu'à une époque postérieure à la fondation du royaume pharaonique. Par contre, dans la céramique, les nombreux vases archaïques trouvés en Susiane et provenant des plus anciens habitants du pays sont absolument différents comme matière, facture, formes et décoration de ceux qu'employaient soit les indigènes de la vallée du Nil, soit les conquérants prédynastiques. Dans tout ce qui a rapport à l'origine et à la parenté des races, la question de la céramique joue un très grand rôle, et ici tout particulièrement, les marchandises de cette catégorie étant trop encombrantes et trop fragiles pour être transportées au loin, des similitudes de facture seraient peut-être la meilleure preuve de l'origine commune des deux nations ; or nous n'avons rien qui puisse donner lieu à une supposition de ce genre.

Certaines manifestations artistiques se retrouvent avec des ressemblances très frappantes dans les deux plus anciens centres de civilisation de l'Orient : ici aussi, comme pour les cylindres et pour les vases de pierre, nous devons en chercher la cause dans le commerce, commerce encore très mal organisé et peu fréquent à ces époques reculées, mais grâce auquel certains petits objets pouvaient se transporter de l'un à l'autre de ces deux pays, malgré leur éloignement. Un objet orné de représentations diverses ayant été admiré dans un pays où il est apporté par un marchand étranger peut fort bien avoir été imité par des ouvriers intelligents et avoir fait souche, si l'on peut s'exprimer ainsi, les motifs qui le couvrent étant adaptés à la décoration d'autres objets. C'est ainsi que l'on peut voir, sur des cylindres chaldéens ou susiens, des animaux naturels ou fantastiques traités de la même manière que sur les sculptures en relief des plaques de schiste remontant à la première dynastie égyptienne.

Tels sont, dans le domaine de l'archéologie, les principaux points de rapprochement entre les civilisations primitives de l'Égypte et de la Chaldée : nous devons reconnaître que dans certains domaines, l'un des deux peuples a dû exercer une certaine influence sur l'autre et il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que cette influence ait été réciproque, mais rien ne nous permet de conclure à l'origine commune des deux races.

Coutumes funéraires.

Nous sommes trop peu documentés sur le genre de vie ordinaire des Égyptiens et des Chaldéens primitifs pour pouvoir établir des points de comparaison, et du reste cela ne prouverait pas grand'chose, les conditions de vie, dans des pays dont le climat et la nature sont à peu près les mêmes, engendrant nécessairement, pour leurs habitants, des coutumes identiques. Si les deux nations étaient sorties du même berceau, c'est surtout dans tout ce qui concerne les coutumes funéraires que nous pourrions en retrouver la trace, ce domaine étant un de ceux où les vieilles traditions subsistent le plus longtemps : or les idées relatives à la survivance de l'âme et même du corps ont de tout temps été pour les Égyptiens la plus grande préoccupation de la vie, tandis qu'en Mésopotamie, non seulement ces idées sont très dissemblables, mais encore elles tiennent fort peu de place, et les sépultures découvertes jusqu'ici sont d'une pauvreté qui présente le plus frappant contraste avec les tombes égyptiennes. Parmi les plus anciennes, il n'y a rien qui rappelle les deux modes d'inhumation en usage dans la vallée du Nil aux époques prédynastiques, celui dont nous avons parlé plus haut, avec le mort couché sur le côté dans la position dite embryonnaire, au fond d'une petite fosse, et un autre genre de sépulture qui est peut-être celui des conquérants, mais qui ne paraît pas s'être perpétué jusqu'à la période historique : ici nous sommes en présence d'un ensevelissement secondaire, avec démembrement complet ou partiel du corps après la décomposition des chairs, et les os sont empilés pêle-mêle dans un coin de la tombe, toujours avec les vases à provisions et les autres pièces du mobilier funéraire. La première manière de traiter les cadavres, en conservant l'intégrité du corps, correspondait mieux aux idées des Égyptiens sur la vie de l'au-delà et devait seule persister, en se transformant progressivement, pour aboutir à la momification et aux tombeaux monumentaux de l'âge pharaonique. Ces deux modes de sépulture ne paraissent donc pas en Mésopotamie, ou tout au moins on n'en a pas retrouvé trace jusqu'ici ; par contre, ils se rencontrent tous les deux chez d'autres peuplades méditerranéennes, en Crète, dans les îles grecques, au Sud de l'Italie ; ces tombes ne sont, il est

vrai, pas exactement datées, mais elles appartiennent, sans aucun doute, aux populations indigènes, antérieures à l'arrivée des Aryens dans la contrée.

Écriture.

L'écriture des anciens Égyptiens présente avec celle des Babyloniens un point de contact qui a été bien souvent relevé : à l'origine, toutes deux sont franchement hiéroglyphiques : mais, tandis que la première persiste dans cette voie, en développant progressivement son système graphique et en en faisant l'écriture monumentale la plus belle que l'homme ait jamais inventée, l'autre, à cause de la matière même dont on se servait pour écrire, l'argile durcie, se déformait très rapidement, à une époque extrêmement reculée, pour devenir ce que nous avons coutume d'appeler le cunéiforme. Ces débuts semblables ne sauraient cependant impliquer une parenté d'origine, car bien d'autres écritures ont commencé par être pictographiques, ainsi l'écriture chinoise, pour n'en citer qu'une, avec laquelle on n'a jamais songé à un rapprochement pour les deux systèmes qui nous occupent. En outre, on peut constater qu'aucun des signes hiéroglyphiques primitifs de la Chaldée ne correspond phonétiquement aux signes égyptiens qui s'en rapprochent pour la forme, et le principe même des deux systèmes est entièrement différent, puisque le cunéiforme resta toujours purement syllabique, avec un nombre très restreint d'idéogrammes, tandis que l'égyptien présente une combinaison très curieuse et très originale d'alphabétisme et d'idéographie. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, l'Égyptien a été un précurseur, il a le premier imaginé de décomposer les sons de manière à obtenir des lettres simples et d'employer pour les reproduire certains signes spéciaux, d'entre les moins compliqués de son volumineux répertoire : le noyau de l'écriture égyptienne est ainsi formé par ces quelques signes autour desquels viennent se grouper, pour constituer les mots, d'autres signes ayant une valeur syllabique, ainsi que des idéogrammes servant de déterminatif, précieux secours pour le déchiffrement. Quatre mille ans avant notre ère, le principe de ce système est déjà constitué et ce n'est que vingt ou trente siècles plus tard que les Sémites, adonnés jusqu'alors à leur système

d'écriture syllabique, adopteront à leur tour, en le simplifiant encore, ce mode d'expression de la pensée, destiné à devenir notre alphabet.

Linguistique.

Dans le domaine de la linguistique, la question du parallélisme entre les deux nationalités est plus complexe et il faudra longtemps encore pour arriver à élucider cette question qu'ici je puis seulement signaler. Pour les philologues qui soutiennent la parenté entre Égyptiens et Sémites, ils trouvent leurs meilleurs arguments dans l'existence de certains pronoms suffixes, de la terminaison en *t* du féminin, de la forme du duel en *i*, des racines trilittères et de quelques particularités de la conjugaison des verbes, qui sont semblables, ou à peu près, dans les deux groupes de langues. Par contre, les formes verbales sont très différentes et il y aurait à signaler aussi de nombreuses analogies entre l'égyptien et les langues berbères et somalies, par exemple les pronoms personnels et suffixes, le démonstratif, le causatif en *s*, et aussi la désinence *t* du féminin. Les plus éminents connaisseurs de ces dialectes parlés aujourd'hui dans le Nord de l'Afrique, n'hésitent pas à déclarer que la langue antique de l'Égypte appartient à la même famille et qu'elle est de pure origine africaine. Un fait à noter encore c'est que les égyptologues sémitisants trouvent leurs meilleurs rapprochements non pas dans les langues les plus anciennes telles que le babylonien ou l'assyrien, mais surtout dans des langues relativement récentes, comme l'hébreu, le syriaque, l'arabe qui, de par la situation géographique des peuples qui les parlaient, ont pu, je dirais même ont dû subir l'influence de l'égyptien, les Pharaons ayant été plus ou moins les maîtres de ces pays à l'époque où ces langues étaient dans la période de formation.

Anthropologie.

Les recherches anthropologiques faites au cours de ces dernières années ont amené des résultats qui, s'ils ne donnent pas la solution définitive du problème, sont néanmoins très con-

cluants, puisqu'ils confirment les données fournies par les autres branches de la science. Les tombes prédynastiques sont innombrables, et les os, qui n'ont reçu aucune sorte de préparation spéciale, sont, grâce au climat très sec de l'Égypte, le plus souvent très bien conservés : parfois même on retrouve encore la peau et les cheveux. Des mensurations ont été faites sur des milliers de crânes provenant de toutes les régions de l'Égypte et de la Nubie, et les résultats obtenus montrent qu'il n'existe pas de différence essentielle entre les deux peuples qui occupèrent les premiers le cours inférieur du Nil, les indigènes et les envahisseurs : tous appartiennent à une même famille, une race d'hommes de taille relativement élevée, au teint plutôt clair, aux cheveux de teinte variable, allant du noir au blond, dolicocéphales, et se rapprochant des Berbères et des peuples qui, aux époques les plus anciennes, habitaient le bassin méditerranéen ; il n'y a pas plus de traces de Sémites que de Nègres.

Légende.

Les souvenirs relatifs aux origines des peuples, aux débuts des civilisations, aux temps où l'on n'avait pas encore l'écriture pour consigner les faits importants, ne se sont pas conservés de la même manière dans tous les pays. Suivant qu'elles restent exclusivement dans le domaine religieux ou qu'elles entrent dans la littérature populaire, ces légendes se condensent ou s'amplifient, s'agrémentent de digressions poétiques ou de compositions mythologiques, perdent souvent les détails précis qu'elles pouvaient contenir primitivement pour s'embarrasser de toute une végétation littéraire souvent pleine de charme et d'imprévu, mais masquant plus ou moins ce canevas historique qu'il s'agit pour nous de retrouver.

Dans l'Égypte antique, il n'y eut jamais que peu de poètes, et des lyriques surtout, qui ne s'attaquèrent pas à la grande poésie épique ou tragique et n'eurent pas l'occasion de se lancer dans le monde des légendes. Ce domaine rentre dans l'apanage des prêtres. Dans les différents sanctuaires, ces traditions furent peu à peu réunies, combinées jusqu'à former un tout homogène ; ce qui concernait les actes des hommes fut naturellement attribué aux dieux, et ainsi ce qui aurait dû appartenir

à l'histoire passait peu à peu à la théologie. Si l'on étudie de près ces mythes un peu secs de rédaction, farcis d'épisodes qui n'ont d'autre but que de faire ressortir la puissance et le caractère des dieux, et de jeux de mots destinés à prouver l'origine divine des grandes villes du pays, on finit par retrouver la trame historique ou tout au moins le compte rendu sommaire, la relation de l'enchaînement des faits qui ont amené la constitution de l'empire pharaonique.

Le grand sanctuaire d'Héliopolis, la ville du Soleil, métropole religieuse de la Basse-Égypte, qui exerça dès les temps les plus anciens une influence prépondérante sur le pays entier, est aussi celui qui a fourni le travail théologique le plus considérable : presque tous les écrits religieux qui nous sont parvenus sont originaires d'Héliopolis, ainsi les textes des Pyramides, le Livre des Morts, le livre de l'*Am-Douat* et d'autres encore, et les grandes compositions mythologiques viennent aussi de la même source. Le but des prêtres héliopolitains, les plus savants sans doute des prêtres égyptiens, était de retracer l'histoire du monde et des hommes, depuis la création jusqu'aux temps historiques, en passant par les dynasties fabuleuses, divines ou semi-divines pour arriver aux dynasties des rois-hommes, qui sont non seulement les successeurs, mais les descendants directs des dieux, donc les maîtres légitimes du pays ; c'est en somme une sorte d'apologie du droit divin des Pharaons, basée sur la cosmogonie et la théogonie. Cette gigantesque composition, qui ne nous est connue que par des fragments, mais des fragments se soudant aisément les uns aux autres et sans trop de lacunes, n'a pas été inventée de toutes pièces. Les prêtres qui furent chargés de ce travail, à une époque sans doute très reculée, se bornèrent à compiler les légendes ayant cours dans le pays et à les arranger de manière à les faire rentrer dans leurs propres théories mythologiques, qui avaient pour base le cycle solaire. Déjà de bonne heure, plusieurs divinités des villes voisines du Delta, Osiris, Isis, Set, entre autres, avaient été absorbées en quelque mesure par Râ, le grand dieu solaire, et, tout en gardant chacune sa personnalité bien marquée, étaient considérées comme ses descendants et ses successeurs, aussi leurs mythes purent-ils sans difficulté venir compléter le sien. Il n'en était pas de même de certains autres dieux plus indépendants qui avaient

des collèges de prêtres très puissants, rivaux de celui d'Héliopolis, en particulier Ptah de Memphis, le démiurge, et Thot d'Hermopolis, le dieu des sciences et des lettres; les difficultés d'adaptation furent cependant vaincues tant bien que mal et leurs légendes vinrent encore enrichir celle de la grande compagnie divine d'Héliopolis et graviter autour du mythe solaire, mais elles n'ont pour nous en ce moment qu'un intérêt très relatif, étant de nature purement cosmogonique et ne nous apprenant pas grand'chose au sujet de l'histoire.

Grâce à ces traditions, nous pouvons suivre l'évolution des dieux et, ce qui est plus important pour nous, le développement des hommes, ces deux questions s'étant si bien enchevêtrées qu'il n'est plus guère possible de les séparer. Nous y voyons d'abord la création de l'homme, pétri avec du limon du Nil sur le sol même de l'Égypte, puis les premiers mouvements, les premiers progrès de cette humanité encore plongée dans la pire barbarie, ses crimes qui lui attirent la colère des dieux et une destruction partielle rappelant le déluge biblique, suivie aussi d'une réconciliation entre les deux parties : c'est le souvenir presque universel d'un cataclysme géologique inaugurant une nouvelle période humaine. En effet, c'est après ce moment-là que commence le développement des habitants de la vallée du Nil, l'ère de progrès symbolisée par le règne d'Osiris et d'Isis qui répandent les bienfaits de la civilisation sur les Égyptiens d'abord, puis sur les pays avoisinants, faisant ainsi une conquête toute pacifique du monde : ils avaient appris aux hommes, jusqu'alors dispersés, à se grouper en tribus et à construire des villages, ils leur avaient donné des lois, leur avaient enseigné l'agriculture et certaines industries, bref, tout ce qui constitue les bases de la civilisation. A cette période de prospérité qui correspond sans nul doute à l'âge néolithique succède, toujours d'après la légende, une époque de troubles, puis une lutte acharnée entre le principe barbare cherchant à reprendre le dessus et l'élément civilisateur finalement victorieux, lutte caractérisée par les deux noms d'Horus et de Set, et se terminant par un compromis entre les deux partis, origine de la division du pays en deux régions, la Haute et la Basse-Égypte : plus tard, même réunies sous un seul sceptre, ces deux provinces auront toujours leurs administrations distinctes. Que peut rappeler cette légende, cette guerre suivie

d'une réorganisation politique, d'un régime nouveau, sinon l'invasion de ces nouvelles peuplades dont nous cherchons à établir l'origine ? Or la tradition héliopolitaine ne parle pas de conquête étrangère, mais bien d'une lutte entre deux branches d'une même race : Horus et Set ne sont pas des étrangers l'un pour l'autre, leurs liens de parenté sont même très rapprochés puisque l'un est le frère, l'autre le fils d'Osiris, le grand dieu civilisateur de la vallée du Nil. Horus, le dieu faucon, le totem des tribus de la nouvelle race, l'ancêtre direct des premiers rois, qui ne manquent jamais d'inscrire son emblème devant leur nom, ce dieu qui est manifestement d'origine étrangère, est ici considéré comme un Égyptien du sang le plus pur, fils légitime et héritier d'Osiris, et cela par le collège de prêtres qui semble avoir le plus à cœur les traditions nationales purement indigènes. On ne se représente guère un peuple adoptant de façon aussi absolue le dieu de son vainqueur jusqu'à le faire entrer dans le sein le plus intime de son propre panthéon, tandis que la chose s'explique aisément si l'on admet une parenté réelle entre les deux nationalités.

Les autres mythes historiques locaux ont presque tous disparu, mais parmi ceux qui nous sont parvenus, il en est un qui se rapporte précisément au même événement, la lutte des dieux pour la possession de l'Égypte et la victoire finale d'Horus. Ce texte, gravé à l'époque ptolémaïque sur une des murailles du temple d'Edfou, en Haute-Égypte, vient heureusement compléter la légende héliopolitaine, en nous donnant la version des envahisseurs après celle des indigènes. En l'an 363 de son règne, Horus quitte sa résidence située dans un endroit indéterminé sur le Haut-Nil, pour aller réprimer en Égypte la révolte de Set, le Typhon des Grecs ; il descend le fleuve en barque, atteint son adversaire, le bat à plusieurs reprises, malgré tous les subterfuges de celui-ci et ses transformations en monstres de toute sorte. Il finit par l'acculer à la mer, à l'extrême frontière du Delta, le chasse d'Égypte, le poursuit encore et, dans une dernière bataille, en mer Rouge, anéantit définitivement la puissance du dieu rebelle. Dans toute cette campagne, Horus était accompagné et secondé par une sorte de garde du corps, une troupe de *mesniti* ou forgerons armés de piques et de poignards, hommes habiles à fabriquer des armes de métal et à s'en servir ; après chaque victoire, il liait

ses ennemis de lourdes chaînes de fer. Le souvenir très net de la connaissance des métaux, limitée aux seuls envahisseurs et assurant leur supériorité sur les peuplades indigènes, montre clairement de quelle invasion il s'agit : c'est sans aucun doute celle que les monuments prédynastiques nous font pressentir. Cette marche triomphale d'Horus, venant du Sud et soumettant l'Égypte sans difficulté, de la cataracte jusqu'aux extrémités du Delta, n'a pas le caractère d'une conquête, mais bien d'une simple répression des éléments barbares qui étaient sur le point d'étouffer la civilisation naissante. Vainqueurs et vaincus se considèrent comme appartenant à la même race, et le but des premiers est de rétablir l'ordre et de reconstituer l'unité du pays, aussi la fusion se fera-t-elle sans difficulté ; les divinités elles-mêmes s'allièrent intimement, et Horus, le grand dieu des conquérants, venu du Sud, loin de supprimer les dieux du pays ou de se mettre brutalement à leur tête, s'introduisit naturellement dans leurs cycles, par assimilation ou en invoquant des liens de parenté ; c'est à ce fait que nous devons les nombreuses formes d'Horus qui encombrent le Panthéon égyptien, l'Horus fils d'Isis, l'Horus-soleil ou Harmakhis, et tant d'autres, suivant les cultes locaux, et non plus seulement l'Horus primitif unique, l'Horus d'Edfou.

Ces deux groupes de légendes, différents d'origine, de composition et de point de vue, nous font donc connaître les deux côtés de la question, et nous apportent des solutions absolument concordantes sur l'unité fondamentale des deux races, et l'habitat primitif des conquérants, sur le Nil au Sud de l'Égypte ; sur ce dernier point nous pouvons arriver à une précision plus grande encore, grâce à certaines données éparses dans des textes religieux très anciens. Ainsi une formule des Textes des Pyramides contient ces mots s'appliquant au roi : « Il est le peuple de *Sétit* s'emparant des deux terres, la flamme dévorante prenant possession des deux rives du Nil. » Ces Sétit étaient pour les Égyptiens une peuplade habitant les pays méridionaux voisins de leur frontière, et pour qu'un Pharaon, c'est-à-dire l'Égyptien par excellence, pût avoir l'idée de s'identifier avec une de ces nations étrangères vis-à-vis desquelles les Égyptiens de tout temps ont toujours affiché une méprisante supériorité, il fallait que la race royale se rattachât à elle par une tradition historique encore très précise. [Illegible]

Empire, époque de la rédaction de ce texte. Cette conquête de l'Égypte entière ou des « deux terres », comme dit l'inscription, ne peut se placer qu'antérieurement à la première dynastie, et il s'agit sans aucun doute de ces mystérieux envahisseurs dont le nom même se révèle ainsi à nous de façon inattendue.

Au moment où nous commençons à connaître la tribu des Setit, à l'époque historique, sous l'Ancien Empire, elle était fixée en Nubie, mais il n'est pas nécessaire pour cela d'admettre que le pays situé entre les deux premières cataractes fût son berceau, le lieu où s'était développée sa civilisation, d'autant plus que cette région ne présente guère de ressources minières et n'a pu, par conséquent, être le lieu où furent découverts les procédés de la métallurgie. Il semble donc qu'il faille chercher ailleurs, dans une contrée plus lointaine, et peut-être pourrons-nous encore trouver un renseignement à ce sujet dans les textes égyptiens.

A l'époque pharaonique, les habitants de la vallée du Nil ont beau avoir oublié ou renié leur origine étrangère pour pouvoir se considérer comme de purs autochtones, il était resté dans leur langue un terme souvent employé, qui paraît bien conserver un souvenir de cette émigration préhistorique : c'est le nom de *To-neter*, la terre divine, appliqué à une région indécise que les Égyptiens eux-mêmes ne localisaient pas avec exactitude, mais qui correspond à peu près au pays des Somalis, à l'Abyssinie et aux contrées avoisinantes. Cette dénomination très spéciale de « terre divine » pour une contrée exotique ne peut guère s'expliquer que par une tradition, un vague souvenir du pays d'où étaient sortis les lointains ancêtres de la race pharaonique. Si tel est vraiment le cas, nous pourrions admettre que les Setit sont descendus progressivement des plateaux de l'Éthiopie le long du Nil Bleu : c'est une question qui, du reste, ne doit être considérée que comme une hypothèse plausible.

Conclusions.

Pour toutes ces constatations tirées des documents les plus divers, la conclusion s'impose : l'idée que les Égyptiens sont des Sémites ou tout au moins de proches parents de ceux-ci, doit être définitivement écartée ; il en est de même de la théo-

rie que la civilisation de la vallée du Nil s'est formée en pays étranger pour y être apportée déjà toute constituée. De toute antiquité, le pays a été habité par les Anou, race apparentée aux Libyo-Berbères et aux peuples qui occupaient primitivement les rivages de la Méditerranée orientale, race qui se développa entièrement sur place et arriva à une civilisation néolithique d'un caractère spécial ; pendant ce temps, un autre rameau de la même famille, le peuple des Setit, localisé sur un point plus méridional du cours du fleuve, peut-être sur le Nil Bleu, suivait une évolution d'un degré plus avancé que celle de ses voisins du Nord puisque, de très bonne heure déjà, il était arrivé à la connaissance des métaux. Pour une cause encore inconnue, peut-être une poussée des tribus nègres du centre africain, cette nation émigra vers le Nord, conquit l'Égypte, lui imposa sa civilisation et ses lois, et s'y fixa définitivement. La parenté de race aidant, Anou et Setit fusionnèrent très vite, et la « fête de frapper les Anou » instituée par les conquérants pour commémorer leur victoire, tomba bientôt en désuétude : si quelques restes des tribus primitives continuent à s'isoler et à vivre leur vie néolithique dans certains cantons retirés du pays jusque vers l'an 2000 avant notre ère, on peut dire que la race égyptienne, formée par le mélange des deux nations, est déjà constituée dès le début de la monarchie pharaonique, vers 4000. Il peut évidemment y avoir eu immixtion de quelques éléments sémites ou nègres, par l'arrivée en Égypte de petits groupes de nomades, mais le fond même de la race est purement africain et le berceau de sa civilisation ne doit pas être cherché ailleurs que dans le bassin du Nil. Ce n'est que plus tard que les invasions et surtout l'installation dans le pays de troupes nombreuses de prisonniers de guerre, soudanais, arabes ou syriens, viendront modifier le type de la population ; mais à l'origine, les Égyptiens sont bien, comme le dit le grand tableau géographique de la Genèse, des descendants de Noé, donc un peuple de race blanche, et en même temps des fils de Cham l'Africain, non de Sem l'Asiatique.

LES MOLLUSQUES
DU LAC DE SAINT-BLAISE

PAR

JEAN PIAGET ET MARCEL ROMY

DU

CLUB DES AMIS DE LA NATURE DE NEUCHATEL

La monographie du Loclat ou lac de Saint-Blaise, qu'a publiée notre Club en 1907, au tome XVII du *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, ne renferme que 18 mollusques catalogués, en comptant l'*Eulota fruticum*, qui doit au voisinage du Loclat la teinte rosée qu'elle offre sur ses bords, et en décomptant la *Limnaea ampla*, qui n'est qu'une variété de la *L. auricularia*. A la même époque, M. le professeur Paul Godet faisait paraître son *Catalogue des mollusques neuchâtelois*, où l'on trouve quelques renseignements concernant le sujet qui nous occupe, en particulier le signalement de cinq espèces omises dans le travail de notre Société, les *Limnaea palustris*, *Physa fontinalis* et *hypnorum*, *Pisidium amnicum* et *pulchellum*. Quelques mois plus tard, les *Annales de Biologie lacustre* publiaient la thèse de doctorat de M. Thiébaud sur la Biologie du lac de Saint-Blaise (Bruxelles, 1908) où l'on trouve une liste de 22 mollusques qui se réduisent à 18 espèces, si l'on décompte les variétés (ainsi que la *Succinea elegans* et l'*Anodonta Charpentieri*). M. Thiébaud n'ajoute qu'une variété aux espèces déjà connues du Loclat, ce qui fait, en 1908, un total de 22 espèces, une douzaine et 10 variétés, disséminées dans trois travaux différents.

Étant donné l'intérêt qu'il y aurait à coordonner et à compléter les renseignements existant sur la faune du Loclat, nous nous sommes proposé de réunir ces matériaux et d'y ajouter le résultat de nos recherches, en vue de dresser un catalogue aussi complet que possible des mollusques du lac de Saint-Blaise. Nous avons retranché naturellement toutes les espèces terrestres vivant sur les bords de ce petit lac, à l'exception pourtant de quatre : l'*Eulota fruticum*, pour des raisons connues, et trois autres, *Zonitoides nitidus*, *Vallonia pulchella* et *Carychium minimum* (pour l'existence desquels le voisinage de l'eau est nécessaire), au même titre que, dans la liste des vertébrés d'un marais quelconque, on cataloguerait des espèces de grenouilles qui pourraient également vivre dans une forêt. Si les auteurs précédents ont catalogué des Succinées, dont une espèce, la *S. oblonga* peut vivre fort loin de toute flaque d'eau, à combien plus forte raison mentionnerons-nous le *Zonitoides nitidus* qui ne vit que dans les marais. En outre, ces trois espèces n'ont jamais été mentionnées dans les environs du Loclat, pas même par M. Godet.

En comptant donc ces quatre mollusques et deux espèces introduites artificiellement il y a quelques années, nous sommes arrivés à cataloguer 33 espèces, 1 sous-espèce, 22 variétés et 3 sous-variétés ; c'est un résultat assez intéressant pour être publié, surtout à cause de la dissémination des données précédentes et des études en général bien plus complètes qu'on a faites sur les autres invertébrés du lac de Saint-Blaise.

Nous rattachons la faune des mares de Souaillon à celle du Loclat, malgré l'opinion de M. Thiébaud : le *Planorbis complanatus* a certainement pénétré au Loclat par Souaillon et ces deux seules espèces vivant à Souaillon et n'ayant pas encore été constatées au Loclat (*Pl. nautileus* et *Pisidium amnicum*) vont, selon toute probabilité, suivre le même chemin.

Nous remercions enfin la Société Neuchâteloise de Géographie d'avoir bien voulu publier ce petit travail, malgré son caractère exclusif de sciences naturelles, en vue de compléter la monographie déjà parue dans son *Bulletin*.

A. GASTROPODA

I. Pulmonata.

1. Stylomatophora.

1. Zonitoides nitidus (Müll.) (Helix, Müll.).

Helix nitida, Raz., Hist. nat. du Jor., I, p. 275 (1789). — *Zonitoides nitida*. Cless., Moll. F. Mitteleur, I. p. 101, fig. 48 et II, p. 91 (1884 et 1887). — *Z. nitidus*, God., Cat., p. 110 (1907). — Boll., Gastr., p. 51 (1909).

Assez fréquente sur les bords du ruisseau des Bregots, sous sa forme normale.

Biologie. — Cette espèce ne se rencontre chez nous qu'au bord des lacs et des ruisseaux, ainsi que dans les marais; elle vit au milieu des herbes humides, sous les pierres et dans les détritus.

Distribution aux environs de Neuchâtel. — Au bord du lac de Neuchâtel (Grand-Marais, Colombier) ainsi que dans les marais de la montagne. (Val-de-Travers, Brévine, etc.)

2. Eulota fruticum (Müll.) (Helix, Müll.).

Helix fruticum, Charp., Cat., p. 11 (1837). — *Fruticicola fruticum*, Cless., Moll. Mitteleur., I. p. 164, fig. 94 et II, p. 132 (1884 et 1887). — *Eulota fruticum*, God., Cat., p. 117 (1907). — Am. Nat., p. 44 (1907). — Boll., Gastr., p. 60 (1909).

Répandue sur les bords du Locle ainsi qu'à Souaillon; c'est la seule localité du canton de Neuchâtel où l'on ait observé une légère teinte rosée près de l'ouverture, ou une bande rose ininterrompue sur un fond blanc. Ces variations de couleur ne se rencontrent dans le Jura que dans le voisinage de l'eau.

Biologie. — Sous les buissons ou parmi les roseaux.

Environs de Neuchâtel. — Godet ne la cite que dans le Bas, mais elle atteint le Val-de-Travers (Champ du Moulin) et le Val-de-Ruz (Valangin).

3. Vallonia pulchella (Müll.) (Helix, Müll.).

Helix pulchella, pars, Charp., Cat., p. 8 (1837). — Cless., Moll. Mitteleur., I. p. 129, fig. 63 et II, p. 110 (1884 et 1887). —

Vallonia pulchella, Godet, Cat., p. 118 (1907). — Boll., Gastr., p. 64 (1909).

Assez rare, sur les bords des mares de Souaillon ; on en rencontre fréquemment des coquilles mortes, incrustées dans le fourreau des larves de phryganes.

Biologie. — Dans les herbes humides et sous les cailloux, au bord des mares.

Environs de Neuchâtel. — Cette espèce se rencontre toujours dans le voisinage de l'eau, depuis le Bas (Le Landeron) jusque dans les Montagnes (Sainte-Croix et Le Locle).

4. Succinea putris (Linn.) (Helix, L.).

Helix putris, Raz., Hist. nat. du Jor., I, p. 276 (1789). — *Succinea amphibia*, Charp., Cat., p. 4 (1837). — *Succinea putris*, Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 337, f. 186, et II, p. 480 (1884 et 1887). — Godet, Cat., p. 137 (1907). — Boll., Gastr., p. 130 (1909). *Succinea putris*, Am. Nat., p. 45 (1907). — Thiéb., p. 63 (1908).

Cette espèce, commune sur les bords du Loclat, ainsi qu'à Souaillon et le long de tous les ruisseaux et canaux de drainage des environs, s'y présente sous une taille plus petite qu'au bord du lac de Bienne ou qu'à Colombier, mais on trouve la forme normale. La couleur est ordinairement plus pâle que sur les rives du lac de Neuchâtel.

Biologie. — Le long des tiges de roseaux et autres plantes aquatiques, dans l'eau ou tout au bord ; c'est pendant les chaleurs que les succinées se rapprochent de l'eau et s'y plongent souvent fort longtemps.

Var. limnoidea, Picard.

Cless., loc. cit., I, p. 342, f. 193, et II, p. 482. — Godet, p. 137.

Cette variété se trouve en abondance le long du ruisseau des Bregots avec la *S. marginata* (*Sutura linea rubra. Long. tota marginata*). Cinq ou six individus ont été recueillis.

Var. Drouëtia. Mog. Tand.

Cless., loc. cit., I, p. 340, f. 188, et II, p. 481.

Plus rare que la précédente ; elle se trouve également aux Bregots.

Var. parva, Hazay (Godet, loc. cit., p. 137).

Cette variété est moins fréquente au Loclat et offre parfois une couleur un peu verdâtre qu'elle ne semble pas présenter dans les autres localités du canton indiquées par M. Godet (Neuchâtel même et Couvet).

Environs de Neuchâtel. — La *S. putris* est très répandue dans tous nos marais, jusqu'au Val-de-Travers, qu'elle ne semble pas dépasser en altitude ; la *Var. limnoidea* n'est mentionnée par M. Godet qu'à Salavaux et au Landeron. Quant à la *Var. Drouëtia*, il la signale (in schedis) à Couvet ; elle n'est pas citée en Suisse ailleurs que dans Clessin (Zürichberg).

5. Succinea Pfeifferi, Rossm.

Succinea amphibia, Charp., Cat., 4 (1837). — *S. pfeifferi*, Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 344, f. 196, et II, p. 488 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 137 (1907). — Boll., Gastr., p. 129 (1909). — *Succinea pfeifferi*, Am. Nat., p. 45 (1907). — Thiéb., p. 63 (1908).

Cette succinée est aussi très commune, surtout aux alentours de la mare de Sonaillon ; on trouve la forme normale ainsi que les deux suivantes.

Biologie. — Se rencontre dans les mêmes conditions que la *S. putris*.

Var. brevispirata, Baud.

Cless., loc. cit., I, p. 345, f. 198, et II, p. 489. — Godet, loc. cit., p. 137.

Recueillie en assez grand nombre le long d'un fossé et se déversant dans les mares de Sonaillon : *F. minor*.

Subsp. elegans (*Risso*) (*S. elegans, Riss*).

Succinea elegans, Cless., loc. cit., I, p. 347, f. 202, et II, p. 491. Godet, Cat., p. 137. — *Succinea pfeifferi f. elegans*, Boll., loc. cit., p. 129. — *Succinea elegans*, Thiéb., p. 63.

Peu rare sur les bords du Loclat ; de forme normale.

Environs de Neuchâtel. — La *S. Pfeifferi* est très répandue partout, des bords du lac de Neuchâtel jusque dans la montagne ; la *Var. brevispirata* n'a été trouvée jusqu'ici qu'au lac d'Etalières. La *Subsp. elegans* est signalée par M. Godet aux environs de Saint-Blaise-Le Landeron ; elle vit aussi au Val-de-Ruz (Valangin).

6. Succinea oblonga, Drap.

Succinea oblonga, Charp., Cat., p. 5 (1837). — Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 349, f. 206, et II, p. 498 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 137 (1907). — Boll., Gastr., p. 127 (1909).

Assez rare ; elle a été rencontrée dans un champ au Sud du Loclat.

Biologie. — Au milieu des herbes humides.

Environs de Neuchâtel. — Jusqu'ici, elle n'a été rencontrée que dans la montagne, par M. Godet (local. infér. : Le Champ du Moulin.

Basommatophora.

7. Carychium minimum, Müll.

Carychium minimum, Charp., Cat., p. 18 (1837). — Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 353, f. 208, et II, p. 502 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 138 (1907). — Boll., Gastr., p. 131 (1909).

Rare ; elle n'a été trouvée que sur les bords du Loclat.

Biologie. — Sous les feuilles mortes, le bois pourri, tout au bord de l'eau. Dans nos forêts vit une variété allongée appelée par M. Godet *Car. tridentatum.*

Environs de Neuchâtel. — Disséminée dans le Bas (Grand Marais, Le Landeron, La Tène) et dans la montagne : Couvet (Godet), Le Locle (Favre).

8. Limnæa stagnalis (Linn.) (Helix, L.).

Helix stagnalis, Raz., Hist. nat. du Jor., p. 275 (1789). — *Limneus stagnalis*, Charp., Cat., p. 19 (1837). — *Limnæa stagnalis*, Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 357, f. 209, et II, p. 521 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 138 (1907). — Boll., Gastr., p. 132 (1909). — Piaget, Journ. Conch. (sous presse) (1912).

La forme normale ne se rencontre pas au Loclat, mais seulement à la mare de Souaillon, où elle est abondante.

Biologie. — Parmi les plantes aquatiques, sur le bord des mares, ou fréquemment sous les feuilles de nénuphar.

Var. producta, Colbeau.

Var. producta, Cless., loc. cit., I, p. 361, f. 212, et II, p. 527. — *F. producta*, Godet, loc. cit., p. 139. — *Var. producta*, Ann. Nat., p. 45 (1907). — Thiéb., p. 63. — Piaget, loc. cit.

Variété fréquente au Loclat, où la coquille présente une pâleur remarquable, qui va jusqu'à l'albinisme ; cette monstruosité a été fréquemment observée chez des exemplaires appartenant à la variété suivante (voir *Rameau de Sapin*, 1912, p. 28.).

Var. subulata, West.

Clessin. loc. cit., I, p. 360, fig. 210, et II, p. 522. — *F. subula*, Godet. Cat., p. 139. — *Var. subula*, Am. Nat., p. 45. — Thiéb., p. 63. — *Var. subulata*, Piaget, loc. cit.

Plus rare que la variété précédente et vivant comme elle au Loclat et dans le Mouson.

Var. laciniosa, Piaget (loc. cit.).

Variété assez rare, rencontrée dans le Mouson où elle ne se présente pas sous la forme typique : le dernier tour de spire est un peu caréné obtusément, mais l'échancrure caractéristique est très bien marquée.

Environs de Neuchâtel. — Répandue partout ; les *var. subulata* et *producta* n'ont été rencontrées qu'au Loclat. La *var. laciniosa* n'a jusqu'à présent été trouvée que dans un petit lac à Bégnins (Vaud).

9. Limnæa limosa (Linné) sec. Piaget, sensu latissimo.

Helix crassa et auricularia, Raz., Hist. nat. du Jor., p. 276 (1789). — *Limneus peregra et ovatus*, Charp., Cat., p. 20 (1837). — *Limnæa auricularia, ampla, tumida, mucronata, ovata et peregra*, Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 367-387 et II, p. 529-553 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 140-142. — *Limn. ovata, peregra et auricularia*, Boll., Gastr., p. 134-139, pl. I et II (1909). — *Limnæa auricularia et ampla*, Am. Nat., p. 45 (1907). — *Limnæa limosa*, Piaget, loc. cit. (1912).

Espèce abondante au Loclat, à Souaillon et dans les ruisseaux avoisinants ; extrêmement variable.

Biologie. — Comme l'espèce précédente.

Var. contracta, Kobelt.

Var. contracta, Cless., loc. cit., I, p. 370, f. 224, et II, p. 530. — Piaget, loc. cit. — *Limnæa auricularia typica*, sec. Godet (p. 140) et Am. Nat., p. 45.

Variété du Mouson, rare au Loclat.

Var. ampla, Hartm.

Limnæa ampla, Cless., loc. cit., I, p. 371, et II, p. 533. — Godet, loc. cit., p. 141. — *Limnæa limosa var. ampla*, Piaget, loc. cit.

Même distribution que la variété précédente ; Souaillon.

Var. moratensis, Cless.

Limnæa auricularia var. moratensis, Cless., loc. cit., II, p. 531, fig. 360 (1889). — Godet, Cat., p. 140. — *Limnæa limosa var. moratensis*, Piaget, loc. cit.

Cette variété pénètre du lac de Neuchâtel au Mouson, jusqu'au Loclat.

Var. mucronata, Held.

Limnæa mucronata, Cless., loc. cit., I, p. 377, f. 232, et II, p. 536. – Godet, Cat., p. 141. — *Limn. limosa var. mucronata*, Piaget, loc. cit.

Rare ; trouvée dans le ruisseau des Bregots.

Var. fontinalis, Stud. et Charp.

Limneus ovatus var. fontinalis, Charp., Cat., p. 20, pl. II, f. 15. – *Limnæa ovata var.*, Cless., loc. cit., I, p. 382, f. 240, et II, p. 539. — *Limn. limosa, var.* Piaget, loc. cit.

Disséminée un peu partout.

Var. patula, D. C.

Limneus ovatus var. acronicus, Charp., Cat., p. 20, pl. II, f. 16. — *Limnæa ovata var. patula*, Cless., loc. cit., I, p. 381, f. 239, et II, p. 537. — Godet, Cat., p. 141. — *Limn. limosa var. patula*, Piaget, loc. cit.

Variété fréquente dans le Mouson.

Sub. var. obtusa, Kob.

Limnæa ampla var. obtusa, Cless., loc. cit., I, p. 375, f. 230, et II, p. 534, et *Limn. ovata var. obtusa*, Cless., II, p. 541, f. 364. — *Limn. ampla, var. obtusa*, Godet, Cat., p. 141. — Am. Nat., p. 45. — *Limn. limosa var. patula sub. var. obtusa*, Piaget, loc. cit.

C'est la sous-variété des mares de Souaillon ; elle s'y trouve sous une forme un peu plus petite que le type.

Environs de Neuchâtel. Répandue partout ; la plupart des variétés mentionnées ne vivent que dans le Bas.

10. Limnæa palustris (Müll.) (Buccinum, Müll.).

Limnæus palustris, Charp., Cat., p. 19 (1837). — *Limnæa p.*, Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 388, f. 248, et II, p. 553 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 142 (1907). — Boll., Gastr., p. 139 (1909). — Thiéb., p. 63. — Piaget, loc. cit.

Espèce assez rare au Loclat et à Souaillon, mais dont on rencontre des milliers d'exemplaires subfossiles dans tous les champs d'alentour.

Biologie. — Sur les plantes aquatiques.

Environs de Neuchâtel. — Répandue dans le Bas.

Var. corvus (*Gm.*) (*Helix corvus, Gm.*) *sub. var. curta, Cless.*

Cless., loc. cit., I, p. 389, f. 250. — *F. curta*, Godet, p. 142. — *Sub. var. curta*, Piaget, loc. cit.

Cette variété est moins fréquente : Loclat et Souaillon.

Var. angulosa, Godet.

F. angulosa, Godet, p. 142. — *Var. angulosa*, Piaget, loc. cit.

Cette rare et curieuse variété a été découverte au Loclat par M. Godet.

11. Limnæa truncatula (Müll.).

Limnæus minutus, Charp., Cat., p. 20 (1837). — *Limnæa truncatula*, Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 256, f. 257, et II, p. 559 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 142 (1907). — Boll., Gastr., p. 140 (1909). — Piaget, loc. cit.

Espèce disséminée au bord du ruisseau des Bregots, Mouson et Souaillon.

Biologie. — Sous les pierres, dans l'eau, mais elle en sort fréquemment pour rester sur les bords.

Environs de Neuchâtel. — Très répandue, des rives du lac jusqu'à la montagne.

12. Physa fontinalis (L.) (Bulla, L.).

Helix pellucida, Raz., Hist. nat. du Jor., I, p. 276 (1789). — *Physa fontinalis*, Charp., Cat., p. 19 (1837). — Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 398, f. 264, et II, p. 563 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 143 (1907). — Boll., Gastr., p. 143 (1909). — Thiéb., p. 63 (1908).

Commune au Loclat même et à Souaillon.

Biologie. — Sous les pierres, les briques cassées, les feuilles de nénuphar, etc.

Environs de Neuchâtel. — Seulement dans le Bas (Neuchâtel, Marin, etc.), et dans les bassins du Doubs.

13. Aplexa hypnorum (Linn.).

Helix elongata, Raz., Hist. nat. du Jor., I, p. 277 (1789). — *Physa hypnorum*, Charp., Cat., p. 19 (1837). — Godet, Cat., p. 143 (1907.). — Boll., Gastr., p. 144 (1909). — *Aplexa hypnorum*, Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 401, f. 264, et II, p. 564.

Rare au Loclat.

Biologie. — Dans les mêmes conditions que l'espèce précédente, le long des plantes aquatiques et nageant souvent à la surface dans une position renversée.

Environs de Neuchâtel. — Seulement dans le Bas (Colombier, Marin, Montilier près Morat, etc.).

14. Planorbis corneus (Linn.) (Helix, Linn.).

Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 405, f. 268, et II, p. 567 (1884 et 1889). — Boll., Gastr., p. 144 (1909). — Kampmann, Moll. Gen., p. 23 (1909).

Introduit au Mouson en 1910, mais il paraît n'avoir pas prospéré, du moins nous n'en avons plus rencontré.

Environs de Neuchâtel. — Les localités les plus rapprochées sont Roellebot, Pallanterie, Sionnet, dans le canton de Genève (Brot et Kampmann) et Michelfelden, près Bâle (Bollinger) ainsi que Mulhouse (canal) ; cette espèce a aussi été découverte en 1839 près de Berne, par Schmidt (Stabile). Elle a été introduite aux environs de Spiez, mais elle paraît en avoir disparu.

15. Planorbis marginatus, Drap.

Charp., Cat., p. 21 (1837). — Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 409, f. 266 et II, p. 571 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 143 (1907). — Boll., Gastr., p. 146 (1909). — Am. Nat., p. 45 (1907). — Thiéb., p. 63 (1908).

Très commun au Loclat, dans le Mouson et à Serrières.

Biologie. — Parmi les plantes aquatiques, sous les nénuphars, etc.

Environs de Neuchâtel. — Répandu partout, très commun.

16. Planorbis carinatus, Müll.

Charp., Cat., p. 21 (1837). — Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 410, f. 268, et II, p. 572 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 144 (1907). — Boll., Gastr., p. 145 (1909). — Am. Nat., p. 45 (1907). — Thiéb., p. 63 (1908).

Tout aussi commun que l'espèce précédente, se rencontre dans les mêmes conditions et a la même distribution aux environs de Neuchâtel.

17. Planorbis rotundatus, Poiret.

Helix rotea, Raz., Hist. nat. du Jor., p. 273 (1789). — *Planorbis spirorbis*, Charp., Cat., p. 21 (1837). — *Planorbis rotundatus*, Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 415, f. 275, et II, p. 574 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 144 (1907). — Boll., Gastr., p. 147 (1909). Am. Nat., p. 4 (1908). 5 (1907). — Thiéb., p. 63

Pas très commun au Loclat, un peu plus à Souaillon.

Biologie. — Sur les plantes aquatiques, sous les pierres plates, ou rampant sur la vase, au fond de l'eau.

Environs de Neuchâtel. — Répandu partout.

18. Planorbis contortus (Linn.).

Charp., Cat., p. 20 (1837). — Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 419, f. 280, et II, p. 577 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 144 (1907). — Boll., Gastr., p. 149 (1909). — Am. Nat., p. 45 (1907). — Thiéb., p. 63 (1908).

Très commun au Loclat.

Biologie. — Sous les pierres plates et les briques cassées, en compagnie de l'espèce suivante, de *Valvata cristata* et de *Ancylus lacustris*.

Environs de Neuchâtel. — Répandu partout.

19. Planorbis albus, Müll.

Pl. hispidus, Charp., Cat., p. 21 (1837). — *Pl. albus*, Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 420, f. 281, et II, p. 578 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 144 (1907). — Boll., Gastr., p. 149 (1909). — Am. Nat., p. 45 (1907). — Thiéb., p. 63 (1908).

Commun au Loclat et à Souaillon.

Biologie. — Sur les plantes aquatiques et sous les pierres.

Environs de Neuchâtel. — Commun dans le Bas, trouvé au Locle par M. Favre.

20. Planorbis glaber, Jeffr.

Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 426, f. 287, et II, p. 579 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 144 (1907).

Découverte par G. de Dardel dans un ruisseau au-dessus de Saint-Blaise et du petit lac : il se trouve aussi au Loclat même : rare.

Biologie. — Sous les cailloux ou rampant sur la vase même.

Environs de Neuchâtel. — Cette espèce n'a été trouvée que dans le lac de Neuchâtel par M. Godet ; elle y est assez rare.

21. Planorbis crista (Linn.).

Pl. imbricatus et *cristatus*, Charp., Cat., p. 21 (1837). — *Pl. crista*, Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 428, et II, p. 581 (1884 et 1889). — Boll., Gastr., p. 150 (1909). — *Pl. nautileus*, Godet, Cat., p. 145 (1907).

Trouvé jusqu'à présent seulement à Souaillon ; il pénétrera sans doute au Loclat comme le *Pl. complanatus*.

Biologie. — Sur les plantes aquatiques, au milieu des lentilles d'eau ou sous les cailloux.

Environs de Neuchâtel. — Pas très commun ; dans le Bas et à la montagne : Lac d'Étalières, etc.

Var. nautilea (Linn.).

Pl. imbricatus, Charp., Cat., p. 21 (1837). — *Var. nautileus*, Cless., loc. cit., I, p. 429, f. 289, et II, p. 581. — *Var. imbricatus*, Godet, Cat., p. 145. — *F. nautileus*, Boll., loc. cit., p. 151.

Cette variété vit mêlée à la suivante :

Var. cristata, Drap.

Charp., Cless., Godet, Bolling., loc. cit.

22. Planorbis complanatus (Linn.).

Charp., Cat., p. 22 (1837). — Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 431, f. 293, et II, p. 582 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 145 (1907). — Boll., Gastr., p. 151 (1909).

Cette espèce est commune à Souaillon, mais rare au Loclat où elle a pénétré sans doute récemment par le ruisseau de Souaillon, car nous ne l'avons trouvée qu'en un ou deux exemplaires tout près de l'embouchure de ce ruisseau, sur la rive sud.

Biologie. — Sous les cailloux et les lentilles d'eau.

Environs de Neuchâtel. — Même distribution que l'espèce précédente.

23. Velletia lacustris (Linn.).

Nerita lacustris, Raz., Hist. nat. du Jor., I, p. 277 (1789). — *Ancylus lacustris*, Charp., Cat., p. 24 (1837). — Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 442, f. 305, et II, p. 586 (1884 et 1889). — Am. Nat., p. 45 (1907). — *Velletia lacustris*, Godet, Cat., p. 145 (1907). — Thiéb. p. 63 (1908).

Assez rare : nous n'en avons vu qu'une colonie, mais assez riche en exemplaires, sur la rive nord du Loclat.

Biologie. — Sous les pierres plates et les briques cassées, à un endroit facilement agité : en compagnie de *Planorbis contortus* et *Valvata cristata.*

Environs de Neuchâtel. — Assez rare : Pont de Thielle, marais du Locle (Godet).

24. Valvata piscinalis, Müll., seo. Bolling. (sensu latiore).

Valvata obtusa, Charp., Cat., p. 22 (1837). — *V. piscinalis*, *alpestris* et *antiqua*, Class., Moll., Mitteleur., I, p. 455-458 et II, p. 610-611 (1884 et 1889). — *V. alpestris* et *antiqua*, Godet, Cat., p. 147-148 (1907). — *V. piscinalis*, Boll., Gastr., p. 165 (1909). — *V. antiqua*, Am. Nat., p. 46 (1907). — Thiéb., p. 64 (1908).

Répandue dans le Mouson ; la *var. antiqua* est la plus commune. On trouve cependant une forme qui est presque la *V. piscinalis* typique : l'ombilic est un peu plus ouvert et la forme générale légèrement plus déprimée ; la couleur est pâle et jaunâtre.

Biologie. — Elle vit sur la vase, au fond de l'eau.

Var. antiqua (*Sow.*)

Valvata antiqua, auct., locis cit. — *Valvata piscinalis f. antiqua*, Boll., p. 165.

Commune dans le Mouson et sur la grève est du Loclat.

Environs de Neuchâtel. — Le lac de Saint-Blaise est la seule localité des environs de Neuchâtel où soit signalée la forme normale de la *V. piscinalis*. La *var. antiqua* est répandue dans les trois lacs du Bas.

25. Valvata cristata, Müll.

Valvata planorbis, Charp., Cat., p. 22 (1837). — *Valvata cristata*, Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 462, f. 319 et II, p. 614 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 148 (1907). — Boll., Gastr., p. 167 (1909). — Am. Nat., p. 46 (1907). — Thiéb., p. 64 (1908).

Commune au Loclat et aux mares de Souaillon.

Biologie. — Sous les pierres et sur les plantes aquatiques, sous les feuilles et dans les racines des lentilles d'eau.

Environs de Neuchâtel. — Disséminée mais assez rare partout, sauf au Loclat: Cerlier, Marin, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, lac d'Étalières, etc.

26. Bythinia tentaculata (Linn.).

Paludina impura, Charp., Cat., p. 23 (1837). — *Bythinia tentaculata*, Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 470, f. 320, et II, p. 623 (1884 et 1889). — Godet, Cat., p. 147 (1907). — Boll., Gastr., p. 160 (1909). — Am. Nat., p. 45 (1907).

Espèce très variable et commune au Loclat, dans le Monson et à Souaillon; on trouve la forme normale.

Biologie. — Au fond de l'eau sur la vase.

Var. decipiens (Millet) sec. Locard.

Bythinia decipiens, Godet, Cat., p. 147 (1907).

Cette forme, que Locard considère comme la *Bythinia decipiens* de Millet, a une taille assez considérable (aussi grande que celle du type et de la variété suivante) mais se distingue de la forme normale par sa suture profonde et ses tours de spire très convexes.

Var. producta (Menke).

F. producta, Godet, loc. cit., p. 147. — *Var. producta*, Am. Nat., p. 45. — Thiéb., p. 63 (1908).

Variété grêle, allongée, à tours de spire plus aplatis que chez la var. précédente.

Environs de Neuchâtel. — Ces trois formes sont très répandues partout.

ACEPHALA.

27. Unio spec.

Un certain nombre d'*Unio* (sp.?) provenant de [illegible] (Tessin) ont été introduits au Monson par M. [illegible]

avons plus rencontré un seul exemplaire, comme pour les *Planorbis corneus*, mais il est fort possible que ces deux espèces se multiplient d'ici à quelques années, au cas où il en resterait encore actuellement quelques individus, échappant très facilement aux observations, comme c'est naturel.

28. Unio tumidus, Phil., var. rostrata, Brot.

Unio tumidus, Charp., Cat., p. 24 (1837). — Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 541, et II, p. 378 (1885 et 1890). — Godet, Cat., p. 150 (1907). — *Var. rostrata*, Am. Nat., p. 46 (1907). — Thiéb., p. 64 (1908).

Commun dans le Mouson, dans la vase.

Environs de Neuchâtel. — Répandu dans les trois grands lacs.

29. Anodonta cygnæa, Linn., sec. Büchner (Sensu latissimo).

A. mutabilis, Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 513, et II, p. 703 (1885 et 1890). — Godet, Cat., p. 151 (1907).

Var. longirostris, Büchn.

A. cellensis, Godet, Bull. Sc. nat., VI, p. 75 (1862) et IX, p. 149 (1872). — *Var. cellensis, sub. var. longirostris*, Godet, Cat., p. 151. — *A. cellensis*, Am. Nat., p. 46. — Thiéb., p. 64.

Sub. var. rostrata, Brot.

Var. 2 rostrata, Godet, Bull. Sc. nat., IX, p. 149 (1872). — *A. anatina var. rostrata*, Godet, Ram. Sap., 1874, p. 46 et 47, fig. 2. — *F. rostrata*, Godet, Cat., p. 151. — *Var. rostrata*, Am. Nat., p. 46. — Thiéb., p. 64.

Cette forme étant localisée dans le Mouson et y étant constante et non accidentelle, nous pensons devoir la séparer mieux que par la simple épithète de *f. rostrata* qu'a employée en dernier lieu M. Godet. — Commune.

Var. Charpentieri, Küst.

Anodonta charpentieri, Godet, Bull. Sc. nat., VI, p. 75 (1862) et IX, p. 150 (1872). — Ram. Sap., 1874, p. 46. — *Var. lacustrina*, Cless., loc. cit., II, p. 709 (L'*A. charpentieri* est donnée comme une forme de cette variété, p. 711). — *Var. lacustrina II Charpentieri*, Godet, Cat., p. 155. — *A. anatina var. Charpentieri*, Am. Nat., p. 46. — Thiéb., p. 64.

Puisque Clessin fait rentrer cette forme dans sa variété

lacustrina (avec beaucoup d'autres encore), celle-ci ne deviendrait qu'un synonyme postérieur de ces différentes dénominations dont la plus ancienne devrait être adoptée. Mais nous considérons l'*A. charpentieri* comme une variété différente de l'*A. lacustrina*, et présentant elle-même un certain nombre de sous-variétés, suivant le milieu dans lequel elle vit (*sub. var. rostrata*, *sub. var. abbreviata* à l'embouchure de la Broye : vases. — *Sub. var. crassissima*, Godet, au Grand Marais, etc.). On trouve au Mouson une forme typique (Küst., pl. 11, f. 3 (1852) et plusieurs mutations individuelles de forme et de couleur.

Remarque. — Godet citait en 1872 une forme qu'il appelle *A. anatina var. elongata* (Bull., p. 150), recueillie par lui à l'embouchure du Mouson.

Biologie. — Dans la vase.

Environs de Neuchâtel. — La forme *cellensis-rostrata* n'a été trouvée qu'au Mouson mais l'*A. charpentieri* est très répandue dans les trois grands lacs.

30. Sphærium corneum (L.).

Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 561, f. 377, et II, p. 751 (1885 et 1890). — Godet, Cat., p. 155 (1907). — Am. Nat., p. 46 (1907). — Thiéb., p. 64 (1908).

Commun au Loclat et au Mouson.

Biologie. — Dans la vase au fond de l'eau.

Var. nucleus, Stud. et Charp.

Cyclas nucleus, Charp., Cat., p. 25, pl. II, f. 23, a, b, c. — *Sph. corneum var. nucleus*, Cless., loc. cit., I, p. 564, f. 378. — Godet, Cat., p. 156.

Variété commune à Souaillon.

Environs de Neuchâtel. — Répandu partout.

31. Sphærium Draparnaldi, Cless.

Cyclas lacustris, Charp., p. 25 (1837). — *Sph. Draparnaldi*, Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 569, f. 383 (1885). — Godet, Cat., p. 156 (1907). — Am. Nat., p. 46 (1907). — Thiéb., p. 65 (1908).

Assez rare ; nous ne l'avons trouvée qu'à Souaillon.

Biologie. — Comme l'espèce précédente.

Environs de Neuchâtel. — Plus rare que le *Sph. corneum*, mais disséminée partout.

32. Pisidium amnicum (Müll.).

P. obliquum, Charp., Cat., p. 25 (1837). — *P. amnicum*, Cless., Moll. Mitteleur., I, p. 585. f. 394, et II, p. 757 (1885 et 1890). Godet, Cat., p. 156 (1907).

Commun à Souaillon où il a déjà été trouvé par M. Godet.

Biologie. — Comme les espèces précédentes.

Environs de Neuchâtel. — Extrêmement abondant dans nos trois grands lacs.

33. Pisidium pusillum (Gmel.).

Cless., Moll. Mitteleur., I. p. 604, f. 405, et II, p. 761 (1885 et 1890). — Godet, Cat., p. 157 (1907).

Commun aux mares de Souaillon et dans le ruisseau qui en sort, jusqu'au Loclat même. Il est aussi abondant dans le ruisseau de la Maladière et au Mouson.

Biologie. — Dans la vase, à une faible profondeur.

Environs de Neuchâtel. — Répandu partout.

BIBLIOGRAPHIE

Amis de la Nature (Club des). *Le lac de Saint-Blaise.* Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie. T. XVIII, 1907.

Bollinger (Dr Gotfried). *Zur Gastropodenfauna von Basel und Umgebung.* Basel, 1909.

Charpentier (Jean de). *Catalogue des Mollusques terrestres et fluviatiles de la Suisse.* Denkschrift der Schweiz. Gesellsch. Naturw. Neuchâtel, 1837.

Clessin, S. *Die Mollusken Fauna Mitteleuropa's :*
I. *Deutsche Excursions-Mollusken-Fauna*, éd. II, Nürnberg, 1884-1885, et II. *Die Mollusken-Fauna Oesterreich-Ungarns und der Schweiz*, Nürnberg, 1887-1890.

Godet (Dr Paul). *Notes sur les Anodontes du lac de Neuchâtel.* Bulletin de la Société des Sciences naturelles. Neuchâtel, T. VI, 1862.

Godet (Dr Paul). *Les Anodontes du Canton de Neuchâtel*, loc. cit., T. IX, 1872.

Godet (Dr Paul). *Les Collections d'histoire naturelle.* Rameau de Sapin, 1874 et 1875.

Godet (Dr Paul). *Catalogue des Mollusques du Canton de Neuchâtel*, Bulletin de la Société des Sciences naturelles. Neuchâtel, T. XXXIV, 1907.

Kampmann (Dr A.). *Catalogue des Mollusques du Canton de Genève*. Bulletin de la Société Zoologique de Genève. T. I, fasc. 10. 1909.

Kuster, in Chemnitz, *Conchylien-Cabinet*, éd. 2.

Piaget (J). *Les Limnées des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat*. Journal de Conchyliologie, Vol. LIX, 1912 (sous presse).

Piaget (J). ***Note sur trois variétés nouvelles***, loc. cit.

Razoumowsky (G. de). *Histoire naturelle du Jorat et de ses environs*. T. I. Lausanne, 1789.

Thiébaud (Dr Maurice). *Contribution à la Biologie du lac de Saint-Blaise*. Annales de Biologie lacustre (Bruxelles), T. III, 1908.

NOTE SUR JEAN NICOLET

INTERPRÈTE-VOYAGEUR AU CANADA (DE 1618 A 1642)[1]

PAR

LEGRIN

Directeur du *Bulletin de la Société nationale académique de Cherbourg.*

Jean Nicolet arriva au Canada en 1618. Les historiens canadiens le font naître à Cherbourg vers 1598, mais le fait n'est pas absolument prouvé : dans son contrat de mariage passé à Québec le 22 octobre 1637, il est dit, « commis et interprète pour Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle France, fils de défunt Thomas Nicolet, messager ordinaire de Cherbourg à Paris, et de Marguerite Delamer ». Les registres de catholicité ne donnent, jusqu'en 1606, que les naissances ; il y a même une lacune de dix-huit ans, de 1572 à 1591. Il pourrait bien être né à Hemneville, à cinq kilomètres de Cherbourg, paroisse où il avait des parents et dans laquelle le nom de Nicolet est encore aujourd'hui très répandu.

Jean Nicolet accompagnait son père en qualité de messager. Le 15 mars 1616 il signa un engagement comme interprète pour le compte de la Compagnie des marchands récemment organisée par Champlain. Mais il ne s'embarqua qu'en 1618 ; on l'envoya, pour apprendre son métier d'interprète, passer deux ans chez les Algonquins ; en 1622, il les accompagna dans des négociations de paix chez les Iroquois ; plus tard, il se rendit chez

[1] Voir *Dates importantes pour l'Histoire de la Découverte géographique du Canada* par l'abbé E. Perrot, dans le *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, tome XX, 1909-1910, pages 442-456.

les Nipissiriniens ou Algonquins du lac Nipissing et y demeura plusieurs années.

Au retour des Français à Québec en 1632, il y fut rappelé pour être employé comme commis et interprète de la Compagnie des Cent associés.

Le 1er juillet 1634, il faisait partie d'un convoi allant, sous la direction du Père de Brébeuf, explorer « les pays d'en haut ». Remontant la rivière Ottawa, les deux voyageurs atteignirent l'Ile des Allumettes ; Nicolet y laissant le père de Brébeuf, se rendit chez ses anciens amis du lac Nipissing, puis descendit la rivière Française qui sort de ce lac et se déverse dans la baie Géorgienne (partie Nord-Est du lac Huron). Il visita les Hurons ; avec sept d'entre eux il poussa, en suivant le détroit qui mène au lac Supérieur, jusqu'à l'endroit appelé aujourd'hui le Sault Sainte Marie ; franchissant le détroit de Mackinaw, il entra dans le lac Michigan ; puis, remontant la baie verte qui forme un grand enfoncement dans sa partie Nord-Ouest, il arriva chez les Ménémonis, à l'embouchure de la rivière du même nom, peu éloignée des « gens de mer » plus connus par la suite sous le nom de Winnebagoes, qui étaient le but principal de son expédition et chez lesquels il pénétra en remontant la rivière aux Renards. Franchissant le « portage » qui sépare la rivière aux Renards de la rivière Wisconsin, il navigua sur ce dernier cours d'eau pour se rendre peut-être jusqu'au Mississippi ; en tout cas il pénétra au Sud sur le territoire habité par les Illinois.

A son retour en 1635 Nicolet fut placé au poste des trois Rivières sur le Saint-Laurent, le plus turbulent et le moins sûr du pays, mais il sut se faire aimer aussi bien des sauvages que des colons.

En 1637 il épousa Marguerite Couillard. En 1643, il se trouvait à Québec, lorsque des Algonquins des Trois Rivières ayant fait prisonnier un sauvage de la Nouvelle Angleterre, voulurent le mettre à mort, malgré les supplications des colons et des missionnaires. On pria Nicolet de venir ; il se mit en route, mais se noya, sa barque ayant chaviré en arrivant à Sillery.

BIBLIOGRAPHIE

Benjamin Sulte. *Les interprètes du temps de Champlain* (Mémoires de la société royale du Canada, Tome Ier, 1883).

T. Margry. *Découvertes et établissements des Français dans l'Ouest et le Sud de l'Amérique septentrionale.* Paris. Maisonneuve, 1879.

Butterfield. *History of the Discovery of the North-West by John Nicolet in 1634.* with a sketch of his life. Cincinnati, Ohio, 1881.

Relations de la Nouvelle France, par les pères Jésuites. Années 1640-1643.

Benjamin Sulte. *Mélanges d'histoire et de littérature.* Ottawa, 1876.

Jowan. *Jean Nicolet, de Cherbourg, interprète-voyageur au Canada*, 1618-1642. — Bricquebec, Revue Manchoise, Ier trimestre, 1886.

L'abbé Allix, curé de Beaumont-Hague. *Jean Nicolet, interprète et explorateur au Canada.* Saint-Lô, imprimerie de Basse Normandie.

DAVID-FRANÇOIS DE MERVEILLEUX

GÉOGRAPHE ET CARTOGRAPHE NEUCHÂTELOIS

PAR

C. KNAPP

Professeur à l'Université de Neuchâtel.

De bienveillantes communications dues à MM. le professeur L. Aubert et le Dr H. Stauffer nous permettent de rectifier quelques assertions incomplètes ou erronées de la notice que nous avons publiée sur David-François de Merveilleux au tome XX, 1909-1910, du *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*. Nous ne saurions assez remercier ces deux Messieurs de l'intérêt qu'ils ont témoigné à notre modeste étude.

Page 290. Le Dernier Quartier de la Mairie des Brenets n'était pas La Saignotte, mais formait une partie du territoire actuel des Planchettes. Dans l'acte de constitution de la paroisse des Planchettes (1698), il est dit que « les habitants du quartier du Dazenet de la Mayrie du Locle et ceux du Grand et dernier Quartier de la Mayrie des Brenets se sont réunis pour demander l'érection de la paroisse. »

Page 291, ligne 21. Le Creux Joli porte encore ce nom aujourd'hui. Il se trouve sur la montagne de Sonvilier et non loin de l'Échelette, qui s'orthographie comme l'écrivait Merveilleux. Cette région s'étend au Nord de la Joux du Plâne et possède quelques grottes intéressantes.

Nous avons nous-même à signaler les erreurs ou omissions suivantes :

Page 285, au bas. La phrase : Le Di-jon (*le Doubs*, orthographe actuelle), qui formait jadis la frontière avant l'annexion du Cerneux-Péquignot), avec la Franche-Comté [illegible]

de Bourgogne, le *Bied de la Brévine*, doit être rétablie ainsi : Le Di-jon (*le Drugeon*, orthographe actuelle) ; *le ruz de Bourgogne*, actuellement le *Bied de La Brévine*, qui formait jadis la frontière, avant l'annexion du Cerneux-Péquignot, avec la Franche-Comté.

Page 286. Dans la seconde colonne : désignation et orthographe actuelles il manque Les Places et Le Grand Bayard.

Page 289. Mayrie de La Côte. Seconde colonne, il manque Serroue.

Page 312. Ligne 7. *Bibliographie neuchâteloise* doit être remplacé par *Biographie neuchâteloise*.

Nous serions heureux d'obtenir de nouveaux renseignements sur D.-F. de Merveilleux ; nous désirerions, en particulier, connaître ce Lambelet qui exécuta si mal les planches de la Carte géographique de la Souveraineté de Neuchâtel et Valangin en Suisse. Sait-on où se trouve l'exemplaire en satin de la Carte dédiée à la Vénérable Classe ? Quelqu'un possède-t-il la lettre de remerciements envoyée à l'auteur de la Carte par le Doyen de la Classe, Charles de Tribolet ?

D'avance nous exprimons tous nos remerciements à ceux qui nous mettraient à même de compléter la notice que nous avons consacrée à l'un des principaux cartographes de notre pays.

NÉCROLOGIE

Ernest Sandoz

né le 19 août 1829, mort à Pasadena (Californie), le 5 avril 1908.

Extraits de la
« Presse de Princeton », ou « Princeton Press » et d'une lettre adressée à M. Maurice Fornachon, à New York par M. A. Guyot-Cameron, à Princeton, neveu d'Arnold Guyot [1].

Un grand nombre d'habitants de notre ville (Princeton) apprendront avec douleur la mort de M. Ernest Sandoz survenue à Pasadena, en Californie, le dimanche 5 avril 1908. Craignant la rigueur de notre climat, M. Sandoz avait passé les trois derniers hivers en Californie et avait l'intention de revenir passer l'été à Princeton. M. Sandoz était le neveu d'Arnold Guyot qu'il avait accompagné en Amérique, suivi bientôt de plusieurs membres de sa famille. Tous s'étaient établis à Princeton. Les plus âgés de nos lecteurs se rappellent certainement la sœur du Dr Arnold

[1] Nous n'avons appris la mort de l'un de nos membres correspondants les plus dévoués, d'un de ceux qui se sont le plus intéressés aux progrès de notre Société, qui ont le plus contribué à accroître ses collections surtout de cartes, un d'une manière tout à fait fortuite. A notre demande, M. Maurice Fornachon, membre correspondant à New York, a bien voulu nous communiquer des documents nous permettant de consacrer à Ernest Sandoz une courte notice nécrologique. Nous nous sentons pressé d'adresser à M. Fornachon nos meilleurs remerciements. Une fois de plus, M. Fornachon a droit à toute la gratitude de la Société [illegible] de Géographie. La traduction française est due à M. Arthur [illegible], [illegible] la Société. Nous lui adressons aussi un cordial merci. [illegible]

Guyot, mère de M. Sandoz, laquelle, malgré sa longue maladie, était restée le centre et la joie du foyer du Dr Guyot.

M. Sandoz s'était formé dans les centres scientifiques de l'Europe. Il y retourna plus tard pour compléter ses études et développer son remarquable talent de cartographe. Il profita des leçons de Petermann et d'une longue association avec les collaborateurs du Dr Guyot. On avait même projeté de créer pour lui une chaire de cartographie au collège, actuellement Université, de Princeton. Mais les circonstances étaient peu favorables : c'était après la guerre de Sécession et ce projet ne put se réaliser. M. Sandoz, auquel on avait offert de collaborer à l'exploration de l'Ouest, ne voulut pas abandonner sa famille et préféra consacrer tout son temps à la publication des œuvres géographiques et cartographiques de son oncle, qui transformèrent en Amérique l'étude de la géographie. Ernest Sandoz devint bientôt un précieux collaborateur du Dr Guyot dans l'évaluation de la hauteur des montagnes par un procédé qui valut à ces deux infatigables travailleurs une véritable renommée scientifique. Pendant plusieurs années Ernest Sandoz se voua spécialement à cette tâche. Mais c'est surtout comme ingénieur civil que son nom restera dans les annales de Princeton. Notre ville lui doit un grand nombre de ses routes, diverses améliorations dans la distribution des quartiers de la ville et la fondation de plusieurs de nos maisons d'éducation. Le cimetière actuel est entièrement son œuvre.

M. Sandoz était un homme très calme, d'une grande force de caractère et d'une trempe d'acier. Il joua un rôle important dans notre vie religieuse et sa bourse était largement ouverte pour toutes les bonnes causes auxquelles il consacrait une partie de son temps si précieux. On ne sait ce qu'on doit le plus louer dans sa vie toute d'abnégation et de modestie.

M. Sandoz a été enterré à Princeton dans le caveau de famille.

Arthur de Claparède

Le 13 décembre 1911 mourait à Genève, dans sa campagne de La Boisserette, un des plus fervents disciples de la géographie, un de ses admirateurs les plus passionnés, un des

hommes qui, dans notre pays, ont le plus travaillé au développement de la science dont la Terre et l'Homme sont l'objet.

Les premières études d'Arthur de Claparède ne semblaient pas le préparer à celles où plus tard il devait occuper un rang si important. Le droit accapara, pendant ses années de jeunesse, l'activité de celui qui devait présider, avec combien de distinction, onze fois la plus ancienne des Sociétés suisses de Géographie et l'une des plus anciennes du monde. Obligé par la maladie, due à un surmenage excessif, à prendre une retraite prématurée, Claparède consacra toutes ses forces à la géographie. Pendant plus de vingt-cinq ans il eut la joie de travailler aux progrès d'une science aux aspects variés et multiples. Se dépensant sans compter, il représenta souvent à l'étranger la Suisse et nos Sociétés de géographie en particulier. Il suivit les travaux de la plupart des Congrès nationaux de géographie tant en Suisse qu'en France, outre les grandes assises internationales. C'est à Washington, où il avait été délégué par le Conseil fédéral, qu'il obtint que le IXme Congrès universel de Géographie se tint à Genève en vue de commémorer le cinquantième anniversaire de la fondation de la Société de Géographie de cette ville. Ce congrès eut une réussite parfaite. Il est facile de s'en convaincre en feuilletant les trois volumes si nourris, si intéressants des Actes du Congrès. Des décisions ont été prises qui n'ont pas été seulement des vœux pieux, mais dont la réalisation est effective ou ne tardera pas à s'accomplir. La rédaction des copieux volumes du Congrès a été, on peut le dire, le chant du cygne d'A. de Claparède. Les publications de cet homme de bien sont, au reste, assez nombreuses. C'est tout d'abord sa collaboration au *Globe*, auquel il n'a cesse de porter le plus vif intérêt et dans lequel figurent les rapports si précis et si nets par lesquels il terminait chacune de ses présidences. C'est ensuite une série d'articles ou de volumes : *A travers le monde; de ci, de là*, (1894) ; *En Algérie* (1896) ; *Corfou et les Corfiotes* (1900) ; un guide, *Champéry, le val d'Illiez et Morgins*, qui eut les honneurs de trois éditions, etc.

A partir de l'année 1901, Claparède professa, en qualité de privat-docent à l'Université de Genève, la géographie politique économique et sociale. Il institua un prix académique destiné à être distribué tous les deux ans, en vue de récompenser une œuvre originale se rapportant à la géographie. Il [illegible]

à la Société de Géographie de Genève une somme dont les revenus doivent permettre de décerner, à l'occasion, une médaille d'or à des savants ou explorateurs de premier ordre. Par testament, il légua encore une somme de fr. 50 000 à la Société qu'il avait tant de fois présidée.

La Société Neuchâteloise de Géographie avait tenu à reconnaître les mérites de Claparède en lui décernant, en 1908, le titre de membre honoraire. Nous savons que le développement de notre Société lui tenait à cœur et qu'il aimait à en suivre les travaux dans le *Bulletin* annuel ou bisannuel qu'elle fait paraître depuis vingt-sept ans. Deux fois, en 1890 et en 1904, il prit une part très active aux délibérations des assemblées générales des Sociétés suisses de Géographie qui se tinrent à Neuchâtel. A Dunkerque, il représenta notre Société au 27me Congrès des Sociétés françaises de Géographie.

Le meilleur moyen d'honorer la mémoire de cet infatigable travailleur est d'imiter son labeur fécond et persévérant. Notre Société ne faillira pas à ce noble idéal.

C. Knapp.

F.-A. Forel

Le 5 février 1910, la Société Neuchâteloise de Géographie célébrait le 25me anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle procéda à la nomination de membres honoraires. Parmi les savants qu'elle tenait à honorer par cette modeste distinction, figurait l'un des naturalistes les plus distingués qu'ait produits notre pays. Nous ne nous doutions pas alors que le Dr Forel ne serait des nôtres que pendant une trop courte période de temps. Atteint d'un mal qui ne pardonne pas, Forel expirait à Morges, sa ville natale, le 8 août 1912.

L'œuvre scientifique de notre illustre compatriote est immense. Elle touche à tous les domaines. Mais nous ne retiendrons ici que ce qui touche directement à la géographie. Par sa belle publication du Léman en trois volumes, formant un total de 1909 pages, illustrés de 11 planches et cartes et de 247 figures et gravures, le Dr Forel peut être considéré comme le fondateur de la limnologie (le mot est de lui). L'étude des lacs a, dès lors, fait de rapides progrès et a donné lieu, dans les prin-

cipaux pays d'Europe, entre autres, à de substantielles études. Nous-mêmes avons apporté notre modeste contribution à cette branche de la géographie en faisant paraître, aux tomes XVII et XXI de notre *Bulletin*, une notice avec compléments, sur le Loclat ou lac de Saint-Blaise, due à quelques membres du *Club des Amis de la Nature de Neuchâtel*. Le professeur Forel avait fait du Léman sa chose. Il le connaissait, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans ses coins et recoins. On peut dire que, pour lui, ce lac n'avait plus de secrets. Il a, entre autres, expliqué le phénomène des seiches, dont les causes étaient restées jusqu'alors un mystère. Aussi rien d'étonnant à ce qu'il fût chargé de l'article *Léman* pour le *Dictionnaire géographique de la Suisse*. Nul mieux que lui n'était à même de l'écrire. Sa collaboration à cette vaste encyclopédie géographique ne s'est pas bornée là. maints articles ont été, de sa part, l'objet de très judicieuses observations. L'amant passionné du Léman a aussi déterminé le régime d'écoulement des lacs de Joux et Brenet par les entonnoirs de Bonport et du Rocheray, et par des expériences à la fluorescine l'origine de l'Orbe, à Vallorbe. Il a établi le programme d'études du Bodan ou lac de Constance dont le comte Zeppelin devait poursuivre la réalisation et a participé à la conférence du catalogue scientifique international du XXe siècle à Londres, en 1896. La maison Engelhorn, de Stuttgart, le chargea de la rédaction d'un des volumes de sa précieuse collection des *geographischer Handbücher* ; ouvrages non destinés au grand public, mais d'autant plus appréciés des spécialistes et se rattachant à toutes les disciplines qui, à un titre ou à un autre, composent le vaste domaine des sciences géographiques. Inutile de dire que ce Manuel a précisément pour but d'exposer les principes et les méthodes de la limnologie. Il est très regrettable qu'il n'existe pas de traduction française de cette remarquable série.

La météorologie était aussi l'objet de l'ardente curiosité de Forel. Depuis de nombreuses années il fit régulièrement paraître, dans la *Gazette de Lausanne*, de courts tableaux sur l'avancement ou le retard de l'année déterminés d'après des moyennes qu'il avait lui-même fixées. Ce fut lui qui proposa dans notre pays l'exploration des régions supérieures de l'atmosphère, au moyen de ballons sondes.

La sismologie le préoccupait au plus haut degré. Il suivit

s'appeler plaisamment directeur des tremblements de terre de la Suisse, titre que lui octroya un jour un correspondant facétieux qui lui envoyait quelques renseignements sur des secousses qu'il avait constatées. De concert avec le professeur Rossi, de Rome, Forel imagina, en vue d'une classification de ces mouvements du sol, l'échelle qui porte leur nom et qui va de 1, secousses perceptibles seulement par les sismographes, jusqu'à 10, secousses qui font crouler des édifices et ruinent des villes entières. Il représenta la Suisse aux conférences de l'Association internationale pour l'étude des tremblements de terre, qui se tinrent à Strasbourg en 1901 et en 1903.

La glaciologie n'avait pas de plus fervent adepte que Forel. C'est grâce à lui que des observations méthodiques et régulières sont faites depuis bien des années au glacier du Rhône en vue de déterminer le régime des glaciers, en particulier en ce qui concerne leurs crues et décrues. Une commission internationale se proposant l'étude méthodique des glaciers eut Forel pour premier président. Parlerons-nous de ses études relatives à la préhistoire. Tout jeune encore, le savant morgien, avait, sous la direction de son père, le président Forel, porté ses investigations sur la station lacustre de Morges.

Ajoutons enfin que le Dr Forel enseigna, pendant 25 ans, l'anatomie et la physiologie, puis la géographie générale et la physique du globe à l'Académie et à l'Université de Lausanne. L'universalité de ses connaissances lui avait valu de nombreuses distinctions de la part de plusieurs pays étrangers. C'était pour lui un motif de plus de travailler avec un redoublement d'ardeur aux progrès des sciences auxquelles il avait voué son existence et qui lui procuraient de hautes et vives jouissances. La Société Neuchâteloise de Géographie à laquelle il portait le plus vif intérêt, gardera de cet homme de bien, dont le caractère enjoué rendait le commerce si agréable, le souvenir le plus reconnaissant.

C. Knapp.

RAPPORT

sur la marche de la

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE GÉOGRAPHIE

pendant l'année 1910-1911

PRÉSENTÉ PAR

M. ARTHUR DUBIED, *Président.*

MESDAMES, MESSIEURS,

En feuilletant à votre intention le dernier tome du « Bulletin », j'ai constaté que les rapports présidentiels n'accaparaient pas moins de trente pages, au détriment des travaux scientifiques. C'est pourquoi, je me contenterai de résumer brièvement les procès-verbaux des neuf séances du Comité pendant l'exercice 1910-1911.

Vous venez de témoigner par vos applaudissements la reconnaissance de la Société de Géographie à M. le Dr Eug. Mayor, qui lui a réservé la primeur du récit de l'expédition entreprise l'année dernière avec M. le Dr Fuhrmann dans les Cordillères de la Colombie. Nous avons également eu, le 11 mars dernier, le privilège d'entendre M. le Dr Carl dont le « Voyage scientifique dans l'Afrique équatoriale » a vivement intéressé et instruit ses nombreux auditeurs. La troisième, ou plutôt la première conférence, puisqu'elle eut lieu le 14 octobre 1910, fut donnée par Mlle Reitzel qu'un séjour prolongé en Nouvelle-Zélande avait familiarisée avec les beautés de ce pays, si riche en phénomènes naturels. Nous aurions aimé, pour couronner [illegible]

les continents du Sud, profiter de la présence en Suisse de notre nouveau membre honoraire, Sir Ernest Shackleton, et l'engager à répéter à Neuchâtel la conférence donnée à Zurich. Des démarches ont été tentées dans ce but. Malheureusement, les conditions eussent été trop onéreuses pour nos maigres ressources et le Comité a sagement renoncé à cette entreprise.

La chronique géographique ayant trait plus ou moins directement à l'activité de notre Société ou à celle des Sociétés suisses de Géographie a peu de faits à enregistrer. L'Atlas scolaire suisse n'a pas encore paru en édition française, mais est en bonne voie d'exécution : on le promet pour l'année prochaine. Pour en assurer la publication, les Chambres fédérales ont voté récemment une seconde subvention aussi importante que la première. Le Journal de l'expédition du Dr Volz a paru par les soins de la Société de Géographie de Berne : il ne fait qu'aviver les regrets de la perte de ce savant explorateur qui a bien employé le reliquat du « Fonds africain » dont nous avons eu souvent l'occasion de parler dans les rapports précédents. Je ne saurais omettre l'apparition de la « Géographie humaine » de M. Jean Brunhes, professeur aux Universités de Fribourg et de Lausanne et que nous nous honorons de compter au nombre des membres du Comité de la Société Neuchâteloise de Géographie. Ce n'est pas ici que doit se placer l'analyse de cet ouvrage capital, récompensé par l'Académie française et par la Société de Géographie de Paris, qui lui a décerné sa médaille d'or ; mais vous m'en voudriez si je n'avais signalé une œuvre, la première en langue française, qui servira de base solide à l'édification de cette nouvelle science géographique par sa riche documentation, par son abondance en aperçus nouveaux et par la clarté de son exposition.

La Société Neuchâteloise de Géographie a également été honorée d'une distinction à laquelle elle était loin de s'attendre. Je veux parler de la médaille Gauthiot que lui a gracieusement accordée la Société de Géographie commerciale de Paris pour le Dictionnaire géographique de la Suisse. « Trois exemplaires de cette médaille en argent sont décernés à ceux qui ont été les remarquables ouvriers de cette grande œuvre, à Messieurs Knapp, Borel et Attinger. »

Nous nous associons à ces éloges exprimés en ces termes mêmes dans la lettre de la Société de Géographie commerciale de

Paris en date du 14 février 1911. Notre collaboration, comme société, a été des plus modestes, puisqu'elle n'a consisté qu'en un appui tout platonique que M. V. Attinger, l'éditeur du Dictionnaire, a généreusement récompensé par le don de l'ouvrage complet en français et en allemand, et de toutes les publications qui en ont été extraites.

Le dernier fait à relever dans cette chronique est le congrès des Sociétés suisses de Géographie, réuni à Saint-Gall les 29, 30 et 31 juillet 1910, auquel notre Société était représentée par MM. Knapp, Borel et le Président. Précédé d'une laborieuse séance des délégués où les statuts de l'Association furent à nouveau discutés et revisés dans le sens d'une réduction des compétences du Vorort, le Congrès, très bien organisé, entendit plusieurs travaux de grand intérêt que la Société de Géographie commerciale de la Suisse orientale a publiés dans ses « Mitteilungen » de 1910, puis il confia à la Société de Géographie de Genève le soin d'organiser le prochain congrès, le 17me des Sociétés suisses de Géographie, qui se réunira en 1913. L'accueil très chaleureux fait à vos délégués a fortifié les liens ténus qui nous unissent aux sociétés de Genève, de Saint-Gall, de Berne et de Zurich.

Au prochain Congrès international de Géographie, qui aura lieu à Rome du 15 au 22 octobre de cette année, la Suisse sera représentée officiellement par M. Alfred Bertrand, membre correspondant de notre Société et ancien président de la Société de Géographie de Genève. [1] Plusieurs membres de notre Comité et de la Société Neuchâteloise se préparent à y assister; il promet d'être aussi brillant que ceux qui l'ont précédé. Nous sommes également conviés au Congrès des Sociétés françaises de Géographie, qui se tiendra à Roubaix dès le 29 juillet prochain et aux fêtes du Millénaire normand. S'il y avait un peu plus d'entente entre les Sociétés suisses de Géographie, un délégué pourrait être désigné par l'Association pour la représenter à ces solennités.

Mais j'ai hâte d'en arriver au fait saillant qui caractérisera l'exercice 1910-1911, l'apparition du tome XX du Bulletin, le tome jubilaire, qui aurait vraiment mérité ce titre. [illegible]

[1] Par suite de diverses circonstances, ce Congrès a été renvoyé à une date ultérieure.

pu paraître lors de la célébration du 25me anniversaire de la fondation de la Société. Nous le lui conserverons cependant, par égard et par reconnaissance pour son parrain qui l'a ainsi baptisé trois ans avant sa naissance. Aussi bien mérite-t-il une mention spéciale par l'abondance et la valeur des travaux scientifiques qu'il contient.

Permettez-moi d'en faire l'énumération rapide, non pas pour vous les remettre en mémoire, mais pour faciliter la tâche de mon successeur à la présidence, lorsqu'il aura à grouper les travaux parus dans les 20 premiers tomes du Bulletin.

La Suisse y reprend la place d'honneur qu'elle avait poliment cédée à diverses reprises, soit à l'Afrique, soit à l'Océanie. Anthropologie, géographie physique, géographie urbaine, géographie botanique, onomastique, cartographie, toutes ces branches y figurent par des contributions originales dont plusieurs ont été remarquées et ont valu à leurs auteurs des éloges auxquels nous sommes heureux de nous associer. L'étude sur l'anthropologie de la Suisse, qui condensait si clairement tous les documents connus sur cette question trop négligée jusqu'ici, restera malheureusement inachevée, puisque le Dr Schenk a été prématurément enlevé à la science qu'il avait tant contribué à enrichir. Espérons que son œuvre lui suscitera des émules aussi sagaces et aussi dévoués à notre Société. Nous émettons le même vœu au sujet de la monographie si suggestive de M. Biermann sur le Jorat. Qu'elle serve de modèle aux jeunes savants auxquels les nombreuses régions naturelles de notre pays offrent un champ de recherches très étendu ! Le canton de Neuchâtel tout entier reste encore inexploré, tandis que celui de Fribourg aura bientôt livré tous ses secrets aux investigations patientes et éclairées de MM. Girardin, Michel et de Koncza. Nous sommes mieux partagés dans d'autres domaines, grâce à MM. Dubois, Knapp et Spinner.

Le premier a définitivement fixé l'orthographe de l'Areuse qui a causé autant d'ennuis aux ingénieurs par ses débordements que son nom aux géographes. M. Knapp a eu l'heureuse idée de continuer l'histoire de la cartographie neuchâteloise par une étude minutieuse de la carte de David-François de Merveilleux, accompagnée d'une biographie de son auteur. Souhaitons qu'il ne s'arrête pas en si bonne voie et qu'il suive, comme il en a manifesté le désir, les transformations subies par la carte de

Merveilleux dans ses nombreuses éditions. L'histoire ou plutôt l'évolution de la flore neuchâteloise, si intimement unie à celle des phénomènes géologiques, termine très heureusement les travaux se rapportant au canton de Neuchâtel.

Parmi les études plus générales, citons celle de M. Muret sur « L'orthographe des noms de lieu de la Suisse romande » qui, nous n'en doutons pas, contribuera à fixer l'opinion hésitante des cartographes, et celle de M. Clerget sur « l'Urbanisme », l'une des branches les plus intéressantes de la géographie humaine.

L'Afrique est représentée par sept contributions à diverses sciences : la sociologie et l'ethnographie par « La famille chez les Ma-Rotsé » de M. Eug. Béguin ; « Le dieu des Zambéziens », par M. Burnier ; « Les rites de la naissance chez les Fang », par le P. H. Trilles ; « A propos des Fang », par le Dr A. Schenk : « Deux cas de possession chez les Ba-Ronga », par M. H.-A. Junod, auxquels s'ajoutent une intéressante observation de la comète de Halley vue de Rikatla par M. P. Berthoud et une pittoresque visite aux chutes Victoria par M. Fréd. Christol.

L'Amérique a fourni la matière de trois travaux de moindre étendue : « Les Esquimaux du Nord du Labrador » par M. S. Waldmann, « Dates importantes pour l'histoire de la découverte géographique de la puissance du Canada » par M. Émile Petitot, et « Notes sur un crâne Otomi » par le Dr Schenk ; enfin, l'Océanie est l'objet de deux études, l'une de M. Knapp « Deux statuettes de l'île de Pâques », l'autre de Mlle Wiszwianski sur les îles Palau.

L'Asie seule manque à cette sèche nomenclature dont je m'excuse, mais qui m'est imposée par le cadre de ce rapport. Elle aura suffi cependant pour faire valoir la variété et la valeur, confirmée par le nom des auteurs, des 21 travaux scientifiques du tome jubilaire.

Le Comité a déjà témoigné toute sa reconnaissance à MM. Knapp et Borel pour le zèle intelligent avec lequel ils ont travaillé à la rédaction et à l'illustration de ce volume. Il ne nous en coûte nullement de leur en renouveler l'expression aujourd'hui.

Je n'ai plus, en terminant, qu'à constater une légère diminution dans le nombre des membres effectifs de la Société. Nous avons eu la douleur de perdre, parmi nos membres correspondants, M. le Dr Schenk, parmi les membres effectifs, M. le Dr Marc Dufour, dont nous avons eu le plaisir d'entendre deux char-

mantes causeries sur ses voyages au Maroc et au parc de Yellowstone. MM. Eug. Bouvier, Stebler, le pasteur et professeur J. Barrelet, un des membres fondateurs, Mme Gretillat, MM. Jean Jéquier et Albert Petitpierre. Onze démissions sont venues s'ajouter à ces décès ; elles n'ont été comblées qu'en partie par l'admission de sept nouveaux membres effectifs : MM. le Dr Vuarraz, Jean Hurni professeur à Neuchâtel, Marc Jacot-Guillarmod aux Verrières, J. Duplain, rédacteur à la *Suisse libérale*, Rob. Gretillat, pasteur, E. Küpfer, professeur à Morges, et G. de Tribolet, missionnaire à Lourenço Marques. Le nombre total des membres effectifs ne dépasse plus que de 16 celui de 400 qui sert de base à notre modeste budget. Il sera nécessaire, l'année prochaine, de faire un vigoureux effort, dans lequel vous voudrez bien nous appuyer, pour augmenter ce nombre.

Le prochain tome contiendra, entre autres, le voyage de M. Aug. Dubois au Spitzberg, où l'auteur a eu la chance de faire une exploration nouvelle, ainsi que celui du P. G. Morice, O. M. I. en Colombie Britannique. Il nous faudra une somme assez importante pour mener à bien cette publication et l'accompagner des documents cartographiques indispensables. Aussi le tome XXIme ne pourra-t-il paraître que dans le courant du prochain exercice.

Le Comité que vous avez élu dans l'assemblée générale du 21 mai 1910 s'est constitué comme suit :

Président :	MM. Arthur Dubied.
Vice-présidents :	Édouard Berger et Maurice Borel.
Secrétaire :	Dr Jules Jacot-Guillarmod.
Vice-secrétaire :	Alfred Chapuis.
Archiviste-bibliothécaire :	Charles Knapp.
Caissier :	Adolphe Berthoud.
Membres adjoints :	Auguste Dubois, Dr Georges Borel, Jean Brunhes et Édouard Wasserfallen.

Neuchâtel, le 20 mai 1911.

BIBLIOGRAPHIE

GÉNÉRALITÉS

William-J. Sutherland. *The Teaching of Geography.* Scott, Foresman and C°. Chicago.

L'enseignement de la géographie a provoqué, ces dernières années, l'essor de toute une littérature ; nombreux sont les ouvrages théoriques dans lesquels les pédagogues modernes ont cherché à définir et à orienter cette science si mal comprise jusqu'ici, mais aucun n'est plus suggestif et plus pratique que le petit volume de M. Sutherland. L'homme de science est doublé d'un maître expérimenté qui a enseigné la géographie à des élèves de tout âge, puis à des maîtres, et qui souffre de voir qu'on ne sait pas encore tirer parti de toutes les ressources de cette science pour le développement de l'observation et du raisonnement.

La première partie, plutôt théorique, définit la géographie, ses relations avec les autres sciences, la géologie, la météorologie, les sciences physiques et biologiques et le domaine extrêmement vaste de son objet. Un chapitre spécial cherche même à prouver par des exemples empruntés à l'Amérique que la base de l'histoire doit être la géographie ; un autre traite de la géographie humaine et sociale et de l'influence énorme du milieu sur la vie.

Tout cela est connu, sinon mis en pratique par tous les maîtres. Mais c'est dans la deuxième partie, où l'auteur applique ses principes, qu'on sent la riche expérience de M. Sutherland et qu'on trouvera des exemples suggestifs qui prouvent, mieux que toutes les théories, la valeur éducative de la géographie

Deux leçons modèles, procédant, l'une par induction, l'autre par déduction, seront des guides précieux pour ceux qui cherchent à intéresser leurs élèves à une étude si aride quand elle est mal enseignée, mais si captivante quand on sait la faire valoir. Les exemples sont naturellement tirés des États-Unis, sans cela nous n'aurions pas hésité à les mettre sous les yeux du lecteur, malgré les dimensions nécessairement restreintes d'un article bibliographique. Des suggestions pratiques forment la troisième et dernière partie de l'ouvrage. Elles ont le même caractère éducatif et sont aussi nombreuses que variées ; une bibliographie entièrement américaine ou anglaise montre la grande importance donnée à la géographie dans les pays d'outre-mer.

Voilà un livre qu'il serait utile de traduire en français avec des applications à la Suisse ; il rendrait d'inappréciables services à nos maîtres de l'enseignement primaire ou secondaire.

A. Dubied.

Comte de Montessus de Ballore. *La Sismologie moderne. Les Tremblements de terre.* In-8° de 284 pages, avec 64 figures et cartes et deux cartes hors texte. Armand Colin. Paris, 1911.

M. de Montessus de Ballore, directeur du service sismologique du Chili, est déjà connu par d'importants ouvrages de sismologie. Celui que nous signalons ici est un essai de vulgarisation à l'adresse de ceux que rebuterait la lecture d'un traité didactique. Il présente néanmoins un tableau complet des importantes questions qu'embrasse la sismologie moderne. Dès le début, l'auteur insiste sur le caractère périodique du mouvement sismique en établissant la distinction des mouvements ondulatoires horizontaux et des mouvements vibratoires verticaux qui peuvent s'exclure ou se manifester alternativement dans un même tremblement de terre. Il décrit ensuite les sismoscopes et les sismographes. Les premiers se bornent à signaler le phénomène en fixant le temps, la durée et l'amplitude. L'homme lui-même est un sismoscope des plus sensibles. Les sismographes enregistrent d'une façon permanente toutes les phases du sisme. Ils consistent généralement en un pendule horizontal à longue période d'oscillation. L'auteur explique comment, de l'interprétation d'un sismogramme, on peut

déduire la distance du point où s'est produit un tremblement de terre, et l'on comprend que si deux ou trois observatoires se communiquent leurs enregistrements, il leur soit possible de déterminer le lieu parfois très lointain d'où est partie la secousse sismique. La discussion des échelles Mercalli et Rossi-Forel, les définitions de l'*hypocentre* et de l'*épicentre*, l'étude des bruits sismiques, de la fréquence ou sismicité remplit plusieurs chapitres. On peut évaluer, dit l'auteur, à une trentaine au moins le nombre annuel des tremblements de terre plus ou moins destructeurs. L'auteur établit encore que les tremblements de terre sont particuliers aux régions de haut relief ; il nie catégoriquement, avec preuves à l'appui, les influences cosmiques ou météorologiques sur la production des sismes, ainsi que leur relation avec les taches solaires. Il distingue les tremblements de terre d'éboulement, les tremblements de terre volcaniques et les tremblements de terre tectoniques et remarque, entre autres, combien il est digne d'attention que les grandes éruptions du Vésuve n'affectent que les sismographes de l'Italie centrale, tandis que l'explosion d'un magasin à poudre de Besançon faisait fonctionner tous ceux de l'Europe centrale.

De l'observation des sismographes, dans certaines conditions spéciales, il est possible de déduire d'intéressantes conclusions sur la structure du globe terrestre. Elle démontre que le globe se comporte comme une masse atteignant la rigidité de l'acier. Cette conclusion, en se combinant avec les observations astronomiques, géodésiques et géophysiques tend à prouver que le globe est formé comme suit : 1° d'une écorce extérieure d'environ 100 kilomètres d'épaisseur ayant une densité de 2,7 ; 2° d'une mince couche fluide ou visqueuse d'une température de 3000 à 4000 degrés ; 3° d'une couche de 1500 kilomètres d'épaisseur, de densité croissante jusqu'à 3,4 au sein de laquelle la compression croit progressivement ; 4° enfin d'un noyau de fer ou de fer et nickel, d'une densité égale à 8 ou 8,5. L'auteur achève son exposé par la théorie des constructions asismiques, c'est-à-dire par quelques notions sur l'art de construire les édifices dans les pays à sismes fréquents et destructeurs. Un appendice bibliographique rendra service à ceux qui voudraient tenter une étude plus complète de cet intéressant domaine.

Aug. Dumont.

W. N. Shaw. *Forecasting weather*. Constable et Cie. Londres, 1911.

Cet ouvrage est un exposé complet, sous une forme succincte, des méthodes actuellement employées pour la prévision du temps. Il est d'une lecture facile et attrayante et n'exige de ses lecteurs d'autres connaissances préalables que celles que possède tout homme cultivé. Il est très richement illustré de diagrammes et de reproductions de cartes synoptiques du temps, qui le rendent facilement intelligible et lui donnent ce rare mérite de mettre à la portée de chacun les théories assez ardues de la météorologie dynamique. Il est d'ailleurs au courant des recherches les plus récentes, en particulier des remarquables travaux de Guilbert et de Durand-Gréville. Au rebours de bien des ouvrages, il tient plus qu'il ne promet. On peut en recommander sans réserve la lecture à toute personne s'intéressant à la météorologie et comprenant l'anglais. E. LeGrandRoy.

Raoul de Félice. *Les noms de nos rivières. Leur origine. Leur signification.* In-8° de 165 pages et une carte. Paris. H. Champion, 1906 (couverture: 1907).

Le défaut capital de cet ouvrage réside dans l'insuffisance de la base sur laquelle il a été édifié. L'auteur, qui n'est pas linguiste, a cru qu'en compilant ce qui a été écrit depuis un demi-siècle sur l'origine et la signification des noms de rivières en France, en coordonnant et en complétant quelque peu ces matériaux disparates, il arriverait à présenter un travail d'ensemble, résumant les données actuelles de la science dans ce domaine. Il n'a abouti en réalité qu'à une collection d'hypothèses, en bonne partie vieillies et souvent contradictoires, augmentées de nombreux rapprochements nouveaux, mais sans aucune base scientifique solide. L'auteur ne paraît nullement se douter de la complexité des recherches onomastiques et de la nécessité d'une méthode rigoureuse pour arriver à des résultats sérieux. Lorsque chaque nom de rivière aura été minutieusement étudié dans ses multiples transformations, dès les plus anciens textes jusque dans les patois modernes, lorsque nous posséderons pour chaque type de nom une monographie soigneusement documentée à l'aide des faits historiques et géo-

graphiques, de la critique philologique et de la dialectologie, alors, mais alors seulement, on pourra tenter avec quelque chance de succès, une synthèse du genre de celle que rêvait M. de Félice. Nous aurons sans doute à l'attendre encore longtemps. Jusqu'à sa réalisation, le livre de notre auteur, pour prématuré qu'il soit, est susceptible de rendre quelques services. L'arrangement en est judicieux, il résume de nombreux renseignements et peut servir de base pour une première orientation. Avec les moyens rudimentaires dont il disposait, l'auteur est arrivé à certaines constatations intéressantes, qui donnent une idée de ce que l'on peut attendre de recherches bien conduites.

Jules Jeanjaquet.

Joseph Röger. *Die Geländedarstellung auf Karten.* Theodor Riedel. München, 1908.

Volume de 126 pages, où l'auteur étudie avec une patiente érudition l'histoire de la représentation graphique des formes du terrain dans les cartes géographiques, depuis le VIe siècle avant J.-C. jusqu'à l'époque actuelle. Les documents étudiés sont nombreux et bien choisis. Toute l'histoire de la cartographie se déroule dans ces quelques pages, avec une grande sûreté d'information et des comparaisons qui attestent d'une connaissance très juste des faits. Son appréciation de la cartographie suisse est particulièrement intéressante et nous pouvons être fiers de constater, une fois de plus, combien notre pays a contribué et contribue encore au progrès de l'art des cartes.

Actuellement, pour la reproduction du terrain par des teintes en couleurs, aucun autre pays ne l'égale.

Maurice Borel.

Joseph Röger. *Die Bergzeichnung auf den älteren Karten.* Theodor Riedel. München, 1910.

Intéressante brochure de 80 pages, où l'auteur a repris et développé la première partie du volume précédent, donnant l'historique du dessin des montagnes dans les cartes géographiques depuis l'aurore de la cartographie à l'époque de Ramsès II, jusqu'au commencement du XVIe siècle. C'est dire quelles patientes recherches l'auteur a dû faire pour mener à bien

un pareil travail, c'est dire aussi à combien de naïfs essais vous font assister les nombreuses petites figures introduites dans le texte et qui donne à celui-ci sa réelle valeur.

Maurice Borel.

L. Defossez. *Les cartes géographiques et leurs projections usuelles.* Gauthiers-Villars. Paris, 1910.

Traité de 116 pages avec fig. et planches hors Texte, de la collection des « Actualités Scientifiques ». Un des volumes, les plus clairs et les moins touffus, paru sur la question des projections géographiques. L'auteur a cherché à résoudre les problèmes posés le plus rationnellement possible et en se tenant autant qu'il se peut sur le terrain des mathémathiques élémentaires. Ce petit volume est à recommander à tous ceux qui n'ont pas à entrer dans des détails spéciaux, voyageurs, officiers ou géographes : il pourra également être utilisé avec succès dans les lycées et gymnases.

Maurice Borel.

Louis Mayor. *Manuel de Géographie à l'usage de l'enseignement secondaire.* Avec 41 figures. Georges Bridel et Cie. Lausanne, 1911.

Ce petit livre, de 115 pages environ, soigneusement imprimé, et qu'un élève des écoles secondaires, par amour de la géographie, ou par simple devoir peut-être, ajoutera facilement à ses manuels de grammaire ou d'histoire, est des plus intéressants.

M. Mayor a accompli ce travail à la fois difficile et délicat : résumer les résultats des vastes recherches des géographes et des explorateurs en un court volume qui ne soit pas ennuyeux. En effet, ce manuel de géophysique a l'avantage d'être bref et complet.

Après une courte introduction, résumant nos connaissances actuelles sur les terrains, leur âge, leur disposition, leur transformation, l'auteur entre immédiatement dans l'étude de la géodynamique interne où le volcanisme et les phénomènes sismiques sont la matière d'un exposé clair et intéressant.

La seconde partie : géodynamique externe, est de beaucoup la plus étendue : étude de l'atmosphère et de son influence : les « métaux » des vents, la formation des dunes, la corrosion,

l'action des eaux, la vie de l'océan ; travail de désagrégation et de reconstruction des rives, rampement des glaciers, etc. : c'est toute la vie de notre terre, vie grandiose, séculaire, émotionnante presque, qui se déroule sous nos yeux, ouvrant à notre intelligence les horizons infiniment mystérieux des siècles où nous ne fûmes pas, où la transformation lente de notre globe s'est opérée sans nous, comme elle se continuera sans nous encore, jusqu'à cette fin que suppose notre raison et que nul ne peut prévoir.

L'étude de ce petit manuel est nécessaire à qui veut trouver dans la science géographique mieux qu'une énumération de noms insipides, mieux qu'une étude fastidieuse de sommets ou de lignes ferrées : une branche de la science humaine.

Appliqué à l'enseignement, il sera d'une grande ressource pour le maître, qui complètera par ses explications les schémas simples et clairs parsemés au cours de l'ouvrage.

L'auteur ajoute à son manuel une collection de vues destinées à la projection, qui rendront plus intéressant encore l'enseignement de la géophysique... Les élèves d'aujourd'hui sont plus « gâtés » que les plus grands princes de jadis. Savent-ils toujours profiter des excellents moyens d'instruction mis à leur disposition ? M. Grosjean.

Émile Chantriot. *Précis de géographie...* à l'usage des candidats aux Écoles de Sous-Officiers, Élèves Officiers et des Élèves Officiers de Réserve. Berger-Levrault. Paris, Nancy, 1911.

Ce précis de XXI-358 pages s'ouvre par des notions de géographie générale sur la Terre, les Océans, le Relief du sol, les Climats, la Circulation des eaux courantes, les Mouvements actuels du sol, les Régions polaires, les Globes et Cartes. Nul ne peut ignorer aujourd'hui ces données fondamentales de toute culture géographique, qui trouvent même leur place dans l'enseignement primaire. Il serait désirable que certaines théories fussent un peu plus amplement développées, elles y gagneraient en clarté ; mais c'est là un inconvénient inhérent à tout Précis. Un ouvrage semblable n'a toute son utilité que lorsqu'il est développé par le professeur ; pour l'élève, il est un résumé des données les plus essentielles. Quelques explications ne sont plus au courant de l'état actuel de la science. Les phénomènes

volcaniques ne semblent pas dus à la tension de la vapeur d'eau produite par la vaporisation des eaux marines infiltrées près du foyer central du globe. D'après les recherches de M. Brun, de Genève, la vapeur d'eau paraît être très peu abondante ; elle serait d'origine extérieure et serait fournie par les pluies. Quand on chauffe les roches volcaniques à environ 1000°, elles entrent en fusion et donnent surtout du chlorure d'ammonium, de l'acide chlorhydrique, des chlorures de sodium, de potassium et de fer, ainsi que de l'ammoniaque qui s'oxyde à l'air. La superficie des continents n'est pas conforme aux données généralement admises, en vertu desquelles l'Asie aurait une surface supérieure d'environ 2 millions de km² à celle de l'Amérique. Au reste l'étendue de l'Amérique est exprimée de deux façons différentes : page 24 : 44 753 763 km² ; page 37 : 41 544 504 km² ; il en est de même de l'Asie, 42 064 379, et page 102, 43 ou 44 millions de km². La banquise et l'iceberg ne sont pas identiques, comme l'auteur semble l'admettre. Enfin la définition de l'échelle d'une carte est inexacte : « l'échelle d'une carte exprime le rapport entre la dimension de la carte et la surface du pays représenté ».

La deuxième partie du Précis de géographie de Chantriot est consacrée à l'étude des continents, en commençant par l'Amérique. La nomenclature est loin d'être touffue, tant en ce qui touche à la géographie physique qu'à la géographie politique, peu de noms de montagnes, de cours d'eau ou de villes, mais des faits bien classés, et tout à fait typiques, propres à frapper l'imagination et pouvant être facilement retenus. Ainsi le chapitre États-Unis débute par ces mots : « Aux États-Unis tout se présente avec des proportions colossales : l'étendue du pays, la variété de ses sites et l'aspect souvent grandiose du paysage, le chiffre de la population, l'abondance des productions, le mouvement des affaires, l'énormité de la fortune privée ou publique. »

A propos des États-Unis, une erreur à signaler. L'Allemagne et la Grande-Bretagne ont autant de villes de plus de 100 000 habitants que la grande République d'outre-Atlantique. Dans le chapitre consacré à la péninsule du Balkan, la transformation de la principauté de Montenegro en royaume, n'est pas encore indiquée. A la page 175, la phrase suivante : « La forêt et l'herbage sont la note dominante des paysages ; il en est de même

en Écosse dans les hautes terres du Sud (Southern Uplands) et les hautes terres du Sud (Highland) enveloppées d'une atmosphère humide et douce... et les hautes terres du Nord (Highland). Page 181. En Belgique se trouve la Hesbaye et non la Herbaye. Page 193 val Levantina doit être remplacé par val Leventina. Page 194. Le Reculet n'est pas en Suisse; le Noirmont et le Suchet n'ont pas une altitude supérieure à 1600 m. Page 195 : Il est inexact de dire que les populations de langue allemande professent la religion luthérienne, le zwinglianisme en est fort éloigné. Même page : Sainte Ursanne doit devenir Saint-Ursanne, val Saint-Imier, val de Saint-Imier. val Travers, Val-de-Travers. Page 197 : l'Adige n'est pas un affluent du Pô. Page 198 : Feldkirch et non Feldkirk.

On pourrait aussi reprocher à l'auteur de ne pas donner en tête des chapitres des sommaires correspondant aux titres des paragraphes. Ainsi le chapitre XX, Région du Nord de l'Afrique, porte Maroc-Algérie-Tunisie-Tripolitaine, alors qu'il n'y est pas du tout question de l'Algérie-Tunisie, dont l'étude n'apparait qu'au chapitre consacré aux colonies françaises, sans qu'aucun renvoi indique cette transposition.

La troisième partie de l'ouvrage traite de la France et de ses Colonies. Le texte est le même que celui du Memento dont nous avons parlé plus haut.

Mais ces quelques erreurs, inévitables dans un traité de géographie, n'infirment en rien la valeur de ce Précis.

L'auteur a toujours eu soin, tout en s'astreignant à un plan méthodique, de mettre en évidence les faits essentiels qui caractérisent une région et la différencient des territoires voisins. Deux ou trois phrases lapidaires suffisent à graver dans l'esprit les idées maîtresses qu'il ne faut pas perdre de vue dans l'étude d'une contrée. C. Knapp.

Émile Chantriot. *Memento de Géographie*, à l'usage des élèves des classes de 1re des lycées et collèges. Berger-Levrault. Paris, Nancy, 1911.

Le plan suivi par l'auteur de ce petit ouvrage, consacré à la France et à ses colonies, est excellent et conforme en général aux idées actuelles sur la géographie ; tout au plus pourrait-on faire quelques réserves sur la place qu'occupent certains chi-

pitres. Il serait assez naturel de placer l'agriculture, la pêche, l'industrie, le commerce, avant l'organisation politique et les grands services de l'État; mais la liaison des faits est bien observée.

En un peu moins de 150 pages, l'auteur a condensé une masse énorme de renseignements. Au lieu d'une énumération quelconque des montagnes de la France, il les ramène toutes à deux types : les massifs anciens, de roches cristallines ou schisteuses du pli hercynien; montagnes âgées, usées par l'érosion, assez peu élevées, aux ondulations confuses, affectant la forme de croupes aplanies ou de pénéplaines et les montagnes plus jeunes, du pli alpin, beaucoup plus hautes et plus aiguës. La description détaillée de ces montagnes correspond à cette division si simple et si logique. La classification des fleuves français prouve combien ils sont loin d'appartenir à un type unique. Il y a les rivières de régime atlantique, dites tranquilles, les rivières torrentielles, au niveau et au débit très variables, à crues subites et dévastatrices, charriant de grandes quantités d'alluvions : les rivières du littoral méditerranéen, souvent à sec en été, grossies brusquement à la suite des orages et des fortes pluies de l'automne. Il y a également des rivières mixtes ou demi-torrentielles.

En géographie politique, la division en départements ne règne plus, dans les manuels français, d'une façon aussi exclusive que jadis : elle fait place, heureuse innovation, à celles par *pays* caractérisés, entre autres, par des différences de sol, de climat, de végétation.

Les chapitres consacrés à l'industrie, au commerce, à la marine, sont des plus intéressants dans leur concision. Le tonnage de la marine française n'a augmenté, de 1890 à 1906, que de 49 °/₀, tandis que celui de l'Allemagne s'est accru de 222 °/₀, celui du Japon, de 704 °/₀ ! La fréquentation des ports français accuse une prédominance du pavillon étranger sur le pavillon national. En 1910, 19 899 navires étrangers, d'une jauge totale de 21 518 000 tonnes, sont entrés dans les ports français, contre 4521 nationaux, d'une jauge totale de 3 864 000 tonnes. 22 °/₀ seulement des importations par la voie de mer s'effectuent par l'intermédiaire des navires du pays. Les causes de cette infériorité sont nettement indiquées : manque de fret, drainé en revanche par les navires se rendant des ports du Nord vers les

pays transatlantiques et méditerranéens et pour lesquels il constitue un simple supplément, ports trop nombreux, amenant une dissémination excessive du trafic maritime.

Au point de vue des câbles sous-marins, la France est obligée de payer des subventions à des Compagnies anglaises pour assurer ses communications avec quelques-unes de ses colonies. C'est une des raisons pour lesquelles la France doit cultiver avec l'Angleterre des rapports d'amitié qui ont la plus haute importance au triple point de vue politique, colonial et commercial.

La seconde partie de l'ouvrage, et non la moins intéressante, est consacrée aux colonies que possède la France dans les cinq parties du monde. La valeur relative de chaque territoire est bien mise en relief; les données statistiques sont choisies avec soin. N'est-il pas intéressant, par exemple, d'apprendre que le mouvement commercial de la métropole avec ses colonies, dépasse, depuis 1907, la somme de 2 milliards de francs et qu'il a plus que doublé depuis l'année 1890 ? En somme, le *Mémento de Géographie* de Chantriot est un très bon compendium, conçu dans un excellent esprit, dépourvu de tout chauvinisme (voir la remarquable conclusion de l'auteur), et dont nous voudrions bien avoir l'équivalent pour d'autres pays. C. Knapp.

M. Allain et H. Hauser. *Les principaux aspects du Globe. La France.* Première année. Avec 305 gravures et cartes dans le texte, d'après les leçons de géographie de J. Fèvre et H. Hauser. Félix Alcan. Paris, 1912.

Premier volume d'une série qui en comprend trois et qui est destinée aux écoles primaires supérieures de France, ce qui correspond à l'enseignement secondaire inférieur de notre pays. Cet ouvrage, rédigé conformément aux programmes de 1909, est divisé en trois parties : les principaux aspects du Globe, la France et Géographie politique et économique de la France, formant un total de dix-huit leçons. La méthode est la même que celle des autres séries publiées sous la direction de M. Hauser. « Nous avons moins cherché, disent les auteurs, à entasser dans le cerveau des élèves des connaissances verbales qu'à leur présenter, sous forme intuitive et synthétique, des phénomènes typiques. On ne peut avoir la prétention

de leur enseigner toute la géographie ; il importe de leur apprendre de la *géographie*, de développer en eux les facultés d'observation et de réflexion. » Ce plan donne lieu à de très ingénieux développements, à la portée des élèves de 13 à 15 ans. L'illustration, choisie avec soin, est bien documentaire. Elle constitue une des parties essentielles de cette belle publication. Le texte est concis, sans être trop sec ; il ne contient que l'essentiel. Deux ou trois phrases caractérisent de la façon la plus heureuse un fait, une situation ; une brève critique attire l'attention sur certaines défectuosités. Ainsi page 315 : « l'insuffisance des relations directes avec l'E. de la France (région lyonnaise, Porte de Bourgogne) est très préjudiciable au trafic de Bordeaux et surtout à celui de La Rochelle-La Pallice. »

Certaines assertions, un peu trop optimistes, font sourire. Quand on sait de quels crimes la récolte du caoutchouc est l'occasion ou le prétexte tant en Afrique qu'en Amérique, on ne peut s'empêcher de trouver par trop idyllique le passage suivant : « La civilisation viendra au-devant des attardés : des routes s'ouvriront ; des ingénieurs traceront des chemins de fer ; des poteaux porteurs de fil se dresseront de chaque côté de la voie ; les trains amèneront des *colons ;* ceux-ci défricheront les forêts, feront sortir du sol de riches moissons, fouilleront les mines, construiront de confortables habitations, s'enrichiront. Ces actifs nouveaux venus tendront la main à l'indigène, l'emploieront à leurs travaux, l'instruiront, et l'indigène comprendra vite quels avantages, quel bien-être apportent ces inconnus qu'il n'avait vu venir qu'avec crainte ; il s'éduquera à leur contact, se civilisera, s'enrichira lui aussi. »

Les erreurs ou incorrections sont rares. Signalons quelques confusions relatives aux renvois de figures, pages 125 à 132 et page 175 qu'il sera facile de faire disparaître dans une prochaine édition. Quelques assertions sont sujettes à caution ; il n'est pas exact de dire (page 175) que le débit des rivières jurassiennes n'offre pas de grandes variations. Le contraire est plutôt vrai. C'est le cas, par exemple, du Doubs (voir les levés publiés par le Bureau météorologique fédéral).

Le cours de Géographie de MM. Allain et Hauser est certes l'un des meilleurs ouvrages scolaires parus en France ces dernières années.

C. Knapp.

Henri Busson, Joseph Fèvre, Henri Hauser. *Géographie générale. Amérique. Australasie.* Avec 118 gravures et 38 cartes dans le texte. Félix Alcan. Paris, 1912.

Ce volume est le premier d'une série destinée à l'enseignement secondaire. Il est écrit à l'usage des enfants de onze ans. Il se divise en trois parties : Notions sommaires de géographie générale, l'Amérique et l'Australasie.

Partout aujourd'hui, sauf dans les écoles où sévit la bienheureuse routine, on accorde une place importante à l'étude des phénomènes qui constituent la vie du Globe. Il est absurde d'aborder l'étude détaillée des continents sans rien connaître des transformations qui se sont accomplies et s'accomplissent encore à la surface de la terre. De jeunes enfants sont parfaitement capables de se rendre compte des faits souvent plus compliqués en apparence qu'en réalité. C'est une simple question de méthode.

Les auteurs de ce manuel ont très bien compris les difficultés de la tâche qu'ils se sont imposée. Les explications qu'ils donnent sont sobres et claires et, quoique élémentaires, tout à fait au courant de l'état actuel de la science. Ils ne disent pas tout, mais ce qu'ils disent est exact. La théorie des bassins fluviaux, par exemple, si en honneur dans quelques écoles retardées, où elle est poussée à l'exagération, est ramenée à ses justes limites. « On a pendant longtemps divisé le Globe en un certain nombre de soi-disant *bassins* fluviaux, que séparaient nettement des *ceintures* montagneuses, parfois imaginaires.

Employées dans ce sens, ces deux expressions doivent être résolument proscrites du langage géographique ; elles correspondent à des idées qui trop souvent manqueraient de fondement dans la réalité : il n'y a pas de *bassin de la Loire*, ni de *Monts Faucilles* entre les *bassins de la Moselle et de la Saône*, ni de *col de Naurouze* entre les *bassins de la Garonne et de l'Aude*. »

« En fait, les *domaines fluviaux*, très souvent constitués par des parcelles de régions absolument dissemblables (ici celui de la Loire) présentent fort rarement l'aspect de *bassins* ; ils sont fréquemment reliés les uns aux autres par des seuils largement ouverts (Porte de Bourgogne, Seuil du Lauraguais) ; la *ligne de partage des eaux* s'établit très difficilement ; il arrive [illegible]

qu'un lac ou un marécage envoie ses eaux indistinctement à deux fleuves voisins (à l'Orénoque et à l'Amazone, au Zambèze et au Congo, par exemple). »

On pourrait regretter parfois une concision trop grande. Pourquoi se borner à dire : Madagascar, l'Inde et l'Indochine, l'Australie ont aussi une faune particulière ; quelques détails seraient bien en place.

La description de l'Amérique et de l'Océanie est faite avec la même précision, le même souci d'exactitude. Le Canada, appelé à un si bel avenir, et souvent si sacrifié dans beaucoup de manuels, ne compte pas moins de 19 pages (cartes, gravures et lectures comprises). La part des États-Unis est fort belle, 46 pages.

La méthode suivie par les trois collaborateurs est excellente. Ils l'exposent dans un Avant-Propos de 6 pages qu'il faudrait pouvoir citer en entier. Avant tout, l'enseignement de la géographie doit contribuer à la formation de l'esprit. Elle est un constant appel à la réflexion ; elle pose à tout instant des problèmes et incite à rechercher des causes. Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ? Aussi oblige-t-elle l'élève à constamment observer et à rendre compte de ses observations. Il est nécessaire d'enseigner à voir les phénomènes, à les analyser, puis à remonter aux causes et à découvrir les lois générales, plutôt que de les recevoir toutes faites.

Chaque leçon débute par un sommaire imprimé en caractère gras dont les différentes parties correspondent à autant de subdivisions. C'est une application ingénieuse d'un principe de la pédagogie américaine ; au lieu de dire : relief, climat, cours d'eau, productions, on a, par exemple, en parlant du Brésil : *Le Brésil est formé d'une vaste plaine, insérée entre deux massifs anciens. Il y a en réalité trois Brésils : l'Amazonie, les plateaux et le Sud. Le Brésil est le pays du caoutchouc et du café.* Ces énoncés font corps avec le paragraphe qui n'en est que le développement. Groupés en tête du chapitre, ils forment un résumé qui constitue le squelette de la leçon et se grave d'autant mieux dans l'esprit de l'élève. La nomenclature est réduite à l'essentiel. Les villes sont décrites avec une élégante sobriété.

Tout chapitre se termine par des lectures empruntées aux meilleurs auteurs, de ceux qui ont vu et savent faire voir ce qu'ils ont vu, et par des exercices et devoirs. Les cartes n'ont

pas la prétention de rendre l'Atlas inutile ; elles sont plutôt destinées à bien mettre en évidence les faits essentiels de la géographie physique ou même économique. Les gravures ont toujours la valeur d'un document. « Nous avons, disent les auteurs, moins cherché les paysages qui séduisent que les paysages qui parlent, ceux qui ont quelque chose à nous dire sur les roches dont ils sont faits, sur les eaux qui les ont modelés, sur les plantes qui leur font un manteau. Ces paysages, il faut que l'élève apprenne à les questionner, à les déchiffrer, à les lire. Mais il n'est livre si bien fait dont quelques opinions ne puissent être contestées ou quelques erreurs relevées. On nous permettra de signaler quelques opinions hasardées ou quelques fautes manifestes. Page 112. L'espagnol n'est-il pas devancé par l'allemand comme langue commerciale principale ? Page 113. Le titre de la gravure : Village suisse sous la neige n'est pas assez explicite. Il faudrait dire à quelle région appartient ce village. Page 230 : Haïti n'a pas été tout entière une colonie française, Saint-Domingue a appartenu à l'Espagne. Enfin, page 297 : Les Maoris ont diminué jadis ; mais, à l'heure qu'il est, cette intéressante population semble augmenter quelque peu ou, tout au moins, rester stationnaire. C. Knapp.

Albert Métin. *Cours de Géographie. Première année. Principaux aspects du Globe. La France.* (161 gravures et cartes). Armand Colin. Paris, 1910.

Depuis bien des années, la librairie Colin se distingue par l'abondance et la valeur de sa production géographique. Elle a contribué, dans une large mesure, au renouvellement d'études trop longtemps dédaignées en pays de langue française. Non contente d'éditer ce précieux recueil qui s'appelle *les Annales de Géographie*, elle abrite de son nom des thèses de doctorat d'une très grande importance telles que peu de pays en possèdent de semblables. Elle fait paraître enfin des ouvrages scolaires propres à inspirer aux élèves auxquels ils sont destinés ou même au grand public, le goût de la géographie.

L'ouvrage de M. Métin est fort bien conçu. Il ne renferme que l'essentiel. Le temps est passé et bien passé, quoiqu'en pensent certains esprits arriérés, où la géographie consistait surtout en une longue liste de noms, suivis de quelques détails

plus ou moins banals. Dans les nouveaux manuels, la nomenclature est réduite au strict nécessaire ; nous serions même tenté de la trouver parfois un peu restreinte. En revanche que d'idées ingénieuses, jadis passées sous silence ! Que de faits propres à susciter la réflexion de l'enfant ou du jeune homme ! Si, en général, les ouvrages scolaires se croient tenus à un optimisme de commande, quelques-uns savent s'en affranchir et signaler, à l'occasion, certains points faibles. Ainsi M. Métin ne craint pas de dire : la Corse est un pays dont la France peut tirer infiniment plus qu'elle ne le fait aujourd'hui. Mieux vaut signaler aux jeunes générations ce qu'il y a de défectueux dans leur pays, que de les inciter à formuler plus tard des revendications injustifiées à l'égard de voisins dont on convoite une partie du territoire.

Les erreurs sont très difficiles à éviter dans les livres de géographie. C'est rendre service à un auteur que de les lui signaler ; c'est aussi une preuve de l'attention que l'on a apportée à la lecture de son livre.

En voici quelques-unes. Page 8 : Le Brenner est tout entier en Autriche, quoique reliant l'Autriche à l'Italie. Page 9 : A l'hospice du Grand-Saint-Bernard, les cadavres des moines morts se transforment naturellement en momies, au lieu de se putréfier. Il s'agit plutôt des voyageurs trouvés dans la montagne. Page 18 : On ne peut pas dire qu'il existe en Suisse une émigration méthodique d'ouvriers horlogers, comme celle d'autres métiers. Sans doute, on trouve, en très grand nombre, des rhabilleurs de notre pays, dans toutes les contrées du monde, mais leur déplacement n'est pas systématiquement organisé. Page 23 : L'endroit le plus élevé qui soit habité en permanence, ne se trouve pas en Bolivie mais au Thibet. Page 74 : L'Arabie et l'Iran ne sont pas des déserts dans toute leur étendue. Page 180 : Les chiffres de longueur des fleuves du diagramme ne sont pas toujours conformes à ceux qui sont donnés plus loin dans les descriptions particulières de chacun d'eux. Page 182 : La description des cours d'eau français aurait pu être utilement précédée d'une caractéristique générale de leur nature, de leur régime, de leur allure. Page 305 : En Europe, la France ne vient qu'au septième rang et non au sixième pour la densité de la population ; elle est précédée, non seulement par la Belgique, la Hollande, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne,

mais encore par la Suisse. Même page: Une interversion évidente fait dire qu'en 1900 on comptait 15 Français sur 100 Européens. En 1800, on n'en comptait plus que 10. C'est le contraire qui est vrai.

La carte de la page 306 est tristement éloquente. Seules les contrées où sévit l'émigration étrangère contribuent à l'accroissement de la France, à l'exception de la Bretagne. La faiblesse de la natalité est plus le grave danger qui menace ce beau pays.

C. Knapp.

Arthur V. Marischal, professeur à l'Ecole des Sciences Commerciales, consulaires et coloniales de l'Université de Louvain. *Les bases rationnelles de la Géographie Économique.* Librairie Falk fils. Bruxelles, 1910.

Sous ce titre est en train de paraître une série de fascicules relatifs à la Cosmographie (I. *La terre comme corps céleste*), à la Climatologie (II. *L'Atmosphère*), à la Géologie et à la Géophysique (III. *La Lithosphère*, 1. *La Dynamique terrestre*, 2. *La constitution de l'écorce terrestre*, 3. *L'histoire des terrains géologiques*, 4. *La Morphologie terrestre*, 5. *L'hydrographie terrestre*), à l'Océanographie (IV. *L'Hydrosphère*) et la distribution géographique des produits économiques naturels des trois règnes (V. 1. *Règne végétal*, 2. *Règne animal*, 3. *Règne minéral*).

Le fascicule que nous avons entre les mains (III. 1), *la Dynamique terrestre*, est une revue concise (72 p.) de tous les faits étudiés en géologie dans les phénomènes actuels. Nous ne pouvons qu'applaudir à l'idée de l'Auteur de fournir une base solide à l'étude des phénomènes physiques qui sont à l'origine des faits étudiés par la géographie économique. Mais quel temps faudrait-il pour remplir un programme aussi vaste ? Combien de temps demanderait l'étude pure et simple de ces fascicules, vrai résumé, en 700 pages environ, d'Astronomie, de Géologie, de Morphogénie, etc. ? Nous sommes persuadés que dans nos écoles de commerce, avec un nombre d'heures de géographie trois fois supérieur, nous ne sortirions pas des *bases*.

L'œuvre reste néanmoins intéressante et des plus utiles à lire.

Dr G. Michel.

Edward van Dyke Robinson. *Commercial Geography*. Rand Mc Nally et Cie. Chicago, New York.

Dans un discours prononcé à Toulouse, il y a quelques années, le Dr Maurel disait : « La tâche du monde géographique n'est pas terminée... Après avoir tracé la géographie physique, après avoir placé avec précision sur la carte, les fleuves, les lacs et les montagnes, après avoir fixé les limites politiques, il lui reste à faire de la géographie économique. Il lui reste à déterminer pour chacune de ces régions nouvellement acquises au monde civilisé quelle est sa valeur agricole, industrielle et commerciale, en un mot, sa valeur économique ». Ces questions en effet sont à l'ordre du jour, non seulement pour les spécialistes, mais pour le public en général. Chacun y est amené non seulement par intérêt documentaire, mais par la formidable lutte économique que se livrent les nations et les individus. Les progrès des chemins de fer, de la navigation, des échanges, nous rendent dépendants de tous les pays du monde et la plupart, pour ne pas dire la totalité des faits politiques, sont dominés par des faits économiques. Personne donc ne niera l'importance de cette branche dans l'enseignement en général et dans l'enseignement commercial en particulier. Mais en quoi consiste-t-elle exactement ? C'est là le point délicat. Comme le faisait remarquer M. Rosier dans une conférence présentée en 1908 à Lausanne, la géographie économique est actuellement dans sa période de croissance et par conséquent n'est pas encore une science définitivement constituée. Il existe encore de grandes divergences de méthodes. Jadis, la géographie économique n'était guère plus intéressante qu'un catalogue ; sous le prétexte de faire de la géographie de commerçants, on se contentait en effet d'enseigner la liste parfaitement ordonnée de tous les produits d'un pays, de ses importations, de ses exportations, tout cela entrelardé de nombres longs d'une aune, exacts à une unité près. Ces temps malheureux ne sont plus, hâtons-nous de le dire. De nombreux géographes ont travaillé à diriger cette science dans sa vraie voie : Aloïs Kraus et Max Eckert en Allemagne, Marcel Dubois et Levasseur en France, William Rosier et Jean Brunhes chez nous. Des divergences existent encore entre ces auteurs, mais elles s'atténuent de plus en plus et ne portent plus guère que sur des questions de détail.

De nombreux ouvrages de géographie économique ont paru ces dernières années ; parmi les meilleurs, nous citerons la remarquable série publiée en France par divers éditeurs : *Les grandes puissances du monde*, les manuels de Max Eckert, Marcel Dubois, Élie Bertrand, Victor Deville et surtout celui d'Edw. van Dike Robinson qui nous paraît réunir, dans ses 500 pages, toutes les qualités que doit posséder un ouvrage de ce genre.

M. Robinson, qui est professeur de sciences économiques à l'université de Minnesota, s'était déjà fait connaître auparavant par la publication d'un autre livre : *War and Economics in History and in Theory*. Dans la préface de la *Commercial Geography*, il expose en même temps que le plan général de l'œuvre, la façon dont il conçoit cet enseignement. Ses idées me semblent peu éloignées de celles qu'exposait dernièrement M. Brunhes dans un des chapitres de *La Géographie humaine*. Lui aussi admet que la géographie commerciale est comprise entre les sciences naturelles et les sciences sociales, ou mieux encore entre la géographie physique et la géographie proprement politique. Elle se rattache en général plus intimement à la première, car elle dépend davantage des lois naturelles, c'est-à-dire du sol et du climat, que des faits politiques et historiques, c'est-à-dire de l'homme.

Sans doute, les lois naturelles n'expliquent pas tout. L'histoire seule, par exemple, nous fera comprendre pour quelle raison il y a beaucoup de chemins de fer dans la plaine du Mississippi et un très petit nombre dans celle de la Chine, pour quelle raison la riche plaine de Californie est encore relativement peu peuplée. En voulant tout expliquer par le milieu physique, déclare M. Robinson, on en arrive à jongler avec les idées d'une manière artificielle et l'on tombe dans le domaine de la fantaisie.

Il ne s'agit pas de traiter la géographie physique d'une manière complète et condensée, mais de montrer simplement comment la surface, le littoral, le climat, etc., influent sur la « localisation de l'industrie humaine ». L'étude physique n'est plus le but, mais un moyen, un facteur, parmi d'autres, pour expliquer l'économie d'un pays. L'auteur insiste beaucoup pour que l'on applique la méthode régionale partout où cela est nécessaire, c'est-à-dire que l'on fasse une étude complète d'une région physique bien délimitée (Californie, Bohême, plaine du

Pôt sans vouloir à toute force s'en tenir dans le cadre artificiel des frontières politiques ; ce sera le seul moyen de faire de la géographie scientifique et explicative.

L'ouvrage se compose de trois parties. Le plan paraît fort bien établi ; rien n'a été laissé au hasard dans l'ordre des matières. Les premiers chapitres traitent successivement des origines du commerce puis des différents facteurs dont il doit disposer ou qui aident à son développement : les mers et les lacs, le climat, le travail de l'homme, etc. Un chapitre se rapporte spécialement et d'une manière très intéressante aux progrès modernes des moyens de communication ; un autre passe rapidement en revue les principaux produits commerçables, traités au point de vue exclusivement géographique, sans que l'auteur se perde, comme cela se fait trop souvent, dans une foule de détails techniques.

La seconde partie (la plus importante), est l'étude des principales puissances économiques du monde. Sur 35 chapitres, 8 sont consacrés aux États-Unis : c'est logique puisque l'ouvrage s'adresse à des étudiants américains. Pour ce pays, l'étude régionale a été poussée beaucoup plus loin qu'ailleurs, mais les trois derniers chapitres, qui se rattachent au commerce extérieur et à l'extension des États-Unis dans l'Atlantique et dans le Pacifique, synthétisent, de la façon la plus heureuse, les notions acquises, en un vaste tableau d'ensemble. Cette revue des principaux États se termine en Europe (les 4 pages réservées à la Suisse nous paraissent un excellent résumé), puis un dernier chapitre bourré de schémas et de diagrammes indique, pour chaque groupe d'industries, la place qu'occupent respectivement les États qui la pratiquent.

Enfin, la troisième partie, qui ne compte qu'une trentaine de pages, se compose d'une table de récapitulation donnant en chiffres très précis le total de la population de tous les États, leur densité, la longueur de leur réseau de chemins de fer, les chiffres du commerce extérieur, etc., le tout suivi d'un index alphabétique.

Le texte de cet ouvrage est clair et, bien que scientifique, ne manque pas de valeur littéraire ; pour des étrangers, il est très facile à comprendre, mais cette lecture est facilitée par la multitude de cartes spéciales en général coloriées et de figures schématiques que l'on rencontre presque à chaque page. Il faut

ajouter un grand nombre de reproductions photographiques qui, se rapportant exactement au texte et sachant unir le pittoresque aux vues techniques les plus suggestives, nous paraissent constituer l'ensemble le plus heureux que l'on ait réuni jusqu'à ce jour dans un ouvrage de ce genre : trains de bois, puits de pétrole, machines agicoles, paquebots géants, locomotives modernes comparées à celles du siècle passé, tout y est représenté, même l'avenir de l'industrie des transports sous la forme d'un aéroplane Curtiss

La géographie peut-elle être enseignée de manière à faire réfléchir les élèves ? écrivait autrefois Jowett, un des traducteurs de Platon ? A cette question, on peut répondre aujourd'hui oui : de plus, elle est susceptible de les intéresser vivement et de contribuer à leur culture générale. Comprise ainsi que nous venons de l'exposer très brièvement, la géographie commerciale est un puissant moyen de culture : elle apprend à synthétiser une foule de connaissances, à se rendre compte de la formidable activité qui règne sur notre planète ; de plus, elle peut contribuer largement à développer ce que le philosophe Ribot appelait « l'imagination commerciale » et qui est aussi nécessaire de nos jours aux grands industriels, aux financiers, aux rois de trusts que le génie stratégique ne l'était aux grands capitaines.

Alfred Chaptis.

Gregory, Albert Galloway, Avard Longley, Bishop, Herbert Ernest. *Physical and Commercial Geography*. Gin & Cº. Boston-New-York-Chicago-London.

Très bel ouvrage écrit en collaboration par A. G. Keller et A.-L. Bishop. C'est une étude dans le même ordre d'idées qu'*Applied Geography* de Scott Keltie, paru l'an dernier et dont le compte rendu se trouve dans le précédent Bulletin mais poussée bien plus avant et hautement instructive. Des cartes très bien faites complètent cet ouvrage solide et consciencieux où l'amateur, comme le professeur, trouvera le plus vif intérêt.

J. Ullmo.

J.-G. Bartholomew, LL. D. Victoria gold medallist of Royal Geographical Society. *A School Economic Atlas*, with Introduction by L.W. Lyde, M. A. professor of economic geography in University College, London, Oxford, Clarendon press, 1910.

Le *School Economic Atlas* est une adaptation aux besoins de l'enseignement dans les écoles de commerce du grand *Atlas of the World's Commerce* de Bartholomew, atlas dont les mérites sont actuellement connus de tous. Composé des mêmes cartes, ou du moins du même type de cartes que son aîné, il en possède les qualités indiscutables comme aussi les quelques défauts.

Les cartes distribuées en sept groupes (World, Europe, Asia, Africa, America, Australia et Commercial products) sont précédées d'une Introduction, expliquant chaque carte, par L. W. Lyde, professeur de géographie à l'Université de Londres.

Sous le titre « World », on a groupé des planisphères consacrés à des faits généraux de géographie physique (relief, climat), humaine et économique.

Les cartes climatologiques de ce groupe (pl. 4, 5 et 9) comme d'ailleurs toutes celles de l'Atlas donnent la température en degrés Fahrenheit et la pression ainsi que la hauteur des pluies en pouces. Nous ne pouvons que regretter de voir les Anglais rester toujours rebelles à l'emploi du système métrique.

P. 6-7, une carte importante, celle de la « natural » végétation et des courants marins, a subi, dans l'édition scolaire, de grandes modifications. Chose regrettable, elle ne distingue pas, comme le fait la grande édition, les forêts tropicales des forêts de la zone tempérée ; par contre, elle sépare les prairies-steppes des steppes subdésertiques, ce qui est une innovation heureuse. Nous ne pouvons en dire autant des faits groupés sous la rubrique « Woodland, Grass and Cultivation », Bois, Régions herbeuses et Cultures. Pour créer ce groupement, on a amputé une partie des forêts tropicales que la grande édition étalait avec, peut-être, pas assez de discernement dans le bassin du Parana et on leur a adjoint tout groupe intitulé « mixed wood en grassland », parcs et régions herbeuses (savanes et prairies) ainsi qu'une partie des faits compris sous le titre « Grassland, partley with Scrub, etc. ». Résultat : les régions de cultures européennes, les savanes de l'intérieur de l'île de Bornéo, le Soudan et le bassin du rio

de la Plata, pays de végétations et de cultures très différentes, sont classées sous la même étiquette. Ce groupement ne correspond à aucune réalité géographique. Remarquons que d'après son titre « Natural Vegetation », nous sommes en droit de nous attendre à voir une carte des associations végétales donnant la répartition des forêts équatoriales et tropicales, des parcs, des savanes, des steppes, des déserts, des maquis, des prairies, des forêts boréales et des toundras. En réalité, on a confondu, comme on le fait journellement, deux ordres de faits distincts devant être représentés sur deux cartes différentes : celle des associations végétales et celle du partage agricole du sol (forêts, cultures, pâturages, déserts).

Les pages 8, 10-17, sont consacrées à des faits de géographie humaine et commerciale. Signalons, entre autres, page 8, l'excellente carte des « Formes of Cultivation » ainsi que l'essai de schématisation intitulé « Commercial Cultivation ». Un essai non moins intéressant est celui de la page 12. « Occupations of Mankind ». Cependant cette carte aurait gagné à être traitée avec plus de soin. Ainsi la France, pays avant tout agricole, apparaît sur ce planisphère couverte d'une large teinte rouge, couleur réservée aux pays où l'industrie est prépondérante. Un tiers de l'Espagne, la Hongrie et une surface trop considérable de la Russie sont recouverts de la même teinte.

De la p. 18 à la p. 50, les cartes sont distribuées, par continent, en cinq, plus exactement en six groupes conçus tous d'après le même plan. Chaque partie du monde a une planche de quatre cartons donnant, pour les mois de janvier et de juillet, la température ainsi que, innovation précieuse pour un atlas scolaire, la distribution des pluies. Une seconde planche en face de la précédente, partagée elle aussi en quatre cartons, rend compte de l'hypsométrie, de la végétation, de la densité, de la population et des divisions politiques. Au point de vue de la méthode, ces deux planches se faisant face sont excellentes ; elles permettent une première analyse et donnent une vue d'ensemble très nette pour chaque continent. Remarquons qu'il n'y a pas de cartes physiques ou simplement de cartes de relief (hachures ou estompages) ; elles sont remplacées par des cartes hypsométriques. Nous sommes le premier à en réclamer dans les atlas scolaires, lesquels en sont généralement dépourvus, mais de là à supprimer totalement les cartes de relief, la marge

est grande : c'est guérir un mal par un autre. Chacun de ces types de cartes a sa place marquée : chacun est également utile et nécessaire. Une troisième planche est attribuée à une carte des cultures et des richesses minérales. Pour son exécution, on a groupé les données des cartes, p. 61-171 de la grande édition, de façon à obtenir une synthèse de la production agricole et minière de chaque continent. Synthèse à notre avis trop fruste et souvent inexacte. Ces cartes faites à grands coups de pinceau sont loin d'atteindre, tant par leur exécution que par leur précision, celles, souvent trop minutieuses, de Scobel. Un exemple : chacun sait que la Russie occupe le second rang parmi les pays producteurs de blé, qu'elle est un peu le grenier de l'Europe : ce n'est pas précisément l'idée qui se dégage de la carte p. 20, d'après laquelle la zone du blé est limitée aux bassins du Pruth, du Dniester et aux steppes bordières de la mer Noire et de la mer d'Azov, tandis que, dans les terres noires, dans la zone du tchernoziom, en d'autres termes dans le pays du blé, ce dernier brille par son absence. Nous pourrions multiplier les exemples de ce genre tant pour l'Europe que pour les autres continents.

Enfin les faits sont représentés trop schématiquement, au moyen de grandes taches de couleur, sans graduations, ce qui peut fausser les idées quant à leur importance et à leur répartition.

Une quatrième planche est réservée dans le groupe de l'Europe, p. 21, et de l'Amérique du Nord, p. 42, aux industries. En outre, l'Europe centrale est représentée par une carte spéciale des industries, lesquelles sont indiquées par des mouchetures de couleurs diverses. La juxtaposition et la superposition de ces différentes taches rendent la carte peu intelligible. Par contre, elle est une de celles dont les voies ferrées sont bien marquées. En général, l'industrie des transports tient peu de place dans l'Atlas.

On conçoit sans peine que l'Angleterre (p. 22-25) et ses colonies (p. 34, 39, 50) bénéficient de quelques cartes spéciales, particulièrement intéressantes et bien exécutées en ce qui concerne la Grande-Bretagne.

Le dernier groupe des cartes de l'Atlas (Commercial Products, p. 51-64) est consacré à d'intéressants planisphères traitant de la répartition générale de quelques types de culture, d'élevage et de pêche, de production minière, etc.

Mieux que personne, nous savons quelle est la difficulté de coordonner les matériaux disparates et souvent incertains qui doivent servir à l'établissement des cartes économiques, aussi les critiques que nous venons de formuler ici n'infirment pas la valeur pédagogique du *School Economic Atlas* de Bartholomew. C'est une œuvre exécutée d'après un plan très bien compris et qui fait honneur à son auteur. Dr G. Michel.

Amédée Fayol. *Le caoutchouc*. Librairie Polytechnique. Ch. Béranger. Paris et Liège, 1909.

Le caoutchouc prend de jour en jour une importance plus considérable: les usines, l'agriculture, le jardinage, les transports, l'habillement, le commerce des jouets, la chirurgie, l'hygiène, la vie domestique et tout particulièrement l'automobilisme et l'aviation sont, à des degrés différents, tributaires de l'industrie du caoutchouc.

L'ouvrage se divise en différentes parties : Historique, Latex, Propriétés, Traitements, Technologie, Fabrication, Confection, Vulcanisation, Gommes analogues, Essais.

Le but de l'auteur est de faire connaître dans ses grandes lignes ce produit si nécessaire à la vie moderne, de donner à ceux qui ne sont pas initiés aux questions du caoutchouc des aperçus sur les origines, le travail de cette matière ainsi que sur la multiplicité de ses applications.

L'industrie du caoutchouc qui est si moderne remonte à plusieurs siècles, car les naturels de l'Amérique, bien avant la conquête espagnole, utilisaient ce produit pour en fabriquer des vêtements imperméables. Plus tard, les Français étudièrent cette substance de près ainsi que le végétal qui la donne: ils l'importèrent pour la première fois en Europe en 1796.

Les pays de récolte et les végétaux caoutchoutifères sont décrits avec beaucoup de compétence et de clarté.

Le latex a été étudié depuis son extraction jusqu'au moment où il arrive aux manufactures, après coagulation, sous les formes les plus variées. Les propriétés chimiques et mécaniques de la gomme si curieuses sont indiquées avant l'exposé des séries de traitements appropriés qui se pratiquent dans les usines de fabrication. Après de nombreux travaux préparatoires avant d'être transformé en objets divers, le caoutchouc doit

être soumis à la vulcanisation qui modifie ses propriétés d'une manière si heureuse que son industrie en a été révolutionnée.

L'auteur a réservé quelques pages à la gutta-percha et aux gommes du même groupe. L'ouvrage se termine par des données élémentaires sur l'analyse et les essais à faire subir aux objets manufacturés.

L'étude de cette monographie du caoutchouc peut être recommandée à chacun et spécialement à ceux que la question intéresse particulièrement. La lecture en est agréable et facile, car tout est clair, bien exposé. La science n'en est point aride et il serait difficile de trouver un résumé de cette question aussi bien fait et qui donne à celui qui l'étudie une vue d'ensemble aussi complète sur ce vaste sujet. G. Bellenot.

P. Camena d'Almeida. *Le Centenaire de la Navigation à vapeur* et l'*Exposition maritime de Bordeaux*. (Extrait de la revue *Le Correspondant* du 25 août 1907.) In-8° de 35 pages. Institut colonial. Bordeaux, 1907.

La Ligue maritime française commémora en 1907 par l'exposition maritime de Bordeaux le centenaire de la navigation à vapeur. On admet que celle-ci date du 17 avril 1807, jour où le *Clermont*, navire construit par Fulton, entreprit son premier voyage de New York à Albany. On sait que Fulton avait eu des précurseurs : Denis Papin, le marquis de Jouffroy, entre autres, que l'indifférence ou l'hostilité de leurs contemporains, tout autant que l'imperfection de leurs appareils, découragèrent. En fait, toutes les tentatives antérieures à l'invention du condenseur par James Watt étaient prématurées et vouées à l'insuccès. La machine de Fulton fut construite par Watt et Boulton. Longtemps encore après le lancement du *Clermont* les compagnies de navigation restent en défiance. Les hésitations ne cessent qu'après la traversée de l'Atlantique, entièrement à la vapeur, par le *Sirius* et le *Great-Western* en 1838. Durant bien des années encore les « clippers », voiliers perfectionnés, luttent avec succès contre les steamers, mais l'application de l'hélice, l'invention des machines à triple expansion, la substitution du fer et de l'acier au bois dans la construction des coques décident du succès définitif des navires à vapeur. En 1841, les navires les plus rapides traversaient l'Atlantique en dix jours.

Aujourd'hui toutes les grandes compagnies qui desservent les lignes transatlantiques possèdent des paquebots qui accomplissent le voyage en moins de six jours. Une foule d'autres renseignements sont rassemblés dans cette intéressante notice.

Aug. Dubois.

Camille Vallaux. *Géographie Sociale. Le Sol et l'État*. Encyclopédie scientifique. O. Doin. Paris, 1911.

Dans son précédent volume : *Géographie Sociale. La Mer* (populations maritimes, migrations, pêches, commerce, domination de la mer), M. Camille Vallaux avait promené la clarté d'une analyse attentive sur un certain nombre de questions qui relèvent de ce qu'on appelle aujourd'hui, à la suite de Jean Brunhes, « la Géographie humaine », et avec une compétence assez autorisée pour que celui-ci ait provisoirement laissé de côté, dans son livre, les problèmes de la mer. Le nouvel ouvrage est entièrement de la « géographie politique », à la manière de Ratzel, mais dans un esprit très différent de celui de Ratzel. M. Camille Vallaux n'est ni un commentateur ni un adaptateur du maître allemand, et nous ne saurions mieux parler des différences qui les distinguent qu'il ne l'a fait lui-même dans sa *Préface*. « Bien que le présent volume traite en raccourci le même sujet que la *Politische Geographie* de J. Ratzel, il en diffère profondément par la méthode et par l'inspiration. La géographie politique de Ratzel n'est ni assez objective, ni assez dégagée du souci du présent. Ce qu'elle contient de meilleur lui vient des travaux précédents du géographe allemand, *Anthropogeographie* et *Das Erde und die Leben*. Nous avons essayé, nous ne dirons pas de faire mieux mais de faire autrement, afin de séparer du journalisme la géographie politique, et d'en faire, dans la mesure de nos forces, une science véritable. » Ratzel a été en effet un écrivain politique autant qu'un homme de science, et il a suivi la loi de tous ceux qui servent des desseins politiques, voiler par des idées générales prises au passé les variations ou les contradictions de celui qui gouverne. C'est un peu ce qu'avait dit J. Sion dans les *Annales de Géographie* à propos de la 2e édition de la Géographie politique.

Il y a ou il doit y avoir, dit M. C. Vallaux, une science de l'État, organisme social fondé sur le sol — ici une institution

retenir entre le sol politique et le sol économique — et puisque la géographie physique et l'État sont tous deux objets de connaissance raisonnée, il est légitime de les joindre dans une étude synthétique. Voilà comment l'auteur précise le concept un peu vague de « Géographie politique », puisque, par nos habitudes courantes, le mot « politique » nous fait trop souvent penser à la politique intérieure, en celui de Géographie de l'État, d'où son titre « Le Sol et l'État ».

Mais il y a évidemment des rapports, ces rapports affectent-ils la forme d'un déterminisme plus ou moins rigoureux ou plus ou moins lâche ? C'est si peu vrai, que tout change à l'intérieur des États ou dans les rapports entre États voisins, tout est en perpétuelle évolution, soit le tracé des frontières, soit les alliances, soit le régime politique ou douanier, tandis que le sol est immuable, au moins pendant la courte durée de l'histoire. Ainsi ce rapport doit-il être singulièrement lâche et flottant, et par suite bien difficile à saisir, bien délicat à fixer.

Ratzel a donné une expression de ces rapports dans la double formule, qui a fait fortune depuis, l'Espace (« Raum ») et la Situation (« Lage »). Dans une pénétrante analyse par laquelle, sans s'en douter, il rejoint H. Bergson, l'auteur montre que l'idée d'espace se ramène, en géographie, à celle de distance, c'est-à-dire, en dernière analyse, à la notion de temps. La notion de position, quoique plus solide, n'est pas complète.

En place, M. C. Vallaux propose la notion de *différenciation*, « qui consiste dans l'idée que les conditions les plus favorables à la formation des États se trouvent réunies dans les parties du Globe où se trouvent en grand nombre, rapprochés côte à côte ou superposés, des caractères physiques et humains qui nous donnent l'impression d'ensemble d'une vie fourmillante, et qui, selon qu'ils s'opposent violemment ou forment des séries nuancées, se groupent, soit en *contrastes*, soit en *diversités*. Sur les zones de diversités et de contrastes, les États germent, se forment, évoluent et meurent : leur processus naturel d'extension les porte de leurs zones d'origine vers les zones non différenciées » (il s'agit de la conquête coloniale par exemple, des acquisitions en pays équatoriaux ou désertiques, etc.).

Toute la deuxième partie du livre est consacrée au développement de cette idée, au moyen d'exemples appropriés, empruntés soit aux enquêtes personnelles de l'auteur, soit à l'ethno-

graphie, soit à l'histoire proprement dite. C'est la partie la plus originale du volume, et il sera difficile de ne pas faire leur part, dans cette discipline encore en formation, la Géographie politique, aux principes nouveaux introduits par l'auteur, non moins qu'à sa critique si pénétrante de certaines idées de Ratzel, acceptées chez nous comme articles de foi.

Paul Girardin.

Agostino Santilli. *Selvicoltura, estimo ed economia forestale.* (Manuali Hœpli.) U. Hœpli, Milano.

C'est une deuxième édition, ou plutôt un ouvrage nouveau dont s'enrichit l'excellente collection des Manuali Hœpli, car l'auteur y ajoute les résultats de longues années d'expérience.

Agronome expérimenté et spécialiste en sylviculture, M. Santilli expose dans ce joli petit volume toutes les connaissances indispensables à une bonne pratique de l'aménagement des forêts.

Après avoir étudié les essences forestières dans leurs caractères, leurs propriétés, leur habitat préféré, leur culture, l'auteur aborde le reboisement, dont il expose les procédés et les différents travaux, en y ajoutant les règles fournies par l'expérience.

Passant ensuite à la partie économique, il s'occupe de l'exploitation forestière et de l'utilisation des produits, ainsi que de l'évaluation des forêts. Il termine par la législation forestière italienne.

Le problème de la législation forestière et du reboisement se rattache aux questions les plus importantes qui s'imposent à l'attention des administrations centrales et locales : régime des eaux, hygiène publique, économique, faune locale, édilité, etc.

Le problème des forêts est l'un des plus graves parmi ceux dont la nouvelle Italie doit s'occuper pour remédier aux méfaits d'une négligence séculaire. L'Italie s'y applique avec une énergie toute juvénile.

C'est faire œuvre patriotique que de répandre dans le peuple italien l'amour, le culte des forêts, lui faire comprendre l'importance du reboisement, lui fournir des renseignements pour qu'il puisse s'y appliquer et le renseigner sur la législation

forestière du royaume, afin que les efforts de tous puissent être dirigés vers un but unique.

L'auteur de *Selvicoltura* est pénétré de cette vérité ; il est fier de sa noble tâche : il trouve le moyen de faire passer ses convictions dans l'esprit du lecteur. N'est-ce pas la meilleure preuve de l'excellence de cet ouvrage intéressant ?

L.-C. Sobrero.

Oreste Murani. *Onde Hertziane e telegrafo senza fili.* (Manuali Hœpli.) U. Hœpli. Milano.

C'est la deuxième édition revue et augmentée par l'auteur, d'un ouvrage paru six ans auparavant, qui a été mis au courant des perfectionnements récents de la télégraphie sans fil et des progrès des théories dont elle est l'application.

L'ouvrage a pour but de satisfaire à la curiosité des personnes cultivées qui, tout en ayant acquis les notions fondamentales de la physique, n'ont pas eu l'occasion de suivre les progrès accomplis ces derniers temps par l'électricité.

L'auteur y expose les propriétés des ondes électromagnétiques et les moyens employés à leur production. Il passe ensuite à l'application de ces ondes à la télégraphie sans fil. C'est là l'objet des deuxième et troisième parties.

La première partie est une introduction claire et concise des deux dernières. L'auteur y expose toutes les théories de l'électricité, de manière à amener naturellement le lecteur à l'étude des ondes hertziennes et de leurs applications. Pour une personne qui aborde une telle étude, c'est une grande facilité que d'y être initié par le maître qui lui a fourni les connaissances préalables et à la méthode duquel elle est déjà habituée.

La pratique de l'enseignement permet à l'auteur de rendre accessibles à l'esprit du lecteur certaines idées qui, comme la notion du potentiel, exigeraient une certaine connaissance de la physique mathématique, de la géométrie analytique et du calcul infinitésimal.

En somme, ouvrage très utile, facile et d'une lecture attrayante.

L.-C. Sobrero.

Le P. Guillaume Schmidt. *L'origine de l'idée de Dieu*, étude historico-critique et positive. Première partie : historico-critique. Imprimerie des Méchitanistes. Vienne, 1910.

Pour l'auteur de ce volume, la Religion est la reconnaissance d'un ou plusieurs êtres personnels qui s'élèvent au-dessus des conditions terrestres et temporelles et dont les hommes se sentent dépendants. Le problème étudié en cet ouvrage revient donc à ceci : comment cette idée de dépendance naît-elle dans l'esprit humain ? Comment les membres de l'humanité arrivent-ils à sentir au-dessus d'eux d'autres êtres, d'autres personnalités plus ou moins puissantes ? Quelle est en particulier la genèse du sentiment monothéiste ? Les théories animistes en faveur aujourd'hui sont-elles toujours appuyées par les faits ? Ne sont-elles pas en réalité battues en brèche par les conceptions des plus primitifs de tous les peuples, les Australiens, les Andamènes, les Bushmen, les Hottentots... ?

Pour répondre à ce problème, l'auteur était admirablement bien placé, ayant à sa disposition, dans les cartons de l'*Anthropos*, la célèbre Revue viennoise de linguistique et d'ethnologie, un nombre immense de fiches, de renseignements, de remarques, de documents recueillis par des missionnaires dont le champ de travail se trouve précisément au milieu des peuplades les plus arriérées et les moins connues jusqu'à maintenant.

Aussi restons-nous étonné du nombre des ouvrages cités, des documents étudiés : à cet égard, il est difficile de rencontrer une érudition plus grande. Plus de trois cents auteurs défilent devant nous, non pas accidentellement, mais après avoir été lus, médités, approfondis par le P. Guillaume Schmidt.

Citons en particulier, comme ayant fourni à notre auteur un appoint considérable, les historiens, les philologues, les ethnologues suivants : A. Borchert, Brinton, Crentzer, Ehrenreich, Frazer, Frobenius, van Gennep, Grahmer, Sidney Hartland, Howitt, Hubert, L. Jordan, H. King, A. Lang, R. Marett, Mannhardt, Max Müller, H. Parker, Preuss, Albert Réville, W. Schmidt, Herbert et Baldwin Spencer, N. W. Thomas, E. Tylor, Vierkandt, W. Wundt.....

Un seul nom nous paraît avoir été oublié, dans la classe des historiens dits philologues, celui d'Adolphe Pictet, qui

autant que Max Müller, a été un précurseur par son ouvrage au titre si caractéristique : *Les origines indo-européennes, un essai de paléontologie linguistique.*

Cette abondance de sources consultées, ce nombre immense d'auteurs cités ne doit pas nous étonner : c'est une « histoire » des Religions que nous avons sous les yeux, c'est une exposition critique des données contemporaines sur l'origine du sentiment religieux au sein de l'humanité.

Plus tard seulement, le P. Schmidt nous donnera sa solution positive et personnelle du problème. D'ailleurs, on entrevoit fort bien sa pensée en cette première partie historico-critique, on l'entrevoit même beaucoup mieux que ne le pense l'auteur en sa préface : « çà et là, j'ai laissé entrevoir quelque chose qui pourrait sembler être une solution personnelle du problème de l'origine de Dieu... » Et c'est, à notre avis, une imperfection de l'ouvrage.

Le livre eût certainement gagné en laissant de côté certaines remarques qui n'appartiennent plus au domaine de la critique sereine et impartiale et nous laissent trop, de prime abord et avant toute démonstration, entrevoir la pensée de l'auteur : « Il serait très salutaire, dit à propos de W. Bousset le P. Schmidt, d'ériger à l'Université de Gœttingue une chaire d'ethnologie et il n'y aurait pas que des étudiants à devoir s'inscrire comme auditeurs ! »

Les pages 63, 64, 71, 74 à 77, 253 sont frappantes à cet égard et l'ouvrage du P. Guillaume Schmidt n'y gagne rien, car son grand, très grand mérite est d'être une mine véritable de documents et qui plus est de documents inédits. A cet égard, l'*Anthropos*, revue dans laquelle l'ouvrage de Schmidt a paru de 1908 à 1910, est une Revue dont le besoin se faisait sentir et dont la conception est vraiment heureuse : publier des monographies sur la situation des différents peuples et avoir recours pour cela à cette nombreuse phalange de missionnaires qui, de tous les peuples et de toutes les parties de la terre, envoient à Vienne des rapports circonstanciés et les plus riches documents.

En ces 300 pages, rien n'est sacrifié à la forme. Un premier chapitre est consacré à l'étude des Religions des peuples historiques. C'est la période des philologues, de Max Müller, de Burnouf, de M. Bréal..... Puis, avec le chapitre II, commence l'étude des Religions des peuples incultes, nous disons plutôt

en français des non-civilisés. C'est la période des ethnologues, de Lubbock, de Spencer et surtout de Tylor. C'est la grande époque de triomphe de l'animisme, tant en France avec Letourneau, S. Reinach, Réville, qu'en Allemagne avec Lippert, Ehrenreich qui déclare « ne rien pouvoir ajouter d'essentiel à l'exposition excellente de l'école anglaise de Tylor : » *Mythes et légendes des peuples sud-américains*. Berlin, 1905, pages 10, 18 ss.

Après une trentaine de pages consacrées à l'étude de la position des théologiens contemporains, catholiques ou protestants, à l'égard des théories animistes, le P. Guillaume Schmidt consacre un long chapitre à Andrew Lang, contre lequel a été dirigée une véritable conspiration du silence.

Aucune revue française, sauf quelques lignes de Réville dans la *Revue de l'Histoire des Religions* de Paris, ne s'occupe de Lang. *L'American Folklore* n'offre à ses lecteurs une critique du livre de Lang : *The Making of Religion* qu'à la suite des vives discussions soulevées à son sujet en Angleterre. En Allemagne, silence complet jusqu'en 1906.

Le P. Schmidt tient donc à étudier à fond le préanimisme monothéiste d'Andrew Lang et les matériaux par lui réunis chez les peuples les plus déshérités d'Australie, de l'Afrique du Sud, du Soudan occidental, de l'Amérique du Nord et de l'Amérique méridionale. Il termine l'étude du système de Lang par ces paroles enthousiastes : « Quiconque embrasse tout le système de Lang d'un coup d'œil et se rappelle la puissance de l'animisme qui domine partout et a même pénétré dans les milieux théologiques, comprendra... quel étonnement doit provoquer partout un pareil système... qui avait l'audace de s'approprier les thèses principales de la vieille théorie si abandonnée de la dégénérescence et de citer la Bible et les Pères de l'Église. On aurait pu nommer terreur cette surprise... » (p. 122).

Le chapitre suivant renferme la critique de la théorie d'Andrew Lang, chez Howitt, Tylor, Foy, Sidney Hartland, Marett et surtout chez A. van Gennep. Pour ce dernier en particulier (*Revue des Traditions populaires*, XIX, 1904, p. 553), il tend arriver à un préanimisme qui n'est « pas tant une négation de l'animisme qu'un aller au delà de lui : » derrière les esprits, il y a l'idée vague, obscure, imprécise d'une puissance indéfinie, impersonnelle (mana, orenda, wakan) : cette idée est l'idée mère de la Religion et de la Magie.

C'est ainsi que le P. Schmidt arriva, de la théorie de Lang qui met la personnalité aux débuts de l'évolution religieuse, à l'étude de la théorie magique de King, Mauss, Preusz, Vierkandt.... qui s'efforcent de démontrer que la force magique, chose inconsciente, occupe la place de la personnalité consciente à l'origine même du développement religieux de l'humanité.

Au reste, le P. Schmidt ne déplore point outre mesure les théories préanimistiques de la magie : c'est à ses yeux la preuve que l'on ne peut plus parler aujourd'hui d'un « empire exclusif » de l'animisme.

On voit dès lors nettement la position de notre auteur : c'est en somme l'attitude de Mgr LeRoy dans son livre : *La Religion des Primitifs*. Paris, 1909. Espérons toutefois que le P. Schmidt, dans le nouvel ouvrage qu'il nous promet, ne suivra pas la méthode de l'auteur dont nous parlons, et qui est la méthode de tant d'auteurs religieux cherchant à concilier la Foi avec la Science et qu'il ne reprendra pas de la main droite ce qu'il nous a donné aujourd'hui de la gauche.

Au reste, la partie positive qu'il nous annonce, quelles qu'en soient les conclusions, n'ôterait rien à ce qui est le grand mérite de ce beau volume : la richesse des documents, la variété des fiches publiées par l'*Anthropos*, l'étendue des connaissances de l'auteur en ce qui concerne en particulier la Bibliographie de l'Histoire des Religions.

Ajoutons enfin que le grand bienfait d'un ouvrage comme celui-ci, sera de faire réfléchir les partisans convaincus de l'animisme — dont nous sommes —, de leur apprendre à ne pas s'endormir sur les positions acquises, mais à s'entourer de toujours plus de documents authentiques et de s'inspirer précisément de l'exemple donné par l'*Anthropos* et son savant directeur.

Une simple remarque en terminant : on sent fort bien à la lecture que l'ouvrage du P. Schmidt est en somme la traduction française d'un texte rédigé primitivement en langue allemande. Le style s'en ressent. Quant à l'orthographe, nous pourrions signaler des fautes très regrettables et qu'une seconde édition fera certainement disparaître (p. 111 et 122 en particulier).

William Genton.

Léon Dumas. *La nature et la vie sociale, au point de vue énergétique.* Bruxelles, chez l'auteur, rue de la Motte, 71. — Huy (Belgique), 1908.

« Ce livre est une traduction personnelle d'observations et de méditations, sans parti-pris de vaine originalité, mais aussi sans servilité vis-à-vis de la science classique », dit l'auteur lui-même, dans la préface de cet ouvrage appelé à un grand retentissement. — « Si ce travail dérange certaines conceptions théoriques, il a le mérite de s'appuyer sur les faits, ajoute l'auteur : c'est l'exposé d'une théorie simple, séduisante par sa simplicité même et l'universalité de sa démonstration pratique ».

Le lecteur bénévole lira ce livre au hasard de ses subdivisions. L'auteur demande au penseur de le lire posément, avec de longues haltes méditatives, faisant appel à son expérience de la nature et de la vie.

C'est ce que nous avons fait, et si la place ne nous était mesurée dans ce *Bulletin*, il y aurait des pages et des pages de commentaires à écrire sur ce magnifique ouvrage.

Un coup d'œil à la table des matières suffira déjà à donner un aperçu de l'universalité des faits naturels que M. Dumas passe en revue au point de vue énergétique. Il expose un certain nombre de propositions préliminaires tendant à prouver l'évolution de l'énergie, sa limitation, sa localisation, son accumulation. Il pose en principe que l'énergie ne peut être créée, que la nature se borne à la déplacer, mais que l'homme la gaspille. Il prend ensuite en particulier et fait toucher du doigt l'énergie sidérale, puis les énergies minérales, végétales, animales, humaines. Puis il passe en revue les différentes manifestations de l'énergie universelle sur la vie sociale, la civilisation et les lois de la Nature. — Un chapitre curieux est celui de la Peste dans la Nature où le point de vue spécial où se place l'auteur le force à dévier de nos conceptions actuelles de cette peste. Ce serait le chapitre qui appellerait le plus de critiques ; mais à quoi bon ? Devant l'effort immense que ce travail a coûté, il serait mesquin de chercher, comme on dit vulgairement, la petite bête.

Le penseur ou le philosophe trouvera à puiser dans ce beau livre une foule de méditations ; et si l'homme de science n'est pas toujours d'accord avec sa façon d'interpréter les faits phy-

siques, il devra reconnaître que ce livre a droit de cité dans sa bibliothèque.

Les deux derniers chapitres intitulés : l'Énergie et la Masse, la Nature et l'Homme, sont des exemples précis, pris sur le vif, en opposition aux généralités qui dominent dans la première partie du volume. Enfin les derniers feuillets, de moindre valeur, commentent certains faits peu connus encore, où l'auteur trouve, dans l'action énergétique, une explication qui, faute de meilleure, peut paraître, à première vue, assez satisfaisante. Ces différents faits n'ont aucun rapport entre eux, et ce dernier chapitre eût eu tout avantage à être supprimé.

Il n'en reste pas moins que ce beau livre, curieux par les conceptions nouvelles et les thèses inédites développées de main de maître, est destiné à un grand avenir.

Dr J. Jacot Guillarmod.

Arnold Van Gennep. *Religions, Mœurs et Légendes.* Essais d'ethnographie et de linguistique. Paris, 1911.

Étude sur les superstitions étranges qui subsistent encore dans les pays civilisés, notamment dans la Haute-Savoie. La troisième partie donne de curieux renseignements sur les légendes, chansons et jeux de ce pays, en français et en patois, d'autant plus précieux que l'on sait la difficulté qu'il y a à recueillir d'une façon certaine et à savoir l'origine de ce qui se transmet de bouche en bouche, et que plusieurs provinces revendiquent comme leur, d'autant plus qu'après quelques générations, le thème a singulièrement dévié de sa forme primitive. L'auteur y a réuni une jolie collection de vieilles chansons gauloises à tournure naïve et galante, aux mélodies gracieuses et au rythme imprévu, qui feront la joie des amateurs de vieilles chansons françaises. J. Ulliac.

The wonders of The World. Hutchinson & Cº London.

C'est le titre fort mérité d'un ouvrage paraissant par fascicules mensuels, en anglais et en français, l'ublication de luxe, ornée de photographies artistiques des plus suggestives, et donnant au lecteur l'agréable impression d'un voyage en pays merveilleux. L'Asie d'abord, avec les séduisantes merveilles

de l'Inde et du Japon, tant en phénomènes naturels qu'en vestiges de civilisation raffinée, passe sous nos yeux. Pagodes mystérieuses, Bouddhas géants, temples d'or, les ruines fameuses d'Angkor, alternent avec les gorges du Yangtsé Kiang, les pics neigeux du Sinidlehu, les bambous géants de Ceylan, les chutes gelées du Thibet. C'est dire que cet album, par la variété des « merveilles du monde » qu'il décrit, bien loin d'être une nomenclature fastidieuse a tout l'attrait et le charme d'un voyage et que cette publication artistique est appelée à un très grand succès.

J. Ulliac.

EUROPE

Eug. de la Harpe et divers collaborateurs. *Les Alpes valaisannes*. Illustrations de Fréd. Boissonnas. Georges Bridel et Cie. Lausanne (1910-1911).

Il suffirait sûrement de dire que les illustrations de ces deux magnifiques volumes sont des reproductions de photographies de Fréd. Boissonnas et que ces phototypies sortent des ateliers de la S. A. D. A. G. de Genève, pour que les amoureux de notre vieux Valais les achètent les yeux fermés. Et certes, ils n'auraient pas lieu de se repentir, car le plaisir de contempler les sites merveilleux fidèlement reproduits, choisis et mis en page par une main d'artiste, sera doublé par la lecture d'un texte simple, clair et bon enfant, comme il convient en parlant du brave peuple, fidèle aux vieux costumes comme au vieux langage et à l'antique foi.

On se précipitera tout d'abord sur l'illustration et plus d'un alpiniste invétéré s'exclamera sur les merveilles du téléphot Vautier lequel, dès la première page, donne sa mesure dans cette vue grandiose des sept « Dents » prise de Leysin. C'est l'image d'une « Zeist » de prix, fixée éternellement sur la gélatine. Et puis, quel plaisir de découvrir au bord du lac Tanay les fleurettes chères et délicates : jonquilles, primevères, crocus, et peut-être qu'à la loupe, on apercevrait des soldanelles à la marge de la neige fondante ! Plus loin, les pots d'œillets rouges et blancs, de géraniums écarlates fleurissent la fenêtre du chalet de mélèze dont l'élégante croix de bois fleurdelysée décore la porte d'un style inimitable. Et c'est le clocher original de

l'église de Champéry : la halte au chalet de Bonnavaux, où les grimpeurs saluent avec joie l'honnête et hospitalière figure d'Innocento Defago et son pot de lait chaud, tandis que la cascade se précipite là-bas du cirque rocheux. Maintenant, ils ont atteint le sommet de la Haute Cime et le doigt du guide montre quelque chose, tout au loin : peut-être la fumée du train qui passe dans l'atmosphère étouffante de la basse vallée ! Et l'on rit et l'on boit l'ozone à ces hauteurs vertigineuses ! — On s'arrête un grand moment devant les importants panoramas, on dévale le long du torrent de Barberine et l'on arrive à Martigny : deuxième chapitre.

Il faudrait tout citer : vieilles maisons à arcades, tours crénelées, silhouette des bergères, cascades, rochers vertigineux, guides aux mollets d'acier, troupeaux aux mamelles pendantes, vallées enfouies sous le linceul de l'hiver. Et ces chiens si noblement intelligents, qui sauvèrent de la cruelle mort tant de misérables voyageurs, et ces pères dévoués dans leur simple réfectoire parfumé de l'odeur balsamique des conifères. Les cimes, les aiguilles, les gendarmes, les crevasses, les dévaloirs, défilent comme en un kaléidoscope ; et l'on tremble à la vue du gaillard aux souliers ferrés qui descend l'Aiguille de Javelle.

On se repose ensuite des visions vertigineuses en parcourant les doux vallons d'Hérémence et d'Hérens aux innombrables mazots, et sous leurs mélèzes altiers les charmantes filles au chapeau plat.

Puis ce sont des visions de dimanche valaisan ; des doigts qui s'allongent vers le bénitier, qui égrènent des chapelets ou transportent avec respect de précieuses reliques. On rebondit sur les hautes solitudes des névés ; on entre dans les cabanes du Club alpin ; on redescend vers les mazots à champignon pour y dénicher la silhouette du vieux de l'Alpe, à la chemise quadrillée ; enfin on arrive à Sion, dont une vue, spécialement une vue prise au téléphot, est tout à fait remarquable.

Anniviers, Tourtemagne, Chandolin ! On découvre toujours et à chaque planche un détail nouveau et intéressant.

Le *détail* ! C'est le détail en effet qui constitue presque tout le charme des vues photographiques. L'art, c'est dans le choix du lieu, du moment et de l'éclairage qu'il réside ; aussi dans les habiles manipulations de la plaque, qui ont permis de rendre les contre-jours et de mettre de l'air dans les plans.

Il ne faut évidemment pas chercher ici autre chose : ni simplification, ni interprétation du sujet, aucun grand parti, aucune ressource technique permettant de rendre une émotion personnelle. Mais justement par ce que la photographie a d'*impersonnel*, et de scientifiquement *exact*, elle convient à la masse. Ceux qui resteront froids et insensibles au charme des interprétations splendides qu'un Bille donna récemment de ce même Valais s'extasieront devant ces photographies si habilement prises et si savamment reproduites. A l'alpiniste, au grimpeur de casse-cou, il faut le vertige des plus hautes cimes, et au coin du feu, l'hiver, le *document photographique*. Il n'aime pas qu'on *lui* interprète la nature, il ne comprend généralement rien à l'*art*.

J'ai parlé de l'illustration du premier volume. Celle du second, qui est consacré au Haut-Valais, ne le cède en rien à ce que nous venons de contempler. Je ne me répéterai donc pas : aussi bien la *vue* vaut-elle mieux que les descriptions les plus enthousiastes, et c'est un peu pour cela que le *texte* même m'a moins intéressé que l'illustration. Il ne donne pas l'impression de la *vie* comme celui de Ramuz qui convient si parfaitement au dessin de Bille.

Le style en est descriptif, et l'ouvrage constitue un excellent *guide* qui passe en revue tout ce que l'alpiniste itinérant peut voir et apprendre de séduisant dans ce coin de pays aux sommets prestigieux, encadrant les riantes vallées où la vie alpestre se conserve encore presque dans son intégrité moyenâgeuse. — Et ce sont des chefs de course fort aimables, et fort enjoués, amoureux s'il en fut de nos Alpes éternelles que ceux qui nous conduisent ainsi des vallées aux sommets, nous faisant admirer tour à tour le panorama immense ou l'humble fleurette tapie sous le rocher, jamais lassés, fervents, enthousiasmés, cherchant à élever nos âmes plus haut que les plus hauts sommets.

Ils ont écrit un *bon* livre, et ils ont bien mérité de l'Alpe et du vieux pays.

Paul Budry

Julien Gallet. *Dans l'Alpe ignorée. Explorations et souvenirs.* In-8° de 374 pages, illustré. Imprimeries réunies S. A. Lausanne, 1910.

L'auteur explique, dans son Avant-Propos, qu'il a réuni sous ce titre un certain nombre de récits alpestres publiés dans divers périodiques. Il a rassemblé de préférence les articles où « l'exploration » de nos chères Alpes suisses jouait le principal rôle. Ce volume, tiré à 300 exemplaires, n'est pas mis en librairie ; l'auteur l'a uniquement destiné à sa famille, à ses amis du C. A. S. et à quelques membres des Clubs étrangers.

M. Julien Gallet est bien connu de tous ses collègues du C. A. S. A une époque où nos Alpes envahies ne paraissent plus recéler aucun secret, il a réussi à découvrir 33 sommets et 7 cols, dont il a fait la première ascension ou la première traversée, sans parler de 25 autres ascensions qu'il a effectuées par des voies nouvelles. Ce sont essentiellement les récits de ces ascensions originales que l'auteur nous donne dans un style aimable, élégant, teinté de poésie, d'une qualité trop rare dans nos périodiques alpins. Son enthousiasme pour ces montagnes qui lui révèlent leurs sites ignorés, son talent descriptif qui n'exclut pas la précision rend la lecture de ces pages très attachante. Lire, avec la carte au 1 : 50 000 sous les yeux, quelques-uns de ces récits est une jouissance que le signataire de ces lignes a goûtée à plus d'une reprise. Aug. Dubois.

Louis Gauchat et Jules Jeanjaquet. *Bibliographique linguistique de la Suisse romande.* Tome premier. Extension du français et question des langues en Suisse. Littérature patoise. Avec une carte et sept fac-similés. Attinger frères. Neuchâtel. 1912.

Cet ouvrage n'est que le premier d'une série de publications dont l'ensemble doit constituer un jour le *Glossaire* des patois de la Suisse française. Les deux auteurs de cette Bibliographie linguistique ont mis au jour un livre de première valeur, élaboré avec un soin consciencieux et l'impartialité la plus absolue. Tous ceux qu'intéresse la géographie des langues, et ils deviennent de plus en plus nombreux, ainsi que les philologues, les historiens, les folkloristes, auront plaisir et profit à

consulter ce répertoire des nombreuses études parues en Suisse et à l'étranger sur la situation respective de l'allemand et du français dans notre patrie.

Le chapitre premier traite de l'extension du français et de la question des langues en Suisse : il ne renferme pas moins de 386 nos. Chaque article est suivi d'une courte analyse indiquant, d'une façon très claire, les idées principales qu'il renferme. La lecture de ces 386 notices n'est pas aussi aride qu'on pourrait le supposer. Le paragraphe 3 intitulé : La question des langues à l'époque actuelle, est tout particulièrement suggestif. Avec raison, il a été tenu compte des nombreux articles polémiques publiés dans divers journaux dont beaucoup, d'une niaiserie déconcertante, témoignent d'un état d'esprit inquiétant (voir, par exemple, nº 1011, page 250). Faute de connaître suffisamment le sujet, des écrivains ont disserté à l'infini sur le recul ou l'avance de l'une ou de l'autre des deux langues en présence. Il s'agirait une bonne fois de s'entendre. En Suisse, les langues nationales ont un domaine bien délimité. Si chacune garde intact son territoire linguistique, elle ne peut prétendre être en recul. Il est évident qu'en dehors de son territoire propre, un idiome n'a aucune chance de durer. Il est, par la force des choses, appelé à disparaître chez les jeunes générations, par l'action de l'école entre autres, quelle que soit la force de l'émigration. C'est ce que d'aucuns n'ont pas pu ou voulu comprendre, dans la Suisse allemande, en particulier. N'est-il pas curieux de remarquer que les criailleries injustifiées sur un soi-disant recul linguistique de la langue du « ja » sont parties d'au delà de l'Aar ?

En parcourant la première partie de l'ouvrage de MM. Gauchat et Jeanjaquet on ne peut s'empêcher de constater que les doléances ridicules viennent du Deutschtum, que des écrivains et des journaux d'outre-Rhin y ont pris une part active et souvent indiscrète. Pourtant quelques auteurs allemands font une heureuse exception à ce chœur de voix discordantes. (Voir nos 230, 231, 236, 1015). Du côté welsche, on s'est borné à la défensive ; à de lourdes attaques il n'a, le plus souvent, été répondu que par d'ironiques articles. Le Jura bernois et le Valais, le premier en particulier, ont été plus spécialement visés par les champions du germanisme : ce fait nous paraît très significatif. On n'a pas osé s'attaquer aux trop

cantons uniquement français, de Vaud, Neuchâtel et Genève, ni même de Fribourg. Les commentaires relatifs aux dispositions constitutionnelles concernant nos langues nationales sont tous écrits en allemand.

En somme, l'allemand ne périclite pas en Suisse. Bien au contraire, il a, depuis le haut moyen âge, gagné de vastes territoires, que le français, sauf deux ou trois villages au Sud de Fribourg, n'a pu récupérer dès lors

La seconde partie de la *Bibliographie linguistique* contient 652 articles se rapportant à la littérature patoise des cantons romands. (Quel dommage qu'un certain nombre de précieux documents soient perdus ou presque introuvables!) Les notices sont beaucoup plus développées que celles de la première partie Quelques-unes remettent au point des faits historiques que la légende avait défigurés (Voir, par exemple, les nos 821. *Harangue patoise de David Boyre au prince de Neuchâtel, en 1618*, 838, *La Sabotâye dè Borgognons è lè fanè du Crêtè Vallant en 1476*. 911. *Chanson des Pétignats*.) De fort beaux fac-similés illustrent ces pages d'une lecture plus facile qu'on ne pourrait le croire.

La consultation de ce livre utile, d'une impression soignée, est facilitée par le Répertoire alphabétique des ouvrages, articles et mémoires étudiés dans les chapitres I et II et les Index des matières des mêmes chapitres.

Nous sera-t-il permis de signaler aux auteurs quelques erreurs et quelques lacunes ?

La carte si suggestive du commencement, empruntée au *Dictionnaire géographique de la Suisse*, et revisée, exigerait encore une correction. Au bord du lac de Bienne, la limite actuelle entre le français et l'allemand ne passe pas entre Twann et La Neuveville, mais entre Ligerz (Gléresse) et ce dernier endroit. *Le Dictionnaire géographique, Statistique et Historique du Canton de Fribourg* de *F. Kuenlin*, paru à Fribourg en 1832, renferme quelques indications sur les langues parlées dans ce canton, tome I, pages 229, 255, 260-261, 312, et tome II, pages 182, note 1, et 185: il mériterait d'être cité au chapitre premier. N° 58. Il ne serait peut-être pas inutile de faire remarquer que le tome Ier de l'ouvrage de Zimmerli renferme plus d'erreurs que les tomes II et III. N° 67: Ne serait-il pas bon de citer les éditions de 1909 et de 1911 de

l'Atlas de Vidal Lablache ? L'échelle de la carte des langues en Suisse, de cet Atlas, n'est pas 1 : 15000000, mais 1 : 5000000. N° 70 : Aux manuels en langue française, de Rosier, il y a lieu d'ajouter la traduction italienne de Gianini : *Manuale Atlante per le Scuole elementari ticinesi. Geografia del Cantone Ticino e della Svizzera. Prime Nozioni sulle Cinque Parti del Mondo.* N° 332 : L'ouvrage de Hunziker, la *Maison Suisse*, n'est cité qu'en passant. Il aurait mérité une mention spéciale. Plusieurs volumes de cette série renferment, véritables hors-d'œuvre, des attaques aussi absurdes que méchantes contre les Welsches des cantons romands. N° 999 : *Mitteilungen des Vereins für Erdkunde*, de Leipzig faut-il ajouter. Il ne serait peut-être pas mauvais de citer aussi les cartes postales de propagande éditées chez Justus Perthes, à Gotha, et publiées en supplément de la *Deutsche Erde*. Elles ont pour titre : les unes, *Verbreitung der Deutschen über die Erde*, en deux éditions, les autres, *Deutsche Sprachgebiet in Mittel-Europa*, 1 : 15000000 ; dans ces dernières, la Suisse est assez nettement visible.

Il nous reste encore à émettre un vœu. C'est que la belle et savante publication de MM. Gauchat et Jeanjaquet soit tenue à jour par la publication de Suppléments paraissant à intervalles plus ou moins réguliers. C. Knapp.

Louis Courthion. *Bagnes-Entremont-Ferrex. Guide pittoresque et historique.* Quarante photographies. A. Jullien, Genève.

Ce guide, dû à la plume alerte et colorée d'un Valaisan épris de son pays, n'a rien de l'aridité des ouvrages similaires. Il se lit avec le plus vif plaisir. L'auteur ne se borne pas à décrire les trois vallées de Bagnes, d'Entremont et de Ferrex, il pousse une pointe au delà des monts, dans les vals d'Ollomont, du Grand Saint-Bernard et de Ferrex italien, jusqu'à la vieille cité romaine d'Aoste.

Les particularités géologiques, botaniques, zoologiques, historiques de chaque vallée donnent lieu à de bien jolis tableaux. Les localités les plus importantes sont l'objet d'articles détaillés d'une grande précision. Un Appendice est consacré à la Population (les caractères particuliers de chaque

les centres de population sont indiqués avec une grande finesse et beaucoup de bienveillance ; cette partie du livre est tout particulièrement charmante), aux Ressources et à l'Économie alpestre ; aux Habitations ; au Costume ; à la Nourriture : aux Occupations secondaires et à l'Émigration ; à la Langue (avec échantillons de patois) ; aux Coutumes et Croyances populaires ; à la Flore et à la Faune. Cinq légendes, touchantes ou gracieuses, et quelques notes et documents sur les catastrophes provoquées par la Dranse en 1595 et 1818, terminent ce joli petit ouvrage. Des illustrations, très judicieusement choisies, ornent ce Guide dont on ne peut que recommander non seulement la lecture, mais aussi l'étude à tous ceux que le vieux Valais attire et retient. C. Knapp.

J. Sion. *Les Paysans de la Normandie Orientale. Pays de Caux, Bray, Vexin Normand, Vallée de la Seine.* Étude géographique. In-8, 544 p., 14 fig., 8 planches de photographies. Librairie Armand Colin. Paris, 1909.

Ce titre : *Les Paysans de la Normandie Orientale...* pourrait indiquer, soit un ouvrage de sociologie, soit un ouvrage d'histoire, si le sous-titre : *Étude géographique*, n'en précisait l'objet et n'en indiquait la méthode, avant tout le souci de localiser les faits dont parle l'auteur. A ce titre, la thèse de M. J. Sion, aujourd'hui professeur de géographie à l'Université de Montpellier, fait partie de la série de monographies régionales écrites sous l'inspiration de M. Vidal de la Blache et en conformité avec cet enseignement de l'École normale qui a laissé sur chacun de nous une empreinte si profonde.

Mais les préoccupations de M. Sion sont différentes de celles de ses prédécesseurs, dont nous avons cité les travaux, sur la Picardie, la Flandre, la Basse-Bretagne, le Berry, etc., et il faut se louer que toutes ces études régionales ne soient pas coulées dans le même moule, du moins faut-il marquer cette différence de point de vue. Si la méthode de M. Sion est strictement géographique, et si les faits dont il parle, forêts et cultures, industries rurales et villages, sont situés dans l'espace, ils sont situés aussi dans le temps. Ces villages ont été fondés à une certaine époque ; ils ont varié de population depuis le moyen âge ; ces forêts ont été défrichées, morcelées, mises en cultures ; ces

communaux ont été appropriés ; ces cultures ont été entravées par des jachères ou surexcitées par des assolements ; ces industries rurales ont prospéré ou périclité ; ces habitants ont changé de place, allant des plateaux à la vallée et de la vallée à la ville ; chacun de ces faits, en même temps qu'il occupe aujourd'hui une place, a sa date parfois, et toujours son explication dans le passé. On se rappelle que par l'exploration méthodique des dépôts d'archives, M. A. Demangeon a ouvert à la géographie une veine inexploitée ; c'est ce domaine commun, où géographie et histoire voisinent et s'éclairent mutuellement, qu'a entrepris de défricher M. Sion, dans ce cadre si bien dessiné par la nature, que délimitent au Nord l'Océan, au Sud la Seine, au Nord-Est la Picardie, déjà étudiée par A. Demangeon.

Dans un remarquable Avant-Propos, M. J. Sion, qui est malheureusement trop avare de considérations générales, a dit en quoi sa méthode était géographique : « La géographie veut savoir comment le paysan gagne sa vie. Comment les populations rurales se sont-elles attachées au sol qui les nourrit ? Comment ont-elles conquis leurs champs sur les forêts ou les marécages ? Quel est le système de culture qui caractérise telle ou telle région ? Le laboureur doit-il compléter par l'industrie domestique le revenu de son domaine ? Quelle est la proportion des cultivateurs propriétaires, des fermiers, des journaliers ? De la grande ou de la petite exploitation ? Quelles sont la densité de la population, sa répartition, sa vitalité ? Émigre-t-elle vers les villes, depuis quand et pourquoi ? » Voilà, n'est-ce pas, autant de questions qui relèvent de la pure géographie, et qui pourtant ne peuvent s'élucider qu'en confrontant l'état actuel à l'état ancien. Ce point de vue historique, l'auteur a pris soin de le justifier.

« Cette étude eût été incomplète si elle se fût bornée au présent, car les adaptations de l'activité humaine aux lois naturelles se renouvellent sans cesse et varient selon l'état de la civilisation. Au moyen âge, d'immenses étendues incultes formaient comme le patrimoine commun de chaque paroisse ; c'était grâce aux droits d'usage et de vaine pâture que subsistait la masse des manants. Au XVIIIe siècle, ces droits devinrent précaires, et les biens communaux furent menacés de la spoliation et du partage ; mais les progrès de l'agronomie permirent de récolter plus de blé et de conserver plus de bétail ; de plus,

l'industrie textile s'était répandue dans toutes les campagnes, et, vers 1780, il n'était guère de famille où l'on ne vît la femme et les enfants filer le lin ou le coton. Aujourd'hui, cette union de la culture et de l'industrie domestique a été rompue par le machinisme. Le départ des tisserands et des journaliers vers les villes, la concurrence d'outre-mer, ont forcé le fermier à convertir une partie de ses champs en herbage ; l'agriculture prend un caractère à demi pastoral. Dans l'impossibilité de suivre cette évolution dans le détail, on a insisté sur trois stades caractéristiques : le XIIIe siècle, le XVIIIe siècle et le moment présent. »

Telles sont en effet les trois divisions du livre : comment le paysan gagne-t-il sa vie au moyen âge, à la veille de la Révolution, aujourd'hui ? Dans : *Le village au moyen âge*, *Les défrichements, les Droits d'usage*, *La vaine pâture*, *Les fourrages et le bétail*, *Les cultures*, *La vigne et le pommier*, *Les exploitations*, *L'industrie*, sont étudiés tous les moyens dont dispose le paysan pour se tirer d'affaire. La population est moins nombreuse qu'elle ne le sera au XVIIIe siècle ; la transformation agricole, qui va s'opérer sous l'influence des économistes, n'est pas encore faite, les industries rurales, tissage du lin et travail du coton, ne sont pas encore nées (c'est de 1701 que date l'industrie cotonnière). Le XVIIIe siècle marque le plein développement de la région normande et cauchoise et cette union intime de la culture et de l'industrie à domicile, qui a permis à tant de provinces de France de nourrir une population rurale bien plus nombreuse qu'aujourd'hui. Cinq chapitres présentent cet aspect : *L'industrie rurale au XVIIIe siècle*, *Les bois, les marais, les landes et les pâtures communes*, *La technique et la production agricoles*, *La propriété et l'exploitation foncière*, *La population*, dont le nombre mesure si exactement la prospérité ou la décadence d'une région. Enfin, l'époque moderne, à laquelle est consacrée la moitié du volume, et qu'annonçaient les premiers chapitres consacrés à la description physique du pays. L'apogée de cette industrie rurale sous le second Empire, sa brusque décadence devant l'invasion des machines et la suppression des droits, l'émigration en masse des campagnes vers les villes, le resserrement des occupations et l'utilisation purement agricole de ces riches campagnes, la transformation des cultures par suite de la dépréciation du blé,

enfin l'évolution vers les herbages, comme en Angleterre, c'est-à-dire le mode d'utilisation du sol qui exige le moins de bras et de main-d'œuvre, voilà les faits de géographie culturale et humaine qui marquent la transformation de ce pays, qui est loin, on le voit, de marquer toujours un progrès. Les conclusions sont à peu près les mêmes que celles de M. Demangeon pour la Picardie voisine, et cependant que de différences quand on analyse les faits de près !

L'ouvrage se termine, en matière de Conclusion, par deux de ces pages, trop rares, où l'auteur ne s'est pas effacé devant le récit des faits. Elles seraient à citer en entier, et la philosophie élevée qui s'en dégage les rendrait dignes de figurer dans un recueil de morceaux choisis, car il est difficile d'expliquer en moins de mots comment est morte une demi-province de France, une des plus fertiles pourtant, et pourquoi la moitié de ses habitants l'ont abandonnée. En choisissant ces deux époques, le XIIIe et le XVIIIe siècle, pour les opposer à l'époque moderne, M. Sion a eu la main heureuse, et, dès lors qu'on admet cette conception du sujet, il était difficile de le traiter autrement, ni mieux.

Paul Girardin.

Charles Passerat. Les Plaines du Poitou, paru dans *Revue de Géographie annuelle*, (Nouvelle série), III, 1909, p. 155-180, et à part, Ch. Delagrave, Paris, (1909).

On sait quelle perte regrettable la science géographique a faite en la personne de Charles Passerat, enlevé en pleine jeunesse, et dans ses premiers mois d'enseignement. Son unique livre, *Les Plaines du Poitou*, et un certain nombre d'articles parus dans les *Annales de Géographie* l'avaient tout de suite signalé à l'attention.

Le titre *Les Plaines du Poitou* délimite la région étudiée, qui n'est pas le *Bocage* poitevin et vendéen, et en revanche a permis à l'auteur de réunir le « pays d'Aunis » à son étude. Par lui il atteint *La Côte*, dont la succession d'émersions et d'immersions accompagnées d'affaissement, lui fournit un des chapitres les plus originaux du volume, un autre étant consacré à l'ancienne extension de la *mer des faluns*. L'ensemble de la région avait été réduite à l'état de pénéplaine au début des temps tertiaires ; mais, à la fin de cette période, des mouvements du sol

s'étant produits, il s'ouvrit un nouveau cycle d'érosion. Tout ce qui concerne le creusement des vallées est étudié avec finesse et ingéniosité.

D'autres chapitres : Les cadres de l'activité humaine, c'est-à-dire : Les forêts, la Brande, les Pays de plaine, le Marais, préparent deux chapitres de géographie humaine : les modes d'exploitation rurale : la vie locale, lesquels, quoique présentés à dessin en raccourci, contiennent des observations justes. Ce volume fait grand honneur à la Revue annuelle, dirigée par M. Ch. Vélain. Paul Girardin.

L'abbé J.-B. Martin. *Le Jura méridional*. Étude de géographie physique spécialement appliquée au Bugey, aussi dans Revue de géographie annuelle, in-8. 219 p., nombreuses figures. Ch. Delagrave. Paris, 1910.

Ce travail est sorti du laboratoire de Géographie physique dirigé par M. Charles Vélain, et il ne serait pas malaisé de reconnaître, en particulier dans les cent premières pages, l'intervention discrète de ce savant maître. Peut-être cette région ne valait-elle pas une description de plus de 200 pages, entièrement consacrée à la géographie physique ; du moins l'auteur a-t-il reconstitué l'histoire géologique et géomorphogénique de la région, retracé les phases par lesquelles a passé la complication du relief et le réseau des rivières, et posé, au sujet de l'érosion souterraine, des questions dont les spéléologues jurassiens nous ont montré, ces années dernières, tout le puissant intérêt scientifique et industriel, en particulier dans le cañon du Rhône près de Bellegarde. Paul Girardin.

Armand Viré. *Le Lot*, *Padirac*, *Rocamadour*, *Lacave*. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue, VII, 310 p. Masson & Cie. Paris.

Ce guide est le dernier paru de la collection publiée sous la direction de M. Marcellin Boule. Les volumes publiés jusqu'à maintenant comprenaient, dans le Massif central : Le *Cantal*, La *Lozère*, le *Puy de Dome* et *Vichy*, dans les Alpes : la *Haute-Savoie* et la *Savoie*.

Le Lot est une des régions les plus pittoresques et les plus variées de la France ; les vallées de la Dordogne, du Lot et du

Célé, Cahors, Capdenac-le-Vieux, les châteaux de Castelnau, de Montal, d'Assier, etc., et surtout les gouffres naturels de Rocamadour, Padirac et Lacave forment un faisceau unique de curiosités dont le succès va sans cesse grandissant et qui attirent chaque année des milliers de touristes. Ce guide sera d'un grand secours, aussi bien à l'archéologue et au naturaliste pour lesquels la première grosse moitié du livre est écrite, qu'au simple touriste qui trouvera, dans la seconde partie, les itinéraires les plus variés, genre Baedeker ou Joanne, mais un peu plus « délayés ». 87 dessins ou photographies, 3 cartes et 3 plans en couleur aident à l'intelligence d'un texte fort intelligemment ordonné du reste, et rédigé avec la clarté française qui finit par faire lire jusqu'à la dernière ligne un livre ouvert presque incidemment. Dr J. Jacot Guillarmod.

F. Kraentzel, L'abbé P. Mahy. *Géographie de la Belgique et du Congo*, à l'usage de l'enseignement moyen et normal. J. Lebègue et Cie. Bruxelles.

Nous sommes heureux de constater la valeur croissante des manuels de géographie en langue française, conçus conformément aux données de la science actuelle, propres à contribuer à la culture générale de l'élève et à lui inspirer le goût d'une des sciences les plus belles qui se puissent imaginer. La Belgique est au premier rang dans ce mouvement de rénovation. L'ouvrage de MM. Kraentzel et Mahy est une œuvre de vive allure, très au courant, rédigée par des géographes de carrière. On se rend compte de leur haute compétence dès les premières lignes du manuel. Le chapitre Ier est consacré à la géologie de la Belgique ; il s'ouvre par le rappel de notions générales de géologie. Mais si ces notions très brèves laissent supposer un cours préparatoire de géographie physique, elles risquent fort de n'être pas assez comprises, parce que trop concises. Les chapitres II, III et IV traitent de l'orographie, de l'hydrographie et de la climatologie de la Belgique. Il nous semble pourtant que la climatologie devrait précéder l'hydrographie. Cette dernière recevant une partie au moins de son explication naturelle de la première.

A l'instar de la plupart des géographes français, qui substituent aux départements les divisions naturelles [illegible]

découpent la Belgique en : Flandre, Campine. Région limoneuse. Région houillère, Région condrusienne, Pays de Herve, Ardennes et Lorraine belge. Chacune de ces régions est étudiée à divers point de vue : Limites, Sol (nature du sol, orographie, hydrographie), Climatologie, Productions et Industries, Populations et Centres de population. Toutefois, en vue de certains examens, de brefs résumés sont consacrés aux provinces.

La troisième partie a pour titre : Géographie humaine de la Belgique. Comme la précédente, elle est très neuve. Nous en aurons donné une idée suffisante en disant qu'elle comporte les chapitres suivants : Influence des caractères géographiques sur l'homme. Influence de l'homme sur les caractères géographiques. Ethnographie de la Belgique (à ce propos, il est à regretter que le paragraphe les langues ne soit pas plus développé ; on aimerait à y trouver, d'une façon plus détaillée, la limite des langues française, flamande et allemande), Organisation politique, judiciaire et administrative de la Belgique, Organisation de la force publique, Organisation de l'instruction. La quatrième partie : Géographie économique de la Belgique, amène un retour en arrière sur les questions de productions déjà étudiées à propos des régions naturelles ; les lieux de productions et les sièges des industries ne sont plus alors spécialement indiqués.

Le Congo est étudié d'après les mêmes principes de rigueur scientifique que la Belgique. Il ne renferme que ce qu'il est utile à tout homme cultivé de connaître de cette immense région. Nous nous permettrons seulement de relever l'optimisme très exagéré des auteurs qui trouvent que des guerres fréquentes dévastaient le territoire avant l'occupation belge. Ce peut être vrai, mais que dire des horreurs trop réelles auxquelles a donné lieu la récolte du caoutchouc !

Nombre de remarques intéressantes parsèment ce Manuel, telles les indications relatives au commerce de la page 185.

Nous regrettons que cet ouvrage ne soit pas daté. Nous ne pouvons admettre cette façon de faire. Il est vrai que le millésime figure indirectement à la fin de la préface, avril 1909, mais cela ne saurait suffire.

C. Knapp.

Lucien Briet. *Les Gorges du Flumen et le Salto de Roldan. (Haut-Aragon).* Extrait du « Bulletin de la Société Ramond ». In-8° de 49 pages, illustré. Imprimerie D. Birot. Bagnères-de-Bigorre, 1909.

Le Rio Flumen fait partie du réseau des affluents de l'Ebre. Il prend sa source sur le versant méridional de la Sierra de Guara qui appartient aux avant-monts du versant espagnol des Pyrénées. Coulant vers le Sud, le Flumen se dégage des contreforts de la chaîne par le Salto de Roldan, brèche pittoresque située à 20 kilomètres de Huesca. L'auteur décrit avec agrément une excursion qui le conduit de Boltaña à Apies par les Gorges du Flumen, c'est-à-dire par un pays peu connu, très rarement décrit et pourtant fort pittoresque, comme en font foi les nombreuses photographies dont cette plaquette est ornée.

Aug. Dubois.

ASIE

Charles Eudes Bonin. *Les Royaumes des Neiges* (États Himalayens). Un vol. broché, fr. 4. Armand Colin. Paris, 1911.

L'auteur a séjourné et voyagé durant une quinzaine d'années dans ces régions himalayennes et en présente, dans un style imagé, une étude substantielle à la fois géographique et historique.

Il nous fait connaître la frontière nord-ouest de l'Inde et les pays de protectorat occupés par les Anglais depuis 1895, non loin du plateau russifié des Pamirs ; puis il raconte la conquête du Petit-Thibet, devenu une annexe du Kashmir constitue aussi en pays protégé par l'Angleterre, celle du Boutan inconnu qui a passé à son tour de la domination des lamas sous celle des princes laïques protégés et alliés des Anglais. Nous visitons ensuite avec lui la Jungle de l'Assam dont certaines régions sont encore inaccessibles. Il nous fait une description de Lhassa et des couvents bouddhiques ainsi que de la demeure de la papesse du lamaïsme et raconte l'invasion chinoise, qui aboutit à la fuite du Dalaï-lama jusque sur le territoire anglais et à la mainmise par la Chine sur le pays des lamas.

M. Bonin passe aussi en revue les routes de l'Asie centrale, principalement au point de vue commercial. Il présente une étude sur les sources du Gange et les documents et cartes publiés sur cette intéressante question. Il parle encore des Mossos, tribu thibétaine dont la capitale est célèbre dans tout le Yunnan par l'hospitalité que les femmes du pays se plaisent à offrir aux voyageurs et qui, à côté du lamaïsme, pratiquent une religion primitive antérieure au bouddhisme officiel avec un langage hiéroglyphique. L'ouvrage se termine par une description des peintures de Li Long-Mien qui représentent les types des principales nations avec lesquelles les Chinois se trouvaient en contact il y a dix siècles. H. Blaser.

Sir William Lee-Warner. *The Native States of India*. MacMillan and C^e^. London, 1910.

C'est la deuxième édition revue et complétée de *The protected Princes of India*, paru en 1894. Mais l'ouvrage est plus actuel e plus utile que jamais, puisqu'il traite des rapports entre l'Inde et la métropole et que le nationalisme hindou en effervescence remet cette question sur le tapis. Le régime administratif de l'Inde et de ses 693 États indigènes est un vrai labyrinthe non seulement pour les étrangers, mais même pour les fonctionnaires anglais, et les historiographes de l'Inde sont loin de s'entendre dans la désignation des droits et des titres reconnus aux chefs de ces États dont les uns sont indépendants, d'autres dépendants protégés, ou feudataires, ou vassaux ou princes médiatisés. Sir William Lee-Warner étudie tour à tour les raisons historiques, ethnographiques ou sociales de ces divergences ; il cherche à déterminer l'attitude que le gouvernement anglais doit prendre envers les indigènes de son puissant empire et s'efforce d'introduire de l'unité dans la nomenclature variée de ce régime administratif.

La compétence de l'auteur donne une valeur particulière à ses conseils judicieux dont la politique coloniale devrait bien s'inspirer. A. Dubied.

René Delaporte. *Voyage à Ceylan*. Mission Rouxel-Delaporte. Emile Larose. Paris. 1910.

Ce voyage à Ceylan est plutôt l'œuvre d'un poète-voyageur que celle d'un explorateur chargé d'une mission scientifique et économique. M. R. Delaporte s'est promené à travers l'île, notant au passage une impression poétique, la mettant volontiers en vers, admirant, ici, la hardiesse des ingénieurs anglais qui ont construit la voie ferrée de Kandy, là, les lacs, les caïmans, les singes ou les écuries des éléphants d'Anaradhapourah. Plusieurs visites aux ruines célèbres des temples d'Alhinharah, de Méhintalé ou de Damboulla, aux villes védiques ; quelques pages enthousiastes sur la végétation tropicale, ou sur ce que le génie de l'homme a fait d'une côte nue et sablonneuse, voilà succinctement résumées les 333 pages d'un livre où le texte alerte et enjoué gagnerait peut-être à être agrémenté de quelques dessins, voire quelques photographies.

Les renseignements économiques qu'il est le plus souvent impossible de se procurer en cours de route et dont l'actualité fait la principale valeur, pour avoir été puisés aux sources officielles, n'en vieillissent pas moins rapidement ; chaque année, ils sont remplacés par des chiffres parfois très différents de ceux de l'année précédente. Les ouvrages de statistique abondent chaque année davantage, aussi les renseignements de M. R. Delaporte, précieux pour l'année de leur publication, ne prennent malheureusement avec le temps qu'un intérêt rétrospectif.

Une des meilleures pages de ce voyage à Ceylan est le chapitre consacré à Pointe-de-Galle. Cette vieille ville, en décadence depuis l'ouverture du port de Colombo, serait, d'après M. Jules Leclerq,[1] la Tarsis orientale des Phéniciens, dont il est fait mention dans la Bible au Livre des Rois. M. R. Delaporte a quelques lignes attendries sur le sort réservé à Pointe-de-Galle, destiné à péricliter de plus en plus et pour ainsi dire irrémédiablement, malgré une situation plus avantageuse que Colombo qui l'avait fait choisir par les navigateurs, dès la plus haute antiquité. La cause de cette décadence est la profondeur toujours plus grande réclamée par les vapeurs modernes que le port de Colombo est plus à même d'offrir que Pointe-de-Galle.

Dr J. Jacot Guillarmod.

[1] *Un séjour dans l'île de Ceylan.*

AFRIQUE

Victor Piquet. *Les civilisations de l'Afrique du Nord*, Berbères, Arabes, Turcs. Un vol. broché, fr. 4. Armand Colin. Paris. 1909.

L'histoire complète de l'Afrique du Nord devrait, dit l'auteur, comprendre trois parties :

La première, traitant de l'histoire des Berbères. Libyens. Numides, Maures et jusqu'à l'arrivée des Arabes ;

La seconde, traitant de l'histoire de la Berbérie musulmane jusqu'à l'établissement des Français ;

La troisième enfin, exposant l'œuvre des Français en Afrique.

Les deux premières parties seules font l'objet de ce volume, où l'on insiste particulièrement sur cette idée qu'au point de vue ethnographique, comme au point de vue historique, ces différentes régions ne forment qu'un tout : la Berbérie, patrie du peuple Berbère.

On trouve partout, dans le Nord de l'Afrique, des restes divers, armes et outils, provenant de l'époque paléolithique et les premiers habitants appartenaient sans doute à une race qui, chassée du désert, était venue du Sud.

D'autre part, tout porte à croire qu'à cette époque ancienne, l'Afrique du Nord était reliée par deux larges isthmes aux péninsules ibérique et italique ; il est probable que tous les rivages de la Méditerranée étaient habités par la même race.

Le fond primitif de la race berbère se trouverait ainsi composé de deux éléments ethniques : une race brune européenne et une race brune saharienne. Plus tard, s'y ajoutèrent les Ibères et des hommes blonds, originaires du Nord de l'Europe. Ces hommes blonds ont pris une importance considérable ; on en trouve encore aujourd'hui en Tunisie, en Algérie. Au Maroc, ils forment le tiers de la population. Les tribus des hautes régions de l'Atlas sont exclusivement blondes.

Puis sont venus les Cananéens ; la civilisation carthaginoise brilla quelques siècles et fut étouffée par les Romains. Les Grecs fondèrent aussi des colonies à partir du VIIe siècle avant notre ère.

Le royaume de Numidie atteignit une certaine puissance. Rome et Carthage se disputèrent son alliance. Mais, sous Jugurtha, il fut vaincu et soumis par les Romains.

Les Vandales s'installèrent à leur tour en Afrique sous Genséric ; ils disparurent un siècle plus tard, vaincus par Bélisaire et les Byzantins. La religion chrétienne, avec ses différentes doctrines schismatiques, s'était déjà implantée dans ces régions et les luttes des partisans de l'hérésie contre les orthodoxes les ensanglantèrent durant toute cette période.

La conquête arabe fit triompher l'islamisme et amena la domination des Kalifes. On vit parmi les princes Aglébites de Kairouan des hommes remarquables par leurs talents et de véritables brutes. Tel Abou Ibrahim Ahmed, généreux, clément, compatissant aux maux de ses sujets. Tel Ibrahim II qui répandit à flots le sang de ses concubines et de ses propres enfants.

Au moyen âge, nous voyons se succéder plusieurs grands empires, presque tous Berbères et les guerres de religion ensanglantent tout le Nord de l'Afrique.

Les Turcs envahirent cette région dans le courant du XVIe siècle et firent tomber définitivement la puissance des Berbères. Cependant les Espagnols occupèrent les côtes de l'Oranie. Mais la paix ne régna pas plus que sous les maîtres précédents. Toute l'histoire de cette époque se résume en deux mots : anarchie et massacres. Les confréries religieuses et les marabouts ont été constamment des facteurs de désordres.

Cet état de choses dura, pour l'Algérie, jusqu'à la conquête française en 1830.

Pour la Tunisie, elle continua de souffrir des guerres intestines ou avec ses voisins, sous les beys husséinites. Mohammed, monté sur le trône en 1855, était ami du progrès et désirant accomplir des réformes nécessaires. Son frère continua la même politique, mais une mauvaise administration financière acculu le pays à la banqueroute en 1867. Alors fut constituée une Commission financière où la France devait prendre la prépondérance.

Quant au Maroc, il a gardé à travers les siècles et malgré les invasions une population essentiellement berbère, vaillante et fanatique. La France apprend aujourd'hui à la connaître.

L'ouvrage de M. Piquet, très substantiel et touffu, tend à démontrer que cette race berbère est bien, dans tout le Nord de

l'Afrique, le fond de la population. Si l'islamisme est sa religion, elle est fortement entachée de schisme. Certaines peuplades ont modifié l'islam à leur convenance. Mais il faut reconnaître que cette population peu religieuse en somme subit l'influence considérable des sorciers, des magiciens et surtout des marabouts.

M. Piquet conclut que l'Afrique du Nord est une région possédant des terres fertiles, étendues, cultivées par une population berbère laborieuse et énergique; qu'on trouve dans le sous-sol, en divers endroits, des richesses naturelles dépassant toutes les espérances et enfin que le Maroc est un pays riche en ressources, au climat salubre que de hautes montagnes préservent des souffles brûlants du Sud, et dont les côtes sont tempérées par les brises de l'Océan....

On comprend facilement la tendance générale de cet ouvrage.

H. Blaser.

P. Vinassa de Regny. *Libya Italica*. Terreni ed Acque, Vita et Colture della Nuova Colonia. Con Appendice di ricerche ed osservazioni originali ed analisi di terreni fatte dall' autore durante la sua permanenza in Tripolitania con carta geografica e geologica e 34 tavole d'illustrazioni. Ulrico Hœpli. Milano, 1913.

Les événements actuels donnent à la Tripolitaine une importance tout exceptionnelle. Aussi les ouvrages spéciaux relatifs à cette contrée sont-ils assurés d'une clientèle nombreuse. Il y a évidemment un choix à faire dans cette littérature variée.

Nous sommes heureux de signaler aux lecteurs de ce *Bulletin* un livre que la maison Hœpli, à Milan, bien connue par la valeur des publications qu'elle édite, vient de lancer sur le marché. En 214 pages d'un texte agréable à lire, l'auteur, professeur à l'Université de Parme, donne un tableau très précis, autant qu'il est possible de le faire dans l'état présent de nos connaissances, de la nouvelle conquête de l'Italie. Deux très belles cartes, dressées avec soin, l'une physique et politique, l'autre géologique, ainsi qu'une trentaine de phototypies, illustrent ce volume divisé en 16 chapitres. M. Vinassa de Regny a visité lui-même une bonne partie des régions dont il parle. Il lui a été possible de faire un certain nombre d'observations

scientifiques qui, sur plus d'un point, modifient les idées reçues.

Le chapitre premier s'ouvre par une discussion sur le nom qu'il convient de donner aux contrées de nature diverse sur lesquelles l'Italie a étendu sa domination. M. Vinassa de Regny opine pour le terme de Libye italique. Au point de vue géologique et géographique on peut y distinguer trois régions bien distinctes : la Tripolitaine calcaire et crétacée, la Cyrénaïque, également calcaire et la grande région désertique, en bonne partie paléozoïque, du Fezzan et des oasis de l'arrière-pays. Un fragment de la Tripolitaine, dans ses limites naturelles, est englobé par la Tunisie, celle-ci possédant tout le territoire qui atteint le Schott el Gerid, à l'Ouest de Sfax. Un écrivain de nationalité italienne a la tendance à augmenter le plus possible la superficie des contrées soumises à sa patrie. Rien d'étonnant si M. Vinassa de Regny déplore l'accord franco anglais de 1899 et revendique pour la Tripolitaine les vastes espaces qui s'étendent au Sud, jusqu'au Tchad. « Nous sommes », dit-il, « les héritiers de la Turquie, laquelle a toujours protesté contre un accord qui prive la Lybie de l'arrière-pays qui lui revient. Du reste, le dernier mot n'est pas dit » Il est pourtant peu probable que la France se laisse dépouiller de pays dans lesquels elle a déjà fait acte de souveraineté.

La géologie de la Libye italique n'est pas connue dans tous ses détails. On a constaté un déplacement des lignes de rivages, qui se poursuit encore de nos jours.

Les chapitres consacrés à la morphologie, spécialement à la région désertique, renferment des renseignements très précieux : on sera heureux de consulter, à l'occasion, la liste détaillée des plantes qui croissent dans les oasis, (extraite de l'important ouvrage de Durand et Baratte, *Florae libycae prodromus* : on n'en compte pas moins de 74). Les méthodes de culture de la Cyrénaïque ne peuvent être appliquées à la Tripolitaine proprement dite. Une partie du désert pourra se convertir en oasis, sans trop de difficultés. D'après les calculs d'Hillebrand, qui lui-même se base sur les données de Levasseur et de Fischer, on peut évaluer à 40000 km², plutôt plus que moins, la surface cultivable en Cyrénaïque. Une analyse des terrains a déjà été faite en plusieurs points.

L'auteur estime qu'il sera facile d'établir des [illegible]

tiques sur les bords de la mer. Le maximum de la température, en juillet 1906, a été de 42.8°, inférieur au maximum de Palerme. En 1905, le minimum a été de 1,4°. A Tripoli, le thermomètre ne descend jamais au-dessous de zéro. Sauf sur les côtes, les différences sont très grandes entre le jour et la nuit. Les pluies ne tombent guère que d'octobre à février. A Tripoli, le maximum annuel a été de 726 mm., le minimum de 214 mm. La moyenne d'une période de 15 ans a été de 440 mm, dont 378 pour la période comprise entre octobre et février. En novembre 1906, une seule journée donna 130 mm. C'est le chiffre le plus fort constaté jusqu'à présent. On compte 60 jours de brouillards intenses par an ; les orages sont fort rares, 5 ou 6 annuellement. Toutes ces données se rapportent à Tripoli. A Benghazi, les observations météorologiques sont peu nombreuses. Pour 1886, la chute des pluies a été de 445 mm. ; en 1895, de 391 mm. seulement, de 585 en 1884. Ce sont également des pluies d'hiver; le mois d'octobre rentre dans la période sèche. Les données relatives au climat saharien sont encore plus clairsemées. Dans le Fezzan, les pluies sont rares et peu abondantes. A Ghadamès et dans l'Hammada, il ne pleut, en moyenne, que tous les cinq ans. A Mourzouk la température moyenne estivale est de 32,5° ; quand souffle le Ghibli, elle peut monter jusqu'à 50°. Mais, en revanche, en hiver, elle peut descendre au-dessous de zéro.

Les eaux courantes et les eaux souterraines sont traitées dans un chapitre des plus intéressants. Il est piquant de constater que Mourzouk, la ville principale du désert, est entourée de marais. Vers le littoral, les eaux souterraines paraissent être très abondantes : certaines sources jaillissent même sous la mer.

La flore est assez riche. 228 plantes appartiennent spécialement à la Tripolitaine, 377 à la Cyrénaïque, 378 sont communes à ces deux régions ainsi qu'au bassin méditerranéen. Le sparte semble appeler à un certain avenir : il croît dans les terres les plus ingrates ; il en est de même de l'olivier. La vigne prospère aussi dans quelques parties de la Libye, mais elle est peu cultivée. Une trop grande augmentation de cette culture pourrait nuire aux vins italiens : le vignoble tripolitain ne devrait être envisagé que comme capable de fournir un supplément aux déficits éventuels de la mère patrie. L'orge, cultivée dans les oasis côtières, donne déjà lieu à un certain commerce d'expor-

tation, spécialement par Benghazi et Tobruk. Comme cultures à développer, les primeurs, la pomme de terre entre autres, le mûrier, le tabac, méritent d'être cités en première ligne.

La faune sauvage est assez variée. Les animaux domestiques comprennent le chameau, l'âne, très utile pour faire mouvoir les norias des canaux d'irrigation ; les chevaux encore peu nombreux, mais dont l'élève pourrait être entreprise sur une plus grande échelle. Les bœufs, les moutons et les chèvres sont déjà largement représentés. Il serait utile de pratiquer l'apiculture sur une plus grande échelle que ce n'est le cas actuellement.

Les mines sont peu exploitées. Le fer et le zinc paraissent être très abondants ; le soufre existe également, mais son exploitation pourrait causer un très grave préjudice au soufre de Sicile. Les salines sont fréquentes ; celles de Benghazi donnent un revenu annuel de 700 000 lires. On a des raisons de croire à l'existence de gisements de phosphates.

En terminant, l'auteur se demande si la colonie a un réel avenir. Il répond par l'affirmative, mais déclare d'une manière non moins positive que ce n'est pas un Eldorado, ce qui est heureux, car elle pourrait amener une trop forte émigration des provinces méridionales de la métropole. Il faudra reboiser pour augmenter la chute des pluies. La main-d'œuvre italienne et non arabe renouvellera le pays. Une voie ferrée partant de la côte et pointant à l'intérieur pourra faire de Mourzouk un centre commercial très important. C. Knapp.

J. Bertrand. *Le Congo belge. Initiation à la colonisation nationale.* Albert de Bœck. Bruxelles, 1909.

Cet ouvrage de 147 pages, orné de deux très belles cartes physiques, politiques, administratives, économiques et de nombreuses cartes, diagrammes et figures en noir, des plus judicieusement choisis, répond bien à son but, servir de guide à la colonisation des vastes territoires qui constituent le Congo belge. Écrit sans prétention, il contient, sous une forme condensée, de nombreux et utiles renseignements. Point de vaine et fastidieuse nomenclature, mais des faits bien ordonnés, systématiquement groupés, d'après un plan conforme aux principes de la géographie moderne. Peut-être les données géologiques pourraient être un peu plus développées. Les chapitres sur

crés aux indigènes ne renferment que des données précises sur le caractère, les langues, le genre de vie, le vêtement, l'habitation et la famille, l'agglomération, l'organisation politique et sociale, les échanges, les marchés, les routes, les croyances et les arts ; les tribus sont groupées d'après leur habitat, classification qui permet, en quelques mots, d'en esquisser les traits saillants. Le paragraphe : Meilleurs que nous ou pires est inspiré des idées d'Elisée Reclus. Quant à la situation économique du Congo, elle est exposée avec beaucoup de netteté et de franchise. En résumé livre à lire par tous ceux qui aiment à se tenir au courant des questions africaines. C. KNAPP.

EM. STECNACKERS. *Le Congo belge. Cours de géographie physique, politique, économique et historique*, destiné à l'enseignement moyen. Albert Dewit. Bruxelles, 1909.

Ce petit livre de 64 pages nous semble plutôt fait pour la consultation que pour l'étude. Il renferme de nombreux renseignements, souvent très intéressants et des fragments tirés des meilleurs auteurs qui ont écrit sur le Congo. Mais il n'est pas rédigé suivant les principes de la géographie moderne. Les relations de cause à effet n'apparaissent pas assez clairement ; une esquisse géologique fait défaut ; elle serait pourtant bien nécessaire pour expliquer la formation et l'allure des chaînes de montagnes et des diverses contrées entre lesquelles se partage ce vaste pays. La description détaillée en régions naturelles serait bien préférable à celle des districts, aux limites capricieusement tracées. La nomenclature est beaucoup trop touffue ; elle pourrait, sans aucun inconvénient, être simplifiée au moins de moitié. Il est très beau de souligner les efforts tentés en vue de la suppression de l'esclavage, mais ne serait-il pas bon de stigmatiser les excès auxquels a donné lieu la récolte du caoutchouc? Nous ne saurions souscrire aux paroles laudatives par lesquelles se clôt ce cours de géographie. Elles nous paraissent pour le moins fort exagérées. C. KNAPP.

Petit Atlas du Congo Belge. Albert de Boeck. Bruxelles (sans date).

L'institut géographique de l'Université nouvelle de Bruxelles, fondé par Élisée Reclus, a déjà à son actif plusieurs publi-

cations de valeur parmi lesquelles nous n'hésitons pas à placer le *Petit Atlas du Congo belge*. Composé de seize cartes principales et d'une vingtaine de cartes et diagrammes en noir dont bon nombre empruntés à l'ouvrage de J. Bertrand analysé plus haut. Cette publication est assurée d'un succès certain : la gravure est très nette, les teintes heureusement choisies sont très harmonieuses. Tous les aspects sous lesquels il est possible d'envisager la question congolaise sont traduits graphiquement. Une des planches les plus intéressantes est celle du Congo ethnographique ; les indigènes sont classés en Bantous orientaux, occidentaux, de la forêt, de la Savane, Soudanais, Niam-Niam, Nilotiques, Pygmées, Peuplades d'affinités indéterminées. A remarquer également, le Congo économique ainsi que la Région minière du Katanga où littéralement les mines de cuivre pullulent. Un répertoire alphabétique des cartes, sauf le n° 1, double la valeur de ce précieux atlas.

Quelques remarques : la carte I représente le Maroc comme état indépendant ; ce n'est plus le cas aujourd'hui. Dans la carte II les itinéraires récents, de 1885 à 1899, sont indiqués par des traits et points bleus moins visibles que les traits et figurés rouges se rapportant aux voyages entrepris de 1806 à 1879. La carte du Congo administratif indique, par un signe spécial, les missions catholiques et protestantes ; il est regrettable qu'aucun nom de localité n'y figure. C. Knapp.

Cyr. van Overbergh. *Collection de Monographies ethnographiques*. IV. Les « Mangbetu » par Cyr. van Overbergh, avec la collaboration d'Éd. de Jonghe. V. Les « Warega » par le commandant Delhaise. A. de Wit, libraire-éditeur. Bruxelles, 1909.

Nous ne répéterons pas ici tous les éloges que nous avons donnés à cette publication lors de l'apparition des trois premiers volumes (voir Tome XX du *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, p. 606) consacrés aux « Bangala », aux « Mayombe » et aux « Basonge ».

Nous regrettions alors que ces monographies ne fussent pas illustrées. Les volumes IV et V contiennent quelques planches caractéristiques complétant, de la manière la plus vivante, les descriptions forcément imparfaites des types physiques. Il est

facile d'ajouter aux trois premiers volumes, avec le système des fiches détachables, les planches qui leur manquent et l'œuvre pourra servir de modèle aux futures monographies ethnographiques.

Grâce au plan méthodique fixé par le bureau de la Commission internationale d'ethnographie, les études comparatives des tribus du Congo belge si diverses, vont donner une impulsion nouvelle à la sociologie et à l'ethnographie et permettre de résoudre quelques-uns des nombreux problèmes que soulèvent l'origine et l'évolution de l'homme.

Cette diversité s'explique par l'habitat géographique. Les « Bangala » sont des gens du fleuve, les « Mayombe » de la forêt, les « Basonge » de la brousse, les « Mangbetu » de la savane et les « Warega » de la Grande Forêt équatoriale. On comprend dès lors l'intérêt que présentent ces études de l'influence du sol sur le développement de l'humanité.

Le IVe volume est consacré aux « Mangbetu », dont le territoire s'étend au Nord de la grande forêt équatoriale, entre le 27 ½ et le 29 ½ de longitude ; c'est la célèbre tribu si bien étudiée et décrite par Schweinfurth sous le nom de « Momboutou », puis par Junker, Emin Pacha et Casati. Les explorateurs modernes de la Belgique n'ont fait que certifier l'exactitude des premières descriptions en les complétant.

Le Ve est une étude toute nouvelle d'une tribu dont on ne connaissait guère que le nom. Livingstone et Stanley la mentionnent. Mais il était réservé au commandant Delhaise d'éclaircir le mystère qui planait sur les Warega. Leur territoire englobe deux tributaires du Lualaba, l'Élila et l'Uluidi supérieur, près de la frontière orientale du Congo belge. La forêt les a protégés contre les incursions arabes et leur a permis de maintenir la pureté de leur race et la pureté des mœurs. Malgré cela, leurs institutions sociales dénotent un développement supérieur à celui de leurs voisins : la hiérarchie sociale classe les « Warega » en sept catégories ou grades caractérisés par des ornements spéciaux : les femmes peuvent conquérir trois grades.

On lira avec un intérêt tout particulier les pages consacrées aux danses symboliques et aux curieuses cérémonies auxquelles le commandant Delhaise a eu la chance d'assister. C'est cette organisation sociale dont le rapprochement s'impose avec celle

des primitifs d'Asie et d'Australie qui mettra peut-être sur la voie de leur origine.

Nous attendons avec impatience la suite de ces admirables monographies. A. Dubied.

George-W. Stow. *The Native race of South Africa*, publié par les soins de Geo.-M. Theal. Swan Sonnenschein et Cie. London, 1910.

Lorsqu'on parcourt rapidement ce beau volume, — sur la couverture duquel est représenté un Bushmen à l'air mélancolique — on éprouve d'abord une double déception : on constate qu'il date de 1880, donc de plus de trente ans en arrière, et qu'il ne saurait, par conséquent, contenir « les dernières découvertes de la science ». L'auteur, M. Stow, qui séjourna dans la Colonie du Cap à partir de 1843, mourut avant d'avoir pu mettre la dernière main à son ouvrage. Puis on découvre que, par Races indigènes du Sud de l'Afrique, il entend avant tout celles de la Colonie du Cap. C'est des Bushmen, des Hottentots et des Bassouto ou Bechuana qu'il parle avant tout [1]. Cela se comprend. Il y a trente ans, le Sud de l'Afrique, c'était la partie du Continent au Sud du Limpopo. Actuellement, c'est tout le territoire au Sud du Zambèze.

Cependant, en y réfléchissant, en étudiant l'ouvrage avec plus de soin, cette première impression défavorable s'efface. Le fait qu'il a été écrit il y a plus de trente ans lui confère même une valeur et un intérêt spéciaux ; M. Stow a recueilli des centaines de traditions de la bouche des indigènes. Or, la pénétration de la civilisation a pour effet certain de détruire ce trésor de connaissances. Les vieux emportent dans leur tombeau les souvenirs que leur avaient légués les ancêtres, et la jeune génération, préoccupée de l'avenir plus que du passé, ne sait plus rien des anciens temps. Il faut donc être très reconnaissant que ces témoignages aient été réunis et publiés avant la disparition de ceux qui en étaient les derniers dépositaires, et M. Theal, le savant historiographe du Sud de l'Afrique, a bien fait d'éditer le manuscrit de G. Stow.

[1] Il passe presque complètement sous silence les tribus du Mashonaland, du Delagoa, d'Inhambane, du Nord du Transvaal.

En collationnant tous ces renseignements obtenus par lui et par les premiers ethnographes du Sud de l'Afrique, l'auteur entreprend de faire l'histoire des principales races indigènes de la Colonie du Cap et des régions voisines. Voici, en quelques mots, la suite de leurs migrations.

Les *Bushmen* arrivèrent les premiers: après avoir longtemps demeuré au centre du Continent, ces chasseurs nomades suivirent le gibier du côté du Sud en deux invasions parallèles: les Bushmen sculpteurs suivirent les plateaux du centre africain, traversèrent le Zambèze, la contrée du lac Ngami et s'établirent, pour finir, à l'Est de la Colonie du Cap ; les Bushmen peintres se dirigèrent plutôt vers la côte ouest, passèrent par le Damaraland et, ayant atteint les massifs montagneux de l'extrémité du Continent, tournèrent à l'Est et occupèrent les régions du haut Orange, le Transkey, le Stormberg, etc., couvrant les parois des grottes de leurs admirables tableaux en couleur. Impossible d'assigner une date à l'arrivée des Bushmen. Ils doivent avoir été les seuls maîtres de ces immenses territoires pendant des dizaines, des centaines de siècles peut-être.

Puis vinrent les *Hottentots*, que Stow fait aussi venir de la région des grands lacs ; ils traversèrent le continent de l'Est à l'Ouest, et, suivant la côte occidentale, s'approprièrent la portion Sud-Ouest du Sud de l'Afrique sous le nom de Namaquas, Koranas, etc. Les Griquas sont une curieuse tribu résultant du mélange entre les Hottentots primitifs et les Boers. Les Bushmen s'enfuirent devant cette invasion de jaunes plus forts qu'eux. Mais bientôt allait déboucher dans le pays la race plus puissante et plus nombreuse des *Bantou*, dont les invasions successives, pareilles à des vagues innombrables, refoulèrent Bushmen et Hottentots.

Ce furent, à l'Ouest, les Herero et les Damara, qui paraissent avoir été plus riches et plus guerriers autrefois qu'aujourd'hui. Ce furent surtout les Bechuana et les Bassouto, et ceux dont le nom est précédé du préfixe Ama, c'est-à-dire les Zoulou et les tribus qui leur ressemblent.

Quant au groupe *chuana-souto*, il aurait pénétré au Sud de l'Afrique par trois vagues successives ; d'abord ce furent les Bakalahari, Balala et Tamaha, dont une grande partie se mélangea avec les Bushmen ; puis les Batlapin, qui ont le poisson pour emblème ou totem, les Barolong ou hommes du Lion, etc.

enfin, les Bakuena, le clan du crocodile ou Bakoné avec ses nombreuses subdivisions.

Mais ces tribus souto furent bientôt dispersées elles-mêmes par les *hordes zoulous* qui transformèrent tout le Sud de l'Afrique en un vaste champ de bataille au commencement du XIXe siècle. D'après Stow, ce groupe ethnique cafre-zoulou venait aussi du Nord, avait suivi la côte orientale dans les temps préhistoriques, pour s'établir enfin dans les parages du Natal et du Zululand. On sait comment Chaka organisa tous ces clans en une immense nation armée et quel terrible remue-ménage causèrent les invasions de ce despote et de ses généraux Masilikatsi, Songaudaba, Manukesi. Stow n'en raconte que l'épisode matébélé, l'invasion de la horde de Mantatee en 1820. Dès lors, l'histoire de ces guerres sanguinaires a été complétée, et nous rappelons, en particulier, la description de l'invasion ngoni dans le pays de Delagoa, description qui a paru dans le tome XI de ce Bulletin et qui est due à la plume de M. A. Grandjean.

Il est probable que la construction historique de G. Stow est exacte dans ses grandes lignes. J'ai l'impression, toutefois, que lorsqu'il veut préciser les chemins parcourus par les anciennes migrations, lorsqu'il les marque sur la carte, il pousse ses hypothèses bien loin. Miss Lloyd, que M. Theal appelle avec raison « la plus grande autorité sur les questions relatives aux Bushmen », doute que l'on puisse les diviser en deux groupes, les peintres et les sculpteurs. Cependant, non seulement Stow établit cette division, mais il entreprend de nous décrire par le menu les deux lignes différentes que ces deux sortes de Bushmen auraient suivies dans leurs invasions, il y a plus de cent siècles, peut-être. C'est un peu prétentieux. Les Bushmen ont laissé des traces de leur passage, les Bantou pas. Or, lorsqu'on en est réduit aux traditions orales des indigènes sud-africains, il est impossible d'être assuré de l'exactitude de faits remontant à plus de cent ou cent cinquante ans en arrière. C'est l'expérience que j'ai faite en recueillant les souvenirs des vieux Thonga. Ma conclusion a été celle-ci : les événements des cent dernières années sont assez bien conservés dans leur mémoire pour qu'on puisse les envisager comme historiques. Quelques faits des XVIIIe, XVIIe, XVIe peut-être même XVe siècle sont encore connus, surtout les faits de migration ; mais les détails prennent déjà un caractère légendaire. Au delà c'est le mythe. Il doit en être de même en

peu partout, chez les primitifs, parmi les peuples qui n'ont aucun système d'écriture.

Voilà pourquoi j'envisage comme purement gratuite la supposition que les Zoulous et les tribus congénères sont arrivées au Sud de l'Afrique par la côte orientale. Ce qu'on *sait* vaguement, au sujet de ces clans, c'est que, il y a trois ou quatre cents ans, ils ont commencé à refluer du côté du Nord, envahissant les plaines du littoral de Delagoa ; ce qui est du domaine de l'histoire, c'est le mouvement dans la même direction des généraux de Chaka et de leurs armées et la fondation des royaumes tébélé, ngoni du Bilène et angoni du Nyassa au XIXe siècle. Quant aux événements antérieurs, aucune tradition n'en sait rien : ou, s'il en est une qui s'y rapporte (je n'en connais point), elle sera évidemment légendaire.

S'il faut faire des réserves sur ce point, on lira par contre avec intérêt la partie descriptive, ethnographique du livre de Stow. Il a plusieurs chapitres intéressants sur les Bushmen, leurs mœurs, leur religion, leur état social. Je recommande aussi la lecture des pages relatives au totémisme souto. Stow paraît ignorer le terme qui est tout moderne ; il décrit très bien la chose, ces curieuses superstitions à propos de l'animal, de la plante, de l'objet dont une tribu a fait son emblème et avec lequel elle se croit en communauté de vie. Henri-A. Junod.

Sydney Mendelssohn. *Mendelssohn's South African Bibliography*. 2 vol. Kegan Paul, Trench, Trübner C^o^ Ltd. London, 1910.

Deux volumes in-4° comprenant plus de deux mille pages dont la plupart contiennent les titres et une brève analyse de livres concernant le Sud de l'Afrique ! Ces chiffres donnent une idée de l'importance de la collection bibliographique sud-africaine de la Bibliothèque Mendelssohn. Ils prouvent aussi quel rôle le « sub continent » de l'Afrique australe joue dans le monde ! Une introduction de Colvin fait l'histoire de la bibliographie sud africaine et parle avec détails des plus antiques documents relatifs à ces contrées ; des récits de naufrage des Portugais dans l'Histoire tragico-maritime de Gomes de Brito, des relations de voyage des Hollandais et des Anglais aux XVIIe et XVIIIe siècles, des descriptions scientifiques dues aux natura-

listes suédois, disciples de Linné, pour en arriver enfin aux publications des missionnaires et des nouvellistes sud-africains. Le catalogue des livres relatifs au Sud de l'Afrique est alphabétique. Il n'est pas complet... Il ignore en particulier plusieurs publications en français, mais il n'y a rien là d'étonnant. Les publications sur la guerre anglo-boer occupent une grande place. Un index chronologique par ordre de matières clot le second volume et facilite beaucoup les recherches.

Cette superbe publication a sa place marquée dans toutes les bibliothèques scientifiques et rendra de grands services à ceux qui étudient le Sud de l'Afrique, à quelque point de vue que ce soit.

Henri-A. Junod.

Edouard Favre. *François Coillard*, missionnaire au Lessouto. 1 fort vol. in-8. Société des missions évangéliques. Paris. 1910.

Ce volume fait suite à un ouvrage du même auteur publié en 1908 sous ce titre : *François Coillard, enfance et jeunesse*. Un troisième volume parlera de la carrière missionnaire de Coillard dans la région du Zambèze.

Après une très courte esquisse biographique destinée à guider le lecteur qui ignorerait les grandes lignes de ce missionnaire, qui fut l'une des gloires du protestantisme français au XIXe siècle, l'auteur, en dix sept chapitres, nous fait assister à l'arrivée de Coillard à Léribé, petite station perdue sur l'un des affluents du fleuve Orange, à la limite du Natal et de l'État libre d'Orange. Nous avons sous les yeux un tableau très animé de la vie du missionnaire européen, mettant pour la première fois le pied sur le sol africain : nous assistons à ses premières luttes, à ses premières difficultés, à ses joies et à ses espérances.

En 1865, c'est la guerre qui éclate entre les Bassouto et l'État libre ; des limites territoriales mal définies engendrent des disputes continuelles, les missionnaires reçoivent l'ordre de quitter leurs stations et d'évacuer le pays. Coillard espère rester à Léribé dont le chef avait accepté la suzeraineté de l'État d'Orange, mais, de la duplicité de Molapo et de ses faux rapports, résulte l'ordre formel pour le missionnaire d'abandonner la région.

C'est à Natal que nous le retrouvons, à Ifoumi, non loin de la

côte, puis à Pietermaritzburg, attendant toujours de pouvoir retourner au Lessouto. C'est à ce moment que parvient à Coillard un appel de la station de Motito, dans le pays des Béchuana, à quelque distance de Kourouman, station du célèbre Robert Moffat. Il l'accepte. Il y séjourne quelque temps après un voyage de deux mois et demi à travers l'Orange et le Transvaal. Coillard devait y nouer des amitiés précieuses et surtout y voir son attention attirée sur les pays de la rive gauche du Zambèze.

En 1869, M. et Mme Coillard reprennent le chemin du Lessouto, la pacification du pays étant un fait accompli et des lettres venues de Léribé leur montrant clairement la nécessité de leur présence sur leur ancienne station.

Quatre chapitres sont consacrés à la période nouvelle de Léribé, de 1869 à 1877 : c'est la construction et la dédicace du Temple à laquelle nous assistons, puis le premier synode des Églises du Lessouto. C'est la visite de M. et Mme Paul Berthoud, fondateurs de la Mission romande dans l'Afrique du Sud, du missionnaire Mabille, du major Malan. Au cours de réunions synodales à Léribé, Adolphe Mabille, s'adressant à des catéchistes Bassouto, avait prononcé ces mots : « Il est temps que vous deveniez à votre tour missionnaires. Allez voir, entre le Limpopo et le Zambèze, s'il n'y a pas là une porte ouverte pour vous. » Ce mot d'ordre marque une orientation nouvelle dans la vie missionnaire de François Coillard : en 1877 et en 1878, le voici chez les Banyaïs, sur la frontière ouest de l'Afrique orientale portugaise.

Les chapitres X à XIII sont consacrés à ce long voyage et à l'évangélisation du pays des Matabélé. Ce sont les chapitres les plus intéressants au point de vue géographique : Coillard se dirige sur Harrismith, longe la chaîne du Drakensberg, marche à l'Ouest sur Prétoria, traverse les Spelonken, séjourne à Valdezia, franchit le Limpopo et son affluent le Motoingoané, puis le Nguanetsi et se fixe enfin à Nyanikoe.

De là il rayonne dans tout le pays des Matabélé, s'arrête ici et là, à Hope Fountain, à Boulawayo, à Shiloh, à Ingati plus au Nord, n'écoutant que son cœur et l'appel de sa conscience. C'est cette conscience tenue en éveil, jamais satisfaite, qui lui ouvre toujours de nouveaux horizons et lui adresse sans cesse la parole qu'avait entendue Paul de Tarse : « Paul, passe en

Macédoine et viens nous secourir ! » Aussi, à la fin de 1878, retrouvons-nous François Coillard dans la région du Zambèze, aux chutes Victoria, à Léchoma, à Séchéké.

C'est près de Séchéké qu'il rencontre, le 25 octobre 1878, le major Serpa Pinto, le célèbre explorateur portugais, accomplissant la traversée du Continent Africain de l'Ouest à l'Est.

Cependant Coillard reste officiellement missionnaire du Lessouto et il a le chagrin de voir que ses collègues, sauf Mabille, désapprouvent son projet de mission au Zambèze chez les Barotsi. Au synode de Morija, ses amis refusent énergiquement de le laisser repartir pour le Nord : ils lui conseillent de revenir en Europe pour s'entendre avec le Comité de la Mission de Paris et pour intéresser les Églises de France, de Suisse, d'Angleterre à son projet.

Les chapitres 15, 16 et 17 nous montrent la ténacité de Coillard, ses voyages en Europe, ses appels enflammés visant à « donner à la Mission le droit qui lui revient » dans la vie religieuse contemporaine.

Coillard était d'ailleurs précédé, malgré lui, d'une renommée d'explorateur (p. 515) : il est nommé membre correspondant de plusieurs Sociétés de géographie : « mais si ces sociétés voulaient honorer l'homme, lui ne considéra jamais cela que comme un honneur fait, au travers de sa personne, au Maître qu'il voulait servir ».

Le 27 avril 1882, dans une séance de la Société des Missions, Coillard est officiellement reconnu « pour l'homme du Zambèze ». Le 9 mai, il s'embarque à Dortmouth et écrit à bord ces paroles : « La France, l'Angleterre, l'Europe sont loin derrière nous, nous nous avançons rapidement vers l'Afrique et le Zambèze. Nous n'y serons pas oisifs. Le Seigneur nous a préparé là une grande œuvre à accomplir. »

C'est cette œuvre que décrira le troisième volume du grand ouvrage consacré par M. Favre à François Coillard.

L'analyse détaillée que nous venons de faire de cet ouvrage suffit à nous faire comprendre l'intention de l'auteur et sa manière d'envisager la vie de Coillard. M. Édouard Favre veut faire une œuvre d'édification avant tout. Derrière le missionnaire du Lessouto et du Zambèze c'est Dieu qui est caché, c'est Dieu qui est à l'œuvre, c'est Dieu qui dirige tout. Voir en particulier le chapitre douzième. L'auteur ne cherche pas à

donner une analyse pénétrante du caractère de Coillard, à mettre en relief le plan de vie qu'il s'était tracé, à rechercher au cours de son existence la trace de certaines influences, influences indélébiles de jeunesse ou influence plus grande encore de Mme Coillard qui fit de lui un « gentleman » et lui ouvrit ainsi bien des portes : l'auteur ne semble pas du tout se douter de la façon dont on peut écrire une biographie vraiment scientifique, qui, pour n'être pas une apologie constante, n'en apparaît que plus vraie, plus forte et plus utile.

A cet égard, l'ouvrage de M. Édouard Favre ne nous paraît avoir qu'une valeur très secondaire au point de vue scientifique. Mais, au point de vue de l'édification, de la sève religieuse, c'est un ouvrage de premier ordre : qui voudra légitimer l'œuvre missionnaire auprès de ses contemporains devra posséder et répandre ce livre entraînant et bien écrit. C'est d'ailleurs, nous semble-t-il, le but de l'auteur : nous ne pouvons que le féliciter de l'avoir atteint en ce sens.

Au point de vue géographique, disons cependant que l'on peut glaner ici et là quelques aperçus précieux sur la vie des Noirs de l'Afrique sud-orientale, sur les rapports qui existent entre les Indigènes et les Blancs de race anglaise ou hollandaise. Les dessins surtout sont excellents, notamment quatre gravures en couleur dues à M. Christol et qui, à l'occasion, peuvent servir de documents ethniques, dans une leçon ou conférence de géographie. Deux bonnes cartes accompagnent l'ouvrage, très claires l'une et l'autre en ce qui concerne l'hydrographie de l'Orange, du Limpopo et du Zambèze.

L'ouvrage, imprimé par la maison Berger-Levrault, ne mérite à cet égard que des éloges, sans la moindre restriction.

William Genton.

AMÉRIQUE

Cte Maurice de Perigny, *Les États-Unis du Mexique*. Un vol. Librairie orientale et américaine. E. Guilmoto, Paris.

On a formulé diverses conjectures sur l'origine des populations primitives du Mexique, les Toltèques, les Chichimèques, les Aztèques. Certains les font descendre des Juifs, d'autres des Carthaginois, des Égyptiens, des Phéniciens et des Chinois. On

n'a pas une certitude plus grande quant aux routes qu'auraient suivies les envahisseurs du pays. Il existe d'ailleurs une théorie d'après laquelle la civilisation qui a laissé de si magnifiques traces dans l'Amérique centrale ne tirerait pas nécessairement ses origines d'une civilisation importée de l'Orient ou de l'Occident, mais, au contraire, serait autochtone, c'est-à-dire se serait développée spontanément, créée par une race indigène spéciale à cette région.

Ce qui est certain, c'est que, d'après les squelettes fossiles découverts près de Mexico, le Mexique était déjà habité à une époque très ancienne.

La civilisation de ces peuples primitifs avait atteint un certain degré de développement. Les Toltèques qui, suivant la légende, étaient établis au Mexique vers l'an 600 de notre ère et dont les rois régnèrent jusqu'en 1116, connaissaient l'agriculture et les arts, cultivaient le coton, le maïs, les haricots et différents légumes. Ils savaient tisser, travailler l'or, l'argent et les pierres précieuses, composaient d'admirables mosaïques de plumes. Ils avaient aussi certaines notions d'astronomie, calculaient le temps et se servaient de peinture hiéroglyphique pour suppléer à l'écriture phonétique qu'ils ignoraient.

Les Chichimèques, venus du Nord comme les Toltèques, les vainquirent et les chassèrent du côté du Sud. Un roi chichimèque, Nezahualcoyotl vivant vers 1430 avait créé, dans la ville de Texcoco, différents collèges où étaient enseignées l'astronomie, la médecine, la peinture, l'histoire, et fait construire de somptueux palais et des temples magnifiques, entre autres celui qu'il dédia au « Dieu inconnu » qu'il croyait, comme il le dit dans une de ses poésies, « devoir être le Créateur de l'univers et qui seul pouvait le consoler dans son affliction et calmer l'angoisse de son cœur ». Un grand faste était déployé à sa cour.

Les Aztèques ou Mexicains parurent vers le milieu du XIIIe siècle venant aussi du Nord. Leur histoire, comme celle des Toltèques et des Chichimèques, paraît bien confuse et légendaire. Il est difficile de croire certaines affirmations des historiens cités par l'auteur. Ainsi, en 1487, à la cérémonie célébrée pour la consécration d'un temple gigantesque, élevé en l'honneur d'un dieu extrêmement sanguinaire, on évaluait à six millions le nombre des personnes présentes et pendant ces fêtes, qui durèrent quatre jours, une quantité considérable de

prisonniers, soixante mille furent sacrifiés aux dieux ! Ces historiens-là ont bien l'air de venir de Marseille.

Les nombreuses ruines des anciennes cités témoignent pourtant d'un haut degré de civilisation. Et le récit des luttes homériques et sanglantes que les Aztèques et tous les peuples mexicains ont soutenues pour défendre leur indépendance contre Cortès et les Espagnols, montre que ces peuples étaient forts, braves, courageux et dignes d'un meilleur sort.

La Nouvelle Espagne conquise, les Espagnols ne songèrent guère qu'à l'exploiter. Cependant on y importa de nouveaux animaux domestiques, ainsi que la canne à sucre, la vigne, l'olivier et le mûrier. Durant trois siècles, le Mexique fut tenu dans un isolement absolu ; l'Espagne, jalouse de sa plus riche possession d'outre-mer, la cachait au monde extérieur, en même temps qu'elle l'accablait d'impôts. Elle en vint même à défendre la culture de l'olivier, du mûrier et de la vigne, de peur qu'une industrie propre ne la rendît indépendante de la métropole. Les vice-rois, pour la plupart, ne songèrent qu'à s'enrichir, administrèrent mal, soumirent les malheureux descendants des Aztèques à un joug odieux, atrophièrent leur intelligence en les réduisant, pour la satisfaction de leurs besoins, à l'état de bêtes de somme. Aussi, quand l'Espagne fut envahie par Napoléon, les révoltes commencèrent. Ce fut, pendant vingt et quelques années, une lutte continuelle ; le 24 février 1821, Iturbide proclama le plan de Iguala soit l'indépendance du Mexique et l'érigea en empire. L'année suivante déjà vit s'inaugurer l'ère des pronunciamentos, lesquels, pendant un demi-siècle, ensanglantèrent le Mexique. Napoléon III essaya, en 1861-1863, d'intervenir et de fonder un empire latin destiné à contre-balancer la grande république anglo-saxonne. On sait ce qui arriva : le 16 juillet 1867, l'empereur Maximilien tombait sous les balles de ses sujets révoltés.

Sous la présidence de Portirio Diaz, le Mexique est devenu réellement un État : « Du pays le plus troublé, le plus agité, il sut faire un pays tranquille, heureux, marchant allègrement dans la voie du progrès, pacifia la contrée, améliora la situation matérielle et morale de la population, construisit des écoles, un pénitencier modèle, des asiles et des hôpitaux. Il s'occupa du dessèchement de la vallée de Mexico et de l'assainissement de la capitale. Son ministre Limantour abolit les douanes qui

existaient encore entre les divers états, établit l'étalon d'or et nationalisa une partie des chemins de fer.

« Le résultat de cette administration sage et prudente, en même temps que forte, fut un admirable essor économique de tout le pays qui produisit des ressources considérables en même temps qu'il vivifiait et affermissait sa nationalité. »

Aujourd'hui, le Mexique ou plutôt les États-Unis du Mexique (vingt-sept États particuliers) couvrent une superficie d'environ deux millions de kilomètres carrés avec une population de plus de 15 millions d'habitants. Sa constitution, qui date de 1857, a subi quelques retouches. Elle consacre les trois principes fondamentaux de la souveraineté nationale, de la division des pouvoirs et de l'inviolabilité du pacte fédéral. Le président et le vice-président de la république sont nommés pour dix ans, et ne peuvent être réélus, du moins immédiatement. Les États forment des républiques représentatives et démocratiques. Le pouvoir législatif fédéral est exercé par une Chambre des députés et un Sénat.

La liberté d'enseignement, la liberté de travail, la liberté de pensée et le droit d'association sont garantis par la constitution mexicaine, non seulement aux nationaux, mais encore aux étrangers résidant au Mexique. Le droit de propriété est strictement garanti. Tout étranger acquéreur de biens-fonds devient Mexicain, à moins qu'il ne désire garder sa nationalité. On comprend qu'une soixantaine de mille étrangers aient voulu profiter des avantages qu'offre ce pays riche et hospitalier. Les colonies espagnole et nord-américaine sont les plus importantes. Les citoyens des États-Unis ont engagé des capitaux considérables dans les mines, les banques, les chemins de fer. Les Anglais exploitent aussi les mines, les Italiens sont surtout agriculteurs, tandis que les Allemands détiennent le commerce de la quincaillerie. La colonie française a monopolisé le commerce, la vente des étoffes et le commerce des nouveautés.

L'instruction publique est remarquablement développée dans tous ses degrés. Il y a de nombreuses écoles professionnelles et une Université nationale a été inaugurée à Mexico en 1910. Cette ville possédait déjà une École des Hautes Études, l'Institut Pathologique national, l'École internationale d'Archéologie et d'Ethnographie nationale.

L'armée est composée d'excellents soldats, bien que le gouverne-

du service militaire obligatoire, inscrit dans la constitution, soit à peu près lettre morte. Les officiers sont formés en des Écoles militaires bien organisées.

Grâce à l'adoption de l'étalon d'or unique et à la création de nombreux établissements de crédit, la situation financière de l'État est prospère. Les impôts sont presque entièrement des impôts individuels, droits de douane, de port, de santé, droit de timbre, etc.

Le commerce a pris un développement considérable, surtout avec les États-Unis : des industries nouvelles sont nées dès qu'on a commencé d'utiliser les forces motrices naturelles et que le réseau ferroviaire s'est développé : industries textiles, coton, laine, soie, métallurgiques, électriques, sont en sérieux progrès. La nationalisation des chemins a eu pour effet d'améliorer considérablement ce service public.

La richesse minière du Mexique a été célèbre de tout temps. Son exploitation rapporte annuellement 400 millions de francs. La production annuelle de l'argent atteint environ 80 millions de piastres ; celle de l'or 23 millions ; celle du cuivre 20 millions. Mais la véritable richesse réside dans l'agriculture : vastes forêts comptant plus de trois cents espèces d'arbres, dont plusieurs sont spécialement recherchées pour l'ébénisterie, plantes utilisées comme médicaments, cultures tropicales prospères : canne à sucre, café, tabac, vanille, cacao, caoutchouc, chicle ou pâte à chiquer, céréales, etc. En outre, d'immenses pâturages permettent d'élever des millions de bêtes à cornes, de moutons, de chèvres, de ces chèvres blanches dont les peaux sont très recherchées par les pelletiers européens, des centaines de milliers de chevaux, d'ânes et de mules.

La propriété est peu morcelée et l'agriculture manque de bras. L'eau manque aussi dans certaines régions. Un vaste plan d'irrigation est à l'étude et le gouvernement fait de louables efforts par l'École nationale d'agriculture, des stations agricoles, des publications, des encouragements divers pour développer des cultures nouvelles et étendre celles qui font déjà la richesse du pays.

Nous ne pouvons, faute d'espace, analyser plus loin cet ouvrage. Aussi bien le lecteur aura pu se rendre compte de la valeur et de l'abondance des renseignements qu'il contient. L'auteur exprime, en terminant, l'opinion que le Mexique a une belle destinée devant lui et saura, par sa fermeté, conserver la place qu'il s'est acquise.

H. Blaser.

Eugène Aubin. *En Haïti.* Planteurs d'autrefois. Nègres d'aujourd'hui. 32 phototypies et 2 cartes en couleur hors texte. Armand Colin. Paris, 1910.

Cet intéressant ouvrage continue la série commencée par : *Les Anglais aux Indes et en Égypte*, *le Maroc d'aujourd'hui*, *la Perse d'aujourd'hui*. C'est un ouvrage très documenté sur cette île d'Haïti à l'histoire si mouvementée. De l'ethnographie, les coutumes curieuses de la population créole, des renseignements commerciaux et mille détails contés d'une façon attrayante, voilà ce qu'apprécieront les lecteurs de ce bel ouvrage.

J. Ulliac.

OCÉANIE

Eugène Caillot. *Les Polynésiens orientaux au contact de la Civilisation.* Ouvrage illustré de 159 photographies, d'après des documents rapportés par l'auteur. Ernest Leroux. Paris. 1909.

Du même. *Histoire de la Polynésie orientale.* Ernest Leroux, Paris, 1910.

Eugène Caillot, l'explorateur consciencieux et méthodique, a fait œuvre d'historien en publiant ces deux volumes. Il convient de lire en premier *l'Histoire de la Polynésie orientale*, bien que cet ouvrage ait paru le dernier. Il fallait, pour l'écrire, amasser une quantité énorme de documents, aussi l'auteur a-t-il fait en outre œuvre de Bénédictin, car, ayant fouillé partout, il a réuni, comparé, condensé, rapproché, compilé, critiqué et coordonné deux mille et trois cents pièces rien que pour la période qui commence avec la guerre de l'indépendance tahitienne. C'est dire qu'il a créé une Histoire *définitive* des Polynésiens orientaux, histoire dont jusqu'alors les éléments étaient épars et dispersés.

Dans une brève introduction de 43 pages, Caillot touche à la question si controversée des *Origines*. Mais il nous promet un nouveau et troisième volume qui ne peut manquer d'être du plus piquant intérêt, puisqu'il traitera de l'*Origine des Polynésiens*. L'auteur nous allèche suffisamment en nous donnant d'ores et déjà deux ou trois pages d'« extraits » [illegible]

ques philologiques relatives aux origines des Polynésiens, note accompagnée de la reproduction phototypique d'une tablette en bois d'hibiscus provenant de l'Ile de Pâques, un des seuls monuments de langage écrit que nous aient légués les Polynésiens orientaux.

Nous signalerons cependant à l'attention des savants un renseignement inédit fort important (page 10) : les noms que les indigènes de Mangareva donnaient à la Terre de Feu et au cap Horn, ce qui prouve qu'ils ont visité ces lieux si éloignés de leurs îles de corail.

L'Histoire de l'archipel de la Société est ensuite traitée en trois cents pages constituant, ainsi que je l'ai dit, un monument définitif et aussi véridique que consciencieux et authentique. Ce travail mécontentera plus d'un personnage, plus d'une corporation. En fait, il a déjà valu à l'auteur des articles violents de la part de certains critiques parisiens, même des lettres de reproches acerbes de la part de ceux qui ont à redouter de voir certaines vérités *imprimées*. Et cependant il lui eût été aisé de corser son récit en puisant à même dans des documents officiels, surtout dans ce qui a trait à l'Histoire de l'archipel des Gambier (Iles Mangareva, p. 405-437) ; ceux qui se plaignent de ce qu'il a écrit feront mieux de garder un silence prudent, car la publication de certains papiers officiels serait désastreuse pour eux. Du reste, Caillot rend largement hommage à l'activité déployée par les missions protestantes et catholiques et reconnaît tout ce que les indigènes polynésiens doivent aux courageux et persévérants efforts des missionnaires. Il regrette seulement que les missionnaires protestants français aient continué *la politique* des missionnaires protestants *anglais*, ce qui n'a pas été favorable aux affaires de la France.

Pour en revenir à l'Histoire de l'*Archipel de la Société*, on trouvera dans le premier volume paru, celui qui est consacré aux *Polynésiens orientaux au contact de la civilisation*, un document de la plus haute importance, publié *in extenso* : la *Chronique de la Guerre de Raiatea-Tahaa* qui ne remplit pas moins de 180 pages de texte, les deux tiers de ce volume. Ce qui fait que le reste contient seulement une partie des notes que l'explorateur prit en Océanie durant l'année 1900, et traite des mœurs, coutumes, religions et organisation politique des

Polynésiens orientaux. C'est ici que l'auteur émet ses vues sur l'« échec de la politique coloniale française en Océanie » et qu'il déchaîne les colères des « coloniaux » après avoir soulevé celles des théocrates des Iles Gambier.

Mais ce beau volume s'achève dans des visions paisibles et souverainement belles; des phototypies pour la plupart excellentes font défiler sous nos yeux les lignes harmonieuses des archipels; les foules joyeuses chantant ou dansant sous l'ombre des manguiers et des cocotiers séculaires; les cases de bambous tapies à la lisière de la grève de corail toujours battue par les flots; les figures bien connues du Prince Hinoï ou de Terümæ-varua, la célèbre reine de Borabora; la silhouette obstinée du héros raiatéen, Teraupoo; les atolls des Tuamotu; le plongeur qui rapporte triomphalement la nacre. Puis ce sont des danses de Marquisiennes dont le clicheur a défiguré les beaux traits et qui, par malheur, sont toutes vêtues d'inélégants fourreaux de mousseline qui se refusent à trahir les nobles formes du corps humain. Enfin, aux visions impressionnantes des *Marae* succède celle empreinte de noblesse et d'une indéfinissable et fatale tristesse de la vieille reine Vaekelm, la dernière reine des Marquises, âgée de 77 ans en 1900. Puis ce sont les objets : couronnes royales en dents de marsouin, idoles grimaçantes, sceptres et massues en bois de fer artistement gravé; haches et *pouu* (pilons) en basalte, hameçons de nacre et pirogues de bois de rose.

Pour ceux qui ont connu et aimé les doux peuples polynésiens, la vision de ces objets est toujours impressionnante, et bienvenues toutes les publications qui sauvent de l'oubli les débris révélateurs de la civilisation primitive qui s'endort fatalement et bientôt ne vivra plus que dans les récits des explorateurs, des artistes et des poètes qui ont été séduits par l'enchantement des Iles au perpétuel été.

Merci à Caillot d'avoir vaincu toutes les difficultés que l'indifférence du grand public français oppose à de telles publications. Déjà l'Allemand et l'Anglais ont témoigné du profond intérêt qu'ils portent à cette œuvre; nous ne serons pas les derniers à l'en féliciter et à nous en réjouir. Paul HUGUENIN

George Brown, D. D. *Melanesians and Polynesians*. Their life-histories with illustrations. Mac Millan and C° L^d. London, 1910.

Ainsi qu'il le dit dans sa préface, M. Brown a pu étudier pendant quarante-huit ans les indigènes du Pacifique, ayant résidé, de 1860 à 1874, aux Samoa, ayant vécu, de 1875 à 1880, dans l'Archipel de la Nouvelle Bretagne (appelé aujourd'hui Archipel Bismarck), puis dès lors dans les Iles Salomon, sans compter de nombreuses visites aux Tonga, aux Fidji, aux Nouvelles Hébrides, aux atolls d'Ontong Java et dans nombre d'autres îles plus petites du Pacifique.

Etant à même de parler les langues de Samoa, de Tonga, de Fidji et des îles de l'archipel Bismarck, on peut se figurer quel trésor d'observations originales l'auteur a dû rapporter de ses voyages. On regrette seulement que la mise au point de si riches matériaux ne remplisse qu'un volume de 450 pages, car on ne tarde pas à s'apercevoir de la sûreté et de la conscience de l'information. On serait tenté d'accuser l'auteur d'une modestie exagérée, qui confinerait presque à la paresse, lorsqu'il dit lui-même qu'il n'a écrit cet ouvrage que parce qu'il y a été poussé par tant d'amis anglais et australiens dont il estime trop l'opinion pour ne pas en tenir compte. Félicitons-nous que M. Brown ait eu l'heureuse faiblesse de se laisser forcer la main par ses amis, car ce livre n'est pas un de ces volumes inutiles et bavards qui font double emploi : l'on peut se fier de tout point aux précieux renseignements qu'il contient et qui ont toujours été vérifiés aux sources les plus sûres. L'ouvrage est conforme à l'esprit scientifique moderne.

« Je n'ai pas de théories favorites qui me soient propres, dit l'auteur ; si, de temps à autre, j'énonce une opinion personnelle, je n'oublierai certainement pas d'imposer ou de distordre des faits avec l'idée de la soutenir. Il n'y a pas d'homme plus dangereux, au point de vue scientifique, que celui qui a une idée fixe. Ici ce n'est peut-être celui qui, lorsque les faits pouvant confirmer une opinion préconçue font défaut ou ne les trouvant pas assez sensationnels supplée à cette lacune par les élucubrations d'une imagination trop fertile. Il existe des spécimens de ces deux types de savants [illegible] dans les mers du Sud et certainement je n'ai pas l'intention de grossir leur nombre. »

Il y a plaisir et profit à suivre un guide aussi sûr et aussi

consciencieux. Il nous parle d'abord des îles habitées soit par les Mélanésiens, soit par les Polynésiens occidentaux, de leur vie de famille et spécialement de l'enfance. Après avoir décrit la nourriture et la manière de l'apprêter, il passe naturellement à cette nourriture horrible entre toutes, la chair humaine, bien qu'il n'accepte aucunement la théorie qui essaye d'imputer le *cannibalisme* à la disette et à la rareté de nourriture animale.

« Quelle qu'en soit la raison dans d'autres îles, dit-il, je puis certifier que la rareté des vivres n'est pas la cause du cannibalisme chez les Mélanésiens que j'ai connus. Nous ressentons une si vive répulsion pour le cannibalisme que nous nous représentons volontiers les peuples qui s'y adonnent comme particulièrement féroces. Le fait est que plusieurs d'entre eux ne sont pas plus féroces que d'autres populations qui rejettent avec horreur l'idée de se repaître de la chair de son semblable. Beaucoup de cannibales, en vérité, sont de « very nice people » ; sauf de très spéciales occasions, il n'y a pas de différences apparentes entre eux et les tribus non cannibales. Je crois que le cannibalisme, bien loin de dériver de l'absence presque complète de nourriture animale, est généralement un rite à demi sacré, et, dans la plupart des cas, est pratiqué pour s'acquitter d'une obligation envers les esprits des morts. »

Après avoir étayé cette idée de preuves et de faits dûment constatés, et remarqué que le cannibalisme fut aussi pratiqué aux Nouvelles-Hébrides, en Nouvelle-Calédonie et dans d'autres archipels mélanésiens, l'auteur met en doute l'affirmation indignée des Polynésiens qui refusent d'admettre que leurs ancêtres furent anthropophages. Il penche à croire que les habitants des Tonga et des Samoa pratiquèrent jadis cet affreux usage et en voit la preuve dans certaines coutumes comme dans certaines expressions, en particulier dans le fait qu'il existe un mot samoan, *faiaso*, pour désigner le cannibalisme, et qu'une ancienne divinité païenne appelée Sepo était réputée manger les enfants.

Ici nous nous permettrons, sans vouloir en aucune façon trancher une question aussi délicate et controversable, de ne pas admettre comme fondée l'argumentation de M. Brown. N'avons-nous pas tous, à l'aurore du XXe siècle, bercé nos enfants de contes de fées où les *ogres* mangeurs d'enfants jouaient un rôle éminent ? Dira-t-on pour cela que nos ancêtres étaient anthro-

pophages ? Et encore l'ont-ils été forcément parce que notre langue contient les mots cannibale et anthropophage ? Les habitants des Samoa peuvent très bien avoir créé un mot spécial pour désigner une coutume de leurs voisins dont ils avaient appris l'existence.

Mais ne chicanons pas sur ce détail, l'auteur ayant d'ores et déjà déclaré qu'il n'entend pas imposer ses opinions personnelles, et suivons-le plutôt au travers du dédale des mœurs, de la religion, des religions plutôt, des lois parmi lesquelles le fameux et bien polynésien *Tabu* joue un rôle prépondérant. Tout ce qui se rapporte aux diverses industries, à l'embryon de l'art, à l'agriculture, à l'histoire, à la mythologie, enfin au langage, est admirablement documenté et appuyé d'environ 80 illustrations d'après des photographies.

Ici, je me permettrai seulement de regretter que les personnages ne soient généralement pas *saisis pendant leurs occupations* ; comme c'est le cas malheureusement dans la plupart des publications ethnographiques, l'homme ou la femme, qu'il soit sauvage ou civilisé, *pose* devant l'objectif... et adieu le naturel et l'intérêt qui s'attacherait à l'action industrieuse ou autre accomplie par l'être humain : les femmes cuisant la nourriture sont assises inertes, tournant le dos à la marmite et grimaçant dans la direction de l'objectif ; les danseurs sont alignés à la position de « garde-à-vous » ; tous ces affreux mangeurs de chair humaine avec leur petit tablier, qui rappelle qu'ils sont « d'après la chute », posent comme des cabotins ou des midinettes endimanchées.

Je note avec plaisir l'illustration de la page 52, celle qui se trouve au-dessous de la « cocotte » des Iles Salomon, où l'on voit, tout petits, des corps qui plongent dans la mer. Il en faudrait un peu plus de ce genre et un peu moins de l'autre pour rendre l'illustration du volume digne du texte. Paul Huguenin.

W. H. Furness. *The Island of Stone Money. Uap of the Carolines*, with illustrations from photographs by the author. J. B. Lippincott and Cº. Philadelphia and London. 1910.

Qu'il exi te un pays, un petit pays merveilleux où, sous l'ombre éternelle des palmiers et des arbres à pain, une race indolente et douce laisse couler les âges sans souci du lende-

main, où le vêtement de l'homme est figuré par un modeste petit tablier des dimensions d'une feuille de papier à lettre, celui de la femme par une brassée de feuilles desséchées attachées au niveau du nombril, on se le figurera volontiers parmi les Édens du Pacifique et l'on n'aura pas tort. Et que la population de cet Éden minuscule se refuse le luxe des pantalons et ne possède pas même de pochette pour y tenir sa monnaie courante, on se l'imaginera encore, mais on sera bien étonné d'apprendre qu'il faut quatre hommes robustes pour porter sur leurs massives épaules la « pièce de monnaie » qui représente la valeur d'un vulgaire cochon... bien plus étonné encore quand on nous dira qu'il n'est pas nécessaire de se dépouiller d'une pièce de monnaie trop pesante pour payer une acquisition importante... que la pièce de monnaie peut rester tranquillement au chevet de son propriétaire primitif ou à l'ombre de son verger, qu'un simple signe gratté sur la dite pièce indiquera qu'elle a changé de propriétaire... et que, à l'instar de la fortune des États qui existe dans des coffres-forts où jamais l'œil du commun ne s'en rassasie, la fortune d'un brave indigène peut, par suite d'un naufrage intempestif, avoir été engloutie par l'Océan... elle n'en existe pas moins et l'heureux propriétaire a en tout temps le droit d'en disposer... sans la voir ni la toucher jamais. Et le brave homme dont tout l'avoir gît à 3000 mètres de profondeur n'en est pas moins riche tout autant. Dans son pays, il peut s'accorder toutes les fantaisies — oh ! peu nombreuses, qui lui traversent le cerveau et il dira à son créancier : Je te paie avec une de mes pièces de monnaie qui est là-bas au fond de la mer... Après cela, tirons l'échelle, et si vous croyez que je plaisante, même que je pousse un peu loin la plaisanterie, veuillez consulter le bel ouvrage de W. H. Furness ; vous apprendrez quelle est cette terre merveilleuse et quels sont ces honnêtes gens, uniques en leur genre sur toute la surface du Globe.

L'île, — car c'en est une —, est *Yap*, la plus occidentale des Carolines, cet archipel micronésien conquis autrefois par les Espagnols, cédé à l'Allemagne après la guerre Hispano Américaine pour le prix de 3 300 000 dollars.

Ces braves Micronésiens, au nombre de 5 à 6000, administrés avec sagesse par les Allemands et privés complètement d'alcool ce dont on ne saurait trop louer le gouvernement impérial, sont

parmi les plus doux et les plus hospitaliers des Océaniens ; leur petite île d'origine volcanique, entourée de sa ceinture de corail, ressemble beaucoup aux Iles de la Société. Le type est moins beau et moins vigoureux que le type Polynésien, mais il n'a pas la laideur du Mélanésien anthropophage ; ses coutumes, comme sa langue, se sont fort bien conservées, grâce peut-être au nombre très restreint de Blancs qui y séjournent en permanence : quelques commerçants acheteurs de coprah et de nacre, gens hospitaliers qui accueillirent fort bien l'explorateur anglais. Celui-ci mit admirablement à profit le séjour de deux mois qu'il fit en 1903 à Uap, entre deux courses du petit vapeur l'*Oceana*, qui fait sa ronde de Sydney aux Marshall, aux Carolines et à Hongkong.

Une trentaine de photographies bien reproduites en photogravure illustrent les observations très justes et vraies, on le sent, d'un auteur détaché du désir « d'épater » son public. Une grammaire et un vocabulaire parachèvent cette œuvre intéressante à tous les points de vue et agréable à lire. J'allais oublier de dire que les fameuses « pièces de monnaie » consistent en disques de pierre calcaire blanche et compacte appelés *fei*, d'un diamètre variant d'un à douze pieds, percés au centre d'une ouverture par laquelle on peut enfiler la perche qui servira à transporter, cas échéant, la volumineuse et encombrante monnaie.

Ce pays, certes, n'est pas le Paradis des voleurs, car outre son poids, la monnaie est impossible à cacher... on l'étale même sur le devant des cases à l'immense toit pointu où elle atteste la richesse du maître du logis.

Mais il faudrait tout citer dans ce volume où la critique ne sait trop à quoi s'attaquer. Il vaut mieux le lire : même ceux qui ne rêvent pas des Édens polynésiens se délecteront à la lecture de cet ouvrage écrit en un anglais facile, clair et précis.

Paul Huguenin.

RÉGIONS POLAIRES

Duc d'Orléans. *Croisière océanographique accomplie à bord de la Belgica dans la Mer du Groenland, en 1905. — Résultats scientifiques.* Fort volume grand in 4°, accompagné de 79 planches hors texte, d'une carte et de nombreuses figures. Ch. Bulens, Bruxelles.

Cette magnifique publication expose les résultats scientifiques de la croisière exécutée de mai en août 1905 par le duc d'Orléans et complète ainsi l'ouvrage du même auteur intitulé : *A travers la Banquise du Spitzberg au Cap Philippe.* La *Belgica*, frétée par le duc, était commandée par A. de Gerlache, le chef de la célèbre expédition antarctique de 1898. Cette fois-ci la *Belgica* affrontait les glaces du Nord ; elle réussit, en traversant l'Océan glacial, du Spitzberg à la côte orientale du Groenland, à atteindre celle-ci vers le 77 de latitude, c'est-à-dire au point le plus septentrional de cette côte reconnu jusqu'ici, puis à la longer encore jusqu'au 79 , reconnaissant ainsi environ 120 milles des côtes entièrement nouvelles de la *Terre du Duc d'Orléans.* Au terme de cette exploration, les sondages de la *Belgica* révélèrent la présence d'un haut fond situé sur le 78°10′ de latitude nord et où l'on constatait une profondeur de 58 mètres seulement à 200 kilomètres de la côte. Outre la relation succincte du voyage par A. de Gerlache, l'ouvrage comprend des notices météorologique, géologique, botanique, océanographique et biologique dues à des collaborateurs du duc ou à des spécialistes chargés d'étudier les collections recueillies. Bornons-nous à dire que celles-ci ont fourni plusieurs espèces nouvelles, notamment parmi les Radiolaires, et même un genre nouveau parmi les Méduses.

Aug. Dubois.

A NOS LECTEURS

Le tome XX du *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie* a paru en 1910, en commémoration du 25e anniversaire de la fondation de la Société. Ce volume, d'une étendue considérable, a nécessité un effort financier qu'il n'était pas possible de renouveler à brève échéance. C'est pourquoi le tome XXI est d'une étendue plus restreinte; toutefois, les travaux et les cartes qu'il renferme, tous inédits, ont une valeur scientifique qu'apprécieront ceux, et leur nombre augmente tous les jours, qui s'intéressent aux études géographiques.

Nous avons en portefeuille le manuscrit du beau voyage accompli dans le pays Ghimirra, en Éthiopie, de 1909-1911, par le Dr Georges Montandon. Ce mémoire, richement illustré, remplira à lui seul le tome XXII du *Bulletin*, lequel paraîtra dans le courant de l'année 1913. Mais nous avons encore en réserve d'autres études que nous préférons ne pas annoncer maintenant. Plusieurs sont assez considérables et fourniront à eux seuls la matière d'un volume; mais pour cela, il est nécessaire que nos membres effectifs nous restent fidèles; il est non moins nécessaire qu'ils amènent à notre association de nouvelles recrues. Notre Société avance en âge, les décès, les démissions tendent à diminuer le nombre de ses adhérents, amoindrissant du même coup ses ressources. Ne recevant aucune subvention, la société Neuchâteloise de Géographie ne vit que des cotisations de ses membres. A eux donc de s'ingénier à lui fournir de nouvelles ressources en faisant un peu de propagande autour d'eux. Si chacun de nos membres se donnait la tâche de présenter à notre Comité la candidature d'une personne seulement, notre budget doublant permettrait à celui-ci de ne pas toujours se mettre martel en tête en vue de procurer à notre Société les ressources indispensables à sa bonne marche. Nous nous flattons de l'espoir que notre appel sera entendu.

La Rédaction.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

au 1er Janvier 1913.

COMITÉ POUR 1912-1913

Président : A. Dubied, professeur.
Vice-Présidents : Ed. Berger, directeur de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel.
Mce Borel, cartographe.
Secrétaires : Gustave Jéquier, professeur.
Alfred Chapuis, professeur.
Caissier : Ad. Berthoud, juge d'instruction.
Archiviste-bibliothécaire : C. Knapp, professeur.
Membres-adjoints : Aug. Dubois, professeur.
Dr Georges Borel.
Dr J. Jacot Guillarmod.
Arnold van Gennep, professeur.

MEMBRES HONORAIRES

1 Moser Henri, explorateur. Château de Charlottenels, Schaffhouse.
2 S. A. I. Prince Roland Bonaparte, membre de l'Institut, Avenue d'Iéna 10, Paris XVI.
3 Bonvalot Gabriel, explorateur, rue de Boileau 38, Paris XVI.
4 Dr Supan Alex., professeur à l'Université, Tiergartenstrasse, 87 II, Breslau.

5 von Höhnel Ludwig, capitaine de frégate, Pola (Istrie).
6 Scott Keltie J., secrétaire de la Société Royale de Géographie, Savile Row 1, Londres W.
7 Geikie James, professeur à l'Université d'Édimbourg, Colinton Road 83, Édimbourg.
8 Dr Nansen Fridtjof, explorateur, Lisaker, près Kristiania.
9 Bodio Luigi, Président du Conseil supérieur de la Statistique du royaume d'Italie, Sénateur, via Torino 153, Rome.
10 Dr Cora Guido, professeur, rédacteur du *Cosmos*, Via Nazionale 181, Rome.
11 Rockhill William Woodville, explorateur, ambassadeur des États-Unis, Saint-Pétersbourg.
12 Guimet Émile, directeur du Musée Guimet, Avenue Victor Hugo 59, Paris XVI.
13 Moreno Francisco P., directeur du Musée de La Plata, Quinto Moreno, Cas. 270 X, Buenos Aires (République Argentine).
14 Dr Sarasin Fritz, explorateur, Spitalstrasse 22, Bâle.
15 Dr Sarasin Paul, explorateur, Spitalstrasse 22, Bâle.
16 Chantre Ernest, sous-directeur du Muséum de Lyon, Cours Morand 37, Lyon.
17 Dr de Hedin Sven, explorateur, Norra Blasieholmshamnen 5 B, Stockholm.
18 S. A. R. le Prince Louis-Amédée, duc des Abruzzes, Turin.
19 Fourcau Fernand, gouverneur de la Martinique, Fort de France, Martinique.
20 de Gerlache Adrien, commandant de la marine belge, rue de Tenbosch 51, Bruxelles.
21 Grandidier Alfred, membre de l'Institut, rue du Ranelagh 74 bis, Paris XVI
22 Peary Rob. Edwin, explorateur, amiral, Navy Departement, New York.
23 Dr Rosier William, conseiller d'État, Petit-Saconnex, Genève.
24 Davis William Morris, professeur à l'Université Harvard, Francis Avenue 17, Cambridge, Massachussetts (États-Unis).
25 Sir Shackleton E. Henry, L. R. N., explorateur, Regent Street 19, Londres.
26 Amundsen Roald, explorateur, Uranienborg, Bundefjord, Kristiania.
27 Vergara y Velasco, Francisco Javier, cartographe et professeur, Calle 22, N° 106, Bogota (Colombie).

28 Dr Penck Albrecht, professeur à l'Université de Berlin, W 15, Knesebeckstrasse 48, Berlin.
29 Dr Brückner Eduard, professeur à l'Université de Vienne, Baumannstrasse 8, Vienne, III/1.
30 Dr Suess Eduard, professeur à l'Université de Vienne, Afrikanergasse 9, Vienne, II 2.

MEMBRES HONORAIRES DÉCÉDÉS

Reclus Élisée.
Metchnikoff Léon.
de Quatrefages de Bréau.
Prince Henri d'Orléans.
Dr baron von Richthofen Ferdinand.
Dr Kiepert Heinrich.
de Annenkoff.
Dr baron von Nordenskjöld Erik.
don Coello Francisco.
Serpa Pinto.
Wesley John.
Baron de Müller.
Powell John.
Levasseur Émile.
Dr Ratzel Friedrich.
Bovet Félix.
Piton Ch.
Dr F.-A. Forel.

MEMBRES CORRESPONDANTS

1 Favre-Brandt James, négociant à Yokohama (Japon).
2 Schlæfli Honoré, ancien missionnaire à Elim Waterfall, Spelonken (Transvaal), South Africa.
3 Clerc Onésime, professeur à Yekaterinbourg (Russie).
4 Junod Henri-A., missionnaire, Rochefort.
5 Pittier de Fábrega Henri, Bureau of Plant Industry U. S. Dep. of Agriculture, Washington D. C.
6 Bachelin Léopold, homme de lettres, Bucarest.

7 Ilg Alfred, Zurich.
8 Collingridge George, Jave-la-Grande, Hornsby Junction, New South Wales, Australie.
9 Pector Désiré, consul du Honduras et du Nicaragua, rue de Clichy 51, Paris IX.
10 Rosat Jacques, horloger, Rivera (Uruguay).
11 Lavoyer Marc, instituteur, Tchougouieff (Russie).
12 Cav Dr Modigliani Elio, explorateur, Via di Camerata 6, Florence.
13 Grandjean A., secrétaire de la Mission romande, chemin des Cèdres, Lausanne.
14 Bircher André, négociant, Le Caire, Égypte.
15 Lemire Charles, résident honoraire de France, rue de Condé 15, Amiens (Somme).
16 Jacottet Edouard, missionnaire à Thaba-Bossiou (Basutoland).
17 Christol Frédéric, missionnaire, Avenue du Parc de Montsouris 35, Paris XIV.
18 Huguenin Paul, peintre, La Tour de Peilz (Vaud).
19 Béguin Eugène, pasteur, Nods.
20 Boiteux Émile, missionnaire à Kazungula, Haut-Zambèze, via Bulawayo, Matébéléland.
21 Chapuis François, missionnaire à Mangamba (Kameroun), Afrique allemande.
22 Bertrand Alfred, explorateur, Chemin Bertrand, Genève.
23 Berthoud Paul, missionnaire, case postale 21, Lourenço Marques.
24 R. P. Trilles H., rue Lhomond 30, Paris V.
25 Bovet Samuel, missionnaire, Case postale 21, Lourenço Marques, Afrique portugaise.
26 Loze Pierre, missionnaire, Case postale 21, Lourenço Marques, Afrique portugaise.
27 R. P. A. G. Morice O. M. I. Saint-Boniface (Manitoba, Canada).
28 Basset Louis, secrétaire de S. M. le roi de Roumanie, Bucarest.
29 Petitot Émile, curé de Mareuil-lès-Meaux, rue du Couplet, Seine-et-Marne, France.
30 Reutter Georges, medecin-missionnaire, Sesheké, PO., via Bulawayo, South Africa.
31 Labbé Paul, secrétaire général de la Société de Géographie commerciale, rue Montaigne 14 bis, Paris VIII.
32 Reymond Charles, Saint Louis du Sénégal, poste restante.
33 Fornachon Maurice, architecte, 225 Fifth Avenue Room 941, New York, États Unis.

34 Comte Maurice de Périgny, Avenue du Bois de Boulogne 3, Paris XVI.
35 Burnier T., missionnaire, Sesheké, via Bulawayo, South Africa.
36 Dr Pittard Eugène, professeur à l'Université, Florissant 72, Genève.
37 Dr de Quervain, directeur-adjoint de l'Institut central météorologique, Zurich.

MEMBRES A VIE

1 Mme Borel Alfred, Quai du Mont-Blanc, Neuchâtel.
2 Mme Bovet Félix, Grandchamp près Areuse.
3 Mme DuPasquier-Monnerat, rue des Beaux-Arts 4, Neuchâtel.
4 Mme Jacottet Henri, Avenue du Léman 20, Lausanne.

MEMBRES EFFECTIFS

1 Ackermann Alfred, Saint-Pétersbourg.
2 Anker Jean, instituteur, rue Akardja 37, Constantinople-Péra, Turquie.
3 Dr Arndt Louis, directeur de l'Observatoire, Neuchâtel.
4 Dr Ascher Maurice, Bel-Air 27, Neuchâtel.
5 Attinger James, libraire, rue Saint-Honoré, Neuchâtel.
6 Attinger Paul, imprimeur, Neuchâtel.
7 Attinger Victor, éditeur, Neuchâtel.
8 Auberson Henri, notaire, Boudry.
9 Aubert Louis, professeur, Avenue du Peyrou, Neuchâtel.
10 Baillod Henri, magasin de fers, rue du Bassin, Neuchâtel.
11 Barbezat Charles, fabricant d'horlogerie, rue de la Côte, Le Locle.
12 Barrelet-Dardel Théodore, pasteur, Saint-Blaise.
13 Barrelet Samuel, pasteur, Savagnier.
14 Bauler Emmanuel, pharmacien, rue des Épancheurs, Neuchâtel.
15 Baumann Louis, professeur, Sablons 26, Neuchâtel.
16 Baume Arthur, Lindhurst Gardens 7, Hampstead N. W. Londres.
17 Mme Beau C., Areuse.
18 Beauverd Jean, instituteur, rue de la Collegiale, Neuchâtel.
19 Béguelin Édouard, professeur à l'Université, Mail, Neuchâtel

20 Béguin Jean, architecte, Mail 4, Neuchâtel.
21 Dr Béguin Félix, directeur des écoles primaires, Neuchâtel.
22 Béguin Georges, professeur à l'École supérieure de Commerce, Neuchâtel.
23 Dr Bellenot Gustave, professeur, Évole 15, Neuchâtel.
24 Belperrin Jean, directeur de la Banque d'épargne de Colombier.
25 Béraneck Édouard, professeur, rue Beau-Séjour 7, Lausanne.
26 Mme Béraneck-Clerc Amélie, Place Purry, Neuchâtel.
27 Berger Édouard, directeur de l'École supérieure de Commerce, route de la Côte 58, Neuchâtel.
28 Berney Édouard, Beaux-Arts 21, Neuchâtel.
29 Berthoud Adolphe, juge d'instruction, Maillefer 13, Neuchâtel.
30 Berthoud Alexis, employé à la Caisse d'Épargne, Peseux.
31 Berthoud Edmond, avocat, Faubourg de l'Hôpital 35, Neuchâtel.
32 Berthoud Édouard, directeur de la fabrique de câbles électriques, Cortaillod.
33 Berthoud Georges, Beaux-Arts 10, Neuchâtel.
34 Berthoud Jacques, Banque Berthoud et Cie, Neuchâtel.
35 Berthoud James, Couvet.
36 Bienemann Gustave, prof., Château de Beauregard, Serrières.
37 Biermann Charles, professeur au Collège classique, Chalet des Martines, Le Mont sur Lausanne.
38 Dr Billeter Otto, prof. à l'Université, Port-Roulant Neuchâtel.
39 Biolley Henri, inspecteur forestier, Couvet.
40 Blanc Adolphe, pasteur, Peseux.
41 Blanc Fernand, pasteur, Serrières.
42 Blaser Adolphe, directeur de l'École supérieure de Commerce, Avenue Druey 13, Lausanne.
43 Blaser Édouard, professeur à l'École de Commerce, La Chaux-de-Fonds.
44 Blaser Henri, directeur de l'École Normale Cantonale, Le Platane, Auvernier.
45 Bohnenblust Otto, Évole, Neuchâtel.
46 Boitel J.-Édouard, dentiste, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
47 Bonhôte Albert, Château de Peseux.
48 Bonjour Paul-Émile, professeur à l'Université, rue Coulon 6, Neuchâtel.
49 Borel Antoine, consul suisse, château de Gorgier.
50 Borel Charles, Faubourg du Château 17, Neuchâtel.
51 Borel Édgar, bijoutier, place Purry 9, Neuchâtel.

52 Dr Borel François, ingénieur, fabrique de câbles électriques, Cortaillod.
53 Dr Borel Georges, oculiste, Auvernier.
54 Borel Maurice, cartographe, Faubourg de l'Hôpital 64, Neuchâtel.
55 Borel-Girard Gustave, pasteur, rue du Progrès 22, La Chaux-de-Fonds.
56 Borel-Grospierre, faubourg du Château, Neuchâtel.
57 Borle Henri, professeur, Sablons 28, Neuchâtel.
58 Boss Georges, professeur à l'École supérieure de commerce, rue de la Serre, Neuchâtel.
59 Bossel François, maître secondaire, Échallens.
60 de Bosset Frédéric, rue des Beaux-Arts 8, Neuchâtel.
61 Mlle de Bosset Julie, Chemin des Pavés 13, Plan Saint-Claude, Neuchâtel.
62 Bourquin Gustave, Boudry.
63 Bourquin-Jaccard Albert, fabricant d'horlogerie, rue du Temple allemand 61, La Chaux-de-Fonds.
64 Dr Bourquin-Lindt Eugène, rue Léop. Robert, La Chaux-de-Fonds.
65 de Botzheim Albert, Saint-Blaise.
66 Bouvier Ernest, négociant, Évole, Neuchâtel.
67 Bouvier Georges, négociant, Évole, Neuchâtel.
68 Bouvier Paul, architecte, Évole, Neuchâtel.
69 Bovet Jean, professeur, Chanélaz.
70 Bovet Paul, banquier, Rampe du Mail, Neuchâtel.
71 Bovet Pierre, directeur de l'Institut J.-J. Rousseau, Place de la Taconnerie 5, Genève.
72 Bovet Théophile, professeur, Clos-Brochet, Neuchâtel.
73 Boy de la Tour Maurice, rue du Pommier, Neuchâtel.
74 Dr Brandt Henri, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
75 Brandt-Juvet Henri, fabricant d'horlogerie, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
76 Brauen Numa, notaire, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.
77 Brindeau Auguste, pasteur, Boulevard Georges Favon 19, Genève.
78 Brunhes Jean, professeur au Collège de France, Quai du Quatre-Septembre 13, Boulogne-sur-Seine (Seine).
79 Buchs Victor, industriel, Sainte Appoline (Fribourg).
80 Bühler Henri, professeur à l'École de Commerce, rue du Nord 147, La Chaux-de-Fonds.
81 Bührer Charles, pharmacien, Clarens.
82 Bührer Paul, instituteur, rue du Grenier 35, La Chaux-de-Fonds.

83 Bünzli Gustave, instituteur, Saint-Blaise.
84 Burger Émile, pasteur, Lignières.
85 Burmeister Albert, professeur, Payerne.
86 Calame-Colin Louis, rentier, Bôle.
87 Camenzind Bernard, agent de l'Helvétia, rue Purry, Neuchâtel.
88 Carbonnier Max, Wavre.
89 Carrard Alfred, avocat, rue Centrale 8, Lausanne.
90 Cart Léon, professeur à l'Université, rue du Pommier, Neuchâtel.
91 Carroll Ernst, rue de Bel-Air 23, Neuchâtel.
92 Dr Cellier Léon, directeur du Gymnase, rue de Tête de Ran 35, La Chaux-de-Fonds.
93 Chable Edouard, fils, Pertuis du Sault 9, Neuchâtel.
94 de Chambrier Robert, Evole 5, Neuchâtel.
95 Chapuis Alfred, professeur, route de la Côte 21, Neuchâtel.
96 Châtelain Paul, directeur de la Banque cantonale, Faubourg de l'Hôpital 20, Neuchâtel.
97 Châtenay Samuel, Trois-Portes 8, Neuchâtel.
98 Chopard James-Ed., professeur, route de la Côte 52, Neuchâtel.
99 Mlle Clerc Cécile, Plan, Neuchâtel.
100 Clerc Gustave-Ad., rue du Coq d'Inde, Neuchâtel.
101 Clerc J.-Henri, notaire, rue du Coq d'Inde, Neuchâtel.
102 Clerc-Lambelet Fritz, nég., Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
103 Clerget Pierre, professeur à l'École supérieure de Commerce, Quai d'Occident 8, Lyon.
104 Clottu Alfred, député, Saint-Blaise.
105 Colin James, architecte, rue des Beaux-Arts, 1, Neuchâtel.
106 Mme Colin Louise, institutrice, rue de la Chapelle 12, La Chaux-de-Fonds.
107 Mlle Colin Marguerite, Sablons 14, Neuchâtel.
108 Colin-Guye Jules, Sablons 20, Neuchâtel.
109 Colomb Charles, avocat, La Chaux-de-Fonds.
110 Comtesse Paul, pasteur, Grande Rue, Le Locle.
111 Comtesse Robert, directeur du Bureau international de la propriété littéraire et artistique, Berne
112 Convert Rene, directeur de la Société technique, Maladière, Neuchâtel.
113 Convert Robert, architecte, rue Matile, Neuchâtel.
114 de Corswant Willy, pasteur, La Chaux-de-Fonds.
115 Cottier Fritz, negociant, Môtiers.
116 de Coulon Georges, rue du Château, Neuchâtel.

117 de Coulon Paul, ministre, Faubourg de l'Hôpital 10, Neuchâtel.
118 de Courten Jn.-Chs., notaire, juge instructeur, Sion.
119 Courvoisier Eugène, ministre, Évole, Neuchâtel.
120 Courvoisier Louis-Henri, colonel, rue du Pont 14, La Chaux-de-Fonds.
121 Courvoisier-Delachaux Henri, Le Coteau, Colombier.
122 Darbre Édouard, instituteur, Môtiers.
123 Dr Dardel Maurice, Suchiez, Neuchâtel.
124 de Dardel Otto, Saint-Blaise.
125 Decker Jules, Bel Air, Neuchâtel.
126 Decker Paul, professeur aux Écoles normales, Lausanne.
127 Delachaux Eugène, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
128 Delachaux Arthur, libraire-éditeur, Neuchâtel.
129 Delétra Léon, professeur à l'École de Commerce, route de la Côte, Neuchâtel.
130 Dr Dessoulavy Max, professeur à l'École supérieure de Commerce, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
131 Dr Dessoulavy Paul, prof. à l'Université, Les Saars, Neuchâtel.
132 Dinichert Constant, conseiller national, Montilier.
133 Ditisheim Paul, fabricant d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.
134 Dr Domeier William, professeur à l'Université, rue J.-J. Lallemand, Neuchâtel.
135 Dr Droz Louis, Les Billodes, Le Locle.
136 Droz Numa, directeur de l'école secondaire de Boudry-Cortaillod, Grandchamp.
137 Dubied Arthur, professeur à l'Université, Avenue de la Gare 6, Neuchâtel.
138 Dubied Pierre-Alexis, fabricant de machines à tricoter, Couvet.
139 Dubois Auguste, professeur à l'École Normale Cantonale, Évole 2, Neuchâtel.
140 Dubois Léopold, administrateur délégué du Bankverein, Bale.
141 DuBois Louis, négociant, Place du Marché, Le Locle.
142 DuBois Louis-Ferdinand, banquier, Le Locle.
143 Mlle DuBois Marie, rue Purry 4, Neuchâtel.
144 Dr Dufour Othmar, rue du Midi 7, Lausanne.
145 Dumont Émile, professeur à l'Université, Corcelles.
146 Dumont F., Thier de Cornillon 2, Bressoux-Liège, Belgique.
147 Du Pasquier Alexandre, pasteur, Vieux-Châtel, Neuchâtel.
148 Du Pasquier Armand, Dr en droit, Grande Rochette, Neuchâtel.
149 Du Pasquier Edmond, Promenade Noire 1, Neuchâtel.

150 Du Pasquier James, Comba Borel 9, Neuchâtel.
151 Mlle Du Pasquier Louise, rue du Pommier, Neuchâtel.
152 Du Pasquier Paul, pasteur, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
153 Duplain Justin, rédacteur à la *Suisse libérale*, Neuchâtel.
154 Duvanel Arnold, greffier du Tribunal, Môtiers.
155 Ecoles normales du canton de Vaud, Lausanne.
156 École supérieure de Commerce, Lausanne.
157 Elskes Albert, Trois-Portes, Neuchâtel.
158 Etter Godefroy, notaire, rue Purry, Neuchâtel.
159 Évard Louis, directeur de la Chambre cantonale d'assurance immobilière, Neuchâtel.
160 Évard Oscar, préfet, La Foule, Le Locle.
161 Dr Farny Émile, professeur, Place Neuve 6, La Chaux-de-Fonds.
162 Fauconnet-Nicoud Théophile, nég., rue de l'Hôpital, Neuchâtel.
163 Faure Philippe, négociant, Grande Rue, Le Locle.
164 Favarger Philippe, rue Matile, Neuchâtel.
165 Dr Favarger Pierre, avocat et professeur, Avenue de la Gare 13, Neuchâtel.
166 Favre H.-A., instituteur, Le Locle.
167 Favre Paul, directeur de l'Orphelinat cantonal, Dombresson.
168 Favre-Jacot Georges, fabt d'horlogerie, Les Billodes, Le Locle.
169 Ferrier Alexis, directeur de fabrique, Évole, Neuchâtel.
170 Dr Fuhrmann Otto, prof. à l'Université, Port-Roulant, Neuchâtel.
171 Fuhrer Gaston, rue Saint-Honoré 8, Neuchâtel.
172 Gabbud Maurice, instituteur, Bagnes (Valais).
173 Gallandre Ch.-E., notaire, rue de la Serre 18, La Chaux-de-Fonds.
174 Gallet-Rickel Julien, fabricant d'horlogerie, Bex (Vaud).
175 Dr Gander G., Couvet.
176 Ganguin J., pasteur, Cernier.
177 van Gennep Arnold, professeur à l'Université, ruelle DuPeyrou 2, Neuchâtel.
178 Genton William, pasteur, Yverdon.
179 Gillard Auguste, vétérinaire cantonal, rue de France, Le Locle.
180 Ginnel James, professeur, rue Fritz Courvoisier, La Chaux-de-Fonds.
181 de Girard Raymond, professeur à l'Université de Fribourg.
182 Girardin Paul, professeur à l'Université, Villa Églantine, Gambach, Fribourg.
183 Goering-Vuille Ernest, fabricant d'horlogerie, rue du Nord 111, La Chaux-de-Fonds.

184 Dr Godet Rodolphe, Avenue DuPeyrou 4, Neuchâtel.
185 Grâa Henri, greffier, Bellevue, Le Locle.
186 Grellet Jean, Secrétaire des Maîtres imprimeurs, Moussonstrasse 22, Zurich V.
187 Gretillat R., pasteur à Chanélaz, près Areuse.
188 Grosjean Raoul, professeur, rue du Pommier, Neuchâtel.
189 Grossmann Hermann, directeur de l'École d'horlogerie et de petite mécanique de Neuchâtel.
190 Guinchard James, imprimeur, rue du Seyon 26, Neuchâtel.
191 Guye Albert, fabricant d'horlogerie, Les Ponts.
192 Guye Henri, ingénieur, Auvernier
193 Gyger Albert, colonel, rue Saint-Honoré 5, Neuchâtel.
194 Haldimann Georges, Dr en droit, rue du Môle 4, Neuchâtel.
195 Hartmann Edouard, route de la Côte, Neuchâtel.
196 Heaton John, Villaret sur Corcelles.
197 Henry François, négociant, rue de la Paix 13, La Chaux-de-Fonds.
198 Hermann Gustave, instituteur, Sauges.
199 Hotz Antoine, ingénieur, Faubourg du Château, Neuchâtel.
200 Hotz Jules, rue du Concert 2, Neuchâtel.
201 Hotz Paul, rue du Bassin 6, Neuchâtel.
202 Hügli James, Colombier.
203 Huguenin Bélisaire, Boulevard de la Fontaine 27, La Chaux-de-Fonds.
204 Dr Huguenin Numa, Les Ponts.
205 Huguenin-Lassauguette Fritz, peintre, Vevey.
206 Dr Humbert Paul, rue du Bassin 8, Neuchâtel.
207 Humbert Paul-Eugène, banquier, rue de la Serre, Neuchâtel.
208 Dr Hurni Jean, professeur à l'École supérieure de Commerce, Neuchâtel.
209 Jaccard Henri, professeur à l'École supérieure de Commerce, La Rosée, Chailly sur Lausanne.
210 Dr Jacot Guillarmod Jules, Château de Prilly (Vaud).
211 Mme Dr Jacot Guillarmod Madeleine, Château de Prilly (Vaud).
212 Jacot Guillarmod Marc, vétérinaire, Les Verrières.
213 Jacot Guillarmod René, notaire, Place de l'Hôtel de Ville, La Chaux-de-Fonds.
214 Jacottet Paul, avocat, rue du Bassin, Neuchâtel.
215 Jaques Louis, Puits Saint-Pierre 1, Genève.
216 Jaquet Paul, rue du Parc 73, La Chaux-de-Fonds.

217 Jeanjaquet Jules, professeur à l'Université, Parcs 17, Neuchâtel.
218 Jeanjaquet Léon, Cressier.
219 Mlle Jeanrenaud Berthe, rue de la Treille, Neuchâtel.
220 Jéquier Gustave, orientaliste, professeur à l'Université, Faubourg de l'Hôpital 23, Neuchatel.
221 Jordan Fritz, pharmacien, rue du Seyon, Neuchâtel.
222 Junod Daniel, pasteur, Place Purry 4, Neuchâtel.
223 Junod Emmanuel, professeur à l'Université, Faubourg du Crêt 7, Neuchâtel.
224 Kartographia Winterthur, A. G., Winterthur.
225 Mme Klaye-Petitpierre, rue du Musée, Neuchâtel.
226 Knapp Charles, professeur à l'Université, Quai du Mont-Blanc 2, Neuchâtel.
227 Kocher Albert, négociant, rue du Lac 29, Vevey.
228 Koller Jules, directeur de l'École Nouvelle, Porrentruy.
229 Krebs Théodore, négociant, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.
230 Kunz Fritz, négociant, rue du Musée, Neuchâtel.
231 Küpfer E., professeur, Morges.
232 Lambelet Auguste, agent d'affaires, Les Ponts.
233 Dr Le Coultre Jules, professeur à l'Université, Avenue de la Gare 4, Neuchâtel.
234 Le Grand Roy Eugène, professeur à l'Université, Mail, Neuchâtel.
235 Lesquereux-Peseux Eugène, fabricant d'horlogerie, rue de la Paix 31, La Chaux-de-Fonds.
236 Leuba Auguste, député, Buttes.
237 Dr Liengme Georges, Vaumarcus.
238 Lombard Alfred, professeur à l'Université, Sablons 11, Neuchâtel.
239 Dr Lugeon Maurice, professeur à l'Université, Lausanne.
240 Maret Jules, Avenue de la Gare, Neuchâtel.
241 de Martini Max, ingénieur, Tödistrasse 9, Zürich.
242 Mme de Martini Max, Tödistrasse 9, Zürich.
243 Matthey-Dupraz Alphonse, professeur, Colombier.
244 Dr Matthey César, Crêt 14, Neuchâtel.
245 Matthey Édouard, dentiste, rue St Maurice, Neuchâtel.
246 Matthey R., pasteur, Nyon.
247 Matthey Ulysse, instituteur, Serrières.
248 Matthey-Doret J., pasteur, Fontaines.
249 Matthey-Doret Paul, professeur, route de la Côte 89, Neuchâtel.
250 Mauler Francis, avocat, rue de l'Hôpital 2, Neuchâtel.
251 Mauler Louis, négociant, Môtiers.

252 Dr Mayor Eugène, Place Piaget, Neuchâtel.
253 Mayor Robert-G., négociant, rue du Musée, Neuchâtel.
254 Merian Jean, intendant de l'arsenal, Colombier.
255 de Meuron James, Saint Blaise.
256 de Meuron Pierre, député, Vieux-Châtel, Neuchâtel.
257 Meystre E., pasteur, Payerne.
258 Michaud Louis, professeur honoraire à l'Université, rue du Bassin 14, Neuchâtel.
259 Michel C.-A., négociant, rue des Beaux-Arts 12, Neuchâtel.
260 Dr Michel Gaston, professeur, Villa Églantine, Gambach, Fribourg.
261 Monnerat Auguste, pasteur, Estavayer.
262 Dr Montandon Georges, Renens (Vaud).
263 Montandon James, Colombier.
264 Montandon Jean, notaire, Neuchâtel.
265 de Montet Emmanuel, directeur de la Succursale de la Banque Nationale, rue du Môle 2, Neuchâtel.
266 de Montmollin Charles, Auvernier.
267 Dr de Montmollin Georges, Place des Halles 8, Neuchâtel.
268 Dr de Montmollin Henri, Évole 5, Neuchâtel.
269 Dr de Montmollin Jacques, ruelle Vaucher, Neuchâtel.
270 de Montmollin Jean, La Recorbe, Neuchâtel.
271 de Montmollin Pierre, pasteur, rue des Terreaux, Neuchâtel.
272 Morel Ernest, prof. à l'Université, route de la Côte, Neuchâtel.
273 Dr Morin Fritz, Colombier.
274 Morthier Ernest, rue du Seyon, Neuchâtel.
275 Moulin Henri, pasteur, Valangin.
276 Musée pédagogique, Fribourg.
277 Nagel Hermann, pasteur, route de la Côte, Neuchâtel.
278 Nicati Charles, dentiste, rue des Beaux-Arts 14, Neuchâtel.
279 Niestlé Adolphe, imprimeur, Boine, Neuchâtel.
280 Dr Otz Alfred, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
281 Dr Parel Auguste, Peseux.
282 Paris André, agronome, Casagrande, Trujillo (Pérou).
283 Dr Paris E., rue des Beaux-Arts 28, Neuchâtel.
284 Dr Paris James, professeur à l'Université, Neuchâtel.
285 Mlle Perregaux Émilie, institutrice, Le Locle.
286 de Perregaux Frédéric, Le Tertre, Neuchâtel.
287 de Perregaux Jean, ingénieur, Neuchâtel.
288 Perrenoud Alfred, Place Purry 4, Neuchâtel.

289 Perrenoud James, agent d'affaires, rue du Progrès 14, La Chaux-de-Fonds.
290 Perrenoud Jules, négociant, Peseux.
291 Perrenoud Ulysse, directeur de l'Asile des Billodes, Le Locle.
292 Mme Perrenoud-Hayes Henri, Crêt-Vaillant, Le Locle.
293 Perrenoud-Jurgensen Auguste, Petit-Malagnou, Le Locle.
294 Perrenoud-Meuron Ch., Crêt-Vaillant, Le Locle.
295 Perrenoud-Richard Jules, Grande Rue, Le Locle.
296 Perrin Albin, fabricant d'horlogerie, Les Brenets.
297 Perret Frédéric-Auguste, ancien consul, Monruz.
298 Perret Georges, instituteur, rue Léopold Robert 4, La Chaux-de-Fonds.
299 Perret Paul, pasteur, Corcelles.
300 Perret-Quartier Charles, rue du Parc 6, La Chaux-de-Fonds,
301 Perrier Louis, Conseiller fédéral, Berne.
302 Perrin L.-A., greffier, Les Ponts.
303 Dr Perrin Maurice, Avenches.
304 Perriraz L., pasteur, Grandson.
305 Perrochet Édouard, colonel, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
306 Perrochon Jean, pasteur, Corcelles près Payerne.
307 de Perrot Édouard, pasteur, L'Isle (Vaud).
308 de Perrot Samuel, ingénieur, Saint-Nicolas, Neuchâtel.
309 Petitmaître, ministre, Couvet.
310 Mlle Petitpierre Berthe, Peseux.
311 Petitpierre Charles, négociant, Neuchâtel.
312 Mlle Petitpierre Isabelle, Évole 2, Neuchâtel.
313 Petitpierre Léon, comptable, Maillefer 13, Neuchâtel.
314 Petitpierre Léon, syndic, Castagnola (Tessin).
315 Petitpierre Georges, Évole 51, Neuchâtel.
316 Piaget Arthur, archiviste d'État, professeur à l'Université, La Poudrière, Neuchâtel.
317 Piguet Auguste, professeur, Le Sentier (Vaud).
318 Pilicier Charles, avocat, Yverdon.
319 Piquet Henri, propriétaire, Boudry.
320 Porchat Ferdinand, Conseiller communal, rue Bachelin 5, Neuchâtel.
321 Porret Ch. Henri, professeur à l'École supérieure de Commerce, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
322 Dr de Pourtalès Albert, Avenue de la Gare 8, Neuchâtel.

323 Mme Prince Alfred, route de la Côte, Neuchâtel.
324 Prince Maurice, route de la Côte, Neuchâtel.
325 Dr Probst Th., Les Brenets.
326 de Pury Hermann, Château d'Hauterive.
327 de Pury Jean, Conseiller communal, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
328 de Pury Jules, Plan, Neuchâtel.
329 de Pury Paul, Faubourg du Crêt, Neuchâtel.
330 Mme de Pury Philippe, Terreaux, Neuchâtel.
331 Dr de Quervain, professeur à l'Université, rue du Centre 39, Bâle.
332 Ragonod Georges, Beaux-Arts 14, Neuchâtel.
333 Ramseyer Edouard, professeur à l'École supérieure de Commerce, Pierre-qui-Roule, Neuchâtel.
334 Ramseyer Fritz, ancien missionnaire, Écluse, Neuchâtel.
335 Renaud Ernest, essayeur-juré, rue des Envers, Le Locle.
336 Dr Reutter Max, avocat, Saint-Nicolas, Neuchâtel.
337 Reutter Victor, Les Sablons, Saint-Jean, Neuchâtel.
338 Reymond Alexis, Sablons 26, Neuchâtel.
339 Reymond Ernest, Società italiana bancaria, Gênes.
340 Reymond Louis, instituteur, Les Croisettes, Vaud.
341 Reymond Maurice, Neuchâtel.
342 de Riaz Henri, Le Fief, Cheserex sur Nyon.
343 Richard Adrien, négociant, Vieux-Châtel, Neuchâtel.
344 Rivier Henri, professeur à l'Université, Les Saars, Neuchâtel.
345 Robert Adrien-J., député, Les Ponts.
346 Robert Charles, professeur à l'Université, Tertre 4, Neuchâtel.
347 Robert Fritz, professeur au Gymnase cantonal, Vieux-Châtel, Neuchâtel.
348 Robert Léon, juge cantonal, Beaux-Arts, Neuchâtel.
349 Robert Louis-Philippe, fabricant d'horlogerie, Neuchâtel.
350 Robert Paul, député, Fontainemelon.
351 Robert Samuel, pasteur, rue du Coq d'Inde, Neuchâtel.
352 Robert-Tissot Charles, professeur à l'École supérieure de Commerce, route de la Côte, Neuchâtel.
353 Dr Robert-Tissot E., rue de la Balance 10 a, La Chaux-de-Fonds.
354 Mlle Rognon Léa, institutrice, Fleurier.
355 Rosset Henri, décorateur, rue Numa Droz 53, La Chaux-de-Fonds.
356 Röthlisberger Edmond, professeur, Münich.
357 Rothlisberger William, artiste-peintre, rue du Musée, Neuchâtel.

358 de Rougemont Frédéric, pasteur, Dombresson.
359 Dr Roulet Charles, Colombier.
360 Roulet James-Constant, inspecteur général des forêts, Saint-Blaise.
361 Roulet Max F., architecte, Couvet.
362 Rubli Charles, représentant de commerce, rue Purry 8, Neuchâtel.
363 Russ Hermann, Évole 43, Neuchâtel.
364 Russ-Suchard C., négociant, Évole 43, Neuchâtel.
365 Mme Russ-Suchard, Évole 43, Neuchâtel.
366 Russ-Young Willy, Serrières.
367 de Rütté Fritz, Serrières.
368 Rychner Adolphe, ingénieur, Cité de l'Ouest, Neuchâtel.
369 Rychner Alfred, architecte, Plan 9, Neuchâtel.
370 Rychner Alfred, fils, architecte, Chemin des Pavés 15, Neuchâtel.
371 Sack Th., éditeur (librairie Benda), Lausanne.
372 Sandoz Edmond, route de la Côte 56, Neuchâtel.
373 Sandoz Henri, vétérinaire, Évole 3, Neuchâtel.
374 Sandoz Th., négociant, Les Ponts.
375 Dr Schach Hans, professeur aux Écoles normales, Lausanne.
376 Dr Schaerer Ferdinand, Faubourg de l'Hôpital, Ville.
377 Dr Schardt Hans, professeur à l'École polytechnique fédérale et à l'Université, Voltastrasse 18, Zurich V.
378 Schinz Ch.-Rod., Avenue de la Gare 26, Neuchâtel.
379 Schinz-Diethelm Charles, rue Louis Favre 2, Neuchâtel.
380 Schmid Willy, professeur, Évole 33, Neuchâtel.
381 Schmidt Otto, lieutenant-colonel, Grange Falquet, Chemin du Mont-Blanc 3, Genève.
382 Schmitter E., Unterstrass, Zurich.
383 Seinet-Burmann Charles, négociant, rue Bachelin 2, Neuchâtel.
384 Senft Willy, pasteur, Champ Bougin 38, Neuchâtel.
385 Simond Adrien, Avenue de la Gare 1, Neuchâtel.
386 Sobrero Louis, professeur à l'Université, rue du Château 9, Neuchâtel.
387 Société Suisse des Commerçants, Section de Neuchâtel.
388 Dr de Speyr Théodore, rue Jaquet-Droz 32, La Chaux-de-Fonds.
389 Dr Spinner Henri, professeur à l'Université, Chanet, Neuchâtel.
390 Spiro Jean, professeur à l'Université, Villa Speranza, Cour près Lausanne.
391 Spuhler Alfred, Avenue de la Gare, Neuchâtel.

392 Stadler Jacob, professeur à l'École supérieure de Commerce, Lausanne.
393 Stalé Jean-David, pasteur, Coffrane.
394 Dr Stauffer Henri, Rocher, Neuchâtel.
395 Stauffer H.-O., fabricant d'horlogerie, Les Ponts.
396 Stebler Alfred, professeur, rue du Temple, Le Locle.
397 Dr Steinhäuslin Henri, Le Locle.
398 Stoll O.-E., professeur, Bellevaux 1, Neuchâtel.
399 Strittmatter Ernest, député, Évole, Neuchâtel.
400 Thiébaud Auguste, professeur à la Faculté de théologie indépendante, Saint-Nicolas 8, Neuchâtel.
401 de Tribolet Maurice, professeur à l'Université, Faubourg du Château, Neuchâtel.
402 de Tribolet Georges, missionnaire, Case postale 21, Lourenço Marques, Afrique portugaise.
403 Tschumi Albert, professeur à l'École supérieure de Commerce, Plan Perret 6, Neuchâtel.
404 Dr Vuarraz Alphonse, Clos des Auges, Neuchâtel.
405 Dr Vouga Arnold, Corcelles.
406 Vouga H.-L., notaire, Cortaillod.
407 Dr Vouga Paul, professeur à l'École supérieure de Commerce, Champ Bougin, Neuchâtel.
408 Dr Vouga Paul, Saint-Aubin.
409 Virchaux Vivaldi, Hauterive.
410 Dr Wægeli, rue Léopold Robert 16, La Chaux-de-Fonds.
411 Wægli Henri, fils, négociant, Place de l'Hôtel de Ville, La Chaux-de-Fonds.
412 Walter Louis, pasteur, Cossonay.
413 Wasserfallen Édouard, directeur des écoles primaires, La Chaux-de-Fonds.
414 Wille, Point du Jour, La Chaux-de-Fonds.
415 Wolfrath Henri, éditeur, rue du Concert 6, Neuchâtel.
416 Zimmermann Alfred, rue de la Place d'Armes 4, Neuchâtel.
417 Zobrist Théophile, professeur à l'École cantonale, Porrentruy.
418 Zutter Albert, instituteur, Bevaix.
419 Zutter Gustave, professeur, Saint-Aubin.

ERRATUM

Par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, les renvois à l'article *Les Limnées des lacs de Neuchâtel, Bienne, Morat et des environs*, qui vient de paraître dans le *Journal de Conchyliologie* (1911, vol. LIX, n° 4, paru le 12 octobre 1912, p. 311-332, pl. VIII et IX) ne sont pas tous exacts. Nous croyons utile de les rectifier ci-après :

P. 149, *var. producta* Colb. : *F. producta* Piag., p. 325.

P. 150, *var. subulata* West. : *F. subula* Piag., p. 325.

(Limn. limosa) var. contracta Kob. : *var. ampla sub. var. contracta* Piag., p. 328, pl. VIII, f. 2, 3, 4.

P. 151, *var. moratensis : var. lagotis sub. var. moratensis* Piag., p. 329, pl. VIII, f. 5-10, 19-21 et pl. IX, f. 29, 30 et 42.

Var. fontinalis St. et Ch. : *var. ovata sub. var. fontinalis* Piag., p. 330.

P. 152. *Limn. palustris var. corvus, sub. var. curta* et *var. angulosa : f. maxima, f. curta* et *f. angulosa* Piag., p. 331.

J. P. et M. R.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

La région du Mont Lusitania au Spitzberg, par Auguste Dubois 5
Avant-Propos 5
Sur l'état actuel de la connaissance géographique du Spitzberg 7
De la Norvège au Spitzberg 14
La Sassen Bay 17
L'Ascension du Mont Marmier 24
L'Ascension du Mont Louis Olivier 28
La première ascension du Mont Lusitania, par M. Victor-H. Gatty, en 1894 40
La deuxième ascension du Mont Lusitania, par Sir Martin Conway, en 1896 41
L'Ascension du Mont Albert Brun en 1902 43
Sur deux problèmes résolus dans la région du Mont Lusitania 45
La Carte de la région du Mont Lusitania 48
Aperçu géologique 53
Les Diabases 59
La Glaciation 61
L'Enneigement au Spitzberg 69
Le terrain polygonal 74
Conclusion 77

A travers le Monde musulman ancien et moderne, de Tanger à Tlemcen par les Cités maures d'Andalousie, par Pierre Clerget . 78

Exploration de la rivière Bulkley (Colombie britannique), par le Rév. Père A.-G. Morice O. M. I. 101
Journal de voyage 103

L'Origine de la Race égyptienne, par Gustave Jéquier . . 127
Archéologie 130
Coutumes funéraires 134
Écriture 135
Linguistique 136
Anthropologie 136
Légende 137
Conclusions 142

Les Mollusques du lac de Saint-Blaise, par Jean Piaget et Marcel Romy 144

Note sur Jean Nicolet interprète voyageur au Canada (de 1618 1642), par Legrin 1

David-François de Merveilleux, Géographe et Cartographe neuchâtelois, par C. Knapp 165
Nécrologie 167
Ernest Sandoz 167
Arthur de Claparède, par C. Knapp 168
F.-A. Forel, par C. Knapp 170
Rapport sur la marche de la Société Neuchâteloise de Géographie pendant l'année 1910-1911, présenté par M. Arthur Dubied . . 173

Bibliographie :
Généralités 179
William-J. Sutherland. The Teaching of Geography, par A. Dubied 179
Comte de Montessus de Ballore. La Sismologie moderne. Les tremblements de terre, par Aug. Dubois 180
W.-N. Shaw. Forecasting weather, par E. LeGrandRoy 182
Raoul de Félice. Les noms de nos rivières. Leur origine. Leur signification, par Jules Jeanjaquet 182
Joseph Röger. Die Geländedarstellung auf Karten, par Maurice Borel 183
Joseph Röger. Die Bergzeichnung auf den älteren Karten, par Maurice Borel 184
L. Defossez. Les cartes géographiques et leurs projections usuelles, par Maurice Borel 184
Louis Mayor. Manuel de Géographie à l'usage de l'enseignement secondaire, par M. Grosjean 184
Émile Chantriot. Précis de Géographie, par C. Knapp 185
Émile Chantriot. Memento de Géographie, par C. Knapp . . . 187
M. Allain et H. Hauser. Les principaux aspects du Globe. La France, par C. Knapp 189
Henri Busson, Joseph Fèvre, Henri Hauser. Géographie générale, Amérique, Australasie, par C. Knapp 191
Albert Métin. Cours de Géographie. Première année. Principaux aspects du Globe. La France, par C. Knapp 193
Arthur V. Marischal. Les bases rationnelles de la Géographie économique, par Dr G. Michel 195
Edward van Dyke Robinson. Commercial Geography, par Alfred Chapuis 195
Gregory, Albert Galloway, Avard Longley, Bishop, Herbert Ernest. Physical and Commercial Geography, par J. Ulliac. 199
J.-G. Bartholomew, LL. D. A School Economic Atlas, par Dr G. Michel 200
Amédée Fayol. Le caoutchouc, par G. Bellenot 203
P. Camena d'Almeida. Le Centenaire de la Navigation à vapeur et l'Exposition maritime de Bordeaux, par Aug. Dubois 204

Camille Vallaux. Géographie sociale. Le Sol et l'État, par Paul Girardin 205
Agostino Santilli. Selvicoltura, estimo ed economia forestale, par L.-C. Sobrero. 207
Oreste Murani. Onde Hertziane e telegrafo senza fili, par L.-C. Sobrero 208
Le P. Guillaume Schmidt. L'origine de l'idée de Dieu, par William Genton. 209
Léon Dumas. La nature et la vie sociale, au point de vue énergétique, par Dr J. Jacot Guillarmod 213
Arnold van Gennep. Religions, Mœurs et Légendes, par J. Ulliac 214
The wonders of the World, par J. Ulliac. 214
Europe 215
Eug. de La Harpe et divers collaborateurs. Les Alpes valaisannes, par Paul Huguenin 215
Julien Gallet. Dans l'Alpe ignorée. Explorations et souvenirs, par Aug. Dubois 218
Louis Gauchat et Jules Jeanjaquet. Bibliographie linguistique de la Suisse romande, par C. Knapp 218
Louis Courthion. Bagnes-Entremont-Ferrex. Guide pittoresque et historique, par C. Knapp 221
J. Sion. Les Paysans de la Normandie Orientale, par Paul Girardin 222
Charles Passerat. Les Plaines du Poitou, par Paul Girardin . . . 225
L'abbé J.-B. Martin. Le Jura méridional, par Paul Girardin. . . 226
Armand Viré. Le Lot, Padirac, Rocamadour, Lacave, par Dr J. Jacot Guillarmod 226
F. Kraentzel, l'abbé P. Mahy. Géographie de la Belgique et du Congo, par C. Knapp 227
Lucien Briet. Les Gorges du Flumen et le Salto de Roldan, par Aug. Dubois 229
Asie 229
Charles Eudes Bonin. Les Royaumes des Neiges (États Himalayens), par H. Blaser. 229
Sir William Lee-Warner. The Native States of India, par A. Dubied. 230
René Delaporte. Voyage à Ceylan, par Dr J. Jacot Guillarmod . 231
Afrique 232
Victor Piquet. Les civilisations de l'Afrique du Nord. Berbères, Arabes, Turcs, par H. Blaser 232
P. Vinassa de Regny. Libya italica, par C. Knapp 235
J. Bertrand. Le Congo belge. Initiation à la colonisation nationale, par C. Knapp 237
Em. Steenackers. Le Congo belge. Cours de géographie physique, politique, économique et historique, par C. Knapp 238

Petit Atlas du Congo belge, par C. Knapp 238
Cyr. van Overbergh. Collection de Monographies ethnographiques IV. Les Mangbetu. V. Les Warega, par A. Dubied 239
George-W. Stow. The Native race of South Africa, par Henri-A. Junod 241
Sydney Mendelssohn. Mendelssohn's South African Bibliography, par Henri-A. Junod 244
Edouard Favre. François Coillard, missionnaire au Lessouto, par William Genton 245
Amérique 248
Cte Maurice de Périgny. Les États-Unis du Mexique, par H. Blaser 248
Eugène Aubin. En Haïti, par J. Ulliac 253
Océanie 253
Eugène Caillot. Les Polynésiens orientaux au contact de la Civilisation, par Paul Huguenin 253
George Brown D. D. Melanesians and Polynesians, par Paul Huguenin 256
W.-H. Furness. The Island of Stone Money. Uap of the Carolines, par Paul Huguenin 258
Régions polaires 261
Duc d'Orléans. Croisière océanographique accomplie à bord de la Belgica dans la Mer du Groenland, en 1905. Résultats scientifiques, par Aug. Dubois 261

A nos lecteurs 262
Liste des Membres de la Société au 1er janvier 1913 263
Erratum 280
Table des Matières 281

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

DE GÉOGRAPHIE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

DE

GÉOGRAPHIE

TOME XXII

1913

NEUCHATEL

IMPRIMERIE ATTINGER FRÈRES

1913

Droits de traduction et de reproduction réservés

Dr George Montandon

Dr GEORGE MONTANDON

LAURÉAT DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

Au
Pays Ghimirra

Récit de mon voyage à travers le Massif éthiopien

(1909-1911)

Mais nul n'a le droit de s'affliger d'avoir entamé des travaux restés inachevés, car toute recherche patiente amène sa propre récompense en dévoilant de nouveaux horizons autour du large champ qui, dans l'étude des sciences, nous sépare encore des régions de l'inconnu.

(Antoine D'ABBADIE)

A MON PÈRE

JAMES MONTANDON

Témoignage de reconnaissance.

Des aperçus préliminaires de cet ouvrage ont paru dans les périodiques suivants :

La Géographie. Organe de la Société de Géographie de Paris. ***Le Ghimirra***. Avec esquisse et figures. Janvier 1912.

Revue d'Ethnographie et de Sociologie. Organe de l'Institut Ethnographique International de Paris. *Notes sur l'ethnographie des Ghimirra*. Mars-avril 1912.

Le Globe. Organe de la Société de Géographie de Genève. *Traversée du Massif éthiopien, du désert somali à la plaine du Soudan. Étude comparée des zones parcourues et de leurs habitants*. Avec esquisse et planche en couleurs. Juin 1912.

The Geographical Journal. Organe de la Royal Geographical Society de Londres. *A Journey in South-Western Abyssinia*. Avec carte au 1 : 750 000 et figures. Octobre 1912.

Bollettino della Reale Società Geografica. Organe de la Reale Società Geografica de Rome. *Viaggio nell' Etiopia di Sud-Ovest*. Avec esquisse et figures. A paraître été 1913.

AU PAYS GHIMIRRA

AVANT-PROPOS

Par la conquête des territoires situés au Sud de la grande courbe du Nil Bleu et des monts que couronnent les ex-résidences d'Entotto et d'Ankober, Ménélik II a plus que doublé l'ancienne Abyssinie et reconstitué l'« Empire d'Éthiopie ». Courue et fouillée depuis longtemps, l'ancienne Abyssinie est connue dans ses grandes lignes. Sa nature tourmentée et ses mœurs patriarcales que sauvegarde la tradition en font sans doute, pour qui voyage en amateur, une source toujours vive d'impressions personnelles, mais aujourd'hui son attrait cède le pas à celui qu'offrent les provinces nouvelles du Sud. Riches de ressources, d'inconnu et de promesses, elles sont le champ d'activité des commerçants, des explorateurs, de ceux qu'une illusion impénitente pousse à rechercher des trésors possibles. Le but du voyage relaté dans les pages qui suivent fut de visiter les provinces du Sud-Ouest; sans être chargé de mission par qui que ce fût, notre seul désir de réaliser des rêves de jeunesse nous engagea à l'organiser et à l'exécuter.

Mais il n'est guère possible de nos jours de fouler la brousse africaine sans se heurter à plusieurs reprises à des itinéraires déjà parcourus. La documentation sur les travaux antérieurs est la condition nécessaire de toute poussée qui se fait une tâche de rapporter quelques données nouvelles. Les noms et les dates qui suivent rappelleront, à ce point de vue, la situation faite au Sud-Ouest éthiopien et en particulier au Ghimirra.

Le Sud-Ouest de l'Éthiopie, triangle dont les angles sont à Addis-Ababa, au lac Rodolphe et à Nasser sur le Sobat, et dont les côtés sont formés par le chapelet des lacs éthiopiens, l'Akobo et le Baro, présente déjà tout un réseau de routes suivies.

A l'examen, ce réseau se laisse décomposer en quelques grands courants d'exploration, si l'on peut ainsi dire. Les anciens voyageurs, d'Abbadie (1843), Cecchi et Chiarini (1880), Soleillet (1883), Borelli (1887-1888), plus récemment Mylius et Bieber (1905), venant du Choa et marchant au Sud-Ouest, atteignent le Djimma et le Kaffa sans dépasser ces provinces.

D'autres, et ce sont les plus nombreux ces vingt-cinq dernières années, venant soit d'Addis-Ababa, soit de la côte de l'océan Indien, complètent, depuis Teleki (1888), l'exploration des lacs : Donaldson Smith (1895), Bottego (1896-97), Cavendish (1897), Darragon (1897), Macdonald (Austin) (1898), Wellby (1899), Léontieff (1899), Donaldson Smith de nouveau (1900), Wickenburg (1901), Erlanger (1901), du Bourg de Bozas (1902-03), Maud (1903), Brooke (1903), Gwynn (1909).

Un troisième groupe est formé par ceux qui, venant du Rodolphe ou d'Addis-Ababa, ou bien remontant le Sobat, suivent l'Akobo ou le Baro et parcourent le bas pays qui sépare ces deux fleuves : Bottego (1896-97), de Bonchamps et Michel (1897-98), Faivre et Potter (1898), Marchand (1899), Wellby (1899), Austin (1900 et 1901), Mac Millan et Jessen (1904).

Il résulte de ces constatations que la partie du plateau éthiopien comprise entre sa falaise sud-ouest, la rive droite de l'Omo moyen, et la rive gauche du haut Baro — le centre du triangle précité — est aujourd'hui relativement peu connue. Faivre et Potter qui, en 1897-98, la traversèrent du Nord au Sud, rapportèrent les premiers des données géographiques sur les tributaires du Nil Blanc dans la montagne éthiopienne, données publiées par Michel dans ses planches au 200 000e.

Trois autres voyageurs ont encore parcouru cette partie du

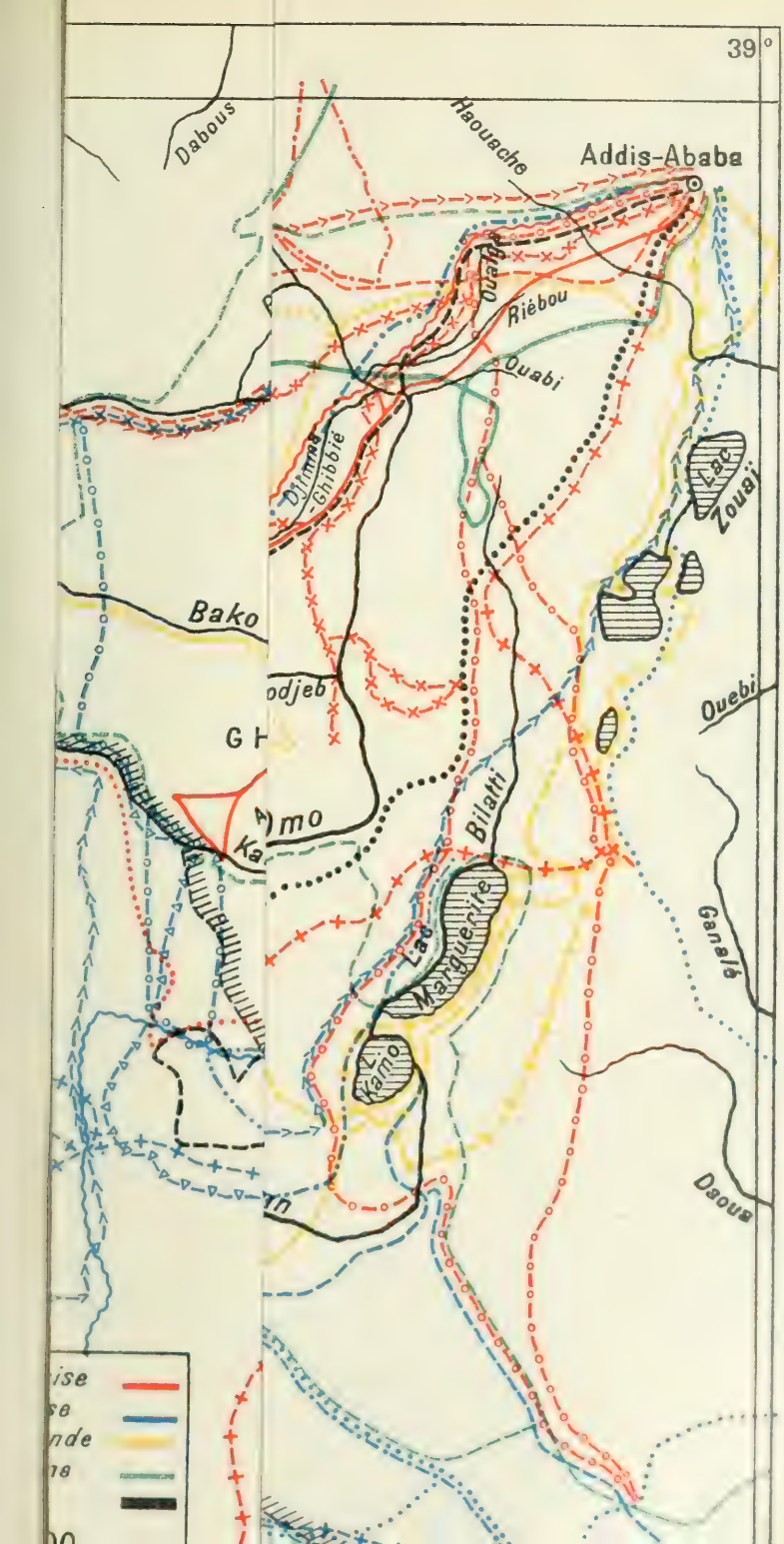
39°
Dabous
Haouache
Addis-Ababa
Ouaiga
Riébou
Ouabi
Djimma
Ghibbié
Lac Zouaï
Bako
odjeb
Ouebi
Bilatti
Lac Marguerite
Kamo
Ganalé
Daoua

Les Itinéraires des Explorateurs du S.-O. de l'Ethiopie

(entre les lacs et le Baro)

par ordre chronologique

1	*Antoine d'Abbadie* (Fr.)	1843	
2	*Capt. Cecchi & Ing. Chiarini* (Ital.)	1880	
3	*Paul Soleillet* (Fr.)	1883	
4	*Jules Borelli* (Fr.)	1887-88	
5	*Comte Teleki* (Hong.) & *Lt de Höhnel* (Autr.)	1888	
6	*Dr Donaldson Smith* (Amér.) *I*	1895	
7	*Capt. Bottego* (Ital.)	1896-97	
8	*H.S.H. Cavendish* (Angl.)	1897	
9	*Capt. Boulatovitch* (Rsse)	1897	
10	*Léon Darragon* (Fr.)	1897	
11	*Mquis de Bonchamps et Ch. Michel* (Fr.)	1897-98	
12	*M. Faivre* (Fr.) & *Maurice Potter* (Ssse)	1898	
13	*Colonel Macdonald (Austin)* (Angl.)	1898	
14	*Comt Marchand* (Fr.)	1899	
15	*Capt. Wellby* (Angl.)	1899	
16	*Comte Léontieff* (Rsse)	1899	
17	*Dr Donaldson Smith* (Amér.) *II*	1900	
18	*Major Austin* (Angl.)	1900	
19	" " "	1901	
20	*Comte de Wickenburg* (All.)	1901	
21	*Baron d'Erlanger* (All.)	1901	
22	*Prof. Oskar Neumann* (All.)	1901	
23	*Vicomte du Bourg de Bozas* (Fr.)	1902-03	
24	*Capt. Maud* (Angl.)	1903	
25	*J. W. Brooke* (Angl.)	1903	
26	*W.N. Mac Millan* & *B.H. Jessen* (Amér.)	1904	
27	*Baron de Mylius* & *F. Bieber* (Autr.)	1905	
28	*Major Gwynn* (Angl.)	1909	
29	*Dr George Montandon* (Ssse)	1910	

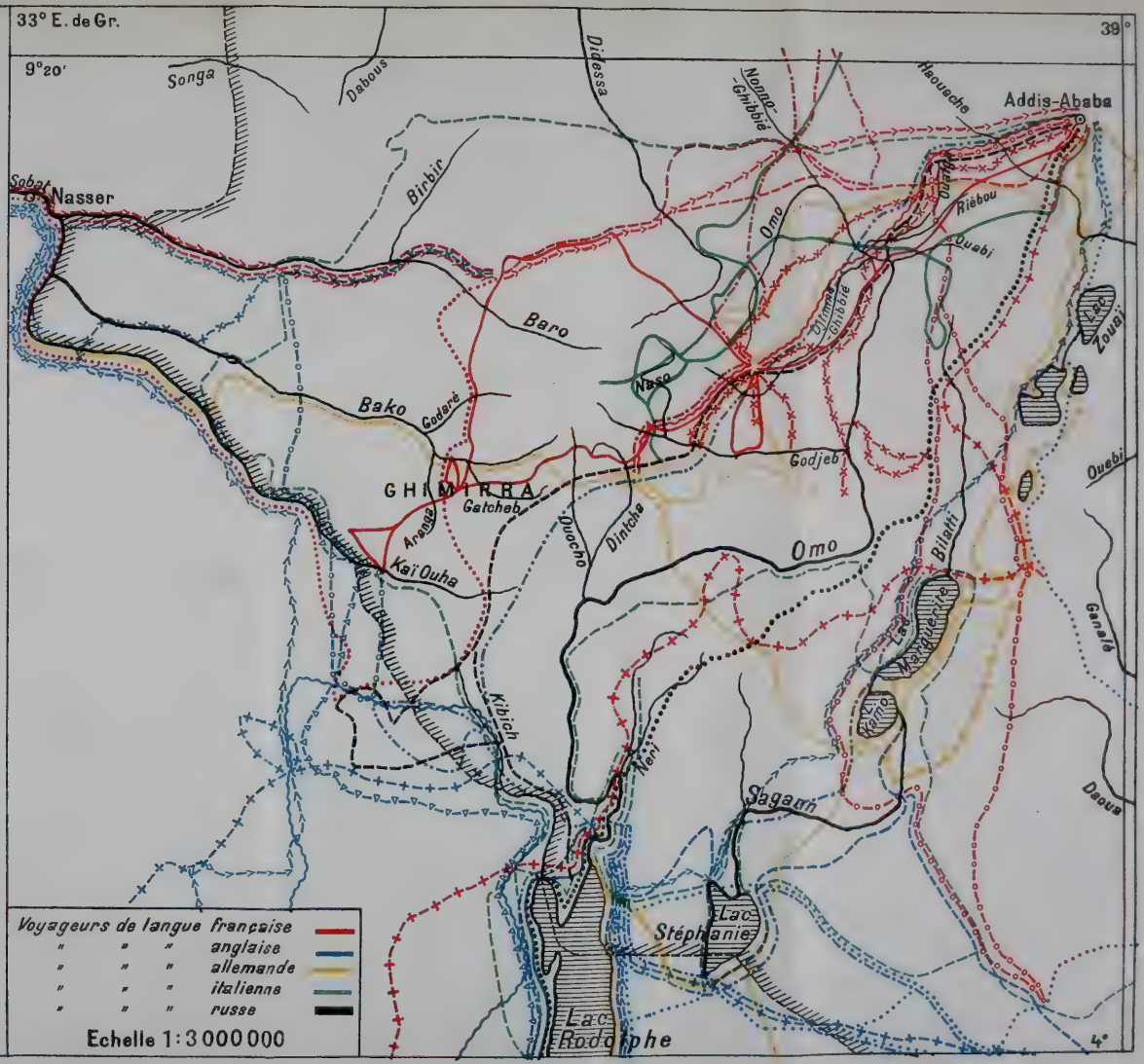

plateau : Boulatovitch en 1897, Neumann en 1901, Gwynn en 1909. Le premier a dessiné un croquis très rudimentaire qui lui a valu d'assez vives critiques ; le second, qui avait quitté au lac Marguerite l'expédition Erlanger, se vouait avant tout à la zoologie.

Faivre, Boulatovitch et Neumann n'ont donné, dans le récit de leur voyage, que deux pages chacun sur le pays Ghimirra[1]. Quant à la mission Gwynn — dont nous n'avions pas connaissance avant notre départ — elle laissa sur sa gauche le dit pays.

Ces considérations déterminèrent le choix que nous fîmes de cette province comme but principal de notre tournée d'exploration. Tout en nous rendant compte de l'inachevé d'une investigation que nous aurions voulue plus large sous toutes ses faces, nous en apportons les éléments tels que nous les avons moissonnés, heureux si, malgré ses lacunes, cette contribution reçoit bon accueil auprès de nos aînés dans la carrière.

Qui se rendrait en Éthiopie après n'avoir consulté qu'un seul récit de voyage, se verrait exposé à collectionner des sensations bien différentes de celles auxquelles il s'attendait. En ce qui concerne surtout les rapports avec les indigènes et la valeur morale de ces derniers, la note élogieuse donnée par les envoyés officiels ou officieux diffère totalement de celle obtenue par les confidences amères des colons. Il faut compter sur l'expérience personnelle d'abord, sur un peu de recul ensuite, pour mettre la question au point et juger sans parti-pris. Nous jugerons même le moins possible, ce travail ne devant être que la relation, photographique, dirions-nous, de ce que nous avons vu. Le récit de quelques scènes et l'exposé de certaines questions paraîtront peut-être superflus à plusieurs personnalités, européennes et abyssines, rencontrées sur notre route et avec lesquelles

[1] Ch. Michel, *Mission de Bonchamps. Vers Fachoda à la rencontre de la Mission Marchand à travers l'Éthiopie*, p. 435-437.

Dall' Abissinia al lago Rodolfo per il Caffà, conferenza del cap. Bulatovitch alla Soc. Geog. Imper. di St Pietroburgo il 25 gennaio 1899 (Invalide russe n. 19[illegible] — Bulletin de la Soc. impér. de Géog. III, 1899) con note di G. Roncagli. *Bollettino della Soc. Geog. Ital.* Roma, Febr. 1900, p. 127-128.

Oskar Neumann, *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin* 1902, 4, p. 25-26, & *The Geographical Journal*. October 1902, p. 390-391.

nous n'avons entretenu que les meilleurs rapports; mais c'est réflexion faite que nous n'avons pas voulu enlever à ces pages de ce qui peut leur donner leur valeur objective.

Un tel voyage ne se fait pas sans que l'on contracte envers ceux qui en ont facilité la réussite de fortes dettes de reconnaissance. La nôtre s'en va aux représentants officiels de la République française, en particulier à M. Brice, Ministre plénipotentiaire de France à Addis-Ababa, qui voulut bien nous faire obtenir le sauf-conduit impérial, indispensable pour les tournées à grand rayon, dans un moment de tourmente possible où ce précieux papier n'était pas délivré volontiers. Elle s'adresse de même à ceux qui nous prêtèrent le concours de leur expérience et de leur bienveillance : Suisses — auxquels nous recommandait entre autres la « Société Neuchâteloise de Géographie » — ou citoyens d'autres nationalités. Nous songeons à l'accueil reçu chez M. Madjit Aboud de la maison Ydlibi à Goré. Nous songeons surtout à l'appui constant que nous trouvâmes auprès de la Société commerciale suisse en Abyssinie Dubail & Cie. L'étendue des affaires de cette dernière maison nous a permis, à plus d'une reprise, d'avoir recours à ses agences, et c'est sans compter que ses représentants mirent à notre disposition leurs bons conseils et l'autorité de leur nom. Conscient de toutes les difficultés que cet appui nous a épargnées, nous adressons nos meilleurs remerciements à ses chefs MM. Louis Dubail à Porrentruy et Robert Chiffelle à Addis-Ababa.

La technique employée pour l'élaboration des divers documents exige quelques explications.

Construction de la carte.

Les instruments à notre disposition étaient : la planchette avec alidade à télescope (Ponthus et Therrode, Paris), la boussole prismatique (id.), le baromètre altimétrique anéroïde (Lambrecht, Zurich) et un ruban métallique d'arpenteur. Des relevés de profils et des croquis à main levée complétaient, pour les détails, les données obtenues.

Planimétrie. — Une base de près de 4 kilomètres — 3770 m. exactement — fut mesurée dans la plaine qui se trouve entre Djiren et Hirmata (Djimma). Les relevés se firent au 1 : 100 000 à partir de cette base jusqu'aux environs de la rivière Ouocho, dans le Kaffa, où des difficultés avec un chef interrompirent le travail. Dans le Dizou, canton est du Ghimirra, une nouvelle base fut mesurée sur la colline de Diki. Longue de 1500 m., elle servit de point de départ pour les relevés ultérieurs, au 1 : 250 000, jusqu'au Gourafarda. La vue lointaine des monts Gourgouri permit de raccorder, tant bien que mal, cette seconde partie du relevé avec la première. Sur le versant ouest du Gourafarda, les mesures furent prises à partir d'une petite base estimée et ramenées au 1 : 250 000 par comparaison avec les cartes d'Austin et de Bottego.

Pour le retour, du Gourafarda à Goré, les pluies, la forêt et les préoccupations matérielles de chaque jour ne permirent que l'emploi de la boussole prismatique et des relevés à main. De Goré au Djimma le travail à la planchette, au 1 : 250 000, fut repris à partir d'une petite base approximative de 800 m., les distances étant estimées d'après le temps parcouru lorsque la nature du terrain ne permettait pas un raccordement exact (depuis le passage du plateau entre le Bounno et le Gouma). Du Djimma à Addis-Ababa enfin, la route fut relevée à la même échelle, à partir de la base primitive. Quant au relevé de la gorge du Godjeb (au Sud de Djiren), il n'a été qu'approximatif.

Il résulte de ces données que les différentes sections de l'itinéraire ne présentent pas toutes le même degré d'exactitude.

Avec l'aide de M. Maurice Borel, cartographe à Neuchâtel, la carte fut placée dans le cadre des longitudes et des latitudes, après réduction des divers feuillets au 1 : 250 000. A Londres, sous la direction d'Edward A. Reeves, F. R. A. S., map Curator de la Royal Geographical Society, nos positions communes avec celles déterminées par le major C. W. Gwynn et le capitaine R. Waller (*Geographical Journal*, août 1911, avec carte) furent placées selon leurs déterminations, mais il ne fut pas nécessaire de procéder à de larges corrections (voir *Geographical Journal*, octobre 1912, p. 390-391). Ces positions sont :

Points	Latitude ° ′ ″	Longitude ° ′ ″	Altitude en pieds[1]
Addis-Ababa	9 02 10	38 47 38	8 665
Sommet du ghébi ou palais	9 01 28	38 45 47	7 905
Mont Furi	8 52 58	38 41 10	9 185
» Wochochu	8 58 38	38 35 35	10 975
» »	8 57 36	38 35 27	10 755
» Guragwe	8 23 20	38 23 37	11 345
» Managasha	9 02 07	38 35 15	9 365
» Boti	8 50 56	38 02 45	—
» »	8 51 39	38 01 34	—
» Dendi	8 48 30	37 52 12	—
» »	6 57 00.8	35 39 34	8 644
» »	6 55 22.4	35 37 50	—
Bonga Beki	7 14 14.5	36 06 47.9	—
Mont Bokol	6 40 06	35 04 40	7 148
» »	6 53 19.8	35 04 19.1	—
Jiren.	7 40 35	— — —	—

Dans l'angle nord-ouest de notre route, Goré fut adapté au Goré du major Gwynn (qui concorde en latitude (8°9′ N.) avec l'observation du lieutenant Dyé, de l'expédition Marchand, mais se trouve de neuf minutes plus à l'Ouest.

Enfin dans la région de l'Akobo, à l'angle sud-ouest de notre route, quelques détails provenant du relevé de Jessen de l'expédition Mac Millan furent ajoutés au nôtre.

Nivellement. — Le baromètre donnait les cotes de cheminement, l'alidade à télescope les angles verticaux pour les principaux points situés en dehors de la route. Le figuré du relief a été dessiné sur le terrain, puis mis au point par calcul (la hauteur cherchée étant égale à la tangente de l'angle obtenu par visée, plus la correction due à la sphéricité de la terre et à la réfraction, plus la hauteur de l'instrument au-dessus du sol, le tout additionné à la hauteur obtenue au baromètre). Chaque hauteur fut ainsi calculée indépendamment l'une de l'autre, mais le même sommet, généralement, à partir de plusieurs stations. L'erreur traditionnelle du baromètre est naturellement le point faible ; d'une façon générale, nous avons constaté que nos données barométriques étaient souvent, là où nous avons

[1] Un pied anglais = 0,3048 m.

pu faire la comparaison, de 50 à 60 m. inférieures à celles d'autres voyageurs. Sur le graphique, les courbes de niveau avaient été tracées à l'équidistance de 100 mètres ; sur la carte définitive l'équidistance a été portée à 500 pieds.

Nous donnons au chapitre V la façon dont la carte des langues et celle des religions ont été établies.

Les mesures anthropométriques ont été prises au moyen des instruments de la trousse Martin-Zurich. M. le Professeur Pittard, malgré les lourdes occupations que lui ont valu ses hautes fonctions de président du XIVe Congrès d'Anthropologie, a bien voulu passer en revue nos chiffres, observations et conclusions ; il les a approuvés, les complétant de quelques remarques. Nous lui adressons l'expression de notre vive reconnaissance.

Les termes et les éléments de phrases de la langue du Dizou que nous avons relevés ont été soumis à M. le professeur Carl Meinhof, de Hambourg, le spécialiste bien connu des langues africaines. Il nous a autorisé à faire usage de ses remarques, ce dont nous lui exprimons également nos meilleurs remerciements.

La prononciation des noms géographiques est française dans le texte et nous avons astreint leur orthographe à quelques règles, crainte de les voir mal interprétés. Le *ch* devra être prononcé doux, le *ch* dur étant remplacé par le *k*. Le *g* doux est représenté par le *j*, le *g* dur est écrit *gh* devant *e* et *i*.

Sur la carte, par contre, la prononciation est anglaise.

L'appareil photographique dont nous disposions était un appareil stéréoscopique (objectifs Zeiss). Nous n'avons malheureusement pas trouvé auprès de la maison à laquelle nous avions confié nos clichés la compréhension de la valeur que peuvent avoir des documents scientifiques. De très nombreuses plaques avaient été surexposées, surtout dans les provinces du fond du pays ; il eût été facile, lors de leur développement, en les manipulant selon les règles adéquates à leur cas, d'en sauver plus d'une. C'est la raison du petit nombre de vues qui illustrent certains chapitres.

Les portraits des chefs que nous donnons en finale sont la reproduction de photographies en vente à Addis-Ababa. Les pièces ethnographiques enfin représentent des objets de notre collection personnelle.

Deux mots au sujet des observations ethnographiques. Les renseignements que nous apportons sur les Ghimirra sont à peu près tous nouveaux ; mais, même à propos des Abyssins et des Galla, nous nous sommes appliqué à ne pas entrer dans des détails déjà connus, réservant nos pages à des manifestations peu étudiées parce que peu apparentes de la vie de ces peuples. C'est ainsi qu'entre autres, les règles de leurs jeux, le détail de leurs trappes, la description minutieuse de cérémonies religieuses sont des documents que nous avons tenu à établir pour la part d'inédit qu'ils comportent.

De façon générale, la forme de journal de route a été conservée à ce récit de voyage. Pour le trajet Djibouti — Addis-Ababa, aller et retour, les correspondances parues dans la *Gazette de Lausanne* (1er décembre 1909, 9 et 30 janvier, 20 février, 8 mars 1910 — 23 mars, 12 mai, 9 et 24 juin, 28 juillet 1911) ont été simplement reproduites afin de ne pas attarder le lecteur à la relation d'un itinéraire déjà connu des connaisseurs de l'Éthiopie.

Renens près Lausanne, décembre 1912.

CHAPITRE PREMIER

De la mer Rouge à Addis-Ababa.

Au pied de la falaise.

Diré-Daoua, 12 novembre 1909.

La première sensation d'Orient, d'un Orient bigarré et voleur, cueillie en frôlant Port-Saïd, fait place à Djibouti à une impression de meilleur aloi. Un instant de surprise passé, l'œil sourit à la coquetterie de cette petite ville neuve, qui se dresse provocante au milieu de la lumière tropicale qui vous noie de toute part.

Maisons blanches et mer bleue, rien que du soleil dans l'air : le regard est charmé, si la tête est lourde et la peau moite. Habillé d'un léger tissu blanc, l'Européen ne sort qu'en voiturette, en « gari » légère et délabrée, aux petits chevaux abyssins plus délabrés encore, qui descendent en forme des plateaux, mais qu'a vite desséchés le soleil de la côte. La « gari » fait presque partie des ustensiles de ménage : elle ne vous laisse pas faire cent mètres en rue sans elle et vous attend inlassablement aux portes. Lorsqu'on a pris place, elle ne veut d'ordinaire pas partir, et ce n'est que lorsqu'un Somali les y a décidés en poussant à la roue, que les chevaux décampent. De jour, on est

toujours casque en tête, même à l'ombre si la réverbération est forte : la nuit descend rapide et les « gari » promènent les coloniaux nu-tête sous un ciel éternellement étoilé, car il ne pleut pour ainsi dire jamais à Djibouti. L'Européen travaille deux à quatre heures par jour, tôt le matin et vers le soir. Entre temps, pour se distraire, il absorbe des quantités inconsidérées d'alcools variés et glacés et n'oublie pas la gaîté gau-

Fig. 1. — Djibouti. Gamins somali sur le môle.

loise, à moins d'être momentanément atteint de ce que le colonial appelle le « cafard » : un état de morosité noire concentrée, qui dure deux, trois jours au plus et disparaît sans raison, comme elle est apparue.

Toute la côte, faite d'ondulations poudreuses que fouette la brise et que chiffonnent de maigres mimosas, est d'une aridité désolée; nulle part l'impression que les pierres et le sable seuls sont ici à leur place ne se dégage aussi nettement qu'en parcourant l'oasis artificielle d'Ambouli, à une demi-heure

Fig. 2. — Le désert somali dans sa partie côtière.

Fig. 3. — Le désert somali dans sa partie intérieure.
Les verrues qui poussent de-ci, de-là, sont des termitières.

de la ville, où un étage de verdure est comme étonné de surgir d'un parterre sec et sablonneux, malgré les irrigations continuelles.

Au milieu de cette sécheresse des choses inertes, l'amabilité de l'homme, celle du Gouverneur général, M. Pascal, comme celle de tous ceux que nous avons rencontrés, détonne. L'accueil reçu chez les Suisses est particulièrement réconfortant et nous nous souvenons avec reconnaissance de l'aide intelligente que M. Emery, un Vaudois, de la maison Dubail, nous a fournie. Trois autres Suisses sont à Djibouti, employés au chemin de fer franco-éthiopien : MM. Baud, également un Vaudois, Morel (Genève) et Schoch (Berne). Quant à nos compatriotes établis en Abyssinie même en ce moment, le dénombrement en est vite fait, les dix doigts de la main y suffisent : une Genevoise, Mlle Le Boulanger, à Diré-Daoua, chez le consul de France ; à Addis-Ababa, MM. Chiffelle et Dubois (Neuchâtel), Vogel et Hediger (Argovie), de la maison Dubail, Evalet (Neuchâtel), Faller, Baumgartner (Berne) et Trechler (Zurich), également dans le commerce, sauf erreur ; à l'intérieur du pays enfin, M. Michel (Berne).

* * *

Au point de vue orographique, l'Éthiopie comporte deux régions montagneuses, deux ovales accolés à angle droit par une de leurs pointes et dirigés, l'un du Nord au Sud — le massif abyssin proprement dit, — l'autre de l'Ouest à l'Est — le plateau des pays galla (une partie des Galla habite aussi le Sud du premier massif). Du lac Rodolphe au golfe d'Aden, c'est-à-dire du Sud-Ouest au Nord-Est, une dépression, sillonnée d'un chapelet de petits lacs, sépare les deux régions, puis, s'ouvrant en delta, forme dans l'angle droit qu'elles comprennent le désert danakali-somali, qui s'étend jusqu'au golfe d'Aden et à la mer Rouge.

Au point de rencontre des deux régions montagneuses, mais encore sur le plateau abyssin, se trouve Addis-Ababa, la capitale de l'empire. C'est de ce point central, de cet approximatif et vaste Saint-Gothard, que coulent dans quatre directions les quatre principaux fleuves du pays : l'Haouache vers le golfe d'Aden (Nord-Est), le Ouebi-Chebeli vers l'Océan Indien (Sud-

Est), l'Omo vers le lac Rodolphe (Sud-Ouest), les affluents de l'Abbaï (Nil Bleu) vers le Nord-Ouest.

La région abyssine, tumultueusement ordonnée, offre de hautes falaises à l'Est, du côté du désert dankali, et s'abaisse moins brusquement au Nord-Ouest, du côté du Nil. Le plateau galla, moins crevassé, plus uniforme et moins élevé que la région abyssine, offre également du côté du désert (au Nord) des pentes abruptes pour s'incliner doucement au Sud-Est vers l'Océan Indien.

C'est au pied de Harrar, sur le plateau galla, que nous ont amené de Djibouti à Diré-Daoua, à travers la partie orientale du désert, 310 kilomètres de rails. La ligne, qui doit son existence à un Suisse dont ici chacun parle encore, serpente en épousant tous les caprices du sol, car le désert offre, dans sa première partie, les accidents de terrain les plus variés. Les premiers 90 kilomètres sont sur territoire français, le reste sur terre d'Éthiopie. A Daouanlé flottent les couleurs abyssines, vert, or et rouge ; à partir de ce point, à chaque poste que nous passons, quelques soldats de Ménélik, armés du fusil Gras, la ceinture remplie de cartouches et rehaussée parfois d'un revolver dans sa gaîne, prennent au passage du train la position militaire. Cette traversée du désert, où, de loin en loin, des troupeaux de chèvres blanches, quelques chameaux en liberté et des groupes de guerriers Issa, munis de leur inséparable lance et d'un bouclier de peau sont à peu près tout ce qui peuple l'étendue, conduit dans un monde nouveau où l'Européen n'est plus seul à compter.

A Diré-Daoua nous faisons connaissance avec le fonctionnaire abyssin. Il porte le costume national : nu-pieds, coiffé d'un feutre mou, son pantalon trop large est rétréci à la cheville ; la chemise tombe par-dessus le pantalon, la traditionnelle *chamma* est jetée autour des épaules. Il a l'air bon garçon, parle avec nonchalance et met encore moins d'empressement dans l'action que dans la parole, car tous les fils de Cham paraissent vivre selon le mot de Mark Twain : « Ne fais jamais demain ce que tu peux faire après-demain. » Ne pas sembler pressé est le moyen d'aller plus vite en besogne et nous avons pris avec nous des doses de sérénité qui n'ont rien d'homéopathique.

N'est-il pas pour le moins curieux de recevoir des nouvelles

récentes de son pays par un de ces Abyssins drapé de sa chamma blanche. Ato Danko, une belle tête jeune, qui vient de rentrer d'Europe où il représentait son pays à l'inauguration du monument de Saint-Marceaux[1] et, en français fort correct, parle de Berne, de Lausanne, de M. Ruffy et des conseillers fédéraux ?

Diré-Daoua, au fond d'un golfe de la plaine, au pied de collines abruptes, ne manque pas de végétation et de malaria non plus, depuis que les habitants s'obstinent à faire du jardinage. Important entrepôt de douane abyssine et point de départ des caravanes, elle prend les allures d'un établissement définitif ; ce caractère s'accentuera toujours plus à mesure que Harrar, qui restera le chef-lieu militaire de la province, s'y transportera commercialement.

Trois pistes conduisent d'ici à Addis-Ababa. La plus courte, celle du désert, longe le pied du plateau galla ; la seconde, par l'Assabot, marche à flanc de coteau ; toutes deux passent sur le territoire des musulmans Danakil (singulier : Dankali), qui escortent les caravanes et les pilleraient volontiers, si la crainte des représailles ne les retenait. La troisième, plus longue et plus pitoresque, chemine par le mont Tchertcher et le plateau galla. Toutes trois se rejoignent dans la dépression du fleuve Haouache avant d'escalader le plateau abyssin. C'est le tracé approximatif de la seconde que suivra le chemin de fer lorsque cette question aura trouvé sa solution normale. Pour l'instant, l'amateur de pittoresque ne se plaint pas de l'absence de voie ferrée : il aura trois semaines à loger sous la tente et à humer la terre d'Afrique.

* * *

« Alors, quelles nouvelles ? Peut-on monter ? » C'était la question que bien des fois l'on se posait déjà à Djibouti, où nous avions les premiers échos du malaise que cause à l'heure actuelle l'état de santé précaire de Ménélik. On escompte des troubles à l'occasion de sa mort peut-être très prochaine. Pour se rendre compte de la perturbation que peut provoquer la disparition d'un seul homme, il faut se rappeler que la tran-

[1] L'Abyssinie fait partie de l'Union postale depuis 1908.

quillité des dernières années n'est pas dans les habitudes du pays.

Parallèlement à l'extension de l'empire sur les contrées voisines, païennes ou musulmanes[1], du Sud et du Sud-Est, au maintien de son indépendance (campagne italo-abyssine 1896) et à la régularisation de la question jusqu'alors pendante des frontières (en particulier par les traités d'Addis-Ababa du 15 mai 1902: frontière ouest avec le Soudan égyptien, et du 6 décembre 1907 : frontière sud avec l'Est-Africain britannique), Ménélik entreprit une conquête intérieure par la substitution progressive de gouverneurs temporaires aux rois rivaux qui, sous la suzeraineté de l'un d'entre eux (le roi des rois), se partageaient jusqu'alors le pays. Le dernier des rois, celui du Godjam, est mort en 1900 et ce titre de « roi des rois » que porte le souverain d'Éthiopie, et qui, pour une oreille non avertie, sonne comme une fanfaronnade, correspond donc à une réalité historique. La nécessité d'une telle centralisation et du maintien de la concorde ne paraît pas devoir prévenir, à la mort de l'empereur, l'explosion de dissentiments intenses entre les chefs ; il est difficile d'en démêler les motifs, mais ce qui semble avoir créé parmi les Abyssins le plus vif mécontentement, c'est de voir toute une série de hautes charges occupées par des Galla convertis, anciens vaincus et prisonniers. C'est ainsi que le *dedjazmatch* Baltcha, gouverneur du Harrari, une des plus importantes provinces de l'empire et dans le territoire duquel nous nous trouvons, est un eunuque galla qui a la courbache facile, et dont les fonctionnaires abyssins parlent ici sans amour.

Il semble que ce pays ait comme le besoin organique d'une détente violente après les années de tranquillité forcée où le maintient le saint respect du nom de Ménélik. Outre les mouvements éventuels contre le pouvoir central — Ménélik II laissera comme successeur son petits-fils Lidj-Yassou, un jeune homme d'une quinzaine d'années, sous la régence probable du *ras* Tessama — et les soulèvements contre les chefs locaux, le troisième larron, le pillard sans couleur politique, ne manquera pas d'entrer en lice. Un échantillon de ses procédés a été fourni il y a

[1] L'Abyssinie, évangélisée au IVe siècle, par saint Frumentius, fut, quelques siècles plus tard, découverte chrétienne par les explorateurs.

quelques jours, le 27 octobre, où, sur le bruit de la mort de l'empereur, des écumeurs ont envahi et pillé le marché à Addis-Ababa. Huit de ces gens trop pressés ont été pendus séance tenante, mais la crainte d'une réédition de ces troubles amenait la fermeture des boutiques et des comptoirs ; les Européens faisaient établir par les légations l'inventaire de leurs biens ; la banque d'Indo-Chine à Djibouti suspendait ses envois et les voyageurs hésitaient ici à partir en caravane.

* * *

Les nouvelles, constamment contradictoires, sont maintenant meilleures et le ministre d'Angleterre, sir W. Thesiger, également bloqué à Diré-Daoua, s'est décidé à partir aujourd'hui. D'autres le suivront. Il n'est d'ailleurs pas improbable que le nouveau gouvernement s'efforcera de tenir l'issue fatale secrète jusqu'à ce qu'il se sente solide sur ses boulets. Sur ce qui se passera, personne ne peut se prononcer, mais chacun est d'accord qu'il se passera « quelque chose ». Ato Joseph, représentant de S. M. Ménélik à Djibouti, un vieillard avisé et souriant, nous disait tranquillement : « Si la mort de l'empereur vous surprend en pays dankali, eh bien, vous êtes sûr de votre affaire. »

En attendant, avec des à-coups, la caravane s'organise ; il y aura quelque difficulté à obtenir les soldats nécessaires à l'escorte ; les chefs les retiennent en prévision des événements, mais, dans ce pays, il ne faut pas désespérer de la vertu des petits cadeaux. Ces lenteurs permettent quelques chasses et quelques notes — rédigées au milieu du concert éperdu que tiennent chaque nuit les hyènes et les chiens aux abords de la ville.

La route du Tchertcher.

Tchefarnane, 3 décembre.

Le chemin des caravanes qui, de Diré-Daoua, conduit sur le plateau galla, s'engage dans la montagne par une gorge sinueuse où il s'entrelace avec le lit de la rivière à sec. On chasse sans quitter la route : les buissons et les arbres aux ramures plates, comme écrasées par le soleil, qui la bordent et parsèment toute

la contrée environnante, abritent quantité d'oiseaux aux couleurs élégantes qui, très tranquillement, attendent le coup de feu. Les oiseaux de proie eux-mêmes ne semblent demander qu'à en finir avec la vie. Des circaëtes, très placidement, regardent celui qui les vise à trente mètres. Par contre, le gros gibier a quitté la contrée : il faut faire plusieurs jours de marche pour le rencontrer.

Lentement, de croupe en croupe, tandis qu'à chaque tournant s'échelonnent de nouvelles masses, la route gagne l'inégal plateau. Elle laisse derrière soi, dans le soir, chargés de toutes les teintes impondérables d'Orient que nous ai imparfaitement

Fig. 4. — Diré-Daoua. Caravane de chameaux.

Fig. 5. — Environs de Harrar. Allée d'euphorbes candélabres.

révélées l'image, les larges gradins au travers desquels elle a cheminé. Elle atteint le lac Adellé, bien connu des chasseurs, ainsi que le lac Aramaya, tout proche. Tous deux doivent faire la joie ou le désespoir des collectionneurs, selon que prédomine la satisfaction du succès ou le regret de n'avoir pu obtenir davantage. Canards sauvages, grèbes, poules d'eau et autres palmipèdes sont si peu farouches qu'il n'y a aucun mérite à abattre son dîner sur place.

Je campe au bord du premier de ces lacs, seul Blanc au milieu des Abyssins qui m'accompagnent, muletiers et « ascars » (soldats), ces derniers armés grâce au bienveillant appui de M. Naggiar, consul de France à Diré-Daoua. Comme d'autre part M. Marsy, de la Maison Dubail, s'est chargé, avec toute sa compétence d'homme de la brousse, de l'organisation de la caravane

ne. il ne me reste qu'à jouir de cette liberté à laquelle bien des voyageurs tiennent plus qu'aux avantages, tempérés de concessions réciproques, qu'offre la marche en commun.

* * *

Lorsqu'on arrive au lac Adellé, une tentation vous prend : celle d'y laisser deux jours son campement pour aller sur la

Fig. 6. — Au bord du lac Adellé.

gauche visiter Harrar, cette étrange cité de pierre, perdue à l'intérieur d'un pays où toutes les villes ne sont que des agglomérations de paillotes.

Harrar était aux avant postes de la domination égyptienne sur la côte des Somali. Évacuée lors de la révolte du mahdi, elle eut une existence indépendante jusqu'au jour (1887) où elle fut prise par Ménélik. Demeurée musulmane, elle porte encore l'empreinte d'une ville conquise que régit une police sévère. Elle ferme irrévocablement ses portes au coucher du soleil ; ceux qui arrivent trop tard restent dehors avec les chacals. Lorsqu'a sonné le couvre-feu, à neuf heures, personne ne sort plus dans les rues.

Il y a trois heures jusqu'à Harrar, me disait-on le matin. Je me mets donc en route vers une heure, avec trois ascars. Notre chemin, bordé par place d'euphorbes, longe uniformément des cultures de *machilla* (sorgho), aux hautes tiges grêles réunies en faisceaux, et franchit des ravines sans eau qui laissent à nu une terre rouge, assoiffée. On passe à gué quelques filets d'eau bourbeuse, car les ponts de béton de la route construite sous le ras Makonnen[1] tombent aujourd'hui au ruisseau. Le dedjaz Baltcha avait voulu faire restaurer la voie ; mais, comme un Européen, auquel on avait enlevé des pierres dans ce but, s'en plaignait.

Fig. 7. — Harrar. Rue.

Fig. 8. — Harrar. Entrée du *ghébi* : porte des lions.

Baltcha dit : « C'est bien, nous laisserons la route telle quelle : moi je passe partout avec mes mulets. »

Ici le temps n'a aucune valeur et les notions d'espace ne sont pas plus précises. Les trois heures dûment passées, et comme sœur Anne, ne voyant rien venir, je fais questionner les Galla que nous rencontrons.

— Harrar est tout près, dit l'un de ceux-ci.

Ah ! mes aïeux, tout près ! il y en avait encore pour deux heures et demie, dont près de deux heures de trot ou de galop !

Comme le soir descendait, je convins avec mes hommes de prendre les devants ; à eux de trouver un gîte, s'ils arrivent trop tard, dans quelque hutte de Galla. Je franchis les portes de

[1] Cet ancien gouverneur du Harrari a été, après Ménélik, la figure la plus marquante de l'Abyssinie moderne. Il avait visité l'Europe, entre autres la Suisse,

la ville peu avant leur fermeture. Après un bref détour, j'entre à l'hôtellerie branlante où je dois giter... et où je ne suis pas peu étonné de trouver mes ascars, frais et souriants, qui m'ont suivi à la course. Ces performances, m'a-t-on affirmé, leur sont coutumières, et les marches que les chefs font faire à leurs troupes, à la suite de leurs montures, dépassent tout ce qu'on pourrait attendre de soldats enropéens.

Harrar couronne une éminence au fond d'une cuvette. Nettement délimitée par ses vieux remparts, elle présente un amas de constructions plates et inégales, faites de moellons d'un jaune triste et sale. Deux constructions la dominent : le « ghébi », résidence de dedjazmatch, et le palais du Négus, bâtiment carré et blanc élevé par des architectes hindous. Il serait téméraire d'attribuer un style quelconque à cette bâtisse. Les rues en labyrinthe, poudreuses, étroites, sabrées de gradins aux pierres disloquées, conduisent aux cinq portes de la ville. En dehors des portes sont les cimetières que chacun piétine, avec des arbres secs, les arbres aux pendaisons, desséchés, disent les habitants, par la mort de tant de victimes.

De hautes collines déboisées dominent la ville. A la distance où les montagnes se parent du bleu des horizons lointains, s'élève à l'Est, unique au milieu de ses voisins par sa forme parfaitement plate, le mont Gondoudou, important dépôt d'armes et de munitions, d'où une consigne sévère éloigne les curieux.

* * *

Cinquante mille habitants se pressent dans ce carrefour des nationalités somali, galla et abyssine. Les femmes de la province frappent le regard, au milieu de ce pêle-mêle, par leur costume particulier : une pièce d'étoffe rouge et noire, dont le rouge recouvre le buste et le noir les jambes. Tout ce monde gesticule, passe ou s'accroupit en des attitudes contournées qui feraient la joie de Hodler. Les Européens ne sont ici guère plus d'une dizaine, sans parler des Pères capucins, anciens pionniers en ce pays, auxquels j'apporte les salutations de M. Raymond de Boccard, qui a laissé ici le souvenir d'un vaillant et gai chasseur.

Nous ne savons rien de nouveau sur ce qui se passe à Addis-Ababa. Les éventualités locales, prévues mais point cer-

taines, pour le moment où l'on apprendra la mort de l'empereur, sont, d'une part, un soulèvement des Musulmans qui forment le fond de la population de la province, d'autre part, un mouvement des Abyssins opposés à Baltcha. Ceux-ci se recrutent parmi les anciens serviteurs de Makonnen, évincés lors de l'arrivée de son successeur ; ils se groupent autour du nom du fils de Makonnen, dedjazmatch Tafari, gouverneur du Sidamo. Baltcha, très correct en apparence avec les Européens, passe pour xénophobe. C'est un patriote au sentiment exalté, comme tous les ralliés. Selon la coutume que suivent les étrangers de passage, je demande à le saluer.

Fig. 9 (1/8 de grandeur naturelle). Blague à tabac galla.

Fig. 10. (1/8 de grandeur natur.). — Boules de tabac provenant du Ouollo et servant de monnaie dans le désert dankali.

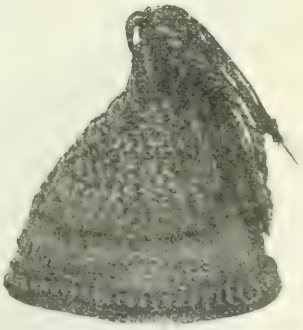

Fig. 11 (1/6 de grandeur naturelle). Bonnet en fibres végétales du Ouollo.

Le dedjaz me reçoit au milieu d'une séance de justice, dans la cour du ghébi. Plus noir que ses compatriotes, la tête petite, le regard indifférent, la voix mince, il a vraiment grand air dans le décor où je le vois. Il est assis, drapé de noir, sur des coussins, à l'avant d'une niche haut placée dans le mur extérieur du palais, et il faut lever la main au-dessus de la tête pour serrer celle qu'il vous tend. Des chambellans rigides, le front ceint d'une écharpe, vêtus de blanc, lance au côté et serrés les uns contre les autres, occupent le fond de la niche et semblent les figures découpées d'une image ancienne. Au pied du dedjaz, sous un avant-toit, sont assis par terre juges et officiers ; les plaideurs sont debout. Un demi-cercle de soldats sur trois rangs, nu-tête et le fusil sur l'épaule, s'arc-boute au mur

du palais et revêt de solennité guerrière cette scène antique qu'elle encadre.

Le dedjazmatch a été affable, comme toujours. Quelques phrases de politesse et des souhaits de bon voyage ont fait les frais de l'entretien. Mais à peine étais-je hors du ghébi, qu'un messager me fait dire de ne pas me mettre tout de suite en route et d'attendre quelques instants chez moi. Alors, tout le matin, entre des courses au téléphone et au consulat, ce sont des interrogatoires qui se terminent par cette question invariable : « Que venez-vous faire dans le pays ?» Enfin, à midi précis, dernière députation dont le chef, toujours suivi d'hommes en armes, me dit simplement : « Vous pouvez partir. » Dix minutes plus tard, je franchissais les portes de la ville, crainte d'un contre-ordre.

. . .

La route du Tchertcher longe de l'Est à l'Ouest, pendant près de 200 kilomètres, la crête irrégulière de la chaîne qui sépare le bassin de l'Haouache de celui du Ouebi-Chébeli. Ce n'est pas un chemin de crête au sens propre du mot, comparable à la route de tout repos qui court le long de l'Uetliberg, mais une succession de lacets passant des hautes vallées d'un versant dans celles de l'autre, avec des soubresauts journaliers et répétés entre 1700 et 2400 mètres.

Par endroits, il est vrai, le chemin se tient en équilibre entre les deux versants. C'est alors une fête que d'avoir à la fois sous les yeux les vallées étroites et vertes des affluents du Ouebi et celles, plus ouvertes et plus grises, qui, sentant déjà le désert, s'ouvrent sur le pays dankali. Pour l'ordinaire, la piste dévale et remonte, à droite et à gauche, en pentes brusques, hachée de blocs de pierre en collision, de racines malveillantes et de sillons sans suite.

Le mulet abyssin, posément, franchit tous les obstacles; mais il y abîme son échine, et les plaies vives, qui, plus larges que la main, s'étalent sur son garrot, témoignent de l'effort soutenu et des défauts du bât. Je ne crois pas qu'il soit possible de rencontrer une bête sans blessure, fraîche ou cicatrisée. Le mal est séculaire et le remède unique : ligotté et maintenu de toutes parts, le mulet est jeté à terre et le fer rouge est appliqué par stries parallèles sur les chairs vibrantes; puis, complément

essentiel de la médication, le *nagadi* (muletier) arrache quelques poils des bords de la plaie et en frotte les naseaux ; c'est ce qu'on appelle mettre le feu aux mulets.

Si encore les habitants ne mettaient le feu qu'à leurs bêtes : mais ce qui désole, c'est de voir les maîtres abyssins rivaliser d'entrain pour brûler les forêts, afin de les remplacer par l'éternelle machilla. Il y a quelques années, sur les représentations d'Européens, un édit impérial fut publié, ordonnant la

Fig. 12. — Sur la piste du Tchertcher.

plantation d'arbres où il n'en existait plus. Sitôt chacun de ficher en terre un bout de branche plus ou moins sec, et de continuer par ailleurs l'œuvre de destruction. Le résultat en est parfaitement appréciable, sinon apprécié, par celui qui, au lieu d'eaux courantes, ne rencontre que des ruisseaux rares et vaseux.

Les populations galla, au milieu desquelles nous passons, n'ont pas, quoique musulmanes, les instincts batailleurs des Somali et des Danakil. Ce sont des agriculteurs qui cultivent la machilla et se livrent à l'élevage. La première est à la base de leur subsistance ; elle entre dans la préparation de l'*oual*

jera, galettes molles et aigres, et du *talla*, bière opaque au goût de moisi. Ils vendent leurs bêtes aux prix doux de 15 centimes un poulet, 3 à 4 francs une chèvre ou un mouton, 25 à 30 francs un bœuf. Un fragment d'étoffe sans date et sans caractère les vêt pauvrement et ils portent sur l'épaule un bâton allongé ou une lance, au fer étroit et sans prétention, qui contraste avec celui, large et de haute élégance, des guerriers somali. Pas plus que ces derniers, ils n'ont le droit d'avoir des armes à feu : exception est faite pour les Galla du Nord ou

Fig. 13. — Vue dans le Tchertcher (val de Hirna).

Ouollo-Galla, dont l'aire géographique appartient au massif abyssin proprement dit et qui, christianisés en masse, sont actuellement regardés comme assimilés.

. . .

Le matin, les Galla des environs viennent au campement avant le lever du jour, et présentent au « maître du remède » des ulcères démesurés. Un pansement leur est appliqué, sans espoir d'amélioration, car la simplicité de leur genre de vie ne

leur permet pas de suivre des conseils qu'ils ne comprennent même pas.

L'Abyssin[1], en général, a les traits plus rudes, le regard plus réfléchi. Il peut être de commerce fort agréable et vous engage avec bonhomie à partager l'endjera avec les siens ou vous invite... à les photographier. Vous acceptez, et la dame de céans, la tête rasée, cherche avec sa main, au fond d'une calebasse, une sauce épaisse au poivre rouge, et s'essuie les doigts à la

Fig. 14. — Les mimosas épineux se chargent de nids d'oiseaux, comme chez nous les sapins de Noël d'oranges.

galette qu'elle vous offre. En échange, il vous demande, pour son mal de tête ou pour une atteinte de sciatique, un remède qu'il envoie chercher au campement par son fils à trois et quatre heures de marche. Il habite des huttes de branches et de terre, de forme arrondie et de même facture que celles du Galla, mais plus solides, plus spacieuses et groupées aux en-

[1] Le terme d'« Abyssin », qui signifie « mélange », répond plus à une conception politique qu'à une entité ethnique. Le peuple qu'il désigne comprend lui-même divers groupements : Kamites plus ou moins fortement sémitisés et mêlés de nègres. La question sera développée plus loin.

droits importants de la route, spécialement aux stations téléphoniques.

Son armement, de même que son costume, est relativement uniforme : sabre, souvent recourbé comme un cimeterre, fusil porté la crosse sur l'épaule ; divers modèles courent la contrée, mais le Gras prédomine, chez les simples particuliers aussi, car chaque Abyssin tient à avoir un fusil, qui ne le quitte pas. Le pays se trouve ainsi inondé d'armes à feu, mais il suffit d'or-

Fig. 15. — Groupe d'édicules en double cône servant de greniers.

ganiser un modeste exercice de tir pour se rendre compte de leur rôle plutôt décoratif chez la plupart de ceux qui les portent. Un Européen de Harrar me l'avait bien dit : « l'Abyssin ne sait pas tirer », mais je ne m'attendais pas à un si lamentable travail : à 80 mètres, mes huit ascars manquaient tous un mouchoir, et je puis affirmer que cela ne tenait pas au fusil Gras. Seul, le chef de mes hommes, qui a déjà chassé le gros gibier, use correctement d'une arme à feu et s'est vu confier un des mousquetons d'ordonnance que j'ai avec moi.

Le manque d'exercice doit être la seule cause de cette maladresse — car l'homme est intelligent et bien découplé — ; cette

inhabileté provient à son tour de la pauvreté, qui ne permet pas de dilapider des cartouches contre des buts en carton. Les soldats de l'armée régulière qui, dans les marches de l'Est, sont en guerre continuelle avec les Somali, enregistrent de meilleurs résultats.

Les armes de petit calibre s'introduisent actuellement dans le pays : ainsi vingt mille Lebel et cinq à six millions de cartouches *ad hoc* s'entassaient dans le bâtiment de la douane à

Fig. 16. — Le pont Ilg sur l'Haouache est la seule construction métallique sur la voie d'Addis-Ababa.

Diré-Daoua, pour le compte du gouvernement. Le Gras avait jusqu'ici un énorme avantage ; servant de marteau ou de pilon, encrassé, lamellé de rouille et abreuvé d'outrages, il ne refusait pas son service et semblait être l'arme idéale dans les mains de gens ignorant l'art d'être soigneux. Comme l'emploi d'armes modernes a d'autres exigences, un traitement plus spécifique sera le corollaire du changement de calibre.

Fig. 17. — En chasse. Notre guide, un Ittou, scrute l'horizon du haut d'une termitière.

Fig. 18. — Un oryx beisa, la cuisse fracassée, se laisse prendre sur la plaque en attendant le coup de grâce.

Fig. 19. — Falaises de Baltchi sur le rebord du plateau abyssin.

Fig. 20. — Le plateau abyssin.

Depuis deux jours la route a changé d'aspect. Nous avons traversé le Tchertcher même, haut plateau marécageux, aux herbes hautes et aux huttes rares. La piste va maintenant descendre vers l'Haouache, où nous trouverons les gazelles, les fièvres et une population qui ne permettra plus la marche égrenée que nous suivions jusqu'ici. Nous n'aurons plus, pendant quelques jours, cette température des plateaux, avec ses sautes brusques, de 38° à l'ombre le jour, à 3° (une fois même 0°) la nuit.

Cette nuit, il fait encore froid, de ce froid humide et tranquille qui baigne les étoffes et fouille les chairs. Je sors de ma tente. Mes hommes, dédaigneux de la leur, dorment en boule, totalement enroulés dans un morceau de toile, de-ci de-là, sur la terre. Les mulets broutent paisiblement dans l'air moite, cependant que de temps à autre le nagadi de garde jette des cris percants pour tenir à distance la hyène qui ricane. Et je goûte à nouveau le ciel toujours étoilé mais terni, où se profile le contour frangé des montagnes prochaines — tandis que des Galla, dans une hutte voisine, pleurent d'une voix aigre et monotone la mort d'un des leurs.

Dans la Capitale.

Addis-Ababa, 31 décembre 1909.

Les quelques jours de désert qui s'intercalent au milieu de la route varient de la façon la plus heureuse les impressions du voyage ; ils sont agrémentés par la chasse à l'antilope oryx, grande comme un mulet et dont les cornes droites atteignent un mètre, à la gazelle de Sommering, de la taille d'un chamois, au dig-dig, tout mignon, grand comme un cabri : et la marche circonspecte sur la terre brûlante, au travers de buissons qui vous mitraillent de leurs épines, exige quelque persévérance, mais trouve sa récompense. Les grands coudous, par contre, de la même taille que l'oryx, mais aux cornes contournées en larges spirales, se sont soustraits à toutes nos recherches. Après plusieurs étapes dans la brousse, nous escaladons, gorgés de soleil, le plateau abyssin.

Si la route du Tchertcher offrait à l'œil le spectacle de forêts

qui s'en vont, nous sommes ici en présence de l'œuvre parachevée : un déboisement total du plateau et des montagnes qui le rehaussent, une étendue sans fin d'herbe jaunâtre, pauvre et courte. Au milieu de cette tonalité neutre, qui pendant cinq à six jours s'étale sur le paysage, Addis-Ababa, « nouvelle fleur », proclame au loin son nom et s'annonce aux caravanes à plus d'une journée de marche par ses bouquets d'arbres noirs parsemés de maisons blanches.

* * *

Nous avons eu le plaisir, en abordant la ville, de voir un compatriote, M. Albert Dubois, de la maison Dubail, venir à notre rencontre, et nous lui devons beaucoup de reconnaissance pour l'aide que nous avons trouvée auprès de lui dès notre arrivée.

Aucune enceinte n'arrête le voyageur. On a l'impression d'entrer dans une agglomération de villas ; c'est que chaque habitation, la paillote comme la maison de pierre, est entourée d'un enclos, parfois très étendu. Les rues, modernes ou à l'abyssine, c'est-à-dire pavées de grosses pierres pointues, sont nombreuses ; il y a de la place perdue un peu partout. La ville recouvre ainsi une aire immense qui ne correspond pas aux quelque soixante dix mille habitants — dont deux cents Européens — de sa population permanente. Des légations, disposées sur une longue ligne au pied des monts d'Entotto, jusqu'à l'autre extrémité de la ville, il y a une heure à cheval.

Cette vaste cité est en outre assise sur plusieurs collines séparées par de profonds ravins. Les rares ponts sont, pour la plupart, fermés pendant la saison sèche. Aussi la course en montagnes russes qu'exige une promenade en ville mettrait-elle à mal le jarret lausannois le plus assoupli. Après deux ou trois jours d'essai, l'Européen ne sort plus qu'à cheval. Tous les Abyssins quelque peu aisés font de même.

Deux routes carrossables sont achevées. Des rouleaux compresseurs en nivellent d'autres. Les constructions à l'européenne surgissent un peu partout et couvrent entre autres la colline du ghébi. Encore n'y faut-il pas toujours regarder de trop près et quelques maisons aux couleurs fulgurantes, élevées par des

Hindous, se révèlent, à un examen minutieux, faites de vieilles caisses et de boîtes de conserves. Mais l'effort tendant à moderniser la ville est très réel, et cette transformation de la capitale-campement en une résidence stable ne pourra que contribuer à la tranquillité future du pays.

* * *

La première impression que laisse Addis-Ababa est celle d'un calme extérieur parfait. Les conversations reflètent aussi une

Fig. 21 et 22. — Cavaliers abyssins.

Les cavaliers n'enfilent que le gros orteil dans l'étrier, qui est arrondi.

quiétude qui contraste avec les appréhensions formulées dans le bas, et la politique européenne, qui a fait de ce centre mi-pastoral un foyer de machiavélisme, subit elle-même une détente.

L'émotion causée par l'affaire qui, cet automne, défraya la chronique abyssine, s'apaise, et les dernières malles du Dr Zintgraff reprennent ces jours le chemin de l'Europe. A Diré-Daoua, on annonçait son retour prochain, et comme nous goûtions l'hospitalité française sur une plantation aux confins du pays dankali, nous le croisions sans le voir. Il venait d'arriver, campait sur la concession, et, n'acceptant pas même à déjeuner pour le

lendemain, filait au petit jour avec deux compagnons par la route du désert : départ qui contrastait avec son arrivée au son des clairons.

On a prétendu qu'il remplissait auprès de l'empereur Ménélik les mêmes fonctions que notre compatriote M. Ilg. Ce n'était pas précisément le cas. Ilg a tenu ici un premier rôle que, depuis sa retraite, l'organisation des rouages gouvernementaux ne permet guère. Une sorte de ministère est maintenant sur pied et les Abyssins, que beaucoup d'Européens ont déçus, n'accordent plus à ceux-ci qu'une confiance mitigée.

Fig. 23. — Mors abyssin, vu d'arrière.

L'anneau mobile, relevé sur l'image, sert de gourmette ; la branche en U renversé, qui lui fait suite, est appliquée sur la langue. Les rênes du mors sont fixées aux anneaux inférieurs. De légères tractions suffisent pour mettre en sang la bouche du cheval.

Depuis quelques années, néanmoins, l'aigle germanique planait haut dans les sphères officielles et ce n'était pas le plus mauvais calcul que pût faire la cour d'Éthiopie que de demander, en face des appétits éventuels de ses voisins immédiats, les conseils d'un Allemand. Zintgraff jouissait donc d'une situation pleine de promesses. Quatre mois lui suffirent pour la gâcher complètement. Au lieu de se confiner dans ses attributions, il se jeta à corps perdu dans les querelles intérieures abyssines, dont la complexité n'est pas le caractère le moins marquant. L'impératrice, pour qui la haine de l'étranger est une profession de foi, le gênait comme elle gêne tous ceux qui viennent ici dans une autre intention que celle de voyager. Annihiler son influence fut le premier souci de Zintgraff, et il ne méprisa point les moyens héroïques. Son compatriote, le Dr Steinkühler, venait également d'entrer comme médecin en fonctions auprès de l'empereur. Ils accusèrent brutalement — à tort ou à raison — deux des principaux personnages de la cour, l'intendant général Mettaferya et le trésorier Mouloughéta, fermes soutiens de l'impératrice, d'empoisonner l'empereur, et exigèrent leur éloignement. Sommés de prouver leurs dires, ils ne parurent pas au jour fixé pour la confrontation et obtinrent quelque temps plus tard le congé qu'ils demandaient.

Dans la lettre, rendue publique ici à un petit nombre d'exem-

plaires, où il lui souhaite « heureux retour chez lui », Ménélik disait entre autres à Zintgraff :

... Je ne sollicitais que vos conseils et nullement vos ordres.

Lorsque dès le principe, j'ai demandé à Sa Majesté l'empereur d'Allemagne l'autorisation de vous faire venir ici, c'était pour m'aider à prévenir toute complication fâcheuse avec les Européens qui veulent fonder chez nous des compagnies, passent des contrats et, ne parvenant pas à mener à bien leurs entreprises, rejettent sur nous la cause de leur insuccès.

Mon intention était que vous nous prêtassiez secours par vos conseils, que vous fussiez un garant pour la vérité comme du reste vous l'avez déjà été et que, par votre intermédiaire, la concorde fût maintenue chaque fois qu'elle serait menacée au sujet des dites conventions.

Mais en fait de juges, quand il s'agit de nos propres sujets, nous n'en voulons point d'étrangers...

Avec Zintgraff est tombé, aux yeux des Abyssins, le prestige de ses compatriotes, et les plus brillantes cavalcades de soldats écharpés de vert et feutrés à la boër ne suffisent pas à le relever.

* * *

L'empereur est, en ce moment, faible, très faible. La paralysie, qui tient tout le côté droit, envahit maintenant lentement le gauche. Il ne reçoit plus ; seuls quelques familiers s'approchent encore de lui. Le ras Tessama tient actuellement les rênes du gouvernement. C'est un homme à la poigne ferme, en qui les étrangers ont pleine confiance. Il est ami du progrès et suivra la voie tracée par Ménélik. C'est chez lui et non pas au ghébi — quoique la place n'y manque pas — que loge Lidj-Yassou, l'héritier du trône, et celui-ci ne se rend au palais qu'avec une escorte qui impose le respect.

Là, l'impératrice a encore les marques extérieures du pouvoir et les intrigues ne chôment pas. C'est ainsi que le ministre du Commerce, le *nagaderas* Hailé Ghiorghis, que nous voyions, il y a une semaine, caracoler avec une suite nombreuse, était le lendemain mis aux fers, car rien n'est changeant comme la fortune sous le ciel abyssin. L'impératrice toute puissante à la mort de l'empereur, ce serait peut-être une issue fatale pour les Européens, mais ceux-ci ne redoutent pas cette éventua-

lité : les beaux jours de l'impératrice sont au contraire comptés ; il importe seulement de laisser les Abyssins régler la question entre eux.

La ville est très calme et le restera, car on a tout lieu de croire que les chefs et les troupes, très nombreuses, seront fidèles à l'ordre légal. Le service de police est sévère, sans ostentation. A partir de dix heures du soir, les indigènes ne doivent plus sortir. Seuls les domestiques des chefs ou des Européens peuvent encore circuler, une lanterne à la main. La place du marché, une grande place triangulaire de près d'un kilomètre de long, où se pressaient chaque jour vingt mille personnes, est évacuée depuis les derniers désordres (de fin octobre) et le marché se tient en dehors de la ville. Aussi, je le répète, les Européens sont parfaitement tranquilles : nous nous sentons entourés d'une sécurité si complète que la politique ne nous tourmente pas en cette fin d'année.

Envieux les uns des autres, nous échangeons le soir, nouveaux venus d'Europe et gens de retour des provinces équatoriales, des impressions de dirigeables et d'aéroplanes, contre celles de chasses au rhinocéros et à l'éléphant.

Le « ghébeur » de Noël.

Addis-Ababa, 12 janvier 1910.

La situation du pays reste la même. Ici, le calme des âmes et des rues continue de régner ; mais la province donne des appréhensions. Les trois angles du triangle éthiopien font parler d'eux en raison directe de leur éloignement. Au Nord, dans le Tigré, cette Catalogne abyssine, l'insoumission d'un dedjaz vis-à-vis de son supérieur immédiat a nécessité à la fin de l'année dernière une répression sanglante, et les Abyssins expriment leur vive satisfaction des mitrailleuses qu'ils avaient avec eux. Au Sud-Ouest, le ras Ouoldé-Ghiorghis, gouverneur du Kaffa et beau-frère de l'impératrice, soulève des difficultés que la voie diplomatique ne suffira peut-être pas à aplanir. Enfin, le gouverneur du Harrari à l'Est, Baltcha, contre lequel règne dans sa province une hostilité que j'ai déjà signalée, vient d'être appelé ici. On l'attend d'un jour à l'autre ; son déplacement définitif est donné comme certain et le dedjaz Tafari le remplacerait. Ce

et là les routes sont moins sûres et les muletiers ne veulent se mettre en route que dûment armés.

Tout cela est placidement enregistré et ne trouble personne. Messieurs les Européens ont jugé bon d'organiser, pour la troisième semaine de janvier et sous le haut patronage de Lidj-Yassou[1], des courses de chevaux auxquelles prendront part Blancs et indigènes. Pour le sportsman « quand même », cela

Fig. 24. — La loge de la cour aux courses.

Au premier rang sont assis de gauche à droite : le dedjaz Baltcha, gouverneur du Harrari (en pelerine blanche), le dedjaz Loul-Seghed, gouverneur du palais, le litaourari Apté Ghiorghis, ministre de la guerre, le ras Tessama, regent, Lidj-Yassou, le ras Mangacha-Atekim.

ne manquera pas d'imprévu ; mais de combien le spectacle d'une réjouissance consacrée par les siècles ne l'emporte-t-il pas sur cette panachure des époques et des races ?

* * *

Le 6 janvier, c'est Noel abyssin, ici aussi une des solennités

[1] Lidj, c'est-à-dire enfant ou infant, puisqu'il s'agit de la famille souveraine ; Yassou, c'est-à-dire Jésus.

FIG. 25. — Addis-Ababa. La colline du ghébi.

FIG. 26. — Addis-Ababa. Un des pavillons composant les appartements privés de Ménélik au centre du ghébi.

religieuses de l'année. Le service divin est surtout fréquenté par les chefs et leur suite : il y a à Addis-Ababa et dans les environs plusieurs églises, dont celle de Saint-Georges, de forme octogonale et en pierres de taille, que l'on achève en ce moment, prend des dimensions imposantes.

Pour le peuple, la Nativité n'est que l'occasion de joies gastronomiques. Des groupes se réunissent, il est vrai, à la porte des maisons, mais leurs chants monotones, que soulignent des battements de mains et d'inquiétants effets de torse, rappellent plus la bamboula que des hymnes saintes ; le sujet de ces chants est quelconque ; il célèbre la guerre, l'amour ou la chasse.

Comme à chaque fête, comme chaque dimanche, un *ghébeur* est offert ce jour-là aux troupes, un repas collectif que seul son état de santé empêche l'empereur de présider lui-même du haut de son trône. Le ghébeur de ce jour emprunte à la fête de Noël et au nombre des invités un caractère particulièrement imposant ; l'arrière-ban des soldats et des serviteurs qui se trouvent en ville y est convoqué. Il est en outre d'ordre intime ; les « frendgi » (étrangers) n'y prennent pas part. Aussi était-il doublement séduisant de pouvoir y assister. M. Chefneux, cet ingénieur français que connaissent tous ceux qui, de près ou de loin, ont affaire avec l'Abyssinie, un ouvrier de la première heure et toujours sur la brèche, en fait pour moi la demande au ras Tessama, qui acquiesce. Comme il n'y aura d'Européens que nous deux, nous serons servis à la mode du pays.

Le ghébeur se donne dans l'*adarach*, qui fait partie du ghébi ; le ghébi lui-même n'est pas un palais tel que ceux des souverains européens, mais une succession d'enceintes, de cours, de maisons et de masures, disposées de la façon la plus incohérente et qui couvrent toute une colline.

Lidj-Yassou s'est levé dès l'aube. Il s'est rendu à l'église du ghébi ; puis, à huit heures et demie, il entre à l'adarach. Il prend place au pied du trône qu'il n'a pas encore le droit d'occuper. Une soie bleu de ciel, brodée d'argent, recouvre ce dernier, et le dais massif, chargé de dorures, qui le surmonte, est tendu de velours écarlate.

Le trône se trouve lui-même à l'arrière d'une estrade de dix mètres de côté où prennent place les chefs militaires et les dignitaires de la cour, parmi lesquels le profil sémitique est loin d'être rare. Après le lavement de mains obligatoire, ils

s'assoient par groupes, les jambes croisées. Les plats sont présentés à Lidj-Yassou, puis il est servi sur une large corbeille plate à pied central. Pendant le repas, des chambellans le cachent à la vue, selon la tradition, pour le préserver du « mauvais œil ». De même, l'estrade se trouve momentanément fermée par un rideau blanc qui nous empêche de voir la salle.

Lorsque Lidj-Yassou a terminé son repas, il garde par politesse sa corbeille devant lui ; c'est alors le tour de sa suite.

Fig. 27. — Tambours abyssins employés dans les cérémonies importantes (fêtes religieuses, proclamations d'édits, etc.)

Des escabeaux très bas, concaves et taillés dans le bois, nous ont été donnés, concession faite à notre qualité d'Européens, mais nous parcourons toute la gamme du menu abyssin. Une corbeille plate est apportée à nos pieds, remplie de galettes molles au sommet desquelles voisinent du lait caillé et de la sauce au poivre rouge. La pile de galettes sert d'assiette et de serviette, et l'on nous y sert, toujours avec les doigts, du ragoût puis de la viande grillée. Vient ensuite le fameux « berondo », la viande de bœuf crue que l'on découpe en lanières sur de gigantesques quartiers portés par les domestiques nègres en

galla. Comme boisson, une carafe de *tedj*, c'est-à-dire d'hydromel, sans verre.

Le repas fini, les corbeilles sont emportées. Chacun garde en main sa carafe, et tous nous nous serrons en demi-cercle autour de l'héritier. De petites tasses de café circulent encore, et, plus tard, une coupe de champagne français sera la seule réminiscence de notre civilisation qui paraît ici si lointaine. Le fou de la cour, sans nécessité, s'efforce devant Lidj-Yassou de paraître drôle, car celui-ci sourit à droite et à gauche de toute l'insouciance de ses quinze années. Le prince a presque le visage d'un Européen du Midi ; l'œil est mobile et le nez légèrement aquilin ; une bande de mousseline couvre ses cheveux. A sa droite sont les deux hommes qui, à eux deux, assurent le sort de la ville, le ras Tessama, une tête bienveillante, au regard franc, et le *fitaourari* Apté-Ghiorghis, ministre de la guerre et commandant de la garde impériale, une figure sévère, un peu replète.

Le rideau s'écarte et découvre une large salle, peinte en couleurs vives, que remplissent des tables basses couvertes de galettes. Une montagne de ces gâlettes pousse au milieu du hall ; sur les côtés, des cuves sont pleines d'hydromel. Les soldats entrent, d'abord les anciens, cicatrisés et grisonnants. Ils arrivent par groupes, sans ordre apparent, mais chacun connaît sa place : il n'y a pas de disputes, pas d'éclats de voix. Ils s'asseyent immédiatement, se serrent les uns contre les autres, et peu à peu la salle se garnit pendant qu'au dehors résonnent sourdement d'énormes tambours coniques appelant les convives.

Cinq mille hommes emplissent maintenant le vaste adarach. Au milieu d'eux circulent les servants, chargés de corbeilles de viande et de quartiers de bœuf.

Lorsque la salle est pleine, entrent les clairons, douze peut-être, qui marchent à la file, d'un pas lent, jetant leurs notes hautes. Ils se rangent contre un mur latéral et avec les tambours du dehors, accompagneront pendant tout le festin le bruit des voix et des mâchoires au travail. Les auditeurs assidus des concerts classiques n'y trouveraient pas leur compte, car les clairons de Ménélik jouent sans mesure, presque chacun pour soi ; mais ce désordre du rythme est plus en harmonie avec le charme patriarcal du lieu que ne le seraient les accords d'une fanfare prussienne.

Le spectacle est unique. Pour ces hommes qui, comme les lys des champs, sont vêtus de blanc et ne travaillent ni ne filent, le ghébeur est la fête promise à leurs services de gardiens fidèles. Ils y mettent le meilleur d'eux-mêmes, et à les voir vider l'hydromel dans leurs cornes tronquées et engloutir des poteaux de viande, il semble qu'ils aient à ravitailler leur

Fig. 28. — Lidj-Yassou sort du *ghébeur*.

corps et raffermir leur âme pour la durée de toute une campagne.

Ils sortent peu à peu par des portes latérales, et tandis que rapidement les tables sont garnies une seconde fois, un flot nouveau envahit l'adarach. La même scène se répète ; elle se répètera encore une troisième, puis une quatrième fois, jusque tard dans l'après-midi. Mais, à deux heures, Lidj-Yassou délègue ses pouvoirs de chef du repas à un officier, et sort avec ioras Tessama et les principaux chefs. Un sourire discret court encore sur ses lèvres. Il met son chapeau mou et enfourche un mulet chamarré de broderies. Il s'arrête un instant pour

nous laisser le temps de le fixer sur la plaque, puis disparaît, à l'amble rapide de sa monture et suivi de ses gens en essaim, dans les dédales du ghébi.

Tandis que nous nous retirons et que les tambours redoublent leurs appels, le peuple accourt en foule, car c'est Noël : il y a place aujourd'hui au festin pour tous les serviteurs.

En face de la banalité qui monte et que, dans quelques années, le chemin de fer déversera à pleins bords, ce spectacle, d'une grandeur biblique, d'un peuple nourri au pied du trône, est impressionnant comme un défi des temps passés.

Les partis.

Addis-Ababa, 4 février.

La lecture des journaux qui parviennent ici ne manque parfois pas d'agrément. Un journal de Bâle ne parle-t-il pas, à propos de la révolte partielle et réprimée de la fin de 1909 dans le Tigré [1], d'un soulèvement général des nègres et des Galla ? Nous n'en sommes pas encore là. Quelles que soient les surprises que peut réserver ce pays, même à ceux qui croient en saisir l'âme, il est nécessaire, pour suivre les événements, de tabler sur des notions précises. Plusieurs noms héroïques, des chiffres austères et quelques répétitions nécessaires fixeront donc l'état de la question.

La population de l'Éthiopie est d'une dizaine de millions d'habitants, répandus dans une contrée double de la France. Les Abyssins, au nombre de trois à quatre millions, habitent le tiers nord du pays et occupent militairement les deux autres tiers sud-ouest et sud-est, territoires galla pour la plupart, chankalla (nègre), danakil ou somali. Certaines portions du pays, ainsi le désert dankali-somali, ne sont pas occupées en permanence et les Abyssins se contentent d'y prélever un tribut annuel. Malgré la disproportion des forces, un soulèvement sérieux de ces peuples soumis, qui n'ont guère d'armes à feu à leur disposition, ne pourra prendre quelque impor-

[1] On a présenté ce mouvement comme un faux départ du parti de l'impératrice ; d'autres ont flairé l'intrigue italienne : suppositions gratuites, les contestations locales suffisant à expliquer la rébellion.

tance que si les Abyssins paralysent leurs propres forces par la guerre civile. Le problème est donc avant tout abyssin, et la question actuelle, qui prime toutes les autres, et sur laquelle se greffent secondairement les rivalités personnelles est la question dynastique.

La famille impériale se glorifie de descendre de Salomon et de la reine de Saba ; les vieilles chroniques en font foi, et non seulement la tradition [1]. La dynastie salomonienne a régné sur l'Abyssinie avec deux interruptions — la première du Xe au XIIIe siècle, la seconde au milieu du XIXe—pendant lesquelles sa royauté fut confinée à la province du Choa. De 1851 à 1889, les empereurs Ali, Théodoros III, Takléghiorghis et Yohannès VI furent des usurpateurs, et l'avènement en 1889 au trône impérial de Ménélik II — roi du Choa depuis 1866 — signifiait un retour à la légitimité. Selon une disposition semblable à celle de la loi salique, les femmes sont exclues du trône. La succession a lieu de père en fils ; à défaut de fils, le trône passe au plus proche parent. Mais cette règle est loin d'avoir été toujours observée, et bien souvent la couronne a été ceinte au milieu du sang et des larmes. Le transfert des pouvoirs eût été probablement cette fois moins mouvementé que de coutume si l'empereur eût laissé un héritier d'âge mûr : mais ses deux fils sont morts jeunes et Ménélik a désigné comme successeur son petit-fils Lidj-Yassou, fils de sa fille aînée et du ras Mikaël, et l'a fait reconnaître comme tel par les grands et l'Église. Le roi Mikaël est le fils de l'ancien roi des Ouollo-Galla (Galla du Nord). Il a passé au christianisme et a été laissé à la tête du pays de son père avec le titre de ras ; c'est ce sang galla et musulman que reprochent à Lidj-Yassou ceux qui font mine de n'en pas vouloir comme souverain [2].

Cette question de la reconnaissance au trône de Lidj-Yassou compromet aujourd'hui l'œuvre de cohésion élaborée par Ménélik et voile l'état de conscience auquel ce pays paraissait être parvenu. A la tête du parti qui regimbe contre la volonté im-

[1] Voir *Histoire de l'Éthiopie*, par L.-J. Morié, deux volumes. Paris, Challamel, 1904.

[2] Rappelons pour mémoire l'ex-héritier du trône, le prince Gougsa, cousin de l'empereur, auquel des agents de Crispi réussirent, à l'époque de la lutte italo-abyssine, à faire passer la frontière alors qu'il était à Neuchâtel ; il doit être, sauf erreur, officier dans l'armée italienne.

périale et qui, pour l'instant, ne laisse que soupçonner ses intentions, se trouve l'impératrice Taïtou. Inconsciente des dangers que court l'indépendance de son pays en cas de guerres intestines, elle met à profit chaque moment du présent pour assurer l'avenir des siens. Elle est soutenue : d'abord par le clergé, malgré la contradiction dans laquelle il se mettrait en ne reconnaissant pas loyalement celui que l'Église a proclamé héritier ; ensuite par ses parents, qu'elle a grassement casés un peu partout : le ras Gougsa, son neveu et grand favori, gouverneur du Gondar et du Baghemeder (Nord), qui a épousé une fille cadette de Ménélik (ils n'ont pas d'enfants) ; le ras Ollié, son frère (atteint depuis quelques semaines de *delirium tremens*), gouverneur du Djedjou (Nord) ; le ras Ouoldé-Ghiorghis, son beau-frère et cousin de l'empereur, gouverneur du Kaffa (Sud-Ouest) ; elle est soutenue enfin par divers chefs, tels que le « Onagchoum[1] » Abata, vainqueur de la révolte du Tigré, qui doit revenir dans quelques jours pour recevoir le titre de ras ; le dedjaz Baltcha, qui, ces jours, plaide ici sa cause devant ses pairs et dont le retour à Harrar signifierait un succès pour l'impératrice : peut-être le ras Mangacha-Atikem, gouverneur du Saïnt (centre nord) et la majorité des ministres. Quelques centaines de soldats forment au ghébi sa garde personnelle.

Les principaux soutiens de Lidj-Yassou sont, d'autre part : le ras Tessama, régent, le ras Mikaël, père de Lidj-Yassou, le dedjaz Loul-Seghed, gouverneur du palais, celui qui eut, il y a deux ans, des démêlés avec les Italiens à Lough, dans l'Ogaden, et, probablement, le fitaourari Apté-Ghiorghis qui, outre les fonctions de commandant de la garde impériale, cumule celles de ministre de la Guerre et des Affaires étrangères. Quatre unités seulement, mais la proportion entre les forces des deux partis ne correspond pas au nombre des chefs cités.

[1] Titre qui correspond à peu près à celui de « dedjazmatch » mais qu'une seule famille a le droit de porter.

Hiérarchie abyssine :
Ras (tête) = maréchal.
Dedjazmatch (chef de la porte) = général.
Fitaourari (chef de l'avant-garde) = colonel.
Kognazmatch (chef de la droite) = commandant.
Gherazmatch (chef de la gauche) = capitaine.
Balamberas (chef du fort) = lieutenant.

Politiquement, l'Éthiopie est divisée en une série de gouvernements de grandeurs très différentes, relevant directement du pouvoir central. Le nombre en varie assez fréquemment; il est actuellement d'une trentaine. Les anciennes quatre grandes provinces de l'Abyssinie proprement dite, le Tigré, l'Amhara, le Godjam et le Choa, ne sont plus aujourd'hui que des expressions géographiques, tout comme les anciennes provinces françaises. A la tête de chaque gouvernement se trouve un ras ou un dedjaz qui tient en mains les

Fig. 29. — Le ras Tessama (nu-tête) et le fitaourari Baitcha (en chapeau)

Fig. 30. — Le fitaourari Apté-Ghiorghis.

pouvoirs militaire, civil et judiciaire. Chaque gouverneur a ses troupes qui lui appartiennent en propre; le nombre de celles-ci dépend de ses ressources pécuniaires et de la richesse du territoire qui lui a été confié, car les troupes vivent sur le pays; aussi la puissance des divers gouverneurs est-elle très inégale. A ces forces des chefs s'ajoutent les troupes personnelles de l'empereur, qui forment bien le quart de l'armée et comprennent la garde à Addis-Ababa et des détachements répartis dans diverses provinces. Les forces totales du pays peuvent être estimées à 200 000 hommes[1].

[1] Le nombre des hommes valides est naturellement plus grand, et celui des fusils répandus dans le pays de près de 400 000. Les paysans galla et chankalla n'ont

Il n'est pas possible d'assigner à l'un des partis par rapport à l'autre une situation géographique bien déterminée : tous deux s'enchevêtrent sans souci de la géométrie ; mais les partisans de l'impératrice, à part le ras Mangacha, qui dispose d'une force plus nombreuse, n'ont guère chacun que 2000 à 15000 hommes, alors que les ras Mikaël, Tessama et le fitaourari peuvent à eux seuls en mettre près de 100000 en ligne. Le ras Mikaël s'appuie sur l'armée homogène de l'ancien royaume de son père, au confluent des trois anciennes provinces du Tigré, de l'Amhara et du Choa (centre nord). Les troupes du ras Tessama, à part les quelques mille hommes dont il dispose ici, occupent les provinces éloignées de l'extrémité ouest — acquisitions récentes de l'empire à la fin du XIXe siècle, alors que les Abyssins, sur les conseils d'Ilg et de Chefneux, poussaient à l'Ouest leurs postes sur le Baro pour prévenir les concurrents et plantaient au Sud leur drapeau sur le lac Rodolphe. Le fitaourari enfin, occupe des territoires qui, depuis le Sud de l'empire, longent l'Omo jusque non loin d'Addis-Ababa. Les deux tiers (20000) approximativement des soldats cantonnés dans la capitale sont sous ses ordres immédiats, ses troupes sont les mieux armées et offrent un semblant d'organisation à l'européenne. La configuration de son territoire lui permet de les échelonner à portée de la capitale et sa qualité de ministre de la guerre lui donne connaissance des mouvements dans tout l'empire.

Le fitaourari Apté-Ghiorghis apparaît donc comme le maître des décisions premières. Quoique en général on le tienne pour un partisan de l'ordre légal, il reste énigmatique et des doutes sur son attitude future ont circulé. Abîmé de rhumatismes, des aides le soutiennent lorsqu'il a quelques pas à faire ; mais quand il est, drapé de noir, campé sur son mulet, il se redresse fièrement, tandis que son regard se porte rigide au delà de l'horizon. Avec Balticha, c'est ici la tête qui apprivoise l'œil le plus volontiers. Tous deux sont Galla, et cette dernière qualité n'est pas sans influer sur les rapports que le fitaourari entretient avec les autres chefs : il a le rang d'un ras sans en avoir le titre et eut eu des chances d'être nommé régent sans les vé-

pas le droit de porter des armes à feu, mais un certain nombre de représentants de leurs races se trouvent dans l'armée. Tous les chiffres donnés, cela va sans dire, sont approximatifs.

hémentes protestations des vieux Abyssins. Ajoutons, pour le caractériser nettement au regard de ses collègues, qu'il passe,

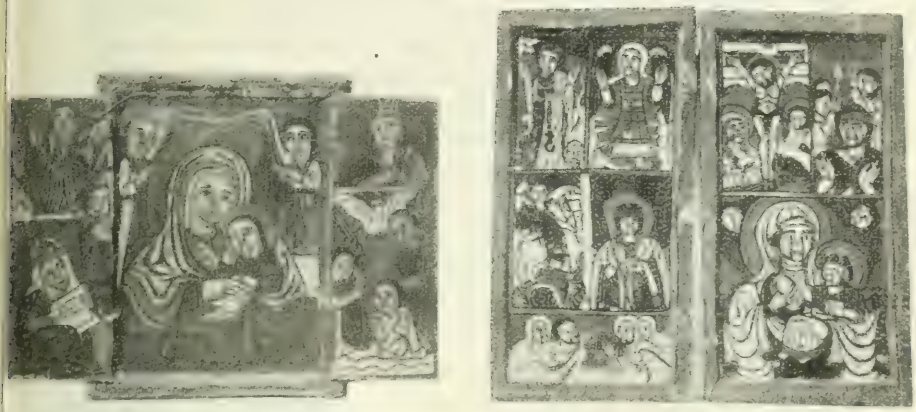

Fig. 31 ($^1/_7$ de grandeur naturelle). — Peintures abyssines anciennes. Scènes de l'histoire biblique.

Les fonds d'or, le marqué des contours, la langueur des gestes denotent l'influence byzantine.

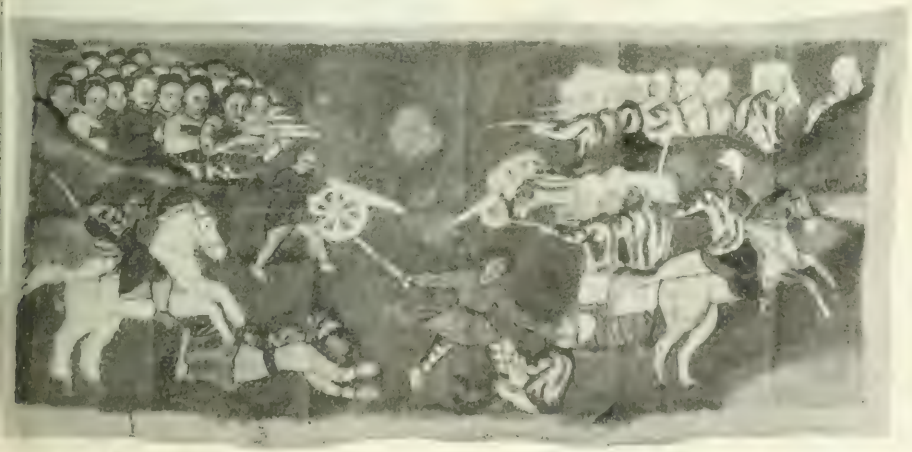

Fig. 32 ($^1/_{18}$ de grandeur naturelle). — Peinture abyssine moderne. Bataille d'Adoua.

Selon le schéma traditionnel, les ennemis sont de profil, les amis de face, même les morts et le canonnier qui ferme l'œil gauche pour pointer.

dans ce pays où rien ne s'obtient qu'à la force du bakchiels, pour être insensible aux offres de cadeaux.

L'impératrice a maintenant le verbe haut et l'emporte dans bien des décisions à prendre : mais, quelle que soit l'époque de la fin de Ménélik, il faudra bien que sa mort officielle éclate un jour. Ce jour-là, que se passera-t-il avec les chefs actuels? Taïtou évacuera-t-elle sagement la place, ou ne cédera-t-elle qu'à la force ? Cette dernière éventualité n'est pas invraisemblable ; elle nécessitera une détermination énergique. Que le fitaourari « marche » alors, et c'est l'affaire d'un tour de main. Cela peut, il est vrai, déchaîner le soulèvement des partisans de l'impératrice ; mais si les trois hommes désignés plus haut combattent côte à côte, leur succès paraît probable. Peut-être même la simple fermeté de leur attitude préviendra-t-elle une mêlée générale qui, pour ce pays que guettent les nations de proie, serait un suicide.

ם ב ל ו ח ו ר ו ש ל ם ק ד ו ש ה ל ו ח ו ת ה ב ר י ת ו ה ע ד ו ת ו ה ת ו ר ה ו ה מ צ ו ת ו ה ח ק י ם א ש ר כ ת ב ת י ע ל י ה ם ב י ד מ ש ה ע ב ד י ו ב ש ל ש ת ה ח ד ש י ם ל צ א ת ב נ י י ש ר א ל מ א ר צ מ צ ר י ם ב ש נ ת ה א ל פ י ם ל ב ר י ת

SAUF-CONDUIT

MUNI DU SCEAU DE S. M. MÉNÉLIK II

(Chez les Abyssins, le sceau remplace la signature. Le sceau se place généralement au bas de la lettre ; l'empereur le place en tête.)

Traduction

Le lion de la tribu de Juda, Ménélik second, oint de Dieu, roi des rois d'Éthiopie, est vainqueur. — Celui qu'on appelle *Mousieu*[1] Montandon, Suisse français, étant allé dans l'Illou-Babor et étant arrivé au Kaffa, s'en retournera à Addis-Ababa, et quand il ira et quand il reviendra, qu'il passe par le chemin qu'il préfère ; ne l'en empêchez pas. 16me jour de février de l'an de grâce 1902[2], écrit à la ville d'Addis-Ababa.

[1] Ce terme de *Mousieu* est devenu pour les Abyssins une sorte de titre qu'ils donnent aux Européens.

[2] 1910 du calendrier grégorien.

CHAPITRE II

D'Addis-Ababa à l'Omo.

(Voir la carte de l'itinéraire à la fin de l'ouvrage).

1er mars 1910.

La réalisation d'un voyage jusqu'aux confins du plateau éthiopien exige plus que la simple expression d'un désir. Il est donc bon d'avertir ceux que talonnerait un projet analogue et d'exposer les étapes que réclame le formalisme.

Une fois écartées les appréhensions de la famille, qui craint de vous voir dépasser le dernier peuplier en vue, il est nécessaire, à moins que l'on ne se déplace pour le compte d'une maison déjà établie en Éthiopie, de se faire accréditer auprès d'une des puissances représentées à Addis-Ababa. Nous avons vu des voyageurs, retenus à Diré-Daoua pour avoir négligé de prendre cette précaution, être obligés de s'en retourner. La surveillance deviendra forcément moins sévère avec le temps; mais, pour le moment, l'Abyssin ne tient qu'entr'ouvertes les portes de son pays et contrôle chaque entrée.

Cela, c'est du travail préliminaire. Il s'agit, à Addis-Ababa, d'obtenir du gouvernement indigène le passeport pour l'intérieur. La bureaucratie abyssine a des lenteurs qu'ignore sa congénère européenne, pourtant si décriée. C'est près de deux mois et demi que nous avons dû attendre le papier libérateur, et ce délai est loin d'être anormal. Il est même très acceptable, si l'on tient compte du fait qu'à l'inertie atavique et aux soupçons

toujours en éveil, s'ajoute l'hésitation à exposer un étranger, en ces temps d'incertitude politique, à un accident.

Les passeports sont de trois sortes. Les commerçants de la place s'adressent au ministre du commerce, au *nagaderas* («chef des commerçants») et reçoivent sans peine leur laisser-passer. Ceux dont la mission se laisse moins aisément définir, les voyageurs, les prospecteurs, les simples curieux, les chasseurs, obtiennent un papier du gouverneur de la province qu'ils comptent visiter. Enfin, le sceau de l'empereur permet les voyages de plus large envergure et donne, de toute façon, une plus grande liberté de mouvement.

Une bonne occasion m'advient. La maison Dubail envoie au Djimma un de ses représentants avec un fort convoi ; comme l'approche de la saison des pluies (mi-juin à mi-octobre) m'engage à franchir rapidement les premières étapes, nous marcherons de conserve jusqu'au Djimma. C'est ainsi qu'aujourd'hui nous quittons Addis-Ababa, légers de soucis et riches d'espoirs.

Le départ de notre caravane présente un coup d'œil fort pittoresque bien que peu militaire. Les bêtes de charge marchent en avant, nous montons nos mulets, les chevaux sont tenus en laisse. Les ascars portent leur petit bagage, outres, sachets et calebasses, de la façon la plus disparate ; un homme tient un sac militaire sur la tête, un autre gémit de la grosseur de l'appareil photographique. La moitié de l'équipe a disparu au dernier moment pour « voir des parents », « chercher des allumettes »,... sûrement pour boire une dernière coupe de *tedj*. Avec un peu de patience tout le monde se retrouve, les heurts se font moins fréquents, l'ordonnance de la colonne se régularise, la marche s'harmonise.

Une visite d'adieu à des fermiers amis dont nous côtoyons les terres nous offre une dernière fois pour bien des mois le confort européen. Puis nous regagnons notre campement, sis à Deletti, au pied du petit col qui nous sépare de la plaine de l'Haouache ; ses quatre vingts mulets de charge, ses dix chevaux et mulets de selle, ses sept tentes vertes ou blanches et ses chiens de garde européens offrent à l'œil un ensemble si copieux que l'insécurité est pour le moment un sentiment que nous ne connaissons pas.

3 mars.

Mon compagnon de route, M. Jumel, a l'avantage d'avoir pris part à la campagne du Transvaal; le récit vécu de Spionkop et d'autres épisodes de cette guerre agrémente notre chevauchée sur la terre durcie et mille fois crevassée par la sécheresse des derniers mois. De temps à autre nous interrompons notre marche, l'un pour abattre une aigrette, l'autre pour prendre quelques notes sur le chemin parcouru.

Nous avons aujourd'hui retrouvé l'Haouache, franchie bien

Fig. 33 — **Gué de l'Haouache.**
A l'arrière-plan le mont Ouatchatcha.

en aval il y a quatre mois. A cent mètres de ses rives on n'en soupçonne pas l'existence, car la plaine est parfaitement plate et le fleuve coule en un lit étroit à berges abruptes. Le terrain avoisinant n'offre aucun affaissement et les cartes au 1 : 250 000 et au 1 : 1 000 000 de la section topographique de l'état-major anglais représentent inexactement l'Haouache et ses affluents comme circulant au fond de larges encaissements.

La vision du paysage nous est familière : c'est la même pau-

vreté d'herbe et de couleur que nous lui connaissons depuis Baltchi, sur le rebord du plateau abyssin, et qui se continue jusqu'aux crêtes lointaines qui ferment l'horizon. Pas de gros villages ; par-ci, par-là, des groupements de huttes galla, flanqués chacun de quelques plants de tabac courts sur jambes. Le bétail, assez nombreux, est maigre et chétif, comme tout ce que produit ce pays besogneux ; une vache fait son devoir en fournissant un litre de lait par jour, les poules donnent des œufs qui ne dépassent guère ceux du pigeon, les lentilles restent quasi microscopiques, les pommes de terre s'enflent avec peine jusqu'au volume de forts marrons. Les cornes du bétail offrent par contre la plus grande richesse de formes. Petites et recroquevillées ou puissantes et déroulées, souvent asymétriques, elles sont plantées en ligne droite, en crochet, en spirale, en lyre exubérante projetée vers le ciel. Toutes les bêtes à cornes appartiennent à la race zébu que caractérise une bosse sur le garrot.

6 mars.

La plaine de l'Haouache, pauvre de végétation, est riche d'oiseaux. L'aigrette déjà citée, dont les plumes sont si recherchées pour les chapeaux féminins et les képis des officiers français, est fortement représentée dans ses deux espèces, la grise et la blanche. Pour la première fois, nous avons rencontré la grande outarde, fort rare dans le bas, vers Diré-Daoua, nulle part fréquente ; en trois jours, nous en avons vu trois spécimens, tanguant dans l'herbe basse, le corps lourd mais l'œil alerte.

Le chemin quitte aujourd'hui le bassin de l'Haouache pour entrer dans celui de l'Omo. Les indigènes ne donnent à ce dernier fleuve le nom d'Omo que sur son cours inférieur, à partir de son confluent avec le Godjeb ; dans son cours supérieur, ils l'appellent Ghibbié (Limmou-Ghibbié ou Amhara-Ghibbié). Comme deux de ses affluents portent également le nom de Ghibbié (celui de gauche, en amont, Nonno-Ghibbié ou Laga-mara-Ghibbié, celui de droite, en aval, Djimma-Ghibbié), il est préférable de donner au cours d'eau principal le nom d'Omo sur tout son parcours[1].

La selle qui sépare les deux bassins — terres de Marou — est large, irrégulière. Du haut de la pente que l'on va redescendre

[1] Le Ghibbié dont il s'agira plus loin sera le Djimma-Ghibbié.

se déroule une autre plaine que traversent deux affluents parallèles de l'Omo, l'Oualga et l'Ouabi ; le coup d'œil qu'elle offre est bien différent de l'aspect que présentait celle de l'Haouache.

Cette dernière était unie ; celle-ci est ondulée, les cours d'eau y creusent de larges sillons. A part son herbe courte, la plaine de l'Haouache était nue ; celle-ci est couverte de végétation, non de forêt dense, mais d'arbres et d'arbustes qui lui donnent à distance l'air d'un vaste verger. Sur l'Haouache le sol était noirâtre ; ici, la terre a une couleur rouge brique, presque rouge sang. De l'Haouache, le sentier montait en pente très douce ; il redescend plus rapide, par endroits en marches d'escalier sur de grands rocs où doit glisser le pied du mulet à la saison des pluies.

Fig. 34. — Un sycomore géant laisse passer mon mulet dans l'entrebâillement de son tronc.

Déjà, la veille, quelques cocotiers sauvages enrichissaient le paysage. Nous admirons aujourd'hui deux sycomores géants ; le premier mesure 14 mètres de circonférence à un mètre et demi au-dessus du sol, le second laisse passer un mulet dans l'entrebâillement de son tronc.

La caravane s'arrête dans l'Ouolisso, au delà d'un fort ruisseau, le Laga Riébou (*laga*, « rivière » en galla).

8 mars.

On franchit en deux jours la distance d'Ouolisso à Djeddjaba, non loin de l'Omo. Le sentier chemine à plat entre l'Ouabi et l'Oualga, plus exactement entre l'Ouabi et le Riébou. Ce dernier, omis sur les cartes, mérite d'être mentionné étant donné son long cours [1].

[1] De toutes les cartes consultées, nous ne l'avons trouvé indiqué que sur celle de Darragon : « Rébou » (Comptes Rendus de la Société de Géographie de Paris, mars 1898, p. 137-140, avec carte au 1 : 1 100 000 et p. 464-465). Encore l'ayant franchi perpendiculairement sans le suivre, Darragon le donne-t-il comme se jetant immédiatement dans l'Oualga. En réalité, le Riébou draine, par de nombreux ruisseaux, les eaux des monts Marou et Dandi et vit de sa vie propre une soixan-

Pendant ces deux journées, le sentier longe d'abord le Riébou, à la distance d'un demi à deux km., puis tient le milieu entre le Riébou et l'Ouabi et finalement se rapproche de ce dernier. Infesté de crocodiles, l'Ouabi se jette par une gorge dans l'Omo, à l'endroit même où celui-ci tourne à angle droit vers le Sud. Le Riébou s'est écarté à droite, vers l'Ouest, pour se jeter dans l'Oualga. — Les hautes chaînes de montagnes, plates et longues, qui forment l'ossature du pays gouraghé,

Fig. 35. — Entre Ouabi et Oualga.

bordent au loin la route vers le Sud-Est ; les monts du Metcha, plus proches, ferment l'horizon au Nord-Ouest.

Le second jour, on passe la *kella* d'Ouolkité, c'est-à-dire l'octroi de la province du Itaourari Apté Ghiorghis sur la route du Djimma. Chaque province a son octroi et le nom galla de *kella* est généralement employé pour désigner ces postes par les Abyssins et même par les Européens.

taine de kilomètres l'Oualga, dont il est le tributaire, l'emporte sur lui par le volume de ses eaux, à peine par la longueur de son cours.

Les cartes anglaises au 1 : 250 000 et au 1 : 1 000 000 mentionnent une rivière Wabbea dont le cours supérieur correspond approximativement au Riébou, mais la donnent à tort comme se jetant dans l'Ouabi.

Fig. 36 (1/6 de grandeur naturelle). — Bracelets galla du Ouolisso.
Les trois paires à gaufrures sont en laiton, celle à arête en cuivre. L'utilisation des charnières (troisième paire) doit avoir été enseignée aux Galla par des Arabes de passage.

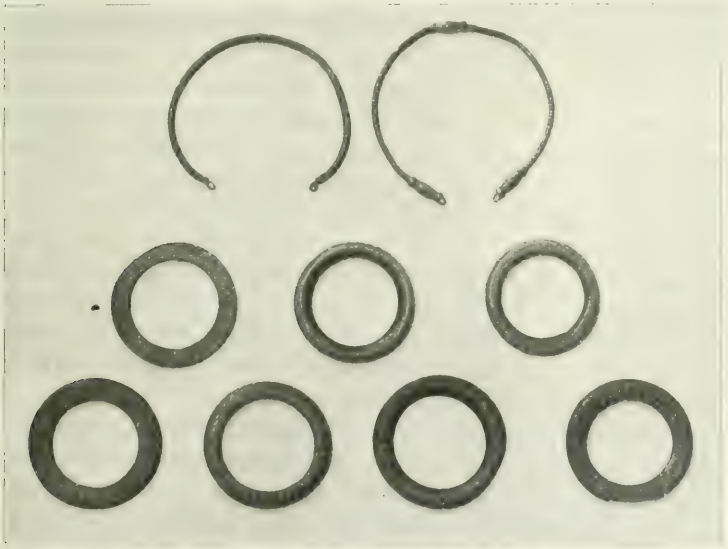

Fig. 37 (1/6 de grandeur naturelle). — Colliers de laiton et bracelets d'ivoire gouraghé et galla de diverses provinces.

La plaine Ouabi-Oualga ne porte pas de nom d'ensemble ; les indigènes la divisent en plusieurs districts. Celui qui s'allonge entre l'Ouabi et le Riébou, du district d'Ouolisso à l'Omo,

se nomme Agabdja (Agamdja). Cette plaine était autrefois inhabitée ; tout au plus servait-elle de rendez-vous de combat entre les Galla venant du Nord et les Gouraghé venant du Sud. La paix règne aujourd'hui, quelques hameaux gouraghé parsèment ce territoire, et le Riébou, dans son cours inférieur, sépare les races galla et gouraghé[1].

L'Abyssin distingue nettement et avec raison ces deux types. Leur place ethnique respective sera donnée plus loin. La langue gouraghé est sémitique, parente de l'amharique[2] ; elle offre plusieurs dialectes, car la configuration montueuse du pays a isolé les uns des autres les groupes d'habitants. Le peuple était autrefois chrétien en majorité, mais la double vague islamique et païenne qui, au XVIe siècle, battit en vain le rocher abyssin, submergea le pays gouraghé. Seuls quelques îlots chrétiens subsistèrent.

Le type gouraghé est considéré par les Abyssins, malgré la parenté, comme inférieur, du moins dans ses représentants mâles. Ceux-ci viennent nombreux à la capitale récolter quelque argent en travaillant comme manœuvres ou terrassiers. L'élément féminin fournit les plus belles femmes de l'Éthiopie ; aussi très souvent les chefs abyssins prennent-ils aujourd'hui des épouses gouraghé. Les spécimens de cette race que nous avons rencontrés en route et interrogés appartenaient aux tribus musulmanes des Akelil, Adiya et Tchaha.

Cette rencontre de types nouveaux au long de la route et du récit met dans la nécessité de fixer dès maintenant quelques notions de base. Relativement au nombre de ses habitants, il n'y a pas d'autre pays au monde que l'Éthiopie qui ait servi de carrefour à tant de races différentes, pas de pays où le mélange des races ait produit tant de peuples, parlant tant de langues. La bigarrure désoriente au premier abord et met en face d'une interrogation celui qui aime à se rendre compte des causes. Résumer dans leur succession historique quatre groupes de faits, c'est apporter à ce problème, pour qui en ignore les données, un peu de la lumière nécessaire que des exposés fragmentaires laisseraient sous le boisseau.

[1] Dans l'Ouolisso, les deux rives du Riébou sont habitées par des Galla.

[2] Elle présente peut-être encore plus d'analogies avec le tigregna parlé dans le Tigré. Le mot Gouraghé lui-même signifierait « terre (ghé, ግዕ) de Goura » du nom d'un district du Tigré d'où ce peuple serait originaire ; cette explication m'a été fournie par des Abyssins.

Le problème ethnique éthiopien.

(Cf. Carte des langues au chapitre V).

L'histoire ethnique de l'Éthiopie se divise en quatre périodes, dont chacune est caractérisée par la prédominance ou l'arrivée d'une race :

I^e^ période : prékamitique.
IIe période : kouchitique.
IIIe période : sémitique.
IVe période : sémito-galla.

Ire Période. — A l'origine des temps connus, l'Afrique était occupée par trois races. La plus nombreuse, la plus étendue, occupait le Nord : la race nègre. Les Négrilles ou Négritos (pygmées) peuplaient le centre, les Bochimans le Sud. L'Éthiopie rentrait dans le domaine de la race nègre qui en habitait principalement les vallées et les basses terres. Déjà alors se produisirent peut-être des migrations de peuplades venant se fixer sur le plateau [1].

IIe Période. — A une époque indéterminée eut lieu l'invasion du Nord et du Nord-Est de l'Afrique par la race dite kamitique. Venant soit de l'Europe orientale, soit de l'Asie occidentale, elle rejeta ou annihila dans le Nord de l'Afrique la race nègre, sans se mêler à elle. Les anciens Égyptiens furent, les Berbères d'aujourd'hui sont les descendants de cette race dans le Nord. Au Nord-Est, la race envahissante se mêla en partie aux primitifs habitants, formant ainsi les premiers éléments de la race éthiopienne actuelle. La poussée des envahisseurs produisit, d'autre part, par contre-coup, la formation de la famille bantou, du centre au Sud de l'Afrique, par le mélange des éléments préexistants. Le rameau de la race kamitique qui envahit l'Éthiopie est appelé kouchitique. Les Kouchites, relative-

[1] Certains auteurs veulent voir des descendants des habitants primitifs dans les quelques parias, vivant uniquement de chasse, que les Abyssins appellent « Ouaïto » les Galla « Mandjo » et les Ghimirra « Kouayégou ». Il serait intéressant de savoir si cette gent, répandue un peu sur toute l'Éthiopie, ne parle qu'un seul et même langage.

ment purs, sont représentés aujourd'hui par une série de peuples formant couronne à solutions de continuité aux confins du plateau éthiopien : Bogos, Kamir, Agaou (Kouchites du Nord), Kaffetcho, Ouallamo, Sidamo, (Kouchites du Sud), pour ne citer que les plus importants. Le mélange intime des Kouchites et des Nègres produisit d'autre part divers peuples — parmi lesquels les Ghimirra — qui sont englobés avec les Nègres par les Abyssins sous la dénomination méprisante de « Chankalla ».[1]

IIIe Période. Entre les années 2000 et 1000 avant notre ère, le plateau éthiopien fut envahi à plusieurs reprises, pacifiquement ou non, par des peuples venus du Nord et de l'Arabie, les uns Kamites, les autres, ceux qui donnèrent la note nouvelle, Sémites. Ces derniers occupèrent l'Abyssinie actuelle proprement dite, de l'Érythrée au Nil Bleu, se mêlant à la race préexistante. Celle-ci, comme il a été dit plus haut, se conserva toutefois relativement intacte à la périphérie du plateau. Les Sémites dépassèrent vers le Sud le Nil Bleu et se répandirent en formations moins serrées jusqu'au pays actuel de Harrar, aux monts du Gouraghé, au Kaffa. Les Abyssins (les Tigréens, d'une part, les Amhara avec les Godjamites et les Choans, d'autre part, en représentent les deux groupes principaux) sont les descendants directs de cette race sémito-kamito-kouchitique et sont encore aujourd'hui la race dominatrice de l'Éthiopie. A part les colonies abyssines de date toute récente (fin du XIXe siècle), l'élément sémitique, au Sud du Nil Bleu, est le plus sensible chez les habitants de la ville de Harrar et le groupe des peuples gouraghé.

Les Abyssins, païens, adoptèrent, sous le règne de Ménélik Ier (955-930 avant J.-C.), fils de Salomon et de la reine de Saba[2], la

[1] Les Beni-Changoul et les tribus voisines, sur le Nil Bleu, sont appelés « Arabes noirs » par les Abyssins à cause de la connaissance qu'ils ont presque tous de cette langue. Ils diffèrent visiblement des autres Chankalla au point de vue somatique. — Voir la partie anthropométrique au chapitre V.

Le voyageur qui monte de Diré-Daoua à Addis-Ababa est étonné de trouver le village de Tadetcha-Malka, aux confins des territoires dankali et abyssin, habité par des Nègres. Ils y furent transplantés eux et leurs familles, il y a sept à huit ans, accordés par l'empereur à M. Savouré pour le défrichement de sa plantation à Aouara-Malka et au *nagaderas* de Baltchi pour ses travaux. Ils sont maintenant pour la plupart soldats du gouvernement. Ce sont en partie des Chankalla de la tribu yambo, riveraine du Baro.

[2] Dont la capitale était dans le Tigré et qui ne devrait pas être confondue, d'après certains historiens, avec la reine de Saba d'Arabie.

religion juive qui devint officielle. Vers le commencement de l'ère chrétienne, la religion mythologique de la Grèce pénétra en Abyssinie et devint celle de la cour, sans toutefois supplanter complètement la religion juive. Au milieu du IVe siècle de notre ère, le pays passa au christianisme. C'est dire que l'Abyssinie fut chrétienne bien avant l'Europe occidentale. La religion chrétienne copte-abyssine est encore aujourd'hui, comme l'on sait, la religion officielle. Quelques groupes juifs subsistent cependant, persécutés ou méprisés, surtout dans les montagnes escarpées du Semien (Nord de l'Abyssinie). Ils sont appelés Falacha, mais, fait à noter, ils sont de race kouchitique et non sémitique.

IVe période. — Au milieu du XVIe siècle eut lieu le grand effort musulman contre l'Abyssinie. L'islamisme, comme l'on sait, prit naissance au commencement du VIIe siècle. L'invasion vint de Harrar, capitale alors d'un puissant État. Mohamed Gragne, émir de Harrar, dont le nom est encore aujourd'hui connu dans toute l'Abyssinie, envahit les territoires au Sud du Nil Bleu. Il pénétra vers le Nord jusqu'au Tigré et l'Abyssinie ne fut sauvée que par l'arrivée de quelques cents mousquetaires portugais envoyés par Jean III de Portugal. Cette invasion de Gragne fut un fait politico-religieux, ne représentant nullement une migration de peuples. Elle est donc sans importance capitale au point de vue ethnique. L'invasion qui introduisit la IVe période, c'est-à-dire la période actuelle, fut celle des Galla.

Ceux-ci firent irruption du Sud, au milieu du XVIe siècle, c'est-à-dire simultanément aux campagnes de Gragne. Les Galla (ainsi que les Somali, mais ceux-ci ont en outre une certaine proportion de sang arabe) sont aussi d'origine kamitique. Au cours des siècles, ils firent quelques haltes avant de parvenir à leur étape définitive actuelle. Qu'ils vinssent d'Arabie ou d'ailleurs, il s'arrêtèrent peut-être sur la côte nord (golfe d'Aden) du pays somali, peut-être sur la côte sud (Océan Indien). Ils s'arrêtèrent en tout cas longtemps dans l'Est-Africain britannique actuel, entre les grands lacs et le Borana (frontière anglo-éthiopienne)[1]. C'est de là qu'ils déferlèrent vers le Nord

[1] Quelques Galla connaissent leur histoire et l'un de mes ascars me disait un jour : « Nous les Galla, nous sommes venus autrefois du Borana. »

au milieu du XVIe siècle, complétant la spirale de leur longue chevauchée. Ils se répandirent en éventail, à l'Est vers les Aroussi et le Harrari, au Nord vers le Choa, à l'Ouest vers le Djimma et l'Ouallaga. Au Sud du Nil Bleu ils noyèrent les éléments sémitiques qui subsistaient encore, mais de façon générale s'arrêtèrent à ce fleuve et au pied des monts d'Ankober. Un seul fort groupe dépassa cette limite et s'établit entre les provinces de Choa, Amhara, Tigré et le désert dankali ; il forme

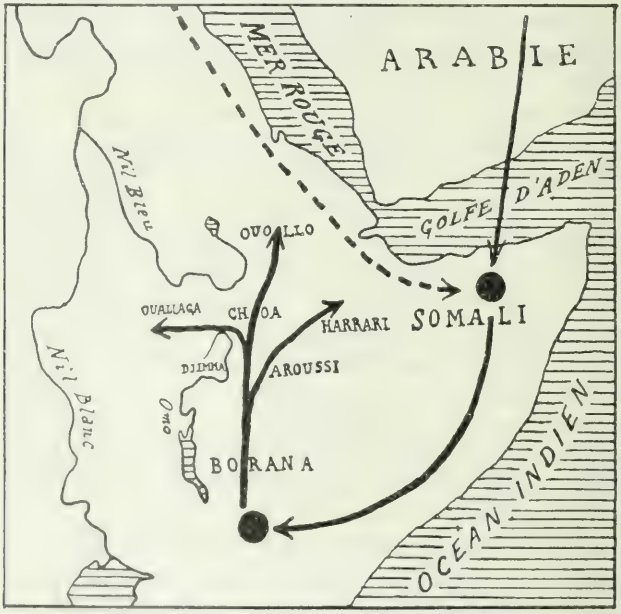

Fig. 38. — La marche du peuple galla au cours des siècles.

aujourd'hui l'îlot — islamisé, puis christianisé le couteau sur la gorge par l'empereur Jean (1868-1889) — des Ouollo-Galla.

Les Galla, dans la partie centrale de leur nouveau pays Harrari, Ouollo, Djimma et provinces voisines, mais pas dans le Choa, adoptèrent en majorité l'islamisme. Les extrémités — Borana, Aroussi, Ouallaga, Illou-Babor — restèrent païennes. Les Galla musulmans formèrent plusieurs royaumes dont le plus étendu et le plus fort fut celui du Djimma. Les Galla païens restèrent subdivisés en un plus grand nombre de clans indépendants, gouvernés par des roitelets. A l'inverse des

Abyssins qui parlent plus d'un langage, mais ont toujours été unis par un lien politique plus ou moins lâche, les Galla ne formèrent ni royaume-uni, ni confédération. Mais la langue est une : tous les Galla se comprennent, du Borana au Ouollo, des Aroussi à l'Ouallaga.

Entre les années 1882 et 1897 eut lieu la contre-invasion abyssine des pays galla. Tous ces pays et d'autres territoires occupés par d'autres peuples (Chankalla, Kouchites, Somali) furent conquis par Ménélik II. Cette annexion, tout comme l'invasion de Gragne, fut avant tout un épisode politique et non un fait ethnique. Les races abyssine et galla sont, d'une façon générale, restées cantonnées dans les limites qu'elles occupaient auparavant. Elles forment les deux éléments prépondérants de l'Éthiopie actuelle, l'élément abyssin (sémito-kamitique), dominant dans le Nord, l'élément galla (kamitique), dominant dans le Sud.

Dans le gros ouvrage qui réunit les travaux auxquels ont donné lieu les observations recueillies par Duchesne-Fournet et ses compagnons [1], le Dr Verneau a traité la partie anthropologique. En se basant sur les mensurations prises par le Dr Goffin, il arrive en résumé aux conclusions suivantes :

a) Les données anthropométriques recueillies permettent de faire dériver les habitants de ce pays de trois types :

1. Type vrai éthiopien = amhara, autochtone, 75 %.
2. Type berbère, venu de l'Égypte, 10-15 %.
3. Type nègre, 10-15 %.

b) L'apport d'un élément sémitique peut être considéré comme nul.

Comme le fait remarquer Conti Rossini dans une critique du travail de Verneau [2], ces conclusions sont en opposition avec celles que fournissent les disciplines parallèles, l'histoire et la linguistique.

Sur le nombre de *trois* éléments, chacun est d'accord, mais pour la plupart des autres, ils sont :

[1] Jean Duchesne-Fournet. *Mission en Éthiopie (1901-1903)*. Deux volumes et un atlas. Paris, Masson, 1909. Partie anthropologique et ethnographique dans le Tome II, par le Dr R. Verneau, professeur d'anthropologie au Muséum d'Histoire naturelle.

[2] *Bollettino della Società geografica italiana*. Roma, settembre 1910. I principali studi pubblicati in occasione della missione Duchesne-Fournet in Abissinia, del socio dott. Conti Rossini.

1. Kamitique sous ses diverses formes avec prédominance de la souche kouchitique (1. et 2. de Verneau approximativement).

2. Sémitique.

3. Nègre [1].

Les langues abyssines (ghiz, amharique, tigrinien, tigré, gouraghé, etc. sont en effet des langues sémitiques. L'histoire et les traditions indigènes ne permettent pas non plus de mettre en doute des influences sémitiques.

Comment concilier ces données avec les conclusions du Dr Verneau, si des conquêtes anthropologiques subséquentes les confirment ?

Pour nous, la contradiction s'explique aisément. D'abord, les arrivages sémitiques, pour réels qu'ils furent, ont été exagérés. Ensuite, quel qu'ait été l'apport sémitique, on peut théoriquement admettre que cet élément ne représente plus le pourcent primitif et s'est morphologiquement presque effacé ; même à apport égal d'individus dans la fusion de deux races, les caractères de l'une d'entre elles peuvent, en effet, avoir tendance à prédominer au détriment de ceux de l'autre. Il n'est enfin pas besoin d'une majorité d'individus pour modifier un type — morphologie à part — dans ses divers caractères. L'ascendant cultural ou intellectuel d'une minorité, ainsi que les contingences matérielles, peuvent suffire à métamorphoser un peuple. C'est ainsi que les Bulgares sont des Magyars slavisés.

Si donc l'on en vient à refuser à la race éthiopienne un élément sémitique, il faudra répéter que cette affirmation ne se rapporte qu'à la morphologie exprimée par la mensuration, sans qu'il soit tenu compte de l'apport de sang et d'influence qui se fait sentir dans la tradition du pays, dans son histoire, dans ses mœurs et ses coutumes, dans sa langue et jusque dans cette morphologie artistique qui fait que le voyageur trouvera peu de pays où le « type sémitique », jugé à vue d'œil, soit plus fréquent que chez les Abyssins.

Si nous étayions nos conclusions d'un exemple numérique supposé, nous dirions que les Sémites ayant primitivement représenté un ensemble de 10 individus sur 100, leurs caractères somatiques se sont réduits, au cours des siècles, au $^{1}/_{10}$, $^{0}/_{0}$, tandis que toutes les autres manifestations de la vie et de l'activité du peuple abyssin représentent aujourd'hui un apport sémitique de 60 $^{0}/_{0}$.

Pour les définir d'un mot, nous dirons donc, en tenant compte des divers éléments de race et de culture, que les Abyssins sont des *Kamites semitisés*.

---

[1] R. Hartmann, dans son ouvrage, désuète aujourd'hui, *Les peuples de l'Afrique* (1879, traduction 1880), ne reconnait, lui aussi, pas d'influence sémitique chez les peuples africains. Mais il n'admet non plus pas d'ingérence kamitique et caucasique et veut faire provenir d'une même souche tous les habitants de ce continent. Cette opinion n'est vraisemblablement plus guère partagée par personne.

9 mars.

Nous traverserons l'Omo aujourd'hui, la journée sera rude.

Près de deux heures de marche et un spectacle imposant s'étale devant nous. Nous sommes à l'angle même du fleuve qui, venant de l'Ouest, tourne brutalement au Sud : au rebord du plateau qui forme sa rive gauche, nous le dominons de 550 mètres (altitude du plateau 1600 mètres : Omo 1050 mètres) tandis qu'une terrasse de même hauteur, adossée à un groupe

Fig. 39. — Confluent de l'Omo avec le Ghibbié du Djimma.

Vue prise, au retour, du sommet qui domine le confluent à l'extrémité nord du plateau de Karkari

de sommets hétéroclites, se dresse en face de nous sur la rive droite. L'écart entre les deux bords du plateau qu'a coupé et creusé le fleuve est de dix kilomètres. De chaque côté la pente est un éboulis terreux et pierreux.

La caractéristique du relief de la rive droite est le « pain de sucre ». Du fond d'une combe, du flanc d'une montagne, du plateau même, jaillissent des cônes rocheux de 200 à 300 mètres de hauteur (voir sur la carte le Toulou (pic) Derat, le Tou-

lou Ali, les deux Toulou Kobidjo). En aval du coude, les deux rives sont plus rapprochées et formées de monts pointus qui s'échelonnent irrégulièrement dans un bleu de plus en plus éteint. Le paysage est superbe de large incohérence.

Le sentier descend rapide vers le fleuve. Le bas-fond est un désert d'une chaleur lourde et calme. Le fleuve roule de fortes eaux malgré la saison sèche, mais cette eau est trouble et fleure le poisson pourri. C'est qu'en amont se trouvent plusieurs bassins qu'habitent hippopotames et crocodiles.

Ces fâcheux ne séjournent pas dans le gué à cause du courant relativement rapide. Nous le passons à dos de mulet; les hommes ont de l'eau jusqu'au-dessus de la ceinture. Avant que les mulets passent, quelques ascars se campent au milieu du fleuve, front à l'amont, afin de guider ou soutenir celles des bêtes qui auraient de la peine à lutter contre le courant ; mais la vision de l'eau rapide donne le vertige à deux d'entre eux — pour ne pas en être atteint, il importe de ne pas regarder l'eau, mais de fixer les yeux sur la terre ferme — et c'est au bon moment que leurs camarades les empêchent de perdre pied.

Pendant la saison des pluies où le volume de l'eau est peut-être décuplé et remplit tout le fond de la vallée, le passage n'est évidemment pas guéable. A quelques kilomètres plus haut, un pont indigène est en construction, pour le compte d'Aba Djifar, gouverneur du Djimma. En reconstruction plutôt, car tel fut son premier sort : autrefois, pendant la mauvaise saison, on passait l'Omo en amont sur des pirogues primitives et des radeaux. La construction du pont signifia une perte de revenus pour le chef dont dépendait le poste de passage ; il résolut de punir cette concurrence déloyale. Aux grosses eaux, il fit jeter quelques troncs monumentaux dans la rivière... et le pont d'Aba Djifar de s'en aller joyeusement à la dérive.

M. Jumel pêche le silure et deux beaux exemplaires sont amenés à la rive ; mais il en est qui défient les forces de l'homme. Voici tout à coup mon compagnon cahoté de droite et de gauche et invinciblement tiré à l'eau : il a juste le temps de dégager sa main et de laisser courir la ficelle ! Ce n'est sûrement pas d'un crocodile qu'il s'agissait, la ficelle eût été coupée d'un coup de dent.

La montée est aussi abrupte qu'avait été la descente. Parvenu au rebord du plateau, on franchit une enceinte faite de

branches coupées et d'arbres entremêlés; la porte de cette enceinte, tournant sur son bord supérieur à la mode indigène, est relevée le jour et se rabat la nuit (cf. fig. 174). Nous nous trouvons à la kella d'Abalti, poste d'entrée de la province du Djimma.

Le poste se compose de quelques huttes dont les habitants nous font faire connaissance avec le *talla* galla. La boisson correspondante abyssine est appétissante et fort acceptable en comparaison, mais le talla des Galla a l'aspect et la consistance de soupe à la farine; aussi bien est-ce un composé de farine et de liqueur fermentée et acide que seuls le manque d'autre breuvage et plus tard l'habitude rendent admissible.

Le plateau, peu étendu, est couvert d'herbe courte et sèche. A son extrémité sud se dresse, tout proche maintenant, un des « pains de sucre » si caractéristiques, le Toulou Derar.

Nous sommes de nouvelles figures: les agents vertueux et crasseux de la kella essayent d'extorquer sur les effets personnels une finance d'entrée à laquelle ils n'ont pas droit. Il faut quelque temps pour leur faire comprendre que nous ne céderons pas. Toutes choses réglées et M. Jumel voulant bien se charger de mener ma caravane à bon port, c'est-à-dire à Hirmata près Djiren, chef-lieu du Djimma, je redescends le soir même, avec mes mulets de selle et quelques ascars, sans tente et sans bagage, dans la gorge de l'Omo.

10-11 mars.

La nuit est descendue plus rapidement que nous: nous avons couché à tout hasard, quelque part au bord de l'eau.

A trois quarts d'heure environ en amont du gué, nous trouvons le lendemain un premier bassin naturel, encaissement du lit du fleuve à peine élargi. L'eau y est rouge ocre sale, un tantinet mousseuse, lente à se mouvoir. Un tertre à pic domine le bassin, excellent poste d'observation.

Au bout d'un instant, deux larges faces de crapauds, dirait-on, sortent à fleur d'eau au milieu du bassin et nous regardent, les yeux protubérants, les narines soufflantes: c'est un couple d'hippopotames auxquels se joint bientôt leur petit. Ils plongent puis reparaissent à quelques mètres, intrigués. De temps à autre, plus rarement, une pointe de bronze verdâtre, museau de crocodile, émerge aussi de l'eau.

Si l'on remonte encore la rive, on parvient bientôt à un second bassin, pas plus large que le premier. C'est ici que se tient le grand troupeau des pachydermes, au nombre d'une quarantaine environ. La rive droite où nous nous trouvons est toute piétinée : des cuvettes lisses ont été creusées dans le terrain par le frottement d'un rude épiderme ; des pistes partent de droite et de gauche dans les herbes. C'est ici que les hippopotames viennent la nuit s'ébattre et se nourrir.

La rive opposée offre une berge à pic, situation très favorable à nos projets. Nous ne tirons pas maintenant pour ne pas effrayer le troupeau ; nous le surprendrons entre nuit et jour avant qu'il ait réintégré le fleuve et campons à quelque distance.

Quand nous revenons à la rive, avant le jour, un ascar et moi, nous remarquons que la plupart des bêtes ont déjà regagné l'eau. Deux spécimens, que nous devinons dans l'obscurité et dont nous voulons nous approcher, se sauvent successivement à toutes jambes ; les grosses masses ne courent qu'au trot, mais avec une vélocité qu'on ne leur soupçonnerait pas. Nous décidons alors de suivre le bord et de nous élancer au pas de course sur la prochaine bête entrevue pour faire feu à bout portant. Il ne s'agira naturellement pas de se placer devant elle, car il est des exemples de bras emportés d'un coup de mâchoire.

Un hippopotame se dirige justement vers l'eau. Nous nous élançons, il en fait autant ; nous le suivons à la course, à trois mètres, faisant feu de magasin sans épauler — situation digne du *Rire* ou du *Pêle-Mêle*. Il n'en aura pas pour longtemps à vivre, mais il a regagné l'eau. Ses compagnons attardés y sont aussi tous entrés.

Il ne reste plus, après cet essai infructueux, qu'à nous livrer à une chasse plus normale. Elle passe, il est vrai, pour difficile puisqu'il s'agit d'atteindre un but tout petit, une paire de narines disparaissant constamment sous l'eau, et souvent sans profit parce que la bête tuée coule à pic. Cela doit être vrai s'il s'agit d'un lac ou d'un fleuve très large qui permet la fuite de l'animal, et si le chasseur n'a pas le temps d'attendre que le cadavre remonte à la surface. Ici, par contre, le troupeau se voit parqué en d'étroites limites et nous ne sommes pas pressés.

Le succès est en effet complet ; il dégénère même en un vrai massacre des innocents.

Dès que le tir a commencé, le troupeau entier plonge sous l'eau ; de temps à autre seulement se montre une tête, mais jamais au complet ; on voit une paire de narines dilatées, on en entend le souffle puissant : cela dure deux secondes. La bête disparaît pour deux minutes ou plus et reparaît à trente mètres plus loin. C'est dire que si le troupeau n'était pas nombreux et obligé de nager sur place, il serait difficile d'obtenir un résultat positif. Mais nous plaçons les fusils sur des chevalets improvisés et les dirigeons au milieu du bassin ; une tête se montre forcément de temps à autre presque dans la ligne de mire : il n'y a qu'à faire une légère correction de visée et à tirer. Chaque projectile ne touche pas, mais quelques bêtes réagissent si nettement qu'on les sent mortellement atteintes. D'autres, par contre, quoique blessées à mort, s'affaissent sous l'eau sans accuser le coup ; c'est la raison pour laquelle le nombre de victimes fut plus grand que nous ne le soupçonnions et le voulions.

Nous avons d'autre part à notre passif un oubli impardonnable. Un des pachydermes atteints s'agite d'une façon particulièrement vive ; il se débat à la surface même de l'eau, décrit de grands cercles d'une rive à l'autre, projetant la tête hors de l'eau puis la replongeant, tandis que le dos s'arc-boute, semblable à une petite baleine. Cela dure près d'une demi-heure, puis voici que l'animal gagne la rive, tout près de nous.

Un ascar m'avait dit avoir déjà vu des hippopotames blessés venir mourir sur terre ferme, mais la crainte de voir celui-ci s'échapper de nouveau nous fait perdre tout esprit d'à propos.

La bête est presque entièrement hors de l'eau ; elle s'est arrêtée, nous regardant de ses grand yeux interrogateurs. Un éclair de réflexion et nous prendrons sur les bords de l'Omo, à trois mètres, une photographie en pied d'un hippopotame vivant ! Mais déjà la bête tombe, atteinte au cerveau et la bonne idée vient après... trop tard.

Il ne fut pas nécessaire d'attendre au lendemain pour avoir les cadavres. Un corps échoua non loin du bord ; d'autres, dès l'après-midi, se mirent à flotter. Il s'agissait de les amener à la rive. Sur le conseil d'un ascar, nous remontons la rivière jusqu'au pont en construction, à une demi-heure en amont, et présente au chef mon papier impérial. Le pauvre homme ne sait pas lire, mais il reconnaît le sceau à son diamètre et [illegible]

debout tant que le papier reste déplié ; puis il me donne, selon mon désir, une douzaine de Galla de son équipe.

Les Galla demandent que l'on tire quelques coups de fusil dans l'eau, à droite et à gauche, pour effrayer les crocodiles, et les voilà s'avançant jusqu'au milieu du fleuve d'où ils poussent les corps à la rive. Près du bord, la tâche devient rude ; ils les attachent et tirent par secousses, en cadence, scandant chaque poussée d'un cri sonore. Cinq cadavres sont bientôt alignés sur les galets — trois autres devaient encore surnager le lendemain — puis les dents sont extraites à coups de hache.

Fig. 40. — Pont en construction sur l'Omo (cf. fig. 144 et 172).

Fig. 41. — Sur l'Omo. Cinq hippopotames sont amenés sur la rive.

Ce n'est que la première partie du travail, car le lion, dit-on, est friand de chair d'hippopotame. Les Galla traînent donc un de ces corps jusque sous un arbre proche et construisent sur l'arbre un plancher que dissimulent des branches, à six mètres au-dessus de la bête morte. Il ne me reste plus qu'à y passer la nuit avec un de mes hommes.

12-13 mars

La nuit s'est écoulée fort tranquille ; aucun visiteur ne s'est présenté.

De jour, on tue quelques marabouts, fort nombreux ici ; on pense surtout à répondre aux exigences de l'estomac. Hier, nous avons essayé de la pulpe des dents d'hippopotames, pensant leur trouver un goût de cervelle, mais ce n'était pas ça du

tout! Une petite gazelle a été abattue aujourd'hui : par contre, un beau *waterbock*, aux cornes superbement élancées, nous a échappé. L'eau du fleuve a si mauvais goût qu'il faut le noyer sous quelque arome et ici, sur l'Omo, le Pernod rend des services signalés à un Suisse qui n'en avait jamais fait son ordinaire, même lorsque les lois n'y voyaient pas de mal.

La nuit suivante, un spectacle d'un poignant réalisme nous a tenus éveillés pendant de longues heures sur notre affût élevé.

Sous l'ardeur du soleil, la décomposition a vite fait de s'atte-

Fig. 42. — Les Galla traînent un des cadavres sous un arbre proche.

Fig. 43. — Vautours autour du cadavre de l'hippopotame.

ler à l'énorme cadavre et les hyènes ont flairé le festin. D'abord de loin, puis tout proche, elles font entendre la gamme de leurs cris, si différents les uns des autres que, de prime abord, on ne les attribuerait pas à une seule et même bête : hurlement qui finit en pointe, ricanement strident et moqueur, pseudo-aboiement étouffé et honteux.

Elles se sont approchées à pas de voleurs, deux, trois, cinq, puis six. Le premier coup de dent donné, c'est alors une frénésie gloutonne, accompagnée de grognements presses, coupés de compétitions brèves et rageuses. Quand l'une d'elles a arraché un morceau de roi, elle le traîne sous un buisson voisin où elle le dévore avec une âpreté qui pourrait faire croire qu'on le lui dispute encore ; elle revient ensuite au cadavre

Parfois toutes se sauvent, saisies d'une frayeur subite, reviennent encore, et le chœur des appétits furieux reprend. Pendant quatre à cinq heures, elles étripent la chair baudelairienne qui gît les jambes en l'air ; puis, après la minuit, elles se retirent définitivement, soit apaisement des sens, soit qu'elles se doutent enfin de la présence de l'homme.

Le lion, lui, n'est pas venu : il ne s'est pas même fait entendre. Tout est calme maintenant, hormis par intervalles le cri apeuré des hippopotames qui, cette nuit, pleurent leurs morts... et nous nous endormons à notre tour, imprégnés de l'insouciance hautaine de la nature.

CHAPITRE III

Le Djimma.

17 mars.

Remontés à la keila d'Abalti avec nos trophées et nos souvenirs, nous nous sommes acheminés à bonnes journées à la suite de notre caravane. On couche dans les huttes, et lorsque cet essai se révèle désastreux, sous la protection des grands arbres, malgré de petites pluies, encore timides, avant coureurs du *kremt*[1]. C'est que le voyageur a fait connaissance avec d'autres spécimens de la faune éthiopienne. Déjà la nuit passée chez le chef du poste d'Abalti avait été entrecoupée d'insomnies d'origine suspecte. Le lendemain, il n'y a pas moyen de fermer l'œil dans la hutte où nous nous sommes arrêtés. La cause en est palpable : les infiniment petits sont légion. Cette situation est si insupportable que je préfère pour mon compte me tenir dehors, sous la pluie.

Au matin, comme, malgré la nuit blanche, je me prépare à donner quelque chose au propriétaire, l'Amhara chef de nos ascars, qui, lui, a bien dormi, me dit : « Rien donner ! C'est des Galla. On fait comme ça. »

Au sortir du petit plateau d'Abalti, le chemin est assez montueux : il longe d'abord le ravin profond du Kaour et défile devant les pains de sucre, nettement découpés, cités plus haut. Chaque jour on passe un marché, à Koumbi, à Sadja, à Koll

[1] Saison des pluies.

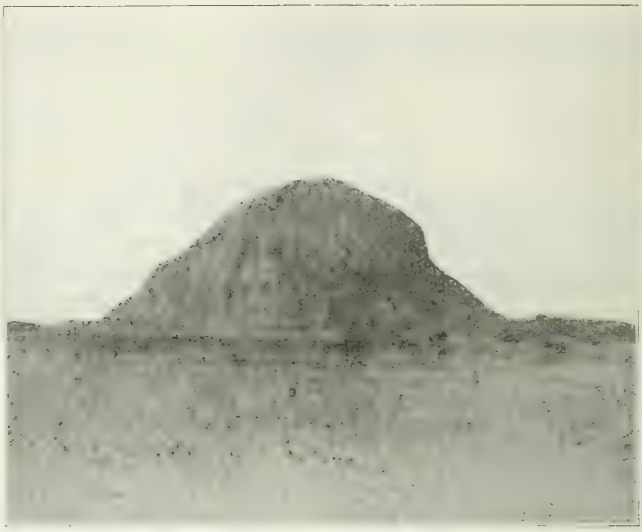

Fig. 44. — Le Toulou Derar, vu de la *kella* d'Abalti.
(Hauteur du Toulou au-dessus du plateau : 200 mètres.)

Fig. 45. — Un des Toulou Kobidjo (au plan moyen) vu de la hauteur de Badéï.

Sandabo — ces deux derniers purement locaux. Après avoir franchi au second jour les combes encaissées du Kotcha et du Sinnini, le chemin se rapproche de la rive droite du Ghibbié. Peu avant Koti-Sandabo, le ruisseau Onkouré se jette dans cette rivière par une chute (*tottobi* en galla) d'une quinzaine de mètres de hauteur. Le Ghibbié lui-même, à moins d'un kilomètre en amont, plonge en une forte chute, large aux hautes eaux de près de cent mètres. En fer à cheval, haute d'une vingtaine de

Fig. 46. — Paysage du Djimma.
Un « pain de sucre » au plan moyen.

mètres, s'échappant d'un bassin à l'eau calme, au milieu d'un bois épais, elle est du plus bel effet. Ce n'est pas perdre sa peine que de s'y rendre. Arrivé près des taillis qui l'entourent et la gardent jalousement, il faut aller un peu en amont pour trouver le sentier qui, rampant sous la broussaille, conduit au rebord même de la terrasse rocheuse, d'où l'eau cascade d'un bloc, étincelante. Ces deux chutes marquent l'entrée du Ghibbié dans la gorge profonde qu'il suit jusqu'à sa rencontre avec l'Omo.

Au troisième jour, on franchit le Ghibbié, à gué. L'hippopotame remonte jusqu'ici; ses traces sont visibles sur le bord du

la rivière. Le terrain par où chemine le sentier n'offre maintenant que de molles ondulations. L'horizon est borné sur la droite par plusieurs chaînes de montagnes allongées, perpendiculaires au cours du Ghibbié, sur la gauche, par le massif dénudé du Djandjero et celui boisé du Garo. Le sommet central de ce dernier, Goudo, est le mont le plus élevé que nous rencontrerons pendant tout notre voyage à l'intérieur : il atteint près de 3400 mètres.

On campe ce jour-là sur le ruisseau Boulboul, riche en méan-

Fig. 47 — Chute du Ghibbié à Onkouré.

dres. Directement en aval du gué se trouve une source saline, au milieu même du courant. Les indigènes l'ont endiguée et y mènent de fort loin leurs troupeaux : les deux rives du ruisseau voient journellement défiler de lentes et mugissantes théories de vaches et de bœufs.

Le lendemain on traverse le Maraoua. Il longe le pied même d'une chaîne de collines nord-sud qui oblige le Ghibbié à décrire un coude vers le Sud. Le Maraoua franchi, le chemin grimpe le versant est de cette chaîne par une pente ardue et

Fig. 48. — Troupeaux sur le Boulboul.

Fig. 49. — Le Moudja-kob (chapeau de Moudja), sommet rectangulaire au Nord de Djiren, vu de Maraoua.

Djiren, résidence d'Aba Djifar et de sa suite, est en vue. Le chemin traverse Djiren, redescend le versant ouest du même chaînon, passe le petit marché à Koty, frôle Mendara[1], résidence des simples mortels, et arrive à la place du grand marché à Hirmata. C'est ici qu'est la concession Dubail où la caravane est arrivée, il y a deux jours, dans de bonnes conditions. Un compatriote s'y trouve, M. Hediger, qui va partir pour la Suisse y passer quelques semaines de vacances, ainsi qu'un Arménien, M. Mirtad. Cela fait, avec les derniers venus, conjonction rare à Hirmata, quatre Blancs qui échangent les impressions toujours nouvelles que procure ce pays aux anciens comme aux nouveaux[2].

31 mars.

Hirmata est la grande place d'échange du Djimma, la plus importante même du Sud-Ouest de l'Éthiopie. Le marché se tient le jeudi. Comme ailleurs dans les pays galla, les peaux, la cire, le café, l'ivoire et le caoutchouc sont les articles d'exportation dont s'occupent les Européens — représentés ici par les trois maisons Dubail (suisse), Ydlibi (syrienne) et Guigniony (française). Parmi les menus objets que l'amateur peut se procurer sur le marché, des corbeilles tressées, de forme, de couleur, de dessin variés (fig. 53) et de petits récipients en bois construits au tour, destinés à contenir le beurre (fig. 54), sont les plus intéressants. Les Galla du Djimma sont connus dans toute l'Éthiopie pour leur habileté manuelle et les produits de leur travail sont d'un prix vraiment modéré. Les objets similaires coûtent à Addis-Ababa (fig. 52) deux à huit fois plus cher. L'art de tourner comme tout ce qui, en industrie, présente un élément de complication, a vraisemblablement été enseigné aux Galla du Djimma par des Arabes.

Pour nous aussi, Hirmata est une étape importante. Jusqu'ici les bagages ont été amenés par un *nagadi*[3], mais il nous faudra continuer la route avec notre propre cavalerie. Certaines personnes ne voient que le nagadi et ne veulent pas voyager à autre en-

[1] Mendara signifie simplement village, mais quand on dit au Djimma « Mendara » tout court, c'est de celui-ci, forte agglomération, qu'il s'agit.

[2] Ernst Hediger, de Reinach, âgé de vingt-cinq ans, mourut deux mois plus tard de la petite vérole il n'avait jamais été vacciné en débarquant à Marseille.

[3] Loueur de mulets.

Mont Molé Djiren

Fig. 50. — Hirmata. On transporte une hutte.

Fig. 51. — Marché de Hirmata.

seigne. Ce dernier s'engage à vous transporter vous et vos biens, en tant de jours, à tel endroit. Les bêtes lui appartiennent, il en est responsable. En route, le nagadi va son train, ne l'accélérant ou ne le ralentissant qu'en grommelant, trouvant

Fig. 52 (1/9 de grandeur naturelle). — Corbeilles du Choa (couleurs vives).
Travail abyssin et galla.

Fig. 53 (1/9 de grandeur naturelle). — Corbeilles de Djimma (couleurs sobres).
Celles du milieu servent à empiler les petites tasses à café.

mille excuses pour s'arrêter où bon lui semble. Ce mode de transport ne peut convenir à qui veut zigzaguer à sa guise — et comme on m'a conseillé, à part les mulets de selle, de me fournir d'ânes, nous avons eu de l'occupation pendant quelques

journées. Elles ont aussi été employées à parcourir le pays environnant, à commencer un relevé exact du terrain. C'est dans la plaine à l'Ouest de Djiren, comme il a été dit plus haut, que fut mesurée notre base.

Djiren et Hirmata se trouvent dans le bassin du Ghibbié, vers le milieu de la courbe qu'il décrit au Sud dans son cours supérieur. Cette rivière est l'âme du Djimma : c'est elle qui vaut à cette province sa richesse de produits et son renom de verger

FIG. 54 (1/9 de grandeur naturelle). — Pots à beurre du Djimma.

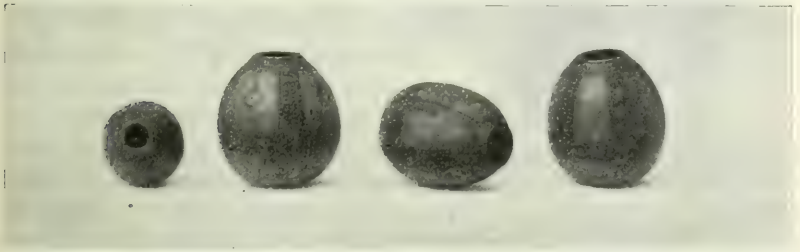

FIG. 55 (1/8 de grandeur naturelle). — Courges desséchées pyrogravées du Djimma.

de l'Éthiopie. Verger pour les Abyssins, soit, qui n'ayant su que déboiser et laisser inculte leur patrimoine, s'étonnent du travail des Galla et de la floraison de leurs terres. Pour nous Européens, c'est simplement un pays d'assez belle verdure, utilisée et contenue par la main de l'homme. Celle-ci a doté le Djimma d'une spécialité qui le distingue avantageusement des autres provinces : les chemins y méritent souvent leur nom. Larges et nivelés, bordés d'euphorbes ou d'arbustes bien

alignés, ils ont la tournure de nos chemins vicinaux. C'est superbe quand on songe qu'en Éthiopie les grandes voies de communication sont en casse-cou ou en marécages. Le gouverneur du Djimma, Aba Djifar, exigeait une belle tenue de ses sentiers; mais, ces derniers temps, sa sévérité s'est relâchée et leur entretien est négligé. Tout l'effort et toutes les ressources de ce chef se traduisent actuellement en pots de vin aux détenteurs du gouvernement central qui veulent lui enlever le sien. Or c'est un héritage de famille; il y est attaché.

Fig. 56 (1/6 de grandeur natur.). Djimma. Sandales plates en bois, se portant dans la maison.

D'autres sandales en bois, avec protubérances au talon et sous la plante, se portent à l'entour de la maison pour éviter la boue. En marche, les Galla vont naturellement pieds nus.

Aba Djifar représente en Éthiopie une figure à part. Il est le descendant d'une longue lignée de potentats qui régnèrent sur le Djimma. Il fut lui-même roi de ce pays. Lorsque Ménélik entreprit la conquête des pays galla, Aba Djifar se reconnut spontanément vassal sans esquisser de résistance. Cela lui valut de rester à la tête de son patrimoine en qualité de gouverneur; mais il serait bien difficile de lui donner un titre.

Il n'est plus roi; il n'est pas dedjazmatch et ne revêt aucun grade. Abyssins, Galla et Européens l'appellent Aba Djifar, sans autre. Dans la lutte sourde qui se déroule entre le parti de l'impératrice et celui du ras Tessama, il penche, dit-on, pour le premier. Peut-être va-t-il payer ses préférences de la perte de son territoire. En tout cas, le voilà rivé à Addis-Ababa, effaçant ses torts à coups de bakchich, de *goubo*, comme l'appellent les Abyssins[1]. Ses sujets se ressentent et se plaignent de cette situation. Autrefois, disent-ils, le pauvre payait par année un sel (soit un quart de thaler, c'est-à-dire 60 centimes) d'impôt; c'est maintenant cinq thalers par année que

[1] Après la révolution de palais de fin mars 1910, Aba Djifar a été confirmé dans ses fonctions de gouverneur du Djimma.

le gouvernement réclame de lui. Somme énorme, quand on la mesure aux besoins de l'indigène et qu'on la sait suffisante à l'entretien d'un individu pendant quelques mois. Malheureusement pour Aba Djifar, deux grosses sources de revenus lui ont été enlevées dernièrement, deux ex-dépendances de son gouvernement : à l'Ouest le Ghera, formé par le bassin du Naso, qui lui fournissait l'ivoire, à l'Est le Djandjero, sur la rive droite de l'Omo, où il puisait ses esclaves à pleines grappes.

Le Djimma était autrefois le centre de la traite des esclaves. Des marchés publics s'y tenaient jusqu'il y a une quinzaine d'années. Aujourd'hui c'est encore le rendez-vous de ceux qui la pratiquent en secret. Le vol des esclaves est un petit jeu auquel on s'adonne ici le soir, mais qui parfois tourne au tragique. Il n'y a pas plus de quelques jours qu'un voleur d'esclaves, poursuivi, a descendu à coups de fusil dix des poursuivants. Aussi ne sort-on le soir que solidement armé.

Fig. 57 — Sceau d'Aba Djifar.

Aba Djifar lui-même est avantageusement connu comme tirant en secret d'abondants revenus de la vente des Noirs. La question sera traitée plus loin. Il suffit de dire pour le moment que le Djimma fournit un fort pourcent des marchands d'esclaves ; ceux-ci sont tous musulmans et le Djimma représente un boulevard compact de l'islamisme.

Les Galla du Djimma sont pratiquants, mais ne paraissent pas avoir la haine de l'étranger qu'on rencontre chez les Somali ou les Arabes d'Arabie. Les femmes ne sortent pas voilées, sauf celles des chefs ; pour celles-ci, c'est uniquement une conséquence de leur position sociale et les épouses des chefs abyssins (chrétiens) ne se montrent également en public

que le visage recouvert d'une mousseline qui leur monte jusqu'aux yeux. Les Galla doivent à l'islamisme une certaine éducation: nombre d'entre eux lisent l'arabe du Coran, tout en ignorant l'écriture amharique. De même, le chiffre du sceau d'Aba Djifar est arabe, alors que celui de tous les autres grands chefs de l'Éthiopie est amharique.

J'étais allé voir ce personnage à Addis-Ababa avant notre départ.

Lourdaud et bien nourri, soixante ans et le sourire peu intellectuel, il me permit de le photographier avec sa favorite; ce

Fig. 58 et 59. — Aba Djifar et sa favorite.
Coiffure des Galla musulmanes « en ruche d'abeilles ».

fut le résultat le plus net de notre entrevue. Il me demanda quelle était ma nationalité.

— Suisse.

— Souiss! Ah! Mousieu Ilg!... apostrophe révélatrice de la trace qu'a laissée dans ce pays l'activité de notre compatriote.

Un petit cours de coiffure féminine s'impose à propos de la photographie ci-dessus. La coupe ou la disposition des cheveux, surtout chez les femmes, varie en Éthiopie d'un peuple ou d'une province à l'autre, mais reste constante pour chaque province, sans subir les fluctuations d'une mode autoritaire.

La coiffure de la Galla musulmane semble faite au tour, comme un pas de vis, et le tout peut être comparé à une ruche d'abeilles. C'est la coiffure dont est parée la favorite d'Aba Djifar. Chez la femme du peuple le pas est épais, la construction

dans son ensemble paraît manquer de solidité. Chez les épouses des chefs, la ligne est très fine, le tout bâti avec art et patience (voir aussi fig. 176).

La Galla païenne laisse retomber de tous côtés sa chevelure faite de boucles en tire-bouchon de dix à quinze centimètres de longueur, ce qui donne à l'ensemble l'aspect d'une toison de mouton (fig. 169).

Fig. 60 et 61. — Coiffure d'Abyssine « en côtes de melon ».

Fig. 62. — Coiffure de Gouraghé « en broussaille ».
La Gouraghé nous insulte pendant que nous la photographions.

Fig. 63. — Coiffure provisoire se rencontrant chez divers peuples (petite fille gouraghé).

La femme amhara dispose ses cheveux en une vingtaine de stries longitudinales finement tressées ; la mise à chef exige une coiffeuse et quelques heures de travail. Le résultat en est assez agréable à l'œil, sur le sommet de la tête, mais les petites tresses brèves qui papillonnent sur la nuque donnent le sentiment de quelque chose d'incomplet. C'est la coiffure en « côtes de melon » (fig. 60 et 61).

La Gouraghé adopte fréquemment la coiffure amhara ou galla, mais souvent aussi, relève ses cheveux en broussaille ou en trois panaches en haut et de côté (fig. 62).

Un attribut qui couronne chaque tête au Djimma est le parasol. Il est rigide, fait d'herbes tressées que soutient un manche de bois. A Addis-Ababa on le rencontre principalement au marché, servant d'abri aux vendeuses qui ont à y faire des stations prolongées, mais ici chacun l'adopte, hommes et femmes.

Encore une remarque que fait l'œil involontairement. La race éthiopienne n'a pas la peau noire comme certains peuples nègres, fait connu. Elle offre toute une gamme de bruns dans les tons cuivrés ou chocolat ; très souvent, chez le Galla en particulier, cette couleur chocolat a une teinte vineuse caractéristique. Au Djimma et seulement là, nous avons rencontré quelques individus hommes et femmes — la favorite d'Aba Djifar en était — dont la peau reluisante avait une teinte brun jaunâtre. Cette nuance n'est pas naturelle ; elle est le fait d'un jus de racine dont quelques habitants aiment à s'enduire croyant en être avantagés.

Tout en me fournissant de bêtes, il s'agit, tâche plus importante, de renouveler et compléter l'équipe des ascars. A part quelques exceptions, les Amhara remorqués jusqu'ici, voleurs et menteurs, leur chef surtout, ne méritent pas la moindre confiance. Des propos me sont en outre revenus, comme quoi ils ne se géneront pas de me quitter en cours de route pour rejoindre Addis-Ababa si des troubles y éclatent. Ils sont même parfaitement capables de me jouer un mauvais tour et sentent la coquinerie à plein nez. Une nouvelle équipe, qui s'intéresse moins à la politique et où l'élément galla est en majorité, est donc engagée. Grande indignation des anciens qui jettent les hauts cris et profèrent des menaces de vengeance !

Enfin tout est prêt, hommes et bêtes. Encore quelques petits achats au marché d'aujourd'hui et la caravane se mettra en route vers le milieu du jour. Mais à dix heures du matin, voici qu'arrive M. Hediger au galop de son cheval avec la nouvelle : révolution à Addis-Ababa, l'impératrice est prisonnière ! « Je ne sais vraiment pas, ajoute-t-il, si je dois vous conseiller de partir ou de rester. »

On serait perplexe à moins. L'événement lui-même ne surprend pas ceux qui sont au courant de la crise intérieure gouvernementale, mais les suites en sont incertaines. Sera-ce le calme ou la tempête ?

Conseils recueillis et réflexions faites, nous ferons une tournée de quelques jours, à court rayon, dans la vallée proche, inculte et peu connue du Godjeb. Par elle-même, l'excursion ne sera pas inutile : de plus la nouvelle équipe sera mise à l'épreuve et d'ici-là nous pourrons juger de l'effet qu'ont eu les nouvelles politiques sur la population.

Le départ est remis au lendemain.

3 avril 1940.

Sans tente, avec trois mulets légèrement chargés, marchant à petites journées entrecoupées d'arrêts consacrés à la triangulation, notre troupe a campé sur l'Ouaro, affluent du Ghibbié, qui donne son nom au district environnant, puis sur les terres de Boba ; elle a passé aujourd'hui celles de Lalo.

Quelques remarques, de nature psychologique autant que géographique, se rapportant à la dénomination des lieux dans ce pays, seront ici à leur place[1].

A part quelques fortes agglomérations, les habitations des Galla sont disséminées au milieu des terres cultivées. Pour l'habitant, ce sont les groupes de cultures, délimitées par des cours d'eau, le relief du terrain, des terres incultes ou des forêts, qui correspondent à nos localités et ont un nom. Très souvent, les ruisseaux et petites rivières n'en ont pas qui leur appartienne en propre ; ils portent celui des terres qu'ils arrosent : les différentes sections de leur cours auront donc éventuellement plusieurs noms. Le terrain où ne se trouvent ni maisons ni cultures est dépourvu d'intérêt pour

[1] Voir sur la même question p. 115-116, et à propos des pays chankalla p. 122-123.

l'indigène et reste anonyme. C'est le cas des montagnes couvertes de forêts, à l'exception de quelques sommets qui frappent l'imagination autant que l'œil et sont désignées « Toulou X... », c'est-à-dire « Pic X. .». Le nom que vous donne l'indigène, auquel vous montrez à bonne distance une montagne, est celui des terres qui se trouvent au pied de la montagne ou sur ses flancs et non l'étiquette par laquelle nous, Européens, nous désignons la forme abstraite de son sommet.

La carte anglaise au 1 : 1 000 000 indique, par exemple, d'après les données de Borelli, comme séparant les bassins du Ghibbié et du Godjeb les « Mont Garrima », « Mont Lalo », « Mont Marti ». Ces noms sont bien ceux que méritent ces massifs si l'on veut leur en donner un, mais pour l'indigène « Garrima » est la kella de ce nom, sise sur la chaîne, et le district environnant. Les sommets voisins qui dominent la kella ne portent pas de nom pour la plupart des habitants ; quelques-uns de ces derniers leur donnent des dénominations inconnues des autres indigènes, inventées peut-être sur place pour satisfaire le questionneur et dignes d'un grand point interrogatif.

« Lalo » et « Marti » s'appliquent exactement aux derniers grands groupes de terres cultivées au pied des forêts qui couronnent deux massifs montagneux. Les habitants de Lalo et de Marti, en désaccord apparent avec ceux du bas de la vallée, appellent de ce nom leurs terres ; ils donnent d'autres noms à quelques petits groupes de cultures encore plus élevés, mi-enclavés dans la forêt. Quelques individus de Lalo enfin appellent les sommets qui dominent leurs terres : Kassa ? ? Kora ? ? et : Mitchosso ? ? Korgogo ? ? les sommets qui dominent les terres de Marti.

Si l'on tient à être exact, on supprimera sur une carte à grande échelle l'expression « mont » et on appliquera tout court, aux terres auxquelles il se rapporte, le nom que leur donnent les indigènes. Le relief indiquera suffisamment s'il s'agit d'un fond de vallée ou du flanc d'une montagne. Les sommets qui n'ont pas de nom généralement admis, en resteront momentanément privés.

En quittant les terres de Lalo on entre dans la forêt, la *tchaka* de son nom galla, expression représentative de tout ce qu'elle contient de broussailles enchevêtrées, d'épines désolantes, de lianes se balançant entre les grands arbres.

Les lianes sont le plus fort obstacle à la marche en forêt. Ne se laissant pas plus rompre qu'une corde, elles se tendent à toutes les hauteurs, se prennent au cou, au pied, à l'anneau de la culasse mobile. A les couper, à les écarter, à les enjamber, à se baisser, à se dégager, on perd son temps et son plaisir. A moins que ce ne soit pour suivre la trace d'un fauve, on ne

Fig. 64. — Campement dans la forêt de bambous.

franchit donc la tchaka que par les pistes existantes, quelque rudimentaires qu'elles puissent être.

Celle qui est à notre disposition, étroite mais bien piétinée, a l'air d'avoir été jadis en vogue. C'est aussi ce que disent les guides qui nous accompagnent : autrefois praticable aux mulets, elle est aujourd'hui presque totalement délaissée et ne sert de passage qu'à de rares piétons. Quelques trappes indigènes faites de poutres massives, à droite et à gauche du sentier, indiquent que le léopard est fréquent de ces côtés ; le Djimme passe au reste pour un de ses habitats de prédilection[1].

La forêt change bientôt d'aspect et n'est plus composée que

[1] Nous donnons la construction de ces trappes à la fin du chapitre X.

de bambous. De toutes les teintes, de celles de la jeunesse à celles de l'âge avancé, partout en formations serrées, les bambous empiètent sur le sentier, le jonchent à tous les pas ou prennent des attitudes penchées qui nécessitent constamment l'emploi de la hache pour le passage des mulets. Les petites feuilles sèches qui se détachent de leur sommet s'arrêtent à la naissance en étoile des rameaux et simulent des myriades de nids d'oiseaux. Aucune échappée ; les conditions de la marche et de la vue restent constamment les mêmes, mais cette traversée qui durera deux jours d'une forêt de bambous à près de 3000 mètres d'altitude n'en est pas moins pittoresque dans son uniformité.

Nous campons sous des abris de branchages, dans un endroit que les guides appellent Daouar et qui se trouve sur le versant du Godjeb. Pas trace d'herbe ! les mulets doivent se contenter de la coiffe des bambous que les ascars abattent pour eux.

4 avril.

Un incident s'est produit ce matin, caractéristique de la méfiance des autorités et des procédés d'intimidation trop souvent employés dans l'unique but d'obtenir un « cadeau » de gré ou de force.

Comme nous allons partir, arrivent trois hommes envoyés par Aba Diko, représentant d'Aba Djifar en son absence. « Vous n'avez pas, disent-ils, demandé la permission d'aller vous promener ; il faut vous en retourner avec nous à Djiren. Au nom d'Aba Diko ! au nom de Ménélik ! »

Le papier impérial leur est démontré.

Ils ne savent pas lire, répondent-ils, ce qui est bien probable. Nous leur déclarons donc qu'ils ont fait leur devoir, peuvent rentrer chez eux, que nous ferons aussi le nôtre et continuerons notre route.

L'affaire n'eut pas de suite. Lorsque, peu après notre retour, j'allai voir Aba Diko, il me reçut un peu froidement, mais il ne fut question ni de l'incident, ni de notre tournée.

Depuis hier, nous nous trouvons sur le versant du Godjeb et nous escomptons une descente lente. Mais, contre notre attente, le sentier, au lieu de descendre, soubresaute, toujours dans les bambous, le long d'un éperon transversal. Il bifurque, la piste

principale se rendant à l'Est, celle que nous voulons suivre continuant au Sud vers le Godjeb.

Peu à peu, les bambous font de nouveau place à la forêt normalement embroussaillée. Les *goreza*, « singes volants », à la robe blanche et noire, au poil long, à la face moins simiesque que celle des autres singes, pullulent ici. Il n'est pas difficile de les tuer malgré leur agilité, mais bien de les faire descendre, une fois atteints, de leur perchoir. Troués de balles, ils se cramponnent à l'arbre avec ce qu'il leur reste de pattes, un temps suffisamment long pour lasser toute patience. Quelques-uns meurent à l'intersection de trois branches; il n'y a qu'à les laisser reposer sous le ciel bleu.

Brusquement on sort de la forêt et le spectacle est frappant de grandeur. Le sentier est parvenu à l'extrémité de l'éperon montagneux dont il suivait la crête. L'éperon se termine par une face pyramidale abrupte qui cascade à sa base en terrasses jusqu'à la rivière que l'on domine de 1300 mètres. De droite et de gauche, le versant sud du massif que nous venons de traverser présente, alignées, une série de faces pyramidales semblables, séparées par des coupures transversales. La forêt s'arrête partout au rebord élevé de ces éperons; les pentes qui donnent sur le Godjeb sont nues, couvertes d'herbe sèche, ou parsemées d'arbustes.

La rive sud du Godjeb, terre du Kaffa, est visible sur une longue étendue ; elle est tout aussi belle de sauvagerie et de mouvement, tout aussi silencieuse et inculte. Le mont Doulla forme le premier plan; à grande distance, le pic le plus élevé du Kaffa, le Kotta (d'Abbadie) ou Boutta (Bieber) est en face de nous.

La caractéristique du massif éthiopien n'est pas le sommet comme dans nos Alpes, mais la crevasse, la coupure brusque et profonde. Elle est la conséquence de la violence des pluies et de leur concentration sur une seule saison, partant de la force des cours d'eau pendant cette saison.

Le sol, argileux, est modifié presque à vue d'œil par les eaux. C'est ainsi que les sentiers, pour passer les combes peu encaissées, font souvent un crochet en amont même du point où s'est produit un brusque ravinement du sol. En plusieurs endroits, nous avons pu constater que, d'une année à l'autre, le sentier avait dû être reporté à vingt ou trente mètres en amont.

Ce caractère crevassé du massif éthiopien se manifeste très net dans sa partie nord surtout, c'est-à-dire dans l'Abyssinie proprement dite ; quoique à un moindre degré, il est aussi marqué dans sa partie sud, ainsi que le démontrent l'encaissement magistral de l'Omo et celui du Godjeb.

La descente est ridicule. Pas question de la faire à dos de mulet et l'on craint de voir les animaux de charge partir en vitesse au Godjeb. C'est ainsi qu'en Éthiopie on conçoit les chemins. Au lieu de gagner le bas-fond par un vallon transversal et des zigzags, ils se tiennent sur la hauteur aussi longtemps que possible, puis tombent au fond de la vallée par une pente brutale. Même les grandes voies de communication sont généralement construites sur ce schéma-là. Par contre, là où nous nous attendrions à la ligne droite, les sentiers font bien souvent des contours stupéfiants. Sciemment ou inconsciemment, l'homme s'ingénie à rendre difficultueuse la traversée d'une nature déjà si généreuse d'obstacles.

Le soir nous nous arrêtons aux huttes de Harbou. Elles ont un toit conique, mais leurs parois ne sont représentées que par quelques piquets. Un seul habitant s'y trouve momentanément, un esclave dont la tâche est de surveiller pour le compte d'Aba Djifar le coton qui croît ici. Il raconte avoir passé hier une nuit peu tranquille : une panthère noire a dépecé une gazelle à quelques mètres de son abri, où, armé d'une mauvaise lance, il ne pouvait que se tenir coi et attendre le départ de ce visiteur malvenu.

Les pays abyssins ne connaissent guère la panthère noire ; les pays galla, le Djimma surtout, en recèlent quelques spécimens. Apprenant à Addis-Ababa mon départ pour cette province, un chasseur expérimenté me souhaitait d'en abattre une, car, disait-il, il n'est encore jamais arrivé à un Européen de pouvoir se vanter de ce coup de fusil.

Ce fauve est non seulement beaucoup plus rare, mais aussi plus méfiant que le léopard. Les quelques peaux de panthère noire que l'on trouve en circulation proviennent toutes de bêtes prises au piège. Le Djimma en fournit quelques-unes ; les bords du lac Marguerite également. Des indigènes m'en ont offert plus tard à Goré, qui provenaient du Sellé (Sud-Ouest de Goré, rive gauche du Baro).

6 avril.

Comme les bêtes avaient besoin de repos, nous nous sommes arrêtés un jour à Harbou.

Le Godjeb paraissait tout proche, mais il faut, pour l'atteindre, plus d'une heure de descente par collines et par combes. La rivière n'a pas trente mètres de large, est peu profonde en cette saison et est guéable, l'eau n'arrivant que jusqu'à la ceinture. L'air est étouffé dans ce fond encaissé de vallée et un bain ne soulage que momentanément : la volonté reste veule, les membres flasques et l'on remonte péniblement la pente.

Le matin nous avions vu de loin une antilope et son faon se rendre à la rivière. Quelques autres antilopes se montrent tandis que nous regagnons le campement. L'une d'elles est atteinte d'une balle et disparaît dans un ravin. Alors les ascars se précipitent à la course : c'est à qui le premier la saignera encore vivante. Il faut savoir que chrétiens et musulmans ne mangent que la chair d'un animal égorgé par un coreligionnaire. Friands de chair fraîche les uns et les autres, ils sont également irréductibles sur cette question de forme et, comme j'eus dès lors l'occasion de le constater, supporteront un jeûne en règle plutôt que d'enfreindre les prescriptions de leur religion. J'aurai donc dorénavant, pour éviter les disputes, à adjuger alternativement aux disciples du Christ et à ceux de Mahomet le gibier et les moutons reçus en offrande en cours de route.

Nous nous sommes remis en marche aujourd'hui, descendant la rive gauche de la rivière. Aucun « méplat », ni à flanc de coteau, ni le long du thalweg. Ce ne sont que montées et descentes où les hommes improvisent un chemin dans les hautes herbes et les fourrés. Par endroits, la colonne ne fait certainement pas plus d'un à deux kilomètres à l'heure. Pas la moindre piste ; c'est à peine si, de temps à autre, les traces d'antilopes et de buffles sont utilisables. Ces derniers ne se présentent pas à la vue ; nombreux en aval, dans les plaines de Mancho, ils ne doivent pas remonter en grand nombre jusqu'ici.

Dans l'après-midi, des coups de feu partent. Les ascars de tête sont tombés sur un troupeau de sangliers, petits et grands, une trentaine, disent-ils. Pas un n'est atteint, toute la bande se sauve à l'exception d'un tout petiot, capturé vivant, que les hommes me ramènent triomphants. Nous campons à Bokitalo

où quelques huttes se laissent apercevoir au flanc de la montagne.

8 avril.

Devant nous, le massif montagneux dont nous suivons le pied a subi une profonde coupure du fait du ruisseau Diddibo. Peu avant d'atteindre ce ruisseau, on retrouve la piste venant de Lalo, qui bifurque dans la forêt et que nous avions laissé courir à gauche. Le sentier franchit le ruisseau et rejoint à Moyé le chemin conduisant du Djimma au Konta. Nous suivons maintenant ce chemin pour le retour, direction le Djimma, à la satisfaction des ascars qui n'aiment pas à lutter contre la nature vierge. Étroit et encaissé, il donne à peine libre passage aux mulets par endroits, mais ma monture, moins malicieuse que celle d'Edmond About dans son « Voyage en Grèce », tient constamment le juste milieu entre les deux parois.

La troupe s'arrête au haut Moyé où se trouvent quelques cultures et d'où l'on jouit d'un beau coup d'œil rétrospectif sur la rive droite du Godjeb. Les monts s'affaissent en face en une large combe houleuse ; ce sont les terres de Beuraté avec la kella de ce nom, premier poste du Konta.

Les provinces du Konta et du Koullo dépendent politiquement du Kaffa, mais leur langue est celle du Ouallamo (entre l'Omo et le lac Marguerite). Kaffetcho et Ouallamo sont de race kouchitique ; les derniers se rapprochent cependant plus que les premiers des Chankalla.

La traversée du massif entre Ghibbié et Godjeb se fait au retour plus facilement qu'à l'aller. D'un jour on parvient à la kella Garrima, limite du Djimma cultivé. Les bambous sont sur cette route moins fortement représentés que sur celle du Lalo. Peu avant d'arriver à la kella, le chemin du Koullo rejoint celui du Konta. Nous campons au delà du poste et les ascars manifestent toute leur joie de se retrouver chez eux : « La *tchaka* est passée ! Nous sommes dans le Djimma ! »

Complétant les observations recueillies par des renseignements pris auprès des habitants, nous pouvons dire :

Les cols qui traversent la chaîne montagneuse qui sépare le Ghibbié du Godjeb sont, de l'Ouest à l'Est :

1. Le col de Beletta, grande voie de communication pour le Kaffa.

2. Le col de Marti, impraticable aux bêtes de somme.

3. Le col de Lalo, à la rigueur praticable pour les dites bêtes de somme. Ces deux derniers sentiers conduisent seulement jusqu'au Godjeb sans le traverser.

4. Le col de Deddo-Garrima, bifurque après avoir passé la kella de Garrima; le sentier ouest se rend au Konta, le sentier est au Koullo. Ces deux sentiers sont praticables aux bêtes de somme ainsi que le suivant.

5. Le sentier Mancho-Koullo.

Seules les deux voies Beletta-Kaffa et Deddo-Garrima-Koullo passent le Godjeb sur des ponts (indigènes).

A l'Est du chemin Mancho-Koullo se trouvent probablement des sentiers pour piétons, d'intérêt local. Le premier grand sentier vers l'Est est celui d'Omo (il tire son nom non pas du fleuve Omo, mais des terres d'Omo dans le Djimma, sur les pentes du massif du Garo, par lesquelles il passe). Il traverse le fleuve Omo (pas de pont) et conduit au Damta, au Tembaro, au Ouallamo, aux Aroussi.

A part quelques plantations de coton indigène, la vallée du Godjeb est inculte et pour ainsi dire inhabitée. Aucun sentier, si méchant soit-il, ne longe parallèlement l'une ou l'autre des rives.

CHAPITRE IV

Le bas Ghera. Le haut Kaffa.

16 avril.

Deux sentiers conduisent de Djiren dans la province du Ghera : au Nord celui du Saddero, au Sud celui du Beletta, du nom des massifs qu'ils traversent. Le chemin de Beletta est aussi la grande voie de communication pour le Kaffa : c'est après le passage de la montagne qu'il se dédouble, la piste de l'Ouest conduisant au bas Ghera. Par le Saddero, on entre dans le haut Ghera.

Les Abyssins distinguent nettement les terres hautes, qu'ils appellent *dega*, des terres basses qui portent le nom de *kolla* et se différencient des premières par leur haute température, leurs cultures et leurs forêts plus restreintes, leur gibier plus riche, leurs fièvres paludéennes au commencement et à la fin de la saison des pluies. Ils désignent parfois une zone intermédiaire, entre 18-1900 mètres et 20-2100 mètres, du nom de *ouäina-dega*, zone dite de la vigne quoique celle-ci n'existe plus en Abyssinie. En bon tempérant qu'il était, l'empereur Jean, prédécesseur de Ménélik, la fit arracher jusqu'au dernier cep.

Les dernières nouvelles de la capitale sont rassurantes et la caravane s'est mise en marche avec son plein effectif : 23 ascars, 27 ânes de bât, 4 mulets de selle.

Elle campe le premier jour à Tchalla sur le Ghibbié, tandis que quelques ascars m'accompagnent au Santama, large croupe couverte de cultures, au Nord de la route, d'où la vue rayonne sur tout le haut Djimma.

Le Santama est en partie habité par des Djandjero, représentants d'un petit peuple énigmatique dont la patrie se trouve sur les hauteurs et le versant est de la chaîne qui sépare le Ghibbié de l'Omo. Son origine est obscure, sa langue, au dire des indigènes qui la connaissent, tout à fait spéciale et sans rapport avec celles des peuples environnants. Le nombre des Djandjero ne dépasse pas quelques milliers. De coloration brune, ils ne diffèrent guère extérieurement des autres peuples kouchites.

D'après Cecchi[1], qui en parle par ouï-dire, les Djandjero avaient la coutume, pour le moins singulière, de tuer chaque dixième étranger qui pénétrait dans leur pays. C'est dire qu'il fallait prendre des informations de tout repos sur son numéro d'ordre avant de s'y engager. Personnellement, je n'ai pas entendu confirmer la chose ; par contre, des Galla du Djimma m'ont raconté que les Djandjero avaient autrefois une grande vénération pour le boa dont ils conservaient dans de vastes fosses des spécimens auxquels ils jetaient des bêtes et parfois des hommes, au préalable égorgés. Si ces affirmations ne sont pas de douces légendes, elles appartiennent au passé et ce petit pays doit offrir au voyageur tout autant de sécurité que les pays galla. Lorsque Ménélik subjugua les provinces du Sud, il autorisa Aba Djifar à annexer le Djandjero à son gouvernement : c'est de ce pays qu'Aba Djifar tira, pendant un temps, une bonne partie de ses esclaves.

Les représentants de ce peuple que nous rencontrons au Santama sont de ces esclaves transplantés, chargés de faire prospérer les cultures de leur maître. Ils se montrent hospitaliers, nous offrent une hutte vide, du bois, du lait, des pêches en abondance. Quand nous quittons les lieux, deux estropiés, qui ont reçu une petite charité, expriment leur reconnaissance en cueillant une touffe d'herbe qu'ils mettent dans ma main en la baisant.

20 avril.

La traversée de la forêt de Beletta se fait dans de bonnes conditions. En route, nous rencontrons un groupe de chasseurs de

[1] Antonio Cecchi (*Da Zeila alle frontiere del Kaffa*, 2 vol.) et Giovanni Chiarini furent retenus plus d'un an prisonniers au Ghera (1879-1880), lors du voyage d'exploration qu'ils avaient entrepris chez les Galla, avant la conquête abyssine. Chiarini y mourut, vraisemblablement empoisonné à l'instigation de la reine de ce pays. Cecchi fut tué en 1896 au cours d'un second voyage d'exploration qu'il avait organisé sur la côte sud des Somali.

civettes. Leur engin de chasse est un filet comparable à celui du *lawn-tennis*, mais plus allongé et qui, tendu en un endroit quelconque de la forêt, traîne en longs plis. Les civettes, les gazelles, parfois, disent-ils, des fauves s'y empêtrent et y restent pris.

C'est peu après le marché de Chabé que bifurque le sentier. La voie du Kaffa reste large ; celle du bas Ghera est fort étroite, une descente extrêmement rapide l'inaugure.

Un homme tombe aujourd'hui malade de la petite vérole ; il doit être laissé dans une hutte et succombera deux jours plus tard, comme nous l'apprendrons par la suite.

Cette maladie fait toujours de grands ravages en Éthiopie. Il est à noter qu'Abyssins et Galla ne sont pas réfractaires à la vaccination. Ils la connaissent de réputation et le désir de s'y soumettre ne leur manque pas ; le moyen de le satisfaire ne se trouve cependant qu'auprès des médecins européens, c'est-à-dire en Érythrée, à Addis-Ababa, à Harrar et à Diré-Daoua.

Quant au vaccin, même celui préparé spécialement pour pays chauds, il est soumis dans la mer Rouge et le désert somali à de telles températures qu'il y perd d'ordinaire ses propriétés. Les instituts d'Europe ne devront, même pour l'avenir, pas compter l'Éthiopie parmi leurs clients ; les Italiens préparent du vaccin à Asmara en Érythrée et le dirigent à Addis-Ababa par la voie de terre Magdala-Ankober où il ne court aucun risque de détérioration.

22 avril.

Avant de quitter le Djimma, nous assistons aux évolutions des amis de noce d'un mariage musulman. Tous à cheval, vêtus de blanc, en file indienne, ils vont chercher l'épouse. Ils passent en alerte et claire cavalcade, le père de l'époux en tête, l'époux au milieu du cortège.

Le ruisseau Douko forme la frontière entre Djimma et Ghera. Pas une âme aux huttes délabrées de la *kella* de Lakou Djimma. La kella Yangatcha, celle du Ghera, est un peu mieux achalandée. Un gardien qui s'y trouve et nous voit quitter le sentier — pour nous rendre à la colline élevée de Kortou — nous lance des appels désespérés qui ne sont pas pris en considération.

Tandis que nous nous rendons à Kortou, l'achat d'une belle lance nous retient auprès de son propriétaire. Le regard mélanco-

lique, la voix timide, les traits particulièrement fins (Aba Diga, n° 5, avec portrait, à la partie anthropométrique), il fut un chef dans ses jeunes années ; mais les Amhara[1] sont venus et il n'en parle qu'avec crainte et tremblement. Pour la première fois, j'assiste chez lui à un procédé en usage entre amis intimes chez les Galla. Deux hommes boivent à la fois, les têtes et les lèvres accolées, dans une calebasse coupée de façon à permettre cette manœuvre.

La colline de Kortou, adossée aux monts du Ghera, domine au loin la vallée du Godjeb où nous nous trouvons de nouveau : cette vallée est ici beaucoup plus large qu'en aval et forme une plaine. Les pentes qui descendent des forêts à la plaine sont couvertes de cultures, de huttes, de bouquets d'arbres. Les ruisseaux sont nombreux, les pintades et les francolins se rencontrent par bandes. Au delà du Godjeb, Tcharrada, chef-lieu du Kaffa, se trahit au loin par un point métallique éclatant : la toiture en tôle, brillant au soleil, de la demeure du ras Ouoldé-Ghiorghis.

A Kortou, nous sommes sur les terres d'un collègue, d'un médecin galla, Aba Melki, dont la réputation de guérisseur a dépassé les limites de son canton. Disons cependant d'emblée que la foi de ceux qui sont en contact permanent avec lui apparaît moins solide, car un des jeunes gens qui forment sa cour vient immédiatement me consulter lorsqu'il apprend ma vocation.

Le révérend nous reçoit la bouche en cœur et nous offre son hospitalité : des œufs pourris et une hutte dont ne voudrait pas un chien malade. Nous préférons le plein air.

A part cela, le bonhomme est intéressant. Dans la cinquantaine, il a la lèvre sensuelle et l'œil marécageux. Il porte au cou un jeu d'amulettes, tandis qu'une crinière opulente lui retombe sur la nuque. Il fume une pipe de plus d'un mètre de long et ne parle que par gestes.

Quand la nuit est venue, les disciples se réunissent autour du

[1] Tous les Abyssins aiment à s'appeler Amhara du nom de la province, centre historique et géographique de leur race. Par extension, ce terme désigne aussi tout individu de religion chrétienne abyssine, quelle que soit son origine. Pour les peuples vaincus, le nom d'*Amhara* symbolise le « maître » du pays. Amara (abyssin) s'emploie surtout comme terme politico-géographique pour désigner le pays éthiopien.

maître à la porte de sa hutte. Ils s'assoient sur deux rangs se faisant face, éclairés par un méchant feu. Un des fidèles saisit alors un tambour en forme de tonneau ; il y forge de la paume de la main et du bout des doigts, accompagnant la phrase unique que les autres ont entonnée et répètent violemment cent fois sur le même air. De temps à autre, arrêt, puis une nouvelle phrase est entonnée sur l'initiative du magicien. Assis et fumant, Aba Melki ferme presque les paupières, agite la tête et

Fig. 65. — Le magicien de Kortou.

le haut du corps par petites secousses ivres. Le tableau est saisissant au premier abord, mais écœurant quand on se dit que ces convulsions et ces chants se prolongent toute la nuit, toutes les nuits, toute une vie.

La folie dure jusqu'au matin. Alors les éphèbes rejettent avec dignité leur *chamma* sale sur leurs épaules et, scandant le pas, s'en vont avec le sentiment du devoir accompli.

Pendant la nuit, le chien boiteux de la maison a dévoré mes vivres et nous quittons ces lieux bizarres, tandis que notre hôte nous accompagne de son sourire énigmatique.

Nous avons retrouvé nos tentes dans la plaine baignée de chaleur et d'air tranquille. Le soir, comme il fait déjà sombre, un cri rauque et perçant à la fois, qui m'était inconnu, fait lever les hommes !

— « Maître ! les éléphants..... !

Nous devions croiser le lendemain leurs traces fraîches et énormes à moins d'un kilomètre du campement. Ils étaient descendus des forêts de bambous où, traqués, ils se réfugient maintenant, pour se rendre à la rivière.

26 avril.

Depuis quelques jours, le campement est établi aux sources chaudes de Ketcho, à l'Ouest du Naso (gros affluent du Godjeb dont le bassin forme le Ghera. L'endroit est connu au loin et visité même par les ras en quête de guérison. C'est un vallon étroit, ombragé et tranquille, aux portes de la plaine.

Sous les grands arbres, deux sources superposées jaillissent d'un rocher ; sous nos latitudes, elles seraient encadrées d'hôtels fashionables. La température de la source basse est de 58° C., celle de la source haute de 49°, températures constantes ; les habitants prétendent à tort qu'elles sont plus élevées le matin que le soir. Pas d'émanation sulfureuse ; l'eau est claire et neutre de goût [1]. Des chéneaux rustiques de bois conduisent partiellement l'eau dans un bassin à l'intérieur d'une hutte. A part une autre hutte à quelque distance, demeure des gardiens, pas d'habitation visible aux environs.

Le gibier est nombreux de ces côtés. Quand on sort du vallon pour entrer dans la plaine, de frêles gazelles se lèvent sous les pas dans les hautes herbes et disparaissent rapides. Mes hommes ont entendu l'autre nuit le lion et des traces fraîches sur le sentier nous ont révélé que le fauve avait passé près de nous sans que nous nous en fussions douté.

Nous excursionnons de droite et de gauche. La colline de Babigotché, au centre de la plaine, offre une excellente vue panoramique du bas Ghera (planche II).

[1] Cecchi, venant par le Limmou et le haut Ghera, poussa jusqu'au delà du Godjeb, dans les environs de Ketcho. Il y constata à l'une des sources, dont l'eau sulfureuse était d'apparence laiteuse, une température de 58° C., à l'autre une température encore plus élevée et un léger goût ferrugineux. Comme on le voit, les observations, à trente ans d'intervalle, sont bien différentes.

1er mai 1910.

Après quelques jours d'arrêt à Ketcho, la caravane a passé le Godjeb, à gué, et est entrée dans le Kaffa, terre de promesses et de légendes pour ceux qui habitent la côte. C'est de *Kaffa* que vient le nom de *café* et d'Éthiopie que cette plante est originaire. Le café dit d'Arabie provient encore aujourd'hui pour une part d'Éthiopie. Il croît à l'état sauvage dans le Kaffa et les provinces voisines; les habitants en recueillent les baies sans donner à la plante aucun soin.

Fig. 66. — Le Godjeb.

La montée qui, au delà du Godjeb, conduit sur la crête de Bocha (Bossa)[1] est, comme raideur, un digne pendant de la descente qui, près de Chabé, nous avait introduits dans la région du bas Ghera. A Bocha, on se trouve sur un plateau boisé et bosselé que rehaussent au Sud deux groupes montagneux.

[1] Nous avons souvent remarqué en cours de route que les Kaffetcho prononcent *ss* là où les Amhara disent *sh*. La voyelle finale des noms propres est souvent prononcée *i* par les Kaffetcho là où les Amhara la prononcent *a*.

Fig. 67. — La caravane franchit le gué du Godjeb.

Fig. 68. — Terre du Kaffa, rive droite du Godjeb.
Dans le fond, la crête basse Yongosso-Bassa.

C'est entre ces deux massifs que s'échappe vers le Sud la Dintcha (Ghitcha), le grand tributaire de l'Omo; c'est aussi entre eux que se trouve Anderatcha, la seconde localité du Kaffa en importance, et Bonga, l'ancienne capitale.

La végétation est profuse: on marche constamment entre des haies de verdure qui cachent le paysage. La liane à caoutchouc dans les forêts, le caféier un peu partout, sont fréquents. Aux abords des huttes, la «musa ensete» (*ensat* pour les Abyssins), de la famille des bananiers, est fortement représentée. Quelques jardins européens la cultivent pour le plaisir des yeux, à cause de sa gerbe jaillissante de feuilles démesurées; c'est ici la plante à tout faire. Les habitants font avec les feuilles des vêtements et avec la racine un pain au goût acide, agréable lorsqu'il est frais et chaud; avec les fibres de la même plante, ils tressent des cordes.

Les indigènes, Kaffa ou Kaffetcho, ont la peau cuivrée. Ils sont de souche kouchitique: leur langue diffère totalement du galla. Il est difficile de trouver gens plus aplatis devant le maître ou celui qu'ils prennent pour tel. Ils vous saluent pliés en deux, le regard timide et l'air de se demander si on ne va pas leur enlever le peu qu'ils ont sur le corps.

Le Kaffa a une vieille histoire. Il fut autrefois occupé par les Abyssins et christianisé en partie. Perdu pour eux depuis les invasions de Mohamed Gragne et des Galla (XVIe siècle), il ne fut reconquis qu'en 1897. Une partie de la population est franchement païenne: une autre partie professe un christianisme très dénaturé: le christianisme abyssin compte aussi des adeptes et paraît reprendre vie.

Au XIXe siècle, avant la conquête du pays par Ménélik, les catholiques romains y étaient en outre au nombre de plusieurs milliers, grâce aux efforts persévérants des missionnaires capucins. Ceux-ci dépendaient du «Vicariat apostolique des Galla» dont le siège est à Harrar et dont les titulaires furent successivement LL. GG. Massaïa (plus tard cardinal), Taurin et actuellement Jarrosseau. Le ras Onoldé-Ghiorghis, gouverneur du Kaffa, persécuta, sur les instances de l'impératrice, les catholiques romains; plusieurs d'entre eux ont adopté le christianisme abyssin, d'autres ont émigré dans les provinces voisines. Les conversions, chez ces peuples, semblent être généralement affaire de forme, car les anciennes missions catholiques romai-

FIG. 69 et 70. — Femmes du Kaffa vêtues de tabliers faits de feuilles de *musa ensete*. Spécimens de cette plante.

nes chez les Galla du Limmou et du Ghera, autrefois assez prospères, n'ont pas laissé la moindre trace.

5 mai.

Lorsque, pour relever le terrain, je pousse une pointe sur une hauteur voisine, je ne manque jamais de rien. Un de mes ascars, Djaoui, Galla du Djimma, est un manieur d'hommes. Il a vite fait de convaincre les habitants des huttes voisines de ma « haute » mission et ceux-ci de m'apporter, tandis que je triangule, des œufs, du lait, du miel, de l'hydromel. Il en retire certes son profit, lui, et c'est à cela qu'il pense tout d'abord, mais je ne m'en plains pas.

Ce Djaoui est un ancien marchand d'esclaves. Il avait déjà amassé un joli pécule, lorsqu'il fut pris par les soldats du ras Onoldé-Ghiorghis. Ce dernier ne le relâcha que contre une indemnité qui correspondait à sa fortune entière. En attendant d'avoir digéré sa condamnation, il s'engage comme ascar; il m'est très utile par les renseignements qu'il me fournit sur la traite et par sa connaissance des lieux que nous parcourons, de leurs habitants et de leurs langues. Je devrai le renvoyer plus tard pour indiscipline et il ne manquera pas de retourner à son ancien métier.

Nous rencontrons parfois des gens défiants. Déjà au Djimma, un Galla avait dit un jour, en secouant la tête : « Ce n'est pas un médecin ! un médecin ne se sert pas d'instruments comme ça pour écrire. » Ici, nous tombons sur un groupe de Tigréens qui ont dû voir des officiers italiens se livrer au même travail : « Ça servira à prendre le pays », disent-ils à mes ascars.

Tandis que le gros de la caravane continue lentement sa marche vers l'Est, je suis monté avec quelques hommes au massif montagneux où la Dintcha prend sa source ; son sommet promet une vue rayonnante. Ce massif se divise en deux blocs. Le bloc du Sud, le plus élevé, est le Bongabéki où se trouvait autrefois une des résidences des rois du Kaffa. Lorsqu'on campe dans le bas, le Bongabéki (plus de 2500 mètres) est caché à la vue par le bloc du Kocha (2480 mètres) qui se trouve au Nord du premier.

C'est sur le Kocha que nous nous sommes arrêtés. De son sommet on croit, la vue s'étend au loin de tous côtés, mais celle dont on jouit à proximité immédiate n'est pas moins intéres-

U E R A

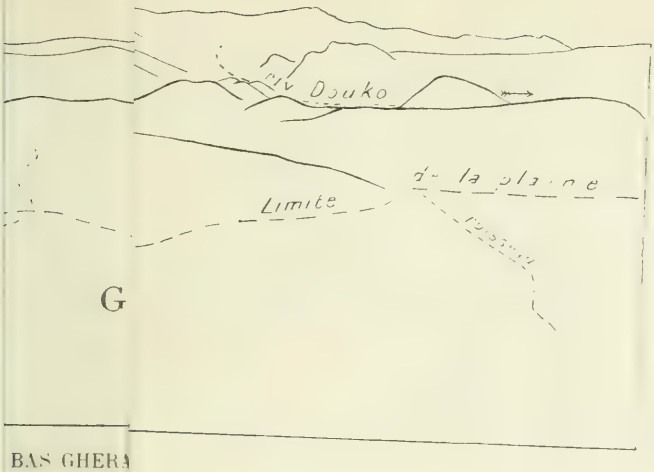

G

BAS GHERA

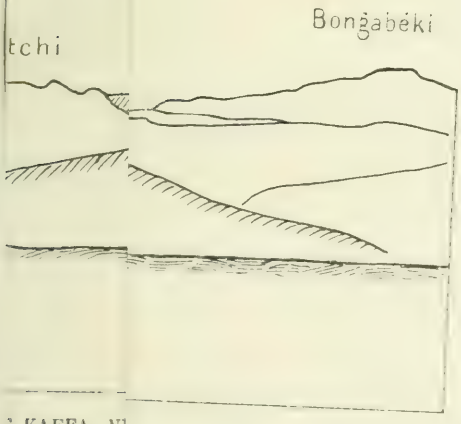

E KAFFA, VI

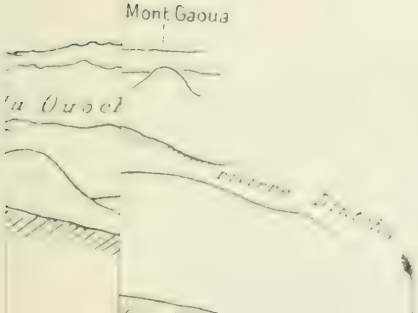

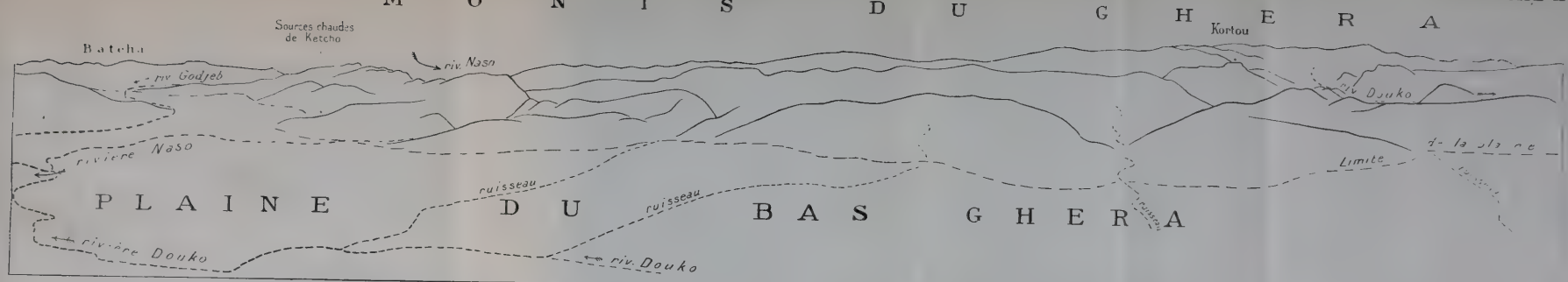

VUE PRISE DU MONT DABIGOTCHÉ (1650 M. = 5413 P.), AU CENTRE DE LA PLAINE DU BAS GHERA, VERS LE NORD ET VERS L'OUEST.

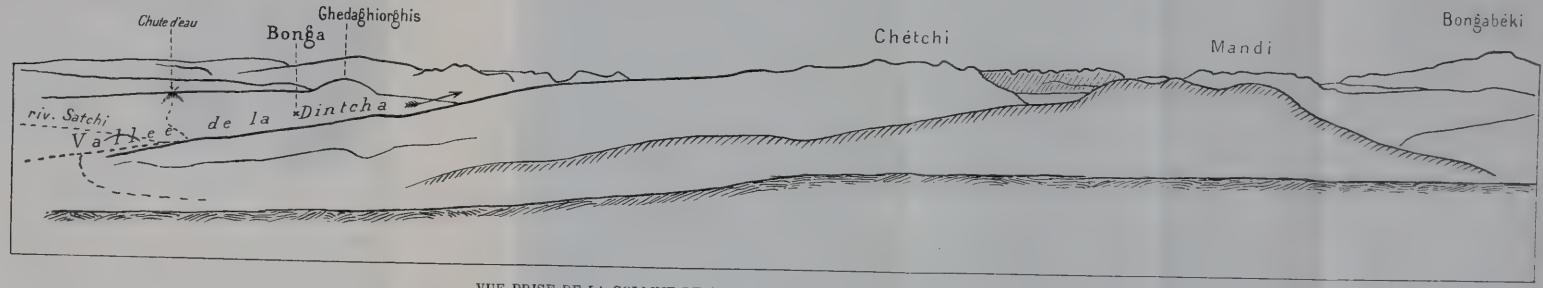

VUE PRISE DE LA COLLINE DE CHARI (COTE 6119), DANS LE KAFFA, VERS LE SUD.

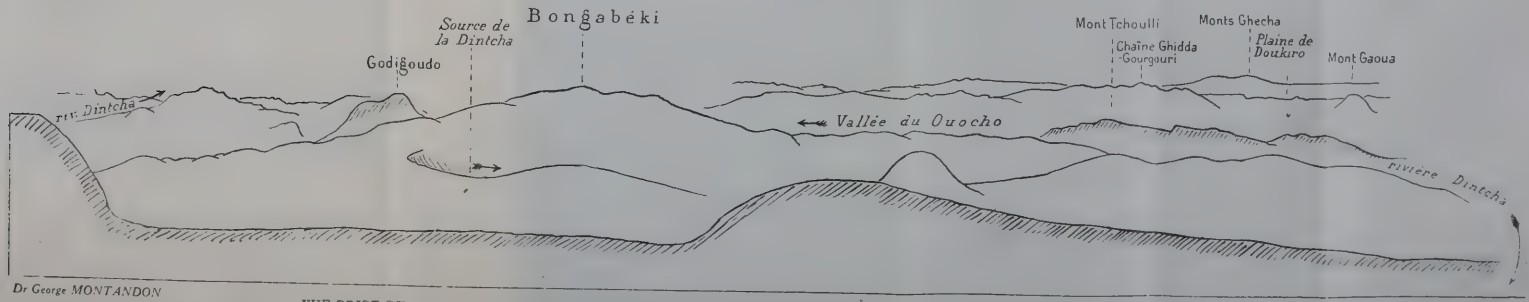

VUE PRISE DU KOCHA (CONTREFORT NORD DU BONGABÉKI; 2490 M. = 8169 P.), DANS LE KAFFA, VERS LE SUD ET VERS L'OUEST.

sante. Nous sommes ici aux sources mêmes de la Dintcha. Vers le milieu du petit cirque encaissé, formé par les pentes intérieures du Bongabéki et du Kocha, convergent trois ruisseaux qui se réunissent dans un bas-fond marécageux. Les pentes verdoyantes, abruptes, où courent de longues barrières d'éclats de bois croisés, où poussent quelques bouquets d'arbres au pied du sommet pelé du Bongabéki, rappellent dans leur ensemble les pâturages du Jura. Du petit marais sort un fort ruisseau qui est la Dintcha et qui descend la montagne en torrent [1]. Les Kaffetcho du lieu, anciens grands de leur royaume, réduits aujourd'hui à l'état de serfs, se sont montrés hospitaliers. Mon ascar Djaoui les en récompense le lendemain en leur offrant ma boîte de sardines, vide, dont il leur démontre les propriétés. Je me vois moralement obligé d'ajouter une autre offrande.

Fig. 71 (1/7 de grandeur naturelle). Kaffa. Pochettes faites de fibres végétales.

Les habitations des Kaffetcho sont de même modèle que celles des Galla (le plan d'une des huttes du Kocha est reproduit à la fig. 106), mais les portes en sont particulièrement petites et ne laisseraient pas passer des bêtes à cornes. C'est que le gros bétail n'existe plus; à part quelques moutons, les Abyssins ont tout « raflé ».

Nous ne redescendons les pentes du Kocha qu'au soir. La nuit et la pluie nous surprennent; pour comble, le Kaffetcho qui nous guide ne reconnaît plus son chemin malgré les faisceaux allumés de branches sèches que portent les hommes; il nous fait inutilement passer et repasser la gorge de la Dintcha; impossible de

[1] Planche II. — Ce fut au pied du Kocha, sur la rive gauche de la Dintcha, que fut pris, avec le reste de ses partisans, Galito, dernier roi du kaffa, par le fitaourari Atersé, lieutenant du ras Ouoldé-Ghiorghis. Ménélik, craignant les prétendants éventuels au trône de ce pays tant que la couronne du roi resterait en Éthiopie, pria son Premier ministre, M. Ilg, de la prendre avec lui en Europe. Cette couronne rustique se trouve aujourd'hui dans la collection de ce dernier, à Zurich.

retrouver la caravane aujourd'hui. Enfin nous arrivons à une hutte d'Abyssin, mais palabrons une demi-heure avant qu'il se décide à nous laisser gîter chez lui.

6 mai.

Le campement n'était pas à plus de trois kilomètres. Nous le rejoignons au matin et continuons incontinent notre marche.

Après avoir contourné un autre groupe montagneux, celui du Tchoulli, nous traversons une combe profonde qu'arrose un fort cours d'eau : l'Ouocho. Il mérite une halte dans le récit.

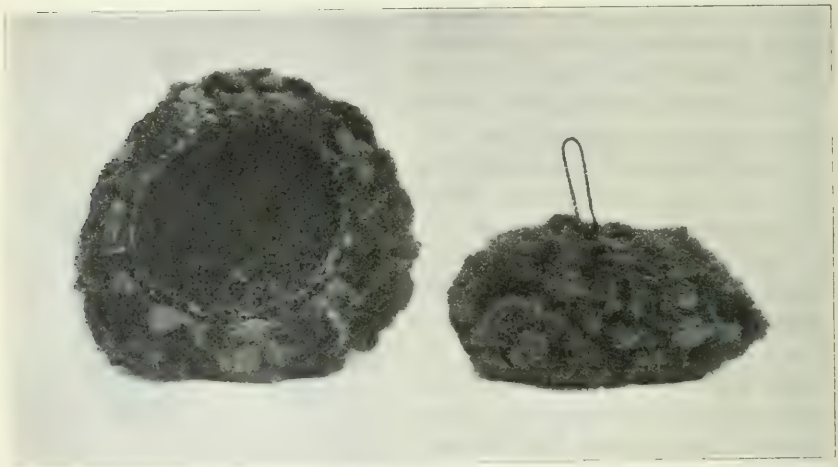

Fig. 72 (1/2 de grandeur naturelle). — Kaffa. Bonnets faits de fleurs desséchées de sorgho.

Les meilleures cartes actuelles, celle par exemple de Marchand, dressée d'après les itinéraires de plusieurs voyageurs, donnent comme remplissant l'espace compris entre la Dintcha et les affluents du Nil Blanc un massif montagneux compact, tandis que d'anciennes cartes y indiquent, d'une façon tout à fait approximative, un cours d'eau appelé Boscian (*Carta dimostrativa dell' Etiopia*, ancienne édition) ou Buschan (Justus Perthes, ancienne édition). De même, l'atlas des colonies françaises de Pelet y mentionne, comme cours d'eau indépendant jusqu'à l'Omo, une rivière Cheka. Cela doit provenir de ce que ce cours d'eau a été reporté sur les anciennes cartes d'après des ou-dire, tandis qu'aucun explorateur n'en avait traversé le cours.

Contrairement aux dires d'indigènes, l'Ouocho se réunirait à la Dintcha et pas directement avec l'Omo. Boulatovitch et Bieber indiquent en effet sur leurs cartes un Wosh ou Wosch comme affluent très secondaire de la Dintcha. Ce Wosh correspondra au cours inférieur de notre Ouocho et le Shiro que Gwynn passa à près de 25 kilomètres en aval (*The Geographical Journal*, XXXVIII, 2 août 1911) devra lui être également identifié. Mais l'Ouocho est plus qu'un affluent secondaire. Son débi nous a paru tout aussi fort que celui de la Dintcha et son cours supérieur, visible depuis le mont Kocha, est manifestement plus étendu vers le Nord. Il est formé par la réunion de plusieurs ruisseaux qui arrosent la plaine de Doukiro, sur le versant est des monts Ghidda-Gourgouri : au sortir de la plaine, il s'engage dans la gorge profonde qui coupe du Nord au Sud le massif montagneux situé entre la Dintcha (bassin de l'Omo) et le Bako (bassin du Nil).

A propos de cette chaîne Ghidda-Gourgouri, donnons une idée des difficultés qu'il y a à obtenir des indigènes les dénominations géographiques exactes. La petite chaîne en question, en demi-lune, est formée de plusieurs collines, franchement distinctes les unes des autres. Cinq habitants, questionnés minutieusement sur les noms respectifs des six sommets principaux, de l'Ouest à l'Est, nous ont donné les réponses dont l'ensemble forme le tableau suivant :

	mont 1	mont 2	mont 3	mont 4	mont 5	mont 6
1er indigène :	—	—	—	Chonga	Ghiddaghello	
2e » :	Tchani	—	—	Gourgourou		
3e » :	Gourgouri	Bolli	Choughi	Ghidda		
4e » :	Dii	Gourgouri	Golli	Choughi	—	—
5e » :	—	Chaka	Bolla et Chouga au pied de Bolla	Ghidda	—	—

On voit que quatre noms reviennent constamment, avec des variantes : Ghidda, Bolli, Choughi, Gourgouri. Tout en notant les noms de Bolli et de Choughi, on ne sera pas éloigné de la vérité en donnant le nom de Ghidda-Gourgouri à la chaîne puisqu'elle mérite une dénomination d'ensemble.

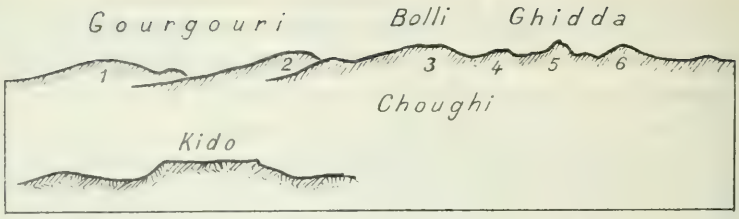

Fig. 73. — Profil du chaînon Ghidda-Gourgouri, pris du mont Tchoulli vers le Nord-Ouest.

Comme nous traversons l'Ouocho, il fait déjà sombre, et quand nous sommes sur la berge opposée, la nuit est complète. Non loin du marché de Dembira où campe déjà notre caravane qui nous a précédés, je suis le spectateur impressionné d'une scène qui me prouve que je suis bien dans l'Afrique noire, telle qu'on se la représentait enfant.

Tandis que je marche avec quatre ascars, dont deux chargés de mes instruments, deux autres armés, nous rencontrons deux personnages qui s'efforcent de nous dévisager et dissimulent une arme à leur droite. Après avoir échangé quelques mots avec mon ascar Djaoui, comme de vieux confrères, ils continuent leur route. Cent mètres plus loin, apparaît une file d'hommes. En tête, le chef, monté, nous crie d'une voix impérative : « Zor bel », c'est-à-dire : « Tiens-toi de côté ! » Le chemin est large et le conseil peu difficile à suivre. Je demande ce que c'est. Djaoui répond à haute voix, en abyssin : « C'est une caravane de sel. » Mais un autre ascar, qui sait quelques mots de français, me dit à voix basse : « C'est des esclaves. »

Malgré toute ma curiosité, je ne me suis pas approché : et mes hommes m'ont dit après que si je l'avais fait, mon compte eut été vite réglé. Les marchands d'esclaves n'admettent pas les trouble-fête. Ne se sentant plus les coudées franches dans leurs opérations, ils ne marchent que la nuit, évitent les postes de soldats et se cachent de jour dans la forêt. Ils vendent la plus grande partie de leur marchandise à l'intérieur. Le reste est dirigé par le désert danakil et la côte d'Assab sur l'Arabie.

La colonne que nous croisons se déroule lentement dans un ordre parfait : quatre figures noires alternent avec une silhouette blanche, armée d'un fusil. Ils sont bien cinquante à soixante, escortés par une vingtaine de gardiens. Je n'entends

pas le frottement de chaînes; pour éviter tout bruit compromettant, les esclaves sont, paraît-il, attachés avec des cordes, quatre à quatre, par la même main. Apparemment indifférents, nous continuons notre route, tandis que la muette et triste caravane marche vers l'Est et se perd dans la nuit.

11 mai.

A partir de l'Ouocho, les terres ensemencées se font plus rares, les habitations plus clairsemées, le pays se remplit de silence et de solitude. La brousse empiète de plus en plus sur les cultures, il n'y aura bientôt plus place que pour elle.

Du marché de Dembira, on parvient en une journée à celui d'Opa. La rencontre de la caravane d'esclaves sur l'Ouocho, les conseils des ascars qui prévoyaient la possibilité d'une rencontre avec des bandes de pillards dans les forêts qui séparent le Kaffa du Ghimirra, me font rechercher le chef abyssin du district, alors que d'instinct j'avais jusqu'ici évité ses confrères.

Notre campement une fois établi, nous nous dirigeons vers le sien, car le kognazmatch Benti, c'est son nom, est un nomade. Il n'est pas le chef permanent d'un canton et ne séjourne ici qu'afin de chasser l'éléphant pour le compte du ras Ouoldé-Ghiorghis. Cette chasse est sa seule occupation.

Assis, dans sa pèlerine noire, au pied d'un arbre unique et desséché à la croisée de quatre chemins, sur la place vide du marché, il rend la justice. Son cheval blanc, recouvert d'une housse écarlate, est derrière lui, ses officiers l'entourent assis : les plaideurs et les soldats sont debout, les premiers en face, les seconds sur les côtés. Asymétrique et nonchalant, le groupe tache agréablement de blanc, de noir et de rouge, le vert desséché de l'herbe du plateau.

Nous nous approchons. Sec comme un coup de trique, de taille moyenne, la tête osseuse et le cou tuméfié, le kognazmatch ne paie pas de mine. Il n'a pas même la ressource de belles dents, préservatrices de la laideur totale.

Sa face cependant se fait avenante en nous recevant. Les saluts échangés, nous parlons de chasse et du pays. La contrée est en effet peu sûre, dit le kognazmatch, mais il me donnera une escorte. En attendant je n'aurai, dès le lendemain, qu'à venir camper chez lui.

Le lendemain, comme nous nous rendions à ses huttes, il vient au-devant de moi. A ma vue, il a disposé ses hommes sur une double haie par laquelle nous défilons. Au camp, il m'offre un mouton et des galettes pour les ascars.

Une offrande en nature aux chefs et aux membres d'une caravane est ce qu'on appelle le *dergo*. Le dergo peut être obligatoire; le passeport le prévoit alors, mais bien souvent les chefs abyssins le livrent volontairement dans l'espoir de ne pas avoir à regretter leur geste. La plupart du temps ces cadeaux ne leur coûtent rien. Ils réquisitionnent simplement chez l'habitant, prétendant le faire par ordre « pour le grand étranger », « pour l'envoyé de l'empereur », etc., etc. L'aborigène apporte son bien en tremblant et les cadeaux de retour s'en vont au chef abyssin.

La journée se passe en vaines politesses ; une visite à une hauteur entre l'Ouocho et Opa doit être remise au lendemain.

Mais voici que le lendemain le kognazmatch me promet une chasse à l'éléphant. Cela vaut bien la peine de rester encore un jour et même plus. Il attend ses éclaireurs qui ont dépisté un troupeau dans le voisinage et doivent lui faire un rapport précis de leur battue.

Pour tuer le temps, le kognazmatch vide à moitié ma caisse de liqueurs qui n'est pas destinée à lui seul, me mendie des cartouches, des bandes molletières, de l'encre pour sa femme... et m'appelle son frère. Il me pose aussi des questions théologiques. « Le Père, le Fils et le Saint-Esprit, combien cela fait-il ? » Monophysite selon le dogme abyssin, il voudrait que je lui réponde « Un », mais j'hésite à plaisir et le voici persuadé de sa supériorité spirituelle sur moi. Car, ne pas manger de la viande avec les musulmans et croire à l'unité de la Trinité, c'est le fond du christianisme abyssin. Fort de cette pratique et de cette croyance, l'Abyssin volera le matin, portera faux témoignage l'après-midi, mentira toute la journée et dormira le cœur léger, sans un pli à la conscience. — Nous attendîmes les éclaireurs jusqu'au soir, inutilement.

Le jour suivant, comme je manifestais à nouveau l'intention de me rendre sur la hauteur voisine, le kognazmatch me dit qu'il part maintenant du côté de la frontière pour m'accompagner en personne et me donner l'occasion d'assister à une chasse. Trop tard, je m'aperçois que mes instruments ont été

l'objet de sa méfiance et que ses amabilités ont eu pour but de ne pas me laisser le temps de m'en servir. J'estime cependant un refus impossible.

Nous voici donc en route, marchant au pas accéléré : la caravane est partie en avant. Le kognazmatch est mécontent de me voir prendre des notes et relever les cotes de cheminement ; il se retourne, me demandant « pourquoi j'écris tout le temps ». Il voudrait m'intéresser aux lourdes traces d'éléphants que nous croisons, à l'insouciance des papillons, charmants de bariolage, qui voltigent sur chaque ruisseau, mais j'ai autre préoccupation en tête. Déjà l'attitude de mon hôte, hier,

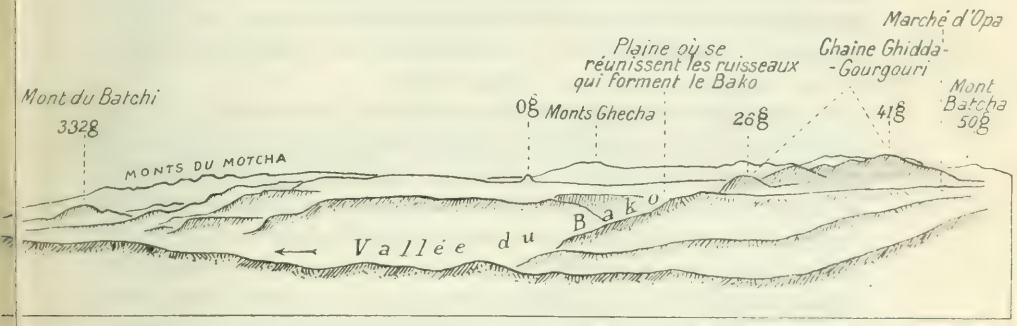

Fig. 74. — Le haut cours du Bako vu de l'ancienne kella Ouatcha (Wacha). Vue prise vers le Nord.

m'avait donné des soupçons. Il tient aujourd'hui des propos abyssiniquement énigmatiques. Ainsi je questionne sur la direction de notre route :

— On va, dit-il, d'abord à l'Ouest, puis au Nord, puis on revient à l'Est.

Une autre fois, je demande si nous sommes encore sur terre du Kaffa.

— Certainement, et demain encore, et après-demain aussi.

Il n'est pas difficile de prévoir qu'il va nous empêcher de continuer notre route.

Quand nous arrivons à l'emplacement de notre campement, à la kella Ouatcha, actuellement abandonnée, je lui déclare être fatigué, ne pouvoir me rendre jusqu'au sien, à une ou deux heures sur la gauche. Je resterai ici tout le lendemain.

lui dis-je, en tout cas ne m'en irai pas avant qu'il me fasse savoir s'il y a quelque chasse en perspective et ses intentions.

Il me croit d'autant plus facilement qu'il a pu vérifier jusqu'à maintenant l'exactitude de mes assertions et laisse ici trois hommes avec lesquels, avant de partir, il confère longuement.

Je me suis concerté, de mon côté, avec le chef de mes ascars. Deux des soldats du kognazmatch logent avec leurs mulets dans une hutte voisine. Le troisième, qui couche au milieu de mes hommes, a reçu pour son rhume une portion de chloral qui le fait dormir comme un prince. Les ascars sont réveillés au milieu de la nuit ; nous chargeons rapidement, en silence, et départ ! Quatre ascars, porteurs de leur carabine uniquement, restent avec moi au campement.

Les soldats du kognazmatch ne sont pas peu étonnés au matin de nous trouver seuls. Nous leur déclarons que, vu le manque d'herbe pour les bêtes, la caravane est allée camper plus bas, à la kella actuelle. Yama du nom, qu'elle a en réalité l'ordre de dépasser. Lorsque, d'après mes calculs, elle ne doit plus s'en trouver éloignée, je monte à mulet, nous souhaitons bonne journée à nos gardiens, détalons... et bon train. Nous arrivons à Yama en une heure et demie alors que la caravane avait mis plus de trois heures pour l'atteindre.

Là, nouvelle alerte. Un ascar lancé à ma rencontre m'avait fait rapport que la caravane avait été arrêtée à la kella et que les bêtes avaient dû être déchargées. Nous y fûmes en quelques enjambées. Le préposé à ce poste de treizième classe prétend ne pas pouvoir juger de la valeur de mon papier : il réclame une permission de son chef immédiat, un gherazmatch très quelconque. Prenant la responsabilité de mes actes, je donne l'ordre, arme en mains, à mes ascars de charger les bêtes sur-le-champ et fais garder ouverte la porte de sortie. Les quelques hommes du poste ne peuvent rien, vu notre nombre. Leur chef, furieux, part au galop chez le gherazmatch à une heure peut-être de là.

Celui-ci n'a-t-il pas pu, ou, jugeant mieux de la situation, pas voulu nous rejoindre ? Je ne sais. Suffit que deux heures plus tard, deux heures pendant lesquelles les petits ânes cheminèrent de leur mieux — il y avait à passer une longue descente

extrêmement mauvaise — j'entrais sur les terres du ras Tessama avec un soupir de soulagement [1].

Le changement de décor était subit. A la brousse dense et haute succédait un tableau de belle prospérité : des tiges de maïs couvrant les pentes, des huttes et des troupeaux nombreux. Les habitants étaient maintenant des Chankalla aux lèvres lippues : ils se sauvaient à notre vue ou nous regardaient longuement. Ils feront, les jours suivants, deux à trois heures de marche pour voir l'étranger et faire cercle autour de sa tente.

Nous campons, en tout repos de corps et d'âme, au fond de la vallée, entre les monts du Kaffa que nous venons de quitter et une haute colline abrupte, couronnée par le katama du fitaourari Baltcha, chef du Dizou, sous-province du Ghimirra — dans lequel nous nous trouvons.

[1] Nous apprîmes plus tard que des soldats du kognazmatch Benti étaient venus jusqu'à la kella Yama, puis s'en étaient retournés en constatant notre départ. L'intention de ce chef, qui avait déjà reçu l'ordre (chapitre suivant) de se replier sur Tcharrada, était très vraisemblablement de nous y ramener avec lui ou de ne nous laisser passer que contre un bakchich exorbitant.

CHAPITRE V

Le Ghimirra.

16 mai.

La première impression que j'éprouve ici est bonne. Une halte de plusieurs jours n'est pas de trop, car il s'agit de faire connaissance avec un peuple et un pays nouveaux. Quelques excursions sur les croupes voisines permettent de démêler le système qui régit la configuration apparemment si tourmentée de cette contrée.[1]

Une selle de terrain basse unit le massif boisé et homogène, qui forme la frontière du Kaffa, à la hauteur escarpée que couronne le katama. Au lieu de s'allonger parallèlement aux deux cours d'eau qui la contiennent, cette hauteur, longue de six kilomètres, s'est campée perpendiculairement à eux et se dresse rogue, front à l'Est. Elle offre l'emplacement rêvé pour surveiller la route du Kaffa.

Un autre fait la rend intéressante : franchement découpée comme elle l'est, portant à son sommet le chef-lieu du canton, elle n'a pas de nom. Un Abyssin me l'a dénommée vaguement Diki ; quelques Chankalla l'appellent Mèrë. Le katama non plus n'a pas de nom et le fitaourari Baltcha lui-même ne pouvait me dire comment s'appelait sa résidence.

Cette absence de dénomination officielle pour des localités importantes, nous la rencontrerons encore bien des fois en territoire chankalla. Cela frappe d'autant plus que, par suite de l'insécurité relative du pays, les demeures des Amhara ne sont

[1] Planche III, profils 1 et 2.

pas dispersées de-ci, de-là, mais sont massées par paquets, couronnant les collines les plus abruptes, jetant une note claire dans la verdure du paysage. En revanche, les huttes des Chankalla sont répandues un peu partout, sans former nulle part d'agglomération. Les aborigènes ont des noms pour les groupes de cultures; il est cependant inutile d'en tenir compte si les maîtres du pays ne les ont pas adoptés. Pour le voyageur, le contact avec la population chankalla est en effet très superficiel et l'étiquette que les Abyssins auront éventuellement donnée à une localité sera la seule connue à distance.

Ils ne sont malheureusement pas bien zélés à ce sujet et si on les pousse à bout, les Abyssins vous indiquent comme nom du katama celui de la sous-province. Dans ce cas, il ne s'agit pas de pays et de chef-lieu portant la même désignation, comme cela a lieu si fréquemment en Suisse où la ville donne son nom au canton ou au district. Ici, c'est le nom de la province ou sous-province (canton) qui préexiste et les Abyssins donneront éventuellement la même appellation aux différentes localités du même canton. Le fin mot de l'histoire, c'est qu'ils désignent généralement les lieux, dans ces pays nouveaux, d'après le nom du chef qui y réside. Ils ne disent pas : « telle rivière coule dans le district de... » ou « je m'en vais à... », mais bien : « telle rivière coule dans le pays du fitaourari X », « je m'en vais chez le kognazmatch Z ». Il y a sans doute des exceptions : les grands cours d'eau, les provinces et cantons, quelques localités ont des dénominations déterminées.

Cette question d'étiquetage n'est nullement oiseuse ; elle est la condition de la netteté pour les travaux comparatifs ultérieurs, tout comme une classification bien ordonnée éclaire et simplifie le fond même de la question. C'est ainsi que la rivière qui, depuis les monts Ghidda-Gourgouri, a flanqué notre marche sur la droite, nous l'avons entendu nommer, dès son origine, Bako. C'est le Bako qui coule au Nord du mont Diki et forme le fond de la cuvette du Ghimirra ; pendant tout notre voyage, nous n'entendrons pas une seule fois les Amhara et les Galla lui donner un autre nom. Comme je m'en suis convaincu par la suite, c'est ce cours d'eau que les cartes anglaises appellent Ghilo ou Gelo et les cartes françaises Loffé. Quelques chefs savent que Ghilo est bien le nom qu'il porte au loin, en aval, dans le désert yambo, où son cours a été relevé d'une façon

exacte par Austin et Bottego. Quant au nom de Loffé que lui a donné Charles Michel d'après Faivre, personne n'a pu me le confirmer, quoique j'aie certainement posé la question plus de cinquante fois. Comme cependant nous avons entendu appeler à deux reprises Toulou Loffé un grand mont isolé pointu qui borde la rivière dans la partie est du désert (planche V), que là les deux rives sont habitées par les Massongo qui s'étendent jusqu'au Pont-de-Dieu sur lequel Faivre et Potter franchirent la rivière, il se peut que Loffé en soit l'appellation massongo — totalement ignorée, je le répète, des occupants du pays, les Abyssins, et des caravaniers les Galla. Aussi le nom de Bako est-il bien le premier que doive dorénavant porter ce cours d'eau, puisque c'est celui que les Abyssins font figurer dans leurs actes officiels et qu'ils lui appliquent sur tout son parcours[1].

On voit maintenant quelle est l'importance systématique de la petite chaîne des monts Ghidda-Gourgouri. C'est sur son versant ouest que prend naissance le Bako, un des principaux tributaires du Sobat, affluent du Nil Blanc ; c'est de son versant est que descend l'Onocho, un des gros tributaires du bassin de l'Omo.

Le cours d'eau qui coule au Sud du mont Diki est la petite rivière Badagatchi. Parallèlement à son cours et à celui du Gatcheb qui coule au delà, se lève une chaîne mouvementée de collines de toute forme. A l'extrémité est de cette chaîne se trouve Saro, important poste militaire. Le nom m'en a été donné par le fitaourari Baltcha et confirmé par quelques individus, mais la majorité de la population ignore cette dénomination et appelle simplement ce poste « Tamamdjadjikatama », c'est-à-dire le « katama des fusiliers », ce qui évidemment n'est pas un nom spécifique. Sur un autre sommet de la même chaîne, plus à l'Ouest, se trouve Sariti, dont le nom est admis par chacun.

Sur la rive droite du Bako se masse la partie méridionale des monts du Motcha, énorme dos de terrain, boisé dru, qui s'abaisse lentement de l'Est à l'Ouest : il présente, le long de sa crête, un chapelet de collines arrondies, disposées en escalier. Pendant deux mois, ce massif barrera notre horizon vers le Nord.

[1] Les Abyssins prononcent exactement Bak'o (*a* bref, *k* dit explosif, spécialité de quelques consonnes de la langue amharique). Ne pas confondre avec le Bâko (*â* long, *k* simple), la province de l'ex-dedjaz Léontieff, sur la rive gauche de l'Omo, au Nord-Est du lac Rodolphe.

PLANCHE III

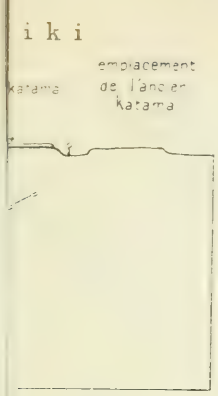
i k i
katama
emplacement
de l'ancien
katama

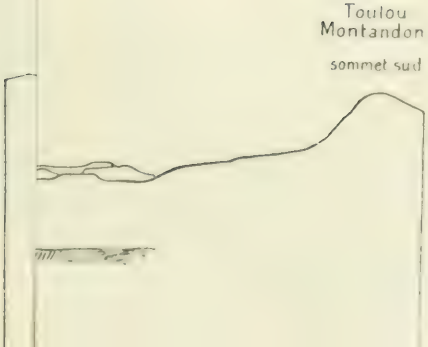
Toulou
Montandon
sommet sud

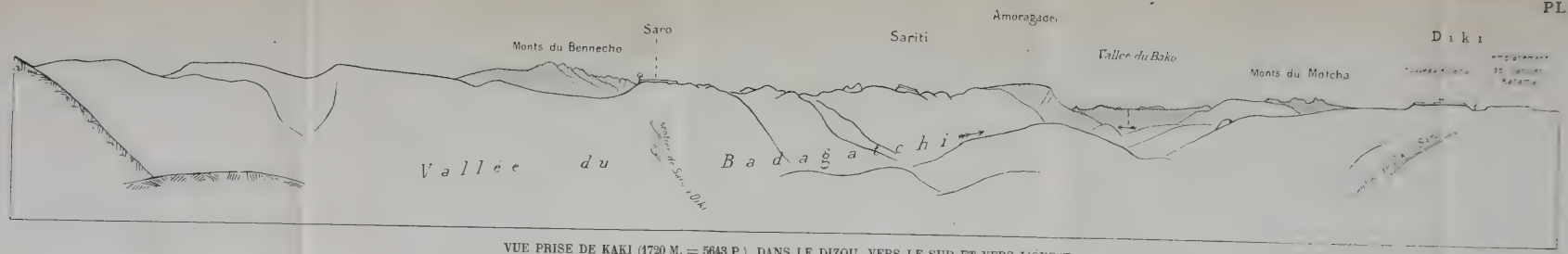

VUE PRISE DE KAKI (1720 M. = 5643 P.), DANS LE DIZOU, VERS LE SUD ET VERS L'OUEST.

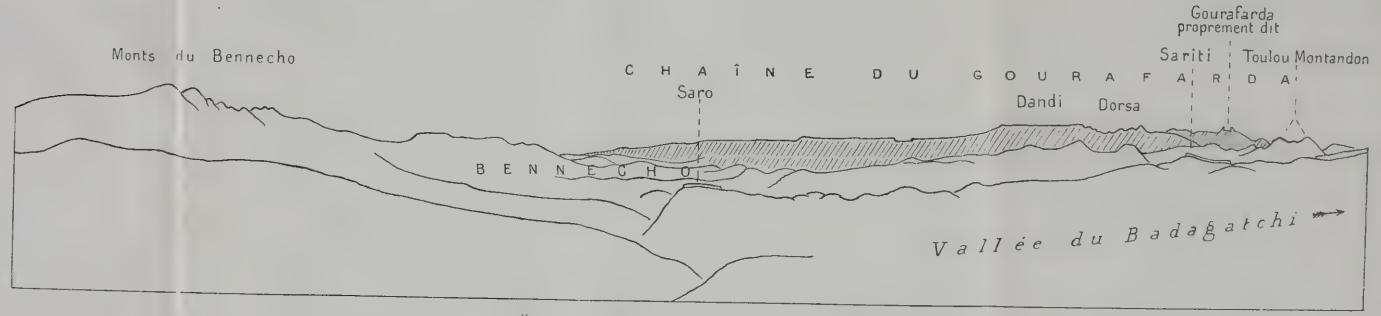

VUE PRISE DE MARAÏ (2010 M. = 6594 P.), DANS LE DIZOU, VERS LE SUD ET VERS L'OUEST.

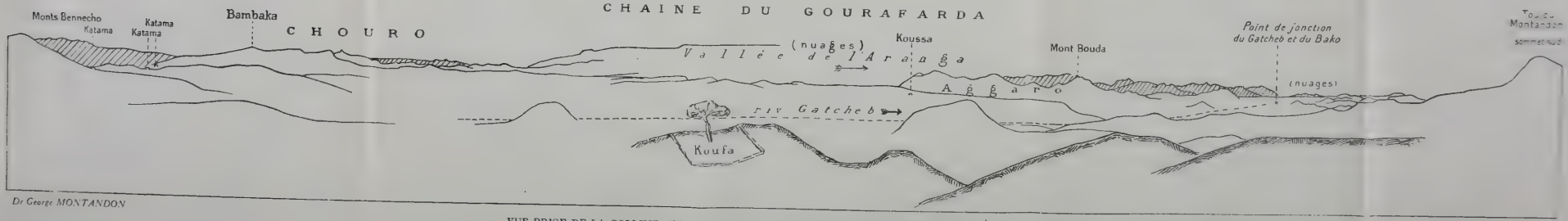

VUE PRISE DE LA COLLINE (1535 M. = 5036 P.) QUI DOMINE KOUFA, DANS LE CHAKO, VERS L'OUEST.

Complétons par anticipation ces données par quelques autres plus générales relatives à la topographie du Ghimirra.

Les trois affluents de première classe du Bako, dans la montagne, sont : sur la rive gauche, le Gatcheb (les uns prononcent Godjeb) et l'Aranga, sur la rive droite en aval le Godaré — trois noms qui réunissent l'unanimité des suffrages galla et amhara.

La limite à assigner au pays ghimirra sera ethnique, puisqu'elle peut être établie de façon nette et que les limites politiques sont susceptibles de changement. Nous éliminerons cependant du Ghimirra, parce que nous n'en pouvons pas parler d'après des observations personnelles, le canton du Kaffa appelé le Choa-Ghimirra. Il se trouve au Sud de notre route, est contigu au Ghimirra proprement dit et fait partie du bassin de l'Omo[1].

Le pays habité par les Ghimirra est, *grosso modo*, celui que parcourt le *haut* Bako et ses affluents de gauche, le Gatcheb et l'Aranga. Si le bassin du Bako est, sur la rive gauche, complètement habité par eux, ce n'est pas le cas pour la rive droite. La source même du Bako est dans le Kaffa ; les affluents de droite descendent du pays motcha et le Bako lui-même, avant son entrée dans le désert Yambo, est habité sur les deux rives par les Massongo. Par contre, les Ghimirra habitent les deux versants de la chaîne du Gourafarda, dépassant là les limites du bassin du Bako.

Le Ghimirra est divisé en cinq cantons : le Dizou, le Bennecho, le Batchi (la plus petite), le Chako (la plus grande) et le Gourafarda — division préexistante à la conquête du pays par les Abyssins. La surface du Ghimirra est d'environ 3000 kilomètres carrés. Les voisins immédiats des Ghimirra sont à l'Est et au Nord les Kaffetcho (les habitants du Motcha sont de purs Kaffetcho), au Nord-Ouest les Massongo, à l'Ouest les Yambo, au Sud les Chouro, au Sud-Ouest les Choa-Ghimirra. A part les Kaffetcho qui forment une des branches principales de la race kouchitique, tous sont pour les Abyssins des Chankalla, c'est-à-dire des peuples à caractères plus ou moins négroïdes.

[1] Il ressort du récit de Neumann que cet auteur appelle indifféremment « Ghimirra » le Choa-Ghimirra (bassin de l'Omo, fief du ras Onoble-Ghiorgis, *loc. cit.*, p. 24) et le Ghimirra proprement dit (bassin du Nil, fief du ras Tessamma, *loc. cit.*, p. 25 et 26).

Dans les pays galla, qui sont relativement riches et dont les habitants, libres, sont généralement dignes de confiance, le voyageur vit indépendant. Mais en pays chankalla, il est impossible d'ignorer les fonctionnaires abyssins. A part un petit marché qui, comme au Kaffa, se tient chaque quatrième jour, entre Diki et la kella Boba, il n'y a pas de place d'échange dans le Ghimirra. Les réserves de vivres sont concentrées chez les chefs. C'est chez eux que le voyageur doit souvent se pourvoir

Fig. 75. — Groupe de Ghimirra du Dizou.

d'orge pour les bêtes et de nourriture pour les ascars, mais c'est bien à ces portes qu'il fait le moins bon frapper. Comme le bognaznatch Benti m'avait rendu méfiant, je n'étais pas pressé d'aller faire visite au gouverneur du Dizou : d'autre part, les renseignements obtenus sur ce dernier sont favorables : il n'a rien d'un rapace, affirme-t-on.

Je suis donc monté chez le fitaourari Baltcha, gouverneur du Dizou[1]. Un raidillon de longue haleine conduit au haut de la colline et débouche sur une selle entre deux petits plateaux.

[1] La partie orientale du Ghimirra (Dizou, Bennecho, partie est du Chako) est depuis l'été 1910 sous les ordres de l'ex trésorier de la cour, dedjaz Mouloughéta. Il a choisi pour résidence la colline de Diki, comme le fitaourari Baltcha.

L'ancien katama recouvrait le plateau nord. Le nouveau se presse sur celui du Sud ; les maisons s'y serrent les coudes, crainte de dégringoler le talus. Entre l'enceinte et la pente presque à pic, le sentier se faufile à la demeure palissadée du fitaourari ; les garnisaires n'ont pas eu la force d'âme de le niveler. Il est en contre-bas du côté de la pente ; après la pluie, le pied du mulet y glisse inconfortablement.

Vieux serviteur du ras Tessama, de taille moyenne, un peu

Fig. 76. — Autre groupe de Ghimirra du Dizou.

replet, l'œil franc et jovial, le fitaourari me reçoit avec sa barbe blanche et son meilleur sourire. Du haut de son balcon rustique et circulaire qui domine la contrée, il me montre son pays, m'en indique les limites et m'en vante les ressources. Il sait déjà que je suis venu pour « l'examiner », mais n'y voit pas de mal, au contraire ; seulement, il n'aime pas me voir camper si loin de lui et ne tient pas à ce qu'il m'arrive malheur sur son territoire. « Les Chankalla sont de mauvaises bêtes », dit-il, lorsque nous nous quittons.

Mes postiers sont partis aujourd'hui ; je ne devais pas les revoir avant quatre mois.

18 mai.

La nécessité de passer la frontière du Kaffa à grande vitesse n'avait pas permis le moindre relevé. C'était d'autant plus regrettable qu'à un quart d'heure de la kella Yama se trouve un tertre d'où la vue s'étend de tous côtés, au dire de mon ascar Djaoui. Il est donc nécessaire de s'y rendre pour opérer un raccordement, quelque précaire qu'il puisse être, entre les mesures d'hier et celles de demain.

Si nous voulons éviter tout ennui, il n'y aura, en arrivant près de la kella, qu'à faire un détour et à passer par la forêt. Je suis donc parti ce matin avec six hommes, sans effets de campement.

Nous avons traversé le fort ruisseau-frontière Dourdouri, en aval du grand chemin, et avons grimpé sur la colline Chatchi (Chaki) qui offre un coup d'œil complémentaire sur la vallée du Bako. Peu avant notre départ de ce point surgissent deux Chankalla, puis deux autres et d'autres encore, de droite et de gauche, tous munis de lances solides et de poignards. Ils sont une vingtaine, paraissent intrigués de mes occupations, mais nous regardent l'insolence aux yeux, se promenant à petite distance. Ils sont ornés, l'un d'eux surtout, grand et bien découplé, de bracelets aux poignets, aux chevilles, et n'ont rien qui rappelle l'attitude de serfs courbés sous la cravache. « Des pillards », disent mes hommes qui tiennent leurs carabines bien en mains. Ce sont les « mauvaises bêtes » dont parlait le fitaourari; ils paraissent courir la campagne en quête de butin. Quand nous quittons les lieux, nous les observons; eux font de même; ils grimpent sur les arbres et nous suivent des yeux.

Nous arrivons sur le grand chemin et rencontrons quelques soldats qui nous communiquent les nouvelles toutes fraîches: les troupes du ras Onoldé-Ghirghis se concentrent à Tcharrada, chef-lieu du Kaffa. Tous les postes se replient. Le Kaffa est adjugé à Lidj (enfant) —, dorénavant Atié (empereur) — Yassou qui y enverra un gouverneur et de nouvelles troupes.

Ainsi le veut l'usage étonnant et antique: soldats et officiers font habituellement leur carrière entière sous les ordres d'un seul et même chef, s'il est déplacé, ses hommes le suivent avec femmes, enfants, bétail, domestiques et esclaves. Il est aisé de se représenter ce qu'un pareil exode signifie comme perte de

temps, de ressources, de forces vives et de vies humaines lorsqu'il s'agit d'une permutation dans le commandement d'une grande province. Malheur aux traînards si l'on est en pays asservi. Les insoumis qui rôdent dans la campagne ne sont pas longs à s'apercevoir que le maître tourne le dos; ils sentent leur gibier comme les hyènes flairent dans le vent l'odeur de la chair morte.

Nous parvenons au hameau qui forme le dernier poste du Kaffa sur la route du Ghimirra, entre les *kella* des deux provinces. Quelques soldats du fitaourari Baltcha viennent d'y arriver pour acheter les vivres que ceux du ras ne peuvent emporter; ils marchandent en hâte. Le gherazmatch du district frontière est déjà parti; tous les retardataires coucheront ce soir à la kella.

Nous hésitons vivement à monter dans ces conditions. mais si nous ne nous y décidons pas maintenant, il faudra tout à fait y renoncer. Nous partons donc et passons la nuit, par la pluie et le brouillard, dans une hutte de Kaffetcho au-dessous de la kella.

19 mai.

De bon matin nous sommes montés par les bois jusqu'au tertre que nous voulions atteindre. Le brouillard ne s'est pas levé; il faut attendre et nous nous rendons à une hutte voisine. Le propriétaire, un Kaffetcho, effrayé en nous voyant poindre, se rassure en constatant la présence d'un Blanc. Les natifs savent bien qui est le plus à craindre; par un juste retour, il est de fait qu'un Européen court bien souvent moins de risques qu'un Amhara dans ces arrière-provinces.

Tous les habitants, depuis deux jours, se sauvent dans les bois afin de piller, ou par crainte de l'être, raconte notre hôte. En se retirant, les Amhara font main basse sur tout, hommes et choses, mettent doubles les dernières bouchées. Il est un des seuls qui soit resté chez lui; sa hutte en retrait échappe aux regards[1].

Quand le soleil apparaît, nous gagnons notre belvédère,

1 Le fait que vers la fin de 1910 un édit impérial enjoignit aux Kaffetcho se trouvant hors du Kaffa de rentrer dans leur pays et aux gouverneurs des autres provinces de les y renvoyer, montre à quel point les troupes du ras Ouoldé Ghiorghis firent le vide devant ceux qui leur succédèrent.

accompagnés du Kaffetcho, lequel répond intelligemment aux questions qui lui sont posées. Nous sommes à plus de 2200 mètres: l'endroit se nomme Ouochi. Il est difficile de trouver mieux comme poste d'observation. Nous avons sous les yeux presque tout le Ghimirra; le regard coupe vers l'Ouest le sommet des monts qui se succèdent jusqu'à la chaîne-limite du Gomrafarda, plate et allongée dans sa partie sud, dentelée dans sa partie nord. Vers l'Est, la vue est moins magistrale, mais non moins instructive. Alors que je m'étais figuré, lors de notre arrivée au Ghimirra, me trouver depuis deux jours en plein dans le bassin du Nil, je constate d'ici qu'une forte vallée, parallèle à celle du Bako, lance de la kella Yama ses eaux en ligne droite vers l'Est, dans l'Ouocho. Le mamelon où nous nous trouvons, le grand chemin sur un certain parcours et la kella Yama se trouvent donc sur la crête même de partage des bassins du Nil et de l'Omo.

Notre travail achevé, nous regagnons la route et passons la kella. Elle est maintenant abandonnée; de la paille sur le sol, des corbeilles vides ou éventrées, des jarres sur le flanc, des portes entrebâillées dénotent un départ précipité, marquent un semblant de désastre. Nous pressons nos mulets et rentrons au camp avant le soir, sans incident.

23 mai.

Le fitaourari Baltcha n'est pas content de moi; il m'a fait dire de venir le trouver et je me suis rendu chez lui hier matin, dimanche.

Il me reproche d'être allé en territoire kaffa, où ne s'exerce pas sa surveillance, dans un moment qui lui semble bien mal choisi. Il sait que nous avons rencontré une bande d'hommes louches sur la colline de Chaki. Si je veux m'aventurer à distance une autre fois, que je le lui dise auparavant! Pour le moment, il m'enjoint formellement de venir le lendemain matin camper sur la colline. Lui-même doit partir pour une tournée de quelques jours et attendra mon arrivée.

Toujours aimable d'ailleurs, il me convie à son *ghébeur*, moins grandiose mais plus familial encore que ceux d'Addis-Ababa. Les hauts gobelets de corne n'ont encore fait aucune concession à ceux en émail. La musique est restée dans les anciennes traditions; deux sortes de longues trompettes en

bambou, dont les unes, par leur son, rappellent le cor et les autres le fifre, se relaient tour à tour, lançant en mesure quelques notes, toujours les mêmes. Près de trois cents Abyssins y ont pris part, par séries, suivis des enfants et des esclaves.

Selon l'ordre reçu, le camp a été transplanté aujourd'hui en haut de la colline, en contre-bas de la selle qui sépare les deux katama. Les mulets des chefs sont déjà harnachés et attendent le départ sous leurs housses rouges. Le fitaourari me dit se rendre à Tcharrada saluer le ras Ouoldé-Ghiorghis avant que ce dernier quitte son pays, mais il suffit d'entendre un Abyssin donner la raison de ce qu'il fait pour n'y pas croire.

25 mai.

Les rôdeurs de la brousse, voyant partir le fitaourari, se sont senti le cœur en joie. Ils auront supposé le katama vide. Ils ont pillé hier les serfs cultivateurs au pied même de la colline.

Ce matin et pendant toute la journée, nous entendons des coups de feu dans la vallée. Les Amhara sont descendus au petit jour et enseignent aux Chankalla à ne pas confondre la propriété et le vol selon les préceptes de Proud'hon. J'ai de la peine à retenir mes hommes, tout émoustillés, qui veulent descendre aussi et prendre part à la curée.

Les pillards ne sont donc pas un mythe et le vieux chef avait ses raisons en me faisant monter ici : mais outre le sentiment de sécurité qu'elle nous donne, la hauteur où nous sommes nous montre la contrée qu'elle domine dans un relief imprévu de lumière. Au soir, des teintes d'un rose mourant m'appellent hors de ma tente et je monte sur la selle qui domine le campement.

Héroïque comme un castel böcklinien, le nouveau katama, de mise sobre au-dessus de la pente verdoyante, sépare deux mondes de couleurs. Les contreforts du massif où nous nous trouvons et toute la silhouette des monts Motcha se dressent ainsi qu'une toile verticale, d'un bleu sombre et uni. Au-dessus, le ciel est orangé et, plus haut encore, en lignes parallèles, des nuages d'un or strident sont contournés au couteau.

A l'opposé, la torsade nerveuse des monts du Bennechu et les replis mollement travaillés qui les continuent vers la kella

Yama sont d'un vert morne et velouté ; ils s'enlisent dans la brume du soir, mais laissent reconnaître tous les mouvements, tous les remous du sol. La chaîne est dominée par un ciel bleu, pâle, doux et clair, que parcourent quelques nuages blancs pommelés.

Teintes sonores, métalliques, plaquées et fugitives à l'Ouest, colorations douces, modulées et plus lentes à disparaître à l'Est : vision double, avivée par le contraste, d'un paysage de même nature.

Le regard se complaît longuement à ce gala de couleurs qu'aucun faux ton ne déshonore, puis, peu à peu, les teintes se nivellent et je redescends à ma tente, le cœur empli de ce qu'ont vu les yeux.

Les habitants.

Les coutumes, les croyances, les faits physiques et sociaux qui constituent la physionomie d'un peuple ne peuvent être notés qu'au jour le jour, par bribes. La synthèse des observations étant le but poursuivi, il paraît désirable de grouper ici celles qui furent recueillies au cours des mois suivants sur le type ghimirra. Quelques remarques concernant les peuples voisins y seront intercalées à titre d'éléments de diagnostic différentiel.

Observations et mensurations anthropométriques.

Nous avons noté plus haut (p. 65-70) les données générales du problème ethnique éthiopien. Nous avons vu que le type ghimirra était probablement un produit de la deuxième période, formé par une fusion d'anciens éléments kamitiques (kouchitiques) avec une des branches nègres du Soudan. En tout cas les Kamites récents (ainsi les Galla), et les Sémites ne prirent aucune part à sa formation.

Nous donnerons maintenant le détail des mensurations obtenues en cours de route, analyserons les principales, puis tirerons les conclusions qui nous paraissent en découler.

Les individus observés sont une cinquantaine, dont la moitié de Ghimirra. Le nombre en est bien restreint, mais il a paru préférable de s'attaquer à un petit nombre de sujets et de procéder à une mensuration complète. La tête de presque chaque sujet fut en outre photographiée de face et de profil. Or, à ce métier-là, l'observateur a vite fait de passer pour sorcier aux yeux des Chankalla. Quand la séance commençait, le nombre des curieux stationnant autour de ma tente diminuait promptement: pourparlers, promesses étaient nécessaires pour chaque individu et parfois le sujet se sauvait subitement, rapide et nu comme une gazelle, à la grande joie de mes ascars. De plus, les difficultés matérielles croissantes de l'expédition ne permirent pas de donner plus d'extension à cette partie du programme.

Pour le calcul des moyennes, nous avons divisé nos cinquante et un sujets en trois séries. Les Ghimirra formant une de ces séries (22 à 26 sujets suivant les mesures), nous avons réuni les 19 Amhara, Galla et représentants d'autres peuples kamitiques, à l'Est du Ghimirra, sous la dénomination de Kamites. Les six Noirs de l'Ouest ont été groupés sous l'appellation plus géographique qu'anthropologique de Soudanais.

Pour la comparaison enfin de nos résultats avec ceux d'enquêtes antérieures, nous nous sommes surtout appuyé sur l'étude approfondie qu'a faite le Dr Verneau des mensurations rapportées d'Éthiopie par le Dr Goffin de l'expédition Duchesne-Fournet.[1] Remarquons que toutes les mensurations du Dr Goffin se rapportent à des sujets que nous aurions réunis sous la dénomination de Kamites ; il ne s'y trouve ni Chankalla, comme nos Soudanais, ni demi-Chankalla, comme nos Ghimirra. Nous n'avons pas groupé, comme le Dr Verneau l'a fait, sous la rubrique Amhara tous les sujets professant la religion chrétienne abyssine, car nous aurions dû y faire rentrer entre autres un pur Kaffetcho et même des Soudanais de la plus belle eau ; nous nous sommes attaché à grouper nos sujets selon leur origine réelle.

Il est bien évident que nos documents ne peuvent être considérés que comme des documents préliminaires ; nos séries sont trop peu importantes, numériquement, pour permettre de formuler des conclusions ayant chance d'être définitives.

[1] Voir la note de la page 69.

		Origine	Numéro d'ordre	Nom de l'observé	Age approximatif	Religion *	Voir photographie après tableaux	CARACTÈRES DESCRIPTIFS: Couleur de la peau	Couleur de l'iris	Nature des cheveux	Front	Vertex	Occiput	Face	Os zygomatiques	Nez	Prognathisme	Lèvres
KAMITES	Mi-Arabe, mi-Galla	Djimma	1	Mohamed Kalifa	19	M		26	b	mi-t	0	2	2	pointue du bas carrée du haut	0	1 droit 170	0	1
	Mi-Galla, mi-Somali	Harrar	2	Djami	30	M	+	i 27, t 32	bf		0	1	2	ovale	1	1 160	*** 2	2
	Galla	Choa	3	Ouoldé Mikael	23	C	+	26–30	bf		1	2	1	anguleuse	2	2 droit 170	0	1
		Ouollo	4	Kebrat	28	C	+	29–30	bf		0	1	1	»	1	2 l. conc. 170	0	2
		Ghera	5	Aba Diga	60	M	+	26	bf		1	0	3	allongée, rectangul.	1	1 droit 180	0	0
		Djimma	6	Bouchra	25	M		i 25, t 32	bf	mi-t	0	2	2	ovale	0	2 droit 160	1	2
		»	7	Djaoui	38	M		i 26, t 30	bf		0	2	2	»	2	2 droit 180	0	1
		Limmou	8	Adam	21	M		i 32, t plus noire	bf	bouclés	0	2	2	»	0	droit	2	2
		Djimma	9	Moûssa	23	M		30	b		1	3	2		3	droit	1	2
	Amhara	Gondar	10	Bezabeh	30	C	+	6–28	bf			1	1	allongée	1	3 droit 170	2	1
		Choa	11	Falaga	26	C	+	30	bf		0	1	1	»	1	2 l. conc.	2	2
		»	12	Damana	25	C		i 25, t 32	bf		0	2	2	»	0	1 droit 180	1	1
		»	13	Apte Mikael	23	C	+	30	b		0	2	3	»	0	2 droit 180	1	1
		»	14	Tâsso	24	C	+	26–29–30	bf		0	1	3	pointue du bas	0	2 bosselé	0	1
		»	15	Igazou	28	C		i 25, t plus bistre	bf		1	1	2	large, anguleuse	1	l. aquil. 170	1	1
	Mi-Galla	»	16	Damassa	25	M		26	bf		2	3	2	hexagonale	2	2 droit	1	3
	Agaou	Lasta	17	Kâssa	26	C		i 26, t 28	bf		0	1	2	allongée	0	0 droit 180	0	1
	Kafletcho	Kafla	18	Aba Ouari	28	C	+	26	bf	mi-t	0	0	2	quinquagonale	1	3 droit 160	1	1
		»	19	Ambo	20	P		i bcp plus claire, t 30	bf	mi-t	0	2	2	large	1	2 l. conc. 160	1	2
SOUDANAIS	Chouro		46	Bouritch	22	P	+	33	bf	t	2	3	2		2	(très fortement épaté)	4	3
	Massongo		47	Channo	23	C	+	30–33	bn	t	0	2	0	carrée	0	(fortement épaté)	2	2
	Yambo		48	Gabré Mikaël	20	C	+	i bcp plus foncée t 29–30	bn	mi-t	1	3	2		1	2 l. conc. 170	2	2
	du pays des Beni-Changoul **		49	Anidoula	24	C	+	33	bf	t	1	3	2	large	3	(fortement épaté)	2	1
			50	Ouanabelakissa	24	(C ou M)		35	bf	t	1	3	3	ovale	3	2	3	2
			51	Ibrahim	26		+	34–35	bn	t	2	3	3	»	3		2	2

* C = chrétien de l'église abyssine ; M = musulman ; P = païen.

** Habitent Goré. Sont originaires du pays des Beni-Changoul, qu'ils soient de la caste des maîtres Beni-Changoul ou des anciens habitants du pays (Horta). Disent avoir partiellement oublié leur langue maternelle, parlent le galla, l'arabe ou l'amharique.

*** Menton fuyant.

Origine		Numéro d'ordre	Nom de l'observé	Age approximatif	Religion	Voir photographie après tableaux	CARACTÈRES DESCRIPTIFS										
							Couleur de la peau	Couleur de l'iris	Nature des cheveux	Front	Vertex	Occiput	Face	Os zygomatiques	Nez	Prognathisme	Lèvres
KAMITO-SOUDANAIS GHIMIRRA	DIZOU	20	Chama	28	P		30	bf		0 KKK	3	2	pointue du bas	1	3 droit 170	1	2
		21	Gagai	60	»												
		22	ne veut pas le donner	23	»			bf		0 KK	3	2	pointue du bas	1	2 droit 160	0	1
		23	Derbabe	25	»		29–30	bn		1	2	3	large	2	3 droit 140	2	2
		24	Faras	30	»		i 29, t 26	bf	mi-t	1	3	2	»	2	4 retroussé	0	1
		25	Tenga	40	»					0 KKK	2	3	allongée	1	conc.	1	1
		26	Chachi	35	»	+	30	bn	mi-t	1	2	2	»	1	4 170	1	2
		27	Gogababo	50	»		i plus claire t 34	bf		KKKK	2	2	anguleuse	2	3 l. conc. 170	2	2
		28	ne veut pas le donner	22	»	+	34–35	bf		1 KKK	3	2	large	**0	3 conc.	2	2
		29	Kotcha	25	»	+	30–34	bn		0 K	3	2	allongée	1	3 l. conc. 170	1	1
		30	Gadou	23	»	+	30	bf		KKK	2	2	anguleuse pointue du bas	3	3 droit	2	3
		31	Zamtet	25	»		30–34	bn		KK	2	2	large	3	3 l. conc.	2	3
		32	Katchabab	55	»	+	30	bn	mi-t	KK	2	2	anguleuse	2	3 conc.	2	1
		33	Kiazis	35	»	+	29–30	bf	mi-t	KK	2	2	anguleuse pointue du bas	**1	3 conc.	2	2
		34	Jounfa	35	»	+	30	bn		KKK	2	2	anguleuse pointue du bas	1	3 conc.	1	2
		35	Maya	38	»	+	30	bf		KKK	2	3	allongée anguleuse	2	3 droit 170	2	2
		36	Chachi	36	»		30–34	bf		KK	2	3	allongée anguleuse	2	3 bosselé 170	1	1
		37	Narou		»		i plus claire t 34–35	bf	mi-t	KK	3	2	allongée	0	3 droit 140	1	3
	Gourafarda	38	Kotchouri	32	»		30–34	bf	mi-t	KK	2	2	pointue du bas	1	3 conc.	1	3
		39	Odjo	40	»	fig. 79	30	bf		KK	3	2	anguleuse	3	4 conc.	1	1
		40	Ghinsiap	32	»	+	i 26, t 25	bf		1 K	*2	1	asymétrique	2	3 conc.	3	3
		41	Toossi	50	»		30	bn		K	2	1	anguleuse pointue du bas	3	3 conc.	1	2
		42	Hissa	25	»		30	bf	mi-t	1 K	2	3	allongée	1	0 l. conc.	1	1
		43	Koïn	25	»		30	bn	mi-t	0 K	2	2	ronde	1	3 l. conc.	2	2
	Dizou	44	Faredja	28	»		30	bn	mi-t	KKKK	2	2	large	1		2	2
	Chako	45	Bam	30	C	fig. 121-122	30–33	bf		0	3	2	ovale, allongée	1	conc.	2	1

*) Cranium gauche plus bombé que le droit. — **) Région parotidienne plus proéminente qu'os zygomatiques.

MESURES DE LA TÊTE

Numéro d'ordre	Crâne							Face								Indices		
	Diamètres				Circonférences			Diamètres				Nez		Oreille				
	Antéro-postérieur maximum	transverse maximum	bizygomatique	frontal minimum	horizontale	sagittale	frontale	biocullaire interne	biocullaire externe	longueur physionomique (du menton à la limite des cheveux)	longueur anatomique (du menton au nasion)	longueur	largeur	longueur	largeur	céphalique horizontal	nasal	de l'oreille
1	18.8	14 3	13.6	10.7	55	33 5	37	2.5	11.5	18.5	10.8	4.9	3.6	6	3.8	76.06	73.47	63.33
2	18.9	13 3	12.9	10.6	55.5	37.5	31	2.5	11.2	19.1	11.3	4.6	3.6	6.1	3.6	70.37	78.26	59.52
3	17.9	14.6	13.3	11.1	52	36	30.5	2.6	11.6	15.9	10.6	4.7	3.6	5.6	3.7	81.56	76.60	66 07
4	19.2	14.8	12.3	11.3	55	38.5	34.5	2.8	11.4	17.7	10.9	4 5	3.6	5.5	3.4	77.08	80	61.82
5	19.4	14.7	13.4	11	56.5	33	40.5	2.6	11.4	20.5	12.2	5.3	3.6	5.9	3.4	75.77	67.92	57.63
6	17.6	13.9	12.7	10.5	52	37.5	32.5	2.4	11.7	17.5	11	4.5	3.2	5.9	3.6	78.98	71.11	61.17
7	18.2	14.1	13	10.8	54	35	32.5	2.4	11.5	17.8	11.2	4.6	3.1	5.8	3.5	77.47	67.39	60.34
8	18.8	14.8	13.8	11.1	55.8	34.5	33	2.8	12.2	18.8	11.5	4.4	4	5.8	3.2	78.72	90.91	55.17
9	17.9	14	13.7	10.9	53	30	31.5	2.7	11.4	18.1	11.9	4.3	3.8	5.5	3.3	70.39	87.37	60
10	19.2	14.7	13 3	10.5	56	36	32	2.6	11.7	16.8	10.4	4.5	3.7	6.1	3.9	76.56	82.22	65.57
11	18.4	13.5	13.1	10.3	57	37	32.5	2.3	11	18.2	11.8	4.7	3.4	6.4	3.8	73.37	72.34	59.37
12	18.4	14.6	12.6	10 9	56.5	38.5	34	2.6	11.8	18.5	12.1	5.4	3.6	5.9	3.8	79.35	66 67	64.41
13	19.5	14.3	13.2	10.8	56	39	32.5	2.4	11	19	12.2	5	3.5	6.1	3.3	73.33	70	54.10
14	18.5	14	12.3	10.3	53	38	31.5	2.4	11	17.2	11.1	5.2	3.4	5.2	3.7	75.68	65.38	71.15
15	18.5	14.5	13.5	11.3	54.5	32.5	33	3	11.1	18.3	11.1	4.4	3.3	6.3	3.2	78.38	75	50.79
16	18.7	14.1	13.4	11.1	53.5	33	35.5	3	12.1	17.9	11.4	4.8	3.9	5.9	3.5	75.40	81.25	59.32
17	19.1	14.3	13.4	10.8	55.5	34.5	38.5	2.5	11.7	19.1	11.6	4.8	3.3	6.4	3.6	74.87	68.75	56.25
18	18.8	14.8	13.7	11	55	34	37	2.8	11.9	18.2	10.9	4.9	3.9	5.7	3.6	78.72	79.59	63.16
19	19 1	14.2	13 4	11.1	55.5	36	33.5	2.8	12.1	19.7	11	4.1	3.7	6.2	3.1	74.35	90.24	50
46	19.5	14.7	13 8	11.8	57.1	35	31.3	3	12.7	19	11.3	3.9	4 6	6.2	3.8	75.38	117.95	61.29
47	18 3	14.9	13.9	11.7	56.7	36.6	32.7	3.2	12	19.2	11.5	3.5	3.9	5.5	3.5	81.31	111.43	63.64
48	18.2	14.8	14 1	12	54 9	31	32 5	2.9	12.4	17.1	10.9	4 1	4.4	5.7	3.5	82.32	107.32	61.40
49	19 5	14 6	13.7	10.6	56.4	35	31.4	2.7	11.9	19	11.5	3.9	4.3	5.7	3.8	74.87	110.26	66.67
50	18.9	14.2	13.5	10.4	53.9	32.8	31.5	3.1	11.6	18.9	11	4	4.5	6	3.4	75.08	112.50	56.67
51	19 2	14.1	13.7	10.4	55.8	33	30.7	3	11.8	18.7	11.7	4.2	4.5	5.4	3.7	73.44	107.14	68.42

MESURES DE LA TÊTE

Numéro d'ordre	Crâne — Diamètres — bi-auriculaire	Crâne — Diamètres — frontal maximum	Crâne — Diamètres — sagittal	Crâne — Diamètres — frontal minimum	Crâne — Circonférences — horizontale	Crâne — Circonférences — sagittale	Crâne — Circonférences — transversale	Face — Diamètres — bizygomatique inférieure	Face — Diamètres — bizygomatique externe	Face — longueur physionomique (du menton à la limite des cheveux)	Face — longueur anatomique (du menton au nasion)	Nez — longueur	Nez — largeur	Oreille — longueur	Oreille — largeur	Indices — céphalique horizontal	Indices — nasal	Indices — de l'oreille
20	19.6	14 4	13.5	11.2	55.5	35.5	33.5	2.2	11.9	19	12.2	4.6	4.1	6.2	3.3	73.47	89.13	53.23
21	19.7	14.5	13.7	10.7												73.60		
22	20	15	14.4	12.2	57.5	37	33	2.6	12.7	16.9	10.6	4.3	3.8	5.7	3.1	75	88.37	54.39
23	19	13.3	14	11.5	55	33	31.5	2.6	12.6	18.1	10.8	4.2	4.5	5.6	3.2	70	107.14	57.14
24	19.5	14 4	14.7	12.8	56	36	32.5	2.4	13.2	17.9	11	3.9	4.1	5.4	3.4	73.85	105 10	62.96
25	19.3	13.7	13	10.7				2.4	11.5	19	10.5	4.2	4.2	5.9	3.4	70.98	100	57.63
26	19 1	13 8	13.5	10.9	55.5	36.5	33.5	3.1	12.5	18.7	11.6	4.1	4	6.5	3.3	72.25	97.56	50.77
27	19 8	13 9	13.9	10.7	57	35	32.5	2.3	12.4	20.4	11.4	4.3	4.7	6.5	4.1	70 20	109 30	63.08
28	19.4	14 3	14.1	11.5	57	34	32.5	3.3	13.1	18.2	10.3	3.5	4.4	8	3.8	72.22	125.71	47.50
29	19 3	14.1	12.8	10.5	55.5	36	30.5	2.3	11.4	18 3	10.2	3.9	4.2	6	3.4	73.06	107.69	56.67
30	19.3	14.2	13.5	11.1	56.5	36.5	34	2.4	12.1	18.5	11.4	4.3	3.9	6.1	3.2	73.58	90.70	52.47
31	19.6	14.3	14.1	11.4	56.5	35	33	3.1	12.5	18.2	11.3	4.1	4.4	6.4	3.3	72.96	107.32	51.56
32	18 9	14.1	13.6	11.1	55.5	33.5	32.5	2.8	11.9	18.5	10.7	3 9	4.2	5.7	3.5	74.60	107.69	61.40
33	19	13 8	14.1	11	55.5	33	32.5	3.4	12.4	18.1	10.8	4	5	6.2	3.4	72.63	125	54.84
34	19.7	14.8	13.8	11.3	56	36.5	32.5	3.1	11.9	18.4	11.2	3.8	4.8	6.3	3.4	75.13	126.32	53.97
35	18.6	14	12 4	10.2	53 4	34.5	31	2.8	10.9	18.2	12	4.6	4.4	5.7	3.5	75.27	95.65	61.40
36	19.3	13.6	13.2	10	54.5	35	33.5	2.7	11.1	18.1	11.6	4.4	4.2	6.3	3.7	70.47	95.45	58.73
37*																		
38	18 3	14.2	13.8	11.5	54.2	35	31	2.8	12.1	18.1	11.2	4.2	4.4	5.6	3.1	76.50	104.76	55.36
39	19 2	14	13.4	10.8	54.5	34.5	33.5	2.6	11.9	18.3	10.1	4.5	3.9	6.1	3.7	72.92	86.67	60.66
40	17.2	14.6	13.2	11	52.4	33	32	2.4	12	16.5	10.6	4.1	4.2	5.4	3.3	84.88	102.44	61.11
41	19	14.5	14.1	11.2	56.3	34.8	33	2.9	12.4	19	11.5	4 6	4.1	5.9	3.7	76.32	89.13	62.71
42	17.8	14.1	12.7	10.4	52.7	33.5	30¼	2 5	11.1	17.8	11.5	4.5	3 2	5.6	3.4	79.21	71.11	60.71
43	18.4	13.6	12.4	10 4	52.8	35.5	31.5	2.8	11.2	17.2	10.2	3.9	4	5.2	3.3	73.91	102.56	63.46
44	18.4	14 2	13.2	10.5	54.4	34.2	32.2	2.7	11.9	16.8	10.7	3.7	4.2	5.4	3.4	77.17	113.51	62.96
45	19.8	13.8	13.3	11.2	57.7	37.5	35.3	2.7	11	18.1	12	4.1	3.9	5.9	3.4	69.70	95.12	57.63

* C'est ensuite.

MESURES DU CORPS

Numéro d'ordre	Grande envergure	Hauteurs														Diamètres			
		totale du corps	du point mentonnier	du bord supérieur du sternum	du bord supérieur du pubis	du manubrium	de l'acromion	de l'articulation radio-humérale	de l'apophyse styloïde du radius	de l'extrémité du médius	de la crête iliaque	de l'épine iliaque antér. super.	du trochanter	de l'articulation du genou (côté interne)	de la malléole interne	du vertex au-dessus du plan d'assise	biacromial	des épines iliaques antér. super.	des crêtes iliaques	bitrochantérien
1	167	167	147.5	138.5	96	126	134	102.5	80	62	99	95	94	46	9	83	36.5	19	26	30
2	166.5	171.5	133	133.5	94.5	121	134	102.5	79	60	99	92	85	45	7.5	84.5	36½	21	24.5	27.5
3	164	163	144	135	96	123.5	134	99	77	58.5	99	93		46	8.5	84	38	28	28	29.5
4	173	173	154	143	90	129.5	133.5	110.5	88	67.5	105.5	99		47.5	9	87	40	23	27	29
5	161	170	138.5	148	97	134	146.5	112	86	64.5	110	104.5		52.5	7.5	87.5	35	21	27	30
6	162	159.5	134.5	129.5	90	117	130.5	97	77	58.5	95.5	88.5		42	6.5	82.5	33.5	20	25	29
7	175	174	154.5	145	97.5	125.5	137	103.5	78	60.5	103	97		45	8.5	85	36.5	20	25	30
8	173	173	153.5	135.5	91.5	133.5	145.5	110	84	63	108	104	94	51.5	8.5	87	40	24.5	28.5	30.5
9	173	169	153.5	135.5	90.5	130.5	135	100	79	60	97	92	85	43.5	8	84	38	21.5	25.5	30.5
10	178	175	156	144	94	132	148	110	86	65	104	98.5		46.5	9	87.5	40	22	27.5	31
11	174	173	161	144	94	125	136.5	105.5	81	60.5	104	97		47	7.5	79	40	22½	25¾	29
12	177	177	155	146	93	134	144	111	85	63	106	100		49	9	87	43	19.5	26	31.5
13	179	177	157	147	95	133	150	112	87	65	110	104		50	9.5	88	37.5	19.5	28	31
14	172	166	157	147	95	124.5	137.5	104.5	81	63	102.5	96		46	7½	83	39.5	19.5	25	27.5
15	180	174	160	152	99	132.5	150.5	116	92.5	64	99	93		45.5	8.5	81	39.5	22	27.5	29.5
16	175	168	157.5	146	99	127	140	108	86	66	102.5	96		47.5	9	85	36.5	21.5	28	31.5
17	173	173	151	141.5	93.5	128.5	143	110	86.5	63.5	105.5	101		49	9	81	36	22	28.5	31.5
18	172	169	149	139	95.5	128.5	140	104	83.5	61	102	95		47.5	8.5	85.5	37.5	19.5	26.5	31
19	176	176.5	157.5	137	95.5	123	135	101	79	55	100	97	87	47	8.5	84	39	24	29	33
1	167.5	167.5	147.5	136.5	96.5	126.5	139	102.5	76	55.1	103	98	90	47.5	7.5	80	41	21	25.5	29.5
2	171.5	171.5	140	139	97	127	141	107	80.5	62	104	99	89	49	7.5	84.5	38.5	21.5	26.5	30
3	169	169	151	142	96	128.5	140	106	82.5	64.5	102.5	96	89	48	8.5	82.5	37	21	26.5	29
4	161	161	144	139.5	95.5	121	133	102	80	60.5	95	90	82	45	8	81.5	38	19.5	25.5	30
5	170	170	149	132	92.5	121	130	97	71	52½	99	93.5	85	43.5	6¾	76	36	21.5	26.5	27.5
6	167	167	147.5	140	96.5	128	137	107	82.5	63	100	96	87.5	47.5	7.5	81	37	17.5	24.5	28.5

MESURES DU CORPS

Numéro d'ordre	Grande envergure	Hauteurs														Diamètres			
		totale du corps	du point cervicothoracique	du bord supérieur du sternum	du bord supérieur du pubis	du mamelon	de l'acromion	de l'articulation radio-humérale	de l'apophyse styloïde du radius	de l'extrémité du médius	de la crête iliaque	de l'épine iliaque antér. supér.	du trochanter	de l'articulation du genou (côté interne)	de la malléole interne	du vertex au-dessus du plan d'assise	biacromial	des épines iliaques antér. supér.	des crêtes iliaques	bitrochantérien
20	169	168	145	137	86.5	125.5	141	108	84	64	100	94.5		46	8.5	85.5	35.5	23	27.5	29
21																				
22	180	175	151	143	94	130	147.5	113	86.5	67	106	101		49.5	9	83	37	24	30.5	31
23	166.5	160	141	132	81.5	119	132.5	102	80	60	94.5	90		43.5	8.5	85	36	22	28	30
24	178	164.5	142	134	86	121	142	103.5	78	58.5	100	93		44.5	7.5	82	38	22.5	28.5	30.5
25																				
26	187	172.5	154	143	90	130	142	105.5	81	60.5	104	99	87	48	9	88	41	22	28	31.5
27	174.5	174	153	126	89	130	145	112	87	66.5	103	98	89	48	9	90	37.5	21.5	27.5	30
28	170	167.5	147	137.5	84.5	126.5	139	108	83	64	97	93	83	44	8	83.5	37.5	21	26	27.5
29	180	176	158	148.5	95	135	148	113.5	88	69	109	104	95.5	50.5	8	84.5	36	20	25	28
30	181	169	149	140	89	126.5	141	106.5	83.5	63.5	102	97.5	90	48	9	82	36.5	22	27	28.5
31	183.5	174	154	146	96	132.5	145	111	86	65.5	105	102.5	92	50	8.5	83	38	23.5	28¼	31.5
32	166.5	160	142	132	81	120	134	102.5	81.5	63	95	90	81	43	7.5	78	33.5	20	26.5	29
33	179	166	148	140.5	88	125	138	104.5	81	59.5	99.5	94	87	46	9	82	37.5	19.5	25.5	29.5
34	172.5	167.5	146	139	87	123.5	139	106	83.5	65	99	95	85	44.5	8	83	38.5	18.5	25	29
35	161	154	134.5	127	81	116	129	98.5	76.5	59	92	88	80	42.5	7.5	77	35.5	17.5	24.5	27
36	178	170	149	140	91	125.5	140¼	108	82	62	103	97	89	46.5	7.5	81	36	22	27	29.5
37																				
38	165	158	141	133	83	119.5	133.5	102	80	62	95	89	80	43	8.5	80	35.5	17	24	28
39	176	171¼	152	139¼	87	125	140.5	105.5	81	61.5	100.5	97	85	47	8¼	86	36	19.5	25	29
40	161	159.5	140	132	83.5	120	134	102	80	61¼	95	89	81.5	43.5	7.5	79	35	19.5	25¾	28
41	181.5	178.5	159	148.5	93	135	147	115	91	71¼	107	101.5	90	49.5	8	86	38.5	20.5	27.5	33
42	169.5	159.5	139.5	130.5	83.5	118	132.5	100.5	78	60¼	94.5	90.5	81	43.5	6.5	80.5	37	21	26	28
43	165	159	139	130.5	82	119	133.5	101	79	60	93	89	82	44.5	7¼	78.5	35.5	21	24.5	28
44	164.5	162	143	134	77	119	130.5	101	79	60.5	92.5	88.5	79	42.5	8	85	36.5	20.5	26	30.5
45		158¼	137	129	76	115	127				91	87	79	39	8	83	36	20	25.5	28.5

MESURES DU CORPS

Numéro d'ordre	Circonférences				Mesures directes				Longueurs déduites des mesures des hauteurs		Rapports à la hauteur du corps				
	de la poitrine sous les bras	de la taille	de la cuisse (dans son milieu)	du mollet (dans sa partie la plus épaisse)	de la main : longueur	de la main : largeur	du pied : longueur	du pied : largeur	du bras	de l'avant-bras	de l'avant-bras au bras	du tronc (du vertex aux ischions)	de la grande envergure	de la largeur des épaules	de la largeur du bassin (mesurée aux crêtes iliaques)
1	83.5	67.5	47	31	19.1	8.1	25.3	9 2	31.5	22.5	71.43	49.70	100.30	21.86	15.57
2	74.5	63.5	43.5	29	20	8	25	8.7	31.5	23.5	74.60	50.62	103.42	22.52	15.22
3	84.5	69	40	30.5	18.95	7.15	22.4	8.2	35	22	62.86	51.53	103.07	23.31	17.18
4	88.5	75.5	46	33	18.7	8.5	24.6	10	33	22.5	68.18	50.29	100	23.12	15.61
5	87.5	76	43.5	34.5	21.5	8.3	28.5	9.9	36.5	26	71.23	48.33	106.11	19.44	15
6	82	64	45	31	17.2	7.7	24.3	8.2	33.5	23	65.64	51.72	101.57	21.94	15 67
7	88.5	67.5	44	32	19.7	8.5	26	9.6	33.5	25.5	76.12	50.06	104.17	21.73	14.88
8	93	75	43.5	31.9	21.4	8.3	27.5	10.2	33.5	24	71.64	49.71	105.14	22.86	16.29
9	89	73	46	32	19.8	8.7	26¾	9.5	35	21	60	50.91	104.85	23.03	15.45
10	83.5	68	44	32.5	21.3	8.4	26.5	10	36	24	66.67	50	104.57	22.86	15.71
11	89	64.5	46	31	19.6	8.3	24.3	8.9	31	24.5	79.03	47.45	106.91	24.02	15.47
12	90	70	45.5	33	21.6	8.7	27.5	9.5	33	26	78.79	49.15	104.24	24.30	14.69
13	80	66	43.5	32	20.4	8	27	9.9	38	25	68.42	49.16	101.68	20.95	15.64
14	81.5	62	43.5	30	18.2	7.2	24.2	8 5	33	23.5	71.21	50	103.92	23.80	15.06
15	91	76	48	32.5	19.2	8.2	25	9.7	31.5	23.5	74.60	49.24	103.04	24.01	16.72
16	83	66	42.5	30	18.3	8.2	26	8.9	32	22	68.75	50.30	97.63	21.60	16.57
17	91	76	45	31	20	7.5	26.5	9.3	33	25.5	77.27	46.82	101.45	20.81	16.47
18	82.5	68	43.5	30	19.4	7.9	26	9.6	36	23.5	65.28	50.59	105.92	22.19	15.68
19	88.5	74	45.5	31.8	18	8.5	27	9.6	34	26	76.47	50.45	109.61	23.42	17.42
46	89¼	67.5	42.2	29.5	19.3	7.9	24.5	9.4	36.5	26.5	72.60	47.76	111.64	24.48	15.22
47	86.7	72.4	41.5	32.3	19	8.3	24.1	9.5	34	26.5	77.94	49.27	104.08	22.45	15.16
48	85	70.5	45	33	17.8	8.4	24	9.7	34	23.5	69.12	48.82	102.07	21.89	15.68
49	88.8	70.2	46.5	32	20	8.7	24.8	9.6	31	22	70.97	50.62	106.21	23.60	15.84
50	91¼	71¼	43.5	31	19.2	7.9	26	9.4	33	26	78.79	47.80	111.32	22.40	16.67
51	85	74	44.4	29.6	19.4	7.9	26¾	9.5	30	24.5	81.67	48.29	103.13	22.06	14.62

MESURES DU CORPS

Numéro d'ordre	Circonférences				Mesures directes				Longueurs déduites des mesures des hauteurs		Rapports à la hauteur du corps				
	de la poitrine sous les bras	de la taille	de la cuisse les ailleurs	du mollet (dans sa partie la plus épaisse)	de la main		du pied				de l'avant bras au bras	du tronc (du vertex aux ischions)	de la grande envergure	de la largeur des épaules	de la largeur du bassin mesurée aux crêtes iliaques
					longueur	largeur	longueur	largeur	du bras	de l'avant bras					
20	86.5	74.5	45.5	32.5	19.7	8.6	26.5	10.2	33	24	72.73	50.89	100.60	21.13	16.37
21															
22	87.5	78	47	34	19.7	8.8	29	11	34.5	26.5	76.81	47.43	102.86	21.14	17.43
23	87	77	46.5	29	19.6	8.7	26	9.2	30.5	22	72.13	53.13	104.06	22.50	17.50
24	89.5	79.5	47	33	19.6	8.6	26.5	10.4	38.5	25.5	66.23	49.85	108.21	23.10	17.33
25					19.9	8.5		9.3							
26	88.5	78	47	34	21.4	9.1	28.5	10.7	36.5	24.5	67.12	51.01	108.41	23.77	16.23
27	89	73	43	33.5	20.9	8.8	27.5	10.7	33	25	75.76	51.72	100.28	21.55	15.85
28	83.5	79.5	47.5	32.5	20.4	8.6	25	9.8	31	25	80.65	49.85	101.49	22.39	15.52
29	76.5	67.5	38	28.5	19.2	7.7	26.5	9.3	34.5	25.5	73.91	48.01	102.27	20.45	14.20
30	88.5	75.5	41.5	29.8	20	8.8	25	9.7	34.5	23	66.67	48.52	107.10	21.60	15.98
31	88.5	75.5	47.5	37.5	21.7	8.9	28	10.8	34	25	73.53	47.70	105.46	21.84	16.52
32	82.5	71.5	44.5	31.5	18	8	25	9.8	31.5	21	66.67	48.75	104.06	20.94	16.56
33	89.5	80	49	32.5	21.2	9.6	26.5	10.2	33.5	23.5	70.15	49.40	107.83	22.60	16.36
34	86	73	45.5	28.8	19.2	8.5	24.5	9.9	33	22.5	68.18	49.55	102.99	22.99	14.93
35	82.5	73.5	45.5	31.5	17.9	8	25	9.4	30.5	22	72.13	50	104.55	23.05	15.91
36	82.5	78	40.5	31.5	20.5	8.7	27.5	11	32¼	26	80.62	47.65	104.71	21.18	15.88
37															
38	88	76.5	46	31.5	18.7	7.9	24.5	9.3	31.5	22	69.84	50.63	104.43	22.47	15.19
39	87.5	74	46.5	30.5	21.4	8.9	26.5	10.5	35	24.5	70	50.22	102.77	21.02	14.60
40	80	66	37	26.8	18	7.8	25	9.4	32	22	65.63	49.53	100.94	21.94	16.14
41	85.5	73.5	43	32.8	20.2	8.6	27.5	9.8	32	24	75	48.18	101.68	21.57	15.41
42	81.5	69	41.5	28.5	18.2	7.5	24	8.3	32	22.5	70.31	50.47	106.27	23.20	16.30
43	78.5	66.5	42	30.3	18.3	8.1	24	10.1	32.5	22	67.70	49.37	103.77	22.33	15.41
44	86.5	69.5	47.6	32	18.5	8	24.9	9.4	29.5	22	74.58	52.47	101.54	22.53	16.05
45	79.5	73.5	47	34			24.9	10.1				52.45		22.75	16.11

MINIMA, MAXIMA ET MOYENNES
(Les moyennes sont entre parenthèses)

Les extrêmes minima sont soulignées comme suit : — — — —
» maxima » » » » ————
Les moyennes minima » » » »
» maxima » » » »

	19 KAMITES	22-26 GHIMIRRA	6 SOUDANAIS
Hauteur du corps	161 — 180 (169,32)	154 — 178,5 (166,26)	159 — 171,5 (165,96)
Rapports à la hauteur du corps : du tronc	46,82 — 51,72 (49,80)	47,43 — 53,13 (49,86)	47,76 — 50,62 (48,76)
Rapports à la hauteur du corps : de la grande envergure	97,63 — 109,61 (103,56)	100,28 — 108,41 (103 92)	102,07 — 111,64 (106,41)
Rapports à la hauteur du corps : de la largeur des épaules	19,44 — 24,30 (22,51)	20,45 — 23,77 (22,09)	21,89 — 24,48 (22,81)
Rapports à la hauteur du corps : de la largeur du bassin	14,69 — 17,42 (15,81)	14,20 — 17,50 (15,95)	14,62 — 16,67 (15,53)
Rapports à la hauteur du corps : de l'avant-bras au bras	60 — 79,03 (70,96)	65,63 — 80,65 (71,65)	69,12 — 81,67 (75,18)
Indice céphalique horizontal	70,37 — 81,56 (76,13)	69,70 — 84,88 (74,00)	73,44 — 82,32 (77,07)
Indice nasal	65,38 — 90,24 (76,08)	88,37 — 126,32 (101,89)	107,14 — 117 95 (111,10)
Indice de l'oreille	50 — 71,15 (59,93)	47,50 — 63 46 (57,59)	56,67 — 68,42 (63,02)
Prognathisme	0 — 2 (0,8)	0 — 3 (1,4)	2 — 4 (2,5)

KAMITES

AMHARA

N° 10. Bezabeh.

N° 11. Falaga.

N° 14. Tàsso.

KAMITES

GALLA

N° 3. Omoldé Mikael.

N° 4. Kebrat.

Asfaou (pas mesuré).

N° 13. Apté Mikaël. Amhara.

N° 2. Djami.
Mi-Galla, mi-Somali.

N° 5. Aba Diga. Galla.

N° 18. Aba Ouari.
Kaffetcho.

KAMITO-SOUDANAIS

GHIMIRRA

N° 26. Chaelu.

N° 28.

N° 29. Kotcha.

N° 30. Gadou.

N° 33. Kiazis.

N° 32. Katchabab.

N° 34. Jounfa.

N° 35. Maya.

N° 40. Ghinsiap.

SOUDANAIS

CHOURO MASSONGO YAMBO

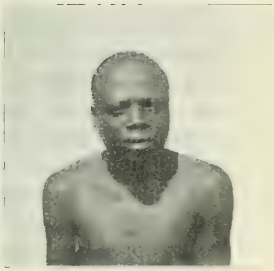

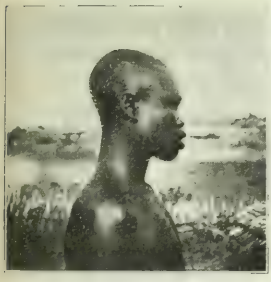

N° 46. Bouritch. N° 47. Channo. N° 48. Gabré Mikaël.

SOUDANAIS

BENI-CHANGOUL

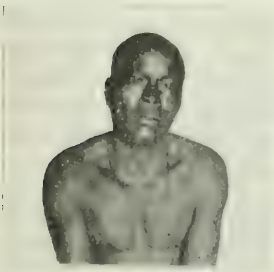

N° 49. Anidoula. N° 51. Ibrahim.

Couleur de la peau. — Elle a été notée au moyen de l'échelle ou table chromatique de v. Luschan dont les couleurs de 1 à 36 vont du clair au foncé. La comparaison entre la couleur de la peau et celle correspondante de la table était facilitée au moyen de deux morceaux de papier où des rectangles d'égale grandeur avaient été découpés et qui étaient appliqués simultanément sur la peau et sur l'échelle.

La partie du corps choisie a été le front pour les dix premiers sujets, puis la partie supérieure du sternum, cette dernière région nous paraissant, après les premiers essais, mieux représenter la coloration générale du corps.

C'est dans la minorité des cas que nous avons trouvé la coloration exacte du sujet sur l'échelle chromatique. Bien souvent cette coloration répondait à un amalgame supposé de deux couleurs de la table ; nous avons dans ce cas indiqué les deux numéros. D'autres fois, nous trouvions sur la table la couleur à peu près correspondante comme teinte, mais trop claire ou trop foncée ; dans ce cas, nous faisons précéder le numéro indiquant l'intensité de *i* et celui indiquant la teinte de *t*.

La couleur chocolat n° 30 est celle qui est notée le plus fréquemment. Elle s'amalgame généralement chez nos Kamites à des teintes plus claires et chez les Ghimirra à des teintes plus foncées. Disons en outre que chez plusieurs Kamites la couleur de la peau, outre les numéros notés, présentait une nuance plus bistrée et que chez les Ghimirra nous avions souvent une nuance vineuse ou ardoisée qui ne se trouve pas sur la table (nos 37, 38, 42, 43, 44, Chouro 46 et Yambo 48).

La couleur moyenne des Ghimirra, plus foncée que celle des Kamites de l'Est et plus claire que celle des Soudanais de l'Ouest, se peut définir « chocolat-vineux », mais il y a de fortes différences individuelles. Nous avons même rencontré, sans avoir pu les mesurer, deux ou trois Ghimirra étonnamment clairs, franchement plus que la majorité des Kamites.

Nos six Soudanais sont tous dans les teintes brun-noir de 30 à 35. Sur le terrain, sans autre terme de comparaison que des Ghimirra et des Kamites, les Soudanais faisaient cependant l'effet de sujets noirs, tandis que les Ghimirra apparaissaient brun-noir et les Kamites brun-foncé.[1]

Couleur de l'iris. — Contrairement au Dr Goffin, nous n'avons constaté chez aucun sujet l'iris bleu ou même nuancé de vert ou de bleu. Les trois teintes notées sont le brun (b) (surtout chez les Kamites), le brun foncé (bf) et le brun-noir (bn) (en particulier chez les Ghimirra et chez les Soudanais).

[1] Les Abyssins distinguent pratiquement trois colorations de la peau ; ils appellent *tchour* (noir) celle du Nègre ; ils qualifient aussi bien la leur, brun foncé, que celle du Galla, du Kaffetcho, etc., et même du Blanc de *red* (rouge) ; ils appliquent enfin à la peau du Ghimirra et à celle d'autres peuples de coloration brun très foncé le terme de *taim* (intraduisible en un seul mot). — Traiter quelqu'un de *netch* (blanc) est considéré comme une insulte.

Cheveux. — Tous nos sujets ont les cheveux noirs (ou grisonnants chez les vieillards). Contrairement au Dr Goffin, nous n'en avons aucun dont les cheveux soient lisses ou ondulés.[1] Le seul nº 8, un Galla, les a bouclés. Nous n'avons pas fait la différence entre les cheveux frisés et les cheveux crépus, mais nous nous souvenons nettement de leur caractère laineux chez quelques-uns de nos sujets, chez le Massongo nº 47 par exemple. Nous nous sommes attaché par contre à distinguer les individus dont les racines des cheveux sont disposées régulièrement sur tout le cuir chevelu de ceux chez lesquels ils croissent par touffes — comme l'herbe du désert.

Cette disposition par touffes (t), dite « en grains de poivre », était très nette chez le Massongo nº 47 et chez les hommes du pays des Beni-Changoul (nos 49, 50, 51). Nous l'avons en outre constatée chez des Chouro, tels que le nº 46. Ce mode d'implantation des cheveux n'échappe pas à certains Abyssins, observateurs, et j'entendis un jour un de mes ascars en parler en riant à ses camarades.

Une disposition par touffes, beaucoup moins nette il est vrai, s'observait chez plusieurs Ghimirra, qui, sous ce rapport, paraissent ainsi former une transition entre les Kamites et les Soudanais. Elle s'observait, également atténuée, chez les deux Kaffetcho (nos 18 et 19), chez un Galla (nº 6) et chez le croisé Arabo-Galla (nº 1). Nous avons désigné dans le tableau cette disposition par touffes atténuée par le terme de « mi-touffes » (mi-t).

Certains Ghimirra avaient les cheveux relativement longs ; le nº 33 portait à l'occiput une petite tresse de 10 cm. de long. Un chef ghimirra avait au menton une « impériale » de 20 à 30 centimètres de long.

Hauteur du corps. — La hauteur moyenne du corps de l'homme (masculin) étant de 1m65, nos 19 Kamites ont une moyenne plus élevée : 1m69 (dont 7 Amhara 1m71 et 7 Galla 1m69), résultat concordant avec ceux du Dr Goffin (83 Amhara 1m68, 6 Galla 1m72). Le fait que nos Galla sont plus petits par rapport aux Amhara, tandis qu'ils sont plus grands pour le Dr Goffin, est un détail secondaire vu l'exiguité des deux séries galla. Remarquons au reste que les Galla du Dr Goffin proviennnent de l'Ouollo, c'est-à-dire du Nord du pays, tandis que les nôtres sont en majorité originaires des provinces du Sud.

Nos 23 Ghimirra (1m66) et nos 6 Soudanais (1m66) sont eux fort proches de la moyenne générale de l'humanité.

L'écart entre les extrêmes dans nos trois séries nous donnent : Kamites, 19 cm. ; Ghimirra, 24 1/2 cm. ; Soudanais, 12 1/2 cm. C'est dire que cet écart est très grand pour le type ghimirra, fait dont nous nous souviendrons lorsqu'il s'agira de savoir si ce type peut être considéré comme formé d'éléments fondus en un type mixte.

[1] Nous avons souvenir cependant d'avoir rencontré de rares femmes pourvues avec des cheveux ondulés.

Rapport de la hauteur du tronc à la hauteur du corps.[1] — Selon Topinard, la hauteur du tronc (du vertex aux ischions) comporte chez l'Européen 52,5 % de la hauteur du corps. Chez le type nigritique, ce rapport de la taille assis à la taille debout serait de 48. C'est dire que chez le Blanc le tronc est plus long que les membres inférieurs (mesurés à partir des ischions), tandis que chez le Noir le membre inférieur est plus long que le tronc.

Or, le Dr Verneau, d'après les chiffres du Dr Goffin, trouve les Amhara 50,12) à mi-chemin entre les Blancs et les Nigritiens, tandis que, fait inattendu, ses Galla ont un tronc encore plus long (58) que les Européens et s'éloignent donc considérablement sous ce rapport du type nigritique.

Nos chiffres permettent de constater que nos Galla (50,36) se comportent par rapport à nos Amhara (49,33), quoique à un moindre degré, de même que ceux du Dr Goffin : que les Ghimirra ont une moyenne sensiblement la même (49,86) que celle de notre série kamitique (49,80) ; que nos Soudanais ont une moyenne (48,76) qui se rapproche de la moyenne nigritique, mais que, de toute façon, les extrêmes de tous nos sujets ne sont pas bien éloignés l'un de l'autre.

Rapport de la largeur des épaules à la hauteur du corps. — D'après Topinard, ce rapport serait pour l'Européen de 22,80. Les Amhara du Dr Goffin (21,07) et ses Galla (20,03) ont les épaules plus étroites que les Européens.

Nos chiffres indiquent un très léger rétrécissement des épaules pour nos Kamites en général (22,51) (pour les Galla en particulier 22,49, mais au contraire pour les Amhara un élargissement : 23,08) et un rétrécissement encore un peu plus marqué pour les Ghimirra (22,09), tandis que nos Soudanais ont exactement (22,81) la largeur européenne. Aucune de nos moyennes ne permet donc de conclure à un rétrécissement net des épaules chez ces peuples.

Rapport de la largeur du bassin à la hauteur du corps. — Il est chez les Européens de 17,2, chez les Nègres de 16,5, c'est-à-dire que les Nègres ont le bassin relativement plus étroit que les Européens.

Ici nos chiffres concordent pleinement avec ceux du Dr Goffin, c'est-à-dire que tous nos sujets (Kamites 15,81 dont Amhara 15,69 et Galla 15,73 ; Ghimirra 15,95 ; Soudanais 15,53), aussi bien que les siens (Amhara 15,45 ; Galla, 15,30) ont un bassin *encore plus étroit* que celui des Nègres. Remarquons que nos Soudanais ont le bassin à peine plus large que nos Kamites et que les Ghimirra l'ont un peu plus étroit encore que les Kamites.

[1] Pour le calcul de ces rapports, le premier terme du rapport (hauteur du tronc par exemple) multiplié par 100 est divisé par le second terme (hauteur du corps par exemple).

Rapport de la grande envergure à la hauteur du corps. — D'après le Dr Verneau, certaines statistiques, de valeur différente, donneraient pour ce rapport :

Japonais	99,2
Arabes et Berbères	101,4
Européens	104,3
Nègres	108,1

C'est dire que la grande envergure est relativement plus grande chez les Européens que chez les Arabo-Berbères et plus grande chez les Nègres que chez les Européens. Les Amhara du Dr Goffin (les Galla de même : 100,99) se rapprochent très sensiblement des Arabo-Berbères avec une valeur moyenne de 101,97.

Jusqu'ici, sauf pour la taille, nos moyennes ne nous avaient guère permis de placer les Ghimirra à mi-chemin entre les Kamites et les Soudanais. Ce sera cette fois le cas. Nos Kamites (103,56 dont Amhara 103,14 et Galla 103,56), sans approcher les Arabo-Berbères d'aussi près que ceux du Dr Goffin, ont cependant une grande envergure plus grande que la moyenne des Européens, tandis que nos Soudanais (106,41), sans atteindre non plus la grande envergure des Nègres, se rapprochent notablement de ces derniers. Les Ghimirra se placent entre deux (103,92), se rapprochant — fait tout à fait accidentel — de la moyenne européenne.

Indice antibrachial.[1] — Par rapport au bras, le Nègre a l'avant-bras notablement plus long que l'Européen. Quant à l'Amhara, d'après le Dr Verneau, il a un indice antibrachial moyen identique à celui des Nègres et ses six Galla même un indice plus élevé. Nos Soudanais ayant un indice moyen de 75,18, celui des Ghimirra est de 71,65 et celui de nos Kamites de 70,96 (Amhara 72,50, Galla 67,94). C'est dire que les Ghimirra

[1] Nos chiffres pour l'indice antibrachial n'ont qu'une valeur *relative*, car ils ne peuvent être comparés à ceux du Dr Goffin et d'autres observateurs. Les nôtres oscillent entre 60,00 et 81,67, ceux du Dr Goffin entre 74,20 et 95,55. Il y a eu évidemment une différence de procédé dans la mensuration de l'avant-bras.

Nous avons obtenu la longueur du bras et celle de l'avant-bras en soustrayant 1° pour le bras : la hauteur de l'articulation radio-humérale (cupule du radius), de la hauteur de l'acromion ; 2° pour l'avant-bras : la hauteur de l'apophyse styloïde du radius, de la hauteur de l'articulation radio-humérale. Le sujet était debout, la main en supination. Les mesures étaient prises, à $\frac{1}{2}$ centimètre près, au moyen d'un double mètre qu'un homme aidait à maintenir d'aplomb tandis que l'opérateur s'assurait à chaque mesure que les deux acromions, les deux coudes, etc., fussent à la même hauteur. Cette façon de procéder a donné lieu à des résultats souvent pas très exacts, comme il est facile de s'en assurer en obtenant par soustraction des deux hauteurs nécessaires la longueur de la main et en la comparant à la longueur de la main obtenue directement au moyen du compas à glissière métallique. Cela n'explique cependant pas l'énorme écart entre nos moyennes et celles que donne généralement cet indice (Européens, 85,5 ; Nègres, 88,6).

tiennent ici aussi le milieu entre nos Kamites et nos Soudanais, mais se rapprochent cependant plus des Kamites.

Hauteur de la tête. — Nous l'avons mesurée chez nos sujets à partir du « Traguspunkt » et perpendiculairement à la ligne horizontale de Camper, mais la difficulté qu'il y avait à s'assurer à l'œil de l'horizontalité de cette ligne et du plan du vertex fait que les mesures obtenues étaient forcément peu exactes. Aussi ne les avons-nous pas mentionnées dans les tableaux.

D'après les caractères descriptifs, le vertex, observé selon le plan frontal nous a paru en moyenne plutôt « légèrement bombé » (1) chez les Kamites, « bombé » (2) chez les Ghimirra et « fortement bombé » (3) chez les Soudanais. (Vertex aplati = 0.)

Indice céphalique horizontal. — Nous avons utilisé pour la discussion de l'indice céphalique la classification de Deniker qui nous paraît être de plus en plus employée.

Les Amhara du Dr Goffin oscillent entre l'hyperdolichocéphalie (66,84) et la brachycéphalie 82,35), la moyenne (74,95) étant à la limite de l'hyperdolichocéphalie. Cependant la forte majorité de ses Amhara est nettement dolicho- ou hyperdolichocéphale. La moyenne galla (74,03) se rapproche de la moyenne amhara.

Entre les limites de 70,37 et 81,56, nos Kamites nous donnent une moyenne dolichocéphalique de 76,13. L'écart avec la moyenne du Dr Goffin n'est donc pas considérable. L'indice céphalique moyen des Galla non métissés (77,14) indique la dolichocéphalie; sur les sept individus mesurés, nous trouvons 28,5 % d'hyperdolichocéphales, autant de dolichocéphales et également de sous-dolichocéphales; un seul individu 14,3 % est mésaticéphale. Aucun Galla ne présente la brachycéphalie. Pour les Amhara, l'indice céphalique moyen est de 76,01; il marque également la dolichocéphalie, mais la proportion des divers types céphaliques n'est pas la même que chez les Galla; c'est ainsi que nous rencontrons dans cette petite série 57 % d'hyperdolichocéphales, 14,5 % de dolichocéphales et 28,5 % de sous-dolichocéphales.

Comme les Nègres en général, nos Soudanais sont dolichocéphales (moyenne de 77,04). Un d'entre eux cependant est mésocéphale (le Masongo), un autre sous-brachycéphale (le Yambo). Les quatre autres Soudanais sont hyperdolichocéphales et ce caractère, dans ce groupe extrêmement restreint (six individus), est représenté par le 66,6 %.

Quant aux Ghimirra, leur indice céphalique moyen est de 74. Ils se placent par ce caractère parmi les hyperdolichocéphales. C'est chez eux que nous avons trouvé les indices extrêmes de tous nos sujets (69,70 et 84,88). A première vue, ce fait semblerait parler contre l'existence d'un type régional ghimirra. Pour être plus au clair, nous établirons le pourcentage des diverses formes céphaliques de ce groupe (classification Deniker) :

Hyperdolicho céphales	:	20	individus, soit le	80 %
Dolicho »	:	3	» »	12 %
Sous-dolicho »	:	1	» »	4 %
Mésati »	:	—	» »	—
Sous-brachy »	:	—	» »	—
Brachy »	:	1	» »	4 %
Hyperbrachy »	:	—	» »	—

Ce tableau permet de constater que les hyperdolichocéphales représentent à eux seuls le 80 % de la série. C'est là une proportion très forte. En y ajoutant les dolichocéphales, nous obtenons 92 %. Le seul type brachycéphale que nous avons rencontré ne peut donc intervenir à lui seul pour modifier cette manière de voir. Et nous pouvons inscrire en toute conscience cette conclusion que les Ghimirra sont un peuple très franchement dolicho- et même hyperdolichocéphale.

Au point de vue descriptif, il ne se manifeste pas de différence entre les trois séries quant au bombement de l'occiput (occiput aplati = 0, légèrement bombé = 1, bombé = 2, fortement bombé = 3).

Indice nasal. — Nos résultats sont ici en concordance parfaite avec ceux du Dr Verneau.

Les limites de la mésorhinie allant de 70 à 84,9, la moyenne des Amhara du Dr Goffin est de 75,74 (avec de larges oscillations de 60,37 à 95 et la moyenne de nos Kamites de 76,13 (Amhara 73,27, Galla 77,47). Les oscillations sont aussi fortes dans notre tableau (de 65,38 à 90,24). Nos Kamites sont donc mésorhiniens.

Nos Soudanais sont fortement hyperplatyrhiniens avec une moyenne de 111,19. Les Ghimirra enfin, sont légèrement hyperplatyrhiniens, avec une moyenne de 101,89, et se tiennent ainsi entre les Kamites et les Soudanais. Il est à remarquer que les oscillations sont relativement peu fortes chez les Soudanais et que tous sont hyperplatyrhiniens. Quant aux Ghimirra, si les oscillations sont plus fortes chez eux, aucun cependant n'est leptorhinien, ni même mésorhinien ; ils sont tous platyrhiniens ou hyperplatyrhiniens (88,37 à 126,32).

Indice de l'oreille. — Cet indice donne la largeur de l'oreille par rapport à sa longueur. La largeur mesurée est la plus grande largeur, prise perpendiculairement à la longueur. Cet indice serait en général chez les Jaunes petit (c'est-à-dire l'oreille étroite), chez les Européens moyen, chez les Nègres élevé (c'est-à-dire l'oreille large). Il a été rarement calculé pour des spécimens des peuples de l'Éthiopie ; c'est ce qui nous a engagé à prendre les mesures qui s'y rapportent.

D'après nos chiffres, l'oreille de nos Soudanais est plus large que celle des autres groupes, tandis que celle des Ghimirra est un peu plus étroite que celle des Kamites. Voici nos moyennes sans autre commentaire : Kamites 59,93 (dont Amhara 60,67 et Galla 60,31), Ghimirra 57,59, Soudanais, 63,02.

Nous n'avons naturellement pas mesuré les oreilles artificiellement déformées de certains Ghimirra (voir rubrique « Ornements »). — Nous avons noté le processus de Darwin, plus ou moins marqué, chez 7 Kamites (nos 2, 4, 5, 10, 13, 14, 18), les 3 Beni-Changoul (nos 49, 50, 51) et 5 Ghimirra (nos 25, 30, 33, 37, 44).

Caractères descriptifs de la face. — Le *prognathisme* étant taxé de 0 à 4, sans autre terme de comparaison que les sujets observés entre eux, nous obtenons comme moyenne pour nos Kamites 0,8 pour les Ghimirra 1,4 et pour nos Soudanais 2,5.

Les *lèvres* étant qualifiées de « minces » (0), de « légèrement épaissies » (1), d'« épaisses » (2) ou de « fortement épaissies » (3), la première qualification se rencontre surtout chez les Kamites, une seule fois chez les Soudanais. Chez les Ghimirra règnent de grandes variations individuelles.

L'*épatement du nez* est en rapport avec l'indice nasal. [1]

La *proéminence des os zygomatiques* est nulle (0) ou faible (1) chez les Kamites, fort variable chez les Ghimirra. Pour les Soudanais la proéminence, très forte (3) chez les trois Beni-Changoul, est peu prononcée chez les trois autres sujets.

La *ligne du pourtour de la face* est très variable dans chaque série. Le tableau la donne pour chaque individu.

Le *front* n'est fortement fuyant dans aucune série (0 à 2). Sa ligne naturelle est au reste défigurée chez les Ghimirra par le kéloïde frontal dont il sera question sous la rubrique « Mutilations » (cicatrices sans kéloïde ou kéloïde très petit = K, kéloïde petit = KK, moyen = KKK, gros = KKKK).

Ajoutons que l'*expression de la face* du Ghimirra est en général peu intelligente. Le regard insolent ou obtus fait qu'au premier coup d'œil on se dit, suivant le sujet : tête de brigand ou figure d'esclave. A ce point de vue le Ghimirra est plus proche du Soudanais que du Kamite.

Pour résumer, nous pourrons dire que, sous le rapport des caractères descriptifs de la face, l'affirmation des caractères négroïdes marche de pair avec le foncé de la peau et que les Ghimirra sont moins « éthiopiens » que les Kamites, mais plus éthiopiens que les Soudanais. Remarquons cependant que quelques Massongo observés et, d'après ouï-dire, certains Yambo ont les traits plus fins que la moyenne des Ghimirra. Parmi les spécimens de Soudanais rencontrés en cours de route, le prognathisme et l'épatement du nez nous ont paru prononcés surtout chez les Chouro. Insistons enfin sur les fortes différences individuelles parmi les Ghimirra, persistances unilatérales vraisemblablement des caractères atlyques.

[1] Le tableau donne en outre : *racine du nez* de niveau = 0, presque de niveau = 1, légèrement enfoncée = 2, enfoncée = 3, fortement enfoncée = 4 ; *profil* droit, légèrement concave (l. conc.), concave (conc.), retroussé, légèrement aquilin (l. aquil.) et bosselé. L'angle que fait le profil du nez avec une ligne supposée parallèle au front a été estimé à vue d'œil et est donné en *grades* (400 grades).

Conclusions.

Ce sera les développer que de répondre aux questions suivantes :

1. Le Ghimirra tient-il le milieu entre le Kamite et le Nègre ?

2. Le Ghimirra peut-il être considéré comme représentant actuellement un type régional ?

3. Quelle est la provenance particulière de l'élément nègre que l'on constate chez le Ghimirra et la provenance des Nègres qui bordent les Ghimirra au Sud et à l'Ouest ?

Si les divers caractères que nous venons d'analyser avaient tous la même valeur, il ne serait pas possible de répondre affirmativement à la première de ces questions. Mais c'est un lieu commun que de reconnaître l'impossibilité de sérier les races et les types d'après la totalité de leurs caractères. Nous tenons pour les plus importants ceux d'entre eux qui permettent une classification générale de l'humanité, soit : la couleur de la peau et l'indice nasal. Ce sont ces deux caractères qui ont permis à Topinard de faire concorder une classification anthropologique avec la classification, dirais-je, laïque. [1] Or, par ces deux caractères, le Ghimirra se place nettement entre les types kamitique et nigritique tels qu'ils sont généralement reconnus, d'autres caractères, comme le rapport de la grande envergure à la hauteur du corps, venant en outre à l'appui de cette constatation.

[1] Classification de Topinard :

a) races blanches, leptorhiniennes	:	Anglo-Scandinaves
		Finnois occidentaux
		Méditerranéens
		Sémito-Égyptiens
		Lapons-Ligures
		Celto-Slaves
b) races jaunes, mésorhiniennes	:	Esquimaux
		tous Américains
		Jaunes (avec Finnois orientaux
c) races noires, platyrhiniennes	:	Australiens
		Mélanésiens
		Tasmaniens
		Bochimans
		Nègres
		Négritos

On remarquera qu'au point de vue de la distribution géographique les races blanches se groupent autour de la Méditerranée, que les races jaunes bordent le Pacifique et que les races noires habitent les terres que baignent les mers du Sud

Pour qui a séjourné au milieu des Ghimirra, la question se résout au surplus d'emblée. Enchâssé entre les Kamites et les Soudanais, parqué en des limites précises qu'il ne dépassait et ne laissait pas dépasser, ce peuple de couleur et de faciès mixtes ne saurait que provenir d'une fusion des deux autres éléments. L'individualité ethnique et linguistique obtenue en des temps reculés, peut-être à la suite de faits brutaux et quasi subits, s'est dès lors maintenue. Depuis des séries de siècles les Ghimirra vivent chez eux, pour eux, entre eux, conservant cette somme de caractères moyens que nous leur avons trouvée.

Ces considérations porteraient par déduction à envisager le type ghimirra comme un type régional cristallisé. Mais avant de tirer cette seconde conclusion, il faut se remémorer les différences parfois considérables qu'on observe d'un individu à l'autre en ce qui concerne la couleur de la peau, l'épaisseur des lèvres, la hauteur du corps et l'indice céphalique. Or, ces différences ne permettent pas d'admettre un type uniformisé. Les conditions historiques, qui ont interdit jusqu'à ces dernières années tout contact appréciable avec les peuplades voisines, auront plus produit, à un examen attentif, une juxtaposition qu'une fusion des éléments formateurs. Des conditions nouvelles d'existence amèneraient éventuellement un effacement relativement rapide du type créé. On pourrait peut-être définir cet état en qualifiant le type ghimirra de *type régional instable*.

La réponse à la troisième question nécessite quelques mots de discussion.

Étant donnée la division des Nègres d'Afrique en deux grands groupes : les Nigritiens dolichocéphales, représentants du pur type nègre, répandus du Sénégal au Nil, et les Bantou plus ou moins mésaticéphales, à caractères moins négroïdes et à couleur moins foncée, répandus du Cap au Nil, certains voyageurs et auteurs font rentrer les peuples de coloration brun très foncé du Sud-Ouest de l'Éthiopie, dont font partie nos Ghimirra, parmi les Bantou.

Nos six Soudanais, certes, ne sont pas de purs Nigritiens. Leur *habitus* trahit une influence ancienne d'autres éléments, puisque, entre autres caractères, ils ne sont pas tous hyperdolichocéphales et ont leurs cheveux disposés en « grains de poivre » comme les Hottentots et les Papous. D'autres caractères différencient fortement les trois Soudanais du Nord (Beni-Changoul)

de ceux du Sud (Yambo, Massongo, Chouro), mais ni les uns ni les autres ne sont à classer parmi les Bantou. D'abord le bloc bantou ne remonte pas jusqu'au massif éthiopien ; des peuples de cette famille y formeraient des îlots. D'autre part, la disposition par touffes des cheveux, pour ne tenir compte que de ce caractère, ne se rencontre pas plus chez les Bantou que chez les Nigritiens. Enfin ce qui, plus que des caractères morphologiques, crée l'apparentement des divers peuples de la famille bantou, c'est l'analogie de leurs idiomes. Or, l'élément linguistique vient puissamment à l'appui de notre thèse. Comme nous le démontrerons plus loin, les langues des Ghimirra et, à un moindre degré, celles des Yambo et des Chillouk riverains du Nil sont en effet un mélange d'éléments linguistiques nigritiques et kamitiques ; tout élément bantou peut en être exclu.

En ce qui concerne plus spécialement les Ghimirra, c'est leur couleur plus claire que celle des Nigritiens qui a sans doute induit certains voyageurs à les ranger parmi les Bantou.

De même que dans les temps préhistoriques, les Bantou semblent être nés d'un amalgame des éléments nigritique et prékamitique, de même des types de moindre importance numérique seront nés plus tard de fusions analogues. N'appartenant pas à la même « fournée », ils ne peuvent cependant pas être qualifiés de Bantou. Nous admettons donc que les Soudanais voisins des Ghimirra ne sont pas des Bantou et que le Ghimirra est un produit kamito-soudanais non bantou.

Mutilations. Tatouages.

C'est un fait connu que chez les primitifs, les coutumes et les usages, fort variables d'une tribu à l'autre, sont spéciaux à chaque tribu. Tant que l'étranger n'a pas bouleversé l'imagination fruste de la peuplade, elle s'en tient à quelques signes extérieurs qui la caractérisent eu égard à ses voisins.

Ce qui tout d'abord frappe le regard, ce qui fait que le voyageur arrête brusquement sa monture lorsqu'il rencontre pour la première fois un groupe de Ghimirra, c'est la configuration de leur front, l'étrange coupe de leurs cheveux ou la déformation d'une de leurs oreilles. Les modifications artificielles qu'ils infligent à leur système cutané sont au nombre de cinq.

1. Tout enfant en bas âge subit une incision unique, verticale, longue de quatre à cinq centimètres, sur la glabelle et la racine du nez. La cicatrice, plate, non épaissie, subsiste toute la vie. Nous n'avons pas pu apprendre la raison de cette pratique, apparemment superstitieuse.

2. Une coutume, commune à tous les Ghimirra mais spéciale à eux seuls, veut que, lorsqu'un des leurs meurt, les hommes se frappent violemment le front avec le fer de leurs lances. Grâce à la propriété qu'a la peau du Noir de produire en se cicatrisant des *kéloïdes*, il se forme au haut et au milieu du

Fig. 77 et 78. — Mes ascars maintiennent un Ghimirra qui ne veut pas laisser photographier son kéloïde frontal.

front une tumeur plus large que haute, striée de sillons verticaux. Si le front a eu à subir plusieurs épreuves de ce genre, la protubérance peut devenir très forte et atteindre, chez quelques individus, la grosseur d'une petite banane (fig. 77-78, 83, 125 et certains portraits des p. 145 et 146). Pour une raison qui nous échappe, les tumeurs frontales étaient beaucoup plus fortes dans le Dizon que dans le Chako ou le Gourafarda. Les femmes, dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire en cas de deuil, se frappent le côté de la tête avec un couteau, mais il faut croire qu'elles y mettent peu d'entrain, car nous n'avons constaté chez elles que des cicatrices légères, jamais de tumeur.

3. La distension du lobe d'une des oreilles sera traitée sous la rubrique « Ornements ».

4. Un très grand nombre d'hommes et de femmes se couvrent la poitrine et le dos de tatouages, non pas au moyen de couleurs, mais par la même propriété qu'a leur peau de former des kéloïdes.

Une condition quasi nécessaire à la formation du kéloïde est l'âge adulte du sujet, car, de manière générale, les processus de régénération se faisant d'une façon plus tumultueuse chez l'adulte que chez l'enfant, une même blessure produira après guérison : chez le premier, une surélévation de la peau (kéloïde), chez le second, une cicatrice plate. La non formation de kéloïdes chez l'enfant est contrôlable par le fait que l'incision sur la glabelle, mentionnée plus haut, n'en produit jamais.

Le tatouage se pratique donc à l'âge adulte. Il n'est pas le fait d'une coutume superstitieuse et n'a d'autre but que celui d'embellir son propriétaire. Tous les individus n'y sont pas soumis. Chez certains d'entre eux le relief du dessin est plus effacé que chez d'autres. A notre avis, les motifs de ces dessins sont purement géométriques ; il n'y faut pas rechercher des figures allégoriques.

Les tatouages s'obtiennent soit par piqûres, soit, plus rarement, par coupures[1]. Chaque piqûre produit une petite tumeur de la grosseur d'une lentille ; les coupures donnent une surélévation linéaire de la peau parfaitement régulière. Les figures obtenues par coupures étaient fort rares dans le Dizou, plus fréquentes dans le Chako.

La reproduction, scrupuleusement exacte, des 61 tatouages qui suivent permet de constater :

1° que le dessin des tatouages est composé de lignes droites, de lignes courbes (plus rarement) et surtout de triangles. Les tumeurs lenticulaires remplissent tantôt les triangles, tantôt les bordent simplement ;

2° que le dessin, généralement très simple chez les hommes, est parfois d'une grande complexité chez les femmes ;

[1] Nous ne savons pas si les Ghimirra introduisent un ingrédient dans la plaie pour obtenir une hypertrophie plus grande des cicatrices.

TATOUAGES DES GHIMIRRA

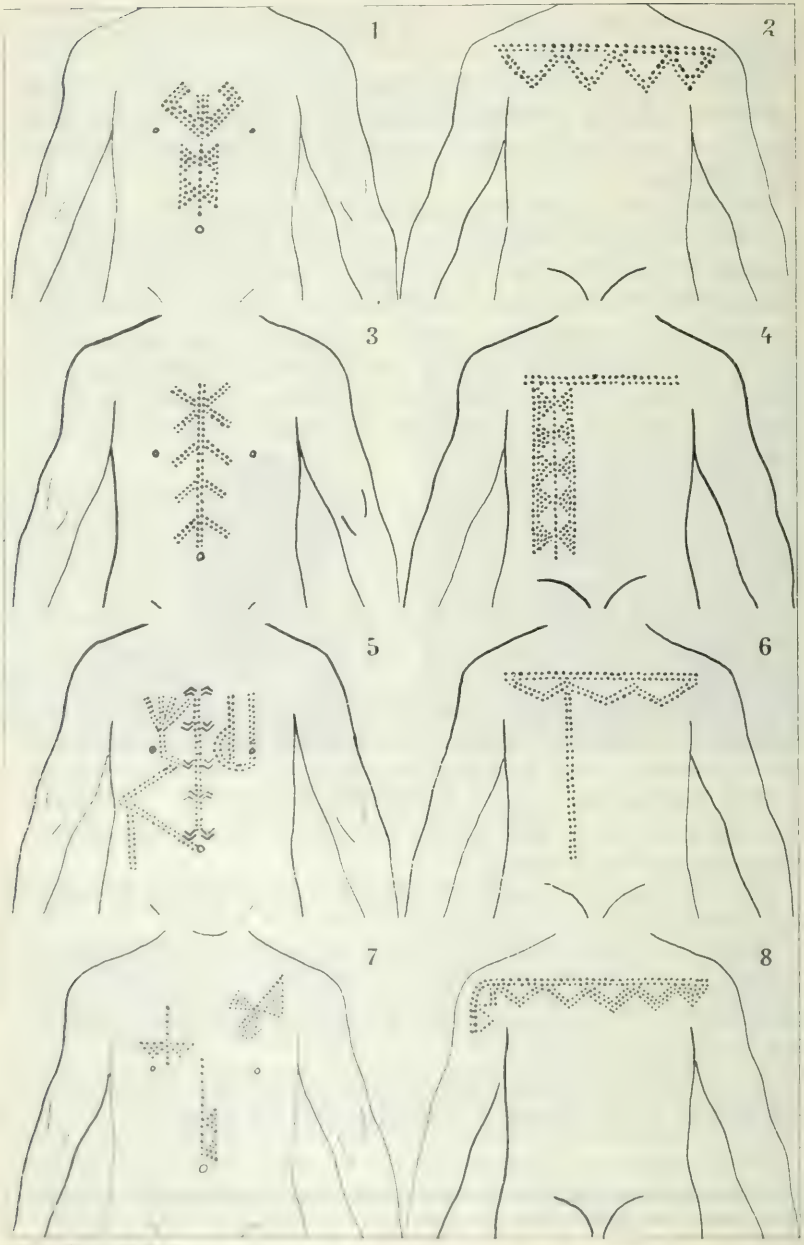

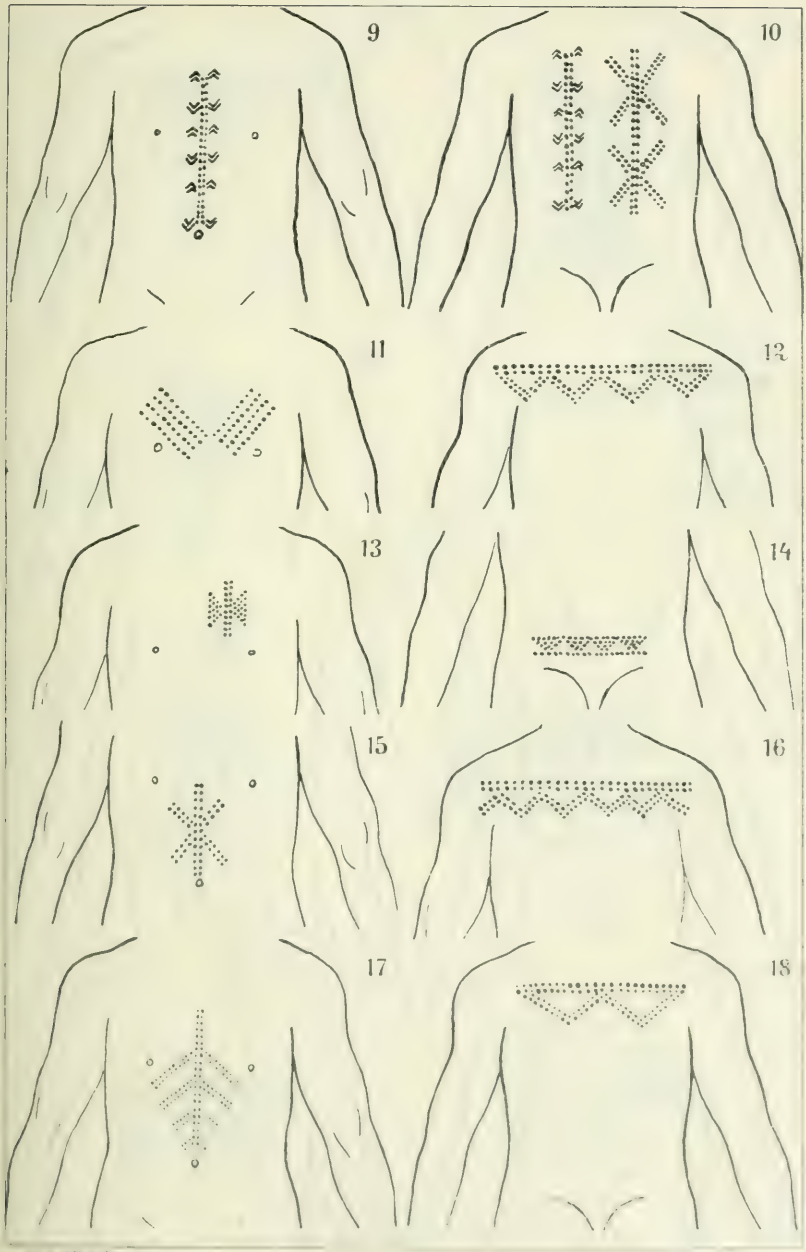
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18

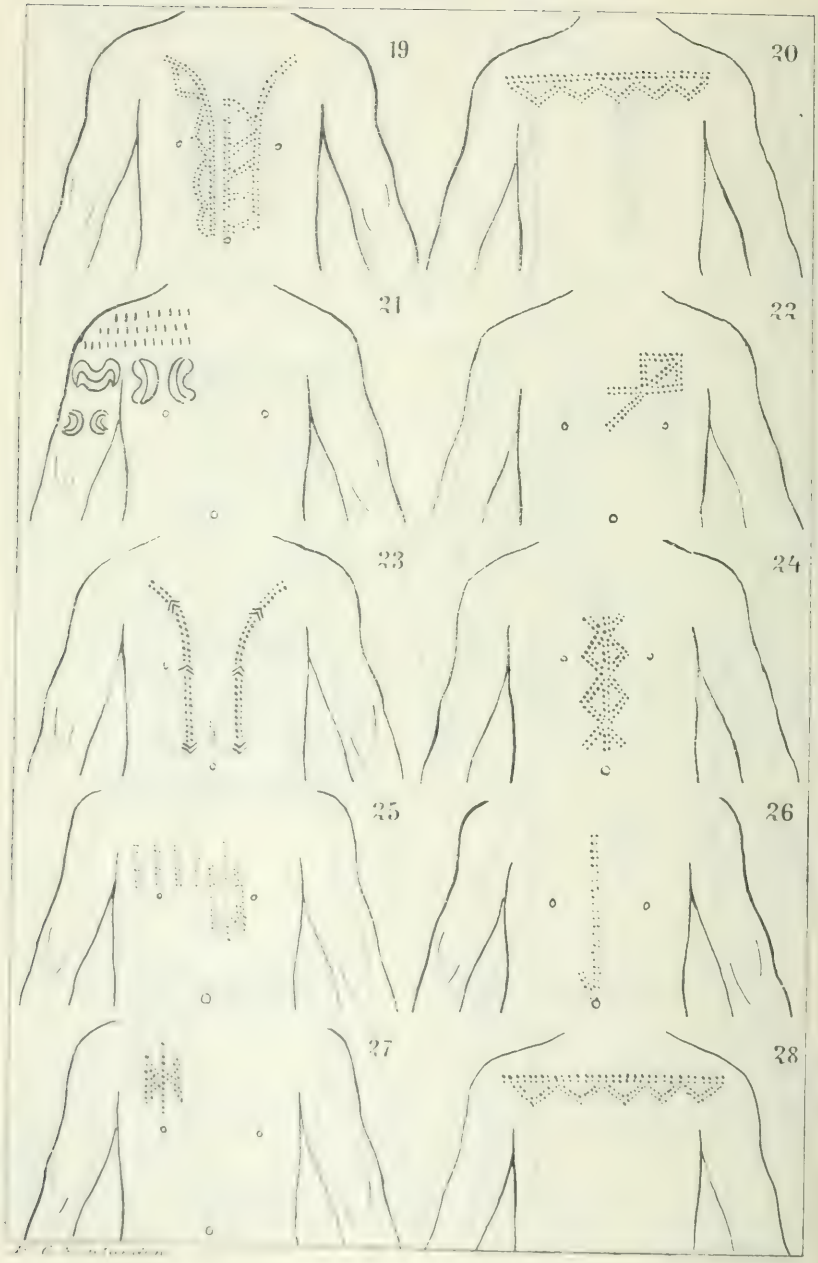
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

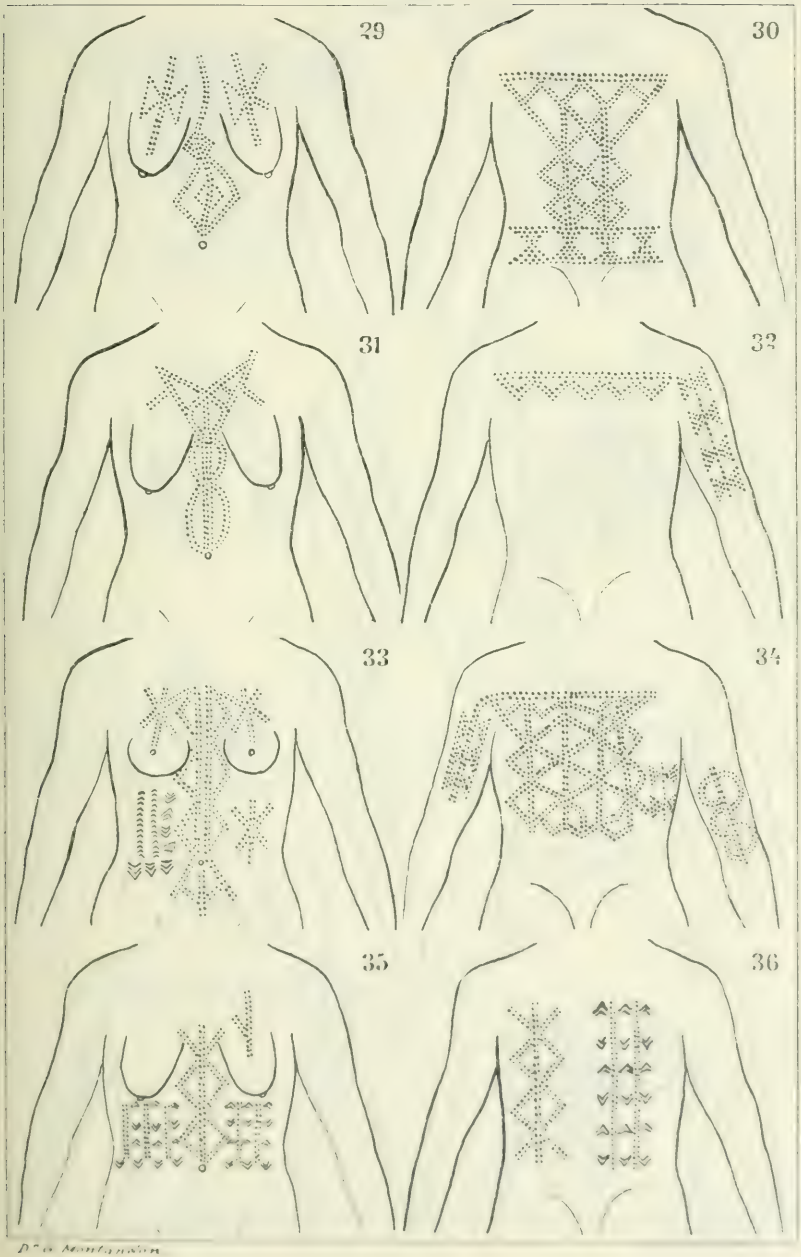
29
30
31
32
33
34
35
36

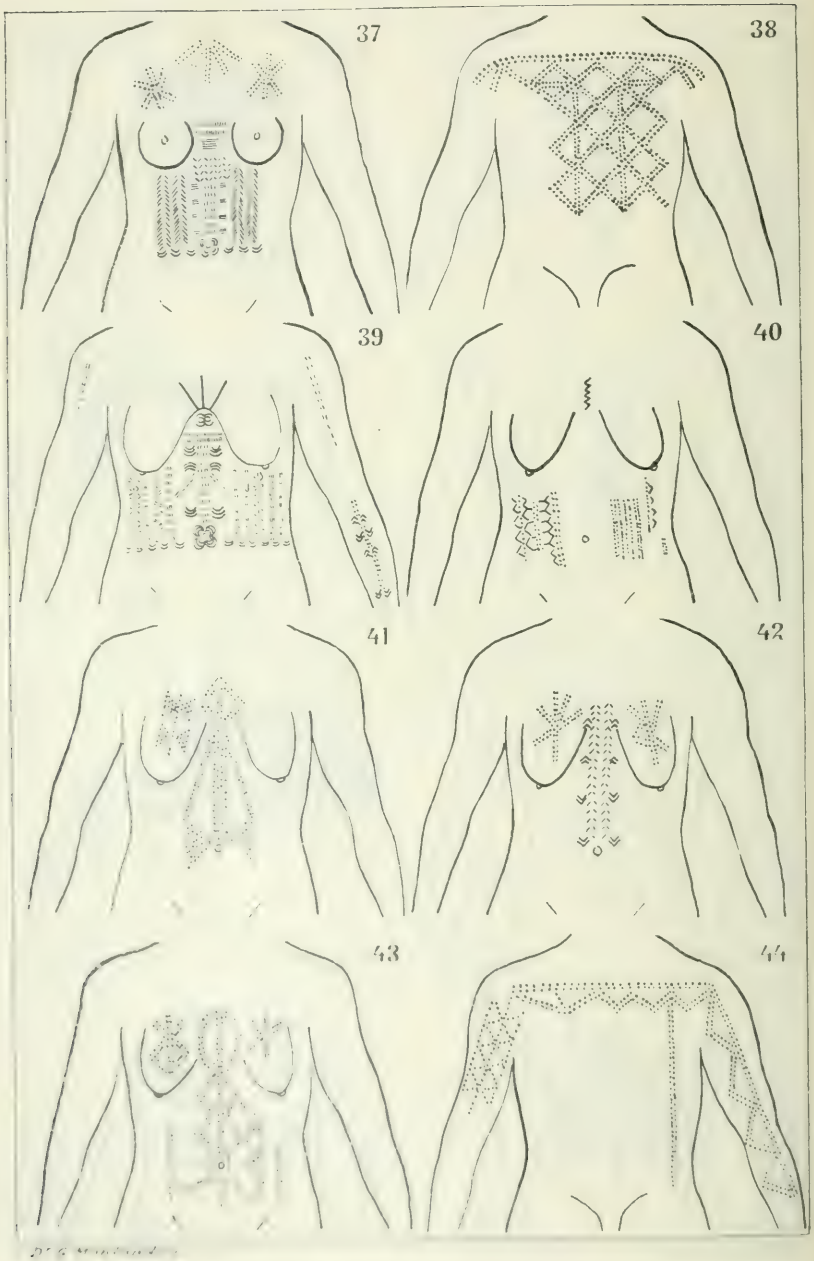
37
38
39
40
41
42
43
44

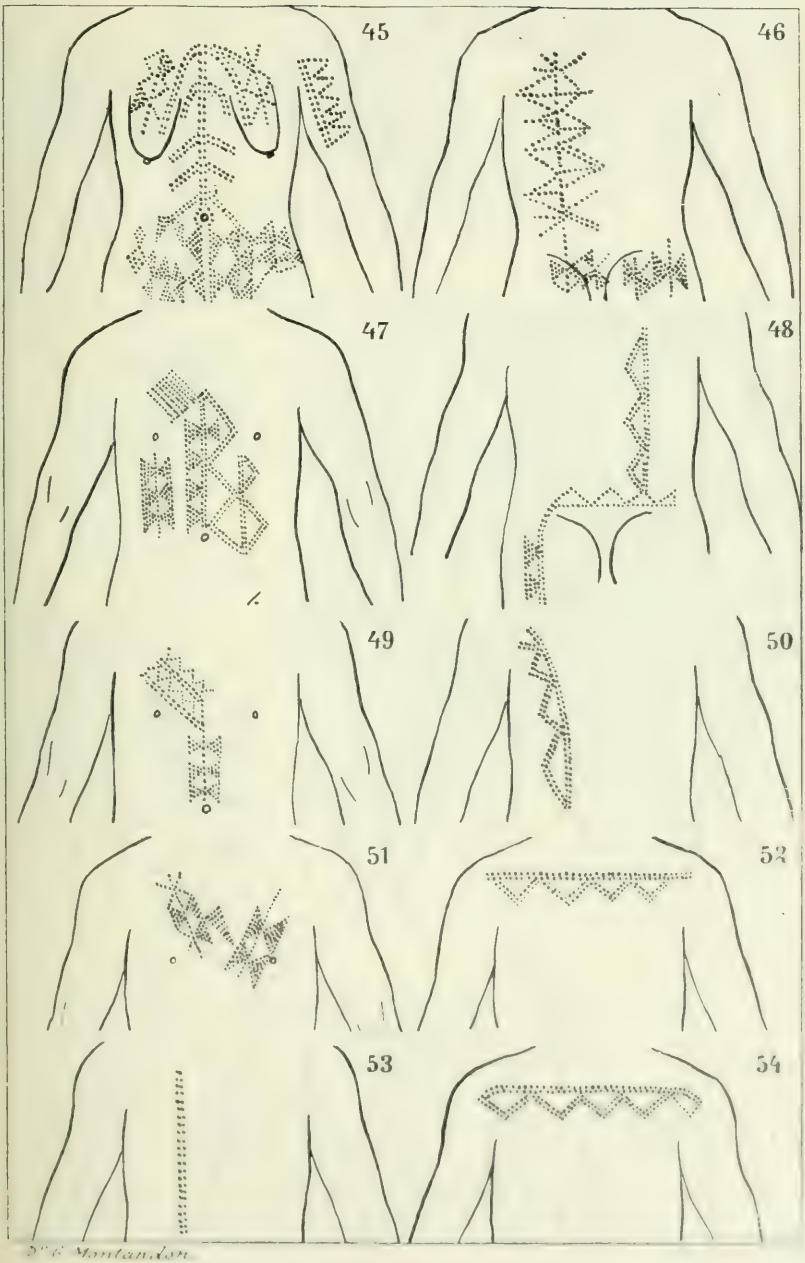

Dr G. Montandon

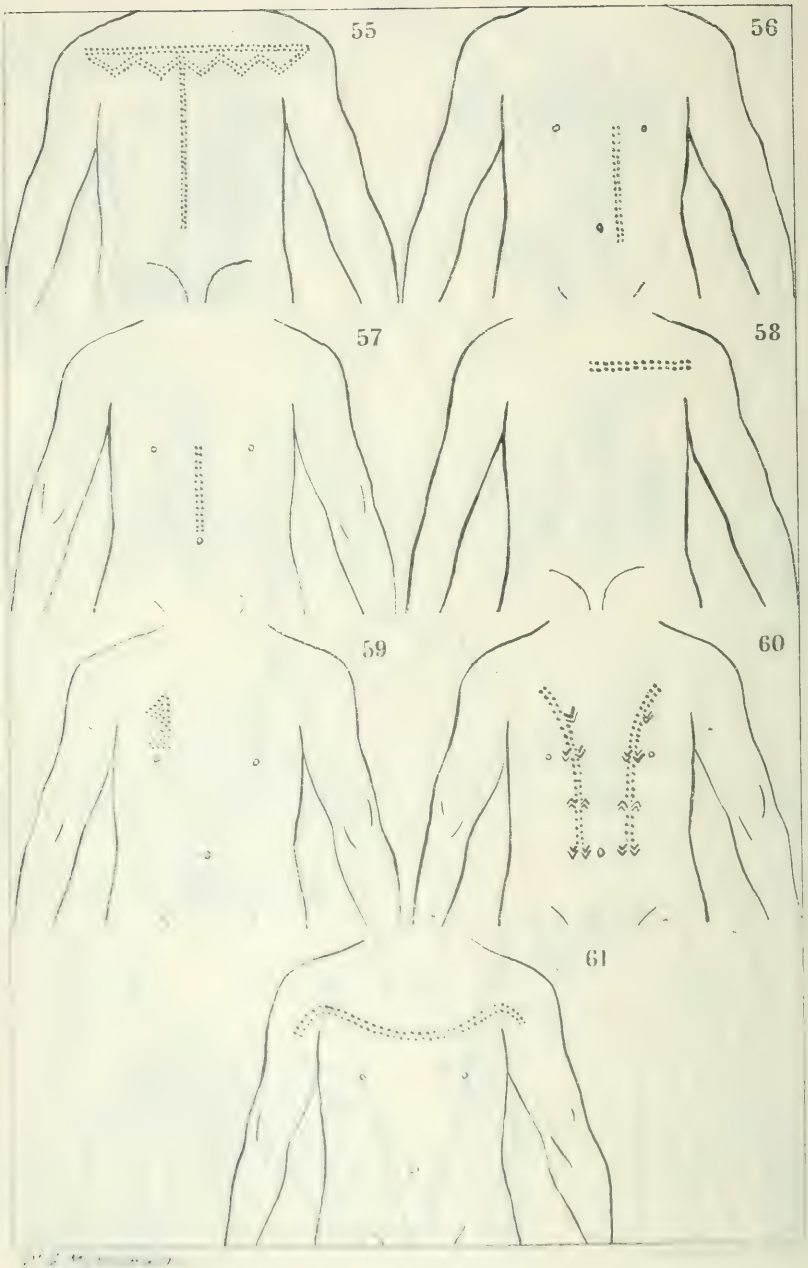
55
56
57
58
59
60
61

CICATRICES DES BENI-CHANGOUL

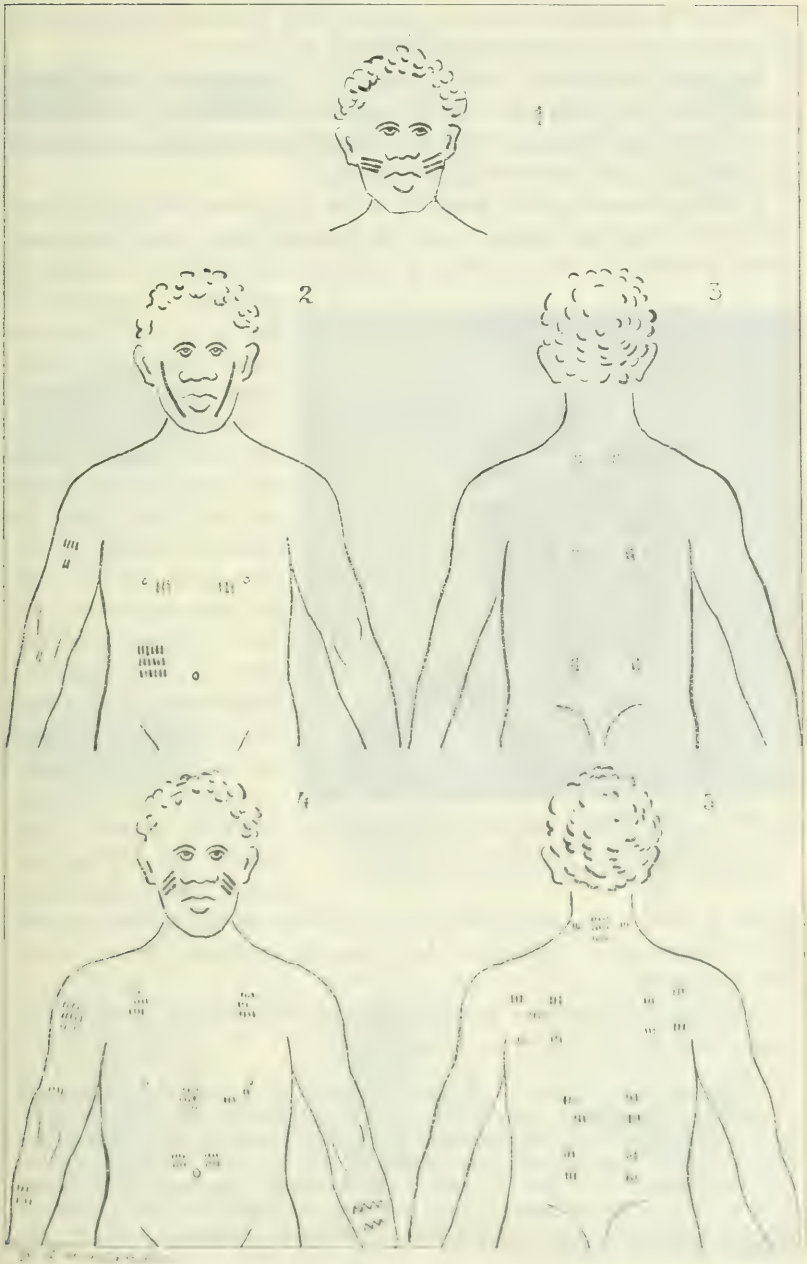

3° que le dessin n'est pour ainsi dire jamais parfaitement symétrique sur la droite et la gauche du torse.[1]

Les cinq bustes de Beni-Changoul, à la fin de la série, figurent à titre de comparaison. Ils présentent de multiples cicatrices plates (pas de kéloïdes !), produits de scarifications opérées en bas âge pour prévenir les maladies.

5. Les cheveux enfin sont un objet de grosse préoccupation, du moins chez les hommes et les jeunes filles. Leur longueur (non distendue) est de trois à quatre centimètres. L'orgueil ghimirra consiste à former des casiers dans lesquels les cheveux sont de longueur différente et il s'ingénie aux combinaisons les plus variées. Pour arriver à ses fins, le Ghimirra rase, au moyen de lamelles de fer bien aiguisées, les divers champs ou casiers à des époques différentes. Certains de ces casiers ont ainsi les cheveux longs, d'autres mi-longs, d'autres encore très courts ou complètement rasés (fig. 79 et n° 28, p. 145). Le genre des figures obtenues est donné par les 32 reproductions ci-dessous. Le triangle, ici aussi, est un motif très fréquent.

Fig. 79. — Tête de Ghimirra présentant de chaque côté un triangle rasé au-dessus de l'oreille. (Odjo, N° 39 de la partie anthropométrique.)

Les femmes mariées portent les cheveux soit uniformément longs, soit complètement rasés.

[1] La photographie ne nous a pas donné de bonne reproduction de ces tatouages ; on distingue cependant, sur le n° 28 de la partie anthropométrique (p. 145) une double ligne de piqûres barrant diagonalement la région pectorale droite. Les tatouages 39 et 40 étaient portés par deux des femmes de la fig. 84, mais sont invisibles sur la photographie. — G. Einel donne en photographie le tatouage d'une femme Boumali de la moyenne Sangha (Congo français) qui rappelle de façon frappante les tatouages ghimirra (*Revue d'Ethnographie et de Sociologie* 1910, nos 1-4, planche III, fig. 8, texte p. 11).

COIFFURES DES GHIMIRRA

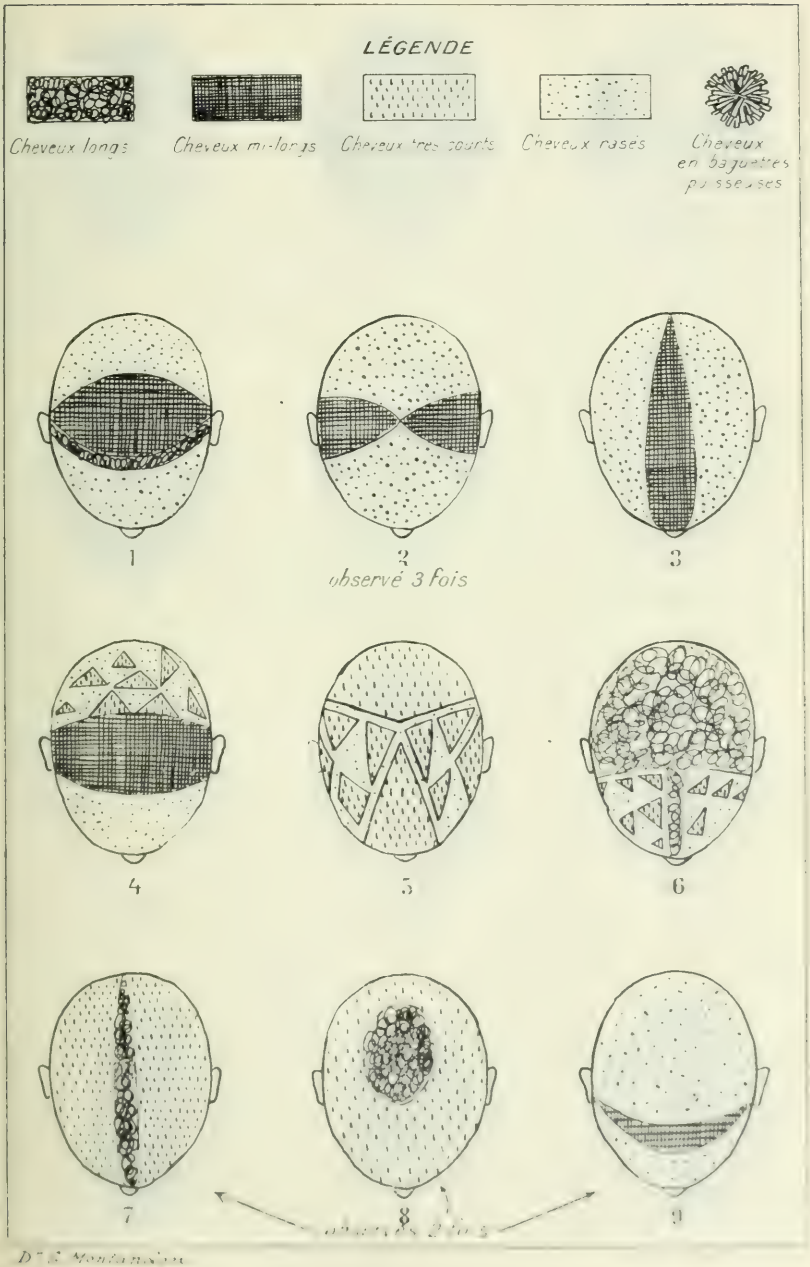

10

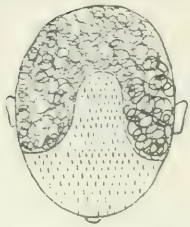

11

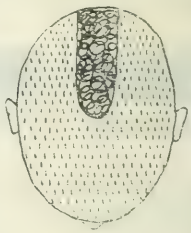

12

13

14

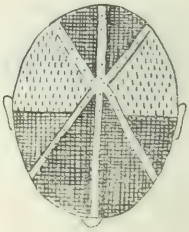

15

16

17

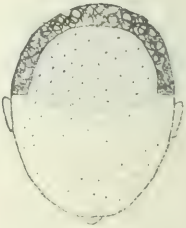

18

19

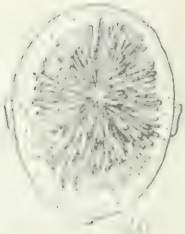

20

21

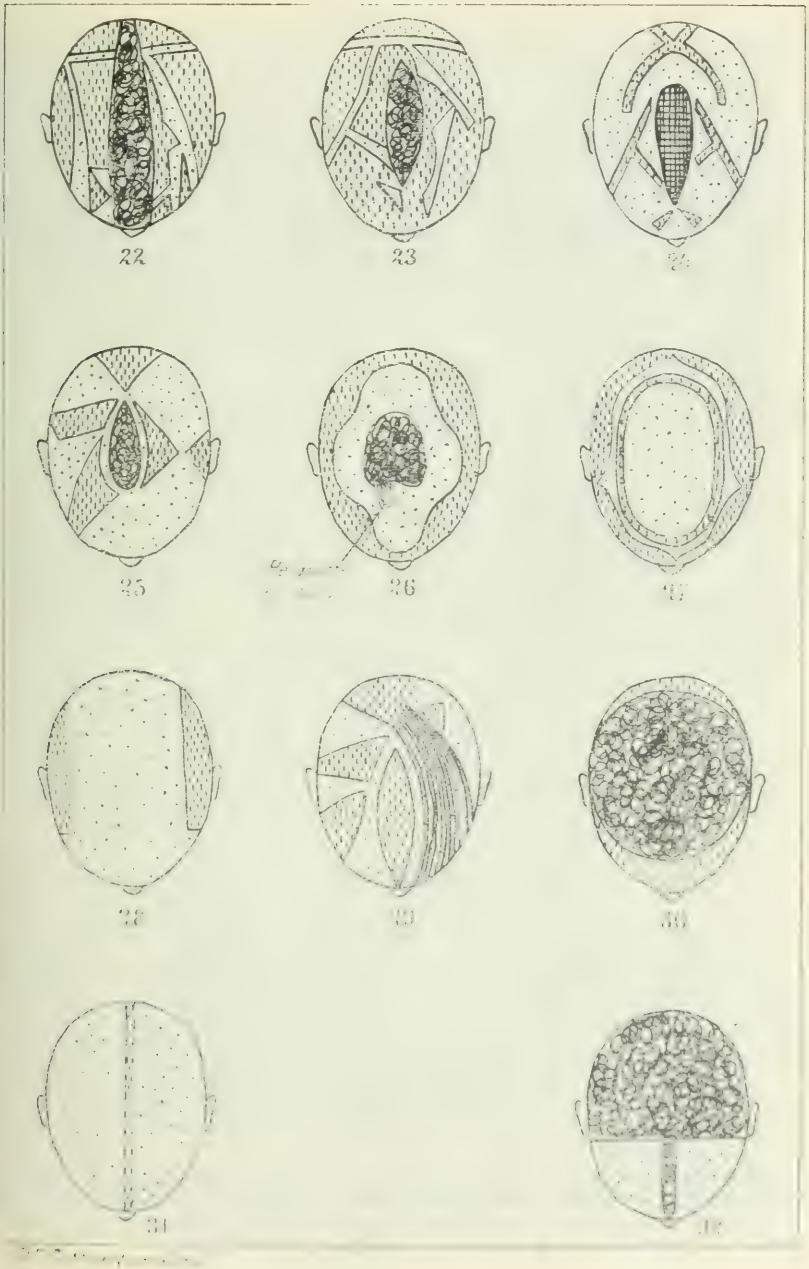
22
23
25
26
27
28
29
30
31
32

Vêtements.

Le Ghimirra est vraiment modeste en fait de vêtements, mais il n'est jamais complètement nu. Les hommes et les jeunes filles portent autour des reins trois à quatre rangs de grosses perles ou bien une mince lanière de cuir, simple ou tressée; à cette ceinture pend, devant, un morceau de toile bien sale, derrière, une petite branche feuillue en fourchette. Les femmes mariées se ceignent les reins d'une peau de chèvre ou de mouton.

Les Massongo sont habillés à la même enseigne: chez les Chouro et les Yambo, les femmes mariées portent également une peau de bête autour des reins, mais les hommes et les jeunes filles sont parfaitement nus. Quelques Yambo commencent à porter l'« aboudjedite »[1], qu'ils apprennent à connaître à l'enclave commerciale anglaise de Gambela sur le Baro. Il est bien rare de rencontrer un pays où les femmes soient tout à fait dépourvues de vêtements: c'est cependant le cas, d'après ce que nous avons entendu dire, chez certaines peuplades plus méridionales, riveraines du lac Rodolphe[2].

En cas de pluie, les Ghimirra jettent sur leurs épaules, comme les Kaffetcho, une pèlerine épaisse, faite de longues herbes sèches réunies au col et tombant librement jusqu'aux hanches; le haut du corps est tout à fait à l'abri là-dessous (fig. 125 et n° 28 p. 145).

Ornements.

Le port des bijoux donne aux Ghimirra plus à faire que celui des vêtements. Des bracelets en laiton, introduits à force, ornent les poignets; ils sont minces et unis, ou épais et grossièrement gravés (fig. 80). D'autres en ivoire, d'une pièce (fig. 81), ou faits de rondelles d'os perforées (fig. 81 a), se portent au-dessus du coude.

Quelques individus ont des bagues en laiton, très simples, à un ou deux doigts (fig. 80).

[1] Toile de coton, la seule étoffe que veulent connaître les Abyssins et qu'ils emploient à tous les usages. Le nom, d'origine arabe, signifie « nouvel article ».

[2] Dans le pays que nous avons entendu appeler Kabéron, à l'Ouest du lac Rodolphe, c'est probablement le « kamérou » de Michel, *loc. cit.*, p. 458.

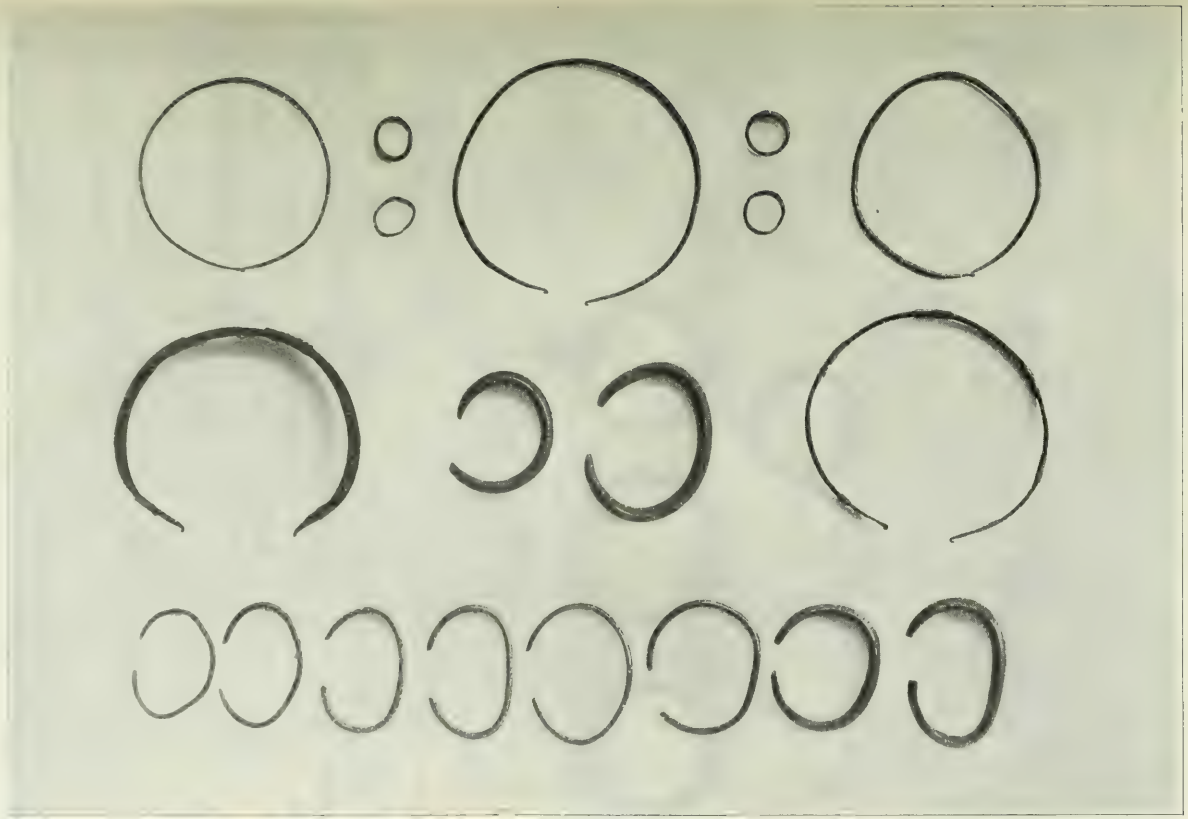

Fig. 80 (1/2 de grandeur naturelle). — Ghimirra. Colliers, bracelets et bagues en laiton (ou en cuivre).

Un collier mince, rigide, en laiton également, est assez fréquent : la fermeture s'opère par l'accrochement des deux extrémités légèrement recourbées de la tige (fig. 80).

Mais c'est l'oreille qui réclame les soins les plus assidus. Il s'agit soit de pendants d'oreille, ce qui n'a rien de bien extraordinaire, soit, singularité spéciale aux Ghimirra dans cette partie de l'Éthiopie, d'ornements introduits *dans* le lobe distendu de l'oreille. Cette dernière mode est très fréquente dans le Chako et le Gourafarda, beaucoup moins dans le Dizou dont les habitants se contentent généralement de pendants.

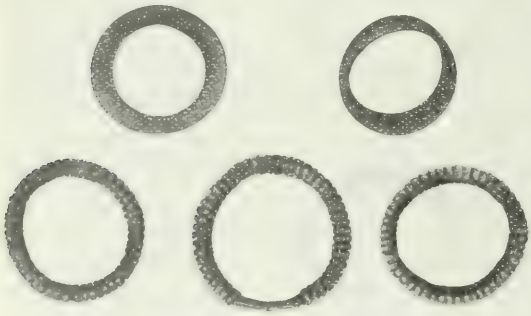

Fig. 81. — Ghimirra. En haut : bracelets en ivoire d'une pièce, se portant au-dessus du coude (1/6 de grandeur naturelle). En bas : bracelets faits de rondelles d'os perforées (1/3 de grandeur naturelle).

Ces derniers sont toujours disposés de façon asymétrique avec prédominance presque constante du côté droit, soit : un pendant d'oreille à droite, point à gauche, ou : un gros à droite, un petit à gauche, ou encore : plusieurs à droite et plus grands que celui ou ceux de gauche. Ils sont façonnés selon trois motifs, qui sont, par ordre de fréquence :

1° une spirale double faite d'un gros fil de laiton, plus rarement une spirale simple (fig. 82, I). Les spirales doubles, dont le montant est court, sont absolument identiques à celles de bronze qu'on trouve dans les stations lacustres de la Suisse.

2° une double tige de même métal à laquelle est suspendue une grosse perle de verre (fig. 82, II).

3° un double pendant dont les deux branches sont aplaties, également en laiton (fig. 82, III : le dernier pendant de la figure est atypique).

Pour ce qui est du second mode d'ornementation de l'oreille, on constate, chez quelques individus, l'introduction dans le lobe d'un petit morceau de bois, gros comme un fragment d'allumette, d'un petit bouchon d'herbe sèche, voire d'un culot de

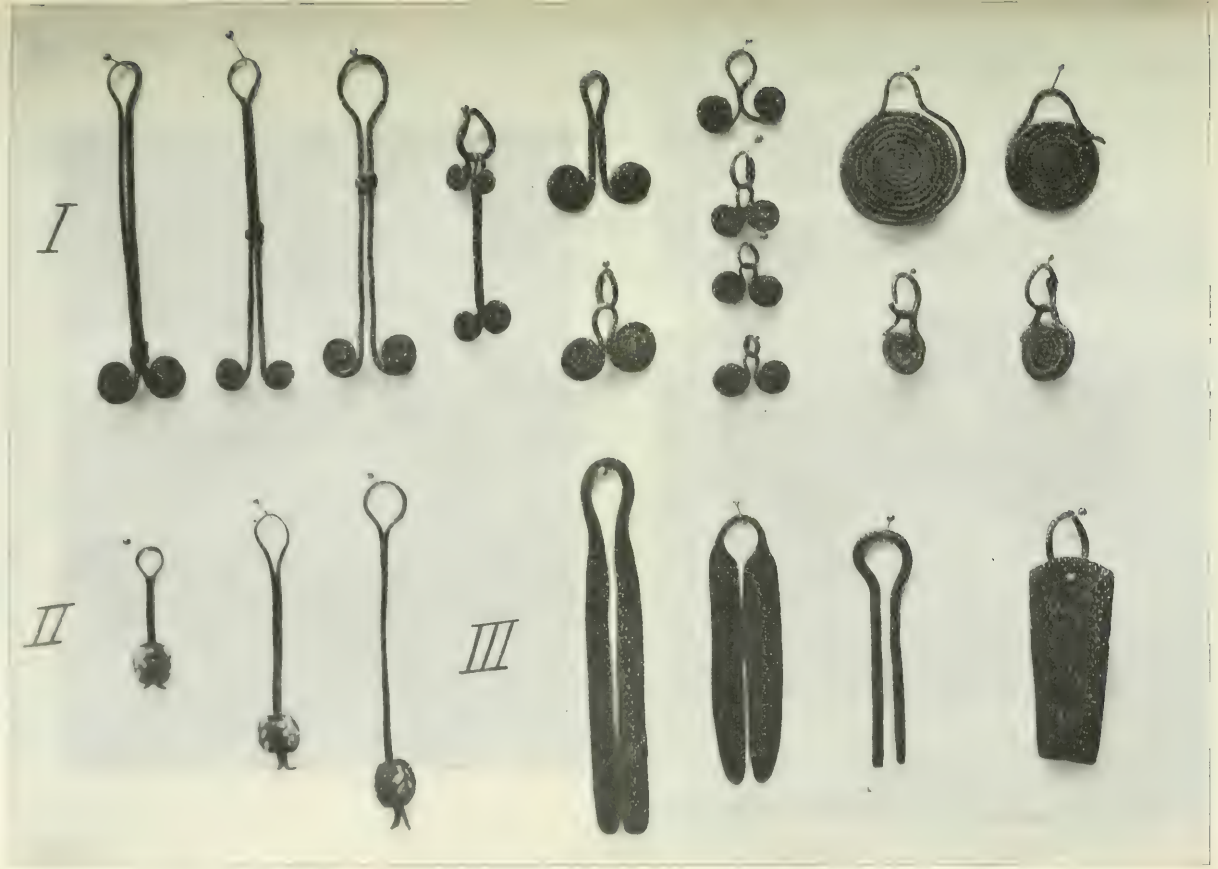

Fig. 82 (1/2 de grandeur naturelle). — Ghimirra. Les trois sortes de pendants d'oreille.

FIG. 83. — Ghimirra portant un disque d'ivoire dans le lobe de l'oreille.

FIG. 84. — Femmes Ghimirra du Chako dont l'une porte un bouchon d'herbe sèche dans le lobe de l'oreille.

Fig. 96 et 97. — Femme chouro, dont la lèvre inférieure a été percée et distendue pour recevoir une plaque d'ivoire (elle ne la porte pas momentanément).

Fig. 98 (1/4 de grandeur naturelle). — Ghimirra. Bonnet de chef. A remarquer les doubles spirales qui l'ornent, identiques aux pendants d'oreille.

Fig. 85-95 (grandeur naturelle).
Disques d'ivoire, boucles de bois et bouchons d'herbe portés par les Ghimirra *dans* le lobe distendu de l'oreille.

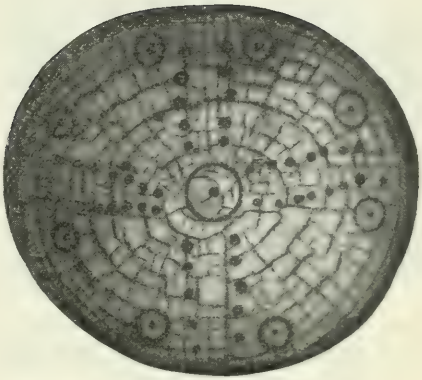

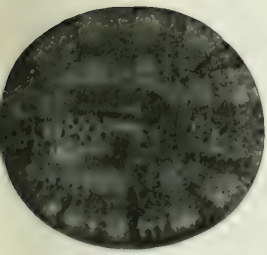

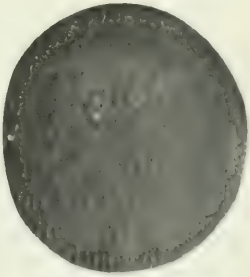

douille. Ce sont les premières étapes du martyre qu'aura à subir, pendant de longs mois, le lobe de l'oreille jusqu'à ce que, distendu au maximum, il permette l'introduction, pour les hommes, de plaques d'ivoire ornées de dessins obtenus au fer rouge, pour les femmes, de cercles de bois ou de gros bouchons d'herbe desséchée (fig. 83 à 95). En général, une seule des oreilles est affectée. Ci-dessus, en grandeur naturelle, la reproduction de onze de ces ornements; le grand cercle de bois offre le plus fort diamètre, près de 7 centimètres. Il était porté par une femme du Chako, dans les environs de Koussa.

Les femmes Chouro font subir une déformation similaire à leur lèvre inférieure en y introduisant une plaque de bois — arrondie d'après les quelques individus que nous avons observés (fig. 96 et 97).

Les chefs ghimirra portent sur la tête une couronne de coquillages blancs (n° 32 p. 146 et fig. 79); elle ne leur donne que la peine de les enfiler, mais ils ne s'en débarrassent pas volontiers, même contre un haut prix. Quelques autres chefs se coiffent d'un bonnet de peau de chèvre, orné de verroterie (fig. 98).

Nous avons enfin constaté, chez un très petit nombre d'individus seulement, il est vrai, que le rebord supérieur de l'ombilic, perforé, portait un annelet de laiton auquel était suspendu, soit une double spirale aplatie, soit une minuscule plaque arrondie de même métal. Une ornementation analogue de l'ombilic chez d'autres peuples ne paraît pas avoir été signalée jusqu'ici.

Habitations.

En Éthiopie, comme chez les primitifs en général, chaque peuple construit ses habitations selon un type spécial, mais le type adopté par un groupement n'offre lui-même que peu de variations. C'est ainsi que chez les Somali de Djibouti, les Galla-Gourgoura de Diré-Daoua, le plan de l'habitation est rectangulaire et le toit plat. Les Galla-Ittou, chez lesquels, d'une façon générale, l'influence du milieu a été plus forte que celle de l'atavisme, qui n'ont plus guère des Galla que la langue et vivent la vie nomade du désert comme leurs voisins Danakil, construisent des huttes, en demi-boule, faites d'herbes sèches que soutiennent quelques branchages (fig. 99).

IG. 99. — Huttes de Galla-Ittou, à la limite du désert dankali.

FIG. 100. — Belle hutte galla de l'Ouolisso. A droite, tas de galettes faites de paille de *tièf*, (sorte de millet) et de bouse de vache, servant de combustible.

FIG. 101, 102, 103, 104. — Huttes glimmerra

Les demeures des Abyssins, des Galla, des Kaffetcho ne diffèrent entre elles que quantitativement, pourrait-on dire, et pas qualitativement, en ce sens qu'elles sont toutes construites sur le même schéma et ne se distinguent les unes des autres que par la bienfacture. Elles sont spacieuses, rondes, à toit conique. De longs éclats de bois constituent la paroi ; les interstices sont comblés par un mélange d'argile, de paille de *tièf* (millet abyssin) et de bouse de vache. Le toit, qui exige une construction exacte pour ne pas laisser passer la pluie, est fait de bambous que recouvrent des faisceaux d'herbes sèches. Les huttes des Abyssins et des Galla musulmans sont plus grandes, plus confortables, plus propres ou, pour mieux dire, moins sales que celles des Galla païens et des Kaffetcho (fig. 100).

Les huttes des Chankalla ont la particularité, par rapport à celles des Abyssins, des Galla, des Kaffetcho, d'être extrêmement petites, même lorsqu'elles ont à loger une famille entière. Le diamètre en est de 3 à 5 mètres, on y entre plié en deux et à l'intérieur on ne peut se tenir debout ; une claie horizontale, à 1 m. 50 au-dessus du sol, remplit, sauf une petite ouverture, tout l'espace intermural : c'est le garde-manger (fig. 107 b). Une seconde porte, à l'opposé de la principale, doit sans doute donner à l'habitant l'illusion de pouvoir prendre la fuite en cas de danger. Comme celles des Abyssins ou des Galla, les habitations des Ghimirra sont construites de branchages ou d'éclats de bois qu'associent des lianes et de la boue ; le toit est recouvert de chaume, mais sa pointe effilée et son bord retombant donnent à l'ensemble un petit air extrême-oriental. La case est de forme arrondie, sauf sur le devant qui offre souvent une façade plane : cette façade est alors recouverte d'une couche unie de leur mortier qui masque la charpente. Grâce à une bonne proportion de bouse de vache, le mortier ne se fendille pas ; les montants et le cintre de la porte sont en relief et le tout semble façonné en ciment (fig. 101 à 104).

Quelques unes de ces façades sont en outre chevronnées de couleurs vives. Avec des terres vermillon ou jaune-orange, avec du charbon ou de la cendre blanche, les Ghimirra y peignent des figures qui toujours se rapprochent de leur motif quasi unique : le triangle. Ce souci du dessin et de la couleur ne se rencontre pas dans les maisons galla ou abyssines. La planche IV donne la reproduction de trois de ces ensembles de

la Ste Neuchâ

s des Ghimirra

Planche IV

ade grise, qui semble être
ciment, est rehaussée par
es en relief de même cou-
e et par des peintures
n .

ran fixe
la hutte
oitelet de
adjaka

Dessins peints des Ghimirra

Planche IV

Façade d'une hutte à Garou

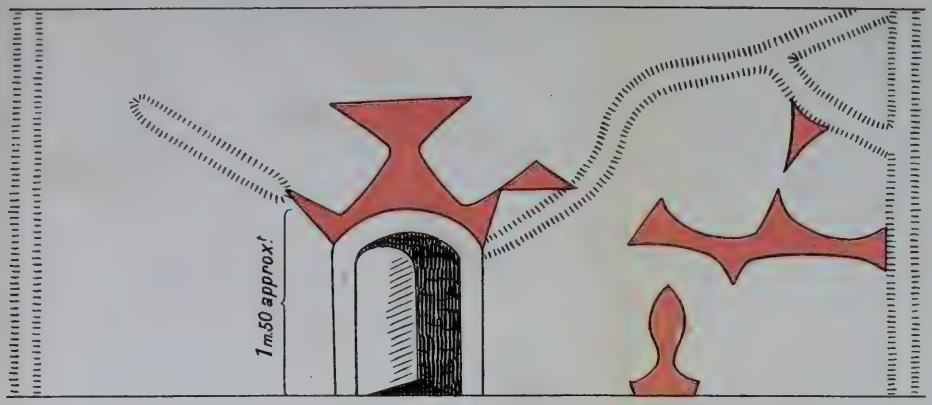

La façade grise, qui semble être faite de ciment, est rehaussée par des arêtes en relief de même couleur grise et par des peintures vermillon .

Paroi

Paroi de la chambre à coucher d'un Européen à Goré, que des esclaves femmes du Ghimirra ont bariolée avec de la cendre blanche et du charbon humides . Les points noirs et blancs sont de la grandeur de la pointe de l'index . Le fond de la paroi est brun (argile).

Un triangle a gardé le fond brun et trois sont blancs pointillés de noir; les autres triangles sont noirs pointillés de blanc .

Écran fixe de la hutte du roitelet de Gadjaka

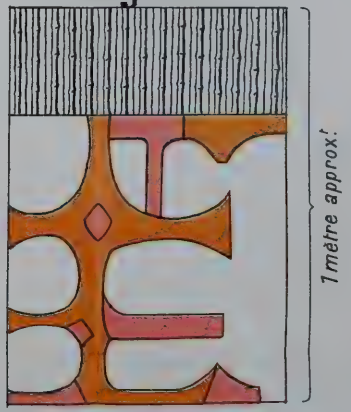

L'écran est fait de bambous que recouvre en partie une couche de mortier.

Dr G. Montandon

figures ; le premier se trouvait sur la façade d'une hutte de gabares à Garou (Chako) ; le second ornait un écran fixe enduit de boue dans la hutte (cf. fig. 107) du roitelet de Gadjaka (Chako) ; le troisième enfin a été dessiné avec du charbon et de la cendre humide par des femmes ghimirra esclaves dans la chambre d'un commerçant à Goré.

Le plan d'une habitation démontre mieux sa disposition intérieure qu'une longue description. Les trois figures suivantes serviront donc d'exemples. Il est à remarquer que la hutte chankalla est celle du roitelet de Gadjaka ; relativement à celles de simples gabares, elle est encore, malgré sa rusticité, spacieuse et confortable, mais la disposition intérieure en est identique.

Ustensiles.

Le nombre des ustensiles de ménage n'est certes pas grand, mais nous ne prétendons pas même en donner la liste, car nous avons été plus porté à jouir des beautés des monts et des bois qu'à nous traîner dans la saleté des huttes. Nous avons cependant pu faire rapidement une constatation d'ordre général : les Ghimirra, de même que les peuplades voisines, sont des moins industrieux ; le peu qu'ils fabriquent est simple, sale et grossier. Il est étonnant de comparer leurs quelques ustensiles et bibelots avec ceux des Bantou du Sud de l'Afrique ou des insulaires de la Polynésie, et le fait est d'autant plus digne de remarque que les peuplades du Sud-Ouest de l'Éthiopie semblent être supérieures à ces deux groupements à certains points de vue : richesse de la langue (numération, par exemple) et notions religieuses. Le voisinage des Kamites qui pèsent sur eux de toute leur suprématie politique agit certainement de façon déprimante sur les Chankalla.

Les récipients sont faits d'argile grossière ; tous les habitants paraissent se livrer occasionnellement à la poterie et ne pas laisser ce soin à quelques individus méprisés, comme c'est le cas chez les Abyssins et les Galla. Les calebasses sont aussi en usage ; percées de petits trous, elles servent à décanter le lait caillé. Les lianes font l'office de liens, mais les indigènes fabriquent aussi des cordes. Pour couper et tailler le bois, ils ont une hachette typique ; dans l'extrémité épaissie d'un manche de bois est fichée en biais, jamais à angle droit, une lame à double tranchant (fig. 109).

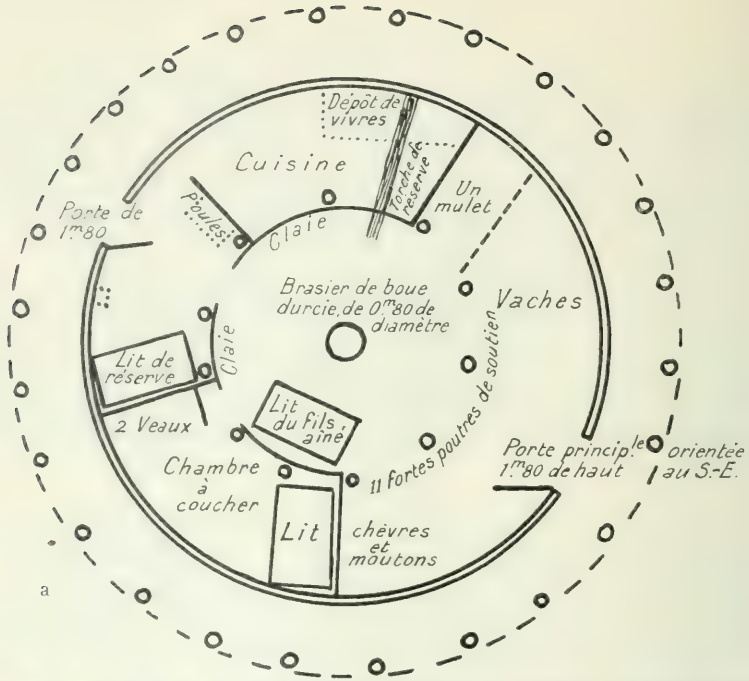

Fig. 105 (a, b, c, d). — Hutte de Galla musulman à Omadiddou, district d'Allé, au Nord de Goré. Echelle 1 : 100.

La hutte, sans tenir compte de l'avant-toit, a 7 m. de diamètre ; elle est haute de 5 m. 50 au centre. Toit d'éclats de bois recouverts de chaume. Paroi de branches et d'éclats de bois disposés verticalement, réunis par des lianes ; interstices de la paroi enduits de terre argileuse. Les claies qui séparent les différentes pièces de la hutte sont faites de tiges de sorgho réunies par de petites lianes ; ces claies n'atteignent pas le toit et offrent, entre les diverses pièces, des ouvertures de 1 m. 50 de haut (b). La porte d'arrière tourne sur des lianes. La porte principale (c) est faite de quatre planches épaisses, forées et réunies dans le sens de leur largeur par deux bois qui les traversent de part en part. Elle tourne sur deux pointes qui font partie du battant ; deux trous correspondants sont creusés dans le cadre de la porte. Pour tenir la porte fermée de l'intérieur, on pousse le gros loquet de bois qui glisse dans le trou d'une poutre verticale.

Fig. d donne la coupe du toit.

Des crochets de bois à la paroi servent à suspendre des objets divers.

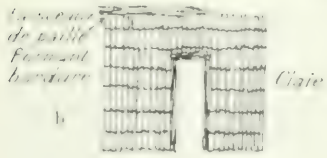

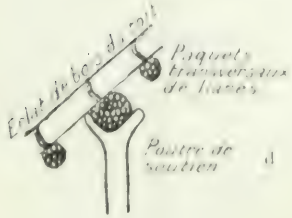

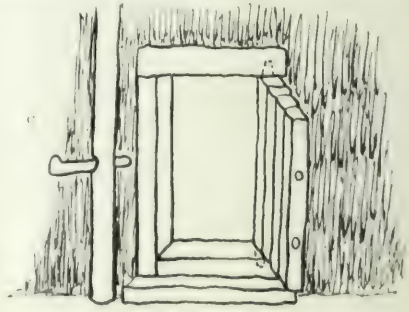

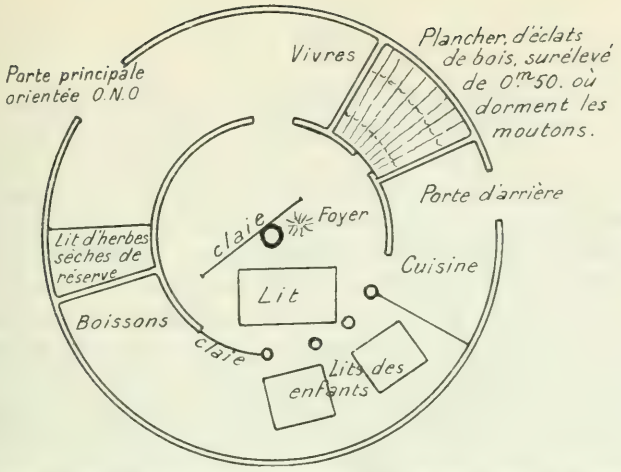

Fig. 106. — Hutte de Kaffetcho païen sur le mont Kocha (Kaffa). Echelle 1 : 100.

Sauf les poutres de soutien et le plancher surélevé des moutons, toute la hutte est construite en bambous, minces pour le toit, de grosseur moyenne pour les parois, réunis par des cordages faits de fibres de *musa ensete*.

Les claies, faites d'éclats de bambous tressés, n'atteignent que la hauteur d'épaule. Le toit est recouvert de chaume.

Le foyer est une simple excavation du sol à côté de la poutre de soutien centrale.

Les portes, très basses, se ferment au moyen de claies mobiles maintenues la nuit par un bois qui s'appuie contre elles.

Trois échelles de bambous, qui trouvent leur utilisation lors de la confection ou de la réparation du toit, sont appuyées contre la poutre centrale. Un rayon et trois crochets de bois assujettis à la paroi intérieure servent à placer et suspendre des objets. Quelques provisions sont suspendues entre les quatre poutres de soutien.

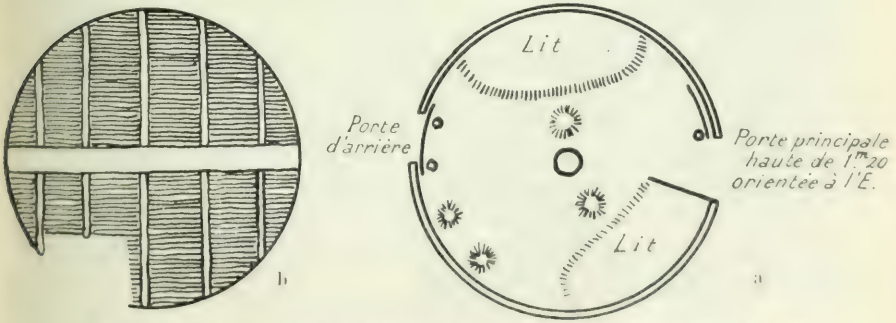

Fig. 107 (a et b). — Hutte de Ghimirra (du chef de Gadjaka). Echelle 1 : 100.

Les portes se ferment au moyen de claies mobiles qui glissent entre la paroi et les piquets. — Une seule poutre de soutien centrale.

Deux concavités du sol, une près de chaque lit, servent de foyers. Les lits sont formés par une surélévation artificielle du sol. Deux petites surélévations coniques du sol servent à recevoir chacune une calebasse.

Paroi d'éclats de bois et de boue. Toit d'éclats de bois recouverts de chaume.

L'écran fixe, qui borde un des lits, est fait de tiges de sorgho disparaissant, sauf dans leur partie supérieure, sous une couche de bouse de vache. Cette couche, sèche, est recouverte de peintures (voir Planche IV).

A 1 m. 50 au-dessus du sol se trouve le grenier, plafond bas ne permettant pas de rester debout dans la hutte et n'offrant qu'une ouverture par laquelle on retire les vivres (b).

Nourriture.

La nourriture végétale est à la base de la subsistance des Ghimirra. La principale de leurs céréales est le maïs dont ils consomment les grains après avoir légèrement grillé l'épi. Plus importante encore que les céréales sont deux plantes à tubercules, le « godaré » et le « houré », que nous ne nous permettons pas de classifier. Ils préparent aussi une boisson fermentée épaisse, analogue au talla galla.

Il est curieux de constater que, dans le choix de la nourriture animale, les Ghimirra sont encore plus difficiles que les

Fig. 108 ($^1/_4$ de grandeur naturelle). Ghimirra. Pochettes à amadou et à pierre à feu.

Fig. 109 ($^1/_8$ de grandeur naturelle). Ghimirra. Hachettes.

Abyssins et les musulmans. Les adultes ne mangent que la viande de bœuf ou de vache ; seuls les enfants, jusqu'à près de vingt ans, se nourrissent aussi de celle du mouton, de la chèvre et du poulet. Actuellement, ces dernières espèces sont surtout élevées pour le compte des Abyssins.

Les parias chasseurs, qui forment la classe des Mandjo ou Kouayégou, vivent dans les forêts et mangent de toutes les viandes, même de celle du singe.

Armes.

L'individualité des divers peuples de l'Éthiopie se manifeste aussi dans leur armement et il faudrait tout un musée pour contenir la collection complète de leurs moyens de défense. L'armement ghimirra se compose d'une lance, d'un coutelas et

d'un bouclier. Par contre, l'emploi des flèches est inconnu aussi bien aux Abyssins, aux Galla[1], qu'aux Ghimirra et à leurs voisins immédiats. C'est plus au Sud, sur l'Omo inférieur, que l'on rencontre les premières populations se servant d'arcs et de flèches. Chez nombre de Bantou du Sud de l'Afrique, où les flèches sont en honneur, la lance est de dimensions restreintes, 1 m. 50 en moyenne. Seule arme offensive traditionnelle en Éthiopie, elle y a acquis une belle prestance, 2 mètres à 2 m. 50 ou plus

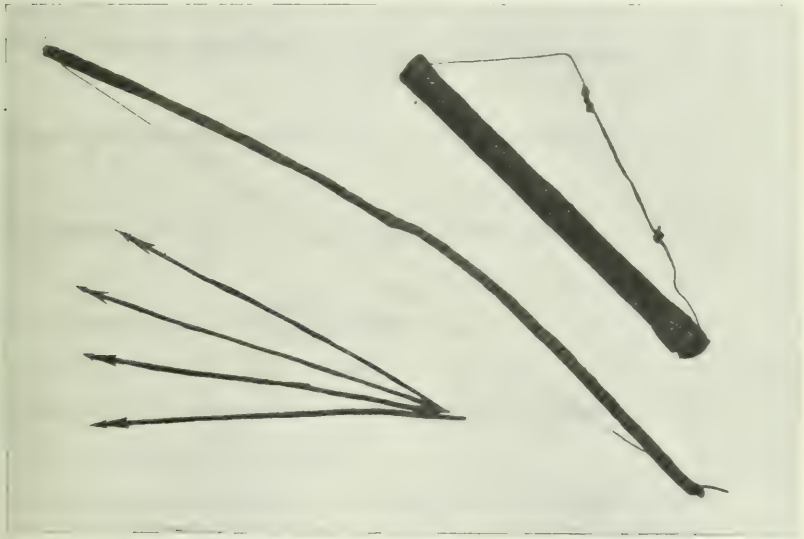

Fig. 110 ($^{1}/_{12}$ de grand. natur.). — Provinces de l'Omo inférieur. Carquois, arc et flèches.

Arc et flèches sont grossiers, faits de bois irrégulièrement noueux, et recouverts, en spirale, de bandelettes de cuir. La corde de l'arc, de provenance animale (boyau), est simplement nouée aux deux extrémités de l'arc. Le carquois est en bambou évidé, fermé dans sa partie inférieure par de la peau de serpent maintenue par une bandelette de cuir; une autre bandelette de cuir est enroulée au milieu du carquois. Celui-ci est suspendu à une lanière de cuir. Les flèches n'ont pas d'empennage.

de longueur. Quelques peuples, comme les Danakil et les Somali, s'arment en outre, pour la guerre, d'une lance de jet; je n'en ai pas trouvé chez les Ghimirra.

La lance ghimirra (fig. 112), notons-le, ressemble à celle des Galla (fig. 111); le fer, sans ornement, est solidement fixé *sur* la hampe. C'est aussi le mode de réunion qu'on constate dans les lances abyssine, somali et dankali : le fer abyssin est orné de facettes (fig. 111), le fer somali de fils de laiton (fig. 112);

[1] Du moins aux tribus Galla du Nord dont nous avons parcouru le territoire.

Fig. 111 (1/13 de grandeur naturelle). — Éthiopie. Lances (I). Elles reposent sur le sol ; la plus longue, celle à double pointe, mesure 2 m. 50.

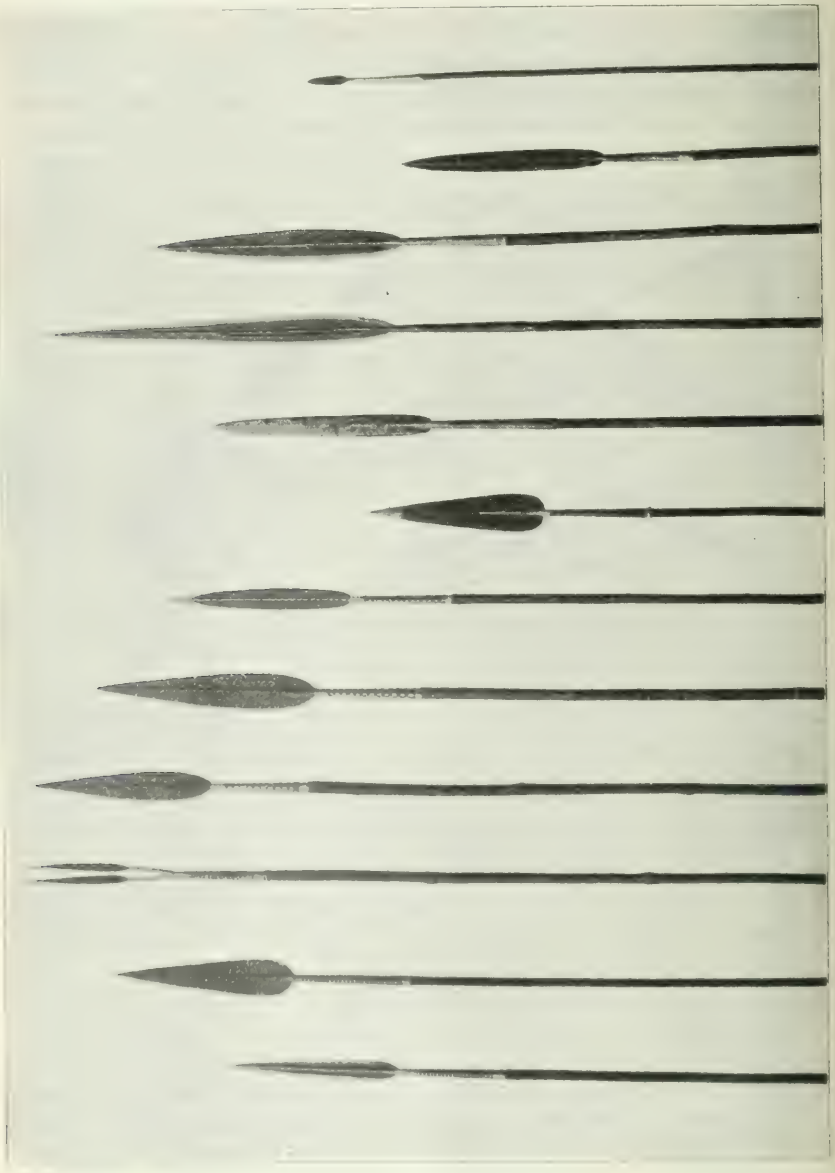

Fig. 112 ($^1/_{13}$ de grandeur naturelle). — Éthiopie. Lances (II).

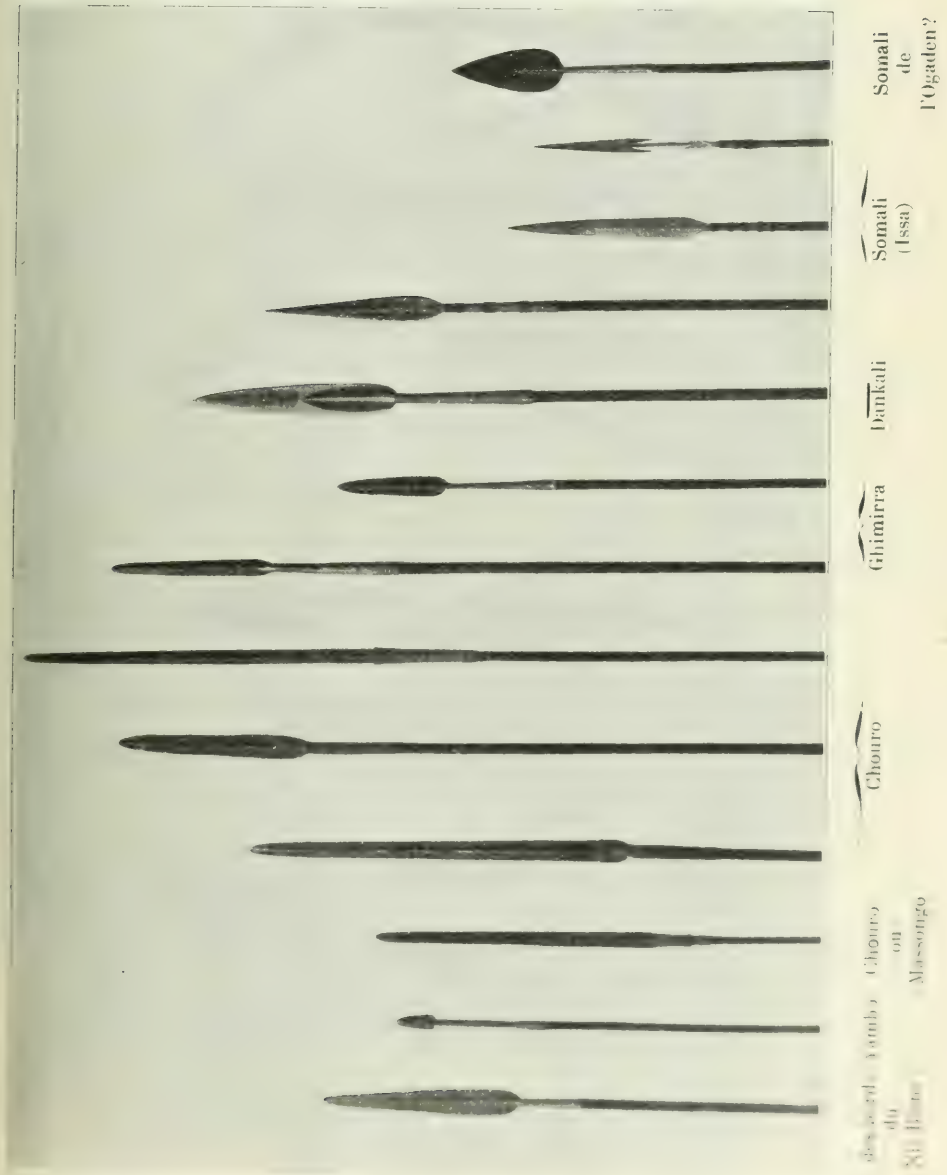

Fig. 113 ($^1/_{11}$ de grandeur naturelle). — En haut, sabre galla. En bas, sabre d'une province du Sud (Gofa ?).

Fig. 114 ($^1/_5$ de grandeur naturelle). — Ghimirra. Sabre et poignard.

La poignée du sabre est de bois pris à l'extrémité de corne que traverse dans toute leur longueur le métal aminci de la lame. La manchette de cuir recouvre la réunion du bois et de la lame.

Le poignard a-t-il perdu sa poignée ?

Les gaines sont en cuir.

Fig. 115 (1/4 de grandeur naturelle). — Six poignards galla de l'Illou-Babor et deux somali (à droite en bas). Le manche des quatre poignards du haut est fait de disques alternants de cuivre, de laiton et de bois noir poli ; cette sorte de manche serait surtout en vogue dans le Limmou.

quant à la lance dankali, dont le fer comporte presque toujours une double concavité en ove allongé (fig. 112), c'est une magnifique arme de bataille, lourde, solide, inspirant confiance à qui la tient en main.

La lance des Chouro (fig. 112) et d'autres Chankalla est construite sur un type différent. Le fer est très allongé, à bords parallèles. Ce n'est pas la hampe qui s'engaine dans le fer, mais bien celui-ci qui, pointu à sa base, s'enfonce dans le bois; une forte manchette de cuir complète la réunion, mais le tout ne donne pas le sentiment de la solidité. Le fer de la lance yambo (fig. 112) est tout à fait particulier; il a deux ailerons pointus et recourbés en arrière; en dessous des ailerons sont disposées en long quelques lignées de petites dents: le fer est également fixé dans le bois et leur réunion consolidée par un fil de fer épais.

Le sabre ou coutelas ghimirra (fig. 114), extrêmement massif et pesant, tient plus du couperet que du couteau ou du sabre. Tandis que la lance ghimirra rappelait la lance galla, ce coutelas est identique à celui des tribus chankalla voisines, pour la forme et pour la réunion du manche à la lame au moyen d'une manchette de cuir. Des poignards de dimensions moindres se portent également (fig. 114).

Le bouclier ghimirra enfin est rond, très grand (la houppe de celui de la figure 116 se rencontre rarement). Fait de peau de vache, il est beaucoup moins résistant que ceux de peau de buffle ou d'hippopotame des Somali et Danakil, des Amhara ou des Yambo. Les Somali ont des boucliers ronds, très petits, (30 à 40 centimètres de diamètre), de couleur claire et finement gravés (fig. 116), tandis que le bouclier dankali est noir, plus grand et plus simple. Les boucliers des Amhara, de dimensions moyennes, sont également ronds et fortement coniques, gravés chez les soldats (fig. 116), plaqués d'or ou d'argent chez les chefs; ceux des Galla ressemblent aux boucliers amhara simples, mais sont plus bombés; le bouclier yambo est allongé et de grandes dimensions[1].

Tous les peuples que nous avons rencontrés ont donc le bouclier de cuir (de peau préparée) qui est typique pour le Nord-Est

[1] Nous ne saurions dire si la poignée du bouclier yambo comme pour les autres peuples cités, est une anse de cuir au centre du bouclier ou un bois longitudinal, comme c'est le cas chez nombre de peuples africains dont les boucliers sont allongés.

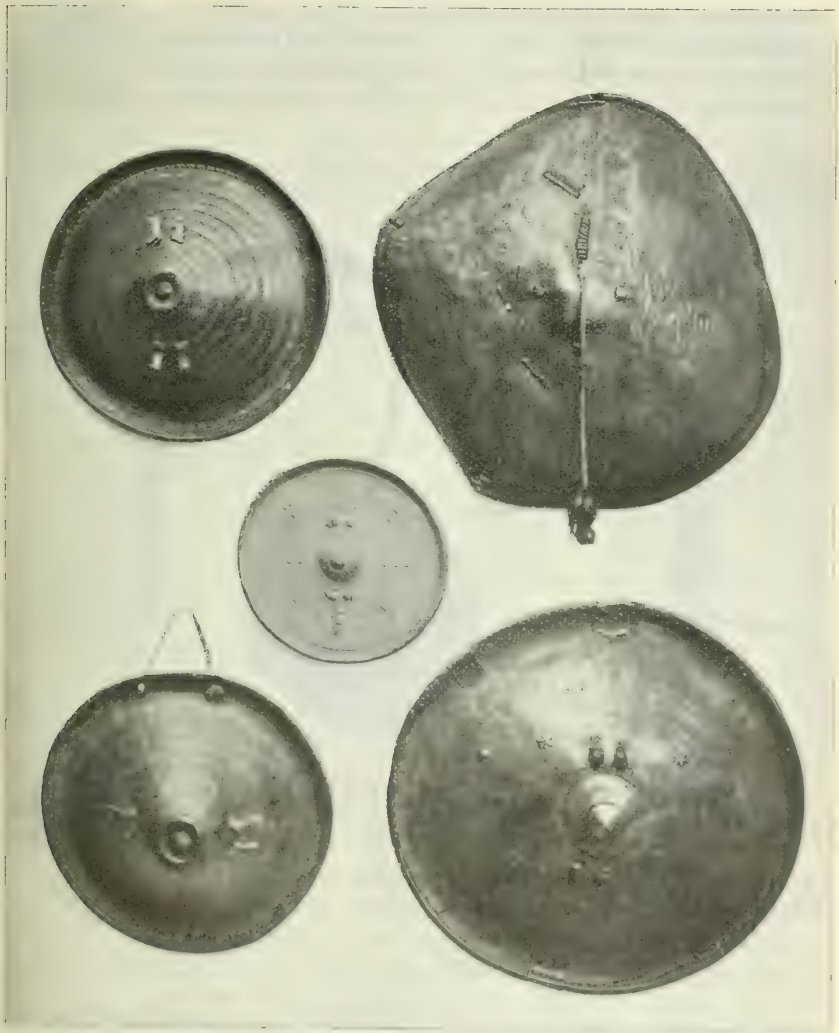

Fig. 116 ($^1/_{12}$ de grandeur naturelle). — Boucliers : en haut à droite, ghimirra ; au centre, somali ; les trois autres, amhara (abyssins proprement dits).
Le bouclier ghimirra présente plusieurs raccommodages, avec du laiton ou du cuir, en suite de coups de lances. La houppe de crin animal termine une lanière de cuir finement tressée. La partie centrale du bouclier, légèrement proéminente, est renforcée au verso par une plaque de cuir ; la poignée, formée d'une lanière de cuir à trois branches, fixe simultanément la plaque de renfort et le bouclier (voir les trois petits carrés à gauche à droite et au-dessous du centre).

de l'Afrique tandis que le bouclier bantou, du Sud de l'Afrique, est en général fait de peau (dont les poils n'ont pas été enlevés) et que d'autres régions de l'Afrique sont caractérisées par les boucliers de bois ou d'herbes tressées (Congo en particulier).

Fig. 117 (1/4 de grandeur naturelle). — Ghimirra. Trombone.

Fig. 118 (grandeur naturelle). — Sifflet ghimirra.

Musique.

Quand on campe dans un pays à cultures de maïs, comme au Ghimirra, on entend chaque nuit le son pleurard et monotone d'un trombone de bambou (fig. 117) : c'est un indigène qui veille ses cultures et en éloigne leur ennemi, le porc sauvage. A lui seul, cet instrument ne justifierait pas la mention de la rubrique « Musique ». Disons donc que les Ghimirra ont connu de tout temps, ainsi que les Abyssins, le tambour et des instruments

à cordes tels qu'une guitare et un violon grossiers, inconnus jadis des Galla. Les dispositions musicales des Ghimirra paraissent même plus développées et leurs productions flattent davantage l'oreille que celles de ces peuples; nous avons rencontré quelquefois des groupes de jeunes gens qui, soufflant dans leurs doigts, produisaient chacun une note différente; ils soufflaient à tour et obtenaient une petite mélodie, de quatre notes seulement peut-être, se répétant constamment, mais parfaitement franches, sonores et lancées en mesure.

C'est sur un air semblable, chanté, que les Ghimirra exécutent leurs danses — autant que nous pouvons juger de la chose par le peu que nous en avons vu à Goré, car leur situation infrahumaine doit leur passer l'envie de se réjouir. Quatre femmes, se faisant face, battaient des mains et sautillaient lentement sur place, ou bien elles couraient sans hâte en cercle, ou bien encore, à genoux, balançaient le torse; les mouvements restaient constamment décents.

Une petite courge sèche évidée (fig. 118) sert éventuellement de sifflet. L'individu souffle dans le gros trou et module le son en appliquant les index sur les deux petits.

Monnaies de l'Éthiopie et du Ghimirra.

La seule pièce de monnaie qui, depuis de longues années, ait cours dans l'Éthiopie entière, est le thaler de Marie-Thérèse (2 fr. 20 à 2 fr. 40); il se fabrique actuellement à Trieste, toujours au millésime de 1780. On le trouve de Djibouti au Soudan, mais les Anglais le remplacent actuellement dans ce dernier pays par les monnaies égyptiennes. Pour les Abyssins, les Galla et même bon nombre de Chankalla, il représente l'étalon monétaire. Pour qu'un thaler ait libre cours, il ne faut pas qu'il soit trop noir ou trop neuf, que l'œil ou l'agrafe qui retient la robe sur l'épaule de la souveraine soient effacés! En 1897 (1889 de l'ère abyssine), Ménélik fit frapper à Paris une série de pièces à son effigie, et depuis 1903 (1895 abyssine) des monnaies analogues sont émises à Addis Ababa (le lion passant de l'envers, paisible à Paris, a pris une attitude de combat dans

la nouvelle émission)[1]. Ces pièces sont le thaler, le $^1/_2$ thaler *(alad)*, le $^1/_4$ de thaler *(roub)*, le $^1/_8$ de thaler *(baoula, témoun)*[2], le $^1/_{16}$ de thaler *(méhalek, ghersche,* piastre), en argent, le $^1/_{32}$ et le $^1/_{64}$ de thaler *(pièça)* en cuivre: elles s'introduisent avec peine dans le pays mais gagnent cependant du terrain. C'est ainsi que d'après Rosen[3] le thaler de Ménélik, l'*alad* et le *roub* n'étaient acceptés en 1905 qu'à Addis-Ababa, le *méhalek* seulement à Harrar, la *pièça* ne se rencontrait qu'à Diré-Daoua. Aujourd'hui, en 1910, on trouve:

Le thaler de Ménélik: à Addis-Ababa et environs.

Fig. 119 (½ de grandeur naturelle). — Éthiopie. Monnaies de sel: quatre *baghé* et deux *amoulé*.

Le *méhalek*: de Diré-Daoua à Addis-Ababa, tout le long des trois routes qui relient ces deux villes: d'Addis-Ababa, sur la route de Goré, jusqu'à la Didessa; d'Addis-Ababa, sur la route du Djimma, jusqu'à l'Omo; sur la rive gauche de l'Omo jusqu'au Gamou (pays du fitaourari Apté-Ghiorghis); d'Addis-Ababa, sur la route du Sidamo, jusque dans cette province.

[1] Quelques thalers furent en outre frappés en 1900 (1892 abyssin) en Italie, du même modèle que ceux d'Addis Ababa.

[2] Comme cette pièce est fort rare, les indigènes désignent généralement sous le nom de *témoun* le méhalek, ce qui peut prêter à confusion.

[3] Félix Rosen, *Eine deutsche Gesandtschaft in Abessinien*. 1907, p. 237.

Aba Djifar essaie, depuis fin 1910, de l'introduire dans le Djimma.[1] Dans les établissements officiels tels que la douane, la poste, on obtient 16 méhalek pour un thaler, sur le marché d'Addis-Ababa et jusqu'à l'Omo 13 au thaler, sur la Didessa 10 seulement, d'Addis-Ababa à Diré-Daoua 14 à 15.

L'*atad* et le *roub* se sont répandus dans la province avec le méhalek, mais ne vont pas si loin. Le roub de la première émission est plus apprécié que celui de la nouvelle; trois anciens roub et un ou deux méhalek équivalent à quatre nouveaux roub, soit à un thaler[2].

Le $^1/_8$ de thaler est très rare.

La double-pieça et la *pieça* n'ont pas dépassé Diré-Daoua et Harrar.

Les fluctuations du cours monétaire varient d'une province, d'une année ou d'un mois à l'autre.

L'apparition des pièces de Ménélik n'a pas détrôné les anciennes monnaies de sel. Celles-ci diffèrent de forme et de volume suivant les provinces, mais toutes sont encombrantes et se détériorent facilement. Au Choa, au Djimma, au Kaffa, c'est l'*amoulé* (fig. 119), du poids de 700 à 900 grammes, qui a cours. Il provient du Tigré et, suivant que les arrivages ont été plus ou moins forts, on en obtient 6 à 3 pour un thaler. Dans le Motcha, à Goré et à Bouré, on trouve le *baghé* (fig. 119), du poids de 200 à 220 grammes, 9 à 10 pour un thaler. Dans certaines provinces, comme le Sidamo, les barres de sel sont remplacées par des barres de fer.

Fig. 120 ($^1/_4$ de grandeur naturelle). - Ghimirra. Monnaie courante du Dizou en perles de verre

[1] Ni le thaler de Ménélik, ni la monnaie divisionnaire ne paraissent pénétrer vers le Nord dans l'Abyssinie proprement dite.

[2] Les Abyssins appellent les anciens roub « bons roub » ou « roub abyssins » quoiqu'ils aient été émis en France, et les nouveaux roub « mauvais roub » ou « roub français » quoiqu'ils soient émis à Addis-Ababa.

L'emploi de cartouches Gras comme monnaie divisionnaire n'est plus autorisé officiellement, mais dans les provinces éloignées comme le Ghimirra, où la monnaie de sel ne se rencontre pour ainsi dire pas, les cartouches Gras ont toujours cours entre Abyssins. Nous en obtenions pour un thaler 6 à 7 dans le Dizou et le Chako, 8 dans le Gourafarda qui est pourtant le canton le plus excentrique, 7 dans le Motcha, 6 à 7 à Goré. Il est sévèrement interdit d'en livrer aux Chankalla.

Pour ces derniers, les perles de verre servent de petite monnaie. Dans le Dizou, ce sont des perles bleu marin, transparentes, rondes, de la grosseur d'un petit pois, 1200 pour un thaler (fig. 120). Si vous en présentez d'autres à l'habitant, il les refuse en disant : « Je ne connais pas cette espèce ». Nous avions pris quantité de perles avec nous, mais naturellement pas de la bonne sorte. Dans le Chako et le Gourafarda, les perles préférées sont bleu violet, hexagonales et opaques ou toutes petites, blanches et opaques. Dans certains pays galla, les perles servent aussi de moyen d'échange concurremment aux autres monnaies ; ainsi dans le Djimma, où la coutume les exige très petites, de différentes couleurs.

Langues de l'Éthiopie et du Ghimirra.

— Combien y a-t-il de langages en Éthiopie ? — Plus de deux cents ! fait votre interlocuteur avec un geste désespéré. Si l'on voulait tenir compte des dialectes, on obtiendrait peut-être ce chiffre-là, mais celui de 75 environ auquel nous sommes arrivé avec les langues proprement dites, est déjà étonnant pour une population de dix millions d'habitants : il reste naturellement approximatif.

Nous avons dressé le tableau et la carte des langues de l'Éthiopie en y englobant les colonies européennes de la côte. A vrai dire, il ne s'agit pas d'une carte linguistique, mais d'une carte ethnologique indiquant la diversité des langues chez les diverses races. C'est ainsi qu'ont été teintés de couleurs différentes les groupes : sémitique, kouchitique, kamitique non kouchitique, et nègre. Les peuples qui, comme les Ghimirra, forment un lien entre les races éthiopienne et nègre, ont été rangés dans cette dernière, quoique la langue de certains d'entre eux soit autant kamitique ou kouchitique que nègre ;

la raison de cette manière de faire était que nous ne savons pas exactement lesquels de ces peuples mixtes appartiennent linguistiquement à un groupe plutôt qu'à l'autre et que socialement tous se rattachent aux nègres, formant avec eux ceux que les Abyssins désignent du nom de Chankalla.

Une nomenclature systématique et un classement topographique des idiomes chankalla n'ont pas été tentés jusqu'ici. Le nombre en est si grand que notre répartition est encore forcément entachée d'erreurs. Ce sera surtout le cas pour les langues de la rive droite du bas Omo (le domaine en est indiqué en pointillé), au sujet desquelles nous n'avons pu recueillir que des témoignages provenant d'indigènes et souvent incertains. Par contre, les indications qui concernent le bassin du Nil (pays du ras Tessama) sont basées sur les renseignements que nous avons pu recueillir à bonne portée en cours de route, celles qui concernent la rive gauche du bas Omo (ancien pays de Léontieff) sur ceux que nous a fournis le fitaourari Babitcheff qui a séjourné plusieurs années dans ce pays en qualité de second de Léontieff. Nous avons en outre collationné les renseignements que donnent d'Abbadie, Donaldson Smith, Bottego, Cavendish, Wellby, Léontieff, du Bourg de Bozas et Maud.

Au sujet des langues des Kouchites du Sud, nous confronterons tout à l'heure nos données avec celles de Borelli.

Quant à l'Est et au Nord de l'Éthiopie, nous nous sommes basé sur les indications que donnent entre autres d'Abbadie, Paulitschke, Reinisch, Conti Rossini[1]. Nombre de langues chevauchent les unes sur les autres ; les limites linguistiques ont donc été en partie schématisées sur la carte.

La carte des langues des peuples dits Sidama (Kouchites du Sud) a été dressée par Borelli[2]. Nos observations et nos informations s'écartent des siennes par les différences de détail et les adjonctions suivantes :

[1] Au moment de mettre sous presse, nous parvient *Rivista Coloniale*, 25 novembre 1912, la carte linguistique de l'Éthiopie septentrionale de Checchi, Giardi et Mori ; elle présente elle-même certaines fautes et omissions que corrige l'excellent commentaire de Conti Rossini qui accompagne cette carte. Nous avons adopté les données de Conti Rossini là où, dans certains détails, elles ne concordaient pas avec les nôtres ; notre carte, différente de celle de Checchi, correspond donc, pour le Nord du pays, au commentaire de Conti Rossini et aux indications orales que ce dernier a bien voulu nous donner.

[2] Jules Borelli, *Éthiopie méridionale*. Paris, 1890.

L'aire du goudella — dénomination préférable à celle de hadia qui s'applique à deux tribus dont l'une au moins paraît parler le gouraghé — s'étend moins loin vers le Nord que ne l'indique Borelli qui la fait remonter jusque sur la rive droite de l'Oualga. La rivière Gombogne, affluent de gauche de l'Omo, forme sur ce fleuve la limite entre le goudella et le gouraghé. C'est dire que cette dernière langue se parle jusqu'à l'Omo; ainsi les Tchaha (certains indigènes prononcent Tchaka, Borelli écrit Chakai et les cartes anglaises Jakai) dans l'angle formé par les rives gauches de l'Ouabi et de l'Omo parlent un des dialectes gouraghé.

Si le goudella s'étend moins loin vers le Nord, il formerait par contre une pointe vers l'Est, séparant le gouraghé du kambâta. D'autre part, vers l'Ouest, il ne dépasserait pas l'Omo entre le Djandjero et le Garo.

Le nom de langue tembaro que Borelli donne à celle du Kambâta prête à confusion, car, dans le pays tembaro (entre l'Omo et le Kambâta), on parle le kambâta et le goudella, cette dernière langue même plus que la première. On appellera donc de préférence l'idiome du Kambâta, langue kambâta.

La « langue du Koullo » de Borelli, parlée aussi dans les territoires voisins, est généralement désignée par les Abyssins comme « langue de l'Ouallamo », en raison de la plus grande importance historique et politique de ce dernier pays. Nous avons réuni à l'ouallamo le gamou (gamo), que Borelli a teinté différemment : « la langue dérivée du Koullo » qu'il lui attribue ne serait qu'un dialecte ne méritant pas l'honneur d'une différenciation. Les indigènes de ces pays s'intitulent Omaté (Ométi).

Le Sidamo proprement dit, parlé sur un grand territoire à l'Est du lac Marguerite ou Abbala, n'est pas mentionné par Borelli.

Enfin la langue du Kaffa s'étend à l'Ouest sur tout le Motcha (bassin du Nil), séparant par là sur le plateau le galla des idiomes chankalla. En outre de ce tronc principal et du petit territoire de Garo — indiqué par Borelli — dans l'angle formé par la rive droite de l'Omo et la rive gauche du Godjeb, où se parle un dialecte du kaffa, cette dernière langue est usitée encore, avec quelques variantes, dans le pays affilo (amfilo, anfilo) au Nord-Ouest de Goré. De plus, les Gonga du Nil Bleu seraient aussi des descendants des anciens Kaffetcho [1]. L'aire du kaffa devait donc s'étendre à une époque reculée du Nil Bleu aux Affilo et au Kaffa actuel, sans solution de continuité. Les invasions des Amhara dans les temps anciens, puis celles de Gragne et des Galla auront mutilé son domaine, laissant les Affilo sur le rebord du massif éthiopien, épave perdue entre les Galla et les Chankalla.

[1] D'Abbadie, Notice sur les langues de Kam. 1872. Bieber (*Petermann's Mitteilungen*, 1908, premiers fascicules). Ellendell (*Geographical Journal*, June 1906) qui, d'autre part, cite Ilg (*Journal Phil. Soc.* April 1845).

TABLEAU DES LANGUES PARLÉES EN ÉTHIOPIE

(Comparer, pour l'aire des langues dans le Sud-Ouest, la carte linguistique avec celle des itinéraires, à l'Avant-propos.)

Langues sémitiques.

LANGUE :	AIRE :
arabe.	petit territoire sur la côte, dans le Nord de l'Érythrée ; pays Djalin dans l'Ouest de l'Érythrée et contrées avoisinantes ; en outre, langue commerciale pour tout le Nord-Est de l'Afrique.
ghiz	langue liturgique de l'Église abyssine.
tigrê	environs de Massaoua.
tigregna (tigréen, tigrinien, tigraï).	province du Tigré.
amharegna (amharique)[1] . . .	Amhara, Godjam, Nord du Choa et garnisons de l'Éthiopie entière.
harrari[2]. . . .	Harrar-ville.
gouraghé[3] . . .	pays gouraghé, au Sud-Ouest du Choa.

Langues des populations kamitiques non kouchitiques.

LANGUE :	AIRE :
bedja *ou* bedauye .	Nord-Ouest de l'Érythrée, à cheval sur la frontière italo-anglaise.
choho *ou* saho . .	territoire au Sud de Massaoua, en Érythrée.
dankali . . .	désert dankali (indigènes Danakil, ou Adal, ou Afar).
somali[4]. . . .	pays somali, du golfe d'Aden à l'Océan indien.
galla	langue dominante du Sud de l'Éthiopie.

[1] Dans le Gafat, district au Sud du Godjam, on parlerait un patois de l'amharegna, caractéristique.

[2] L'argobba, parlé par une petite colonie aux portes et au Sud de Harrar peut aussi être considéré comme un patois dérivant de l'amharegna ou du harrari.

[3] Il est difficile de dire si les divers idiomes gouraghé doivent être considérés comme des langues différentes ou de simples dialectes. Les Abyssins prétendent que certaines tribus gouraghé ne comprennent pas la langue d'autres tribus. — Marcel Cohen distingue, provisoirement, cinq groupes de langages gouraghé pour le moins (Rapport sur une mission linguistique en Abyssinie p. 44. *Extrait des Nouvelles Archives des missions scientifiques*, nouv. série, fasc. 6. 1912.

[4] Sur les divisions des Somali et sur les peuples mixtes galla-somali, voir l'important ouvrage de Philipp Paulitschke, *Ethnographie Nord-Ost-Afrikas*, avec carte ethnique. T. I, Berlin, 1893. Les notions de cet auteur sur le Sud éthiopien — il qualifie par exemple les Kouchites du Sud de Sémites — ne sont, par contre, plus actuelles.

Langues des populations kouchitiques.

	LANGUE :	AIRE :
Langues des peuples Agaou ou Kouchites du Nord. — Groupe du Nord	bilin	parlé par les Bilin ou Bogos, province de Keren en Érythrée.
Groupe du Centre	kamir	provinces de Lasta et d'Ouag, dans le Tigré.
	kamta	canton d'Averghellé, au Nord du Lasta. Dans le Seloa et le Bora, à l'Est de l'Averghellé, on parle des dialectes agaou.
Groupe de l'Ouest	kaïla	au Nord du Dembea.
	kemant	Dembea, au Nord-Ouest du lac Tana.
	kouara	Kouara, à l'Ouest du lac Tana.
Groupe du Sud	aouiya	Agaoumeder.
	damotigna	Damot, au Sud-Est de l'Agaoumeder.
ouaïto[2]		individus épars, surtout sur les bords du lac Tana.
Langues des Kouchites du Sud	gonga	indigènes Gonga ou Gonka ou Chat ou Sinacha, sur le Nil bleu au Sud du Godjam.
	kaffa	Kaffa, Motcha, Garo, Affilo.
	ouallamo	indigènes Omaté ou Ométi dans les pays de Koullo ou Daouro, Konta, Kocha, Kouicha, Malo, Gofa, Gamou, Ouallamo, Ouba, Bao, Zouza.
	sidamo	Sidamo ; le nom de Djamdjam désigne probablement une partie des habitants de cette province, parlant la même langue.
	gazamba	île du lac Marguerite.
	kambâta	Kambâta.
	goudella	Tembaro et environs.
	djandjero	Djandjero, sur la rive droite de l'Omo.

Langues des populations nègres.

LANGUE :	AIRE :
kounama[3]	ou basa ; bassin du Mareb, en Érythrée.
barea[3]	» »
hamedj	environs de Dounkour.
naga	basses terres du Limmou-Sob, au confluent du Nil Bleu et de la Didessa.

[1] Les Falacha ou Juifs d'Abyssinie n'ont pas de langue propre, contrairement à ce qu'ont prétendu certains voyageurs. Ils parlent pour la plupart l'un ou l'autre des idiomes agaou. Ceux qui habitent le Semien parleraient un dialecte qui serait un trait d'union entre les groupes agaou du Centre et de l'Ouest.

[2] Voir la note de la page 65

Ces deux peuples et leurs langues ont des affinités kamitiques.

bertaouiya . . .	pays des Beni-Changoul [1].
ghindilïa ? . . .	» »
baroun	rive gauche de la rivière Songa, à cheval sur la frontière anglo-éthiopienne.
komo.	entre Baroun et Mao.
mao [2].	partie occidentale du massif des Affilo.
kogo	sur une montagne entre les Mao et Abbigar ; 30 à 40 familles seulement subsistent encore.
abbigar	Abbigar ou Nouer, au Nord et au Sud du Baro, à cheval sur la frontière anglo-éthiopienne.
yambo	Yambo ou Anniouak, sur et entre les rivières Akobo et Baro.
massongo . . .	rives du Bako là où il sort des montagnes.
Ghimirra : dizi-dorsa .	canton du Gourafarda.
Ghimirra : chako . .	cantons du Chako et du Batchi dans le Ghimirra ; la même langue est parlée par les Nao ou Naa au Sud du Kaffa.
Ghimirra : dizou-bennecho .	cantons du Dizou et du Bennecho dans le Ghimirra ; la même langue est parlée dans le Choa-Ghimirra par les Ché ou Ghimiro.
Ghimirra : kouayégou [3]	individus épars, surtout entre Chako et Chouro.
tcharagoba . . .	des sources de la Kaï Ouha à l'Omo ; se rattache peut-être à la langue dizou-bennecho.
amo ? tchata ? . .	entre l'Omo et le Kaffa ; se rattache peut-être à la langue chako-nao.
tichana	indigènes Chouro, pays de Golda.
adjibba } [4] . . .	rive gauche, amont, de la Kaï Ouha ; voir plus bas.
maji } [4] . . .	au Sud de la Kaï Ouha, sur les hauteurs ; voir plus bas.
mèno.	à l'Ouest des Maji, peut-être déjà complètement sur territoire anglais.
tilbé ? bello ? . .	rive droite du bas Omo.
nankora. . . .	» »

[1] Ce sont ces indigènes que les Abyssins appellent les Arabes noirs (cf. p. 66, partie anthropométrique p. 133-157 *passim*, et p. 167-168). Comme ils parlent presque tous l'arabe, outre leur langue primitive, les Abyssins ignorent tout au sujet de cette langue et les Arabes noirs questionnés ne nous ont pas donné de réponses satisfaisantes. Les langues nègres sont-elles chez eux au nombre d'une, de deux ou de plusieurs ? La langue arabe aura été introduite dans leur pays par des envahisseurs qui auront remonté le Nil Bleu et qui, formant la caste des maîtres, auront réduit à l'état d'esclaves (*berta* signifierait esclave) les autochtones.

[2] Voir au sujet des Mao p. 329-332.

[3] Voir la note de la page 65.

[4] Sont peut-être à considérer comme des dialectes d'une même langue.

néakoua	sur la rivière Kibich, à cheval sur la frontière anglo-éthiopienne.
galep	indigènes Galep ou Réchiat, à l'embouchure de l'Omo.
boumié	petit territoire en amont de l'embouchure de l'Omo, rive gauche.
bachada, hamer, arboré . . .	entre les lacs Rodolphe et Stéphanie.
mourlé	rive gauche du bas Omo.
karo	deux rives du bas Omo.
moursé	rivière Neri, affluent de gauche du bas Omo.
?	rive gauche du bas Omo.
koulé	rive droite du Sagann.
bana / bénéta [1] . . .	entre Sagann et Omo.
tchali, koïna . .	» »
biya, alga, golda .	» »
kouré . . .	» »
bâko / [1] . .	» »
changama \ . .	rive gauche de l'Omo.
doko	rive gauche de l'Omo, au Nord du Bâko.
malé	entre Omo et Sagann.
konso	entre le lac Kamo et la rivière Sagann.
ammaro	canton de Bourdji, rive gauche du haut Sagann.
addona [2]. . .	cours moyen de l'Ouébi-Chébeli.

On ne parle donc pas moins de quatre langues dans le Ghimirra, au dire des Abyssins cantonnés dans ce pays. Contrairement à ces indications, mais tout en confirmant l'absolue dissemblance des langues yambo, massongo, chako, dizou-bennecho, kouayégou et chouro, un indigène d'origine maji, converti au christianisme abyssin et parlant fort bien l'amharique, nous déclarait :

que la langue du Gourafarda (dizi-dorsa) n'était qu'un dialecte de celle du Chako,

que la langue maji était également un dialecte de celle du Chako,

[1] Sont peut-être à considérer comme des dialectes d'une même langue.

[2] Un de mes hommes connaissait ces Addona pour avoir traversé leur pays. Ce sont sans doute les Adoni que mentionne l'*Afrika* de A. H. Keane dans sa *Table of the Ethiopian populations* et que cet auteur rattache aux Bantou. D'après Paulitschke, qui les cite, *loc. cit.*, p. 29 (Adône), ils parleraient le souaheli.

42

TE DES

DE L'ÉTHIOPIE

s les affinités ethniques

les qui les parlent

par le Dr George MONTANDON

Echelle de 1: 4 000 000

Imp. A. Givord Neuchâtel

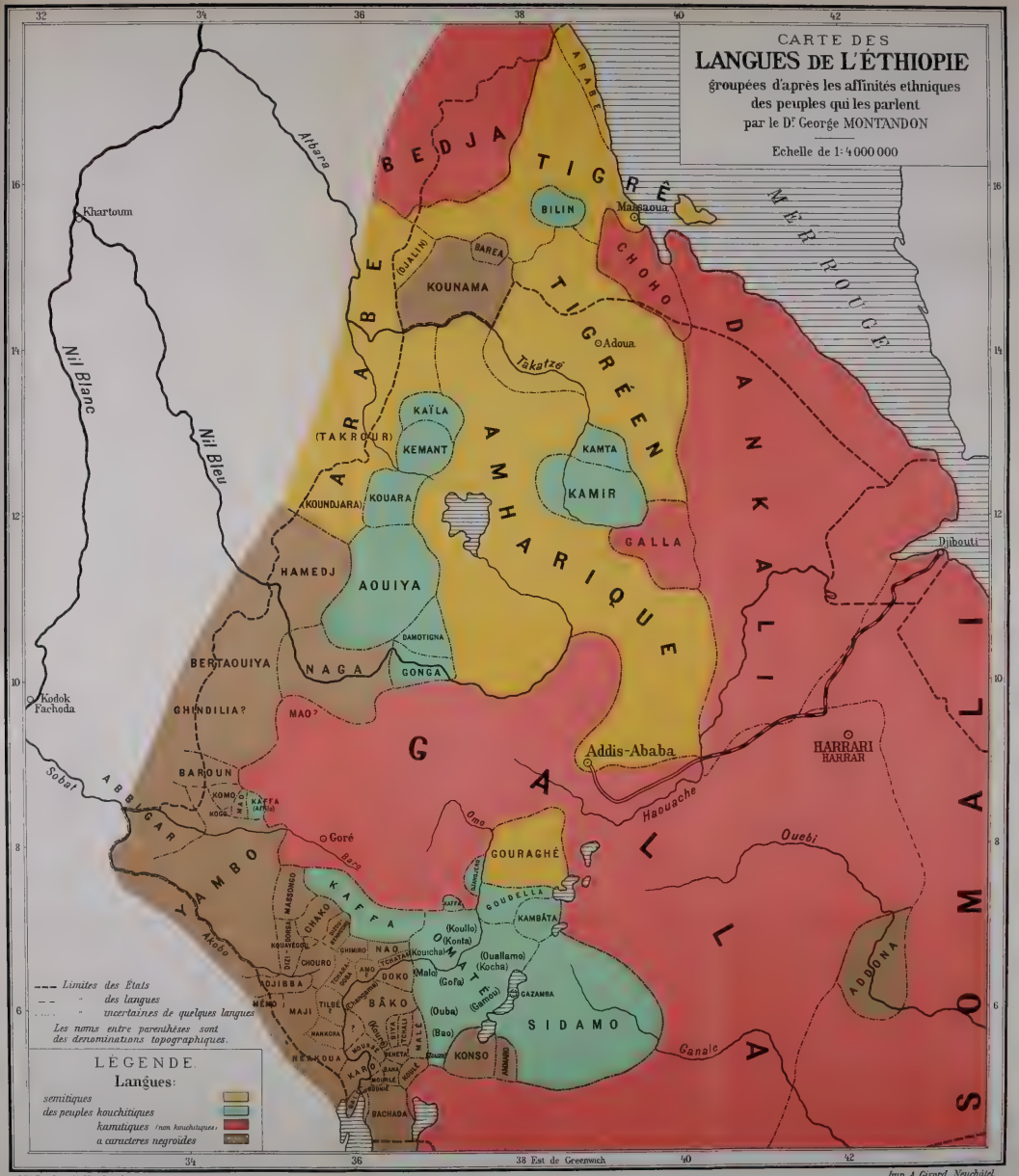
CARTE DES
LANGUES DE L'ÉTHIOPIE
groupées d'après les affinités ethniques
des peuples qui les parlent
par le Dr George MONTANDON
Echelle de 1: 4 000 000
Khartoum
Nil Blanc
Nil Bleu
Atbara
Kodok Fachoda
Kosti
Sobat
Baro
Abbigar
Akobo
Omo
Ganale
Haouache
Ouebi
Adda
Djibouti
Massaoua
MER ROUGE
Adoua
Addis-Ababa
HARRARI
HARRAR
Coré
Gore
Jimma
Bonga
Maji
Mendi
Mizan Teferi
Soddo
Sawla
Arussi
Bale
Dolo
Neghelli
Yabello
Moyale
Lake Rudolf
Lake Stefanie
Lake Margherita
Lake Abaya
Lake Chamo
Lake Abbaya
Lake Zwai
Lake Langano
Lake Shala
Lake Awasa
Lake Abiata
Lake Hora
Lake Ziway
Lake Tana
Lake Haik
Lake Ashangi
Lake Hayk
Lake Afrera
Lake Giulietti
Lake Karum
Lake Gamarri
Lake Aruscia
Lake Gelalo
Lake Dembea
Lake Tsana
Lake Ardibo
Lake Gumara
Lake Tsana
Lake Ardibo
Lake Gumara
Lake Tsana
Lake Ardibo
Lake Gumara

que le Maji et l'Adjibba, pour avoir toujours formé deux royaumes distincts, n'en parlaient pas moins une langue tout à fait identique.

Antoine d'Abbadie, dans sa *Notice sur les langues de Kam*, mentionne les langues *Naa* et *Xe* (pron. *Ché*) parlées par les « Gimira, dans les montagnes au Sud de Bonga » et donne la numération en ces deux langues (unités et dizaines). A de petites variantes près, elle est identique à celle que nous avons relevée chez les habitants du Chako (=Naa) et du Dizou (=Xe). Cela signifie que le Choa-Ghimirra et les districts plus à l'Est encore parlent les mêmes langues que le Ghimirra ; cela signifie d'autre part que chacune de ces deux langues se parle dans des territoires séparés les uns des autres puisque les Naa — ou Nao, comme nous les avons entendu appeler — sont séparés du Chako par le Dizou et le Choa-Ghimirra. Comme, d'autre part, d'Abbadie ne pénétra pas lui-même dans les territoires de ces peuplades et que d'autres voyageurs ne se sont pas préoccupés de la question, l'aire de ces deux langues dans le bassin de l'Omo reste encore à déterminer.

Comme les Ghimirra, les Nao du Sud du Kaffa seraient aussi de coloration brun-noir ; ces peuples mixtes s'étendent donc en longue bande au Sud des Kaffetcho qu'ils séparent de façon continue des peuplades noires. Les Maji ou les Adjibba paraissent être également un peuple à caractères mi-négroïdes, séparé des Ghimirra par les Chouro noirs.

Nous avons pu nous assurer *de auditu* de la dissemblance des langues du Chako et du Dizou-Bennecho et donnons ci-dessous les termes et les éléments de phrases que nous avons relevés de celle du Dizou-Bennecho. A son sujet se pose naturellement la question : est-ce une langue kamitique ou nègre et dans ce dernier cas — pour répondre à l'hypothèse émise par certains au sujet de ces peuples mi-négroïdes du Sud-Ouest de l'Éthiopie — est-ce une langue nigritienne ou bantou ? Les remarques de M. le professeur Meinhof dont nous faisons suivre notre vocabulaire répondent à cette question.

Langue parlée dans le Dizou et le Bennecho.

Le *e* entre parenthèses doit être prononcé très bref. Le *e* final se prononce sourdement (comme dans je, me). Le *e* ouvert porte constamment l'accent grave. Les consonnes suivies d'une apostrophe sont aspirées; *g* dur est écrit *gh* devant *e* et *i*; *ch* est toujours doux.

Les contradictions sont données telles qu'elles ont été entendues.

Quelques termes entre parenthèses sont ceux de la langue du Chako.

Nombres.

1	mat (k'oï)	21	namtamate
2	nam (t'aghen)	22	namtamaname
3	kaz (kaddou)	30	kast(e)m
4	od (koub'm)	40	ottam
5	outch (outchou)	50	outch(e)ntam
6	sap(e)m (yakou)	60	sap(e)mtam
7	nap(e)m (toubsou)	70	nap(e)mtam
8	n(i)art(e)n (ziëd)	80	niart(e)ntam
9	irss(e)n (saghen)	90	irss(e)ntam
10	tam (tamou)	100	bal (*a* bref)
11	tamamat	101	balamata
12	tamaname	102	balanama
13	tamakaze	110	balamatam
14	tamaode	111	balamatamamata [1]
15	tamaoutche	112	balamatamanam
16	tamasap(e)m	120	balanamtama
17	tamanap(e)m	200	nambal
18	taman(i)artne	300	kazbal
19	tamaïrssne	1000	tambal
20	namtam	2000	namtambal
		10000	tamtambal [1]

L'article est *ta* ; aini *to* = tête, *tato* = la tête.

Les éléments.

ciel	tchar (sakou)	soleil	obèr
Dieu	garamantchi (kau, kato)	lune	arp, èrp
		étoiles	tchounte
principe du mal	ko (mangou)	pluie	ouèl

[1] Le Ghimirra interprète à de la peine à indiquer les nombres compliqués ou élevés; il les connaît en amharique et paraît les former dans sa langue par analogie. Les Ghimirra ne doivent guère compter au-dessus de 100 à moins qu'il ne s'agisse de centaines complètes. La monnaie ordinaire du pays consiste en perles de verre groupées par chapelets de 100 (fig. 120).

feu	tam (tamou)	vent	nars
terre	dode (tourou, le sol)	foudre	tchartett
	(ouchta, la terre)	chaleur	bint
		froid	kog
eau	so (haï)		

Le temps.

année	bèrg	soir	sokom
mois	arp (= lune)	nuit	toumezen
saison sèche	obèr (= soleil)	minuit	
saison des pluies	ouol	aujourd'hui	ouenden
lever du soleil	doutam	hier	omten
coucher du soleil	sokam (= soir)	avant-hier	namaken
matin	zaken	demain matin	ouensen
jour		après-demain	kasake
midi		pas de termes pour les différents jours et mois.	
après-midi			

Parenté.

homme	iam (voir plus bas)	frère	itch
		sœur	mitch
femme	mainn	oncle	babitch
vierge	soeïtagous	tante	baïmitch
enfant	nia	neveu, nièce	ichnans
vieillard	ba	cousin, cousine	
père	babe	beau-père	matchba
mère	tabaï	belle-mère	machtebaï
grand-père	akès	gendre, bru	ziam
grand'mère	appe	mari	bess
fils	iann	épouse	macht
fille	ouernita	maître	koumt
petit fils	niania	serviteur	kam
petite-fille			

Le corps.

le corps	gouz	barbe	boutch
la tête, les cheveux, to (o bref) ou som		cou	wôul (*w* anglais)
		poitrine	douts
pas de nom pour le visage		ventre	chil
œil	ape	dos	ièr
oreille	ai	fesses	bak
nez	sint	bras, main	koutch
joue	bass	doigt	tsoung

bouche	noun	sein	tiam
dents	gach	jambe, pied	to (*o* long)
langue	e(i)ts	genou	koum
menton	mertch	sang	sout

Le pays.

pays	douchdod	haie	mag
terre	dode	arbre	ouotch
source	doudour	rive	sièg(e)m
rivière	dama	bord	sogach
pont	asser	montée	gag
chemin	bode	descente	tour
montagne	pad	forêt	tcha
précipice	bam	village	g(ou)or
plaine	bouit	place	ketkous
poussière	nars	cimetière	daïno
pierre	tchaï	tombeau	asdouko
rocher	niel	jardin	moukeitse

La maison.

maison (hutte)	kèt	natte	gob
porte	hints	hutte pour les bêtes.	dantekièt
muraille	kik		
toit	sàn	couche	gouentch

États et métiers.

prêtre	kaïkomb (kaï = Dieu)	juge	dan
ouvrier travaillant le fer	sob	témoin	mite
paysan	goi	peaussier	mane
		potier	chori

Verbes.

acheter	tamoustagheg	appeler	ouo
aimer	chounastani	apporter	atani
attacher	kaïtse	arriver	bièdi
aller	dètso	attendre	tchisto
allumer	tchobte	balayer	ketkobdiro

Pronoms. [1]

je	tana	Il (grand seigneur), ouorindo (=maître)	
tu	nèna		
il	[illegible]	nous	nouna, nounind
elle	houssa	vous	ouonaïdoach
		ils	ouchind

[1] L'interprète a de la peine à comprendre ce que veut le questionneur. Lorsqu'on lui demande de traduire *tu*, il indique *je*, etc.; aussi les pronoms donnés ne doivent-ils pas être tous exacts.

Éléments de phrases.

je veux manger	m(o) takouess kouché pain j'ai faim je désire
je mange	m(o) teiss kouché
il mange	m(o) mouo
mange !	môo
tu manges	m(o) is tani
nous mangeons	m(oï) teiss kouch
vous mangez	moïss tani
ils mangent	m(ou)ndé
j'ai mangé	moïstané
tu as mangé	monô
il a mangé	issemoumaghé
nous avons mangé	mouissaouo
vous avez mangé	moïdé
ils ont mangé	moussédondé mangez puis levez-vous
viens	ouo
va	detso
apporte	iétouo
» de l'eau	so étouo
» » pour boire	so étou toouch
» » pour laver	so tamase tetouo
l'eau est froide	so ikobchaa
quel est le prix ?	aametné
c'est bon marché	iti } voir
c'est cher	gab ouenden soïta } plus bas marché aujourd'hui cher, bon
oui (je consens)	iaè
oui (c'est exact)	io
non (je refuse)	amsertan
non (ce n'est pas le cas)	èsergouchi
assieds-toi	ouog
asseyez-vous	kang ouoghend
asseyez-Vous (maître)	ouorinde ouoghend
il est parti	hamouch
le prix de ce bouclier est de un thaler	ghias achgheg biri mata boucher acheter thaler un
un grand homme est mort	ase es aikouch homme grand est mort
un grand éléphant a été vu	iese gam beka grand elephant a été vu
l'homme blanc est habile (industrieux)	asse dal eristouch homme blanc connait

cet homme bon guérit (soigne)	asse soï nass patsistouch homme ce bon guérit
un riche étranger est venu	ketsas dali ièiamouch riche étranger est venu
ceux qui gardent le chemin	bode bakagouch chemin ceux qui gardent
nous étant battus, nous ferons la paix	tchadensa chobensouch
étant blessé, il mourut	tchaden aïbouch
étant blessé, il tomba	tchaden bostouch
l'homme qui mange de la viande	atchou magouch ats viande mangeant homme
qui mange de la viande ?	o naghi atchou magouch qui est viande mangeant
j'attendrai, je ne partirai pas	ta botch istensouch tamsergouch je beaucoup attendrai je ne partirai pas
il attend	isstemaké
attendez, ne parlez pas	isstende, amachind
il est à la maison	kèsse denkan istouch maison dans il est
ils ont passé le pont	gontchi gambechistouch lit, pont ils ont passé
un homme est assis sous le grand arbre	intche ez toïkan mat ass ouogistouch arbre grand sous un homme est assis
ils sont assis sous le grand arbre	intche ez toïkan ouoghistouch arbre grand sous ils sont assis
j'ai dix maisons	tam kèt istouch dix maisons j'ai (sont à moi)
il y a un maître	tat istouch (ousgouch) maitre est
il n'y a pas de maître	tat kaïgouch maitre n'est pas
j'aime le miel	ès ta chounistouch miel je aime
j'aime apprendre une langue	none era ta chounistouch langue connaître je aime
cela me suffit	ta echen èsen à moi suffit
beaucoup d'hommes sont partis	atse kemam amouch homme beaucoup sont partis
je suis parti	tamouch
tu es parti	neinedamouch
je ne sais pas	atergouch
c'est juste	ibari
c'est faux	atat
ce me semble	tacha istouch
comme tu veux	netatsouchan
dents d'éléphant	gam gach éléphant dent

combien en voulez-vous ?	am kouoïstaghe combien
que voulez-vous ?	are kouïstaghe
quel est le prix ?	ikopi am aghe prix combien
c'est cher	ba istouch
c'est bon marché	kal istouch
où est-il ?	argani istaghe où
le chemin est-il bon ?	bodi soït istouch chemin bon est-il
le chemin n'est pas bon	bodi soït ergouch
y a-t-il de l'herbe pour les mulets ?	mat istaghe farechi herbe y a-t-il pour les mulets
oui, il y en a, mais pas de l'eau	io istouch soï kaïgouch oui il y a eau il n'y a pas
enfin :	
je t'aime	nichounat eskouché (nata ieta outounka) (je te aime)

voir plus haut

Après avoir exclu toute parenté linguistique avec les idiomes bantou, M. le professeur Meinhof ajoute :

« Votre vocabulaire ne permet pas de tirer des conclusions approfondies, mais il est évident que cette langue a des attaches avec les langues kamitiques. Elle distingue même « lui » et « elle », ce qui est très caractéristique.

Comparer nap(e)m (*7*) avec *Ndorobo*[1] : nabišana[2]
» » *Masaï*[1] : nabusana
» lam (*10*) » *Ndorobo* : taman
» » *Somali* : toban
» » *Bedauye* : tamin, tamun
» » *Afar* : taban, etc.
» arp, erp (*lune*) » *Ndorobo* : aarawe
» » *Masaï* : ol-aba
» » *Nandi*[3] : arawet
» » *Bari*[3] : yapa

[1] Peuplades de l'Est-Africain britannique.
[2] Nous avons conservé pour ces termes l'accentuation figurée et la prononciation allemande employées par M. Meinhof.
[3] Peuplades du bassin du Nil.

D'autre part, elle rappelle les langues soudanaises par les caractères suivants :

1. Une certaine tendance au monosyllabisme.
2. Le fait que le pluriel paraît semblable au singulier :
   par exemple kèt (*maison*) : tam (dix) kèt (maisons)

Mais que signifie kèsse ? est-ce le singulier ?

3. Le fait que le génitif se place devant le nominatif :
   par exemple dent d'éléphant : gam (d'éléphant) gach (dent)
   » » hutte pour les bêtes : dante (pour les bêtes) kièt (maison)
4. La similitude de certaines racines :
   par exemple kèt (*maison*) en *Dinka*[1] : kat
   » » so. soï (*eau*) en *Nuba*[1] : esi, isi.

Comme vous le faites remarquer, le traducteur s'est trompé parfois, en particulier lorsqu'il s'agit de personnes.

Il n'est pas possible de tirer d'autres conclusions générales.
outch (5) tient naturellement de koutch (*main*)

La langue du Chako paraît avoir encore plus prononcé le caractère kamitique :

par exemple zièd (*8*)		en *Ndorobo*	: isiet
» » »		» *Masaï*	: esied
» » »		» *Somali*	: sidded
» » »		» *Galla*	: sadeta
» » »		» *Bilin*	: saguata
» » saghen (*9*)		en *Ndorobo*	: saal
» » »		» *Nandi*	: sokol
» » »	en *Galla*, *Somali*		: sagal
» » »		en *Afar*	: sagala
» » »		» *Saho*	: sagal,etc.

Il est donc certain que la langue du Dizou et Bennecho a des attaches avec les langues kamitiques et soudanaises. Lequel de ces deux groupes a eu le plus d'influence, c'est ce que je ne saurais dire ».

Il est peut-être permis de généraliser ces conclusions et de se demander si les voyageurs, Neumann et d'autres, qui déclarent bantou les peuplades de coloration brun-noir du bassin de l'Omo inférieur, ne sont pas trop enclins à ranger dans la

[1] Peuplades du bassin du Nil.

famille bantou tout ce qui présente une atténuation des caractères négroïdes, au lieu de considérer les dites peuplades comme un produit kamito-nigritien non bantou.

Mariage.

Trois hommes et une femme ont été rencontrés en cours de route, lesquels avaient le corps complètement peinturluré avec

Fig. 121 et 122. — Ghimirra amputé de ses deux avant-bras par un mari jaloux qui le fit maintenir lié jusqu'à ce que la gangrène s'ensuivît. (Bam, n° 45 de la partie anthropométrique.)

de la terre rouge. D'après les informations prises, les époux se barioient de la sorte pendant les semaines qui suivent le mariage. La durée de cette formalité n'est pas fixée et dépendrait de celle, variable, de la lune de miel.

A part cette singularité, le mariage ne donne lieu à rien de remarquable : comme chez les peuples primitifs, la femme s'obtient après un marché en règle — prix normal : dix vaches. La cérémonie des noces est l'occasion de libations et la femme reçoit de son mari la peau de bête dont elle s'entourera désormais la taille.

Les Ghimirra sont polygames. La vie matrimoniale, chez eux, n'est pas exempte de tragédies, ainsi qu'en témoigne la fig. 121-122.

Nous avons rencontré un jour une femme dont le front, les tempes, la partie postérieure des joues et la nuque étaient noircis au charbon, mais nous n'avons pas pu savoir si cette bizarrerie avait une signification.

Croyances religieuses. Répartition des religions en Éthiopie.

Questionner une intelligence fruste sur ses croyances religieuses est une des tâches les plus ardues auxquelles puisse s'astreindre le voyageur. La pauvreté de pensée de celui qu'il interroge, la pénurie de termes pour exprimer la sienne propre, même par de bons interprètes, rendent l'échange des idées difficile, les confusions toujours possibles. Les réponses à une question précise sont parfois si contradictoires, d'un individu à l'autre, qu'on se demande si, pris de peur, ils n'ont pas répondu simplement la première chose qui leur est venue à l'esprit.

C'est un fait connu que, pour les Galla païens, le ciel et la divinité se confondent et qu'ils n'ont qu'un terme, *ouaka*, pour exprimer l'un pour l'autre [1]. Les premières fois que nous questionnions les Amhara ou leur faisions questionner des Ghimirra, ils nous répondaient que pour ces derniers également le ciel et Dieu se confondent et qu'un seul terme les désigne : *tchar* dans le Dizou, *sakou* dans le Chako. Cette réponse provenait toutefois d'une interrogation trop sommaire ou du fait que la langue dont se servaient les deux interlocuteurs était le galla, car les termes ci-dessus paraissent ne désigner que la voûte céleste.

[1] Voir entre autres Paulitschke. Cependant quelques Galla connaissant la langue amharique (qui a les deux termes) et auxquels nous demandions la traduction plus spéciale de « ciel », nous donnaient comme réponse *gheraouaka*, ce qui peut signifier indifféremment « ventre de Dieu » ou « auprès de Dieu ». Questionnés sur la valeur exacte de *gheraouaka*, les uns nous donnaient la première signification, les autres la seconde qui paraît plus vraisemblable et serait une simple concession à la nécessité de traduire les deux termes amhariques. Les Galla du Djimma, musulmans, appellent le ciel *sabat* (« sept » en arabe) ou parfois *gheraabi (rabi*, Dieu en arabe), les Harrari, musulmans également, l'appellent *sami* (en amharique *samaï*).

Les Ghimirra croient à une puissance vague qui se trouve au delà, *garamantchi* dans la langue du Dizou, *kaï* dans celle du Chako. Ce semble bien être le maître du ciel, celui qui veille sur les hommes et leur veut du bien et non un des esprits-magiciens auxquels les Ghimirra croient aussi et qui vivent sur la terre. Il est difficile de se rendre compte si ces esprits ne sont qu'un produit de leur imagination ou des bons-hommes vivant à l'écart et jouissant d'un ascendant sur leurs concitoyens.

Les Ghimirra connaissent aussi un principe du mal, *bo* dans le Dizou, *miangou* dans le Chako, qui rôde au bord de l'eau et dans les bois. Ils sacrifient de temps en temps à Dieu un poulet, une vache, une hache, etc. Les sacrifices se font surtout pour apaiser la colère de Dieu, ainsi chaque fois que meurt un des habitants. Personne ne mange la viande des animaux sacrifiés — les dires des indigènes ne sont cependant pas concordants sur ce point ; les objets, hache, etc., sont conservés dans une hutte *ad hoc*. On peut à peine l'appeler un temple ; elle n'existe même pas dans certaines agglomérations. Les hommes et les femmes s'y rendent, au jour qui leur convient, nous ont dit les uns ; les hommes seuls y vont, tous les sept jours, nous disait une esclave *nota bene* chrétienne ; personne d'autre ne nous a cité ce chiffre biblique — il est à remarquer que les Ghimirra n'ont pas de noms pour désigner les jours de la semaine. La fonction de prêtre ou magicien n'existe pas toujours ; c'est éventuellement le roitelet du district qui en tient lieu et qui conduit le sacrifice. Toutes ces questions n'intéressent nullement les Amhara, et les Chankalla ne se livrent pas à leurs rites devant eux.

M. Faivre, que nous rencontrâmes en quittant l'Éthiopie, nous a raconté avoir assisté, lors de son passage à travers le Ghimirra, à des ensevelissements indigènes. Les Ghimirra enterreraient leurs cadavres debout. Nous n'avons personnellement aucune référence à ce sujet.

D'après nos observations et les renseignements obtenus, nous avons établi une carte des religions de l'Éthiopie. On constatera que, contrairement aux données des cartes existantes, toutes à très petite échelle, le bloc chrétien abyssin n'est pas encerclé par l'islamisme, mais touche au Sud au paganisme.

Au milieu du paganisme, cependant, se trouve un fort noyau musulman dont le centre est le Djimma. Ce noyau est formé exactement des anciens royaumes de Djimma, Ghera, Limmou, Gomma et Gouma. Dans les pays environnants : Bounno, Nonno, Botor et Gouraghé se trouvent de fortes minorités musulmanes.

L'islamisme, contournant le plateau abyssin, a formé deux courants, l'un venant de Harrar et marchant à l'Ouest, l'autre venant du Nord et remontant la vallée du Nil. Le noyau du Djimma et environs, lui, est un avant-poste du courant venant de Harrar; son islamisation cependant ne date pas des invasions de Gragne (XVIe siècle), comme on pourrait le croire, mais du commencement du XIXe siècle. La religion de Mahomet fait actuellement, aux dires des missionnaires catholiques romains eux-mêmes, de grands progrès chez les Galla Aroussi. Le XXe siècle ne se passera vraisemblablement pas sans qu'elle relie de façon continue Harrar au Djimma et donne la main dans l'Illou-Babor au courant venant du Nil. Nous avons trouvé nous-même dans cette dernière province plusieurs nouveaux convertis à l'Islam. C'est que, mieux que toute autre, cette religion répond à l'intellect des Galla, et si certains chefs et leurs aboutissants passent au christianisme abyssin pour plaire au maître, les couches inférieures de la population adoptent de plus en plus le culte du prophète.

Les Chankalla de toute trempe, apparemment moins besoigneux de rites religieux précis, et considérés par les autres races comme des bêtes de travail avec lesquelles des rapports supérieurs ne peuvent s'établir[1], adopteront peut-être moins facilement l'islamisme que ne le font actuellement les Galla.

Les peuples kouchites au Sud, à la réserve de ce que nous avons dit des Kaffetcho (p. 110), sont païens. Les Kouchites du Nord, autrefois païens doivent être actuellement chrétiens abyssins en majorité.

Les indications concernant les missions religieuses européennes nous ont été aimablement et en bonne partie fournies par le R. P. Basile, Supérieur des Pères capucins à Addis-Ababa.

[1] Quand je faisais interroger un Chankalla sur sa religion, les ascars chrétiens ou musulmans me disaient parfois : « A quoi bon ? Il ne sait pas seulement qu'il y a un Dieu. »

C

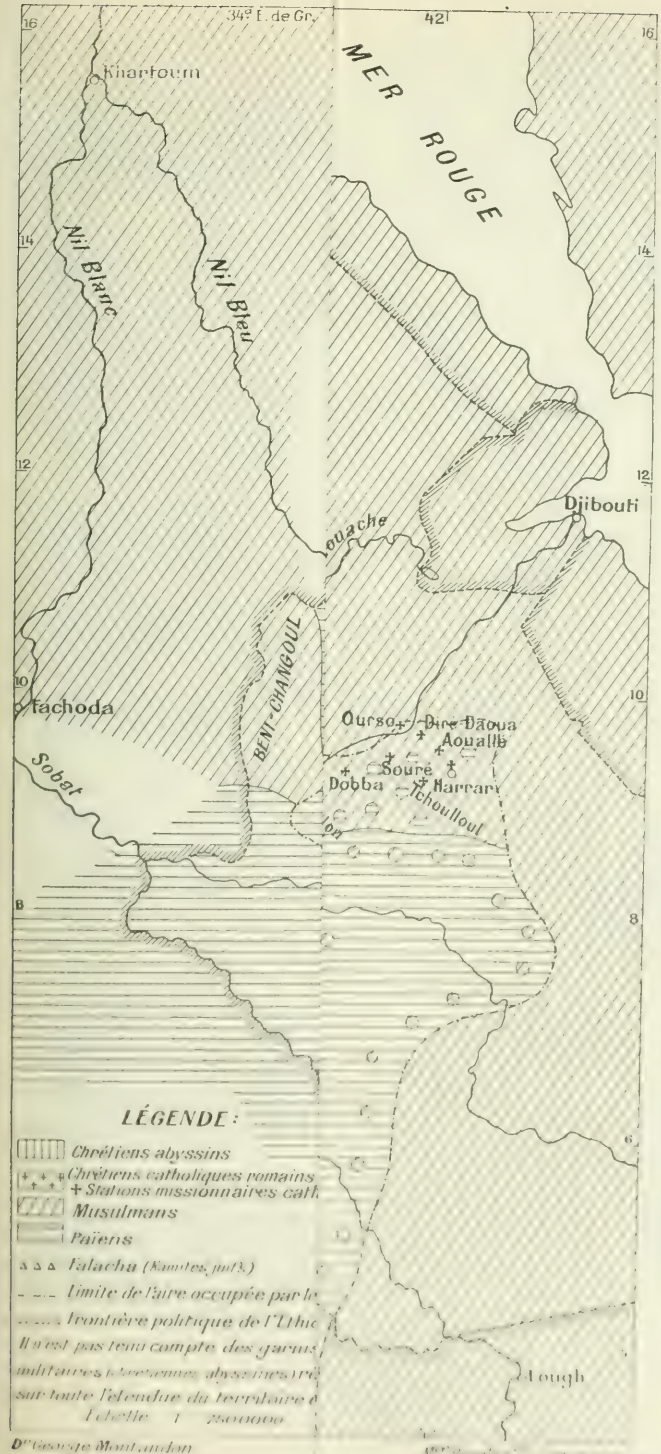

34° E. de Gr.
42
16
14
12
10
8
6
MER ROUGE
Khartoum
Nil Blanc
Nil Bleu
Djibouti
Louache
BENI-CHANGOUL
Fachoda
Sobat
Ourso
Dire Daoua
Aouallé
Souré
Dobba
Harrar
Tchoulloul
Lough
LÉGENDE :
Chrétiens abyssins
Chrétiens catholiques romains
+ Stations missionnaires cath
Musulmans
Païens
Falacha (Kamites, juifs.)
Limite de l'aire occupée par le
frontière politique de l'Ethic
Il n'est pas tenu compte des garnis
militaires (chrétiennes abyssines) ré
sur toute l'étendue du territoire
Échelle 1 : 2500000
Dr George Montandon

CARTE DES RELIGIONS DE L'ÉTHIOPIE

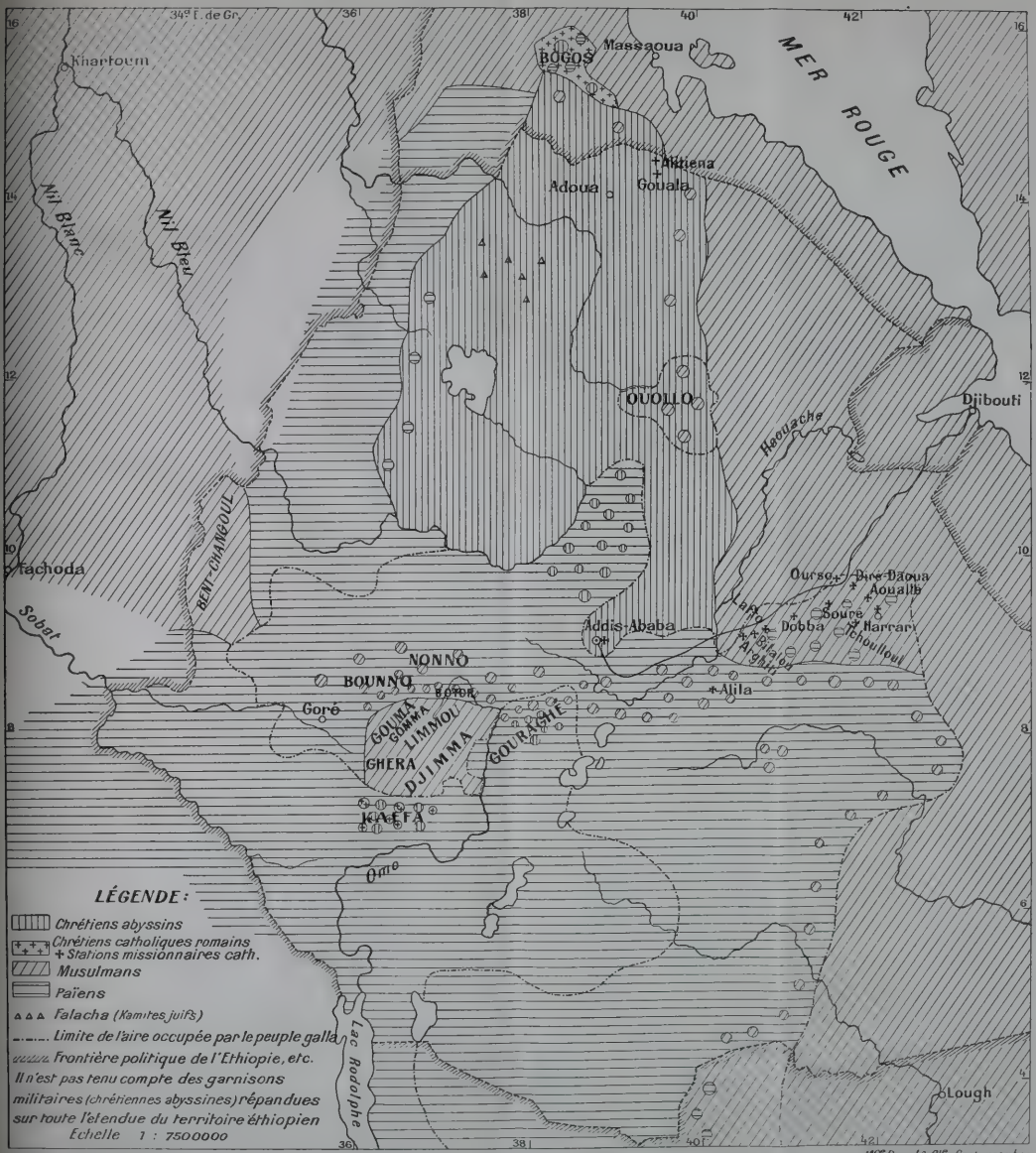

Dr George Montandon

Mcs Borel & Cie · Cartographes

Venus par le Tigré et établis de 1848 à 1879 dans le Choa, siège du « Vicariat apostolique des Galla », d'où furent organisées les stations missionnaires du Kaffa, du Ghera et du Limmou (cf. p. 110-112), les Pères capucins français durent quitter le pays sur l'ordre qu'en donna à Ménélik, roi du Choa, l'empereur Jean. Revenus par Zeïla, ils s'établirent alors à Harrar (1880 ou 1881) qui resta, même après la conquête abyssine (1887), le siège du Vicariat ; les titulaires en furent successivement MMgrs Taurin, Massaïa (plus tard cardinal) et actuellement Jarrosseau. La mission compte aujourd'hui treize stations d'importance diverse :

sur la côte : Djibouti ;

au pied du plateau galla : Diré-Daoua et Ourso ;

dans le Harrari : Aouallé, Harrar, Tchoulloul ;

le long du Tchertcher : Souré près Tchalanko, Dobba, Lafto près Darou, Bilalou, Arghiti près Laga-Arba ;

plus avant dans le pays aroussi : Alila ;

enfin : Addis-Ababa.

Quelques Lazaristes français, venus par Harrar, sont établis depuis 1897 dans le Tigré où ils ont fondé deux stations, à Alitiena et Gouala. Ils forment une organisation indépendante [1].

C'est en Érythrée que, dans cette partie de l'Afrique, le catholicisme romain a fait l'œuvre la plus durable. Les Lazaristes français, venus par Massaoua en 1839 avec Mgr de Jacobis, firent de nombreuses conversions, surtout dans le peuple des Bogos ; ceux-ci sont fort attachés à leur religion actuelle, comme nous avons pu nous en convaincre auprès de quelques-uns d'entre eux, rencontrés à Addis-Ababa. Les indigènes catholiques romains en Érythrée sont au nombre d'une douzaine de milliers. Les Lazaristes français ont été remplacés en 1894 par les Capucins italiens ; un « Vicariat apostolique de l'Érythrée » a été constitué en 1911.

L'orthodoxie russe et le protestantisme ne se sont signalés en Éthiopie que par des missions passagères. Quelques rares

[1] D'après la carte des missions catholiques du Nord-Est de l'Afrique, par Paul Vuillot (« Les Missions catholiques », supplément au n° du 14 avril 1899), l'Abyssinie proprement dite, y compris le Choa et Addis-Ababa, formerait le « Vicariat apostolique de l'Abyssinie » aux mains des Lazaristes. Mais aujourd'hui, ce sont bien les Capucins du Vicariat des Galla qui sont à la capitale.

Abyssins professent l'une ou l'autre de ces religions. Plusieurs missions protestantes, suédoises en particulier, sont, par contre, établies à demeure en Érythrée (à Gheleb, Zazega, Belesa et Asmara).

Condition sociale. Servage ou esclavage?

Le tableau du peuple ghimirra ne serait pas complet si l'on ne parlait pas de sa condition sociale.

La population, à part les maîtres du pays, se divise en *gabares* et en insoumis. Les premiers représentent la majorité. Qu'est-ce qu'un *gabare*? C'est à proprement parler un « sujet » qui doit au chef de la province ou du district la dîme en nature et une partie de son temps. Tous ceux qui, en Éthiopie, ne sont pas fonctionnaires, prêtres ou soldats, sont *gabares*, mais les différences de condition qui s'autorisent de ce nom sont des plus sensibles.

Chez les Abyssins, le gabare est un homme libre qui paie sa redevance comme un citoyen chez nous l'impôt; si son chef outrepasse ses droits, il est prompt à se rendre en justice.

Les Galla, dans les années qui suivirent la conquête de leur pays, étaient réduits à l'état d'esclaves. Ce n'est plus le cas; le fait qu'ils appartiennent à une race quasi équivalente à celle des Abyssins tend de jour en jour à les mettre sur le pied d'égalité. Beaucoup de hautes charges sont actuellement occupées par des Galla convertis, les Abyssins exigeant d'eux moins la renonciation à leur langue que l'adoption du christianisme officiel. Ces nominations ont certainement créé des jalousies et la population amhara regarde toujours les Galla avec un certain mépris, mais il n'existe pas, à proprement parler, de haine de race. Les réclamations du gabare galla devant la justice sont cependant moins efficaces que celles de l'Amhara et le maître abyssin du gabare galla pourra l'obliger à rester où il est s'il a la prétention d'émigrer.

A part un certain nombre d'individus, fils eux-mêmes d'affranchis, qui sont libres et servent comme ascars, muletiers, les Kaffetcho et les peuples parents, Oullamo, Sidamo, etc., sont de vrais serfs attachés à la glèbe. Par contre, ils ne donnent pas lieu au trafic, licite ou illicite, de chair humaine en dehors de leur province.

Quel est le sort enfin des Ghimirra qui, notons-le, sont englobés sans distinction aucune par les Abyssins avec les autres peuplades nègres sous la dénomination de Chankalla et traités comme tels ?

Toute la population chankalla est au Ghimirra répartie entre les maîtres. Le chef garde ceux qui lui conviennent et distribue les autres à ses lieutenants et à ses soldats ; il n'est pas un de ces derniers qui n'ait pour le moins un *gabare*. Les gabares ont, les uns, à prendre soin des cultures, à entretenir les sentiers, à construire les habitations, les palissades, etc. S'ils ont affaire à un chef bon père de famille, ils ne sont pas trop à plaindre, moins sans doute que les corvéables de certaines colonies européennes ; c'est que les Abyssins, Africains eux-mêmes, n'exigent pas un travail hâtif et ponctuel comme le veulent les Blancs. Cependant c'est bien d'esclaves qu'il s'agit ; les récoltes appartiennent au maître qui leur laisse ce dont ils ont besoin pour leur propre subsistance. Les autres gabares sont attachés au service personnel de leur maître et il serait bien difficile de faire passer les uns et les autres pour des « domestiques », puisque :

ils ne sont pas libres de changer de patron ;

ils sont enchaînés si l'on craint de les voir s'enfuir ;

ils sont courbachés s'ils ne travaillent ou ne marchent pas au gré du maître ;

ils ne sont pour tout cela pas payés.

Du reste, c'est le sort de tous les Chankalla que l'on rencontre en Éthiopie : il ne leur sert à rien de décamper ; où qu'ils aillent, leur physionomie les trahit, on leur met la main dessus. La seule différence qu'il y ait entre eux et de vrais esclaves, c'est qu'ils n'en portent pas le nom et ne peuvent être officiellement vendus. Il y a quelques années, Ménélik fit en effet rendre un édit abolissant la vente des esclaves, les remplaçant par des gabares, et interdisant d'appliquer le nom de *baria* (esclave) à qui que ce fût. Même cette différence de surface disparaît si l'on est en pays chankalla. Tous, du simple soldat au gouverneur de la province, les appellent ici de leur vrai nom, entre eux, devant l'étranger, devant les esclaves mêmes. La question du trafic mérite quelques développements.

L'esclave ne peut être vendu, mais il peut être donné. C'est dire qu'il est donné devant des témoins qui se trouvent là comme par hasard et que le prix est réglé sous le manteau. Si

quelqu'un n'observe pas les formes et s'il est dénoncé, il paie cher sa rondeur en affaires et prouve à la galerie que la traite est interdite et punie. Ainsi, nous avons entendu parler à Goré d'un orfèvre abyssin condamné à deux cents thalers d'amende (une somme énorme pour lui, qu'il mettra quelques années à acquitter) pour avoir cédé un esclave contre argent comptant.

C'est en vertu de la même règle que sont châtiés les marchands d'esclaves, si, à tout hasard, ils sont pris, car ils ne sont

Fig. 123. — Ghimirra. Femme *gabare*.

pas chassés à outrance. Les sentiers par où passent leurs caravanes sont connus, mais la nuit venue, les chefs abyssins des postes restent dans leur enceinte, évitant des rencontres qu'ils savent pouvoir devenir sanglantes. S'ils font une prise, intentionnellement ou par hasard, ils en tirent bon profit. Ils maintiennent l'individu aux fers, jusqu'à ce qu'il ait versé une forte somme, tout ce qu'il peut donner, qui épuise ses moyens financiers, mais rentre dans leur poche ; c'est ainsi que le ras Ouoldé-Ghiorghis ou ses sous-ordres avaient procédé avec mon ascar Djaoui. De temps à autre un récidiviste a tout

de même le pied coupé ou se voit pendu haut et court.

Les marchands d'esclaves, nous l'avons vu, sont presque tous des Galla musulmans. Lorsque les pays chankalla n'avaient pas encore été occupés par les Abyssins, les tratiquants récoltaient leur « viande » en procédant par rafles. Aujourd'hui, là où l'autorité abyssine est établie à demeure, les procédés sont différents. Les esclaves sont en bonne partie volés ; on met la main par-ci, par-là, sur quelques insoumis ; le reste est acheté aux chefs ou aux soldats : ceux-ci pourront toujours prétendre

Fig. 124. — Ghimirra. Gabares au carcan.

que le gabare s'est sauvé ! C'est ainsi que sont constituées les caravanes prohibées, qui marchent de nuit et sur le chemin desquelles il vaut mieux ne pas se trouver ; d'autres caravanes cependant, identiquement composées d'hommes enchaînés que surveillent des gardiens en armes, cheminent en plein jour et passent par les *kella* ; il s'agit alors de convois marchant avec l'autorisation de l'empereur et recrutés par ordre pour fournir de *gabares* un grand chef[1].

[1] Je n'ai pas vu personnellement de ces convois autorisés, mais mes ascars m'ont raconté la chose et je l'ai entendu confirmer depuis.

Il y a mieux. Nous avons connu un individu qui était débiteur d'un ras pour une forte somme. Afin de lui permettre de la réaliser, le ras en question l'avait autorisé à pratiquer ouvertement la traite. Comme le fait était connu de chacun dans sa localité et ne donnait lieu à aucun point exclamatif, il faut admettre qu'il n'est pas unique.

Le régime avec lequel ont à compter les maîtres et les trafiquants d'esclaves est donc un curieux mélange de tolérance et de répression ; on ferme un œil pour ne pas avoir à fermer les deux. Dans les provinces lointaines, dans les époques où le temps presse et où le désordre général garantit l'impunité des marchés francs, toute retenue est abolie. Combien de soldats et de chefs du Ghimirra ne nous ont ils pas offert leurs esclaves comme on offre des ânes, en particulier lors de l'évacuation de cette province par les troupes qui, à notre arrivée, y étaient cantonnées !

Il ne faut donc pas s'étonner qu'il y ait parmi les Chankalla des insoumis, des brigands *(chefta)* comme les appellent les Abyssins, en quête de butin, de vengeance ou simplement de liberté. Ils ne forment, dans le Ghimirra, qu'une minorité, mais rendent certaines portions du territoire impraticables ou dangereuses, les forêts par exemple qui séparent le Kaffa du Ghimirra, le fond de la vallée du Bako, le territoire entre Chako et Chouro qu'habite un brigand fameux. D'autres peuples se rebiffent en bloc ; les Yambo ont mis la distance entre eux et les Abyssins ; les Massongo se sont retirés sur les hauteurs et dans les bois et y restent cantonnés sur un perpétuel qui-vive. Entre les insoumis et les Amhara c'est la lutte sans merci. Les Chankalla qui, au hasard d'une rencontre, n'ont pas été tués sont emmenés au kalama où ils restent sous bonne garde comme gabares ; leurs compagnons les vengent comme et quand ils le peuvent. Il est des Abyssins qui, pour avoir tué des Chankalla, portent au cou un collier tels les chasseurs de lions ; il ne leur est pas demandé compte de leur action, même s'ils étaient les agresseurs, puisqu'il s'agit de *chefta*, tandis que le meurtre, même *involontaire*, entre Abyssins, est puni de mort. « J'ai tué deux cents Chankalla, sept éléphants, quatre lions, une girafe, deux buffles. Il ne me manque que le rhinocéros », me disait avec orgueil un chef du Gourafarda. Chiffres abyssins peut-être ! mais la place d'honneur qu'il donnait aux Chankalla en tête de son

gibier est caractéristique de l'état d'âme de ces messieurs.

Nous n'avons ni à résoudre ni même à poser la question de savoir s'il est désirable et possible d'en agir autrement avec une race si inférieure non seulement au Blanc, mais même à l'Abyssin. Quoi qu'il en soit, le résultat de cette exploitation de l'homme est que le pays reste inculte et perd ses habitants. A part la première vision que nous avions eue du canton du Dizou, au sortir du Kaffa, tableau tout de prospérité que nous ne devions plus retrouver sur cette échelle, à part les cultures qui se pressent autour des katama, c'est la brousse et la forêt qui recouvrent un terrain fertile. De telle sorte qu'à chaque race correspond une nature spéciale : aux Somali le désert, aux Abyssins les plateaux déboisés, aux Galla les bois entrecoupés de prés, de cultures, de villages, aux Chankalla la forêt mauvaise. Une amélioration n'est pas à prévoir pour le Ghimirra, puisque le pays se dépeuple. Le nombre total des habitants chankalla du Ghimirra qui actuellement ne doit pas dépasser 20000, pouvait être estimé à près de 100000 il y a quelques années encore. C'est le destin fatal de la race noire, sur tous les continents, de voir éluder les conventions passées, amoindrir les promesses échangées à son profit et de continuer éternellement son rôle de bête à misère, de chair à douleur.

28 mai.

Le fitaourari Baltcha est rapidement rentré de sa tournée dans le Kaffa : il n'a pas poussé jusqu'à Tcharrada. La route Ghimirra-Kaffa-Djimma est maintenant impraticable si l'on n'est pas en force : il est donc inutile d'attendre le retour de mes postiers qui ne pourront plus passer.

Je prends congé du fitaourari, avec l'impression d'avoir rencontré un honnête homme. Il me donne dix hommes d'escorte et l'ordre écrit pour les chefs des postes où je passerai de fournir la relève et le *dergo* jusqu'au katama du fitaourari Haïlé Mariam, chef du Gourafarda. Le fait d'être escorté permettra de s'écarter de la caravane pour examiner le pays, et les habitants, reconnaissant les soldats du gouverneur, se diront que nous sommes sous sa protection immédiate. Suivant les conseils reçus, nous ne suivrons pas les sentes du fond de la vallée du Bako qui sont peu sûres et sans intérêt, mais prendrons la piste des hauteurs qui nous permettra de camper chaque jour dans un katama.

Nous sommes en route depuis une heure lorsqu'une dernière amabilité du fitaourari m'arrête un instant. Un de ses soldats et le chef des gabares arrivent au grand trot. J'avais en vain essayé les jours précédents et le matin même d'annexer contre bon prix le bonnet du chef gabare à ma collection ethnographique. Le fitaourari a appris la chose et a jugé l'offre raisonnable ; il envoie donc le petit négus à mes trousses avec l'ordre de me livrer sa coiffure contre le prix proposé (fig. 98).

Au sortir du katama on marche dans la forêt, en descendant peu à peu ; puis, le bas de la pente se présente rapide, couvert de cultures de maïs, ainsi que le fond de la vallée. Nous nous écartons du grand chemin pour nous rendre sur une colline pelée du versant opposé qui, depuis longtemps, nous fait signe. Nous traversons le Badagatchi et un de ses affluents encaissé entre deux berges abruptes ; après nous être arrêtés sur la dite colline, nous retrouvons le sentier menant de Saro à Sariti ; des gabares sont en train de l'élargir.

Nous parvenons à Sariti avant la pluie. La première partie de la saison du *krem* n'entrave guère la marche ; d'avril à juin, la pluie tombe presque toujours l'après-midi. Si l'on part de bonne heure, on a planté la tente avant l'orage.

Sariti est à la frontière du Dizou ; les bois voisins arrêtent le regard sur la route du Chako, mais du haut du ghébi en vedette on jouit d'une vue partielle sur la province du Bennecho et sur la haute chaîne des monts qui la dominent.

29 mai.

Peu après avoir quitté Sariti, nous traversons un petit fond de vallée marécageux où le sentier est recouvert de claies qui en rendent le passage relativement aisé : nous longeons un village abandonné, contournons un dôme boisé qui, de loin, nous servait de point de repère et, après une montée imaginée par des inconscients où il fait pitié de voir les bêtes se coucher sur le flanc, arrivons en trois heures et demie à Orika.

Ce nom est celui que donnent à la localité les Chankalla ; la plupart des Ambara l'ignorent et n'ont aucun nom officiel pour cette agglomération pourtant fort étendue. Près du katama s'élève un pic efflanqué qui ne tient pas ce qu'il semblait promettre ; la broussaille et les arbres qui le couvrent n'autorisent que des échappées sur des territoires déjà connus.

Lorsqu'il fait nuit, mon boy m'annonce en termes qu'il s'efforce de rendre diplomatiques que le chef de Sariti m'a envoyé un homme pour me proposer l'échange, contre un de mes fusils, d'un jeune esclave dont il garantit les qualités. Le procédé consistant à entamer des négociations après que l'on s'est dûment quitté est bien abyssin : la peine et le temps perdu ne comptent pour rien ; dans le cas présent, une certaine retenue jouait aussi son rôle. Cependant le même chef, rencontré plus tard à Goré, ne devait pas se gêner de me faire à nouveau de vive voix une offre semblable.

30 mai.

Encore une scène couleur locale ce matin. Hier soir, le dergo avait été surabondant et aurait nourri ses cinquante hommes. Non seulement le fitaourari du lieu l'avait donné suivant l'ordre reçu, mais tous les petits *gherazmatch* y étaient allés de leur obole. Comme le fait de refuser, même le superflu, est une insulte, comme d'autre part épuiser prématurément les petits cadeaux serait d'un mauvais calcul, le fitaourari seul a reçu une compensation. La conséquence en est manifeste ; les petits chefs qui entre eux ont à fournir la relève y mettent toute la

mauvaise volonté possible; les soldats ont disparu, d'autres arrivent avec des lances. Mais je tiens bon. Les ascars sont envoyés en avant avec la caravane et je ne quitte pas le fitaourari jusqu'à ce que les dix hommes, dûment armés, soient présents; le fitaourari y ajoute encore un cavalier et nous partons.

La marche n'est pas longue. La première partie se fait en forêt; dans la seconde, le sentier s'abaisse de près de 300 mètres en

Fig. 125. — Groupe de Ghimirra du Chako.
A remarquer le kéloïde frontal, la pèlerine d'herbes sèches et la touffe d'herbe portée en ceinture chez l'individu du premier plan, la hachette typique chez un des individus de l'arrière-plan.

traversant des combes partiellement déboisées; puis, au bout d'une crête entre deux eaux, il parvient en moins de trois heures à Koufa, charmant tout plein sur une croupe nue avec ses maisons couleur paille massées autour d'un mimosa décharné. Une colline domine le petit katama; nous l'escaladons et y trouvons un des meilleurs postes d'observation pour notre travail topographique que nous ayons rencontrés durant notre voyage. L'herbe au sommet est courte, quelques blocs de pierre formant socle s'y étalent. La vue est ouverte de tous côtés (planche III, profil 3).

Nous avions déjà entendu parler dans le Djimma d'un chef de partisans chankalla avec lequel il est préférable de ne pas entrer en relations. Nous n'avions pas retenu son nom baroque ; dans la suite nous l'avons assez entendu pour ne plus l'oublier. Les chefs locaux abyssins n'aiment pas à en faire mention, mais les soldats et les *nagadi* n'ont pas la même retenue.

Fanakonf, c'est son nom, est un Ghimirra du Chako. Autrefois gabare, il eut à subir, pour une faute quelconque, un traitement douloureux et raffiné de la part des Amhara. Il se sauva à la première occasion et maintenant ne vit plus que de sa haine

Fig. 126. — La cavalerie au campement.

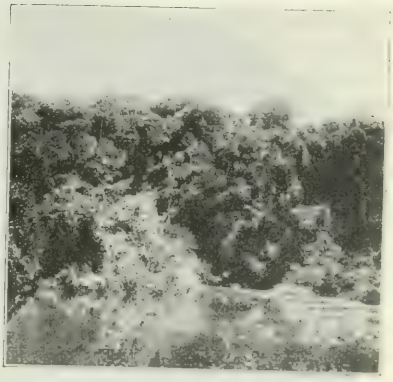

Fig. 127. — Sur le Gatcheb.

contre eux. Des partisans nombreux sont sous ses ordres, armés non seulement de Gras, mais de revolvers et de carabines. Ils habitent la *Ichaka*, en seule compagnie des éléphants dont ils connaissent et suivent les sentes enchevêtrées, et s'attaquent à chaque Amhara qu'ils peuvent surprendre. Ils engagent rarement de front ; ce sont presque toujours ceux qui marchent à la queue d'une colonne qui, du milieu d'un fourré, reçoivent le feu d'ennemis aussitôt disparus. Chaque saison plusieurs Amhara sont ainsi abattus.

Il y a quelques années, ces derniers firent un grand effort ; ils capturèrent une centaine (!) de fusils ; cependant le chef échappa et c'est à recommencer. On lui a pris ses femmes, tue ses enfants, mais il tient toujours la campagne. Il n'y a pas plus de six semaines qu'il s'est attaqué à un poste secondaire

du Chouro et y a mis le feu. Nous devions recevoir plus tard deux de ses victimes, affectées de suppuration provenant de fracture par coup de feu. Les habitants de Koufa nous montrent son domaine, tout en forêts, sur notre gauche, au Sud ; un cours d'eau le traverse, le Dobézi, disent-ils, affluent du Gatcheb.

Fig. 128. — Une des sources chaudes, à deux kilomètres du gué du Gatcheb. (Hauteur de la pyramide : six mètres approximativement.)

31 mai.

De Koufa, une descente assez rapide, de plus de 400 mètres, conduit au Gatcheb que l'on passe à gué. Deux kilomètres plus loin, le sentier traverse un grand pré vert cru. Sur la gauche, s'élève une pyramide de cinq à six mètres de haut, une immense termitière dirait-on, dont la teinte noirâtre est zébrée de blanc et de jaune sales (fig. 128). Une source chaude s'est construit cette demeure par l'apposition successive de ses dépôts et s'échappe aujourd'hui du sommet de la pyramide. Quelques pas plus loin, sur la droite, se dresse une masse

analogue, mais beaucoup plus large, d'où s'écoulent plusieurs filets d'eau. D'autres sources chaudes enfin sont à fleur de terre ou de pierre plutôt.

Puis le chemin continue monotone jusqu'à Koussa (nom chankalla) où nous arrivons par une pluie torrentielle. Deux habitations évacuées à l'entrée du village reçoivent gens et bêtes jusqu'après l'orage. Nous campons ensuite dans l'enceinte du gherazmatch Gragne, chef du lieu.

La hiérarchie abyssine n'a rien de schématique. Alors qu'un gherazmatch est à l'ordinaire une étoile de grandeur secondaire. Gragne est un homme connu au loin, dépendant directement du ras, sauf pour certaines questions de détail; il est le chef d'un territoire étendu et important. C'est à Koussa que se rencontrent les deux sentiers de grande communication venant du Dizou et du Motcha; une piste unique continue pour bifurquer deux heures plus loin à Kodika (nom chankalla), qui dépend du même chef, sur le Gourafarda d'une part, sur le Chouro de l'autre.

Gragne est un Gouraghé. Grand et sec, les yeux et la bouche mobiles, il rit de tout et de tous, toujours d'ailleurs de façon aimable. Voulant me faire part des résultats de son activité, il me conduit à l'église qu'il vient de faire construire et me demande de le photographier « avec elle ». L'intérieur, fort rustique, est orné d'une broderie du plus authentique japonais moderne — comment s'est-elle égarée ici? — dont la geisha accroupie est censée représenter la Vierge Marie.

1er juin 1910.

Une grosse complication lorsque vous enrôlez des domestiques et des hommes d'escorte en Éthiopie, est la nécessité d'avoir des « garants » se portant pleinement caution pour tout dommage que vos hommes pourraient vous causer. Les garants naturellement doivent être connus, avoir quelque bien au soleil et habiter une localité par laquelle vous repasserez ou dans laquelle vous avez des amis: c'est dire qu'engager de nouveaux ascars en cours de route est une opération risquée.

Cette précaution des garants est de toute nécessité, car le vol est à l'ordre du jour. Je reçois en effet ce matin la joyeuse nouvelle que deux ascars se sont sauvés la nuit avec un fusil, une ceinture pleine de cartouches et une lance à laquelle je

tenais en tant qu'objet ethnographique. Ils avaient été engagés au Kaffa et l'un de mes ascars s'était porté caution pour eux, mais entre temps avait été renvoyé. Et voilà !

Petite marche aujourd'hui. Nous ne dépassons pas Kodika, situé dans le bassin de l'Aranga. Nous campons chez le chef de l'endroit, un Amhara gentil causeur et bon garçon. Dans le village se promène, hachette en main et au front un coquillage blanc, un homme du Chouro, plus nu que son coquillage ; je demande à des Abyssins présents si l'on ne fait pas à ce sujet d'observations aux hommes de cette province. « Ils ne connaissent pas les habits », me répondent-ils en haussant les épaules.

CHAPITRE VI

Le Gourafarda.

2 juin.

Lorsque, du haut du tertre d'Ouochi, près la kella Yama, on dévisage la succession accidentée de hauteurs qui forment le relief du Ghimirra, la vue se trouve bornée à l'Ouest par un massif déjà mentionné, plat et allongé dans sa moitié sud, dentelé dans sa moitié nord [1]. Ce massif forme ici la limite du plateau éthiopien du côté du Soudan et constitue la sous-province du Gourafarda, rectangle compris entre l'Aranga, le Bako, le désert yambo et la Kaï Ouha. Son nom lui vient d'un double pic dans la partie nord du massif, caractéristique par sa forme rappelant le front d'un cheval oreilles au vent (goura = oreilles; farda = cheval, en langue galla). En souvenir de celui qui fut tué en vue de ce massif, Michel lui a donné le nom de Mont Maurice Potter.

Trois localités, réunies par trois sentiers en triangle, se trouvent sur ce territoire : la première, celle où réside habituellement le fitaourari Haïlé Mariam, chef de la sous-province, sur le versant est du plateau méridional, Bartchaka; la seconde, sur le versant ouest du même plateau, Badika; la troisième enfin, sur le double pic cité, appelée Gourafarda, sans autre dénomination locale.

Il y a donc lieu de distinguer sous le nom de Gourafarda : le double pic de ce nom, la localité sise sur son flanc et l'ensemble de la sous-province. Il arrive en outre à bien des habitants, Abyssins, Galla et Chankalla, de désigner sous le nom de Gou

[1] Planches III, V, VI, VII.

rafarda le katama de Bartchaka; cela vient du manque de précision dans l'emploi des termes géographiques dont il a été fait mention plus haut (p. 122-123), les indigènes appliquant à la résidence du chef le nom du canton.

Les Abyssins appellent le dialecte spécial des Ghimirra de cette sous-province « langue de Dizi » ou « langue de Dorsa ». Dizi est le nom local de la partie nord du plateau méridional; Dorsa, celui d'un semis de pointes au Nord de ce plateau. Ces noms paraissent être ceux d'anciens chefs aborigènes des dits territoires.

Les Ghimirra habitent le massif d'une façon très clairsemée; les flancs nord et nord-ouest en sont occupés par les Massongo.

La journée a été pénible, du moins pour les bêtes, à cause de la longueur de la route. Il est des caravanes qui franchissent d'une traite la vallée, de Kodika à Bartchaka, quelques-unes même qui ne font qu'une étape de Koussa à Bartchaka. Ce serait trop demander de la nôtre. Après avoir marché plus de cinq heures au travers de la brousse pleine de silence qui comble la vallée, et traversé l'Aranga encore décente et se laissant passer à gué, nous campons dans les herbes, au pied de la montée qui conduit à Bartchaka.

D'après ce que nous avons entendu dire par la suite, le territoire de Donko ou Diko, formé par la haute vallée de l'Aranga, était autrefois couvert de huttes. Il est maintenant à peu près désert. La seule personne que nous ayons vue aujourd'hui est un chef gabare, à longue impériale, qui vint nous trouver au camp. A part lui, la présence d'indigènes ne se révéla que par une piste à peine perceptible qui croisa notre chemin près de l'eau : « sentier de *chefta* » au dire des hommes d'escorte.

3 juin.

Depuis quelques jours, les ânes donnent des signes manifestes de fatigue et commencent à refuser leur service. Tandis que nous grimpons la rude montée qui mène sur le Gourafarda, trois d'entre eux tombent sans qu'aucune menace puisse les remettre sur pied. Ils sont abandonnés aux hyènes. La caravane arrive fourbue et débandée sur le plateau.

Le fitaourari n'est momentanément pas à Bartchaka. Son remplaçant, le kognazmatch Eraso, a eu vent de l'arrivée d'un

étranger ; il est venu à ma rencontre sur le rebord du plateau avec une quarantaine de fusils et dix cavaliers. Mauvaise affaire ! nous connaissons l'antienne : nous aurons en retour de cet honneur à lester généreusement nos malles.

Le *dergo*, offert spontanément, monumental inutilement, me confirme dans cette impression. Même la femme du fitaourari, restée au katama, y va de son présent personnel : un mouton et autres menues victuailles. Je n'avais pas songé à cette complication et rien dans mes effets n'était destiné au beau sexe. Lorsque plus tard, pour ne pas être en reste de politesse, je me débarrasserai pour elle d'effets personnels de valeur décuple à ce que j'ai reçu, elle aura le front de me faire savoir qu'elle s'attendait à mieux.

Bartchaka, à 1750 mètres d'altitude, est bâti en retrait sur une terrasse élevée de la montagne. Le katama se trouvait autrefois à quelques kilomètres plus au Nord, sur l'éperon qui porte le nom de Bibatta. Plusieurs malencontreux coups de foudre ont été interprétés comme l'ordre venu d'En-Haut d'avoir à le déplacer. La terrasse et tout le versant de la longue montagne sont déboisés, tandis que la crête même, plus élevée de cent à deux cents mètres, est couverte d'une forêt dense.

Dans ce pays où les cultures sont rares, où ceux qui s'en occupent le sont plus encore, le froid, le brouillard humide et le vent qui glisse au long de la pente, se sont donné rendez-vous. Sur terre d'Afrique, entre les 6e et 7e degrés de latitude, nous faisons du feu pour nous réchauffer.

Quand la vue s'éclaircit, le panorama est immense : une réplique de celui dont nous jouissions du tertre d'Ouochi près la kella Yama. Le grand sycomore est même encore visible et se profile comme un point sur le ciel, à 80 kilomètres à vol d'oiseau.

6 juin.

« N'allez pas à Badika avec votre caravane. Mauvais, mauvais ! » me disait-on à Bartchaka ; et l'on me conseillait d'y faire porter les effets de première nécessité, mais de laisser en arrière le gros du bagage et les bêtes de somme. Le chemin est de tout temps mal entretenu, ajoutait-on, exécrable par les pluies ; les vivres et le fourrage ne se récoltent pas à pleins paniers de l'autre côté de la montagne.

Mes ânes ont en outre donné leur maximum d'efforts; plusieurs sont morts, les autres ont le pas vacillant et l'œil éteint. Mais pouvons-nous prévoir l'imprévu qui nous attend à Badika, le temps que nous y resterons? Puisque les bêtes ont été sur pied pendant deux mois, ne peuvent-elles tenir encore deux jours? N'arriverons-nous pas au complet sur l'autre versant, sur le rebord du plateau éthiopien, point terminus que je me suis proposé et d'où nous surplomberons la plaine du Nil? Et puis les conseilleurs de toute trempe n'ont-ils pas intérêt à nous voir rester chez eux? — La caravane ne s'arrêtera qu'à Badika.

Après deux jours de marche, elle s'y est arrêtée aujourd'hui et eût-elle voulu aller plus loin, qu'elle ne l'eût pas pu. On ne nous a pas trompé : le chemin est insensé. Il est à noter qu'il pourrait être convenable; à part le raidillon qui, de Bartchaka, conduit dans la forêt et la descente qui, au sortir de la forêt, dévale à Badika, le terrain se maintient à une altitude constante entre 1800 et 1900 mètres. Ce qui en fait la fatigue sans cesse renouvelée, c'est le sol argileux et glissant, toujours humide en cette saison, ce sont, barrant le sentier, les troncs parfois énormes que franchissent des mulets à vide, mais pas des ânes chargés, pour lesquels la hache doit tailler à côté un passage, ce sont enfin les ruisseaux aux abords bourbeux où le pied se sent retenu comme par des ventouses. Cela nous promet bien de la besogne pour le retour, surtout la dernière descente sur Badika, pente en droite ligne, où nous craignons de voir les bêtes culbuter en avant.

C'est du haut de cette pente que se dévoile, quoique encore incomplète, la vue si nouvelle, après des mois de terrain constamment tourmenté, d'un infini parfaitement plan et parfaitement calme, d'où poussent seules quelques pointes perdues : le désert yambo.

Les difficultés de la route ne laissent pas le loisir d'une contemplation prolongée et dès notre arrivée à Badika, le souci du lendemain nous conduit chez le chef du Gourafarda, qui se trouve momentanément ici.

Depuis notre départ de Kodika, la terre, le ciel, les hommes ont pris un air renfrogné et la visite que je rends au gouverneur ne modifie pas le tableau. Son premier désir est de nous voir déguerpir; il faut que je lui mette sous le nez le sceau impérial pour qu'il se déclare un pauvre esclave, esclave du ras

Tessama, esclave de l'empereur! il ne secondera du reste nos plans qu'à son plus grand profit.

Le fitaourari Haïlé Mariam promène une tête de vautour sur des pattes de chimère : seul le rire qui découvre son ivoire donne à sa personne un air de fraîcheur. Son profil est en rapport avec ses appétits et l'immodestie dont avait fait preuve son épouse s'atteste vertu de famille. Il dira qu'il tient le cadeau d'un revolver comme non avenu — tout en l'acceptant; il renverra les cartouches qui accompagnent le don d'une carabine comme n'étant pas en nombre suffisant. Faut-il ajouter que sa maladresse fera sauter le ressort d'une bonne montre — qu'il prétendra, dur comme fer, n'avoir pas touchée — et que seules des jumelles de campagne auront raison de son insatiabilité? Malgré ces largesses, mes hommes célébrèrent sur ses terres un jeûne dont ils lui garderont longtemps rancune. Avec le kognazmatch Benti, le fitaourari Haïlé Mariam justifie le renom qu'ont les Galla auprès de ceux qui les connaissent à fond, d'être encore plus soupçonneux, plus rapaces et plus tracassiers que les Abyssins là où ils ont à commander.

Haïlé Mariam est un Galla christianisé : son premier nom était Aba Ouaga et souvent encore il est ainsi désigné. A Bartchaka déjà, c'était un sujet d'étonnement que d'entendre chefs et soldats parler entre eux le galla et mal s'exprimer en amharique en s'adressant à l'étranger. Le Galla qu'est le fitaourari s'est fait une petite cour de gens de sa race et de son idiome. Tous cependant sont chrétiens et leur fidélité au pouvoir central est certainement à toute épreuve. Heureusement pour l'unité de l'Éthiopie, le sens de la nationalité le cède toujours à l'intérêt; celui qui sort du rang adopte d'instinct la devise *ubi bene ibi patria*.

9 juin.

Badika n'est qu'un poste de chasseurs. Cette destination semble ne pas nécessiter l'établissement d'un *katama*, du troisième katama d'un grand territoire. Mais il faut se rappeler que pour le gouvernement, la chasse, c'est-à-dire celle de l'éléphant, est une grosse source de revenus.

Jusqu'en 1909, les règles qui la déterminaient étaient les suivantes. Les éléphants étaient la propriété de l'empereur; les chefs des provinces où se trouvent les pachydermes avaient

à livrer par an un minimum de défenses. Seuls les hommes préposés à cette tâche avaient le droit de leur donner la chasse et s'il arrivait à d'autres d'en abattre, les défenses revenaient à la couronne. Les étrangers qui voulaient se livrer à ce plaisir luxueux avaient à faire au souverain un présent d'une valeur de quelques mille francs : encore n'obtenaient-ils en général que l'autorisation de tuer un à deux spécimens et avaient-ils à céder une des deux défenses.

L'année dernière, le gouvernement promulgua un édit qui fut en général mal interprété : bien des gens crurent que la chasse avait été déclarée libre, avec l'obligation pour le chasseur de livrer à l'autorité l'une des dents. En réalité, une autorisation est toujours nécessaire, mais chacun peut l'obtenir. Lorsqu'une mesure libérale est prise, il faut se demander quelle en est la raison, et dans le cas présent le motif semble être le suivant. Depuis quelques années, le nombre des braconniers croissant constamment, une quantité d'ivoire de plus en plus considérable était perdue pour la couronne. En autorisant chacun à chasser, on espère amener les chasseurs à s'annoncer et à sauver ainsi la moitié du butin. S'il s'agit d'un étranger, le bakchich reste réglementaire.

Le quadrilatère compris entre le pied du plateau, le Baro et la Kaï Ouha, appelé par les Abyssins le désert yambo, n'est donc pas censé « faire bien sur la carte » ; quoique inoccupé, il rapporte de gros profits et appartient en entier au ras Tessama[1]. Le nombre des éléphants qui y seraient tués « officiellement » — c'est-à-dire sans tenir compte de ceux abattus par les braconniers — serait par année d'à peu près trois cents. Si le poids moyen d'une dent est de 20 à 22 kilogrammes, cela représente plus de 12 000 kilogrammes que se répartissent la couronne et le ras.

La production totale de l'Éthiopie a été, ces dernières années, de 25 tonnes (1906), 50 (1907), 59 (1908), 89 (1909), mais serait en baisse depuis cette année-là. La majeure partie de cet ivoire est exportée aux Indes qui n'en produisent pas suffisamment pour leur propre consommation.

De même que dans le haut Kaffa le kognazmatch Benti était préposé à la chasse de l'éléphant pour le compte du ras Ouoldé-Ghiorghis, de même le fitaourari Hailé Mariam surveille ce

[1] Depuis la mort du ras, il fait partie du pays du fitaourari Babitcheff.

travail sur la rive gauche de l'Aranga et dans la partie du désert yambo qui confine au Gourafarda, pour le compte du ras Tessama. C'est donc cette occupation de haute importance qui a nécessité, sur le versant ouest de la montagne, l'ensemencement de quelques champs de maïs et l'établissement à demeure d'une petite garnison. A part cela, Badika n'est pas un lieu de passage et tout le massif du Gourafarda, dominant une plaine sans ressources, est une barrière naturelle qui n'aura vraisemblablement jamais besoin d'être défendue.

Badika, à 1370 mètres d'altitude, est assis au rebord d'une vaste terrasse mi-circulaire qui sépare deux encaissements de la montagne : dans celui du Sud, invisible du katama, coule l'Arbouka, dans celui du Nord, la Chicha.

La Chicha est formée par un concours de ruisseaux disposés en éventail, qui descendent des monts Dorsa et des terres de Dizi ; les ruisseaux traversés dans la forêt, entre Bartchaka et Badika, contribuent également à renforcer la Chicha. Le cirque où convergent tous ces affluents est barré à l'Ouest par un double rang de collines droites et effilées comme des lames de couteau. La rivière, une à présent, les franchit par deux portes successives : le battant de gauche de la seconde est formé par une petite hauteur qui s'isole du reste de la chaîne et que chacun connaît ici sous le nom de Toulou Fatcha. C'est au pied de cette colline, au bord de l'eau (mais sur la rive droite), qu'aboutit le sentier des chasseurs qui descendent de Badika pour se rendre au désert.

Le groupe des monts Dorsa qui, de l'autre côté du cirque, fait face à Badika et le domine, est d'imposante venue[1]. La pointe la plus proche, taillée en pyramide à arêtes vives, doit former avec sa voisine le « Double peak, 7275 (pieds) » de la carte d'Austin. Le grand mont Dorsa de l'Ouest, le plus élevé du groupe, sera le « Moro Hill, 8160 » ; ici personne ne connaît ce nom, et ce sommet, comme bien d'autres, reste sans dénomination pour les Abyssins. Enfin le « Double peak, 7130 » d'Austin sera le mont Gourafarda proprement dit ; il n'est pas visible de Badika.

De Badika, le cours de la Kai Ouha est visible au loin, traînée blanchâtre dans l'immensité grise. En deçà et au delà du fleuve, vers le Sud-Ouest, s'élèvent de nombreuses collines,

[1] Planche V, profil 1.

toujours plus lointaines et toujours plus bleues, les plus rapprochées éthiopiennes, les plus éloignées anglaises. Vers l'Ouest quelques rares révoltes de terrain au milieu de la plaine tranquille : le Toulou Lendja (pic des lions), couple de pointes minuscules, quelques sommets anonymes, et, dominant les autres par sa taille et sa belle prestance, le groupe des monts Angola, sur la rive droite de la Kaï Ouha, non loin de la frontière anglaise[1].

Ne descendrons-nous pas, nous aussi, au désert, qui chaque jour semble se faire plus vaste et nous appeler ? Ne ferons-nous pas, une fois encore, connaissance avec une terre nouvelle, ne vouerons-nous pas, sans autre préoccupation, quelques jours à la chasse, ne prendrons-nous pas nos vacances de la marche en montagne ?

Je m'ouvre au fitaourari de mes intentions et lui demande son concours, c'est-à-dire quelques-uns de ses chasseurs pour nous conduire aux points d'eau et par les sentes où nous aurons le plus de chance de faire des rencontres.

Je questionne en outre les habitants sur la qualité et la quantité du gibier que nous offrira la plaine. « Des lions, me dit l'un d'eux, vous n'en manquerez pas : ça en est plein. Ils se promènent au désert, comme les vaches dans les prés. » Nous sommes sceptiques, car nous savons combien l'Abyssin a le chiffre généreux. Alors que nous parcourions la brousse du Kaffa avec le kognazmatch Benti, nous croisâmes des traces toutes fraîches d'éléphants. « Les éléphants ont passé par ici, proclama solennellement le kognazmatch. Combien étaient-ils ? Huit, dix, vingt, quarante, deux cents... mille peut-être ! »

Le fitaourari a répondu à mon désir : il a désigné ceux de ses chasseurs qui devront m'accompagner. Afin qu'il n'y ait pas de contestation, nous répartissons d'avance le butin possible : l'ivoire sera pour lui — il n'a pas le droit d'en disposer — ; les autres trophées m'appartiendront. « Vous verrez les éléphants, me dit le fitaourari lorsque nous nous quittons, des buffles, quelques girafes... »

— Et nous tuerons un lion ?

— Dieu vous l'accordera peut-être.

[1] La carte d'Austin est ici plus exacte que celle de Bottego. Ce dernier s'était écarté de la Kaï Ouha et la donne par erreur comme coulant au Nord des dits monts Angola qu'il appelle Ischeno. Austin écrit Angwala.

CHAPITRE VII

Chasses au désert yambo.

10 juin.

Par un matin de clair soleil et de rosée fraîche, je quitte Badika avec sept chasseurs du Titaourari, cinq de mes ascars et quatre porteurs chankalla. Deux ânes nous accompagnent : bêtes de somme le jour, appât pour les fauves la nuit, ils nous suivront tant que leurs jambes les soutiendront, car la mouche tsétsé règne au désert et tue à bref délai les animaux domestiques qui s'y rendent. C'est ce qui nous oblige à marcher tous à pied, après nous être équipés de la façon la plus sommaire.

Notre sentier dévale en pente rapide vers le Sud. En une heure et demie, nous sommes descendus de 550 mètres ; le sentier, fort bien marqué jusqu'ici, finit brusquement au fond d'une petite combe à sec ; nous nous trouvons en plaine, à 780 mètres d'altitude.

C'est la plaine, mais c'est la brousse, une brousse faite d'herbes hautes, serrées, résistantes, qui fouettent le visage, rendant la marche lente et pénible. Cela va-t-il être notre pain quotidien ? — Non ; voici qu'au bout d'une heure déjà, nous tombons sur une piste largement piétinée ; nous en suivons les zigzags, moins fatigants que la ligne droite. Les pistes se multiplient, nous arrivons à l'Arbouka.

L'Arbouka est cette rivière qui, au Sud de Badika, descend du plateau du Gourafarda en l'entaillant profondément. Au sortir de la montagne, elle fait un coude et se dirige à peu près direc

tement vers le Sud-Sud-Ouest jusqu'à son confluent avec la Kaï Ouha. Ni la carte d'Austin, ni celle de Bottego ne l'indiquent. La dénomination d'Arbouka m'a été donnée par les chasseurs galla qui m'accompagnaient ; ils la désignent ainsi entre collègues et appliquent également le même nom à la partie du plateau qui borde au Sud son cours supérieur. Le cours en est rapide, nous la traversons l'eau jusqu'aux hanches ; trois quarts d'heure plus loin, nous repassons sur la rive droite. Les sentes deviennent maintenant très nombreuses, s'entrecroisent en tous sens. L'une d'elles, large de deux mètres, parfaitement ferme et propre, prend la tournure d'un chemin de promenade publique et suit à distance le cours de la rivière : nous sommes dans le domaine des éléphants.

Pendant près d'une heure, la marche se poursuit à bonne et franche allure le long de la large piste. Nous voulons profiter des conditions favorables du ciel et de la route, ainsi que de l'élan du départ, pour pousser au Sud jusqu'au soir. Mais tout à coup la colonne s'arrête, d'un bloc. Nous venons d'entendre sur notre gauche, à moins d'un kilomètre certainement, le cri déchirant de sonorité dont est fait le barrissement de l'éléphant ; il est suivi d'une vibration plus lente, plus sourde, le ronflement d'une locomotive au départ, croirait-on, gargouillement abdominal au dire des hommes. L'un d'eux monte sur un arbre ; il ne voit rien, mais par deux fois encore nous entendons le barrissement sonore. Les chasseurs ne sont pas pressés. « Nous allons mettre nos effets en sûreté, proposent-ils ; quand les éléphants blessés surprennent un campement, ils piétinent tout de rage. » A dix minutes de là, nous déposons notre bagage entre quelques arbustes et j'assiste à une petite cérémonie, observée plusieurs fois dès lors, toujours accomplie selon le même rite, avec une solennité empreinte de superstition.

La chasse à l'éléphant comporte en Éthiopie des honneurs en rapport avec sa popularité. Outre la fête que lui réservent séance tenante ses compagnons, celui qui a tombé un pachyderme a le droit désormais de porter une boucle de métal ou d'ivoire dans le lobe de l'oreille et d'oindre de beurre ses cheveux. Le chasseur qui a tiré le premier est censé avoir abattu la bête ; pour éviter les contestations, le sort le désigne. Dans le cas présent, c'est à l'étranger que revient l'honneur du premier coup, mais

on ne peut savoir quelles seront les péripéties de la chasse, il faut prendre ses précautions ! Chacun des chasseurs coupe une tige d'herbe de longueur différente ; l'un d'eux roule ces tiges entre les paumes de ses mains au-dessus de sa tête, puis, dans cette position, choisit l'une d'elles : son propriétaire est l'élu. Lentement, ce dernier baise le dos de la main de chacun de ses compagnons, prière muette à ceux-ci et à Dieu de le seconder dans sa tâche.

Nous laissons deux hommes de garde puis nous nous dirigeons vers la rivière. Vingt minutes de marche circonspecte et l'un des chasseurs, du haut d'un petit tertre, nous fait signe. Un instant plus tard, nous sommes sur l'étroite hauteur où nous avons peine à nous tenir tous groupés. Quel spectacle pour celui qui ne l'a pas encore vu ! Les grosses bêtes sont devant nous à deux cents mètres, hochant gravement leur lourde tête tandis que leurs oreilles battent l'air avec des gestes d'éventail[1]. Deux d'entre elles sont visibles de pied en cap, un second couple ne laisse voir que le dos : de droite et de gauche les oscillations de l'herbe haute trahissent d'autres présences.

Les éléphants ne nous voient pas et cela m'est pénible de troubler leur quiétude — mais que sommes-nous venus faire ici ?

Je pars en avant avec deux de mes hommes ; nous franchissons un mauvais ruisseau bourbeux. Cependant les chasseurs ne nous suivent pas : ils nous font, au contraire, signe de revenir.

Qu'y a-t-il ? C'est dangereux, disent-ils, de s'approcher davantage ; je tirerai le premier, eux me suivront avec un feu de salve ! Allons donc pour le feu de salve, sur la bête la plus proche !

Je tire au défaut de l'épaule : la salve suit mon coup. Toutes les bêtes font demi-tour, partent de front et disparaissent en quelques foulées, poursuivies par notre feu.

Nous nous élançons pour voir si l'une d'elles est tombée, mais juste devant la plate-forme où elles se tenaient coule la rivière que nous ne soupçonnions pas si près. La prudence des

[1] L'éléphant d'Afrique est en général plus grand et a le front plus fuyant que celui de l'Inde, mais ce qui les distingue au premier coup d'œil c'est la largeur du pavillon de l'oreille dont le diamètre est beaucoup plus grand chez celui d'Afrique que chez celui de l'Inde.

chasseurs, ils doivent le reconnaître, n'était pas de mise ; nous pouvions approcher à trente mètres et n'avions rien à craindre, car si la rivière est guéable, elle représente néanmoins pour les éléphants un obstacle notable. Un retour offensif de leur part eût été leur perte certaine. Nous passons l'eau ; les traces de sang sont nombreuses, par terre et à hauteur d'homme le long des herbes, mais loin, bien loin, pas de victime.

Nous avions chassé à l'abyssine, c'est-à-dire le moins élégamment du monde. C'est un genre.

« Il faut à l'Abyssin deux cents cartouches pour abattre un éléphant », avais-je entendu dire à Addis-Ababa. Et de fait ! Mauvais tireur et hors de lui dès qu'il doit faire feu, l'Abyssin craint l'approche et ne tire qu'à bonne distance. Il compte sur le nombre des fusils et avant tout sur le *marboutt*, le fusil de gros calibre (3 à 4 centimètres) dont est armé un des chasseurs. Les balles de plomb de cette arme occasionnent des blessures énormes, mortelles presque à coup sûr où que l'animal soit touché. (Le chef des chasseurs qui m'accompagnaient était bien armé d'un *marboutt*, mais, que ce fût intentionnellement ou non, le coup ne partit pas.) Après le feu, les chasseurs se précipitent, suivent la bête à la course ou à la piste, jusqu'à ce qu'elle tombe.

La récolte des dents se fait aussi de façon peu moderne. Ne disposant pas d'instruments assez solides, les chasseurs se contentent de couper la queue de la bête. Le droit de propriété est ainsi assuré et presque toujours respecté. Lorsqu'un laps de temps suffisant s'est écoulé pour que la chair ait pourri et que les défenses branlent dans leurs alvéoles, ils reviennent et procèdent à leur extraction.

Nous sommes retournés à nos bagages. Mes hommes parlent de leurs anciens exploits, entassent les anecdotes et me narrent la cérémonie qui, dans les chasses indigènes, consacre une battue fructueuse. Le chasseur en titre monte sur l'éléphant gisant. Ses compagnons l'entourent à distance, le buste et la tête arc-boutés en avant, les bras ballants. Dans cette position, ils balancent leurs corps en cadence de droite et de gauche, en chantant sur un mode mineur : « Cet homme chasseur, cet homme chasseur a tué (sous-entendu : l'éléphant). » Le héros s'excite à leur chant, les accompagne de la voix et du geste, faisant partir son fusil de temps à autre. Cela dure une, deux

heures et se répète au camp les jours suivants. Les libations obligatoires sont renvoyées jusqu'au retour au katama.

Un ascar m'a donné l'explication suivante de cette coutume. Lorsqu'un homme a été tué par les éléphants, ceux-ci font cercle autour de lui, balançant leur tête et leur trompe au-dessus de son cadavre. En imitation de leur cérémonie de triomphe, les hommes, lorsqu'ils tuent un éléphant, célèbrent le vainqueur selon le même rite.

Des éléphants peuvent avoir eu incidemment une telle attitude. Le fait, observé, rapporté, élargi, aura donné lieu à la légende d'où la coutume a découlé. L'usage s'en est aujourd'hui généralisé; c'est par une cérémonie semblable que sont accueillis les tueurs de lions et de rhinocéros.

Mes hommes m'ont construit un abri d'une nuit, une hutte de branches et d'herbes; eux sont assis autour de leur feu et discutent encore les péripéties de la journée jusqu'à ce qu'une pluie fine se mette à tomber, qui éteint bientôt et le feu et la discussion.

12 juin.

Le lendemain matin il ne pleut plus et pendant quelques jours le ciel nous sera favorable. Lafto, le chef des chasseurs, me dit que si nous marchons bien, nous pourrons arriver aujourd'hui à une grotte, sur une colline proche de la Kaï Ouha, où, voici un mois, il a vu entrer un couple de lions.

D'accord ! ce sera notre but aujourd'hui.

Pendant quelques kilomètres, nous suivons encore les sentes d'éléphants, puis nous nous écartons peu à peu de la rivière. L'herbe devient courte, le terrain fortement ondulé; nous le déchiffrons maintenant au loin, jusqu'aux collines qui bordent la rive sud de la Kaï Ouha.

Vers le milieu du jour, un troupeau d'antilopes vient à notre rencontre. La robe brun-rouge, le garrot plus élevé que l'arrière-train, la tête particulièrement effilée, les cornes courtes mais fortes et recourbées en arrière à angle droit, les font facilement reconnaître comme appartenant au genre bubale ou Hartebeest (Alcelaphus caama). Les Allemands ont dénommé cette antilope avec beaucoup d'à-propos l'antilope-vache (Kuhantilope); elle rappelle cette dernière aussi bien par ses formes que par son intellect obtus et la chasse en est presque aussi aisée que le diagnostic.

A notre vue, le troupeau s'est quelque peu écarté de la route sans accélérer son allure. Les buissons et le peu de méfiance des bêtes permettent l'approche à près de cinquante mètres. Atteinte à la tête, l'une d'elles bondit et retombe ; les autres tressautent, regardent ahuries leur compagne et ne partent par bonds qu'au troisième coup de feu. J'eus dès lors l'occasion d'observer plusieurs fois la même attitude chez les bubales et c'est ce qui leur valut d'avoir en général à fournir nos repas. Combien sont plus souples et plus vigilantes les autres gazelles, dont le cou est toujours tendu, l'oreille toujours en éveil.

Comme trophée, il faudra se contenter d'une paire de cornes, la charge d'un homme, et renoncer à la peau, car le malheur du collectionneur, parti avec l'intention de mettre le pays dans sa poche, est de se voir constamment contrecarré par la question poids et volume.

Le dépeçage, qui ne va pas sans les contestations habituelles entre les hommes, est maintenant terminé. La colonne reprend sa marche, alourdie par les quartiers de viande et la chaleur du milieu du jour. En deux heures, elle atteint son emplacement pour la nuit. Adossé à la colline pierreuse que nous allons gravir, il domine l'Arbouka qui revient à nous avant de se jeter dans la Kaï Ouha.

Deux heures de repos et nous grimpons sur la hauteur. Elle n'est pas élevée de cent mètres, n'a pas un demi-kilomètre de long, mais quel travail de tous les muscles et quelle attention exige cette escalade ! La colline consiste en gros blocs de pierre jetés là comme du haut d'un panier ; aucune cohésion entre eux, aucune intention de stratification. Des jets d'herbe poussent à tous les interstices, masquant les angles et les rentrants. Aussi le sommet du mont réclame-t-il quelques instants de répit pour le repos du corps et pour la fête des yeux.

Nous sommes ici au milieu du coude que forme la Kaï Ouha, de sa source dans les monts du Kaffa, jusqu'aux monts Angola. Tout un contingent de hauteurs bordent sa rive sud ; le plateau éthiopien, qui finit franchement sur sa façade ouest, semble, à son angle sud-ouest, n'avoir pu se contenir et avoir laissé s'échapper au loin un essaim de collines. Disposées par séries, comme des décors de théâtre, elles se profilent en des formes irrégulières, inattendues, et prennent en ce beau soir de juin des teintes d'arc-en-ciel.

Nous suivons la crête de notre colline et arrivons à quelques blocs plus cossus que les autres. Nous les contournons et sommes devant l'antre classique, trop classique : une grotte noire et profonde, des traces de griffes, quelques tibias desséchés de gazelles, une odeur ammoniacale prononcée.

Sans bruit, à voix basse, nous faisons nos préparatifs, attachons un des ânes en faction à l'entrée de la grotte et nous pla-

Fig. 129. — La marche dans la savane.

cons, trois ascars et moi, sur un bloc voisin, prêts à accueillir les entrants et les sortants. Les autres hommes retournent au campement.

Toute une nuit de vaine attente, les côtes sur la pierre ! Le lion s'est bien fait entendre, mais c'était loin, sur une colline rocheuse au delà de l'Arbouka.

Le matin, pour en avoir le cœur net, nous jetons des branches devant l'antre et allumons un immense feu dont la fumée s'engouffre dans la caverne. Rien ! Nous écartons le feu et pénétrons, torche en main, à petits pas, le doigt sur la détente. Nous avançons prudemment. La grotte a quelque dix mètres

de profondeur. Dans une des anfractuosités se tient, tapie, peureuse et se faisant petite... une chauve-souris.

Cet exploit mérite un jour de repos ; nous ne quitterons pas notre campement aujourd'hui. Lafto, presque aussi dépité que moi, me garantit un lion au Toulou Lendja, cette petite colline à mi-chemin entre Badika et les monts Angola. Quatre jours de marche !

Réflexion faite, la proposition est acceptable. Nous considérerons le Toulou Lendja comme le but de notre tournée : en route, nous ferons bien quelques rencontres.

Je passe l'après-midi à me baigner dans l'Arbouka qui glisse sous les ombrages. Pas de crocodiles, m'assure-t-on, ils n'aiment pas les courants rapides. Les insectes ne manquent pas sur les arbustes de la rive ; une collection variée de coccinelles aux élytres verruqueuses ou métalliques passent dans le flacon de cyanure.

Quand je remonte au campement, mes hommes me montrent un waterbock dans une clairière de la rive opposée. Deux d'entre eux passent l'eau. Inutilement ! La bête prend les devants. Puis, béatement, assis au flanc de la colline, tandis que seul l'éclatement des couleurs émeut le silence et l'immobilité de toutes choses, nous attendons la nuit, regardant et nous laissant vivre.

13 juin.

Au petit jour, comme nous allons partir, un tentateur se présente : dans la clairière voisine, au delà de la rivière, un gros sanglier phacochère s'ébroue. Nous le laissons à ses ébats, car nous voulons marcher avant la grande chaleur. Nous n'emmenons qu'un des ânes avec nous ; celui qui fut de faction devant la grotte refuse de nous suivre ; ses heures sont comptées.

Notre premier but est la Kaï Ouha : nous y arrivons en une heure environ[1]. Cette rivière ne porte pas moins de cinq noms. Pour les Chouro (pays de Golda, langue tichana) qui peuplent ses deux rives à sa source, c'est le Birbir. Le nom d'Adjoubba

[1] Nous dûmes croiser sur ce trajet l'itinéraire de Mac Millan et Jessen qui étaient venus d'Itang, sur le Baro, à travers le bas pays. (*Geographical Journal* 1905, XXV, p. 158-171 avec carte au 1 : 1 000 000.) La colline rocheuse que nous avons indiquée sur la rive gauche de l'Arbouka sera la Base Hill, 3025, de Jessen. L'Arbouka sera son Tobok.

lui vient des Adjibba qui, plus bas, habitent sa rive sud. Pour les Yambo qui, plus en aval encore, occupent ses deux rives, c'est l'Akobo. Les Galla l'appellent Laga Dima et la dénomination officielle amharique est celle de Kaï Ouha ; « eau rouge » est la traduction littérale de ces deux expressions. Elle mérite ce nom le jour où nous arrivons sur ses bords, car elle roule des eaux jaune-rougeâtre, paradis des crocodiles, entre des berges

Fig. 130. — Sur la Kaï Ouha (Akobo).

de même couleur. Hautes de deux mètres, ces berges sont couvertes d'arbres touffus qui ne permettent pas d'approcher l'eau à chaque endroit. La rivière n'a guère qu'une vingtaine de mètres de largeur ; je m'attendais à trouver plus d'ampleur à celle qui, plus tard, par sa réunion avec le Bako puis avec le Baro, forme le Sobat [1].

[1] Le nom d'Adjoubba devrait être abandonné, car il prête à confusion avec le ou la Djouba du Sud-Est de l'Éthiopie. Akobo et Kaï Ouha sont les deux appellations les plus connues et qui méritent d'être conservées.

Ch. Michel donne à tort (*loc. cit.* p. 440) les Adjibba comme habitant la rive « droite » de la Kaï Ouha. La liste des étapes de Faivre corrige du reste l'erreur en indiquant l'Adjoubba comme formant la « frontière du Souro et de l'Adjibba »

Nous nous arrêtons sur la Kaï Ouha le temps de nous dire avec satisfaction que nous sommes le premier à venir sur ses rives à travers la montagne du Gourafarda et repartons maintenant, direction Nord-Ouest, vers le Toulou Lendja.

Le terrain que nous parcourons est plat, à 550 mètres d'altitude moyenne. Il a un cachet bien particulier. C'est une savane, une plaine herbeuse entrecoupée de bouquets d'arbres. Entre les arbres, peu ou pas de broussailles, de sorte que les difficultés de la marche sont minimes, malgré le manque de pistes, comparées à celles, considérables, que l'on rencontre dans la forêt enchevêtrée de lianes ou dans le réseau continu de buissons épineux que représente la brousse. On peut comparer ce terrain dans son ensemble à nos « pâturages boisés » du Jura ; c'est ce que les Allemands appellent une « Parklandschaft », les Anglais « park-landscape ». L'herbe est courte et d'un vert éclatant, par places rare et veloutée ; les pluies récentes ont donné le même air de fraîcheur aux arbustes qui parsèment la savane. De petits ravins, la plupart à sec, ralentissent seuls la marche. Au loin quelques collines jaillissent brusquement du sol.

Malgré son aspect, les indigènes appellent ce pays le « désert » et le fait est qu'il est peu de contrées où l'homme puisse se sentir plus isolé. Toute cette verdure n'est que pour les yeux. La chasse à l'antilope est ici la seule ressource. Pas d'eau non plus. A part la Kaï Ouha et ses affluents permanents, on ne trouve à l'époque actuelle un peu d'eau de pluie que dans quelques bas-fonds. Mais ce qui imprime avant tout à cette contrée son cachet désertique, c'est le manque complet d'habitants. Depuis notre départ de Badika, jusqu'à notre retour, nous ne verrons pas une hutte, nous ne rencontrerons pas âme qui vive : seuls quelques loqueteux abris de branchage indiqueront le passage de chasseurs.

Les Yambo[1] habitaient autrefois le pays jusqu'au pied des

et en mentionnant le territoire Adjibba comme se trouvant sur la rive gauche de la dite rivière (*Ibid.*, p. 546-547).

[1] Les détails qui suivent, sur les Yambo, nous ont été donnés par des Abyssins habitant les cantons voisins et par M. Alberto Risso, rencontré au Gourafarda, alors qu'il venait de passer trois mois chez les Yambo comme chercheur d'or, en contact direct avec la population.

A consulter d'autre part : *Bulletin de la Société de Géographie (de Paris.)* Une mission vers le Nil Blanc, par C. de Bonchamps, 4e trimestre 1898, ainsi que l'ouvrage déjà cité de Ch. Michel, *Vers l'achoda*, etc.

montagnes. Depuis qu'elles sont occupées par les Amhara, ils se sont repliés vers l'Ouest, déterminés à ne pas servir de gabares. Les premières agglomérations de huttes qu'on rencontre se trouvent aux environs des monts Angola. A partir de là les Yambo peuplent les deux rives de la Kaï Ouha et le territoire qui s'étend entre ces cours d'eau et le Baro. Pour autant qu'on veuille faire une estimation, on peut évaluer leur nombre à 20000.

Ils n'habitent que le long des rivières ; excellents nageurs, hommes et femmes, ils passent l'eau en des endroits déterminés — où, par un pacte tacite, les crocodiles paraissent ne pas les inquiéter — ramant d'une main et tenant de l'autre leur fusil ou leurs effets au-dessus de l'eau. Leurs huttes sont particulièrement menues et fragiles ; elles ont comme ouverture une petite porte basse par où l'on entre en rampant. Les parois sont faites de tiges de jonc et de terre argileuse desséchée, le toit d'herbes. Le chien est leur seul animal domestique.

Les Yambo cultivent le long de l'eau quelques céréales, le sorgho surtout, la *dagoussa*, une graminée, et le maïs ; ils les réduisent en farine pour en faire un brouet ou des galettes, ou bien encore les mangent en grains. La première de ces céréales entre également dans la fabrication d'une boisson comparable au talla des Galla. La pulpe du sorgho et le miel sauvage représentent les plats doux. Comme d'autres Chankalla et les Galla païens, les Yambo mangent à peu près de toutes les viandes qui leur tombent sous la main : antilope, sanglier, girafe, éléphant, hippopotame, mais ce qui forme le fond de leur nourriture, c'est le poisson. Tous les jours ils partent de bon matin à la pêche avec leurs filets rigides de joncs. Éventuellement, ils harponnent le gros poisson avec une lance spéciale dont le fer, d'une seule pièce, comporte une pointe et un crochet effilés.

Il a déjà été fait mention de ce qui concerne le vêtement. La question coiffure préoccupe certainement moins les Yambo que les Ghimirra ; les hommes ont, en général, la tête rasée ; plusieurs femmes de même. Les autres femmes portent les cheveux longs, rejetés en arrière et empâtés d'argile ; cela leur fait, lorsque l'argile sèche, une sorte de casque avec pointe à l'occiput.

Les perles constituent la monnaie courante ; celles de petite

dimension, de différentes couleurs, sont préférées. Les grosses perles sont recherchées par les femmes qui en font des colliers. Les plaques de sel sont aussi reçues en paiement, mais sont rares. Enfin les cartouches Gras sont maintenant les bienvenues.

Jusqu'à ces derniers temps, il ne s'était pas établi de *modus vivendi* satisfaisant entre les Yambo et les Amhara. Lorsque ces derniers descendaient aux villages yambo, tous les habitants se sauvaient. Ceux qui n'avaient pas déguerpi à temps étaient de bonne prise et emmenés au katama où ils passaient à l'état de gabares. De pareilles tournées coûtent cependant plus qu'elles ne rapportent, car les Yambo sont bien loin et bien agiles! Il n'y a plus que les chasseurs qui s'aventurent si avant; par intérêt bien compris, ils montrent des dispositions conciliantes dans leurs tournées et entament des négociations avec les indigènes pour la livraison de vivres moyennant paiement. Cette dernière attitude prévaudra de plus en plus, car les Yambo s'arment peu à peu de fusils qu'ils obtiennent en échange, malgré les interdictions officielles, à Gambela et à Bouré.

Bien bâtis et plutôt de grande taille, les Yambo peuvent être rangés parmi les peuples heureux. Si, le jour, la pêche est leur occupation principale, le soir ne les voit point chômer : presque toutes les nuits il y a fête au village. Plusieurs fois j'ai entendu les Amhara dire : « Les Yambo chantent comme les *frendji*. » Il doit y avoir de la marge, mais le fait est que le sens musical est plus développé chez eux que chez les Abyssins : sens du rythme et de la mélodie. Les chants sont accompagnés par les tambours; ceux-ci, de trois grandeurs, produisent trois tons différents et les effets obtenus ne seraient, paraît-il, pas indignes d'orchestres européens. Le schéma général de leurs danses est le suivant : les femmes, sur un rang, piétinent sur place, chantant, battant des mains et faisant des courbettes; les hommes ont le geste plus large et sautent devant elles, avançant et reculant.

Le territoire yambo se répartit entre un certain nombre de roitelets; l'autorité de chacun d'eux ne s'étend que sur un groupe de villages. Leurs sujets les tiennent en grand respect : les hommes s'approchent d'eux le torse courbé en avant, une main derrière le dos, les femmes l'abordent en marchant sur les genoux.

Les Yambo, ainsi que leurs voisins les Massongo, pratiquent une coutume bizarre : celle d'arracher à leurs enfants en bas âge les incisives inférieures médianes. Le fait m'a été affirmé de tous côtés sans que personne ait pu m'en donner la raison ou la signification. Je l'ai constaté moi-même sur quelques Massongo et sur un Yambo, ascar du fitaourari Baltcha, dans le Dizou, qui avait été enlevé encore jeune de son pays. C'est le seul Yambo que j'aie pu mesurer anthropométriquement (n° 48) ; il avait une figure ouverte et relativement intelligente. Les femmes chouro ont également la coutume de se faire arracher les incisives inférieures (généralement les quatre). Enfin les Yambo se percent parfois la lèvre inférieure pour y introduire une tige d'herbe sèche.

Les antilopes sont fort nombreuses aujourd'hui ; bien que les arbres restreignent la vue, nous en avons compté une soixantaine, le plus grand nombre du genre Hartebeest. Mais nous trouvons mieux.

Nous marchons silencieux, en file indienne, lorsque vers midi les hommes de tête s'arrêtent. Ils nous indiquent d'un geste, dans la direction de la marche, à une trentaine de mètres, une paire de cornes qui s'agitent derrière un buisson : un buffle !

Il nous tourne le dos et il me suffirait de faire quelques pas de côté pour pouvoir viser en connaissance de cause. Mais non ! Comme inconsciemment, une salve dans le buisson ! La bête, un spécimen de toute beauté, se retourne et franchit le taillis, furieuse. Devant notre nombre, elle hésite une seconde, puis se dérobe, tandis qu'une deuxième bordée l'atteint ; elle se sauve titubant, le ventre plein de balles. Les Galla suivent sa trace que trahissent du sang et des vomissements, mais il leur faut courir jusqu'au soir pour la retrouver épuisée. Le résultat est peut-être le même, mais le travail peu propre.

Nous campons près d'une flaque d'un mètre et demi de diamètre au plus, dont l'eau vaseuse, même convertie en thé, c'est-à-dire rendue inoffensive, est bien peu tentante. Disons-le une fois pour toutes, les deux menaces de la santé en pays tropicaux, la dysenterie et la malaria, nous ont presque complètement épargné. Il suffit d'avoir la constance de ne jamais boire

de l'eau non bouillie pour éviter la première. Les effets de la seconde, qui ne règne en Éthiopie que dans les bas-fonds, et les bas-fonds eux-mêmes en sont souvent épargnés pendant la saison sèche, sont réduits à bien peu de chose par l'emploi rationnel et préventif de la quinine. Aussi est-ce pour moi un sujet d'étonnement que de lire le récit de certains voyageurs qui, n'ayant pas quitté le plateau, se voient constamment secoués par les fièvres.

14 juin.

Nous traversons aujourd'hui la Chicha. Au sortir des montagnes, elle prend et maintient jusqu'à sa rencontre avec la Kaï Ouha une direction générale Sud-Ouest tout en décrivant plusieurs lacets à grand rayon. Son cours est assez rapide, comme celui de l'Arbouka, son volume un peu plus fort [1].

En arrivant sur la Chicha nous entrevîmes dans l'herbe haute de la rive opposée plusieurs buffles qui décampèrent avant que nous eussions passé l'eau. Nous suivîmes encore dans la journée quelques traces fraîches de buffles et d'éléphants, mais sans succès.

Le paysage a toujours le même air de savane ; nous côtoyons une éminence isolée, faite comme ses congénères d'hier et de demain de gros blocs disjoints. Salué au passage une quarantaine d'antilopes ! Dans l'après-midi, l'une d'elles est abattue et nous campons sur place. Un de mes hommes m'offre une spé-

[1] Le cours de la Chicha, marqué du reste en pointillé et sans nom, est erroné sur la carte d'Austin. Au sortir de la montagne, elle ne coule pas à l'Ouest-Nord-Ouest, mais au Sud-Ouest, jusqu'à sa rencontre avec la Kaï Ouha (Akobo). Elle se confondrait donc en aval avec le petit cours d'eau marqué au Sud-Est de « Bula ». Sur la carte de Bottego, le cours de la Chicha, quoique aussi en pointillé et sans nom, est à peu près exact ; c'est elle qui est indiquée sortant d'entre les monts « Bocol » et « Sautu ». A noter que les observations de l'un et de l'autre ont été faites des bords de la Kaï Ouha dont Bottego descendit et dont Austin remonta la rive gauche.

Les chasseurs m'avaient assuré qu'entre la Chicha et l'Akoula ne se trouve aucune rivière à débit permanent. Cependant, sur la carte de Bottego, un cours d'eau, nommé Cecchi en souvenir de cet explorateur, coule au Sud de l'Akoula et parallèle à peu près à cette dernière. C'est ce même cours d'eau qui, sur la carte d'Austin, est prolongé en amont jusque dans la gorge d'où sort la Chicha, mais, comme nous l'avons vu, la Chicha se dirige au Sud-Ouest et ne devient pas le « Cecchi ».

L'Akoula, appelée aussi Chiarini, prend naissance au Nord du mont Gourafarda proprement dit, coule de l'Est à l'Ouest, et se jette dans la Kaï Ouha au Nord des monts Angola ; la grande distance qui nous en séparait ne nous permettait pas même d'en deviner le cours.

cialité du cru : il a trait l'antilope encore toute chaude et me présente une demi-coupe de lait — peu de chose, mais exquis ! Un ravin voisin ne nous fournit que de l'eau noir charbon.

16 juin.

Nous longeons à distance le pied d'un massif de collines que nous laissons sur notre gauche ; au Nord de ce massif se trouve

Fig. 131. — Au sommet du Toulou Lendja.

le Toulou Lendja. En route, comme hier, nous croisons quelques antilopes : la confiance qu'un groupe de bubales nous témoigne est à peine croyable. Ils débouchent, venant à nous au petit galop, en file indienne, au nombre de cinq ; sans dévier, sans accélérer, leur colonne frôle la nôtre à une quinzaine de mètres. Nous ne les troublons pas et ne tirons pas ; les provisions de viande ne sont pas épuisées et nous pensons à bien autre chose. Le matin, les gourdes n'avaient pas été remplies de brouet noir, car nous devions passer près d'une mare dans la matinée. Quand nous l'atteignons, elle est à sec. Il ne reste

qu'à marcher jusqu'au prochain point d'eau. Mais le chasseur qui doit nous y conduire n'en trouve pas l'emplacement. De dix heures du matin à deux heures, nous tournons en spirale autour de l'endroit, les dents serrées, sous un soleil écrasant. C'est loin d'être drôle ! Enfin le guide, du haut d'un arbre, reconnaît les lieux. Nous pressons le pas et arrivons à une flaque d'eau attiédie où la vermine grouille en abondance. Nous nous jetons à terre, les lèvres et le cou tendus — sans penser pour une fois à la faire bouillir !

17 juin.

Il a plu la nuit, mais nous avons bien dormi sous nos abris de branchages. Notre but n'est pas éloigné de plus de deux heures ; quand le soleil se montre, nous nous mettons en route.

Bientôt le Toulou Lendja dresse son profil anguleux dans la brousse verdoyante. C'est une crête rocheuse surmontée de deux pointes effrontées que soutiennent des quartiers de roc en chaos. Nous nous hissons jusqu'au sommet. Une troupe de singes cynocéphales couronne la hauteur ; quelques-uns d'entre eux, assis en cercle, se tiennent par la main, comme pour danser une ronde. Ils nous ont vus ; le groupe se disloque. Les uns s'arrêtent, les autres s'avancent, se penchent dans le vide pour mieux nous voir. Ils ne disparaissent que lorsque décidément nous devenons gênants.

Plusieurs gros lézards, longs de près de trente centimètres, courent sur la pierre, la tête et la queue vermillon, le reste du corps noir fusain : d'autres sont rayés longitudinalement, le corps de jaune-soufre, la queue de bleu-azur. Ils sont trop lestes et nous sommes trop harassés pour que nous songions à leur donner la chasse.

La vue est ouverte de tous côtés ; je prends un tour d'horizon, planche V *a* et *b*. Les hommes, sauf deux ascars qui me restent, se rendent à un point d'eau voisin, à quarante minutes au Nord-Est. A nous trois, nous établissons, le soir, notre affut au pied même de la colline, entre trois blocs de pierre ; l'âne est dans l'herbe, offert en holocauste.

Pas d'incident jusqu'au matin. Comme toutes les nuits, le lion s'est fait entendre, mais à distance respectable. Fatalistes, nous étirons nos membres au petit jour lorsque, pas bien loin,

un rugissement se fait entendre. Il est bientôt suivi d'un second plus rapproché, puis d'un troisième, encore plus proche, mais du côté opposé. Après une nuit de chasse, le lion, passant devant notre emplacement, rentre chez lui sur la colline.

Nous sortons de notre casemate et longeons la hauteur. Au bout de cinq minutes éclate un nouveau rugissement au milieu d'un fourré, au pied d'une paroi rocheuse ; dans l'herbe couverte de rosée, une foulée toute fraîche conduit à une ouverture de la broussaille ; sur la terre humide se voient des empreintes qu'on ne peut méconnaître, encore toutes chaudes, si l'on ose dire.

Pénétrerons-nous dans le fourré ? La réponse de mes hommes est catégorique : « Même si vous entrez le premier, nous ne vous suivrons pas ; pour nous, Abyssins, c'est du mauvais travail. Le lion nous a entendus, il est sur ses gardes ; il peut nous tomber dessus dans les ronces avant que nous ayons le temps de tirer. » Et le fait est qu'ils n'ont pas tort. Alors, que faire ?

Nous tournons autour du taillis ; il a peut-être 200 mètres de long sur 50 de profondeur. Une idée ! Un homme grimpera par derrière sur le rocher qui le domine et tiraillera pour effrayer la bête et la faire sortir ; l'autre ascar et moi, nous attendrons silencieux en face de l'ouverture où nous avons observé les empreintes.

Lorsque chacun est à son poste, je fais un signe et notre homme commence à fusiller les buissons : à droite, à gauche, au centre, ailleurs ! Tout à coup un froissement de branches glisse, rapide comme une traînée de poudre, le long du pied de la paroi rocheuse, et le lion, sans un son de voix, sortant par l'extrémité du taillis, a déjà disparu. Nous l'avons moins aperçu que deviné, mais notre homme-vigie, du haut de son rocher, le vit parfaitement, énorme, la queue tendue, partir en rafale comme un cheval affolé.

Ah ! Si nous avions patienté deux heures et fait venir les fusils Gras qui étaient au camp, mais nous paraissaient si superflus ! Disposés à chaque extrémité du taillis et tirant eux aussi, ils auraient obligé la bête à venir sur nous, au centre. D'autres suppositions tactiques — toutes excellentes ! — se pressent à l'esprit après la défaite, mais une chose est certaine : le lion a

entendu siffler les balles ; il ne reviendra pas ici avant quelques semaines....

Faisons donc le compte des profits et pertes de notre équipée des derniers jours : de nombreuses antilopes, quelques éléphants, quelques buffles, un lion qui, au lieu de se présenter en des poses héraldiques, se sauve en faisant du 120 à l'heure, de la viande sans sel, du thé boueux sans sucre et du soleil de juin à discrétion ! La gloire du chasseur est loin d'être à son comble, mais les impressions du touriste sont à peu près au complet. Il ne reste qu'à rentrer.

19 juin.

Dès le lendemain, le retour en ligne directe vers Badika s'effectue, mélancolique un brin sous la pluie qui tombe sur les espoirs déçus. Deux grandes journées de marche nous ramènent sur la large assise où siège le katama.

Nous avons campé hier sur la Chicha, là où rapide, sous de grands arbres, elle se lance dans la plaine par la porte du Toulou Fatcha. La liane à caoutchouc est fortement représentée en cet endroit. Un groupe d'abris permanents se trouve au bord de l'eau, première station pour les chasseurs qui, de ce côté, se rendent au désert. C'est là que finit le sentier qui descend de Badika.

Aujourd'hui nous suivons ce sentier, étonnamment conçu, plus abyssin que nature. Ce n'est pas une, mais trois fois qu'il franchit la rivière, sans raison apparente ; puis il a la fantaisie d'enjamber une colline de deux cents mètres de hauteur. Pourquoi ce petit jeu ? Pour ne pas éloigner les éléphants qui viennent dans le bas-fonds, me dit un des Galla.

Tandis que nous marchons, nous voyons à distance une fumée grisâtre et fragile zigzaguer entre les panaches des arbres. « *Chefta* » disent, l'œil allumé, les chasseurs qui regrettent de ne pouvoir abandonner l'étranger pour chasser la bête humaine !

Une dernière longue et rude montée et nous sommes au bout de nos peines, sur le plateau. A nos pieds, au delà du premier plan marbré des collines proches, s'étale à nouveau la plaine immense, plus vaste que la mer. Un hâle quasi transparent la recouvre jusqu'à la ligne d'horizon, tandis que, plus sombres, les monts Angola, le minuscule Toulou Lendja et les autres ressauts de terrain semblent une simple condensation de la

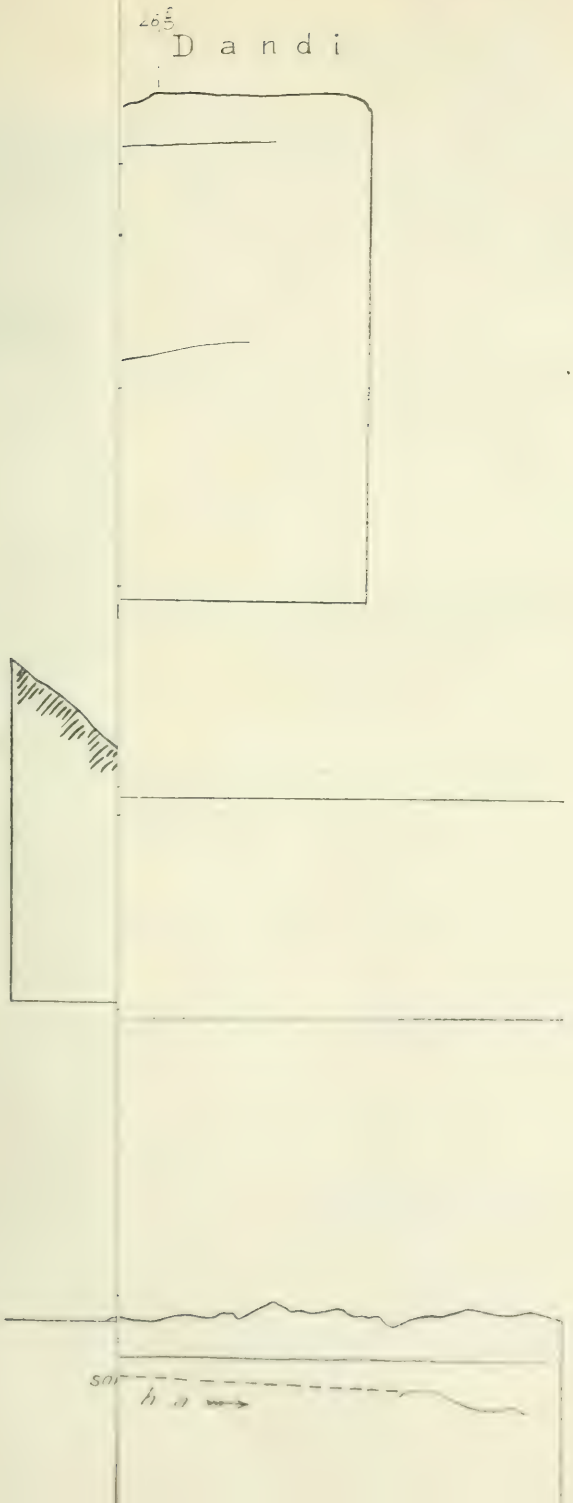
265
D a n d i
sol
h

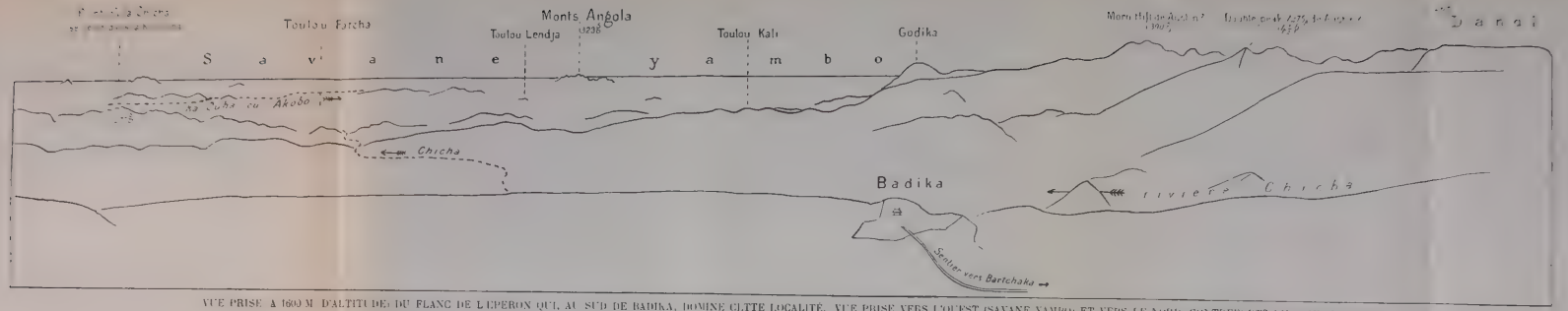

VUE PRISE A 1600 M D'ALTITUDE DU FLANC DE L'ÉPERON QUI, AU SUD DE BADIKA, DOMINE CETTE LOCALITÉ. VUE PRISE VERS L'OUEST (SAVANE YAMBO) ET VERS LE NORD (CONTREFORTS DU GOURAFARDA).

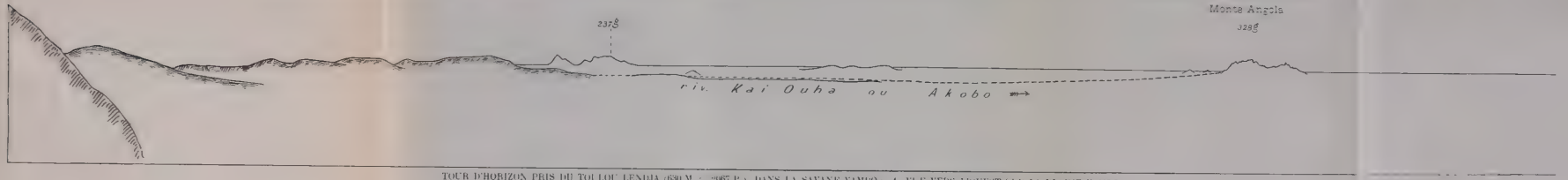

TOUR D'HORIZON PRIS DU TOULOU LENDJA (630 M = 2067 P.), DANS LA SAVANE YAMBO : A) VUE VERS L'OUEST SUR LA PLAINE YAMBO.

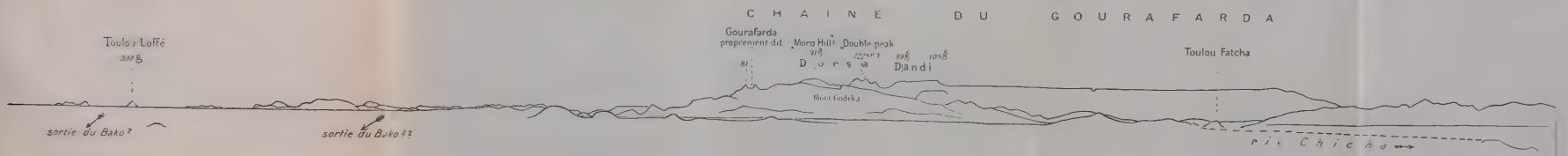

Dr Gaston MONTADON

B) VUE VERS L'EST SUR LE GOURAFARDA.

grisaille. Des stries nuageuses bleu d'acier flirtent avec le soleil du soir, barrant son disque pâle et métallique, complétant l'harmonie linéaire de ce paysage de conte de fées.

Nous avons déjà oublié les heures mauvaises. C'est en beauté que nous apparaissent maintenant les privations des derniers jours, les dures marches sous le soleil vibrant, les nuits passées, comme disait Verlaine, «sous l'œil caressant du bon Dieu».

CHAPITRE VIII

Le retour. Ezghierdildil.

24 juin.

Quelques jours de flânerie n'ont pas été de trop pour nous remettre au point. Comme nous ne pouvons cependant pas rester dans ce pays perdu, nous retournerons à Bartchaka où les circonstances décideront de ce que nous avons à faire.

Mon activité s'est bornée ces derniers jours à mesurer quelques Chankalla, plus faciles à amadouer que ceux du Dizou; mais le matériel n'est pas abondant, les grands bois voisins invitent les gabares à la désertion. C'est avec peine que le chef du lieu en a réuni quinze, qui hier sont partis en avant avec une partie de mes bagages. Un sort a été jeté sur mes ânes, occupés à mourir l'un après l'autre au lieu de se refaire les côtes; la moitié à peine est disponible, il faudra bâter les mulets de selle pour pouvoir se mettre en route.

Le kremt bat maintenant son plein; nuit, matin et soir, averses franches coupées d'éclairs de soleil. Hier pourtant, ciel serein, ce matin de même; c'est une chance exceptionnelle. Nous partons donc.

Comment la caravane eût-elle franchi sous la pluie les deux effroyables montées qui l'attendaient au sortir de Badika? Quoique le pied des mulets prenne bien sur l'argile desséchée du sentier, ceux-ci n'avancent que par à-coups, tendant tous leurs muscles pour faire quatre pas, puis soufflant à pleins poumons. Deux d'entre eux, entraînés par le poids des charges

mal assujetties, tombent quasi à la renverse; un âne reste en plan, les hommes doivent en partie suppléer aux bêtes. La première montée, haute de 130 mètres, a exigé une heure et quart d'efforts. La seconde est moins exécrable, mais nous n'allons pas beaucoup plus loin: hommes et bêtes ont fait leur devoir. La tente est dressée sous une ondée brusque et copieuse qui, au bout d'un quart d'heure, d'une façon tout aussi subite, fait de nouveau place au soleil.

Deux courriers officiels sont arrivés, ces jours derniers, d'Addis-Ababa, par Goré, car la route du Kaffa reste impraticable. Ils ont remis leurs messages à qui de droit et ont raconté les cahots politiques qui ont secoué la capitale.

Le soir même du jour où nous étions rentrés du désert, le fitaourari était venu me rendre visite et, ne cachant pas sa satisfaction, me faisait part des nouvelles nominations: le trésorier de la cour, Mouloughéta, nommé dedjazmatch et gouverneur de la partie orientale du Ghimirra, le Chouro réuni au Gourafarda sous ses ordres à lui fitaourari Haïlé Mariam. Dès le lendemain, il partait pour jeter un coup d'œil sur son nouveau domaine.

Mes hommes ont l'air préoccupé. Ils ne disent pas tout ce que leurs camarades leur ont communiqué; ceux-ci, vieille habitude, auront charitablement exagéré, car enfin si le ras Ouoldé-Ghiorghis a été mis aux fers[1], cela ne doit nous empêcher ni de dormir, ni de marcher. Omer, un de mes ascars musulmans, que ses compagnons surnomment le «prêtre» à cause de la ponctualité qu'il met à accomplir les rites de sa religion, craint qu'il ne nous arrive malheur. Il consulte plus longuement qu'à l'ordinaire le livre de prières arabes qu'il porte en sautoir; il prie et chante, cependant que les autres musulmans se joignent à lui et que pendant deux heures les litanies se prolongent.

26 juin.

Nous savions par expérience que la traversée de la forêt n'était pas un jeu, mais la démence des obstacles a dépassé nos prévisions. Les ruisseaux sont devenus rivières, les cloaques succèdent aux fondrières, quelques arbres ont encore été

[1] La nouvelle fut reconnue fausse par la suite.

couchés par les orages au travers de la route. Un cavalier descend de sa monture aux mauvais endroits, mais la bête de somme n'a qu'à bander les jarrets! Et il est indifférent de marcher sous la pluie ou le soleil car, si la boue argileuse et gluante de ce pays sèche rapidement, c'est à condition de ne pas se trouver à l'ombre; or, jusqu'à Bartchaka, le sentier chemine sous les futaies.

La journée d'hier s'est relativement bien passée; toutes les

Fig. 132. — Traversée du Gourafarda au retour. La piste, qui court sous un tunnel de verdure, a été convertie en cloaque.

bêtes ont pu suivre, chargées ou à vide; le malheur est que nous n'avons pas pu mettre la main sur un seul boisseau d'orge à Badika et qu'elles ne trouvent dans la *tchaka* que bien peu d'herbe pour se réconforter. Nous avons croisé en route les squelettes parfaitement nettoyés de celles qui n'avaient pu nous suivre à l'aller.

Mais aujourd'hui, quel naufrage! Nous n'avions pas fait un kilomètre qu'une combe bourbeuse démonte la colonne; trois ânes ne peuvent remonter la berge opposée. Un peu plus loin,

deux autres, rendus, restent sur le flanc. Il faut que les mulets aillent jusqu'à Bartchaka et en reviennent pour être chargés à nouveau. Nous ne pourrons évidemment pas continuer à voyager dans ces conditions-là ; une décision s'impose.

29 juin.

Des Blancs au Gourafarda! Nous ne nous attendions pas à

Fig. 133. — Sous-bois dans la forêt du Gourafarda.

cette rencontre. Mais où faut-il s'étonner de trouver des chercheurs d'or? La terre d'Éthiopie, heureusement pour son repos, s'est refusée jusqu'à ce jour à révéler ses ressources métallifères. A ceux qui s'obstinent, elle prépare de durs retours.

Témoin ceux que nous rencontrons. Ils sont descendus deux au désert yambo, voici trois mois, pour passer au filtre le sable des rivières et échanger aux indigènes leurs marchandises contre des pépites. Ils sont descendus avec neuf têtes de charge, dix-huit vaches et veaux, un campement complet. Ils

remontent maintenant, sans avoir parcouru en entier le trajet prévu, sans bêtes, sans souliers, fourbus par les fièvres, les jambes enflées, abandonnant à la brousse leur tente, leurs effets, quatre ascars morts, deux mourants — tout cela pour avoir rempli d'or le fond d'une éprouvette.

Le malheur des autres ne nous empêche pas de constater que nous aussi sommes fortement hypothéqués. Livrons-nous donc à un petit examen de conscience et à une revue de nos forces. Je fais amener la cavalerie : les quatre mulets se portent bien, mais les ânes ! De vingt-sept, plus de la moitié sont morts ; parmi les survivants, deux seuls sont encore en état de suivre et à condition d'être chargés légèrement.

Il est étonnant de voir combien l'âne est plus maladroit que le mulet dans les mauvais passages ; au lieu de procéder avec entendement, il boit l'obstacle et ses forces le trahissent bientôt. Alors que dans la saison sèche, portant plus que la demi-charge d'un mulet, il trottine allègrement, il est incapable, même à charge réduite, de l'effort soutenu qu'exigent les chemins marécageux de la saison des pluies. Si je veux partir, il faut évidemment me pourvoir de mulets exclusivement.

Une question se pose : mes ânes ont-ils été décimés seulement par la fatigue ou la maladie s'en est-elle mêlée ? Alors que nous étions à Orika, nous entendîmes des avis divers. « Vos bêtes mourront sur l'Aranga », disaient les uns. « Il y a des mulets et des ânes au Gourafarda, ripostaient les autres, ils ont bien dû passer par les bas-fonds pour y parvenir. » Les troisièmes enfin étaient plus précis : « Il n'y a qu'un endroit funeste, les sources d'eau chaude que vous trouverez après avoir traversé le Gatcheb ; introduisez un bois dans la bouche de vos bêtes au jour où vous y passerez, pour qu'elles n'en broutent pas l'herbe. »

Cette précaution qui paraissait peu en rapport avec ce que nous savons de la genèse des maladies infectieuses ne fut pas prise, mais — simple coïncidence vraisemblablement — il est de fait que c'est à partir de ce jour-là que la débâcle commença.

Mon baromètre a donné, au passage de l'Aranga, 820 mètres à l'aller et 815 au retour. La rivière n'est pas encaissée et l'altitude de la vallée, sur une largeur de plusieurs kilomètres, est de 830 mètres environ. La *tsetsé* remonte-t-elle jusque-là ? C'est ce

que je ne saurais dire. En tout cas, le Gourafarda en est exempt et s'il s'en trouve sur l'Aranga, elles doivent venir par la trouée du Bako.

Plus tard, à Goré et ailleurs, nous avons entendu parler par les Européens et les indigènes d'une maladie que ces derniers mettent sur le compte de certaines herbes marécageuses et qui se manifesterait par un gonflement très fort des membres ou du cou et une marche très aiguë ; la terminaison est un arrêt rapide des symptômes ou la mort. Trois de mes mulets en furent atteints simultanément à Goré (ils étaient en dehors de la ville, confiés à un Galla, de sorte que je ne pus pas les observer) ; l'un d'eux mourut. Il s'agissait probablement dans ce cas de la peste chevaline qui sévit aussi dans les bas-fonds de l'Éthiopie, le « gonflement du cou » des indigènes correspondant à la dyspnée obligatoire de cette maladie et aux œdèmes sous-cutanés[1].

En ce qui concerne mes ânes, j'incline par contre à attribuer la mort du plus grand nombre à la seule fatigue. Quoi qu'il en soit, leur perte n'était pas dans le programme et la double question que nous avons à résoudre est celle-ci : Partirons-nous ? Si nous partons, quelle route prendrons-nous ?

Mon intention première avait été de passer les pluies en pays chankalla et d'y étudier de près les populations. Nous nous en serions retournés ensuite par le Chouro, le bas Kaffa et remontant soit l'Ouocho, soit la Dintcha, aurions bouclé la boucle à Ketcho, dans le Ghera. Mais maintenant l'hésitation n'est pas possible ; nous devons partir. Le pays est froid et pauvre ; les ascars, qui ont à se procurer eux-mêmes leur nourriture, se plaignent de la cherté des vivres.

L'inhospitalité des habitants vaut celle de leur pays. Je ne parlerai plus des chefs qui, sachant que nous devons nous appuyer sur eux, ne donnent un œuf que contre un bœuf. Quant aux autochtones, ils ne sont pas groupés par villages : quelques gabares au katama, les autres répartis à de grandes distances, peureux et peu sûrs, sans parler des rôdeurs qui courent la campagne en quête de pillage : quel contact pouvons-nous avoir avec cette race d'asservis ou de rebelles ?

[1] Cf. M. Blumet, La peste du cheval en Abyssinie : *Comptes rendus des séances de la Société de Biologie* (séance du 23 avril 1904, T. LVI, p. 675).

Et si le titaourari Haïlé Mariam ne reste à son poste que pour couvrir momentanément le chassé-croisé qui s'opère au Ghimirra, quelle figure ferons-nous au jour où il décampera avec tout son monde ?

Une dernière considération milite en faveur de notre départ immédiat : les bêtes n'ont pas été seules décimées, l'équipe des ascars aussi a fondu. Entré au Ghimirra avec vingt-trois hommes, je n'en ai plus que douze. Les autres : dans l'impossibilité de rejoindre comme les postiers, renvoyés pour indiscipline, partis avec armes et bagages ou enfin arrêtés pour vol chez le particulier. Ah ! la jolie bande ! et pas moyen d'en recruter d'autres pour les raisons indiquées à propos de l'incident de Koussa !

Avant de résoudre le second terme de la question, il s'agit de s'informer. L'enquête est de courte durée. Trois chemins sont à notre disposition : Chouro-bas Kaffa vers l'Est, Ghimirra-haut Kaffa vers le Nord-Est (celui par lequel nous sommes venus), Motcha-Goré vers le Nord. Les deux premiers, très mauvais pendant la saison des pluies, sont rendus actuellement impossibles par les événements politiques, puisque l'état normal n'a pas encore été rétabli au Kaffa. De plus, qui se respecte ne repasse pas sans raison par la même route ! Le chemin de Bartchaka à Goré est la grande voie de communication qui relie entre elles les provinces du ras Tessama ; il est sûr, praticable et rapide. Nous trouverons à Goré des Européens et le moyen de communiquer avec la capitale. C'est la carte forcée.

Il ne reste donc plus qu'à recruter des mulets et c'est à cela que nous sommes occupés depuis trois jours. La caisse est d'abord fortement mise à contribution ; je n'ose cependant la vider. Les ânes sont vendus, à des prix défiant toute concurrence, ainsi que tout ce que j'ai apporté d'étoffes et menus objets. Comme cela ne suffit pas, je me décide à faire des coupes sombres dans le bagage : chaises de campement, plusieurs caisses avec leur contenu : plaques photographiques, drogues, etc., devront être laissées en plan. Idem la pharmacie ; la quinine, l'opium, la teinture d'iode, le sublimé et quelques bandes de pansement feront face à toutes les éventualités.

Cela ne suffit pas encore, car je me refuse à entrer dans la combinaise des porteurs chankalla ; leurs maîtres ne les cèdent qu'à des prix scandaleux et seulement jusqu'au prochain

katama. Mais un secours inespéré m'arrive dans la personne du fitaourari lui-même qui est rentré hier soir de sa tournée dans le Chouro.

Un homme de bon conseil m'avait dit à Addis-Ababa : « Prenez plus de fusils qu'il ne vous en faut ; ce sera votre banque dans les mauvais jours » et je pus constater au long de la route l'intérêt ou l'envie que suscitaient mes armes chez les chefs avec lesquels j'avais affaire. Ici même on m'avait rapporté que le fitaourari convoitait une seconde de mes carabines.

Aucun de ses subordonnés ne veut s'octroyer le luxe de m'en acheter une. Je m'en vais donc m'adresser à lui pour ce marché.

La proposition ne lui déplaît pas et je lui offre à choix un Lebel avec 150 cartouches qui me restent ou un Rubin-Schmidt avec 350 cartouches.

La question munition n'a pas grande importance pour le fusil Gras dont les cartouches sont répandues dans tout le pays. Pour les armes à répétition, c'est une autre affaire ; il est à peu près impossible, dans les provinces éloignées, de renouveler la munition épuisée, même lorsqu'il s'agit du Lebel qui est un peu plus répandu que les autres modèles. Les cartouches des armes modernes n'ont en conséquence qu'une mince valeur en tant que monnaie. Quant au chiffre de 350, il peut faire sourire à distance, mais ici il est énorme ; le nombre normal de cartouches que l'on cède avec un fusil est de 100 à 200. Aussi le fitaourari est-il sérieusement amateur du fusil suisse : il veut pourtant l'essayer auparavant — quoi de plus légitime !

Nous montons sur une plate-forme qui domine le katama ; une feuille de papier, illustrée d'un cercle noir, fait office de cible. Le fitaourari se campe à moins de cent mètres et tire debout, la main gauche empoignant en même temps l'arme et une longue baguette qui sert d'appui — position de tir très en honneur chez les Abyssins. Il n'a pas pris le cran d'arrêt, malgré mes recommandations, mais touche le bas du noir où je lui avais dit de viser pour corriger l'écart qui devait résulter de la courte distance à laquelle il tirait. Alors il rit de tout son ivoire. « Malafia, malafia... mirobolant », s'exclame-t-il plus de dix fois ! Je me garde de le rendre attentif à la légère erreur d'appréciation qu'il commet ; cela gâterait son plaisir et peut-être le négoce. L'expérience lui suffit, mais les poudres

lers ne se continuent pas sur place ; il faut réintégrer ses appartements, s'asseoir et boire du *tedj* avant de causer.

Le fitaourari me propose d'abord un mulet et une charge d'ivoire. Je lui fais comprendre qu'il ne s'agit pas pour moi de le débarrasser de ses vieux stocks, mais de marcher au plus vite sur Goré ; comme nous désirons tous les deux aboutir, nous nous entendons assez vite. Ce sera trois mulets et une petite somme d'argent monnayé.

Les bêtes me sont présentées et il n'y a rien à dire : elles sont de toute beauté. Elles n'ont qu'un défaut, celui de ne pas aimer l'étranger : l'une d'elles me décoche une ruade qui heureusement ne casse rien.

Nous sommes donc tous les deux satisfaits, le fitaourari encore plus que moi. C'est que la perte de ses beaux mulets ne le prive pas ; il les aura sans doute pris à ses inférieurs, prouvant une fois de plus pour ce pays l'éternelle vérité de la parole : « On enlèvera à celui qui n'a pas, même ce qu'il a. » Quant à moi, disposant de dix mulets, me voici de nouveau à flot ; nous partirons demain matin.

30 juin.

Ce matin, tandis que nous abattons la tente et chargeons les bagages, le fitaourari vient me saluer avec toute sa suite et me souhaiter bon voyage. Il me donne quelques hommes d'escorte et un mot de recommandation pour le chef du Motcha ; ce n'est pas de trop, car la provision des cadeaux est tout à fait épuisée.

Tant pour profiter du soleil, qui ne nous quitte pas jusqu'au soir, que pour éviter de passer la nuit sur l'Aranga, nous franchissons cette fois d'une traite la vallée : sept heures de marche sans arrêt. Les mulets du fitaourari se conduisent vaillamment ; c'est plaisir de les voir ruer et danser sous les charges. Nous campons à Kodika, dans l'enceinte privée du chef du lieu, Ato Ayelé, une ancienne connaissance qui nous reçoit d'une façon très aimable. J'apprends plus tard que nous lui avons été recommandés par un courrier du fitaourari. Faut-il décidément que celui-ci soit sous le charme de sa dernière acquisition !

1er juillet 1910.

Jusque vers la seconde moitié du XIXe siècle, les Abyssins n'ont connu que la politique intérieure ; elle était, il est vrai,

suffisamment mouvementée pour absorber à elle seule toutes leurs forces. Les relations suivies avec les puissances européennes datent du règne de Ménélik II et les deux grands faits de politique extérieure qui ont marqué ce règne furent la lutte avec l'Italie et la question du Soudan égyptien. L'intérêt de l'Éthiopie dans cette dernière affaire et le rôle qu'elle y a joué ont passé au second plan aux yeux du public européen. Quelques dates les rappelleront.

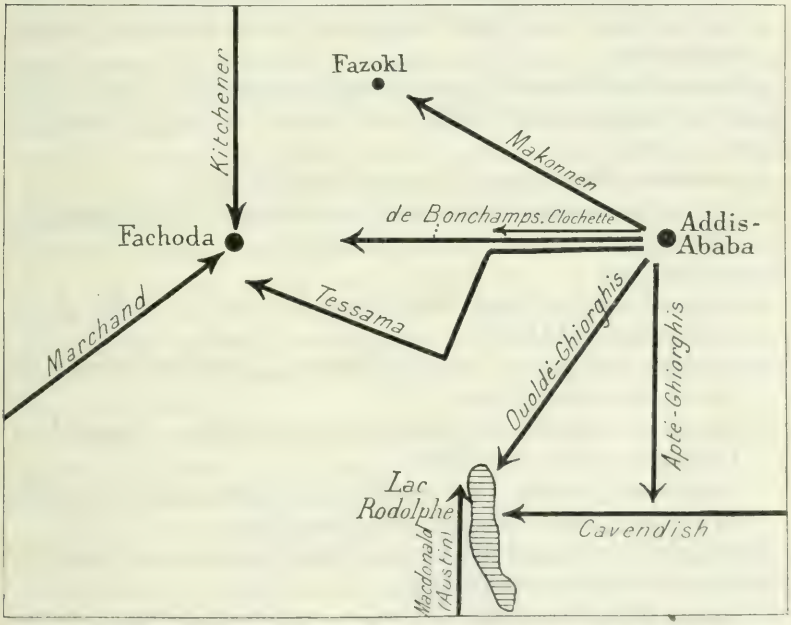

Fig. 134. — Les compétitions dans le Soudan à la fin du XIXe siècle.

En 1891, alors qu'il se trouvait en pleine conquête des provinces qui forment aujourd'hui le Sud de l'empire, Ménélik adressa aux puissances une lettre circulaire faisant part de son intention de rétablir l'Éthiopie dans ses anciennes limites, jusqu'au Nil Blanc et au lac Rodolphe. Les années suivantes virent la soumission de plusieurs peuples du Sud; mais, dès 1894, Ménélik dut porter son attention du côté du Tigré qu'occupait peu à peu l'Italie. Lorsque, après la phase aiguë, la paix eut été conclue (octobre 1896), les projets primitifs purent être

repris et ce sont les années 1897 et 1898 qui virent converger à peu d'intervalle les expéditions rivales envoyées sur le Haut Nil par l'Angleterre, la France et l'Éthiopie. Les deux dernières s'étaient entendues pour occuper, la première, la rive gauche du Nil, la seconde la rive droite. Les diverses colonnes étaient les suivantes :

Pour l'Angleterre :

l'armée du sirdar Kitchener remontant le Nil Blanc;

l'expédition Macdonald, partie de l'Est-Africain britannique pour se diriger au Nord-Ouest, avec le lac Rodolphe comme premier but ;

la mission Cavendish, non officielle, partie de la Somalie anglaise et marchant de l'Ogaden à l'Ouest, vers le lac Rodolphe.

Pour la France :

la mission Marchand, Congo-Oubanghi-Nil ;

les missions Clochette et de Bonchamps, se dirigeant simultanément vers le Nil par l'Éthiopie.

Pour l'Éthiopie :

à droite, l'armée du ras Makonnen, descendant le Nil Bleu, direction Nord-Ouest;

au centre, l'armée du dedjaz Tessama, marchant vers le Nil Blanc, direction Ouest,

à gauche, l'armée du ras Ouoldé-Ghiorghis, descendant l'Omo, direction Sud-Ouest;

à l'extrême gauche, l'armée du fitaourari Apté-Ghiorghis, marchant vers le Borana, direction Sud.

Groupées chronologiquement, les dates d'arrivée de ces différentes colonnes nous donnent :

22 mars 1897. Cavendish atteint la bouche de l'Omo ; il continue sa route au Sud, le long de la rive est du lac Rodolphe[1].

31 juillet 1897. Le fitaourari Apté-Ghiorghis, qu'accompagne L. Darragon, atteint Sogida dans le Borana. Ils s'en retournent, laissant des postes le long de leur passage[2].

24 août 1897. Le capitaine Clochette meurt à Goré. Sa mission est jointe à celle de de Bonchamps qui se trouve aussi à Goré[3].

[1] *The Geographical Journal*, April 1898. Trough Somaliland and around and south of lake Rudolf, by H. S. H. Cavendish (carte).

[2] *Comptes Rendus de la Société de Géographie (de Paris)* Mars 1898 (carte).

[3] Charles Michel. *Vers Fachoda — A la rencontre de la mission Marchand à travers l'Ethiopie*

29 décembre 1897. La mission de Bonchamps atteint le confluent de l'Akobo et du Baro, mais doit rebrousser chemin faute de vivres et d'un bateau [1].

Décembre 1897 à mars 1898. Le ras Makonnen occupe le territoire des Beni-Changoul et une partie de la province de Fazokl [2].

6 avril 1898. Le ras Ouoldé-Ghiorghis, qu'accompagne le lieutenant Boulatovitch, atteint la bouche de l'Omo. Ils s'en retournent laissant des postes et des drapeaux [3].

22 juin 1898. Le dedjaz Tessama, mieux informé que la mission de Bonchamps des difficultés de la route, ou profitant des expériences de cette dernière, a marché de Goré au Sud jusqu'au delà de l'Akobo. De là, il a envoyé le fitaourari Haïlé avec 800 hommes vers le Nil Blanc. Cette colonne, accompagnée de Faivre, de Potter et du colonel russe Artamanoff, a suivi la rive gauche de l'Akobo et atteint le Nil Blanc à son confluent avec le Sobat. Ils plantent sur la rive deux drapeaux éthiopiens et sur une île du fleuve le drapeau français. Les fièvres et la saison des pluies les obligent à se retirer quelques jours après, par la même route. N'ayant pu donner la main à la mission Marchand et ne disposant pas des éléments nécessaires, ils ont dû renoncer à construire un fortin et à y laisser une garnison [4].

Commencement de juillet 1898. Marchand, descendant le Nil, passe à la hauteur du même point.

10 juillet 1898. Marchand occupe Fachoda [4].

2 septembre 1898. Kitchener occupe Omdourman [4].

12 septembre 1898. L'expédition Macdonald, partie de Mombasa, était concentrée en septembre 1897 à l'Est du lac Victoria Nyanza, prête à se diriger au Nord vers le lac Rodolphe pour occuper ses rives Ouest et Nord. Elle dut aussitôt abandonner son but primitif pour combattre une révolte générale des troupes soudanaises de l'Ouganda. Ce n'est qu'en août 1898 que Macdonald put détacher le major Austin vers le lac Rodolphe. Austin atteint la bouche de l'Omo à la date sus-indiquée ; mais,

[1] Charles Michel. *Vers Fachoda à la rencontre de la mission Marchand à travers l'Éthiopie.*

[2] Date que m'a donnée Ato Haïlé Mariam, historiographe de la cour à Addis-Ababa.

[3] *Bollettino della Soc. geog. ital.* Febbraio 1900. *loc. cit.*

[4] Morié. *Histoire de l'Éthiopie*, T. II.

trouvant la contrée dévastée — par les Abyssins et les maladies — il reprend, faute de vivres, le chemin du retour quelques jours plus tard[1].

20 septembre 1898. Kitchener fait débarquer des troupes à Fachoda[2].

23 septembre 1898. Kitchener occupe Sobat et fait abattre les deux drapeaux éthiopiens[2].

11 décembre 1898. Marchand évacue Fachoda et rentre par l'Éthiopie (Baro-Goré-Addis-Ababa)[2].

L'Éthiopie, réduite à ses seules forces, dut en partie renoncer à ses prétentions. Elle abandonna Fazokl, mais conserva les terres conquises par le ras Ouoldé-Ghiorghis. Des contrées parcourues par les troupes du dedjaz, dès lors ras Tessama, elle garda le haut pays et dans la plaine le trapèze compris entre l'Akobo et le Baro (le désert yambo). Les traités d'Addis-Ababa de 1902 et 1907 fixèrent définitivement la frontière : à part le trapèze cité, celle-ci suit assez fidèlement le pied du massif montagneux.

Faivre et le peintre genevois Maurice Potter, âgé de trente ans, faisaient partie de la mission de Bonchamps. Après son échec, ils suivirent le dedjaz Tessama dans sa marche. Ils furent par là les premiers Européens qui relevèrent la route Nord-Sud Goré-Chouro-Badjella (au Sud de l'Akobo), quelque imparfait que fût nécessairement ce relevé à cause de la bousculade d'une telle marche.

C'est lorsque l'armée du dedjaz rentrait, sa tâche accomplie, et passait le Bako à Ezghierdildil, que Potter, qui se trouvait à la queue de la colonne, fut tué d'un coup de lance par un Massongo caché dans la brousse. Le dedjaz le vengea en faisant massacrer pendant trois jours la population du pays environnant, hommes, femmes, enfants. Potter fut enseveli par ses compagnons sur la rive gauche du Bako, non loin d'Ezghierdildil — dans le territoire même du gherazmatch Gragne où nous nous trouvons maintenant.

Douze années ont passé depuis, mais le souvenir de la fameuse randonnée du fitaourari Hailé vers le Nil Blanc n'est pas effacé

[1] *The Geographical Journal*, August 1899. I. Journeys to the North of Uganda, by Colonel Macdonald. II. Lake Rudolf, by Major Austin (carte).

[2] Monti, *Histoire de l'Éthiopie*, T. II.

dans la mémoire des serviteurs du ras Tessama. Presque tous les chefs que je rencontre sur les terres de ce ras veulent y avoir pris part dans leurs jeunes années et sans que j'y sois pour quelque chose, la conversation ne manque pas d'aborder ce sujet au bout d'un moment. Ils parlent du grand « Mousieu Faire » et d'un autre, plus petit, « Mousieu Pott'r, qui écrivait tout le temps ». Quelques-uns veulent absolument me trouver une ressemblance avec ce dernier, sans doute à cause d'une similitude toute passagère du système capillaire.

N'irai-je pas rendre visite à la tombe de ce compatriote mort si loin de son pays ? Le chemin d'alors, il est vrai, n'est plus fréquenté ; celui d'aujourd'hui passe le Bako à une journée de marche en amont. Cela nécessitera une halte de quelques jours pour la caravane, mais je profiterai de cette diversion pour visiter le « Pont de Dieu, Ezghierdildil[1] », ce monument d'architecture naturelle dont j'ai entendu parler plusieurs fois.

Tandis que nous descendions les pentes du Gourafarda, l'idée que j'avais de me rendre sur les lieux où finit si brutalement celui dont le nom n'est pas oublié dans le pays, se précisait de plus en plus. Aujourd'hui donc, dès mon arrivée chez le gherazmatch Gragne, je lui fais part de mon projet.

« Vous voulez aller voir, me répond-il, la tombe de l'étranger tué par les Massongo ? Vous n'y trouverez qu'une fosse vide. Il y a bien longtemps que les Chankalla ont déterré le mort pour en prendre les habits et ont jeté le corps aux hyènes. » J'insiste et demande un guide. Le gherazmatch cède, mais ne veut pas me laisser partir avec moins de dix de ses hommes ; la chaîne de collines que nous avons à traverser fait de la région où nous nous rendons un territoire en marge du mouvement et de la sécurité.

Vers trois heures, nous quittons Koussa par une mauvaise piste qui bientôt entre sous bois. Nous marchons à pied ; le mulet ne se pratique pas dans ces conditions-là. De Koussa, à 1100 mètres d'altitude environ, le sentier descend à 1000 mètres et franchit quelques ruisseaux qui, se rendant vers le Nord, se jettent réunis dans le Bako. La direction générale du sentier est Ouest-Nord-Ouest. Il remonte assez brusquement à 1300 mètres

[1] Dildil, c'est-à-dire pont en amharique. Egziabier, Dieu, par abréviation Egzier, devient, par transposition dans la bouche du peuple, Ezghier.

et suit maintenant la crête de la chaîne de collines vers le Nord, permettant d'étreindre d'un coup d'œil la vallée de l'Aranga jusqu'aux terres du Gourafarda. Puis, à l'abyssine, longeant en ligne directe la crête d'un éperon transversal, il descend le versant opposé. La nuit descend aussi; les soldats nous recommandent de ne plus parler à haute voix pour ne pas nous faire remarquer des gabares qui, effrayés en voyant une troupe armée à cette heure insolite, pourraient se sauver. Il fait noir quand nous atteignons, après quatre heures de marche, Garou, à 850 mètres d'altitude.

La chaîne de collines que nous venons de traverser, comme bien d'autres, ne porte pas de nom accrédité. Un des hommes qui m'accompagnaient l'appelait Aggaro et le sommet le plus élevé, aigu et pyramidal, qui termine la chaîne au Nord, mont Bouda[1], mais cela sans conviction. Garou est, dans cette région, le dernier poste amhara à la limite du territoire massongo.

Les Massongo, dont le nombre ne doit pas être de plus de quelques milliers, habitent les rives du Bako — surtout la rive Nord — peu avant son entrée dans le désert, ainsi que les montagnes avoisinantes. Ils sont réputés les moins accommodants de tous les Chankalla : à quelques rares exceptions près, ils ne fournissent pas de gabares et vivent sur pied de guerre avec les Amhara. Ceux-ci n'ont pas établi de postes sur leur territoire et ne s'y hasardent qu'en force. Les Massongo se sont peu à peu procuré quelques armes à feu; sur une des hauteurs qui bordent le Bako est censée se promener une bande de deux cents fusils; nous n'y sommes pas allés voir.

2 juillet.

Nous voulions partir aujourd'hui vers la tombe de Potter, mais ce que nous avions craint s'est produit. Quoique nous n'ayons, selon la recommandation du gherazmatch, fait part de notre projet qu'au chef du poste et quoique celui-ci se soit adressé *privatim* aux gabares de confiance, ils prétendent tous ne ne pas en connaître l'emplacement. Ils ont flairé l'étranger et redoutent vaguement une vengeance, soit de sa part — après tant d'années! —, soit de celle de leurs frères noirs. Il n'y a pas moyen d'en rien tirer.

[1] Planche III, profil du bas et planche VI c.

Les Amhara savent bien approximativement où se trouve la tombe vide, au pied et à l'extrémité des collines d'Aggaro, mais aucun d'eux n'y est allé; le sentier n'existe même plus ! Il y a cependant, disent-ils, au katama (à Koussa) un chasseur qui connaît l'emplacement. Il ne reste plus qu'à le faire chercher et à l'attendre.

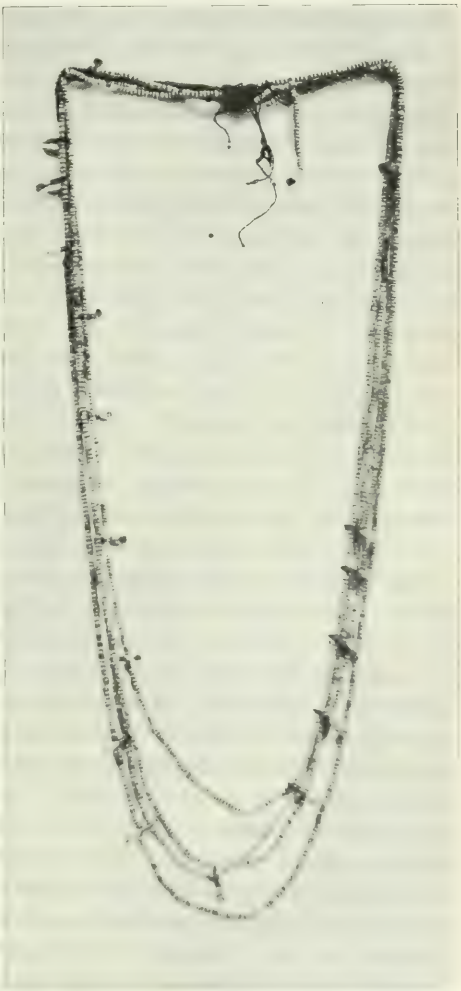

Fig. 135 (1/4 de grandeur naturelle). — Collier massongo entremêlé de dents humaines.

Pour tout autant, la journée n'est pas perdue; nous ouvrons les yeux et les oreilles. Les quelques maisons amhara de Garou sont groupées au dedans d'une haute et forte enceinte; on y entre par deux portes successives que sépare un couloir, de ces portes indigènes qui se relèvent au dehors. Au-dessus du couloir et de la porte intérieure se trouve une tour carrée de sept à huit mètres de haut, grossière charpente à jour où perche une sentinelle. Le poste est ainsi à l'abri d'un coup de main. Les maisons des gabares sont à l'extérieur, les unes proches, les autres dispersées à distance, tenant compagnie aux cultures de maïs disséminées de-ci, de-là.

Une bonne prise signale la journée : un Amhara du lieu me cède à bas prix un collier de perles de verre entremêlées de dix-huit dents humaines, collier dont avait été dépouillé un Massongo tué au cours d'une rencontre (fig. 135).

La coutume qu'ont les Massongo, ainsi que les Yambo, d'arracher les incisives inférieures médianes a été mentionnée à propos de ces derniers (p. 251) ; mais, tandis que nous avions jusqu'alors entendu dire que les enfants des deux sexes, sauf ceux du roi, étaient soumis en bas âge à cette mutilation, notre Amhara prétend que ce sont les maris qui les arrachent à leurs femmes lors du mariage ! Cette dernière assertion donnerait une idée peu avantageuse des idylles massongo. Son inexactitude put être constatée séance tenante. Au poste se trouvait un gabare massongo, les autres étant des Ghimirra ; or les deux dents en question lui manquaient.

Les dehors de cet individu méritaient par ailleurs de retenir l'attention : grand, élancé, noir, c'est-à-dire nettement plus foncé que la plupart des Ghimirra, le cadre de sa face, hexagonal par le relief du vertex et du menton, enchâssait des yeux petits, un nez étroit et des lèvres minces qui lui donnait une physionomie presque européenne. Il avait les cheveux complètement rasés tandis que ses compatriotes gardent d'ordinaire, paraît-il, au sommet de la tête, un disque de cheveux de dix à quinze centimètres de diamètre.

Un autre Massongo se trouvait ici, le chef d'une bande, fait prisonnier avec dix de ses hommes ; nous l'avions déjà rencontré enchaîné chez le gherazmatch, lorsque nous nous rendions au Gourafarda. Contre la promesse d'un adoucissement de sa peine, il avait déclaré, il y a quelques jours, vouloir remettre ses armes à feu et avait été amené à Garou sous escorte. Mais arrivé ici, il s'est redressé et a refusé derechef. Autant que j'ai pu le constater, les Amhara le traitaient humainement ; il était même assis avec ses fers au milieu de nous, autour du feu, immobile, le regard au delà de la muraille, indifférent. Comme son mutisme rendait inutile son séjour ici, il est remonté, tenu en laisse, cet après-midi au katama. — En tant que chef, il avait toutes ses dents. Ses traits n'étaient pas fins comme ceux de son compatriote gabare ; ce qu'il avait de plus frappant, c'étaient ses yeux, bridés à la mongole.

3 juillet.

Le guide est arrivé hier soir. Ce matin nous attendons pour partir que la pluie ait cessé.

Le sentier que nous suivons, complètement recouvert de végétation, croisé par d'autres pistes tout aussi embroussaillées, marche au Nord, se collant au pied même de la chaîne de collines. Le passage successif de plusieurs ruisselets, encaissés en de déplaisantes coupures de terrain, complique la besogne. Au bout de trois heures de marche lente, le sentier devient plus confortable et nous débouchons de la forêt à l'extrémité de la chaîne, sur un petit tertre d'où l'on domine une vallée large, profonde et boisée. Le Bako coule là par une gorge, entre deux massifs ; nous entendons son souffle, apaisé par la distance.

« C'est ici qu'a campé le ras » dit le guide. Tendant le cou et avançant les lèvres, geste habituel des peuples éthiopiens pour indiquer une direction, il me désigne quelque chose dans l'herbe, en contre-bas du mamelon où nous nous trouvons. C'est, à gauche et à deux mètres du sentier, une fosse allongée, rectangulaire, profonde d'un mètre, dans le fond et sur les bords de laquelle poussent quelques touffes drues — trou béant que frôlent seuls les fauves, mélancolique rappel au souvenir d'un mort. « La tombe avait été creusée très profonde, dit le guide, parce qu'on craignait les Chankalla, mais cela ne les a pas rebutés. »

Nous campons sur place. Quelques rares arbres parsèment le mamelon. A une dizaine de mètres, de l'autre côté du sentier, sur le plus gros d'entre eux et front à la tombe ouverte, j'ai enlevé en carré l'écorce à la sève sanguinolente, puis brûlé une croix et le nom du mort sur le bois blanc et dur. Si les Chankalla ne s'y acharnent à coups de lance, ce nom sera rappelé aux passants encore bien des années. La fosse sera probablement bientôt comblée, car l'ancien sentier abandonné doit être restauré pour que soit établie une communication directe entre Yeki et Bartchaka [1].

Le soir est là. Au loin, dans les bois qui bordent le Bako,

[1] Je dois à la Vérité de dire que cette tombe passe à tort dans le pays pour être celle de l'étranger. M. Faivre, que j'ai rencontré à Diré-Daoua lorsque je rentrais en Europe, m'a affirmé, ainsi qu'il l'a fait dire à Michel (loc. cit. p. 360) que Potter fut enseveli à cent mètres environ de la rivière. La tombe vide sur le mamelon aurait été celle d'un Abyssin.

deux grêles fumées bleuâtres volutent vers le ciel. « Les Massongo! » disent les hommes. Pour la nuit, il n'est pas nécessaire de leur faire de recommandations, ils font bonne garde d'eux-mêmes.

4 juillet.

Nous sommes sur pied avec le jour et partons pour Ezghierdildil, direction Nord-Ouest. D'abord quelques affluents du

Fig. 136. — Le Bako en aval d'Ezghierdildil.

Bako, chétifs, mais tout de même encaissés, sur lesquels nous perdons bien du temps à chercher notre chemin, puis un long dos de terrain, enfin une brusque descente et nous sommes sur un rapide de la rivière, qui, large, gonflée par les pluies, bouillonne sur les pierres et lèche le pied des arbres qui l'affleurent.

Le pont n'est pas visible, il se trouve en amont. Il faut encore marcher un quart d'heure et se hausser de quelque trente mètres pour buter contre une paroi de rochers. Nous la suivons, dégringolons de nouveau vers l'eau et sommes sous le pont. Il ne s'agit pas de blocs qui, dans leur chute se sont accostés et accolés au-dessus de l'eau, mais d'une arche symé-

trique, d'une soixantaine de mètres, plantée posément comme par la main de l'homme. Le tablier en est horizontal, la voûte régulière, à facettes taillées, dirait-on, par un ciseau cyclopéen. Mais le plus remarquable c'est que le pont repose sur deux culées à parois verticales se continuant sur terre ferme de façon à prolonger le tablier jusqu'à sa rencontre avec la pente de la berge. Il resterait peu de chose à faire pour y établir, supposition de lèse-nature, une voie ferrée.

Fig. 137. — *Ezghierdildil* (Pont de Dieu), pont naturel sur le Bako. (La végétation empêchait de photographier le pont à distance.)

Le baromètre indique 715 mètres au niveau de l'eau : le pont lui-même est élevé de trente mètres. Nous y restons jusqu'au milieu du jour, tous également séduits par le caractère austère du lieu, puis repartons pour Koussa, sous la pluie, en ligne directe cette fois.

Le sentier est mieux marqué que celui qui venait de Garou ; il passe au pied nord du mont Bouda et ne s'élève que peu sur son prolongement. Sur le versant opposé nous nous arrêtons à Gadjaka, village de gabares. Le négous en miniature de l'endroit me cède sa hutte, guère plus grande que celle de ses

sujets. La disposition intérieure n'en diffère pas (le plan en est donné plus haut, fig. 107).

Un des hommes du gherazmatch parle admirablement la langue du Chako, avec les intonations chantantes et les mouvements de torse qu'y mettent les Chankalla — occasion d'engager une discussion théologique avec le roitelet et ses hommes. Il y avait ici une hutte-temple, mais elle s'est affaissée; dès lors les habitants ne l'approchent plus et le négous ne veut pas nous y conduire. Nous y allons seuls; il n'y a vraiment rien à voir qu'une mauvaise paillote à demi couchée dans l'herbe « giclant » de toutes parts.

6 juillet.

La rentrée à Koussa s'est effectuée hier sans incident. Le gherazmatch, toujours aimable, toujours jovial, n'a pas voulu me laisser partir aujourd'hui. Il lui faut un plein jour de causerie et le compte rendu de notre tournée à Ezghierdildil ne lui suffit pas. Assoiffé de lumières nouvelles, il s'efforce de lancer un coup d'œil par delà le mur d'ignorance où le maintiennent ses devoirs de chef de district et le traditionalisme ranci de sa patrie. Il est fier de savoir qu'il existe des ballons et de pouvoir me réciter la descendance d'Adam jusqu'à Magog, car il tire pour une bonne part son savoir de la Bible — une édition amharique imprimée à Chrischona par les soins d'une société de Londres — et se montre manifestement plus fort que moi dans le maniement des Saintes Écritures. Mais rien ne paraît l'intéresser autant que la géographie politique et je me vois dans l'obligation de lui dessiner en crayons de couleurs un planisphère avec le nom des principaux pays, puis, sur une feuille à part, d'inscrire le nombre d'habitants et de soldats des grands États. C'est qu'on ne se fait pas une idée combien sont rudimentaires les connaissances générales même des chefs en vue; le nombre de ceux qui savent que l'Amérique forme un continent à part pourrait se compter sur les doigts.

La curiosité du gherazmatch est donc facile à satisfaire, mais il repart de plus belle sur chaque notion acquise; si je retourne à ma tente, il ne se passe pas une demi-heure qu'un de ses serviteurs ne vienne me trouver: « Le maître a dit: Venez, nous causerons. » Nous causons jusque tard dans la nuit, chamarrant d'aperçus patriarcaux les notions les plus modernes.

CHAPITRE IX

Les monts Motcha. La fin d'un peuple.

7 juillet.

Toute la nuit et le matin la pluie est tombée. Quand elle a cessé, la caravane s'est mise en marche pour gagner Yeki, à deux jours d'étape. Elle a descendu les pentes boisées du dos de terrain où se trouve Koussa et traversé un affluent du Gatcheb que les soldats de Gragne appellent « Assaouanz ». Cela signifie tout bêtement « rivière des poissons », mais pour eux c'est la seule de ce nom, car c'est leur rendez-vous de pêche.

Un incident, avant-coureur de tout un drame, a signalé la journée. Les hommes d'escorte que m'a donnés Gragne marchent en tête ; à un détour du sentier, l'un d'eux se précipite sur un Chankalla qui venait à notre rencontre et ne nous avait pas encore aperçus. Un Chankalla se promenant seul, ce n'est pas dans l'ordre; ce sera un gabare échappé! « Un esclave de gagné!» disent les hommes en l'emmenant; même si l'on retrouve le propriétaire, le travail ne sera pas perdu, il y aura une récompense.

Le prisonnier a de l'âge, cinquante ans peut-être; les soldats ne l'attachent pas, car il ne pourrait pas se sauver. Il essaie cependant: au bout d'une heure, jetant sa pèlerine d'herbes sèches, le voilà dans le bois. Alors c'est la chasse, le froissement des branches, le halètement des poitrines, un silence ... puis quelques sons brefs et sourds qu'accompagnent des plaintes et le prisonnier revient à la colonne tenu en laisse au

moyen d'une liane. Demain passeront des soldats rentrant à Koussa qui le prendront avec eux.

Le campement a été établi dans la *tchaka*, à quelque distance du Gatcheb. Les bêtes en ont assez et puis il y a autre chose. Nous avons appris que les troupes du Ghimirra oriental se retirent sur Goré par le Motcha, tandis que le nouveau gouverneur, le dedjaz Mouloughéta, arrive avec ses soldats par le Djimma. Ces troupes du Ghimirra se sont vues arrêtées à Yeki dont le chef n'a pas voulu les laisser passer sans en avoir reçu l'ordre formel. Les arrivants se sont alors entassés aux environs de ce poste et commencent seulement maintenant à s'engager dans le Motcha par petits paquets. Le chef de Yeki ne leur livrant pas de vivres, ils mettent le pays en coupe réglée, pillant où ils peuvent. Le désordre va plus loin. Le chef du dit lieu, pour endiguer le flot humain, a fait couper à deux reprises les deux ponts de branches et de lianes du Gatcheb et du Bako. Le gherazmatch Gragne s'est empressé de les rétablir afin que la tourbe malfaisante s'éloignât de lui. Une caravane de *nagadi* a été mise à mal par les soldats-pillards et mes ascars me conseillent de ne pas camper dans leur voisinage; il y aurait des querelles, ils réclameraient des vivres! Nous n'avons heureusement presque rien à donner; mes hommes ne se fournissent périodiquement de vivres que pour quelques jours et nous sommes si peu nombreux! Mais, de toute façon, il est plus prudent de rester sur la rive gauche de l'eau.

8 juillet.

La pluie n'étant pas à prévoir, les tentes n'ont pas été dressées afin de permettre un départ rapide le matin. Eh bien! depuis une nuit passée en chasse au bord du Kassam — à la frontière du désert dankali — où des escadrons de moustiques nous avaient tenu bonne compagnie jusqu'au matin, je ne me souviens pas avoir jamais été si incommodé que la nuit dernière. Les moustiques sont peu nombreux : ceux qui nous aiment tant sont des mouches minuscules, des points grisâtres à la lumière de la bougie, voletant sans bruit, mais se posant, se glissant et piquant partout : sur les mains, sur le visage, dans la barbe, dans les cheveux, sous les habits. Saisies avec les doigts, elles s'écrasent ; prises au vol avec le flacon de cyanure, elles paraissent s'y volatiliser et passent à l'état de picots dou-

teux. C'est loin d'être gai, mais nous rions de temps à autre, n'ayant rien de mieux à faire. Personne ne dort ; à la fin, nous sommes tous tellement énervés que nous chargeons au milieu de la nuit, à la lueur des chandelles, et quittons ce lieu malencontreux qui pourrait tout au plus servir de villégiature aux gens atteints de la maladie du sommeil.

La route est longue, mais il faut arriver à Yeki. On traverse le Gatcheb et le Bako, non loin de leur jonction. Les ponts sont intacts, mais combien chancelants ! Une seule bête s'y engage à la fois et il faut attendre qu'elle ait atteint l'autre rive pour que la suivante passe. Les claies qui forment le tablier du pont plient sous le poids, se font ventrues, et l'on peut craindre de les voir se rompre et la bête choir dans l'eau bouillonnante.

Entre les ponts, le chemin est particulièrement odieux ; comme il est trop étroit, les charges buttent contre les arbres et font virer les bêtes dont les pieds ont à lutter contre la terre glissante et les racines incohérentes ; par endroits la rivière a inondé le sentier. Et on appelle cela la « route du ras » !

Le passage des ponts et des trois kilomètres qui les séparent a exigé près de deux heures.

Lorsqu'on a remonté la berge de la rive droite du Bako, les conditions de la marche redeviennent normales ; il y a même de longs plats où la terre est desséchée et permet une avance rapide.

Tandis que nous cheminons, nous faisons connaissance avec les soldats du Ghimirra que nous rencontrons en groupes de plus en plus nombreux. Ils sont inoffensifs aujourd'hui, car ils ont le ventre plein. Leurs éclaireurs ont déniché des cultures de maïs qui se trouvaient à l'écart ; ils sont partis hier en campagne avec leurs gabares. Ils reviennent ce matin, les gabares chargés de chaînes et d'épis de maïs qu'ils portent sur la tête.

La razzia a dû être fructueuse et complète à en juger par le nombre des esclaves qui débouchent constamment par des sentiers de traverse, groupes de femmes, d'enfants, d'hommes vigoureux attachés en files de trois ou de quatre, au moyen de chaînes à forts anneaux.

Les Amhara se sentent riches, ils sont généreux. Ils nous offrent de leur maïs blanc et juteux comme du lait et des cannes à sucre dont la pulpe humide est exquise à mâchonner en marche. La récolte, paraît-il, ne s'est pas faite en douceur ;

quelques gabares du pays, qui protestaient contre le sac de leurs cultures, ont été abattus séance tenante ; on a même — c'est le chef de Yéki qui me l'a raconté plus tard — tiré sur un Amhara.

Quand nous approchons du katama, le tableau devient de plus en plus bruyant et coloré. Quelques tentes blanches, des

Fig. 138. — Files d'esclaves portant des gerbes de maïs sur la tête. Celui qui marche nu-tête est un chef de file ; un anneau de la chaîne qui relie les esclaves se détache sur le vêtement de l'homme qui marche derrière lui.

abris misérenx de branchages, des femmes et des esclaves au milieu de la fumée et des feux de bivouac, des *chamma* séchant au soleil d'après-midi, la galopade de gros chevaux montés par de petits gamins qui les mènent abreuver, des vaches et des moutons écrasant celles des cultures qui ne sont pas coupées à ras, des mulets partout, le nez dans l'herbe ou au vent, et tout ce monde suant le grand air, les privations et l'insouciance ! Nous traversons la colline et grimpons la pente qui mène à Yéki, haut perché sur une haute colline.

9 juillet.

Aujourd'hui dimanche, repos et contemplation : contemplation du panorama presque circulaire dont on jouit du sommet de la hauteur ! Comme Koufa et Bartchaka, Yeki est un excellent poste d'observation (planche VI). Nous sommes accolés aux monts Motcha et ne voyons pas au delà vers le Nord ; c'est au Sud que la vue est largement ouverte, jusqu'au Kaffa, jusqu'au Chouro, jusqu'au Gourafarda. Nous tenons sous les

Fig. 139. — Terrain dévasté aux environs de Yéki.

yeux tout ce Ghimirra que nous venons de parcourir et que nous aurions voulu étudier plus à fond encore.

Le *balamberas* qui commande ici vient aussi à l'extrémité surélevée du petit katama regarder le paysage, mais son regard est triste et s'arrête sur deux collines, nues et rouges, enrubannées de fumée : le centre du camp des pillards. Il assiste impuissant à la moisson de ses récoltes faites par d'autres mains. Quand je vais chez lui prendre congé et régler le prix de l'orge qu'il a fourni pour mes mulets, il me dit : « Je ne veux rien ; montrez au ras Tessama les photographies que vous avez prises des champs dévastés. Ce sera pour moi un grand cadeau. »

Un Européen tout flambant d'élégance est venu me trouver à ma tente ; du moins pouvait-on le prendre pour tel au premier abord. C'est un Arabe, Mohamed Saïd Taha, un agent de l'*Imperial Rubber Regie* que dirige le remuant Syrien Ydlibi. Le dit Mohamed, très affable comme tous les Arabes que l'on rencontre en Éthiopie, est ici depuis quelques semaines pour son commerce ; il se promet de parcourir le Ghimirra à petites journées en une ou deux années.

10 juillet.

En quittant Yeki, on sort du Ghimirra. Au bas de la colline, on traverse une pointe de territoire massongo, puis on entre dans le Motcha, montueux et boisé, qui s'étend de Yeki jusque non loin du Baro. C'est pour une caravane huit à dix étapes de forêt, coupées par le katama d'Anderatchi. Mohamed Saïd Taha a tenu à m'accompagner ce matin un bout de chemin malgré la fange. Est-ce l'habitude arabe ou était-ce la pensée de ne plus rencontrer de visage pâle pendant longtemps ? Je ne sais, mais quand nous nous séparons, Mohamed, vieil ami d'un jour, m'embrasse sur les deux joues.

La boue du Motcha !... Nous avons été avertis et nous attendons à tout, décidés à ne nous étonner de rien. Le chemin, très large, constamment à l'ombre, doit être agréable pendant la saison sèche. Aujourd'hui, nous y avons pataugé abondamment, dans un embourbement, un clapotement continuels des pieds des hommes et des mulets. Par endroits, il faut sonder la vase pour savoir où l'on peut s'engager ; m'étant aventuré trop rapidement au bord d'un ruisseau, j'en eus subitement jusqu'aux hanches.

Nous passons l'endroit appelé Kotcho ; c'est simplement un espace défriché, avec quelques abris, où font halte les caravanes. Comme ces repaires à vermine ne sont guère tentants, nous campons à Goumari, un petit poste à l'écart de la route, dépendant encore de Yeki. [1]

Le chef et les habitants sont des Kaffetcho car, nous l'avons

[1] *Goumare* signifie hippopotame ; on trouve en Éthiopie quantité de noms géographiques, surtout de rivières, portant ce nom. La dernière voyelle, vaguement prononcée, peut être interprétée à volonté *e*, *i*, *o* ou *a*. Il est difficile de savoir dans le cas particulier ce qui a pu valoir cette appellation à ce poste sur la hauteur, perdu dans les bois.

dit, les habitants du Motcha, peu nombreux du reste, sont de purs Kaffetcho ; ce peuple sépare donc de façon continue les Ghimirra des Galla. Avant la conquête du pays par les Amhara, les Ghimirra ne devaient guère connaître les Galla que par les marchands d'esclaves qui razziaient leur pays.

11 juillet.

L'état de la route est aujourd'hui un peu meilleur ; nous passons la crête très large de la première chaîne du Motcha. Sur la

Fig. 140. — La boue du Motcha : le sentier.

droite débouche le sentier qui vient en ligne directe du Dizou par le Batchi. Un peu plus loin nous sommes au lieu appelé en galla Kolba (cornes), en amharique Gochkand (de buffle cornes). Il s'y trouve deux temples des Kaffetcho païens, deux petits tumulus recouverts d'herbe et entourés chacun d'un enclos muni d'une porte. A côté d'un des enclos est suspendu le crâne d'un buffle rongé par le temps ; il est là depuis des années et personne n'y touche, pas même les Amhara, superstitieux comme les autres. Mes hommes me garantissent que si j'y mets la main j'en mourrai !

Par où, entre quelles collines du chapelet de la crête passe exactement le chemin ? Nous ne pouvons y répondre de façon certaine. Les contours nombreux du sentier ne permettaient pas un emploi rationnel de la boussole prismatique. D'autre part, le long de la route, aucune échappée révélatrice ; on passe bien au pied d'une des collines qu'on laisse sur la droite, mais laquelle ? Nous donnons sur la carte l'emplacement que plusieurs indigènes nous ont indiqué à Yeki ; à Anderatchi d'où la chaîne, en sens inverse, est également visible dans toute sa longueur (planche VII), les dires étaient contradictoires.

Nous dépassons en route de nombreux groupes d'Amhara. Ils avancent péniblement, stimulant par leurs cris et leurs jurons leur bétail animal et humain.

La langue amharique est très pauvre en jurons et en insultes. *Ezghier* (Dieu) et *Mariam* sont fréquemment employés, il est vrai, pour exprimer l'étonnement ou affirmer à nouveau ce que paraît mettre en doute l'interlocuteur, mais le seul juron insultant classique des Abyssins est *men abatou* ? c'est-à-dire « quel est ton père ? » Ils l'adressent à tout propos à leurs bêtes et jusqu'à des objets inanimés ; par contre, ils sont tenus à une grande réserve envers leurs semblables car, infligée à un homme, cette expression entraîne une forte amende. Son emploi a même été, prétend-on, il y a quelques années, l'occasion d'un événement politique. Le dedjaz Oubié, beau-fils de Ménélik et gouverneur des Aroussi, jouissait d'une considération et d'un embonpoint représentatifs de sa haute situation, lorsqu'un soir, un mauvais soir d'orage et de colère, il administra à sa femme la fâcheuse locution. Celle-ci de s'en plaindre à son père... qui enleva au dedjaz sa province et, qui plus est, sa femme. Oubié a depuis recouvré un autre apanage, le Ghera, mais sa femme a été donnée au ras Gougsa et le mariage de ce dernier n'a pas peu contribué à encourager les visées politiques de l'impératrice, dont Gougsa était le neveu.

Dans l'après-midi, rencontre lugubre : un cadavre de gabare pourrit au bord de la route et empeste l'air. Les soldats ne trouvent pas même le temps d'ensevelir celui qui est mort à la peine.

12 juillet.

Un ascar du fitaourari Ealteha, que nous rattrapons en route et reconnaissons pour avoir eu affaire avec lui, nous donne des

nouvelles du Dizou. Baltcha, dit-il, a reçu comme gouvernement provisoire une partie du haut Kaffa. Mes postiers sont revenus, mais le fitaourari lui-même leur a déconseillé d'essayer de me rejoindre. L'attaque d'une caravane mal armée de *nagadi* par les Chankalla, dans les environs de Saro, attaque dont nous avions déjà perçu des échos, est authentique ; seulement c'est neuf nagadi qui ont été tués et non quarante comme on l'avait

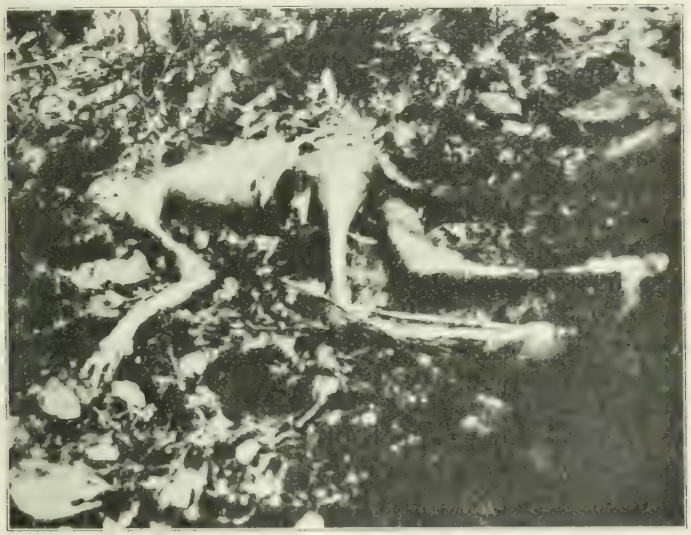

Fig. 141. — Les soldats en retraite ne trouvent pas le temps d'ensevelir leurs *gabares*.

prétendu. Quelques Amhara aussi, parmi les arrivants et les partants, ont subi le même sort.

Pour ce qui est de la route, nous continuons notre cure de boue. Nous passons Homi, une station d'abris, puis les deux torrents Gamadero en amont de leur jonction. Ils forment plus bas, avec le Saki et ses affluents, la rivière Godaré, le gros tributaire de rive droite du Bako. Ils roulent des eaux claires malgré les pluies ; leur débit, même réuni, est moins fort que celui du Gatcheb ou de l'Aranga. On les franchit sur deux ponts de poutres, simples mais solides.

En débouchant du second de ces ponts, le sentier bifurque. Celui que nous suivons conduit assez brusquement sur la ha-

teur où se trouve un petit poste dépendant d'Anderatchi ; l'autre sentier, encore plus escarpé, zigzague, évitant le poste. C'est la piste des caravanes d'esclaves, manifestement connue de chacun. La nature des lieux permettrait aux soldats de l'endroit des prises fructueuses si la bonne volonté ne leur faisait défaut.

La marche par les bois, sous un ciel constamment pluvieux, n'est pas gaie. Elle est rendue plus lamentable encore par toutes les scènes dont nous avons été témoin dans cette vallée des Gamadero. Un cortège de cadavres, à toutes les étapes de la putréfaction, parsème la route ; ils gisent dans les buissons, sous les abris, au revers du chemin ou noyés dans la boue. Ailleurs on ne voit rien, mais une pestilence subite trahit d'autres pourritures.

Ce sont tous des gabares que la fatigue, les coups et la faim ont couchés sur la terre ; pour connaître l'histoire des morts, il n'y a qu'à regarder les vivants. Amaigris et flageolant, ils avancent péniblement sous leurs charges et la bastonnade n'est pas épargnée à ceux qui flanchent. Un esclave d'une quinzaine d'années, lourdement bâté, tire un mulet par la bride ; il s'assied fatigué au bord d'un ruisseau et ne se lève pas au premier geste de son maître ; alors celui-ci, qui ne porte que son pantalon, sa chemise de toile et sa fainéantise, le couche dans la boue et le larde de coups de cravache jusqu'à ce que l'autre se relève en hurlant et marche en sanglotant. Nous voyons la scène du haut de la berge ; nous la verrons encore souvent.

Mais ce qui les achève tous, les gabares, c'est la faim. Dans leurs expéditions de guerre ou de chasse, les Abyssins ne prennent des vivres que pour un nombre restreint de jours.[1] Ils devraient savoir que vu leur nombre le Motcha ne leur fournira rien, rien de rien, mais l'imprévoyance est de tradition, et si le maître doit avoir faim, ce n'est pas l'esclave qui recevra à manger.

Une femme gabare, assise contre un tronc d'arbre, efflanquée à faire peur, tient une poignée de farine sèche et brune sur une feuille ; c'est à peine s'il lui reste assez de force pour porter la main à la bouche et pour mastiquer.

[1] C'est un fait à peu près certain que si, en 1896, Baratieri n'avait pas attaqué l'armée de Ménélik, elle eût été obligée de se disloquer quelques jours plus tard par suite de l'épuisement des vivres.

PLANCHE VI

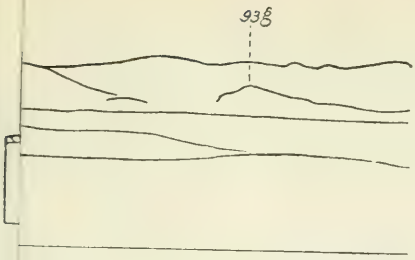
93g

Confluent du
Bako et du Gatcheb
O U R O

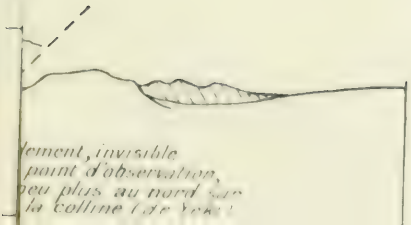
lement, invisible
point d'observation,
peu plus au nord sur
la colline

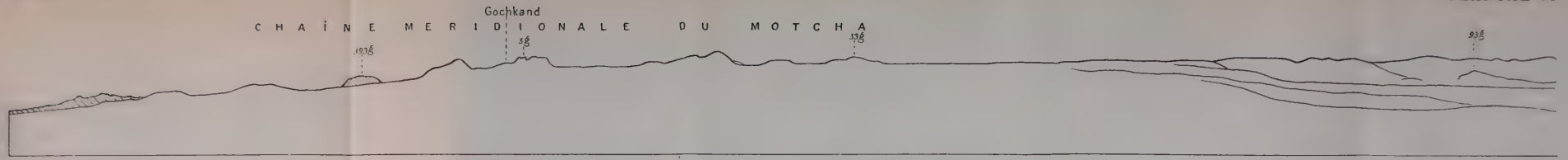

TOUR D'HORIZON COMPLET PRIS DU KATAMA DE YEKI (1490 M. = 4888 P.) : *A)* VUE VERS LE NORD, SUR LE MOTCHA ;

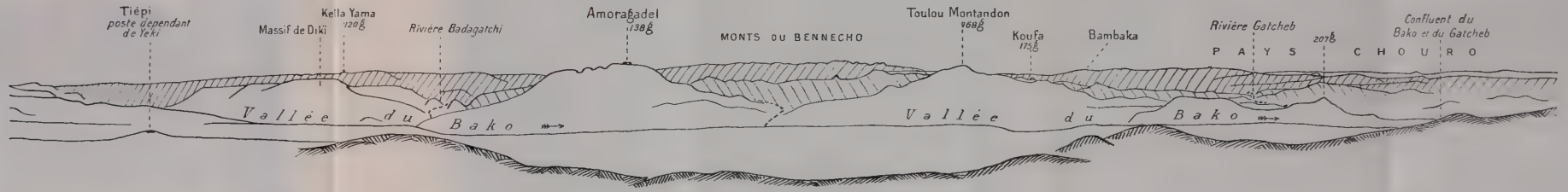

B) VUE VERS LE SUD-EST, SUR LE GHIMIRRA ;

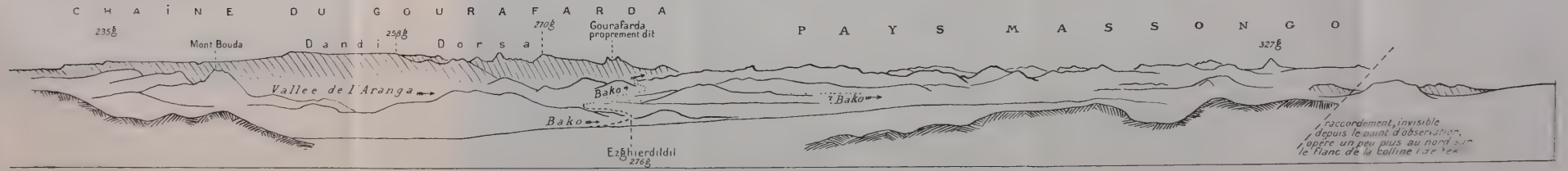

Dr George MONTANDON

C) VUE VERS LE SUD-OUEST, SUR LE GOURAFARDA.

14 juillet.

Nous avons traversé hier la rivière Saki. Le tableau qu'a offert la marche a été le même, à quoi bon se répéter ! La fatigue manifestée par les mulets a obligé la caravane à s'arrêter et à camper au pied de la montée qui conduit à Anderatchi. Une station d'abris se trouve un peu plus bas, Teug, c'est-à-dire « pied » (de la montagne).

Nous faisons aujourd'hui de bon matin notre entrée à Ande-

Fig. 142. — Anderatchi : le kognazmatch Damté.

ratchi et peu après je rends visite au chef du lieu, le kognazmatch Damté. C'est encore un de ces chefs dont le rang est plus élevé que le titre et qui dépend immédiatement du ras. Il a des traits fins et allongés et ses poses nonchalantes ne manqueraient pas de noblesse s'il ne se croyait obligé de faire constamment fuser sa salive entre les dents.

« Vous ressemblez à Mousieu Pott'r », fut sa première phrase après les salutations. Le kognazmatch Damté vit de souvenirs. Un sujet de conversation qui revient dans nos entretiens comme un refrain est l'arrivée du commandant Marchand. Ce dernier,

raconte-t-il, distribuait fusils, cartouches et thalers à bouche que veux-tu. Le kognazmatch, lui, a pris part au festin ; après douze ans, il n'en est pas encore revenu. Il me raconte la chose sans allusion maligne à mon intention, car je lui ai déclaré d'emblée qu'en fait de cadeaux je suis à fond de cale et il ne veut, lui non plus, pas d'argent. Je lui rendrai ce qu'il me donne, dit-il, « quand Dieu nous remettra sur le même chemin ».

Les quatre jours que nous resterons à Anderatchi, le *dergo* sera en effet très potable ; les bêtes recevront de l'orge et les hommes des vivres en quantité suffisante pour pouvoir passer la seconde moitié du Motcha. Les troupes du Ghimirra qui s'écoulent maintenant ont acheté à la population les vivres disponibles et ce qu'il en reste a triplé de prix. Nous retrouvons ici M. Risso, le chercheur d'or, qui avait dépassé notre caravane tandis qu'elle était arrêtée chez le gherazmatch Gragne ; nous ferons route ensemble jusqu'à Goré.

18 juillet.

Anderatchi est à cheval sur la crête étroite qui sépare la vallée du Saki (bassin du Bako) de celle du Gandji (bassin du Baro). La vue est libre au Sud et au Nord, au Sud sur la chaîne régulièrement crénelée que nous venons de traverser, au Nord sur un large plateau, qui s'étend au delà du Gandji (planche VII). Durant les quatre jours que nous avons passés ici, la vue n'était découverte que le matin ; l'après-midi, le brouillard, sortant on ne sait d'où, baignait subitement le katama grelottant. Les nuits étaient très froides, froides surtout pour les bêtes qui se serraient les unes contre les autres sous un avant-toit. Depuis longtemps malheureusement la température de la nuit ne peut plus être mesurée : il est arrivé un accident au thermomètre maximum-minimum.

20 juillet.

D'Anderatchi, à 2400 mètres d'altitude, le sentier descend très rapide dans la vallée du Gandji dont le fond est large et plat (1680 m.). Un double pont franchit la rivière à l'endroit même où elle est formée par la réunion de deux forts ruisseaux que l'on ne passerait pas à gué.

La journée est belle, les Amhara ont laissé le chemin à peu près propre : le campement est établi au pied d'une pente

abrupte du versant opposé. De son emplacement, on remarque comme la crête où est bâti Anderatchi s'abaisse en amont, entre les deux vallées du Saki et du Gandji, formant une selle peu élevée (fig. 143); c'est là que les Européens établiraient une route de communication entre les deux vallées, mais pour les Abyssins le katama ne peut être situé que sur la hauteur et le tracé du chemin en dépend.

Le lendemain, encore une de ces montées où la peine que l'on a à grimper est moindre que celle ressentie à voir les bêtes s'exténuer ! Deux heures de travail et l'on passe une kella sur le rebord même du plateau. Encore deux heures et demie de plat et l'on parvient à la grande kella centrale d'Iecha (Diecha) où nous campons. Les passeports qui y sont délivrés sont frappés au timbre de Tchaouaka. C'est le nom de l'ancienne kella, sur le sentier primitif plus à l'Est. Les fonctionnaires abyssins ne se sont pas préoccupés de faire faire un nouveau timbre et c'est en effet de douzième importance.

Le jour suivant, une petite marche de trois heures est jugée suffisante. Il a plu la veille au soir, toute la nuit et le matin jusqu'à neuf heures. Les charges sont mouillées et pesantes, la terre plus détrempée que jamais. On passe sur un petit pont la rivière Gouratcha, affluent du Gandji, et quand on trouve enfin un endroit relativement herbeux au bord de la

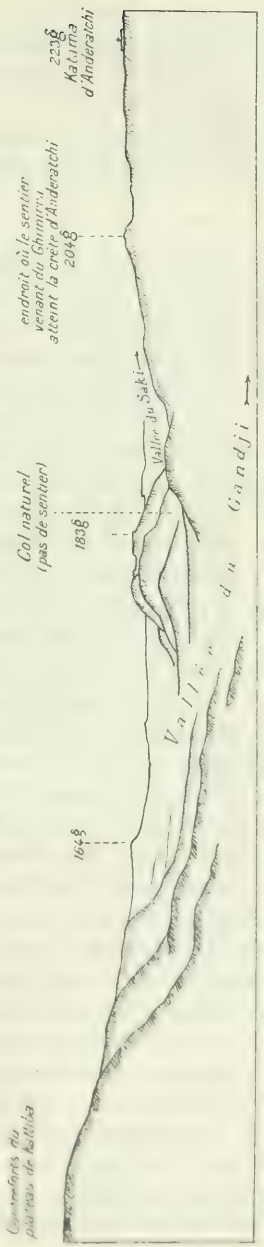

Fig. 143. — Vue prise de la rive droite du Gandji vers le Sud, sur la haute vallée du Gandji et sur la crête d'Anderatchi.

route, on s'y arrête pour y asseoir le campement. Un peu de bonne herbe pour les bêtes, c'est le problème de chaque jour dans ce Motcha de forêt et de boue où les rares clairières ont été déjà broutées.

Tandis que nous dressons les tentes, le soleil se met de la partie : le remède qu'il fallait à chacun.

21 juillet.

La colonne marche aujourd'hui près de six heures, traversant deux très mauvais passages. Le premier est un ravin qui n'a l'air de rien mais où un pont serait plus utile qu'au-dessus d'une rivière ; les bêtes enfoncent jusqu'à mi-corps dans la boue fondante et doivent être déchargées pour en être retirées. Plus loin, c'est une large combe transformée en marécage ; de petits troncs juxtaposés par le travers, dans la vase, rassuraient autrefois le pied, mais aujourd'hui, disloqués, ils ne sont plus que dangereux ; je ne suis soulagé que quand, après une demi-heure d'efforts harassants, les mulets se trouvent, sans jambe cassée, sur l'autre bord.

Nous passons la troisième kella dépendant d'Anderatchi, habitée encore par des Kaffetcho. Immédiatement au delà du poste coule la rivière Alga, affluent probablement direct du Baro ; entre ces deux cours d'eau se trouvent les terres d'Alga, habitées, de même que le Sellé, plus à l'Ouest, par des Galla.

L'aspect du pays reste à peu près le même ; les arbres sont plus clairsemés, mais la broussaille couvre toujours le terrain. Peu ou point d'herbe pour les bêtes de somme. Enfin, à midi, un petit signe d'encouragement nous vient à l'horizon : nous apercevons dans l'archilointain la colline de Goré et son église.

Les scènes auxquelles nous avions assisté dans la première partie du Motcha se sont répétées sur ce plateau : la misère humaine s'étale tout le long de la route. Encore aujourd'hui nous avons croisé quelques cadavres chankalla.

Un groupe d'Amhara n'est pas satisfait de me voir user de mon appareil photographique. « Qu'est-ce qu'il fait, le *frendji?* dit l'un deux, est-ce qu'il lève une image ? S'il montre ça au ras, ce ne sera pas bon pour nous. » Mon boy le rassure et la conversation s'engage entre eux : la saison est vraiment mauvaise, les privations dépassent les prévisions, cinquante-quatre gabares ont été perdus d'Anderatchi au Baro.

A vrai dire, je n'en aurai personnellement compté qu'une trentaine de Yeki à Goré, mais sur le chemin même, sous les pieds des mulets, puis-je dire. Combien sont morts à l'écart, combien ont été jetés par-dessus les buissons ? Cinquante-quatre d'Anderatchi au Baro... et il ne s'agit que de l'avant-garde ! Il suffit d'une règle de trois et de se dire que les conditions de la route se font chaque jour plus mauvaises pour comprendre que c'est par centaines que seront morts les esclaves ghimirra quand l'arrière de la cohue qui grouillait aux abords de Yeki atteindra Goré. Car c'est de ce peuple qu'il s'agit presque uniquement ; en ces jours d'exode, survivance de la préhistoire, le gabare ghimirra paie pour tous, pour le Massongo en révolte, pour le Yambo en fuite, pour lui-même, être sous-humain. Je comprends maintenant que le pays se vide si promptement : encore quelques succions et il sera à sec. Ce sera la fin d'une race.

24 juillet.

Le défilé des cadavres continue : quelques spécimens jonchent encore la route. Nous passons le Baro de bon matin, sur un pont relativement solide (fig. 144)[1]. Le courant est plein et fort, le débit est à peu près celui du Bako à Ezghierdildil.

A peine avons-nous atteint le haut de la berge opposée que les conditions du sol changent manifestement d'aspect. Nous sommes sur les terres du Diddou, une des plus riches provinces du ras Tessama. C'est un vrai pays galla. La *tchaka* est toujours là, mais parsemée dans toutes les directions d'espaces défrichés, cultures, groupes de huttes et prés recouverts de bonne herbe. Ces prés rappellent au reste une prospérité plus grande qu'aujourd'hui ; ils marquent en bonne partie l'emplacement de hameaux qui ont été détruits lors de la conquête du pays par les Amhara. Les traces visibles de destruction ont maintenant disparu, le pays sent le repos et la prospérité campagnarde.

Les mulets s'arrêtent pour brouter la verdure dont ils ont été sevrés ces derniers temps et la caravane fait bientôt halte pour qu'ils puissent se refaire largement les côtes.

Le lendemain un incident, pour n'en pas perdre l'habitude ! Comme nous passons un pont, deux mulets « trouent » le pont.

[1] Les piliers qui soutiennent un pont sont des troncs d'arbres qui plongent soit directement dans l'eau, soit dans d'immenses paniers ronds remplis de pierres.

L'un d'eux tombe à l'eau, près du bord heureusement; les jambes de l'autre pendillent à travers les poutres. Travail en rapport. Rien de cassé, rien de perdu.

Nous comptions entrer à Goré aujourd'hui, mais les bêtes sont fatiguées, se couchent dès que les ascars font halte pour remettre d'aplomb la charge de l'une d'elles. Le camp est établi au delà d'une combe profonde que le sentier, comme tracé au

Fig. 144. — Pont sur le Baro (cf. fig. 40 et 172).

cordeau, franchit perpendiculairement, insouciant des pentes longues et abruptes.

Pour sauver leur marchandise, les soldats du Ghimirra se font plus humains à l'approche du grand katama. Un Amhara descend de son mulet et y ficelle comme un salami son gabare incapable de se traîner plus loin.

25 juillet.

Deux petites heures de marche vive, chacun est pressé, et l'on gravit la pente lente qui conduit sur la colline où est épars Goré. Nous passons le long d'un premier groupe de huttes et

d'enclos sur une avant-colline, nous contournons la maison du ras entourée de prés palissadés (le ghébi) et en contre-bas du ghébi nous débouchons sur une combe ouverte, à l'herbe courte. Au centre, la terre nue et rouge supporte quelques mauvais abris ; les bords de la combe sont occupés par des systèmes de bâtisses construites à l'abyssine mais spacieuses, flanquées de terrasses circulaires ; des clôtures solides séparent ces groupes d'habitations. Nous sommes arrivés sur la place du marché qu'entourent les concessions des maisons européennes.

Ceux que tenterait une comparaison de notre itinéraire Gourafarda-Goré avec celui de Faivre et Potter (cf. Ch. Michel, loc. cit., texte p. 431-440, liste des étapes p. 544-546, carte au 1 : 3 000 000, carte au 1 : 200 000, planche 10) auraient quelque peine à se retrouver au milieu des différences de nomenclature et des contradictions vraies ou apparentes de la topographie. Mettons donc les choses au point en confrontant, à partir de Goré vers le Sud, les deux routes suivies.

De Goré à Anderatchi, Faivre et Potter décrivirent une large courbe vers l'Ouest, traversant le Baro, la Gouratcha et le Gandji beaucoup plus en aval que nous. Le Gandji de Michel (marqué sur la planche 10, pas sur la carte au 1 : 3 000 000) est aujourd'hui appelé Gouratcha, et la Gouratcha de Michel est aujourd'hui pour les Abyssins le Gandji. Nous donnons la Gouratcha (Gandji de Michel) comme affluent du Gandji et non pas, comme Michel, du Baro. Le cours général du Gandji (Gouratcha de Michel) se dirige, en outre, ce nous semble, plus vers le Nord que ne l'indique Michel. Les ruisseaux au Nord d'Anderatchi coulant vers le Nord-Est, ne se jettent pas, comme l'indique Michel, dans le Godjeb, affluent de l'Omo, bassin du lac Rodolphe, mais sont des affluents de gauche du Gandji. En effet, au sortir d'Anderatchi (Michel : Maison du roi du Motcha) nous quittâmes la crête de la montagne suivie par Faivre et descendîmes, direction Nord-Nord-Ouest, dans la vallée, où nous atteignîmes le Gandji en deux heures et demie de marche. Le katama actuel d'Anderatchi n'est pas exactement l'Anderatchi de Michel mais correspond à sa « Maison du roi du Motcha », un peu au Nord de « Djigi ».

D'Anderatchi à Gochkand (Madira ou Goche-cande de Michel) nous suivîmes, en sens inverse, le même tracé que Faivre. La rivière qui coule au Sud d'Anderatchi est aujourd'hui appelée Saki et non pas Gandji ; ce n'est pas, comme Michel l'indique, un affluent du Baro. Se réunissant avec les Gamadero (Gamadirou de Michel) elle contribue à former le Godaré, grand affluent de droite du Bako.

La localité actuelle de Yeki doit être le point 1682 de Michel entre son Petit Godjeb et son Loffé ; lorsque Faivre y passa, un katama n'y était pas encore construit. Notre itinéraire de Yeki à Gochkand fut peut-être plus direct que celui de Faivre qui fit un crochet vers l'Ouest. A Yeki les itinéraires bifurquent de nouveau, celui de Faivre allant à Ezghierdildil, le nôtre au confluent du Bako et du Gatcheb. La liste des étapes de Faivre appelle la rivière franchie le 24 mars « Loffé ou Boco ou Guilo » et celle, plus importante, franchie le 4 avril, Loffé ou Guilo. La carte au 1 : 3 000 000, plus claire que la liste des étapes, nomme Guilo la première, Loffé la seconde, le Guilo se réunissant à l'Ouest avec le Loffé. La planche 10 au 1 : 200 000 appelle Gadji le Guilo de la carte au 1 : 3 000 000. Enfin sur les deux cartes se trouve mentionné, entre le Gadji ou Guilo et le Loffé un autre affluent de ce dernier : le Petit Godjeb. La carte Michel donne trop d'importance à ces deux rivières Gadji ou Guilo et Petit Godjeb ; ce sont des tributaires secondaires du Godaré auxquels nous n'avons pas trouvé de noms spéciaux. Le nom de Ghilo cela a été dit p. 123-124, s'applique en aval au Bako, appelé Loffé par Michel.

Depuis Ezghierdildil, Faivre marcha entre notre Aranga et nos collines d'Aggaro. Notre Aranga sera la « rivière de 20 m. de largeur », sans nom, de Michel, et notre Tinnich (petite) Aranga sera la rivière deux fois passée par Faivre près de la cote 905. C'est non loin de l'Aranga, sur l'une ou l'autre de ses rives, qu'ont dû se croiser nos deux itinéraires. Le Bako (Loffé) nous paraît tourner trop au Sud depuis Ezghierdildil, sur la carte Michel ; sur la même carte les premiers affluents de la Kaï Ouha (Adjoubba) dans le pays Chouro (Souro) nous paraissent avoir leur origine trop au Nord. C'est dire que le bassin de l'Aranga doit être, par rapport à la carte Michel, étendu tant en aval qu'en amont.

PLANCHE VII

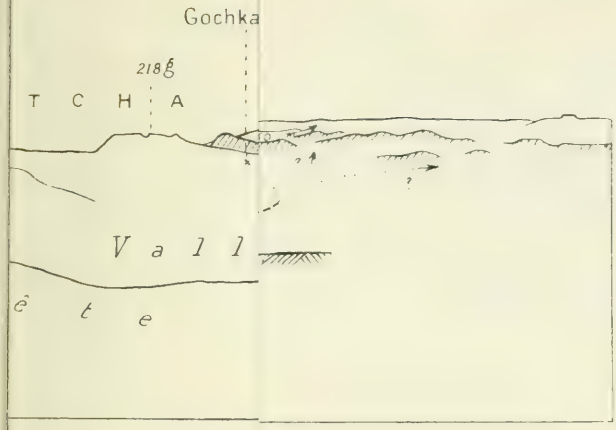

I (2400 M. = 7874 P.). DA

P l a t e

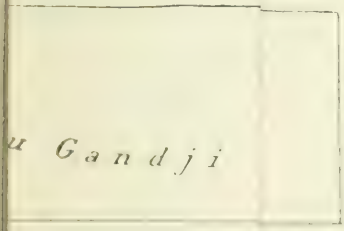

'AMA D'ANDERATCHI VE

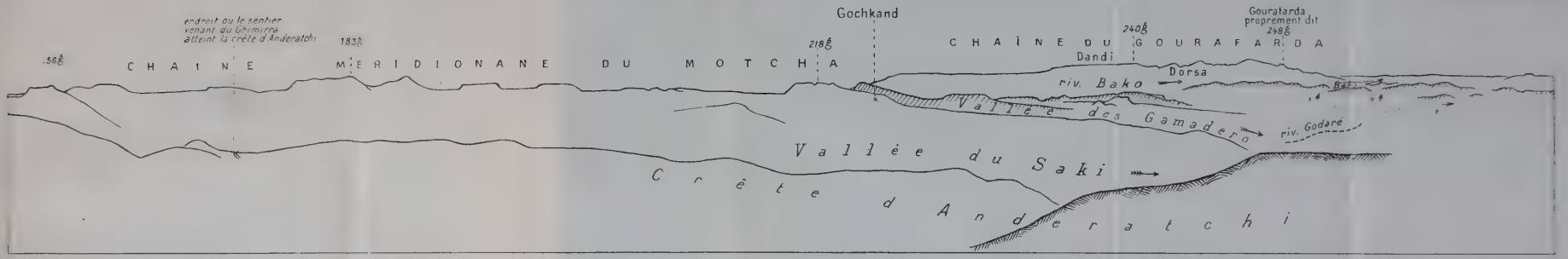

VUE PRISE DU KATAMA D'ANDERATCHI (2400 M. = 7874 P.). DANS LE MOTCHA, VERS LE SUD.

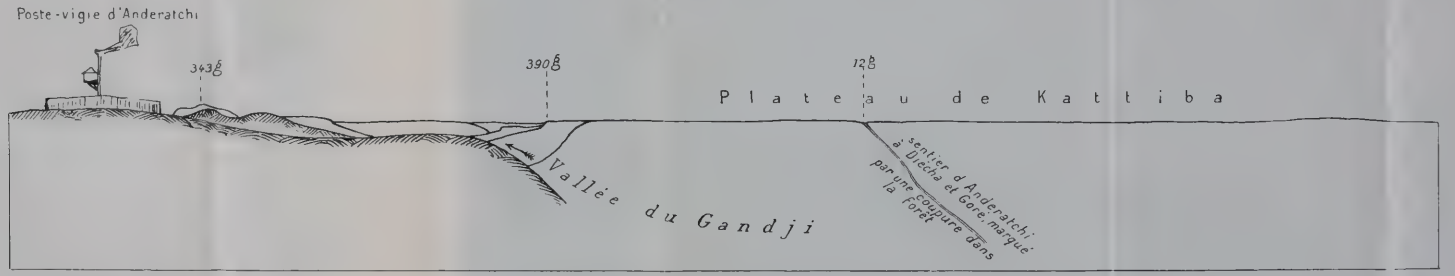

De George MONTANDON

VUE PRISE DU KATAMA D'ANDERATCHI VERS LE NORD.

CHAPITRE X

Goré.

(Voir le plan de la colline en annexe de la carte.)

Goré se trouve situé sur une haute colline, dernier contrefort vers le Nord des chaînes basses du Diddou. Le katama, à 1950 mètres d'altitude moyenne, domine de 200 à 300 mètres le pays environnant. Les pentes et les sentiers qui les escaladent sont très escarpés ; seul fait exception celui qui, venant du Sud, aborde l'extrémité ouest de la hauteur par une crête à faible inclinaison. La colline, étroite en général, étranglée par endroits, est longue de 4 kilomètres environ de l'Ouest à l'Est ; la partie de l'Est est recouverte par la forêt.

Goré est à l'Ouest de l'Éthiopie ce que Harrar est à l'Est. Commercialement du moins, car l'aspect de la ville ne rappelle nullement l'entassement compact de pierres qu'est Harrar. Les maisons de Goré sont de construction abyssine : protégées par la hauteur même et l'isolement de la colline, elles sont éparses par petits groupes ; pas d'enceinte générale ; le ghébi seul est palissadé. Il proémine à l'Ouest tandis que l'église de Saint-Georges lui fait pendant à l'Est. Une autre église, plus ancienne, celle de Sainte-Marie, est au flanc du ghébi, ensevelie dans les arbres ; dans son enclos se trouve la tombe, faite d'un monceau de pierres que recouvre une herbe épaisse, du capitaine Clochette.

Au Nord et en contre-bas du ghébi s'étend la place du marché qu'encerclent les concessions européennes. Ces dernières sont au nombre de cinq, soit, par ordre d'ancienneté : Gerolimato (grecque), Cacurato (grecque), Rubber Cy (anglaise), Ydlibi (syrienne), Robert Thor Jensen (allemande).

L'ivoire, le caoutchouc, le café et la cire sont, comme ailleurs en Éthiopie, les produits d'exportation de la région ; par contre le commerce des peaux n'existe pas ici. La cotonnade dite *aboudjedite* est le principal, presque le seul article d'importation. Les marchandises qui se concentrent à Goré prennent le chemin de Gambela, le Diré-Daoua occidental, et de là filent sur Khartoum et Port-Soudan. Exception est faite pour l'ivoire et le caoutchouc

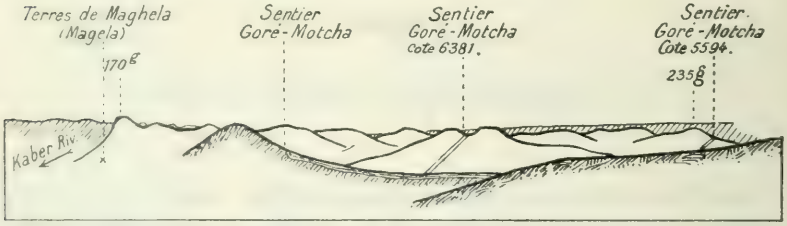

Fig. 145. — Vue prise du ghébi de Goré vers le Sud, sur les monts du Diddou.

qui sont monopolisés et se dirigent sur Addis-Ababa. D'une façon générale, Goré communique davantage et plus facilement avec la vallée du Nil qu'avec la capitale éthiopienne. C'est le cas surtout pendant la saison des pluies ; un vapeur remonte alors chaque mois le Baro jusqu'à Gambela (de juin à octobre ou novembre). Les denrées provenant des provinces du ras Tessama sont presque toutes drainées vers Goré ; les produits d'une partie du Dizou s'en vont cependant au Djimma par le haut Kaffa. Plusieurs des maisons commerciales établies sur la ligne Est-Ouest Goré — Bouré — Gambela ont aussi des agences sur la ligne Nord-Sud Ghédamé — Sayou — Gambela ; d'autres, ainsi la maison Guigniony (française), n'ont de représentants que sur cette dernière ligne. Enfin, la maison Dubail (suisse) s'est établie récemment à Kolli, dans le pays des Affilo, au Nord-Ouest de Gambela. Gambela est, on le sait, une enclave commerciale anglaise depuis le traité du 15 mai 1902, mais elle ne peut être occupée militairement.

Goré est l'ancien nom galla de la région ; c'est aussi celui qu'appliquent à la localité les étrangers. Les Amhara l'appellent Ghennett, c'est-à-dire paradis terrestre, eldorado si l'on veut. Il est de fait que, flanquée de toutes parts de cultures, la ville est riche et prospère ; un autre avantage est l'existence de plusieurs sources permanentes au sommet de la colline, dans le katama même. Sa population peut être estimée à 3000 âmes ;

Fig. — 146. — Le sommet de la colline de Goré avec le ghébi, vu de l'église Saint-Georges.

un grand nombre de soldats ont été rappelés ces derniers temps à Addis-Ababa.

Comme il a été dit plus haut, le pays galla de l'Ouest ne formait pas de grand royaume avant sa conquête par les Amhara : il était divisé entre une foule de petits rois. Goré et les environs immédiats reconnaissaient l'autorité d'un de ces chefs.

Il est difficile d'obtenir des habitants, Abyssins ou Galla, des détails sur son histoire ; les faits et les dates du passé les laissent également indifférents. Voici cependant ce qui paraît certain. Le pays fut pris une première fois (entre 1880 et 1890 par le ras Gobana pour le compte de Ménélik, mais une révolution, qui

vit les chefs galla réunis, chassa les Abyssins (bataille à Karsa-Goghila, à dix kilomètres à l'Est de Goré). Le pays fut repris quelques années plus tard (vers 1890) par le dedjaz Tessama dont la tâche fut facilitée par la trahison de certains chefs galla. Tessama le conserva dès lors en fief et Goré devint le chef-lieu de ses provinces.

La contrée, mise en coupe réglée lors de la lutte, offre de nou-

Fig. 147. — Goré. Indigènes revenant du marché.
On reconnaît à la coiffure et au vêtement que la femme marchant en tête est une Abyssine et celle marchant troisième une Galla païenne.

veau aujourd'hui un aspect prospère. Les païens sont en forte majorité parmi les Galla ; quelques musulmans, provenant en particulier du Djimma, sont disséminés dans la campagne où l'islamisme fait des progrès. Plusieurs Galla habitant la ville sont maintenant chrétiens.

Une habitation se trouve libre dans l'enclos de la maison Ydlibi. Son représentant, M. Madjit, la met aimablement à ma disposition pour la fin de la saison des pluies. Arabe d'origine, il est habillé à l'européenne et s'exprime à mon étonnement en alle-

mand fort correct. C'est un élève d'une école allemande à Jérusalem, un Arabe protestant, par la force des choses, mais de bon cœur, un pionnier de l'influence germanique en Orient.

La petite colonie blanche de Goré a la spécialité de vivre en bonne harmonie — fait assez rare aux colonies, où la chaleur tropicale, abolissant les facultés de contrôle de soi-même, aiguise les rivalités, crée des inimitiés subites et irraisonnées. Quand nous nous réunissons, la conversation est des plus bigarrées. Entre sept Européens nous parlons dix langues, mais aucune n'est connue de tous. C'est un Zurichois, M. Hackenmacher, interprète de la maison allemande, qui détient le record avec sept langues qu'il manie correctement : l'allemand (même celui des bords de la Limmat), le français, l'italien, l'arabe, l'amharique, le galla et le souaheli.

Nous devions rester plus de trois mois dans ce pays bien à l'écart encore du monde moderne, mais est-il de meilleure prime d'assurance contre l'ennui que la belle nature ?

Déjà la place même du marché, endiguée d'une part par un éperon pierreux, s'écoulant de l'autre en une ravine étroite qu'obstrue un grand arbre desséché, caresse agréablement le regard. Au delà du premier plan, la colline de Goundi, dépendance de celle de Goré, se soulève du bas-fond, rocheuse et boisée sur ses flancs, herbeuse à son sommet, et semble, dans la transparence de l'air, à un jet de pierre du marché.

Le pays qui s'étend du pied de la colline à l'horizon est fait de bosselures fuselées, parallèles, toutes dirigées du Sud au Nord, séparant les ruisseaux et rivières qui se rendent au Birbir. Elles sont couvertes de forêts irrégulièrement contournées, de bouquets de huttes, de clairières allongées, jusqu'à quelques monts plus hauts, plus rocheux, de coupe incisive, qui ferment l'horizon.

Tout est bleu, bleu éthéré les monts lointains, bleu sombre les bois proches, bleu vert les clairières en serpentine. Au matin, les replis de terrain sont ouatés de traînées blanchâtres et parfois les mailles se remplissent : c'est notre mer de brouillards du Jura suisse. Le ciel a perdu sa lumière vivante. Même quand la pluie ne tombe pas, il reste lourdement chargé : des escadres de noirs nuages le sillent tous les jours. Souvent, les soirs de calme, au long de la crête des monts lointains, l'horizon se libère. Les nuages se soulèvent pour laisser entre-

voir le soleil : sous leur ligne droite, maintenant immobile, il rampe au gîte et colore hâtivement d'un or frileux l'herbe humide, les toits en cône, le revers des pentes. Dans son cadre immuable, le tableau varie journellement ses détails et ses nuances ; pour nous, campés au flanc de la colline, lever la tête c'est l'avoir sous les yeux. Nous ne nous sommes pas fatigués de les y laisser longuement attachés et de les y reporter encore.

28 juillet.

Des coups de fusil retentissent aujourd'hui de tous côtés. Le katama fête la nouvelle, qui vient de lui parvenir par téléphone, de la nomination d'un nouveau gouverneur, le dedjaz Kabbada, fils du ras Tessama.

La carrière du dedjaz est bien abyssine. Petit chef dans le Ghimirra à l'âge de trente ans — il en a maintenant peut-être trente-cinq — il ne savait pas qui était son père. Le ras Tessama le tenait d'une « cuisinière » d'un de ses oncles et n'était pas pressé d'annoncer l'événement, mais ne perdait pas son fils de vue. Lorsqu'enfin il s'en ouvrit à l'empereur, celui-ci prit la chose du bon côté et, faisant un jeu de mots qui se laisserait mieux traduire en allemand qu'en français, dit au ras : « Tu me dis qu'il t'a été lourd de m'annoncer cette nouvelle ; nous appellerons dorénavant ton fils Pesant », et le nouveau dedjaz porte sur son sceau le nom de Kabbada-Tessama. L'avancement fut rapide : c'est une des premières étoiles de l'avenir pour l'Éthiopie.

Les nominations dans le commandement réservent si souvent des surprises que ces surprises deviennent presque la règle. Cela tient en partie aux détails de l'institution du mariage dont l'exposé ne se laisse pas liquider en un tour de plume.

L'Abyssin chrétien peut se marier selon trois procédés, à choix. Le premier, religieux, dit « à la communion » (*ba kourbanna*), est si sévère qu'il n'est presque jamais pratiqué ou seulement après de longues années d'essai. Sauf quelques rares cas de divorce autorisés par le chef religieux du pays (*l'abouna*), il est indissoluble : si l'un des époux meurt, l'autre ne peut se remarier.

Le mariage civil, dit « en justice » (*ba seratt, ba samania*), est le mode de faire normal. Les époux sont unis devant un juge

professionnel ou improvisé. La volonté d'un des époux suffit à le dissoudre ; le mari ou la femme peut quitter son conjoint quand cela lui chante. Tout comme dans le mariage religieux, la femme est appelée « épouse » *(misst)* ; un mari ne peut avoir qu'une « épouse ».

Le troisième mode enfin, patriarcal, n'est pas catalogué mariage par certains, mais doit être mentionné. Il consiste à introduire dans son ménage des domestiques *(garad)* : le nombre peut en être illimité. Une différence est à faire suivant qu'il s'agit de chefs ou de gens peu fortunés. Les domestiques des chefs sont appelées « cuisinières » *(ouat bièt)* ; elles ne reçoivent pas de gages, mais, ce qui vaut mieux, jouissent de l'avantage de faire partie de la maison d'un grand et du confort qu'on y trouve. A côté d'elles existe presque toujours une épouse. Si à tout hasard celle-ci n'était pas d'accord, elle aurait la faculté de quitter son mari. Ce n'est presque jamais le cas ; l'épouse d'un grand chef n'a pas la prétention de le monopoliser. Il est par exemple de règle que dans les fréquentes tournées que lui imposent ses fonctions, le mari laisse l'épouse au ghébi et prenne avec lui ses « cuisinières ».

Les enfants de ces dernières ont leur place au foyer comme les autres et les mêmes droits à l'héritage des biens ; par contre, les enfants de l'épouse, si aucune autre disposition n'a été prise, héritent des prétentions et des dignités du père. Très souvent cette différence est elle-même effacée et les conditions en sont renversées, soit par le père, soit, lorsqu'il s'agit des premières familles, par le gouvernement. C'est ainsi que le successeur du ras Makonnen au commandement du Harrari fut le fils d'une de ses « cuisinières », le dedjaz Ilma. A la mort de ce dernier, la province fut confiée au dedjaz Baltcha jusqu'à la majorité du fils de l' « épouse » du ras Makonnen, le dedjaz Tafari qui en est actuellement le gouverneur. Cette institution des *ouat bièt* est autorisée par la tradition.

Les gens de condition modeste, qui n'ont pas d'épouse, prennent une domestique « à gages » *(ba damoz)*. Son maître ou mari s'engage devant un juge à lui donner tant par mois et éventuellement à lui être fidèle. C'est le cas surtout pour les ascars qui, pendant des mois, sont en route avec leur maître et ne peuvent pas prendre une femme avec eux, qui ne peuvent non plus se payer le luxe d'une épouse permanente et peu sûre pendant

leurs longues absences. Cette forme d'union est aussi admise par les us et coutumes.

La question des enfants, à en juger par ces prémisses, devrait être complexe : elle est au contraire très simple. Ils appartiennent toujours au père qui les admet au foyer, *d'où qu'ils viennent*, sans que l'épouse puisse s'y opposer. Tout ce qu'elle pourrait faire, théoriquement, serait de quitter la maison, sans toutefois avoir le droit d'emporter ses enfants à elle si le père tient à eux. Les enfants n'appartiennent à la mère que tant qu'ils ont besoin d'elle, c'est-à-dire dans leur plus bas âge. Passé la tendre enfance, le père peut les réclamer. Si d'autre part, cas très rare, un père fait mine de ne pas reconnaître un enfant obtenu au dehors, la mère peut l'obliger devant tribunal à le prendre à son foyer.

Il existe néanmoins un certain nombre d'enfants « sans père ». Ils portent la dénomination peu flatteuse de *dekala*, mais, dans la lutte pour l'existence, ne sont pas désavantagés comme les illégitimes de l'Occident.

2-3 août.

Une chasse, aux péripéties peu classiques, a rempli ces deux journées. Depuis notre séjour au Gourafarda nous ne croyions plus au lion et pensions avoir enterré au désert yambo nos chances de rencontre avec ce fauve. Quand les habitants de Goré racontaient qu'il rôdait parfois sur la colline proche de Goundi, ils se butaient à notre incrédulité. Puis, quand hier un Galla accourut annoncer à M. Madjit qu'un lion venait d'enlever une vache au pied même de la colline et était en train de la dévorer, il fallut que mon hôte, m'engageant à le suivre, fît immédiatement seller son mulet et prit son fusil, pour que je me décidasse à en faire autant.

A moins d'une heure de marche, nous quittons le chemin de Bouré et franchissons à pied un petit marécage en deçà duquel les mulets doivent être laissés. De l'autre côté, une traînée dans l'herbe, quelques entrailles éparses ! La traînée se continue sous bois ; nous la suivons, rampant dans les broussailles, sous les lianes, et arrivons au corps à moitié déchiqueté de la victime. Il n'y a pas de doute : seul le lion peut avoir emporté une pareille pièce ; du reste ses empreintes sont visibles.

Le terrain ne se prête pas très bien à l'affût ; il nous faut

monter sur un petit arbre pour dominer l'emplacement, non pour nous mettre en lieu sûr, car nos pieds rasent presque le sol; la position pourrait même, cas échéant, être fort défavorable. Deux ascars restent couchés en arrière, les autres s'en vont, parlant à haute voix selon notre recommandation. Personnellement, je doute encore très fort, non pas de la présence du fauve, puisque le corps du délit est devant nous, mais de sa condescendance à revenir sur les lieux tant que nous y serons; j'ai même négligemment appuyé mon fusil contre une branche.

Il ne se passe pas une demi-heure que débouche sur notre gauche, sans bruit, sans nous voir, mais visible de pied en cap, les narines au ras du sol qu'elle hume, une lionne superbe de force et d'allure; elle est à vingt mètres. Mon compagnon est empêché par les branches de diriger son fusil sur la gauche: c'est d'ailleurs inutile, car la lionne arrive rapidement vers le cadavre. Bien, bien doucement, je ramène mon arme à moi, mais ce mouvement a suffi pour nous trahir. Redressée et se carrant sur ses jambes, la lionne scrute la pénombre où nous sommes, nous reconnaît et disparaît par larges bonds. Je la tire au vol, pour ainsi dire, sans succès... le seul regret de ma négligence me reste.

M. Madjit est remonté au katama pour se livrer à des travaux dont le résultat soit plus positif. Pour ma part, je m'entête. A six mètres environ au-dessus du cadavre, les ascars construisent un affût où je m'installe pour la nuit avec l'un d'eux.

Malheureusement, la nuit est tout à fait sombre; seule la teinte plus pâle du ciel se laisse distinguer au-dessus de nos têtes à travers les branches.

Strictement immobiles, nous entendons, au bout d'une heure peut-être d'obscurité, un bruit de mâchoires à nos pieds. Les fusils ont été dirigés auparavant vers le milieu du cadavre; nous tirons. Alors se passe cette chose extraordinaire : la bête ne se sauve pas. Après quelques secondes un léger grognement se fait entendre, suivi d'autres qui indiquent qu'elle se retire lentement; pendant un quart d'heure des plaintes confuses se succèdent à quelque distance de là. Elle n'a pas été atteinte, la réaction eût été tout autre, mais voici ce qui a dû se produire.

A l'endroit où la chair du dos de la vache était à nu, un morceau de cyanure de potassium avait été placé. L'effet de cette substance sur l'organisme, dû peut-être à une action réflexe

du système nerveux pulmonaire, est, on le sait, subit. La bête avait avalé le cyanure : l'espoir de trouver un cadavre était justifié. Une lanterne sourde eût permis de voir et d'agir, mais on ne dispose pas dans la brousse de tout ce qu'on désire. Nous restons donc collés à notre perchoir, sous la pluie et les moustiques.

Au matin, avant le jour, des grognements plus francs nous indiquent qu'un lion est de nouveau là, la lionne d'hier ou son compagnon. Il rôde à distance autour de l'arbre et disparaît avec l'aurore. Nous descendons ; des traces toutes fraîches sont visibles de droite et de gauche, mais aucun fauve mort ou vivant ! La dose de cyanure n'aura assommé la bête que momentanément.

Tout le jour nous attendîmes encore, inutilement, nous décidant au soir, fatigués et enfiévrés, à abandonner la partie encore une fois perdue.

11 août.

Goré pourrait monter une ménagerie avec ses propres ressources. Il n'est pas rare de voir arriver des Galla des environs avec de jeunes gazelles, incapables de fuir, qu'ils offrent pour trois à quatre sels. Ce n'est pas tout que de les acquérir ; il faut les nourrir et le lait de chèvre ne convient pas à toutes. Quelques-unes cependant se tirent d'affaire et mon hôte en a élevé qui se portent à ravir. D'autre part, on annonce l'arrivée prochaine d'un léopard pris au piège, et aujourd'hui même l'agent de la Rubber ramène de voyage une jeune hyène que ses ascars ont capturée au terrier. La mère avait été surprise près du gîte et s'est sauvée. Les hommes ont creusé et ramené au jour deux jouvenceaux dont l'un a été abattu pour s'être permis de mordre et dont l'autre est le spécimen ci-présent. La tête très forte avec les yeux à fleur de peau, l'arrière-train avalé, la petite bête répand déjà l'odeur hostile de ceux de sa race.

22-28 août.

Pourquoi conter des aventures de chasse qui finissent par un échec ? Le récit, complet dans ses grandes lignes, des mécomptes et des succès donnera cependant seul une idée juste des aléas qui attendent ici un chasseur improvisé.

Les avis entendus à Addis-Ababa, avant notre départ, met-

taient en doute la possibilité même d'enregistrer à notre actif ce qui passe toujours pour un coup de fusil royal. « Des lions, vous n'en verrez pas même! » me disait M. le Ministre de France, et le ras Tessama, de son côté, avait eu un sourire indulgent en m'entendant lui déclarer que je comptais ne pas quitter ses terres sans avoir eu la satisfaction d'en descendre un. Certaines personnes [1] n'autorisent pas même l'heureux chasseur à avouer son succès et le renvoient par avance à Tarascon.

Les déconvenues sont de fait nombreuses et nous savons un attaché militaire de légation qui fit inutilement un mois d'affût. Mais, d'une part, l'affût donne rarement un résultat positif; d'autre part, à marcher en vitesse, sans autre préoccupation, le long des sentiers battus, on n'aura pas les mêmes chances qu'en se vouant, en temps et lieux favorables, à la recherche unique du fauve. Si on y met son temps, sa peine et son cœur, on l'entend, on le voit et on l'abat. L'inaction forcée, que nous valaient Goré et les pluies, était l'occasion toute trouvée de nous atteler à cette besogne.

C'est qu'il y a pas mal de lions aux alentours de Goré et s'ils sont relativement si nombreux, c'est qu'ils ont la vie facile. Ils vivent sur les troupeaux; ceux-ci sont nombreux, bien fournis, et, quand le lion dévore une pièce, les Galla disent merci. Il faut avoir vécu dans ce pays pour se rendre compte de ce curieux état d'esprit. Les Galla, sauf quelques individus qui n'ont alors pas d'autre occupation, ne chassent ni le lion, ni le léopard et craignent de les voir tuer par d'autres. Ils prêtent à ces animaux un instinct surnaturel: le meurtre de l'un d'eux, disent-ils, est vengé par ses compagnons qui détruisent beaucoup plus de bestiaux qu'ils ne l'eussent fait sans cela.

Autre étrangeté : mes ascars galla me demandaient en chasse de ne pas prononcer le nom de lion; il entend ce nom, même articulé à voix basse, et se sauve ou est sur ses gardes !

Les principaux obstacles à la chasse des fauves sont donc souvent la superstition et la défiance des habitants. A toutes les questions franchement posées, ils répondent par une donnée fausse ou un « je ne sais pas ». Un Européen, qui se trouvait en passage à Goré en même temps que nous, partit en campagne

[1] Michel, *loc. cit.*, p. 47.

sans avoir acheté au katama une bête pour faire l'affût : il se vit refuser tout bétail par les Galla, même contre bon prix, dès qu'ils surent ses intentions, et rebroussa chemin devant la mauvaise volonté de la population. Nous avons vu pour notre compte nos affûts sur arbre détruits pendant la nuit. Cependant l'hostilité n'est jamais ouverte et les Galla sont toujours aimables et hospitaliers ; ce n'est pas même de l'hostilité, c'est de la crainte seulement. Devant le fait accompli, ils s'inclinent avec la meilleure grâce du monde et manifestent un grand respect à qui réussit.

La première tâche fut donc de neutraliser à notre égard cet état d'esprit. Mes ascars du Djimma retrouvèrent à la campagne des compatriotes. Moins superstitieux que les païens, ils se mirent à notre disposition au bout de quelques jours d'affût dans leur voisinage pendant lesquels ils purent juger qu'ils ne trouveraient que du profit à nous servir. L'un d'eux nous dirigea vers la hutte d'un parent à l'intérieur et nous fournit des chercheurs de piste. Sans tente, nous habitâmes la hutte avec le bœuf et l'âne, vivant pendant quelques jours la vraie vie indigène.

Un déboire pour commencer. A l'affût avec une vache et une chèvre devant nous, j'étais assoupi — il était six heures du matin — lorsque la vache donne des signes d'inquiétude manifeste. Mon ascar me réveille trop tard pour que je puisse me mettre en position, assez tôt pour que je voie à l'orée du bois un superbe léopard qui s'est reçu sur ses jambes de devant et se tient en arrêt.

C'est à la chèvre qu'il en veut, mais il craint la vache qui se trouve sur son chemin et qui, puissamment arc-boutée dans une tension de tous les muscles, soufflant à pleins naseaux, trépignant et balançant l'avant-train, s'apprête à le recevoir.

Avoir ainsi à côté d'une chèvre une forte pièce de bétail est une garantie de ne pas être découvert ; extraordinairement méfiant, le léopard a l'attention retenue, grâce à cette précaution, par la paire de cornes qu'il veut éviter pour arriver à la chèvre. Aussi fut-ce une grosse erreur lorsque, le léopard se retirant lentement dans le bois, je tirai, croyant le distinguer encore. C'est sur un tas de feuilles mortes que la balle partit et naturellement la bête ne revint pas. Elle ne nous avait à coup

sûr pas aperçus et n'avait battu en retraite que pour revenir d'un autre côté.

Le lendemain, en plein jour, sur le chemin qui conduisait à la même clairière, un de mes ascars qui marchait en arrière se trouva presque nez à nez avec un léopard, probablement le même, irrésistiblement désireux d'aller voir si le repas qui s'était présenté la veille y était encore. Mon ascar tira, le léopard rentra dans le fourré, chose rare pour une bête blessée. Quelques gouttelettes de sang prouvaient qu'il avait été touché, mais nous perdîmes bientôt ses traces.

Nous étions sur les terres d'Allé, au coude et sur la rive droite du Goumaro ; or, depuis deux nuits, nous entendions distinctement le lion sur la rive opposée de la rivière. Le Goumaro n'est pas infranchissable pour un fauve ; très large cependant, formé de plusieurs bras et marécageux sur ses bords pendant le *krem*t, il ne se laisse pas passer aisément. Les terres du Djandjero, de l'autre côté de la rivière, sont faites de combes, de màquis, de marécages qui offrent des conditions idéales aux bêtes sauvages. C'est pourquoi ce territoire, compris dans l'angle du Goumaro, est une réserve naturelle pour les fauves. Le mont Béroï, au Nord-Ouest, vaste et rocheux, en héberge une quantité encore plus grande, dit-on. Enfin, dans les environs de Karsa-Goghila, à l'Est de Goré, les lionnes aiment à mettre bas sous un rocher à anfractuosités, perdu au sommet d'une colline dans la forêt ; j'ai pu y constater leurs traces indubitables. Avis à ceux qui prétendent que le lion n'existe plus en Abyssinie.

Depuis deux jours donc, le lion se faisait entendre sur la rive gauche du Goumaro. Hier matin 27, nous avons passé la rivière. Des Galla nous indiquent un bois où il a rugi la nuit.

Un de mes hommes y trouve une piste fraîche — il avait plu — que nous suivons pendant deux heures. La bête a fait du chemin et a marché presque constamment le long d'un sentier battu. Puis la piste se perd dans l'herbe courte et les Galla n'en retrouvent pas la suite. Un habitant, cédant à un bon mouvement, nous dit alors en nous désignant une combe boisée : « Il y a là trois lions. »

C'était exact. Quand nous sommes près du bois, nous entendons des grognements si proches que nous n'avançons plus qu'avec une prudence extrême. Or le bois est entouré de cul

tures, de groupes de huttes, et ce sans-gêne des fauves à grogner et à folâtrer à portée de l'oreille prouve combien peu l'homme les moleste.

Comme nous marchons à petits pas, les grognements éclatent de nouveau — colère et dispute de deux bêtes — à si courte distance que la rencontre doit être imminente. Mais des ronces grimpantes nous obligent à faire un détour et si le couple ne

Fig. 148. — Petit pont sur le Goumaro.

nous a pas éventés, c'est qu'il est tout à sa querelle de famille. Voici qu'un ascar me fait signe ; je m'approche : dans une clairière couverte de quelques buissons, à cinquante mètres, deux lions, mâle et femelle ! Mes ascars prétendront en avoir aperçu un troisième plus loin, qui observait le couple, l'ex-mari évincé.

La lionne nous a déjà aperçus, mais le lion nous tourne le dos ; rapidement, je mets genou à terre et fais feu. Le lion blessé secoue furieusement sa crinière, se retourne, nous aperçoit à son tour et vient à nous par bonds, suivi de la lionne.

Je ne me souviens pas d'avoir vécu un moment où le sang-froid du geste fût plus nécessaire. Les deux ascars qui m'accom-

pagnaient, conscients du danger, furent à la hauteur des circonstances tandis que les Galla, voyant la tournure que prenaient les événements, avaient disparu comme graine au vent.

Un ascar à genoux à côté de moi, l'autre debout, nous attendons, sans avoir eu le temps de nous concerter, que le couple sorte complètement des buissons ; à une vingtaine de mètres, nous tirons ensemble sur le lion qui tient la tête. Atteint simultanément à la mâchoire, à la poitrine et à une patte de devant, il fait en rugissant un bond de côté, comme n'en ont jamais vu

Fig. 149. — Le lion maintenant repose paisiblement.

exécuter de semblables à leurs élèves les directeurs de ménagerie. La lionne, voyant son mâle dévier, fait demi-tour et disparaît ; elle n'avait heureusement pas été touchée, sans quoi elle n'eût pas abandonné la partie et nous eussions subi son choc à la bouche de nos fusils. Le lion, lui, qui saute sur trois pattes, reçoit encore une balle et s'affaisse en grognant dans le taillis.

Lentement, prudemment, le doigt sur la détente, nous nous approchons en écartant les branches ; une forme jaunâtre, immobile, apparaît bientôt à travers les ronces : le lion est déjà mort, l'arrière-train arc-bouté dans une dernière révolte de tous les muscles, la tête puissante reposant paisiblement à terre.

La scène avait failli devenir tragique ; elle est maintenant touchante. Les coups de feu ont fait accourir les Galla des environs qui me baisent les genoux et admirent l'ennemi de leurs troupeaux couché dans la clairière. Les uns content ses méfaits ; d'autres recommandent de veiller avec une attention redoublée sur les bestiaux. Ils m'apportent du lait, du café, des pains de maïs à n'en savoir que faire. C'est un défilé comme à un enterrement. Mes ascars voudraient fêter la chasse selon les rites et me disent : « A votre place, un Abyssin jubilerait, vanterait et chanterait sa victoire, mais vous, vous restez assis et vous taisez. »

Au moment où les lions avaient été visibles, la teinte brun foncé et non fauve de leur robe m'avait frappé. La raison en est manifeste de près. Le pelage fauve est constellé, dos et crinière, de poils noirs, d'où la teinte foncée à distance ; cette teinte du pelage explique le titre — exagéré tout de même — d'un petit livre sur la mission Marchand : « Au pays des lions noirs. » Remarquons que la lionne aperçue il y a trois semaines au pied de la colline de Goré avait une robe nettement fauve.

La peau a été écorchée et nous avons couché sur place. Aujourd'hui, la rentrée au katama n'a pas été une petite affaire. *Fama volat*. Des cavaliers accourent au galop au-devant de nous, s'arrêtent, déchargent leurs armes, descendent de leur monture et me baisent la main. Près de la ville où la dépouille, étendue sur un brancard improvisé, fait une entrée solennelle, toute une troupe d'Abyssins nous reçoit avec les mêmes démonstrations.

Une remarque involontaire que l'on fait au cours des réceptions de ce genre est l'uniformité de la formule de congratulation. L'Européen aurait vingt façons d'exprimer ses félicitations : l'Abyssin n'en a qu'une : « *Eunquann dess alou*, je suis heureux que vous soyez content. » Cela justifie, entre autres exemples, la remarque qui a été faite par un grammairien au sujet de la langue amharique, que « la pensée sort comme stéréotypée du cerveau des Abyssins », leur langue se composant au fond d'une série d'idiotismes.

Il fallut naturellement héberger tout ce monde-là ; le *tedj* coula à flots. Quelques Amhara se montrèrent scandalisés, à voix basse, de ce que je n'eusse pas fait ensevelir les restes du lion. En Abyssinie on enterre les lions, pas toujours les gabares.

10 septembre.

Aujourd'hui, Goré a vécu un grand jour ; elle a reçu avec toute la pompe dont elle est capable son nouveau gouverneur, le dedjazmatch Kabbada-Tessama. De loin les *nagarit*, les grandes timbales, annoncent le cortège. Les timbaliers, qui marchent en tête, sont des Chankalla noirs revêtus d'écarlate. A cheval ou à mulet, ils sont flanqués chacun, comme les cuirassiers de la garde prussienne, de deux tambours et frappent à coups de massue sur les peaux qu'on s'étonne de voir résister à de pareils chocs.

Toute la ville, en armes et vêtue de blanc, attend le dedjaz au flanc de la colline. Nu-tête, il porte une chasuble de velours vert sombre chamarrée d'or. C'est un homme fortement bâti, au regard calme, au visage arrondi encadré d'une noire broussaille. Il descend de mulet, baise la croix que lui tend un des prêtres. Il salue le corps ecclésiastique puis le gouverneur de la ville, le fitaourari Alamo, un vieillard borgne à barbe grisonnante, qui passe aujourd'hui au second rang. Alors que, petit chef inconscient de sa naissance illustre, le dedjaz était aux ordres du fitaourari, il avait un jour été mis aux fers. Le fitaourari le reçoit aujourd'hui en lui baisant les pieds, mais le dedjaz le relève et l'embrasse sur les deux joues. Nous, les étrangers, sommes ensuite parmi les premiers auxquels il donne la main. Il commence le tour de la ville par la visite de l'église Saint-Georges devant laquelle le doyen des prêtres lui adresse une allocution de bienvenue. De là, le cortège se rend à l'église Sainte-Marie, puis au ghébi, colline blanche et compacte où scintillent les fers des lances, les canons des fusils, les boucliers plaqués d'argent.

11 septembre.

C'est aujourd'hui le premier de l'an abyssin. C'est aussi aujourd'hui qu'a lieu le *ghébeur* de réception du dedjaz : donc la fête est double. Les étrangers sont invités et reçus *privatim* par le dedjaz avant le repas : devant chacun de nous sont placés quatre verres en escalier que remplissent *tedj*, vin d'Elbe, cognac et champagne auxquels chacun fait honneur suivant son tempérament. Le dedjaz parle peu, soit réserve de nature, soit crainte de sortir de la dignité de son rôle. Au ghébeur, aimable et nouvelle attention, nous disposons d'une table et

sommes servis à l'européenne. Le dedjaz est assis devant son lit à baldaquin que recouvre un tapis superbement brodé. Le fitaourari mange avec le dedjazmatch, puisant, grand honneur pour lui, dans le même panier-plat que son nouveau chef. Le festin offre toujours le même spectacle traditionnel de solennité et de familiarité, le même brouhaha des voix

Fig. 150. — Le dedjaz Kabbada m'a demandé de venir le photographier chez lui. Il a fait, pour la circonstance, recouvrir le sol de ses tapis, revêtu son costume d'apparât et ceint son front de la crinière de lion, apanage des chefs.

et des appétits. Les étrangers le quittent après de longues heures, serrant la main du dedjazmatch.

14 septembre.

On salue toujours avec intérêt les vieux routiers. Cinquante Chankalla en armes et en loques, commandés par un Sénégalais qui se nomme le *bacha* (sergent) Sambadjeo, sont arrivés aujourd'hui à Goré, venant des bords du lac Rodolphe. C'est un débris des anciennes troupes de Léontieff ; après le départ de ce dernier, il y a plus de dix ans, le dit Sénégalais est resté dans ce pays lointain sous les ordres d'un lieutenant de Léontieff, Babit-

cheff. Babitcheff est actuellement fitaourari et vient d'être nommé gouverneur du pays des Affilo et des Abbigar, à la frontière du Soudan anglo-égyptien. Le Sénégalais va rejoindre son maître et voici quatre mois qu'il est en marche. Il parle le français, est heureux de goûter à quelques friandises et se voit questionner sur le pays qu'il a quitté.

18 septembre.

Des coups de feu insolites, suivis de pleurs et de grincements de dents, m'ont réveillé cette nuit. L'ascar qui couche à ma porte me dit « qu'un homme est mort ». Voici ce dont il s'agit.

Hier soir, le téléphone a annoncé la mort d'un parent du nagadéras de Goré[1]. D'après l'usage, il est défendu de faire part immédiatement de l'événement. Le préposé au téléphone ne se rend avec ses compagnons chez le chef en question qu'au premier chant du coq.

— Que voulez-vous ?

— Pas grand'chose. Nous avons un message pour vous.

Le nagadéras a compris que le message est grave ; il s'habille, fait entrer et reçoit la nouvelle. Alors cris, beuglements, coups de fusils... à réveiller le mort.

Le matin nous allons faire notre visite de deuil. On entre, on donne la main sans dire un mot et on s'assied. Au bout d'un moment on s'informe de la cause du décès, on parle éventuellement d'autre chose, puis on prend congé en disant : « Que Dieu vous donne sa force. »

26 septembre.

Il y a quelques semaines, le secrétaire abyssin de mon hôte répondait à la demande que je lui faisais de se charger, moyennant pourboire, d'une commission : « Parlez-en à mon maître. Si le maître me l'ordonne, je le ferai même sans rétribution ; pour le maître, je suis prêt à donner mon âme. » En attendant, M. le secrétaire se sauvait deux jours plus tard. La raison : une chasse à l'éléphant où il aura le droit de tirer le premier. Comme demander au « maître » serait s'exposer à un refus, on part sans demander. Le succès est alors d'autant plus nécessaire que par

[1] Ce nagadéras était Ato Paolos, catholique romain, qui accompagna le ras Makonnen dans son voyage en Suisse ; il mourut en 1911.

lui seul le fuyard a des chances de réintégrer son service. En effet, renvoyer brutalement un homme pour avoir abattu un éléphant serait peu politique de la part de qui a constamment affaire avec les Abyssins : on le congédiera plus tard, pour manque d'occupation ou sous tout autre prétexte.

De façon générale, ce n'est pas une petite besogne que de se faire à la mentalité de ces gens. L'Arabe, le Syrien, l'Arménien et le Grec ont à ce point de vue, en tant qu'Orientaux, une forte avance sur l'Européen occidental. Mais ce dernier, s'il est en contact permanent avec les indigènes et ne veut pas vivre de chicanes, doit aussi, jusqu'à certain point, se plier à leur façon de penser et d'agir, faite de biais, de compromis, de concessions, d'équivoques. Pas de geste franc, pas d'action droite, que ce soit pour le bien ou pour le mal : tout se fait en dessous ou par ricochet : la dissimulation, chez ce peuple, est un besoin de l'âme.

Le fait suivant, observé à Goré, en dira plus que les généralités. Un habitant a deux jeunes serviteurs, un garçon et une fillette. Le garçon a volé une cigarette : on l'a vu fumer. Le maître appelle le garçon :

— On a volé une cigarette ; c'est la fillette qui l'a volée. Appelle la fillette.

Celle-ci vient. Le maître à la fillette :

— Il manque une cigarette ; c'est toi qui l'as volée...

Et au garçon :

— Donne une gifle à la fillette.

Le garçon exécute l'ordre et le maître les renvoie. Je lui demande alors si j'ai mal compris et si c'est bien la fillette qui a volé ; il me répond que non, mais comme c'est la première fois que le garçon a dérobé, cette façon de procéder lui fera beaucoup plus d'effet. Quand vous vous serez dit que la plupart des actions des Abyssins sont taillées sur ce patron-là, vous comprendrez que pour suivre le convoi il faille tout un *training*.

Le secrétaire en rupture d'écritures revient aujourd'hui. Fort de son succès de chasse, il a fait demander son pardon par lettre, par courrier oral, par téléphone, et le voici qui rentre avec son trophée, la queue de l'éléphant étalée sur des baguettes, au milieu des coups de fusil, des cris et des danses de ses compagnons.

Déjà depuis près d'une semaine le katama retentit du bruit

des tambours proclamant son succès. C'est que deux à trois jours de liesse ne suffisent pas pour fêter un éléphant tombé. c'est *quarante* jours qu'il faut au chasseur, à ses parents et à ses amis, quarante jours de mélopées. de grosse caisse, de boisson et de paresse.

Au surplus, fait-il autre chose que de paresser l'Abyssin ? Il est évidemment un des êtres les plus inutiles de la création. Il se laisse vivre et porter par les événements. Sans souci du len-

Fig. 151. — Les chasseurs rentrent avec leur trophée, la queue de l'éléphant, étalée sur des baguettes. Au sommet de la colline, le ghébi de Goré.

demain, le domestique quittera son maître dès qu'il aura la moindre somme en poche. C'est alors pitié de voir celui que vous savez n'avoir pas vingt thalers pour toute fortune, se faire suivre d'un ascar portant un fusil d'emprunt. Les grands ne sortent pas sans une suite d'ascars armés, proportionnelle à leur grandeur. Le regard est sévère, le geste digne, la démarche mesurée s'ils sont à pied. Toute cette fainéantise du maître vit ici des produits de la terre qu'apporte le Galla et des services personnels que rend le Chankalla.

L'étranger aussi ne représente pas beaucoup plus qu'une source d'exploitation dans l'esprit de l'Abyssin. Commerçants et voyageurs voient constamment entrer chez eux, sous prétexte de faire connaissance, de lier amitié, de petits chefs en quête d'un verre de liqueur, d'une tasse de café, d'un morceau de savon, d'un bout d'étoffe. C'est très bien pour qui n'a rien à faire et amusant les premières fois. Quand cela se répète, on laisse les visiteurs le bec au sec et, personnellement, je ne renouvelle pas ma provision de liqueurs, ce qui est la meilleure solution ; lorsque j'annonce n'en plus avoir, on ne me croit pas, mais cela m'indiffère.

Ne pensez pas qu'une curiosité bienveillante joue un rôle quelconque dans la visite dont vous honorent ces affamés. Ce mobile est bien rare. Dans tout mon voyage, de Diré-Daoua à la Kaï Ouha, de la Kaï Ouha à Diré-Daoua, je n'aurai guère rencontré qu'un seul *Amhara* qui vînt me trouver sans arrière-pensée, pour le plaisir de causer et de s'assimiler quelques notions nouvelles. Petit chef à Goré, regard ouvert et parole franche, Sissa de son nom, il est un ancien serviteur du ras Makonnen et un digne élève de son maître. Ces mentalités sont trop rares. Quand ce ne sont pas des grands, ils tombent vite sous la haine de leurs compatriotes et Sissa se trouve depuis quelques jours mis aux fers sur de vagues dénonciations déposées à Addis-Ababa.

L'accueil réservé aux inventions européennes n'est pas plus intelligent. La seule nouveauté bien comprise est le fusil.[1] Pour le reste, quelle tristesse ! Montez à Goré au téléphone, symbolique de la conception qu'ont les Abyssins de notre civilisation. Le fil passe la paroi de la maisonnette à même le bois ; la planchette n'existe pas, la sonnerie n'est plus ; un seul cornet sert de récepteur et de transmetteur ; les piles sont tripotées par des mains inconscientes. Le préposé quitte le téléphone pendant les repas et les repas durent. On le trouve parfois à son poste : accroupi, il écoute et parle dans l'unique cornet tout en jouant aux billes avec un copain. Quand il est fatigué de

[1] Et encore ! Il y a actuellement un tâtonnement de la part du gouvernement dans l'adoption des armes de petit calibre, qui ne peut être que préjudiciable à la valeur de l'armée. Après avoir acheté 10 000 Lee-Metford, puis 20 000 Lebel, il passe au Mauser et changera demain encore. L'importance de l'unité de l'armement semble n'être pas comprise.

tenir le cornet collé à son oreille, il le passe à un gosse chankalla qui, lui, a de l'endurance et le tient consciencieusement adapté à l'oreille, la bouche et les yeux ouverts, extatique, de longs quarts d'heure. Les communications ne sont transmissibles, directement, qu'à petite distance ; celles qui viennent d'Addis-Ababa (près de 400 kilomètres) doivent être répétées le long de la ligne à quatre ou cinq postes intermédiaires. Aussi n'y a-t-il que les ordres du ras qui soient transmis à coup sûr, tandis que les commerçants ont depuis longtemps renoncé au téléphone ; ils étaient pourtant disposés à payer les plus fortes taxes pourvu que l'installation fonctionnât.

De pareils refus de s'assimiler le progrès — un exemple entre plusieurs le téléphone — justifient, malgré son erreur anthropologique, la qualification de « Nègres inéducables » que l'on entend appliquer aux Abyssins. La *chamma* blanche, le *nagarit*, les grands *ghébeur*, les escortes de satellites en armes, la dignité du geste, c'est bien beau, mais quand on voit qu'il n'y a pas autre chose, on fait des songes de banalité hideuse, on rêve de routes carrossables, de fils aériens, de chaises de cuir et de bureaux empoussiérés.

Le moral de l'Abyssin est à la hauteur de son intellect. L'orgueil, l'esprit de chicane, le mensonge et le vol marchent chez lui de front.

L'ascar amhara porte le fusil et selle les bêtes ; il faut qu'il soit loin de la ville et à l'abri des regards pour qu'on puisse lui faire remuer une caisse sans révolte intérieure. Engager moitié d'ascars amhara, moitié de galla, c'est faire des seconds les domestiques des premiers. A Diré-Daoua, on n'a guère le choix et même les Galla qui s'y trouvent ont été gâtés par le contact des arrivants de toute trempe. Mais en général on aura plus de chances de bien tomber avec un Galla musulman qu'avec un Amhara chrétien. Ce qu'il y a de fort, c'est que l'Abyssin est toujours mieux payé que le Galla : c'est peut-être ce qui fait croire au nouveau débarqué qu'il est de qualité supérieure.

Après le renvoi au Djimma de ma première équipe, dont les éléments chrétiens et musulmans méritaient autant de méfiance les uns que les autres, quatre Amhara seulement firent partie de la seconde. L'un fut arrêté pour vol chez le particulier, le

second essaya de se sauver avec une carabine, le troisième, chef de mes ascars, et dont la plus précieuse qualité était de savoir se faire obéir, opéra à mes dépens un vol si copieux de cartouches qu'il fut jeté par-dessus bord dès notre arrivée à Goré. Un seul chrétien, qui avait la garde de mes effets personnels et se contentait de dérober des bricoles, fut conservé. Mais ce n'était pas un chrétien pur sang ; ses parents avaient été musulmans, appartenant à cette génération d'Ouollo-Galla qui fut christianisée de force par l'empereur Jean. Parmi les Galla musulmans, un seul fut licencié pour indiscipline, Djaoui, l'ancien marchand d'esclaves. Enfin les deux hommes qui se sauvèrent une nuit à Koussa avec armes et cartouches étaient des Kaffetcho païens.

Il y aurait des réserves à faire au sujet des Galla musulmans. Le fait qu'ils se sentent appartenir à un peuple soumis est certainement pour une bonne part dans leurs prétentions modestes, leur meilleure volonté à la tâche et la plus grande timidité de leurs vols. Quoi qu'il en soit de ces raisons, la réalité est que nous les avons trouvés bons par comparaison et, somme toute, dignes de confiance.

Le voleur, dira-t-on, est le bien commun de toutes les patries, mais l'Abyssin larron mérite une mention spéciale à cause de l'impunité dont il jouit. Celle-ci tient à trois causes.

D'abord aux grandes distances et au manque de moyens de communication rapides. L'ex-dedjaz Léontieff, qui dans les premiers temps voyait affluer les recrues, perdit plus tard, dit-on, par suite de ses distributions abondantes de coups de courbache, plus de deux cents ascars, lesquels, un à un, se sauvaient avec mulets et carabines. Comment l'autorité du pays elle-même eût-elle pu les retrouver ?

La seconde cause est le fait de l'intelligent travail des légations qui ont cru devoir recommander l'abolition de la peine atteignant les voleurs, l'amputation d'une main ou d'un pied, la seule qui vraiment leur fit de l'effet. Comme aucune peine nouvelle n'a remplacé l'ancienne, le vol se pratique *larga mano*. Que le larron soit arrêté, il n'a qu'à restituer la marchandise ou sa valeur, et tout est dit. Il n'a d'ailleurs jamais volé : il a oublié de rendre ou bien, si c'est un ascar, voulait précisément se rendre avec l'objet dérobé chez le juge afin d'obtenir sa paye — qu'il n'a jamais réclamée !

La troisième cause, c'est qu'aucune réprobation, aucune *diminutio capitis* n'atteint le voleur auprès de ses compatriotes. Quelques exemples.

Un nagadi doit amener pour une maison de commerce quatorze charges d'aboudjedite. Croyant pouvoir profiter du fait que l'agence de la maison en question est aux mains d'un nouveau représentant, le nagadi vend en route une des charges et n'en amène que treize. Questionné sur le sort de la quatorzième, il prétend l'avoir cédée à un courtier de la maison : cependant l'agent le retient immédiatement en attendant d'aller aux informations. Le fait de retenir ainsi et de mettre aux fers un délinquant est admis ; encore faut-il être installé dans un enclos, avoir des chaînes, etc. Le vol reconnu, on demande à l'autorité de vous « donner la main » de l'homme, c'est-à-dire le droit de le tenir enchaîné jusqu'à règlement de comptes. Le prisonnier n'a pas la vie bien dure, reçoit les visites des siens et est plutôt gênant pour ceux qui le gardent. Dans le cas présent, le prisonnier se fatigua le premier, prétendit avoir mal compté ses charges, rembourса et recouvra sa liberté, prêt à recommencer une expérience qui ne coûte pas plus cher.

Un de mes ascars se sauve au Gourafarda avec une carabine. C'est le soir. Mon cuisinier l'aperçoit, m'avertit. Chasse. L'homme est arrêté, livré au juge. La carabine est rendue à son propriétaire et la liberté au voleur.

L'ex-chef de mes ascars enfin, grand voleur de cartouches, fut engagé par le nagadéras, qui cependant connaissait son histoire, et plus tard nommé par lui son remplaçant dans ses fonctions de *juge*. Il trône maintenant sur la place du marché, distribuant ses verdicts frappés au coin du revenant-bon.

Étant donné la situation, le vol ne doit pas étonner de la part d'inconnus et même de celle des ascars. Ceux ci se disant que leur ennemi c'est leur maître, et la formule, pour vieille qu'elle soit, est d'application si moderne que je ne saurais leur en vouloir. Par contre, il est un autre genre de vol qui lasse toutes les patiences. C'est celui que se permettent les fonctionnaires à tous les degrés de la hiérarchie et dont ils vivent pour une bonne part.

Le voyageur a entre autres à compter avec la gloutonnerie

des préposés aux nombreux octrois. La demande est rarement brutale, mais nous en avons des exemples. C'est ainsi que, pendant notre séjour à Goré, un commerçant, nouveau venu, se rendait de Goré à Gambela où il devait prendre le vapeur, en passant par Sayou. Le chef de ce poste lui déclare, à son grand étonnement, que son papier n'est pas valable et qu'il lui faut s'en procurer un autre à Addis-Ababa (deux bons mois aller et retour!). Puis le fonctionnaire vient trouver le voyageur à sa tente et lui fait entendre que moyennant vingt thalers on arrangera l'affaire. Il comptait sans son hôte, car un rapport circonstancié, signé par les Européens du lieu, fut adressé à la légation dont relevait le voyageur, mais il est à craindre que l'affaire ne tombe à l'eau.

Une caravane est arrêtée à une kella dont le chef a prélevé indûment, en plus de la taxe prescrite, un thaler par mulet. Il faudra cinq mois de négociations avec le pouvoir central à Addis-Ababa pour que la maison de commerce à qui appartient la caravane obtienne raison. L'agent de la kella est averti de ne pas avoir à s'arroger ce nouveau droit, mais il n'est pas puni.

Les offrandes aux chefs, parfaitement légitimes à l'occasion, sont trop souvent nécessaires pour échapper aux chicanes et aux pertes de temps. Les étrangers sont loin d'y être seuls astreints. Il n'est pour ainsi dire pas de faveur qu'un inférieur obtienne de son chef sans cadeaux. Le *goubo*, comme on l'appelle, est devenu une institution nationale, connue, avouée, autorisée. Elle fonctionne à tous les échelons de la hiérarchie, elle imbibe et pourrit tous les rouages de la vie publique, elle fait que trop de juges sont corruptibles, trop de témoins sont faux témoins ou prêts à l'être. Quelques rares individus auxquels l'extrême vieillesse a remis en mémoire des principes longtemps oubliés, quelques très rares magistrats dans la plénitude de leurs charges, passent pour être réfractaires à toute vénalité.

Dans le fonctionnement de la justice abyssine, la mansuétude à l'égard du vol subit un correctif heureux par la sévérité à l'égard du meurtre. La loi du talion est appliquée avec rigueur; celui qui tue est exécuté, que le meurtre ait été volontaire ou non, avec une arme semblable à celle avec laquelle la mort a été donnée. Aussi les meurtres *entre Abyssins* — la vie d'un

sujet ou d'un esclave n'a pas la même valeur — sont-ils plus rares que dans nos pays civilisés. [1]

Dans les affaires courantes la décision du juge n'est guère impartiale ; ce qu'il y a d'étonnant, c'est de voir les Abyssins y recourir si fréquemment et assigner pour un rien devant tribunal leur ami d'hier et de demain au lieu de s'entendre à l'amiable. Souvent le jugement sera prononcé selon l'équité,

Fig. 152. — Le *liébacha*, accroupi sur un sommier indigène, boit sa mixture au moyen d'une tubulure.

mais le juge aura reçu des présents des deux parties et celle qui l'emporte aura probablement donné plus que la sentence ne lui rapporte. C'est que la «querelle» est devenue un véritable sport où les arguments sont projetés avec une véhémence et

[1] Lorsqu'un voleur de grande envergure ou un assassin n'est pas pris, les autorités lâchent sur sa piste le *liébacha* (cherche-voleur). Il s'agit d'un individu qui est censé, après avoir bu une mixture enivrante, réétiter les allées et venues du coupable et mettre ainsi sur sa piste. Le fait est connu. Nous n'en parlons que pour appuyer les deux images que nous avons eu l'occasion de prendre à Addis-Ababa un jour que le liébacha était en action (fig. 152 et 153).

une monotonie lassantes de gestes et d'expressions. Le tableau est journalier : la justice fonctionne en permanence en plein vent à l'angle de la rue. Si l'on est au courant de la cause, on constate combien la contre-vérité y est sciemment échafaudée. Un argument tombe ; un second, diamétralement opposé, est repris sans que qui que ce soit, le juge moins que personne, s'en

Fig. 153. — Le *bobachi* cherche. Il emmène avec lui un représentant de la justice auquel il est lié par une écharpe.

étonne. C'est que la fonction n'est pas une sinécure, elle n'est vraiment pas un mauvais métier. [1]

Donnons un exemple. Un commerçant, apprenant qu'une de ses connaissances de exilé n'a pas pu atteindre en temps voulu sa destination, grâce au mauvais vouloir de quelques chefs locaux,

[1] Lorsque des contestations ou plaintes entre ascaris, il est nécessaire de leur déclarer à la première occasion que leur maître est leur seul juge et que s'adresser à celui du pays à qui on a demandé son renvoi.

se rend chez le juge, porte plainte, réclame *tout* de dommages-intérêts dont la moitié sera pour le juge. Le commerçant est-il blâmable de faire une pareille offre ? Malheureusement non ! car il sait que c'est la seule façon d'arriver à ses fins.

A Addis-Ababa enfin, le grand-juge de l'empire, l'*afanegous* (bouche du roi), est connu de chacun pour faire dépendre ses sentences de la munificence du *goubo* ; le moins offrant a des chances bien minces d'obtenir satisfaction.

« L'Abyssinie sans les Abyssins serait le paradis », entend-on répéter. La part faite à l'exagération, cette formule peut résumer ce qui vient d'être dit. Il est certes déplorable d'avoir autre chose à proclamer que des louanges, mais notre mission n'est pas, comme pour d'autres, de cacher tel pourcent de la vérité. Si quelques chefs ont adopté, au contact des Européens, certaines pudeurs et résolvent les questions objectivement, si la gracieuseté ou la dignité de quelques autres doivent être reconnues, ces exceptions et ces qualités ne peuvent dispenser de constater qu'elles sont noyées par les défauts de la majorité des habitants. Les excuses que peuvent fournir l'histoire et le milieu ne modifient pas les faits.

Des péchés énumérés, le plus gros, c'est-à-dire le plus dangereux pour les Abyssins, est celui de lèse-civilisation. Ils la laissent maintenant pénétrer chez eux mais, méfiants, passent à côté d'elle sans se l'assimiler. Les uniques Européens restent ses porte-enseigne. Que ce soit manque de capacités, manque de fonds ou de bonne volonté, l'Abyssin refuse de se transformer à la japonaise et c'est de le voir ne pas se mettre au pas qui remplit les étrangers d'une sourde colère. Il est oiseux de prétendre qu'il est dans son droit, car il n'empêchera pas plus la civilisation d'entrer dans un pays neuf que le paysan n'arrête l'automobile qui passe avec sa faulx et sa rancune.

La mentalité d'un peuple ne peut évidemment faire brusquement volte-face au contact d'une nouveauté technique, comme le bonheur de l'humanité ne sera pas le produit du moteur dont Zola rêvait dans son « Paris ». On espère cependant, peut-être contre tout espoir, que l'arrivée du chemin de fer à la la capitale éveillera l'esprit d'imitation, développera des facultés d'initiative encore insoupçonnées, à la vue de tous les éléments nouveaux qu'il apportera. On voudrait voir s'élever des écoles,

se fonder des imprimeries, car le fusil seul et l'onction de beurre dans les cheveux ne sauveront pas l'Abyssin. Il est des formes et des réformes dont on peut gémir; sous peine de se les voir imposer par d'autres, il faut savoir les reconnaître et les appliquer à temps.

27 septembre.

Aujourd'hui, c'est Mascal (croix), la plus grande fête religieuse de l'année, qui commémore le jour où est censée avoir été retrouvée la croix de Golgotha. La veille a lieu dans toute l'Abyssinie une cérémonie dont les épisodes rappellent le «Sechseläuten» de Zurich; personne n'a pu m'en expliquer l'histoire.

Sur l'éperon rocheux qui borde la place du marché à l'Est s'élève un grand bûcher, fait de longues branches vertes et droites, dépouillées, sauf le panache terminal, de tous les rameaux et réunies en un grand faisceau debout. La population entière se rassemble au sortir de la ville, chacun tenant en main une branche pareille et attendant l'arrivée du dedjazmatch. Lorsque celui-ci débouche, le cortège se rend au bûcher que les participants grossissent en y jetant la branche qu'ils portent. Puis le dedjaz s'assied à distance et chaque chef défile avec sa suite en tournant trois fois autour du bûcher. C'est une occasion, pour les petits chefs, de montrer leur force numérique: aussi chacun d'eux l'enfle-t-il autant qu'il le peut. Le nagadéras m'a fait demander pour l'occasion de lui prêter mes fusils disponibles.

Le tohu-bohu du défilé, où lances et fusils étaient entremêlés, ne permettait pas un dénombrement exact des armes à feu; il y en avait 300 à 500. D'une façon générale le nombre des fusils rencontrés sur notre route dans les divers *katama* était inférieur à ce qu'on eût attendu d'après les chiffres qui circulent à la capitale. L'effectif des soldats cantonnés dans les provinces du ras Tessama, calculé d'après la force des garnisons que nous avons traversées, ne dépasse certainement pas 8000 à 10000. En admettant, ce qui serait un maximum, que le ras en ait retiré autant à Addis-Ababa en vue des troubles possibles, on aurait pour ce chef un total bien au-dessous des estimations admises. La proportion sera la même pour les autres chefs. Une certaine quantité des armes à feu, de modèle trop ancien ou trop moderne, sont sans grande valeur à cause du petit

nombre de cartouches qui les accompagnent. Ne nous sommes-nous pas arrêtés un jour dans la hutte d'un Amhara qui ne disposait pour son fusil, un vieux Remington, que de deux cartouches!

Quand les groupes ont défilé, tout le monde en bloc tourne encore trois fois autour du bûcher, dedjaz en tête, puis on rentre chez soi. Cette scène si pittoresque s'est malheureusement passée sous une pluie torrentielle.

La nuit, le feu est mis au bûcher et le lendemain — aujourd'hui — a lieu un grand ghébeur. Il s'est tenu cette fois, vu le nombre d'invités, sous une vaste tente blanche qui remplissait tout un enclos ; le chatoiement, dans la lumière tamisée, des soies vives et des chamma blanches, donnait une note plus gaie qu'au ghébeur d'il y a une semaine dans l'*adarach* obscur. Les Européens furent de nouveau conviés et reçus avec la même cordialité.

4 octobre.

Sur la route de Béroï-Bouré, à une heure et demie de Goré, un lion a tué un mulet ce matin. Nous nous rendons en toute hâte sur le lieu du délit. Le propriétaire du mulet fait déjà l'affût ; nous nous y mettons aussi, ce qui passerait pour peu correct en Europe. Au bout de trois heures d'attente, le fauve grogne dans l'herbe épaisse, à quelques mètres derrière nous, entre les deux affûts. Avant qu'il soit en vue pour nous, notre concurrent tire et manque ; le fauve prend le large. Nous offrons alors à la partie rivale de s'en aller contre rémunération, mais c'était trop tard, car la bête, à l'encontre de la lionne d'il y a deux mois, si tenace à retourner à sa proie, ne devait pas revenir. Au bout de trois jours, les hyènes nettoyèrent le cadavre.

Petite compensation, un sanglier mastodonte fut abattu dans la forêt voisine.

. . . . . .

Goré, chef-lieu des provinces du ras Tessama, voit converger des troupes de gabares des divers points de l'horizon. Ils arrivent par petits paquets au ghébi et, sous la surveillance de soldats, attendent leur répartition. Leur cession contre argent est naturellement clandestine. J'entends dire que les prix ont

FIG. 154. — Un sanglier fut abattu.

FIG. 155. — En excursion. Les mulets, que le courant rapide emporterait, sont halés d'une rive à l'autre au moyen d'une liane.

Fig. 156 (1/6 de grandeur naturelle). — Tablier de femme mao fait d'éclats d'œufs d'autruche ; ces éclats sont perforés pour permettre la réunion en tissu. Les paquets de ficelle représentés à droite et à gauche se portent derrière.

Fig. 157 (1/5 de grandeur naturelle). — Tablier de femme fait de plaques d'ivoire ; provient d'une des provinces de la rive gauche de l'Omo (probablement du Dimé).

Fig. 158 (1/5 de grandeur naturelle) — Pipe mao : courge desséchée qu'on remplit d'eau, fonctionnant comme un narghileh.

FIG. 159. — Esclaves mao.
A remarquer la façon dont les deux mères portent leur enfant. A remarquer également le tablier du petit garçon : sans pli, il n'est visiblement pas de toile ; c'est en effet un de ces tabliers fait d'éclats d'œufs d'autruche, comme celui de la figure 156.

FIG. 160. — Groupe d'esclaves mao.

haussé : un bel homme se paie maintenant de quarante à cinquante thalers. Parmi ces troupes d'esclaves, les Mao attirent notre attention. Nous observons chez plusieurs d'entre eux et seulement chez eux un vêtement bien singulier : un tablier fait d'éclats d'œufs d'autruche (fig. 156). Les Abyssins nous disent que leur habitat se trouve du côté des Affilo, aux confins du désert. [1]

.....

Le désœuvrement permet, entre deux expéditions de chasse, de s'initier aux divertissements intellectuels des indigènes. Abyssins et Galla s'adonnent volontiers à des jeux à combi-

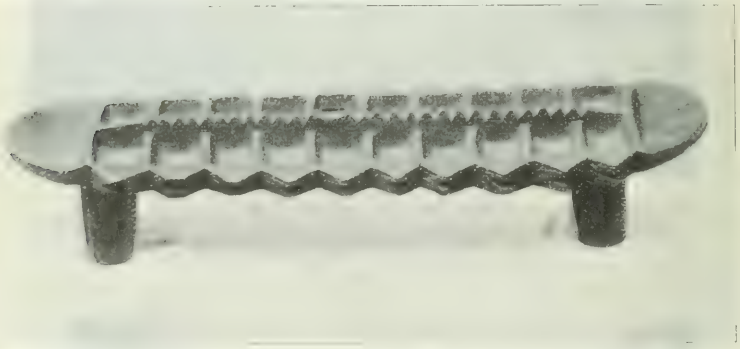

Fig. 161 (1/5 de grandeur naturelle). — Planche, construite d'une pièce, pour le jeu du saddeka (provient de l'Ouolisso).

naison joués avec des jetons (cailloux, baies desséchées, billes en plomb, etc.), sur des planches où les cases sont taillées dans le bois. Ces planches sont simples ou doubles, grossièrement ou artistiquement travaillées (fig. 161). Mes ascars se contentaient de creuser des trous dans la terre.

Suivant les provinces ou les individus, les règles de ces jeux varient plus ou moins. Nous nous en sommes assimilé trois. Nous donnons le *saddeka* tel que le pratiquaient nos ascars du Djimma ; il est en effet principalement joué par les Galla musul-

[1] Landell, *Geographical Journal*, June 1906 p. 548-549 parle de Mao et de Komo, et dit qu'ils sont des Galla et non des Nègres, habitant sur le Nil Bleu et le Dabous. Les Mao que nous avons rencontrés présentaient des caractères négroïdes.

mans, mais l'origine de tous ces jeux à combinaison serait amharique. L'*oualladetch* est surtout joué par de jeunes Amhara : il nous a été appris par notre ascar Kebrat, Galla chrétien de l'Ouollo, d'ordinaire domicilié à Addis-Ababa. Le *sellous* est pratiqué surtout par les chefs abyssins et les lettrés ; plus compliqué que les deux autres, il est aussi plus variable. Nous avons commencé à l'apprendre à Goré avec des Abyssins, mais le donnons avec les variantes observées par la suite à Addis-Ababa ; les différences ne portent au reste que sur des points secondaires.

La description détaillée de ces jeux n'est guère passionnante, mais l'inédit de cette description en est la justification[1]. Nous procéderons du simple au compliqué et terminerons par quelques remarques sur la façon de jouer aux *échecs* entre Abyssins.

Saddeka. — C'est le nom galla de la planche à casiers où le jeu se joue. Le nom générique abyssin de ces divers jeux à jetons est *gabata* (table, planche).

But. — Vider les cases de son adversaire. Le premier des deux joueurs dont toutes les cases sont vides a perdu, même si, au cours de la partie, il a enlevé plus de jetons à son adversaire que ce dernier ne lui en a pris.

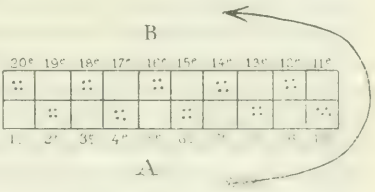

Fig. 162. — Saddeka.
Disposition du jeu au départ : des cases vides alternent avec des cases contenant 4 jetons ; 40 jetons dont 20 à chaque adversaire ; A dispose des cases 1e à 10e, B des cases 11e à 20e. La marche du jeu a lieu selon le sens de la flèche.

Marche. — Le gagnant de la partie précédente — A par exemple — commence. Il dépose une partie (1, 2 ou 3 jetons à volonté) du contenu d'une de ses cases (de préférence 6e ou 8e — 6e p. ex.) dans une des cases voisines (5e ou 7e — 5e p. ex.) ; il prend alors et met de côté le contenu de la case adverse en regard (les 4 jetons de la case 16e). Ce premier coup est le seul où le joueur

[1] Tandis que nous rédigions notre ouvrage, paraissait un travail sur les « Jeux abyssins » par Marcel Cohen (*Journal asiatique*, novembre-décembre 1911). Il rappelle les indications données sur le même sujet par Guidi, Mittwoch et Bent, décrit les divertissements sportifs, puis donne les règles d'un jeu à combinaison, l'*uugg* (notre *oualladetch*). Comme nos notes sur ce jeu sont plus complètes, nous les reproduisons intégralement. Quant au *sellous* (*sellusie*), il est simplement mentionné par M. Cohen sans que les règles en soient indiquées. Notre *saddeka* enfin n'y est ni décrit, ni mentionné. — Sur jeux analogues d'autres peuples africains, voir Avelot, Le jeu des godets, dans *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthropol. de Paris*, 1906, p. 267-271.

puisse marcher en sens inverse de celui indiqué par la flèche ; il comporte toujours la prise de 4 jetons à l'adversaire, mais l'avantage n'est pas grand puisque le nombre de jetons pris n'entre pas en ligne de compte.*

B répond — la marche du jeu sera dorénavant toujours celle-ci — en prenant en main le contenu complet de l'une de ses cases et en en déposant les jetons un à un dans les cases suivantes. Plusieurs cas peuvent se présenter :

a) le dernier jeton de B tombe dans une de *ses* cases vides. Il prend alors et met de côté le contenu de la case adverse en regard si celle-ci contient quelque chose, puis c'est au tour de A à jouer (dans l'exemple cité B déposerait les 4 jetons de 12e dans 13e, 14e, 15e et 16e et mettrait de côté le contenu de 5e).

b) le dernier jeton de B tombe dans une des cases vides de l'adversaire. B s'arrête alors de jouer, ne peut rien prendre et c'est à A à jouer (ce coup ne serait pas immédiatement exécutable dans l'exemple cité, mais comme coup de fin de série en partant de 14e : les 4 jetons de 14e sont déposés dans 15e, 16e, 17e et 18e, puis les 5 de 18e dans 19e, 20e, 1e 2e et 3e ; voir *d*).

c) le dernier jeton de B *tomberait* dans une de *ses* cases déjà occupées. B ne peut pas jouer ce coup (dans l'exemple cité B ne pourra pas prendre pour les répartir les jetons de 14e).

d) le dernier jeton de B tombe dans une des cases occupées de l'adversaire. B prend alors en main le contenu de cette case (y compris le jeton qui vient d'y tomber) et dépose cette nouvelle poignée dans les cases suivantes ; si le dernier jeton tombe de nouveau dans une case occupée (peu importe que ce soit maintenant une des siennes ou une de celles de l'adversaire, car l'empêchement indiqué en *c* n'a lieu que pour le premier coup d'une série), il prend de nouveau en main les jetons de cette case, les dépose un à un dans les cases suivantes, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il lui arrive de déposer le dernier jeton d'une poignée dans une case vide. Il est alors arrêté ; s'il est arrêté dans une de ses cases, il vide la case adverse en regard, comme en *a* ; s'il est arrêté dans une case adverse, il s'y arrête simplement sans pouvoir vider une case, comme en *b* (si B dans l'exemple cité prenait en main le contenu de 18e, le dernier jeton de la *série* tomberait dans la case vide adverse 7e).

Chacun s'efforcera, surtout vers la fin de la partie, d'avoir un jeton dans chacune de ses cases ou dans la plupart, principalement dans celles de gauche (pour A dans 1e, 2e, 3e, etc., pour B dans 11e, 12e, 13e, etc.) de façon à écouler très lentement le contenu de ses cases dans celles de l'adversaire. On fera avancer de préférence un jeton d'une de ses cases dans une autre, plutôt que de les faire pénétrer chez l'adversaire. En faisant

* Théoriquement, pour le premier coup, A, partant de la case 10e, pourrait déposer, comme dans la suite de la partie, les 4 jetons de 10e dans 11e, 12e, 13e et 14e, puis les 5 jetons de 14e dans les cases suivantes, mais il arriverait avec son dernier jeton dans la case 19 et n'en aurait aucun avantage.

avancer un jeton solitaire ou en en répartissant plusieurs, on s'arrêtera si possible dans une case vide à soi en regard de laquelle se trouve une case adverse qu'on puisse vider.

Oualladetch. — Nous n'avons pas saisi la signification de ce mot dont la racine est la même que celle des verbes accoucher et naître.

But. — Accaparer les 48 jetons du jeu. Généralement ce résultat ne s'obtient pas en une seule partie ; plusieurs sont nécessaires ; voir à ce sujet plus bas.

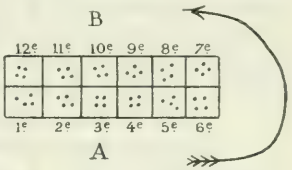

Fig. 163. — Oualladetch. Disposition du jeu au départ : 12 cases ; 6 à chaque adversaire; 4 jetons dans chacune des cases.

Marche. — Pour prendre les jetons de son adversaire, il faut acquérir une ou plusieurs de ses cases, adjacentes dans le sens de la marche aux siennes propres ; ainsi A cherchera à acquérir la case 7e ou les 7e, 8e, etc. (nous les appellerons cases « acquises » par opposition aux cases « occupées » par les joueurs au début de la partie). Si, involontairement, un des joueurs acquiert une case qui ne se rattache pas immédiatement aux siennes ou à celles qu'il vient d'acquérir, cela lui est très défavorable.

A joue. Il prend en main le contenu d'une quelconque de ses cases et en dépose les jetons un à un dans les cases suivantes — les siennes puis celles de B. Il prend de nouveau en main le contenu de la case où tombe le dernier jeton de sa première prise en main et continue de cette façon jusqu'à ce que le dernier jeton d'une prise en main tombe dans une case vide. B joue alors et ainsi de suite jusqu'à ce que l'un d'eux ait acquis une case adverse. Cela se produit lorsque le dernier jeton d'une prise en main tombe dans une case adverse où il s'en trouve déjà 3. Ces 4 jetons forment un *ououg* (blessure) ou *nedf* (dessin).

C'est la case 7e qu'il s'agit pour A d'acquérir. Acquérir une des cases 8e à 12e est un gros désavantage pour lui, car dans ce cas, chaque fois qu'une prise en main de B se termine sur cette case, B met de côté le jeton qui y parvient et un autre jeton qu'il prélève sur cette case. En outre, B, après avoir mis de côté ces deux jetons, continue à jouer de sorte que parfois, suivant la disposition du jeu, il peut mettre de côté un très grand nombre de jetons sans cesser de jouer

A peut acquérir une ou plusieurs cases de B en même temps que B en acquiert une ou plusieurs de A. Si une case acquise devient vide, elle continue à appartenir à celui qui l'a acquise, c'est-à-dire qu'elle continuera à le ruiner dès que de nouveaux jetons y parviendront.

Le contenu des cases acquises ne peut être pris en main ni par l'un, ni par l'autre des joueurs. La partie cesse lorsque, sauf les cases acquises, toutes les autres sont vides. Ce qui reste dans les cases acquises par A appartient à A et vice versa. C'est pour cette dernière raison qu'A

cherchera, au cours de la partie, à occuper la case 7e ou les cases 7e, 8e, etc., car il sera rare que B ait assez de jetons dans une de ses cases pour finir avec le dernier jeton de sa prise en main sur la case 7e acquise par A et pour mettre, ce faisant, deux jetons de côté ; comme, à part ce cas peu fréquent, le contenu de la case acquise 7e est intangible et ne peut que s'accroître, il pourra s'y accumuler jusqu'à la fin de la partie un bon nombre de jetons pour le compte d'A.

Nous avons vu qu'il ne sera généralement pas possible d'accaparer les 48 jetons du jeu en une seule partie et que plusieurs seront nécessaires. Si alors, à la fin de la première partie, B dispose de 36 jetons, par exemple, il occupe en due propriété ses anciennes cases plus les cases 1e, 2e, 3e qui, dans la première partie, appartenaient à A. C'est dire qu'à partir de ses anciennes cases, il occupe, dans le sens de la marche du jeu, autant de cases de son adversaire qu'il peut le faire avec les jetons qu'il a gagnés dans la partie précédente (toujours 4 jetons par case au commencement d'une partie). Nous disons qu'il les « occupe », car ces cases ne sont pas considérées comme « acquises ».

Si, à la fin d'une partie non décisive, B dispose de 37 jetons par exemple, il en cède 1 à A ; s'il dispose de 39, A lui en cède un 40me. Enfin, si B dispose de 38 jetons, on tire au sort pour savoir s'il en aura 36 (partant 9 cases) ou 40 (partant 10 cases).

Il peut arriver qu'au début d'une de ces parties subséquentes, A n'ait, après répartition des jetons, qu'une case à sa disposition (6e forcément). Si, au cours de cette partie, B l'acquiert, il met de côté pour lui les 4 jetons et le fera chaque fois que le fait se reproduira, mais A continuera à se servir de cette case ; cette case recevra en effet bientôt de nouveaux jetons qui y tomberont et lorsqu'un des deux adversaires ne peut pas jouer, l'autre continue à jouer plusieurs fois de suite. Dans une telle partie où A ne dispose plus que d'une case, B comptera sur les *ououg* que fera A involontairement en acquérant des cases non adjacentes à la case 6e de A.

Sellous. — Sellous est le nom du groupe de *trois* jetons dans une des cases.

But. — Accaparer les 48 jetons du jeu.

Le jeu se termine en une seule partie, mais celle-ci peut durer très longtemps avec des alternatives nombreuses de profits et de pertes.

Pour pouvoir s'approprier des

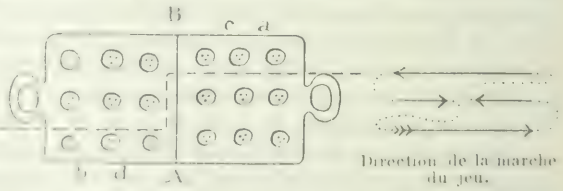

Fig. 164. — Sellous. Disposition du jeu au départ : 48 cases ; 9 à chaque adversaire, séparées sur le schéma par une ligne pointillée ; 3 jetons dans chacune des cases. A chacune des deux planchettes est attenante une grande case de réserve où l'on dépose les jetons qui ne trouvent plus place dans une case acquise.

jetons, il faut « acquérir » *une* case de l'adversaire : A la case a, B la case b. Les jetons qui s'accumulent dans une case acquise n'en sortent plus et sont gagnés.

Avant-jeu. — Les deux adversaires partent en même temps. Chacun prend en main les 3 jetons d'une de ses cases à lui, n'importe laquelle. De même que cela a lieu dans les deux jeux précédents, il les dépose dans les cases suivantes, un à un, prend en main les 4 jetons de la case où il vient de déposer le dernier des 3 jetons qu'il avait primitivement en main, les dépose dans les quatre cases suivantes et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il lui arrive de déposer le dernier jeton qu'il tient en main dans une case vide. Il est alors arrêté.

Les deux adversaires ont joué rapidement, chacun pour soi, sans s'occuper de leur adversaire. A a peut-être pris en main quatre fois un groupe de jetons, B plus leste six fois ; peu importe. Il ne s'agit jusqu'à maintenant que d'une introduction. Le premier joueur arrêté — par le fait que le dernier de ses jetons a été déposé dans une case vide — attend que le second le soit aussi.

Le premier qui a été arrêté continuera alors à jouer, la partie proprement dite commençant. Les adversaires joueront maintenant alternativement.

Marche. — C'est à A, par exemple, à jouer. Il prend en main le contenu d'une de ses cases à lui — elles sont maintenant, après l'avant-jeu, de contenu inégal — et dépose les jetons un à un dans les cases suivantes, comme auparavant. Il continue ainsi jusqu'à ce qu'il lui arrive de déposer le dernier jeton d'une série dans une case vide, auquel cas il est arrêté. B joue maintenant selon le même mode.

Au cours du jeu, le but de A sera d'acquérir la case a ; mais, pour que a soit acquérable, il faut que *simultanément* a et c contiennent 3 jetons. Si alors les deux derniers des jetons que A tient en main tombent dans a et c comme quatrièmes jetons, a est pris. A continue d'ailleurs à jouer avec les 4 jetons de c jusqu'à ce qu'il tombe dans une case vide (S'il était arrivé au dernier jeton de A de tomber comme quatrième en a, A n'aurait pas gagné la case a, mais s'arrêterait de jouer.)

Bien jouer pour A consiste donc à voir quelle est celle de ses cases dont il faut prendre en main le contenu pour que successivement a et c contiennent 3 jetons, pour que a et c ensuite reçoivent comme quatrièmes jetons les deux derniers d'une série, pour que l'adversaire enfin n'en puisse pas faire autant relativement à b et d. De bons joueurs voient à l'avance où se terminera une série dérivant d'une prise en main. Le contenu d'une case acquise étant intangible (jusqu'à renversement des rôles, voir plus loin), ce contenu s'augmente d'un jeton à chaque répartition d'une poignée qui arrive jusqu'à la case acquise ou la dépasse.

Un certain nombre de restrictions compliquent le jeu. En commençant une série — mais seulement alors — le joueur ne peut pas prendre en main le contenu d'une de ses trois cases de gauche si elles ne contien-

nent que 1, 2 ou 3 jetons, à moins que les six cases de droite ne soient vides : dans ce cas, il devra donner la préférence à une case contenant 1 jeton plutôt qu'à celles qui en contiennent 2 ou 3 et à une case à 2 jetons plutôt qu'à une qui en contiendrait 3. Si la case d'extrême gauche a été acquise par l'adversaire (case du *nedf*, a ou b) son premier propriétaire ne peut plus en disposer, non plus que de la case voisine (case *gardienne du nedf*, c ou d).

Des six cases de droite, le joueur peut toujours prendre en main le contenu de celles qui n'ont qu'1 jeton. Si elles ne contiennent toutes que 2 ou 3 jetons, il pourra en disposer en commençant toujours par celles qui en ont 2 et par celle qui se trouve le plus proche des cases adverses.

En déposant un à un ses jetons, le joueur saute, sans y rien déposer, les cases de son adversaire — pas les siennes — où se trouvent 3 jetons.

Si A a acquis a, B ne pourra pas acquérir b tant que 3 jetons se trouveront en c (vice versa : B ayant acquis b, A ne pourra pas acquérir a tant que 3 jetons se trouveront en d).

Si A ayant acquis a, B vient à acquérir b, A perd a et tout ce qui s'y trouvait accumulé (car A, dans le cours de la partie, n'a pas le droit de disposer de ce qui s'accumule pour son compte dans son nedf a), a redevient alors une case quelconque et à la prochaine fin d'une prise en main qui l'atteint, son contenu — tout ce qui a été gagné auparavant — est déposé plus loin. Si plus tard A réacquiert a, B perd de ce fait b et son contenu. C'est dire que les deux adversaires ne peuvent tenir simultanément une case acquise. Il s'agit pour celui qui a acquis une case de gagner la partie avant que l'adversaire soit parvenu à renverser les rôles : c'est pourquoi la partie peut se prolonger pendant des heures.

La partie ne se joue généralement pas à fond. Quand il n'y a plus possibilité pour l'un des deux adversaires de gagner un nedf, la partie est perdue pour lui et arrêtée. Les habitués jouent avec une telle rapidité qu'on a peine à suivre les coups.

Je n'ai jamais vu jouer pour un enjeu.

Quelques mots enfin sur les échecs *[santaradj']* qui se jouent à la cour à Addis-Ababa. Ce jeu n'est pas d'importation européenne ; il est venu en Abyssinie directement de l'Inde ou de l'Arabie. Ses règles diffèrent quelque peu de celles du jeu européen. La principale différence est que la reine ne peut faire qu'un pas, comme le roi. Elle reste généralement dans son voisinage immédiat, lui servant de garde du corps.

20 octobre.

Dussent les trophées de ma nouvelle tournée de chasse être zéro, je m'en consolerais facilement. Je viens d'assister à une

cérémonie dont bien peu de voyageurs sans doute ont été spectateurs, même parmi ceux qui ont séjourné de longues années en Éthiopie.

Nous sommes, comme il y a deux mois, sur les terres d'Allé, au coude et sur la rive droite du Goumaro. Un de mes chercheurs de pistes, connaissant ma curiosité, me demande si je veux assister à la fête des Galla païens qui a lieu une fois par an à la fin de la récolte du maïs. La fête se nomme en galla Yarabbi, mot qui n'a pas de signification en amharique : elle a lieu au pied de l'arbre sacré de chaque paroisse. Comme bon nombre d'habitants me connaissent maintenant et me savent inoffensif, ils accompliront leurs rites sans s'occuper de l'étranger : la prêtresse qui dirigera la cérémonie est la mère même de mon Galla, qui, lui, a passé à l'islamisme il y a quelques années.

A deux heures de l'après-midi nous nous acheminons vers l'arbre, qui se trouve à l'écart sur la gauche du chemin menant à Bouré. Un sentier à peine piétiné mais bien entretenu, large de deux mètres, y conduit et ne dépasse pas l'endroit. L'arbre sacré est un grand sycomore *(ouarka)*. Quelques femmes et la prêtresse s'y trouvent déjà. Il est à noter que seules les femmes participent à la cérémonie. Les enfants y viennent à la fin pour les vivres, comme il sera dit; quelques hommes y assistent aussi, mais uniquement en qualité de spectateurs et se tiennent à distance.

La prêtresse est assise au pied de l'arbre, sur un escabeau à trois pieds d'une seule pièce. Elle tient dans sa main droite un bâton allongé. A part ses quelque soixante ans, elle ne porte qu'un signe distinctif, une large et longue lanière de cuir recouverte de coquillages marins et d'escargots, suspendue au poignet droit.

Les femmes débouchent peu à peu par petits groupes. Elles portent chacune une canne allongée, jaunie par l'usage, qu'elles appuient contre l'arbre, une poignée d'herbe (quelques-unes une palme) qu'elles jettent à son pied et des vivres (*kolla*, pains de maïs) qu'elles déposent de côté. Presque toutes sont vêtues d'un long sarrau serré à la ceinture, d'un blanc plus ou moins défraîchi, bordé d'écarlate dans le bas. Au poignet, aux doigts, aux chevilles, des bracelets et des bagues de métal. La coiffure, sauf quelques exceptions, est sur le mode « toison de mouton » et les cheveux, chez quelques-unes, sont enduits d'argile jau-

nâtre. Celles qui font exception ont les cheveux l'une « en broussaille » à la gouraghé, les autres « en tranches de melon » à l'abyssine. Elles portent toutes sur la tête soit un rameau d'herbe odoriférante, soit une peignette d'ivoire semblable à une petite fourchette de table. Quelques-unes de ces peignettes, achetées aux femmes après le culte, sont reproduites dans la fig. 165.

Lorsque les femmes sont une quinzaine environ, la cérémonie commence. Nous y avons distingué sept phases très nettes,

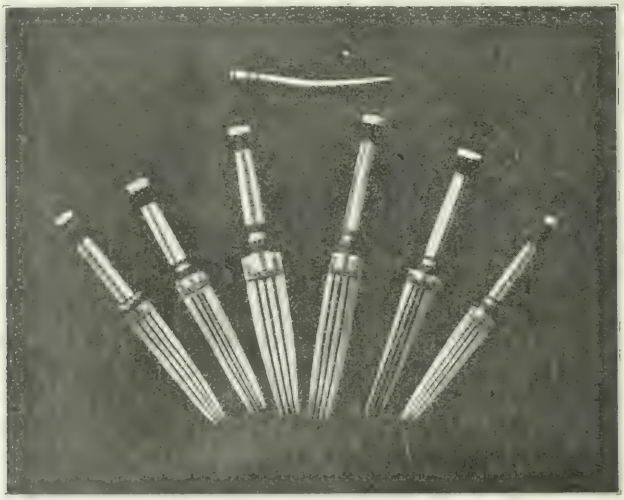

Fig. 165 (1/4 de grandeur naturelle). — Peignettes en ivoire des femmes galla.

suivies d'une huitième qui l'était moins, puis de la reprise du chant primitif. Au fur et à mesure des diverses phases, se produisaient d'autres arrivées ; les nouvelles venues déposaient leurs offrandes et prenaient part à la cérémonie. Quelques-unes partaient ; il n'y eut guère qu'une trentaine de participantes au plus fort de la fête.

1re phase (fig. 166 et 167). Quelques femmes prennent des feuilles aux arbustes voisins et se mettent à genoux sur ces feuilles autour de deux larges plateaux d'herbes sèches tressées, à concavités tournées l'une contre l'autre. Elles sont huit et leur nombre s'élève peu à peu à près de quinze. Serrées à

genoux les unes contre les autres, chacune la main gauche sur la taille de sa voisine, elles frappent à grands coups, en parfaite cadence, leur tambour improvisé de la paume de la main droite; elles articulent une série de sons, toujours la même, dans laquelle se distingue le mot *gourahalé* (tout simplement un nom propre de vache, paraît-il). Le chant et les gestes, d'abord normaux, prennent rapidement une allure désordonnée, frénétique, mais la cadence reste parfaite. Comme un groupe d'automates la couronne des bustes se penche en avant pour frapper les plateaux qui résonnent furieusement, tandis que les têtes se rejettent en arrière, les cheveux en sarabande. C'est bientôt un étonnement de voir ces êtres qui, un instant auparavant, causaient calmement, timides presque, transformés en créatures fanatisées, extatiques. La gorge bombée, les veines saillantes, les yeux mi-clos, la bouche mi-ouverte, elles ne chantent plus, elles râlent, poussant — toujours en cadence — du fond du gosier des grognements de porc dans un trémoussement dément de tout le corps qui accompagne le déclic rythmique du torse.

Le sabbat dure quelques minutes et cesse tout à coup. Les femmes se regardent, comme sortant d'un songe, le sourire aux lèvres, la sueur au front. Elles font place aux nouvelles arrivantes et la scène se répète cinq à six fois.

IIe phase. Les figurantes ont saisi chacune leur bâton en main. En groupe compact, elles reprennent lentement le chemin par lequel elles sont venues, sautillant sur place, cueillant des poignées d'herbe dont elle font une gerbe, et chantent une phrase monotone: *ouariressa doufé ayo* («ensemble tout est venu, mère», tout, c'est-à-dire les offrandes). La prêtresse, à laquelle son âge certainement interdit les fatigues du premier acte, sautille en tête. Les femmes s'arrêtent sur le chemin à une centaine de mètres de l'arbre.

IIIe phase (fig. 168). Les figurantes s'accroupissent en file le long du sentier, tenant à la hauteur de la tête leurs cannes par faisceaux horizontaux qui se font suite, tout en conservant en main leurs touffes d'herbe. Elles murmurent doucement des paroles inintelligibles.

IVe phase (fig. 169). Elles se sont relevées. Toutes les cannes sont réunies en un seul faisceau vertical contre lequel s'appliquent les mains qui tiennent les touffes d'herbe. Le murmure continue

Fig. 166. — Culte des Galla païennes. Phase I, de loin.

Fig. 167. — Culte des Galla païennes. Phase I, de près.

Fig. 168. — Culte des Galla païennes. Phase III.

Fig. 169. — Culte des Galla païennes. Phase IV.

V^e^ phase. La troupe revient vers l'arbre, lentement et comme elle est allée, en sautillant et chantant. Une légère variante se fait entendre dans la mélopée : *agalé* au lieu de *doufé*, c'est-à-dire «est entré» au lieu de «est venu».

Pendant les deux phases précédentes, les femmes restées auprès de l'arbre ne sont pas demeurées inactives. L'une fait rôtir depuis le commencement, dans une écuelle d'argile, quelques grains entiers de café avec du beurre et du sel — rite inéluctable, paraît-il, et qui se continue jusqu'à la fin. Quatre autres femmes ont repris le chant dément autour des plateaux. Ces quatre femmes se lèvent et viennent maintenant, également herbe en main et en sautillant, à la rencontre de celles qui rentrent, prêtresse en tête. Les quatre femmes feignent de faire les honneurs du lieu aux autres, comme à de nouvelles venues; toutes s'embrassent et continuent jusqu'à l'arbre.

VIe phase. Sans interruption, le cortège tourne maintenant autour de l'arbre, puis les femmes lui jettent au pied leurs touffes et, s'appuyant en cercle contre lui, murmurent des paroles à voix basse.

Ce doit être la fin de la cérémonie proprement dite. Suit alors la phase VIIe : les pains de maïs sont déposés au pied de l'arbre. Les enfants qui, au nombre d'une dizaine, se sont placés en ligne à quelques mètres de l'arbre sur le chemin, s'élancent sur les pains à un signe donné; ils remplissent en se chamaillant une peau que chacun d'eux porte avec soi et s'en vont avec leur butin.

Puis VIIIe phase : quelques femmes se réunissent autour de celle qui torréfie le café et murmurent en étendant leur main au-dessus de l'écuelle. Cette scène cependant se perd déjà dans le brouhaha général de sorte que la cérémonie introduite avec franchise se termine en queue de poisson.[1]

Un désordre général succède, puis, au bout d'un certain temps, le chant frénétique du début reprend et se répète jusqu'au soir, alternant avec l'absorption des vivres restants. La marche le long du chemin et la ronde autour de l'arbre ne s'exécutent qu'une fois.

[1] Chez les Abyssins aussi, les cérémonies finissent souvent en laissant l'impression de quelque chose d'inachevé. Les visites s'en vont parfois en saluant à peine; les lettres qui commencent par de verbeuses civilités, se terminent sans formule finale.

25 octobre.

A part l'observation de cette cérémonie, l'expédition ne rapporta rien. Le lion se fit entendre de loin, très loin. Nous tendîmes des trappes pour le léopard avec le seul résultat qu'une chèvre fut mangée et que le léopard se tira tout de même d'affaire.

Le jour de la fête d'Yarabbi, il est encore tombé une petite averse, puis, comme si les invocations des bacchantes de l'arbre sacré avaient la vertu de conjurer la pluie, la nature fait son entrée dans la belle saison. Maintenant que nous regagnons Goré, le ciel est bleu et sans nuages, le soleil n'est plus avare de sa chaleur. Sous ses rayons s'ébroue, après six mois de pluie, une frondaison superbe, luxuriante, congestionnée, éperdue de vie nouvelle.

Ci-dessous les deux genres de trappes qu'emploient les indigènes; la première, sur le sol, sert pour le léopard et le lion; la seconde se place sur les arbres : elle n'est donc utilisée que pour le léopard. La dernière surtout démontre une grande ingéniosité de la part de son inventeur; elle est d'origine amhara, m'affirme-t-on, mais est très employée par les Galla du Djimma. Ceux de Goré et de l'Ouallaga n'en connaissent pas l'usage.

TRAPPE SUR LE SOL.

3-4 mètres de côté ; est faite de troncs d'arbres ; très lourde : une fois construite, plusieurs hommes sont nécessaires pour la lever, c'est-à-dire pour la tendre.

Mécanisme. Le fauve pénètre sous le toit oblique fait de poutres réunies par des lianes ; il tire à lui l'appât a. Ce faisant, il tire en même temps à lui la baguette b rattachée à l'appât par une liane ; b ne tenait contre les fourches des baguettes solidement fichées en terre c que par la pression d'un petit bois d ; d n'exerce cette pression sur b que par son extrémité, de sorte qu'il suffit d'une légère traction sur b pour dégager b. En même temps que sur b, d exerce une pression sur une bûche e ; b et e empêchent par là d d'être entraîné par la poutre-ressort f auquel il doit rattaché. C'est que f qui s'appuie sur la fourche g est sollicité de faire la culbute (flèche h) par le poids de tout le toit qui, par la liane i, repose sur l'extrémité antérieure de f. Dès que le fauve tire à et par là b, d est

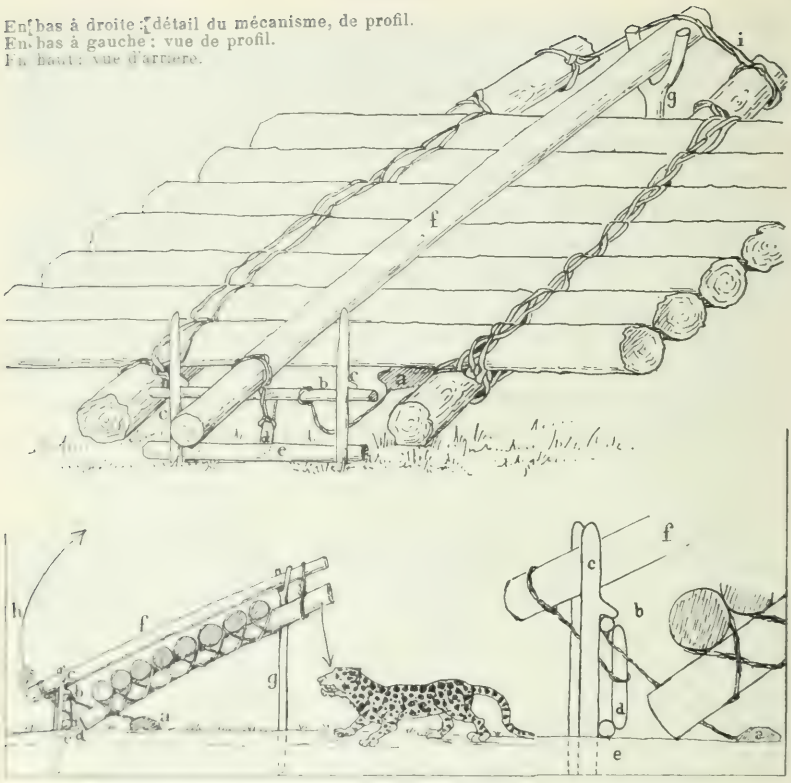

Fig. 170. — Trappe sur le sol.

dégagé ; f, que rien ne retient plus, pivote sur son extrémité antérieure et fait la culbute tandis que le toit tombe sur le fauve (sur le dessin de profil, le support g devrait être fiché en terre un peu de biais du côté du léopard, et non pas verticalement, pour ne pas faire obstacle au toit lorsque ce dernier tombera).

TRAPPE SUR LES ARBRES.

Doit être construite et installée très minutieusement. La cage d'osier est longue de 1m. 20 ; le diamètre de l'ouverture est de 30-40 centimètres ; sur son côté postérieur la cage est fermée. On la recouvrira de ronces pour que le léopard ne puisse pas monter dessus. Un bois a, de 70 cm. de long, de 10 cm. de diamètre, est creusé selon son axe de façon à laisser passer une corde c. Cette corde, tendue, est attachée en arrière solidement à l'arbre ; en avant elle est en nœud coulant, maintenue à la cir-

conférence de l'ouverture par de petits nœuds de fil qui cèdent à la moindre traction. Le bois est empêché de glisser en avant par une petite ficelle b qui cède aussi à la traction qu'exerce le léopard. Le cabri (très jeune) est solidement attaché à l'arrière du bois, à cheval sur ce bois ; dans ce but ses liens sont retenus à des clous fixés sur le bois. La chèvre est recouverte d'une peau (aussi solidement fixée) pour qu'en la sai-

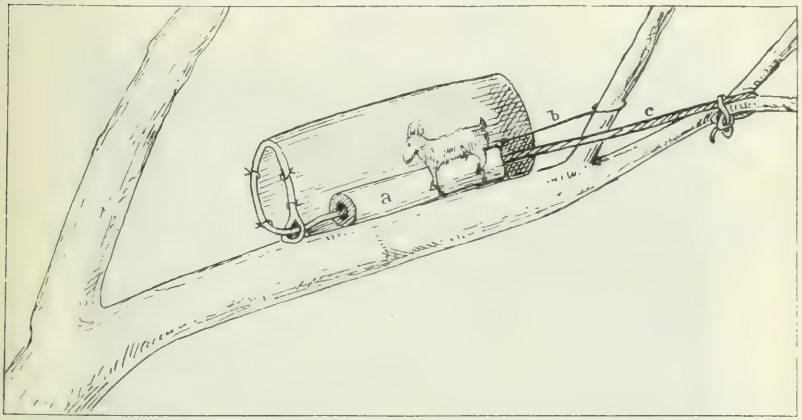

Fig. 171. — Trappe sur les arbres.

sissant le léopard ne la blesse pas. La cage, solidement attachée à la branche, doit être placée légèrement penchée en avant ; le léopard doit pouvoir arriver aisément à la cage, car il ne grimpe qu'avec difficulté sur les arbres et ne s'aventure pas haut ; c'est pourquoi le tronc doit être en pente et la cage se trouver à 3 ou 4 m. environ au-dessus du sol ; il ne faut cependant pas que lorsque le léopard gigotte dans le nœud coulant, il puisse toucher le sol des pattes, sans quoi il pourrait éventuellement se dégager.

Mécanisme. Le léopard monte. Il entre dans la cage et tire la chèvre à lui, c'est-à-dire qu'il attire la chèvre et le bois a simultanément. La ficelle b a été déchirée par cette traction. Le bois a, glissant le long de la corde c, arrive bientôt contre la poitrine du léopard tandis que le nœud coulant, déchirant les nœuds de fil, se resserre sur le léopard. Celui-ci veut alors se dégager, mais comme il se débat, il tombe de l'arbre tandis que le nœud coulant le tient maintenant complètement pris (soit en arrière, soit en avant des pattes antérieures). Il balance dans le vide sans trouver d'appui ; le bois qui entoure la corde empêche le léopard de la déchirer. La chèvre, au bout du bois, se trouve nez à nez avec le léopard qui ne lui peut rien ; elle sort souvent indemne de l'épreuve.

CHAPITRE XI

De Goré au Djimma par le Gouma et le Gomma. Rentrée à Addis-Ababa.

19 novembre — 7 décembre 1910.

Deux chemins conduisent de Goré à Addis-Ababa. Le plus ancien, appelé le « chemin du ras », suit en ligne directe sur de longs kilomètres, fidèlement, servilement, les poteaux téléphoniques. Les ponts en ont été emportés et les caravanes utilisent maintenant un autre sentier. Tout en zigzaguant, ce sentier décrit une courbe vers le Nord ; comme c'est celui qu'a suivi le nouveau gouverneur, on l'appelle maintenant le « chemin du dedjaz ». Les deux voies se rejoignent peu avant la kella de Yambo, à cinq ou six jours de marche de Goré, et ne forment plus qu'un jusqu'à Addis-Ababa.

Notre caravane, marchant par étapes de longueur variable, suit le second de ces chemins. Traversant plusieurs ruisseaux qui coulent au Nord, au fond de combes prononcées, il est d'abord assez uniforme d'aspect et n'offre pas de large échappée. Au troisième jour, il franchit la forte rivière Sor — affluent du Gabba — en aval de son confluent avec le Kaber, également important pendant la saison des pluies ; au quatrième, sur sa gauche, se présente un encaissement profond : c'est là que le Sor se jette dans le Gabba. Il remonte alors à distance cette dernière rivière, le plus gros affluent du Birbir — principal tributaire du Baro — pendant plusieurs jours. Au cinquième, il

passe la rivière Saki — affluent du Gabba — dont le lit est à 400 mètres au-dessous du plateau environnant. Le Saki forme la frontière économique entre le petit sel-monnaie *baghé* (Motcha, Bouré, Goré) et le grand sel *amoulé* (reste de l'Éthiopie) (fig. 119).

Ce même jour, non loin de notre campement à Yayo, j'assiste

Fig. 172. — Pont sur le Sor (cf. fig. 40 et 144).

à une fête religieuse païenne rappelant celle observée à Allé près Goré.

Le rite suivi est à peu près analogue. Une trentaine de femmes implorent « Ouaka » sous un grand sycomore ; la cérémonie a déjà commencé. A genoux sur un rang, elles ont disposé devant elles, bout à bout, leurs cannes, réunies par faisceaux de trois à quatre, et leurs gerbes d'herbe. Elles prient les yeux levés vers le ciel, les mains et les doigts écartés à la hauteur de la tête.

De nouvelles venues sont aussi munies d'une gerbe d'herbe, d'une canne et d'une calebasse pleine de *bilia*. A l'endroit où

elles entrent dans le rang, elles arrosent de talla l'herbe et les cannes. Elles ne s'oublient pas et de temps à autre avalent une gorgée.

Puis toutes se lèvent, forment un seul faisceau vertical de toutes les cannes. Une poignée d'herbe dans l'une des mains, elles soutiennent de la même main le faisceau. Dans cette posi-

Fig. 173. — Sycomore géant au marché de Yayo.
A comparer les ascars et le mulet au pied de l'arbre.

tion, elles continuent à implorer, chacune pour soi, la divinité.

Elles s'agenouillent ensuite à nouveau le long des gerbes d'herbe, cette fois sur deux rangs, et chantent en frappant des mains. Le chant est d'abord très doux, comme fatigué; peu à peu il s'exalte jusqu'aux typiques grognements de porc. Nous partons sur ces entrefaites.

Le lendemain, tandis que la caravane marche son train, je prends sur la droite le roide sentier qui mène au katama d'Aggaro. La colline d'Aggaro a la particularité de présenter un ouvrage de fortification. C'est un plateau irrégulier d'un kilomètre

et demi de côté, limité sur trois faces par des pentes abruptes, au Sud seulement par une combe à revers moins escarpés. Tout le rebord du plateau a été coupé à pic de façon à empêcher une escalade. La hauteur de cette paroi artificielle est de cinq à six mètres. Quoiqu'elle soit taillée presque partout dans la terre, elle a dû exiger des indigènes, munis d'instruments primitifs, un long travail, puisque sa longueur est de six à sept kilomètres.

Un seul sentier franchit l'enceinte. Le katama lui-même est presque abandonné ; il s'y trouve nombre de huttes vides. Situé en dehors des voies de communication, il n'a pas pu tenir le rôle qui lui était destiné, si même il fut jamais question dans la pensée du ras Tessama d'en faire autre chose que ce qu'il est actuellement : un grand dépôt de numéraire et de munitions enfouis sous terre ou cachés dans des grottes. Aucune sentinelle n'interdit l'accès du plateau et personne ne trouve à redire à ce que nous le parcourions.

Le grand chemin, que nous avons rejoint, descend maintenant vers la rivière Doghi, autre affluent du Gabba. Une curiosité naturelle frappe le regard en cours de route : un sycomore enchâsse dans son tronc un énorme bloc de pierre.[1] Le Doghi a un débit plus fort que le Saki. On le passe sur un petit pont que rend nécessaire l'encaissement de la rivière. Sur la rive droite, le sentier offre une montée longue et rude, mauvais passage pour les mulets.

Rien de particulier jusqu'au poste de Derma, appelé communément Yambo, du nom du district ; nous y parvenons au huitième jour. Entre Koura et Yambo, le « chemin du ras » retrouve celui « du dedjaz ».

Yambo est un poste important, à la limite est de l'Illou-Babor. Le Gabba qui coule ici au Nord-Ouest, sépare cette province de celle du Boumo. C'est à Yambo que s'arrête l'autorité du dedjaz Kabbada.

La kella du poste (fig. 174) se trouve à près d'une heure de là, sur la rivière même. L'eau coule rapide au fond d'une gorge. Immédiatement sur la rive droite, le sentier présente un

[1] Les botanistes expliquent ces singularités par le fait que l'arbre croît par racines disjointes qui s'élèvent au-dessus du sol et prennent appui sur un objet, un petit arbre le plus souvent, un bloc de pierre éventuellement, qu'elles enserrent en grandissant.

passage très encaissé dans la terre argileuse ; il doit être exécrable pendant le kremt.

Le district ouest du Bounno s'appelle Tchora. Une hauteur qui s'allonge du Sud-Est au Nord-Ouest, parallèlement au Gabba, le Kaddo, sépare les eaux du Gabba de celles du Dabana — affluent de la Didessa — c'est-à-dire forme ici la crête de partage entre les bassins du Nil Blanc et du Nil Bleu.[1]

Fig. 174. — La kella de Yambo, comme les postes analogues, laisse passer les caravanes par deux portes successives, en treillis, qui de jour sont relevées et de nuit se rabattent.

Nous escaladons le Kaddo. La vue dont on jouit de son sommet est nouvelle à qui s'est habitué à la végétation des pays

[1] Michel donne en pointillé sur sa carte le Dabana comme affluent du Gabba. Nous nous en sommes rapporté sur ce point aux dires, parfois incertains il est vrai, des indigènes. Les cartes de l'Etat Major anglais indiquent, en pointillé, le Dabana comme se jetant dans la Didessa, mais donnent au cours supérieur de cette rivière une direction erronée puisqu'en réalité elle ne vient pas de l'Ouest, mais coule d'abord certainement du Sud-Est au Nord-Ouest avant de tourner au Nord-Est.

[2] La carte de compilation Gwynn (*Geographical Journal*, August 1911) ne mentionne pas le Dabana. Elle donne le Gabba, conformément à la réalité, comme affluent du Birbir, alors que les cartes d'Etat Major le donnaient comme se jetant dans la Didessa.

galla ; une plaine bosselée qui rappelle celle du bas Ghera s'étend à l'Est, inculte, couverte d'herbe déjà jaunie après quelques jours de soleil.

Nous descendons maintenant dans la plaine, passons au pied du petit Toulou Moutté qui en occupe le centre et arrivons près des demeures d'un propriétaire musulman, Aba Abdalla, grand éleveur de civettes. Toutes les terres cultivées environnantes lui appartiennent; il a fait planter quelques allées et rangées d'arbres, aussi régulières que leurs congénères d'Europe.

A la hauteur d'une de ces rangées, un petit sentier, à peine manifeste, bifurque à angle droit et conduit au Gouma, au Gomma, au Djimma. Sur le flanc du Kaddo, une piste plus courte, mais moins bonne pour les bêtes de somme, s'était déjà détachée sur notre droite, à même destination. Enfin à Bedellé, plus à l'Est, un troisième sentier, plus important que les deux autres, se dirige également vers le Sud pour le Djimma. Tous trois se réunissent avant de passer la chaîne montagneuse entre, le Boumno et le Gouma. Il est nécessaire, dès qu'on a quitté le grand chemin d'Addis-Ababa, soit d'avoir un guide, soit de demander constamment sa route, car d'autres pistes croisent et coupent à tout instant l'étroit sentier. A part cela, ce sentier n'offre pas de difficultés, pas de fortes rampes ou de mauvais passages.

Ce n'est qu'au troisième jour à partir des maisons d'Abdalla qu'on a une forte montée à escalader sur la droite du Youra, affluent du Dabana. Puis on passe le marché de Berrou et on laisse sur la gauche (à l'Est) une montagne boisée, élevée, qui portait autrefois, aux premiers temps de la conquête, le katama abyssin de Djiren du Boumno. On sort de cette province et l'on entre dans celle du Gouma; la limite des deux provinces chemine le long d'un large plateau de 2100 mètres d'altitude moyenne qui sépare les eaux du Dabana de celles de la Didessa. Ce plateau est presque inhabité; les fauves seuls y sont nombreux. Pour éviter une surprise de leur part, nous disposons la nuit le campement en croix : les mulets sont au centre, couverts à droite et à gauche par la tente du maître et celle des ascars, en avant et en arrière par deux feux de bivouac.

Le lendemain on est en plein Gouma. Avant de franchir la profonde et large vallée de la Didessa, on jouit d'une vue étendue sur ses deux rives. Le paysage, surtout celui de la rive

Fig. 175. — Campement sur le plateau entre le Bounno et le Gouma. Dans le fond, la montagne de Djiren du Bounno (vue vers le Nord).

Fig. 176. — Collines, couvertes d'herbes, de la rive droite de la Didessa, vues de la rive gauche.

Fig. 177. — Jeune femme du Gouma.

Fig. 178. — Rive droite de la Dubessa.
Quoiqu'en selle, le cavalier disparaît dans l'herbe haute.

droite, est caractérisé par une constellation de dômes élevés, arrondis, recouverts d'une herbe haute (fig. 176). Les cultures et les hameaux sont rares; sauf celles qui couronnent le massif plus compact du Sud, presque pas de forêts. Les Galla ne les ont pas brûlées et ne se souviennent pas de les avoir vues recouvrir leurs collines rondes: par contre, les cultures et les habitants étaient nombreux avant la conquête, mais le pays ne s'est pas repeuplé. Le Gouma était autrefois un royaume musulman, formé topographiquement par la plus grande partie du haut bassin de la Didessa.

Avant de dévaler la longue pente qui descend à la Didessa, on passe la combe de Gombotta. Important rendez-vous de *mogadi* autrefois, elle se trouve de ce fait, sur d'anciennes cartes, marquée à tout hasard. La combe, que sillonne un ruisselet, est aujourd'hui totalement abandonnée. Pas un débris de hutte ne demeure; seule l'herbe est plus courte et le terrain reste plus battu qu'ailleurs.

Il est curieux de constater comme le volume des eaux diminue rapidement dès l'entrée de la saison sèche. Même en pays de forêts, il ne se forme pas de fortes réserves et la Didessa se passe maintenant très facilement à gué; les mulets ont à peine de l'eau jusqu'au poitrail.

Un pont de lianes suspendu, construit comme un filet profond et allongé, à larges mailles, se trouve en amont du gué. Au passage d'un de ces ponts, le ballottement est, paraît-il, des plus effarant pour le voyageur, des plus amusant pour le spectateur; comme le spécimen que nous avons sous les yeux est partiellement rompu, nous n'en pouvons faire l'expérience.

Le gué de la Didessa est à 1520 mètres d'altitude. La rive droite est moins escarpée que la gauche, le chemin s'élève lentement. Nous campons au pied du dôme élevé d'Arga, dont le nom signifie en galla « point de vue ». Au Nord d'Arga, de l'autre côté du chemin, se trouve une colline plus basse, surmontée d'une forte agglomération de huttes.

Le ruisseau Yatchi — affluent du Laga Hidda — que nous traversons le lendemain, forme la frontière entre le Gouma et le Gomma. En le franchissant, nous quittons enfin le domaine immense du ras Tessama que nous avions parcouru pendant plus de sept mois.

Tandis que l'Illou-Babor est païen, que le Bounno donne

asile à une forte minorité d'adeptes de l'islam. le Gouma et le Gomma. comme le Limmou, le Ghera et le Djimma, sont franchement musulmans.

Le Gomma était autrefois un royaume minuscule. Il est aujourd'hui l'apanage du fitaourari Ouassani dont les fonctions correspondent à celles de chef de la cavalerie. Territorialement, le Gomma est une portion du haut bassin de la Didessa. Ses cours d'eau sont le Laga Hidda, affluent direct de celle-là, au dire des habitants, et quelques ruisseaux se jetant dans l'Aouétou. autre affluent de la Didessa, d'un volume assez considérable.

L'Aouétou prend naissance dans les forêts entre Sadatcha et Kossa ; décrivant une courbe vers l'Ouest. il a une direction générale Nord-Ouest. Il forme la limite entre le Limmou d'une part (rive droite), le Gomma (rive gauche, en aval) et le Djimma (rive gauche, en amont), d'autre part.

Petit pays que le Gomma, avons-nous dit, mais combien prospère en comparaison du Gouma ! Encore ici, des collines et des croupes de terrain arrondies bossellent le terrain ; presque toutes sont recouvertes de huttes et de cultures. Il est difficile de s'expliquer cette différence puisque, géographiquement. les deux provinces ne forment qu'un.

Le chemin passe à Toupa au Nord et au pied d'un mamelon qui le domine d'une soixantaine de mètres. On dispose donc à bien peu de frais d'un point de vue révélateur de la contrée, car le mamelon de Toupa, situé au centre même du Gomma, permet d'en fouiller tous les recoins. L'ancien katama de Sayo, au Sud de la route, n'existerait plus ; il est remplacé par ceux d'Alghé et de Kotta.[1]

A partir de Toupa, l'aspect de la contrée que nous traversons est de nouveau celui des pays galla en général : un peu partout des arbres et des arbustes cachent la vue. Le chemin est excellent ; il passe quantité de ruisseaux bien fournis d'eau, affluents de l'Aouétou.

Nous côtoyons à Aggaro, entre les ruisseaux Dogadja et Tamsa, un cimetière musulman. Les tombes sont carrées, hautes d'une trentaine de centimètres, bordées de pierres et

[1] Cecchi traversa le Gouma du Nord-Est au Sud-Ouest. Notre route était donc perpendiculaire à la sienne.

Fig. 179. — Gomma. Cimetière musulman.
A droite, à l'arrière-plan, une tombe est visible en entier.

Fig. 180. — Sur le chemin du Gomma au Djimma. Tombeau musulman entouré d'une cage d'osiers tressés.
A travers la petite fenêtre ouverte se distingue une des bornes d'angle de la tombe.

Fig. 181. — Illou-Babor. Tombe de Galla païen.

Fig. 182. — Illou-Babor. Autre tombe de Galla païen.

munies d'une borne à chaque angle (fig. 179). Les tombes des Galla païens que nous rencontrions dans l'Illou-Babor étaient fort différentes : généralement isolées, elles affectaient parfois la forme d'un tumulus conique, mais le plus souvent étaient entourées d'une barrière de bois qui en constituait la partie essentielle (fig. 181 et 182).

A Balfo, on franchit la kella de sortie du Gomma. Peu après, au milieu de la forêt, on passe la clairière de Ghembé. Elle forme la frontière entre le Gomma et le Djimma ; c'est là que les

Fig. 183. — Avant de retrouver leurs familles à Hirmata, mes ascars ont tenu à se faire beaux ; ils ont épuisé ce qui me restait de savon.

deux royaumes vidaient autrefois leurs querelles par les armes. A Ghidjabba se trouve la kella du Djimma et quelques minutes après on débouche sur un chemin large, bien entretenu, bordé d'euphorbes de droite et de gauche. Par sa correction, ce chemin suffirait à lui seul à prouver que nous sommes de nouveau dans le Djimma. Nous campons au marché de Haro, le lendemain sur le Yabbou. C'est le dernier fort ruisseau qui appartienne à la Didessa. Encore deux filets d'eau et le chemin, laissant le mont Santama sur sa droite, marche quelques instants sur la crête qui sépare les bassins du Nil et de l'Omo. Là même un fortin au bord de la route, à Doumoga, offre un bon

coup d'œil de part et d'autre. Nous descendons maintenant par Garoukké et Fourdissa sur Hirmata, où nous retrouvons des lieux et des visages connus.

Le trajet Goré-Hirmata avait duré dix-neuf jours. A part la traversée du Boumno, du Gouma et du Gomma, qui s'effectua plus rapidement, nous avions marché à petites étapes de trois heures à trois heures et demie en moyenne. Les conditions de la température, des chemins et du pays, mais surtout le bon esprit des ascars, parmi lesquels aucun Amhara ne figurait plus, avaient écarté bien des préoccupations pendant ces trois semaines et avaient fait de cette traversée une vraie promenade. Pas moins de huit kella furent passées : sortie de l'Illou-Babor, entrée et sortie du Boumno, entrée et sortie du Gouma, entrée et sortie du Gomma, entrée du Djimma. La kella de Yambo est la plus sévère. Même muni du passeport général, il est bon de s'en faire délivrer un second pour ce poste par le magadéras de Goré afin d'éviter toute difficulté. Les préposés aux autres kella s'inclinèrent sans objection devant mon papier impérial, qu'ils en saisissent la portée ou non.

Un seul incident, qui eût pu devenir tragique, marqua le voyage. C'était dans le Boumno, entre Bosoké et Youra. La caravane marchait en avant : je suivais avec quelques ascars à plus d'un kilomètre et nous allions nous écarter du sentier pour gagner une hauteur voisine, lorsque des cris aigus, répétés, réguliers, se font entendre et se prolongent. Mes ascars savent ce que cela signifie. Ce sont les cris que poussent les habitants pour demander secours à leurs voisins. De hutte en hutte, de colline en colline, les appels se répètent, rayonnent de tout côté.

Il faut avoir assisté à de pareils épisodes pour se rendre compte de la rapidité avec laquelle l'alarme se transmet et la concentration s'opère. En un rien de temps, d'un pays qui semble inhabité, des essaims d'indigènes, lance en main, surgissent de toutes parts. A l'endroit de la dispute, les appels continuent toujours plus forts, à moins que la conciliation ne se fasse, auquel cas un prompt silence succède, qui arrête en chemin les nouveaux arrivants. C'est aussi de cette façon que les gardiens des petites kella appellent éventuellement à l'aide lorsque quelqu'un prétend passer sans permission.

Dans le cas présent, il s'agit, à n'en pas douter, d'un conflit entre mes gens et les habitants. Nous accourons au grand trot. L'apparition d'un Blanc fait heureusement son effet. Les femmes, qui jetaient des pierres contre mes hommes cernés, et la moitié des agresseurs mâles se sauvent dans les champs de sorgho; les autres restent sur l'expectative.

Je profite de ce désarroi momentané pour calmer les esprits à coups de sifflet et de grands gestes d'apaisement. On s'explique. Quelques mulets n'ont pas respecté les champs de millet qui bordent le sentier et les habitants ont protesté avec véhémence. En un clin d'œil on en est venu aux mains. Le sang a coulé de part et d'autre, mais mes ascars n'ont heureusement pas déchargé leurs armes, car, après un succès momentané, c'eût été notre perte probable à tous vu le nombre toujours croissant des Galla.

Il y a encore surexcitation dans les deux camps, mais les parties tombent d'accord pour se rendre chez le juge. Auprès de ce dernier, mon sauf-conduit fait merveille. Le juge est pour une prompte conciliation. Il fixe le « prix du sang » répandu à un taux dérisoire, un demi-thaler de part et d'autre si j'ai bonne mémoire, il fait la balance entre les réclamations des deux parties et, après une heure ou deux de pourparlers, l'affaire est liquidée. Le soir, dans les huttes galla, il doit bien y avoir eu des malédictions prononcées contre le *frendji* et ses ascars ! Quant à ceux-ci, autour de leur feu, ils se félicitent joyeusement de s'en être tirés à si bon compte.

17 décembre.

Tandis que la caravane se repose quelques jours dans l'enclos hospitalier de la concession Dubail à Hirmata, j'ai tenté avec mes hommes de remonter le cours du Ghibbié jusqu'à sa source. Le mauvais vouloir ou la crainte des habitants dont aucun ne voulut servir de guide à travers les bois coupés de marécages, ne nous permit pas d'atteindre la source même, qui se trouve dans les forêts d'Enkio. Comme il n'était pas possible de remonter simplement le courant de l'eau et comme notre temps était limité, je dus renoncer à mon projet. — Au Nord du mont Saddero, le Ghibbié fait une petite chute.

Nous sommes rentrés aujourd'hui à Hirmata. C'est le soir ou plutôt la nuit, car les « soirées », chacun le sait, n'existent pas

dans les pays tropicaux. Le mérite respectif des indigènes de ce pays et des apaches parisiens fait précisément le sujet de notre conversation à M. Jumel et à moi, lorsqu'une fusillade éclate derrière la concession.

Nous allons aux nouvelles : il n'y a qu'un mort — un nagadi abattu à bout portant par ses camarades pour une centaine de grammes d'or et un sac de thalers qu'il portait avec lui. Quelques cris apeurés dans les huttes voisines, on court, on s'arrête,

Fig. 184. — Plaine marécageuse d'Enkio, d'où sort le Ghibbié du Djimma. Vue prise vers l'Ouest.

on pleure..... puis des appels partent, réguliers et stridents, semblables à ceux que nous entendions quelques jours auparavant, éclatent de proche en proche, passent de hameau à hameau, jusqu'aux frontières de la province. Dans la nuit blafarde, sous la pleine lune, nous les entendons rebondir, s'élargir, puis s'apaiser dans le lointain. — Le lendemain, le principal assassin était arrêté.

19 décembre 1910 — 11 janvier 1911.

Le chemin suivi pour le retour à Addis-Ababa fut, de Hirmata, le même que pour l'aller, ceci afin d'obtenir, comme il a été dit plus haut, un relevé de cette route à partir de la base primi

tive. C'est aussi un plaisir que de croiser des sites connus, de reconnaître des silhouettes de montagnes déjà saluées, de retrouver ses anciens emplacements de campement.

La caravane marche à petites journées. De Koumbi, une pointe est poussée jusqu'au confluent du Ghibbié et de l'Omo. Le plateau de Karkari qui les sépare, allongé, à pentes escarpées, la pointe rocheuse qui domine le confluent même (fig. 39) et l'étonnant Toulou Ali, quadrangulaire, aux faces noires et verticales surmontées d'un tertre verdoyant, offrent des coups d'œil hautement pittoresques. Tandis que, de la falaise de Karkari, le regard plonge dans la combe de l'Omo, un incendie d'herbes sèches la parcourt, tache noire liserée de rouge et de blanc, mouvante, capricieuse, qui s'arrête d'un côté pour repartir allégrement de l'autre. C'est maintenant la saison des incendies de prairies, et toutes les nuits nous voyons des lueurs changeantes, proches ou lointaines, rougeoyer la savane.

Le 1er janvier 1911, la caravane franchit l'Omo au même gué qu'à l'aller — le pont alors en reconstruction en amont a été emporté de nouveau par les eaux du kremt — et vers la mi-janvier, sans autre incident notable, elle effectue sa rentrée à Addis-Ababa.

CHAPITRE XII

Derniers mois sur terre d'Éthiopie.

Février — juin 1911.

Voici terminée notre battue en quête d'inconnu : il s'agit de passer en revue les données recueillies. Nous allons le faire dans l'ambiance indigène pour ne pas prendre trop brusquement contact avec notre Occident. Nous avons du reste à fournir aux autorités qui nous les ont demandés un rapport sur notre voyage et un exemplaire provisoire de notre carte : avec la mise en ordre de notes plus personnelles, de quoi remplir de longues semaines. C'est que le travail, ici, n'est pas enragé comme dans l'usine européenne ; la vie se laisse vivre pour elle-même, au jour le jour, au gré des éléments, au bon vouloir des événements.

De temps à autre, nous quittons la ville pour varier les plaisirs.

Addis-Ababa, nous l'avons dit, s'étale au pied des crêtes d'Entotto, qui, bordant une assise supérieure du plateau abyssin, s'étendent de l'Est à l'Ouest. On parvient sur la crête en moins de deux heures et l'on a, pour une fois, un tableau total du vaste cirque où la capitale est construite : terrain moucheté de tentes blanches, de groupes de paillottes et de bouquets d'eucalyptus, moiré de toits de tôle scintillant au soleil, veiné de routes et de ravines. Le plateau d'Entotto, lui, est triste et nu : une colline basse indique l'emplacement de l'ancien ghébi,

mais, des constructions de l'ex-résidence, les deux églises Mariam et Ragouel se sont seules maintenues.

Une excursion de plus longue haleine nous fit connaître Djamdjam, à 60 kilomètres d'Addis-Ababa, où se trouve la concession de nos compatriotes MM. Faller et Evalet : scierie mécanique avec privilège d'exploitation de la forêt. Si l'on a pris soin d'envoyer la veille à mi-route, à Addis-Alem, des chevaux de relais, on s'y rend d'une traite, en cinq à six heures de galopade.

Fig. 185. — Un vétéran de la forêt de Djamdjam.

Les bois qui recouvrent la combe de Djamdjam, enfoncée entre deux éperons du plateau supérieur, forment la première forêt dense que l'on rencontre à partir d'Addis-Ababa. Nous y fûmes retenus quelques jours par l'amabilité de nos hôtes et la fraîcheur des bois — et nous ne parlons pas de la glorieuse attraction locale : fabriqué sur place de toutes pièces, principal et accessoires, le billard de Djamdjam est en passe de devenir légendaire à Addis-Ababa.

Séjourner à la capitale, c'est s'intéresser à la politique du pays. Ce n'est même qu'à la capitale qu'on peut le faire en

connaissance de cause, car, le périmètre de la ville dépassé, les nouvelles font complètement défaut; les préoccupations deviennent différentes et les indigènes qu'on rencontre craignent d'en trop dire.

La politique intérieure abyssine n'est pas le produit de poussées qui partent d'en bas; les ascars et les gabares savent bien reconnaître quels maîtres sont le plus doux à servir, mais une conscience populaire n'existe pas. Les chefs forment l'opinion et, sauf la question dynastique où entre une part de principe et de superstition, les motifs personnels sont le seul mobile de leurs actions. Esquissons en quelques lignes ceux des chefs que nous avons eu l'occasion d'approcher.

Ménélik n'existant plus, politiquement parlant, le ras Tessama (fig. 29 et 190) a tenu ces dernières années, en qualité de régent, le premier rôle. Après la mort du ras Gobana qui fut le bras droit de Ménélik pendant la première partie de son règne, les ras Makonnen, Ouoldé-Ghiorghis et Tessama devinrent les principaux lieutenants de l'empire. Makonnen n'est plus, Ouoldé-Ghiorghis est retenu dans le Tigré par ses fonctions de gouverneur général des provinces du Nord. Le ras Tessama, qui vient à son tour de disparaître, séjournait en permanence à Addis-Ababa. De par sa situation, il était amené à avoir des rapports fréquents avec les Européens. Comme chez tous les chefs, ses audiences étaient fort matinales: c'est à sept heures du matin qu'il recevait. Assis sur un lit à baldaquin, il faisait avancer des sièges pour les Européens, savait causer de choses et d'autres, s'était fait à certaines formes de la politesse occidentale: mais si de loin il paraissait encore robuste, de près on pouvait constater combien son geste était cassé.

Il a déjà été question du fitaourari Apté-Ghiorghis, ministre de la guerre. C'est certainement un des chefs qui a la meilleure réputation et le peu de cas qu'il fait du *gouba* a aussi été relevé. Son maintien, sa façon de traiter les affaires, montrent qu'on a affaire à un grand chef (fig. 30).

Le ras Abata sort peu de chez lui : nous n'avons pas eu l'occasion de le rencontrer, ni de loin, ni de près. Le dedjaz, puis ras, Loul Seghed, gouverneur du palais, se montre par contre fréquemment au ghébi : belle tête amaigrie, réservée, un peu hautaine.

Le nagaderas Hailé Ghiorghis, ministre du commerce, voit

Fig. 186. — L'azage (Grand intendant) Mettaferya.

Fig. 187. — Le nagaderas Haïlé Ghiorghis, ministre du Commerce.

Fig. 188. — Lalouma Mathaeos, chef religieux du pays.

Fig. 189. — Yassou à quinze ans.

ses antichambres journellement encombrées par les quémandeurs de toute trempe. Il s'est fait un système — et s'en vante — de régler les affaires le plus lentement possible; aussi ses procédés dilatoires l'ont-ils fait surnommer: « Echi, naga » (oui, demain) (fig. 187).

L'ex-nagaderas Igazou, ministre des affaires étrangères, dont le père était directeur de la douane de Harrar, doit son influence à sa solide situation financière. N'a pas inventé la poudre (fig. 190). [1]

Mentionnons, pour le plaisir que nous avons eu à le voir et pour la place spéciale qu'il occupe en tant que seul Européen exerçant un commandement actif supérieur en Éthiopie, le fitaourari Babitcheff. Il remplit autrefois, pour le compte du gouvernement russe, des missions au Béloutchistan, puis en Abyssinie, et resta dans ce dernier pays. Comme son ancien chef Léontieff, c'est un de ces Russes, bâtis sur le modèle des Yermak, pour qui la vie de raids est l'existence normale. Il lui arrive de parcourir en neuf jours les 500 à 600 kilomètres de terrain bien abyssin que représente le trajet de Kolli, son chef-lieu (au Nord-Ouest de Gambela) à Addis-Ababa. Le fitaourari Babitcheff a vu dernièrement s'agrandir le domaine dont il a la charge: il commande la marche de l'Ouest, la plaine comprise entre les rivières Kaï Ouha au Sud et Songa au Nord.

En dehors et au-dessus des factions se tient l'*abouna*, le chef religieux du pays. C'est l'Église copte d'Alexandrie qui fournit ce haut dignitaire à sa sœur d'Abyssinie, à beaux deniers comptants. Aussi le gouvernement éthiopien, pour qui cette somme représente une forte dépense, la renouvelle-t-il le moins

[1] Voici la liste des ministères et de leurs titulaires en mai 1911. Il peut y avoir cumul entre les fonctions de gouverneur de province et de ministre.

1. Maison de l'empereur: dedjaz Loul Seghed, gouverneur d'une partie de l'Aroussi.
2. Guerre: fitaourari Apté-Ghiorghis, gouverneur du Gouraghé et du Borana.
3. Finances: dedjaz et badjironde (trésorier) Mouloughéta, gouverneur du Ghimirra.
4. Justice: afanegous (bouche du roi) Stephanos.
5. Commerce: nagaderas (chef des commerçants) Haïlé Ghiorghis.
6. Affaires étrangères: nagaderas Igazou.
7. Intérieur: dedjaz Katama.
8. Agriculture et Industrie: kantiba (titre intraduisible) Ouoldé-Tadik.
9. Travaux publics: azage (intendant) Mettaferya (fig. 186).
10. Poste, Télégraphe, Téléphone: Bayené.
11. Garde des sceaux: alaka (prêtre) Gabré Sellasié.

souvent possible et choisit-il un candidat très jeune. L'abouna Matheos, qui se trouve dans sa nouvelle patrie depuis de longues années, est aujourd'hui un vieillard vénérable. Le respect dont il est entouré lui vaut une grande influence (fig. 188).

Ces dignitaires et d'autres encore gravitent autour de Yassou, le souverain de seize ans ; mais, avant d'arriver à lui,

Fig. 190. — Grands d'Abyssinie.

nous rencontrons encore un personnage sur les marches du trône : le fitaourari Telahoun. Dans la quarantaine, imberbe, bien en chair, grand chambellan et grand favori, il est le compagnon de toute heure de Yassou. Son amabilité ne nous a laissé que de bons souvenirs.

Depuis son avènement, nous avons été introduit deux fois auprès du négous Yassou, un jour *privatim*, l'autre fois officiellement. Le négous reçoit à l'abyssine, drapé de soie noire et assis sur des coussins ; sans se lever, il tend la main au visiteur, puis lui fait avancer un siège. Il sait, dit-on, quelques

mots de français ; mais, comme pour se rendre compte de nos connaissances en amharique, nous demanda d'emblée de nous exprimer dans cette langue et de nous passer de l'interprète. Il faut se dire qu'il est plus malaisé de causer avec le souverain qu'avec tout autre de ses sujets, car, si l'on trouve toujours ses mots, la réponse est parfois malaisée à saisir : le souverain doit, attribut de la dignité de son rôle, parler vite et bas. Nous avons trouvé notre royal interlocuteur averti des circonstances de notre séjour dans son pays et sa conversation nous donna l'impression d'une intelligence ouverte, doublée, qualité rare ici, d'une grande franchise de caractère.

Combien de temps se maintiendront ses qualités de cœur et son dessein évident, manifesté par des édits, peu mûris parfois mais louables d'intention, de bien faire ? Notre souhait est que cette bonne volonté ne soit pas trop tôt lassée par l'éternelle intrigue qui rôde autour du trône. Bien aveugles sont les chefs qui ne comprennent pas que l'ordre et l'unité sont parmi les premières garanties d'indépendance dont jouit encore le dernier état autonome d'Afrique.

Nous avons dit en leur temps, au fur et à mesure des événements, ce que furent les soubresauts de cette politique abyssine dans la première moitié de 1911. En reproduisant ces correspondances, nous prenons congé et du lecteur fidèle et du pays éthiopien qui est encore loin de nous avoir révélé tous ses secrets.

Revue économique.

Addis-Ababa, 23 février 1911.

Quand, après un an de brousse, on rentre à la capitale avec l'impression de pénétrer dans une grande métropole, on se frotte un peu les yeux pour reprendre contact avec les gens et les questions qui représentent ici la vie moderne. La reprise des affaires et la sécurité du lendemain sont caractéristiques de la situation actuelle : la mort du grand négous elle-même n'y changera rien puisque les difficultés ont été écartées à l'avance.

Ménélik se survit ; délabré physiquement, ruiné intellectuel-

lement, la seule sortie que lui fasse faire de temps à autre son entourage est une visite à l'église du ghébi proche de ses appartements. Il y est amené sur un fauteuil roulant, avec toute la sollicitude de ses serviteurs qui respectent le souvenir de sa grandeur passée. Des gens sérieux, sans parler des autres, prétendaient ici dernièrement que ces sorties étaient « figurées » et destinées à tromper l'opinion. Supposition pour le moins illogique, puisqu'il est admis que l'opinion accueillera maintenant avec calme le cours naturel des événements.

Il y a une semaine, comme je me trouvais au ghébi, non loin de l'église, des soldats envahirent subitement le chemin qui y conduit et fermèrent les portes qui donnent sur les passages latéraux. — Qu'y a t-il ?

— On conduit l'empereur à l'église.

Y aura-t-il moyen de voler un coup d'œil à travers les jointures de la muraille humaine ?

Le fitaourari qui dirige le service d'ordre, une vieille connaissance, m'aperçoit heureusement : me faisant franchir la haie de soldats, il me place derrière un arbre, et quand le cortège s'avance, brusquement, sans un mot, comme pour me prouver l'inanité des bruits qui ont couru, il me prend par la main et me conduit à deux pas du fauteuil où est assis l'empereur — sous le parasol rouge, signe de la royauté. Tandis que je m'incline, le vieillard, courbaturé mais encore bien « lui », tourne lentement vers moi sa tête amaigrie et ses yeux au regard vide. Puis, tout doucement, avec mille précautions, le cortège continue sa marche silencieuse.

Actuellement, l'Éthiopie a donc deux souverains, car Yassou porte aussi, depuis quelques mois, le parasol rouge et le titre officiel d'« empereur en second ». Mais la tête du pays, celle dont la conservation importe le plus à la stabilité de la situation, c'est le ras Tessama et ce n'est pas le moindre étonnement que de voir ce vieillard, qui l'an dernier, loin de redouter la crise, l'a précipitée et dénouée, résoudre les questions délicates comme celle du chemin de fer, faire face simultanément à tous les problèmes de politique intérieure et extérieure et, franchement, ne pas mal s'en tirer.

L'aiguille politique est donc au calme, et les Européens se livrent sans arrière pensée aux occupations qui sont leur raison d'être en Éthiopie. Procédons donc à un examen rapide mais

consciencieux de leurs entreprises, groupées sous trois chefs, et de la situation qui leur est faite dans ce pays.[1]

* * *

L'agriculture et l'élevage n'ont à enregistrer jusqu'à aujourd'hui aucun succès de durée. Les plantations de café, de coton, de fruits et de légumes dans le pays dankali (deux françaises, une suisse, une grecque) ont été abandonnées ou se maintiennent avec peine; une concession (française) dans le pays des Aroussi pour l'élève du ver à soie et l'élevage du bétail n'a pas prospéré davantage; une tentative récente (allemande) pour l'exploitation du coton chez les Haoussa a de même avorté; quelques cultures de café entretenues par les Pères capucins aux environs de Harrar, une autre enfin près du lac Zouaï, dirigée par un Russe, sont un peu plus prospères, mais n'ont pas grande importance.

L'échec de ces entreprises, toutes à l'Est de l'Éthiopie, est dû à deux causes principales: à la fièvre paludéenne qui frappe l'habitant du plateau transplanté dans le bas — le nomade du désert refuse de s'astreindre à la culture — et au manque de moyens de communication à proximité. En sera-t-il autrement d'une nouvelle concession (allemande) sur l'Haouache et de celle que la maison Ydlibi (syrienne) a obtenue sur le Baro, à l'Ouest de l'empire. Nous ne savons.

Une faute souvent commise par les Européens est de prendre les Abyssins pour des gens pauvres d'esprit et de signer, afin d'obtenir coûte que coûte la concession désirée, des contrats onéreux ou inexécutables. L'exemple d'un colon qui, non loin d'Addis-Ababa, a fondé une ferme à l'européenne, est caractéristique du procédé. Le dit colon ne s'était-il pas engagé par écrit à introduire en tant d'années dans sa ferme un couple au moins de toutes les espèces animales domestiques représentées en Europe? Le délai écoulé et l'arche de Noé n'étant pas au complet, toutes les terres qui lui avaient été concédées lui furent reprises; on lui laissait la permission d'emporter ses bâti-

[1] Sauf pour le chiffre total des échanges, il n'est pas question dans ce qui suit du mouvement économique entre l'Abyssinie du Nord et l'Érythrée italienne, mouvement de moindre importance et complètement en dehors de celui de la capitale et des provinces du Sud.

ments. Ajoutons que depuis la chute de l'impératrice, le gouvernement éthiopien, par condescendance pour ses efforts, lui a restitué son terrain. On peut se demander si c'est lui rendre service, car si en Europe un train de maison rural, c'est-à-dire modeste, est pour le cultivateur la condition de sa prospérité, combien cela est-il encore plus vrai en Éthiopie où le bon marché de la vie du paysan indigène paralyse par avance toute concurrence.

Ajoutons à ce propos que depuis deux ans seulement, Européens et Abyssins peuvent devenir propriétaires en due forme des terrains et des bâtiments qu'ils occupent, moyennant un acte d'achat officiel et un impôt annuel.

* * *

Les entreprises industrielles sont, pour l'observateur neutre, les plus intéressantes, puisque c'est dans leur sillage que s'introduit, bien timidement, notre civilisation.

Il a été suffisamment question du chemin de fer franco-éthiopien ces dernières années pour que nous n'en disions rien, sinon que depuis 1910 les travaux ont repris, après huit années d'interruption : 450 kilomètres de voie ferrée restent à construire ; le tronçon Diré-Daoua-Haouache (par l'Assabot) sera achevé dans deux ans, à vues humaines, celui Haouache-Addis-Ababa dans quatre ou cinq. La garantie financière de l'État français assure à l'entreprise sa viabilité.

L'appui officiel et financier, soit du gouvernement éthiopien, soit d'une puissance étrangère, est du reste la condition *sine qua non* de réussite pour la plupart des entreprises industrielles ou similaires qui, à l'heure qu'il est, jouent encore toutes le rôle ingrat de pionniers du progrès.

La « Bank of Abyssinia », soutenue par la bonne volonté anglaise et le désintéressement de ceux qui la patronnent, est un établissement bien utile, qu'une réduction de ses frais généraux assiérait plus solidement. Une autre banque indigène, dirigée par un Grec, en est à ses premiers essais.

Le service des postes, rouage gouvernemental éthiopien, actuellement organisé et dirigé par des fonctionnaires français, marche avec une régularité parfaite. La France s'intéresse également à un service vétérinaire à Addis Ababa. Un hôpital

de fondation récente et une petite scierie mécanique à Holota (à 4 heures de la ville), dirigée par un Arménien, ont l'appui du gouvernement éthiopien. Ce dernier est naturellement intéressé dans la fondation très prochaine d'une imprimerie et d'un journal qui sera rédigé en amharique et en français, ainsi que dans la construction d'une fabrique de munitions. Les machines destinées à l'installation de ces deux établissements sont en route pour la capitale.

Comme entreprises purement privées et prospérant par leurs propres forces, quatre seules sollicitent l'attention : la scierie mécanique, avec privilège d'exploitation de la forêt voisine, Faller-Evalet (deux Suisses) qui marche bien et ne pourra que se développer parallèlement à l'extension des constructions européennes ; une tuilerie (italienne) qui, les premiers écueils financiers surmontés, aura de l'avenir pour les mêmes raisons : une meunerie mécanique (italienne) ; une savonnerie enfin (française) qui se tient debout depuis de nombreuses années. [1]

Une entreprise (allemande) de camions automobiles, qui devait suppléer le chemin de fer en attendant son achèvement, paraît être restée à l'état de projet. Des chariots à bœufs, se répartissant entre quatre entrepreneurs (deux Français, un Allemand, un Arménien), font actuellement le service des transports par le désert dankali.

L'ancienne concession pour l'exploitation de l'or (mines et alluvions) à l'Ouallaga a dû être abandonnée. Les concessions similaires actuelles n'ont — de l'avis de personnes parfaitement compétentes — pas plus de chances de succès, ni pour le moment, ni dans un avenir prochain.

* * *

La rubrique commerce suggère des conclusions plus optimistes.

Citer les principaux articles qui assurent ici son existence est un lieu commun pour les initiés, mais la liste en est si brève que nous la donnons pour ceux qui ne le sont pas. Exporta-

[1] Mentionnons, pour être complet, une ferme d'autruches chez les Aroussi laquelle, dans la pensée de son fondateur, un Transvaalien, devrait provoquer l'industrie des plumes.

tion : peaux, café [1], cire, ivoire et, depuis peu, caoutchouc. Importation : cotonnades, surtout l'aboudjedite, la toile à tout faire pour les Abyssins.

Le cerveau abyssin, ankylosé par quarante siècles de traditions, n'aborde le progrès, sous toutes ses formes, qu'avec une circonspection qui peut être qualifiée de méfiance, et l'introduction en grand de spécialités ne dépassera pas de long-

Fig. 191. — Addis-Ababa. Métier de tisserand abyssin.

temps le domaine des essais. Les produits précités suffisent d'ailleurs à assurer l'existence de près de vingt établissements dont le rayon d'action s'étend sur toute l'Éthiopie.

Celle des maisons européennes qui, sans contredit, tient la tête, est la maison suisse Dubail, dont le siège social est à Porrentruy et dont les agences s'échelonnent de la mer Rouge à la vallée du Nil. Viennent en outre, dans les premiers rangs : Livierato (grecque), Benin (hindoue), Max Klein (américaine) et les

[1] Nous avons vu plus haut (p. 108) que le café croît en Éthiopie à l'état sauvage. Celui fourni par les plantations représente un très faible pour cent du café exporté.

deux compagnies, inséparables depuis leurs démêlés, « Rubber Cy » (anglaise) et « Rubber Regie » (syrienne) ; le monopole pour l'exploitation du caoutchouc dont la première jouissait auparavant lui a été enlevé par son ancien directeur Ydlibi, qui a fondé la seconde [1]. Citons enfin, comme différant des autres établissements par la nature de leurs produits d'importation, les grands bazars de Mohamedally, de Djeouadji (hindous) et de Kevorkoff (arménien), où les Européens se fournissent de tous les articles de la vie courante.

Pour les provinces éloignées, le gouvernement délivre parfois la concession de tel territoire et la permission d'exploiter, moyennant une redevance annuelle, tous les produits qui peuvent s'y trouver. Une de celles qui actuellement paraîtrait promettre les meilleurs résultats serait la concession du pays des Affilo et de celui des Abbigar, au Nord du Baro, à la frontière du Soudan anglo-égyptien. Le pays des Affilo produit surtout du café, celui des Abbigar est riche en ivoire. Ne raconte-t-on pas que le « roi » de ce peuple a une habitation faite de défenses d'éléphants et palissadée dans le même style !

Il est enfin un article d'importation qui promet toujours de forts gains et trouve constamment acquéreur : les armes à feu. Le premier venu ne peut cependant pas les introduire ; une permission du gouvernement abyssin est nécessaire et celui-ci ne l'accorde que s'il s'agit d'un lot de plusieurs milliers de fusils et de la quantité correspondante de munitions.

Le chiffre total annuel des échanges est encore bien mince : 10 millions environ pour l'importation ; autant pour l'exportation. Dans la première, les cotonnades figurent pour 5 millions, les armes à feu et les cartouches pour 100 000 fr. à 1 million (très variable) ; le reste, épicerie, quincaillerie, tôle pour toitures, charrettes, etc., est, avant tout, destiné aux Européens. Dans l'exportation on note : café 3 à 4 millions ; peaux 2 à 3, ivoire 1 $\frac{1}{2}$, cire 1, caoutchouc $\frac{1}{2}$ million. Huit à neuf dixièmes des marchandises passent par Djibouti, le reste, un à deux dixièmes, par le Soudan, l'Érythrée, les Somalies anglaise et italienne.

Malgré la bonne marche générale des affaires, il s'en faut

[1] Les autres maisons sont : Guiguiony ; Garrigue et Marille (françaises) ; Baijeot (belge), Robert Thor Jensen (allemande) ; Société coloniale italienne ; Gerolimato, Rigas, Cacurato (grecques), Ghaleb (syrienne), Bazara, Saïd Ahmed (arabes).

que commerce soit synonyme de prospérité. Sans parler des difficultés que s'ingénient à créer les fonctionnaires, les ascars, les muletiers ou chameliers, la menace du commerce, c'est la concurrence, celle surtout des gâcheurs sans capitaux mais sans besoins, Orientaux pour la plupart, qui gênent le marché sans y trouver eux-mêmes un vrai profit. Les facilités que vaudra au commerce l'arrivée du chemin de fer à la capitale seront certes compensées par cette concurrence qui deviendra encore plus sensible par la suite.

* * *

Synthétisant l'impression que donne chacune des trois branches de l'activité étrangère en Éthiopie, nous les qualifierons donc comme suit: agriculture, pas payée; industrie, intéressante; commerce, bon. Avons-nous calomnié qui que ce soit ou faussé la vérité? Nous ne le croyons pas, et ceux mêmes qui eussent désiré voir colorer d'autres teintes le tableau — si ces lignes leur tombent sous les yeux — ne nous donneront pas tort dans le tréfond de leur cœur.

La mort du ras Tessama.

Addis-Ababa, 20 avril.

Les dépêches interrogatrices pleines de fantaisie qui continuent à parvenir ici autorisent une brève mise au point des événements qui ont suivi la mort du régent, ras Tessama.

Le mal dont ce dernier souffrait depuis un certain temps, une affection de la moelle épinière, s'aggravait soudainement ces dernières semaines et mettait fin à ses jours le 10 avril. La nuit même, ses parents et ses fidèles emportaient le corps du vieux guerrier à Debra Libanos — le panthéon abyssin — dans le haut Choa.

Les prétendus « troubles » se bornèrent le lendemain à un embryon de panique sur la place du marché où quelques loqueteux crurent le moment venu de s'enrichir à peu de frais.

Bagarre, clameur, effarement. Mais les postes, renforcés, qui stationnent aux portes du marché, arrêtent les fuyards et les empêchent de répandre la terreur en ville. Au bout d'une demi-heure, tout était apaisé.

Depuis, plus rien. Les chefs sont trop conscients des convoitises qu'éveilleraient les désordres pour les laisser éclater. Dans ces périodes de transition, c'est l'occasion pour l'institu-

Fig. 192. — Fête religieuse de la *Temkat*.
Ablutions faites dans un ruisseau des environs, la foule rentre à Addis-Ababa.

tion des ministres — rouage dû en particulier à l'initiative de M. Klobukowski lors de sa mission diplomatique à Addis-Ababa il y a quatre ans — de prouver sa raison d'être en permettant d'une façon naturelle aux chefs, qui, trop souvent dans des circonstances semblables, restaient parqués chez eux, de se voir, de se concerter, de se comprendre et de s'entendre.

Hier, Aïté Yausou et tous les grands dignitaires présents, accompagnés de leur suite, se sont réunis aux sources chaudes de Finfinni, le berceau d'Addis-Ababa, pour pleurer officielle-

ment le ras-*bitouadad*[1] : spectacle étrange de six à huit mille hommes se lamentant au jour, à l'heure et au lieu convenus avec l'apparence de la plus profonde douleur.

Les fonctions et les responsabilités nouvelles n'ont pas encore été réparties entre les chefs. Parmi ceux qui sont à la capitale, le fitaourari Apté-Ghiorghis, ministre de la guerre, apparaît comme la personnalité dominante.

Addis-Ababa, 18 mai.

Le télégraphe a annoncé la proclamation de Yassou en qualité d'empereur d'Éthiopie. Comme cette proclamation n'est pas la première et ne clôt pas la série des formalités que nécessite l'accession au trône, on peut se demander à distance ce que signifie ce mode de faire.

L'attitude hésitante de quelques chefs au début de la période transitoire actuelle et la longue maladie de Ménélik exigèrent et permirent une action progressive.

Une première fois, Ménélik désigna devant ses chefs réunis Yassou comme héritier, puis, lorsqu'il se sentit faiblir, il le fit proclamer solennellement en cette qualité, désignant comme régent le ras Tessama. Sous la régence de ce dernier, Yassou obtint le parasol rouge, peu après la révolution de palais qui écarta du pouvoir l'impératrice.

A la mort du ras, les avis furent partagés : fallait-il nommer un nouveau régent, ou un groupe de conseillers remplissant cette fonction, ou bien encore ne pas lui donner de successeur ?

C'est à cette dernière solution qu'on s'arrêta, après un bon mois de délibérations et devant la ferme volonté de Yassou. « Mon père Ménélik, déclara-t-il en substance aux ministres et conseillers, m'avait donné un régent. Dieu l'a repris. Quant à vous, vous n'êtes que mes soldats. » Et Yassou étonne par ailleurs son entourage par sa décision et son initiative.

Cette solution fut adoptée le 11 mai et notifiée immédiatement aux légations. A partir de cette date — qui marque le commencement du nouveau règne — le sceau de Ménélik est remplacé sur les actes officiels par celui de Yassou, et les ordres de ce

[1] Lavori. Titre octroyé par l'empereur à un nombre très restreint de personnages.

dernier sont décisifs pour l'emploi du sceau[1]. Cependant, Yassou ne s'intitule pas encore sur son sceau « roi des rois » mais « héritier (ouarach) du roi des rois ». L'adoption du titre définitif ne se fera et le couronnement n'aura lieu vraisemblablement qu'après la mort de Ménélik, à moins que les circonstances ne commandent de dédoubler encore la dernière étape.

C'est ainsi que, procédant par degrés et donnant un démenti

Fig. 193. — Yassou inaugure la nouvelle église de Saint-Georges à Addis-Ababa.
Yassou se trouve au troisième rang, à droite ; il porte un haut de forme de soie blanche.

aux prévisions pessimistes des dernières années, l'ordre légal s'est fait admettre par l'opinion. Tout fait prévoir que le calme se maintiendra et il en résultera avec les années une plus grande cohésion des éléments divers concentrés par Ménélik — résultat voulu et préparé par ce dernier avec une sagesse digne de Salomon, son lointain ancêtre.

[1] On revint sur cette décision après la tentative de révolte du ras Abata (voir plus loin) et le sceau de Ménélik fut de nouveau employé concurremment avec celui de Yassou.

Remous imprévus.

Addis-Ababa, 3 juin.

Il est élémentaire, quand l'adversaire se résigne, de ne pas lui fournir prétexte à rebondir. Yassou n'a pas eu cette prudence et quelques jours d'autorité absolue ont déclanché le plus grave des événements qu'ait vus Addis-Ababa depuis l'affaissement physique de Ménélik.

La façon, jugée trop large, dont le nouvel empereur combla quelques préférés, le peu de compte qu'il tenait de l'avis des ministres et des grands dignitaires, ainsi que le manque de considération qu'il montrait pour la pompe abyssine dans ses sorties, indisposèrent, malgré les qualités réelles qui se sont fait jour chez lui et sont une promesse pour l'avenir, une partie de ses soutiens et firent la partie belle aux mécontents.

* * *

Le dimanche 28 mai, un concours considérable de chefs et de soldats se pressait à l'Église Sellasié (de la Trinité), où les griefs qu'on avait contre Yassou lui furent présentés publiquement. Un parti — celui du ras Abata — réclama une régence et le serment pour Yassou de s'y soumettre. Celui-ci consentit à écouter dorénavant davantage ses conseillers naturels, mais refusa un serment qui l'eût lié pour un temps indéterminé et maintenu dans un état de dépendance ou d'impuissance. Quand l'empereur rentra chez lui — il loge toujours dans l'enceinte de feu le ras Tessama — la colonne armée qui s'allongeait de l'église à sa demeure comptait certainement plus de 10000 hommes.

Le lendemain, Yassou n'alla pas présider le conseil qui avait lieu au ghébi, et l'on pouvait croire, à en juger à fleur d'épiderme, que la mauvaise humeur s'en tiendrait là de part et d'autre, lorsque le 31 mai, le ras Abata se présente subitement à la tête de ses troupes, 3 à 4000 hommes, devant le ghébi et tente d'y pénétrer. Son premier but était manifestement de mettre la main sur l'artillerie qui y est parquée. Comptait-il sur certaines absences ou certaines complicités ? Il suffit qu'ar-

rivé à la seconde porte, il y trouve le fitaourari Gabré Mariam, commandant de la garde du ghébi, à la tête également d'une troupe nombreuse. Les armes sont chargées et Gabré Mariam déclare qu'on ne passera que sur son cadavre. Après quelques pourparlers, le ras Abata ordonne à ses hommes de se retirer et campe non loin du ghébi.

La nouvelle mit peu de temps à se répandre et l'on pouvait se dire que les partis n'attendaient que d'être renforcés pour en venir aux mains. Des rumeurs papillonnèrent toute la nuit sur la ville et les chiens, conscients de l'énervement général, hurlaient sans répit. Chacun pensait entendre éclater la fusillade au petit jour.

Que s'était-il passé exactement ? Le ras Abata, ayant fait savoir qu'il maintenait ses propositions du 28, ne fut pas reçu le 30 par Yassou. Le soir même, il résolut, avec quelques-uns des ministres, de tenter un coup de main — tandis que Yassou était mis secrètement au courant de ce qui se tramait.

Dans ces conjonctures, le fitaourari Apté Ghiorghis, dont il a déjà été question quelquefois, était l'arbitre absolu de la situation. Il la sauva en prenant résolument parti pour l'ordre légal.

Pressenti par Yassou, il lui fit répondre qu'il respecterait le serment qu'il avait fait à son grand-père Ménélik, puis se rendit chez Yassou pour arrêter les dispositions à prendre.

Pour laisser le ras Abata et ses partisans se démasquer et s'enferrer, une ruse — *made in Abyssinia* — fut imaginée : on fit courir le bruit que Yassou, se privant par là du concours d'Apté Ghiorghis, le retenait prisonnier chez lui.

Le ras Abata, qui loge avec ses troupes à l'Est de la ville, marcha donc sur le ghébi (31 mai) mais dut bientôt reconnaître la vanité des propos qui circulaient. Les tentatives de réconciliation faites entre temps par l'abouna, le chef religieux du pays, en furent facilitées et le lendemain matin (1er juin) vit une conférence de tous les chefs au ghébi, en présence de Yassou.

Sous menace d'excommunication de la part de l'abouna, les partis se mirent d'accord. L'état de choses actuel fut confirmé ; Yassou déclara vouloir s'appuyer sur les avis des ministres et des anciens et accepter momentanément un conseiller en titre dont les conseils ne doivent cependant pas prétendre être autre

chose que ce que leur nom signifie. Aucune destitution ne fut prononcée.

Puis les chefs de la fronde vinrent faire acte de soumission à Yassou, la pierre au cou, symbole de l'humilité repentante, et au nombre biblique de sept : le ras Abata, le ministre des affaires étrangères Igazou, ceux, des finances Mouloughéta, des travaux publics Mettaferya, de l'agriculture et industrie Onoldé Tadik, des postes et télégraphes Bayené et le *likamakouas* Berrou [1].

A 11 heures du matin l'abouna quittait le ghébi et les troupes se disloquaient. Celles du ras Abata, que je vis rentrer chez elles par la route de Kabana qui passe au pied des légations, offraient à distance, sous le soleil de juin, un défilé compact et chatoyant de chamma claires et de burnous noirs que pailletaient les housses écarlates des chevaux et l'éclat aigu des armes blanches.

* * *

La personnalité des chefs rebelles a droit à quelques commentaires. Le ras Abata, d'ancien allié et amant de l'impératrice, était devenu son adversaire. Caractère très ambitieux, il se peut que sa tentative actuelle n'ait été que le fait de voir déçu son désir de succéder au ras Tessama comme régent. Mais les principaux de ses acolytes ont toujours passé pour de fervents partisans de l'impératrice et l'on peut se demander jusqu'à quel point cette dernière fait encore œuvre de taupe.

Il est à noter que, ne donnant pas suite à la décision prise le 11 mai en conseil des ministres, celui des affaires étrangères n'avait pas notifié aux légations le nouvel état de choses, fait qui ne se révéla que quelques jours plus tard ; il laisse soupçonner une intrigue ramifiée et une action préméditée.

Il faut noter encore que des deux prétendants éventuels au trône, parents de Ménélik, l'un le dedjaz Kassa, se trouve actuellement en route pour l'Angleterre, où il doit assister au couronnement de George V, tandis que l'autre, le titaourari Taya, se trouvait enchaîné à Ankober. Or, ce dernier — peut-être

[1] Le *likamakouas* est chargé, sur le champ de bataille, de revêtir le costume de l'empereur et de s'entourer de sa pompe, afin de faire converger sur lui les projectiles ennemis. Ruse de guerre ingénieuse, mais qui porte aussi la marque de fabrique du pays.

sur un ordre fictif communiqué par le ministre des postes et télégraphes — relâché il y a quelques jours, était en marche sur Addis-Ababa. Il a été arrêté de nouveau et remis cette fois aux mains du ras Mikaël, père de Yassou, gouverneur de l'Ouollo.

Si les événements s'en tiennent là et n'ont été qu'une leçon de choses, c'est bien. Mais qui peut prévoir maintenant où s'arrêtera chez les uns et les autres le désir de renforcer les positions acquises ?

BILEN.

Diré-Daoua, 12 juillet 1911.

Nous avons laissé la capitale dans le calme politique. Yassou loge maintenant au ghébi. Le ras Abata, privé d'une partie de ses soldats, est parti pour son pays, le Kambâta (Sud de l'empire). Le fitaourari Telahoun a pris rang définitivement parmi les premiers de la cour. C'est à lui surtout qu'on reprochait un avancement trop rapide, mais Yassou, qui le connaît depuis sa prime enfance, lui a maintenu sa confiance et l'a fait adopter officiellement comme intermédiaire entre lui-même et les ministres. Sur ce succès, l'énergie du jeune souverain s'est trouvée momentanément épuisée et les ministres sentent qu'on leur rend la main. Les pluies, qui ont commencé sur le plateau, contribueront à calmer les esprits.

* * *

Des trois routes qui relient Addis-Ababa au terminus actuel du chemin de fer, la route dite de Bilen est celle du désert. Elle traverse, dès le pied du plateau abyssin, le pays dankali jusque non loin de Diré-Daoua où elle entre en pays somali. Autrefois fort dangereuse, les gros incidents y sont rares depuis qu'elle est devenue la voie que suivent les chariots à bœufs. La population s'est faite au passage des caravanes, mais une grande prudence de la part de ces dernières reste de commande, et il arrive de temps à autre qu'un homme qui s'isole se découvre subitement une lance à travers le corps.[1]

[1] On signale ces jours derniers une série de meurtres perpétrés le long de la voie en construction, par les indigènes, sur des Abyssins, des Arabes et des Grecs.

Fig. 194. — Trombe de sable et de poussière près d'Aouara-Malka (le « gué de la poussière ») sur le Kassam.

Fig. 195. — Femme Adaukali au gué de l'Haouache (Sadi-Malka).

Il est donc bon, pour éviter les conflits et les surprises, de conserver en marche le contact, de faire montre de quelques armes à feu, de ne pas être brutal avec une population qui, excitée, ne les craint pas et, si possible, d'avoir avec soi un *ch'oum*, un petit chef du pays qui serve d'interprète et de représentant de l'autorité locale.

A Addis-Ababa, c'est au chef des Danakil qu'on s'adresse pour l'obtenir, au vieil Abou-Baker qui s'est amassé dans le commerce des esclaves une fortune quantitativement très respectable, enfouie de-ci de-là dans la terre [1]. Il est à la fois le souverain et l'otage de son pays, car les Abyssins, toujours politiques, ne lui laissent pas quitter la capitale.

Dès que le chemin de fer aura touché l'Haouache, la route de Bilen sera naturellement tout à fait abandonnée. Ce serait donc péché majeur de ne pas faire sa connaissance.

* * *

Le désert n'est pas, dans son ensemble, une étendue infiniment plate, infiniment nue. Quelques bosselures le parcourent, les mimosas sont par endroits nombreux, une herbe grossière et blanchie du soleil est suffisante pour les mulets. Mais le manque total de cultures, la chaleur écrasante, les coups de vent qui vous soufflettent de poussière et comme de bouffées de flammes, la rareté de l'eau enfin le rendent parfaitement inhospitalier.

Deux étapes successives surtout, la première de huit heures de marche, la seconde de quatorze, sur le parcours desquelles ne se rencontre pas le moindre point d'eau, exigent des efforts auxquels un loueur de mulets ne soumet ni lui, ni ses bêtes; il faut disposer de ses mulets à soi.

Les Abyssins ont l'habitude de franchir une étape, quelque longue qu'elle soit, tout d'une traite, sans la moindre «halte horaire». Dans le cas présent, la nécessité de les dédoubler fait adopter le procédé suivant: on part le soir, quand les bêtes ont bu, et l'on marche dans la nuit. Les hommes portent, pour leur usage personnel, une petite outre remplie d'eau. Au milieu de

[1] Son véritable nom est Mohamed, mais on l'appelle généralement Abou-Baker comme son père et son fils. Celui-là était, sous la domination égyptienne, le gouverneur de Zeila, avec lequel eurent affaire tant de voyageurs.

l'étape, on décharge les bêtes; sans former de camp, on sommeille quelques heures sur la terre, à l'abri d'une termitière si le vent est trop fort, la tête sur la selle. On repart à trois heures du matin et l'on arrive au point d'eau avant le milieu du jour[1].

Fig. 196. — Jeune Ittou tatoué de kéloïdes.

Fig. 197. — Guerrier dankali.

Fig. 198 et 199. — Mon *abann* Mousseïri, Dankali christianisé.

Ces deux étapes doubles sont les plus rudes de la route ; ce sont donc les plus belles. Elles font que *volens nolens* la voie de Bilen se parcourt plus rapidement que celles de l'Assabot ou du Tchertcher.

[1] Les caravanes de chariots à bœufs, qui marchent lentement, doivent transporter, pour leur consommation, de l'eau sur des voitures spéciales.

C'est entre ces deux étapes que se trouvent les sources chaudes de Bilen. Elles sourdent du fond de l'étang qu'elles forment et doivent avoir un fort débit, car, malgré la multitude des hommes et des bêtes qui s'y donnent rendez-vous, l'eau conserve une belle transparence. Tous les matins des troupeaux de centaines de chameaux s'y acheminent et remplissent le bassin, où ils barbotent d'un air grave.

Bilen est donc le centre de toute une contrée. Les Danakil, au profil effilé, adoptent des attitudes nonchalantes et martiales; debout, appuyés d'une main sur leur lance, posant l'autre sur la garde du poignard qu'ils portent à la ceinture, ou se frottant les dents avec une écorce d'arbre, ils regardent passer les hommes et les choses. Quelques-uns viennent au campement offrir, contre du tabac ou quelques coudées d'une étoffe violet sombre qui a leurs préférences, soit un mouton, soit du lait de chamelle. Ce lait, blanc comme du gypse, possède la propriété, incontestablement appréciable sous ces latitudes, de ne pas tourner; ils l'apportent dans des corbeilles à pied, dont la crasse remplit à merveille les mailles.

C'est lorsqu'il a trop bu de lait de chamelle que le Dankali devient dangereux; il s'en enivre et se sent apte aux plus hauts faits, tout comme dans le vulgaire rêve alcoolique.

Au souvenir du pittoresque du lieu, s'est ajouté pour nous celui d'une alerte inquiétante. Nous campions non loin du bassin qui couvre les environs d'une pluie fine de moustiques; à un demi-kilomètre plus loin se trouvait un double campement d'Abyssins et d'Arabes.

Vers onze heures du soir, des coups de feu précipités nous font sauter sur nos armes; ils partent de l'autre campement, et nous distinguons des silhouettes qui glissent imprécises, dans la plaine. L'abann nous certifie que c'est une attaque de ses frères de race. Sans tenir compte de motifs de querelle immédiats, le fait n'était pas invraisemblable: une répression sanglante, opérée ces jours mêmes par les Abyssins dans le Nord du pays dankali, pouvait engager ceux du Sud à se venger sur les caravanes.

La fusillade devient rare et s'éteint. Les Danakil se sont-ils retirés momentanément ou ont-ils déjà massacré l'autre campement? Les silhouettes s'approchent de nous. J'ai toutes les

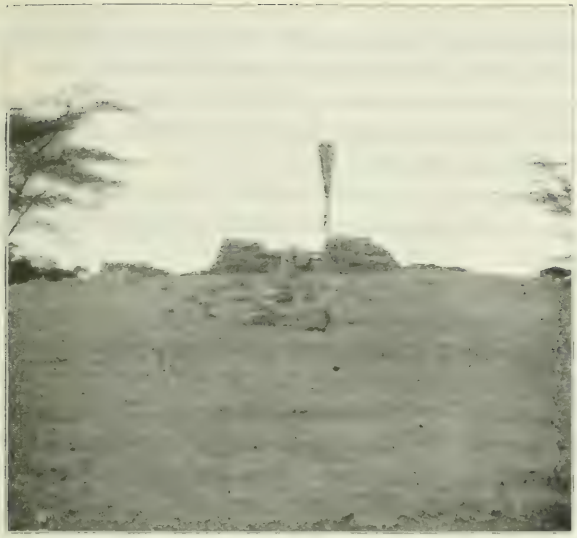

Fig. 200. — Désert dankali. Monument élevé par les indigènes à la mémoire d'un lion tué.

Fig. 201. — Les chameaux à l'étang de Bilen.

peines à empêcher encore les ascars de tirer... et voici que se font entendre des voix et le bruit rassurant de bidons qui tombent à terre. Nous allons aux renseignements ; deux hommes viennent justement au bassin. Il s'agit d'une caravane d'Arabes qui arrive : ils ont échangé, en toute amitié, quelques saluts avec ceux du campement.

Ni mes hommes, ni moi n'avons ri. Le culte de la *fantasia*, de nuit, dans un pays où le qui-vive est de rigueur, nous a paru excessif.

* * *

En quittant Bilen, on traverse pendant trente kilomètres une plaine toute unie où se dresse un seul arbre. Après huit heures de marche, sans la moindre halte, deux heures d'arrêt au milieu de la nuit. Encore six heures de marche et la caravane arrive rendue à Boutouyou. Les Danakil ont foré quelques puits dans le fond d'une combe desséchée. Abou Baker y entretient des hommes chargés d'en tirer, tous les matins, l'eau nécessaire aux troupeaux des environs. Quatre hommes se succédant du fond du puits, se jettent des seaux d'herbes tressées : le dernier des quatre verse l'eau dans une auge de terre le long de laquelle les bêtes se relaient sans interruption. Pour que les siennes n'attendent pas trop, l'étranger fait un cadeau aux gardiens et puiseurs.

Deux jours de marche plus loin, à Tolò, où nous retrouvons notre compatriote Baumgartner qui descend à petites journées avec un long charroi, nouvelles rumeurs belliqueuses. Les Danakil affluent le soir de plus en plus nombreux à faible distance du campement ; ils sont en tenue de guerre : le grand bouclier rond et les deux lances, l'une, pilum léger, arme de jet, l'autre, longue et massive, arme d'estoc (fig. 112).

Un des guerriers vient nous déclarer qu'ils n'ont aucune intention agressive à notre égard, qu'ils se réunissent ici avant de partir venger deux des leurs tués par une tribu voisine. Nous les prions d'opérer leur concentration de l'autre côté de la combe, désir auquel ils obtempèrent après une courte discussion. Leur troupe paraît s'épaissir au cours de la nuit ; nous les voyons descendre aux puits, un à un, remplir leurs outres. Au petit jour, la colonne s'ébranle, à la recherche de gloires sanglantes.

Encore quelques étapes de moindre longueur, mais de même couleur, et l'on est à Diré-Daoua. La petite ville se sent renaître ; elle a peine à loger dans ses hôtels ceux qui veulent y prendre place. La reprise des travaux du chemin de fer, si longuement attendue, l'a relancée en pleine activité et l'Occident la reconnaîtrait pour sa digne fille, puisque la civilisation, dans sa plus haute expression, lui est apparue : pimpant, frétillant, froufroutant, le café-concert s'est installé sur terre d'Éthiopie.

A Diré-Daoua, nous nous sentons proche déjà de tout ce que l'Europe contient de luttes fébriles et de tumultes sociaux. Ce n'est pas sans un regret qu'on s'y retrempe, regret à la brousse immense et pleine de liberté qui nous a retenu de si longs mois. Du wagon où nous allons monter, nous la verrons fuir à grande allure : nous lui jetterons un regard d'adieu et d'ami, car les privations qu'elle comporte disparaissent maintenant devant toutes les beautés qu'elle nous a réservées — beautés que ne connaîtront jamais ceux qui ne l'ont pas violée.

APPENDICE I

Notes météorologiques.

Nos observations dans ce domaine n'ont qu'une valeur secondaire, par le fait qu'elles n'ont pu être recueillies de façon continue et complète. Elles comprennent:

1. L'observation avec le thermomètre maximum et minimum de la température, notée régulièrement pendant notre premier séjour à Addis-Ababa. Un accident survenu à l'instrument peu après que nous eûmes quitté cette ville ne permit pas d'observations ultérieures.

2. La détermination de l'humidité relative de l'air au moyen du polymètre de Lambrecht.

3. La notation régulière des jours de pluie au cours du voyage.

Quant au baromètre (anéroïde), il n'a été utilisé que pour la mesure des altitudes.

I. Thermomètre maximum et minimum.

Il était suspendu à l'extérieur de la maison; celle-ci, près de la place du marché, était protégée par des eucalyptus qui l'entouraient. Observations journalières.

Températures observées (en centigrades).

Périodes	Minima	Moyennes	Maxima	Moyennes
Déc. 22-31, 1909	8,5 — 17	12,5	20 — 25,5	22,7
Janvier 1-31, 1910	7 — 12,5	9,1	22 — 26	24,2
Février 1-28, 1910	8 — 15	11,1	20,5 — 27	25,1

II. Humidité relative de l'air.

(Humidité par rapport à la température.)

Dans le tableau ci-après, les températures (en centigrades) sont indiquées en caractères ordinaires, les humidités relatives correspondantes (en pourcents du maximum possible pour les diverses températures observées) en caractères gras. Les moyennes sont entre parenthèses.

Du 2 juin au 21 août, le polymètre indiqua constamment un état de saturation de l'air; à partir du 21 août, nous ne fîmes aucune observation. Il n'en fut non plus pas fait du 11 au 16 mars et du 1er au 9 avril. Comme, à l'état de saturation, le polymètre indiquait plus de 100 %, il fallait admettre qu'il était déréglé. En effet, comparé en Europe avec un instrument témoin (à l'Observatoire de Neuchâtel), mon polymètre donnait 110 % environ au lieu de 89 %, soit un écart de 20 % en plus. Il est difficile de dire à quelle époque le polymètre a commencé à se dérégler, mais il est probable que ce ne fut pas avant la fin d'avril.

III. Jours de pluie au cours du voyage.

A part une faible chute de pluie le soir du 27 février, la « saison des petites pluies » qu'on attend d'ordinaire en ce mois ne s'est pas manifestée à Addis-Ababa avant le jour de notre départ, 1er mars 1910.

14 mars. — Première petite pluie à Sadja (dans le Djimma, entre l'Omo et Djiren); elle se répète les trois jours suivants.

21 mars. — Premier orage, à Djiren. Orages pendant les quatre jours suivants; depuis, pluies peu fortes et de peu de durée, tous les deux jours en moyenne.

29 mars. — Premier gros orage, à Ketcho dans le Ghera. Dès lors, gros orages tous les deux à trois jours, alternant avec de petites pluies.

Nous avons désormais la pluie presque tous les jours. Cependant il y a chaque jour quelques heures sans pluie, surtout le matin, ce qui autorise une marche et un travail à peu près normaux. Depuis le passage du Godjeb, le 30 mars, les ruisseaux sont nombreux et bien fournis.

TEMPÉRATURE ET HUMIDITÉ RELATIVE DE L'AIR

(*Voir explication p. 395*).

	PÉRIODES D'OBSERVATIONS	6-8 a. m.	Nombre d'observations	8-11 a. m.	Nombre d'observations	11 a. m.—3 p. m.	Nombre d'observations	3-6 p. m.	Nombre d'observations	6-8 p. m.	Nombre d'observations	8 p. m.—minuit	Nombre d'observations
Addis-Ababa	Décembre 22-31 1909.	15-17 (16) **70-77 (74)**			7	16-18 ½ (18) **69-73 (71 ½)**			4	—	—	16 ½-20 (18) **65-75 (69)**	8
	Janvier 1-31 1910.	10-15 (12) **57-69 (63 ½)**	3	14-15 ½ (15) **56-66 (62)**	7	15-18 (17) **56-66 (60 ½)**	11	16 ½-18 (17 ½) **56-66 (60)**	7	16-18 ½ (16 ½) **49-61 (57)**	9	14-18 (16) **51-69 (61)**	29
	Février 1-28 1910.	—	—	14-16 ½ (15) **44-72 (56)**	8	17-19 (18) **55-65 (58 ½)**	5	19-21 (20) **54-62 (58)**	2	16-20 (18) **38-67 (53)**	15	17-19 (18) **41-65 (47 ½)**	7
	La seconde moitié de février donna une baisse marquée de l'humidité relative (environ 40) par rapport à celle de la première moitié (environ 60). Cette baisse se maintint les soirs jusqu'au 10 mars, jour auquel nous atteignîmes l'Omo.												
	Mars 1-10. D'Addis-Ababa à l'Omo.	5-17 (12) **75-93 (83)**	7	—	—	—	—	30-34 ½ (32 ½) **27-38 (33)**	4	19-23 (22) **43-48 (46)**	4	18-19 (18 ½) **56-59 (58)**	3
	Mars 17-31. Séjour à Djiren.	16 ½-19 (18) **92-99 (96)**	4	20 ½-25 (23) **62-77 (69 ½)**	2	31 ½-35 (33 ½) **36-42 (38 ½)**	4	21 **69**	1	21-22 (21 ½) **62-73 (67 ½)**	3	16 ½-19 ½ (18 ½) **74-94 (84)**	9
	Avril 10-21. De Djiren à la frontière du Ghera.	17-24 ½ (20) **70-99 (89)**	6	18-23 ½ (21) **80-98 (90)**	3	27-31 (29) **36-53 (44 ½)**	2	—	—	21 **77**	1	17-21 (19) **64-95 (84 ½)**	9
	Avril 23-29. Plaine du Godjeb (bas Ghera).	18 ½-20 (19) **98-99 (99)**	3	27 **66**	1	27 **63**	1	—	—	18 ½-19 **91-92 (91 ½)**	2	17 ½-21 (19 ½) **87-97 (90 ½)**	6
	Avril 30-mai 11. Plateau du Kaffa (de Bossa à la frontière du Ghimirra).	14 ½-19 (17) **92-99 (96)**	4	19-22 (20) **89-99 (94)**	3	—	—	—	—	—	—	16-18 (16 ½) **88-98 (92 ½)**	7
	Mai 11-juin 2. De la front. du Ghimirra à Kodika (riv. Aranga).	16-21 (18 ½) **96-99 ½ 98**	10	19 ½-20 (19 ½) **99 (99)**	3	23 ½-24 ½ (24) **84-89 (86 ½)**	2	—	—	17-18 (17 ½) **88-99 (94)**	5	16 ½-20 ½ (18) **91-99 (95)**	9

Même tableau jusqu'à Badika, sur le versant ouest du Gourafarda, où nous arrivions le 6 juin. A Badika la pluie est moins fréquente et pendant notre tournée de dix jours dans la plaine Yambo (9-18 juin) nous eûmes deux fois trois jours consécutifs sans la moindre goutte de pluie.

Les journées passées à traverser le Gourafarda au retour et à séjourner sur son versant est furent parmi les plus riches en pluie du voyage (25-28 juin). Il y avait du brouillard sur le Gourafarda et aussi plus tard sur la colline d'Anderatchi, dans le Motcha. A partir de la mi-juin les pluies devinrent plus irrégulières sans devenir plus fortes, tombant indifféremment le soir ou le matin et durant ainsi jusque vers la fin de septembre. Une période de beau presque complet s'intercala du 21 au 29 juillet (du Baro à Goré). Au dire des Abyssins de Goré l'année était moins pluvieuse qu'à l'ordinaire.

Les pluies diminuèrent franchement en octobre et cessèrent le 20 de ce mois. Depuis, il y eut encore quelques rares orages, violents mais de courte durée, le dernier à Ouroumou le 23 novembre (nous avions quitté Goré le 19 novembre). De là, jusqu'à Addis-Ababa où nous arrivâmes le 11 janvier 1911, nous eûmes un beau temps parfait, sauf le 15 et le 16 décembre où nous eûmes la pluie (sans orage) à Enkio, près des sources du Ghibbié dans le Djimma.

A Addis-Ababa, comme on sait, la saison des grandes pluies dure généralement trois mois, de mi-juin à mi-septembre; les averses sont très fortes et les orages presque journaliers. La saison des petites pluies, en février, manque parfois comme ce fut le cas en 1910. Pour nous, les pluies durèrent six mois (du 14 mars au 20 octobre) mais n'eurent pas le caractère violent de celles d'Addis-Ababa. Quelques heures, parfois quelques jours de beau alternaient constamment avec les averses; celles-ci présentaient moins souvent qu'à Addis-Ababa le caractère d'orages.

APPENDICE II

Tableau comparé des zones parcourues et de leurs habitants.

(Planche VIII.)

Il est souvent difficile d'obtenir d'emblée une vue globale de faits énumérés et juxtaposés; une synthèse est nécessaire. L'exposé et le tableau suivants auront pour objet de permettre d'embrasser d'un coup d'œil les régions parcourues le long de notre traversée du massif éthiopien.

A l'aller, notre expédition suivit, du désert somali à la plaine du Soudan, une ligne à peu près droite de l'Est-Nord-Est à l'Ouest-Sud-Ouest. Cela nous permet d'établir, *selon cette ligne*, une coupe schématique du massif, tant au point de vue de sa topographie qu'à celui de l'ethnologie et de diverses questions qui s'y rattachent.

A première vue, le plateau éthiopien, qui s'élève entre la plaine somali à l'Est et la plaine soudanaise à l'Ouest, semble devoir comporter, par rapport à ces plaines, une grande unité dans son aspect général ; cependant divers facteurs ont concouru à modifier cet aspect. Le plus important est le fait que le pays n'est pas habité par une seule race, mais par des peuples d'origine, de coutumes et d'instincts différents. Les diversités de tempérament de ces peuples se manifestent dans leurs rapports réciproques ; l'état social qui en résulte n'est pas sans influer sur l'utilisation du sol ; les phénomènes climatologiques eux-mêmes seront à leur tour, jusqu'à un certain point, influencés par l'état de la végétation.

Oro-Hydrographie.

Le plateau éthiopien, considéré suivant notre coupe, se partage entre trois bassins hydrographiques : les eaux du centre convergent vers l'Omo qui finit au lac Rodolphe et forme un bassin fermé; les eaux de l'Est descendent avec l'Haouache qui se perd, non loin de la côte, dans les sables du désert somali; les eaux de l'Ouest enfin contribuent, par le Sobat, à grossir le Nil Blanc. Ainsi, au point de vue oro-hydrographique, le segment de surface terrestre qui correspond à l'itinéraire suivi peut se diviser en cinq zones :

I. Le désert somali-dankali qu'arrose le bas-Haouache :

II. La partie orientale du plateau que parcourt l'Haouache dans son cours supérieur;

III. Le centre du plateau, bassin de l'Omo;

IV. La partie occidentale du plateau d'où descendent les cours d'eau qui, plus en aval, forment le Sobat;

V. La savane yambo qui inaugure la plaine du Soudan et qu'arrosent les mêmes cours d'eau, tributaires du Sobat, dans leur cours inférieur.

Les trois zones centrales (II, III, IV) comprennent donc le massif montagneux, le plateau. Sur les deux versants, ce plateau se sépare de la plaine par des falaises abruptes. A part la zone montagneuse de l'Ouest (IV) qui correspond au Ghimirra et présente un profil assez mouvementé, le plateau mérite, d'une façon générale, ce nom de plateau. Il est sillonné de coupures profondes (Omo, Godjeb, etc.).

Population.

Dans chacune des cinq zones réside une population spéciale.

La zone désertique de l'Est (I) est habitée par les Somali (Kamites avec un peu de sang sémitique), les Danakil (Kamites avec peut-être quelque peu de sang kouchitique), les Ittou et les Karayou (Kamites galla transplantés sur les confins du plateau et du désert). Ces peuples du désert n'en forment aujourd'hui qu'*un* au point de vue du genre de vie. Ils subissent le

milieu brûlant et aride où ils demeurent sans exercer aucune influence sur le sol. Peuples pasteurs, ils vivent de leurs troupeaux de chameaux et de chèvres : ils courent après la pluie, transportant leurs huttes légères là où une ondée a fait verdir quelques touffes d'herbe et réapprovisionné quelques points d'eau. A part les détails de la facture des armes, ces habitants du désert sont tous costumés sur le même mode : chàle enduit de beurre rance sur les reins et les épaules, poignard et lance ; de plus, en temps de guerre, bouclier et lance de jet.

Belliqueux par goût et par nécessité, les Somali et les Danakil ont une tradition exigeant du jeune homme qui va prendre femme qu'il tue auparavant un de ses semblables pour faire place à l'enfant qui va naître ; aussi ces tribus sont-elles constamment en guerre les unes contre les autres. L'étranger fait prime en tant que gibier ; le meurtre d'un Blanc équivaut à celui de plusieurs noirs.

La zone du haut-Haouache (II) est habitée par les dominateurs de l'Éthiopie, les Abyssins proprement dits ou Amhara comme ils s'intitulent. Leur langue est sémitique ; leurs coutumes et leurs traditions portent la même marque d'origine. Mais les Sémites qui ont pénétré sur le plateau éthiopien n'ont jamais représenté qu'une minorité de la population, le fond de cette dernière étant d'origine kamitique. Nous dirons donc que les Abyssins sont des *Kamites sémitisés*.

Sur le parcours de notre itinéraire, les Abyssins n'occupent que le rebord du plateau et la capitale ; ils n'y sont même que des nouveaux venus, car ces territoires étaient, avant les conquêtes de Ménélik, du domaine du peuple galla. Mais les Abyssins représentent l'élément dominant dans cette partie du pays ; c'est avec leurs défauts et leurs qualités que l'Européen aura à compter. L'Abyssin déteste et craint au fond l'Européen, qu'il sent être la menace de demain. En attendant, il l'exploite de son mieux, ne lui témoignant sa déférence qu'autant qu'il croit pouvoir tirer profit de lui.

A part la tête et les pieds qui sont nus, l'Abyssin est toujours habillé. Son costume traditionnel, tout de blanc, sa *chamma* surtout, qu'il jette sur les épaules à la manière d'une toge romaine, lui confèrent une belle dignité d'allures ; il lui suffit d'autre part de troquer son vêtement national contre le com-

plet européen pour paraître grotesque et avoir l'air d'un domestique.

Chaque bon Abyssin possède pour le moins un fusil ; il le fait porter par un serviteur qui le suit constamment ; les chefs ont toujours une escorte de soldats. A la capitale, l'Européen n'a pas d'arme sur soi ; éventuellement il pourrait même traverser sans arme des provinces *abyssines* entières, car la police indigène a pour les meurtres le bras long.

La zone du centre, zone du cours supérieur de l'Omo (III), est l'aire du peuple galla. Les Galla forment une branche de la race kamitique qui est venue en conquérante au XVIe siècle, débouchant du Sud, et a occupé la moitié méridionale de l'Éthiopie. (Nous ne mentionnons pas sur la planche VIII l'îlot des Gouraghé (Kamites sémitisés, cousins des Abyssins) que nous n'avons fait que côtoyer.)

Les Galla sont avant tout un peuple de cultivateurs ; ils sont d'humeur laborieuse et somme toute pacifique. Avant la conquête de leur pays par les Abyssins, ils formaient une multitude de petits royaumes et de républiques minuscules, sans autre lien que la communauté de la langue. Ils sont de caractère encore plus méfiant que les Abyssins : de façon générale cependant, le Galla est de commerce plus agréable ; il voit un protégé du gouvernement dans l'étranger qui passe et se montre complaisant envers lui dans les détails de la vie journalière.

Le costume du Galla dépend de sa religion. Non pas que celle-ci lui prescrive une tenue spéciale, mais parce que l'islamisme représente, par rapport au paganisme, un échelon culturel supérieur qui a son influence sur l'attitude de l'individu. En effet, à part les chefs galla qui passent au christianisme abyssin pour conquérir des charges administratives, la population galla se répartit entre l'islamisme et le paganisme. Les Galla musulmans se vêtent comme les Abyssins, tandis que les Galla païens ne portent qu'une peau de bête autour des reins, ce qui, à en juger d'après le costume seul, les rapprocherait davantage des nègres plus ou moins nus dont nous allons parler.

Les Kaffetcho (de l'ancienne branche kouchitique de la race kamitique) qui, sur notre route, se trouvent entre le Godjeb et

le bassin du Nil, rappellent extérieurement, avec une attitude encore plus humble, les Galla païens.

Si nous nous trouvions jusqu'à maintenant au milieu de populations de coloration brunâtre, nous sommes dans le Ghimirra, qui forme la zone IV, zone du cours supérieur des affluents du Sobat, chez un peuple brun-noir de peau. Il est en effet le produit d'un mélange entre les Kouchites (anciens Kamites) et la branche nigritienne de la race nègre. Les lèvres lippues et le nez épaté rappellent déjà fortement le type nigritien.

Le costume est rudimentaire. Mais ce qui frappe surtout, c'est que, par rapport aux peuples rencontrés jusqu'ici, nous avons affaire à un être nettement inférieur au point de vue intellectuel. La conséquence de cette infériorité est que l'Abyssin englobe le Ghimirra avec les peuplades nègres sous le nom méprisant de *Chankalla* et en fait un esclave comme des autres nègres qu'il tient sous sa domination. Le Ghimirra subit son sort avec crainte et tremblement ; cultivateur, il entretient ce qui lui reste de cultures pour le maître et élève quelques bestiaux. Les insoumis pillards vivent dans les forêts.

De cette situation découle un résultat très net pour le voyageur : le contact avec la population ghimirra est à peu près nul ; c'est sur l'Abyssin, gardien du pays, que le voyageur devra s'appuyer. Il combinera si possible ses étapes en pays chankalla, de façon à camper dans le voisinage d'un poste abyssin ; c'est que, si le Chankalla est moins belliqueux que le Somali ou le Dankali, il peut être plus dangereux parce que plus lâche. Le Chankalla attaquera éventuellement la queue des colonnes, puis se sauvera dans la brousse. Cette brousse, très fournie, prête à cette tactique, car les sentiers, par leur étroitesse, ne permettent que la marche en file indienne. Le fait de faire partie d'une colonne nombreuse peut même augmenter les dangers puisque celle-ci est un fardeau pour les populations sur lesquelles elle doit vivre, tandis qu'une petite troupe passe quasi inaperçue.

Les Abyssins interdisent à leurs sujets, Galla, Kaffetcho, Ghimirra, etc., de porter des armes à feu ; ils s'en réservent le monopole. Ces peuples sont armés de lances, de poignards et de boucliers, mais ne connaissent pas l'emploi des flèches. C'est

plus au Sud, vers l'Omo inférieur, que l'on rencontre les premières populations se servant d'arcs et de flèches.

La zone V enfin, zone du cours inférieur des affluents du Sobat, est habitée par les Yambo, peuplade de coloration noire, d'origine nigritienne. Les hommes sont nus, les femmes portent une peau de bête autour des reins. Si l'on sait gagner leur confiance, on peut vivre en bonne intelligence avec eux.

La partie du territoire yambo que nous avons parcourue au pied de la falaise éthiopienne de l'Ouest était en réalité totalement inhabitée, les Yambo s'étant retirés à l'Ouest, par crainte des Abyssins. Ils vivent là au bord des cours d'eau, demandant à leurs faibles cultures et surtout à la pêche leurs moyens d'existence.

Sol.

A chacune des cinq zones correspond un sol caractéristique.

Les Somali et Danakil, qui occupent la zone I, habitent une terre généralement plate, éternellement aride, recouverte par endroits de rocs volcaniques, par endroits d'herbe drue et desséchée ; le long des rares cours d'eau la brousse est plus touffue. Aucune culture. C'est le désert avec sa solitude et son uniformité pleines de grandeur.

Les Abyssins, occupants de la zone II, sont un peuple pirate. Là où ils passent, ils pillent les hommes et la nature. Le sol de leurs provinces, herbeux, est presque totalement déboisé, plaines et montagnes. De maigres cultures modifient de loin en loin l'aspect monotone du territoire. Cette étendue déboisée s'étend de la crête de Baltchi à la ligne de partage des eaux de l'Haouache et de l'Omo. La différence d'aspect des deux bassins est bien visible de la selle de Marou qui les sépare.

Ici, sur la crête de partage des deux bassins, changement à vue : la zone III commence. Le territoire est parsemé d'arbres, sauvages il est vrai, mais les cultures aussi sont nombreuses : tout rudimentaires que soient les instruments aratoires des indigènes, les pays galla, surtout le Djimma au centre, sont connus en Éthiopie pour leur productivité agricole.

Tant qu'il sera en pays galla, le voyageur trouvera en suffisance et à bas prix l'orge pour les mulets, les galettes de sor-

gho pour les ascars ; la bière indigène ne fera pas non plus défaut à ces derniers. Quant à la viande, poulets, moutons, bœufs, elle est abondante, comme dans toute l'Éthiopie. Les marchés sont fréquents : à défaut de marché, on s'approvisionne chez le particulier.

Entre les cultures, le Galla n'abat pas inutilement les arbres ; il en a le culte, non pas au figuré seulement, mais au propre. C'est en effet au pied d'énormes sycomores que les Galla païens se réunissent pour adorer *Ouak*, nom sous lequel ils confondent la divinité qui habite le ciel et le ciel lui-même.

Les chaînes de montagnes séparant les différentes provinces des pays galla sont recouvertes de forêts, en particulier de forêts de bambous qui, à l'altitude de 3000 m. et plus, couvrent de larges espaces.

Le territoire du Kaffa, à la frontière de la zone centrale, offre en gros, quoique les cultures y soient moins étendues, le même caractère que les pays galla.

Disons en passant que quelques lions se promènent encore entre l'Haouache et la crête de la falaise abyssine de l'Est. D'autre part, à partir d'Addis-Ababa, c'est en quittant le Djimma que l'on a, pour la première fois, des chances de rencontrer lions et éléphants. Les premiers spécimens se trouvent en effet dans le Ghera, la petite province qui est située entre le Djimma et le Kaffa.

Déjà avant d'atteindre la ligne de faîte entre les bassins de l'Omo et du Nil, la brousse et la forêt se font, dans le Kaffa, de plus en plus épaisses, mais en débouchant dans le Ghimirra, qui forme la zone IV, on a d'abord une surprise agréable. Le canton oriental du Ghimirra offre en effet d'abondantes cultures de maïs et de nombreux troupeaux de vaches. Cette prospérité cependant n'est que locale ; on se convaincra bientôt que les cultures ne se rencontrent au Ghimirra que dans le voisinage des postes abyssins et que la majeure partie du pays est recouverte par la forêt. C'est la conséquence de l'état d'esclavage dans lequel est réduite la population aborigène et du dépeuplement qui en résulte.

La zone V enfin, la plaine yambo, a un cachet particulier. C'est une savane, une plaine herbeuse entrecoupée de bouquets d'arbres (park-landscape). La marche y est aisée ; la chasse à l'antilope y est la seule ressource du voyageur.

Climat.

L'état si différent de la végétation dans les cinq zones, tel qu'il vient d'être mentionné, sans être déterminant pour le régime des pluies, n'est pas sans influence sur lui.

Dans les régions tropicales le régime des pluies, comme l'on sait, est soumis à des règles beaucoup moins variables que dans les régions tempérées. Sous les tropiques, les pluies règnent par saison, déterminées qu'elles sont *grosso modo* par l'oscillation relative annuelle du soleil par rapport à l'équateur; la buée permanente qui suit le soleil dans cette oscillation et que connaissent bien les marins au long cours, détermine sur son passage, se résolvant en pluies, la saison humide. Certains facteurs peuvent modifier considérablement la règle générale ; les montagnes, par exemple, obligent les grands courants atmosphériques qui viennent buter contre elles à s'élever dans les couches supérieures où le refroidissement de l'air produit la condensation de la vapeur d'eau, partant la chute des pluies.

Si l'on considère les cinq zones qui nous intéressent, on constate que la pluie est très rare dans le désert somali et la savane yambo, tandis qu'elle est forte sur le plateau ; c'est normal. Mais sur le plateau même la différence est notable, si ce n'est en quantité, du moins en fréquence, entre la zone déboisée de l'Est où se trouve Addis-Ababa et les deux zones centrale et de l'Ouest qui, toutes deux, sont couvertes d'une végétation dense. A la capitale, après les ondées légères de février-mars, la pluie dure de fin juin à mi-septembre : elle est violente. Dans les contrées du Sud-Ouest elle tombe, par contre, pendant six mois, mais elle est loin d'offrir le même caractère d'intensité.

La longue durée des pluies dans le Sud-Ouest, par rapport à celles qui tombent à la capitale, n'est pas le fait de l'altitude puisque le Sud-Ouest du pays est en moyenne à une altitude inférieure à celle de la capitale (2000 m. contre 2400 m.). On s'attendrait en outre à avoir de plus grandes précipitations à l'Est du massif qu'à l'Ouest par le fait que les grands courants atmosphériques viennent, somme toute, de l'Est. Il faut donc admettre pour le Sud-Ouest, à côté des agents généraux que sont les grands courants, l'influence de facteurs locaux comme l'exis

tence des vieilles forêts. La couche épaisse de détritus végétaux qui s'y trouve accumulés empêche l'écoulement rapide des eaux, ralentit leur évaporation, maintient élevée l'humidité relative de l'air et entretient ainsi un état d'échange prolongé entre l'humidité de l'atmospère et celle du sol.[1]

Sur le plateau éthiopien la température moyenne est assez égale pendant toute l'année et correspond à celle de l'été en Europe centrale. Mais, tandis que pendant la saison des pluies (juin à septembre) les différences sont peu considérables entre le jour et la nuit, on constate, pendant la saison sèche (octobre à mai), de notables variations entre la chaleur du jour et la fraîcheur de la nuit, le thermomètre descendant parfois au-dessous de 0°. Au bord de la mer, à Djibouti, la température est toujours très élevée, mais davantage en juillet qu'en janvier.

Langues, Religion, État social.

Au sujet des *langues* nous voyons que les zones I et III, kamitiques, sont séparées par la zone II sémitique. Les langues du Ghimirra (zone IV) offrent un caractère mi-kamitique, mi-nigritien. Quant aux langues nigritiennes, elles ne sont pas représentées dans la zone V à l'état absolument pur; les Yambo sont en effet parents des Chillouk qui habitent, plus à l'Ouest, les rives du Nil Blanc. La langue des Chillouk offrant quelques éléments kamitiques, la langue yambo en contiendra donc probablement aussi.

Pour les *religions*, le bloc chrétien abyssin sépare les musulmans de la côte, à l'Est, des païens de l'intérieur à l'Ouest. Cependant, dans le bassin de l'Omo, se trouve un très fort noyau musulman qui a son centre dans le Djimma. Remarquons que les païens galla et chankalla ne sont pas fétichistes, mais adorent une divinité vague qui, suivant les divers peuples, se confond plus ou moins avec le ciel.

L'*état social* enfin, peut être résumé par la constatation que si l'Abyssin est le maître, le Galla correspond à un domestique, le Kaffetcho à un serf et le Ghimirra, ainsi que le nègre en général, à un esclave. Les Danakil et Somali occupent une position

[1] Cf. Julius Hann, *Handbuch der Klimatologie*, passim.

particulière en ce sens que ces peuples payent un tribut global au gouvernement abyssin.

Ces différences, le voyageur apprendra vite à en tenir compte, puisque des conditions sociales de la population dépendra, pour une part, la vie quotidienne matérielle de son expédition et, par là souvent, les résultats même de cette expédition. Un exemple.

Avant de partir pour l'intérieur, il est nécessaire d'obtenir du gouvernement central un sauf-conduit. Ce sauf-conduit peut mentionner l'obligation pour les chefs des districts où l'on passe d'avoir à fournir le voyageur et sa troupe de vivres (le *dergo*). Mais recevoir le dergo est surtout une occasion de désagréments; les cadeaux à offrir en retour sont moralement obligatoires et l'on préfère garder ces objets pour les mauvais jours où ils seront vraiment nécessaires. Le contact avec les chefs abyssins signifie toujours une perte de temps, sans parler d'autres ennuis encore.

Il en résulte que, dans les pays galla, où les vivres sont abondants, le mieux est de s'approvisionner auprès de la population. Par contre, dans les pays chankalla, il peut être nécessaire d'avoir recours aux chefs abyssins. Le voyageur doit s'estimer heureux si ces chefs veulent bien recevoir de l'argent monnayé en payement; le plus souvent, ils lui font savoir qu'ils préfèrent un revolver, une carabine ou l'une de ses malles... et la situation peut devenir embarrassante.

Pratiquement, le mieux est d'avoir le dergo prescrit sur le sauf-conduit, de ne pas se servir de cette autorisation tant qu'on est en pays galla, puis d'en faire usage lorsqu'on entre en pays chankalla.

Résumé.

Ayant déroulé rapidement et successivement les divers aspects sous lesquels on peut envisager le pays que nous avons traversé, superposons-les et additionnons-les. L'addition nous permet de constater que leurs limites concordent, à quelques glissements près, avec les limites oro- et hydrographiques. Ce fait légitime donc la division du pays en zones naturelles et le tableau synthétique qui suit nous donne en bref résumé :

Zone I : région du bas-Haouache, pays de plaine, désert tor-

ride où les pluies sont rares, habité par des Kamites nomades et pasteurs, musulmans, vaguement tributaires par le fait que la nature même de leur pays leur permet d'échapper à une étreinte réelle de leurs maîtres abyssins.

Zone II : région du haut-Haouache, plateau déboisé, herbeux, qu'arrosent des pluies relativement courtes mais violentes, habité par les maîtres du pays, les Abyssins chrétiens, Kamites de sang, Sémites de coutumes, soldats, fonctionnaires, artisans, cultivateurs.

Zone III : région du cours supérieur de l'Omo, plateau couvert de bois et de cultures, arrosé six mois par les pluies, habité par les Kamites galla, en partie musulmans, en partie païens, sujets des Abyssins, cultivateurs.

Zone IV : région du cours supérieur des rivières qui forment le Sobat, plateau fortement entrecoupé, couvert en majeure partie de forêts, arrosé six mois par les pluies, habité par les Kamito-nigritiens ghimirra, païens, cultivateurs, esclaves des Abyssins ou insoumis.

Zone V : région du cours inférieur des rivières qui forment le Sobat, pays de plaine, savane où les pluies sont rares, habitée par les Nigritiens Yambo, pêcheurs et cultivateurs, qui n'échappent à l'esclavage qu'en se retirant à l'Ouest, en dehors de la portée des Abyssins.

Planche VIII

ourafarda

timètre = 30 kilomètres)

qui coulent

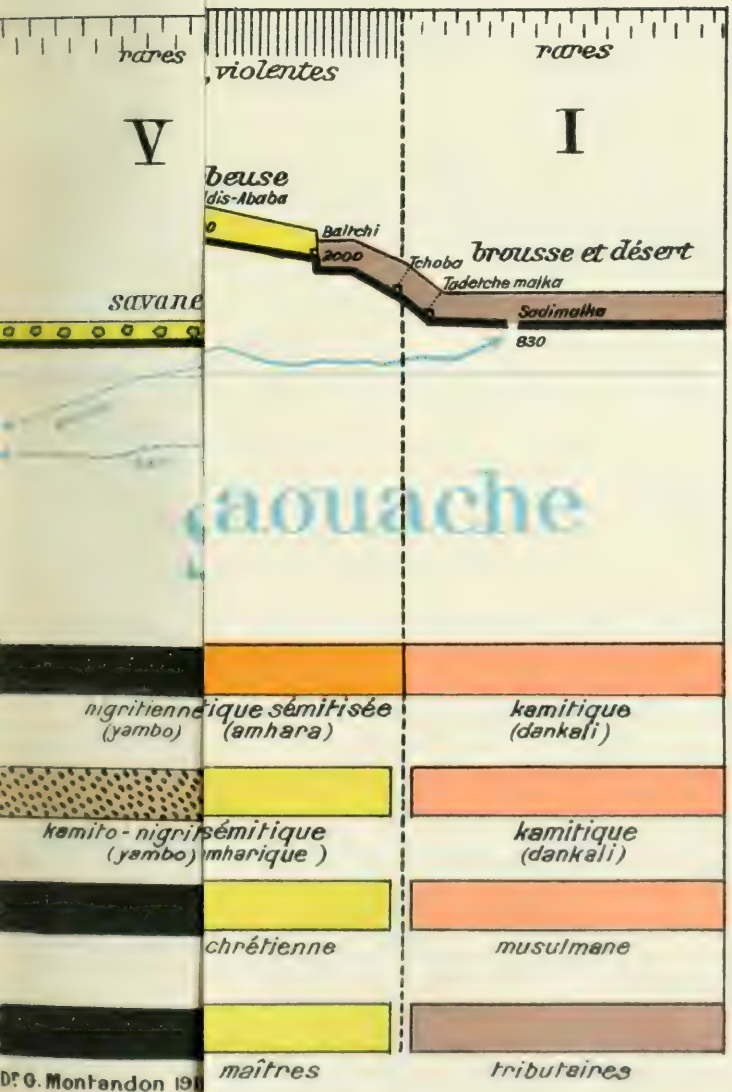

Dr G. Montandon 191

Profil du massif éthiopien - sol et habitants
de l'Haouache à l'Akobo par Addis-Ababa, Djiren du Djimma et le Gourafarda

(soit approximativement de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest.)

Echelle des hauteurs $\frac{1}{120000}$ (1 millimètre = 120 mètres) ═══ Echelle des distances $\frac{1}{3.000.000}$ (1 centimètre = 30 kilomètres)

Les cours d'eau qui coulent au Sud, par rapport au profil, sont indiqués en traits pleins; ceux qui coulent au Nord, en pointillé.

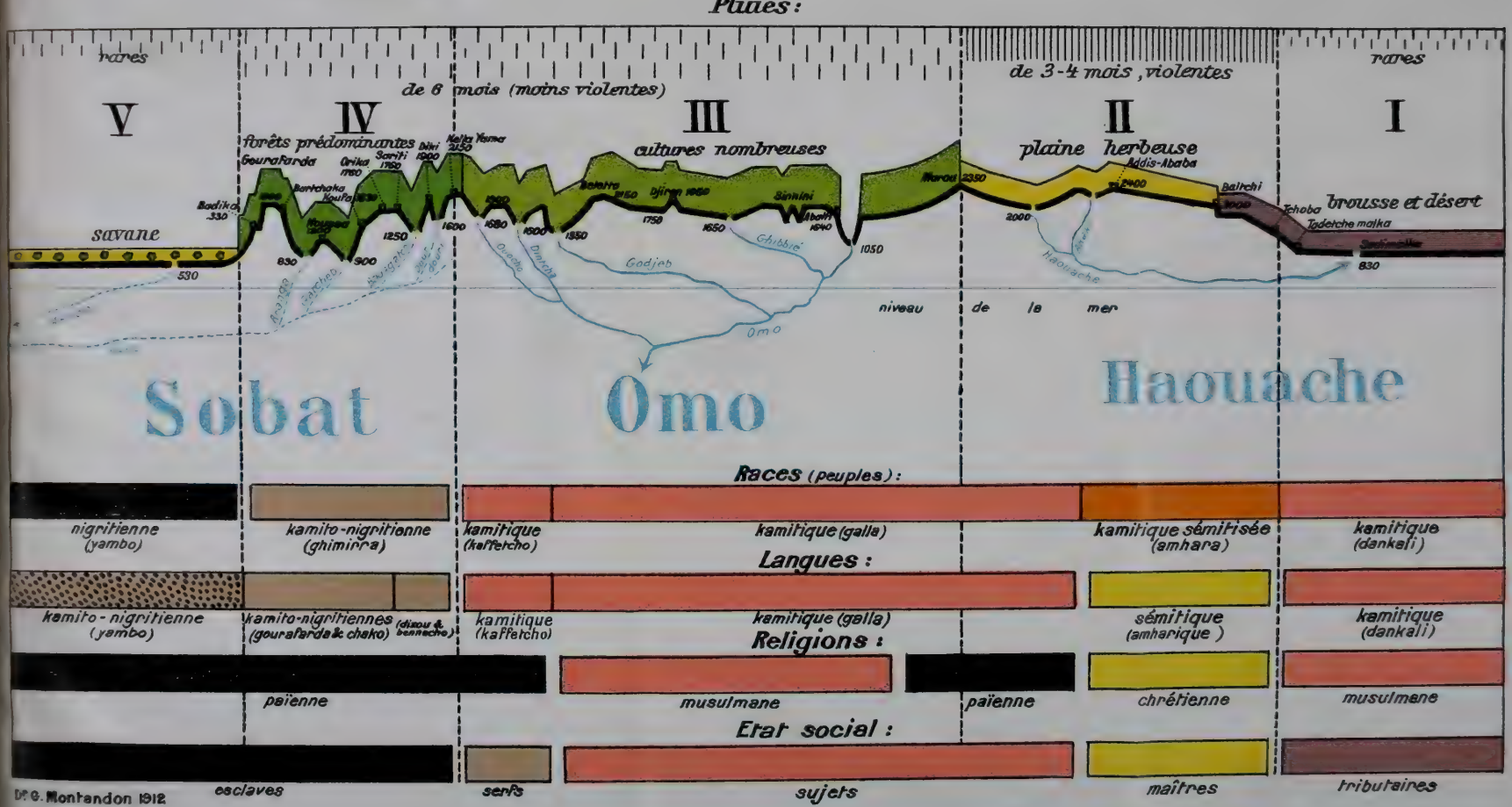

APPENDICE III

Les décorations éthiopiennes.

Ce sujet n'eût pas figuré ici si plusieurs personnes, tant en Ethiopie qu'en Europe, ne nous avaient demandé de publier ce que nous en savons.

Les indications données par Larousse sont en effet des plus incomplètes, celles fournies par Morié dans son *Histoire d'Abyssinie* T. II, p. 51-52, et par les *Armoiries et décorations* [1] tout à fait erronées. On ne pourra donc enlever aux renseignements qui suivent l'excuse de l'inédit. Comme nous n'avons cependant pas eu l'occasion de faire des recherches détaillées, nous laissons à d'autres le soin de préciser certaines dates, de compléter certains détails.

L'Éthiopie a trois ordres et une médaille, soit, par ordre d'ancienneté :

l'ordre de la Croix-de-Salomon : cinq classes + une catégorie spéciale,

l'ordre de l'Étoile d'Éthiopie : cinq classes + une catégorie spéciale,

la médaille militaire de Ménélik : une classe,

l'ordre de la Croix-rouge éthiopienne : une classe.

Historique.

Vers 1874, l'empereur Jean fonda, peut-être à l'instigation de son conseiller italien Naretti, l'ordre de la Croix-de-Salomon comportant trois classes.

[1] Par Jules Martin, de Montalbo et Raymond Richebé. Librairie des Contemporains. Paris, 1896.

Ces classes étaient simplement appelées, d'après leur numéro d'ordre :
« première classe » : « fitagnia maëreg » (litt. « premier grade »)
« deuxième classe » : « houlatagnia maëreg »
« troisième classe » : « sostagnia maëreg ».

Vers 1884-1885, Ménélik, qui n'était alors que roi du Choa (il prit la couronne impériale en 1889), fonda l'ordre de l'Étoile d'Éthiopie selon le même schéma que celui adopté par l'empereur Jean pour la Croix-de-Salomon.

Vers 1898-1899 et principalement sur les conseils de M. Lagarde, Ministre de France, Ménélik intercala deux nouvelles classes tant dans la Croix-de-Salomon, qu'il avait aussi adoptée après la mort de l'empereur Jean, que dans l'Étoile d'Éthiopie ; l'une de ces nouvelles classes prit place entre les anciennes « première » et « deuxième », l'autre entre les anciennes « deuxième » et « troisième ». De cette façon les deux ordres comportent cinq classes comme la Légion d'Honneur, qui fut du reste prise pour modèle. Mais, et ceci prête souvent à confusion, si l'on parle parfois dans la conversation de « quatrième » et de « cinquième » classes pour désigner celles d'officier et de chevalier, il n'est jamais question, dans les diplômes abyssins de décorations, que de trois classes, les Abyssins ayant nommé les deux nouvelles classes : « deuxième classe avec plaque » *(plak)* (elle correspond au grade de grand officier) et « troisième classe avec rosette » *(ambel)* celle correspondant au grade d'officier.

Tableau comparé :

Étoile d'Éthiopie			Légion d'Honneur.
1re classe		grand'croix	1re classe.
2me »	avec plaque.	grand officier	2me »
2me »		commandeur	3me »
3me »	avec rosette.	officier	4me »
3me »		chevalier	5me »

Vers 1901-1902 furent créés d'abord la médaille militaire de Ménélik, décernée à des soldats d'escorte, etc., puis l'ordre de la Croix-rouge éthiopienne, création patronnée par l'impératrice ; l'insigne en était remis par elle-même uniquement à des médecins européens.

Vers cette même époque fut adoptée, sur les conseils de Sir J. L. Harrington, Ministre d'Angleterre, une catégorie spéciale de la grand'croix de Salomon, la grand'croix avec grand cordon *vert*, uniquement destinée aux souverains. Ce genre de distinction ne dura qu'un temps; on donne actuellement aux souverains la grand'croix de l'Étoile d'Éthiopie, mais la plaque qui accompagne le grand cordon est ornée de *brillants*. C'est ce dernier insigne que reçut aussi le pape il y a quelques années.

La Croix-de-Salomon passe maintenant pour être une décoration particulière de l'empereur et récompenser des services plutôt personnels ; l'Étoile d'Éthiopie est donnée « au nom de l'empire » pour des services d'utilité plutôt générale. Depuis qu'il s'est rendu compte de la valeur qu'y attachent les Européens, le gouvernement éthiopien est devenu circonspect dans la distribution des décorations.

Insignes.

Étoile d'Éthiopie :

chevalier : étoile à cinq rais, les deux du bas se tenant, se porte à la poitrine à gauche ;

officier : idem, avec rosette sur le ruban ;

commandeur : étoile à huit rais, se porte en cravate (fig. 202) ;

grand officier : id. ou approximativement, se portant en cravate, et plaque (se portant probablement à droite) ;

grand'croix : grand cordon avec étoile à l'extrémité, et plaque (se portant probablement à gauche).

Pour toutes les classes l'étoile est surmontée d'une couronne fermée mobile.

Fig. 202 ($\frac{1}{2}$ de grandeur naturelle).
Étoile d'Éthiopie :
Cravate de Commandeur.

Ces insignes étaient autrefois fabriqués dans le genre abyssin *ferbann séra'* par les orfèvres du pays ; ils proviennent actuellement d'Europe, du moins pour les classes supérieures.

La *Croix-de-Salomon* est formée de deux triangles entrelacés chargés d'une croix.

L'insigne de la *Croix-Rouge* est identique à la Croix-de-Salomon, mais en argent et avec une croix « rouge ».

La *médaille militaire* est identique aux pièces d'un demi-thaler avec tête de Ménélik ; sur l'envers, le lion a été remplacé par une inscription. Simili-or.

Couleurs

Le ruban de la Croix-de-Salomon était autrefois bleu, jaune, vert, rouge (Morié, *loc. cit.*). Aujourd'hui, les couleurs sont pour tous les ordres celles du drapeau national : vert, or, rouge [1]. Le grand cordon vert n'a été que temporaire, cela a été dit. — Léontieff, qui avait été chargé par Ménélik de distribuer en Europe un certain nombre de Croix-de-Salomon, les avait munies d'un ruban jaune, on n'a jamais su pourquoi.

Pour la petite tenue, les chevaliers portent le ruban à la boutonnière, les trois couleurs disposées en long. Les autres classes portent la rosette où les trois couleurs se réunissent au centre.

Diplômes

Ils étaient autrefois rédigés sur des feuilles blanches quelconques. Ils le sont maintenant, pour les classes supérieures, sur des parchemins d'Europe du modèle ci-contre (planche IX) ; pour les classes inférieures, la bordure est plus simple.

[1] Il y a eu flottement dans la façon de disposer les trois couleurs sur le drapeau. Elles sont maintenant horizontales, le vert en haut, le rouge en bas. Une école cependant voudrait intervertir les rôles, prétendant se baser sur des données historiques, et mettre le rouge en bas. Il est des chefs qui ne font pas grand cas de la question et les drapeaux que nous vîmes accompagner le dedjaz Kabbada faisant son entrée à Goré, portaient le jaune en haut — ignorance des ascars qui avaient eu à ajuster les trois couleurs.

ግዘዲ ኣንበሳ ዘእምነገዲ ይሁዲ ዲግማዊ ምኒልክ፡ሠ
ዱመ እግዚእብሔር ንጉሠ ነገሥት ዘኢትዮጵያ፡ ይህ
ሳን ዲብዲቤ ለሚያዩ ሰዎች ሁሉ ሰላምታችንን ኣ
ንሰጣለን፡ በእእምሮአቸውና በእውቀታቸው፡ በጉልበ
ታቸውና በብልሃታቸው፡ የከበሩ ነገሥታት፡ ኣርበኞ
ቻቸውንና ወዲጆቻቸውን፡ ኣገልጋዮቻቸውንም ኣ
ንዲሸልሙ፡ እኛም ወዲጆችንን ኢክቶር ጊዮርጊስ
ሞንታንዲንን ያመንግሥታችንን የኢትዮጵያን የክብር
ክክብ ንሻን ሁለቱኛውን ማእርግ ሸልሠነዋል፡ ይህ
ነንም ንሻን ባንገቱ እነዲይዘው ፈቃዲንለታል፡ ግን
ቦት ፳፱ ቀን ፲፱፻፫ ዓመተ ምሕረት እዲስ ኣበባ
ከተማ ተጻፈ

PLANCHE IX

DIPLÔME DE DÉCORATION DE L'EMPIRE D'ÉTHIOPIE

(1/2 de grandeur naturelle.)

Ainsi se lit la traduction d'un de ces diplômes :

(Sceau de S. M. l'empereur Ménélik II)

Lion vainqueur de la tribu de Juda, Ménélik second, oint de Dieu, roi des rois d'Éthiopie. Nous donnons notre salut à tous ceux qui voient ce papier. De même que d'honorés souverains, dans leur sagesse et leur savoir, dans leur puissance et leur habileté, ont l'habitude d'accorder des distinctions à leurs braves, à leurs amis et à leurs serviteurs, de même nous avons conféré à notre ami..... la seconde classe de la décoration de notre Empire, l'honorée Étoile d'Éthiopie, décoration que nous l'autorisons à porter au cou. Écrit à la ville d'Addis-Ababa le 29e jour de mai de l'an de grâce 1903 [1].

[1] 7 juin 1911 du calendrier grégorien.

TABLE DES TERMES AMHARIQUES

EMPLOYÉS A PLUSIEURS REPRISES DANS LE TEXTE

(Hiérarchie abyssine : voir les notes des pages 50 et 370.)

Aboudjedite (terme arabe)	toile de fabrication européenne employée à tous usages par les Abyssins.
Adarach	salle à manger.
Chamma	vêtement abyssin porté à la façon d'une toge.
Chefta	brigand, pillard.
Dergo	ravitaillement offert au voyageur.
Endjera	galettes molles sans levain.
Frendji	étranger (le mot dérive de « français »).
Gabare	sujet de basse condition, en fait serf ou esclave.
Goubo	pot de vin, cadeau.
Ghébeur	repas.
Ghébi	demeure du chef d'une localité.
Katama	localité importante, généralement palissadée.
Kella (terme galla)	poste d'octroi.
Kremt	saison des pluies.
Laga (terme galla)	rivière.
Machilla	sorgho.
Nagadi	loueur de mulets, commerçant indigène.
Nagarit	grand tambour.
Talla	bière indigène.
Tchaka (terme galla)	forêt
Tedj	hydromel fermenté.
Tief	sorte de millet très ténu.
Toulou	mont pointu, pic.

TABLE DES FIGURES

Figures		Pages
1.	Djibouti. Gamins somali sur le môle	16
2.	Le désert somali dans sa partie côtière	17
3.	Le désert somali dans sa partie intérieure	17
4.	Diré-Daoua. Caravane de chameaux	23
5.	Environs de Harrar. Allée d'euphorbes candélabres	23
6.	Au bord du lac Adellé	24
7.	Harrar. Rue	25
8.	Harrar. Entrée du *ghébi*	25
9.	Blague à tabac galla	27
10.	Boules de tabac servant de monnaie	27
11.	Bonnet de l'Ouollo	27
12.	Sur la piste du Tchertcher	29
13.	Vue dans le Tchertcher	30
14.	Mimosas chargés de nids d'oiseaux	31
15.	Groupe d'édicules servant de greniers	32
16.	Le pont Ilg sur l'Haouache	33
17.	En chasse. Notre guide scrute l'horizon	34
18.	Un oryx beisa	34
19.	Falaises de Baltchi sur le rebord du plateau abyssin	35
20.	Le plateau abyssin	35
21 et 22.	Cavaliers abyssins	38
23.	Mors abyssin	39
24.	La loge de la cour aux courses	42
25.	Addis-Ababa. La colline du ghébi	43
26.	Addis-Ababa. Une partie des appartements de Ménélik	43
27.	Tambours abyssins	45
28.	Lidj-Yassou sort du *ghébeur*	47
29.	Le ras Tessama et le fitaourari Baltcha	51
30.	Le fitaourari Aptè-Ghiorghis	51
31.	Peintures abyssines anciennes. Scènes de l'histoire biblique	53
32.	Peinture abyssine moderne. Bataille d'Adoua	53
33.	Gué de l'Haouache	59
34.	Un sycomore géant laisse passer mon mulet...	61
35.	Entre Ouabi et Oualga	62
36.	Bracelets galla du Oualisso	63
37.	Colliers et bracelets gouraghé et galla	63

Figures — Pages

38. La marche du peuple galla au cours des siècles 68
39. Confluent de l'Omo avec le Ghibbié du Djimma 71
40. Pont en construction sur l'Omo 76
41. Sur l'Omo. Cinq hippopotames sont amenés sur la rive . . 76
42. Les Galla traînent un des cadavres sous un arbre proche . . 77
43. Vautours autour du cadavre de l'hippopotame 80
44. Le Toulou Derar, vu de la *kella* d'Abalti 80
45. Un des Toulou Kobidjo, vu de la hauteur de Badéï 80
46. Paysage du Djimma 81
47. Chute du Ghibbié à Onkouré 82
48. Troupeaux sur le Boulboul 83
49. Le Moudja-Kob, vu de Maraoua 83
50. Hirmata. On transporte une hutte 85
51. Marché de Hirmata 85
52. Corbeilles du Choa 86
53. Corbeilles du Djimma 86
54. Pots à beurre du Djimma 87
55. Courges desséchées pyrogravées du Djimma 87
56. Djimma. Sandales plates en bois 88
57. Sceau d'Aba Djifar 89
58 et 59. Aba Djifar et sa favorite 90
60 et 61. Coiffure d'Abyssine « en côtes de melon » 91
62. Coiffure de Gouraghé « en broussaille » 91
63. Coiffure provisoire se rencontrant chez divers peuples . . . 91
64. Campement dans la forêt de bambous 95
65. Le magicien de Kortou 106
66. Le Godjeb 108
67. La caravane franchit le gué du Godjeb 109
68. Terre du Kaffa, rive droite du Godjeb 109
69 et 70. Femmes du Kaffa vêtues de tabliers de feuilles . . . 111
71. Kaffa. Pochettes faites de fibres végétales 113
72. Kaffa. Bonnets faits de fleurs desséchées de sorgho . . . 114
73. Profil du chaînon Ghidda-Gourgouri 116
74. Le cours supérieur du Bako, vu de l'ancienne *kella* Ouatcha . 119
75. Groupe de Ghimirra du Dizou 126
76. Autre groupe de Ghimirra du Dizou 127
— Numérotation spéciale : 44 portraits de la partie anthropométrique 144-147
77 et 78. Mes ascars maintiennent un Ghimirra 158
— Numérotation spéciale : 61 tatouages des Ghimirra . . 160-166
— » » : cicatrices des Beni-Changoul . . . 167
79. Tête de Ghimirra présentant de chaque côté un triangle rasé 168
— Numérotation spéciale : 32 coiffures des Ghimirra . . 169-174
80. Ghimirra. Colliers, bracelets et bagues de métal 173

Figures — Pages

81. Ghimirra. Bracelets d'ivoire, bracelets de rondelles d'os . . 174
82. Ghimirra. Les trois sortes de pendants d'oreille 175
83. Ghimirra portant un disque d'ivoire dans le lobe de l'oreille . 176
84. Femmes ghimirra avec bouchon d'herbe dans le lobe de l'oreille 176
96 et 97. Femme chouro avec lèvre inférieure percée 177
98. Ghimirra. Bonnet de chef 177
85 à 95. Ghimirra. Disques, boucles et bouchons portés *dans* le lobe de l'oreille 178-179
99. Huttes ittou 181
100. Hutte galla 181
101 à 104. Huttes ghimirra 181
105 (a, b, c, d). Plan de hutte galla 184
106. Plan de hutte kaffetcho 185
107 (a et b). Plan de hutte ghimirra 185
108. Ghimirra. Pochettes à amadou et à pierre à feu 186
109. Ghimirra. Hachettes 186
110. Provinces de l'Omo inférieur. Carquois, arc et flèches . 187
111 et 112. Lances de l'Éthiopie 188-189
113. Sabre galla. Sabre d'une province du Sud 190
114. Ghimirra. Sabre et poignard 190
115. Six poignards galla de l'Illou-Babor et deux somali . . . 191
116. Boucliers ghimirra, somali et amhara 193
117. Ghimirra. Trombone 194
118. Ghimirra. Sifflet 194
119. Éthiopie. Monnaies de sel 196
120. Ghimirra. Monnaie du Dizou en perles de verre 197
121 et 122. Ghimirra amputé de ses deux avant-bras 213
123. Ghimirra. Femme *gabare* 220
124. Ghimirra. *Gabares* au carcan 221
125. Groupe de Ghimirra du Chako 226
126. La cavalerie au campement 227
127. Sur le Gotcheb 227
128. Source chaude près du gué du Gatcheb 228
129. La marche dans la savane 245
130. Sur la Kai Outha (Akobo) 247
131. Au sommet du Toulou Lendja 253
132. Traversée du Gourafarda : la piste a été convertie en cloaque 260
133. Sous-bois dans la forêt du Gourafarda 261
134. Les compétitions dans le Soudan à la fin du XIXe siècle . . 267
135. Collier massongo entremêlé de dents humaines 273
136. Le Bako en aval d'Ezghierdildil 276
137. *Ezghierdildil* (Pont-de-Dieu, pont naturel sur le Bako . . 277
138. Files d'esclaves portant des gerbes de maïs 282
139. Terrain dévasté aux environs de Yeki 283

Figures Pages
140. La boue du Motcha : le sentier 285
141. Cadavre de gabare 287
142. Anderatchi : le kognazmatch Damté 289
143. Vue de la haute vallée du Gandji 291
144. Pont sur le Baro 294
145. Vue prise du *ghébi* de Goré sur les monts du Diddou . . . 298
146. La colline de Goré vue de l'église St-Georges 299
147. Goré. Indigènes revenant du marché 300
148. Petit pont sur le Goumaro 310
149. Le lion maintenant repose paisiblement 311
150. Le dedjaz Kabbada 314
151. Les chasseurs rentrent avec leur trophée 317
152. Le *liébacha* boit 323
153. Le *liébacha* cherche 324
154. Un sanglier fut abattu 328
155. Les mulets sont halés d'une rive à l'autre 328
156. Tablier mao fait d'éclats d'œufs d'autruche 329
157. Tablier du Dimé fait de plaques d'ivoire 330
158. Pipe mao 330
159. Mères mao portant leur enfant 331
160. Esclaves mao 331
161. Poutre taillée pour le jeu du *saddeka* 332
162. *Saddeka*. Disposition du jeu au départ 333
163. *Oualladetch*. » » » 335
164. *Sellous*. » » » 336
165. Peignettes en ivoire des femmes galla 340
166. Culte des Galla païennes. Phase I, de loin 342
167. » » » Phase I, de près 342
168. » » » Phase III. 343
169. » » » Phase IV. 343
170. Trappe sur le sol 346
171. Trappe sur les arbres 347
172. Pont sur le Sor 349
173. Sycomore géant au marché de Yayo 350
174. La *kella* de Yambo 352
175. Campement sur le plateau entre le Bounno et le Gouma . . 354
176. Collines de la rive droite de la Didessa 354
177. Jeune femme du Gouma 355
178. L'herbe haute sur la rive droite de la Didessa 355
179. Gouma. Cimetière musulman 358
180. Tombeau musulman 358
181. Illou-Babor. Tombe de Galla païen 359
182. Illou-Babor. Autre tombe de Galla païen 359
183. Mes ascars ont tenu à se faire beaux.... 360

Figures — Pages

184. Plaine d'Enkio d'où sort le Ghibbié du Djimma 363
185. Un vétéran de la forêt de Djamdjam 366
186. L'*azage* (Grand intendant) Mettaferya 368
187. Le *nagaderas* Haïlé Ghiorghis, ministre du Commerce . . . 368
188. L'*abouna* Mathaeos, chef religieux du pays 369
189. Yassou à quinze ans 369
190. Grands d'Abyssinie 371
191. Addis-Ababa, métier de tisserand abyssin 377
192. Fête de la *Temkat :* la foule rentre à Addis-Ababa 380
193. Yassou inaugure la nouvelle église de St-Georges 382
194. Trombe de sable et de poussière 387
195. Femme dankali au gué de l'Haouache 387
196. Jeune Ittou tatoué de kéloïdes 389
197. Guerrier dankali 389
198 et 199. Mon *abann* Mousseïri, Dankali christianisé 389
200. Désert dankali. Monument indigène à la mémoire d'un lion tué 391
201. Les chameaux à l'étang de Bilen 394
202. Étoile d'Éthiopie : cravate de commandeur 411

TABLE DES CARTES

ET PLANCHES HORS TEXTE

Pages

1. Portrait de l'auteur 4
2. Itinéraires des explorateurs du Sud-Ouest éthiopien : carte au 1 : 3 000 000 8
3. Planche I : Sauf conduit muni du sceau de S. M. Ménélik II . 55
4. » II : Profils montagneux du Ghera et du Kaffa . . . 112
5. » III : » » du Ghimirra (Dizou et Chako) 124
6. » IV : Dessins peints des Ghimirra 182
7. Carte des langues de l'Éthiopie au 1 : 4 000 000 204
8. Carte des religions de l'Éthiopie au 1 : 7 500 000 216
9. Planche V : Profils montagneux du pays yambo 256
10. » VI : » » du Ghimirra (panorama de Yeki) 288
11. » VII : » » du Motcha 296
12. » VIII : Profil du massif éthiopien — sol et habitants . . 408
13. » IX : Diplôme de décoration de l'Empire d'Éthiopie . . 413
14. Itinéraire du voyage au 1 : 750 000 avec plan de Goré au 1 : 50 000 et carte générale au 1 : 12 000 000 424

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-Propos 7-14

Historique de l'exploration dans le Sud-Ouest éthiopien. Considérations personnelles 7

Explications techniques 10

Chapitre I. De la mer Rouge à Addis-Ababa 15-54

Djibouti. Le désert somali. Diré-Daoua 15

Montée sur le plateau. Harrar. La route du Tchertcher 22

La dépression de l'Haouache. Le plateau abyssin. Addis-Ababa . 36

Le *ghébeur* de Noël 41

Les partis politiques 48

Chapitre II. D'Addis-Ababa à l'Omo 55-78

Passeports 55

La plaine du haut Haouache 59

Au long du Riébou 61

Le problème ethnique éthiopien 65

Traversée de l'Omo 71

Chasse à l'hippopotame 73

Chapitre III. Le Djimma 79-101

D'Abalti à Hirmata 79

Hirmata et Djiren. Aba Djifar et ses sujets 84

Coiffures féminines 90

Révolution de palais à Addis-Ababa : pourrons-nous pousser plus avant ? 93

En attendant nous excursionnons. Dénomination des localités . 93

Dans la forêt de bambous 95

La gorge du Godjeb 96

Tableau des cols reliant les vallées du Ghibbié et du Godjeb . 100

Chapitre IV. Le bas Ghera. Le haut Kaffa 102-121

Départ de Hirmata. Terres hautes et terres basses 102

Les Djandjero du Santama 103

Petite vérole et vaccin. — Chez le magicien de Korton . . . 104

Les sources chaudes de Ketcho 107

Dans la verdure du Kaffa 108

Pages

Méfiance indigène. — Aux sources de la Dintcha 112
La rivière Ouocho 114
Difficultés de l'étiquetage topographique 115
Une caravane d'esclaves 116
Notre rencontre avec le *kognazmatch* Benti. Départ précipité. Arrivée au Ghimirra. 117

Chapitre V. Le Ghimirra. 122-230
Configuration du pays. Encore la dénomination topographique . 122
Retour à la *kellà* Yama 128
Nous campons sur la colline de Diki. Les pillards en liesse . . . 131

Les habitants du Ghimirra :

Observations et mensurations anthropométriques 133
Mutilations. Kéloïdes frontaux : 157
Tatouages 159
Coiffures 168
Vêtements 172
Ornements 172
Habitations 180
Ustensiles 183
Nourriture 186
Armes 186
Musique 194
Monnaies de l'Éthiopie et du Ghimirra 195
Langues de l'Éthiopie et du Ghimirra 198
Tableau des langues parlées en Éthiopie 201
La langue parlée dans le Dizou et le Bennecho 206
Mariage 213
Croyances religieuses. Répartition des religions en Éthiopie . . 214
Missions religieuses européennes 216
Condition sociale. Servage ou esclavage ? 218

A travers le Ghimirra 224
Un chef de bande 227
Sources chaudes près du Gatcheb 228
Déserteurs et garants 229

Chapitre VI. Le Gourafarda. 231-238
Topographie du Gourafarda 231
Notre arrivée sur la montagne 232
Traversée du massif 233
Un vaste royaume 234
Réglementation de la chasse à l'éléphant 235
Badika, sur le rebord du plateau éthiopien 237

Pages

Chapitre VII. Chasses au désert yambo 239-257
Descente à la plaine. L'Arbouka 239
Les éléphants. Rites des chasseurs abyssins 240
Des bubales 243
Une chauve-souris mais pas de lion ! 244
L'Akobo ou Kaï Ouha 246
Les Yambo 248
Nous abattons un buffle 251
La Chicha. Vers le Toulou Lendja 252
Première rencontre avec le lion 254
Rentrée à Badika 256

Chapitre VIII. Le retour. Ezghierdildil 258-278
Les bêtes de somme sont décimées 258
Le retour est obligatoire 263
Un troc avantageux 265
La question du Soudan rétrospectivement 266
Une pointe en territoire massongo 271
La coutume qu'a ce peuple d'arracher les incisives inférieures . 274
A la mémoire de Maurice Potter 275
Ezghierdildil, le Pont-de-Dieu 276
Chez le *gherazmatch* Gragne 278

Chapitre IX. Les Monts Motcha. La fin d'un peuple . 279-296
Conjonctures politiques 280
Le passage du Bako. Une cohue abyssine en retraite 281
Yeki 283
Dans la boue du Motcha 284
Jurons abyssins 286
Les *gabares* tombent 288
Anderatchi du Motcha 289
La fin d'un peuple 292
Arrivée à Goré 294
Comparaison de notre itinéraire avec celui de Faivre et Potter 295

Chapitre X. Goré 297-347
Données topographiques et historiques 297
Le mariage chez les Abyssins 302
Chasses au lion 304
L'entrée du dedjaz Kabbada à Goré 313
Des Sénégalais 314
Deuil abyssin 315
Sur la mentalité abyssine 315
La fête de la Croix 326
Des Mao à Goré 327

Pages

Jeux indigènes 332
Un culte chez les Galla païens 338
Trappes indigènes 345

Chapitre XI. De Goré au Djimma par le Gouma et le Gomma. Rentrée à Addis-Ababa. 348-364
Encore une cérémonie religieuse des Galla païens 349
Le *katama* retranché d'Aggaro 350
Nous quittons le grand chemin d'Addis-Ababa 353
Le Gouma. La Didessa 353
Le Gomma 357
Tombes musulmanes et païennes 357
Une bagarre. Comment les indigènes transmettent l'alarme . . 361
Nous nous retrouvons à Hirmata. Excursion vers les sources du Ghibbié 362
Nous regagnons Addis-Ababa 363

Chapitre XII. Derniers mois sur terre d'Éthiopie . . 365-393
Visite aux églises d'Entotto 365
Excursion à Djamdjam 366
Les grands chefs abyssins 367
Chez Yassou, empereur 371
Ménélik se survit. — Revue économique 372
Événements politiques 379
Retour à la côte par Bilen 386

Appendice I. Notes météorologiques 394-397

Appendice II. Tableau comparé des zones parcourues et de leurs habitants 398-408

Appendice III. Les décorations éthiopiennes 409-414

TABLE DES TERMES AMHARIQUES EMPLOYÉS A PLUSIEURS REPRISES DANS LE TEXTE. 415
TABLE DES FIGURES 416-420
TABLE DES CARTES ET PLANCHES HORS TEXTE 420
TABLE DES MATIÈRES 421-424

Routes in

SOUTH WESTERN ABYSSINIA

from

Plane table and Prismatic Compass Traverses

by

GEORGE MONTANDON, M.D.

1910 11.

Scale 1 750000 or 1 inch = 11 84 Statute Miles

Reference

Features approximate at 400 feet intervals
Height in feet thus 9000
Routes
Telephone wire to Adowa

NOTES RECTIFICATIVES

sur l'étude consacrée à David-François de Merveilleux, au tome XX, 1909-1910, du « Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie ».

D'importantes rectifications et adjonctions dues à la bienveillance de MM. Lucien Febvre, professeur à l'Université de Dijon, Dr Roland, professeur à l'École de Médecine de Besançon, et Dr Contemointe à Morteau, nous obligent à revenir encore une fois sur la notice que nous avons consacrée à David-François de Merveilleux. Que ces Messieurs veuillent bien agréer l'expression de notre sincère reconnaissance!

Page 286 2me colonne. L'orthographe française est *Grand Vilian* et non *Grand Vilhiaux*.

Page 296. *Les Beuques* ne doivent pas être identifiés avec la *Beufarde*. Si l'on se reporte à la carte de Cassini, feuille 60, on trouve à l'endroit précis où Merveilleux porte : les Beuques, un lieu dit : *Les Buclefs*. Ce nom a passé dans la carte de l'État-Major au 80 000 (feuille de Pontarlier). On lit, au même endroit, au-dessus d'un bois, *les Bucles*. La carte du Ministère de l'Intérieur au 100 000, feuille de Pontarlier, donne également, sur un bois : *Les Bucles* ; l'i est vraisemblablement une erreur de transcription, pour *Bucles*.

Page 297. Un des deux Nid du Fol de Merveilleux est de trop : c'est celui qui est le plus à l'Ouest. L'autre est bien placé. Dans la carte de Cassini, feuille 60 et dans celle du Ministère de l'Intérieur, le Nid du Fol se trouve, derrière l'Harmont, au pied du Mont Chateleu.

Page 297. Les Rognons pourraient bien être le Rozet des cartes actuelles, sis au même emplacement.

Page 298. *Glapigné*, aujourd'hui *Glapigney* (rue du), était un faubourg de Morteau, à l'Ouest de cette localité, sur la route conduisant de Salins à Neuchâtel. Ce faubourg a été détruit par

un incendie et n'a pas été rebâti en entier. La rue actuelle, très rapide, qui l'a remplacé, traverse le champ de foire. Merveilleux signale ce point parce que là se trouvait un relai, avec auberge, avant le passage du pont qui traversait le Doubs. Pour les voyageurs, Glapigney était une localité d'une certaine importance.

Grâce à l'obligeance de M. James Burman, pharmacien à La Chaux-de-Fonds, pour lequel l'histoire de La Chaux-du-Milieu n'a plus de secrets, nous sommes à même d'indiquer l'origine de Balanche, le seul nom de la carte du P. C. Bonjour qu'il n'avait pas été possible d'identifier. (Voir tome VII, 1892-1893, du *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, page 23, au bas.) L'explication proposée par M. Février (tome VIII, 1894-1895, page 238, du même *Bulletin*), doit être rejetée.

Un acte de reconnaissance de biens en faveur de Madeleine Courvoisier dit Pyot du 1er novembre 1693 dit entre autres :

« A l'endroit de Vieille-Chaux, dessus de la fontaine Benoy des biens reconnus ès mains des sieurs Jonas Bareiller et Abraham Cortaillod, commissaires des précédentes Reconnaissances dudit Rochefort et Jean et L'hienard Ballanche de Morteaux, le 26me de May mille six cents et deux... pour la cense duquel droict de maison et celle de sa part des appartenances communes d'icelle, Ladite Madeleine doit Egalisation avec ses compersonniers à proportion de chaque pièce de la censière des dits Ballanches, assavoir un quart de denier foible. »

Dans le même acte nous trouvons la désignation : La Vieille Chaux de Coublon.

Balanche était donc un fief de la famille mortuacienne de ce nom.

C. Knapp.

RAPPORT

sur la marche de

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE GÉOGRAPHIE

pendant l'année 1911-1912

PRÉSENTÉ PAR

M. ARTHUR DUBIED, *Président.*

Mesdames, Messieurs,

Dix-huit mois se sont écoulés depuis la dernière Assemblée générale de la Société Neuchâteloise de Géographie, le 20 mai 1911. C'est presque le seul fait à relever dans cet exercice aussi calme que long.

Il semble que la réaction de l'effort réclamé par la célébration du 25e anniversaire et par la publication du tome jubilaire se soit étendue au delà des limites normales et que le Comité se soit endormi dans une douce quiétude. Quoi qu'il en soit, cette période de repos relatif semble toucher à sa fin, car des questions très importantes vont se poser, à la solution desquelles les forces du Comité pourront à peine suffire.

Mais n'anticipons pas; ce n'est pas de l'avenir que ce rapport doit s'occuper en premier lieu.

Si quelqu'un d'entre vous, Mesdames et Messieurs, s'étonnait de la longueur exceptionnelle de cet exercice et demandait au Comité pourquoi il a différé l'Assemblée générale à une époque où elle n'a pas l'habitude d'être tenue, je répondrais que la faute en est aux circonstances. La date en avait été fixée comme

de coutume à la fin de mai ; le conférencier, sur le concours duquel nous croyions pouvoir compter, ayant dû quitter la Suisse d'un jour à l'autre, le Comité n'osa pas prendre sur lui de convoquer la Société Neuchâteloise de Géographie pour n'entendre qu'un rapport de gestion sans intérêt, et, certain de votre approbation, il préféra attendre le retour de l'expédition suisse au Grœnland, afin d'inaugurer dignement la série des conférences de cet hiver.

Vous ratifierez certainement la décision du Comité après avoir entendu le récit captivant de la première expédition suisse dans les régions polaires.

M. de Quervain, que nous sommes fiers de compter au nombre des membres correspondants de notre Société, a prouvé, par la minutieuse préparation de son voyage, tant au point de vue matériel qu'au point de vue scientifique, par son endurance et son énergie, que les Suisses, pour être tard venus dans les explorations géographiques, ne le cèdent en rien aux autres nations. S'il en fallait d'autres preuves, je n'aurais qu'à citer parmi les membres de notre Société les noms de MM. Sarasin, du Dr Jacot Guillarmod et du Dr G. Montandon.

Nous avons eu, au mois de janvier, le privilège de suivre ce dernier dans son voyage d'exploration du Sud-Ouest éthiopien, en particulier du Ghimirra presque inconnu, et nous espérons publier prochainement son journal de voyage avec les nombreuses observations scientifiques dont la valeur a déjà été reconnue par les Sociétés de Géographie de Paris et de Londres.

Du Ghimirra à la Californie, le saut est aussi brusque et la distance aussi grande que le rapprochement entre le Dr Montandon et M. Parrish dont je m'excuse, mais la nécessité d'être bref m'y oblige. Vous n'avez cependant pas regretté, je l'espère, la leçon d'esperanto qui vous a été offerte dans le même mois de janvier et les très belles projections coloriées de Los Angeles et de ses environs.

Le Comité aurait désiré ajouter à ces deux conférences celles du Dr Charcot dans l'Antarctique et celle de M. Roald Amundsen au pôle Sud. Il est entré en pourparlers avec l'un et l'autre, mais sans succès. Le premier a renoncé à revenir en Suisse et les exigences du second étaient bien au-dessus des ressources d'une petite ville comme la nôtre. Votre président s'est cependant rendu à Genève avec MM. Jacot Guillarmod et Montandon.

au nom de la Société Neuchâteloise de Géographie pour féliciter son membre honoraire, M. Roald Amundsen, de sa brillante conquête du Pôle Sud.

Pour suivre l'ordre des matières de mes précédents rapports, je devrais passer maintenant à la chronique géographique ayant trait à l'activité de la Société Neuchâteloise ou des Sociétés suisses de Géographie. Ici non plus, en dehors de la traversée du Groenland par l'expédition du Dr de Quervain, je ne vois rien d'important à signaler. L'Atlas scolaire suisse a enfin paru en édition française, et malgré les critiques qui lui ont été adressées, il répond certainement au but que s'étaient proposé nos autorités de doter les écoles secondaires de notre pays d'un atlas qui pût soutenir la comparaison avec les œuvres similaires de l'étranger, tout en maintenant la réputation solidement établie de la cartographie suisse. Nous nous permettons cependant d'exprimer le regret qu'on n'ait pas davantage attiré l'attention des autorités scolaires et du public en général sur une œuvre pour laquelle la Confédération a voté des subventions si élevées, et nous espérons qu'on ne tardera pas à l'introduire dans les écoles secondaires de notre canton.

Dans l'enseignement supérieur, la Société Neuchâteloise de Géographie, suivant l'excellent exemple donné par la Société d'Histoire, la Société des Amis des Arts et la Société de Musique qui ont subventionné des cours professés à l'Université de Neuchâtel, a prêté son modeste appui au cours de notre collègue, M. Henri-A. Junod, sur la « Psychologie d'un peuple bantou ». Nous sommes heureux de constater que l'ethnographie a enfin pu écarter les obstacles qui s'opposaient à sa reconnaissance comme science officielle et qu'elle commence à occuper dans les Universités la place à laquelle elle a droit. Ce ne sera pas un des moindres honneurs de la jeune Université de Neuchâtel de l'avoir reconnu et d'avoir pu, grâce à la générosité inépuisable de M. Antoine Borel et aux efforts persévérants de quelques-uns des membres de notre Comité, d'appeler à la chaire nouvellement créée d'ethnographie et d'histoire comparée des civilisations un savant de la valeur de M. A. van Gennep.

Neuchâtel, avec ses riches collections, avec ses nombreux missionnaires dont la collaboration est si précieuse pour le Musée ethnographique aussi bien que pour le *Bulletin* de notre Société de Géographie, avec cette nouvelle chaire de l'Univer-

sité, est dans les meilleures conditions pour devenir un centre ethnographique.

Le tome XXI du *Bulletin*, que vous auriez dû recevoir avant l'Assemblée générale, vous sera distribué dans une dizaine de jours. Des circonstances particulières, dont il serait injuste de rendre responsable le dévoué rédacteur du *Bulletin*, ont retardé sa publication.

Le volume relativement restreint de ce tome n'enlève rien à sa valeur : il contient surtout des relations de voyages accompagnées de cartes inédites et de planches, en particulier la *Région du Mont Lusitania au Spitzberg* par M. Auguste Dubois, *Un voyage en Andalousie et au Maroc* de M. Clerget, *l'Exploration de la rivière Bulkley* dans la Colombie britannique par le Père Morice; puis la leçon d'ouverture du cours d'égyptologie professé à l'Université de Neuchâtel par M. G. Jéquier et qui a pour titre « Origine de la race égyptienne », et quelques compléments ou rectifications d'articles parus dans les tomes précédents du *Bulletin*, parmi lesquels « Les mollusques du lac de Saint-Blaise », une note sur Jean Nicolet, une autre sur D.-F. de Merveilleux, par M. Knapp; enfin trois notices nécrologiques consacrées aux membres honoraires que nous avons perdus l'année dernière, MM. Ernest Sandoz, Arthur de Claparède et F.-A. Forel, les deux dernières également rédigées par M. Knapp.

Malgré ses dimensions modestes, cette publication nous coûte le double du produit annuel des cotisations, nos seules ressources régulières. Et c'est ici que se pose le problème redoutable auquel je faisais allusion tout à l'heure. Comment publier toutes les années un volume qui coûte environ fr. 4000 quand on n'a que fr. 2000 de ressources ? Nous avons en portefeuille des travaux de premier ordre dont on ne peut retarder indéfiniment la publication, au risque de leur faire perdre toute actualité. Le voyage de M. le Dr Montandon, au Sud-Ouest éthiopien, celui de M. le professeur Gart, en Palestine, attendent impatiemment leur tour.

Ce serait un sacrifice cruel pour notre ambition que de renoncer à faire paraître dans le *Bulletin* des travaux aussi importants que ceux qui ont établi sa valeur scientifique.

Les frais d'impression augmentent considérablement avec le renchérissement de la vie et nous n'osons élever dans les

mêmes proportions la cotisation minime de fr. 5 —, toujours la même depuis 25 ans. Il faudrait pouvoir doubler le nombre des membres de la Société Neuchâteloise de Géographie, et cela n'est pas facile. De quelque côté que nous envisagions cette question, nous nous heurtons à des obstacles que nous chercherons en vain à surmonter, si les membres de la Société ne nous aident pas à détendre notre budget si serré. Aussi nous permettons-nous encore une fois de faire appel à leur appui.

Malgre les décès et les démissions toujours trop nombreuses, le nombre des membres de la Société s'est maintenu et a même légèrement augmenté pendant cet exercice. Parmi les membres honoraires, nous avons perdu MM. Levasseur, professeur au Collège de France, Arthur de Claparède et F.-A. Forel. Parmi les membres correspondants, MM. Eug. Thomas, ancien missionnaire à Shilouvâne, dont une notice intéressante sur le pays du Bokaha a paru dans le tome VIII du *Bulletin*, et Emmanuel Presset, instituteur-missionnaire ; parmi les membres effectifs, Mme Petitpierre-Steiger, MM. Ferdinand Beck, Ferdinand DuPasquier, Guillaume Ritter et Jules Calame-Colin.

Pour remplacer MM. Levasseur, de Claparède et F.-A. Forel, le Comité a nommé membres honoraires M. le Dr Alb. Penck, professeur à l'Université de Berlin, M. le Dr Ed. Brückner, professeur à l'Université de Vienne, et M. le Dr Ed. Suess, président de l'Académie des Sciences de Vienne. C'est un juste hommage à la science allemande trop peu représentée jusqu'ici parmi nos membres honoraires. Le nombre de ces derniers est actuellement de 30, conforme à nos statuts qui l'ont sagement limité.

Aucun membre correspondant n'a été élu dans le cours de cette année : par contre, nous avons eu le plaisir de recevoir 23 nouveaux membres effectifs. Ce sont, dans l'ordre de leur admission : MM. Raoul Grosjean, professeur, Théodore Barrelet, pasteur, Dr Othmar Dufour, Jacob Stadler, professeur, Dr Rodolphe Godet, Dr George Montandon, Alexis Berthoud, Gustave Jéquier, professeur à l'Université, Willy Schmid, professeur, Mlle Berthe Petitpierre, M. Maurice Gabbud, instituteur, Mme Russ-Suchard, l'École supérieure de Commerce de Lausanne, MM. Jules Koller, Jean Mérian, Paul DuPasquier, pasteur, Pierre-Alexis Dubied, André Paris, Ernest Reymond,

Willy Senft, Charles Seinet, Mme Klaye et last but not least, M. Arnold van Gennep, professeur à l'Université.

De 416 qu'il était à la dernière Assemblée générale, le nombre des membres effectifs s'est élevé à 422.

Avant de terminer ce rapport, nous devons une mention toute spéciale de reconnaissance à M. Maurice Borel qui a bien voulu classer notre riche collection de cartes et en dresser l'inventaire. Nous possédons maintenant, grâce à lui, un catalogue méthodique des 2569 cartes dont se compose notre collection, sans compter une vingtaine d'atlas et les très nombreuses cartes contenues dans les publications déposées à la Bibliothèque de la Ville.

Le Comité élu dans l'Assemblée générale du 20 mai 1911 s'est constitué comme suit :

MM. Arthur Dubied, *président*.
Ed. Berger et M. Borel, *vice-présidents*.
Ch. Knapp, *archiviste-bibliothécaire*.
Dr J. Jacot Guillarmod, *secrétaire*.
Alfred Chapuis, *vice-secrétaire*.
Ad. Berthoud, *caissier*.
Aug. Dubois, Dr G. Borel, Jean Brunhes et Henry-A. Junod, *membres-adjoints*.

M. Jean Brunhes ayant quitté la Suisse pour occuper une chaire au Collège de France et M. Henri-A. Junod se préparant à reprendre son activité missionnaire en Afrique, — pour revenir prochainement, nous l'espérons, retrouver sa place au Comité, — devront être remplacés dans l'élection qui suivra la reddition des comptes.

Neuchâtel, le 30 novembre 1912.

BIBLIOGRAPHIE

GÉNÉRALITÉS

HEINRICH KERP, *Mathematische Geographie und Kartographie.* Fr. Lintsche Buchhandlung. Trier, 1911.

Ce petit volume de 51 pages, enrichi de 32 illustrations, est le complément du *Lehrbuch der Erdkunde* du même auteur. La matière y est présentée à peu près comme elle peut être exposée dans les écoles normales. L'auteur insiste tout particulièrement sur la nécessité de fournir des notions claires et de faciliter la compréhension du sujet par l'observation et les mesures. Il est seulement regrettable qu'il n'ait pas fait précéder le chapitre où il traite de la Cartographie d'une étude de la Topographie, car il est indispensable que l'élève apprenne à connaître toutes les opérations que réclame l'élaboration d'une carte géographique. U. RITTER.

HEINRICH KERP. *Lehrbuch der Erdkunde.* Sonderausgabe für die Schweiz. Fr. Lintzsche Buchhandlung. Trier, 1911.

Les ouvrages de Kerp comptent parmi les meilleurs manuels consacrés à l'enseignement de la géographie. Ils rompent résolument avec l'ancienne méthode abêtissante qui réduisait l'étude de la géographie presque uniquement à la mémorisation de noms et de chiffres, tout au plus à l'énumération d'un certain nombre de faits, pour mettre au premier plan la théorie de l'enchaînement des phénomènes et l'explication de ceux-ci. Il est évident que sans noms et sans chiffres il n'y a point d'ensei-

gnement géographique possible, mais en insistant constamment sur l'explication rationnelle des choses, l'enseignement gagne en profondeur, en intérêt et en valeur. Ce n'est qu'ainsi que l'étude de la géographie peut nous permettre de comprendre les diverses régions du Globe. L'auteur montre tout d'abord à l'élève quelles sont, dans une contrée, les conditions physiques dans lesquelles se développe la vie d'un peuple. Il expose ensuite comment les peuples tirent parti du milieu géographique où ils sont placés pour se créer une civilisation particulière. Le sujet se trouve ainsi scindé en deux parties : à l'examen de la nature physique s'ajoute l'étude de la civilisation. Cette division a été violemment attaquée de bien des côtés : on ne peut, à la vérité, éviter des répétitions fréquentes ; cette méthode aboutit souvent à un fâcheux manque d'unité. Malgré ses défauts, nous considérons que cette division du sujet en deux parties : nature et culture, est absolument justifiée et bien propre à donner à l'élève des notions justes et claires.

Contrairement à la plupart des manuels de géographie, l'auteur se sert de la méthode synthétique. Ainsi l'élève peut, comme Kerp le dit avec raison, s'exercer d'abord sur des questions de détails et réunir des observations dont il se servira ensuite pour formuler les résultats généraux de l'enseignement. « Ce procédé est conforme non seulement à la manière dont nos idées d'espace s'élargissent et notre jugement se généralise, mais aussi à la façon dont la science se sert d'observations recueillies sur des faits isolés et dans des régions peu étendues pour constituer la vue d'ensemble d'une contrée plus considérable. » L'auteur fait régulièrement précéder les chapitres principaux de son livre d'une introduction qui fait rentrer l'étude des détails dans le plan général de l'ouvrage. Celui-ci repose donc sur une conception tout à la fois analytique et synthétique de l'enseignement.

Kerp consacre à la Suisse une étude assez approfondie, laquelle, abstraction faite de quelques inexactitudes, a une valeur incontestable. Il insiste avec raison sur l'importance que peut avoir l'explication des noms propres. Bien illustré, ce manuel peut être recommandé en toute confiance aux écoles secondaires. C. Ritter.

G. Capus et D. Bois. *Les Produits coloniaux*. Origine, Production, Commerce. Armand Colin. Paris, 1912.

Cet ouvrage s'ouvre par quelques pages de généralités météréologico-biologiques. La première partie traite des produits du règne végétal; elle forme, à elle seule, les cinq sixièmes du livre. L'étude des produits animaux est résumée en une centaine de pages, celle des produits minéraux est effleurée en une vingtaine. Tel qu'il est, ce traité plaît par la précision du renseignement, par la méthode claire qui a présidé à la classification de l'énorme quantité des matériaux accumulés, par l'illustration sobre, bien adaptée au but, par le désir constant des auteurs de dire tout et bien. Le botaniste, le géographe, le droguiste, le commerçant, le statisticien, le colon et tous les... consommateurs liront avec plaisir où croissent, comment se cultivent et se traitent les végétaux les plus intéressants des tropiques, qui nous fournissent soit des aliments de grande consommation, soit des médicaments éprouvés, soit des matières textiles, soit des produits industriels, résines ou caoutchouc. Chacun pourra se convaincre de l'importance capitale d'une exploitation rationnelle des colonies tropicales et du brillant avenir qui y est réservé aux méthodes scientifiques.

Dr H. Spinner.

AFRIQUE

Jean Duchesne-Fournet. *Mission en Éthiopie (1901-1903)*. Deux volumes in-4° et un atlas. Masson. Paris, 1909.

Peu après son retour d'Afrique et sans avoir eu le temps de classer et de compléter les documents à la moisson desquels il avait présidé, Jean Duchesne-Fournet, le jeune chef de la mission qu'il avait lui même organisée, mourut prématurément. Un groupe d'amis et de collaborateurs se donna pour tâche de mettre en valeur ces documents et de les enrichir d'une série d'études sur les sujets auxquels la mission s'était vouée.

En tête du Tome premier, Henri Froidevaux, avec sa clarté habituelle, a publié l'histoire du voyage d'après les notes de l'explorateur et de ses compagnons. Par Djibouti et Addis-Ababa,

la mission se rendit vers le Nord, au lac Tana, dont l'atlas donne, entre autres relevés détaillés, une carte excellente. Puis, après son retour à Addis-Ababa, Jean Duschesne poussa jusqu'à Nedjo, dans l'Ouallaga (bassin du Nil Bleu). Il y rencontrait Comboul, l'ingénieur des mines d'or de cette province, qui ne devait pas revoir la France. Le retour de la mission s'effectua également par Djibouti.

Celui qui veut s'initier à la vie du pays abyssin, mais plus encore celui qui, la connaissant, désire trouver chez d'autres la confirmation de ses sensations ou leur infirmation, sera reconnaissant au narrateur de tous les détails qu'il a donnés dans cette histoire du voyage. Les notes, malheureusement, se rapportant aux journées passées dans l'Ouallaga étaient des plus brèves et le chef de la mission, confiant dans sa mémoire, n'avait pas été escorté par ses compagnons blancs dans ce trajet.

L'histoire du voyage est suivie d'une étude approfondie, par le capitaine Collat, membre de la mission, sur l'Éthiopie économique, puis de la reproduction d'une série de manuscrits abyssins commentés par J. Blanchart.

Le Tome second, après une étude géologique et pétrographique par H. Arsandaux, suivie de la liste, annotée par Pierre Lesne, des coléoptères recueillis par la mission, contient l'importante partie anthropologique et ethnographique dont s'est chargé le Dr Verneau avec sa compétence bien connue. La partie anthropologique comprend elle-même une étude sur les crânes abyssins du Muséum et un travail à propos des mesures prises par le Dr Goffin, membre de la mission. Les comparaisons auxquelles ce dernier travail a donné lieu aux chapitres II et V du présent *Bulletin* nous dispensent d'en parler ici plus longuement. Pour la section ethnographique, le Dr Verneau a en outre tiré très judicieusement parti des documents rapportés par Jean Duchesne, de collections diverses, entre autres de celle du Trocadéro.

Enfin ce Tome second se termine par une bibliographie abyssine très précieuse, collationnée par Jean Duchesne et Ch. Régismanset et publiée par ce dernier.

Il résulte du plan qui vient d'être exposé que cet ouvrage se compose d'une série d'études particulières traitées par des spécialistes, études que relie entre elles l'histoire du voyage et le souvenir du chef de la mission. Si nous ajoutons que la valeur

de chacune des parties est rehaussée par la richesse somptueuse de l'illustration, nous aurons dit par là que cette œuvre est l'une des plus importantes sur l'Éthiopie parue ces dernières années.

Dr George Montandon.

OCÉANIE

P.-G. Peckel, Missionar in Namatanai, Neu-Mecklemburg. *Religion und Zauberei auf dem mittleren Neu-Mecklemburg im Bismarckarchipel in der Südsee.* Mit einer Karte und fünf Bildern im Text (Internationale Sammlung ethnologischer Monographien, Band I, 3. Heft). Aschendorffsche Buchhandlung. Münster i. W., 1910.

Cet ouvrage de 135 pages se divise en deux parties. Dans la première, intitulée « Religion », Peckel s'étend sur les croyances aux dieux, aux spectres et à l'âme chez les habitants du Neu-Mecklemburg ; il s'occupe de leur couple ancestral Soi et Tamor et des mythes originels. Dans la seconde partie, qui traite de la sorcellerie, il parle des charmes qui font prospérer les cultures, des formules contre les voleurs, des incantations servant à provoquer les maladies et à les guérir, à empêcher la réalisation d'une entreprise ; il passe en revue les sortilèges en usage lors des repas de fête, les cérémonies magiques produisant le temps, les charmes d'amour, les formules qui amènent la naissance de jumeaux, la conjuration des esprits, etc. Lorsqu'on songe à quelles énormes difficultés l'on se heurte à chaque instant en étudiant la vie religieuse d'un peuple aussi primitif que celui qui habite le Neu-Mecklemburg, même si l'on en connaît les mœurs et les coutumes et en possède la langue à fond, on ne peut que louer la manière dont Peckel s'est acquitté de sa tâche. Seuls, un long séjour dans l'intimité des indigènes et une prédilection marquée pour les études de ce genre, ont rendu possible la composition de ce livre, dont la valeur est grande en tout ce qui touche la civilisation des habitants du Neu-Mecklemburg.

E. Ritter.

RÉGIONS POLAIRES

Dr A. de Quervain und Dr A. Stolberg. *Durch Grönlands Eiswüste. Reise der deutsch-schweizerischen Grönlandexpedition 1909 auf das Inlandeis.* Mit acht Vollbildern in Lichtdruck. 26 Textbildern und einer Karte. 2. Auflage. J. Singer, Strassburg i/E. und Leipzig, 1911.

Les explorations des régions polaires sont entrées, au cours de ces dernières années, dans une phase particulièrement active ; elles ont déjà abouti à la découverte des deux pôles. Mais nombre de questions restent encore à résoudre, surtout au Grœnland, la plus grande île du monde. A côté des explorateurs venus des pays du Nord, figurent depuis peu des Allemands et des Suisses, lesquels se sont donné la tâche d'explorer systématiquement le Grœnland. Ce qui constitue la principale attraction du Grœnland, c'est l'Inlandsis, une des plus curieuses formations de la croûte terrestre, au triple point de vue géologique, géographique et physique. Le point de départ de l'attaque de l'Inlandsis fut la région de l'immense glacier de Karajak, à 70° de latitude, dont les bords avaient été déjà explorés par E. de Drygalsky. Les explorateurs ne s'avancèrent qu'à environ 100 km. à l'intérieur, toutefois l'expédition, à laquelle participèrent les Suisses de Quervain et Bäbler, ainsi que l'Allemand Stolberg, rentra en Europe après avoir réalisé de remarquables résultats scientifiques, ayant trait à la météorologie, l'hydrographie, la morphologie, l'anthropologie, la botanique et la zoologie. Ils se trouvent résumés dans le dernier chapitre du volume. Dans les 180 pages de leur ouvrage, les auteurs n'ont d'ailleurs pas la prétention de faire œuvre scientifique : ils veulent donner « sous une forme attrayante aux lecteurs qui s'intéressent au monde arctique, quelques aperçus des régions polaires, des péripéties de l'expédition tout en esquissant un tableau de l'existence des Esquimaux et autres habitants de la colonie ». Ils ont parfaitement réussi dans cette tâche. Les sept chapitres de *Durch Grönlands Eiswüste* ont pour titre : La traversée, l'his-

toire de l'occupation du sol, le pays et ses habitants, le séjour à Godthaab, le voyage le long de la côte, sur l'Inlandsis, le retour. Les détails sont si abondants que la lecture de ce livre procure une vive jouissance tout en étant extrêmement instructive. Personne ne fermera, sans éprouver une intime satisfaction, ce petit ouvrage, dont les illustrations ne le cèdent en rien à l'excellence du texte. U. Ritter.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

au 15 octobre 1913.

COMITÉ POUR 1912-1913

Président : A. Dubied, professeur.
Vice-Présidents : Ed. Berger, directeur de l'École supérieure de Commerce de Neuchâtel.
Mlle Borel, cartographe.
Secrétaires : Gustave Jéquier, professeur.
Alfred Chapuis, professeur.
Caissier : Ad. Berthoud, juge d'instruction.
Archiviste-bibliothécaire : C. Knapp, professeur.
Membres-adjoints : Aug. Dubois, professeur.
Dr Georges Borel.
Dr J. Jacot Guillarmod.
Arnold van Gennep, professeur.

MEMBRES HONORAIRES

1 Moser, Henri, explorateur, Château de Charlottenfels, Schaffhouse.
2 S. A. I. Prince Roland Bonaparte, membre de l'Institut, Avenue d'Iéna 10, Paris XVI.
3 Bonvalot, Gabriel, explorateur, rue de Boileau 38, Paris XVI.
Dr Supan, Alex., professeur à l'Université, Parkstrasse, 32 I, Breslau.

5 von Höhnel, Ludwig, capitaine de frégate, Pola (Istrie).
6 Scott Keltie, J., secrétaire de la Société Royale de Géographie, Savile Row 1, Londres W.
7 Geikie, James, professeur à l'Université d'Édimbourg, Colinton Road 83, Édimbourg.
8 Dr Nansen, Fridtjof, explorateur, Lisaker, près Kristiania.
9 Bodio, Luigi, Président du Conseil supérieur de la Statistique du royaume d'Italie, Sénateur, via Torino 153, Rome.
10 Dr Cora, Guido, professeur, rédacteur du *Cosmos*, Via Nazionale 181, Rome.
11 Rockhill, William Woodville, explorateur, ambassadeur des États-Unis, Saint-Pétersbourg.
12 Guimet, Émile, directeur du Musée Guimet, Avenue Victor Hugo 59, Paris XVI.
13 Moreno, Francisco P., directeur du Musée de La Plata, Calle Alvares, Buenos Aires (République Argentine).
14 Dr Sarasin, Fritz, explorateur, Spitalstrasse 22, Bâle.
15 Dr Sarasin, Paul, explorateur, Spitalstrasse 22, Bâle.
16 Dr Chantre, Ernest, directeur honoraire du Musée des Sciences Naturelles, Fontville, par Écully (Rhône), France.
17 Dr de Hedin, Sven, explorateur, Norra Blasieholmshamnen 5 B, Stockholm.
18 S. A. R. le prince Louis-Amédée, duc des Abruzzes, Turin.
19 Foureau, Fernand, gouverneur de la Martinique, Fort de France, Martinique.
20 de Gerlache, Adrien, commandant de Marine, chaussée de Vleurgat, 23, Bruxelles
21 Grandidier, Alfred, membre de l'Institut, rue du Ranelagh 74 bis, Paris XVI.
22 Dr Peary, Rob. Edwin, explorateur, amiral, Navy Department, New York.
23 Dr Rosier, William, conseiller d'État, Petit-Saconnex, Genève.
24 Davis, William Morris, professeur à l'Université Harvard, Francis Avenue 17, Cambridge, Massachussetts (États-Unis).
25 Sir Shackleton, E. Henry, Lt R. N., explorateur, Regent Street 9, Londres.
26 Amundsen, Roald, explorateur, Uranienborg, Bundefjord, Kristiania.
27 Vergara y Velasco, Francisco Javier, cartographe et professeur, Calle 22, N° 106, Bogota (Colombie).

28 Dr Penck, Albrecht, professeur à l'Université de Berlin, W, 15, Knesebeckstrasse 48, Berlin.
29 Dr Brückner, Eduard, professeur à l'Université de Vienne, Baumannstrasse 8, Vienne, III/1.
30 Dr Suess, Eduard, professeur à l'Université de Vienne, Afrikanergasse 9, Vienne, II/2.

MEMBRES HONORAIRES DÉCÉDÉS

Reclus, Élisée. — Metchnikoff, Léon. — de Quatrefages de Bréau. — Prince Henri d'Orléans. — Dr baron von Richthofen, Ferdinand. — Dr Kiepert, Heinrich. — de Annenkoff. — Dr baron von Nordenskjöld, Erik. — don Coello Francisco. — Serpa Pinto. — Wesley, John. — Baron de Müller. — Powell, John. — Levasseur, Émile. — Dr Ratzel, Friedrich. — Bovet, Félix. — Piton, Ch. — Dr Forel, F.-A.

MEMBRES CORRESPONDANTS

1 Favre-Brandt, James, négociant à Yokohama (Japon).
2 Schlæfli, Honoré, ancien missionnaire à Elim Waterfall, Spelonken (Transvaal), South Africa.
3 Clerc, Onésime, professeur à Yekaterinbourg (Russie).
4 Junod, Henri-A., missionnaire, Shilouvane, Thabina, via Petersburg, Transvaal.
5 Pittier de Fábrega, Henri, Bureau of Plant Industry U. S. Dep. of Agriculture, Washington D. C.
6 Bachelin, Léopold, homme de lettres, Bucarest.
7 Ilg, Alfred, Zurich.
8 Collingridge, George, Jave-la-Grande, The Studio, Esperanto Avenue, Gordon, V, New South Wales, Australie.
9 Pector, Désiré, consul du Honduras et du Nicaragua, rue de Clichy 51, Paris IX.
10 Rosat, Jacques, horloger, Rivera (Uruguay).
11 Lavoyer, Marc, instituteur, Tchougouïeff (Russie).
12 Cav. Dr Modigliani, Elio, explorateur, Via di Camerata 6, Florence.
13 Grandjean, A., secrétaire de la Mission romande, chemin des Cèdres, Lausanne.
14 Bircher, André, négociant, Le Caire, Égypte.

15 Jacottet, Edouard, missionnaire à Thaba-Bossiou (Basutoland).
16 Christol, Frédéric, missionnaire, Avenue du Parc de Montsouris 35, Paris XIV.
17 Huguenin, Paul, peintre, La Tour de Peilz (Vaud).
18 Béguin, Eugène, pasteur, Nods.
19 Boiteux, Émile, missionnaire à Kazungula, Haut-Zambèze, via Bulawayo, Matébéléland.
20 Chapuis, François, missionnaire à Mangamba (Kameroun), Afrique allemande.
21 Bertrand, Alfred, explorateur, Chemin Bertrand, Genève.
22 Berthoud, Paul, missionnaire, case postale 21, Lourenço Marques.
23 R. P. Trilles, H., rue Lhomond 30, Paris V.
24 Bovet, Samuel, missionnaire, Case postale 21, Lourenço Marques, Afrique portugaise.
25 Loze, Pierre, missionnaire, Case postale 21, Lourenço Marques, Afrique portugaise.
26 R. P. Morice, A.-G., O. M. I. Saint-Boniface (Manitoba, Canada).
27 Basset, Louis, secrétaire de S. M. le roi de Roumanie, Bucarest.
28 Petitot, Émile, curé de Mareuil-lès-Meaux, rue du Couplet, Seine-et-Marne, France.
29 Reutter, Georges, médecin-missionnaire, Avenue Fornachon 11, Peseux.
30 Labbé, Paul, secrétaire général de la Société de Géographie commerciale, rue Montaigne 14 bis, Paris VIII.
31 Reymond, Charles, Saint-Louis du Sénégal, poste restante.
32 Fornachon, Maurice, architecte, 225 Fifth Avenue Room 941, New York, États-Unis.
33 Comte de Périgny, Maurice, Avenue du Bois de Boulogne 3, Paris XVI.
34 Burnier, T., missionnaire, Sesheké, via Bulawayo, South Africa.
35 Dr Pittard, Eugène, professeur à l'Université, Florissant 172, Genève.
36 Dr de Quervain, directeur-adjoint de l'Institut central météorologique, Zurich.

MEMBRES A VIE

1 Mme Borel, Alfred, Quai du Mont-Blanc, Neuchâtel.
2 Mme Bovet, Félix, Grandchamp près Areuse.

3 Mme DuPasquier-Monnerat, rue du Bassin, Neuchâtel.
4 Mme Jacottet, Henri, Avenue du Léman 20, Lausanne.

MEMBRES EFFECTIFS

1 Ackermann, Alfred, Bolchaia Roujennaia 12 a, Saint-Pétersbourg.
2 Anker, Jean, direction des Chemins de fer Orientaux, Sirkedji, Constantinople (Turquie).
3 Dr Argand, Emile, professeur à l'Université de Neuchâtel, Lausanne.
4 Dr Arndt, Louis, directeur de l'Observatoire, Neuchâtel.
5 Dr Ascher, Maurice, Bel-Air 27, Neuchâtel.
6 Attinger, James, libraire, rue Saint-Honoré, Neuchâtel.
7 Attinger, Paul, imprimeur, Neuchâtel.
8 Attinger, Victor, éditeur, Neuchâtel.
9 Auberson, Henri, notaire, Boudry.
10 Aubert, Louis, professeur, Avenue Du Peyrou, Neuchâtel.
11 Baillod, Henri, magasin de fers, rue du Bassin, Neuchâtel.
12 Barbezat, Charles, fabricant d'horlogerie, rue de la Côte, Le Locle.
13 Barrelet-Dardel, Théodore, pasteur, Saint-Blaise.
14 Barrelet, Samuel, pasteur, Savagnier.
15 Bauler, Emmanuel, pharmacien, rue des Épancheurs, Neuchâtel.
16 Baumann, Louis, directeur de l'École Normale Cantonale, Neuchâtel.
17 Baume, Arthur, Clevelandhouse St James Square, Londres.
18 Mme Beau, C., Areuse.
19 Beauverd, Jean, instituteur, rue de la Collégiale, Neuchâtel.
20 Béguelin, Édouard, professeur à l'Université, Mail, Neuchâtel.
21 Béguelin Henri, les Éplatures.
22 Béguin, Jean, architecte, Mail 4, Neuchâtel.
23 Dr Béguin, Félix, directeur des écoles primaires, Neuchâtel.
24 Béguin, Georges, professeur à l'École supérieure de Commerce, Neuchâtel.
25 Dr Bellenot, Gustave, professeur, Évole 15, Neuchâtel.
26 Belperrin, Jean, directeur de la Banque d'épargne de Colombier.
27 Béraneck, Édouard, professeur, rue Beau-Séjour 7, Lausanne.
28 Mme Béraneck-Clerc, Amélie, Place Purry, Neuchâtel.
29 Berger, Édouard, directeur de l'École supérieure de Commerce, route de la Côte 58, Neuchâtel.

30 Berney, Édouard, Beaux-Arts 21, Neuchâtel.
31 Berthoud, Adolphe, juge d'instruction, Maillefer 13, Neuchâtel.
32 Berthoud, Edmond, avocat, Faubourg de la Gare 35, Neuchâtel.
33 Berthoud, Édouard, directeur de la fabrique de câbles électriques, Cortaillod.
34 Berthoud, Georges, Beaux-Arts 10, Neuchâtel.
35 Berthoud, Jacques, Banque Berthoud et Cie, Neuchâtel.
36 Berthoud, James, Couvet.
37 Dr Biermann, Charles, professeur à l'Université, Chalet des Martines, Le Mont sur Lausanne.
38 Dr Billeter, Otto, prof. à l'Université, Port-Roulant, Neuchâtel.
39 Biolley, Henri, inspecteur forestier, Couvet.
40 Blanc, Adolphe, pasteur, Peseux.
41 Blanc, Fernand, pasteur, Serrières.
42 Blaser, Adolphe, directeur de l'École supérieure de Commerce. Avenue Druey 13, Lausanne.
43 Blaser, Édouard, professeur à l'École supérieure de Commerce, Zurich.
44 de Blonay-Godefroy, Grandson.
45 Bohnenblust, Otto, Évole, Neuchâtel.
46 du Bois, Gaston, rue du Pommier, Neuchâtel.
47 Boitel, J.-Édouard, dentiste, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
48 Bonhôte, Albert, Château de Peseux.
49 Bonjour, Paul-Émile, prof. à l'Université, rue Coulon 6, Neuchâtel.
50 Borel, Antoine, consul suisse, château de Gorgier.
51 Borel, Charles, Faubourg du Château 17, Neuchâtel.
52 Borel, Edgar, bijoutier, place Purry 9, Neuchâtel.
53 Dr Borel, François, ingénieur, fabrique de câbles électriques, Cortaillod.
54 Dr Borel, Georges, oculiste, Auvernier.
55 Borel, Maurice, cartographe, Faubourg de l'Hôpital 64, Neuchâtel.
56 Borel-Girard, G., pasteur, rue du Progrès 22, La Chaux-de-Fonds.
57 Borel-Grospierre, faubourg du Château, Neuchâtel.
58 Borle, Henri, professeur, Sablons 28, Neuchâtel.
59 Boss, Georges, professeur à l'École supérieure de commerce, rue de la Serre, Neuchâtel.
60 Bossel, François, maître secondaire, Échallens.
61 de Bosset, Frédéric, rue des Beaux-Arts 8, Neuchâtel.
62 Mlle de Bosset, Julie, Chemin des Pavés 13, Plan Saint Claude, Neuchâtel.

63 Bourquin, Gustave, Boudry.
64 Bourquin-Jaccard, Albert, fabricant d'horlogerie, rue du Temple allemand 61, La Chaux-de-Fonds.
65 Dr Bourquin-Lindt, Eugène, rue Léop. Robert, La Chaux-de-Fonds.
66 de Botzheim, Albert, Saint-Blaise.
67 Bouvier, Georges, négociant, Évole, Neuchâtel.
68 Bouvier, Paul, architecte, Évole, Neuchâtel.
69 Bovet, Jean, professeur, Chanélaz.
70 Bovet, Paul, banquier, Rampe du Mail, Neuchâtel.
71 Bovet, Pierre, directeur de l'Institut J.-J. Rousseau, Place de la Taconnerie 5, Genève.
72 Bovet, Théophile, professeur, Clos-Brochet, Neuchâtel.
73 Boy de la Tour, Maurice, rue du Pommier, Neuchâtel.
74 Dr Brandt, Henri, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
75 Brandt-Juvet, Henri, fabricant d'horlogerie, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
76 Brauen, Numa, notaire, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.
77 Brindeau, Auguste, pasteur, Boulevard Georges Favon 19, Genève.
78 Brunhes, Jean, professeur au Collège de France, Quai du Quatre-Septembre 13, Boulogne-sur-Seine (Seine).
79 Buchs, Victor, industriel, Sainte Appoline (Fribourg).
80 Bühler, Henri, professeur à l'École supérieure de Commerce, rue Numa Droz 31, La Chaux-de-Fonds.
81 Bühler, Paul, administrateur des écoles, rue du Banneret 4, La Chaux-de-Fonds.
82 Bührer, Charles, pharmacien, Clarens.
83 Bünzli, Gustave, instituteur, Saint-Blaise.
84 Burger, Émile, pasteur, Lignières.
85 Burmeister, Albert, professeur, Payerne.
86 Burnier, Chs, professeur, Neuchâtel.
87 Calame-Colin, Louis, rentier, Bôle.
88 Camenzind, Bernard, agent de l'Helvétia, rue Purry, Neuchâtel.
89 Carbonnier, Max, Wavre.
90 Carrard, Alfred, avocat, rue Centrale 8, Lausanne.
91 Carl, Léon, professeur à l'Université, rue du Pommier, Neuchâtel.
92 Carroll, Ernst, rue de Bel-Air 23, Neuchâtel.
93 Dr Cellier, Léon, directeur du Gymnase, rue de Tête de Ran 35, La Chaux-de-Fonds.
94 Chable, Édouard, fils, Pertuis du Sault 9, Neuchâtel.
95 de Chambrier, Robert, Évole 5, Neuchâtel.

96 Chapuis, Alfred, professeur, route de la Côte 21, Neuchâtel.
97 Châtelain, Paul, directeur de la Banque cantonale, Faubourg de l'Hôpital 20, Neuchâtel.
98 Châtenay, Samuel, Trois-Portes 8, Neuchâtel.
99 Chopard, James-Ed., professeur, route de la Côte 52, Neuchâtel.
100 Mlle Clerc, Cécile, Plan, Neuchâtel.
101 Clerc, Gustave-Ad., rue du Coq d'Inde, Neuchâtel.
102 Clerc, J.-Henri, notaire, rue du Coq d'Inde, Neuchâtel.
103 Clerc-Lambelet, Fritz, nég., Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
104 Clerget, Pierre, professeur à l'École supérieure de Commerce, Quai d'Occident 8, Lyon.
105 Clottu, Alfred, député, Saint-Blaise.
106 Colin, James, architecte, rue des Beaux-Arts 1, Neuchâtel.
107 Mlle Colin, Louise, institutrice, rue de la Chapelle 12, La Chaux-de-Fonds.
108 Mlle Colin, Marguerite, Sablons 14, Neuchâtel.
109 Colin-Guye, Jules, Sablons 20, Neuchâtel.
110 Colomb, Charles, avocat, La Chaux-de-Fonds.
111 Comtesse, Paul, pasteur, Valangin.
112 Comtesse, Robert, directeur du Bureau international de la propriété littéraire et artistique, Berne.
113 Convert, René, directeur de la Société Technique, Maladière, Neuchâtel.
114 Convert, Robert, architecte, rue Matile, Neuchâtel.
115 de Corswant, Willy, pasteur, La Chaux-de-Fonds.
116 Cottier, Fritz, négociant, Môtiers.
117 de Coulon, Georges, rue du Château, Neuchâtel.
118 de Coulon, Paul, ministre, Faubourg de l'Hôpital 10, Neuchâtel.
119 de Courten, Jn.-Chs., notaire, juge instructeur, Sion.
120 Courvoisier, Louis-Henri, colonel, rue du Pont 14, La Ch-de-Fonds.
121 Courvoisier, Paul, Berlin.
122 Courvoisier-Delachaux, Henri, Le Coteau, Colombier.
123 Dr Dardel, Maurice, Suchiez, Neuchâtel.
124 de Dardel, Otto, Saint-Blaise.
125 Decker, Jules, Bel Air, Neuchâtel.
126 Decker, Paul, professeur aux Écoles normales, Lausanne.
127 Delachaux, Eugène, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
128 Delachaux, Arthur, libraire-éditeur, Neuchâtel.
129 Delétra, Léon, professeur à l'École de Commerce, route de la Côte, Neuchâtel.

130 Dr Dessoulavy, Max, professeur à l'École supérieure de Commerce, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
131 Dr Dessoulavy, Paul, prof. à l'Université, Les Saars, Neuchâtel.
132 Dinichert, Constant, conseiller national, Montilier.
133 Ditisheim, Paul, fabricant d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.
134 Dr Domeier, William, professeur à l'Université, rue J.-J. Lallemand, Neuchâtel.
135 Dr Droz, Louis, Grandson.
136 Droz, Numa, directeur de l'école secondaire de Boudry-Cortaillod, Grandchamp.
137 Dubied, Arthur, professeur à l'Université, Avenue de la Gare 6, Neuchâtel.
138 Dubied, Pierre-Alexis, fabricant de machines à tricoter, Couvet.
139 Dubois, Auguste, professeur à l'École Normale Cantonale, Évole 2, Neuchâtel.
140 Dubois, Léopold, administrateur délégué du Bankverein, Bâle.
141 DuBois, Louis, négociant, Place du Marché, Le Locle.
142 DuBois, Louis-Ferdinand, banquier, Le Locle.
143 Mlle DuBois, Marie, rue Purry 4, Neuchâtel.
144 Dr Dufour, Othmar, rue du Midi 7, Lausanne.
145 Dumont, Émile, professeur à l'Université, Corcelles.
146 Dumont, F., Thier de Cornillon 2, Bressoux-Liège, Belgique.
147 Du Pasquier, Alexandre, pasteur, Vieux-Châtel, Neuchâtel.
148 Du Pasquier, Armand, Dr en droit, Grande Rochette, Neuchâtel.
149 Du Pasquier, Edmond, Promenade Noire 1, Neuchâtel.
150 Du Pasquier, James, Comba-Borel 9, Neuchâtel.
151 Mlle Du Pasquier, Louise, rue du Pommier, Neuchâtel.
152 Du Pasquier, Paul, pasteur, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
153 Duplain, Justin, rédacteur à la *Suisse libérale*, Neuchâtel
154 Duvanel, Arnold, avocat, Fleurier.
155 Écoles normales du canton de Vaud, Lausanne.
156 École supérieure de Commerce, Lausanne.
157 Elskes, Albert, Trois-Portes, Neuchâtel.
158 Etter, Godefroy, notaire, rue Purry, Neuchâtel.
159 Évard, Louis, directeur de la Chambre cantonale d'assurance immobilière, Neuchâtel.
160 Évard, Oscar, préfet, La Foule, Le Locle.
161 Fallet, Théophile, professeur à l'École supérieure de Commerce, Vieux-Châtel 13, Neuchâtel.
162 Dr Farny, Émile, professeur, Place Neuve 6, La Chaux-de-Fonds.

163 Fauconnet-Nicoud, Théophile, négt., rue de l'Hôpital, Neuchâtel.
164 Faure, Philippe, négociant, Grand'Rue, Le Locle.
165 Favarger, Philippe, rue Matile, Neuchâtel.
166 Dr Favarger, Pierre, avocat et professeur, Avenue de la Gare 13, Neuchâtel.
167 Favre, H.-A., instituteur, Le Locle.
168 Favre, Paul, directeur de l'Orphelinat cantonal, Dombresson.
169 Favre-Jacot, Georges, fabt d'horlogerie, Les Billodes, Le Locle.
170 Ferrier, Alexis, directeur de fabrique, Évole, Neuchâtel.
171 Francillon, fabrique des Longines, Saint-Imier.
172 Dr Fuhrmann, Otto, prof. à l'Université, Port-Roulant, Neuchâtel.
173 Fuhrer, Gaston, rue Saint-Honoré 8, Neuchâtel.
174 Gabbud, Maurice, instituteur, Bagnes (Valais).
175 Gagnebin, Louis, fabrique des Longines, Saint-Imier.
176 Gallandre, Ch.-E., notaire, rue de la Serre 18, La Chaux-de-Fonds.
177 Gallet-Rickel, Julien, fabricant d'horlogerie, Bex (Vaud).
178 Dr Gander, G., Couvet.
179 Ganguin, J., pasteur, Cernier.
180 van Gennep, Arnold, professeur à l'Université, ruelle Du Peyrou 2, Neuchâtel.
181 Genton, William, pasteur, Yverdon.
182 Gillard, Auguste, vétérinaire cantonal, rue de France, Le Locle.
183 Ginnel, James, professeur, rue Fritz Courvoisier, La Chaux-de-Fonds.
184 de Girard, Raymond, professeur à l'Université de Fribourg.
185 Girardin, Paul, professeur à l'Université, Villa Églantine, Gambach, Fribourg.
186 Gœring-Vuille, Ernest, fabricant d'horlogerie, rue du Nord 111, La Chaux-de-Fonds.
187 Dr Godet, Rodolphe, Avenue DuPeyrou 4, Neuchâtel.
188 Gouvernon, Arthur, banquier, Delémont.
189 Grâa, Henri, greffier, Bellevue, Le Locle.
190 Grellet, Jean, Secrétaire des Maîtres imprimeurs, Moussonstrasse 22, Zurich V.
191 Gretillat, R., pasteur à Chanélaz, près Areuse.
192 Grosjean, Raoul, professeur, rue du Pommier, Neuchâtel.
193 Grossmann, Hermann, directeur de l'École d'horlogerie et de petite mécanique de Neuchâtel.
194 Guinchard, James, imprimeur, rue du Seyon 26, Neuchâtel.
195 Guye, Albert, fabricant d'horlogerie, Les Ponts.

196 Guye, Henri, ingénieur, Auvernier.
197 Gyger, Albert, colonel, rue Saint-Honoré 5, Neuchâtel.
198 Haldimann, Georges, Dr en droit, rue du Môle 4, Neuchâtel.
199 Hartmann, Edouard, route de la Côte, Neuchâtel.
200 Heaton, John, Villaret sur Corcelles.
201 Henry, François, négociant, rue de la Paix 13, La Chaux-de-Fonds.
202 Herzog, Jean-Louis, pasteur, La Ferrière (Berne).
203 Hotz, Antoine, ingénieur, Faubourg du Château, Neuchâtel.
204 Hotz, Jules, rue du Concert 2, Neuchâtel.
205 Hotz, Paul, rue du Bassin 6, Neuchâtel.
206 Hügli, James, Colombier.
207 Huguenin, Bélisaire, Boulevard de la Fontaine 27, La Chaux-de-Fonds.
208 Dr Huguenin, Numa, Les Ponts.
209 Huguenin-Lassauguette, Fritz, peintre, Vevey.
210 Dr Humbert, Paul, rue du Bassin 8, Neuchâtel.
211 Humbert, Paul-Eugène, banquier, rue de la Serre, Neuchâtel.
212 Dr Hurni, Jean, professeur à l'École supérieure de Commerce, Neuchâtel.
213 Jaccard, Henri, professeur à l'École supérieure de Commerce, La Rosée, Chailly sur Lausanne.
214 Dr Jacot Guillarmod, Jules, Château de Prilly (Vaud).
215 Mme Dr Jacot Guillarmod, Madeleine, Château de Prilly (Vaud).
216 Jacot Guillarmod, Marc, vétérinaire, Les Verrières.
217 Jacot Guillarmod, René, notaire, Place de l'Hôtel de Ville, La Chaux-de-Fonds.
218 Jacottet, Paul, avocat, rue du Bassin, Neuchâtel.
219 Jaquet, Paul, rue du Parc 73, La Chaux-de-Fonds.
220 Jeanjaquet, Jules, professeur à l'Université, Parcs 17, Neuchâtel.
221 Jeanjaquet, Léon, Cressier.
222 Jeanneret, Maurice, professeur, Vieux-Châtel 11, Neuchâtel.
223 Jeanneret, Paul-César, rue du Temple allemand 31, La Chaux-de-Fonds.
224 Mlle Jeanrenaud, Berthe, rue de la Treille, Neuchâtel.
225 Jéquier, Gustave, orientaliste, professeur à l'Université, Faubourg de l'Hôpital 23, Neuchâtel.
226 Jequier, Hugues, Faubourg du Crêt 5, Neuchâtel.
227 Mlle Jequier, Rosalie, Faubourg du Crêt 5, Neuchâtel.
228 Mlle Jequier, Yvonne, Faubourg du Crêt, 5, Neuchâtel.

229 Jordan, Fritz, pharmacien, rue du Seyon, Neuchâtel.
230 Junod, Daniel, pasteur, Place Purry 4, Neuchâtel.
231 Junod, Emmanuel, professeur à l'Université, Faubourg du Crêt 7. Neuchâtel.
232 Kartographia, Winterthur, A. G., Winterthur.
233 Mme Klaye-Petitpierre, rue du Musée, Neuchâtel.
234 Knapp, Charles, professeur à l'Université, Quai du Mont-Blanc 2, Neuchâtel.
235 Kocher, Albert, négociant, rue du Lac 29, Vevey.
236 Koller, Jules, directeur de l'École Nouvelle, Porrentruy.
237 Krebs, Théodore, négociant, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.
238 Kunz, Fritz, négociant, rue du Musée, Neuchâtel.
239 Küpfer, E., professeur, Morges.
240 Lambelet, Auguste, agent d'affaires, Les Ponts.
241 Dr Le Coultre, Jules, professeur à l'Université, Avenue de la Gare 4, Neuchâtel.
242 Le Grand Roy, Eugène, professeur à l'Université, Mail, Neuchâtel.
243 Lesquereux-Peseux, Eugène, fabricant d'horlogerie, rue de la Paix 31, La Chaux-de-Fonds.
244 Leuba, Auguste, député, Buttes.
245 Dr Liengme, Georges, Vaumarcus.
246 Lombard, Alfred, professeur à l'Université, Sablons 11, Neuchâtel.
247 Dr Lugeon, Maurice, professeur à l'Université, Lausanne.
248 Maret, Jules, Avenue de la Gare, Neuchâtel.
249 de Martini, Max, ingénieur, Tödistrasse 9, Zürich.
250 Mme de Martini Max, Tödistrasse 9, Zürich.
251 Mathey-Dupraz, Alphonse, professeur, Colombier.
252 Dr Matthey, César, Crêt 4a, Neuchâtel.
253 Matthey, Édouard, dentiste, rue St Maurice, Neuchâtel.
254 Matthey, R., pasteur, Nyon.
255 Matthey, Ulysse, instituteur, Serrières.
256 Matthey-Doret, J., pasteur, Fontaines.
257 Matthey-Doret, Paul, professeur, route de la Côte 89, Neuchâtel.
258 Mauler, Francis, avocat, rue de l'Hôpital 2, Neuchâtel.
259 Mauler, Louis, négociant, Môtiers.
260 Dr Mayor, Eugène, Place Piaget, Neuchâtel.
261 Mayor Robert, G., négociant, rue du Musée, Neuchâtel.
262 de Meuron, James, Saint-Blaise.
263 de Meuron, Louis, peintre, Marin.

264 de Meuron, Pierre, député, Vieux-Châtel, Neuchâtel.
265 Meystre, E., pasteur, Payerne.
266 Michaud, Louis, professeur honoraire à l'Université, rue du Bassin 14, Neuchâtel.
267 Michel, C.-A., négociant, rue des Beaux-Arts 12, Neuchâtel.
268 Dr Michel, Gaston, professeur, Villa Églantine, Gambach, Fribourg.
269 Micol, Aloïs, rue de la Côte 7, Neuchâtel.
270 Monnerat, Auguste, pasteur, Estavayer.
271 Monnier, Auguste, avocat, rue Cavour 9, Genève.
272 Dr Montandon, George, Renens (Vaud).
273 Montandon, James, Colombier.
274 Montandon, Jean, notaire, Neuchâtel.
275 de Montet, Emmanuel, directeur de la Succursale de la Banque Nationale, rue du Môle 2, Neuchâtel.
276 de Montmollin, Charles, Auvernier.
277 Dr de Montmollin, Georges, Place des Halles 8, Neuchâtel.
278 Dr de Montmollin, Henri, Évole 5, Neuchâtel.
279 Dr de Montmollin, Jacques, ruelle Vaucher, Neuchâtel.
280 de Montmollin, Jean, La Recorbe, Neuchâtel.
281 de Montmollin, Pierre, pasteur, rue des Terreaux, Neuchâtel.
282 Morel, Ernest, prof. à l'Université, route de la Côte, Neuchâtel.
283 Dr Morin, Colombier.
284 Morthier, Ernest, rue du Seyon, Neuchâtel.
285 Moulin, Henri, pasteur, Valangin.
286 Dr Muller, Karl, professeur à l'École supérieure de commerce, Vieux-Châtel 9, Neuchâtel.
287 Musée pédagogique, Fribourg.
288 Nagel, Hermann, pasteur, route de la Côte, Neuchâtel.
289 Nicati, Charles, dentiste, rue des Beaux-Arts 14, Neuchâtel.
290 Niestlé, Adolphe, imprimeur, Boine, Neuchâtel.
291 Dr Otz, Alfred, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
292 Dr Parel, Auguste, Peseux.
293 Paris, André, agronome, Nairobi (Afrique orientale anglaise) via Marseille-Mombasa.
294 Dr Paris, E., rue des Beaux-Arts 28, Neuchâtel.
295 Dr Paris, James, professeur à l'Université, Neuchâtel.
296 Mlle Perregaux, Émilie, institutrice, Le Locle.
297 de Perregaux, Frédéric, Le Tertre, Neuchâtel.
298 de Perregaux, Jean, ingénieur, Neuchâtel.

299 Perrenoud, Alfred, Place Purry 4, Neuchâtel.
300 Perrenoud, James, agent d'affaires, rue du Progrès 14, La Chaux-de-Fonds.
301 Perrenoud, Jules, négociant, Peseux.
302 Mme Perrenoud-Hayes, Henri, Crêt-Vaillant, Le Locle.
303 Perrenoud-Jurgensen, Auguste, Petit-Malagnou, Le Locle.
304 Perrenoud-Meuron, Ch., Crêt-Vaillant, Le Locle.
305 Perret, Albin, fabricant d'horlogerie, Les Brenets.
306 Perret, Frédéric-Auguste, ancien consul, Monruz.
307 Perret, Georges, instituteur, rue Léopold Robert 4, La Chaux-de-Fonds.
308 Perret, Paul, pasteur, Corcelles.
309 Perret-Quartier, Charles, rue du Parc 6, La Chaux-de-Fonds.
310 Perrin, L.-A., greffier, Les Ponts.
311 Dr Perrin, Maurice, Avenches.
312 Perriraz, L., pasteur, Grandson.
313 Perrochet, Édouard, colonel, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
314 Perrochon, Jean, pasteur, Corcelles près Payerne.
315 de Perrot, Édouard, pasteur, L'Isle (Vaud).
316 de Perrot, Samuel, ingénieur, Saint-Nicolas, Neuchâtel.
317 Petitmaître, ministre, Couvet.
318 Perrudet, Édouard, Pertuis du Soc 12, Neuchâtel.
319 Petitpierre, Charles, négociant, Neuchâtel.
320 Mlle Petitpierre, Isabelle, Évole 2, Neuchâtel.
321 Petitpierre, Léon, comptable, Maillefer 13, Neuchâtel.
322 Petitpierre, Léon, syndic, Castagnola (Tessin).
323 Petitpierre, Georges, Évole 51, Neuchâtel.
324 Pétremand, Jules, professeur, route de la Côte, Neuchâtel.
325 Piaget, Arthur, archiviste d'État, professeur à l'Université, La Poudrière, Neuchâtel.
326 Pilicier, Charles, avocat, Yverdon.
327 Piquet, Henri, propriétaire, Boudry.
328 Porchat, Ferdinand, Conseiller communal, rue Bachelin 6, Neuchâtel.
329 Porret, Ch.-Henri, professeur à l'École supérieure de Commerce, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
330 Dr de Pourtalès, Albert, Avenue de la Gare 8, Neuchâtel.
331 Mme Prince, Alfred, route de la Côte, Neuchâtel.
332 Prince, Maurice, route de la Côte, Neuchâtel.

333 Dr Probst Th., Les Brenets.
334 de Pury, Hermann, Château d'Hauterive.
335 de Pury, Jean, Conseiller communal. Faubourg de l'Hôpital. Neuchâtel.
336 de Pury, Jules, Plan, Neuchâtel.
337 de Pury, Paul, Faubourg du Crêt, Neuchâtel.
338 Mme de Pury, Philippe, Terreaux, Neuchâtel.
339 Dr de Quervain, professeur à l'Université, rue du Centre 39. Bâle.
340 Ragonod, Georges, Beaux-Arts 14, Neuchâtel.
341 Ramseyer, Edouard, professeur à l'École supérieure de Commerce, Pierre-qui-Roule, Neuchâtel.
342 Ramseyer, Fritz, ancien missionnaire, Écluse, Neuchâtel.
343 Renaud, Ernest, essayeur-juré, rue des Envers, Le Locle.
344 Dr Reutter, Max, avocat, Saint-Nicolas, Neuchâtel.
345 Reutter, Victor, Les Sablons, Saint-Jean, Neuchâtel.
346 Reymond, Alexis, Sablons 26, Neuchâtel.
347 Reymond, Arnold, professeur à l'Université, Chanet, Neuchâtel.
348 Reymond, Ernest, Società bancaria italiana, via Medina, Naples.
349 Reymond, Georges, négociant, via Cesare Sersale 9, Naples.
350 Reymond, Louis, instituteur, Les Croisettes, Vaud.
351 Reymond, Maurice, Neuchâtel.
352 de Riaz, Henri, Le Fief, Cheserex sur Nyon.
353 Richard, Adrien, négociant, Vieux-Châtel, Neuchâtel.
354 Rivier, Henri, professeur à l'Université, Les Saars, Neuchâtel.
355 Robert, Adrien-J., député, Les Ponts.
356 Robert, Charles, professeur à l'Université, Tertre 4, Neuchâtel.
357 Robert, Fritz, professeur au Gymnase cantonal, Vieux-Châtel 21. Neuchâtel.
358 Robert, Léon, juge cantonal, Beaux-Arts, Neuchâtel.
359 Robert, Louis-Philippe, fabricant d'horlogerie, Neuchâtel.
360 Robert, Maurice, industriel, Fontainemelon.
361 Robert, Paul, député, Fontainemelon.
362 Robert, Samuel, pasteur, rue du Coq d'Inde, Neuchâtel.
363 Robert Tissot, Charles, professeur à l'École supérieure de Commerce, route de la Côte, Neuchâtel.
364 Dr Robert-Tissot E., rue de la Balance 10 a, La Chaux-de-Fonds.
365 Mlle Rognon, Léa, institutrice, Fleurier.
366 Rosset Henri, décorateur, rue Numa Droz 53, La Chaux-de-Fonds.
367 Rothlisberger, Edmond, prof., Klettenberstr. 12, Francfort a/M.

368 Röthlisberger, William, artiste-peintre, rue du Musée, Neuchâtel.
369 de Rougemont, Frédéric, pasteur, Dombresson.
370 Dr Roulet, Charles, Colombier.
371 Roulet, James-Constant, inspecteur général des forêts, Saint-Blaise.
372 Roulet, Max-F., architecte, Couvet.
373 Rubli, Charles, représentant de commerce, rue Purry 8, Neuchâtel.
374 Russ, Hermann, Évole 43, Neuchâtel.
375 Russ-Suchard, C., négociant, Évole 43, Neuchâtel.
376 Mme Russ-Suchard, Évole 43, Neuchâtel.
377 Russ-Young, Willy, Serrières.
378 de Rütté, Fritz, Serrières.
379 Rychner, Adolphe, ingénieur, Cité de l'Ouest, Neuchâtel.
380 Rychner, Alfred, architecte, Plan 9, Neuchâtel.
381 Rychner, Alfred, fils, architecte, Chemin des Pavés 15, Neuchâtel.
382 Sack, Th., éditeur (librairie Benda), Lausanne.
383 Sandoz, Edmond, route de la Côte 56, Neuchâtel.
384 Sandoz, Henri, vétérinaire, Évole 3, Neuchâtel.
385 Sandoz, Th., négociant, Les Ponts.
386 Savoye, Maurice, fabrique des Longines, Saint-Imier.
387 Dr Schacht, Hans, privat-docent à l'Université, Lausanne.
388 Dr Schærer, Ferdinand, Faubourg de l'Hôpital, Ville.
389 Dr Schardt, Hans, professeur à l'École polytechnique fédérale e à l'Université, Voltastrasse 18, Zurich V.
390 Schinz, Ch.-Rod., Avenue de la Gare 26, Neuchâtel.
391 Schinz-Diethelm, Charles, rue Louis Favre 2, Neuchâtel.
392 Schmid Willy, professeur, Évole 33, Neuchâtel.
393 Schmidt, Otto, lieutenant-colonel, Grange Falquet, Chemin du Mont-Blanc 3, Genève.
394 Seinet-Burmann, Charles, négociant, rue Bachelin 2, Neuchâtel.
395 Senft, Willy, pasteur, Champ Bougin 38, Neuchâtel.
396 Simond, Adrien, Avenue de la Gare 1, Neuchâtel.
397 Sobrero, Louis, professeur à l'Université, rue du Château 9, Neuchâtel.
398 Société Suisse des Commerçants, Section de Neuchâtel.
399 Dr de Speyr, Théodore, rue Jaquet-Droz 32, La Chaux-de-Fonds.
400 Dr Spinner, Henri, professeur à l'Université, Chanet, Neuchâtel.
401 Spiro, Jean, professeur à l'Université, Villa Speranza, Cour près Lausanne.

402 Spühler, Alfred, Avenue de la Gare, Neuchâtel.
403 Stadler, Jacob, professeur à l'École supérieure de Commerce, Lausanne.
404 Stalé, Jean-David, pasteur, Coffrane.
405 Dr Stauffer, Henri, Rocher, Neuchâtel.
406 Stauffer, H.-O., fabricant d'horlogerie, Les Ponts.
407 Stebler, Alfred, professeur, rue du Temple, Le Locle.
408 Strittmatter, Ernest, député, Évole, Neuchâtel.
409 Thiébaud, Auguste, professeur à la Faculté de théologie indépendante, Saint-Nicolas 8, Neuchâtel.
410 de Tribolet, Georges, missionnaire, Case postale 21, Lourenço Marques, Afrique portugaise.
411 de Tribolet, Maurice, professeur à l'Université, Faubourg du Château, Neuchâtel.
412 Tschumi, Albert, professeur à l'École supérieure de Commerce, Plan Perret 6, Neuchâtel.
413 Dr Vuarraz, Alphonse, Clos des Auges, Neuchâtel.
414 Dr Vouga, Arnold, Corcelles.
415 Vouga, H.-L., notaire, Cortaillod.
416 Dr Vouga, Paul, professeur à l'École supérieure de Commerce, Champ Bougin, Neuchâtel.
417 Dr Vouga, Paul, Saint-Aubin.
418 Virchaux, Vivaldi, Hauterive.
419 Wægli, Henri, fils, négociant, Place de l'Hôtel de Ville, La Chaux-Fonds.
420 Walter, Louis, pasteur, Cossonay.
421 Wasserfallen, Édouard, directeur des écoles primaires, La Chaux-de-Fonds.
422 Wieland Gabriel, directeur de l'École suisse, via Peschiera 31, Genes.
423 Wille, Point du Jour, La Chaux-de-Fonds.
424 Wolfrath, Henri, éditeur, rue du Concert 6, Neuchâtel.
425 Zimmermann, Alfred, rue de la Place d'Armes 4, Neuchâtel.
426 Zobrist, Théophile, professeur à l'École cantonale, Porrentruy.
427 Zutter, Albert, instituteur, Bevaix.
428 Zutter, Gustave, professeur, Saint-Aubin.

CONGRÈS INTERNATIONAL D'ETHNOLOGIE ET D'ETHNOGRAPHIE

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la Circulaire suivante :

Neuchâtel (Suisse), Juin 1913.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Les diverses sciences de l'homme ont pris, depuis la fin du siècle dernier, un développement si rapide qu'elles tendent de plus en plus à acquérir chacune son autonomie. Deux d'entre elles, l'anthropologie somatique et l'archéologie préhistorique, possédant déjà leurs congrès spéciaux, il nous a semblé que l'ethnologie, ou classement des races, et l'ethnographie, ou étude comparée des civilisations, devaient aussi faire connaître, par une manifestation scientifique analogue, les progrès qu'elles ont réalisés. Ce serait l'occasion, pour les savants toujours plus nombreux qui s'adonnent à ces recherches, de prendre contact, de discuter certains problèmes généraux, de s'entendre sur la terminologie, et de mettre le public au courant du but et des méthodes de ces sciences spéciales.

Il y a plus de cinquante ans, c'est Neuchâtel qui avait organisé le premier Congrès d'archéologie préhistorique, prenant ainsi l'initiative d'un mouvement scientifique qui s'est étendu au monde entier : de même, par son Musée ethnographique, sa chaire d'Ethnographie et d'Histoire comparée des civilisations, les nombreuses disciplines représentées dans son enseignement supérieur, les publications bien connues de ses missionnaires, sa situation centrale en Europe, la ville de Neuchâtel se trouve particulièrement désignée pour organiser un

Congrès International d'Ethnologie et d'Ethnographie.

L'idée d'une réunion de ce genre a été favorablement accueillie par les autorités cantonales, communales et universitaires,

qui ont promis leur patronage et leur concours effectif, et par de nombreuses personnalités scientifiques. Il s'est donc constitué un comité qui s'est chargé d'organiser ce Congrès, auquel nous espérons que vous voudrez bien donner votre adhésion.

La date prévue pour le Congrès est la semaine des vacances de la Pentecôte 1914 (du 1er au 5 juin).

Le montant de la souscription au Congrès est fixé à Fr. 10.—.

Des renseignements plus circonstanciés seront fournis par des circulaires ultérieures.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

POUR LE COMITÉ GÉNÉRAL D'ORGANISATION :

Le Président d'Honneur :

R. COMTESSE,
Directeur du Bureau international de la Propriété littéraire et artistique,
Ancien Conseiller fédéral et Président de la Confédération Suisse.

Les Vice-Présidents d'Honneur :

Alb. CALAME,
Président du Conseil d'État
du Canton de Neuchâtel.

P. DE MEURON,
Président du Conseil communal
de la Ville de Neuchâtel.

Ed. BÉGUELIN,
Recteur de l'Université
de Neuchâtel.

Le Bureau du Comité général,

Président :

G. JEQUIER,
Professeur à la Faculté des Lettres.

Vice-Présidents :

Ch. KNAPP,
Professeur à la Faculté des Lettres,
Directeur du Musée d'Histoire naturelle.

A. DUBIED,
Secrétaire de l'Université,
Professeur à la Faculté des Lettres,
Président de la Société de Géographie.

Secrétaire général :

A. REYMOND,
Professeur à la Faculté des Lettres.

Les Comités spéciaux :

Le Président du Comité scientifique :

A. van Gennep,
Professeur à la Faculté des Lettres,
Directeur de la *Revue d'Ethnographie et de Sociologie.*

Le Président du Comité des finances :

P. Chatelain,
Directeur de la Banque Cantonale.

Le Président du Comité de réception :

J. de Dardel,
Consul de Suède.

LE COMITÉ GÉNÉRAL

E. Argand. Prof. à la Faculté des Sciences, Délégué de la Faculté.
L. Aubert. Prof. à la Faculté indépendante de Théologie.
Ed. Bauer. Dr en médecine.
Ed. Béguelin. Recteur de l'Université, Prof. à la Faculté de Droit.
E. Béguin. Président du Conseil général.
Ed. Berger. Directeur de l'École supérieure de Commerce.
A. Blanc, past. Délégué de la Commission scolaire.
G. de Blonay. Privat-docent à la Faculté des Lettres.
Ed. Boillot. Consul de Belgique.
G. Borel. Dr en médecine.
M. Borel. Cartographe, Délégué de la Société Neuchâteloise de Géographie.
G. Bovet. Missionnaire.
A. Calame. Président du Conseil d'État. Délégué de l'État.
L. Cart. Prof. à la Faculté de Théologie, Délégué de la Faculté.
Éd. Chable. Vice-consul de Grande Bretagne.
A. Chapuis. Prof. à l'École supérieure de Commerce, Délégué de la Société Neuchâteloise de Géographie.
A. Châtelain. Dr en médecine, Vice-recteur de l'Université, Prof. à la Faculté des Sciences, Délégué de la Société d'Histoire.
P. Châtelain. Directeur de la Banque Cantonale, Délégué de l'École supérieure de Commerce.
W. de Corswant. Privat-docent à la Faculté de Théologie.

L.-H. Courvoisier, Colonel.

J. de Dardel. Consul de Suède.

Th. Delachaux. Directeur de l'École d'Art.

P. Dessoulavy. Prof. à la Faculté des Lettres, Délégué de la Faculté.

A. Dubied. Secrétaire de l'Université, Prof. à la Faculté des Lettres.

E. DuBois. Prof. à la Faculté des Lettres, Directeur du Gymnase cantonal.

H. DuBois. Prof. à la Faculté de Théologie, Délégué de la Faculté.

A. DuPasquier. Président de la Société académique et Délégué de la Société.

J. Duplain. Rédacteur à la *Suisse Libérale*.

O. Fuhrmann. Prof. à la Faculté des Sciences, Délégué de la Faculté.

A. van Gennep. Prof à la Faculté des Lettres, Directeur de la *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*.

Ph. Godet. Prof. à la Faculté des Lettres.

Rod. Godet. Dr en médecine.

E. Guyot. Notaire.

A. Hæussler. Directeur du Bureau officiel de renseignements.

P.-Eug. Humbert.

J. Jacot Guillarmod. Dr en médecine, Explorateur.

Ed. Jacottet. Missionnaire.

A. Jaquerod. Prof. à la Faculté des Sciences, Délégué de la Société des Sciences naturelles.

J. Jeanjaquet. Prof. à la Faculté des Lettres.

G. Jéquier. Prof. à la Faculté des Lettres.

Em. Junod. Prof. à la Faculté des Lettres.

H. Junod. Missionnaire.

Ch. Knapp. Directeur du Musée d'Ethnographie, Prof. à la Faculté des Lettres.

A. Lombard. Prof. à la Faculté des Lettres.

Em. Lombard. Privat-docent à la Faculté des Lettres.

J. Lecoultre. Prof. à la Faculté des Lettres.

A. Leuba. Président du Grand Conseil.

A. de Máday. Prof. à la Faculté de Droit.

A. Mayor. Dr en médecine, Délégué de la Société des Sciences naturelles.

Ch. Meckenstock. Doyen de la Faculté de Droit, Délégué de la Faculté.

P. de Meuron. Président du Conseil communal, Délégué de la Ville.

C.-A. Michel. Conservateur du Musée historique.

Em. de Montet. Directeur de la Banque Nationale, Succursale de Neuchâtel.

J. de Montmollin. Dr en médecine.

P. de Montmollin. Pasteur.

C. Ott. Prof. à la Faculté de Droit, Délégué de la Faculté.

J. Paris. Prof. à la Faculté de Théologie, Directeur des Écoles secondaires et classiques.

Ch. Perregaux. Directeur du Technicum du Locle, Délégué de la Société d'Histoire.

G.-E. Perret. Délégué de la Commission scolaire.

A. Piaget. Doyen de la Faculté des Lettres, Délégué de la Faculté.

F. Porchat. Conseiller communal, Délégué de la Ville.

A. de Pourtalès. Dr en médecine.

H. de Pury.

J. de Pury. Conseiller communal.

P. de Pury. Directeur du Musée historique.

E. Quartier-la-Tente. Conseiller d'État, Chef du Département de l'Instruction publique, Délégué de l'État.

A. Reymond. Prof. à la Faculté des Lettres.

Ch. Robert. Bibliothécaire de la Ville, Prof à la Faculté des Lettres.

M. Robert. Missionnaire.

L. Robert. Délégué de la Société académique.

Ph. Rollier. Pasteur.

W. Röthlisberger. Président de la Section neuchâteloise de la Société des Artistes suisses.

C. Russ-Suchard.

G. Sauser-Hall. Prof. à la Faculté de Droit.

F. Schulé. Rédacteur en chef de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*.

M. de Tribolet Prof. à la Faculté des Sciences.

P. Vouga. Conservateur du Musée archéologique, Privat-docent à la Faculté des Lettres.

PROGRAMME DES TRAVAUX DU CONGRÈS

Sections provisoires

1. Ethnographie générale ; méthodes de l'ethnologie et de l'ethnographie ; histoire de l'ethnographie.

2. Ethnographie psychologique ; ethnopsychologie ; psychologie des religions ; méthode psycho-analytique d'interprétation des mythes et légendes ; esthétique comparative.

3. Ethnographie sociologique : les formes primitives de l'économie politique, du droit de la famille, de l'État : ethnographie et colonisation ; races et milieux ; anthropogéographie.

4. Ethnographie technologique ; races et civilisations ; débuts de l'art et des diverses techniques ; métiers et industries.

5. Ethnologie et ethnographie préhistoriques et protohistoriques ; la question des métaux.

6. Ethnologie et ethnographie antiques : Égypte, Assyro-Babylonie, Perse, Asie Mineure, Grèce, Empire romain.

7. Ethnologie, ethnographie et folklore de l'Europe.

8. Ethnologie, ethnographie et folklore de l'Asie et de l'Océanie.

9. Ethnologie, ethnographie et folklore de l'Afrique.

10. Ethnologie, ethnographie et folklore de l'Amérique.

11. Enseignement des sciences de l'homme ; organisation et développement des musées ethnographiques.

Le Comité du Congrès se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer le nombre des sections suivant les circonstances.

Il est prévu en outre un certain nombre de réceptions officielles ou particulières, d'excursions scientifiques et de représentations d'un caractère ethnographique ou folklorique.

TABLE DES MATIÈRES

Au Pays Ghimirra, par le Dr George Montandon 17
Notes rectificatives sur l'étude consacrée à David-François de Merveilleux, au tome XX, 1909-1910, du *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, par C. Knapp 425
Rapport sur la marche de la Société Neuchâteloise de Géographie pendant l'année 1911-1912, présenté par M. Arthur Dubied . . 427

Bibliographie :
Généralités 433
Heinrich Kerp. Mathematische Geographie und Kartographie, par U. Ritter 433
Heinrich Kerp. Lehrbuch der Erdkunde. Sonderausgabe für die Schweiz, par U. Ritter. 433
G. Capus et D. Bois. Les Produits coloniaux. Origine, production, commerce, par Dr H. Spinner 435
Afrique 435
Jean Duchesne-Fournet. Mission en Éthiopie (1901-1903), par le Dr George Montandon 435
Océanie 437
P.-G. Peckel. Religion und Zauberei auf dem mittleren Neu-Mecklemburg im Bismarckarchipel in der Südsee, par U. Ritter . . 437
Régions polaires 438
Dr A. de Quervain und Dr A. Stolberg. Durch Grönlands Eiswüste. Reise der deutsch-schweizerischen Grönlandexpedition 1909 auf das Inlandeis, par U. Ritter 438
Liste des Membres de la Société au 15 octobre 1913 440
Congrès international d'ethnologie et d'ethnographie 507
Table des Matières 509

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL

Neuchâtel possède un des sièges de l'instruction supérieure en Suisse, Cet établissement, fondé par rescrit royal de Frédéric Guillaume III du 17 mars 1838 sous le nom d'**Académie,** supprimé en 1848, puis rétabli en 1866, vient d'être érigé en **Université** par décret du Grand Conseil du 18 mai 1909.

De nouvelles chaires ont été créées et pourvues d'installations à la hauteur des exigences modernes. Les collections scientifiques ont été considérablement augmentées, grâce en particulier à la générosité de Neuchâtelois s'intéressant au développement de l'enseignement supérieur de leur pays. Récemment encore M. Antoine Borel, consul suisse à San Francisco, a affecté les revenus de 50.000 dollars à l'extension de certains enseignements.

L'Université de Neuchatel comprend : 1° une Faculté des **Lettres** ; 2° une Faculté des **Sciences** ; 3° une Faculté de **Droit** ; 4° une Faculté de **Théologie**. Chacune de ces Facultés prépare à des examens spéciaux et délivre des diplômes de licence et de doctorat.

Un enseignement du **français moderne**, de 20 heures par semaine, spécialement destiné aux *élèves de langue étrangère*, est donné à la **Faculté des Lettres** sous forme de cours théoriques et pratiques de langue française et a comme sanction, selon la durée des études, soit le **certificat d'études françaises**, soit le **diplôme pour l'enseignement du français à l'étranger**.

Les cours de littérature étrangère sont professés en allemand, anglais et italien.

Les étudiants en **Médecine** peuvent passer à Neuchâtel le premier examen fédéral de médecine (examen de sciences naturelles), certains cours de la Faculté des Sciences ayant été organisés en vue de la préparation à cet examen.

La **Faculté de droit** a organisé pour les **étudiants allemands** un enseignement spécial, en langue allemande, conforme aux programmes et réglements allemands du premier semestre d'études juridiques.

A la Faculté de Droit est annexée une **Section des sciences commerciales**, permettant aux jeunes gens sortant des écoles de commerce de compléter leurs études spéciales et d'obtenir une **licence en sciences commerciales**.

Le semestre d'hiver commence à la mi-octobre, le semestre d'été au milieu d'avril.

Pour tous renseignements, s'adresser au *Secrétariat de l'Université.*

La direction du **Séminaire de français** organise chaque année, du 15 juillet au 15 septembre, **deux** cours de vacances destinés à suppléer pendant les mois de juillet et d'août aux cours réguliers du Séminaire.

Ces cours ont pour objet de fournir aux étrangers l'occasion de compléter leur connaissance de la langue et de la littérature françaises.

Pour renseignements et programmes spéciaux de ces cours, s'adresser à M. le professeur P. Dessoulavy, Directeur du Séminaire (Suars, 15).

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

DE GÉOGRAPHIE

E

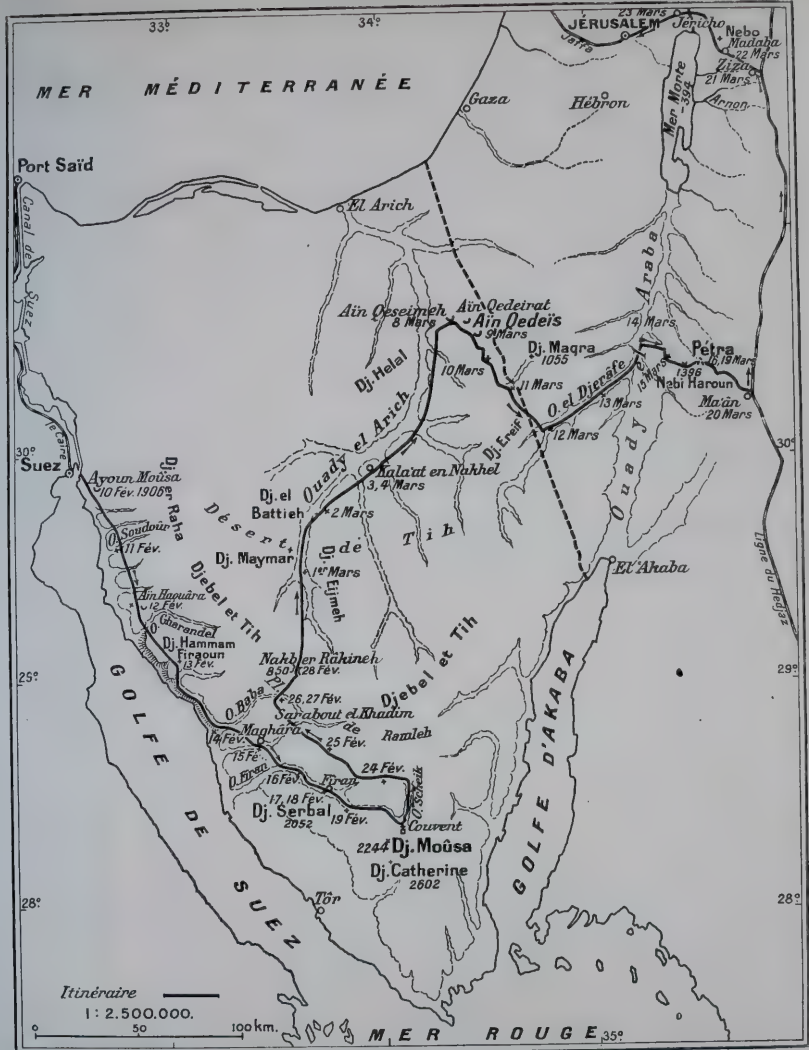

Mce Borel & Cie Neuchâtel.

PRESQU'ÎLE DU SINAÏ.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

DE

GÉOGRAPHIE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

C. KNAPP

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE A L'UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL

TOME XXIII

1914

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

QUAI DU MONT-BLANC, 2

NEUCHATEL

1914

Droits de traduction et de reproduction réservés

NEUCHATEL — IMPRIMERIE ATTINGER FRÈRES

AU SINAÏ

ET DANS L'ARABIE PÉTRÉE

PAR

LÉON CART

Professeur à l'Université de Neuchâtel.

CHAPITRE PREMIER

De Suez à l'Oasis de Fîran.

De Port-Tewfik, à Suez, la presqu'île sinaïtique apparaît comme une longue bande jaunâtre, peu élevée au-dessus de la mer Rouge, semblable bien plutôt à une muraille qu'à un pays. Les montagnes du Sud sont trop éloignées pour être visibles. Il faut dire qu'en cette chaude après-midi de février 1906, le paysage, inondé d'une lumière aveuglante, n'accusait pas nettement ses contours, s'estompait dans une brume d'une teinte indéfinissable et présentait l'aspect d'un objet vu au travers d'un prisme, avec une bordure de plusieurs nuances. Le quai, où je fais les cent pas, est désert ; seul, un fonctionnaire de la douane, sanglé dans une tunique brun foncé, bâille, assis sur un banc. On entend dans les docks le branle-bas des matelots et des ouvriers qui réparent les navires. Des coups de marteau crépitent sur le métal et jettent dans l'atmosphère alourdie des notes stridentes, dures, sans écho. La mer est calme, légèrement ridée en quelques endroits, fouettée par la brise qui forme des plaques frissonnantes et plus bleues à la surface de l'eau. De temps à autre passe une barque,

la voile détendue, et si lentement que le sillage est presque imperceptible. Deux vaisseaux de guerre, énormes masses grises, embossés au fond du port, derrière la foule des bâtiments de toutes sortes, dorment et semblent privés de leur équipage. Les monstres attendent qu'on leur remplisse les flancs de charbon.

Je suis venu me reposer sous les ombrages de Port-Tewfik, fuyant le brouhaha de Suez, où la fête musulmane du *Kourban Beiram*[1] bat son plein. La curiosité m'avait, en effet, poussé, pendant la matinée, jusqu'à l'endroit où les habitants s'étaient donné rendez-vous, un peu en dehors de la ville, sur une sorte de terrain vague, mamelonné, brûlé de soleil ; la foule s'agitait : des carrousels primitifs, aux bâches trouées et lamentables ; des baraques de forains d'où s'échappaient des bouffées d'une musique étrange, mystérieuses mélopées orientales en ton mineur ; des diseurs de bonne aventure, accroupis à terre, les jambes grêles, autour desquels un cercle d'observateurs, l'air béat, attendaient des révélations ; de solides gaillards, presque nus, pratiquaient des duels au sabre, au bâton, avec une habileté, une souplesse remarquables ; leurs grands corps chocolat, luisants, avec des reflets de soleil sur le dos, évoluaient en des soubresauts de chats ; on les voyait se tapir, l'arme en avant, les yeux allumés, presque féroces, puis bondir sur l'adversaire, lequel, d'un brusque mouvement des reins, se rejetait en arrière ou de côté. Et la foule, captivée, houleuse, manifestait, applaudissait, partait en éclats de rire sonores, rapidement arrêtés par une nouvelle passe d'armes plus intéressante que la précédente. D'autres groupes encore se formaient et s'évanouissaient au hasard des remous ; et tous ces flâneurs, endimanchés, vêtus de draperies aux couleurs éclatantes, circulaient, majestueux et fiers, soulevant un nuage de poussière noire. Peu de femmes dans la foule ; celles qui s'y aventuraient semblaient fuir à grands pas, comme honteuses, dans leurs longues robes de deuil et derrière leur voile, qui partage la figure en deux et qu'un petit bâtonnet de jonc rattache à la coiffure, selon la mode égyptienne. Elles étaient comme des ombres, ces femmes, au milieu du bariolage criard des vêtements masculins, et si elles ne paraissaient pas s'associer à la joie de tous, les hommes en revanche

[1] Fête musulmane très populaire, célébrée au mois du grand pèlerinage à la Mecque.

avaient l'allégresse singulièrement bruyante. Tout cela criait, vociférait, gloussait, et tandis que les marchands de sorbets agitaient leurs gobelets de métal jaune, dans un cliquetis de ferraille, tandis que les vendeurs d'eau, écrasés sous la masse des outres en peau de mouton, gonflées en ballons, clamaient d'une voix traînante leur : *Moïe, moïe* (de l'eau, de l'eau), du haut de la citadelle de Suez le canon tonnait, mêlant sa voix grave, officielle, aux rires de ce peuple enfant.

Tout ce vacarme m'a cassé la tête. Enfilant une des rues étroites de la petite cité, j'ai gagné la longue jetée de pierre, qui sert à la fois de route et de viaduc de chemin de fer, entre la ville et les docks, et j'ai en effet trouvé un peu de tranquillité sur ce quai silencieux, qui aligne ses arbres touffus en une superbe avenue. Je ne puis détacher mes regards de ces rivages asiatiques, qui s'étalent devant moi, de l'autre côté du golfe. C'est donc là que nous allons bientôt porter nos pas, à travers le désert jusqu'à Jérusalem ! C'est donc là, cette terre *des Schasou* [1], de ces pillards nomades qui, au dire des monuments égyptiens, poussaient autrefois leurs incursions jusque dans la vallée du Nil, et contre lesquels les Pharaons avaient dû élever une muraille protectrice à la limite du désert. Que de hordes barbares elle a vues passer sur son sol de pierres et de sable ! Les clans d'Abraham et de Jacob, selon la tradition biblique, y avaient traîné leurs troupeaux ; Moïse y était venu, d'abord seul, puis avec une masse de fuyards éperdus. Et voici que dans quelques jours, nous pourrons à notre tour visiter et étudier ce pays fabuleux, où s'est déroulée une merveilleuse histoire, et où l'on va comme en pèlerinage, une prière sur les lèvres.

Le soleil descend, incendiant l'horizon. J'oublie Suez, avec ses maisonnettes blanches, battues par la marée haute, ses vastes grèves semées de coquillages, et je me vois transporté par la pensée dans les âges disparus où les superbes Pharaons gouvernaient le monde, adorés comme des dieux, et venaient au bord de cette mer pour préparer leurs expéditions lointaines. Cette vision est de courte durée. Un navire, entrant dans le canal, la chasse de mon esprit. Il glisse doucement sur la baie, à travers

[1] W. Max Müller, *Asien und Europa nach altägyptischen Denkmälern*, 1893, p. 131.

les énormes bouées flottantes surmontées d'un phare en miniature : on distingue sur le pont quelques passagers étendus sur des fauteuils pliants ; mais pas un bruit, pas une voix. Une fois dans le canal, le paquebot disparaît bientôt à l'Ouest, dans les flammes du couchant, comme un vaisseau fantôme.

*

* *

Chacun sait que pour atteindre le *Djebel Moûsa*[1] — le Sinaï traditionnel, — deux voies de communication sont au choix du voyageur. On peut faire en bateau à vapeur ou en barque à voile le trajet de Suez à *Tôr*, petit village de pêcheurs sur la rive occidentale de la péninsule, au Sud, et station de quarantaine pour les pèlerins qui se rendent à La Mecque. De là, il faut alors franchir le désert *El Kâa* pour gagner le Sinaï par l'un ou l'autre des ouady[2] qui déchirent le massif montagneux. Le second itinéraire, plus long mais plus intéressant, consiste à pénétrer directement dans la presqu'île, en face de Suez, et à suivre, de vallée en vallée, le chemin, souvent mal tracé, qui conduit à la montagne sainte.

Il avait été décidé que nous ferions le voyage par la voie de terre. Le 10 février, à 2 heures de l'après-midi, tous les excursionnistes sont réunis au débarcadère de Port-Tewfik pour la traversée du golfe. Nous sommes douze. Que le lecteur me permette de lui présenter ces charmants compagnons de route, avec lesquels j'ai partagé les joies profondes et aussi les difficultés d'une entreprise qui n'était pas sans offrir quelque danger. C'est l'École biblique établie au couvent des Dominicains à Jérusalem qui avait organisé l'expédition et cela avec beaucoup de sagesse et de prudence. Les maîtres qui dirigent cet établissement visent à un but pratique : non contents d'inculquer des principes, de cultiver la science de cabinet, ils cherchent à donner à leurs élèves des leçons de choses, et, à cet effet, ils entreprennent, chaque année, des excursions de plus ou moins longue durée en Palestine et dans les contrées avoisinantes. Ces études d'archéologie et d'histoire, faites sur place, avec le commentaire éloquent des sites

[1] *Montagne de Moïse.*

[2] *Ouady*, en arabe, signifie *vallon, gorge*.

et des monuments, présentent un très vif intérêt ; ce n'est plus la sécheresse et la monotonie du livre ; c'est la perception directe des choses et des faits, le contact personnel avec la vie ; rien de tel pour garantir l'esprit des théories préconçues et pour le meubler de connaissances solides ; cette méthode se recommande d'elle-même ; mais elle m'apparaît toujours plus indispensable à celui qui s'occupe de l'Ancien Testament et cherche à pénétrer la pensée et à connaître les mœurs des Israélites d'autrefois.

Le R. P. Savignac, professeur à l'Ecole biblique, avait pour mission de diriger la caravane. Archéologue compétent, intrépide voyageur, observateur perspicace, il possède toutes les qualités requises pour une tâche de ce genre. J'ajoute qu'il connaissait déjà la presqu'île pour y avoir séjourné à plusieurs reprises et c'était la seconde fois — si je ne fais erreur, — qu'il se rendait au Sinaï ; du reste, l'homme le plus aimable du monde, avec ses petits yeux noirs toujours souriants derrière les verres de ses lunettes, et la douceur répandue sur son visage. Il était secondé dans ses fonctions par un de ses collègues, le R. P. A***, gai, serviable, la tête emballée d'un vaste *keffiyé* [1] sépia, encadré de raies multicolores. Quand je pense à lui, je ne le sépare pas de sa courte pipe de bois brun, qui semblait faire ses délices tant il la tenait fièrement plantée au coin de la bouche. Les sept élèves, qui accompagnaient ces maîtres, étaient aussi pour la plupart des Dominicains et portaient la longue robe de laine blanche à capuchon ; deux seulement n'appartenaient pas à l'ordre : prêtres instruits, discuteurs gracieux mais intarissables, ils sont venus compléter leurs études à Jérusalem et respirer l'atmosphère très scientifique de l'Ecole biblique. Nous étions trois, fraîchement débarqués d'Europe : un franciscain de Munich, le R. P. H***, assyriologue de valeur, qui caressait le projet de parcourir la Babylonie en quête d'inscriptions cunéiformes, après sa visite au Sinaï ; dans la suite, nous l'avions, très innocemment, surnommé « Gambrinus », car, aux heures de soif ardente, il rêvait toujours de l'onctueuse liqueur de houblon dont les Allemands sont si friands et parfois des visions de bière passaient devant ses yeux en un blond mirage. M. le comte J. de K*** voyageait uniquement pour son plaisir ; fervent admira-

[1] Coiffure que portent les Bédouins ; c'est un morceau d'étoffe jeté sur la tête où il est fixé au moyen de cordons.

teur de la nature, disciple de saint Hubert, il était habitué aux expéditions lointaines et périlleuses ; la Sardaigne, la Tunisie, l'Égypte, la Palestine, les deux Amériques connaissaient cet ancien capitaine de cavalerie français et se disputaient l'honneur de le revoir encore et d'entendre les coups de feu de sa carabine. Il avait du reste le physique de l'emploi. Bien campé sur ses jambes nerveuses, aux mollets protégés par des guêtres de cuir jaune, son grand buste vigoureux s'enveloppait dans un complet gris carrelé, à culottes bouffantes ; sur la tête un chapeau de feutre mou aux larges ailes irrégulières ; au dos le fusil en diagonale, sur les lèvres la fine cigarette égyptienne à bouts de carton, il évoquait l'image d'un planteur avide de liberté et d'aventures ; et quel charmant causeur ! L'anecdote piquante, le récit spirituel et vif n'avaient pas de meilleur conteur et nous puisions à pleines mains au trésor de ses souvenirs de voyages.

*
* *

La barque, au ventre rebondi, qui écrase le flot dans un sourd clapotis, nous attend. Mais le départ est retardé par les formalités de la douane : il faut être en ordre avec les autorités, se plier aux exigences du règlement, exhiber, qui son passeport, qui son *teskéré* [1], etc. Très digne, l'employé, une sorte de métis au teint olivâtre, coiffé du classique *tarbousch* rouge, inscrit nos noms et qualités dans un vénérable registre ; même il s'évertue à détailler notre signalement dans une rubrique *ad hoc* ; que de labeur ! il ne comprend pas nos noms européens, malgré nos efforts pour les épeler distinctement, et il griffonne, il griffonne, désemparé... Enfin, nous dévalons dans la barque ; mais elle est manifestement trop petite ; avec nos *kourdj* [2], nos appareils photographiques, nos menus bagages, nous encombrons ; on s'entasse, tant bien que mal, sur les banquettes très étroites, les pieds serrés entre les colis ; nous constatons, non sans crainte, que la chaloupe enfonce terriblement, si bien que l'eau dépasse de beaucoup la ligne de flottaison. Et ne voilà-t-il pas qu'un Bédouin, drapé de loques innommables, veut encore se joindre à nous, au risque de faire

[1] Laissez-passer, qui permet de voyager en Palestine et en Syrie.
[2] Nom donné par les Arabes à la sacoche qui pend à la selle du chameau.

chavirer la nacelle. Au milieu d'un groupe de matelots, aux airs de pirates, il gesticule, prétend que sa présence est nécessaire a la conduite de la caravane, ce qui est peut-être vrai, car il sort vainqueur de la lutte, et, bousculé, rabroué, tremblant, il s'écroule dans l'embarcation, juste à mes côtés. Je me fais petit, auprès de ce fils du désert, qui se croit si indispensable, et la barque, chargée à l'excès, quitte mollement la terre africaine, au claquement de sa voile en triangle. Nous n'osons faire aucun mouvement, de peur de perdre l'équilibre ; d'ailleurs, nous sommes surveillés par le pilote, un vieux, épais, courtaud, dont la tête tient à la fois du singe et du bouledogue. Il hurle à tout propos : il invective, qui ? quoi ? la mer ? les passagers ? nul ne saurait le dire. Il émet des sons rauques, tout en présidant à la manœuvre : son bonnet de coton, qu'il porte rabattu sur les oreilles et dont le floc chatouille sa nuque charnue et couverte de poils blancs, frétille et semble partager la mauvaise humeur de son propriétaire ; si l'un de nous, ankylosé, se hasarde à changer de position pour se mettre plus à l'aise, le terrible homme se retourne brusquement, lance des regards féroces sur le délinquant et éructe des monosyllabes gutturaux, qui font la joie de tous. Malgré cela, la traversée est délicieuse ; poussée par un vent tiède, la chaloupe avance lentement, vire autour des nombreuses bouées qui marquent la route aux navires, et s'engage dans le canal. Suez n'est bientôt plus qu'une tache blanche dans le lointain ; les monts Attâka, qui dominent la ville, dressent leurs pics sombres, entre lesquels des traînées de lumière éclatent comme de la neige. Tout à coup, nous apercevons une barque, qui file vers Suez, toutes voiles déployées ; nous y distinguons le P. Savignac, debout, agitant les bras. Il était parti avant nous, pour terminer les préparatifs du voyage ; mais pourquoi ce retour précipité ? Que se passe-t-il ? Nous hélons, nous interrogeons ; mais la distance est trop grande ; nos voix se perdent. Nous ne tarderons pas à savoir les motifs de ce contretemps.

* * *

Nous posons le pied sur la rive asiatique. Mais, quel est ce tumulte qui nous accueille ? Ne cherchons pas longtemps ; ce sont nos Bédouins, et partout où il y a des Bédouins, il y a du

tintamarre ; nous en fîmes souvent l'expérience. A mesure que, croulant sous le poids de nos bagages, nous approchons du campement où les Bédouins, arrivés la veille, des montagnes de la presqu'île, ont élu domicile, toute la bande se précipite à notre rencontre, empressée, minaudant et s'empare de nos personnes et de nos biens comme dans une razzia. Ils sont une vingtaine. Je me laisse faire, ahuri, au milieu des beuglements de trente chameaux, les uns couchés, les autres debout, amoncellement de bosses et de têtes branlantes, où il faut se frayer un chemin en donnant des coudes et des genoux. Traîné par un Bédouin, qui s'est accroché à mon *kourdj*, je me trouve, sans savoir comment, presque sous le ventre d'un grand diable de chameau, perché sur ses quatre jambes grêles et râpées et c'est ainsi que je fus présenté à l'animal qui devait me porter au Sinaï. Le chamelier a l'air heureux ; il a trouvé son *haouadja* [1] et il me fait les honneurs de sa bête, avec des gestes de grand seigneur, la main droite étendue avec ampleur vers l'animal comme pour le bénir, puis ramenée sur la poitrine ; il pontifie et veut m'expliquer sans doute qu'il est le propriétaire légitime de ce superbe chameau et que c'est par une grâce spéciale d'Allah que j'aurai le privilège de le monter bientôt. Il lui ordonne de s'agenouiller et alors, avec des précautions infinies, il opère le chargement : d'abord le *kourdj*, puis l'appareil photographique, puis une série de couvertures épaisses, qu'il arrange sur la selle, sans un pli ; ses mains calleuses se font douces ; il sourit. Que de prévenances ! Je me méfie un peu ; évidemment il escompte le pourboire futur ; il sacrifie au dieu Bakchich !

Cependant tous mes compagnons ont aussi procédé à leur installation, chacun selon sa convenance. Et la plaine sablonneuse offre un spectacle curieux : tout à l'heure, ai-je dit, c'étaient des bosses qui erraient çà et là ; maintenant ce sont comme des collines de sacoches et de vêtements, aux couleurs bigarrées, qui émergent du sol jaune et d'où sortent les longs cous des chameaux couchés : on dirait des marchands de bric à brac en route pour la foire. A quelque distance, c'est une scène plus pittoresque encore : là sont amoncelées les provisions de voyage, d'énormes caisses bourrées de victuailles, de conserves de toutes sortes, des tonneaux pour le vin, des outres pour l'eau, les ustensiles de

[1] Terme qui correspond à peu près à notre mot « Monsieur ».

cuisine les plus indispensables, du charbon de bois, les bâches et les pieux des tentes démontables, des lits de camp. Rien ne doit être oublié, pas même des allumettes, car pendant plusieurs semaines, nous n'aurons aucun moyen de nous ravitailler sérieusement. Tout est là, grâce aux soins vigilants du commandant de l'expédition, qui a consacré plusieurs jours à ces importants achats. Il faut charger cette volumineuse et encombrante cargaison sur les chameaux de somme, dont la tâche, on le voit, est des plus pénibles. L'opération suscite des disputes homériques. Le Bédouin part du principe qu'il faut travailler le moins possible et comme son chameau et lui ne font qu'un, la charge qui lui est imposée est toujours beaucoup trop lourde ; il s'élève en véhémentes protestations ; il projette les bras vers le ciel, se frappe la poitrine, avance la tête d'une façon comique et de sa bouche ensalivée, écumeuse, s'échappent des torrents de vocables sonores qui vous déchirent les oreilles. Jugez de l'effet, quand une vingtaine de ces tapageurs crient tous à la fois, se mesurent d'un regard chargé de colère, courent d'un chameau à l'autre, s'arrachent les caisses et les ballots et semblent emportés dans un tourbillon. A chaque instant, je crains qu'ils n'en viennent aux mains. Mais non, le Bédouin a peur de sa peau ; il se contente de parler, c'est plus facile et pas dangereux du tout. Le scheik [1], du reste, est parvenu à calmer les plus fiévreux ; peu à peu, la tempête s'apaise ; résigné, maugréant, chacun se met à l'œuvre et les pesants colis sont bientôt arrimés sur les « vaisseaux du désert », au moyen de solides cordages ou de filets à grosses mailles. On entend bien encore quelques murmures ici ou là, comme les derniers grondements du tonnerre après l'orage. Mais c'est une musique délicieuse en comparaison du fracas de tout à l'heure.

Nous devrions partir ; la journée est déjà avancée et nous avons une assez forte étape à fournir avant la nuit. Mais le P. Savignac n'est pas encore de retour. Nous avons beau braquer nos jumelles sur la mer et interroger l'horizon, aucune voile n'apparaît. Nous attendons longtemps « assis sur le rivage et contemplant les flots », comme dit une de nos chansons populaires, ou bien mêlés à la troupe des chameliers qui discutent toujours en cette langue arabe dont je parviens à peine à saisir et à traduire quelques mots, tant la prononciation diffère de celle que mes études m'avaient

[1] *Scheik* signifie « vieillard » ; c'est le nom donné à un chef de tribu ou de clan

fait connaître. Enfin un bateau est signalé au large de la baie ; c'est bien notre chef : sa robe blanche le trahit. Quelles nouvelles apporte-t-il ? Pourrons-nous lever le camp ou serons-nous soumis à une quarantaine ? Le P. Savignac nous raconte qu'à peine débarqué sur la rive asiatique, il fut informé par les autorités de Suez qu'il devait présenter une autorisation délivrée par le gouverneur de l'Égypte, sans laquelle le voyage dans la presqu'île serait interdit. Il faut se souvenir qu'en ce moment les relations diplomatiques entre l'Égypte, qui possède la péninsule, et la Sublime Porte tournaient à l'aigre, à propos de la délimitation des frontières, et que de part et d'autre on se tenait sur ses gardes. Nous apprîmes plus tard que le passage par la presqu'île avait été refusé à d'autres caravanes. Heureusement, le P. Savignac avait eu la précaution de se munir de la pièce exigée et la difficulté fut ainsi aplanie. Nous ne pensions pas sans chagrin à la situation qui nous eût été faite dans le cas contraire. A tout le moins, c'eût été un retard de plusieurs jours, ce qui nous obligeait à modifier considérablement nos projets.

En selle ! Le Bédouin a mis le pied sur l'un des genoux du chameau pour le maintenir couché ; impatient de marcher, cet animal a coutume de se lever dès qu'il sent une charge peser sur son dos : je me hisse promptement sur mes couvertures, m'installe à califourchon, saisis des deux mains le long pommeau de bois dont la selle est pourvue et, le corps rejeté en arrière, je me sens soulevé dans les airs en trois étapes sucessives correspondant aux trois mouvements du chameau, qui, pour se mettre sur les pieds, raidit d'abord les jambes de derrière, puis s'agenouille et enfin, d'un violent coup de reins, se redresse frémissant, majestueux, la lèvre tremblante. Me voilà à plus de trois mètres du sol, et de cette hauteur, il m'est donné de voir mes compagnons conquérir de haute lutte, eux aussi, le sommet de leurs chameaux, parfois après plusieurs essais infructueux, car il est certain que la robe ecclésiastique n'est pas favorable à ce genre d'équitation.

Il est quatre heures passées. A la file indienne, nous prenons le chemin du désert à quelque distance du golfe. Je me retourne encore pour dire adieu à Suez et à l'Égypte dont j'emporte de si bons souvenirs. Le grand canal, tout baigné des feux du crépuscule, rougeoie comme une coulée d'or liquide échappée d'un creuset. Devant nous, dans les lointains de la mer Rouge, un rideau de brouillard rose. Nos ombres s'allongent sur la plaine de sable,

avec des balancements réguliers. Sur les flancs du *Djebel er Raha,* qu'on distingue très vaguement à notre gauche, un troupeau de petites chèvres noires ; à cette distance, elles ressemblent à des chats. Pauvres bêtes, quelle misérable pâture leur offre ce pays désolé ! quelques touffes de broussailles poussiéreuses, voilà tout. Les Bédouins vont à pied, égrenés le long de la caravane, s'interpellant avec animation. Je ne saurais dire les sentiments que j'éprouve : c'est à la fois du malaise et de la joie ; le malaise qui vous saisit devant l'inconnu et la joie troublante de pouvoir l'affronter quand même.

*
* *

La nuit est presque venue lorsque nous atteignons les *Ayoun Moüsa* (Sources de Moïse), situées à plus de 10 kilomètres de notre point de départ. Ibrahim manifeste son mécontentement. Mais j'ai oublié de dire qui est Ibrahim. Ibrahim est le personnage le plus important de la caravane. En sa qualité de chef de cuisine, il est l'Indispensable ; préposé aux vivres et liquides, il cumule les fonctions de grand panetier et de grand échanson. Son domaine s'étend à tout le temporel de l'expédition ; là, il règne sans conteste. Du reste, personne ne songe à lui disputer son sceptre, car il est passé maître dans sa partie et il n'a pas usurpé ses pouvoirs. Il a laissé sa femme et ses enfants en Palestine, pour accompagner les Pères, et il montre un dévouement à toute épreuve, un savoir-faire remarquable, une intelligence très souple, unie à une bonhomie sans pareille. Vêtu d'un pantalon à la zouave, d'une espèce de veste genre « figaro », coiffé d'un bonnet de coton blanchâtre, qui laisse dépasser un grand front bombé et luisant, Ibrahim, sans doute, ne paye pas de mine ; il a l'air un peu truqué ; de plus, il louche légèrement, ou plutôt, il a un œil fixe qui regarde toujours en l'air, ce qui oblige le malheureux à faire une perpétuelle grimace. Mais jamais apparence n'a été si trompeuse. Ibrahim est industrieux, travailleur, perspicace et honnête ; sa langue maternelle est l'arabe, mais il entend le français et même l'allemand ; à l'occasion, il utilise ces deux idiomes, et il sait se faire comprendre, malgré les barbarismes qui émaillent son discours. A la fois familier et discret, il a le talent de se faire apprécier, sans s'imposer. Volontiers il nous

tutoie et nous le lui rendons bien. Brave Ibrahim, je ne songe pas à toi sans émotion !

Donc, en ce moment, il est fâché ! pensez un peu ! il est trop tard pour confectionner un repas digne de lui et de ses hôtes ! Rien n'est préparé, tout le monde a faim et l'obscurité va bientôt nous envelopper ! Aussi, il faut voir avec quelle maestria il astique son fourneau, une sorte de long réchaud rectangulaire à quatre pieds, sur lequel il dispose des poignées de charbon de bois ; il a tantôt fait de déballer toute sa batterie de cuisine ; il jongle avec les casseroles et les coquemars ; une demi-heure ne s'est pas écoulée que déjà la soupe mijote sur un lit de braises chatoyantes.

Pendant ce temps les tentes sont dressées. Deux vigoureux *moukres*[1] président à cette opération toujours pénible : Yakoub, un Arabe de belle venue, avec une figure régulière, encadrée d'une courte barbe brune, qu'il élargit souvent en un vaste sourire bienveillant et paterne ; et Mohammed, une vraie tête de brigand, sous son turban sombre, dont l'extrémité retombe sur l'oreille ; la peau tannée, les yeux noirs enfouis dans les orbites, la moustache hérissée, drue, protégeant des lèvres épaisses. J'ajoute que ce soudard, qui a fait la terrible campagne du Yémen, où l'armée turque essuya de si durs revers, est un très brave homme, dont la conduite n'a jamais rien laissé à désirer. Robuste comme un chêne, habitué aux privations de toutes sortes, il est une aide précieuse au doux Yakoub. En un tour de main il a dressé les lourdes hampes qui servent de pivots aux tentes et que son compagnon fixe au sol au moyen de longues cordes ; les bâches sont alors déployées sur un réseau de cordelettes rayonnant du centre comme une toile d'araignée. Tout le camp retentit de coups de marteaux. Je remarque avec un plaisir mêlé d'étonnement que les Bédouins s'attellent aussi à la besogne ; ce beau zèle me touche, surtout de la part de gens auxquels répugne invinciblement tout travail manuel. La table est mise en plein air ; on allume les *fanous*, simples bougies, dont la flamme est entourée d'un globe de verre ; et, tout en savourant les produits culinaires d'Ibrahim, nous engageons de longues conversations sur une foule de sujets, principalement sur les chances du voyage, l'itinéraire proposé, les difficultés et les

[1] Nom par lequel on désigne les domestiques, les serviteurs.

espérances entrevues. Une brise fraîche s'est levée de la mer ; elle joue dans les branches des palmiers dont la masse noire s'arrondit au-dessus de nos têtes. Les Bédouins aussi cassent une croûte ; ce n'est point une figure de rhétorique ; ils grignotent en effet des fragments de pain d'une couleur douteuse et qui ne me paraît pas être de première fraîcheur. Ils ont allumé trois grands feux de broussailles, qui lancent des fusées d'étincelles ; ils ont pris place autour, dans des poses variées, et leurs faces brunies, leurs poitrines nues, éclairées par la flamme, s'illuminent de lueurs métalliques. Ils discutent en sourdine ; c'est comme un grondement qui semble sortir de terre ; et puis on perçoit un bruit de meules grinçant par saccades ; ce sont les chameaux qui ruminent, couchés aux abords du campement.

A regret, nous gagnons nos abris ; l'air est si pur et la nuit si belle ! la caravane des étoiles se promène dans le ciel d'une transparence de cristal. Je partage ma tente avec trois compagnons : le capitaine de K***, le Franciscain et l'abbé G***, un Français d'une franche et bonne gaîté, qui n'a cessé, durant tout le voyage, de nous fortifier par une belle humeur que rien ne parvenait à troubler. Nos lits ne peuvent être plus simples : une grossière toile tendue dans un cadre de fer, qui repose sur quatre pieds ; mais, roulés dans plusieurs couvertures de laine, nous y dormons, les poings fermés, après une requête au Dieu des pèlerins et une pensée à la patrie, à la famille dont nous sommes si loin, si loin...

*
* *

Les *Ayoun Moïsa* forment une oasis des plus intéressantes. Une couronne de hauts palmiers, aux troncs nus et écailleux, surmontés d'un panache de branches vigoureuses ; des bosquets de tamaris, d'acacias, de pins maritimes ; des haies de cactus noueux, tordus, hérissés d'épines, semblables à des tas de massues piquées de pointes de fer ; des lianes qui courent d'un arbre à l'autre. Tout cela encadre très irrégulièrement plusieurs bassins en forme d'entonnoir, où l'eau étend sa nappe bleu-violet et sert de miroir à la ramure de la forêt. Cette eau vient évidemment des collines qui bordent le plateau de Tih et qui s'élèvent de quelques centaines de mètres, au Nord-Est. On dirait qu'une pression sou

terraine est exercée par intervalles sur la masse liquide, et je dois noter, à ce propos, un phénomène dont nous avons été témoins. Au moment où nous flânions autour de ces petits lacs, dans la fraîcheur d'une superbe matinée, tout à coup, un bouillonnement se produisit dans le bassin ; une guirlande de globules vint éclater à la surface ; l'eau paraissait soulevée et la nappe, tout à l'heure polie, s'irisa en remous concentriques qui allèrent mourir sur la berge. Plusieurs fois, dans l'espace d'une demi-heure environ, une même agitation secoua la source. L'eau en est légèrement salée, mais elle ne m'a pas paru désagréable ; en tout cas, les Arabes ne la méprisent pas et la boivent sans difficulté. En outre, elle donne à la terre une grande fertilité ; des légumes, cultivés par les Bédouins qui séjournent en cet endroit, croissent dans l'oasis et ces jardins potagers devaient être beaucoup plus considérables autrefois, quand les Égyptiens entretenaient des rapports plus étroits avec la péninsule. Je ne sais où j'ai lu que les Ayoun Moûsa sont un lieu de plaisance pour les habitants de Suez ; si cela est vrai, il n'y paraît certainement pas, car on n'y trouve aucune installation confortable. De vieilles baraques, à moitié ruinées, ensevelies sous des monceaux de détritus de toutes sortes, servent de repaires aux indigènes et ne sauraient être habitées par des gens un peu civilisés.

Justement, lorsque nous passons devant une de ces masures, un Bédouin en sort et nous accueille avec un bon sourire ; il a l'air misérable ; sa barbe, rare et grisonnante, tombe de ses joues ridées. Il nous fait visiter sa plantation et nous promène dans un dédale d'arbustes, de carreaux de légumes, entre lesquels on a pratiqué des rigoles d'irrigation. Bientôt nos regards s'arrêtent sur une pierre levée, de 1 m. de hauteur environ, dans l'ombre d'un buisson ; elle est toute maculée de sang et décorée d'une grande branche de palmier qui s'applique sur la surface antérieure de la pierre, comme un trophée. Qu'est-ce donc que ce monument ? Nous interrogeons le Bédouin qui, avec force gestes, nous dévoile le mystère ; à chaque phrase, ses doigts maigres tracent des cercles dans l'air pour appuyer ses affirmations. Il résulte de son explication, un peu confuse, qu'il vient d'offrir un sacrifice et cette pierre est une stèle sacrée. L'animal, généralement un mouton, qu'on a engraissé avec soin et qui doit être âgé de plus de 6 mois, est égorgé, non pas sur cet autel primitif, mais à une distance de 50 centimètres à peu près ; le sang rejaillit

sur la stèle et à ce moment l'officiant prononce les paroles de la première surate du Coran : Gloire soit à Allah, maître des mondes, au Compatissant et au Miséricordieux, Roi du jour du Jugement ! C'est Toi que nous servons et c'est Toi que nous invoquons ! Conduis-nous dans le droit chemin !... etc. La victime est ensuite mangée tout entière par la famille qui en a offert le sang à la divinité, comme un don solennel. C'est le repas sacré

FIG. 1. — LES AYOUN MOÛSA *Cliché Saviane*

dans toute sa simplicité. Je suppose que ces coutumes étaient à peu près celles des Israélites nomades, et, en écoutant le récit de notre hôte, je ne pouvais m'empêcher de penser au sacrifice de la Pâque qui, à l'origine, devait avoir un caractère beaucoup plus simple et plus spontané que celui que la législation postérieure lui a imprimé.

Non loin de l'oasis proprement dite, au Sud-Est, vous apercevez un monticule de sable solidifié, qui profile son sommet à plus de 5 mètres au-dessus du sol. Vous escaladez cette étrange colline et vous êtes au bord d'une excavation assez profonde, presque circulaire, qui n'est pas sans analogie avec le cratère d'un volcan.

L'eau s'échappe de cette gueule par intermittences ; elle a creusé sur les flancs du tertre des rigoles, des ravines, des gorges en miniature et s'épand dans la plaine où elle est absorbée, non sans avoir, au préalable, laissé sur son passage des colorations de noir et de vert du plus curieux effet. C'est évidemment une sorte de geyser, mais on est surpris du fait que la source, au lieu d'être à fleur de terre, jaillisse ainsi à l'extrémité d'un cône tronqué et se trouve comme emmurée dans une coque de matières calcaires. Les savants ont supposé que cette capsule a été formée par l'agglomération de petits animaux aquatiques qui, peu à peu, ont durci le sable et construit un rempart assez solide pour emprisonner l'eau. L'analyse microscopique de la vase qui environne le cratère a, en effet, démontré l'existence de myriades d'insectes pétrifiés.

Pour mémoire, je signale encore qu'une tradition voit dans les *Ayoun Moïsa* l'endroit où Moïse a chanté le cantique de la délivrance après le passage de la mer Rouge ; selon certains commentateurs, nous aurions ici la source amère que le libérateur d'Israël a rendue potable. Nous ne discuterons pas ces hypothèses, qui ne reposent, à mon sens, sur aucune donnée fondamentale. Les textes bibliques sont trop vagues pour fournir un solide point d'appui.

*
* *

Pendant deux jours, nous cheminons au travers d'une lande aride et morne ; le paysage n'offre aucun aspect réjouissant ; on ne voit plus la mer ; mais, très loin, au delà du golfe, les montagnes de l'Afrique, bleues comme des glaciers. A notre gauche, le *Djebel er Raha* se dresse en une véritable muraille, couronnée de créneaux irréguliers et rayée parfois, de haut en bas, de déchirures profondes, gigantesques lézardes de cette forteresse naturelle. Le désert n'est pas absolument uniforme et plat, ainsi qu'on serait tenté de se l'imaginer. La route, faite de plusieurs sentiers étroits, qui courent en parallèles comme des rails de chemin de fer, est bordée de dunes et de monticules aux formes variées et très inégale de hauteur. La couche de sable ne paraît pas très épaisse ; les vents, qui soufflent ici avec rage parfois, l'ont balayé et vous le voyez entassé par places dans les sinuosités et les replis

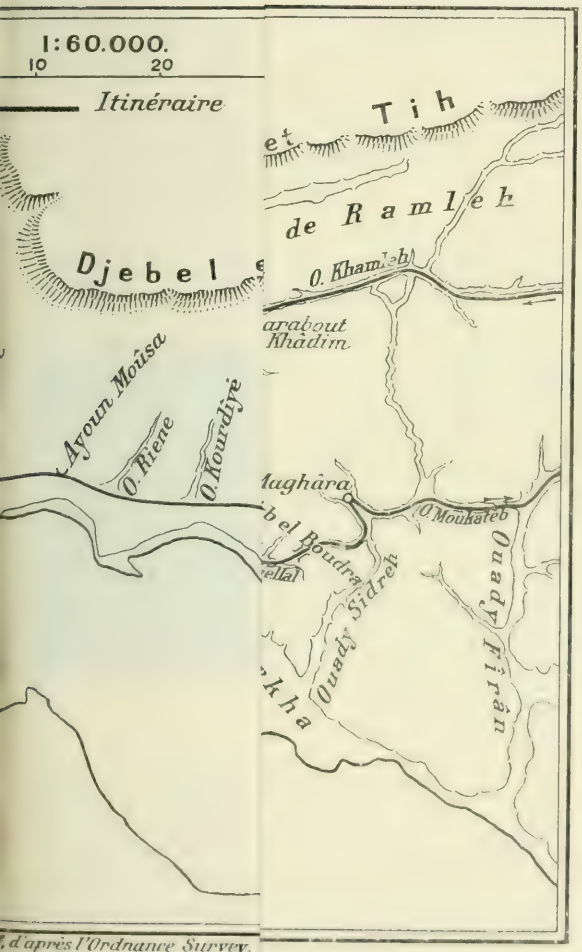

d'après l'Ordnance Survey.

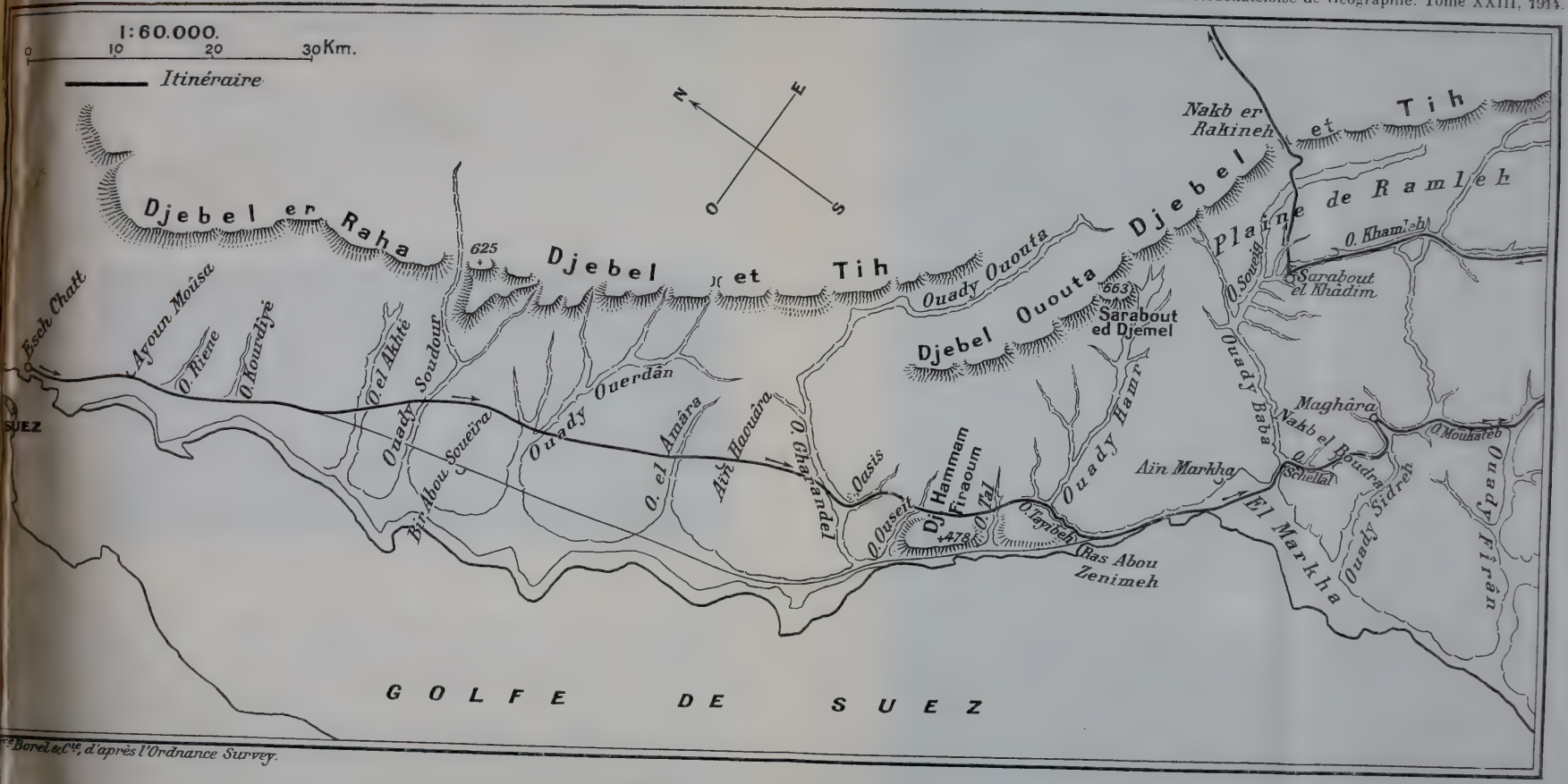

Lith. Borel & Cie, d'après l'Ordnance Survey.

L'ITINÉRAIRE DE SUEZ A L'OUADY FÎRAN.

du terrain, où il forme de capricieux dessins. Le sol est bien plutôt jonché de cailloux de toutes les couleurs : les uns poreux, très noirs, semblables à des fragments de coke ; les autres, nuancés de vert et de jaune avec des chatoiements de nacre. Ici, ce sont des silex en grande quantité, des semis de galets ronds, polis, brillants, absolument pareils à ceux que j'avais ramassés au pied des Pyramides de Giseh ; ailleurs, il y a des parcelles

Fig. 2. — DANS L'OUADY OUERDAN (CAMPEMENT DE MIDI

de mica et quand le soleil frappe la plaine de ses rayons obliques, elle scintille de mille feux et le désert se couvre d'étoiles ; ailleurs encore, des croûtes de sel tapissent la lande en d'immenses taches blanches.

De nombreuses vallées, presque parallèles, coupent cette vaste étendue et en rompent un peu la monotonie. Mais ce sont des vallées d'un genre tout spécial ; elles n'ont, pour ainsi dire, aucune profondeur ; en revanche, elles sont souvent très larges. Ainsi l'*ouady Ouerdân* n'est qu'une dépression du sol si peu accentuée qu'elle échappe à l'appréciation ; on descend d'un pas et l'on est «dans la vallée ; mais elle est si large que nous avons

mis deux heures environ à la franchir. Chacune d'elles est comme le lit desséché d'un fleuve ; elle sert de dégorgeoir et de canal aux eaux des montagnes qui, à l'époque des pluies, se précipitent vers le littoral. Mais, pendant la plus grande partie de l'année, ces ouady sont à sec ; cependant, il reste dans le sous-sol une certaine humidité ; c'est pourquoi ces vallées sont pourvues d'une végétation assez abondante, surtout au printemps ; semblables à des taupinières, les bouquets de genêts arrondissent leurs petits dos de verdure et protestent, à la face du ciel, contre la stérilité qui les enveloppe et la mauvaise réputation dont le désert est généralement affligé. Les Arabes donnent à ces plantes le nom de *Rim ;* elles font la joie des chameaux qui, à chaque instant, s'arrêtent devant ces touffes et y plongent leur museau avec volupté ; les tiges en sont ligneuses et dures; une fois séchées, elles servent de combustible aux Bédouins.

Au point de vue géologique, cette région est de formation relativement récente ; c'est l'ancien lit du golfe de Suez. Au dire des savants, l'époque pluviale vit la mer s'étendre bien au delà de ses limites actuelles ; elle battait, de ses vagues, les remparts du plateau de Tih, supprimait la plaine El Kâa et couvrait la côte africaine jusqu'au pied des montagnes, puis, franchissant l'isthme de Suez, elle submergeait toute la Basse Egypte. A maint endroit, l'Océan pénétrait même à l'intérieur des terres pour y former des lacs et des bassins plus ou moins considérables. Les traces de ce phénomène se retrouvent en plusieurs endroits de la péninsule et la présence de coquillages et de dépôts marins en ces parages atteste le bien-fondé de cette hypothèse.

* * *

Mon chamelier s'appelle Djema. Un type, ce Djema. Caractère altier, dominateur ; il marche la tête haute, sous une calotte noire bien appliquée sur l'occiput ; on voit qu'il foule un sol qui est à lui ; le désert lui appartient. Il y promène ses regards comme on contemple un pays conquis. Je pense qu'un paladin des Croisades, posant le pied sur la Terre Sainte, ne pouvait être ni plus fier, ni plus hautain. Evidemment Djema sait qu'il est quelqu'un. Sa parole est brève, saccadée, hachée ; il procède par monosyllabes ; jamais il ne s'emporte, jamais il ne crie comme ses com-

pagnons ; il a le verbe court, impérieux, et le geste grand seigneur. Mais son équipement laisse à désirer et n'a rien de chevaleresque ; une chemise sale, à hauteur des genoux, usée et si transparente qu'on aperçoit les cuisses au travers ; là-dessus, un *abayé* qu'il relève sur le crâne quand le soleil est trop chaud ; un sabre antédiluvien, à poignée couverte de gros clous jaunes, misérable tige de fer rouillée dans un fourreau de bois fendu en

Fig. 3. — DJEMA ET SON CHAMEAU

cent endroits et rongé à son extrémité ; il le porte en bandoulière, retenu sur l'épaule par un cordon de laine. Toutefois, quand il juge que cette arme n'est pas indispensable à sa gloire, il la suspend à la selle du chameau sur la peau de mouton qui lui sert de couverture pour la nuit, et c'est là que j'ai pu examiner, avec soin, la vénérable Durandal de ce Roland d'Arabie. Sa chaussure est indescriptible ; deux lambeaux de cuir ou de carton élimés, pantelants, qui traînent dans le sable, n'étant fixés aux pieds que par une méchante ficelle ; ce sont, à ses yeux, des sandales de prix, car il les ménage ; quand il rencontre un peu d'humidité sur le sol, il les enlève et les jette sur le dos où elles font pendant avec la redoutable épée.

Djema fume. A cet égard, la civilisation moderne l'a fortement contaminé : il a une pipe, si l'on peut appeler de ce nom un tronçon de tuyau mâché depuis des années, suant le rogomme et terminée par un fourneau aux trois-quarts brûlé ; mais le pauvre hère n'a pas de tabac, du moins pas beaucoup, ni d'allumettes. Aussi, quand il veut satisfaire sa passion, il se rapproche du chameau d'où je l'observe à la dérobée ; il amorce la conversation par un *Quois djemel*[1] retentissant, à quoi je réponds, invariablement, *Aïoua* (certainement) ; au bout d'un instant, il me montre sa pipe, fait des signes d'amitié, minaude, m'enveloppe d'un regard si doux, si plein de désirs ; sa barbiche noire frétille. Je me laisse toujours attendrir et lui donne une pincée de tabac qui fait une tache réséda dans ses deux mains de ramoneur, serrées l'une contre l'autre et tendues vers moi. Alors, il bourre sa pipe avec amour et, comme il a souvent trop de tabac, il enveloppe le reste dans un coin de sa chemise, au centre d'un gros nœud. *O simplicitas !*

Djema est un incorrigible causeur. La faconde de cet homme a confondu mon imagination. Sans interruption, il jacasse de sa voix basse, explosive, monotone ; qu'il se tienne à côté de sa bête, ou devant, ou derrière, je l'entends bourdonner. Même quand il est seul, il parle. A un certain moment, nous étions restés en arrière, Djema et moi, je ne sais plus pour quelle raison et j'espérais que cet isolement forcé l'obligerait au silence pendant quelques instants, mais pas du tout ; il monologuait avec acharnement ou plutôt, intrigué par cet étrange soliloque, je remarquai que Djema donnait la réplique à ses compagnons placés en tête de la caravane, à une grande distance ; secondé par une finesse d'ouïe vraiment extraordinaire, il percevait les lointaines paroles qui lui étaient adressées, attrapait au vol les arguments que le vent lui apportait, lançait dans l'air ses objections et la discussion se poursuivait par-dessus les dos des chameaux. Je m'abîme dans mes réflexions pour saisir l'objet de cette dispute. Dans le flot des paroles, un mot revient souvent, surnage à la surface : *hamsin dinar* (cinquante francs). Lui aurait-on, dans le payement, fait tort d'une telle somme ? ou bien, y eut-il quelque irrégularité dans le partage des honoraires ? ou bien encore compte-t-il sur un plantureux *bakchich* ? Toutes les suppositions

[1] C'est un bon chameau.

sont permises. Quoi qu'il en soit, chaque jour, dès que l'Aurore montre ses « doigts de rose », Djema jette sur le tapis la question des *hamsin dinar ;* la nuit n'apaise pas son esprit agité ; il récidive, malgré nos éclats de rire, qui le laissent du reste parfaitement froid. Lorsque ses interlocuteurs paraissent fatigués, il va ranimer leur zèle, les secoue par le pan de leur tunique, provoque des conciliabules mystérieux, furette sans répit. Et cela dure jusqu'à notre arrivée au Sinaï, soit pendant une douzaine de jours. A l'heure qu'il est, je me demande si le débat est clos.

*
* *

Décidément, les montagnes se rapprochent. La plaine, avec ses molles ondulations, fait place à une région plus accidentée. A l'escarpement du Djebel er Raha succède celui du *Djebel et Tih,* magnifique couronne de roches dentelées qui borde de ce côté le vaste plateau central de la presqu'île. Là-haut, nous racontent nos Bédouins, ils laissent paître en liberté leurs chameaux pendant deux ou trois mois de l'année, sans crainte de les perdre. « On ne vole pas les chameaux, disent-ils, mais seulement les gens. » C'est réjouissant pour nous qui, dans quelques semaines, traverserons cette contrée. Je pourrais ajouter qu'on les tue aussi, les gens, à l'occasion. Il y a quelques heures, nous passions en vue d'une arête rocheuse qui fut le théâtre du meurtre de l'illustre professeur Palmer, en 1882, lors de la révolte d'Arabi pacha. Si l'on en croit d'autres voyageurs, les Bédouins ont coutume de protester énergiquement de leur innocence lorsqu'on leur rappelle cet événement. Les nôtres ne soufflent mot, tandis que le P. Savignac nous raconte cette histoire. En revanche, nos guides se montrent très loquaces quand nous les interrogeons sur la géographie. Ils connaissent, en général, fort bien leur pays, même trop bien, c'est-à-dire que chacun veut être mieux renseigné que son voisin, et ainsi leurs explications manquent parfois de limpidité. L'un d'eux cependant, celui qui est attaché au service de notre directeur, une sorte de nègre aux lèvres charnues et à la figure intelligente, nous fournit des renseignements assez précis. Ces deux cônes de pierres qui semblent nous barrer le chemin et qui rappellent vaguement la colline du Vully, entre nos lacs de Neuchâtel et de Morat, portent, selon lui,

les noms de *Djebel Mourra* et de *Djebel Amarra*. Ces vocables évoquent aussitôt à notre esprit celui de Mara, la première des stations où campèrent les Israélites après la sortie d'Egypte. Du reste, le nom de l'ouady dans lequel nous allons entrer est à peu près identique, c'est l'*ouady Amara*, grande vallée sans végétation qui nous fait l'effet, en ce moment, — vers 3 heures de l'après-midi — d'une fournaise en activité, tant la chaleur y est ardente. Nous ressentons un peu de fatigue et la joie remplit nos cœurs quand nous apercevons nos tentes déjà dressées non loin de l'ouady : la caravane des bagages nous y avait précédés, et l'installation était terminée lorsque nous sautons bas de nos chameaux.

Comme le repos est bienfaisant dans la paix de cette délicieuse soirée ! Notre camp est à l'ombre d'un roc en saillie ; tout autour, c'est blanc de lumière. Pas un arbre, pas une tache verte. D'immenses vagues de sable, qui se précipitent l'une sur l'autre, étendant leur croupe aux rayons du soleil. On dirait des amoncellements de neige jaune, tassée par le vent. En quelques minutes, j'ai escaladé l'arête qui nous surplombe, après avoir traversé un champ de sable fin comme de la farine ; sur cette pente assez raide, je trouve, à ma grande surprise, quelques petites fleurs montrant timidement leurs pétales couleur d'orange. Du haut de cette tribune où je m'assieds, l'horizon est très vaste. En face, dans le bleu du ciel, le rideau ondulé des contreforts du *Djebel et Tih ;* plus près de nous, le *Djebel Ououta ;* là-bas, vers le Sud, le promontoire sombre du *Djebel Hammam Firaoun*, avec lequel nous ferons encore plus ample connaissance ; et, à ma gauche, dans le prolongement de la colline, des roches cristallines, lustrées, qui se dressent par couches obliques, comme des plaques de marbre blanc, ou qui, ailleurs, trouées par le vent et la pluie, rongées par le soleil, ont l'apparence de tas de sucre et de biscuits. Plusieurs compagnons m'ont rejoint sur la hauteur ; nos regards plongent dans le vallon qui, peu à peu, s'emplit d'obscurité. Les poteaux tordus de la ligne télégraphique qui relie Suez à Tôr trahissent seuls la main de l'homme. Nos Bédouins bavardent autour des feux, et des rumeurs passent dans l'air tranquille. Les chameaux, ne trouvant, en bas, aucune pâture, ont aussi gravi les sommets, et, maintenant, ils courent à travers le plateau bossué à la recherche du *rim*. Et c'est une sensation de bien-être qui nous envahit et nous dispose au recueillement. Pen-

FIG. 4. — L'OUADY AMMA AU FOND LE DJEBEL OUOUTA)

dant le repas du soir, la lune s'est levée, si pâle, si limpide ! Quelle clarté sur le désert endormi ! et comme elle est reposante et douce ! Très noire, l'ombre des crêtes dessine de la dentelle sur la plaine. Les moines se promènent autour du campement ; la tête encapuchonnée, ils récitent les Complies et chantent le *Salve Regina*, mais sans éclats de voix ; au contraire, c'est un murmure qu'on n'entend presque pas, qui monte et descend, s'étale et bientôt meurt. Je suis très impressionné par ce spectacle. Cette solitude grandiose, ces religieux en prière, qui vont et viennent d'un pas régulier et dont les robes blanches entrent dans l'ombre et en ressortent tour à tour, cette nappe de lumière unicolore, livide, qui repose sur les collines, tout cela me transporte dans un monde nouveau, irréel, un monde de fées et de revenants...

La soirée s'achève dans des chansons patriotiques et sentimentales ; les Pères sont très gais et l'un d'eux a une superbe voix de ténor ; chacun dit la sienne ; il y en a en français, en anglais, en allemand et même en espagnol ; les chœurs, je l'avoue, manquent d'ensemble, mais les âmes sont à l'unisson, et c'est l'essentiel.

Le lendemain, 12 février, de bonne heure, nous sommes en route pour *Aïn Haouâra*. Au moment du départ, tandis que nous prenons, « sur le pouce », un frugal déjeuner, nous arrive un vieux Bédouin décharné, en loques, qui se traîne sur un bâton ; il salue ses compatriotes selon le cérémonial d'usage, front contre front et en marmottant une bénédiction. D'où vient-il, et où va-t-il, ainsi seul, dans cette région absolument dépourvue de ressources ? Je ne sais. Il est malade ; affaissé sur un tonneau, il tousse violemment, et paraît dévoré de tuberculose. Pauvre vieux ! il me fait une profonde pitié ! Je lui donne une tasse de lait, du pain ; ses remerciements sont touchants, prolongés ; il lève une main vers le ciel ; il y a des larmes dans ses yeux gris, qui me regardent avec tendresse et dont l'iris est comme cerclé d'un croissant de lune.

L'ouady *Haouâra* est quelconque : des tertres, des cailloux et des rocs crevassés, entourant une espèce de large bassin à fond plat. Cet endroit, qui passe aux yeux de plusieurs pour le véritable Mara de la Bible (Exode XV, 23), ne produit pas l'effet attendu et désiré. On en rencontre dans le désert tant d'autres qui lui ressemblent ! Cependant, voici quelques bouquets de tamaris et de palmiers aux troncs courts ; les feuilles décrivent un arc en retombant sur le sol. La source est un trou béant au haut d'un

tumulus peu élevé. J'ai beau regarder dans cette ouverture, assez large pourtant, je ne vois pas d'eau. Sous les palmiers, il n'y en a pas non plus. Il faudrait, nous dit-on, creuser le sable pour en trouver. Evidemment, il y en avait davantage autrefois ; les Bédouins l'attestent et en outre ils déclarent qu'elle est la plus mauvaise de la péninsule ; eux-mêmes n'en boivent pas ; on peut donc être sûr qu'elle est imbuvable, car

La source.

Fig. 5. — Aïn Haouara

les Bédouins ne sont pas difficiles à cet égard ; j'en ai vu avaler de l'eau boueuse, pleine de mouches crevées, et cela sans sourciller. Du reste, d'autres voyageurs qui ont visité, avant nous, *Aïn Haouâra* et goûté à cette source, ont confirmé le témoignage des indigènes. J'ajoute que les Arabes ne connaissent actuellement aucune matière et en particulier aucun bois qui ait la propriété d'adoucir cette saumure. Je ne sais quel crédit il faut accorder au dire de ceux qui ont attribué cette vertu au fruit de certain arbuste de la presqu'île ; le doute est permis

Ebers raconte [1] que son chamelier lui donna à boire de cette eau mélangée avec du cognac, mais qu'elle ne perdit rien de sa saveur exécrable. « Si », lui dit alors le Bédouin, « ce vin du diable n'y peut rien, qu'en serait-il du suc d'un fruit ? »

Au lieu de faire de nouvelles recherches pour trancher la difficulté, nous préférons photographier. Les appareils sont mis en fonction. Le P. Savignac a installé le sien au milieu de l'ouady sur un haut trépied. Djema me regarde opérer ; il semble émerveillé ; je m'amuse à lui faire contempler, au travers du viseur, l'image rapetissée du pays ; il examine longtemps, branle la tête, esquisse un sourire, puis il questionne et je m'efforce, avec quelques mots arabes et beaucoup de gestes, de lui expliquer les mystères de la photographie ; il approuve toujours d'un air entendu. Ce qui l'intéresse aussi, c'est la petite bulle d'air qui sert à mettre l'appareil de niveau et quand il en approche son visage, elle semble le regarder bêtement. Lorsque je presse sur le bouton, qui fait déclancher l'obturateur avec un petit bruit sec, Djema s'écrie : « *Halass !* c'est fini ». Et il croit vraiment que c'est fini.

*
* *

L'ouady *Gharandel* est tout inondé de soleil quand nous y arrivons, vers 10 heures du matin. On passe d'abord entre des falaises de calcaire marneux et la chaleur est déjà très forte dans ces défilés, parfois si étroits que nos chameaux en frôlent les parois de leur volumineuse cargaison. Mais bientôt se découvre une superbe vallée. Ce n'est pas un paradis terrestre, bien entendu ; cependant, comparé aux steppes arides que nous venons de traverser, ce lieu est charmant, délicieux même. En tout cas, c'est une des oasis les plus considérables de la péninsule et à ce titre elle mérite bien une mention spéciale. Si je ne fais erreur, elle peut bien mesurer, à l'endroit où nous sommes, deux kilomètres de largeur. Les berges en sont assez escarpées ; elles sont formées de dunes pierreuses, dentelées comme des remparts en ruines, d'une dizaine de mètres d'élévation ; on les gravit sans difficulté et c'est du sommet de l'une d'elles, sur le flanc méridional de la vallée, que j'ai pris deux photographies. L'eau y coule, mais

[1] *Durch Gosen zum Sinai* 2 éd., p. 125.

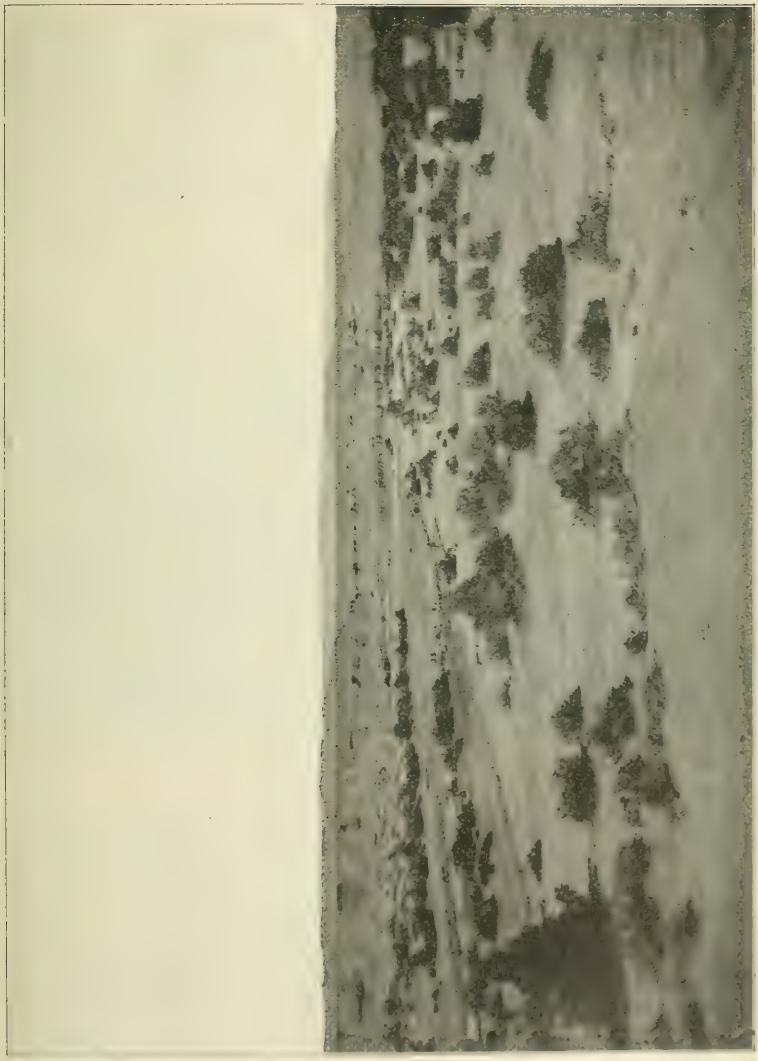

FIG. 6. — LE COL DU CHARDEL (PARTIE CENTRALE)

ce n'est ni un fleuve, ni même une rivière ; par places, un vulgaire filet d'eau humectant les cailloux ; ailleurs, une espèce de canal naturel, dans une entaille de marne ; ces affluents minuscules se réunissent un peu plus bas pour former un bassin, qui se déverse en cascades, vers le Sud ; je suppose que ce ruisseau n'atteint pas la mer, mais qu'il est peu à peu absorbé par les sables. Dans la période des pluies, le volume des eaux est beaucoup plus considérable, et nul doute qu'elles n'aillent se jeter dans le golfe. La végétation est abondante, sinon luxuriante. Les palmiers sont vigoureux, hauts sur troncs, et en certains endroits si serrés au milieu des grandes herbes et des lianes, qu'ils forment une espèce de forêt. Les tamaris, sombres et de belle venue, sont échelonnés le long du cours d'eau ; ils produisent de la manne, mais seulement au printemps, de sorte que nous n'avons pu en ramasser. Partout des bouquets d'un arbuste qui n'est pas rare dans le désert : le *retem*. Je ne puis mieux le comparer qu'à une chevelure touffue, faite de longs filaments vert tendre, assez résistants et gracieusement développés en gerbes qui retombent à terre. Des lézards, jaunes, poussiéreux, sortent de leurs trous, surpris qu'on ose troubler leur repos, et filent, filent en une ligne sinueuse sur le sable, avec un dandinement de leur queue, longue et annelée. Un vol de corbeaux, haut sur nos têtes, tournoie en taches noires dans l'azur du ciel. Au-dessus d'un palmier une alouette chante et nous souhaite la bienvenue ; et, au moment où mon chameau avance sa tête vers un buisson de tamaris, des hirondelles s'élèvent dans l'espace, effrayées, avec des cris aigus, rasant le sol, se balancent un instant et disparaissent derrière un coteau.

Bref, c'est le mouvement, c'est la vie ; voilà pourquoi, encore que pauvre en elle-même, l'oasis de *Gharandel* nous met tous en joie et nous la saluons avec allégresse. Pendant plus de deux heures nous nous vautrons dans cette fraîcheur. Les chameaux, desselés, ont leur part du festin ; il faut les voir au bord du ruisseau ! les uns agenouillés, les autres debout, ils trempent avec volupté leurs lèvres sensuelles dans l'eau claire ; ils ne boivent pas, ils engloutissent ; tous ces cous plongés dans le liquide sont comme des tuyaux de pompes aspirantes ; les têtes se redressent, par intervalles, ruisselantes, et des narines agrandies partent des soupirs de satisfaction ; ah ! les pauvres bêtes ont bien le droit de s'en donner à bouche que veux-tu ; depuis les *Ayoun Moïsa*,

elles n'ont rien bu... Nous aussi, nous renouvelons nos provisions, car cette eau est très potable, bien qu'elle ne soit pas franche de goût ; la sélénite, qui est mélangée au terrain, lui donne une saveur un peu sulfureuse. Ibrahim remplit les tonneaux et les outres et toute la caravane se disperse, qui pour prendre un bain, qui pour dessiner. Les artistes ont même sorti leur boîte de couleurs et j'enrage de n'être pas aquarelliste, car pendant tout

Fig. 7. — L'OUADY GHARANDEL (CARTE ORIENTALE)

ce voyage exceptionnel, que d'occasions pour un peintre d'exercer ses talents ! Comme il m'est impossible, à cause du soleil alors dans tout son éclat, de photographier la partie Sud-Est de la vallée, je me contente de tracer à la hâte un maigre croquis et surtout d'observer. Ce lieu est vénérable. Plusieurs exégètes et voyageurs, non les moindres, l'identifient avec la station d'Élim où il y avait « douze sources et soixante-dix palmiers » (Exode XV 27). D'autre part, les Romains connaissaient aussi ces parages et y avaient peut-être fondé une station, non loin de la rive : mais il n'en est point resté de traces [1]. Nous n'avons pas le temps d'ex-

[1] Pline (*Hist. natur.*, VI, 34) donne à cette partie du [illegible]

plorer l'embouchure de l'ouady ; mais, du haut d'une crête, la vue embrasse toute la région. Au loin, les montagnes de l'Afrique, enveloppées d'une buée rose et posées sur le tapis indigo de la mer, dont on aperçoit un pan dans une échancrure, entre les mamelons de pierres et l'énorme masse violette du *Djebel Hammam*.

Il est 2 heures de l'après-midi quand nous nous remettons en route. Je croirais manquer de courtoisie envers nos Bédouins si je ne mentionnais pas leurs manifestations devant le tertre funéraire d'*Abou Zenneh*. C'est un gros tas de pierres, situé au bord du chemin, à quelques kilomètres de l'ouady *Gharandel* et qu'aucun caractère particulier ne signale à l'attention du passant. Mais il existe, à son sujet, une histoire étrange, enfantine, et sur laquelle je demande encore des éclaircissements. Personne n'a pu me la raconter avec quelques détails et les voyageurs qui la rapportent ne sont pas toujours entièrement d'accord entre eux. Il paraît que cet Abou Zenneh — on ne sait rien ni sur son temps, ni sur sa famille, ni sur sa tribu — est un Arabe qui aurait, dans une bataille — on ignore laquelle — fait périr sa jument à coups d'éperons. — Pourquoi ? — mystère. Voilà de quoi occuper pendant des siècles l'esprit des Bédouins. Chaque fois qu'ils arrivent à l'endroit où le cheval aurait été enfoui, la consigne est de crier, de jeter des pierres et des crachats, de faire des moulinets avec les sabres, en un mot, d'exprimer énergiquement sa colère contre le cruel *Abou Zenneh*, et par là même, sa vénération pour les mânes de l'infortunée jument. J'étais prévenu et je m'attendais à une « fantasia » frénétique. Mais j'éprouve une déception. Quelques vociférations ; l'un d'eux donne un coup de pied, Djema lève son épée, un autre crache, mais sans enthousiasme ! cela tourne au comique et j'ai l'impression que les Bédouins, en cette occurrence, se sont payé nos têtes. Je ne leur en veux pas, et il y a même, dans cette très humble tradition, quelque chose de touchant : une protestation séculaire contre les mauvais traitements à l'égard des animaux domestiques. En fait, je ne me rappelle pas avoir vu, durant tout le voyage, un Bédouin maltraiter son chameau ; il commande, quelquefois avec rudesse, mais il ne frappe pas ; la parole doit suffire, et elle suffit. Au contraire, il s'établit souvent entre l'animal et son possesseur

candra qui rappelle celui du peuple des *Garindanes*, mentionnés par le géographe grec Agatharchide (IIme siècle avant J.-C.). Cf. C. Muller, *Geographi graeci minores*, I, p. 177.

FIG. 8. — L'OUADY GHARANDEL (PARTIE OCCIDENTALE) *Croquis d'après nature.*

une sorte de conversation intime où celui-ci prodigue ses caresses et celui-là ses grognements. Ces épanchements bucoliques s'expliquent par la raison bien simple que le chameau fait partie de la famille du Bédouin et que ce dernier, dans ses courses à l'aventure, n'a guère d'autre compagnon.

Mais laissons *Abou Zenneh* et ses forfaits ténébreux. Un cri retentit en tête de la caravane. C'est le P. Savignac qui, le doigt tendu en avant, montre l'horizon :

— Le *Serbal !*

En effet, dans les arrière-plans du désert, là-bas, tout là-bas, le Serbal a surgi tout à coup, audacieux, couronné de lumière.

* * *

Chaque détour du chemin nous apporte de nouveaux spectacles. Maintenant, dans l'ouady *Ouseit*, nous sommes au milieu d'un cirque, d'une véritable arène. Les gradins sont des terrasses érodées, formées de strates de gravier, de marne, de gypse, presque toujours inclinées et ayant l'apparence de bourrelets. Ces dépôts entassés, aux nuances brunes et rousses, proviennent d'anciens lacs qui, dans la préhistoire, couvraient toute cette contrée. Au-dessus de cet amphithéâtre, à notre gauche, s'élève, en vedette, le *Sarabout el Djemel*, la *« forteresse du chameau »*, immense pyramide tronquée, qui a l'air d'une construction artificielle, tant elle me paraît bien proportionnée. Et, à notre droite, surplombant les terrasses, le *Djebel Hammam Firaoun* que nous pouvons contempler de plus près pendant plusieurs heures et qui nous cache la mer. Le temps nous manque pour entreprendre l'ascension de cette montagne, haute de 500 m. environ, déchirée, percée de grottes et au sujet de laquelle les Bédouins ont créé une curieuse légende. Sur son versant occidental jaillissent des sources d'eau minérale dont la température est parfois très élevée. Les Arabes, toujours en quête de merveilleux, prétendent que le Pharaon de l'Exode, l'oppresseur d'Israël, cuit dans ce liquide bouillant et cuira au siècle des siècles, en punition de ses crimes... De là le nom de la montagne *« le bain chaud de Pharaon »*. Ce n'est pas la seule localité de la péninsule où l'imagination des indigènes a fait intervenir le fameux potentat ; il a donné nais-

sance à tout un cycle de légendes, plus ou moins absurdes, qui n'ont évidemment aucune valeur historique quelconque ; elles sont intéressantes seulement parce qu'elles témoignent encore du prestige extraordinaire que l'empire pharaonique a exercé sur l'esprit des nomades dès les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. — L'ouady que nous traversons possède quelques palmiers élancés, et fort peu d'eau ; il dispute à l'ouady *Gharandel* l'honneur d'être la station d'Elim ; je me demande pour quels motifs, car le *Gharandel* me semble beaucoup mieux indiqué, si l'on s'en tient aux raisons de convenance.

Les vallées succèdent aux vallées, s'étranglent de plus en plus. C'est comme une suite de bassins étroits, excessivement chauds en plein jour, séparés les uns des autres par des seuils que l'on escalade pour redescendre tôt après dans un autre bassin. Ce phénomène est surtout remarquable dans l'ouady *Tâl* ; un rempart de sable et de calcaire, bizarrement découpé, en bouche l'entrée et n'offre, en son milieu, qu'un passage très resserré ; vous êtes alors dans une ravine de plusieurs mètres de profondeur, et, après l'avoir franchie, vous tombez dans le vallon lui-même, qui s'ouvre brusquement en cuvette et va se refermer un peu plus loin. C'est là que nous campons, à l'abri du vent. Le site est des plus pittoresques et nous avons, du reste, le bonheur d'assister à un merveilleux coucher de soleil. L'astre est barré par des lignes de fins nuages tout en feu ; de la poussière de cuivre est étendue sur le *Djebel Hammam* et le *Djebel Ouseit*, au pied desquels il y a des taches roses ; à l'opposé, dans la direction du Sarabout, les nuances opalines dominent ; il semble qu'on a trempé le sommet des monts dans un bain coloré. C'est le passage rapide des féeries du jour à celles de la nuit ; cet enchantement, en effet, disparaît bien vite et le désert reprend sa grandiose sérénité, après nous avoir accordé son sourire du soir.

Pendant la claire matinée qui suit — le 14 février — sous la brise qui nous fouette le visage, nous nous enfonçons hardiment dans des gorges ; elles coupent les montagnes en tous sens. Elles sont profondes, sauvages, légèrement inclinées vers le Sud. Ce n'est plus la monotone succession des tertres de gravier, qui se ressemblent presque tous ; ce sont des parois de rocher élevées d'une trentaine de mètres, qui nous ferment l'horizon de deux côtés, laissant seulement au-dessus de nos têtes un ruban de ciel bleu. Mais ces falaises ne manquent pas de variété : les strates

s'étagent, nettement distinctes ; les eaux du plateau, se déversant dans la gorge, ont creusé des tranchées verticales dans ces couches, arraché des matériaux, qui viennent s'entasser au fond, en cônes à large base. Tout cela est donc effrité, mourant, comme des pièces de pâtisserie qui s'effondrent. Les défilés sont parfois dangereux ; des quartiers de rocs obstruent la route ; les pieds spongieux des chameaux font des cavités rondes dans une vase épaisse, formée d'argile ferrugineuse, qui lui donne la coloration rouge de la tuile.

Bientôt le chemin bifurque. L'ouady *Hamr* (le vallon rouge) s'ouvre à gauche, prend la direction du Sud-Est et conduit à *Sarabout el Khadim* et dans la plaine de *Ramleh*. Nous suivons l'ouady *Tayibeh*, « le beau vallon », qui descend à l'Ouest en une entaille de plus en plus profonde. De nouveau voici quelques palmiers, une petite oasis parfumée où murmure un ruisseau assez abondant, répandu ici et là en flaques couleur de plomb ; au milieu, l'ouverture de la gorge se reflète et y trace une bande de bleu clair. Je m'empresse de mettre pied à terre et je me précipite pour boire ; l'eau est saumâtre, mais non pas absolument désagréable ; pourtant il vaut mieux s'en abstenir, par prudence. Je profite de cette occasion pour couper une branche de palmier qui me servira de cravache ; j'en ai besoin, car, depuis quelques heures, mon chameau fait la bête ; il est impatient, hargneux, il secoue la tête, la retourne nerveusement, pousse de formidables brâmées et cherche à me mordre les jambes. Djema ne s'en inquiète guère ; il est presque toujours loin, auprès de ses compagnons, absorbé par le problème des *« hamsin dinar »* ; j'ai beau l'appeler, il ne répond pas. Ainsi réduit à mes seules forces, j'applique des coups de gaule sur le museau de l'animal chaque fois que sa mauvaise humeur le reprend ; tant pis pour lui ; ses longues dents aiguisées ne me disent rien qui vaille.

Tous nos regards maintenant se portent sur les roches fantastiques que nous voyons droit devant nous, comme des bastions ruinés, massifs, posés là pour défendre le passage. Sur une assise orangée s'empilent des couches régulières, aux couleurs franches et variées ; d'abord du rouge, puis du noir, qui ressemble à de l'asphalte ou à de la pierre à ciment calcinée, puis du jaune ocre, avec des nuances vertes au sommet.

Ne dirait-on pas qu'un peintre affolé a eu la toquade de venir badigeonner ces falaises pour étonner le voyageur ? On ne saurait

expliquer ce phénomène que par la présence de sels chimiques dans ces terrains. Toutefois, je suis surpris que ces diverses teintes gardent une telle netteté et ne finissent pas par se confondre à la surface sous l'action du temps et des pluies dissolvantes. Je regrette, en ce moment surtout, d'être si ignorant en géologie ; je n'essaye même pas de photographier, ce serait peine perdue. Ah ! si nous pouvions reproduire ces riches couleurs ! que de superbes clichés sortiraient de nos appareils !

Le défilé fait un coude, presque à angle droit, et voilà que, par une déchirure de la montagne, la mer réapparaît soudain ! C'est un coup de théâtre d'un effet saisissant. La brise du large nous arrive par grosses bouffées et si fraîche, si réconfortante, quand on sort d'une fournaise. La vallée cesse brusquement, sans transition. Le décor est changé de fond en comble. Nous sommes sur une plage unie, graveleuse et toute frémissante du bruit des vagues. En face, de nouveau, l'étincellement des monts africains. Est-ce ici qu'il faut placer le campement « près de la mer des roseaux ? » (Nombres XXXIII, 12). Quels que soient les doutes qui peuvent surgir concernant la valeur historique du catalogue des stations, on doit reconnaître franchement que l'auteur a très bien noté ce point géographique. Les Isrâélites, après avoir perdu de vue la mer, la retrouvent ici. Il me paraît difficile d'interpréter autrement cette donnée de la tradition.

Pendant plus d'une heure, nous suivons le rivage, non loin de la mer, pour atteindre le *Ras Abou Zenimeh* : c'est un petit cap arrondi, peu élevé, où trône un fort modeste tombeau, simple édicule sans caractère qui doit renfermer les restes d'un saint, nommé précisément *Abou Zenimeh*. Ce lieu sacré n'a pas l'heur d'attirer l'attention de nos Bédouins ; ils passent, indifférents, à côté du ouély ; du reste, ils ne savent rien du personnage qui y est vénéré. Aucune barque sur le rivage et pourtant ce promontoire, avec la baie qu'il protège, est un point d'attache pour les pêcheurs qui parcourent le golfe en quête de poisson et de corail. Dans l'antiquité, quand les Pharaons exploitaient les mines de *Maghara* et de *Sarabout el Khadim*, ce port devait être très animé ; ici aboutissent, en effet, les routes qui rayonnent dans la haute montagne et les caravanes y apportaient le minerai et les pierres précieuses qu'on embarquait ensuite pour l'Égypte. On me dit que ce petit havre est le meilleur de la côte sinaïtique, sans excepter *Tôr*. Je ne m'en doutais pas ; la plage est morte,

aride, monotone ; rien n'y est demeuré des grands souvenirs du passé, aucun vestige qui rappelle les monarques égyptiens.

La mer devient méchante : de lourdes vagues, frangées d'écume, s'écrasent sur les rives avec fracas et se retirent en mugissant ; des paquets de vent chaud nous arrivent du Sud. Nous avançons, tête basse, contre la rafale ; les *abayé* flottent comme des drapeaux. Où trouver un emplacement favorable pour la halte de midi ? Nous nous rapprochons des falaises, aux lignes festonnées, qui sont ici noir charbon et d'une effrayante tristesse ; mais au lieu de nous offrir un abri, elles renvoient le vent et nous sommes dans un tourbillon. Il faut chercher ailleurs. Nous pénétrons dans une sorte de couloir où le sable est amoncelé de chaque côté ; mais c'est pire encore ; le courant d'air est tel que nos yeux s'emplissent de poussière. Force nous est de « dresser la table » sur le rivage même, tout près des flots en furie. Vite les gamelles d'étain sont disposées en cercle et nous prenons nos places. Avant de servir, Ibrahim attend les ordres, debout près du P. Savignac, la lèvre molle et les pieds en dedans. Les conserves sont délicieuses, assaisonnées de sable, surtout le *corned beef* de Chicago, dont la réputation n'est plus à faire. Mais notre régal, c'est encore la salade aux fèves, une spécialité du directeur de la caravane ; il la brasse avec amour dans une grande écuelle de fer-blanc et jamais nous n'en laissons de reste. Le lunch est promptement achevé dans le concert des vagues et Mohammed, aidé de quelques Bédouins, nettoie la vaisselle ; ils ne sont pas très minutieux, les marmitons, et plus d'une ménagère, en les voyant, aurait poussé les hauts cris ; ils frottent les ustensiles avec du sable, donnent un coup de torchon et les voilà prêts ; après, ils mangent les reliefs du repas, gloutonnement, pêle-mêle, sans art... et sans fourchettes. Le temps de ramasser quelques coquillages — car il y en a de superbes, en cet endroit, nacrés ou tachetés de noir et de rose — et nous repartons.

Le vent souffle toujours plus fort ; la route suit la côte au pied des montagnes sombres, qui, par places, s'avancent dans la mer. Aussi faut-il souvent quitter nos montures, franchir les caps « *pedibus cum jambis* », par des sentiers encaissés, tortueux, où les pauvres bêtes peuvent tout juste se suffire à elles-mêmes. Mais voici bien une autre affaire. Nous sommes en présence d'un promontoire formé de rochers d'albâtre, d'un blanc laiteux, et dont les pentes glissantes, polies, ne sauraient être escaladées sans

péril par nos chameaux pesamment chargés. C'est à peine si nous osons nous y aventurer nous-mêmes, malgré nos souliers cloutés. Il y aurait bien un passage au pied de la falaise, mais la marée haute l'a déjà submergé. Pas d'autre alternative que de pousser les chameaux dans la mer, coûte que coûte. Installés sur le récif, nous assistons à une scène très mouvementée ; les Bédouins sont entrés dans l'eau, presque nus, hurlant tous à la fois ; les bêtes refusent de les suivre, s'obstinent, branlent longuement la tête, piétinent le sol en cadence et font entendre de lugubres plaintes ; enfin, excités par les cris de leurs maîtres : *Djì ì ì ì... djì ì ì ì...*, elles se décident, piaffent, s'enfoncent lourdement dans les flots jusqu'au ventre et passent au milieu des embruns, qui rejaillissent sur la rive, et du vent qui fait rage. Heureusement, pas de dégâts à constater ; nos bagages sont intacts, un peu mouillés, mais tant pis.

Nous pénétrons dans la plaine *El Markha*, vers 5 heures du soir ; vaste étendue de gravier jaune, très légèrement ondulée, qui se prolonge au Sud sur un espace de 20 kilomètres environ ; à l'Ouest, les flancs des montagnes se dressent abrupts, noirs, formidables, sillonnés de veines rouges, à quelques kilomètres de l'endroit où nous campons ; le ciel a perdu sa limpidité des jours précédents ; une lumière diffuse tombe sur toutes choses. Les chameaux vagabondent de ci, de là, à la recherche de leur nourriture ; les arbres, en effet, les buissons, les herbes, ne font pas défaut, surtout du côté de la mer, au loin, où vous aperc.evez une épaisse bordure de feuillage. Et même je trouve des fleurs, de ces roses du désert, plantées dans le sable par une longue tige effilée en aiguille, et assez semblables à des pelotons de laine brune ; elles sont faites d'un enchevêtrement de branches ligneuses, sèches, qui donnent naissance à de gracieuses petites fleurs violettes, cachées à l'intérieur même, comme dans un nid. Au premier abord c'est un chardon ; en réalité, c'est un bouquet, et celles que j'ai cueillies et que je croyais mortes, ont repris vie dans l'eau. Avant l'heure du sommeil, je fais encore une course d'une bonne demi-heure pour me payer le luxe d'un bain dans cette mer Rouge que nous quitterons demain pour toujours. L'eau est fraîche, même froide, et toujours secouée par le vent qui augmente de minute en minute et devient vers le soir de plus en plus âpre. A peine si j'ai le temps de rentrer au campement avant la nuit ; dans l'obscurité, qui se fait profonde, je retrouve difficilement

mon chemin au milieu des broussailles et des taillis, par-dessus les monticules qui bossuent la plaine. Mais les feux des Bédouins piquent l'ombre et me conduisent. Quelques gouttes de pluie.

*
* *

Toute la nuit le *Khamsin* [1] a soufflé avec une extrême violence, emportant presque nos fragiles demeures. Je n'ai dormi que d'un œil, sans cesse réveillé par le claquement des toiles qui se disjoignent, se déboutonnent, frémissent et laissent passer l'air par tous les interstices ; quelquefois la tente était comme soulevée et j'entendais la tempête siffler dans les cordages. Nous avons pu apprécier les services de Yakoub et de Mohammed qui couraient d'une tente à l'autre pour assujettir les piquets et prévenir un désastre.

Mais le lendemain — 15 février — au matin, calme complet. Cependant, la température a beaucoup baissé ; le froid me saisit et je me vois obligé d'endosser mon manteau d'hiver. L'atmosphère est saturée de poussière de sable que le sirocco d'hier a répandue partout. On ne voit plus les montagnes, ni la mer, ni rien ; un brouillard jaune nous enveloppe. On risque de s'égarer ainsi, sans aucun point de repère ; et, de fait, il me semble que nos Bédouins, qui marchent en tête de la caravane, changent plusieurs fois de direction. Le soleil est voilé, sans rayons ; c'est une grande boule ronde, comme un globe électrique dans la fumée. Lentement nous nous éloignons du rivage et nous traversons la grande plaine, qui mesure ici 7 à 8 kilomètres de largeur. Nous allons maintenant pénétrer dans l'intérieur de la péninsule, à travers un réseau enchevêtré de vallées et de chaînes montagneuses qui s'élèvent graduellement vers le Sud et dont l'accès n'est pas toujours facile. C'est d'abord une région où domine le grès nubien aux colorations variées et si curieuses, puis viendront les hauts plateaux avec l'amoncellement des pics de granit qui leur font une couronne.

La trouée, par laquelle nous nous introduisons de plain-pied dans l'enceinte des monts, a reçu le nom de *Lakàm* ou de *Seih*

[1] Ce vent souffle parfois pendant 50 jours, d'où son nom.

Bâbâ. La vallée n'est pas très étroite ; en tout cas, elle l'est moins qu'elle ne paraît lorsqu'on la voit de loin. Mais, dès que vous y êtes entrés, l'horizon se rétrécit aussitôt ; il faut dire adieu pour plusieurs jours à l'immense nappe du ciel ; vous êtes enfermé dans une prison, dont les corridors tortueux et compliqués sont ici des gorges aux parois énormes, qui n'ont pas de bout, s'entrecroisent et s'abouchent les uns aux autres, commencent et finissent on ne sait où. Un labyrinthe de Titans.

Dès l'embouchure du *Lakâm*, c'est comme un fleuve de cailloux qui est venu rouler des hauteurs, se précipiter dans la plaine et s'étendre en éventail. De gros fragments de granit rose, de quartz, de basalte, embarrassent le passage. Ce tapis multicolore a été jeté là à l'époque pluviale et ni le temps, ni le soleil, n'en ont terni les magnifiques nuances. Un peu plus loin, je note la présence de quelques seyals au feuillage grêle, perdus dans la solitude ; ailleurs, nous en rencontrerons de superbes exemplaires ; tronc mince, écorce dure et rugueuse, large ramure presque noire, aplatie au sommet, branches entortillées, munies de longs dards pointus comme des aiguilles. C'est l'acacia véritable, mentionné plusieurs fois dans l'Ancien Testament sous le nom de bois de *« sittim »* ; son aubier distille la gomme arabique connue déjà des anciens, et son bois très serré et très résistant est réduit en charbon par les Bédouins d'aujourd'hui, qui en font un article d'exportation assez rémunérateur. Dans quelques années, sans doute, il n'y aura plus de seyals dans la péninsule et c'est grand dommage ! car ils apportent un peu de vie, de joie et d'ombre, dans la désolation brûlante.

Un carrefour maintenant. A gauche, l'ouady *Bâbâ* ; plusieurs voyageurs ont pris cette route pour se rendre au Sinaï. Elle conduit directement à *Sarabout el Khadim* et de là, soudée à la longue file de vallées qui bordent la plaine de *Ramleh*, aboutit à la montagne sainte. Mais nous voulons visiter *Maghâra* et le *Serbal* ; c'est pourquoi nous tournons à droite, dans l'ouady *Schellal*, salues par des hirondelles qui fuient à notre approche. La nature a fait ici des choses extraordinaires. Tous les grès sont accumulés dans un désordre indescriptible ; on dirait des constructions cyclopéennes inachevées, un chantier de matériaux pour élever quelque nouvelle Tour de Babel. Sur de formidables bases de pierre jaune comme du blé, mêlées de schiste et traversées par des couches de granit, s'entassent des étages de roches

noires, des bancs de grès verts ou violets, confusément, sans symétrie d'aucune sorte, sans lignes définies où l'œil puisse se fixer un instant : on se croit dans un autre monde, égaré au milieu de ces blocs qui menacent ruine, de ces tas de scories vomies par les volcans préhistoriques, et nécessairement l'imagination travaille. Elle crée des êtres d'outre-tombe pour ce paysage fabuleux ; elle le peuple d'esprits infernaux et une sorte de terreur me saisit à mesure que la caravane ose troubler le silence de ces catacombes d'un nouveau genre.

Plus nous avançons et plus la gorge se fait étroite ; nous montons lentement et bientôt nous trouvons la première inscription « sinaïtique » sur une roche lisse de grès rouge ; les caractères nabatéens ne sont pas très distincts ; l'écrivain était doublé d'un artiste : il a gravé un chameau au-dessous du texte, mais grossièrement, comme le ferait un enfant. Plus tard, nous en verrons d'autres, de ces curieuses inscriptions, et en grande quantité. Celle-ci annonce cependant que nous approchons d'une contrée jadis habitée. D'autres indices encore trahissent le travail de l'homme. Un sentier a été pratiqué à travers les roches par un Anglais, le major Macdonald, qui, en 1863, voulut reprendre l'exploitation des mines de Maghâra. Ce chemin-là est très commode ; il grimpe en zigzags jusqu'au *Nakb el Boudra*, « le col de la pointe d'épée ». Nous le suivons à pied, tant pour déraidir nos jambes ankylosées, que pour jouir plus librement du spectacle qui nous est offert. Je voudrais bien photographier, mais l'air n'est pas assez pur ; une gaze de brouillards intercepte la lumière. Et pourtant, comme il est pittoresque, ce défilé qui serpente dans des arêtes aiguës, entre des quartiers de rocs violets, qui enjambe des montagnes bouleversées par un cataclysme !

A la descente du col, une nouvelle inscription frappe nos regards ; elle a le même caractère que la précédente et nous ne nous y arrêtons pas. La sauvagerie des lieux s'accentue toujours. Sommes-nous dans le pays des mille et une nuits, en dépit de la carte qui indique ici l'ouady *Boudra* ? A un certain endroit vous apercevez deux sommets côte à côte, de quelques cents mètres de hauteur ; l'un est tout rouge et l'autre tout vert. Plus loin, c'est un amphithéâtre de granit brun clair, magnifique enceinte de pyramides soudées par la base. Ailleurs, la roche est comme fondue, liquéfiée ; elle a l'apparence d'une masse de pâte de chocolat qu'on aurait appliquée sur la montagne et qui se serait figée.

Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie. Tome XXIII, 1914.

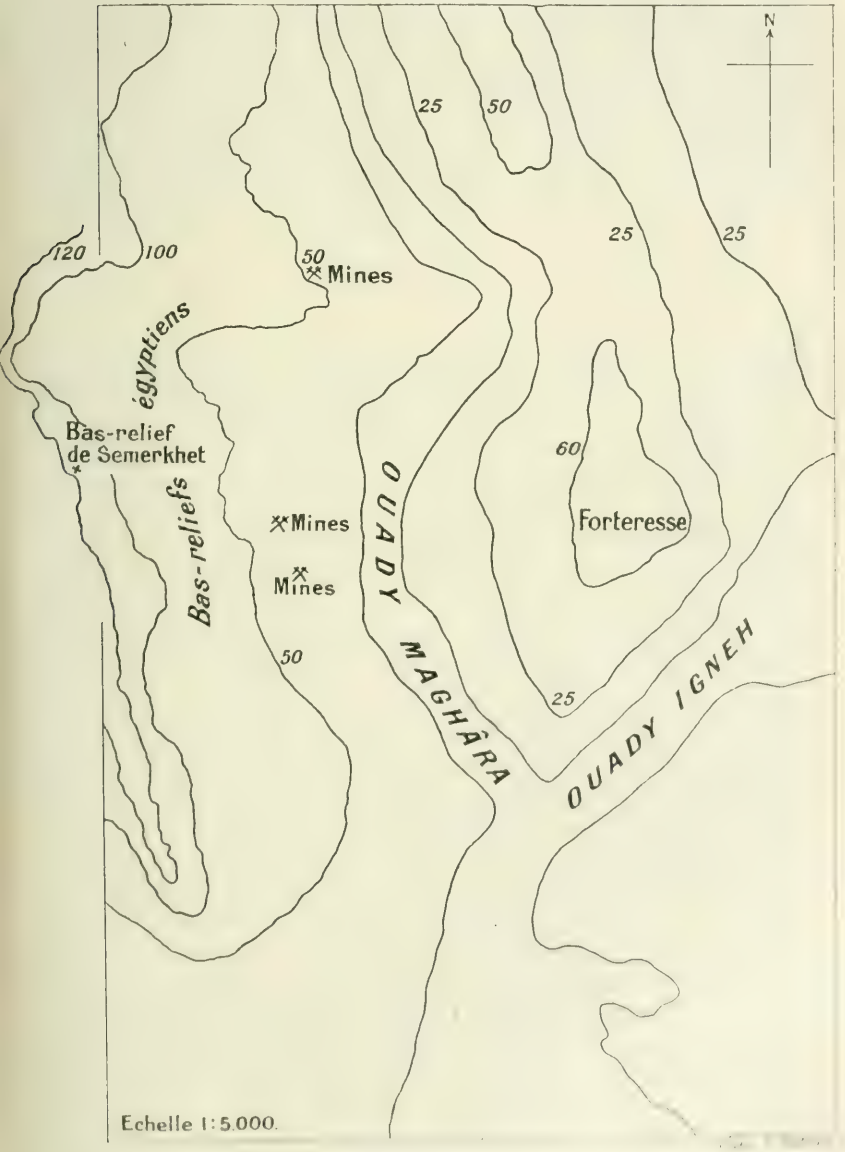

MAGHÂRA.

Ailleurs encore, des coulées de pierres ont glissé d'un étage à l'autre, laissant des vides entre elles, et cela forme des piliers, des corniches, des entablements, une architecture désordonnée. Enfin, nous atteignons, au bas du *nakb*, l'ouady *Sidreh*, un lacet qui se promène en courbes ondulées et se divise bientôt en deux branches ; l'une court au Sud, l'autre remonte vers l'Est. C'est dans ce dernier vallon que nous entrons ; il est trois heures de l'après-midi, et nous voici à *Maghâra*.

*
* *

Au premier abord, rien ne fait supposer que ce lieu est mémorable ; il ressemble à beaucoup d'autres. Un fond plat de cailloux rosés, où languissent quelques seyals, et, de chaque côté, des parois de rochers tourmentés et sévères. L'ouady bifurque en une fourche : à droite, l'ouady *Igneh*, à gauche, celui de *Maghâra* proprement dit, « la vallée de la Caverne ». A l'intersection des deux, une colline d'une cinquantaine de mètres, placée là comme un coin et décorée du nom de « forteresse ». Tout cela est brun-rouge, un peu vineux par places. C'est en grande partie du grès, mélangé à des filons de granit ; il contient des oxydes de fer, de cuivre, de manganèse, et les rochers du Nord-Ouest renferment, dans leurs flancs, les fameuses turquoises qui ont allumé la convoitise des Pharaons. Là, en effet, sont creusées les mines égyptiennes qui étaient autrefois un centre d'activité très intense. Elles ont attiré, depuis plusieurs années déjà, l'attention des savants. Des voyageurs comme Burkhardt, de Laborde, E.-H. Palmer ; des égyptologues comme Lepsius, Brugsch, Ebers, et tout récemment M. Flinders Pétrie, les ont honorées de leur visite et leur ont consacré de fort intéressantes études.

Dès les temps les plus reculés, — M. Pétrie parle même de 5300 ans av. J.-C., — les souverains de la vallée du Nil firent des excursions dans la péninsule sinaïtique. Le goût des parures était déjà développé ; l'orfèvrerie n'en était pas à ses coups d'essai, et les belles dames de la cour recherchaient les bijoux richement ornés de pierres précieuses. Ces trésors étaient enfermés dans les montagnes de *Maghâra* et les Pharaons eurent vite fait de les découvrir ; il est très probable que les Bédouins d'alors, qui occupaient ce canton, les connaissaient déjà et savaient en

apprécier la valeur ; les Egyptiens n'ont pu en prendre possession que par la force des armes et après de sanglants combats. Les conquérants ont eu soin de faire graver leurs cartouches sur les parois de grès, accompagnés d'inscriptions et de tableaux allégoriques représentant le roi lui-même ou quelque personnage influent de la cour. Le Pharaon est debout, dominant la scène de sa haute stature ; quelquefois, de sa main droite, il brandit une massue et de sa gauche saisit la chevelure d'un Bédouin accroupi à ses pieds et qui demande grâce. Ce geste n'a pas besoin de commentaire ; le droit du plus fort ne saurait être mieux exprimé. Selon M. Pétrie, la plus ancienne de ces stèles serait de la première dynastie et appartiendrait à *Semerkhet*, le 7me roi de cette dynastie.[1] Les souverains de la 3me dynastie ont aussi connu *Maghâra* ; mais ce sont ceux de la 4me qui y ont laissé les traces les plus célèbres. Son fondateur, *Snéfrou*, y avait deux monuments destinés à illustrer ses conquêtes sur les indigènes ; le constructeur de la grande pyramide de Giseh, *Khoufou*, le *Khéops* des Grecs, ne manqua pas non plus de faire tailler son image dans la roche ; son bas-relief qui, malheureusement, n'existe plus, le figurait assommant un *scheik* bédouin, comme son père Snéfrou, du reste ; c'est bien dans la note ; le dieu *Thot*, à tête d'ibis, assiste au massacre et le sanctifie. Les générations qui suivirent continuèrent l'exploitation des mines ; pendant les 5me, 6me, 12me et 18me dynasties, le travail y battait son plein, car les Pharaons de ces époques ont marqué leur passage dans ces districts. Ebers prétend même avoir lu le cartouche de *Ramsès II*, le tyran de la 19me dynastie, qui passe pour avoir opprimé les Israélites.[2] Aucune inscription n'est restée des règnes subséquents ; on en a conclu, peut-être trop hâtivement, que les fouilles ont cessé après Ramsès II ; rien ne le prouve d'une façon absolue et il faut se méfier un peu de l'argument *« a silentio »*.

On le voit, *Maghâra* a possédé les plus vieux monuments du monde, les plus antiques spécimens de l'art humain. Que reste-t-il, à l'heure actuelle, de toutes ces richesses ? Rien, ou presque. La cupidité de quelques modernes, soi-disant civilisés, a suffi pour les détruire ou les abîmer gravement ; pour recueillir des

[1] *Researches in Sinai*, Londres 1906, p. 41. Cf. Raymond Weill, *Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï*, Paris 1904.

[2] *Durch Gosen zum Sinai*, Leipzig 1881, p. 147 et 148.

turquoises, ils n'ont pas reculé devant des actes de vandalisme et ils ont brisé les magnifiques bas-reliefs qui les gênaient. Le major Macdonald, je l'ai dit, se proposa, lui aussi, d'exploiter les mines, vers le milieu de siècle passé ; mais il fut très respectueux des antiquités ; non seulement il n'y toucha pas, mais il en prit des estampages qui sont maintenant au Musée britannique ; homme de science, il s'appliqua à découvrir de nouvelles inscriptions et l'on doit regretter qu'il n'ait pas eu le loisir de publier les résultats de ses travaux. Mais, ces dernières années, une compagnie anglaise s'était formée pour extraire les précieuses gemmes de *Maghâra* et réaliser ainsi de beaux bénéfices ; cet espoir d'ailleurs a été frustré et la société s'est dissoute ; mais cette néfaste entreprise a causé la ruine de plusieurs monuments et parmi les plus beaux. A coups de marteau, des ingénieurs inintelligents ont fait sauter les inscriptions et les sculptures et l'*« auri sacra fames »* aura occasionné, une fois de plus, des pertes irréparables. « Les Goths, dit M. Pétrie, qui ont protégé et préservé les monuments de Rome, étaient civilisés, en comparaison de ces Anglais chasseurs de dividendes. Pour trouver un parallèle à la destruction commise par la spéculation et le trafic des compagnies, nous devons considérer celle que les Turcs ont accomplie sur l'Acropole d'Athènes et celle de Méhémet Ali brisant les temples pour construire des manufactures et des magasins. » Il est certain qu'on ne peut contenir son indignation en présence de tels forfaits, perpétrés à la barbe du gouvernement, sans que celui-ci intervienne pour les empêcher. On se console à la pensée que des photographies et des reproductions des stèles égyptiennes, aujourd'hui disparues, ont été heureusement publiées par les explorateurs du siècle dernier, en particulier par la compagnie anglaise, *« Ordnance survey of the Peninsula of Sinaï »*. En outre, M. Pétrie, justement soucieux de l'avenir, a voulu mettre en lieu sûr celles qui restaient encore : elles ont été soigneusement détachées et, en dépit de grandes difficultés, transportées au musée du Caire. Une seule domine toujours la vallée de *Maghâra*, c'est celle de *Semerkhet*, gravée presque au sommet de la montagne et mise, par sa position même, à l'abri du pillage.

A notre arrivée aux mines, nous ignorions ces récents événements et rien n'avait encore refroidi notre zèle. La caravane, qui fait halte au pied de la « forteresse », est bien vite signalée aux

quelques Bédouins qui, au contact des Européens cupides, ont senti naître en eux le goût du lucre et s'acharnent encore à extraire des turquoises. Ils sortent de leurs trous, à mi-hauteur de la rampe, sur notre gauche, et viennent se poster sur les blocs de grès qui garnissent les abords des grottes. Cela fait une apparition de gnomes ; leurs silhouettes, émergeant tout à coup en plein soleil, se détachent en clair sur le fond rouge sombre des roches déjà dans l'obscurité. En quelques minutes et non sans peine, nous grimpons par-dessus des entassements de décombres, où aucun sentier n'est tracé, jusqu'à la première galerie, creusée dans la paroi Ouest de la montagne, qui s'avance ici en une sorte d'éperon et étrangle la vallée. C'est peut-être la mine ouverte pendant la troisième dynastie. Je suis surpris du peu de profondeur de l'excavation ; elle est aussi très basse, mais elle s'étend sur une longueur de 10 mètres environ et n'est pas tout à fait horizontale. Il faut dire que la galerie a été détériorée et n'a pas conservé sa physionomie ancienne, sauf en quelques endroits où les angles de la roche sont arrondis, usés par le temps. Avec un peu d'attention on remarque, ici et là, des entailles qui montrent encore le travail des mineurs ; ils attaquaient la montagne au moyen d'instruments de silex et de marteaux de pierre dont on a retrouvé de nombreux exemplaires. Mais il me paraît difficile d'admettre qu'ils aient pu se contenter d'outils aussi primitifs ; sans doute, le grès est friable et le silex pouvait suffire, à la rigueur, pour sculpter des bas-reliefs et entamer les roches ; mais pour les évider, y tailler de véritables chambres, il fallait des instruments métalliques, de bronze ou de cuivre. On les apportait d'Égypte et on les reprenait après une campagne de fouilles ; c'est pourquoi sans doute on n'a retrouvé à *Maghâra* qu'un petit nombre de ciseaux de ce genre. En levant les yeux, nous apercevons au-dessus de la mine un cartouche royal ; il est presque effacé ; on distingue vaguement un oiseau entouré de quelques hiéroglyphes, que les efforts de nos égyptologues ne parviennent pas à déchiffrer. Est-ce la signature de *Zezer* ou celle de *Sanekht*, deux princes de la troisième dynastie, dont les tablettes se trouvaient ici jadis ? Je ne sais.

En suivant l'escarpement de la colline, dans la direction de l'Ouest, on atteint un autre groupe de galeries, parmi lesquelles celle de *Toutmès III*. Mais tout y est bouleversé ; impossible de se figurer les anciens travaux ; les ingénieurs contemporains, en

quête de trésors, n'ont rien laissé en place. Les parois de grès qui servaient autrefois de toiture et comme de frontispice à l'entrée des tunnels et des chambres minières, sont brisées misérablement et leurs débris ont roulé jusqu'au fond de l'ouady, entassés pêle-mêle en un lamentable chaos. Cependant les ouvertures des vieilles mines sont encore béantes ; mais ce sont de simples trous, qui donnent accès aux galeries intérieures et où nous n'avons nulle envie de pénétrer, et pour cause. Ici, en effet, nous rencontrons les Bédouins, qui travaillent à la recherche des turquoises. Spectacle effrayant ! Ces malheureux sont presque nus ; des loques jaunes recouvrent à peine leurs corps émaciés ; ces longues figures aux joues creuses, aux pommettes saillantes, ces yeux allumés de fièvre, ces poitrines enfoncées, malades, ces mains et ces pieds zébrés d'égratignures, déformés d'ecchymoses, tout cela raconte les souffrances et les privations endurées dans cette exploitation meurtrière. Il y a là de tout jeunes garçons, décharnés et livides, sous la poussière qui les macule, et déjà victimes de la phtisie ; ils nous regardent d'un air hébété ; sur leur sein, dans une pochette, ils ont caché le produit de leur dur labeur ; ils y plongent la main et en retirent quelques turquoises de la grosseur d'une lentille, mais légèrement ovales ; les unes ont une belle coloration bleu ciel ; d'autres sont brouillées de mauve et de brun ; aucune n'est de qualité supérieure. Les mines ont perdu leur richesse primitive ; elles sont épuisées depuis longtemps. L'entreprise du major Macdonald a échoué ; lui-même est mort au Caire, dans un état voisin de la misère ; on raconte que les plus belles gemmes de sa collection ne provenaient pas de *Maghâra*, mais lui avaient été apportées du *Serbal* par les indigènes. Quant à la société qui lui a succédé, elle n'a eu qu'une existence éphémère et à la ruine des monuments égyptiens elle a ajouté la sienne propre.

Peut-on se faire une idée de l'activité qui régnait dans cette région à l'époque pharaonique ? De l'endroit où nous sommes, nous apercevons, en face, la « forteresse », dont le sommet est à peu près au niveau des mines. Les ouvriers devaient loger pour la plupart sur cette éminence où ils trouvaient un refuge contre les animaux sauvages. En tout cas, on y a découvert les arasements de 125 huttes qui servaient d'abri à la population minière et qui renfermaient encore des cendres et des débris de vieilles poteries. Ailleurs encore, au fond de la vallée et au pied de l'éperon ro-

cheux dont j'ai parlé, se trouvent des vestiges de constructions plus solides et destinées peut-être aux chefs de l'exploitation et aux fonderies ; on y a retrouvé des ustensiles de cuisine, vases et jarres, de formes courantes, abandonnés là par les derniers occupants avant de retourner en Egypte ; en outre, des fragments de creusets, de moules, des morceaux de cuivre, du charbon de bois, décèlent ici une installation de fondeurs [1]. Les équipes d'ouvriers étaient tout d'abord occupées à l'extraction des turquoises ; ils réduisaient le grès en menues parcelles, au moyen de broyeurs en basalte et séparaient les gemmes à l'aide de tamis. Cette pierre précieuse est appelée dans les textes hiéroglyphiques *mafka*, et le savant Ebers s'est livré à ce propos à d'ingénieux rapprochements pour prouver que *Maghàra* n'est autre que le *Dophka* de la Bible, une des stations de l'itinéraire des Israélites (Nombres XXXIII, 12) [2]. Les Egyptiens désignaient en effet la région des mines du nom de *« pays de mafka »*, mais on ne doit pas oublier que cette appellation s'appliquait non seulement à *Maghàra*, mais à tout le district producteur de turquoises, qui s'étend du *Serbal* à *Sarabout el Khadim*.

D'autre part, les ouvriers recueillaient aussi les minerais de cuivre, qu'ils traitaient sur place, et les autres matières chimiques que les roches recèlent ; il est probable même que le terme de *mafka* s'étendait également à ces divers produits, en particulier à la malachite qu'on employait pour la fabrication de certains émaux et de certains verres colorés.

J'imagine que toute cette population de travailleurs devait mener une existence très précaire. Ces gens étaient-ils bien dissemblables des pauvres Bédouins que nous avons sous les yeux ? Je ne le pense pas. Le pays était peut-être moins dépourvu d'arbres qu'aujourd'hui et les palmiers à dattes pouvaient fournir quelque nourriture. Toutefois je ne puis croire que la végétation y fût jamais abondante. Les plus gros torrents de pluie s'épuisent rapidement et ne parviennent pas à fertiliser le sol. La colonie les utilisait probablement pour sa consommation, à côté des citernes artificielles indispensables. Mais je ne songe pas sans douleur aux privations de toutes sortes que les ouvriers devaient s'imposer et au dénûment dans lequel ils étaient forcément plon-

[1] Pétrie, *op. cit.*, p. 51
[2] *Op. cit.*, p. 149 et ss.

Fig. 9. — DANS LE DJEBEL MOKATTEB (ROCHER A INSCRIPTIONS SABATÉENNES).

grès. On a supposé que les équipes étaient en majorité composées de prisonniers de guerre ou de criminels politiques, condamnés aux travaux forcés. Comme on sait que les Pharaons des dernières dynasties avaient coutume de prononcer des peines de ce genre, cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable. Je ne saurais cependant souscrire à l'opinion d'Ebers qui considère comme démontré que des Hébreux ont fait partie de ces colonies de déportés et que Moïse s'est proposé de les délivrer dans son voyage à la montagne sainte. Les arguments laissent à désirer.

Nous redescendons de *Maghâra*, l'oreille basse, après avoir fait la décevante constatation que les monuments y brillent par leur absence. Les Bédouins, du moins, n'ont pu nous fournir aucun renseignement. Chaque fois que nous les interrogions à ce sujet, ils s'enveloppaient de mystère ou bien grimaçaient un sourire narquois ; ils indiquaient la montagne d'un geste vague et indécis et se contentaient de répondre : *Inglise, Inglise :* « les Anglais, les Anglais ». Ils voulaient désigner les pillards qui ont osé porter une main sacrilège sur les bas-reliefs et aussi — nous le sumes plus tard — les membres de l'expédition scientifique du Prof. Pétrie. Et pourtant, malgré notre désappointement, cette visite aux établissements des Pharaons nous a laissé une grande impression. Ils disent encore, à leur manière, la puissance, l'énergie, l'esprit conquérant de l'antique empire disparu depuis tant de siècles ; ils sont un témoignage bien réel de la civilisation humaine à son aurore ; les roches ont perdu l'image des vieux rois, mais leur souvenir plane encore sur ce désert et vient rendre hommage à la déesse *Hathor*, la « Dame des Turquoises », qui y avait élu domicile.

* * *

Le lendemain, dans la matinée, nous passons l'ouady *Mokatteb*, la « vallée écrite ». Elle est spacieuse et on y respire à l'aise. Le *khamsin* est tombé et le temps est magnifique. Nous côtoyons la montagne à l'Ouest, où sont accumulés épars de gros blocs de grès, aux dimensions variées, dont quelques-uns semblent avoir été taillés et polis par la main de l'homme. Ici, ils sont isolés, au pied des collines ; là, vous les voyez entassés comme des murailles ruinées. Ces surfaces lisses sont

presque toutes couvertes d'inscriptions. Vraiment, l'effet est saisissant et il vaut la peine de s'arrêter et d'étudier. On croirait au premier abord à des dessins, des festons, des ornements, cela d'autant plus que ces signes sont accompagnés souvent de figurines : chameaux, chevaux, ânes, personnages sommairement tracés, pas toujours, remarquons-le, avec des intentions très pures. Pourtant ce sont bien des lettres et on peut les lire sans grande difficulté, quand elles ne sont pas trop détériorées. Malheureusement le travail des graveurs est presque toujours défectueux. Quand même les lettres sont parfois très grandes et mesurent 5 à 10 cm. de haut, elles n'ont pas de profondeur ; on s'est borné à gratter la paroi de pierre avec un silex ou une pointe et ces traits se sont effacés, ou, en tout cas, ont perdu leur netteté première. Puis la négligence apparaît aussi dans l'irrégularité des lignes d'écriture ; elles chevauchent l'une sur l'autre, s'enchevêtrent, montent et redescendent en désordre ; cela ressemble à une page de calligraphie d'un élève des classes enfantines ; il faut une attention soutenue pour suivre toutes ces arabesques et ne point se tromper dans la succession des mots. Les lettres revêtent aussi des formes souvent bizarres et il n'y a pas d'unité dans le grafisme ; les mêmes valeurs phonétiques sont représentées par des signes très différents et quelques-uns ont mis la sagacité des épigraphistes à une rude épreuve. Je ne puis croire que ces formes-là soient régulières et d'usage courant : elles sont le fait de scribes ignorants ou malhabiles ; ou bien elles trahissent la rapidité avec laquelle elles ont été gravées. Ce sont des gens pressés qui ont buriné ces textes ; pour cette raison aussi, ils ont travaillé sur les rochers les plus accessibles, ceux qui se trouvaient à leur portée immédiate ; leurs « graffites » ne sont pas cachés dans des endroits mystérieux, mais au bord de la route, si je puis ainsi dire, à quelques mètres seulement du sol. Sans quitter la selle de son chameau ou de son âne, l'artiste pouvait opérer ; en peu de minutes, il avait fini et il continuait son chemin.

Si l'ouady *Mokatteb* offre le plus grand nombre d'inscriptions — environ 300 — d'autres endroits de la péninsule en possèdent également. Elles sont surtout groupées dans les vallées qui avoisinent les montagnes les plus célèbres ; on en a relevé une quantité au pied du *Serbal*, le long des ouadys *Aleqit* et *Adjeileh*, et même quelques-unes à son sommet. Le Sinaï de la tradition n'en

a fourni au une ; en revanche, non loin de là, l'ouady *Ledja*, le *Nakb el Hàouà* et l'ouady *Scheik*. Un petit groupe se trouve près du village de *Tôr*, et j'ai déjà dit que nous en avons rencontré au *Nakb el Boudra*. *J. Euting* a complété les collections recueillies par ses devanciers, et celle qu'il a publiée compte 677 inscriptions[1] ; il n'a cependant parcouru que les régions les plus fréquentées, ce qui autorise à croire qu'on en découvrirait ailleurs. On pourrait mentionner encore en dehors de la presqu'île celles de *Pétra*, celles d'*El-Hedjr*, dans l'Arabie septentrionale, et celles du *Hauran* ; toutefois, ce ne sont plus de simples graffites, mais, pour la plupart, des inscriptions monumentales, plus soignées et plus importantes.

Point n'est besoin de dire que les inscriptions sinaïtiques appartiennent, dans leur grande majorité, à la famille sémitique. Les savants ont toutefois longtemps hésité, quand il s'est agi de déterminer quel dialecte elles représentent. Tandis que les uns les rattachaient au groupe arabe, les autres affirmaient que la langue est araméenne. Cette incertitude s'explique aisément par le fait que l'arabe et l'araméen ont entre eux des rapports très étroits et, en outre, parce que presque tous les noms propres relevés dans ces graffites sont arabes ; plusieurs ont l'article « *al* » et contiennent le nom divin « *allah* ». Mais les progrès de l'épigraphie et de la numismatique, les travaux du duc de Luynes, du comte de Vogüé, de l'orientaliste Nöldecke, ont jeté un nouveau jour sur ce problème et ont amené la conclusion que la langue des inscriptions qui nous occupent est celle des *Nabatéens*, peuple de race arabe selon toute probabilité, mais qui a emprunté, en le modifiant, l'idiome des Araméens répandu de plus en plus en Syrie dès l'époque de la domination perse. J'aurai plus loin l'occasion de dire un mot encore de la civilisation nabatéenne, qui a étendu son influence sur une vaste région de l'Arabie et dont Pétra a conservé des vestiges si nombreux et si surprenants. Pour le moment, je me borne à ces indications sommaires sur la nature des textes sinaïtiques et leur signification linguistique. Du reste, c'est de ce point de vue-là seulement qu'ils présentent un certain intérêt. Le nabatéen est la fusion de deux langues ; son originalité consiste à n'en avoir aucune. Son type d'écriture offre le même caractère ; c'est le passage entre les for-

[1] *Sinaïtische Inschriften*, Berlin, 1891.

Fig. 10. — DANS L'OUADY MOKATTEB (ROCHER A INSCRIPTIONS NABATÉENNES).

mes araméennes bien marquées et les formes arabes plus liées et plus artistiques ; cet alphabet de transition est précieux pour l'étude de l'évolution graduelle des genres. Mais, au fond, ces graffites sont de minime importance et ne nous disent rien sur les mœurs, la religion de ceux qui les ont écrits. Ils n'ont pas de valeur documentaire et l'histoire pourrait, à la rigueur, les ignorer sans souffrir de lacunes appréciables. A part les noms propres, ce sont des formules de salutation, de souvenir, des clichés fastidieux d'une désespérante banalité. Rien de moins solennel, ni de moins éloquent ! Les auteurs de ces phrases étaient absolument dépourvus d'inspiration ; par contre, ils avaient une légère dose de vanité. Les formules les plus usitées sont : *Salut ! X... fils de X... « bonheur ! »* ou bien : *« Souvenir de X, fils de X « pour l'éternité ! »* ou encore : *« Béni soit X... fils de X... fils de X... »* La filiation peut être plus complète encore ; mais, sans cela, les termes ne varient pas ou très peu. L'ouady *Mokatteb* est comme un grand registre d'état civil ; ses renseignements sont précis, mais secs ; un détail cependant, qui ne laisse pas de nous dérider : au-dessus d'une figure, qui doit représenter un cheval, le dessinateur a jugé bon d'expliquer son chef-d'œuvre, et de le signer : *« Ceci est le cheval qu'a fait Sadallâhi, fils d'Alà »*. La postérité lui en sait gré. Il y a d'autres inscriptions encore, arabes, coufites, latines, grecques, ces dernières assez nombreuses, mais peu intéressantes ; des noms propres : Mousès, Abram, Jeremias, Paulos, isolés ou accompagnés d'un vœu. Nous lisons le témoignage expressif d'un soldat qui avait eu sans doute des démêlés avec le clergé ; il a transporté sa colère jusqu'au désert et, ayant rencontré la signature d'un diacre nommé Job, il écrit dessous : *« Mauvaise race ! moi, Loupos, soldat, j'ai écrit tout cela de ma propre main »*. En voilà un qui n'était pas tendre pour les chrétiens en général et les ecclésiastiques en particulier.

Mais d'ou proviennent ces textes ? Un célèbre voyageur du VIme siècle, *Cosmas Indicopleustès*, n'a pas hésité ; les inscriptions sémitiques sont celles des Israélites ; pendant leur séjour dans ces régions ils ont employé leurs loisirs à graver leurs noms sur les roches. Des savants anglais du siècle dernier ont aussi partagé cette opinion. Mais ce serait trop beau pour être vrai. La langue et la paléographie protestent hautement et leur verdict nous oblige à chercher une autre explication. Celle d'Euting mérite

qu'on la discute.[1] Il part du fait — d'ailleurs exact — que les Bédouins, après avoir fatigué leurs chameaux dans des expéditions pacifiques ou guerrières, les laissent volontiers en pleine liberté dans les vallées de la péninsule, où ils trouveront repos et pâture. Il rappelle, d'autre part, que le commerce de l'Inde se faisait autrefois par des caravanes qui, partant du Sud de l'Arabie, suivaient la route parallèle à la mer Rouge, et conduisant à *El Hedjr* et à *Pétra*, centre du négoce nabatéen. De là, les marchandises étaient dirigées soit sur Damas, soit sur Gaza et l'Egypte. Des centaines de chameaux devaient être employés à ce trafic et on les conduisait, pour se refaire, dans les pâturages du Sinaï ; les marchands eux-mêmes accompagnaient les troupeaux, jouissaient ainsi d'un temps de vacances et ce sont eux qui auraient marqué leur passage dans ces lieux de villégiature, en écrivant leurs noms comme dans un livre d'hôtel. Ce n'est pas impossible, mais est-ce vraisemblable ? J'ai peine à concevoir pourquoi les marchands nabatéens allaient chercher si loin des pâturages qu'ils pouvaient trouver plus près d'eux, ainsi dans l'ouady *El Arisch*, à *Aïn Kadès*, à *Beerscheba*, et même aux environs de Pétra. Et puis, peut-on faire à l'ouady *Mokatteb* l'honneur d'être un pâturage ? Y eût-il jamais ici autre chose que des cailloux et quelques genêts ? La présence d'inscriptions au sommet du Serbal n'est pas une objection sans doute, car les marchands ont le droit de faire des ascensions, mais celles de Tôr ? Conduisait-on les chameaux à une si grande distance pour les nourrir ? J'ose en douter et je pense, en outre, que les trafiquants de la Nabatène eussent été bien mal inspirés d'aller passer leurs vacances dans les solitudes désolées du Sinaï ; c'est bien peu récréatif.

Tout bien considéré, il me semble préférable d'admettre que les auteurs des inscriptions étaient des pèlerins, du moins pour la plupart. Etaient-ce des chrétiens, comme on l'a prétendu ? Certes, il y en eut beaucoup ; les graffites grecs sont presque tous d'origine chrétienne ; ici et là, on voit des croix tracées sur la roche, dont le sens n'est pas douteux ; ailleurs, se rencontre le signe A ☧ ω avec l'invocation bien connue : *Kurie eleison*. Sans qu'on puisse indiquer une époque précise, il paraît admissible que, dans les premiers siècles de notre ère, de pieux chré-

[1] *Op. cit.*, pp. XI et XII.

tiens aient fait le voyage aux saintes montagnes, soit au Serbal, soit au Djebel Moûsa. Mais je persiste à croire qu'un grand nombre de ces inscriptions lapidaires sont dues à des païens qui allaient, eux aussi, adorer sur les montagnes. L'un d'eux cite, en propres termes, la divinité nabatéenne *Douchâra* ; un autre texte mentionne une prêtresse, ce qui suppose l'idolâtrie. Diodore de Sicile[1], du reste, connaissait déjà nos inscriptions et les tenait pour anciennes : il déclare qu'elles sont formées avec des lettres inconnues. Nous voilà donc bien avant l'ère chrétienne. Le témoignage de Cosmas a aussi sa valeur à cet égard ; il les considère comme très vieilles, puisqu'il pense aux compagnons de Moïse : si elles eussent été l'œuvre relativement récente de ses coreligionnaires chrétiens, il aurait difficilement pu se tromper d'une façon aussi grossière sur leur provenance. Ces païens étaient attirés dans le Sud de la presqu'île par le besoin d'offrir à leurs divinités un culte sur les hauteurs et tout spécialement sur le Serbal, car cette montagne avait un caractère sacré et ne l'a pas perdu complètement aujourd'hui. Si les textes sont surtout groupés dans l'ouady *Mokatteb*, c'est que les rochers polis s'y prêtent admirablement et qu'il servait peut-être de lieu de rassemblement ; sa largeur invitait les caravanes à s'y installer pour la nuit. Ainsi donc, dès le premier siècle avant le christianisme, des pèlerins païens ont parcouru ces contrées, poursuivant un but religieux, et ont griffonné à la hâte ces notices et ces formules ; d'autres leur succédèrent : la religion changea, la langue changea, mais pas la coutume, et sur les traces des idolâtres, les chrétiens passèrent à leur tour, toujours écrivant sur ces murs de grès et de granit, qui exerçaient sur eux un invincible attrait.

* * *

Vers 11 heures du matin, nous abandonnons la « Vallée écrite » où j'aurais aimé faire un plus long séjour. On débouche alors dans l'ouady *Firân* qui va nous conduire à l'oasis de ce nom ; en ce point, il tourne à l'Ouest et s'enfonce dans des gorges escarpées ; il descend à la mer Rouge. Le Serbal se présente bien en face de nous, majestueusement, un peu comme la chaîne des

[1] III, 42.

Dents du Midi, vues de Montreux, mais il est encore très loin et ma photographie n'en rend qu'imparfaitement l'image. A l'entrée de la vallée, le *Djebel el Gantar*, petit tertre de granit brun, dressé en îlot au milieu d'une rivière de cailloux roses. Vis-à-vis du Serbal, à notre gauche, le *Djebel el Benat* ou *el Bint* (montagne des vierges ou de la vierge), immense tour démantelée, haute de 1500 mètres et que je comparerais volontiers à la Dent de Morcles. Le célèbre voyageur Burkhardt rapporte à ce sujet une légende intéressante qui règne parmi les Bédouins et servirait à expliquer le nom de cette sommité. Deux jeunes filles, fiancées contre leur gré à des prétendus qu'elles n'aimaient pas, se seraient enfuies de la maison paternelle et auraient erré dans les montagnes, poursuivies par ceux qui les tyrannisaient. Finalement, elles seraient montées sur le pic rocheux dont nous parlons et, ayant noué leurs longues chevelures, elles se seraient jetées dans le vide, préférant la mort à un mariage sans amour. J'ignore ce qu'il y a de vrai dans ce roman ; peut-être rien du tout. La tradition sur ce point n'est pas fixe, puisque le nom de la montagne est double. D'aucuns prétendent qu'à l'époque de l'établissement des chrétiens dans l'oasis de *Firan* on aurait construit sur ces roches une chapelle consacrée à la vierge Marie ; ce serait l'origine de cette dénomination. Plus tard, les Arabes, ayant perdu le souvenir exact des faits, auraient créé la légende du drame passionnel des deux vierges.

Le désert ici n'est pas stérile. Toujours quelques seyals, aux troncs penchés, comme si un fleuve avait passé par là, courbant les arbres sous la poussée du courant. Je remarque, en particulier, une quantité de coloquintes qui poussent dans les cailloutis ; la tige n'est pas haute, mais bien droite ; les feuilles sont vert sombre, dentelées comme celles du chêne, et douces au toucher. Vous voyez les fruits joncher le sol : boules vertes, striées de jaune, de la grosseur d'un gros œuf de poule, mais toutes rondes et toutes lisses, presque brillantes. La chair en est très amère et cette propriété a servi d'image aux poètes arabes, lorsqu'ils parlent de la tristesse de l'âme. Je me souviens de ces vers d'*Amral-kais*, où le malheureux soupirant, abandonné de son amie, clame son désespoir :

> Et moi, au matin de la séparation, au jour du départ,
> Je me tenais, comme un homme qui broie des coloquintes
> Près de l'acacia de la tribu !....

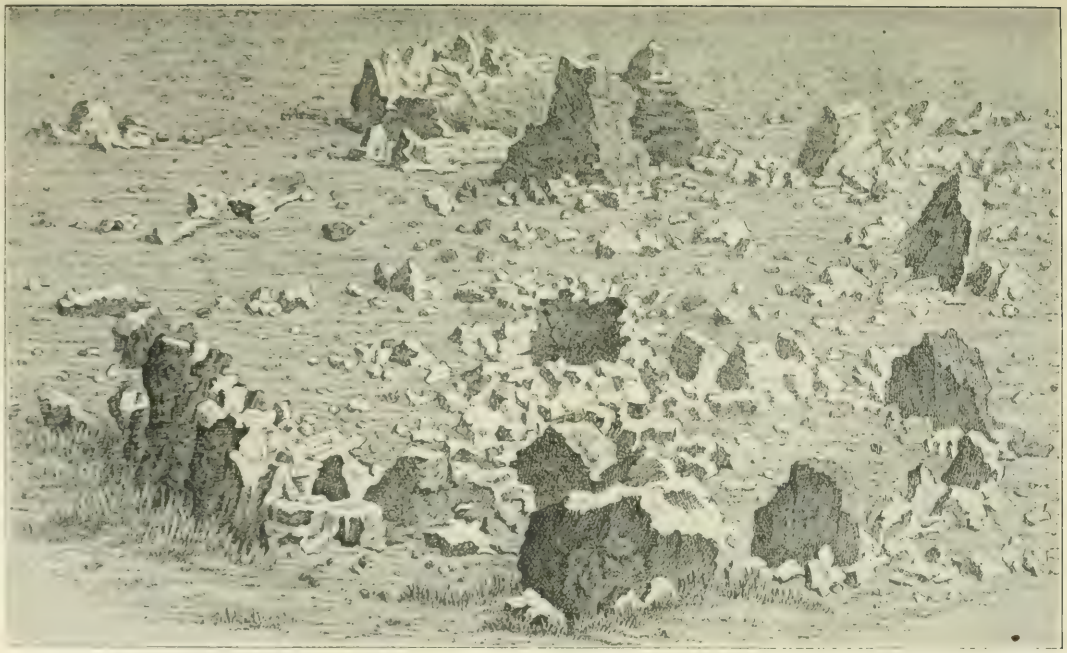

FIG. 12. — ANCIEN TOMBEAU, DANS L'OUADY NISRÎN — *Croquis d'après nature.*

On me dit que les Bédouins utilisent aussi ce fruit comme remède contre toutes espèces de maladies et que, d'autre part, ils l'exportent en Egypte où l'on en extrait une substance colorante.

Nous nous arrêtons une demi-heure pour examiner un groupe d'anciens tombeaux fort curieux. Ils sont situés à l'embouchure de l'ouady *Nisrin*, qui se jette dans celui de *Firan*, à peu de distance de la « Vallée écrite ». Il y a là des tells de sable et de pierres, arrondis, aux pentes légèrement inclinées et mourantes. A leur pied, des amas de gros cailloux, qui, au premier abord, ne méritent aucune attention. Cependant, on observera bientôt que ces pierres sont disposées en cercles, très irrégulièrement sans doute ; mais, pour plusieurs, la circonférence est encore très marquée ; on peut la suivre de l'œil sans trop de peine, dans l'encombrement des matériaux. Ces blocs sont bruts, du moins aucune trace de taille n'est visible. Les cercles, au nombre d'une vingtaine, se touchent et même s'enchevêtrent parfois. Au centre, une fosse, dont les parois sont des dalles, assez bien polies, mais de grandeurs différentes, et qui ont été plantées verticalement et avec soin, car le travail s'est bien conservé. Ces fosses sont des tombes ; on peut supposer qu'elles étaient autrefois recouvertes de dalles protectrices, qui auront disparu. Nous mesurons l'enceinte la plus caractéristique et j'en reproduis ici-même le croquis. Son diamètre est de 5 m. 25 ; la fosse centrale a 1 m. 25 de long sur 77 cm. ; la profondeur moyenne accuse 60 cm. L'orientation est du Nord au Sud. On est surpris de l'exiguité de ce tombeau ; un adolescent pourrait tout juste y trouver place ; et les autres ne sont pas plus vastes, au contraire. Le cadavre devait nécessairement être replié sur lui-même et un grand nombre de tombeaux de l'antiquité attestent ce mode de sépulture. On peut conjecturer que, pour des raisons encore peu connues, la coutume voulait que les morts eussent la position de l'enfant dans le sein maternel. Est-ce que la terre où ils reposaient n'est pas aussi une mère qui, après avoir donné naissance à l'homme, en gardera jalousement la dépouille mortelle ? Cette idée n'est pas étrangère à l'antiquité. Et, effectivement, ces tombeaux paraissent remonter à un âge très reculé. Il est vrai que les Arabes du désert ont encore actuellement conservé ces procédés d'inhumation ; ils élèvent des enceintes de pierres autour de leurs tombes et ces traditions millénaires se perpétuent, à cet égard comme à d'autres, dans les tribus bédouines. Cependant, les cercles funé-

raires de l'ouady *Nisrin* n'ont pas l'aspect de constructions récentes ; ils sont l'œuvre des premières populations de la péninsule ; cette région n'est plus habitée depuis de longs siècles et ne saurait l'être. On rencontre, du reste, de ces monuments en d'autres endroits encore du pays, imposants vestiges d'une civilisation très primitive. Leur caractère sacré ne fait pas de doute. De même que les cromlechs des époques préhistoriques, ces enceintes ser-

FIG. 14. — ANCIENS TOMBEAUX DANS L'OUADY NISRÎN

vaient de lieux de culte et la nécropole où nous errons en amateur a été autrefois un sanctuaire. Les vieux Sémites venaient ici faire leurs dévotions ; la mort a toujours inspiré des pensées et des actions religieuses et il est bien probable que c'est à l'âme des défunts plus ou moins déifiée et à laquelle on attribuait certains pouvoirs que les indigènes du Sinaï adressaient leurs prières et offraient leurs sacrifices. C'est donc une localité très vénérable que nous avons traversée et je puis dire, sans fausse honte, que ces pierres apportées ici par de pieuses mains, témoins de beaucoup de larmes et de supplications, m'ont touché profondément

FIG. 15. — DANS L'OUADY LÎRAN. Au fond, LE SERBAL

et m'ont plongé dans une rêverie, que seuls les appels d'Ibrahim, qui nous invite au déjeuner de midi, ont pu dissiper.

*
* *

Pendant toute l'après-midi, lentement, sous un ciel jaune, dans une atmosphère lourde et chaude, nous remontons le grand ouady *Firan*, taillé dans le feldspath et le grès, et qui se déroule en un vaste corridor, d'une largeur très variable, sur une étendue de plusieurs kilomètres. Il serpente, se brise en nombreux coudes, se faufile entre les escarpements des rochers, qui projettent dans la vallée leurs contreforts massifs et sauvages. Chaque terse forme une sorte d'amphithéâtre, dans lequel on est enfermé. A distance, vous ne voyez aucune issue ; tout autour de vous, les montagnes arrêtent le regard et vous avancez contre une paroi gigantesque, qu'un miracle seul, semble-t-il, pourra briser : c'est une impasse, un cul-de-sac ; c'est le bout du monde. L'illusion est parfois si complète, que je me demande sérieusement si nous ne sommes pas bloqués. Le soleil répand des nuances de tous les gris sur ces roches plongeantes, presque verticales, et le jeu des ombres dessine dans les anfractuosités, les saillies, les arêtes, des contours de pierres de taille et de moellons fendus ; si bien que je me crois emprisonné dans quelque antique château fort. Mais non ; tout à coup une ouverture, une grosse brèche, à droite ou à gauche et nous passons sans la moindre difficulté. Me trompé-je en disant que cela ressemble un peu au lac des Quatre-Cantons ? Les promontoires et les caps qui enserrent les bassins paraissent aussi les isoler complètement. Sans doute, les monts de l'ouady *Firan* sont beaucoup plus rapprochés et n'offrent pas trace de verdure, mais ce qui justifie encore cette comparaison, c'est que le fond de la vallée est uniformément plat, d'une rive à l'autre ; c'est un lac de sable et les collines émergent comme des récifs au bord de l'eau. Nos chameaux sont bien des vaisseaux, nos Bédouins des pilotes, et nous des passagers émerveillés de cet étrange pays, mais secoués par un roulis qui ne cesse jamais.

La vallée est tout simplement magnifique. Le Serbal est toujours en vue, à chaque détour du chemin ; caché pendant quelques minutes derrière un éperon de la montagne, il réapparaît

soudain, de plus en plus grandiose, bleu-rosé, au-dessus des pyramides dénudées ; il nous attire, et nous lance un défi ; à mesure que nous avançons, il s'élève, se redresse, élargit son immense dos bosselé et remplit parfois l'échancrure de l'ouady, comme la Jungfrau quand on la regarde d'Interlaken. Et, sous l'éclatante lumière du jour, les rochers scintillent ; ils sont sillonnés de filons de porphyre rouge qui courent en lignes brisées ;

FIG. 16. — HESY EL HATTAYIN dans le lointain, la caravane des bagages.

on dirait qu'ils ont été blessés et qu'ils saignent ; ou bien, au crépuscule, quand l'ombre s'épaissit au fond du val, et que le soleil couchant pose encore ses rayons sur les sommets, ce sont comme des guirlandes de géraniums ou des colliers de rubis que la main du Créateur a attachés à son œuvre. Et, précisément, nous jouissons de ce beau spectacle, lorsque, vers la fin de l'après-midi, nous dressons nos tentes non loin de l'embouchure de l'ouady *Koser*.

A mon réveil, une alouette chante ; elle annonce l'oasis prochaine ; son cri strident vibre, clair, joyeux, dans la paix de

l'aube, et il y a un double écho ; les collines qui se font face se renvoient l'une à l'autre la chanson matinale de l'oiseau ; on croirait qu'elles gazouillent elles-mêmes, et l'air est plein de mélodies. Les chameaux font la basse, un peu fort à mon gré ; elle manque de souplesse et de velouté. Au bruit de cette fanfare, nous partons et une heure après nous atteignons le « Rocher de Moïse ». Au pied de la montagne, sur la gauche de la route, un énorme bloc de granit, presque quadrangulaire, semble obstruer le passage. Il peut avoir 5 à 6 mètres de haut et le double de large. Il est brun et a de grandes surfaces bien nettes où on lit des inscriptions nabatéennes, d'ailleurs sans importance. Une très vague tradition circule parmi les Arabes à son sujet. Ils l'appellent *Hesy el Hattatin*, « l'eau ensablée de l'écrivain », et ce serait le rocher frappé par Moïse (Exode XVII, 6-7). Ebers adopte cette tradition et place ici le champ de bataille de *Rephidim* où les Israélites vainquirent *Amalek* (Exode XVII, 8 ss.).[1] Palmer rapporte que les indigènes jettent des pierres autour de ce rocher, dans la croyance qu'un tel acte a la vertu de guérir les maladies.[2] On voit, en effet, plusieurs petits tas de cailloux aux abords du bloc. Nos Bédouins restent absolument passifs ; à peine regardent-ils le fameux rocher ; aucune émotion ne les agite en ce moment. La photographie que je reproduis est prise du Sud ; au fond, on aperçoit, mais peu distinctement, la caravane des bagages, qui nous suit à quelque cinq cents mètres, dans la lumière crue et déjà chaude de cette belle matinée.

Nous approchons d'une terre habitée. Voici, en effet, quelques jeunes filles bédouines, couvertes du voile, drapées de noir ; elles sont assises au bord du chemin, immobiles, muettes, la tête un peu penchée en avant ; elles ont une attitude craintive ; elles se blottissent ; non seulement le visage est caché, mais aussi les mains ; ont-elles peur de nous ? Nos guides semblent les ignorer ; ils ne s'approchent pas d'elles et ne les saluent pas. Autour d'elles, une dizaine de chèvres, noires aussi, petites, broutent ; elles n'ont pas de sonnettes au cou. Aucun bruit ne nous vient de ce groupe de bergères et de ce pauvre troupeau ; ces êtres sont bien vivants, mais on les croirait morts. Je voudrais au moins un

[1] *Op. cit.* pp. 198, 218 et ss.

[2] *The desert of the Exodus*, 1876. Traduction allemande : *Der Schauplatz der vierzigjährigen Wüstenwanderung Israels*, 1876, p. 124.

FIG. 17. — L'OASIS DE FÎRAN.

bêlement, un cri, un salut, un chant, quelque chose, mais rien. La stupeur frappe ici gens et bêtes.

Peu après, la petite oasis *El Hesoué*, entre des rochers toujours plus sauvages et plus élevés, apparaît riante et fraîche. Sous ce bosquet de tamaris, de seyals, de hautes herbes, on perçoit le murmure d'un ruisseau ; on distingue la silhouette confuse de huttes basses, sur lesquelles s'enlacent des branchages ; on remarque des traces de culture. Un clan de Bédouins réside dans ce fouillis ; mais nous ne voyons personne, et nous n'entendons rien. En vérité, ces gens-là ne sont pas curieux et pourtant ils ne doivent pas avoir souvent le spectacle d'une caravane aussi bigarrée que la nôtre. Nous souffrons dans notre amour-propre.

Tout à coup, la vallée s'élargit en cirque ; au centre, une colline d'une trentaine de mètres, couverte de ruines ; à gauche, le *Djebel Taouneh*, avec ses débris de chapelles, en plein soleil ; à droite, le Serbal. Au fond, non loin de la colline, un rideau de palmiers, une draperie verte, pailletée de jaune et de violet, tendue entre les montagnes rouges : c'est l'oasis de *Firan*, la « perle du Sinaï ». Nous sommes au 17 février et il est 10 heures du matin. La joie chante dans nos cœurs.

PLANCHE IV

Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie. Tome XXIII, 1914.

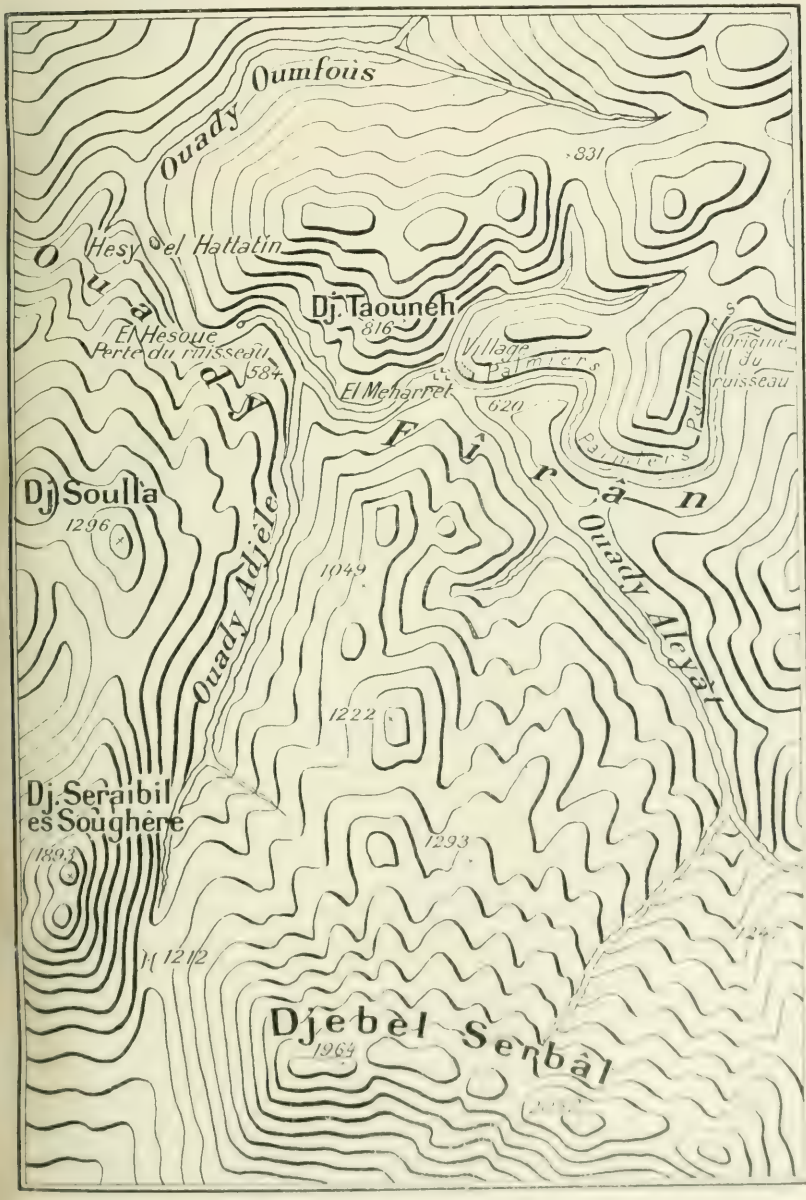

L'OASIS DE FÎRAN.

CHAPITRE SECOND

De l'Oasis de Fîran au Djebel Moûsa

Nous campons sous un vaste seyal ; à travers la ramure sombre, le soleil fait des ronds blancs sur le sable. Beaucoup de pierres éparses dans la gorge ; de gros blocs nous servent de sièges, et, près de nos tentes, dans cette grandiose solitude, nous jouissons d'un repos bienfaisant, d'un de ces moments de détente où l'esprit est libre, le cœur à l'aise, où l'on aimerait gambader, s'ébattre, faire des folies. Nos chameliers sont partis. Ils savent que nous resterons deux jours dans l'oasis et ils sont retournés chez eux, dans les montagnes du Sud, d'où il étaient venus. Ils nous ont fait des adieux très touchants. Djema m'a pris la main pour la frotter à son front, en signe d'amitié. Il m'a expliqué — du moins je le crois — que son chameau — il le nomme *Saïd*, « l'Heureux », — n'avait pas son pareil, mais que le repos lui est nécessaire ; en outre, la provision de fourrage est épuisée : mais surtout, Djema va revoir sa famille et je me demande dans quel coin perdu elle gîte ; du reste, il tient à me tranquilliser : il reviendra... avec le même chameau. Ce Djema est si plein de prévenances...

Le ruisseau, bien limpide, assez large, babille près de nous ; il se faufile entre les galets, tournoie, se divise en canaux, bondit, étend ses eaux en nappes bleues, fait croître une herbe drue sur son passage et, né dans la grande oasis, à l'ombre de la forêt, il va mourir à *El Hesoué*, après une vie courte mais féconde. Sur la rive opposée, au pied du *Taouneh*, des bouquets d'arbres, échelonnés sur l'escarpement des monts ; ils abritent de pauvres cabr

nes construites en terre, très basses, grises, sans toiture. Une seule ouverture sert à la fois de porte et de fenêtre ; de petits jardins potagers les entourent. Dans ces demeures primitives logent les indigènes ; mais nous n'avons pas la chance de prendre contact avec eux ; je ne sais s'ils se cachent ou s'ils affectent une indifférence dédaigneuse à notre égard ; en tout cas, leurs cahutes paraissent désertes et rien n'y révèle la présence d'êtres humains.

Mais nous n'avons pas de temps à perdre ; nos heures sont comptées. Commençons notre excursion sans tarder. Quelque chose frappe, de prime abord, le voyageur : c'est que, du côté du Nord, les flancs de la montagne sont couverts de constructions de pierres ruinées pour la plupart, et sans analogie avec les huttes dont je viens de parler. Lorsqu'on les aperçoit pour la première fois, on dirait une ville bâtie en gradins, mais ravagée par un bombardement ; les édifices principaux, les plus solides, auraient subsisté, le reste ne formerait plus qu'un chaos de débris informes. On les rencontre déjà à la base du Djebel *Taouneh* et des collines avoisinantes ; elles en couronnent aussi le sommet et partout elles profilent leurs murs croulants, d'un aspect désolé. Franchissons le torrent ; grimpons la colline, dans l'amoncellement des ruines. Nous voici en présence de l'un de ces édicules, qui pourrait bien compter parmi les mieux conservés de la région. La photographie que j'en donne est prise du Sud-Est. L'édifice, adossé au rocher, est rectangulaire et a deux étages ; le faîte est démoli et devait, semble-t-il, être en forme de pyramidion et renfermer une chambre ; les cinq ouvertures de la façade et les trois autres du côté Est, donnent accès à des couloirs qui traversent la maisonnette et dans lesquels nous ne trouvons rien. Entre chaque corridor et au-dessus, on aperçoit de petites niches carrées, ouvertes sur la vallée. Le tout est solidement bâti ; de grosses dalles plates servent de plafond aux couloirs ; d'autres s'avancent en saillie, au sommet des murs, comme des architraves. Les moellons sont de granit pur et le travail de la maçonnerie est soigné ; il ne semble pas qu'on ait employé beaucoup de béton ; cependant les interstices ont gardé des dépôts de terre friable qui aura fait l'office de ciment. N'étaient les décombres qui l'environnent et la surmontent, cette construction aurait l'apparence de quelque chose de récent, parce que les pierres n'en sont point rongées ; elles ont conservé, au contraire, une taille franche, des arêtes aiguës ; leurs mille facettes

scintillent au soleil ; il y a du feu dans ces blocs ; rien d'usé, rien d'émoussé dans les éléments mêmes de l'édifice. Nous nous donnons beaucoup de mal, le Père M*** et moi, à en mesurer les dimensions et pendant plus d'une demi-heure, munis d'un ruban métrique, nous toisons, comme des entrepreneurs de bâtiments. Nous en avons visité plusieurs autres encore ; beaucoup appartiennent au même type, mais le temps les a moins ménagés et il

FIG. 18. — UN NAOUAMIS

ne serait pas aisé d'en dresser un plan détaillé. On en rencontre aussi, en assez grand nombre, qui sont circulaires : dans leur état actuel, ce n'est plus qu'un gros tas de pierres, qui ne présente rien d'intéressant ; toutefois un déblaiement sommaire fait découvrir un espace vide au centre, donc aussi une chambre, ou plutôt une simple cavité de dimensions restreintes.

Que sont ces édifices ? Qui les a bâtis ? A quelle époque ? Autant de questions auxquelles on ne peut fournir une réponse définitive. Les Arabes leur donnent le nom de *naouâmis*, pluriel de *nâmous* ; ce mot signifie parfois « moustique » et a créé la légende selon laquelle ces huttes auraient été élevées par les

Israélites pour se mettre à l'abri des moustiques. Mais il désigne aussi la cachette où s'embusque le chasseur et la cellule du moine. Ce sens nous amène à penser que par *naouâmis* on entendait tout simplement des cabanes et spécialement celles qui ont servi d'asile à des religieux à l'époque où l'oasis était habitée par un peuple de moines, comme nous le dirons tout à l'heure. Le Père Savignac suppose [1], non sans apparence de raison, qu'il s'est produit une confusion entre ce vocable et celui de *naouâouis*, dérivé du grec « *naos* » et par lequel on désigne les tombeaux chrétiens. Dans cette hypothèse, ces édifices seraient, du moins primitivement, des tombeaux. M. Maspéro adopte l'opinion de la commission anglaise du « Survey » qui les fait remonter à une très haute antiquité. Parlant des peuples primitifs de la Péninsule, dont les Pharaons devaient sans cesse repousser les attaques, il écrit : « Ils n'attendaient pas le choc de pied ferme, mais ils se réfugiaient dans des abris préparés à l'avance sur certains points de leur territoire. Ils érigeaient çà et là, sur la crête de quelque colline escarpée ou vers le confluent de plusieurs ouadys, des tours de pierres sèches, groupées en nombre inégal par dix, par trente, arrondies au sommet comme des ruches : ils s'y entassaient tant bien que mal et s'y défendaient désespérément... [2] L'éminent égyptologue fait ici allusion à nos *naouâmis*, qui auraient ainsi joué le rôle de forteresses, de castels, dans les temps les plus reculés. Il me paraît difficile de se ranger à cette opinion. Ces huttes peu élevées, exiguës pour la plupart, eussent été de bien pauvres citadelles. Le plus grand nombre se trouve non sur les hauteurs, comme on devrait s'y attendre, mais disséminées dans des endroits aisément accessibles. Elles n'ont point, je le répète, l'aspect d'édifices très antiques ; sans doute l'apparence est souvent trompeuse, mais je ne puis admettre qu'on les vieillisse de plusieurs milliers d'années, sans pour cela apporter des raisons majeures, ou tout au moins des indices de quelque importance. Je doute que ces monuments aient été érigés, à l'origine, pour servir d'habitation, même temporaire. Ces corridors étroits sont peu propres à être utilisés comme locaux. Il faudrait en tout cas reconnaître que les architectes ont été bien mal inspirés et qu'ils ignoraient absolument ce que doit être une

[1] *Revue biblique*, 1907, p. 399.
[2] *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*. Tome Ier, p. 352.

demeure confortable. Le temps nous a fait défaut pour y pratiquer des fouilles et procéder à une investigation un peu complète, mais nous savons que les membres de la Commission anglaise, que nous venons de citer, ont découvert dans plusieurs de ces couloirs des traces de sépulture. Il est donc probable que ces *naouâmis* sont d'anciens tombeaux et qu'ils sont l'œuvre des populations qui séjournèrent dans l'oasis dès le début de notre ère. On prétend du reste que les Bédouins actuels les utilisent encore à cette fin, dans d'autres régions de la péninsule. Je n'ai pu contrôler cette assertion, mais elle est vraisemblable. Ainsi donc ces ruines sont celles d'un vaste cimetière ; pieusement ensevelis dans leurs demeures de pierres, les morts reposaient ici, en face du Serbal et à la lumière du soleil levant. Les cortèges funèbres quittaient la vallée ombragée, gravissaient la colline par des sentiers aujourd'hui disparus, et devant ces humbles maisonnettes, les prières des vivants s'élevaient vers le ciel bleu pour l'âme des chers trépassés.

Toutefois, nous ne croyons pas impossible que quelques-uns de ces monuments aient aussi servi plus tard de retraite à des anachorètes qui voulaient s'isoler du monde. Dans les étages supérieurs en effet, les fouilles n'ont révélé aucune trace de sépulture ; nous avons constaté en outre que l'édifice décrit il y a un instant, conserve les restes d'une chambre haute, qui peut difficilement être envisagée comme un caveau mortuaire ; elle suffisait en revanche aux exigences d'un moine épris de solitude et voué à l'ascétisme. Quand un religieux se séparait de la société pour aller vivre dans le désert sinaïtique, il trouvait à sa disposition ces huttes primitives, les aménageait de son mieux, y construisait au besoin une cellule et y achevait en paix une existence précaire. La tombe devenait un ermitage. Ce phénomène n'a rien de surprenant ; la coutume de transformer des tombeaux en demeures monastiques a été souvent constatée en Orient : tel monument funéraire de la vallée du Cédron [1] près de Jérusalem a été autrefois converti en logement pour des religieux et utilisé comme tel pendant des siècles.

J'ajoute que les *naouâmis* ne sont pas les seuls tombeaux de l'oasis. Il en est d'autres encore que je n'ai pu visiter, faute de temps, mais qui ont été étudiés par le P. Savignac et décrits

[1] Le monolithe de Siloë.

dans la *Revue biblique*[1] : sans avoir l'importance des premiers, ils sont cependant intéressants : au pied de la montagne qui fait face au *Djebel Taouneh* s'étend une nécropole formée d'une quantité de petites tombes isolées les unes des autres et construites en pierres sèches. Ailleurs, on les a creusées dans le rocher même ou bien dans ces amas de gravier et de limon qu'on nomme « *jorfs* » et qui ne sont autre chose que des terrains alluviaux déposés aux flancs des monts par les eaux qui remplissaient la vallée à l'époque préhistorique. Le R. Père écrit à ce propos : « Le corps du défunt était étendu là-dedans, enveloppé dans une étoffe grossière, le plus souvent dans une sorte de sac tissé avec des fibres de palmiers, ou simplement tressé avec des feuilles du même arbre. On fermait ensuite avec soin l'entrée par un large mur de pierres maçonnées avec de la boue. Les pluies torrentielles de l'hiver détachent de temps en temps quelques quartiers d'alluvion, et les tombes coupées en deux par ces éboulis, apparaissent béantes avec un débris de squelette dans le fond. »

Tous ces travaux pour les morts attestent que la population de l'oasis devait être jadis assez considérable. Mais il est d'autres antiquités qui attirent maintenant notre attention.

* * *

J'ai dit qu'au centre même de l'ouady s'élève une colline absolument isolée et couverte de ruines. Les Arabes l'appellent : *El Mebarrel* ; elle mesure environ 30 mètres de haut. C'est là qu'en redescendant du cimetière je dirige mes pas. Rien de plus curieux que cette masse colossale de décombres ! des pans de murs, des donjons démolis, des remparts très épais qui soutiennent encore les débris de massives constructions, des tours dont l'assise seule est en place, et tous ces ouvrages de vieille maçonnerie s'entassent les uns au-dessus des autres, se croisent en tous sens, de la base au sommet. Une égale coloration grise, terne, est répandue sur ces choses informes, accentuée encore par les quelques touffes de broussailles qui y végètent ou la frondaison vert-bouteille des seyals, qui poussent au pied du monticule. Et lorsque vous en approchez, vous remarquez que ces murailles fragmen-

[1] 1907, p. 401 ss.

Fig. 19. — RUINES DU MONASTÈRE DE PHARAN

taires ne sont point toutes bâties en pierre, mais que les plus hautes, les mieux conservées, celles dont la régularité a le moins souffert, sont tout simplement en terre durcie mélangée de sable : ce sont des édifices de boue solidifiée et l'on est surpris qu'ils aient si vaillamment supporté l'injure du temps. Les pentes du *Meharrel* sont très escarpées ; pour les gravir, un bon coup de jarret est nécessaire. C'est vers le sommet surtout que les ruines s'accumulent en grande quantité, tellement que je m'y perds et ne parviens pas à me représenter la configuration de la cité qui florissait ici autrefois. Une seule remarque s'impose : c'est que la surface qu'elle occupait est relativement petite. On devait étouffer dans ces castels ; nulle part peut-être le terme d'agglomération ne convient mieux qu'à cet ensemble de constructions, qui paraissent avoir été réellement collées les unes aux autres. En revanche, les habitants y jouissaient d'une vue superbe. On domine ici toute la vallée, qui s'ouvre en plateau ; l'oasis elle-même ressemble à un épais tapis de verdure, un nid de mousse, au fond d'une gorge extrêmement sauvage. Et l'on doit hardiment supposer qu'autrefois la végétation était encore beaucoup plus luxuriante. Les orages font de gros dégâts dans cette région. Un des officiers du « Survey » a décrit la bourrasque qui, le 3 décembre 1867, balaya dans l'ouady *Firan* mille palmiers, ainsi qu'un bois de tamaris long de trois kilomètres, et fit en outre des victimes humaines. Pendant quelques heures, le torrent qui courait dans la vallée eut une largeur de près de 300 mètres. Les phénomènes de cette nature ont dû se produire à toutes les époques et causer d'irréparables dommages à l'oasis.

A mi-hauteur de la colline, du côté du Nord, on aperçoit les vestiges d'une église. Quand j'y arrive, le P. Savignac est occupé à en relever le plan et je suis tout heureux de lui venir en aide. Ce travail exige plus d'une heure. Silencieusement, nous arpentons les ruines, examinant chaque détail, mesurant l'épaisseur des murailles, supputant leurs dimensions primitives et cherchant à dresser le plan exact du vieil édifice où les chrétiens des premiers siècles étaient venus adorer. Ce sanctuaire est évidemment très abîmé, mais un simple coup d'œil sur ce qu'il en reste prouve qu'il avait un développement fort respectable. La grande nef accuse une longueur de 17 mètres, à son axe, sur plus de cinq mètres de large ; elle était flanquée de deux petites nefs dont on voit encore les traces en plusieurs endroits et qui

courent sur toute la longueur du temple. Il est facile de distinguer aussi un vestibule, sorte de grand atrium qui règne devant l'entrée principale et qui paraît avoir renfermé plusieurs chambres. L'édifice est enveloppé d'autres constructions encore, dont il est difficile d'indiquer la nature et la destination, et une épaisse muraille, qui subsiste encore en partie, entourait tous ces bâtiments, surplombait la vallée et devait leur prêter l'apparence d'une citadelle. Des tronçons de colonnes gisent çà et là, des corniches brisées, des chapiteaux de grès rose, le tout pêle-mêle, en un chaos lamentable, comme si des vandales avaient passé ici. Nous trouvons une inscription nabatéenne sur une dalle taillée et ornementée ; elle est malheureusement cassée par le milieu et le texte a beaucoup souffert ; il est presque illisible. Des fouilles méthodiques, pratiquées en cet endroit, fourniraient sans doute d'utiles renseignements. Le temps nous fait défaut pour cela. Il est bientôt midi et nous sommes encore dérangés dans notre travail par les assiduités importunes d'une Bédouine qui avait réussi à nous rejoindre ; elle nous suit pas à pas, pousse des gémissements plaintifs, prononce de déchirants *« Bakchich, haouâdja »*, « un pourboire, Monsieur » et recommence toujours, l'ingrate, malgré les aumônes que nous déposons tous dans ses deux mains tendues. Ciel ! qu'elle est laide, cette pauvre femme : un mince fichu noir drape très mal ses charmes opulents ; des colliers de sequins et de verroterie tintent sur sa poitrine mobile ; aux bras, d'énormes anneaux, dont l'un, en corne jaune, étrangle les chairs molles et adipeuses du poignet, où on le dirait incrusté. Elle porte le voile, c'est-à-dire qu'un fragment de toile foncée, huileuse, pend sur son visage, du nez en bas ; deux yeux profonds, étrangement noirs, percent la tête comme deux trous, mais ils sont doux, humbles, quémandeurs. Le plus bizarre de tout, c'est encore la coiffure : les cheveux de jais, brillants de graisse et où courent déjà des fils d'argent, sont ramassés sur le front en un chignon extravagant, sorte de corne qui s'élance en avant, emprisonnée dans un treillis de lacets, comme un saucisson. J'avais entendu dire que les Bédouines ne paraissent pas volontiers en société et n'ont aucun goût pour les succès mondains : elles préfèrent l'ombre, s'y réfugient et vivent dans la claustration. Et, effectivement, nous avons rencontré très peu de femmes dans tout le cours de notre voyage. Elles ont, sans doute, de bonnes raisons pour se dérober ainsi à la curiosité

indiscrète des hommes. En tout cas, si elles sont toutes aussi disgracieuses, aussi dépourvues d'attraits que celle que nous avons sous les yeux en ce moment, elles n'ont point tort de se cacher ; elles n'ajoutent rien à la gloire du beau sexe.

Dans la vallée, à nos pieds, près des tentes, une fumée légère monte tout droit vers le ciel ; elle révèle l'emplacement de la cuisine et nous invite à la soupe. Exceptionnellement, Ibrahim a apprêté un dîner chaud ; on voit son bonnet blanc s'agiter parmi les cailloux. Tout en regagnant notre domicile éphémère, notre pensée fait un retour en arrière ; elle cherche à donner un sens aux ruines que nous venons d'explorer ; elle évoque des temps lointains où la vie remplissait ces solitudes, où un peuple de moines adorait dans l'église, en chantant les offices, où le *Meharret* et ses environs étaient une vraie fourmilière humaine.

*
* *

En réalité, on ne sait pas grand'chose de l'histoire de cette localité. Au temps où écrivait le géographe Ptolémée, vers le milieu du IIme siècle après J.-C., il y avait ici une ville qu'il appelle *Pharan*.[1] La description du pays est du reste un peu confuse ; il connaît les deux golfes qui entourent la péninsule, mentionne un promontoire, qui est sans doute le *Ras Mohammed*, mais il le place près de Pharan ;[2] de même, il signale la présence dans la région « de montagnes appelées noires » et de diverses peuplades parmi lesquelles les Sarascènes et les Pharanites. Sans doute, la ville a été bâtie longtemps avant Ptolémée, mais elle n'est positivement citée, à ma connaissance,[3] par aucun auteur plus ancien. Que faisaient les Pharanites ? Nous l'ignorons ; ils étaient sans doute en rapport avec l'Egypte et entretenaient des relations commerciales avec les Nabatéens ; les nombreuses inscriptions dont nous avons parlé sont la preuve que les trafiquants arabes venaient à Pharan comme à une sorte d'emporium ; on peut supposer aussi que le petit port appelé

[1] *Géographie*, Liv. V, chap. 17.
[2] *μέχρι τοῦ κατὰ Φαρὰν ἀκρωτηρίου.*
[3] On ne peut en tout cas pas l'identifier avec le *Phoinicon*, la « Palmeraie », de Diodore de Sicile, laquelle est située au bord de la mer (*τόπος ἐστὶ παραθαλάττιος*, III, 42) et correspond probablement à l'oasis de *Tôr*.

aujourd'hui *Tôr* leur servait de débouché. Ptolémée cite en effet dans les mêmes passages un autre peuple, les *Raithènes*, dont le nom rappelle celui de *Raithou*, par lequel les anciens désignaient la bourgade de *Tôr*.

De bonne heure, les chrétiens s'établirent à Pharan ; mais il nous est impossible de dire à quelle époque précise. Eusèbe, qui écrit son *Onomastique* vers 325,[1] cite deux fois cette localité. D'abord, à propos de Genèse XIV, 6, il nous apprend que Pharan est une ville des Sarascènes, en Arabie, vers la mer, à trois journées de distance d'Aïla. Mais il paraît aussi appliquer le nom de Pharan au désert, car il ajoute : « Les fils d'Israël y passèrent en revenant du Sinaï. » Ailleurs, il place Rephidim, où se livre la bataille contre Amalek (Exode XVII), « près de Pharan », sans nous fournir d'autre indication géographique. Il s'agit bien de notre Pharan, mais nous ne savons pas par ces textes si la ville était habitée par des chrétiens. C'est très probable ; en tout cas, nous connaissons une lettre de l'empereur Marcien, écrite en 451 et adressée à Macaire, « évêque de Pharan » ; elle a pour but de le mettre en garde contre un certain Théodose qui était venu chez les moines prêcher l'hérésie.[2] Parmi les témoignages dignes de foi, c'est peut-être le plus ancien.[3] Mais il va sans dire que, si à cette époque, la ville est déjà érigée en évêché, la population chrétienne devait y être nombreuse et installée depuis longtemps. L'habitude de vivre dans la solitude est sans doute une conséquence des persécutions qui obligèrent les chrétiens à se réfugier dans les déserts. On peut supposer, sans témérité, qu'ils s'abritèrent aussi dans les montagnes de la presqu'île qui leur offraient une sécurité assurée. Les persécutions de Sévère, en 202, de Décius, en 250, et de Dioclétien, en 307, sévirent cruellement à Alexandrie et en Palestine et il est vraisemblable qu'il y eut des exodes de chrétiens vers le Sinaï.[4] En 313, saint Pacôme d'Alexandrie embrasse la vie monastique à la suite d'une vision qui lui montre une lumière du côté de l'Orient et lui fait voir

[1] Harnack. *Die Chronologie der altchristlichen Litteratur bis Eusebius* II. Leipzig, 1904, p. 122.

[2] Citée par Ebers, *op. cit.*, p. 427.

[3] On ne peut pas accorder grand crédit au ménologe des Grecs, qui mentionne, au 18 fév., un certain Agapitus comme évêque du Sinaï, en 374.

[4] Eusèbe. *Histoire ecclésiastique* VI-1,2 édition Schwartz, Leipzig, 1908. Lenain de Tillemont. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des 6 premiers siècles*. 1706 III, pp. 122, 499 s ; IV., pp. 248 ss ; V. pp. 85 ss.

que là est la vérité.[1] Ce ne sont là que des indications, mais elles ne sont point sans valeur.

J'ajoute que la *Table de Peutinger*, dressée peut-être à la fin du IVme siècle, connaît une localité du nom de *Phara*[2], placée à quelque distance de la mer ; elle est sur la route qui part d'Arsinoé, l'antique port égyptien au fond du golfe de Suez, passe à Clisma pour aboutir à *Haïla*, dans l'Araba. Notons, en passant, que le *Mons Syna* (Sinaï), est indiqué par trois collines placées immédiatement au-dessus de Phara et non point à l'extrémité Sud de la péninsule, avec la mention : *Hic legem acceperunt ī monte syna.*[3] Du reste, les voyageurs ou auteurs anciens parlent peu de la cité qui nous occupe.[4] La relation d'*Ammonius* est très sujette à caution.[5] Ce pieux personnage aurait fait le voyage de Jérusalem au Sinaï, en 373, où il aurait été témoin d'un massacre de 38 solitaires par les Sarascènes ; deux autres de ces malheureux seraient morts des suites de leurs blessures. A ce propos, il raconte encore que, le même jour, les moines de *Raïthou* — *Tôr* — furent attaqués par des ennemis éthiopiens et mis à mort pour la plupart. Mais les gens de Pharan vinrent au secours de leurs coreligionnaires et parvinrent à repousser les envahisseurs. L'un des solitaires aurait réussi à s'échapper et à se réfugier au Sinaï et Ammonius entendit le récit de cet événement. Les analogies évidentes qu'on remarque entre cette histoire et celle de *saint Nil*, dont nous parlerons plus loin, me font supposer que la première n'est qu'un calque de l'autre ; d'ailleurs, il ne faudrait pas se presser de conclure que le Sinaï d'Ammonius est situé dans la région de Pharan : la distance de deux jours qui, au dire de l'auteur, sépare Raïthou de l'Eglise des moines sinaïtes, conduit aussi bien — mieux même — au Djebel Moûsa qu'à l'ouady Fîran.

Malgré la pauvreté de nos sources, nous savons cependant que

[1] Lenain de Tillemont, *op. cit.*, VI, p. 216.

[2] Edit. Desjardins, 1874. Il n'est pas absolument sûr que ce soit notre Pharan ; ce pourrait être la route romaine traversant la presqu'île directement par le plateau de Tîh ; dans ce cas, *Phara* ne serait autre chose que le désert de *Pharan*. Toutefois, *Phara* semble bien être une station située à l'intérieur des montagnes.

[3] Rien ne prouve que ce soit une addition postérieure (contre Weill, *La presqu'île du Sinaï*, Paris 1908, p. 257, note). Cf. *Die Weltkarte des Castorius gemeint die peutingersche Tafel*, par Konrad Miller, Ravensburg, 1888.

[4] Ritter, *Die Erdkunde*, XIV, 1848. *Die Sinai Halbinsel*, pp. 11 ss.

[5] Combefis, *Illustrium Christi martyrum lecti triumphi*. Paris, 1660. Cette histoire est reproduite par Lenain de Tillemont, *op. cit.*, VII, pp. 573 ss.

la communauté chrétienne de Pharan se développa. Les noms de plusieurs de ses évêques sont connus ; quelques-uns assistent aux grandes assemblées de l'Eglise, en particulier aux conciles de Constantinople de 536 et de 553 ; ils portent le titre d'« évêque de Pharan », ou « évêque du Sinaï » ; la titulature de l'un d'eux mérite d'être signalée ; il se nomme *Phocius* et est désigné comme « évêque de l'Eglise de Pharan ou du mont Sinaï »,[1] ce qui laisserait croire qu'à cette époque — milieu du VIme siècle — la montagne sainte est située non loin de Pharan. Cette conclusion toutefois n'est pas absolument indiquée, car il se pourrait bien que l'évêché de Pharan eut sous sa dépendance d'autres établissements chrétiens de la péninsule, spécialement ceux du Sinaï ; dans ce cas, l'Eglise de Pharan serait appelée aussi, par extension, l'Eglise du Sinaï. Cela nous surprendrait d'autant moins, que l'importance de la chrétienté pharanite avait été reconnue par le concile de Chalcédoine de 451, qui lui attribua un évêché ressortissant du patriarcat de Jérusalem.

Quoi qu'il en soit, ces lieux devinrent de plus en plus célèbres. On vient les visiter d'Occident. Vers 535, *Ethérie*, la vierge espagnole, fait le voyage aux montagnes saintes, et nous en laisse une fort intéressante relation.[2] Elle passe deux fois à Pha-

[1] Ritter, *op. cit.*, pp. 16 et 722 s.

[2] Le manuscrit fut retrouvé par J.-Fr. Gamurrini, en 1887, et publié sous ce titre : *S. Silviae Aquitanae peregrinatio ad loca santa*. Il provenait du monastère du Mont Cassin, mais a été découvert à Arezzo ; il est incomplet ; le commencement et la fin manquent, ainsi qu'un feuillet au milieu. On peut combler ces lacunes, en partie du moins, par le récit, connu depuis longtemps, du diacre Pierre, bibliothécaire du couvent du Mont Cassin, qui, en 1137, utilisa la *Peregrinatio* pour composer son *De locis sanctis* ; il en copie de longs fragments, sans indiquer sa source. Comme le manuscrit d'Arezzo ne porte pas de nom d'auteur, Gamurrini et plusieurs savants après lui ont émis l'hypothèse que l'ouvrage a été composé vers 385 par Sainte Silvie d'Aquitaine, sœur de Rufin, ministre de Théodose le Grand (346-395). Pourtant de graves objections ont été faites à cette opinion. L'attribution à Sainte Silvie n'est appuyée que par la date supposée de l'itinéraire. Le bénédictin Dom Ferotin a démontré que l'auteur est une certaine *Etheria*, vierge espagnole, qui fit de grands voyages, et qu'un moine de Galice cite en exemple, dans son autobiographie et dans une lettre adressée par lui à des moines de son voisinage ; il s'appelait Valérius et vivait au milieu du VIIme siècle cf. Ferotin, *Le véritable auteur de la Peregrinatio Silviae, la vierge espagnole Etheria* Paris 1903). Quant à la date de l'ouvrage, l'an 363 peut être pris comme « terminus a quo », car, en cette année-là, la ville de *Nisibe* fut détachée définitivement de l'empire romain ; or quand Etherie parvint dans cette localité, elle n'appartenait plus aux Romains. D'autre part, on ne peut descendre plus bas que l'époque de Justinien (mort en 565), puisque la pèlerine n'a pas vu le monastère du Sinaï, tel que le grand empereur l'avait fait construire. Je me suis laissé convaincre par

ran à l'aller et au retour. Le récit de la première visite se lit dans le texte compilé du diacre Pierre.[1] Au sortir d'un passage étroit, — sans doute *El Hesoueh* —, la pèlerine arrive dans une vallée large de 6000 pas : toutes les montagnes environnantes sont creusées de cryptes, qui forment de belles chambres ; ces cellules portent des « inscriptions hébraïques ». L'endroit est bien arrosé : on y trouve de bonnes sources et des palmiers, mais pas de céréales ni de vignes. La voyageuse ajoute qu'à l'extrémité de la vallée, à 1500 pas du bourg de *Faran*, les rochers sont tellement rapprochés que la gorge n'a plus que 30 pas de large. Elle signale au lecteur la montagne où Moïse pria pendant la bataille livrée aux Amalécites, le *Djebel Taouneh ;* elle identifie la vallée avec *Rephidim*, mais aussi avec le *désert de Pharan*, d'où Moïse envoie des espions pour reconnaître la terre promise. En revenant du Sinaï, Ethérie passe de nouveau par Faran. Elle note seulement que la localité est éloignée de la montagne de Dieu de 35 milles, c'est-à-dire environ 50 kilomètres. Cette description, on le voit, est assez sommaire. On s'étonne que la pèlerine n'ait rien dit de l'église principale, qu'elle ne semble pas avoir visitée, ni de l'organisation et de l'importance de la communauté chrétienne. En revanche, la grande distance qu'elle évalue entre le Sinaï et Pharan nous permet de fixer la situation de la montagne sainte dans la tradition ecclésiastique primitive : les 35 milles, en effet, nous transportent dans le massif méridional de la presqu'île.

Il serait intéressant de savoir si *Cosmas Indicopleustes* (vers 540) a réellement vu lui-même la péninsule ; le doute est permis, bien qu'il affirme avoir visité les localités dont il parle. Dans la partie de son ouvrage,[2] où il s'occupe de notre sujet, il ne fait aucune description proprement dite, mais il cherche à tracer l'itinéraire des Israélites et à identifier les stations du voyage. Après avoir mentionné le passage de la mer Rouge à *Clysma*, une Palmyrie (sans doute les *Ayoun Mousa*), le désert de *Sur* et

[1] Le passage a été trouvé dans le manuscrit d'Arezzo.

[2] *Topographia christiana*, dite *Christianorum de mundo opinio ;* dans *Collectio nova Patrum*, de Montfaucon. Paris, 1706. V, pp. 193-196 ; 205.

Merra (Mara), il note la station d'*Elim*, où se trouvent douze sources et des palmiers ; mais Cosmas nous apprend que de son temps cette localité s'appelle *Raïthou*. Or, Raïthou, nous l'avons dit, est l'ancien nom de l'oasis de *Tôr*, située à une très grande distance de *Mara*. Faut-il admettre que l'auteur pensât réellement à cette oasis ? Difficilement, car il aurait dû, dans ce cas, faire revenir les Israélites sur leurs pas, puisqu'il les conduit ensuite à Pharan. Tout porte à croire que par *Raïthou* il désigne l'ouady *Gharandel ;* mais alors, ou bien il fait une grave erreur de toponymie, ce qui est surprenant de la part d'un savant moine comme Cosmas ; ou bien, il n'a pas visité les lieux. Quoi qu'il en soit, Pharan est pour lui Rephidim, et il ajoute : « Comme ils (les Israélites) avaient soif, Moïse, sur l'ordre de Dieu, alla avec les anciens, ayant son bâton dans la main, sur le mont Horeb, qui est le Sinaï, éloigné de Pharan d'environ 6 milles. » Il identifiait donc le Sinaï avec le Serbal ; mais, ici encore, on peut se demander s'il avait en vue cette montagne ou bien si, voulant parler du Djebel Moûsa, il ne commet pas une erreur de chiffres, et n'a pas pu apprécier la distance exacte qui sépare Pharan du Djebel Mousa, précisément parce qu'il n'a pas visité lui-même la région et juge un peu au petit bonheur. En tout cas, comparé au journal si précis, si détaillé d'Ethérie, celui de Cosmas est bien pâle et d'une sécheresse déplorable ; aussi ne puis-je croire, comme on l'a supposé,[1] que le moine égyptien ait puisé dans l'œuvre de la voyageuse ; les divergences, malgré certains rapprochements, sont trop évidentes.

La relation d'*Antonin* de Plaisance,[2] datée de 570 environ, contient une description intéressante de Pharan quoiqu'elle laisse à désirer sur plus d'un point. Du Sinaï, le pèlerin arrive dans la ville épiscopale sans nous dire la route qu'il a suivie ;[3] c'est pour lui le lieu où Moïse combattit Amalek ; il y trouve un « oratoire »

[1] R. Weill. *La Presqu'île du Sinaï*, p. 226.

[2] P. Geyer. *Corpus*, etc., vol. XXXIX, pp. 159-191 ; *Recensio altera*, pp. 195-218 ; en particulier pp. 185 et 186, 214 et 215. Le récit a été écrit par le compagnon de voyage d'Antonin.

[3] C'est une erreur de dire, avec Ritter (*op. cit.*, p. 32) et Weill (*op. cit.*, p. 227) qu'Antonin déclare avoir suivi *la grande route ordinaire*, le texte n'en parle pas. En revanche, et contrairement à l'opinion de ces auteurs, il mentionne Pharan par son nom : *et venientes in Fara civitatem ubi*... etc. La seconde relation, il est vrai, passe ce mot sous silence ; mais, à cet endroit, elle donne un texte manifestement abrégé.

dont l'autel est posé sur les pierres où Moïse priait.[1]. Est-ce l'église du *Meharret* ou simplement la chapelle de *Taouneh* ? La ville est entourée de murailles, mais la vallée est stérile, malgré l'eau et les palmiers. Les habitants parlent égyptien et prétendent descendre de Jethro, beau-père de Moïse ; aussi, le pays est-il appelé, dit l'auteur, la « terre de Madian ». Cette observation mérite d'être retenue ; elle nous apprend que Pharan possède aussi une tradition qui y localise la révélation du buisson ardent. Antonin ajoute que, dans la ville, habitent 800 familles (?) de soldats *(octigentas condomas militantes)*, qui reçoivent du gouvernement de l'Égypte les vivres et les vêtements et n'ont d'autre occupation que de courir le pays sur leurs cavales pour protéger les monastères et les ermites contre les attaques des Sarascènes. On conclura de cette notice que les établissements religieux étaient très nombreux, disséminés dans toute la région, au fond des ouadys qui aboutissent à *Firan* et sur les montagnes qui s'étendent jusqu'au Djebel *Moûsa*.

Plusieurs causes expliquent la décadence des communautés chrétiennes de Pharan. D'abord la construction du grand couvent du Sinaï par Justinien amena une concentration des moines en ce point de la presqu'île ; ils trouvèrent un abri derrière les hautes murailles de l'édifice et abandonnèrent peu à peu leurs cellules et leurs refuges que les indigènes menaçaient sans cesse. Puis les chrétiens pharanites donnèrent dans l'hérésie ; le monophysisme leur fut prêché et nous avons déjà cité la lettre de l'empereur Marcien dirigée contre les menées de Théodose qui n'avait pas accepté le dogme de Chalcédoine (451). Bien que placés sous la dépendance nominale du patriarcat de Jérusalem, ils se trouvaient en rapports plus directs avec l'Égypte où, comme on le sait, la doctrine d'Eutychès rencontra de nombreux adeptes. Plus tard, au VIIme siècle, l'évêque de Pharan, *Théodore*, se fit le défenseur de la secte des monothélistes qui n'admettaient en Jésus Christ qu'une seule volonté, tout en lui reconnaissant deux natures. Il réussit sans doute à entraîner son troupeau dans l'erreur, puisque l'Église dut intervenir et qu'elle condamna le mauvais berger, d'abord au Synode de Latran de 649, puis au 6me concile œcuménique, tenu à Constantinople en 680.[2] Ces ré-

[1] *Ibi est altare cujus altare positum est super petras illas, quas posuerunt Magi* [illegible].

[2] Ritter, *op. cit.*, p. 723.

voltes contre le dogme firent du tort aux Pharanites ; ils devinrent suspects. Détaché du tronc, ce rameau, d'abord si vigoureux et si florissant, au milieu même du désert, se dessécha et mourut. A partir de la fin du VIIme siècle, nous ne savons plus rien du Pharan chrétien. Il est vrai de dire que l'islam vainqueur pénètre dans la péninsule, à peu près à cette époque, et y achève la ruine définitive du christianisme. Les moines, les religieux, les cénobites quittèrent la vieille cité et l'épiscopat fut transféré au couvent du Sinaï.

Cependant, la ville subsista encore pendant de longs siècles : elle est connue des géographes du moyen âge, bien que sa situation géographique ne soit pas fixée d'une façon très précise. Nous savons qu'*Edrisi*, au commencement du XIIme siècle, parle de *Faran* comme d'un bourg situé sur la côte occidentale de la presqu'île. Cependant, le célèbre géographe et historien arabe *Macrisi*, qui écrit vers le milieu du XVme siècle la *Description historique et topographique de l'Egypte* et son *Histoire des Coptes*, a recueilli tous les renseignements de ses prédécesseurs et cherché à en faire un ensemble, qui n'est pas toujours homogène. « Faran », écrit-il,[1] est l'une des villes d'Amalec ; elle est située sur les bords de la mer de Qolzoum et occupe le sommet d'une colline qui s'élève entre deux montagnes. Dans ces montagnes sont percées d'innombrables grottes remplies de cadavres. De la ville à la mer de Qolzoum, il y a une étape. Le rivage porte en cet endroit le nom de « Rives de la mer de Faran ». C'est là que Dieu a fait périr Pharaon dans les eaux. Entre la ville de Pharan et le désert de Tih, on compte deux étapes... La ville fait encore aujourd'hui partie de l'ensemble des villes de Madian ; elle abonde en palmiers à fruits comestibles et l'on y voit les traces d'un canal considérable ; aujourd'hui, ce n'est plus qu'un désert visité seulement par les caravanes. »

Ces ruines éloquentes se désagrègent de jour en jour. Le monticule du *Meharret* appartient maintenant au Couvent du Sinaï : on dit que les moines se proposent d'y construire une nouvelle chapelle annexe de la Basilique. Réussiront-ils à rendre à l'antique sanctuaire chrétien un peu de son lustre d'autrefois ? C'est douteux.

[1] *Description de l'Egypte*, traduction de U. Bouriant, dans les *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française du Caire*. T. XVII, p. 543.

* * *

Nous consacrons l'après-midi au *Djebel Taouneh* (la montagne du Moulin). Il n'a que 200 mètres environ d'altitude, au-dessus de la vallée et son ascension est une promenade. Je ne veux pas dire que le chemin qui conduit au sommet soit ratissé comme les allées d'un parc ; mais il est très bien tracé, pas trop rapide et les galets y sont répandus avec une honnête modération. Je ne crois pas exagérer en disant que nous traversons d'abord, sur les premières pentes de la montagne, un véritable champ de *inouminis* ; il y en a partout et de toutes les dimensions. Mais bientôt on atteint les ruines d'une construction d'un tout autre caractère, assise sur un terre-plein formé de terrasses artificielles. C'est évidemment une église ; elle est presque entièrement écroulée. Toutefois la disposition primitive du sanctuaire est encore visible : il est orienté de l'Est à l'Ouest ; de gros murs, à moitié rasés, l'enveloppent ; on distingue fort bien l'abside, ainsi que deux portes ; ici et là, des traces de crépissage, de stuc et même de peinture. L'intérieur est maintenant jonché de débris de toutes sortes, des fûts de colonnes, des morceaux de corniches finement sculptées, de frises, de chapiteaux, ce qui fait supposer que l'édifice devait avoir eu autrefois une certaine magnificence. Mais, malgré de longues recherches, nous ne découvrons rien qui puisse captiver l'archéologue ou l'historien : quelques signes de croix seulement, ainsi qu'un fragment d'inscription grecque sur un linteau de porte ; les lettres sont bien lisibles ; toutefois, comme la moitié manque, il ne nous est pas possible de leur donner une signification. Et c'est en vain que je retourne cent dessus dessous une quantité de ces pierres de taille pour retrouver l'autre fragment. Peine perdue. Un peu désappointés, nous continuons notre route. Environ 60 mètres plus haut une seconde église est accrochée aux parois de la montagne, perchée sur une saillie du rocher. Elle est encore plus détériorée que la précédente et nous ne nous y arrêtons pas. Encore quelques enjambées et nous voici au sommet. Il est couronné des ruines — relativement importantes — d'une troisième église qu'on aperçoit sur ma photographie. On éprouve de grandes difficultés à se rendre compte du plan de l'édifice : ici tout a été bouleversé. En réalité la chapelle primitive n'existe plus ; à sa place, les

FIG. 20. — LE DJEBEL TAOUNEH

Musulmans ont élevé une mosquée, pour marquer leur triomphe sur les chrétiens dans ces régions ; et cette mosquée elle-même est à peine reconnaissable : les murs et les débris s'entassent dans un désordre absolu. Les seuls indices vraiment certains, ce sont deux oratoires en forme de niches, construits dans le mur Sud, tournés par conséquent du côté de La Mecque ; on les rencontre dans tous les sanctuaires musulmans et les Arabes leur donnent le nom de *mihrâb* ; ils indiquent dans quelle direction le fidèle doit se placer quand il adresse ses prières à Allah. Le *Tsounch* a donc été regardé comme sacré aussi bien par les sectateurs de Mahomet que par les disciples du Christ. Est-ce parce que la tradition a imaginé que Moïse se tenait sur cette montagne pendant la bataille contre les Amalécites, alors qu'il apportait à son peuple le secours de ses ardentes supplications ? C'est bien possible. Moïse est aussi un personnage vénéré de l'Islam ; celui-ci, du reste, a puisé à pleines mains dans le trésor des souvenirs bibliques. Cet emprunt serait de nature à attester que la tradition sus-mentionnée était bien établie chez les chrétiens de Pharan. On a même fait remarquer judicieusement que les trois chapelles du *Tsounch* pourraient bien rappeler les trois héros de la prière, Moïse, Aaron et Hur, qui jouèrent un si grand rôle dans la victoire de Rephidim. Quoi qu'il en soit, il est évident que le *Tsounch* n'était pas, pour les populations qui vivaient dans l'oasis, une montagne quelconque ; c'était au contraire une sorte de haut-lieu et les cérémonies qu'on y célébrait devaient se rattacher à de pieux souvenirs ou à d'antiques légendes.

Mais laissons ces monuments ruinés, qui achèvent de mourir. Nous ne sommes d'ailleurs pas en veine de dissertation : un spectacle magnifique attire nos regards et absorbe nos pensées. Devant nous, en effet, s'étale, se déploie, le massif du Serbal. Comme elle est belle, cette montagne, dans la pleine clarté de l'après-midi ! Le soleil est déjà sur son déclin, il va tomber dans la Mer Rouge ; mais, auparavant, il embrase le Serbal ; il l'allume, et le Serbal semble jouir de ces chaudes caresses ; il leur livre le large dôme de ses rochers ; il porte fièrement l'auréole qui couronne son front, avant l'heure du soir. La montagne est tout rouge, mais d'un rouge sombre, métallique ; on dirait une formidable masse de cuivre, qu'un artiste prodigieux aurait ciselée ; le granit est comme poli ; depuis tant de siècles, le vent du désert, avec ses bourrasques de sable, a fait rage contre ce rem-

part énorme et les roches ont été élimées, rongées ; elles ont perdu leurs arêtes tranchantes et présentent de vastes surfaces unies, gigantesques miroirs qui, en ce moment, rutilent aux feux du soleil. Combien le Serbal a-t-il de sommets ? Les uns disent cinq, d'autres sept. Vu du *Taouneh*, il en a vingt au moins ; c'est-à-dire qu'il est une « sierra », dont les dents irrégulières, tantôt pressées les unes contre les autres, tantôt séparées

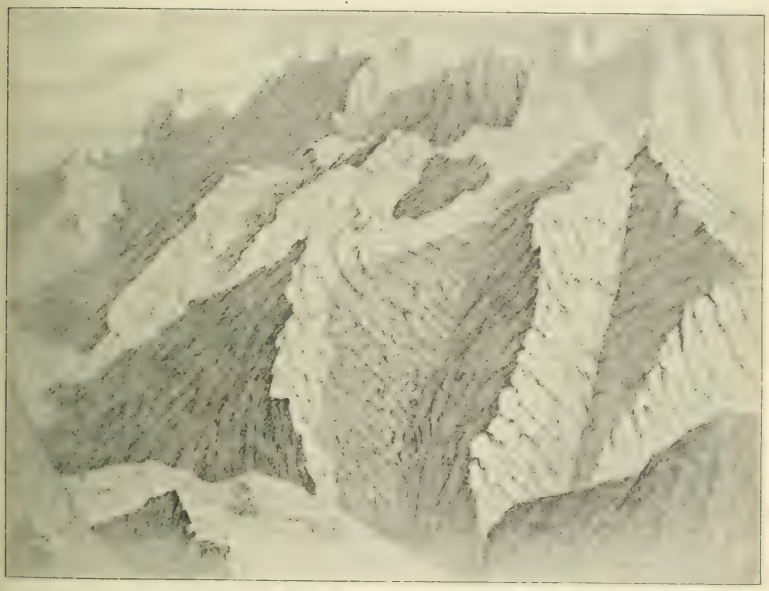

FIG. 21. — LE SERBAL, VU DU DJEBEL TAOUNEH *Croquis d'après nature.*

par des gouffres vertigineux, ressemblent à des tours qui plongent leurs assises dans la masse vive de la montagne. Au-dessous de cette ligne de pointes émoussées, des crevasses profondes, arides, teintées de jaune, de gris, de noir ; elles découpent des entailles franches, entre des crêtes finement ciselées, et dans ces plaies béantes, qu'on croirait faites à coups de hache, les ombres s'étendent, de grandes ombres épaisses, traçant des silhouettes fantastiques, s'élargissant de minute en minute, comme un suaire que le soir déroule lentement sur ces solitudes imposantes. Au pied du géant, la colline du *Méharret*, bien petite, bien humble, se confond avec la vallée elle-même. On n'aperçoit

pas l'oasis ; mais, en revanche, le grand ouady *Aleyat*, montant en zigzags à gauche, et allant se perdre dans les hauteurs, près du col qui fait communiquer l'ouady *Firan* avec la plaine *el Kàa*.

Ce beau panorama m'impressionne vivement, et, vite, j'en fixe le souvenir par quelques coups de crayon. On voudrait rester là longtemps, mais le soleil baisse avec rapidité ; un immense éventail de lignes rouges, ouvert sur tout le ciel, se déploie de l'occident. On redescend lentement, on s'attarde à chaque détail du chemin. En bas l'oasis s'endort, enveloppée de son linceul violacé, où nos tentes font tache. Toute la veillée est employée à des préparatifs pour le lendemain. Nous nous proposons, en effet, de tenter l'ascension du Serbal. Il faut empaqueter des provisions de bouche, surtout mettre en état nos appareils photographiques. Dans ce but, une de nos tentes est transformée en chambre noire. Les toiles sont hermétiquement closes, bien que la nuit soit profonde ; nous craignons même les étoiles, dont le nombre est si grand que leur clarté pourraît gêner nos délicates opérations et compromettre notre travail. Du reste, défense est faite aux profanes de pénétrer dans la tente, pendant que le Père Savignac et moi nous changeons nos plaques. Un écriteau « Photographie », qui se balance au bout d'une ficelle, à l'entrée de la chambre mystérieuse, avertit les imprudents ou les indiscrets. A genoux dans le sable, nous manipulons nos instruments avec une extrême précaution : une pauvre lampe verte, posée sur un de nos lits, nous éclaire faiblement ; ce n'est qu'une lueur, un feu follet !... Nous tâtonnons, avec des précautions infinies ; les plaques impressionnées sont déposées dans des boîtes ad hoc ; celles-ci sont ensuite scellées, collées, ficelées, numérotées et marquées de signes cabalistiques qui me permettront de les distinguer des autres non encore utilisées. Tous ces soins sont nécessaires, car je ne pourrai développer mes plaques qu'à mon retour en Europe, c'est-à-dire dans quatre mois environ ! Quel sort leur est-il réservé ? Ballottées sur les chameaux, cent fois chargées et déchargées par nos rudes Bédouins, resteront-elles intactes, ou ne seront-elles plus qu'un amas de bris sans valeur ? Y a-t-il dans le calendrier un saint qui protège particulièrement les photographes amateurs ? Qu'il veuille bien nous accorder son secours !

*
* *

Dimanche 18 février. A 5 heures du matin déjà, un coup de trompe nous réveille. Le ciel est encore tout criblé d'étoiles. Il fait frais ; dans l'oasis, il y a des frissonnements de brise ; les palmiers s'agitent, et, du fond de l'ouady, nous arrivent des bouffées de vent, qui secouent les toiles des tentes. Les montagnes me semblent plus rapprochées qu'en plein jour ; elles sont des masses sombres, effrayantes ; l'imagination les grandit encore ; d'en bas, on croirait qu'elles touchent le ciel, et les étoiles se posent sur leurs sommets et y brillent comme des diamants.

Dans l'obscurité, en plein air, mes compagnons célèbrent la messe. Ai-je déjà dit que chacune de nos journées commençait par un culte et qu'il en sera ainsi pendant tout le voyage ? Je me contentais généralement de lire un fragment de la Bible, en particulier du livre de l'Exode, et ces vieux récits s'animaient d'un grand souffle de vérité et parlaient à mon cœur un langage inconnu jusqu'alors. Nos frères catholiques offraient le Saint-Sacrifice. Dès le lever, deux tentes étaient débarrassées de leur mobilier et devenaient des sanctuaires ; une modeste table de bois, couverte d'un corporal plus modeste encore, servait d'autel ; on y allumait deux bougies en guise de cierges ; on y posait un crucifix, ainsi que les ustensiles exigés par le rituel. Dans ces temples de toile, et avec une simplicité imposante et solennelle, la Messe était dite et servie, à tour de rôle, par quatre moines ; et, quoique très protestant, j'y assistais volontiers, aussi souvent que possible. Au-dessus des formes qui divisent les hommes et qui passent, il y a, Dieu merci, l'esprit qui unit et demeure. Ces cérémonies si sérieuses, accomplies dans le cadre si poétique du désert, dans un silence qui invite à la rêverie et au recueillement, m'ont paru plus touchantes et plus belles que lorsqu'elles se déroulent au milieu des somptueux décors d'une cathédrale et de l'éclatante mise en scène d'un culte pompeux. J'y éprouvais un vif plaisir et une réelle édification et je me disais souvent qu'avec quelques concessions mutuelles et un peu de bonne volonté, de tolérance et d'amour réciproque, il ne serait pas si difficile de réaliser l'unité du corps de Christ, selon le mot de l'apôtre.

Et ce matin, le culte est plus impressionnant que jamais. La

table est dressée sur le sable, car les tentes sont encore occupées par ceux de nos amis qui n'ont pas eu goût de se joindre à nous pour gravir le Serbal. Au-dessus de nos têtes, la voûte constellée du ciel : autour de nous, la nef des rochers de granit. C'est mieux qu'une cathédrale, c'est, à la lettre, le Temple de la Nature... Tous les ascensionnistes sont présents. Ibrahim et Yakoub aussi sont là, debout, dans une attitude grave. La flamme des cierges vacille, s'incline au souffle du zéphir et parfois, écrasée sur la mèche, s'éteint presque. Elle jette des éclairs fauves sur les assistants, dont les grandes ombres s'allongent derrière eux et se déplacent sans cesse selon les mouvements de la lumière. C'est un religieux américain qui officie ; il prononce le latin avec un fort accent anglais, pas désagréable du tout, mais sa prière n'est qu'un murmure où dominent les consonnes sifflantes ; le reste est emporté par la brise fraîche qui, de temps à autre, soulève la chasuble dorée du prêtre, effeuille les pages du missel et nous donne le frisson. L'assistant est un jeune moine, à la physionomie douce et expressive, qui reste, pendant le service, enveloppé de son capuce de laine. Au moment où ils reçoivent l'ostie sainte, les communiants sont à genoux dans le sable, le visage tourné vers la flamme tremblotante des cierges, et le religieux silence qui plane alors sur cette scène peu banale n'est rompu que par le bruissement qui s'élève de l'oasis, comme la lointaine mélodie d'un orgue. Non, je n'oublierai jamais ce moment, cette fin de nuit radieuse et paisible où l'hymne de la piété monte libre et pur vers Dieu, victorieux des vaines déclamations de la terre.

Déjà l'aube blanchit ; une pâleur nacrée s'épand dans le ciel et chasse les constellations ; c'est un vert tendre translucide, opalin, sur lequel se découpent les montagnes. La lumière envahit peu à peu la vallée ; l'ouady *Aleyat*, en face de nous, la reçoit directement, et le Serbal, qui le domine, s'allume bientôt, se pare d'un éclat vermeil. Il est 6 heures et nous devons partir sans tarder pour profiter encore de la fraîcheur du matin. Des Bédouins, qui habitent la région, viennent nous offrir leurs services de guides ; mais le prix qu'ils nous font nous paraît décidément exagéré : 20 francs ! c'est trop pour nos bourses. Aucun de nous ne connaît le chemin : tant pis et en route !

Il faut remonter tout d'abord l'ouady *Aleyat*. La vallée, resserrée au début, à son embouchure dans l'ouady *Firan*, s'élargit ensuite en une sorte de berceau, aux lignes assez régulières.

Mais le sentier est très mauvais, ou plutôt il n'en reste que des tronçons, à peine visibles. Le fond de la gorge est une mer de gros cailloux, entre lesquels les eaux d'hiver ont laissé des couches de sable très fin. Dans notre ignorance des lieux, nous perdons le chemin à chaque instant ; nous marchons un peu au hasard, sautant d'une pierre à l'autre, tantôt dans le lit du torrent desséché, tantôt sur des crêtes arides, embroussaillées, garnies de pointes aiguës. Nous avons soin cependant de tenir autant que possible la rive gauche de la vallée, au pied des remparts du Serbal et nous nous élevons insensiblement, de monticule en monticule, à travers des régions frappées de mort. Souvent, nous rencontrons des ruines d'anciennes demeures d'anachorètes, perchées sur des éminences, mélancoliques débris d'un âge de foi. Il y a aussi çà et là des inscriptions sinaïtiques, très détériorées et sans intérêt ; elles ne nous arrêtent pas.

Après deux heures de marche environ, nous arrivons au bord d'un large ravin qui descend du Serbal, et coupe l'ouady transversalement. Nous hésitons à nous y engager ; nous scrutons le terrain pour trouver une issue. Nous sommes-nous égarés ? C'est bien possible. Avançons toujours. Mais, plus nous allons, plus les obstacles s'accumulent. Le sentier a disparu. Passé le ravin, nous escaladons une crête hérissée de buissons épineux. De là, le regard embrasse une grande partie de la vallée ; elle est toute grise, livide ; je ne trouve pas de mots pour décrire une telle désolation. A la vue de cet immense champ de blocs de pierre, on pense à un cataclysme qui aurait précipité les montagnes dans le bassin du val. Au fond, on voit un petit bouquet de palmiers : c'est tout. Je me demande où l'auteur du guide Baedecker a pu remarquer ici « des petites plaines couvertes d'une abondante végétation ? »

Enfin nous atteignons une source : *Aïn Abou Hamata*, dissimulée dans les rocailles. La fatigue et la soif se font déjà sentir ; le soleil est monté sur l'horizon et enflamme la vallée. Une demi-heure de repos et une légère collation s'imposent. Il faut ranimer nos forces, car enfin, nous n'avons accompli que les préliminaires de l'entreprise et le plus pénible reste à faire. Une crainte nous obsède toujours : sommes-nous sur le bon chemin ? Comment gravir maintenant cet immense dôme de granit, qui se dresse, formidable et impassible, au-dessus de nos têtes ? Y a-t-il un passage praticable ? Si oui, où est-il ? Deux éclaireurs

sont expédiés en avant pour reconnaître le terrain ; le Père O***, l'un d'eux, agile comme un chat, en dépit de son ample costume, gambade sur les rocs avec une souplesse digne d'envie. Nous suivons lentement, les yeux fixés sur la muraille du Serbal, qui grandit toujours à mesure que nous en approchons. Bientôt des appels retentissent : *Ohé ! ohé ! c'est ici !* et les roches redisent : *Ohé ! ohé !* Un quart d'heure après, en effet, nous sommes au pied de la montagne. En cet endroit, elle est coupée nettement par un couloir, large d'une quinzaine de mètres, et qui s'ouvre vers le sommet ; on aperçoit là-haut une baie lumineuse, un morceau de ciel ; des deux côtés s'élèvent des parois de granit rouge-brun, toutes droites, perpendiculaires, polies et chatoyantes ; elles mesurent bien de 70 à 100 mètres de haut. C'est d'ici que commence réellement l'ascension et rien n'indique au premier abord qu'elle présente de grosses difficultés ; vu en perspective, depuis la base, le couloir, incliné de 30° à 40° environ, offre un plan relativement uni et ne nous semble pas se prolonger sur une étendue démesurée. Les illusions, même d'optique, ont ceci de bon qu'elles stimulent le courage ; aussi bien est-ce avec une hardiesse triomphante que nous nous engageons dans la vaste cheminée, ensevelie dans l'ombre. Mais une demi-heure ne s'est pas écoulée que la réalité vient dessiller nos yeux. Le fond du couloir est obstrué par d'énormes quartiers de roc, détachés de la montagne et chevauchant pêle-mêle les uns sur les autres ; pour employer un euphémisme, je dirai que c'est un escalier, mais un escalier dont les marches irrégulières, torturées, mesurent souvent 4 à 5 mètres de haut ; quelques-unes sont jetées là comme des coins, pincées entre les deux parois verticales et bouchant le passage. Chaque roc doit être pris d'assaut. Nous n'avons ni cordes, ni piolets, mais de simples bâtons tout à fait insuffisants. Le plus agile d'entre nous se hisse sur l'obstacle, poussé par les autres ; à son tour il élève ceux-ci jusqu'à lui ; toutes les cinq minutes à peu près, il faut répéter la manœuvre. Parfois, après avoir péniblement franchi un de ces blocs, nous nous trouvons dans une impasse sans issue, prisonniers dans les rochers. Alors on rebrousse chemin ; on cherche un trou, une fissure, un défilé, une aspérité où poser le pied. Toute saillie rocheuse est utilisée comme point d'appui et nos membres sont mis à une rude épreuve : pieds, mains, coudes, genoux, tout travaille. Au risque de nous casser le cou, nous avançons toujours, baignés de sueur.

égratignés, les habits déchirés. Des éboulements de pierres se produisent de temps à autre : gare aux têtes ! Heureusement, les glissades sont peu fréquentes ; la roche est rugueuse, granulée, et les clous de nos fortes chaussures y adhèrent solidement. Il est superflu de dire que, dans de telles conditions, l'ascension est très lente. Plus nous grimpons, plus l'ouverture supérieure du couloir, qui se découpe en clair devant nos yeux, recule ; au lieu de s'élargir et de nous annoncer ainsi la délivrance, elle paraît, au contraire, se rétrécir, s'étrangler. Une à une, nos illusions sont tombées...

Vers le milieu de la rampe, deux ou trois compagnons renoncent à la lutte. Brisés de fatigue, ils s'affalent sur une pierre et se reposent, avant de redescendre. J'éprouve moi-même de vives douleurs aux reins et aux épaules. Mon appareil photographique, que je porte collé au dos, pèse lourd ; il est chargé de 20 plaques et son poids est d'au moins 10 kilos. Il m'entraîne en arrière et m'oblige à de continuels efforts pour me remettre d'aplomb ; les bretelles me scient les clavicules. Cependant, je ne veux pas abandonner la partie ; que diraient mes compatriotes en apprenant qu'un Suisse a eu peur d'une montagne ? Cahin-caha, de gradin en gradin, péniblement, je continue la montée. La troupe des ascensionnistes s'est peu à peu disloquée ; çà et là dans la gorge, les Pères se mesurent, chacun pour son compte, avec les rochers ; plus libres de leurs mouvements, ils m'ont devancé, et je reste seul en arrière, acharné à la lutte, presque vaincu. Bientôt je ne vois plus personne ; des bruits d'écroulements avec des échos, brefs et sonores, sur les flancs du couloir, m'arrivent d'en haut ; de temps à autre un cri, un appel, une huée, qui roule en cascade dans le soupirail. Puis plus rien... ; ce grand silence m'effraie. Comment parviendrai-je tout seul au sommet ? Enfin, après mille maux, me voici à l'extrémité supérieure de la cheminée. L'échancrure des roches s'élargit brusquement ; le passage est plus commode, la déclivité moins forte. C'est maintenant une espèce de plateau peu incliné entre deux pics ; en avant, il s'ouvre sur l'Afrique, où des paysages bleus, imprécis, enveloppés de buées lumineuses, surgissent. Il est midi, le soleil tombe d'aplomb sur la montagne, comme une pluie phosphorescente. Au sortir des ténèbres du couloir, un éblouissement douloureux me fait clore les paupières. La température n'est point élevée, au contraire ; mais tout semble brûler ; le sol est recouvert, par

places, d'une légère couche de glace, qui scintille et m'aveugle. J'arpente le plateau, à la recherche de mes compagnons ; mais ils ont disparu : j'ai beau appeler, aucune voix ne me répond et je commence à me demander si réellement je ne suis pas perdu et abandonné dans cette terrible solitude.

Arrivé sur une petite éminence, inconsciemment je me retourne et j'aperçois, à la pointe d'une arête, très haut au-dessus de ma tête, deux taches blanches, mouvantes, bien enlevées sur le rouge du rocher. A n'en pas douter, ce sont deux Pères ; ils sont au sommet ! ma joie de les revoir est très vive, mais elle se mêle au dépit d'être encore si éloigné du but. Je les hèle de toute la force de mes poumons et ils m'entendent : un vague murmure, en effet, descend jusqu'à moi. Ils me font des signes ; avec leurs longs bras étendus, à grandes manches, on les prendrait pour des croix plantées sur la montagne comme sur un calvaire. Donc, un coup de collier ! Une fissure étroite, assez profonde, encombrée de roes branlants, presque perpendiculaire, voilà le chemin. Je me rends compte que le seul procédé à employer pour une telle ascension, c'est de me glisser dans la fente, de me faire littéralement pincer dans cette mâchoire, pour m'élever, si possible, par la pression des coudes et des genoux sur les parois. Une fois de plus, je vérifie que la fortune sourit aux audacieux, mais qu'elle y met des conditions. Tour à tour arc-bouté, écartelé, suspendu, je sue sang et eau ; et ce maudit appareil que je n'ai pas encore pu utiliser, faute de temps et qui m'abîme les omoplates, entrave mes élans, me fait presque jurer ! Mais aussi, quelle idée saugrenue que d'emporter cette pesante machine sur le Serbal ! Ah ! si c'était à refaire... En attendant, je n'en peux plus ! Devant une roche encore plus abrupte que les autres, je n'ose ni avancer, ni reculer. Cependant, d'un vigoureux coup de reins, je m'accroche au rebord supérieur de la pierre, qui forme corniche, et, à la force des biceps, je me hisse sur une sorte de petit palier où je parviens à me maintenir. Un bonheur inattendu m'est réservé : sur le palier, dans un bassin naturel, de l'eau ! oui, de l'eau ! fraîche et limpide, délicieuses gouttes de pluie, toutes pleines de soleil, que le génie de la montagne m'offre dans une coupe de granit rouge. Quelle aubaine ! A quatre pattes, comme un caniche, je lappe ce breuvage exquis et je remercie tout bas la Providence qui a pitié des voyageurs altérés. Ma montre marque une heure quand enfin j'arrive au sommet.

Les deux Pères Dominicains m'accueillent par un éclat de rire : de fait, j'ai l'air un peu ridicule avec cette grosse boîte dans le dos ; mais l'espoir d'être récompensé de ces fatigues et de ces humiliations par une collection de superbes clichés me met en joie. Cette allégresse, hélas ! est de courte durée. On m'avait dit et j'avais lu que la vue dont on jouit au Serbal, à 2052 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer, est magnifique. Je n'ai pas de peine à le croire ; mais aujourd'hui, la malchance a voulu que l'atmosphère fût troublée, comme chargée de sable, à la suite du coup de *Khamsin* des jours précédents. Sans doute, le regard s'étend très loin ; il embrasse à peu près la presqu'île tout entière ; au Sud-Est, le massif imposant des montagnes saintes ; le golfe de Suez, à l'Ouest, est une longue nappe opaline, aux festons découpés et flous ; l'extrémité septentrionale se perd dans la brume ; l'autre est masquée par une des pointes du Serbal. Vers le Nord se déroule le plateau du désert de *Tih*, immense champ de sable, couleur de blé mûr, où les ouadys et les dépressions apparaissent comme des sillons. En bas, au fond d'un abîme effrayant, la tache verte des palmiers de *Firan ;* de là rayonnent des vallons en lignes tortueuses, dans toutes les directions ; on croit voir une gigantesque araignée étalant ses pattes sur un tapis bariolé. Tout ce panorama est certainement curieux, étrange, et ne ressemble à aucun de ceux auxquels j'étais habitué. Mais une vapeur jaune enveloppe toute la contrée ; chaque détail est fondu dans cette coloration monotone ; c'est un paysage empoussiéré, trempé de brouillards ; les reliefs manquent de franchise ; le ciel est terne. En outre, il fait très froid ; un vent âpre arrive de partout et glace la sueur sur nos fronts. Nous ne pouvons nous tenir longtemps sur le rocher étroit, poli, bombé en coupole, qui fait le sommet de la montagne ; force nous est de nous couler dans une anfractuosité, où nous trouvons un abri passable contre les rafales. On comprendra que, dans ces circonstances, il m'ait été impossible de photographier : mes grands projets s'en sont allés à vau-l'eau et mon appareil est resté bouclé entre mes épaules...

Après vingt minutes de séjour sur le Serbal, nous battons en retraite. Alors, ce n'est pas une descente, c'est une dégringolade. Nous allons plus souvent sur le dos que sur les pieds ; nous nous laissons glisser le long des pentes rapides, en nous cramponnant des mains, en nous râpant les coudes pour éviter les chutes

périlleuses. Une demi-heure plus tard, nous arrivons, ou plutôt nous tombons sur le plateau où j'avais failli m'égarer, à la montée. A notre grande surprise, nous y retrouvons un de nos compagnons, l'abbé G***, qui débouchait du couloir et s'apprêtait à donner le dernier assaut, le plus pénible. Nous cherchons à l'en dissuader, en lui racontant notre équipée et en lui confessant notre désappointement. Nous lui rappelons que l'heure est déjà avancée et que la prudence nous oblige, à tout prix, de rentrer au campement avant la nuit ; mais notre éloquence n'obtient aucun succès. « Puisque je suis venu jusqu'ici, nous déclare l'abbé, j'irai jusqu'au bout ! » — « Allons, bon voyage ! » et nous nous séparons.

Et maintenant, il nous faut dévaler en bas la redoutable cheminée ; je ne puis narrer ici toute cette aventure ; à l'heure où j'écris, je me demande comment nous avons pu sortir de là sains et saufs ; un instant d'inattention ou de défaillance eût suffi pour nous briser les membres. La fatigue fait fléchir nos genoux et nous trébuchons continuellement comme des hommes ivres, sur ces roches mouvantes. A un passage dangereux, je glisse sur le bord effrité d'une pierre et je suis précipité au fond d'une crevasse, sur le dos ; sans mon appareil, qui amortit le choc, ma tête eût passé un mauvais quart d'heure. Alors seulement, je me rends compte de l'utilité incontestable des engins photographiques pour l'ascension du Serbal. De degré en degré, nous roulons. Cependant, un de nos compagnons nous fait remarquer de petits tas de pierres dressés, à intervalles inégaux, sur la pointe des rocs, et qui sont évidemment artificiels ; ne serait-ce point là l'œuvre des Bédouins de *Firan*, qui auraient posé ces jalons pour guider les grimpeurs et pour indiquer sommairement le chemin le moins malaisé ? Ce n'est pas douteux ; dès ce moment, nous nous efforçons de suivre la direction marquée par ces points de repère et, en effet, les difficultés s'aplanissent d'une façon sensible. Deux heures après, nous avons regagné l'ouady *Aleyat* où nous trouvons nos amis que la fatigue avait obligés à rebrousser chemin et qui nous ont attendus toute la journée.

La lueur rougeâtre du couchant emplit la vallée ; des échos éclatants, prolongés, redisent nos chants joyeux. Nous dévorons à belles dents nos provisions ; car, depuis la matinée, nous n'avons rien mangé. Étendus sur les pierres tièdes, nous jouissons d'un repos bien gagné ; on s'attarde à causer ; chacun di

ses impressions ; elles ont beaucoup perdu de leur amertume, et notre estomac apaisé par les conserves américaines, nous fait tout voir en beau, même la cheminée du Serbal. Deux de nos compagnons manquent à l'appel ; cette absence ne nous inquiète pas outre mesure et nous levons la séance, plus allègres que jamais.

Pour le retour, nous jugeons plus prudent et plus commode de prendre le fond de l'ouady au lieu de nous égarer dans les éboulis qui garnissent ses rives. Mais ici encore, l'apparence est trompeuse. Des hauteurs où nous sommes, le creux du vallon est comme un lit de sable bien aplani, peu incliné, qui se prolonge en grandes courbes vers l'oasis de *Firan*. En réalité, c'est une succession de cataractes, avec cette différence qu'il n'y a pas d'eau. On marche dans du gravier pendant quelques minutes, entre des berges chaotiques, inabordables, puis, tout à coup, une cavité, profonde de plusieurs mètres, un précipice, au pied duquel les torrents d'hiver ont fait croître quelques genêts étiolés ; plus loin, un nouveau palier, suivi d'un nouveau fossé ; ainsi pendant des heures... Parfois ce serait folie que de vouloir sauter d'un étage à l'autre ; alors nous tournons l'obstacle, en grimpant sur la rive souvent perpendiculaire, pour retomber plus loin dans un bassin inférieur. Cette gymnastique forcée est épuisante à l'extrême ; nous nous traînons comme des escargots sur ces tas de cailloux ; rien ne nous prouve que nous avançons et notre courage est à bout...

La nuit est venue subitement, sans crépuscule, ensevelissant le désert. Il n'y a pas de lune ce soir. D'épaisses ténèbres nous enveloppent, surtout lorsque, parvenus à un étranglement de la vallée, les montagnes élèvent leurs croupes sombres sur nos têtes, bouchant le ciel et nous dérobant la lueur des étoiles. Bientôt il fait noir comme dans un four. Nous marchons à tâtons, traversant l'ombre à petits pas, et frappant de temps à autre le sol avec nos bâtons, à l'instar des aveugles ; une très légère réverbération sur le sable nous indique la voie et nous conduit ; mais la peur de tomber dans une crevasse hante nos esprits. Un des Pères a le pied foulé ; il déambule péniblement, appuyé sur de secourables épaules. Je marche un moment en tête de la caravane et je brûle toutes mes allumettes ; leurs feux rapides, éblouissants, rendent l'obscurité encore plus opaque quand ils s'éteignent ; ils nous permettent toutefois de faire quelques bonds en avant, de

voir confusément le sentier, de distinguer çà et là un tronc de seyal, illuminé par l'éclat de ces fusées passagères. La vallée est interminable ; d'après nos prévisions nous devrions tout au moins apercevoir les lumières du campement dans le lointain. Mais aucune lueur ne perce la nuit. Nous sommes plongés dans des ténèbres angoissantes et nous avançons toujours, à tâtons, trébuchant sur les cailloux. Nos cris d'appel vont s'écraser contre les rochers noirs d'encre. Nous attendons un moment, personne ne répond. Cependant nous avons bientôt l'impression que l'ouady s'évase : le chemin est plus praticable, les arbres plus nombreux. Dieu merci, nous approchons de l'oasis et voilà que tout à coup, dans les entrelacs des palmiers et des seyals, nous voyons, là-bas, un point lumineux qui va et vient, s'arrête, disparaît, circule, raye l'ombre et grossit de minute en minute. Nous poussons un formidable hourrah ! et des rugissements gutturaux nous donnent la réplique. L'instant d'après nous tombons dans les bras paternels d'un Bédouin, que le P. Savignac avait eu l'obligeance d'envoyer à notre rencontre. Il a sa tête enroulée dans un châle noir et il porte sa lanterne à la hauteur du visage, où reluisent les pommettes et une rangée de dents. Il rit de nous voir dans un si piteux état et une cataracte de paroles et d'explications embrouillées bondit de ses lèvres ; nous n'avons pas la force de l'écouter. Un quart d'heure plus tard, sous la conduite de notre guide, nous sommes au campement, moulus et affamés.

La table est déjà mise pour le souper ; les « fanous » éclairent paisiblement la vaisselle d'étain ; ça sent bon le rôti ; un fumet de viande braisée émane des profondeurs de la cuisine où on entend mijoter les marmites. Le P. Savignac a ordonné un vrai festin en l'honneur des excursionnistes. Il a acheté un agneau aux Bédouins de *Firan* et Ibrahim a préparé un mets succulent. Il est superflu de dire que le repas est très gai, assaisonné du récit de nos aventures et de toutes sortes d'anecdotes. Il n'y a qu'une ombre au tableau : l'absence de nos deux compagnons, restés en arrière et qui ne sont pas encore rentrés, à 9 heures du soir, au moment où nous gagnons nos couchettes pour la nuit.

Le lendemain, au réveil, tout le bivouac est en ébullition. Le P. Savignac nous informe que nos amis égarés n'ont pas reparu, qu'il a veillé lui-même une bonne partie de la nuit à les attendre, mais en vain. Des Bédouins avec des chameaux ont été expédiés dans l'ouady *Aleyat*, à leur recherche... On com-

prend dans quelle anxiété cette nouvelle nous a jetés ; nous déjeunons au pied levé, hâtivement, dans le bruit d'un entretien animé où toutes les suppositions sont émises et discutées : sont-ils malades ? ou bien ont-ils été victimes d'un accident ? ou bien... Mes pensées vont surtout à l'abbé G***, gravissant la dernière rampe du Serbal, tout seul et à une heure tardive, sourd à nos fraternels avertissements ; son audace superbe lui aurait-elle été fatale ? A Dieu ne plaise ! Deux heures s'écoulent dans une attente oppressée. Enfin, un grand cri de joie s'échappe de la poitrine de nos Bédouins ; à l'orifice de l'ouady, entre les seyals et les roches, ont surgi des têtes de chameaux, puis des dos surmontés de masses confuses, amorphes, que nous pouvons bientôt identifier avec nos aventureux compères. C'est bien eux, mais quelle mélancolique apparition ! L'abbé n'a plus de chaussures ; ses souliers, lacérés, coupés, taillés par des arêtes de granit, ne sont plus qu'un peloton de bandes de cuir ; un pied sort ensanglanté ; il l'a enveloppé dans son *keffiyé* de toile et ce pansement sommaire lui donne l'aspect d'un blessé relevé en hâte sur le champ de bataille. Son compagnon, le Père O***, est moins maltraité, mais son visage livide indique la fatigue et l'épuisement. Tous deux meurent de faim. Ibrahim a préparé un copieux potage aux vermicelles qu'ils engloutissent en un clin d'œil. Groupés en cercle autour d'eux, nous écoutons, émus, le récit de leurs mésaventures. La nuit a surpris l'abbé à la descente de la montagne, au milieu même de la dangereuse cheminée ; craignant une chute, qui pouvait être mortelle, il est resté blotti sous une roche où il s'est endormi jusqu'aux premières lueurs du matin ; alors, transi de froid, il a gagné avec peine le fond de l'ouady *Aleyat*, où il rencontra fortuitement le Père dominicain, qui avait erré lui-même une grande partie de la nuit et s'était réfugié, à bout de forces, sous un palmier, à attendre le jour... Ils mirent en commun leur infortune et leurs espérances et se consolèrent à la pensée qu'on viendrait bientôt les secourir ; ils avaient bien l'un et l'autre entendu les coups de fusil des chameliers envoyés en reconnaissance, mais, dans le désarroi de leurs idées et la frayeur de l'abandon, ils avaient cru à une attaque d'indigènes pillards ; la crainte de tomber entre leurs mains les avait cloués sur place et forcés à l'immobilité et au silence. Leur terreur fut changée en allégresse quand ils reconnurent nos braves Bédouins et qu'ils purent reprendre le che-

min du campement, bercés mollement sur la bosse des chameaux.

Le récit de cette équipée — qui n'eut d'ailleurs aucune suite fâcheuse — provoque une grande hilarité ; c'est un feu roulant de plaisanteries et de bons mots à l'adresse de nos héros. L'abbé, le nez sur son assiette, raconte avec une verve étourdissante, et sa narration, émaillée d'aperçus pittoresques, révèle la douce philosophie qui remplit son âme. Les Bédouins, auxquels revient l'honneur du sauvetage, n'en peuvent plus de fierté ; la gloire d'une si belle action éclate sur leurs visages épanouis ; à satiété ils répètent les épisodes marquants de l'expédition nocturne, en levant les bras en l'air comme pour prendre le ciel à témoin de leur fidélité. Mais trêve aux babillages, la matinée est avancée et le soleil est déjà chaud ; on lève le camp et le départ se fait à la précipitée...

*
* *

Maintenant seulement nous entrons dans l'oasis proprement dite ; nous allons la parcourir dans toute sa longueur. Au fond d'une gorge resserrée, entre des montagnes absolument dénudées, s'étend une superbe forêt ; l'harmonie des couleurs est délicieuse. Au travers de la houle vert sombre des arbres transparaît le rose clair du roc, et les branches des hauts palmiers découpent comme des arabesques sur un tapis de moquette. Il fait frais dans ce bois mystérieux ; le ruisseau chante dans les mousses épaisses, gonflées d'humidité, spongieuses, où brillent de petites fleurs rouges et bleues ; quelquefois il sort de son lit, désireux de féconder le sol sur une plus large surface et de triompher du désert ; il y réussit et alors c'est un vrai marécage, où poussent de longs roseaux serrés et des herbes de forêts vierges. Et même nous passons par des champs de blé vert, étalés sur les rives du ruisseau et coupés de petits murs en ruine. Les palmiers surtout sont magnifiques ; il y en a plusieurs milliers, pressés les uns contre les autres en une futaie presque impénétrable. Vous en trouvez de toutes les formes et de toutes les dimensions ; les uns ont des troncs grêles, élancés, légèrement courbés en arc à la partie inférieure, et terminés par une crête de feuilles qu'on prendrait volontiers pour des plumes d'autruche ; les autres sont courts, épais, rugueux ; l'écorce est formée par

les racines des feuilles tombées, ce qui leur donne l'apparence d'énormes cônes de sapin aux écailles entr'ouvertes. Par-ci, par-là, de jeunes arbres sans tronc ; les rameaux feuillus, très grands, sortent à même le sol et retombent en un panache hérissé. Et, dans cette végétation luxuriante, rien d'aligné, ni de symétrique ; rien qui fasse penser à la règle et au compas, rien de moins monotone. Des branches partent dans toutes les directions ; d'un palmier à l'autre, elles se croisent, s'enlacent, montent, droites comme des hallebardes, descendent vers le sol comme des rameaux de saule, jonchent les sentes de leurs débris morts, jaunis par les frimas ; et de grandes lianes, aux teintes d'automne, courent dans ce fourré inextricable et nouent les rameaux, de leurs larges rubans nuancés de mauve. Les chameaux glissent sur le chemin visqueux, qui disparait souvent sous une couche de branchages, de troncs pourris, de racines ligneuses et de souches enchevêtrées. Des gazouillis, des pépiements d'oiseaux emplissent le bocage ; on se croirait dans une volière, mais je n'aperçois aucun des charmants petits hôtes qui la peuplent ; ils sont sans doute tout au haut des arbres, chantant l'hymne du matin.

La palmeraie est habitée ; du moins il faut le supposer, car on voit, éparses dans la verdure, des huttes de pierres et de pisé, couvertes de chaume, ou plutôt dont la toiture, mélangée de paille et de boue, est devenue le réceptacle de toutes sortes de semences végétales qui y ont germé pour en faire un jardinet. Ces demeures sont bien misérables et les gens qui y logent ne sauraient être que de pauvres hères. Mais nous ne voyons personne ; les chaumières semblent abandonnées. C'est une gageure ; les indigènes de *Firan* ont juré de nous fausser compagnie. Peut-être sont-ils réellement absents, partis avec leurs troupeaux pour quelque autre région de la péninsule, obéissant à leur humeur vagabonde. On me dit qu'ils séjournent ici surtout à l'époque de la récolte des dattes. Ils arrivent, dépouillent les palmiers qui leur appartiennent, mangent les fruits sur place et s'en vont ; ils n'osent cependant pas toucher aux arbres qui, en grand nombre, sont la propriété du monastère de Sainte Catherine du Sinaï. En tout cas, la paresse des Bédouins, leur dégoût pour le travail de la terre, sont ici manifestes. Le sol est à peine défriché ; les cailloux l'envahissent et pourtant, irrigué avec intelligence, cultivé avec soin, il pourrait produire de magnifiques céréales et

d'abondants légumes. Les clairières, qui s'ouvrent en pleine forêt, de distance en distance, offrent de riches terrains où certes l'agriculteur ne travaillerait pas en vain.

Deux constructions, un peu moins délabrées que les autres, frappent nos regards ; les murs, blanchis à la chaux, sont surmontés d'une espèce de coupole. Le temps nous manque pour en visiter l'intérieur ; ce sont peut-être deux sanctuaires ; aujourd'hui, ils sont déserts et sans attrait. Passons. Plus loin, à la sortie du hameau, dans les genêts et les hautes herbes, vous remarquez des rangées de pierres levées, grossièrement équarries ; c'est un cimetière ; dans la solitude, à l'ombre de la forêt, sous l'égide des remparts de granit, loin du monde, il est bien le « champ du repos ». La position de quelques-unes de ces pierres me fait supposer qu'elles servent aux sacrifices, comme celle dont j'ai parlé plus haut à propos des *Ayoun Mousa ;* je ne puis avancer aucune preuve directe ; seul, l'aspect général de ces monuments me suggère cette hypothèse ; si nous pouvions seulement interroger les indigènes ! mais, je le répète, ils ont disparu de la scène. A la palmeraie, où nous flânons pendant près d'une heure, succède un bosquet, ou plutôt une allée de tamaris, au fond de la vallée toujours plus étroite. Ces arbres, appelés en arabe « *tarfa* », fournissent une assez grande quantité de manne : l'écorce des branches est piquée par un insecte et elle secrète alors des gouttelettes de résine gommeuse, jaune d'ambre, qui s'amollit sous l'ardeur du soleil et tombe dans le sable, où elle forme une pâte qui a la consistance du miel. Ce phénomène se produit au printemps et en été ; nous n'avons donc pas la chance de le constater « de visu ». Les Bédouins récoltent cette substance, s'en nourrissent et vont la vendre au Caire, ou bien l'apportent aux moines du couvent de Sainte Catherine. Ce trafic existe depuis des siècles ; selon le témoignage d'égyptologues sérieux,[1] cette gomme est mentionnée dans de vieux textes égyptiens sous le nom de « *mamu* », comme étant un produit résineux de certains arbres de l'Arabie. J'incline à croire que les récits bibliques désignent aussi par le mot manne le suc du tamaris ; sans doute, la description qui en est donnée dans l'Exode et les Nombres, ne peut se vérifier en tous points. La manne qui nourrissait les Hébreux présente des caractères spéciaux, qu'on chercherait en

[1] Alan Gardiner, *op. cit.*, p. 236 et ss.

vain dans la substance dont nous parlons. Mais les auteurs sacrés prétendent raconter un miracle ; il y a du prodige dans l'apparition de l'aliment du désert et dans les circonstances où elle s'est produite. Pourquoi ne pas admettre que des éléments de merveilleux se sont glissés dans la tradition israélite, laquelle, au reste, n'a été mise par écrit que bien des siècles après les événements ? Une grande poésie règne dans ces antiques récits populaires, qui se sont amplifiés sans cesse et par là même embellis en passant de bouche en bouche ; l'histoire est devenue épopée. Je tiens pour tout à fait admissible que Moïse ait constaté les curieuses propriétés du tamaris et les ait utilisées au profit de son peuple. C'était pour lui et les siens un véritable don du ciel, une marque touchante de la bonté de l'Eternel. Ce fait est resté dans la mémoire d'Israël ; la tradition s'en est emparé ; elle a mis l'accent sur l'intervention de Dieu et n'a pu s'empêcher d'envelopper l'événement d'une auréole brillante qui en fait précisément le charme impérissable et la valeur religieuse.

Je signale ici la présence de bancs marneux, qui occupent les flancs de l'ouady et mesurent environ 30 mètres de haut. Les géologues y ont reconnu des moraines, des dépôts d'alluvions, qui attestent que la vallée était autrefois un lac ; on y rencontre des coquillages marins. Ces amas considérables de gravier et de limons ont été arrachés aux montagnes par les eaux de l'antique océan qui grondait dans ces parages ; ils sont disposés par étages réguliers, mais des fentes verticales les coupent et les disloquent, comme des glaciers en pleine débâcle ; leur surface, fissurée, érodée, jaunâtre, jure avec la massive structure des granits contre lesquels ils s'appuyent. Les explorateurs ont découvert dans ces limons des tombes en grande quantité. Tandis que nous grimpions au Serbal, le P. Savignac a eu la curiosité de les visiter et de faire le relevé de quelques-unes ; elles ne présentent, du reste, rien de particulièrement intéressant ; elles sont creusées en forme de corridors et on les prendrait plutôt pour des tanières de fauves que pour des demeures sépulcrales ; elles doivent probablement leur origine aux populations d'anachorètes qui jadis occupaient Pharan.

Bientôt toute végétation cesse ; plus d'arbres, plus d'oiseaux, plus de vie ! Adieu pour toujours, riante oasis qui nous as prodigué ton ombre et ta fraîcheur ! Nous n'oublierons pas l'heure

délicieuse vécue sous les grandes ramures ! Le ruisseau prend sa source en cet endroit ; il descend vers la mer, tandis que nous remontons la vallée. Il faut nous séparer. Le désert nous enferme de nouveau et, dès ce moment, nous en serons les prisonniers pendant plusieurs semaines. Devant nous, un étroit défilé, un étranglement des roches où l'on ne passe qu'à la file indienne ; c'est *El Bououeib*, « la petite porte », qui termine l'ouady *Firan* et donne accès à un autre vallon, prolongement du précédent, le monotone ouady *Släf*. A droite et à gauche débouchent des gorges plus ou moins spacieuses, qui sillonnent toute la région ; la plus célèbre est l'ouady *Scheik ;* il développe un immense croissant, sculpté dans les montagnes et offre au voyageur une route agréable pour atteindre le Sinaï, mais un peu longue et dépourvue de pittoresque. Pour l'instant, celle que nous suivons n'est guère intéressante non plus ; elle déploie des méandres interminables, tous identiques, où les heures s'écoulent trop lentement, ennuyeuses. La barrière des rochers nous bouche l'horizon ; on ne voit rien du paysage, sauf, par la baie de la vallée, ouverte devant nous en triangle renversé, les prolongements des montagnes, inclinés en talus et rapetissés par la distance. Par places, des tas de pierres ayant vaguement la forme de huttes, vestiges de quelques *naouâmis* en décrépitude...

Vers la fin de l'après-midi, nous abandonnons avec joie l'ouady *Släf* pour prendre un chemin de traverse qui raccourcira la route de quelques kilomètres et s'appelle l'ouady *Abou Talib*. Brusquement, en effet, nous obliquons à gauche et la caravane, déployée comme un peloton de tirailleurs, monte à l'assaut d'une colline et se trouve tout à coup sur une sorte de plateau inégal, entouré de crêtes dentelées, mais très spacieux. Nous nous baignons dans la pleine lumière du soleil, qui fait reluire la croûte graveleuse du terrain et met des nuances orange autour des monts éloignés. Sur une éminence, à l'entrée du plateau, une masure carrée, à coupole, bien campée en vedette, comme un donjon, domine l'ouady. C'est une mosquée consacrée à un certain *Abou Talib*, lequel a donné son nom à la vallée. Il paraît que les Bédouins viennent ici chaque année célébrer une grande fête en l'honneur de ce personnage, sur le compte duquel ils ne savent d'ailleurs rien. Il eût été facile à nos guides d'aller présenter à Allah une prière dans ce lieu saint, mais aucun d'eux n'y pense ou n'en exprime le désir ; c'est à peine s'ils jettent un coup d'œil

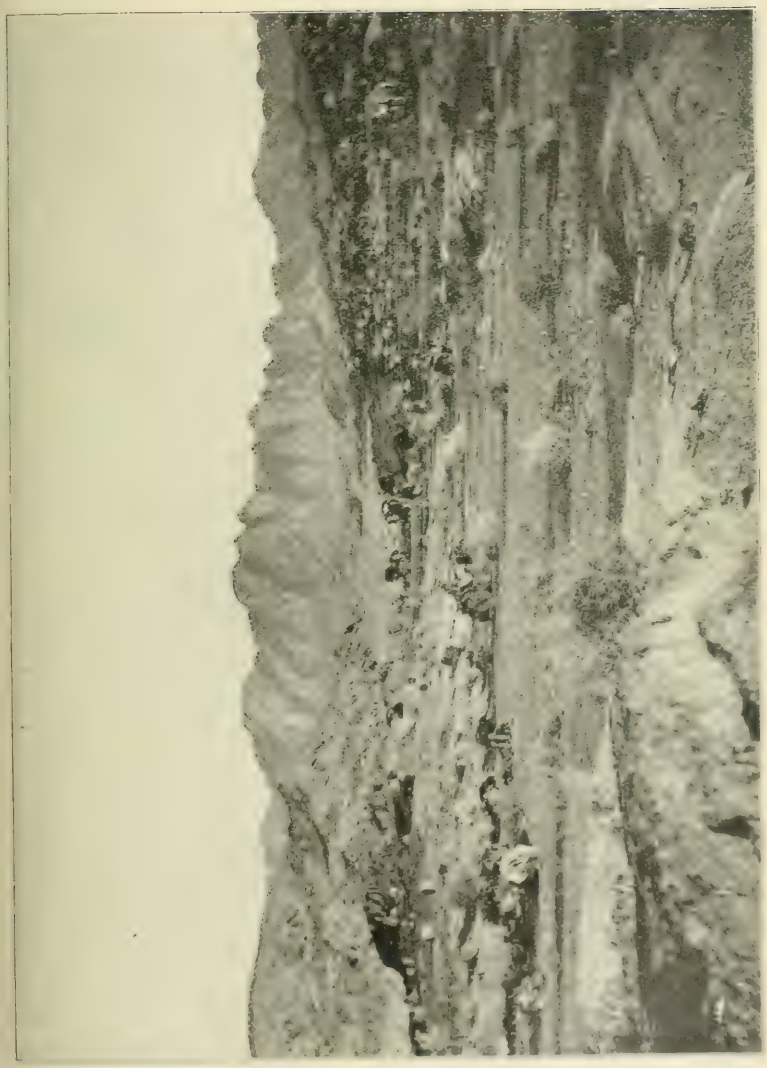

FIG. 32. — DANS L'OUADY ABOU TALEB

distrait de ce côté-là : et pourtant je les sais très religieux, mais je dois reconnaître qu'ils sont plutôt avares de témoignages extérieurs de leur piété.

Le jour est au déclin lorsque nous dressons nos tentes pour bivouaquer, à l'abri d'un repli du sol, sur le versant Sud-Est du plateau. A cette heure indécise, qui n'est déjà plus celle de la pleine clarté et pas encore celle de la nuit, le désert est magnifique. En me retournant sur la selle du chameau, au moment de mettre pied à terre, j'aperçois de nouveau le Serbal, déjà bien loin de nous, mais toujours resplendissant ; les derniers rayons du soleil lèchent encore ses sommets, mais très peu ; ce sont plutôt quelques facettes brillantes dans un prisme, quelques moucheture dorées dans une étoffe. Rien de si reposant que le site où nous campons. Des vagues de sable et de gravier, des collines enguirlandées de bouquets de « retem » où se vautrent les chameaux ; des roches basses, à fleur de sol, noirâtres, caverneuses, affouillées par les pluies, tout cela encadre nos tentes et les abrite contre les vents du crépuscule. Au fond, dans la direction du Sud, une draperie de montagnes violettes, aux grands plis d'ombre, se déroule en largeur ; c'est la chaîne du *Djebel Haoueit* et derrière ce rideau somptueux, dont il nous tarde cependant de voir le lever, on pressent la mise en scène émouvante du Sinaï. La nature, ici, ne révèle pas ses magnificences d'un seul coup ; elle les livre par acomptes, elle taquine la curiosité du voyageur, elle lui réserve des surprises toujours nouvelles, elle lui dose les émotions et les plaisirs, si je puis m'exprimer ainsi.

Avec la nuit, le froid est venu ; un bon feu de broussailles est allumé ; plusieurs Pères s'arment de pioches, défoncent le sol, arrachent des racines qu'ils jettent dans le brasier. Des nuages d'étincelles montent en volutes vers le ciel et une lueur d'incendie se répand très loin sur le désert et lui donnent un aspect fantastique. Notre causerie autour de la flamme est interrompue par l'appel d'Ibrahim : A la soupe ! Cette fois, on a dû dresser la table sous une tente, à cause de la fraîcheur ; la température s'est en effet considérablement abaissée depuis une heure ; cela n'est pas pour nous surprendre ; depuis ce matin, nous sommes montés sans cesse vers les hauts sommets et notre campement est à l'altitude de mille mètres et plus. Aussi faisons-nous une large brèche aux provisions ; serrés les uns contre les autres, sur nos pliants sans dossier, vaguement éclairés par les

« fanous », nous accumulons du calorique, sous l'œil sévère de Mohammed, qui remplit l'office de sommelier. Il a l'air féroce, ce soir, cet excellent Mohammed ; c'est qu'il rumine de lugubres souvenirs ; tout en vaquant à ses occupations, il raconte quelques épisodes de sa fameuse campagne du Yémen ; son récit, interprété par le P. Savignac, souligné de gestes expressifs, est des plus captivants. Plusieurs bataillons de l'armée turque, expédiés contre les tribus arabes en révolte, avaient été enveloppés par l'ennemi à la suite d'une ruse de guerre, dépouillés de leurs armes, et réduits à la plus dure extrémité. Comme les Bédouins ne pouvaient subvenir à l'entretien de tous ces prisonniers, ils les avaient tout simplement renvoyés dans leurs foyers, mais sans provisions, dénués de tout ; ces malheureux soldats, obligés de parcourir à pied plusieurs centaines de lieues pour revoir leur patrie, vécurent des jours terribles ; beaucoup moururent, terrassés par la faim et la misère. Mohammed, de sa voix tonnante, et faisant le poing, déclare qu'ils avaient dû brouter l'herbe rare et maigre qu'ils rencontraient sur les routes du désert. Lui-même n'avait échappé à la mort que par la grâce d'Allah... — On ne saurait lui en vouloir s'il est resté dès lors un sectateur fervent et obstiné de l'islam et s'il éprouve un certain dédain pour les « infidèles ». Ce soir même, ce dégoût lui monte au cœur, en nous voyant manger du porc ! Il murmure dans sa moustache en brosse ; on l'entend émettre des grognements sourds, quand il apporte le plat où Ibrahim a disposé avec art des portions de l'impur animal ; il ne veut pas même toucher à l'ustensile ; il l'entoure d'un linge, tant la crainte de se souiller l'effarouche. Nos assiettes et nos services l'épouvantent aussi ; il ne s'en saisit que par l'intermédiaire du même linge, tant il est secoué d'une répugnance invincible ; on dirait vraiment qu'il soigne une bande de galeux et de pestiférés. Et nous de rire, de rire...

* * *

A 6 heures trois quarts, le lendemain, 20 février, la caravane s'ébranle dans la tiédeur humide d'un radieux matin. Par Ouady *Rinthe*, nous quittons le plateau d'*Abou Talib*, pour rejoindre, quelques cents mètres plus loin, Ouady *Slâf*. C'est

toujours le même vallon régulier, à pente douce, sans originalité. On dit qu'une des tribus bédouines de la péninsule a parfois de grands rassemblements en cet endroit. Mais aucun être humain n'apparaît sur la route, ni aucune trace d'habitation. C'est étonnant ce qu'on rencontre peu de monde dans ces parages. Et pourtant il y a des Bédouins, à preuve ce grand troupeau de chèvres que j'aperçois broutant sur le flanc de la combe ; toutes petites, elles ne s'inquiètent pas de notre approche, mais continuent de grignoter les genêts ligneux, sans même lever la tête ; rien de si mignon ni de si gracieux ! Mais où donc sont leurs propriétaires ? Où leurs bergers ? Nulle part. Toutefois, l'instant d'après, un chameau débouche à un coude du chemin et s'avance vers nous : il est pesamment chargé de paquets de toutes sortes, de sacs, d'outres ; sur cette montagne de colis trône un Bédouin armé d'une carabine ; enfin en voilà un ! c'est bien le troisième que nous avons l'heur de dévisager, depuis notre départ de Suez, en exceptant les mineurs de *Maghâra*. Nos Arabes saluent longuement leur compatriote et le P. Savignac entre en pourparlers avec lui, s'informe, questionne. Est-ce quelque « scheik » en reconnaissance, quelque héros, retour d'une razzia ? Notre imagination ébauche aussitôt un roman d'aventures où l'inconnu joue le premier rôle. Mais non, ce Bédouin, c'est tout simplement... le facteur ! Il fait le service de la poste entre *Akaba*, sur l'extrémité du golfe de ce nom, et *Tôr*, à travers toute la presqu'île. Certainement ce fonctionnaire est digne d'intérêt, car ce n'est pas une sinécure, j'imagine, que la distribution des dépêches dans le désert ; mais enfin, faut-il l'avouer, j'attendais plus et mieux qu'un facteur sur la route du Sinaï et voilà comment du rêve à la réalité, il y a toujours un abîme...

Louady s'infléchit vers l'Est et prend un air plus sauvage. Les murs de rochers s'élèvent considérablement et nous sommes de nouveau dans une gorge sombre où le soleil n'entre qu'en gerbes transversales, par des trouées et des échancrures. Nous contournons le groupe du *Djebel Haoueit*, dont les flancs sont coupés d'énormes crevasses. Par ces couloirs, nous apercevons de temps en temps l'une ou l'autre des cimes. La lumière intense du jour les fait paraître noires, mais d'un noir poli comme du jais ou vernis qui brille, chatoie étrangement. Il me semble parfois aussi qu'une carapace métallique recouvre les montagnes, tant elles reluisent au soleil.

Maintenant, un carrefour, où convergent, en étoile, plusieurs ouadys. Partout des arbres, seyals et palmiers, au milieu de ruines abondantes, qui attestent que ce lieu a été occupé autrefois, peut-être par des garnisons de soldats à l'époque où des troupes françaises de l'expédition d'Egypte firent une incursion dans la péninsule.[1] On remarque aussi un cimetière arabe, avec ses petites tombes entourées d'un cercle de pierres. Nous

FIG. 23. — DANS LE NAKB EL HAOUA. *Cliché N.D.* 107.

avons hâte de voir les saintes montagnes, que nous devons atteindre aujourd'hui même. Pour cela, il est nécessaire de franchir, encore avant midi, le *Nakb el Hâoua*, le « col du Vent », étroit défilé de 6 ou 7 kilomètres de long, ouvert à notre droite, formidable entaille dans le vif des rochers. La caravane se disloque : impossible aux chameaux de somme, avec tout le train des bagages, de franchir cette passe dangereuse et pénible. Sous la conduite de Yakoub et de Mohammed, ils continuent leur chemin à l'Est et gagneront l'ouady *Scheik*, qui les amènera plus lente-

[1] *Description de l'Égypte*, XVI, p. 171.

ment, mais plus facilement au Sinaï. Pour nous, nous mettons pied à terre et, à la suite de nos chameaux, tenus en laisse par les Bédouins, nous enfilons un mince sentier tortueux. De chaque côté, des falaises de granit rouge, hautes de plus de 300 mètres, déchirent le bleu du ciel et surplombent le ravin, toutes droites, vergées de crevasses. La pente est douce, sauf en quelques endroits, où des quartiers de roc sont tombés dans la gorge ; là, il a fallu tailler de vrais escaliers, dont les larges marches, irrégulièrement superposées, se développent en spirales et en zigzags parmi des ronces desséchées et quelques palmiers étiques. Et c'est un curieux spectacle que cette colonne de chameaux chargés de couvertures multicolores, s'arc-boutant sur leurs jambes gibbeuses, se raidissant sous l'effort ; vus d'en bas, ainsi échelonnés le long des lacets du sentier, difformes, ils font l'effet de monstres surgis du sol, tout à coup ; et les rochers eux-mêmes, éboulés dans ce goulet, présentent des formes très bizarres : il en est qui ressemblent à d'affreux crapauds, aplatis, trapus ; un autre, énorme celui-là, échoué juste au centre du défilé, est fendu au milieu, si nettement qu'il semble tranché au couteau. Il s'y rattache, paraît-il, une tradition, d'après laquelle cette fracture ne serait rien moins que l'œuvre de Moïse... Dans ces solitudes recueillies et grandioses, l'imagination travaille beaucoup.

La montée du *nakb* nous prend plus de deux heures ; entrés à 9 heures, en effet, nous en sortons à 11 heures et quart ; en ce moment, nous franchissons le sommet du col, à plus de 1500 mètres d'altitude. A nos pieds un petit vallon, creusé en cuvette, l'ouady *Abou Seileh*, où nous allons descendre en sautant sur des roches escarpées. En face de nous, directement, mais à une grande distance encore, le promontoire du *Djebel Mousa*, le fameux *Ras es Safsaf* qui passe pour être la montagne de la Loi. Pourquoi, à cette vue, ne tombé-je pas à genoux, dans une prière contemplative, comme le fit jadis la Pseudo-Sylvie, l'illustre et courageuse pèlerine ? [1] Oserais-je avouer que j'éprouve une légère déception ? Elle s'explique aisément par le fait que le *Safsaf* est encore trop éloigné de nous, pour se révéler dans toute sa puissante originalité ; du point où nous sommes, l'ouady

[1] *... cum ad eum locum venimus, ut fuit hæc oratio ab his qui veniunt, quando de eo loco ... debet, quasi modo nunc Deus sicut et nos fecimus.*

Abou Seileh et la grande plaine *Er Rahah*, nous en séparent d'une longueur de 4 à 5 kilomètres ; en outre, les montagnes qui nous enveloppent, plus hautes proportionnellement, réduisent le massif du *Safsâf*, l'écrasent en quelque sorte, et cette concurrence nuit beaucoup à l'effet. Du reste, cette première apparition du Sinaï est de courte durée. Bientôt la caravane, un moment recueillie, poursuit sa marche, s'enfonce dans l'ouady

FIG. 24. — LE SOMMET DU NAKB EL HAOUA *Cliché Savignac*.

et, du milieu de ce bassin étroit, nous ne voyons plus la sainte montagne. Mais une hâte fébrile s'est emparée de chacun ; la joie de l'arrivée, l'espoir des émotions, des découvertes peut-être, je ne sais quoi de doux et de troublant à la fois, agitent nos esprits et nos cœurs.

Un trajet de 20 minutes à peine nous conduit à l'entrée de *Er Rahah*. Le panorama se développe soudain : la plaine, large d'un kilomètre environ, déploie son immense tapis jaune, orné de bouquets de « retem » ; ils sont groupés par masses plus ou moins denses ou bien forment des couronnes autour des proéminences de fin gravier. Les montagnes, affreusement déchi

quelées, enserrant cette mer de sable, où des sentiers, minces et droits, tracés en longueur, sont comme des sillages de navire. A droite, elles sortent directement du sol, bondissent, comme soulevées par une force souterraine ; à gauche, elles sont en plans inclinés, dans des amas de cailloux, qui ondulent, descendent en longs replis. Voilà le cadre magnifique qui entoure le Sinaï. Le promontoire du *Safsâf* est droit devant nous ; du sein de la plaine, nous le voyons maintenant dans toute sa beauté ; il surgit en une pyramide tronquée, ou plutôt en un groupe de pyramides, soudées à leur base, et dont les sommets, arrêtés au même niveau, gardent une fière indépendance, donnant à la fois l'idée de l'unité et celle de la multiplicité. Il absorbe toutes nos pensées ; il remplit nos yeux, fixés irrésistiblement sur le même point. Il est seul ; nous ne voyons plus que lui ; tout s'efface, tout disparaît, devant sa majesté triomphante. Il est rouge, plus encore que les montagnes qui lui servent de parure ; il est tout rouge, sous le flot de lumière qui l'inonde en ce moment ; des ombres franches mettent en valeur ses pylônes monstrueux, en accentuent le relief, brutal et symétrique tout ensemble, et creusent dans les flancs du massif de profondes et mystérieuses cachettes. Le ciel est d'un bleu intense ; la paix règne sur ces hauteurs ; rien qui rappelle l'orage, les tonnerres de la promulgation de la Loi ; et, cependant, il y a du feu sur le Sinaï ; la montagne rutile ; le granit flamboie ; comme le buisson ardent, il brûle et ne se consume pas. Quel éclat ! quel rayonnement glorieux ! Ah ! si la tradition s'est trompée, je m'empresse de lui accorder les circonstances atténuantes. J'ai dit la beauté farouche du Serbal, mais je pense qu'aucun observateur non prévenu n'hésitera à lui préférer le *Safsâf*, parce que le *Safsâf* est une vision unique au monde, une œuvre du Créateur incomparable de grandeur et de simplicité. Jamais je n'aurais imaginé un spectacle pareil.

Nous avançons, silencieux ; la caravane, tout à l'heure disposée en file, s'est déployée de front, face au Sinaï, distant de deux ou trois cents mètres. Oh ! la minute bénie et solennelle ! l'émotion m'étreint ; c'est de la surprise sans doute, car la surprise entre pour une part dans nos admirations ; mais c'est surtout une commotion religieuse, une sorte de stupeur qui annihile les sens, frappe en plein cœur ; mais nul effroi, nulle crainte ne vient effleurer mon esprit ; au contraire, la montagne m'attire comme

FIG. 25. — LE SINAÏ, LE PROMONTOIRE DU DJEBEL-SAFSAF

une amie et cette harmonie grandiose de la nature appelle et établit une harmonie de l'âme, infiniment douce et apaisante. Et je ne suis pas seul à éprouver cette quiétude intime ; mes compagnons la partagent avec moi ; je les observe, à la dérobée ; il y a de l'extase dans leurs yeux ; eux aussi ont tout oublié pour concentrer leur pensée dans une longue contemplation. Personne ne parle ; le silence s'est abattu sur la caravane. Comment discuter, bavarder, échanger des impressions ? Il n'y a qu'une impression, la même pour tous, et pour l'exprimer avec éloquence il faut se taire. Nos Bédouins aussi paraissent sympathiser avec nous : par miracle ils ont fait trêve aux disputes et leur bourdonnement a cessé ; accroupis sur le sable, les genoux au menton, ils regardent, muets. Pourtant, l'intelligent Djema ne peut tenir en place ; devinant mes intentions et de son propre mouvement il prépare mon appareil et me l'apporte sans parler, mais avec un bon sourire dans sa barbe noire. Les chameaux eux-mêmes ont compris la nécessité du recueillement ; on le croirait, au moins, tant ils sont tranquilles ; immobiles, le cou tendu en avant, ils se bornent à branler la tête, lentement, gravement, avec un geste d'inspection ; ils promènent leurs regards sur tous les points de l'horizon ; pas un cri ne sort de leurs gosiers, mais seulement, de temps à autre, un profond soupir, qui fait trembler leurs narines.

Tout à coup, j'aperçois le couvent ; absorbé par le spectacle du *Safsâf*, je ne l'avais pas encore remarqué : le voici donc, dans le creux de la vallée, à gauche du Sinaï, comme une modeste maison grise, entourée d'un jardin ; je ne puis distinguer les détails ; le jardin n'est qu'une tache noire ; ce qui me frappe surtout, c'est la situation même du monastère, dans cette solitude immense, imperturbable, absolue ; c'est cet amphithéâtre de rochers rouges, avec, au fond de la vallée, une colline de granit vert clair, sous la coupole d'un ciel de saphir ; c'est, en un mot, cette symphonie de couleurs, si austère et si pénétrante, si riche et si simple...

Il est 3 heures quand, las d'admirer, nous nous mettons en route vers le couvent ; à l'entrée de l'ouady *ed Deir*, — ou ouady *Schouaib*, — au fond duquel il repose et nous attend, quelques murailles en ruines, vieux pans de murs en pierres sèches ; vis-à-vis, à la bifurcation de l'ouady *Scheik*, un monticule très peu élevé, dominé par un « cuely ». Là, Aaron aurait placé le célèbre

veau d'or ; ainsi du moins l'enseigne la tradition, qui ne néglige aucun détail et a réponse à tout. Un sentier bien marqué monte le vallon ; il sert de canal aux torrents qui dévalent des montagnes, à la saison pluvieuse ; de gros cailloux polis, des dalles de roche à fleur de sol, usées, luisantes, l'obstruent çà et là et en font une ravine. Notre vieux « scheik », soucieux de sa dignité, est monté sur un chameau ; cela le pose, et il prétend

FIG. 26. — LA COLLINE DU VEAU D'OR

donner à son entrée au couvent quelque chose de triomphal et de conquérant. Il marche en tête de la caravane, sec et droit, les jambes nues, bien musclées, largement ouvertes ; il prend une attitude majestueuse, voire olympienne ; son visage, très maigre, très brun, labouré de rides qui plissent le front et entourent la commissure des lèvres de demi-cercles concentriques, inspire le respect et ne manque pas d'une certaine noblesse ; son haut turban bariolé achève de lui prêter un air martial et dominateur. Il avance solennellement et nous de même. Au bout d'une demi-heure, nous atteignons les terrasses du monastère ; le chemin longe les murailles du jardin par-dessus lesquelles une

vraie forêt, épaisse, verdoyante, étalée jusque sur les flancs du Sinaï, nous envoie des senteurs de printemps. Les grands cyprès, mornes, droits comme des flèches de cathédrales, percent le fouillis des arbres et tracent des lignes noires sur le fond rouge de la montagne et sur le ciel ; les amandiers et les abricotiers sont en fleurs : dans la grisaille des oliviers les mimosas suspendent leurs petites pelotes jaunes et, au fond du verger, sur le feuillage sombre et lustré d'une haie d'orangers, les boules des oranges mûres, bien nettement découpées, font penser aux arbres de Noël. Des oiseaux chantent. Une paix délicieuse, enveloppante, émane de cette thébaïde ensoleillée. Au jardin succède le couvent lui-même ; c'est une forteresse aux massives murailles grises, hautes de 8 à 10 mètres, d'un aspect plutôt triste. Le chemin, très incliné, pavé de gros mœllons polis, passe sous une porte monumentale. Nous entrons dans la cour extérieure, entre le jardin et le bâtiment, et le P. Savignac s'empresse de pénétrer dans la forteresse pour présenter aux moines ses hommages et ses lettres de recommandation, et pour leur demander l'hospitalité.

CHAPITRE III

Au Couvent de Sainte-Catherine.

Les moines nous reçoivent avec un touchant empressement et nous permettent de loger dans le monastère. Une petite porte basse, étroite, presque un trou dans le mur, nous livre passage ; l'épaisse pièce de bois qui la ferme roule sur d'énormes gonds rouillés ; elle est pourvue d'une armature de fer et d'une serrure capable de défier les plus vigoureux efforts. Je crois entrer dans une geôle, malgré l'inscription que je lis au-dessus de l'huis : ΕΓΩ ΕΙΜΙ Ο ΩΝ « Je suis celui qui suis ». Nous suivons, en tâtonnant, un couloir ténébreux, aux parois en grosses pierres de taille, luisantes et poisseuses, où des milliers de pèlerins ont frotté leurs mains. Ce labyrinthe donne accès à la cour intérieure ; mais elle est encombrée de bâtisses de toutes sortes. Tout à l'heure, nous étions dans une prison, maintenant, nous voici dans un village fortifié, une citadelle ; on voit tant de choses à la fois qu'on ne distingue rien de précis ; toutefois, devant nous, se dresse la façade de la Basilique de Justinien, en pierres jaunes ; nous aurons bientôt le privilège de la visiter. A gauche, un grand escalier à rampes de bois, couvert en partie par un toit, conduit à un premier étage où sont disposées des chambres adossées au mur Nord-Est du couvent. Des moines circulent, entrent, sortent, se croisent, font claquer les portes donnant toutes sur la cour ; ils passent comme des fantômes ; ils portent la grande robe noire, très ample, à manches flottantes ; sur la tête la barrette à fond plat, droite et raide ; ils ont de longs cheveux, ramassés sur la nuque en un gros chignon bril

Lant : la barbe orne leur visage, de sorte que, vus de face, ce sont bien des hommes, mais vus de dos, ce sont des femmes.

Nous sommes reçus dans une salle rectangulaire, assez vaste, ornée de tableaux ; les portraits, en chromo, du roi d'Angleterre et de son épouse, dans des cadres dorés, occupent la paroi du fond ; ailleurs, trois ou quatre photographies agrandies d'anciens archevêques du Sinaï, hauts personnages de l'église grecque, en grand costume, la poitrine chamarrée d'étoiles, de croix, de colliers, de châtelaines en sautoir. Des divans bas, larges, sont disposés tout le long des murs blancs ; une grande table ronde au centre, recouverte d'un tapis. Les moines s'empressent autour de nous, nous font asseoir, mais c'est une réception muette, une séance de mimique ; les religieux, en effet, parlent le grec moderne et aucun de nous ne connaît cet idiome. Je fais de sérieux efforts pour construire une phrase dans la langue d'Homère, mais rien ne vient. Nous nous contentons de gesticuler et de répondre aux courbettes de nos hôtes par des sourires, des interrogations et des grimaces plus ou moins expressives. Cependant, l'un des moines donne des ordres d'une voix puissante ; il paraît être une sorte d'intendant, chargé de recevoir les étrangers ; en tout cas, il commande ; c'est un bel homme, carrure d'athlète, visage ovale, au teint mat, grande barbe très soignée, frisée, noire de jais, comme les yeux du reste et les épaisses torsades de cheveux, artistement nouées et jetant des lueurs bleuâtres. On nous sert des rafraîchissements, confitures, café, eau-de-vie et puis d'excellentes cigarettes égyptiennes dans de grandes boîtes oblongues. Notre joie est à son comble quand survient un autre moine qui nous salue en français ; alors la glace est rompue et nous prenons notre revanche de ce mutisme forcé qui finissait par nous peser. Le nouveau venu est très aimable ; sa physionomie est empreinte d'une douceur méditative qui évoque l'image d'un saint ; il est jeune encore et tout blond, avec de grands yeux faïence ; il parle un français très incorrect, mais très amusant, avec des intonations et une gaucherie comiques ; il trébuche à chaque phrase, mais gracieusement ; sa mémoire a des lacunes et beaucoup de mots lui échappent ; alors il hésite, caresse sa barbe rare, puis interroge : comment se dit ?... Il nous raconte simplement, sans ostentation, sa fausse piété, sa vie monastique ; il est au Couvent depuis 14 ans, loin du monde, dans la grande solitude, privé

de tout ce qui constitue le bonheur aux yeux de tant d'hommes ; il nous dit ses joies dans le renoncement, l'austère bonheur du sacrifice, les vertus de la soumission ; ses paroles, avec parfois un accent presque douloureux, dénotent cependant une tranquillité d'âme, un apaisement intérieur digne d'envie. Je me hasarde à lui demander s'il n'éprouve aucun regret de la vie civilisée et de ses plaisirs. « Non », répond-il, « je suis ici pour obéir à Dieu ». J'admire cet homme ; dans son obéissance enfantine, il y a plus d'héroïsme qu'on ne croit.

Quatre chambrettes sont mises à notre disposition ; elles sont situées au haut de l'édifice ; on grimpe, en plein air, deux ou trois escaliers mal entretenus et on arrive à une galerie de bois développée le long du mur Nord-Ouest, sur laquelle ouvrent des chambres étroites, alignées comme des cabines ; elles ont chacune une petite fenêtre grillée, à côté de la porte. L'intérieur de celle qui m'échoit est sombre ; les parois, passées au lait de chaux, ont perdu leur ancienne blancheur ; elles sont maculées et n'ont pour tout ornement que des toiles d'araignées, aux angles. Deux lits de fer, dont l'un est très large ; une inspection sommaire en atteste la propreté. Dans le panneau, entre la fenêtre et la porte, l'icône : une pauvre vierge décolorée, qui regarde languissamment la petite lampe à huile, éteinte, suspendue au plafond par des chaînettes noircies. L'installation dans ces lieux est assez compliquée ; comme chaque chambre doit recevoir trois voyageurs, nous sommes obligés de dresser un lit supplémentaire ; mais l'espace manque, et où mettre tous nos bagages ? Justement, les chameaux de charge viennent d'arriver ; on les entend beugler dans la cour extérieure, au milieu des vociférations des Bédouins. Bientôt la galerie est encombrée de colis apportés par nos *« moukres »*. Jakoub et Mohammed geignent sous les lourds fardeaux qu'il faut hisser à travers le dédale des escaliers. Ibrahim navigue dans le flot de ses énormes coffres à provisions. Il les a laissés dans le vestibule du couvent, mais son fourneau est dressé dans une cuisine obscure, située près de nos logis, à l'extrémité de la galerie ; ce soir, toutefois, il est au repos, car les moines ont l'amabilité de nous inviter à souper.

Un repas frugal et silencieux. Autour de la longue table, étalée dans la salle de réception, sous de grosses lampes à pétrole, nous nous recueillons ; le P. Savignac prononce le *Benedicité*, en roulant les r fortement ; l'assemblée entière répond par un « Amen »

de poitrine, sourd, caverneux. Une lumière blafarde se répand sur les visages, tous graves, et met en relief les crânes tonsurés des Dominicains. Les Pères Sinaïtes, très agiles et très serviables, l'œil ouvert sur les convives, nous apportent dans des écuelles profondes une sorte de bouillie de blé ou de gruau, épaisse, copieuse, jaune-brun ; tout de suite, je songe au légendaire brouet des Spartiates ; la cuillère reste vaillamment debout dans cette pâtée onctueuse, substantiel produit d'un art culinaire encore dans l'enfance. Surviennent des omelettes alléchantes, éclatantes comme de l'or, voluptueusement repliées dans la graisse couleur d'ambre. J'en prends une large ration, mais ma gourmandise est punie ; l'omelette est cuite au beurre de Bédouin, rance, âcre, donnant la nausée ; j'avale, sans mâcher, par grosses bouchées, en retenant ma respiration ; je crois remarquer que mes compagnons sont aussi plongés dans des réflexions peu gaies ; un silence de plomb pèse sur la table. Les moines, derrière nous, tout noirs dans l'ombre de la pièce, immobiles comme des statues, nous inspectent et je fais de violents efforts pour que mon visage ne trahisse rien des angoisses de mon estomac. La délivrance arrive sous la forme de succulentes oranges, de noix et de pruneaux secs. J'oublie de dire que le menu comporte encore des tommes de pain noir très grossier et un verre d'un liquide rosé, au goût indéfinissable : c'est du vin.

Pourtant nos vénérables hôtes ont fait de leur mieux ; ils vivent eux-mêmes très chichement ; le luxe de la table leur est absolument interdit et ils obéissent à des lois somptuaires rigoureuses. Ils suivent la règle de saint Basile, qui n'est pas douce ; ils s'abstiennent en général de viande et de vin, bien que l'usage n'en soit pas tout à fait défendu ; mais ils observent des carêmes sévères et prolongés, pendant lesquels ils sont strictement végétariens et se refusent même les œufs, le lait, toute nourriture animale. Ce régime ne les empêche pas de mener une vie relativement laborieuse. Ils sont au nombre d'une trentaine, tous originaires de Grèce, de Chypre, de la Crête et chacun exerce une activité plus ou moins étendue : les uns sont cuisiniers, d'autres charpentiers, d'autres encore jardiniers ou maçons ; même, si les circonstances l'exigent, ils cumulent plusieurs emplois. Il est superflu de dire qu'ils sont tenus d'accomplir scrupuleusement les offices du culte, fréquents et longs. Ils prient beaucoup ; ainsi chaque dimanche, la messe est célébrée dès 2 heures du matin ;

la nuit comme le jour, la basilique s'emplit du chant des litanies et les religieux consacrent à l'adoration une bonne part de leur temps. D'ailleurs, les privations auxquelles ils se soumettent n'ont pas pour cause l'avarice ou la parcimonie forcée ; ils les subissent volontairement. Le couvent de Sainte-Catherine est riche ; il a plusieurs succursales en Orient et sa réputation lui attire des sympathies qui se traduisent par des dons considérables. L'autorité supérieure est représentée par un archevêque qui, ordinairement, réside au Caire et qui surveille de loin la marche de l'institution tout entière ; mais les affaires d'administration du monastère sont confiées à un Père économe, grand vieillard aux cheveux blancs ébouriffés, à la figure rayée de rides profondes et dont j'ai oublié le nom.

En remontant dans nos cellules, le froid nous saisit ; une fine poussière de neige et de grésil s'est abattue sur la vallée et tournoie dans les grands corridors, qui livrent passage à des vents coulis glacés. Cela me rappelle que le couvent est à une altitude de 1528 mètres et que nous ne sommes qu'au 20 février. Pourtant je suis étonné de cet abaissement si brusque et si sensible de la température ; il y a trois heures à peine, un soleil éblouissant, une chaleur bienfaisante et maintenant un ciel sombre, une atmosphère hivernale, un brouillard opaque qui tombe sur ces vieilles constructions : c'est lugubre ! Tandis que le Père franciscain s'installe dans le grand lit qu'un tirage au sort lui a adjugé, tandis que l'abbé G*** s'est agenouillé devant sa pauvre couchette de camp, montée sommairement près de la fenêtre, et murmure ses oraisons du soir, je me hâte de rédiger mes notes, à la clarté d'une bougie.

*
* *

Comme tous les couvents grecs, celui de Sainte-Catherine est une construction très complexe ou plutôt une agglomération d'édifices divers. Entre les hautes murailles noircies formant un quadrilatère presque régulier, s'entassent pêle-mêle des bâtiments de toutes formes, de toute nature, de toutes grandeurs, de toutes couleurs, dans une incohérence qui déroute l'attention. Pas de plan, pas de symétrie, pas d'orientation, rien qui éveille l'idée de

l'unité et tende à l'harmonie. Le centre de la forteresse est occupé par une quantité de maisonnettes d'une architecture désordonnée, qui sont collées les unes aux autres, recouvertes de toits plats et s'étagent du côté du *Djebel Moûsa*. Cet assemblage de cubes et de polyèdres, formé au cours des siècles selon les besoins de la communauté, a un aspect très délabré ; les façades, mal crépies et où les mœllons apparaissent au travers d'une mince couche de gypse effrité et sale, offrent de nombreuses lézardes et, par-ci par-là, de larges taches de moisissure. Vis-à-vis de nos chambres, le long de la muraille opposée, règne une autre véranda ; là sont disposés les logements des moines, de petites cellules, du même genre que les nôtres. Du linge pend à la balustrade de bois et chaque matin j'aperçois les religieux vaquer à leurs soins de propreté.

L'église s'élève dans la partie basse du quadrilatère, au pied du pâté d'habitations que je viens de mentionner ; ce voisinage ne lui est pas favorable ; elle est amoindrie, comme écrasée par les constructions qui la dominent ; elle est vaguement orientée de l'Est à l'Ouest ; le faîte de son toit en chevron, couleur gris de plomb, suit à peu près la ligne diagonale de l'enceinte murée. L'extérieur est plus que modeste : aucune sculpture ; des pierres jaunes, lisses, reliées par un ciment blanchâtre, beaucoup trop visible et qui dessine sur les faces de l'édifice comme un carrelage de damier. Indépendante de la basilique et de construction récente, une tour carrée dresse ses trois étages de longues fenêtres jumelles, cintrées, ouvertes sur les quatre côtés ; elle porte au sommet une dentelle de menus créneaux et une sorte de coupole à facettes, terminée par une grande croix de fer, étoilée. Ce beffroi abrite plusieurs jeux de clochettes, qui sonnent le carillon à toute heure du jour et de la nuit et invitent les solitaires à la prière.

Tout près de l'église, la mosquée ; elle est bien chétive, avec son minaret disgracieux, trapu, ne rappelant en rien les graciles et élégants fuseaux qu'on voit dans les grandes métropoles de l'Islam. Ce sont deux gros cubes de maçonnerie tout blancs, placés l'un sur l'autre et coiffés d'une calotte ogivale, assez semblable à un bonnet de coton. Une galerie vermoulue, qui ne tient plus que par un miracle d'équilibre, développe à mi-hauteur sa balustrade lacassée et son plancher pourri. Malheur à l'imprudent muezzin qui aurait l'audace de s'y aventurer ! Du reste,

pendant notre séjour au couvent, nous n'avons pas eu l'occasion de voir un crieur musulman escalader le minaret pour chanter sa langoureuse mélopée : *Allâhou akbar... Là ilâha illallâh...* De même, je n'ai aperçu, pour ma part, aucun Arabe pénétrer dans la mosquée et y réciter les prières réglementaires. On s'étonne un peu de rencontrer un sanctuaire mahométan, dans ce monde chrétien, boulevard de l'orthodoxie. Les moines ont dû

FIG. 27. — LE COUVENT DU SINAÏ

faire cette concession aux Bédouins *Djebelieh*, descendants d'anciens esclaves que Justinien exila dans la presqu'île pour protéger le couvent ; ils sont au service du monastère et habitent la région du Sinaï. L'origine et la date de construction de ce pauvre temple ne peuvent être fixées avec précision ; en tout cas, il faut rejeter la légende, encore en vogue au couvent, d'après laquelle les moines auraient élevé la mosquée pour se rendre favorable le sultan Selim Ier qui mit l'Égypte au pouvoir des Ottomans en 1517. Les *Djebelieh* se sont convertis à l'islam bien avant cette époque, probablement au VIIIme ou IXme siècle. Comme je l'ai dit, ils n'abusent pas de la tolérance dont ils sont l'objet ; la mos-

quée est de plus en plus abandonnée ; il paraît même qu'elle n'est plus maintenant qu'un grenier à provisions. Palmer raconte que lorsque Abbas Ier, vice-roi d'Egypte [1], vint en séjour ici vers 1850, il avait l'habitude de dire ses prières dans la basilique.

A proximité de l'Eglise aussi, un peu au-dessus, mais contiguë au groupe hétéroclite des masures du centre, le bâtiment de la Bibliothèque fait flamboyer son toit de tuiles rouges, battant neuves. Il a subi d'importantes réparations, ces dernières années et, avec son vêtement moderne, ses murs bien badigeonnés, ses grandes fenêtres, il détonne au milieu de toute cette vétusté.

Et dans cet agrégat confus, bizarre, déconcertant de bâtisses et de galeries, serpentent et s'accrochent des escaliers fatigués, tordus, huileux, qui vont on ne sait où, s'étalent des cours, des bouts de jardins, des espaces vides sans destination, s'ouvrent des soupiraux, des couloirs voûtés, où flotte une odeur de cave et d'égout et dont les murs privés de soleil sont couverts de lèpre et de mousse. Une fois dans ce labyrinthe, il n'est pas facile d'en sortir. Accompagné du comte de K***, je m'y aventure prudemment et, après avoir traversé des corridors sombres et humides, nous aboutissons à une cour plus spacieuse que les autres qui règne au pied du rempart Sud-Ouest ; elle est remplie de planches, de poutres, de tas de cailloux, de pierres à bâtir, débris de je ne sais quelle démolition. C'est là qu'est installée la distillerie où l'on fabrique l'eau-de-vie de dattes appelée *« arak »* ; cette liqueur, incolore et fortement alcoolisée, ressemble un peu à l'extrait d'absinthe ; mélangée à l'eau, elle devient aussi opaque. Les mauvaises langues prétendent que certains moines éprouvent une tendresse peu orthodoxe pour cette boisson. Je n'ai pu vérifier si ces racontars sont fondés ou non, mais je dois reconnaître que rien dans la conduite des moines ne me parut suspect.

Dans le voisinage et en se rapprochant de l'église, on rencontre le puits de Jéthro ; ici Moïse serait venu abreuver ses troupeaux ; des perches, rassemblées en faisceau, au-dessus de l'ouverture, supportent une seille pour puiser l'eau. Un arbrisseau débranché, agonisant, sort des dalles ; il aurait, dit la tradition monacale, fourni au libérateur d'Israël sa verge miraculeuse... Ces lieux sont dépourvus de poésie ; je cherche en

[1] Petit-fils de Méhémet-Ali, mort en 1854.

vain à revivre le passé biblique et à réaliser la légende ; tant de choses vulgaires viennent s'interposer brutalement et éteindre la rêverie : deux moines sont en train de faire la lessive ; le puits de Jéthro fournit l'eau qui dégouline en bas la margelle et va s'empâter dans la poussière ; de la distillerie émane un arome de pharmacie, un relent d'alcool et de drogues. Que dirais-tu, ô Moïse, de tout cela ? et vous, vierges de Madian qui, dans la brise parfumée du soir, veniez boire à la source claire, y mirer vos visages brunis et remplir vos auges pour les troupeaux assoiffés ?

* * *

Il existe, paraît-il, chez les moines, une tradition d'après laquelle le Couvent aurait été construit sur l'emplacement d'une ancienne chapelle élevée par l'impératrice Hélène, mère de Constantin. On regrettera qu'aucun document ne vienne confirmer cette tradition ; elle peut cependant contenir un élément de vérité. Si, comme nous le savons, de petits monastères, des cellules d'anachorètes ou autres constructions de ce genre ont servi de retraite dans cette région à de pieux personnages, dès les premiers siècles de notre ère, un des endroits les plus propices à ces établissements est certainement l'ouady *Schouaïb*, avec sa source abondante. L'existence de cette chrétienté, du reste, ne saurait être mise en doute. On connaît l'histoire de Saint-Nil,[1] qui se passa au Sinaï vers 390. Selon toute probabilité, le Sinaï, dont il est ici question, est le Djebel Moûsa, et non pas le Serbal, comme quelques savants l'ont supposé, notamment Lepsius et Ebers ; mais d'autres localités encore sont nommées, où résidaient des religieux ; leur identification est difficile à établir, parce que le récit ne fournit aucun point de repère ; en tout cas, de nombreux ermitages étaient disséminés dans les ouadys au Sud de la presqu'île. Saint-Nil raconte que les anachorètes vivaient sur la montagne, dans des huttes ou des cavernes distantes l'une de l'autre de plus d'une lieue ; le dimanche, ils se réunissaient à l'endroit du Buisson ardent ; il y avait là une église, et sans doute, une sorte de monastère où l'on prenait de temps en temps les repas en commun. Ils furent un jour attaqués

[1] Lenain de Tillemont, *op. cit.*, XIV, pp. 189-218.

par les Sarascènes au moment où ils venaient d'achever les offices : beaucoup furent tués, d'autres faits prisonniers ; l'église fut pillée. Saint-Nil s'échappa et put se réfugier à Pharan où il raconta la terrible aventure, et le conseil de la ville envoya une députation au roi des Sarascènes pour demander justice. — Quelle que soit la valeur de cette histoire, elle atteste en tout cas qu'à la fin du IVme siècle, la population chrétienne du Sinaï était considérable, mais répandue sur un assez vaste territoire et soumise à l'autorité de l'Eglise de Pharan.

Une conclusion du même genre peut être tirée du récit d'Ethérie. De Pharan, la voyageuse poursuit sa route jusqu'au Sinaï en passant d'abord par *Hazeroth* et par les *« Sépulcres de la Convoitise » (Kibroth Hattaava* [1]*)* ; ce dernier endroit est très probablement le petit plateau situé au pied du nakb el Haoua, dont j'ai parlé plus haut. La pèlerine, en effet, arrive [2] à l'entrée d'une grande plaine *(vallem infinitam ingens, planissima et valde pulchram)*, au delà de laquelle apparaît le Sinaï *(mons sanctus Dei Syna)* et elle ajoute que l'endroit où les montagnes s'ouvrent est relié à celui des *Sépulcres de la Convoitise.* [3] Pour quiconque a vu les lieux, cette description est claire. Ethérie a franchi le nakb el Haoua et, parvenue au sommet du col, elle a vu la grande plaine *Er Raha* et au fond, le Djebel Moûsa. Puis elle traverse la vallée et l'ascension du Sinaï se fait par l'ouady *Ledja* ; là se trouvent des monastères habités par des moines, une Église desservie par un prêtre. La vallée offre, en effet, plusieurs ruines d'ermitages, entre autres le *Der el Arbain*, dont la situation conviendrait bien au récit. De là, on gravit la montagne ; l'entreprise est difficile, les rochers s'élèvent en parois verticales. [4] Au sommet, la pèlerine trouve une petite église et la caverne de Moïse. Des moines, des ascètes, viennent de plusieurs points saluer les arrivants, leur offrir des fruits qui croissent sur la montagne elle-même. [5] Les hauteurs sont donc occupées par de nombreux ermitages, des jardins,

[1] Dans le texte du diacre Pierre. Cf. Nombres XI, 34 et XXXIII, 16 et 17.

[2] Le texte d'Arezzo commence ici.

[3] *Hic autem locus, ubi se montes aperiebant, junctus est cum eo loco, quo sunt memoriæ concupiscentiæ.*

[4] *Qui montes cum infinito labore ascenduntur, quoniam non eos subis lente et lente per girum ... sed totum ad directum subis ac si per parietem.*

[5] *... dederunt nobis presbyteri loci ipsius eulogias, id est de pomis, quæ in ipso monte nascuntur.*

des cultures de tous genres. En redescendant, les voyageurs arrivent à un endroit appelé « Choreb », où ils voient une église : c'est la chapelle d'Elie. Encore un chemin de trois milles, et ils sont dans la vallée du Buisson, c'est-à-dire l'ouady *Schouaïb*. Il y a là plusieurs monastères et une église près de laquelle se trouve précisément le fameux buisson, [1] un jardin magnifique avec une source abondante. Du reste, la pèlerine a de quoi satisfaire sa curiosité ; les pieux ermites lui montrent tout ce qu'elle veut : l'endroit où fut élevé le veau d'or, celui où Moïse brisa les Tables de la Loi, où il dressa le Tabernacle, etc., etc. La plupart des scènes mémorables du récit biblique sont soigneusement situées. [2] Ceci mérite d'être souligné. A l'époque d'Ethérie, le Djebel Moûsa est sans contestation possible considéré comme le vrai Sinaï ; pourtant la communauté de Pharan est encore prospère en ce temps-là et on ne peut prétendre, comme l'ont fait certains historiens, que la localisation du Sinaï au Djebel Moûsa ne se soit produite qu'après la ruine de l'épiscopat de Pharan. Les établissements chrétiens, dont parle Ethérie, sont nombreux et importants ; leur fondation et par conséquent la tradition qu'ils représentent, doit remonter de plusieurs décades en arrière.

Evidemment, cette tradition s'affermit d'une façon définitive quand l'empereur Justinien eut fait élever le couvent et la basilique. Nous nous permettons de transcrire ici la traduction du texte de l'historien byzantin *Procope* qui rapporte cet événement[3] : « Dans le pays appelé autrefois l'Arabie, mais à présent la « Troisième Palestine », s'étend au loin une région déserte, privée de fruits, d'eaux et de tous les biens. Là, s'élève une montagne escarpée et très sauvage, dans le voisinage immédiat de la mer appelée Erythrée ; son nom est le Sinaï. Il n'est pas nécessaire que je parle, en cet endroit de mon livre, des régions qui s'y trouvent, puisque, dans l'ouvrage sur les « Guerres », j'ai montré tout ce qui concerne la mer Erythrée, le golfe appelé arabique, les Ethiopiens, les Auxomites et les tribus des Sarascènes Homérites ; j'ai aussi raconté là de quelle manière l'empereur Justinien a acquis la Palmeraie pour l'empire des Romains. Pour cette

[1] *... monasteria plurima sanctorum hominum et ecclesia in eo loco, ubi est rubus ; qui rubus usque in hodie vivet et mittet virgultas.*

[2] *Ac sic ergo visa loca sancta omnia, quæ desideravimus, nec non etiam et omnia loca, quæ filii Israhel tetigerant eundo vel redeundo ad montem Dei.*

[3] *De ædificiis.* V, 8 ; édition Teubner, 1913.

raison, j'omets de dire ces choses, afin que je n'aie pas la réputation d'un ignorant. Sur cette montagne du Sinaï habitent des moines dont la vie est une sorte d'étude mystérieuse de la mort, car ils jouissent sans aucune crainte de la solitude qui leur est chère. Comme ces moines n'aspirent à rien, mais sont au-dessus de tout ce qui est humain, comme ils n'ont aucun souci de posséder, ni de soigner leur corps, ni d'avoir aucune jouissance quelconque, l'empereur Justinien leur a bâti une Eglise qu'il a consacrée à la Theotokos afin qu'ils puissent terminer leur vie dans les prières et en offrant des sacrifices ; il ne construisit pas cette Eglise au sommet de la montagne, mais très au-dessous ; car il est impossible à l'homme de passer la nuit sur la hauteur parce qu'on y entend pendant la nuit des coups de tonnerre continuels et d'autres bruits célestes, qui épouvantent les sens et le cœur de l'homme. On dit que là, autrefois, Moïse proclama les lois qu'il avait reçues de Dieu. Au pied de la montagne, cet empereur bâtit aussi une forteresse très puissante et y établit un poste militaire considérable, afin que, comme c'est une contrée déserte ainsi qu'il m'a été dit, les Sarascènes barbares ne puissent pas de là se jeter d'une façon inattendue sur les frontières de la Palestine. Telles sont donc les choses qui furent exécutées en cet endroit ; quant à ce qui se passe dans les monastères situés là, et dans ceux qui sont dans le reste de l'Orient, je le décrirai en résumé. »

Il résulte de ce passage que la région du Djebel Moûsa était déjà habitée par des moines lorsque Justinien fit bâtir la basilique et, en outre, que la tradition existait déjà selon laquelle la révélation mosaïque doit être placée en cet endroit de la péninsule. Procope ne mentionne pas l'église du buisson et paraît croire que la forteresse et la basilique forment deux bâtiments indépendants ; mais l'historien grec n'a pas visité les lieux et ses renseignements peuvent avoir été incomplets. La nouvelle Eglise est mise sous le vocable de la Vierge et non de Sainte-Catherine ; il ne semble donc pas que la légende de la Martyre d'Alexandrie soit déjà formée de toutes pièces. Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Justinien eut d'immenses conséquences ; elle eut pour effet de grouper les religieux du Sinaï, qui quittèrent peu à peu les autres ermitages ; puis, grâce à la forteresse, les moines furent à l'abri des attaques des indigènes et le christianisme put se maintenir dans la péninsule comme un îlot au milieu des populations musulmanes ; enfin, la tradition monacale, déjà vieille, reçut un appui qui la

soutiendra jusqu'à nos jours. Quant à la « Palmeraie » dont parle Procope, il n'est pas absolument certain que ce soit l'oasis de Fîran, comme on l'a pensé.[1] Dans un autre passage[2], il raconte que le prince des Sarascènes, Abocharabos, a donné la Palmeraie à Justinien et aurait reçu en échange le titre de phylarque des Sarascènes et de la Palestine. Cet endroit est situé au milieu des terres, très loin ; on n'y trouve rien d'autre que des palmiers. L'empereur n'a pu en être possesseur que pour la forme, car, en réalité, ce lieu est un affreux désert où l'on souffre de la soif, et il est éloigné de 10 journées (sans doute d'Aïla). — Cette description ne saurait être celle du Pharan chrétien, alors bien peuplé et bien arrosé, ni de l'oasis de Tôr, qui est au bord de la mer. Serait-ce *Nahel*, le « Palmier », en plein désert de Tih ? Peut-être.

Quelques années après la mort de Justinien, Antonin de Plaisance visite le Sinaï.[3] Il semble distinguer deux montagnes, l'Horeb et le Sinaï ; entre elles s'étend une vallée où l'on voit un monastère entouré de murailles fortifiées : c'est la construction de Justinien. Le pèlerin ne mentionne pas la basilique, mais bien la source qui jaillit à l'intérieur du Couvent. Il monte à la chapelle d'Elie, puis au sommet où il trouve un petit oratoire. Il signale l'existence, sur le mont Horeb, d'une idole de marbre que les Sarascènes adorent au clair de la lune, et qui, de blanche devient noire, tant que dure la cérémonie. Du reste, beaucoup de moines dans la région ; une multitude innombrable, dit l'auteur, vinrent à la rencontre des voyageurs, chantant et portant des croix.[4]

Dès lors, la tradition est fixée définitivement et ne varie plus. Le monastère de Justinien acquit un lustre tout particulier quand les sanctuaires de l'ouady Fîran eurent disparu. Il devint le centre du christianisme dans la presqu'île et le Djebel Moûsa fut plus que jamais le Sinaï biblique. Il nous paraît que, d'après les témoignages que nous possédons, cette tradition est la plus ancienne et la mieux établie. Les savants qui ont défendu l'hypothèse d'après laquelle le Serbal aurait été primitivement le vrai Sinaï pour les chrétiens de la péninsule n'est pas suffisam-

[1] Ebers, *op. cit.*, p. 417.

[2] *De bello persico*, I, 19.

[3] P. Geyer, *Corpus*... Vol. XXXIX, pp. 183-185 ; 213-214.

[4] ... *ecce multitudo monachorum et heremitarum innumerabilis cum crucis psallentes obviaverunt nobis, qui prostrati in terra adoraverunt nos, simili modo et nos facientes flentes.*

ment appuyée. Nous avons vu que le témoignage de Cosmas n'est pas absolument concluant ; celui d'Eusèbe, sur lequel on a beaucoup insisté, n'a pas la valeur qu'on lui attribue. Eusèbe déclare que « l'Horeb est la montagne de Dieu dans le pays de Madian ; elle est située près de la montagne du Sinaï, sur l'Arabie, dans le désert. »[1] Ailleurs, à propos de Réphidim, il écrit : « C'est un lieu du désert près du mont Horeb ; là coulèrent les eaux du rocher qui est sur le mont Horeb ; la localité fut appelée : Tentation. Là aussi Josué combattit Amalek près de Pharan. »[2] D'après ces textes, Eusèbe distingue l'Horeb du Sinaï ; il identifie Rephidim avec Pharan, et comme le Serbal est près de Pharan, on tire la conclusion que l'auteur de l'*Onomastique* a eu en vue le Serbal quand il parle de l'Horeb et par suite du Sinaï qui est près de l'Horeb. Mais Eusèbe n'aurait-il pas commis une faute d'exégèse ? Il a cherché à se rendre compte du texte biblique, qui désigne la montagne de Dieu sous deux noms : Horeb et Sinaï ; comme il ne connaît pas la distinction des documents du Pentateuque, il suppose qu'il y a deux montagnes ;[3] en outre, dans le texte biblique, Rephidim (Exode XVII. 8) est cité immédiatement après l'Horeb (v. 6) ; cette juxtaposition est l'œuvre du compilateur de nos documents, tandis qu'en réalité les deux localités n'ont entre elles aucun rapport ; mais Eusèbe interprète le texte tel quel ; il pèche par ignorance et il est parfaitement excusable. Son opinion est du ressort de l'exégèse et non de la géographie ; il ne se fait pas l'écho d'une tradition topographique et, n'ayant pas visité les lieux lui-même, il ne peut rectifier son jugement de savant de cabinet.

Mais si les témoignages écrits sont, comme je le crois, favorables à la tradition monacale, il n'est pourtant pas absolument prouvé que les premiers chrétiens qui ont établi leur demeure au pied du Djebel Moûsa sont venus *y chercher* le Sinaï. Il se pourrait fort bien qu'ils aient été attirés simplement par la source, qui permet un séjour prolongé dans ces parages. Les anachorètes recherchaient avant tout la solitude, mais ils avaient besoin d'eau. Dans l'ouady *Firan*, dans ceux *d'Aleyât*, de

[1] *Onom.* (édit. Klost.), p. 172.

[2] *Onom.*, p. 142.

[3] Jérôme ne suit pas Eusèbe sur ce point, car il ajoute cette remarque personnelle : *mihi autem videtur quod duplici nomine idem mons nunc Sinaï nunc Choreb vocetur* (*Onom.*, p. 173).

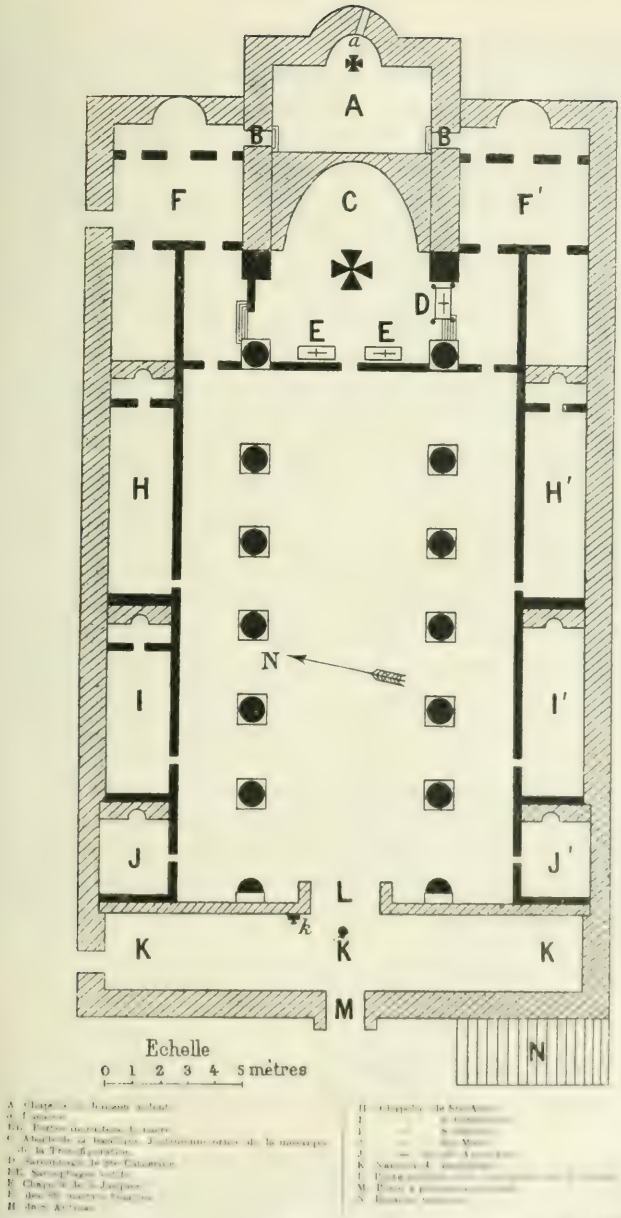

Revue biblique internationale, 1897.

PLAN DE LA BASILIQUE DE JUSTINIEN.

Schouaïb, du *Ledja*, ils étaient servis à souhait. Il est peu probable qu'ils aient été en possession d'une tradition géographique à laquelle ils voulaient obéir. Ce sont eux, bien plutôt, qui ont créé cette tradition et même, d'après certains indices, sous une double forme. Il y a celle des chrétiens de Pharan, dont il reste encore quelques traces ; ainsi nous savons par Antonin de Plaisance que les gens de cette ville se prétendaient issus de Jéthro, beau-père de Moïse ; ainsi aussi, au Sud de la vallée, en face du Djebel *Taouneh*, s'élève un rocher qui a reçu le nom de Djebel *El Mouneidja*, « le mont de l'entretien » (de Dieu avec Moïse) ; d'autres vestiges de ce genre pourraient être relevés, ainsi la légende qui se rattache à *Hesy el Hattatin*. L'autre forme de la tradition est celle du Djebel Moûsa, beaucoup plus complète et plus ferme. Il y eut un temps où une certaine rivalité s'établit entre elles ; ainsi s'expliquerait la variété que nous avons constatée dans les titulatures des évêques de Pharan, dont quelques-unes sont équivoques. D'Europe, on ne se rendait pas très bien compte de ces diverses localisations des scènes bibliques. Mais, de bonne heure, la tradition du Djebel Moûsa l'emporta et son triomphe fut définitif. Ce qui contribua aussi à ce succès et à cette gloire, c'est qu'à la tradition biblique vint s'ajouter la légende de sainte Catherine. On sait que la pieuse femme fut martyrisée à Alexandrie en 307 ; mais la date de la légende qui comporte le transfert des restes de la sainte sur la montagne portant son nom, est incertaine. On ignore également à la suite de quelles circonstances cette histoire a été créée.[1] Quoi qu'il en soit, le Couvent fut placé sous le vocable de sainte Catherine, et dès lors, les pèlerins purent visiter tout à la fois les reliques de la martyre et les lieux où Moïse reçut la révélation divine.[2]

* * *

Visité la Basilique. Pour en atteindre l'entrée, il faut descendre un escalier moderne, dont chaque marche porte une grande

[1] Du reste, aucun des faits concernant Sainte-Catherine n'est prouvé. Cf. « Le nain de Tillemont », *op. cit.*, VII, p. 761. Cette légende a été pour la première fois exposée en détail dans les *Vies des Saints* de Siméon le Métaphraste (X[e] ou XIIe siècle). La Sainte n'apparaît dans les martyrologes latins qu'au XIIIe siècle.

[2] Nous nous abstenons de dresser la liste de tous les récits de voyage au Sinaï

majuscule noire, ce qui donne le nom propre : *Jakobos*. Deux palmiers ornent la façade. La porte, pas très grande, en bois brun foncé, est magnifiquement sculptée ; chacun des deux vantaux, soutenus par une armature de fer à gros clous ronds, est divisé en trois panneaux historiés avec soin ; dans un encadrement de fines moulures et de listeaux, l'artiste a buriné des dessins variés, tout un guillochis d'entrelacs, qui ne manquent pas de grâce et attestent une main exercée et une patience méritoire. Les deux panneaux du milieu sont les mieux ouvragés et constituent un travail de marqueterie remarquable, mais malheureusement quelque peu détérioré. L'un représente la Transfiguration : le Christ est au centre, dans un médaillon elliptique ; à ses côtés, Moïse et Elie, et, au-dessous, les trois apôtres. L'autre panneau est occupé par diverses scènes bibliques que je n'ai pas le temps d'identifier toutes ; il y a en tout cas celle du sacrifice d'Isaac et celle de Moïse descendant du Sinaï avec les tables de la Loi. Le montant, en relief, qui sépare les deux battants de la porte, est aussi sculpté sur toute sa longueur ; il figure un tronc de palmier ; au centre, une rosace, près de laquelle sont fixées de grosses boucles de fer. Sur les surfaces unies, entre les panneaux, on distingue toutes sortes de signes, croix, graffites, écussons, gravés par les pèlerins. Evidemment, cette porte est ancienne et à ce titre, intéressante ; sans remonter à l'époque de Justinien, on est autorisé à croire qu'elle date au moins du moyen âge.

Nous entrons dans le *narthex*, sorte de vestibule fermé, qui précède le sanctuaire et se développe sur toute la largeur de l'édifice ; il est plein d'ombre, étant éclairé seulement par une petite fenêtre latérale. Je n'aperçois qu'un grand baptistère, près de la porte qui donne accès dans l'église et dont le chambranle de bois porte deux inscriptions en onciales grecques ; sur le front du linteau, on lit : « Et le Seigneur parla à Moïse en ce lieu, disant : Je suis le Dieu de tes pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Je suis Celui qui est ». Sur la face intérieure du même linteau, la formule : « Voici la porte du Seigneur : les justes y entreront ».

On trouvera sur ce point, des renseignements très complets dans Röhricht : *Bibliotheca geographica Palestinæ*. 1890. Notre but était seulement de poser quelques jalons de l'ancienne tradition chrétienne.

Religieusement, nous passons le seuil sacré. On croit d'abord pénétrer dans un magasin de lampes à suspension. Seigneur !

FIG. 28. — INTÉRIEUR DE LA BASILIQUE [illegible]

que de lampes, de lustres, de boules, de globes, de chaines ! Il y en a tant qu'on ne voit rien à travers ce réseau de verroterie, cette profusion de quincailles, qui tombent du plafond en rangs serrés, tandis que d'en bas montent des stalagmites de cierges.

rayant le tout de barres blanches et jaunes. La lumière, venant de gauche, par des fenêtres byzantines, lance des rais obliques, allume les vieux ors et les bronzes des candélabres, ruisselle le long des chainettes d'argent, caresse les globes bleus, verts, rouges, de toutes couleurs, qui s'irisent, s'étoilent... et la Basilique est en feu.

Le premier éblouissement passé, je me recueille. La grande nef est une allée de douze colonnes en granit recouvert de stuc, qui supportent des arcades unies et blanches, sans ornement. Les chapiteaux attirent particulièrement l'attention ; ils sont en serpentine nue, de couleur verdâtre, et tous différents les uns des autres. Le galbe manque de finesse ; il est d'une ébauche plutôt que d'une œuvre achevée ; l'extrême dureté de la pierre motive et excuse cette négligence. Le style est vaguement corinthien, mais l'artiste n'a pas obéi à des règles fermes, il a donné libre cours à sa fantaisie, parfois extravagante ; aucun des chapiteaux n'a cette forme cubique qu'on observe à Saint-Vital de Ravenne, sorte de pyramide tronquée et renversée, avec, au-dessus, une seconde pyramide où viennent s'appuyer les arches. Ici ce sont de grandes feuilles, épaisses, disposées en couronne, avec des nervures parallèles ou terminées en volutes ; là, sur le champ de la partie bombée, encadré de rainures, s'étend un treillis aux mailles élargies, entre lesquelles vous voyez des fruits : raisins et grenades ; c'est peut-être le type le plus commun des chapiteaux byzantins dont la décoration est « une dentelle de pierre, qui n'est plus de la sculpture, mais une véritable orfèvrerie sur marbre.» [1] Ailleurs, deux torsades superposées développent leurs moulures en sens opposé ; et puis, des croix de diverses formes, des animaux symboliques, l'α et l'ω, etc. Malgré l'absence d'harmonie et d'unité, ces chapiteaux font le plus bel effet. On regrette la présence de ces grands tableaux de bois peints, grossièrement ornementés, qui sont suspendus au haut des colonnes et masquent parfois les chapiteaux ; ils forment en tout cas une choquante disparate. Chacun d'eux est consacré au saint qui préside à l'un des mois de l'année et dont le nom est inscrit sur le fronton ; les peintures représentent les fêtes et les personnages sacrés que l'Église commémore dans le courant du mois.

[1] Diehl, *Justinien*, p. 481.

L'entre-deux des colonnes est occupé par les stalles des moines ; elles sont quelconques, ouvrées sommairement, en bois presque noir, assez hautes ; à l'extrémité des bras, de gros pommeaux ;

FIG. 29. — UN CHAPITEAU DE LA BASILIQUE

sur le dossier, une croix. Il faut noter le siège épiscopal, adossé au quatrième pilier de droite, beaucoup plus riche, avec ses deux aigles qui le supportent, avec ses fines ciselures et surtout avec les curieuses et intéressantes peintures qui ornent la partie centrale de son dossier élevé ; entre deux personnages dans lesquels

on reconnaîtra sans peine Moïse et sainte Catherine, l'artiste a reproduit l'image du Couvent tel qu'il était de son temps, vers la fin du XVIIIme siècle ; l'édifice avait, si ce dessin est fidèle, plus encore qu'aujourd'hui l'apparence d'un castel fortifié ; au-dessus, une Vierge à l'enfant dans des flammes célestes où voltigent des anges. La chaire, tout en marbre, décorée de miniatures, est placée vis-à-vis du siège épiscopal ; à son pied, une sorte de pupitre où reposent les livres saints, haut de plus d'un mètre, hexagonal, orné sur les faces de très belles incrustations de nacre et d'ivoire en fleurs stylisées. J'ose le profaner, en y installant mon appareil photographique ; les moines, qui arpentent la chapelle, silencieusement, les mains derrière le dos, la tête penchée dans une attitude de méditation, me laissent faire sans protester ; ils paraissent si indifférents, si détachés de tout. Du reste, je ne suis pas le seul à opérer ; plusieurs de nos compagnons braquent leurs objectifs sur tel motif architectural ou telle pièce de mobilier ; le Père Savignac s'escrime à prendre l'image des chapiteaux, ce qui n'est pas facile.

Les deux nefs latérales sont insignifiantes ; elles abritent diverses chapelles, consacrées à saint Antipas, saint Constantin, saint Siméon, saint Marc, sainte Anne, etc. Je visite la première, située à gauche des nefs ; c'est une grande chambre oblongue, dont les parois sont toutes tapissées de tableaux dans des encadrements dorés, mais de petits tableaux, disposés en lignes parallèles, comme un revêtement de catelles coloriées ; ces peintures, qui représentent des saints, des martyrs, des scènes douloureuses et tragiques, des épisodes édifiants de la vie d'apôtres fabuleux, illustration naïve et pieuse des nombreuses légendes de l'Eglise grecque, sont de tous les siècles et de toutes les provenances : beaucoup sans doute ont été données par des pèlerins ; ce sont des offrandes, des ex-voto apportés dans le sactuaire pour obtenir un exaucement ou pour remercier Dieu de ses bénédictions. Soudain un Père sinaïte, sorti de l'ombre des arcades, s'approche de moi et vient m'expliquer toutes ces merveilles ; il est d'âge moyen ; ses cheveux châtains, en désordre, croulent sur ses épaules saupoudrées de pellicules ; il a les joues creuses et le nez rouge ; est-ce un amateur d'« arak » ? D'une voix blanche, traînante, sépulcrale, il commente chacun des tableaux devant lesquels nous passons lentement et évoque la mémoire de ces saints personnages ; réellement, il vit avec eux et un peu de leur béati-

tude et de leur gloire rejaillit sur lui ; il me cite leurs noms avec un respect superstitieux, appuie sur le mot *agios* (saint) tellement que le g disparaît de la prononciation et que la première syllabe se prolonge en un bâillement : *â â'ios*. Tandis que j'admire un superbe saint Georges, bien campé sur un cheval blanc et brandissant sa lance victorieuse, j'entends la voix d'outre-tombe me clamer dans le dos : *o â â'ios Georr'ios...*

Les nefs sont séparées du chœur et de l'abside par l'iconostase, vaste cloison transversale surchargée des décors les plus divers et les plus brillants. Dans les plis de somptueuses draperies bleues, rouges et jaunes, semées de toutes sortes de broderies, montent six colonnes torses, toutes dorées, de deux à trois mètres de haut et dont les fins chapiteaux supportent une sorte d'entablement, qui règne sur toute la longueur de l'iconostase ; la frise est occupée par une rangée de colonnettes éclatantes d'or, reliées par des cintres et entre lesquelles sont suspendues des images de toutes couleurs. Pour couronner l'ensemble, un immense crucifix, sur lequel est peinte l'image du Christ, s'élance jusqu'au plafond de la grande nef en un geste éperdu. Ce plafond aux nuances vertes est relativement récent ; toutefois, les poutres de cyprès, qui apparaissaient autrefois dans leur simplicité naturelle, datent de l'époque de construction de la Basilique ; on y lit trois inscriptions gravées dans le bois : *« Pour le salut de notre pieux roi Justinien le Grand »* — *« Pour la mémoire et le repos de notre feue reine Théodora* [1] *»* — *« Seigneur, toi qui as été vu dans ce lieu, sauve et prends en pitié ton serviteur Stephanos et l'architecte de ce monastère, de Aïla et Nonna* [2] *»*. Cette Nonna est peut-être la femme de l'architecte ; Stephanos (Etienne) est probablement le fameux saint Stephanos, dont le squelette est encore aujourd'hui conservé dans la crypte et qui mourut au couvent, vers 580, après une vie des plus édifiantes. On voit par les deux premiers textes que la Basilique a été construite après la mort de Théodora, survenue en 548, mais avant celle de Justinien, en 565.

Franchissons la porte, au chambranle doré, de l'iconostase. Nous sommes dans le chœur, doucement éclairé, où flottent des

[1] Ces deux inscriptions ont été soigneusement copiées par le P. Lagrange. *Revue biblique*, 1893, p. 634.

[2] D'après la transcription donnée par Ebers, *op. cit.*, pp 293-294.

vapeurs d'encens. De chaque côté de l'entrée, des sarcophages votifs. Mais le regard est irrésistiblement attiré par l'abside, qui s'ouvre en face et où rayonne une magnifique mosaïque, le plus précieux trésor de la Basilique et l'une des productions les mieux réussies et les plus intéressantes de l'art chrétien au VIme siècle. A cette époque, dans tout l'empire byzantin, un goût de luxe raffiné pénétrait la société, et la décoration surtout était devenue une des principales préoccupations de l'artiste. On dédaignait de faire simple ; les représentations familières en style naturel paraissaient insuffisantes, et l'on visait à produire une ineffaçable impression religieuse. Voilà pourquoi, au lieu des peintures d'autrefois, on réalisa ces grandioses compositions en mosaïque, si riches de couleurs, si merveilleuses de dessin, et dont l'effet est si puissant. « Deux traits, dit un spécialiste en ces matières, caractérisent les mosaïques byzantines du VIme siècle, la place considérable qu'y tient la pure décoration et, d'autre part, l'air de gravité exceptionnelle et de pompeuse cérémonie qui apparaît dans la composition des scènes comme dans l'expression des figures. [1] »

Ce dernier caractère surtout est saillant dans l'œuvre que nous contemplons en ce moment. Elle représente la Transfiguration. Le tableau se déploie sur toute la surface de la conque absidale, sauf une bordure de médaillons. Les personnages, de grandeur naturelle, se découpent admirablement sur un fond d'or, qui scintille de mille feux. Au centre, dans une grande ellipse sombre qui l'enveloppe tout entier, le Christ, jeune, fraîche figure au regard candide, mais accentué par une légère barbe en pointe ; il triomphe ; sa tête est entourée du nimbe crucifère ; ses longs vêtements aux pans frangés, ramenés sur le devant, à la naissance du buste, éclatent de blancheur ; le bras droit est replié sur la poitrine. Ce Christ est une vraie apparition ; tout ensemble réel et symbolique, participant de la nature humaine et de la gloire divine, il subjugue le cœur et l'esprit par la sympathie qu'il éveille et l'idée grandiose qu'il incarne. L'artiste a admirablement rendu la pensée maîtresse du récit évangélique dont son œuvre est le commentaire.

A droite et à gauche du Sauveur, et presque sur le même plan, Élie et Moïse, debout, drapés de vastes toges ; une grande barbe blanche leur couvre la poitrine. Ils semblent, par un geste seule-

[1] Diehl, *Justinien*, p. 650.

ment esquissé, montrer le Christ et le désigner comme la fin et l'accomplissement de la loi et des prophéties. Il y a dans leur attitude quelque chose de respectueux et de triste à la fois, comme si, en déposant leur mandat, un certain regret se mêlait en eux à la joie de saluer l'économie nouvelle et définitive. Ainsi qu'il convient, les trois apôtres Pierre, Jacques et Jean sont aux pieds du Maître ; Pierre, immédiatement au-dessous, est couché, dans une posture nonchalante, sa tête chauve tournée en haut ; il a l'air heureux ; il souhaite de dresser trois tentes sur la montagne sainte et d'y rester toujours : Qu'il fait bon ici ! Jacques et Jean sont dans le ravissement ; éblouis par la radieuse beauté du Christ transfiguré, ils ploient les genoux à terre, ils étendent les bras et une douce émotion religieuse est répandue sur leur visage.

Ce tableau, qu'on ne se lasse pas d'admirer, est encadré par trente et un médaillons qui contiennent les bustes des prophètes et des apôtres, fort soigneusement exécutés ; ces figures graves, dont quelques-unes seulement portent la barbe, respirent la vigueur, voire même la jeunesse. Elles n'ont rien de ce type vieillot et momifié que l'art byzantin postérieur choisira. En outre, tous ces personnages, dans leur solennité dogmatique, apparaissent bien comme les témoins des deux Alliances ; en les voyant, on songe au texte des Hébreux (XII, 1) : « Puisque nous sommes environnés d'une si grande nuée de témoins, poursuivons la course qui nous est proposée... » Les médaillons des prophètes, parmi lesquels on remarquera David, sont placés sur la ligne de l'hémicycle, tandis que ceux des apôtres occupent le bord de la voûte ; Pierre, Jacques et Jean ne sont point reproduits, puisqu'ils figurent déjà dans le sujet principal. Ils sont remplacés par Jean le diacre et les deux évangélistes Marc et Luc. Paul et Matthias font aussi partie du groupe apostolique. A l'extrémité droite de l'hémicycle, c'est-à-dire entre la couronne des prophètes et celle des apôtres, se trouve le médaillon du « très saint prêtre Longinos », l'higoumène ou supérieur du Couvent à l'époque où la mosaïque a été composée ; une longue inscription, en effet, en belles et grandes lettres, franchement détachées, court au-dessus de la tête des prophètes ; elle est ainsi libellée : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, ce travail a été fait pour le salut des bienfaiteurs par Longinos, le très saint prêtre et higoumène. » Par ce texte, on est amené à croire que l'œuvre entière a été exécutée par ce seul Longinos ; dans ce cas, il faut

reconnaître que le pieux abbé ne péchait pas par excès de modestie, puisqu'il n'aurait pas craint de se mettre lui-même dans les rangs des prophètes et des apôtres ! Toutefois, une autre inscription, plus petite, beaucoup moins visible, dont plusieurs mots sont abrégés, nous fournit ce renseignement : « Par les soins de Théodore, prêtre et second..., indiction 14e ». Je suppose que ce Théodore est le véritable auteur de la mosaïque, tandis que Longinos n'a été que le promoteur et peut-être l'inspirateur de l'œuvre ; n'occupant dans le monastère que l'emploi subalterne de vicaire, Théodore aura fait l'honneur à l'higoumène, son supérieur, de l'admettre au nombre des grands hommes de Dieu, et, par ses deux inscriptions, il a rendu à chacun ce qui lui est dû. Du reste, on ne sait rien d'autre de ce Longinos ; était-il le premier abbé du monastère ? C'est possible ; en tout cas, les caractères de la mosaïque, sa simplicité, sa fraîcheur, l'attitude naturelle de ses personnages, l'harmonie des détails, comme aussi la majesté de l'ensemble, permettent d'assigner à cette œuvre une origine ancienne et de la dater du VIme siècle, âge d'or de la mosaïque chrétienne. Le choix du sujet ne surprendra personne ; il y a une corrélation intime et profonde entre la donation de la Loi et la Transfiguration ; Moïse et Elie sont les hommes du Sinaï, en qui s'incarne l'Alliance préparatoire ; sur une autre montagne sainte la même voix divine qui éclatait autrefois dans le tonnerre atteste la messianité du Christ : « Ecoutez-le ! » dit-elle, et cette parole répond à celle des jours anciens : « Vous l'écouterez ! »[1] Dans la nuée lumineuse, la loi d'amour apparaît aux yeux de l'humanité supplantant la loi de crainte que le peuple élu reçut jadis dans la nuée ténébreuse. Ce symbolisme est transparent et saisissante sa portée théologique.

Au frontispice de l'abside, sur la surface unie, percée de deux fenêtres, qui s'étend au-dessus de la voûte, se déroule un autre cycle de mosaïques ; elles sont malheureusement un peu endommagées ; du moins les teintes me paraissent assez effacées ; cela tient peut-être au défaut de lumière. A droite, Moïse reçoit directement de Dieu les tables de la Loi ; à gauche, c'est la scène du buisson ardent ; Moïse ôte ses sandales et contemple la main de l'Eternel qui sort de la nue. Immédiatement au-dessous de ces tableaux, deux anges déploient leurs ailes autour de l'arc absi-

[1] Deutéronome XVIII, 15.

dal, comme les génies protecteurs du lieu. Ils tiennent dans la main un flambeau, et leurs regards sont dirigés vers la clef de voûte, où l'on voit une colombe blanche, entourée d'une auréole. Ce rapprochement du Baptême de Jésus et de la Transfiguration s'explique de lui-même par la similitude des paroles descendues du ciel en ces occasions. Je n'oublie pas de mentionner les deux médaillons, placés au bas de la mosaïque, un sur chaque côté, et qui ont soulevé une intéressante discussion. Ils contiennent deux

FIG. 30. — LA MOSAIQUE DE L'ABSIDE

figures, l'une d'homme, l'autre de femme, sans nimbe, ni diadème, anonymes et d'un type assez commun. Le visage masculin est encadré d'une longue chevelure et porte une forte barbe ; la tête de femme, à face ovale et aux traits réguliers, est surmontée d'un large bandeau de cheveux tressés. Qui sont ces personnages ? Il faut, je pense, rejeter l'opinion d'Ebers, qui a cru y reconnaître Moïse et sainte Catherine. Le législateur israélite est déjà suffisamment représenté, et l'illustre titulaire du couvent devait être nommée, comme le sont les autres saints. On choisira entre deux hypothèses ; ou bien il s'agit du Christ et de la Vierge ; mais alors l'absence de l'auréole est très surprenante.

de plus, le visage féminin, avec son étrange coiffure, ne rappelle guère celui que les artistes chrétiens primitifs donnent à la Theotokos ; ou bien il faut accepter la tradition monacale ; elle affirme que ce sont les portraits de Justinien et de Théodora ; or, les figures de l'empereur et de sa femme nous sont bien connues par les mosaïques de Victor Vital et de Saint-Apollinaire-Nuovo à Ravenne ; mais j'y cherche en vain des traits de ressemblance avec celle de la Basilique du Sinaï. Cependant, malgré tout, la tradition est peut-être dans le vrai, car enfin est-il admissible que les fondateurs du monastère, ces bienfaiteurs dont parle l'inscription, ce Justinien et cette Théodora pour le salut et le repos desquels l'Eglise a été élevée n'aient reçu aucune place dans la décoration du sanctuaire et que l'higoumène Longinos, faisant preuve d'une rare ingratitude, les ait complètement oubliés dans l'œuvre de piété qu'il avait entreprise ?

La paroi postérieure de l'iconostase, vis-à-vis de l'abside, offre de vieilles peintures religieuses, qui sont comme des pages de dogmatique. Une scène du jugement dernier est particulièrement suggestive. Un grand Christ translucide, aérien, préside aux suprêmes assises ; les douze apôtres sont rangés à sa droite ; derrière eux, en troupes serrées, compactes, les élus, martyrs, confesseurs, prêtres, tout le troupeau bénit ; de l'autre côté, au bas du tableau, une série de diables, à longues queues, attendent les victimes avec un air féroce. L'un d'eux appuie le pied sur le plateau d'une balance, que l'archange tient suspendue pour peser les péchés ; la cohorte lamentable des réprouvés, aux faces verdâtres, est chassée à coups de fourche dans la gueule effrayante d'un monstre apocalyptique, tandis que, dans un coin du tableau, la terre s'entr'ouvre pour laisser passer les ressuscités...

Nous quittons le chœur par une petite porte latérale, à droite, auprès de laquelle gît le sarcophage de sainte Catherine, en marbre, avec des garnitures d'argent ciselé ; un baldaquin où pendent plusieurs lampes couronne la précieuse châsse qui ne renferme rien moins que la tête et un pied de la Bienheureuse, conservés dans deux reliquaires d'or. On nous donnera, paraît-il, la permission de les contempler... et de les baiser, plus tard ; ce privilège insigne n'est pas accordé facilement, dit-on. En attendant, nous traversons des locaux sombres et nous arrivons dans une sacristie étroite où les moines nous invitent à nous déchausser : nous allons, en effet, fouler un sol vénérable, entrer dans le lieu

très saint de la Basilique, la mystérieuse chapelle du Buisson ardent ; en souvenir de Moïse, on ne pénètre ici que pieds nus. Une porte, magnifiquement incrustée de nacre, aux chatoyantes

Cliché Savigny

FIG. 31. — UNE PARTIE DE LA MOSAÏQUE DU FRONTISPICE DE L'ABSIDE

diaprures, s'est ouverte. La chapelle est une petite salle rectangulaire, sans colonnes, à plafond bas, placée dans l'axe même de l'église, et si obscure que je n'y vois goutte, au premier moment. Seul, un filet de lumière glisse dans le sanctuaire par une très

petite lucarne percée dans le mur de la niche, au fond. Les moines prétendent qu'une fois l'an, un rayon de soleil, passant au travers d'une fissure de la montagne, se faufile dans cette fenêtre et vient illuminer le lieu précis du Buisson, où s'élève maintenant un autel. Dans la pénombre, les objets s'effacent, perdent leurs formes, atténuent leurs contours ; cependant il me semble que les parois sont décorées d'un revêtement de faïences bleutées, et je crois deviner un dessin de mosaïque dans l'absidiole. Toujours beaucoup de lampes, trop même ; quelques-unes sont allumées et leurs minces feux d'huile, dans des globes rouges et verts, jettent encore des faux jours dans le clair-obscur qui nous enveloppe. Partout des icônes, étrangement colorées par ce mélange de lumière naturelle et de lueurs artificielles ; l'œil se fatigue à regarder sans voir réellement, sans être à même d'analyser ce qu'il perçoit. Du reste, nous sommes trop nombreux dans cette étroite chapelle, les douze touristes et plusieurs Pères sinaïtes ; nous nous gênons mutuellement. La visite dure peu et je sors du fameux sanctuaire l'âme déçue, attristée par l'évidente banalité qui le dépoétise. Un dernier coup d'œil à la mosaïque de la Transfiguration, aux riches tentures de la grande nef, au long candélabre de bronze dont le pied est supporté par trois lions debout, et nous quittons la Basilique justinienne, œuvre considérable due au zèle fécond des âges de foi.

*
* *

Comparée à celle du Serbal, l'ascension du Sinaï est une agréable promenade. On a le choix entre deux sentiers ; le premier est une route inachevée, établie par Abbas Ier. Elle remonte la vallée du Couvent, tourne le massif montagneux au Sud, le prend en écharpe et, par des lacets en pente douce, aboutit à un plateau au pied de la dernière rampe à gravir. Le second n'est guère qu'un escalier abrupt façonné hardiment dans le cœur même des roches et qui zigzague dans une faille colossale du flanc oriental du Sinaï. Des gens bien renseignés prétendent qu'il y a 3000 marches jusqu'au sommet. C'est par là que nous montons. Le temps est superbe. Il n'est que 8 heures du matin et déjà le soleil embrase l'ouady silencieux ; la lumière est si intense que le granit paraît blanc ; l'air est si pur, si transparent qu'aucun détail de

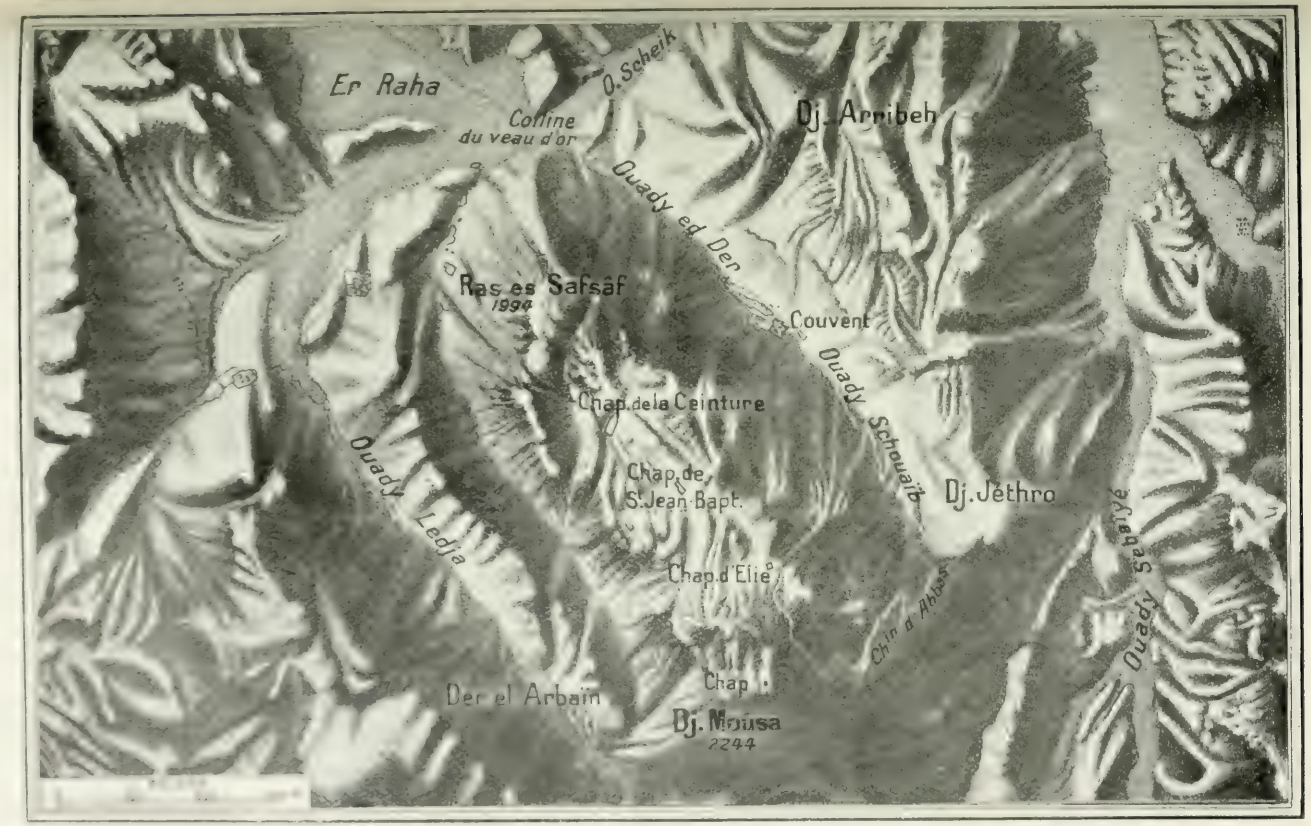

MASSIF DU DJEBEL MOÛSA.

choses n'échappe au regard ; et l'âme est si joyeuse dans cette splendeur matinale, si libre de toute préoccupation de la terre, si émue à l'idée de ce pèlerinage sacré sur la montagne de Dieu et si pleine d'espoir qu'elle tressaille d'un bonheur indicible, qu'elle murmure des actions de grâce. Sans difficulté, on gravit la gorge sonore, entre les parois verticales des rochers. Dans les cailloux babille la source fraîche où Moïse, au dire des Arabes, fit paître les troupeaux de Jethro. Un jeune moine nous accompagne ; il a eu pitié de moi et s'est emparé de mon appareil photographique. Malgré sa soutane, il s'élance avec une prestesse remarquable dans l'escalier de pierre, court, bondit, enjambe trois ou quatre marches à la fois et nous laisse toujours en arrière ; alors il s'arrête, attend quelques minutes, puis reprend sa course folle ; son chignon dénoué suspend le long du dos des spirales blondes, qui dansent une sarabande endiablée. En moins d'une heure, nous sommes au haut de la rampe. De ce point, le couvent est encore visible, dans le creux de la vallée, mais tout petit, semblable à une maisonnette de bois. Il y a ici une modeste chapelle, appelée, je ne sais pour quelle raison, *Chapelle de l'Econome* ; c'est une très simple construction de pierres, avec, à l'intérieur, quelques mauvaises images ; elle est dédiée à la Vierge et une légende curieuse, mais assez confuse dans les détails, est née à son sujet : on raconte qu'autrefois les moines, dévorés par les puces, décidèrent d'abandonner le Couvent ; avant de partir, ils firent un dernier pèlerinage au Sinaï ; mais à l'endroit où s'élève maintenant la chapelle, la Vierge leur apparut soudain et leur ordonna de réintégrer le monastère en leur promettant d'arrêter le fléau ; elle tint parole et dès lors les Pères furent débarrassés de la vermine. Allons, tant mieux !

Maintenant le sentier développe ses lacets au milieu d'un prodigieux entassement de blocs granitiques ; à chaque instant il surplombe des abîmes et quand une pierre roule dans le gouffre, où l'ombre a des colorations violettes, un tonnerre éclate, métallique, avec des sonorités de gong. Pas trace de végétation ; l'austérité et la désolation se sont ici donné rendez-vous. Nous ne voyons plus le couvent, ni rien qui rappelle la vie. Du rouge et encore du rouge, et les marches du gigantesque escalier en sont tout ensanglantées. Le chemin monte doucement, trouant la masse des roches superposées ; deux fois il passe sous des arceaux construits par les moines et devant lesquels les pèlerins, dit-on,

doivent se confesser avant de poursuivre leur route ; ce sont les portiques du sanctuaire ; avant d'entrer, on dépose ici ses péchés. Je ne résiste pas au plaisir de croquer le second de ces vieux arcs ; dressé à l'extrémité d'un couloir, entre des falaises abruptes, il détache admirablement son ceintre rose sur le fond d'un ciel de saphir.

Quelques minutes encore et nous atteignons une sorte de plateau spacieux, borné de tous côtés par des collines extrêmement déchiquetées et sauvages. Comment traduire par des mots l'espèce de stupeur qui me saisit au milieu de ce vaste amphithéâtre dont les gradins, aux teintes chaudes de laque carminée, bondissent dans l'azur et semblent occupés par des êtres chimériques, immobiles, en des poses extravagantes et drapés de toges rouges ? Au centre de l'arène, un cyprès vigoureux, droit comme un I, montre le ciel ; il porte deux touffes de feuilles, entre lesquelles apparaît le tronc dénudé ; celle du haut ressemble à la pointe d'un pinceau ; la brise l'agite et l'arbre penche la tête de temps en temps comme s'il voulait nous saluer, nous dire sa reconnaissance d'être venus peupler sa solitude et troubler son silence. Plus loin, une source épand ses eaux fraîches dans une cavité du roc, à fleur de sol ; l'humidité fait croître quelques lichens, entre les cailloux, revêtus d'une gaîne de mousse sombre. Un petit olivier montre timidement ses feuilles grises.

Nous nous reposons un instant auprès d'un mur formé de grosses pierres brutes et construit là, je ne sais dans quelle intention ; on dirait la clôture d'un jardin ; même une porte y a été pratiquée ; mais à l'intérieur, aucune plante ; seul, un peuplier blanc, défeuillé, à moitié desséché, y meurt lentement. Mais nos regards sont dirigés en haut. Au Sud, la croupe immense de la montagne sainte se dresse devant nous. Nous passons, sans nous arrêter, devant la chapelle d'Élie, petite construction double, toute blanche, adossée au rocher, au pied de la dernière rampe ; nous la visiterons au retour. La fièvre d'arriver au sommet agite nos esprits. La montée devient assaut ; nous courons presque sur l'escalier de granit aux larges dalles plates, mouvantes, inégales, usées par les pèlerins. Ici et là, une mince couche de glace les recouvre ; grâce à la fraîcheur des nuits, la rosée les a revêtues de cristal. Une petite demi-heure et nous voici au haut de la montagne de Moïse, à l'altitude de 2244 mètres. Cette fois, je suis en tête de la caravane et, obsédé par les souvenirs bibliques, par

l'émotion des choses saintes, pressé par le désir de voir, touchant enfin au but si souvent entrevu dans des rêves que je croyais irréalisables, je m'élance d'un bond sur l'étroit plateau, formant le sommet du Sinaï, et je vais m'asseoir sur un quartier de roc qui surplombe l'abîme...

Quel spectacle magnifique, incomparable, unique au monde ! Devant moi, vers le Sud-Ouest, au delà de la profonde vallée du

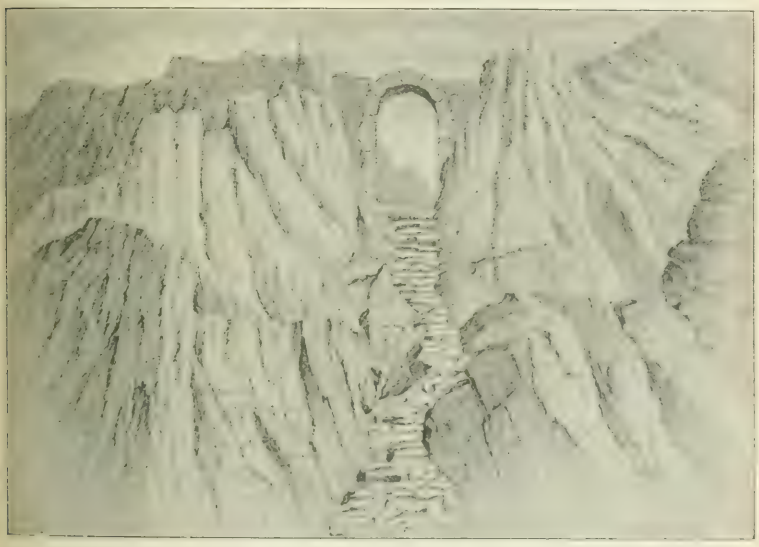

FIG. 32. — EN MONTANT AU SINAÏ. *Croquis d'après nature.*

Ledja [1], le *Djebel Catherine* [2], étincelant sous le léger tissu de neige qui le recouvre encore ; son sommet principal, dressé à plus de 2600 mètres au-dessus de la mer, est entouré d'une multitude d'autres pics, qui trouent la couche de glace, profilant leurs arêtes sombres sur le bleu du ciel ou le blanc de la neige : entre eux sont creusés d'étroits et vertigineux précipices, où le jeu des ombres et de la lumière produit une coloration tantôt rosée, tantôt violette, qui traîne sur les pentes. On aperçoit plus

[1] Dans la tradition arabe, *Ledja* est le nom d'une des filles de Jéthro.

[2] Ainsi nommé, parce que la tradition prétend que les anges y ont transporté le corps de la vierge d'Alexandrie, avant de le déposer dans la Basilique de Justinien

à gauche le golfe de Suez, ou plutôt on le devine dans une bande lumineuse, très lointaine, qui borde l'Egypte, mais qui, du point où je la vois, ressemble à un ruban d'opale. A droite, le *Djebel Zafariye*, où l'on distingue nettement les ruines du château qu'édifia jadis Abbas Ier. Au Nord, c'est une banquise de granit, une perspective infinie d'escarpements, de cimes, de rochers sauvages, échelonnés comme une caravane immobile ; l'œil ne perçoit aucune couleur franche ; tout est rosé, avec des bandes violettes à l'horizon, des reflets mauves, des taches vert-de-gris, qui se découpent sur un fond bistré. Au loin, derrière la dentelure des monts s'étend le plateau de Tih, immense tapis de sable que le regard enveloppe presque complètement. A l'Orient surgit l'Arabie et une longue série de collines jaune d'or, élevées comme des autels au pied desquels se déploie la frange bleu-pâle du golfe d'Akaba ; pays mystérieux et troublant qui attire la pensée, fascine l'imagination par tous les problèmes qu'il pose au savant, par tous les secrets, toutes les énigmes dont il a la garde et que nul homme n'a encore pénétrés. Et puis, vers le Sud, la pointe de la presqu'île sinaïtique, en un triangle aigu, va s'enfoncer dans la mer Rouge comme un coin ; les montagnes s'abaissent de gradin en gradin ; les vallées qui partent du Sinaï descendent en s'ouvrant et meurent dans les grèves sablonneuses du littoral : tels les plis d'un large manteau qui envelopperait la montagne sainte. Le *Ras Mohammed*, l'extrémité méridionale de la presqu'île, est peu visible ; quelques îlots l'entourent, semble-t-il ; la mer Rouge est si brillante, si enflammée qu'elle trouble la vue : le scintillement de l'eau, l'éclat du jour, éblouissent et mettent de la confusion dans les choses ; elles sont noyées dans des vapeurs diaphanes et comme ourlées de rose et de safran.

Tout ici prédispose à la prière ; ce n'est pas le moment de discuter, d'ébaucher des hypothèses, de prendre la tradition en défaut, mais de se mettre à genoux ; le Sinaï est un Temple ; on vient s'y recueillir. Ces montagnes colossales, vierges, nues, primitives, telles qu'au jour de leur création, qui chevauchent les unes sur les autres comme d'énormes vagues immobilisées depuis des milliers d'années ; ce ciel bleu intense, sans nuage, magnifique coupole qui repose sur le désert illimité ; ce soleil de midi, droit au-dessus de nos têtes, versant une lumière blanche sur la nature recueillie ; cette solitude impressionnante, rendue plus sensible encore par l'absence de toute végétation, de tout

FIG. 33. — LA CHAPELLE D'ELB

culture, de tout travail humain de quelque importance ; ce silence surtout, oh ! ce silence, si complet, si absolu, qu'il devient obsédant, douloureux, parce qu'on n'entend rien d'autre que le bruit de sa propre vie, le jeu du cœur et des poumons, et une sorte de bourdonnement dans les oreilles ; tout cela est solennel, extraordinaire et l'on ne peut s'empêcher d'élever une prière au Dieu de Moïse !

Cette vision sublime absorbe à tel point mon attention que j'oublie presque de regarder ce qui est tout près de moi. Il y a, en effet, sur le sommet du *Djebel Moûsa*, deux édicules, sans grande valeur, construits au milieu des quartiers de rocs qui envahissent le plateau. Une pauvre mosquée carrée, aux murailles branlantes, faites de blocs de granit à peine taillés, est posée au bord du gouffre sur le côté Sud ; ses abords, encombrés de toutes sortes de débris, sa toiture crevée par places, sa porte barbouillée de taches, attestent la négligence des Bédouins musulmans qui en sont les propriétaires et qui viennent encore, me dit-on, y offrir des sacrifices. Derrière l'édifice, près du mur, une cavité assez large, profonde de 2 mètres environ, où Moïse a dû se blottir quand la gloire du Seigneur passa devant lui. Ainsi l'enseigne la tradition des Arabes, qui vénèrent aussi Moïse comme un grand Prophète et lui vouent un culte. On sait, en effet, que Mahomet, dans le Coran, ne marchande pas son admiration au législateur hébreu, en qui il salue un envoyé de Dieu pour le salut de l'humanité. Non loin de la mosquée, une très modeste chapelle orthodoxe, orientée de l'Est à l'Ouest. Elle menace ruine, elle aussi ; le crépissage tombe en miettes ; le toit plat montre des poutres de bois vermoulues. Quelques-uns de nos compagnons grimpent là-dessus, en s'accrochant aux interstices des gros moellons disjoints. Je tremble qu'ils n'enfoncent la masure. A l'intérieur rien de remarquable ; quelques images de pacotille, le siège épiscopal verni bleu ; un iconostase très ordinaire ; dans l'abside, une belle croix de bois sculptée de dix miniatures joliment exécutés ; c'est tout. La chapelle a aussi, comme de juste, sa grotte de Moïse, un trou dans le rocher, à l'extérieur, mais plus petit que celui de la mosquée. Cette double tradition me laisse perplexe et sceptique. Une question plus intéressante au point de vue archéologique et historique est celle de savoir si la petite chapelle, d'ailleurs récente, n'a pas cependant été construite sur l'emplacement d'une Église plus grande et beaucoup

plus ancienne. Quelques indices, certains détails de structure, rendent l'hypothèse soutenable ; de plus, on remarque parmi les blocs de pierre qui jonchent le sol, des bases de colonnes, des fragments de chapiteaux, des restes de murs, qui supposent un édifice sensiblement plus important que la chapelle actuelle. Est-ce cette église-là qu'a vue la pèlerine Esthérie ? On n'ose se prononcer avec certitude, car les termes qu'elle emploie

FIG. 34. — LA PETITE CHAPELLE AU SOMMET DU DJEBEL MOÛSA

pour la décrire sont trop vagues. En tout cas, il y a une tradition à la fois chrétienne et arabe qui prend le *Djebel Moûsa* pour le vrai Sinaï. Ce sanctuaire est commun aux trois grandes religions monothéistes.

L'heure de redescendre est venue ; avant le départ, le P. Savignac, toujours prévoyant, nous fait distribuer un verre d'eau fraîche additionnée d'« arak ». Un dernier regard d'ensemble sur le panorama des Alpes sinaïtiques et nous franchissons l'escalier de pierre, à la course. En quelques minutes nous voici de nouveau devant le monastère d'Élie, à l'orée du plateau des cyprès. Cette chapelle n'offre rien de remarquable ; comme celle du som-

met, elle est d'une grande simplicité. A l'intérieur, deux compartiments, car elle est consacrée à Elie et à Elisée ; des murailles autrefois blanchies à la chaux, maintenant sales, détériorées, crayonnées de noms propres et ornées de vagues images. L'obscurité y règne et l'humidité aussi. Tout au fond, dans l'ombre, un autel quelconque, sans décors, et, derrière, une grotte dont on voit à peine l'ouverture. C'est là que, suivant la légende, le prophète Elie est venu se réfugier, lassé de la vie et redoutant la colère de Jézabel. La tradition a tort évidemment, quand elle prétend indiquer l'endroit précis des scènes bibliques et le lieu même qu'occupait chaque acteur. Toutefois, d'une manière générale, cette enceinte de rochers convient admirablement à l'histoire d'Elie en Horeb et l'imagination choisira difficilement un théâtre plus approprié et plus grandiose. Ne dirait-on pas, en effet, qu'un ouragan formidable a passé ici, qu'un tremblement de terre a bouleversé les montagnes en un chaos et qu'un incendie y a exercé ses ravages, calcinant les pierres et les liquéfiant ? Et maintenant, dans cette matinée sereine, à cette heure de paix et d'harmonie, ne croirait-on pas entendre, traversant le grand silence, le « son doux et subtil » qui révèle la présence de Dieu ?

Avant de regagner le couvent, nous poussons une pointe jusqu'au *Ras es Safsâf*, dont l'aspect nous avait si vivement impressionnés à notre arrivée. Je dois rappeler que le massif du Sinaï comporte deux sommités très distinctes ; la première est celle que nous venons d'escalader, l'autre est le *Safsâf*, tournée vers le Nord, mesurant 1994 mètres au-dessus de la mer. Pour l'atteindre, on traverse, pendant une heure environ, des vallons étroits, des gorges resserrées aux parois taillées à pic, des couloirs indescriptibles ; on monte, on descend, on vire à droite, à gauche, cahin-caha. Pas de sentier, naturellement ; on se perd dans ce tohu-bohu monstrueux ; effectivement, un de nos compagnons s'égara ; nous ne l'avons retrouvé qu'au retour, après avoir hurlé des cris d'appel. La soirée est déjà avancée et le temps presse. Nous suivons notre guide à pas précipités, sans nous arrêter. Chose curieuse, cette région désolée n'est pas entièrement morte comme on pourrait le croire ; çà et là, on rencontre de l'herbe, des légumes, de la menthe, des restes de jardins potagers, que les moines cultivent encore. On passe devant trois petits monastères, d'aspect lamentable : vulgaires huttes de pierres, surmontées d'une croix de fer. Ils sont dédiés à de saints personnages :

Grégoire le Sinaïte, Jean-Baptiste ; la troisième est celle de la « ceinture sacrée de la Vierge Marie ». J'ignore absolument l'origine de ces traditions qui s'amoncellent ici pêle-mêle, comme les rochers eux-mêmes. Une source coule près de ce dernier édicule et nous nous y désaltérons avec joie ; là aussi se trouve un vieux saule, au tronc noueux, pauvre de branches et dont aurait été coupée la verge miraculeuse de Moïse, d'après la tradition

FIG. 35. — LA PLAINE ER RAHA, VUE DU SAFSÂF. *Croquis d'après nature.*

arabe. Ce buisson a fourni le nom de la montagne : *Ras es Safsâf* signifiant le « promontoire du Saule ». Ici commence l'ascension proprement dite ; elle est assez difficile. On gravit une cheminée étroite dans le genre de celle du Serbal, mais plus courte. J'avoue ne pas voir les escaliers que mentionnent en cet endroit d'autres voyageurs, à moins de décorer de ce nom ces gros blocs superposés, en présence desquels on regrette une échelle. Faute de temps, nous ne pouvons atteindre le sommet même du rocher ; mais nous en sommes très près, à quelques mètres seulement au-dessous, non loin de l'issue de la cheminée qui s'ouvre brusquement sur un panorama magnifique. Du haut de ce belvédère le

spectacle est, en effet, remarquable, mais plus reposant que celui du *Djebel Moûsa ;* l'horizon est moins vaste, les choses plus rapprochées, plus intimes ; ce n'est plus l'océan immense de cimes, d'arêtes qui surgissent de toutes parts en bataillons serrés. Droit au pied du Ras, la plaine *Er Raha* se déploie en un ovale presque régulier : tel un milieu de salon à fond d'ambre, moucheté de points verts. Une muraille de montagnes l'enclôt de tous les côtés, sauf au Nord, où le défilé du *Nakb el Haoua* coupe la ligne haute de l'horizon : c'est comme la porte d'entrée du palais. De tous ces massifs, le plus imposant est le *Djebel Fréa,* en face de nous, avec ses cent pointes de porphyre rouge, qui ont l'air de colonnes supportant le ciel ; et, en ce moment, le soleil, à son déclin, les rehausse d'une poudre d'or. Des gorges profondes sillonnent les flancs nus de la montagne ; au bas des rampes, vers l'Est, court l'ouady *esch Scheik,* dont on aperçoit l'embouchure évasée en estuaire et, à l'angle de la Vallée du Couvent, la mignonne colline du Veau d'or, déjà dans l'ombre. Comme tout cela est beau, simple et fort ! aussi n'a-t-on pas hésité à identifier le *Ras es Safsâf* avec la montagne où la Loi fut promulguée et la plaine *Er Raha* avec le lieu que choisirent les enfants d'Israël pour camper en attendant les révélations divines. Plusieurs savants ont adopté cette hypothèse, en particulier les directeurs du *Survey* anglais. Bien que les raisons invoquées soient toutes de convenance, elles ne manquent pas d'un certain poids ; nulle part, les scènes de l'Exode ne se dérouleraient mieux qu'ici ; les lieux ont aussi leur éloquence, et ceux-ci parlent haut et fort. Même, du point où nous sommes, une large crevasse se précipite dans la vallée et l'on croit voir Moïse descendant ce couloir avec les tables de la Loi...

Quand nous regagnons le Couvent, la nuit est presque venue. Nous remarquons bientôt une certaine agitation parmi les moines ; ceux que nous rencontrons sur les escaliers courent, se hâtent, paraissent fuir. Il me semble qu'on nous regarde de travers, avec des airs mystérieux. Ibrahim aussi est tout ému ; il arpente la galerie à grands pas, en gesticulant ; il tourmente sa calotte de coton et lui donne les formes les plus extravagantes. Nous apprenons qu'une violente dispute a éclaté pendant l'après-midi entre les moines et un savant allemand qui séjourne au Couvent, le professeur G., une autorité en critique textuelle du Nouveau Testament. Ibrahim s'efforce d'expliquer, mais il s'embrouille, et

nous concluons seulement de son verbiage enflammé et prolixe que l'affaire fut chaude et que de gros mots ont été lancés de part et d'autre. Mais voici le professeur lui-même ; il vient nous exposer son cas et justifier son attitude : c'est un vieillard déjà, avec les classiques lunettes à montures d'or, mais très vif, remuant et discutant avec une volubilité toute juvénile. Il est venu au Couvent pour des études de paléographie grecque, et les moines, jaloux des trésors de leur bibliothèque, l'ont accueilli plutôt froidement ; ils ne se sont pas mis en frais d'amabilité et de prévenances, lui faisant au contraire la vie dure, lui suscitant sans cesse des difficultés, le harcelant de mesquines tracasseries ; ils lui prêtent je ne sais quelles intentions criminelles et refusent de lui livrer les manuscrits dont il avait le plus besoin ; le voilà immobilisé ; ses nombreuses démarches, réclamations, protestations, n'ont eu aucun résultat. A la fin, le professeur s'est fâché tout de bon... et les moines aussi ; mais ceux-ci sont les plus forts ; ils ont interdit au savant l'entrée de la bibliothèque et pour comble de malheur, ils viennent de le chasser, sans pitié, lui intimant l'ordre de quitter le couvent sur-le-champ... J'ignore comment le conflit s'est terminé. Plus tard, à Jérusalem, j'ai revu le pauvre professeur dans la basilique du Saint-Sépulcre, au milieu de la foule enfiévrée qui assistait à la cérémonie du feu sacré ; son voyage de retour fut aussi, m'a-t-on dit, marqué de tribulations et d'ennuis de tout genre.

*
* *

Je regrette d'avoir eu si peu de temps pour visiter la Bibliothèque du Couvent, qui est célèbre. Elle est logée dans un bâtiment remis à neuf depuis peu, couvert de superbes tuiles rouges et situé tout près de l'Église. On y pénètre par un sombre escalier tournant, qui conduit à l'étage supérieur, où sont rangés les livres et les manuscrits. Deux salles, pas très spacieuses, plutôt basses, éclairées médiocrement ; dans la première, peu de volumes, quelques mauvais tableaux ; dans l'autre, une grande table, près de la fenêtre et, le long des murs, les rayons de la bibliothèque, qui s'étagent jusqu'au plafond. Nous n'osons pas toucher nous mêmes à ces trésors. Plusieurs moines nous accompagnent, nous entourent, nous surveillent. Ils m'amusent, par l'évidente me-

fiance avec laquelle ils suivent du regard nos moindres mouvements. Sans contredit, nous leur sommes suspects. Ils sont, en général, très ignorants, dépourvus de sens critique et savent difficilement apprécier la valeur réelle d'un manuscrit ; naguère, les textes les plus précieux gisaient dans de vulgaires corbeilles, pêle-mêle, méconnus, abandonnés, et servaient à d'ordinaires emplois ; mais, depuis que, il n'y a pas si longtemps, la science a découvert ces documents, les a utilisés et payés, les moines sont devenus moins dédaigneux à leur endroit ; non que l'amour des études soit né dans leur cœur et que les succès des savants européens aient provoqué en eux une sainte émulation, mais ils connaissent désormais fort bien la valeur marchande de leur Bibliothèque et tout ce qu'elle renferme, même les écrits sans importance aucune, représente à leurs yeux un capital sur lequel ils exercent une vigilance avertie et jalouse. Ils redoutent l'étranger, parce que l'étranger est un voleur possible ; quant au savant, au chercheur, ils ne l'admettent que sous la réserve de puissantes garanties et dans l'espérance que ses travaux jetteront un lustre nouveau sur l'établissement. Aussi bien, sommes-nous les objets d'une surveillance qui ne sommeille pas un instant. Les moines font la chaîne et se passent les volumes de main à main jusqu'à la table, autour de laquelle nous avons pris place, sous le regard inquisiteur de deux sentinelles. On nous montre d'abord des manuscrits grecs. La Bibliothèque en possède une riche collection : ce sont, en grande partie, des copies de textes bibliques, surtout des Evangiles. Pour s'orienter dans ce dédale, il faudrait un catalogue complet ; celui que le Dr Gardthausen a publié ne l'est guère ; plusieurs pièces n'y figurent pas et n'ont pu jusqu'à présent être étudiées soigneusement. Beaucoup de ces manuscrits sont de véritables œuvres d'art ; l'un d'eux, en grandes onciales dorées, excite notre admiration ; le texte, écrit sur parchemin blanc, est d'une netteté remarquable ; chaque page est divisée en deux colonnes, et les premières feuilles sont ornées de miniatures qui représentent Jésus, la Vierge, les quatre évangélistes et saint Pierre. C'est une sorte de lectionnaire, qui renferme une série des péricopes les plus importantes des Evangiles. La tradition monacale y assigne une origine glorieuse : ce serait un don de l'empereur Théodose III, qui régnait au VIIIme siècle de notre ère. Toutefois, les preuves manquent et la comparaison de ce texte avec d'autres manuscrits datés fait supposer que l'*Evan-*

gelium Theodosianum n'est que du Xme siècle. Il est précieux quand même, surtout à cause de ses miniatures, et il fournit un spécimen très intéressant de l'art byzantin, si luxueux et si élégant. On nous confie aussi un psautier grec qui ne manque pas d'originalité : sur six feuillets, format in-12, un copiste, qui avait du temps à perdre et de la patience à revendre, a trouvé moyen de transcrire tous les psaumes. Les caractères sont très nets, la forme des lettres est parfaite, mais le texte est si fin, si fin, qu'il faut un microscope pour le lire couramment. Je me hâte de dire que ce n'est qu'un objet de curiosité, rien de plus ; il n'a aucune valeur scientifique. Nous prêtons plus d'attention à une fort belle édition imprimée du *Codex sinaïticus*, de Tischendorf. Comme on le sait, l'original n'est plus au Couvent ; la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg en possède la majeure partie et le reste est à Leipzig. La découverte de ce fameux manuscrit en 1844 et 1859, les circonstances extraordinaires et vraiment providentielles qui mirent Tischendorf sur la vraie piste ; les difficultés de tout genre qu'il dut vaincre ; les résistances opiniâtres des moines, créées et alimentées par l'ignorance et l'esprit mercantile ; l'intervention de l'empereur de Russie, Alexandre II, toute cette histoire est trop connue pour que je la raconte ici. De ces événements mémorables, il est resté dans le cœur des Pères sinaïtes un ferment de colère contre la science indiscrète et exigeante, qui les a privés d'un trésor inappréciable. Semblables à Calypso, qui ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse, ils parlent du Codex comme d'un cher disparu, avec des larmes dans la voix, et de Tischendorf comme d'un escroc, ni plus ni moins. Ils ont tort ; le manuscrit leur a été payé par le gouvernement russe [1], et je ne sache pas que le savant allemand ait jamais voulu commettre une indélicatesse à leur égard.

Nous examinons avec non moins d'intérêt une copie superbe de *Cosmas*, du XIme siècle, puis une collection de manuscrits syriaques, confectionnés avec un soin particulier, plusieurs textes

[1] Voici le texte de la pièce officielle du Ministère des Affaires étrangères de Russie, reproduite par Grégory : *Textkritik des Neuen Testaments*. Leipzig, 1900. Vol. I, p. 27 :

« Par un acte délivré le 18 novembre 1869, les Pères du Mont Sinaï ont reconnu avoir fait hommage à S. M. l'Empereur de Russie d'un manuscrit de l'Ancien et du Nouveau Testament, découvert par le professeur Tischendorf.

« En retour de cette donation, S. M. l'Empereur de Russie a fait parvenir à la Bibliothèque du Mont Sinaï la somme de 7000 roubles et au Couvent du Mont

arabes en écriture coufite d'un si bel effet. La main qui les a tracés était celle d'un artiste, tant les traits sont fermes, vigoureux et les ligatures gracieuses. Puis on nous apporte des papyrus, fines et délicates pellicules transparentes, fixées sur des planches de carton ; un bombycien, très abîmé malheureusement, et réduit à l'état de tissu arachnéen ; les lettres y sont presque effacées et il n'en reste que les éléments. Ainsi, les heures s'écoulent avec rapidité au milieu de ces vieux papiers, témoins d'un vieux monde. L'éclat blanc du soleil pénètre dans la salle où flotte le brouhaha de savantes et profondes discussions, tandis que les moines se promènent, solennels, l'œil au guet. Une étude un peu sérieuse des manuscrits araméens, arabes, perses, géorgiens, slaves, etc., que possède la Bibliothèque, exigerait des mois de travail ; ils sont, en effet, très nombreux et feraient la joie des amateurs de paléographie. D'où proviennent toutes ces copies ? Plusieurs, sans doute, ont été apportées au Couvent par de pieux pèlerins, mais on peut admettre que la plus grande partie d'entre elles est l'œuvre des moines d'autrefois ; leur activité dut être extraordinaire. Non seulement la Bible, mais aussi l'histoire de l'Eglise, celle des Saints et des Martyrs, l'homilétique, l'exégèse, l'hymnologie, la grammaire, fournirent la matière de leurs travaux. Qui dira toute l'ardeur, toute la persévérance, toute la foi qu'ils mirent à ce labeur séculaire et vraiment digne de notre admiration ! Le contraste est affligeant entre le zèle d'antan et l'immobilisme où les moines actuels se complaisent et se pétrifient. La présence, en particulier, d'une si grande quantité de documents syriaques et arabes atteste qu'autrefois le Couvent était fréquenté par des religieux qui parlaient ces langues, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, et nous rappelle que l'Evangile a dû acquérir, dès les premiers siècles de notre ère, une importance considérable dans la péninsule arabique et exercer une influence prépondérante sur les peuplades de cette région. L'histoire du christianisme oriental, trop peu connue, reçoit ainsi une contribution qui, pour être indirecte, n'en a pas moins sa valeur. Les victoires de l'Islam portèrent un coup de mort aux idées chrétiennes dans ces pays et l'on n'entrevoit pas, pour le moment

Labor 2.00 roubles. Le Gouvernement impérial est en possession d'un reçu des dites sommes.

Outre cette récompense pécuniaire, quelques-uns des Pères sinaïtes ont obtenu des décorations russes. »

du moins, la possibilité d'une restauration sérieuse des doctrines évangéliques chez les Musulmans.

Mais la soirée va finir et nous devons quitter la paisible retraite de la Bibliothèque. Un bonheur inespéré nous est encore réservé, celui de voir de nos yeux et de toucher de nos mains le plus précieux manuscrit du couvent, appelé communément le *Codex Syrsin* [1]. Les moines nous introduisent dans leur salon, modeste pièce carrée, située dans le corps des édifices qui servent de logements et là, derrière une grande table, près de la fenêtre, sont assises deux vieilles dames, à bandeaux de cheveux blancs, qui encadrent un visage bien rempli, sur lequel erre un fin sourire bienveillant ; de petits yeux perçants nous regardent à travers d'épaisses lunettes. Elles compulsent d'antiques bouquins, épars devant elles ou empilés sur un coin de la table ; dans un grand registre, elles transcrivent des mots syriaques ; armées d'une grosse loupe à manche de métal, elles scrutent de vieux feuillets, de vénérables parchemins, tout recroquevillés, sentant le moisi, et je me figure être dans un laboratoire d'entomologiste ou de bactériologue, où le microscope est de rigueur. Ces deux dames, Mme Lewis et sa sœur, Mme Gibson, sont des savantes de tout premier ordre, et de plus — ce qui est digne de remarque — des savantes très aimables, nullement prétentieuses et pas le moins du monde pédantes. C'est l'une d'elles, Mme Lewis, qui découvrit le Codex Syrsin. Plusieurs voyages en Grèce, en Palestine et en Egypte l'avaient déjà familiarisée avec les choses et les langues de l'Orient. Au commencement de l'année 1892, elle fit, avec sa sœur, une excursion au Couvent de Sainte-Catherine, où le bibliothécaire *Galaction* lui confia un vieux palimpseste syriaque dont les pages étaient presque toutes collées les unes aux autres. Elle le développa soigneusement, en photographia 150 feuillets environ, et, de retour en Angleterre, elle soumit ses épreuves à deux professeurs de l'Université de Cambridge, MM. Bensly et Burkitt, qui s'étaient spécialisés dans l'étude des manuscrits orientaux du Nouveau Testament. On reconnut bien vite que le texte Lewis présente le même caractère que ceux publiés par Cureton en 1858 et qui remontent au IIIme siècle environ de l'ère chrétienne. Mais les photographies, sur lesquelles devait s'opérer le déchiffrement, n'offraient pas toutes

[1] Abréviation de : *syriacus sinaiticus*.

les garanties désirables. Un séjour prolongé au Couvent du Sinaï et une étude immédiate du document devenaient nécessaires. On se mit en route sans tarder. Grâce à de hautes protections, les savants anglais purent se livrer en toute liberté à un examen minutieux du manuscrit, dont une copie à peu près complète fut entreprise et achevée après plusieurs semaines d'un travail opiniâtre et hérissé de difficultés. Cette transcription fut publiée en 1894 ainsi qu'une traduction anglaise. L'année suivante Mmes Lewis et Gibson retournent pour la troisième fois au Sinaï, afin de procéder à une revision définitive du texte et de copier les portions qui avaient dû être négligées, faute de temps ; de nombreuses corrections et additions ont été ainsi apportées à l'édition première, et l'œuvre nouvelle, qui reproduit intégralement le texte syriaque, parut en 1896.

Le célèbre manuscrit est devant nous ; ces dames nous en parlent « con amore » et nous fournissent, avec une bonne grâce et une patience touchantes, des explications fort curieuses. C'est, comme je l'ai dit, un palimpseste ; le texte supérieur, d'une écriture épaisse, souvent empâtée et très noire, est un martyrologe ; il raconte l'histoire de saintes femmes qui ont souffert pour la cause du Sauveur ; il date du moyen âge et n'offre pas grand intérêt. A première vue, on n'aperçoit rien d'autre sur ces feuilles de parchemin, jaunies, rongées aux bords et percées çà et là de galeries où les cirons trouvaient autrefois le vivre et le couvert. Mais quelques minutes d'examen permettent de distinguer d'abord vaguement, puis toujours plus nettement, une autre écriture syriaque, très pâle, enchevêtrée sous la première ou courant entre les lignes : c'est le texte des Evangiles. Usant d'un procédé très répandu au moyen âge, un scribe, à court de parchemin, a tout simplement gratté le texte sacré qui ne l'intéressait sans doute que médiocrement, pour lui substituer un de ces récits de martyrs dont se nourrissait la piété langoureuse de cette époque. Le feuillet que j'en ai sous les yeux et que Mme Lewis m'invite à déchiffrer n'offre pas d'insurmontables difficultés ; le grattage est imparfait ; même à l'œil nu, les lettres sont visibles encore et m'apparaissent comme noyées dans l'épaisseur du parchemin ; c'est de l'ancien syriaque, d'ailleurs connu, et le passage que j'éprouve un vif plaisir à lire, est un fragment du chapitre huitième de saint Luc. Mais le travail du lecteur est loin d'être toujours aussi aisé ; il y a des pages où pas un mot n'est complet ; le scribe a

tout effacé ou à peu près ; souvent il a déchiré sans pitié le vieux livre qu'il utilisait, a bouleversé l'ordre des feuilles, retourné celles-ci de haut en bas, ou bien encore intercalé des parchemins de diverses provenances. Ramener l'ordre dans ce chaos est une opération ingrate et qui exige un fin doigté. Le manuscrit contient les quatre Evangiles ; il y a des lacunes cependant ; une vingtaine de feuillets sont perdus. On peut admettre que cette traduction a été faite au IVme siècle de notre ère et qu'elle repose sur un texte grec du IIme siècle ; nous aurions ainsi le plus ancien document chrétien de l'histoire évangélique. Sa valeur surpasse celle du « Sinaïticus » lui-même, au dire des spécialistes. En tout cas, la découverte de Mme Lewis a une importance capitale pour la critique textuelle du Nouveau Testament et l'on ne saurait dorénavant négliger les leçons, parfois très originales, du « Syrsin », pour la restitution des Evangiles primitifs.

*
* *

Il est délicieux, le jardin du Couvent ; une oasis plantureuse, au milieu du désert mort, un miracle de la nature. Il s'étend au Nord du monastère, occupant le fond de la vallée. De hautes murailles l'entourent de tous côtés. Après tant d'heures passées dans la poussière et les moisissures des parchemins, après tant de discussions qui m'ont laissé plus ignare que jamais, je suis venu ici me reposer, avec quelques compagnons. On croit rêver quand, ayant traversé le mur, par un couloir voûté, bas et étroit, on se trouve tout à coup au sein d'une vaste forêt, à certains endroits si épaisse que le soleil peut à peine la percer. Des allées passent sous les ramures ombreuses et fraîches ; le gazon est tout fleuri de mauves. Sur les bords, le long du mur ou dans l'angle des terrasses, des buissons de toutes sortes se réunissent en halliers profonds, enveloppent les troncs des oliviers et des cyprès et donnent l'illusion de la forêt vierge. Ailleurs, il y a des plates bandes de légumes, que les moines cultivent avec soin. Cette riche végétation est l'œuvre d'une source qui vient on ne sait d'où et débouche là au pied des roches stériles, apportant la vie et la joie : les religieux l'ont captée et elle sourd au fond d'un puits, abondante et pure.

A l'intérieur du jardin s'élève le mausolée ; c'est une construc-

tion massive, inélégante et sans style, gros bloc de froide maçonnerie, qui détonne au milieu de cette verdure animée. Jamais je n'ai éprouvé un effarement semblable à celui qui secoua tout mon être au moment où je pénétrai dans la crypte. D'abord, des corridors sombres, humides, où le bruit de nos pas et de nos voix réveille des échos qu'on entend de partout ; puis deux caveaux, rectangulaires, hauts, tout blancs de gypse, nus et communiquant entre eux par des arcades de plein cintre ; une lumière pâle et douce les éclaire ; elle arrive de gauche et enlève des ombres, dans le fond, où sont noyés des objets que je ne distingue pas bien à première vue. Il y a là, à l'extrémité de chaque caveau, des tas de matériaux, dont j'hésite encore à préciser la nature ; à droite, on dirait un bûcher, une pile de bois régulière, construite là comme une réserve de combustible ; de l'autre côté, c'est un monceau de boules de quillier, de ces grosses boules percées de mortaises pour la main et le pouce. Nous nous rapprochons lentement. Tout à coup je remarque... mais comment décrire ce terrifiant spectacle ? *Horresco referens !* Ces bûches sont des ossements humains, des fémurs, des tibias, des radius, bref, des squelettes démembrés, accumulés ici par centaines, en un épouvantable charnier ! Et ces boules perforées, ce sont des têtes, des crânes avec leur mâchoire saillante et les trous noirs de leurs orbites, empilés par couches superposées, la face en dehors ! Je crois qu'ils me regardent tous, obstinément, et je les regarde aussi, fasciné, sentant un frisson me courir dans le dos et je les vois qui bougent, qui grimacent, ricanent ou hurlent tour à tour, suivant les caprices de mon imagination surexcitée et désorientée par cette funèbre apparition. C'est la vision d'Ezéchiel réalisée. Mais quel souffle divin viendra rendre la vie à ces morts ? Depuis 15 siècles, la dépouille des moines trépassés, après un séjour dans une tombe provisoire en dehors du Couvent, est déposée dans ces caveaux, les membres sur un tas, les têtes sur l'autre ; lentement, sûrement, l'ossuaire s'est élevé et les religieux d'aujourd'hui viennent prendre, au contact de cette pourriture et de ce néant, une éloquente leçon de choses. Ceux qui nous accompagnent n'ont pas l'air effrayés ; nulle émotion ne passe sur leur visage, que la lumière blafarde du sépulcre rend étrangement blême ; ils savent leur destin : bientôt leurs ossements iront s'ajouter à ceux de leurs frères et grossir les monceaux ; impassibles, lugubres comme des cormorans, ils sem-

blent déjà frappés par la mort ; ils écoutent les voix d'outre-tombe et les appels des ténèbres : voix de tant de générations d'anachorètes tombés dans l'oubli après une vie de sacrifices et d'anéantissement anticipé ; voix qui sont des prières quand, dans l'extase et le ravissement de la foi, ils trouvaient une compensation suffisante à leur existence solitaire et amoindrie ; mais voix qui sont des gémissements, des plaintes et des cris de révolte, quand la chair parlait haut, quand le doute étreignait les cœurs, les plongeant dans le désespoir d'un martyre inutile et dérisoire.

Il faut secouer l'espèce de torpeur, d'hébêtement, qui nous paralyse. Quelques-uns de nos compagnons braquent leurs « kodaks » sur ces mélancoliques débris humains. Je me contente de mesurer l'un des tas : 6 m. de long, 3 m. de large, 1 m. 60 de haut ; l'autre, celui des crânes, est plus volumineux encore. En outre il y a dans la muraille de petites niches où sont conservés les os d'ermites célèbres par leur piété. Dans l'une d'elles, deux squelettes, qui me paraissent incomplets, sont reliés entre eux par une forte chaîne de fer, munie d'anneaux ; à côté gît un cilice. Suivant la légende monacale, ce sont les restes et les instruments de mortification de deux princes hindous : dans un voyage ils firent naufrage près de *Tôr*, trouvèrent au Sinaï asile et protection, se convertirent au christianisme et vécurent retirés dans une caverne de la montagne. Ils s'étaient, dit-on, enchaînés l'un à l'autre, de telle sorte que, si l'un se couchait, l'autre était contraint à rester debout pour veiller et prier. Mais le plus curieux de ces squelettes est celui qu'on voit près de la porte d'entrée du mausolée ; il est accroupi sur une sorte de console, au coin et à mi-hauteur de la muraille, dans une attitude méditative ; la main gauche a l'air de soutenir le menton ; le chef, incliné en avant sur le sternum, est coiffé d'une petite calotte violette. Il est effrayant, ce personnage, avec ses os noircis, amincis, ramassés, sa boîte crânienne en saillie, comme s'il allait bondir de sa niche et se précipiter sur nous. Le spectre de la mort, imaginé par les poètes tragiques et par les fabulistes, n'est pas plus horrible ; il ne manque à celui-ci que la faux pour être complet. Les avis diffèrent sur la provenance de ce squelette. Mais les moines croient fermement que ce sont les restes du Tartare cénobite nommé Étienne, que j'ai mentionné plus haut. Jean Climaque, qui fut supérieur du Couvent vers la fin du VIe siècle, en parle dans son « Échelle » comme d'un contemporain. L'homme

était un de ces ascètes dont les austérités sont réellement épouvantables. Il habitait d'abord les régions sauvages qui avoisinent la chapelle d'Elie ; cette retraite lui paraissant trop luxueuse, il partit plus loin, dans quelque désert plus affreux encore, inaccessible aux humains. C'est là qu'il vécut longtemps, privé de tout, même de nourriture, malgré son âge avancé. Cependant, il revint au Sinaï, brisé par la maladie, et mourut en 580, après avoir lutté quelques heures avant son trépas avec une apparition du Démon. Telle est la tradition qui règne chez les Pères du Couvent. Etienne y est vénéré comme un saint et ses reliques sont une des gloires du monastère.

*
* *

Comme le temps passe ! Encore un jour seulement à vivre ici au pied des montagnes sacrées, dans ce monde de vieilles choses, de vieilles coutumes, de vieilles idées, qui donnent l'illusion d'être au temps des empereurs de Byzance. Pendant la matinée, nous partons, le P. M. et moi, en excursion sur le *Djebel Jethro* [1], cette colline de granit vert, située au fond de la vallée du Couvent et que j'ai déjà signalée ailleurs. Une petite heure suffit pour y parvenir. Elle se dresse comme un cône à large base et l'on atteint son sommet en suivant d'abord le sentier d'*Abbas*, qui remonte le vallon, puis en tournant la montagne par le Sud. La vue dont on y jouit n'est pas nouvelle, mais intéressante quand même. On peut embrasser d'un coup d'œil le *Djebel Mouisa*, dont la paroi méridionale, presque perpendiculaire, s'élève en une formidable pyramide rouge aux arêtes franches. On aperçoit très bien aussi les serpentements de l'ouady *Sebaïyé*, qui arrive du Nord, passe entre nous et le *Djebel Mounedja*, puis va se perdre dans le massif des roches, après s'être dilaté et ouvert en une petite plaine au pied du versant sud du Sinaï. Elle est ornée de quelques arbustes, de quelques buissons. Des Bédouins *Djebeliyé* habitent cette région, mais on ne le soupçonnerait guère, tant le silence de la mort semble y régner sans conteste. Pourtant nous avons rencontré tout à l'heure un gracieux troupeau de chèvres conduit par un jeune berger ; où allait-il, le pauvret,

[1] C'est ainsi qu'on le désigne, je crois. La carte du Survey anglais ne donne aucun nom à cet endroit.

Fig. 36. — EL DJEBEL MOÛSA, vu du Sud-Est.

tout seul, dans ces lieux désolés ? Si je cite ici l'ouady *Sebaiyé*, c'est qu'il a été identifié par certains biblistes avec l'endroit où campèrent les Israélites. Mais entre ce site et *Er Raha*, l'hésitation n'est pas possible, à mon sens. Précisément, du point où nous sommes, il est facile d'établir un parallèle entre les deux emplacements. La vallée du Couvent se déploie devant nous, magnifique de couleur, entre les hautes falaises retombant comme

FIG. 37. — LE DJEBEL CATHERINE
Au premier plan, le Djebel Moûsa.

des tapisseries ; et plus loin son prolongement dans la plaine *Er Raha* court à l'horizon où il se confond dans le ciel éclatant de lumière. Comparé à cette vaste étendue, l'ouady *Sebaiyé* me semble bien misérable : ce n'est guère qu'une gorge plus ou moins resserrée et qui ne force pas l'attention.

J'ai voulu parcourir encore une fois cette plaine *Er Raha*, fixer pour toujours dans ma rétine l'image du *Safsâf*, imprégner ma pensée et mon cœur de la beauté de ces lieux étonnants. Et je suis parti tout seul dans l'après-midi m'installer au milieu des sables, en face du promontoire. Tout est blanc de soleil ;

une clarté intense et douce en même temps rayonne des choses. Les montagnes elles-mêmes ont effacé un peu de leur teinte carminée. Aucun mouvement dans l'air, pas même cette brise légère qui souffle d'habitude sur les hauteurs ; une atmosphère extrêmement pure, mais lumineuse et incolore, et l'on dirait qu'il n'y a plus de ciel. Dans cette tranquillité parfaite, je puis dessiner tout à mon aise, et des heures s'écoulent ainsi dans la com-

FIG. 38. — LA VALLÉE DU COUVENT, vue du Djebel JÉTHRO
Au fond, la plaine Er-Raha.

munion intime avec ces splendeurs de la nature, reflets de la gloire divine. A regret, je m'arrache à ce bonheur ; mais le soir descend avec rapidité et m'ordonne de plier bagage. Du fond de la plaine, dans les lointains du *Nakb el Haoua*, deux chameaux s'avancent à longs pas et m'ont bientôt rejoint : ce sont de vieilles connaissances ; notre ami Djema, toujours cérémonieux, toujours épanoui, et un autre Bédouin, qui nous avait aussi accompagnés depuis Suez. Il a une vraie tête de nègre, celui-là, lèvres épaisses, peau brune, cheveux crépus, bonnes joues rebondies ; son « keffiye » est rouge. Les regards et les paroles qu'il m'a-

dresse, le sourire heureux qui illumine ses traits, sont pénétrés de reconnaissance et d'une sorte de vénération. C'est qu'il me prend pour le médecin de la caravane, depuis le jour où j'appliquai un peu de « lanoline » sur sa lippe endolorie, que le vent sec du désert avait gercée. La guérison fut prompte et voilà comment ma réputation de « hakim » (médecin) s'établit désormais dans l'esprit de nos chameliers ; au royaume des aveugles...

Djema et son compagnon retournent au Couvent offrir leurs services pour le lendemain, jour de notre départ. Avant le coucher du soleil, je vais encore errer à l'aventure aux abords de la montagne des Dix Commandements, jusqu'à l'entrée de l'ouady *Ledja*. Ce vallon est plus sauvage encore que les autres ; c'est une déchirure béante aux pentes abruptes, surtout du côté du Safsâf, et le fond n'est qu'un amas de cailloux. Cependant les sources n'y manquent pas ; ici et là on rencontre des jardinets, quelques arbres parsemés dans les pierres et jusque dans les anfractuosités des montagnes. Des légendes nombreuses et des traditions plus ou moins certaines ont pris naissance dans ces lieux. Un trou dans le sable : c'est le moule du Veau d'or ; plus loin, un bloc de granit, rouge foncé, de 3 à 4 mètres de haut, avec des godets creusés dans l'une de ses faces, représente le rocher de Moïse. On est surpris de le trouver ici, dans une région où l'on ne risque pas de mourir de soif ; les moines ont réponse à tout : le rocher suivait les Israélites, dit saint Paul. [1] Ils ont localisé tous les événements de l'Exode ; ils vous montreront l'endroit précis où Moïse a brisé les Tables de la Loi, celui où Qoré et ses compagnons furent engloutis dans la terre, etc. ; rien n'est oublié ; le miracle est moins dans les faits merveilleux racontés par la Bible que dans l'étonnante sûreté avec laquelle les Pères sinaïtes prétendent les situer.

Je n'ai pas le temps de continuer ma promenade jusqu'au *Der el Arbain*, le « Couvent des Quarante », situé à l'extrémité méridionale du *Ledja*, au pied du *Djebel Catherine*. Ce monastère ne sert plus d'habitation permanente aux religieux ; ils n'y font que des séjours momentanés, surtout pour cultiver et exploiter le jardin qui est, paraît-il, très prospère. La légende monacale affirme qu'en cet endroit les Sarrasins massacrèrent une quarantaine d'ermites en 305 sous Dioclétien.[2] Il ne faut accepter

[1] Corinthiens X, 4.

[2] On la rapporte aussi à l'histoire de St Nil.

cette tradition que sous bénéfice d'inventaire, car il y eut, nous l'avons dit, plusieurs persécutions de ce genre dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

Il est presque nuit quand je rentre au Couvent et j'apprends que mon vagabondage de l'après-midi m'a fait manquer une cérémonie intéressante, celle de la présentation solennelle des reliques de sainte Catherine. Les moines ont, en effet, consenti à découvrir ces restes vénérables et mes compagnons furent invités à les contempler et à les baiser. A cette occasion chacun de nous reçut en souvenir de son passage au Sinaï une petite bague en nickel, gravée du nom de la sainte et enveloppée dans de l'ouate. Ces objets ont été mis préalablement en contact avec les reliques et sont sacrés. Puissent-ils me servir de talismans et me communiquer un peu de la sagesse et des vertus de la Vierge martyre qui est la patronne des philosophes !

CHAPITRE QUATRIÈME

Du Djebel Moûsa à Aïn Qedeïs par Nakhel.

Dans notre cellule, la dernière nuit a été mauvaise ; le Père franciscain est malade : résultat du climat, du changement de régime, de la fatigue, que sais-je encore ? Il n'a pas dormi et moi très peu, étant sans cesse réveillé par des gémissements plaintifs qui partaient du grand lit. J'ai administré au patient tout un flacon de « kirsch », mais inutilement. Et puis, dès trois heures du matin, les moines ont commencé leurs offices et, pour tuer le temps, je me suis promené sur la galerie, attiré par le bruit. De la Basilique, aux vitraux flamboyants et qui projetaient de toutes parts des rais lumineux et colorés, comme si le sanctuaire eût été ceint d'une auréole, les chants des litanies montaient vers le ciel étoilé ; c'était une mélopée dans les tons bas, traînante, qui s'arrêtait parfois pour ne plus être qu'un murmure, et grandissait tout à coup, s'enflait comme une marée battant son plein. A intervalles réguliers crépitaient les tintements du carillon, une douzaine de notes se succédant et s'unissant quand même en des accords harmonieux, une gamme vibrante, argentine, qui d'abord accompagnait le plain-chant des religieux en prière, puis allait se perdre dans la vallée, dans les montagnes, où des échos timides, toujours plus lointains, couraient en haut les roches.

Dans le concert de ces voix étranges, brusquement, le matin s'est levé. De la terrasse, qui domine le jardin du couvent, je l'ai vu s'annoncer par un bleuissement de l'horizon. Maintenant il est là et le branle-bas du départ commence. Les Bédouins ont fait

irruption dans la grande cour extérieure et à peine Yakoub et Mohammed y ont-ils transporté nos bagages qu'éclate une violente tempête de cris. Deux groupes de chameliers se querellent, s'insultent, se mettent le poing sous le nez ; les uns invoquent le droit du premier occupant ; ils ont guidé la caravane jusqu'ici et ils prétendent la conduire plus loin ; nous leur appartenons corps et biens. Les autres — les nouveaux — protestent contre ces accapareurs ; l'injustice du procédé les révolte ; ils réclament une part des honneurs et des gains. Un moine — le grand noiraud que j'ai déjà présenté au lecteur — s'efforce d'apaiser ces colères et fait entendre la voix de la raison. Mais allez donc réconcilier ces fous furieux ! Nicolas de Flüe y eût perdu son latin. Les palabres durent plus de deux heures, confuses et tumultueuses, tandis que nous faisons le pied de grue. Les chameaux eux-mêmes s'impatientent ; ils beuglent effroyablement, remplissent l'air de ce cri particulier, qui tient le milieu entre celui de l'âne et celui du bœuf et qui est au plus haut point désagréable et hargneux. Quand leur mauvaise humeur atteint son paroxysme, ils projettent la langue au dehors, sur le côté de la bouche, serrent les lèvres, soufflent avec force et la langue gonfle, s'allonge en boudin, frétille et se couvre d'écume et de bave, lancées en gouttelettes comme par un vaporisateur. C'est dans ce vacarme étourdissant que s'opère le chargement. Djema est là ; indifférent en apparence à la lutte engagée par ses compagnons, persuadé que je ne trouverai pas un meilleur guide que lui, il me fait des signes d'intelligence, s'empare de mes bagages, et, sournois, futé, il charge son chameau, clandestinement, sans proférer un mot et avant toute autorisation. Il espère passer inaperçu, se faire oublier et il attend, debout, immobile, muet comme la tombe le signal du départ. Mais les autres ne sont pas dupes de cette ruse ; ils vomissent des hurlements de colère et de jalousie et s'apprêtent à mettre en pièces l'usurpateur félon. Le grand moine intervient, force le pauvre Djema à déposer les colis à terre et décide que l'escouade des nouveaux chameliers formera la caravane de retour. Mon ami Djema, médite cette profonde vérité : qui veut trop, n'a rien !

Dix heures. Le moment des adieux est arrivé. Plusieurs moines sont sortis de leurs repaires et bavardent avec les Dominicains ; robes blanches et robes noires, catholiques et schismatiques, fraternisent joyeusement. Le sacristain du Couvent, Poly-

carpe, distribue ses cartes de visite, où son nom et ses titres sont imprimés en français et en arabe ; une grande bonté, alliée à un peu de malice, illumine ce visage intelligent, envahi par une barbe grisonnante. En hâte, nous rentrons tous dans le monastère prendre congé du Père supérieur ; il habite une espèce de masure perchée dans les régions élevées de l'édifice. C'est un beau vieillard, athlétique, aux cheveux de neige, à la physionomie expressive. Debout sur le seuil de sa porte, il étend son bras comme pour nous bénir et prononce des paroles grecques que je ne comprends pas. En guise de réponse, nous nous prosternons très bas, plusieurs fois, et nous nous retirons à reculons.

La caravane s'ébranle et bientôt descend la vallée ; en notre honneur les cloches carillonnent à toute volée ; les Pères, réunis sur la terrasse, nous saluent encore, soulèvent et agitent leurs barrettes. Nous leur crions : Au revoir ! Hélas ! je ne les reverrai jamais, ces bons moines perdus dans leur solitude pour mieux prier, ni ce monastère paisible, ni ce jardin embaumé, ni ces montagnes grandioses où j'ai vécu des heures inoubliables. Plusieurs fois je me retourne pour dire adieu à tant de choses aimées, retarder le moment fatal de la séparation. La vallée fait un coude à angle droit dans la montagne... C'est fini pour toujours...

*
* *

Reprenons nos esprits ; chassons cette tristesse qui alourdit la pensée et réfléchissons. L'itinéraire du retour est compliqué ; il prévoit de grands zigzags à travers la presqu'île, un savant louvoyage dans la mer de sable. Le rêve caressé, c'est de visiter *Pétra*, la ville des tombeaux, creusée dans le *Djebel Schera*. Pour y parvenir rapidement, il faut se diriger vers l'Est, gagner *Akaba*, puis *Maan*, d'où l'on atteint Pétra en un jour. C'est la route suivie par la caravane biblique de 1902. Mais nos projets sont plus vastes. Le programme du directeur comporte la traversée de la péninsule dans toute sa longueur, avec halte d'un ou deux jours aux endroits les plus intéressants ; du reste, il n'y en a guère que trois, qui réclament une visite sérieuse. D'abord *Sarabout el Khadim*, célèbre par ses mines de cuivre, exploitées par les anciens Pharaons ; puis *Nakhel*, au centre du plateau de *Tih*, bourg sans importance, mais qui est élevé au rang de capitale ; enfin *Aïn*

Qedeïs, aux confins du *Negeb*, une des principales stations de l'itinéraire des Israélites. De là, nous tournerons à l'Est et nous tâcherons d'arriver à Pétra par la plaine de l'*Araba*. Voilà de grandes ambitions ! D'aucuns parleront même de témérité, car enfin quelques-unes de ces régions sont, sinon dangereuses, du moins peu sûres ; des tribus de Bédouins pillards les parcourent, rançonnent les voyageurs à l'occasion, peuvent, à tout le moins, entraver leur marche, en leur suscitant toutes sortes de difficultés. Aurons-nous la chance de passer inaperçus, ou faudra-t-il se mesurer avec des adversaires qui ont pour eux le nombre et la connaissance parfaite des lieux ? Il est vrai que le P. Savignac attend du renfort à *Nakhel ;* une escorte de soldats doit nous y rejoindre et nous accompagner dans ces parages inhospitaliers. Néanmoins l'entreprise est hardie ; elle peut nous réserver de désagréables surprises, exigera en tous cas beaucoup d'efforts et ne réussira qu'au prix de fatigues prolongées et d'une endurance obstinée. Courage donc ! le Dieu d'Israël est avec nous.

L'ouady *Scheik*, où la caravane est engagée, s'incline à l'Ouest, tourne le massif du *Djebel Frea*, s'enfonce dans les montagnes et, après avoir décrit un arc immense, va rejoindre l'ouady *Firan*, à la passe d'*El Bououeb*. C'est une belle vallée, large, sinueuse, aux murailles dentelées ; elle est pleine de soleil et un léger vent apporte les parfums sauvages des buissons, qui émergent du sable. On marche sans peine sur un sol ferme mais inégal, coupé de ravines desséchées. On passe devant le tombeau du « scheik » *Galih*, qui a donné son nom à la vallée ; c'est un «ouély» quelconque, petit cube de maçonnerie blanche surmonté d'une coupole. Le santon, dont cet édifice rappelle la mémoire, est un personnage semi-légendaire, prophète et thaumaturge de l'époque antéislamique. Les Bédouins l'ont en grande vénération et l'on raconte qu'ils se livrent, une fois l'an, à de longues et bruyantes réjouissances autour de son cénotaphe.

Insensiblement, les montagnes s'abaissent et perdent de leur majesté. La route est monotone, rien ne fixe particulièrement l'attention. Mon chamelier est un vieux paisible, l'antithèse de Djema ; autant celui-ci était loquace et bruyant, autant l'autre est taciturne ; il ne prononce pas une parole et n'exprime ni étonnement, ni joie, ni chagrin ; d'ordinaire, il incline vers la terre son visage chiffonné où flotte une barbe broussailleuse ; il marche à pas réguliers en tirant sur la laisse du chameau, une bête placide aussi, comme son maître. Rien de moins folâtre que ces

deux créatures. Et puis, nous ne rencontrons pas une âme ; pourtant la végétation n'est pas nulle ; des troupeaux pourraient vivre ici, semble-t-il ; le « retem » est abondant et voici des fourrés de tamaris, même quelques palmiers ; donc il y a de l'eau et, en Orient plus qu'ailleurs, surtout dans le désert, l'eau attire l'homme. Certains exégètes sont allés jusqu'à désigner cette région de l'ouady *Scheik* comme le lieu de campement des Israélites et certes on n'objectera pas à ce choix la stérilité du sol. Mais aucun être humain n'apparaît sur notre route. Je me demande toujours où gîtent les Bédouins, qui sont censés habiter ces montagnes. On aperçoit bien parfois des tombeaux ; on traverse des cimetières, reconnaissables à leurs pierres levées ou disposées en cercles ; mais les vivants, les indigènes, les fils du désert, en chair et en os, avec leurs campements de tentes noires, leurs troupeaux, leurs tribus, où sont-ils ?

En attendant de voir des gens, regardons les choses. A mesure qu'on avance, le *Serbal* grandit, là-bas, à gauche ; il se hausse sur la croupe des roches aiguës, scintille au soleil, et ses pics, violemment colorés de rouge, se découpent en vigueur sur le ciel. C'est comme un phare, qui nous permet de nous orienter un peu, car il faut reconnaître que le chemin est assez compliqué. Ce n'est plus cette suite régulière d'ouadys qui s'emboîtent et se soudent les uns aux autres, bout à bout, ne formant qu'un long corridor. Maintenant, au contraire, toutes les vallées finissent par s'infléchir à l'Ouest et descendent vers le golfe de Suez ; il faut donc passer de l'une à l'autre par des vals de jonction, courts et resserrés, et franchir des cols plus ou moins élevés et en général assez abrupts. A l'intersection des ouadys, les carrefours offrent l'aspect de petites plaines semées de cailloux noirâtres et brillants, qui s'amoncellent par places comme des tas de scories. L'une de ces plaines, qu'on atteint en quelques minutes après avoir quitté l'ouady *Scheik*, se nomme *Erouеis el Ebeirig* ; elle est assez spacieuse, entourée d'une couronne de monts sauvages, qui ont l'apparence d'immenses blocs de schiste ; au centre, deux tertres jaunes surgissent d'un océan de pierres scintillantes où l'on voit cependant quelques bouquets de « retem », comme de petits îlots. Quelques savants ont proposé l'identification de cette localité avec la station de *Qibroth Hattaava* « les sépulcres de la convoitise » où Israël fut châtié d'avoir mangé trop de cailles (Nombres XI, 33). Rien n'est moins certain.

L'ouady *Berrah*, qui succède à cette petite plaine, est encore creusé dans le granit ; mais il est peu profond et sa bordure de montagnes, qui court en lignes parallèles, est sans relief et sans couleur. Peu de gorges transversales, ce qui fait qu'on croit marcher entre de véritables murailles artificielles. Paresseusement, dans une chaleur d'étuve, la caravane remonte la vallée ; la pente est légère et elle aboutit à un col, défendu à droite par une for-

FIG. 39. — DANS L'OUADY SCHEIK

teresse de rochers, qui dresse à plus de mille mètres son sommet pyramidal. Passé le défilé, on tombe dans l'ouady *Lebouch*, beaucoup plus large, à son embouchure du moins ; mais l'aspect est sensiblement le même ; toutefois le granit a fait place au grès. De gros blocs jonchent le sol, parmi les bouquets de « retem » ; des collines rouges, striées de vert, semblent nous barrer le passage : c'est au pied de ces remparts farouches que nous dressons nos tentes pour la deuxième fois depuis notre départ du Sinaï. Une nuit sereine, admirable, enveloppe le désert. Des myriades d'étoiles palpitent dans le ciel ; pas de vent ; les wadis sous lesquels

repose le campement restent immobiles, comme argentés par de vagues clartés sidérales ; pas de bruit non plus ; décidément notre équipe de Bédouins est moins tumultueuse que la précédente. Djema n'est plus là pour nous remplir la tête de ses sempiternelles revendications. Il nous a accompagnés pendant la première étape ; naturellement ses adieux furent compliqués et il est parti, Dieu sait où.

* * *

Ce soir, lundi 26 février, nous serons à la *Sarabout el Khadim* (la colline du château), célèbre établissement des anciens Pharaons, où nous resterons une journée entière. Il nous tarde d'y arriver, de voir autre chose que ces remparts toujours les mêmes, barrant sans cesse l'horizon, autre chose que ces vallons sans fin dont quelques pauvres inscriptions seulement, quelques « naouâmis » à moitié ruinés, deux ou trois cimetières arabes viennent rompre l'affadissante monotonie. Et puis, réellement nous avons besoin d'un peu de repos ; la fatigue commence de faire sentir ses effets ; le Père franciscain est toujours plus malade et moi-même j'éprouve des tiraillements internes de mauvais augure. La route est malaisée ; les chameaux doivent enjamber des quartiers de roche et zigzaguer sans cesse dans ces grès amoncelés. La caravane s'est disloquée, forcément ; elle s'éparpille maintenant sur un espace de plusieurs centaines de mètres et semble errer au hasard. Encore des « nakbs » escarpés, qu'il faut franchir, puis on se perd dans un enchevêtrement de vallées dont les noms m'échappent. La dernière de cette longue série s'appelle l'ouady *Sououey* Nous y parvenons vers cinq heures du soir. Le sol est fait de sable fin, coupé de ravins, et le chemin — pour autant qu'on puisse employer ce terme — suit le pied des collines, qui se dressent à l'Ouest, presque perpendiculaires. Dans cette gorge, où le soleil donne de tout son plein sur les rochers, la chaleur est suffocante. On a la sensation d'une brûlure au visage et aux mains, et un accablement douloureux pèse sur les hommes et les bêtes. Nos chameaux, épuisés, assoiffés, trébuchent dans les crevasses et, traînant leurs pieds mous, soulèvent une poussière chaude qui nous enveloppe comme d'un tourbillon d'étincelles. Dans cette atmosphère lourde, étouffante,

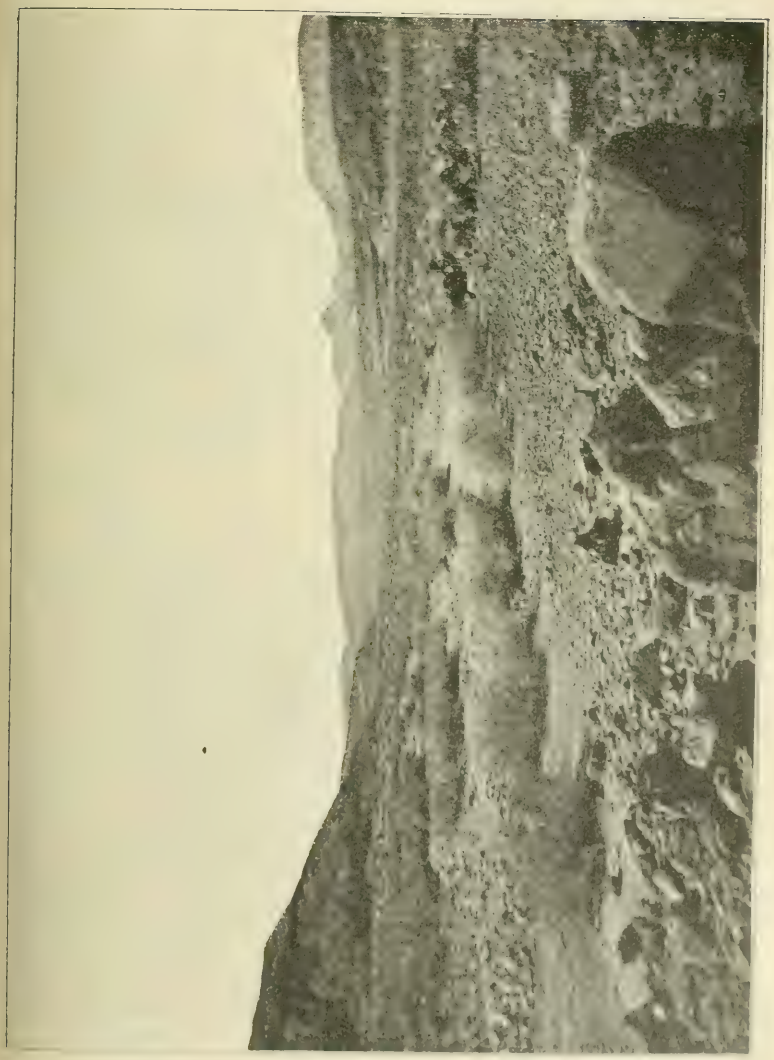

FIG. 40. — DANS L'OUADY LEBOUEH

le ciel est jaune mat, sans transparence ; les grès sont noirs et de loin paraissent être des palissades de fonte. Heureux sommes-nous, si nous rencontrons un bouquet de « rim », aux longues ramures serrées, qui donnent un peu d'ombre ; les chameaux se précipitent, entrent au milieu du fourré, la tête relevée, s'y plongent comme dans un bain et hument la fraîcheur à pleines narines, en tirant la langue.

L'étape, enfin ! C'est sur un tertre exigu, entouré de monticules de pierrailles grises, que Jakoub et Mohammed dressent nos tentes. Nous sommes au pied du massif minifère de *Sarabout el Khadim*, dans une région désolée et il faut, je le confesse, un grand effort d'imagination et des preuves matérielles évidentes pour croire qu'autrefois une population nombreuse a pu habiter ici. Quelle affreuse solitude ! quelle sécheresse ! Rien que des pierres, un horizon fort rétréci et pas le moindre petit nuage au ciel pour donner un peu de mouvement à ce spectacle désolant...

*
* *

Pour atteindre les terrasses du *Sarabout*, on suit un sentier rapide, à peine tracé dans les cailloux et qui prend les roches en écharpe ; il n'offre pas de danger immédiat ; cependant, à mesure qu'on s'élève, le gouffre se creuse à droite et l'on est bientôt suspendu au-dessus de l'abîme ; une glissade malheureuse aurait de graves conséquences. Nos compagnons sont tous partis dès l'aube, sauf le P. franciscain qui reste au campement. Quant à moi, un peu courbaturé et souffrant, j'ai fait la grasse matinée et ce n'est que vers 9 heures du matin que j'essaye à mon tour de me risquer, tout seul, sur la côte périlleuse. Mais j'avais trop présumé de mes forces ; au bout d'une demi-heure les difficultés de la montée sont telles que je suis prêt à abandonner la partie. Toutefois, l'espoir de retrouver les Pères m'aiguillonne et, clopin clopant, j'arrive sur une éminence rocheuse d'où la vue embrasse un vaste périmètre. Le pays est affreusement mutilé ; de profondes crevasses aux coupures déchiquetées, aux contours fantastiques, entaillent la montagne en tous sens, comme si elle avait été secouée et craquelée par un formidable tremblement de terre ; sur les bords de ces failles béantes, au fond desquelles ont roulé des blocs pêle-mêle, les rochers s'avancent parfois en cor-

PLANCHE VI

Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie. Tome XXIII, 1914.

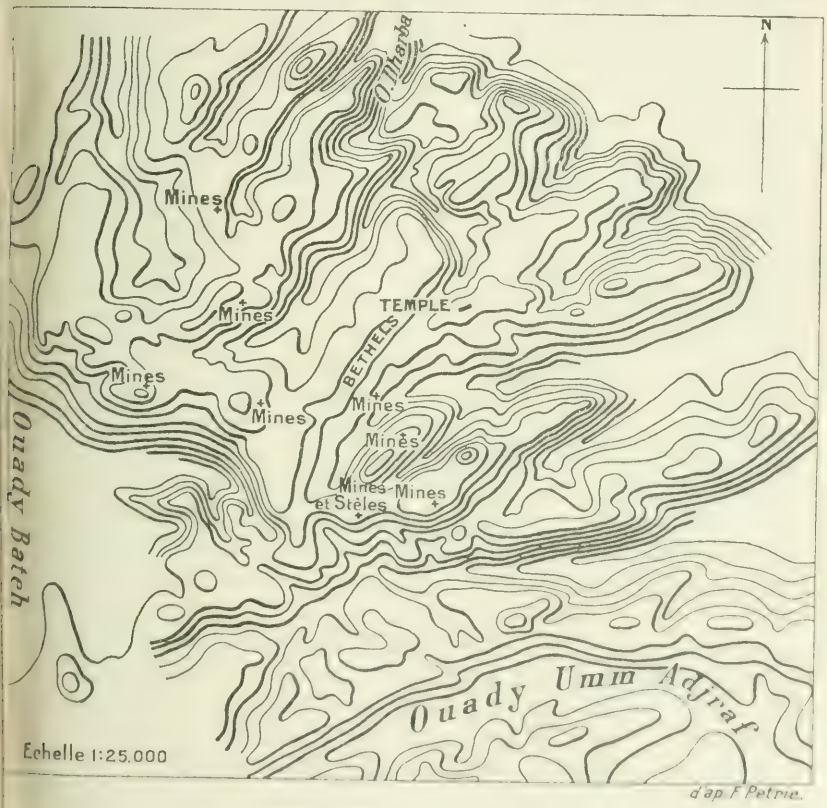

SARABOUT EL KHADIM.

niches désagrégées, et parfois se redressent en colonnes, en fuseaux si bien détachés de l'ensemble qu'ils paraissent devoir s'écrouler au moindre choc. Des plateaux irréguliers, montueux, sauvages, jonchés d'amas de pierres, s'étagent entre les abîmes et vont se souder vers l'Ouest, pour former la terrasse centrale, d'où dégringolent les vallées. Tout cela a une coloration brune de terre calcinée, avec des taches rouges, des ombres noires, jetées par plaques régulières, dessinant comme des ouvertures de cavernes, des gueules de cratères et faisant penser à un paysage lunaire. Quelques pics de montagnes sombres ferment l'horizon à l'Ouest et au Sud, tandis qu'au Nord et à l'Est, c'est le panorama monotone et terrible de la grande plaine de *Ramleh*, que nous traverserons demain, et du désert de *Tih*, entouré de sa palissade de calcaire.

Nul ne croirait que ce plateau aride a été autrefois le foyer d'une vie intense et d'une activité considérable. Et pourtant, les preuves en sont là, bien évidentes. Des stèles à inscriptions hiéroglyphiques, dont plusieurs sont encore debout « in situ », à côté d'autres que le temps et les hommes ont renversées et brisées ; des ruines d'édifices où les sculpteurs égyptiens ont gravé des bas-reliefs ; des galeries minières en grand nombre ; des tas de scories cuprifères ; des quantités de menus objets de poterie et de mobilier religieux : tels sont les témoins d'une antique civilisation, qui s'est échappée des bords du Nil pour venir s'abriter et se développer ici, à l'ombre des grands rochers.

Longtemps ces monuments restèrent ignorés des Européens ; les voyageurs et les pèlerins ne s'aventuraient pas dans ces parages, que la route ordinaire des caravanes ne touche pas. Ce n'est que vers la fin du XVIIIme siècle que l'explorateur *Niebuhr* réussit à atteindre *Sarabout* et en publia une description sommaire. L'éveil était donné dans le monde savant. Plusieurs expéditions s'organisèrent durant le siècle passé, parmi lesquelles je ne borne à mentionner celle du *Survey* anglais : on a dressé des cartes détaillées, photographié les stèles, relevé la position des mines, reconstitué le plan des édifices disparus, déchiffré les vieux textes égyptiens et le bagage archéologique et épigraphique qu'on a ainsi amassé est des plus considérables et des plus intéressants. Le dernier venu de la série des chercheurs est M. Flinders Petrie, que nous avons déjà rencontré à *Maghâra* et

dont les écrits ont complété et, sur plus d'un point, heureusement modifié les conclusions de ses prédécesseurs.[1]

Sur l'ordre des anciens pharaons, des équipes d'ouvriers venaient à *Sarabout* chercher du cuivre et des turquoises. Les mines de cuivre sont situées un peu plus à l'Ouest dans l'ouady *Nasb* qui communique avec la plaine de *Markha* par le grand ouady *Baba* (voir p. 39). La présence des scories sur les terrasses supérieures de la montagne indique que c'est là qu'on avait bâti les fourneaux pour la fusion du minerai et tout porte à croire que l'exploitation était menée sur une grande échelle. D'ailleurs, les gisements de métal ne sont point épuisés et pourraient encore livrer d'excellents produits. Quant aux mines de turquoises, elles sont disséminées sur toute la surface du haut plateau et non point groupées en un seul endroit comme à *Maghâra ;* à part cela, l'aspect des galeries est le même et les procédés d'extraction ont dû être identiques. Les inscriptions, dont quelques-unes fort bien conservées, disent toute l'importance de ces entreprises périlleuses et tout l'intérêt qu'elles suscitaient. Gravées sur les stèles et les colonnes, elles sont, pour la plupart, l'œuvre de fonctionnaires royaux et fournissent de précieux renseignements. Nous y apprenons sous quel pharaon telle ou telle expédition a été entreprise, les noms des directeurs et organisateurs des travaux, avec leurs titres et qualités ; de curieux détails relatifs aux résultats des fouilles, aux dangers courus, aux triomphes remportés sur les tribus indigènes, qui se montraient souvent hostiles. Il y avait des équipes de plus de 400 ouvriers, qui travaillaient sous la surveillance d'une centaine de contre-maitres, de prospecteurs divers, chargés de découvrir les gisements, distribuer les corvées, évaluer les produits et en assurer le transport en Égypte. L'un de ces inspecteurs possédait même le sceau royal qui faisait foi dans les contrats. Ordinairement, les mineurs étaient recrutés en Égypte, mais on engageait aussi des indigènes, des *Rotenou* de la presqu'île et de la Palestine méridionale. L'approche de l'été amenait la cessation des travaux. Les campements étaient levés ; on dressait une stèle commémorative, puis ânes et chameaux transportaient jusqu'à la mer Rouge les richesses péniblement acquises.

Un peu moins âgés que ceux de *Maghâra*, les établissement

[1] *Researches in Sinaï*, pp. 55 et suiv.

FIG. 41. — UNE STÈLE DE SARABOUT EL KHADEM

de *Sarabout* remontent cependant aux temps primitifs des empires égyptiens. Les premières expéditions paraissent avoir été entreprises par *Snefrou*, le fondateur de la IVme dynastie, dont le nom et l'emblème sont sculptés sur un monument, à moins qu'ils ne soient dus à un faussaire.[1] Mais l'œuvre fut florissante surtout à l'époque de la 12me dynastie, célèbre par ses nombreuses constructions et son activité artistique ; la plupart des rois qui l'ont illustrée, ont laissé ici des traces non équivoques de leur génie civilisateur, en particulier *Amenemhat III*, le créateur du Labyrinthe, qui, pendant tout son long règne, n'a cessé d'entretenir à *Sarabout* des colonies de travailleurs. Après cette époque de prospérité, les chantiers furent abandonnés ; l'Egypte, troublée par des guerres intestines et des invasions étrangères, était tombée en décadence et le souci de sa propre existence ne lui permit plus de jeter ses regards au dehors. Il faut descendre jusqu'à la 17me dynastie (vers 1600) pour renouer les fils de l'histoire des exploitations minières. Une ère nouvelle s'est levée sur l'empire des Pharaons et les caravanes reprennent le chemin du désert. Le trafic acquiert une grande extension et se développe pendant plus d'un siècle sans interruption jusque et y compris la 20me dynastie. Les monarques les plus illustres des annales égyptiennes, les Thoutmès, les Aménophis, les Ramsès, ont marqué leur passage dans ces déserts ; des reines ont associé leurs noms à ceux des souverains et ont brigué l'honneur de laisser à la postérité leurs images gravées sur les monuments. Mais quand l'empire s'écroula vers 1100 et que la Palestine se fut affranchie du joug égyptien, les relations avec l'Asie cessèrent et, du même coup, les travaux de *Sarabout* prirent fin. Ce fut, semble-t-il, l'abandon définitif, car aucun indice n'atteste une restauration de ces établissements sous les dernières dynasties.

Evidemment la religion devait avoir sa place dans les préoccupations des colons, qu'on exilait chaque année dans ces solitudes et qu'on obligeait à des corvées onéreuses. En effet, l'œuvre et les ouvriers étaient mis sous l'égide et, en quelque sorte, sous l'inspiration de la « Dame des Turquoises », la déesse Hathor, qui régnait aussi à *Maghâra*. Mais on lui adressait un culte plus développé, exigeant un rituel compliqué et des cérémonies fastueuses. Elle avait son temple, et les ruines qui en sont restées, accu-

[1] R. Weill, *Recueil*, etc., p. 209.

mulées sur le haut plateau, disent assez quels étaient son importance et son crédit. Sans doute, à l origine, elle n'avait pour demeure qu'un antre fruste, taillé dans le rocher au point culminant de la colline ; mais bientôt le soin de sa dignité réclama davantage ; les pratiques religieuses se multiplièrent, à mesure que l'exploitation florissait, et les meneurs se mirent à bâtir un sanctuaire. Chaque siècle apporta sa pierre ; chaque dynastie,

Cliché Savignac

FIG. 42. — VUE GÉNÉRALE DU TEMPLE DE SARABOUT EL KHADIM

chaque pharaon en quête de turquoises, ajouta une cour, un portique, un pylone, un élément de décoration, selon un procédé usité dans la vallée du Nil pour la construction de ces immenses édifices religieux auxquels des générations de princes ont travaillé. Ces apports successifs ont fini par donner un ensemble assez imposant. Au temps de Ramsès II (vers 1250) le Temple de *Sarabout* offrait l'aspect d'une bâtisse cossue, étroite, peu élevée, mais se développant sur une longueur de plus de 60 mètres et comportant une vingtaine de salles soudées les unes aux autres en enfilade. Ces rajouts ne sont en réalité que des compléments du sanctuaire proprement dit, de la demeure pleine d'om-

bre où trônait la mystérieuse Hathor. Le mobilier des appartements sacrés consistait essentiellement en stèles, pièces taillées en forme de cône, brûle-parfums, bassins à ablutions. Sur les murs ou au sommet des piliers, en guise de chapiteaux, on voyait des représentations de la déesse aux cornes de vache, avec ses bajoues bien rebondies et ses yeux mi-clos. Les fouilles ont amené la découverte d'une grande quantité d'objets de piété, d'ex-voto de tout genre. Pour capter les bonnes grâces de Hathor et pour la remercier des faveurs obtenues, Pharaons et mineurs lui apportaient des offrandes variées : vases d'albâtre, ornés de cartouches royaux et de symboles divers, coupes et bols vernissés, très nombreux, avec une décoration sommaire, mais qui ne manque pas d'élégance ; bracelets et anneaux ouvragés, colliers à grains de couleur, baguettes en terre de poterie, munies de l'œil sacré, que les Egyptiens employaient pour marquer le rythme dans les chants religieux ; quelques sistres ou plutôt fragments de sistres, l'emblème particulier d'Hathor ; des animaux sculptés ou gravés sur plaques, notamment des chats ; beaucoup d'autres objets votifs, dont l'énumération serait fastidieuse. Naturellement toutes ces pièces sont en morceaux et une foule d'autres ont disparu à la suite des pillages continuels que les Bédouins indigènes ont fait subir au Temple ; mais ces débris sont néanmoins hautement instructifs et témoignent de la ferveur des colons, qui, pendant des milliers d'années, adorèrent sur cette montagne.

On peut se demander quelle était la destination de ces nombreuses salles adossées à l'enceinte sacrée ? Une observation intéressante a été faite à ce propos par M. Pétrie. Aux abords de la caverne, le long d'un sentier qui y conduit, on remarque une trentaine d'amas de pierres alignés, dont quelques-uns ont, au centre, une stèle debout ; les textes hiéroglyphiques de ces stèles ont une teneur spécifiquement religieuse et démontrent que le monument est une offrande apportée à la « Dame des Turquoises ». Ces cercles de pierres ne sont donc pas des huttes ordinaires, servant de logements aux mineurs ; ils ont une origine et une destination cultuelles et l'hypothèse la plus plausible consiste à voir dans ces édicules des abris rudimentaires où les chercheurs de turquoises venaient dormir pour recevoir en songe des révélations de la déesse, qui indiquait, de cette façon, les meilleurs placers. Cette coutume n'est d'ailleurs pas inconnue

à l'Orient : la Syrie et la Grèce ancienne la pratiquaient, et l'épisode biblique du songe de Jacob à Béthel (Genèse XXVIII, 10 ss.) est un écho de ces vieux rites. Avec le temps, ces constructions sommaires devinrent insuffisantes et tombèrent en désuétude. On bâtit alors pour les remplacer ces cases en maçonnerie attenant au sanctuaire de Hathor et participant de la sainteté du lieu ; elles ne sont ni des chapelles, ni des magasins sacrés, mais des « dortoirs » d'un genre spécial, de mystérieuses cellules où, croyait-on, des miracles s'opéraient.

Toutefois, bien que l'Egypte ait marqué ce sanctuaire de son estampille indélébile, elle ne l'a pas créé. Selon toute probabilité, il existait avant l'occupation pharaonique. M. Pétrie insiste beaucoup sur ce point et il a raison. Des indices non équivoques tendent à démontrer que *Sarabout* est un haut-lieu sémitique, fréquenté par les indigènes de la péninsule, à une époque extrêmement lointaine. Ainsi, la présence d'un épais lit de cendres, découvert aux abords de la caverne sainte, révèle la pratique des sacrifices ignés, car on ne saurait admettre qu'elles proviennent des foyers allumés pour la cuisson des aliments et les usages profanes ; la place qu'elles occupent, l'absence d'ossements carbonisés, leur mélange avec des débris de poterie sacrée décèlent leur caractère religieux. Or on sait quel rôle de premier ordre le feu a joué dans les hauts-lieux palestiniens, tandis que le rituel égyptien ne comporte le sacrifice brûlé qu'exceptionnellement, et à la suite d'une influence syrienne. De temps immémorial, sur le «maqam » de *Sarabout*, on immolait des animaux ; les graisses et les viscères étaient brûlés et le reste des victimes faisait les frais d'un repas sacré en l'honneur de la divinité. Les Cananéens et les Israélites primitifs n'agissaient pas autrement sur leurs « bamoth ». Ce fait est du reste corroboré par d'autres observations. Les petits autels servant d'encensoirs, les bassins destinés aux ablutions, les cônes monolithes trouvés près de l'antre sacré et si fréquents dans les sanctuaires palestiniens, n'appartiennent pas au mobilier réglementaire des temples égyptiens. De même que les huttes de pierres sèches et les cases bâties où l'on dort pour obtenir des songes révélateurs, ces divers objets du culte trahissent une religion sémitique et indigène à laquelle étaient attachés les Bédouins de la presqu'île plusieurs siècles avant que *Snefrou* songeât à y envoyer des équipes de mineurs.

Il serait très intéressant de savoir quelle divinité des Sémites régnait en cet endroit. Jusqu'à présent son nom n'a pas été retrouvé. On a pensé à la fameuse Isthar. Mais les preuves d'identification font défaut. Recevrons-nous peut-être un peu de lumière sur ce point des quelques lignes d'écriture tracées sur des sculptures votives et qui, malgré leur graffisme fruste, se rapprochent beaucoup du type phénicien archaïque ? Il faut attendre l'expertise des spécialistes. Quoi qu'il en soit, ce fait demeure : une divinité, probablement féminine et appartenant au panthéon sémitique, était adorée à *Sarabout* dès une époque très reculée : son rituel consistait essentiellement en sacrifices ignés et en offrandes d'encens ; les pratiquants étaient soumis aux ablutions religieuses, érigeaient des cônes symboliques et recouraient aux songes pour obtenir des miracles. Quand les Egyptiens vinrent occuper l'antique sanctuaire, ils jugèrent opportun de se concilier les faveurs de la divinité locale, en adoptant son culte ; la déesse indigène fut vénérée sous les traits d Hathor et on la logea dans un Temple moins rudimentaire qu'une simple caverne de rocher. Cette persistance d'une ancienne religion, qu'on peut dégager sous l'amas des superfétations étrangères postérieures, est un phénomène intéressant dont l'Orient a, du reste, fourni d'autres exemples encore.

*
* *

Le mercredi 28 février, nous quittons *Sarabout*, par une belle matinée transparente, toute dorée de soleil. Le repos d'hier m'a fait du bien. Je n'ai pu retrouver mes compagnons dispersés sur le haut plateau, et, revenu au campement, j'ai passé une après-midi de « farniente », tantôt somnolant sur les pierres chaudes, tantôt conversant avec Ibrahim et le regardant nettoyer sa batterie de cuisine. Maintenant toute la caravane est en marche et s'engage dans un défilé peu étroit, entre deux pyramides noirâtres. C'est comme la porte de sortie du district montagneux. De là, en effet, le paysage change complètement d'aspect ; ce sont des terrasses en plan incliné, soudées les unes aux autres, s'abaissant très insensiblement. Nous tournons le dos aux montagnes et nous pointons droit vers le Nord, à travers la vaste plaine de *Ramleh* ; elle est longue de 60 kilomètres environ et

large d'une dizaine, à l'endroit où nous sommes. C'est une immense nappe de sable et de fin gravier, qui sépare nettement les régions granitiques et gréseuses du plateau calcaire occupant le centre de la presqu'île. En vain chercherait-on à l'embrasser tout entière du regard ; ses extrémités orientale et occidentale se perdent à l'horizon, noyées dans la lumière blanche du matin, confondues avec le ciel. On dirait une mer desséchée et ce qui fortifie

FIG. 43. — LA PLAINE DE RAMLEH

cette comparaison c'est que, là-bas, en face de nous se déploient en draperies aux plis ombrés les falaises du désert de *Tih* tombant droit sur la plaine. La surface du sol, d'un jaune tendre, est presque unie ; seule une légère dépression s'accuse sur la ligne médiane et forme une sorte de vallée. La végétation y est très pauvre, à peu près nulle en certains endroits. On voit des genêts étiques, mourants de soif, avec leurs branches hérissées en l'air, comme des bras tendus vers le ciel pour demander la pluie. Les Israélites ont-ils passé par ici ? Il le faudrait, si l'on adopte l'itinéraire qui les fait venir d'Égypte au Sinaï par la route du Nord. Certains exégètes, en effet, ont supposé qu'au

lieu de s'engager dans les vallées qui aboutissent à l'ouady *Firan*, Moïse et ses compatriotes seraient montés par l'ouady *Homr* et auraient touché la plaine de *Ramleh*, pour se diriger ensuite vers la montagne sainte par l'ouady *Scheik*. Elle serait, si l'on veut une indication sérieuse, le désert de *Sin*, qu'un texte relativement jeune du Pentateuque place entre Elim et le Sinaï.[1] Certes, les murmures qu'Israël y fit entendre s'expliquent aisément ; quitter la plantureuse Egypte pour ce pays sans eau, sans vivres, sans rien, c'était dur, et à cet égard la plaine de *Ramleh* convient à la situation. Mais, est-il croyable que Moïse sortant des griffes du Pharaon, ait commis l'imprudence de venir s'exposer aux attaques de la garnison égyptienne qui occupait les hauteurs de *Sarabout*, et se jeter en quelque sorte dans la gueule du loup ?

Jusqu'à midi, la caravane erre dans ces sables mouvants. Nos chameaux marchent paresseusement, sous la chaleur torride qui incendie le désert ; le soleil nous frappe dans le dos et nous brûle la peau, à travers nos vêtements ; l'atmosphère est au calme plat ; aucun souffle d'air rafraîchissant ; mais, au contraire, des flammes de chalumeau qui viennent d'en haut et d'en bas aussi, montant du sol surchauffé. A mesure qu'on avance, la plaine s'élargit. Pourtant, peu à peu, la montagne de *Tih* dessine mieux ses croupes irrégulières, ses pentes escarpées ; çà et là, des enfoncements, des brisures, des taches blanches de craie, apparaissent derrière l'uniformité de couleur, que la clarté du ciel accentue.

Au milieu des sables, dans une crevasse peu profonde, entre des blocs de calcaire taillés en cubes, nous nous installons pour le *« lunch »* traditionnel. Littéralement nous étouffons dans ce four à chaux. Force est de nous réfugier, par petits groupes, dans des angles d'ombre, tandis que les chameaux rôtissent au soleil, sans paraître d'ailleurs très incommodés. Ils ruminent d'un air béat et leurs dos pelés reluisent comme des plaques de métal. Ce jour-là, les conserves de Chicago n'ont pas de succès. Leur fadeur fait penser à l'éternelle manne dont Israël se fatiguait ; on se prend à regretter l'Égypte, ses pots de viande fraîche et ses oignons, et instinctivement les yeux se lèvent vers le ciel pour voir s'il ne passe pas un vol de cailles, à portée de

[1] Exode XVI, 1-3; comp. Nombres XXXIII, 11.

nos fusils. Au lieu de manger, on discute et ce n'est pas toujours l'archéologie et l'histoire qui font les frais de la conversation ; maintenant on a mis sur le tapis la question du divorce ; l'abbé G... soutient la thèse catholique avec une ardeur que ne parviennent pas à tempérer d'excellentes tranches d'ananas offertes par le P. Savignac. La riposte est donnée par le capitaine de K..., qui fait une savante dissertation sur les inconvénients des mariages mal assortis. J'opine du casque, en apportant ma modeste contribution à l'étude de ces graves problèmes de morale. Jamais, sans doute, pareille dispute ne troubla le silence imposant de la grande plaine.

Mais trêve aux commérages ! Nous allons maintenant prendre d'assaut la muraille qui nous sépare du plateau de *Tih* et en fait une sorte de forteresse. L'escalade est assez pénible. On suit d'abord le fond d'une gorge creusée dans du calcaire, puis, à son embouchure, on se trouve tout à coup au pied du rempart presque vertical. La caravane des bagages nous a devancés et a vaillamment franchi l'obstacle. Nous la suivons de près ; mais il nous a fallu quitter nos montures, pour leur éviter une fatigue inutile. Le sentier glissant s'accroche aux flancs du coteau et monte en lignes brisées, par des raidillons qui se succèdent sans répit. D'en bas, le spectacle ne manque pas de pittoresque : tous ces chameaux, aux bariolures invraisemblables, dont les files s'étagent obliquement les unes sur les autres, comme des images en couleurs fixées sur du papier jaune.

Au bout d'une heure environ, on arrive au sommet du col appelé *Oumm Rakineh*. Ici encore se pose la question de savoir si Israël, dans son voyage de retour du Sinaï, a suivi cette voie et fait cette ascension ? Il serait très imprudent de l'affirmer. Identifier chacune des stations de l'itinéraire biblique est une tâche épineuse. De sérieux commentateurs ont cherché ailleurs les localités situées immédiatement après le Sinaï. Ils ont placé *Tabeera*, *Qibroth-Hattaava* et *Hazeroth*, dans la région orientale de la presqu'île, entre le *Djebel Moïsa* et *Akaba*. Il en résulterait que Moïse et son peuple ont gagné l'intérieur du pays plutôt par l'Est, en franchissant un des « nakbs » qui percent en cet endroit le *Djebel et Tih*. Ces conclusions reposent, on le voit, sur l'hypothèse que le *Djebel Moïsa* est le vrai Sinaï.

Et, du haut du col, dans la lumière éclatante de cette soirée, on les voit de nouveau, les montagnes saintes, au fond de l'ho-

rizon, vers le Sud ; rouges de soleil, elles se dressent à la tête d'un escadron de collines, comme des chefs de file, superbes et glorieuses. Je voudrais les regarder longtemps, puisque c'est la dernière fois qu'elles s'offrent à nos yeux. Mais le désert nous réclame. Il est là devant nous, amas confus de tertres pierreux, arrondis, d'une coloration brun-clair, entre lesquels circulent d'étroits vallons desséchés et mélancoliques. Je m'attendais à contempler un immense plateau, sans reliefs appréciables, se développant jusqu'aux lointains du *Negeb* ; mais pas du tout : c'est un pays bossu et la vue s'arrête à une courte distance, sur un chaos de mamelons arides et disgracieux.

La fatigue de la montée nous oblige à camper tout près du col, sur une petite éminence dénudée. Un vent frais s'est levé, subitement, au moment où le soleil va disparaître ; il fait frissonner le sable et les menus galets courent sur le sol, avec un bruit de castagnettes. Nos cartes géographiques indiquent une altitude de 850 mètres environ ; à la hâte, saisis par l'air vif, nous allons nous blottir dans nos couchettes, après cette épuisante journée.

*
* *

Toute la nuit j'ai grelotté sous mes couvertures ; le froid, de plus en plus vif à mesure que l'aurore approchait, m'a tenu éveillé, si bien que je me suis levé avant jour pour rôder autour des tentes, dans l'espoir que la marche réchaufferait un peu mes membres glacés. On entend le ronflement des Bédouins roulés dans des peaux de mouton, par groupes serrés, masses grises que l'aube naissante caresse d'un vague reflet. L'un d'eux est pris de violents accès de toux, qui déchirent le silence. Dans la pénombre, tout autour du campement, les cous des chameaux, dressés verticalement, font l'effet de colonnes surmontées de chapiteaux. Le ciel est encore tout plein d'étoiles, mais dans les lointains de l'Est, une barre blanche annonce le jour. J'arpente longtemps, à pas précipités, le tertre graveleux et vers 7 heures le coup de cornette du P. Savignac retentit soudain, comme tous les matins, vibrant, joyeux, prolongé ; c'est la diane, l'appel à la lutte ; c'est une voix d'espérance, et, en cet instant, elle prend un accent solennel, comme si elle suppliait le désert, où nous

allons pénétrer, d'être propice aux voyageurs. En toute hâte, le camp est levé ; personne n'ose s'attarder aux soins de propreté, aux copieux lavages, qui d'ordinaire nous occupaient une bonne demi-heure. Tant pis ! il fait décidément trop froid ; l'eau de nos cuvettes se couvre d'une couche de glace ! Ces sautes du thermomètre sont fréquentes dans le désert ; elles sont dues non seulement à l'altitude de certaines régions, mais surtout à l'extraordinaire rayonnement de la chaleur ; pendant les nuits limpides, sans nuages, l'immense plaine nue abandonne le calorique qu'elle a reçu du soleil et le refroidissement descend souvent au-dessous de 0. Le Bédouin, habitué à ces changements brusques de température, n'en éprouve apparemment aucun malaise ; il n'en est pas ainsi de l'Européen fraîchement débarqué en Orient : les caprices du climat sont de nature à débiliter son corps, qui n'a pas la résistance et la souplesse voulues. Aussi est-il sage de nous vêtir chaudement avant d'escalader nos chameaux : manteaux, bonnets de laine, foulards, couvertures, gants fourrés, tout est mis à réquisition ; ainsi emmitouflés et ficelés, on nous prendrait pour des explorateurs en route dans les régions polaires.

Deux heures durant, la caravane franchit un chaos maussade de dunes de sable et de graviers, amoncelées en dômes, et la rougeur du soleil levant leur prête l'éclat du cuivre et du laiton polis. On monte, on descend, on remonte... Pas d'eau, pas de végétation, un sol durci où les pierres semblent incrustées. Rien à voir qu'un ciel de nacre rose, étendu comme un suaire sur cette terre morte. C'est le moment propice aux longues méditations. Les Pères lisent leur bréviaire et n'ont pas l'air incommodés par l'allure des chameaux, nécessairement désordonnée dans ces chemins inégaux. Le front penché sur le gros livre de prières, ils murmurent les matines et le vent qui soulève et gonfle les « abayé » comme les voiles d'un navire, emporte au loin ces discrètes oraisons.

Vers 10 heures, on aperçoit sur la droite quelques « naouamis » ruinés et peu après on fait halte au bord de la source *Abou Metâgeneh*. C'est une espèce d'étang long de 10 mètres environ et large de trois, situé au pied d'une petite colline de calcaire ; l'eau sourd presque à fleur de rocher, essaye une timide cascade, puis se répand en nappe ; mais comme elle est retenue par une chaussée de roes haute d'un bon pied, elle ne peut fertiliser le

sol : quelques arbrisseaux, poussés entre les cailloux, aux abords du réservoir, s'efforcent de sucer un peu d'humidité ambiante et leur maigreur témoigne contre l'avarice de la source. Mais pour le voyageur, celle-ci est une vraie bénédiction et on comprend sans peine pourquoi les populations primitives de l'Orient attachaient aux sources des idées religieuses, leur offraient un culte, voyaient dans ce précieux liquide surgi on ne sait d'où un don providentiel, l'effet d'un miracle et même la demeure des dieux. Aussi bien est-ce avec une sorte de vénération que nos Bédouins s'approchent du bassin, y plongent pieds et mains, discrètement, et restent muets à contempler leur visage dans le miroir de l'eau. Ibrahim et ses montures font moins de cérémonie, ils remplissent les tonneaux, vulgairement, sans respect pour les êtres mystérieux qui peuvent hanter la piscine. Quant à nos compagnons, plusieurs se payent le luxe d'un bain, et se livrent à des exercices hydrothérapiques qui, en plein désert, ne manquent pas d'originalité. C'est qu'il faut profiter d'une occasion qui s'offre plutôt rarement au cours d'un voyage dans la péninsule. Depuis notre départ du Couvent, c'est la première fois que nous trouvons un point d'eau de quelque importance ; non pas que les sources fassent absolument défaut ; çà et là, au contraire, à travers les fissures des granits, nous les avons vues suinter, très fraîches et très pures ; mais ce ne sont souvent que des filets d'eau, des gouttelettes que la montagne ne distille qu'à regret, comme en pleurant. D'autre part, jusqu'à *Nakhel*, nous n'avons pas l'espoir de renouveler notre provision d'eau potable et, pour trouver une source jaillissante et abondante, il faudra franchir le désert jusqu'à *Aïn Qedeïs*, une étape de huit à dix jours !

Au delà d'*Abou Metâgeneh*, c'est encore une confusion de dunes calcaires, qui se ressemblent toutes. Le flair exercé de nos guides n'est pas de trop pour découvrir une piste dans ce tohu-bohu de choses pareilles. Cependant l'horizon se dégage peu à peu ; une dernière colline, éclatante de soleil et derrière laquelle on devine l'espace libre, reste encore à gravir et alors, comme un coup de théâtre, se découvre soudain tout le plateau de *Tih*, baigné de lumière, incandescent, roulant ses vagues de sable. Dix minutes plus tard, nous y sommes. J'éprouve une sensation profonde de gravité, de majesté sauvage. C'est bien le désert cette fois, le vrai désert, dans le sens étymologique du mot, l'abandon. Qu'il est imposant, à cette heure, et terrible ! Une terre de feu, aux con-

tours imprécis, au sol craquelé de sécheresse, qui s'étend à perte de vue et d'où montent des vibrations de chaleur comme au-dessus d'une fournaise. La couleur générale est jaunâtre, mais il y a les rayures blanches des falaises crayeuses, les silhouettes indécises de collines basses, étrangement découpées, flottantes comme des spectres dans l'atmosphère embrasée. Une large dépression, courant au Nord, marque l'ouady *el Arisch ;* il est incrusté de

FIG. 44. — LA SOURCE ABOU METÂGENEH

taches viridines, qui sont des genêts et des broussailles ; d'autres vallées, peu profondes, indiquées seulement, parcourent l'immense plaine et y tracent des ondulations. Aux arrière plans, très loin vers le *Negeb*, dans un poudroiement d'or, s'esquissent des montagnes bleues, diaphanes, allongées sur le sol comme des sphynx. C'est un pays de rêve où rien ne ressemble à ce qu'on a déjà vu, où la nature emploie la lumière, la chaleur, l'atmosphère, les vents, pour métamorphoser les choses matérielles en des êtres fantastiques, aériens, prodigieux ; un pays de mélancolie aussi, car la mort en a fait son empire ; sans doute elle règne aussi ailleurs, dans les régions du Sud, que nous avons

parcourues ; mais là, au sein des profondes vallées, la grande oasis de *Firan*, les modestes palmeraies, les traces d'habitation et de culture, les débris d'une vieille civilisation attestent encore une lutte contre le néant ; et puis, les montagnes sont si belles, la tradition leur attache de si glorieux souvenirs, qu'on leur prête volontiers une âme, un langage, quelque chose qui les fait vivre. Mais ici, l'illusion n'est plus possible, c'est l'horrible désolation, la main-mise de la mort sur une partie du globe et l'on n'imagine rien qui puisse peupler ces solitudes, secouer cette torpeur, troubler l'immobilité farouche et impassible de ces lieux.

*
* *

Le *Badiet et Tih* (désert de l'égarement) forme un vaste triangle, dont la base est une ligne brisée, qui partirait de la pointe Sud de la mer Morte jusqu'à la Méditerranée, près d'*El Arisch*. Son sommet, situé à l'extrémité Nord-Est de la plaine de *Ramleh*, est marqué par un repli, tracé presque à angle droit, des montagnes abruptes qui entourent le plateau comme d'une palissade. De ce point, deux chaînes de falaises se dirigent, l'une vers *Akaba* au fond du golfe Elanitique, l'autre vers l'Egypte. Cette table est inclinée du côté du littoral méditerranéen et sa plus grande altitude est de 900 mètres environ, dans le voisinage du bord méridional. Le relief en est très peu accidenté ; on ose à peine donner le nom de montagne à ces longues collines, qui émergent de la surface presque plane et qui ne sont que des plissements du sol. En conséquence, les ouadys, d'ailleurs rares dans la partie centrale, sont de très faibles dépressions, des creusures, souvent inappréciables, de la croûte calcaire. Ce relief caractéristique est la résultante d'actions diverses, dont l'effet se poursuit sans cesse et aboutira au nivellement définitif du terrain. Les eaux de pluie, qui tombent parfois en véritables trombes dans les régions désertiques, ont un pouvoir érosif considérable ; les roches stratifiées s'effritent ; les saillies du sol sont peu à peu dégradées ; elles s'affaissent en éboulis de pierres, qui finissent par se disperser et couvrir de grandes étendues. C'est ainsi que dans le plateau de *Tih*, vous rencontrez de vastes champs de cailloux qui ne constituent point une couche

géologique, mais proviennent d'antiques collines détruites ; ce phénomène est, du reste, facilité par l'absence d'un revêtement végétal, causée par l'irrégularité des pluies et la sécheresse de la surface. Un autre agent de démolition doit être cherché dans ces grandes et subites variations de température, que j'ai déjà notées en passant. La chaleur et le froid, se succédant à peu d'intervalle, déterminent une désagrégation sèche des matériaux

FIG. 45. — UNE HALTE DANS LE DÉSERT DE TIH

et, comme les couches extérieures sont sans cesse affectées, tandis que la température intérieure reste constante, l'équilibre est rompu ; un ébranlement se produit dans la masse, qui s'écroule par la dissociation lente de ses éléments. Les vents jouent aussi un rôle de première importance dans ce travail de dénudation et d'aplatissement, qui s'accomplit dans le désert. Ils y soufflent presque sans interruption, d'un bout de l'année à l'autre, la nuit et le jour, et parfois ce sont des rafales d'une extrême violence. Leur puissance se manifeste alors dans le mécanisme que les savants appellent ablation ou déflation éolienne. Passant sur les hautes montagnes du Sud, le vent les entame

arrache des parcelles de roche cristalline, les emporte au loin et va déposer ce sable dans des régions où l'atmosphère est relativement calme. A son tour, le sable, soulevé par la bourrasque, use les parois rocheuses et collabore ainsi à l'œuvre persistante de l'air en mouvement. Sur les terrains stratifiés, désagrégés déjà par l'érosion pluviale et la chaleur, l'action éolienne est encore plus sensible ; le vent balaye les surfaces effritées, transporte les matériaux à de grandes distances, polit les cailloux sur son passage, se charge d'éléments quartzeux, avec lesquels il ira combler les vallées, couvrir les plaines d'un manteau de sable, ou créer ces dunes festonnées, qui se déplacent, selon les caprices de l'ouragan. Dans la presqu'île on rencontre, il est vrai, peu d'endroits occupés exclusivement par des dunes ; en règle générale, ce sont des déserts de pierres, entrecoupés de plaines sablonneuses plus ou moins étendues. Quoi qu'il en soit, la pluie, la chaleur et le vent sont les principaux agents de dégradation, qui, chacun selon ses procédés, et en unissant leurs efforts, tendent au même résultat : l'arasement du terrain, la création de ces grands plateaux monotones, que le voyageur traverse en hâtant le pas.

Le P. Savignac, en effet, presse la marche. La caravane est descendue dans l'ouady *El Arisch*, connu sous le nom de « Torrent d'Egypte » par l'Ancien Testament et mentionné aussi dans quelques inscriptions assyriennes. Pour les écrivains de l'époque postérieure d'Israël [1] il formait la limite théorique et idéale du territoire juif du côté du Sud. Remarquons que ce « torrent » n'a pas une goutte d'eau ; il est aussi desséché, aussi aride que le reste du désert ; cependant, çà et là, un palmier ou un seyal à demi mort trouent le sol et ont l'air de jalons, plantés de distance en distance, pour marquer le fond de l'ouady et tracer la route aux voyageurs. Sans cela, d'ailleurs, rien n'indique qu'on se trouve dans une vallée ; elle est si large et en même temps si peu profonde que ses berges lointaines demeurent invisibles, élevées de quelques pieds seulement au-dessus du lit. La marche est trop lente à notre gré ; les heures succèdent aux heures, lourdes, obsédantes, sous le soleil de plomb. L'ardente réverbération de la lumière devient douloureuse à la longue et m'oblige à clore les paupières et, livré aux balancements régu-

[1] Nombres XXXIV, 5 ; Josué XV, 4 ; I Rois VIII, 65 ; Esaïe XXVII, 12, etc.

liers et incessants du chameau, je me sens engourdi par une somnolence fiévreuse. Le mal interne dont j'avais déjà éprouvé les atteintes quelques jours auparavant n'a fait qu'empirer, à mesure que nous nous enfoncions dans cette région inhospitalière, exposés aux dangers d'un climat bizarre. Le Père franciscain pousse des plaintes à émouvoir un rocher ; mais le moyen de calmer ses douleurs, quand notre pharmacie se réduit à quelques remèdes anodins, inefficaces dans les cas sérieux ? La patience est de rigueur, il reste environ 80 kilomètres à franchir jusqu'à *Nakhel*, où nous espérons nous ravitailler et refaire nos forces. En attendant l'oasis désirée, redoublons d'efforts et de vaillance...

Nous campons dans la vallée. Le désert, peu après le coucher du soleil, prend une teinte violacée, du plus merveilleux effet ; les deux masses sombres du *Djebel Maymar* et du *Djebel Soubian el Battieh* se découpent dans le ciel encore zébré de bandes lumineuses, tandis que, vis-à-vis, de l'autre côté de l'ouady, court le ruban des roches blanches du *Djebel Eijmeh*, semblable à une muraille badigeonnée à la chaux, dont les extrémités se perdent déjà dans la brume. Les souffles tièdes du soir ont ranimé nos esprits et c'est au milieu de grands éclats de rire et de joyeuses plaisanteries que Mohamed le farouche sert le potage aux vermicelles. Après le repas, nos Bédouins fabriquent le pain ; depuis trois ou quatre jours la provision, que nous avions emportée du Couvent de Sainte-Catherine, est épuisée et chaque soir on confectionnera de ces galettes de pâte appelées « khoubs » et qui, dès l'époque la plus reculée, sont à la base de l'alimentation des nomades orientaux. Les Israélites des temps antiques connaissaient déjà cet article de boulangerie [1] et les procédés de fabrication n'ont pas varié depuis des milliers d'années. Ibrahim surveille l'opération, mais l'artiste principal est un Bédouin alerte et maigre, au teint de citron, presque nu, qui paraît avoir acquis une certaine maîtrise dans ce domaine. Il dispose en cercle quelques gros cailloux, allume, au centre, un feu de brindilles, sur lequel est placée une plaque de fer ; pendant qu'elle se chauffe, il prépare dans un grand bassin de tôle une pâte assez ferme, sans levain, additionnée seulement d'un peu de sel ; il en façonne des boules

[1] En hébreu : *ougah* (rondelle) et *Kikkar lekhem* (disque de pain) [illegible] XVIII, 6, Juges VIII, 5, etc.

qu'il aplatit sur son genou avec le poing, puis les étire, pour leur donner la forme d'un gâteau d'un centimètre d'épaisseur environ. Les délicats remarqueront bien que l'eau employée n'a pas toujours la pureté du cristal et que les fétus de paille et le gravier qu'elle contient sont un assaisonnement inutile ; ils noteront que l'opérateur a des mains moins blanches que la neige et qu'il n'use jamais de cet accessoire indispensable aux civilisés : le mouchoir de poche ; qu'importe, il est si amusant, si naturel ! il accomplit son travail avec tant de sérieux, de diligence et de souplesse qu'on oublie vite la rusticité des formes pour ne songer qu'à la succulente galette, qui grille là, sur le fer, avec des sifflements, et se couvre de boutons dorés. Ce n'est pas de la fine pâtisserie, évidemment, et même, si la cuisson est incomplète — cela arrive quelquefois — la pâte coule, quand on déchire le gâteau, ce qui amène des complications ; mais en somme, c'est très mangeable et dans le désert, à plusieurs centaines de kilomètres de toute terre habitée, il convient de n'être pas trop difficile. En temps ordinaire, les Bédouins simplifient encore les opérations ; comme ils n'ont pas toujours de plaque de métal à leur disposition, ils se contentent d'étendre la pâte sur la pierre chaude et la couvrent de cendres... On ne saurait être plus primitif.

*
* *

Lundi 3 mars.

Hier, je n'ai pris aucune note de voyage. La contemplation incessante du désert épuise et alourdit l'esprit, qui devient incapable de réflexion. L'impassibilité de ce bleu aride du ciel et de ce jaune intense du sable finit par provoquer une sorte de malaise, qui tue la pensée. On croit entendre s'élever de la steppe brûlante une plainte, toujours la même, qui monte, nage, soupire, donne le frisson. Tout ce que je puis dire, c'est que nous avons suivi l'ouady *El Arisch*, pendant toute la matinée, nous rapprochant sans cesse des falaises crayeuses de l'*Eijmeh* ; vers 2 heures de l'après-midi nous doublions la pointe septentrionale de la colline, qui s'avance dans le désert comme un musoir et s'achève brusquement en une paroi verticale.

Aujourd'hui, la caravane marche droit sur *Nakhel*. La plaine est absolument nue, brillante ainsi qu'un miroir métallique, qui

renvoie le soleil et aveugle. Ce matin il gelait. Maintenant — midi — le sol est en feu ; des ondes caloriques courent à la surface. L'air tremble, les choses tremblent et paraissent se déplacer ; la ligne de l'horizon, cercle immense tracé tout autour de nous, flotte, vacille, voilée de vapeurs diffuses. Toute végétation a disparu. Nulle part un point d'ombre, dans cette pleine lumière. En certains endroits, nos chameaux marchent sur un

FIG. 46. — EN ARRIVANT À NAKHEL

tapis de galets noirs, calcinés, polis, qu'on prendrait pour des morceaux de houille. Ailleurs, dans les bas-fonds ensablés, on voit de temps en temps fuir une gerboise, mais si vite qu'elle effleure à peine le sol, traçant des zigzags rapides et nombreux ; et de petits serpents jaunes, effrayés à notre approche, filent comme des flèches et chatoient sous les rayons du soleil. Le chemin est bien marqué ; plusieurs sentiers parallèles se déploient en rubans étroits, piétinés par les caravanes qui, de toute antiquité, ont traversé la presqu'île. Les communications entre centres habités, — Tôr, l'oasis de Pharan, les monastères de la montagne — et la Palestine, s'établissaient soit par les rou-

tes d'*Akaba* et de l'Arabie, soit directement par celles du plateau de *Tih*. A l'époque byzantine et au moyen âge, les pèlerins les plus fervents organisaient souvent des voyages au Sinaï traditionnel, après la visite des places mémorables de la Terre Sainte ; beaucoup, dans leur hâte d'arriver au but, gagnaient la région d'Hébron et de Gaza, et de là s'enfonçaient dans le désert pour atteindre un des « nakbs » du bastion méridional et rejoindre le réseau des chemins de la zone montagneuse.

A 4 heures de l'après-midi, subitement, nous sommes en vue de *Nakhel*. Très loin, sur le bord du désert, à quelque distance d'une ligne de collines basses et décrépites, on aperçoit une chose grise, vaguement carrée, qui a l'air d'un castel rasé à mi-hauteur, avec des décombres tout autour : c'est *Kalaat en Nakhel*, la « Forteresse du palmier ». Je m'attendais, je l'avoue, à une tout autre apparition. On avait chanté sur tous les tons les louanges de la capitale. « *Nakhel*, me disait l'abbé G***, avec conviction, vous verrez, c'est une grande ville. » Et nos Bédouins donc ! Avec quelle émotion ils en parlaient, comme d'un pays de Cocagne, d'une oasis féconde, où l'on trouve tout en abondance. Et notre imagination de trotter, de trotter.... Par association d'idées contraires, elle opposait au désert mort une terre plantureuse. Exaspérée par le spectacle monotone de la sécheresse, elle voyait des sources s'ouvrir, débordantes d'eaux limpides et fraîches, elle se promenait dans des jardins, des bosquets, des hautes palmeraies, elle cueillait des blés mûrs dans les champs, et entendait, ravie, le bêlement des troupeaux de moutons... ... L'espérance crée parfois de ces chimères.

Nous approchons. Une forteresse carrée, trapue, flanquée de quatre tours d'angle, sur un monticule ; à côté, un peu plus loin, une autre construction massive, du même genre, mais plus petite. Immédiatement au pied du monticule, un pâté de pauvres masures, très basses, en terre battue, collées les unes aux autres, d'un jaune terne, semblables à des casemates ; d'étroites venelles circulent là-dedans, disloquant la masse comme des fissures. D'arbres, point ; si, pourtant, une touffe de branches, pendue à la muraille de la forteresse ; aucune culture ; le village est emprisonné dans le désert ; où qu'on pose le regard, on ne voit que la même plaine désolée et stérile ; en fait de source, un puits très médiocre, qui est l'âme de ce modeste groupement. Nul bruit

révélateur d'êtres humains ; ces huttes semblent inhabitées ; pas un filet de fumée, un indice quelconque, qui montre qu'on arrive chez des gens. Pas d'animaux non plus, pas même une poule ou un chien, bêtes qu'on rencontre dans le plus misérable hameau de l'Orient. Voilà *Nakhel*.

Nos tentes sont dressées sur une petite éminence, à proximité de la citadelle. Peu à peu, des enfants sortent de leurs tanières

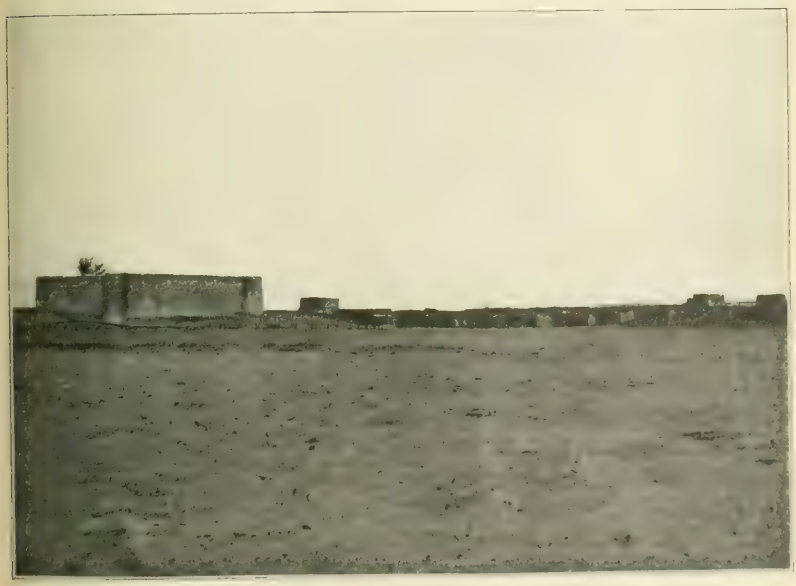

FIG. 47. — KALAAT EN NAKHEL

et arrivent, par groupes ; très sommairement vêtus, aux cheveux luisants de graisse, aux frimousses apeurées, ils se tiennent à distance du campement, immobiles, intrigués. D'ailleurs, aucun des habitants adultes du village ne se dérange pour nous voir. Seul, M. Bramley, gouverneur général de la Péninsule, vient saluer les voyageurs ; un homme jeune encore, élégant, moustaches blondes, la taille bien prise dans un veston croisé de couleur olivâtre, petit feutre mou sur la tête ; un parfait gentleman du reste, parlant correctement le français et qui nous témoigne dès l'abord la plus chaude sympathie. Comme la presqu'île appartient à l'Egypte, il représente l'Angleterre ; au fond,

c'est là sa seule mission, car il n'a pas à défendre ici des intérêts commerciaux. La signification de *Nakhel* est essentiellement politique, à l'heure actuelle ; appuyé par une escouade d'une douzaine de soldats, sous les ordres d'un caporal, le gouverneur est chargé d'affirmer, par sa simple présence, les droits de possession des Egyptiens — lisez des Anglais — sur cette région. C'est un honneur qu'il revendique même au prix d un isolement qui doit être assez pénible. Il fait pourtant de réels efforts pour rendre sa résidence aussi agréable que possible. Les communications avec l'extérieur sont assurées au moyen de chameaux de course, qui, en quelques heures, ont franchi le désert jusqu'à Suez, d'où ils remportent le courrier ; une correspondance régulière est ainsi obtenue entre la capitale et l'Egypte. M. Bramley s'ingénie aussi à fournir de l'eau potable à ses administrés, qui ne sont pas gâtés sous ce rapport. Il a fait ouvrir des tranchées en plein sable pour atteindre la nappe d'eau souterraine. On sait que le produit des averses désertiques ne s'écoule jamais immédiatement à la mer ; dans les ouadys, les torrents s'arrêtent en chemin et parfois disparaissent avant d'avoir atteint l'embouchure des vallées ; d'autre part, ils ne recueillent pas toute la masse de l'eau tombée ; une bonne partie est absorbée directement par le sable et retenue dans la profondeur des couches poreuses ; il se forme ainsi dans le sous-sol un réservoir d'eau sans issue qu'on ne peut utiliser que par le forage de puits. Instruit de ce phénomène, le gouverneur de *Nakhel* essaie de capter ces sources sous-jacentes. Dieu veuille qu'il réussisse et qu'un jour il puisse, par ce moyen, faire refleurir le désert. On n'attend pas moins du génie colonisateur des Anglais, qui éclate même dans ces entreprises de second ordre et qui, partout où il a passé, a produit des merveilles. Une merveille, à coup sûr, c'est de pouvoir, dans une retraite aussi éloignée du monde, dans une contrée aussi déshéritée de la nature, offrir aux voyageurs... du champagne ! C'est ce qui est arrivé positivement. Le soir même, un joyeux repas réunissait dans le donjon du gouverneur les touristes encore valides de l'expédition et le vin généreux coula... Preuve qu'avec un peu d'ingéniosité et de l'argent surtout, on peut embellir l'exil et mêler aux charmes platoniques du désert les douceurs plus tangibles du confort moderne. Les Anglais seuls sont capables de ces tours de force. Quant aux malades de l'expédition, ils durent se contenter de déguster du mousseux en pensée, d'avaler à sa place un remède

obligeamment offert par notre hôte, une drogue verdâtre, huileuse, exécrable, mais d'un effet, dit-on, aussi merveilleux que le champagne.

*
* *

J'aurais beaucoup désiré voir à Nakhel des pèlerins musulmans en route pour la Mecque ; mais il n'y en avait pas. Ce n'était sans doute pas l'époque du passage des grandes caravanes ; il faut en outre remarquer que les pèlerinages égyptiens prennent actuellement, plus volontiers, la voie de la mer Rouge — plus courte et plus facile. Autrefois, on traversait la péninsule dans toute sa longueur, de Suez à Akaba. Cette route est ancienne ; peut-être la *Table de Peutinger* la mentionne-t-elle déjà ; en tout cas elle en indique les deux points extrêmes : *Clysma* (Suez) et *Aila* (Akaba) mais ne cite pas *Nakhel*. Quelques-uns des géographes arabes — entre autres Edrisi (XIIme siècle) — la connaissent aussi, sans qu'il soit possible d'identifier chacune des stations qu'ils notent. Ils ignorent également *Nakhel*, si je ne fais erreur. Il faudra descendre jusqu'au milieu du XVIIme siècle [1] pour trouver la mention de cette ville ; dès lors, elle est citée par tous les voyageurs qui ont parcouru cette zone de *Tih*, et dont nous possédons les récits. En général, les caravaniers, qui se hasardent encore à suivre la voie de terre, prennent le désert un peu au Nord de Suez, enfilent l'ouady *el Hadj*, passent à *Nakhel*, et descendent sur *Akaba ;* c'est un parcours d'environ 250 kilomètres. De là, on rejoint en quelques heures la grande route qui met en communication la Syrie avec la ville sainte des Musulmans et le long de laquelle a été établi récemment le chemin de fer des pèlerins.

En adoptant cet itinéraire, nous serions à Pétra en 5 ou 6 jours, mais nous ne verrions pas *Aïn Qedeïs ;* or, quand on prétend marcher sur les traces d'Israël, il importe de ne pas manquer une station où Moïse a fait un séjour si prolongé et si fructueux ; c'est un privilège qui n'est pas donné à tout le monde et notre désir

[1] Dans le catalogue des stations entre Le Caire et La Mecque dressé par le pèlerin turc *Kalfa*, en 1658 cf. Ritter, *op. cit.*, p. 152. La même année, *Jean de Thévenot* fait le voyage au Sinaï, rencontre sur sa route un bey de Tunis qui revenait de La Mecque, et lui communique une liste des stations du désert de Tih. *Relation d'un voyage fait au Levant*, Paris 1664. Cf. Rohricht : *Bibliotheca geographica Palestinae*, 1890, p. 265.

de visiter ces régions mystérieuses et réputées impénétrables est si vif, que nous acceptons d'avance les périls du voyage. Seul, le Père franciscain manque d'enthousiasme ; il parle même de retourner à Suez pour s'y faire soigner ; mais il faudrait pour cela organiser une nouvelle caravane, ce qui n'irait pas sans de réelles difficultés. De son côté, le P. Savignac est impatient de recevoir des renforts sur lesquels il compte. Il attend l'arrivée à *Nakhel* de son collègue de l'école biblique, le P. Jaussin, qui doit amener des Bédouins pour nous guider dans ces terres presque inconnues des Européens. Viendra-t-il ? Aura-t-il pu franchir, sans être arrêté par les indigènes, la longue étape de Jérusalem à *Nakhel* ? S'il n'est pas au rendez-vous, adieu nos beaux projets, Pétra et ses splendeurs : nous rentrons en Palestine par *Gaza* et la Philistie.

Dans la matinée du dimanche 4 mars, le P. Jaussen arrivait avec une escouade d'Arabes, salué par les hourrahs de tous les voyageurs. Grande animation dans le campement et chez nos Bédouins. Le nouveau venu est entouré, complimenté et surtout harcelé de questions : il apporte la correspondance ! Tous les visages s'épanouissent d'une joie enfantine, comme à une distribution de jouets : des lettres de la patrie, de la famille, des amis lointains ; c'est plus qu'il n'en faut pour que nos cœurs vibrent d'émotion. Depuis un mois séparés du monde, nous savourons le bonheur d'apprendre des nouvelles et chacun de se plonger dans la lecture de pages intimes qui nous disent qu'on pense beaucoup à nous là-bas, par delà la grande mer. Un billet d'une de mes anciennes catéchumènes me demande... des cartes postales illustrées ! L'excellent P. Jaussen est joyeux de notre joie ; un large sourire illumine sa figure débonnaire et fait trembler sa grande barbe blonde ; en dépit de son embonpoint, il court de groupe en groupe, alerte, nullement gêné par son habit de moine, donnant des ordres à droite, à gauche, racontant son voyage, ses démarches, ses craintes, ses espoirs. Ce n'est pas sans peine qu'il put réunir un certain nombre de Bédouins fidèles pour conduire la caravane dans les déserts impénétrables du pays d'Édom ; les tribus du centre de la péninsule sont en guerre avec celles de l'Est de l'*Araba* et ne pouvaient, sans danger, fournir des guides jusqu'à *Pétra*. D'autres clans du *Negeb* vivent en mauvaise intelligence avec les Arabes d'Égypte et n'osaient se rendre à *Nakhel* où l'affaire devait être conclue. D'autres encore —

tels les *Azazmeh* — jouissent d'une piètre réputation ; ils sont pillards et vindicatifs et il fallait se passer de leurs services. Une difficulté sérieuse provenait aussi du fait qu'à ce moment venait d'éclater le conflit turco-égyptien, dont j'ai déjà parlé, et l'effervescence politique est toujours à redouter chez ces populations remuantes, chatouilleuses, où la guerre est un mal endémique. Mais le P. Jaussen connaît les Bédouins et les aime ; il parle leur langue admirablement ; il a fait plusieurs séjours dans les déserts, vivant de la vie des nomades, pénétrant dans leur intimité, s'initiant à leurs mœurs, à leur religion et surtout, grâce à une bienveillance inlassable, réussissant à gagner leur confiance. Armé de patience, rompu aux exercices oratoires des Arabes et secondé par une fine diplomatie, il triompha de tous les obstacles ; en cours de route il recruta, de ci, de là, un petit contingent de Bédouins appartenant à quatre tribus différentes et un troupeau de chameaux vigoureux, capables de fournir de fatigantes étapes.

Tout ce monde de gens et de bêtes est arrivé à *Nakhel* sain et sauf, prêt à partir pour l'inconnu. Aux abords du campement surgit un grand brouhaha ; les Bédouins discutent avec animation ; de ma tente, où je fais la grasse matinée, je perçois des sons rauques, des exclamations de colère, un tintamarre de paroles gutturales ; il en sera ainsi pendant toute cette journée de dimanche où le P. Jaussen prépare l'expédition, de concert avec M. Bramley, affronte et apaise les exigences des chameliers qui nous ont conduits ici et qui réclament le privilège de nous piloter jusqu'à Gaza, dans l'espoir d'un gain supplémentaire. Ils durent se contenter d'un droit de passage et remettre les voyageurs, qu'ils convoitaient comme une proie, aux mains des nouveaux guides. Mon vieux chamelier, qui ne m'avait pas adressé deux fois la parole depuis le Sinaï, s'est senti pressé de me faire ses adieux ; ils sont touchants et sincères et me remplissent d'émotion ; ce brave homme a eu à mon égard des prévenances délicates et des soins patients ; sous cette rude écorce bat un cœur sensible et compatissant ; je regrette cette bonne figure d'hirsute et ces attentions discrètes. Il a bien mérité le « bakchich » qu'il sollicite, en murmurant des bénédictions qui doivent sceller notre amitié réciproque.

*
* *

Notre départ de *Nakhel*, le 5 mars, suscite quelque mouvement dans la population. Les hurlements des Bédouins ont attiré des groupes d hommes et d'enfants. La matinée est splendide ; quelle clarté, quelle transparence dans l'air ! quelle gloire dans le soleil rouge qui monte là-bas sur le désert immense ! Vraiment, ces premières heures du jour, dans ces solitudes éternelles, sont d'une douceur exquise. Je n'ai vu nulle part en Orient de spectacle plus somptueux, plus simple en même temps ; des teintes infiniment harmonieuses, des lignes pures, des tons chauds et francs ; toute la magie d'un coloris sobre et puissant, admirable traduction de la pensée religieuse qui plane sur ces lieux extraordinaires. Nos cœurs sont tout à la joie et à l'espérance. Au moment où la caravane s'ébranle, les soldats du fort s'alignent au garde-à-vous, l'arme aux pieds, encadrant M. le Gouverneur, qui fait le salut militaire ; sur un tertre, les indigènes, parmi lesquels quelques vieillards solennels, se bornent à regarder, sans rien manifester.

Tout de suite après *Nakhel*, le désert reprend et il ne nous lâchera pas de sitôt. Une forte dose de patience et de courage nous est nécessaire. Mais la troupe est bien équipée et prête à toute éventualité. Tous nos chameaux sont des bêtes superbes et me paraissent plus résistants, plus agiles, que les précédents. Quelques Bédouins sont armés de carabines et portent à la ceinture la cartouchière garnie. Les guides ont été triés sur le volet, ils connaissent fort bien le pays et ont une prodigieuse mémoire des sites et des noms géographiques ; habitués à être sans cesse sur le qui-vive ils avancent avec une prudence toujours en éveil. Je ne puis pourtant pas dire que mon chamelier ait un air imposant ; c'est un jeune homme de 15 à 20 ans, qui répond au nom de « Mansour » ; tout blond, avec une figure toute blanche, rien en lui qui rappelle un nomade, un être qui vit de soleil et de vents ; n'était son costume sommaire, sa chemisette grise et son « keffiyé », on le prendrait plutôt pour un Germain quelconque ou un Slave émigré de fraiche date dans les pays brûlants ; mais il est vif comme un singe et toujours en mouvement ; à tout bout de chemin, il abandonne son chameau, le laisse folâtrer, gambade lui-même vers ses compagnons, insouciant, débraillé. Il est

borgne, le malheureux, mais de son œil unique, il regarde partout à la fois et quand il rit, ce qui lui arrive tant que le jour dure, sa grimace est effrayante. Du reste, ses compatriotes — pour autant qu'on peut employer ce terme — ne sont pas tous bâtis sur le même type ; ils sont maigres en général, mais la hauteur de la taille et le galbe diffèrent sensiblement d'un individu à l'autre ; il en est de petits, malingres, à face émaciée, comme perdue dans les plis du « keffiyé » ; d'autres ont une mine rondelette, voire bouffie et une bouche lippue. Le plus drôle de la bande, c'est un grand sec, au cou de girafe, qui dépasse ses frères d'un bon pied ; il est tout en longueur celui-là, tête, torse, bras, jambes ; on le croirait passé à la filière, et ce qui ajoute encore à cette minceur, c'est qu'il porte à la grenadière un fusil à canon libre, démesurément long et grêle. Mais en dépit de ces difformités plus ou moins accentuées, tous ces nomades portent beau, ont l'allure dégagée, le regard fin. Ils me paraissent éprouver un saint respect pour le P. Jaussen ; en tout cas, ils lui parlent avec une déférence marquée et subissent docilement l'ascendant de sa parole brève et énergique. En tête de la caravane, monté sur une gracieuse chamelle blanche, interpellant les Bédouins sur la route à suivre, dirigeant la manœuvre comme un chef de troupes, le révérend moine a l'attitude d'un croisé en marche à la conquête de Jérusalem.

La région que nous traversons maintenant n'offre rien d'intéressant. Nous sommes toujours dans l'ouady *El Arisch*, la seule curiosité géographique de quelque importance. Il s'élargit de plus en plus et devient, en certains endroits, une vraie plaine ; en outre, il m'apparaît plus fertile, si l'on ose parler ici de fertilité ; en tout cas, il est pourvu de buissons plus nombreux et mieux venus que dans sa partie supérieure. Nous côtoyons parfois d'épais fourrés de « retem » et de genêts, aux tiges filiformes ; alors le P. Jaussen suspend la marche de la caravane et permet aux chameaux de flâner dans les bosquets ; ils le font avec un plaisir qui s'exprime par des grognements sonores ; ils se vautrent dans cette fraîcheur et leurs flancs calleux en ressortent tout humides et tout parfumés. L'ouady reçoit une quantité de vallées latérales, qui toutes portent des noms, bien que les cartes publiées jusqu'à présent n'en fassent pas une mention détaillée. L'onomastique du désert est beaucoup plus complète qu'on ne pourrait le croire. Les Bédouins sont obligés de désigner chaque

accident de terrain par un vocable spécial, tiré de la configuration du sol ou de sa fertilité ou d'autres caractères de ce genre : ils savent ainsi l'endroit précis où ils ont laissé paître leurs troupeaux, où tel événement mémorable s'est passé. Ils connaissent leur pays jusque dans ses moindres détails et ces appellations, parfois très anciennes, se transmettent de génération en génération, avec une étonnante sûreté.

Je me garderai bien de transcrire ici tous ces noms propres. La carte ci-jointe, dressée avec un soin minutieux par les PP. Jaussen et Savignac, est suffisamment explicite. Je noterai seulement les sites les plus pittoresques.

Ils sont rares, je l'avoue. Pendant quatre jours la caravane se traîne paresseusement à travers des solitudes vraiment effroyables. Seuls, l'aurore et le crépuscule ont ce charme grandiose que tous les voyageurs ont subi. L'air est alors respirable ; il se produit une détente dans l'esprit et dans le corps, et comme la beauté des choses est souvent un reflet de la quiétude intime, tout nous paraît beau et, en réalité, tout est beau. Mais pendant les interminables journées sous le soleil, quand tout brûle autour de soi, que la tête est en feu et que la fièvre circule dans les veines comme un torrent de flammes ; quand les morsures d'une chaleur implacable torturent la chair, alors cette nature nous paraît farouche et cruelle. Un sol noirâtre, entrecoupé de réservoirs de poussière, où vont plonger les chameaux ; des dunes maussades, d'une énervante monotonie, sans relief, sans accident ; de vastes plaines dont on n'aperçoit pas les limites et qui meurent, languissantes, sur les berges de l'ouady ; un spectacle infiniment triste qui n'offre rien à l'imagination et rien au cœur. Si les foules d'Israël ont passé par ici, — et tout porte à le croire — on ne s'étonne plus qu'elles aient été décimées par la faim, la soif et les privations de toutes sortes et que la mort ait emporté toute une génération d'individus. On en arrive à excuser leurs murmures et sans peine on met leurs nombreuses révoltes au bénéfice des circonstances atténuantes.

Ce royaume de l'ennui procure cependant au voyageur un divertissement original : le mirage. Plusieurs fois déjà, j'avais cru remarquer que le paysage changeait d'aspect brusquement, comme les décors d'un théâtre. Dans la lumière aveuglante, les collines se mettaient à trembler, puis paraissaient s'évanouir, pour être aussitôt remplacées par d'autres, dont les formes étran-

Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie. Tome XXIII. 1914

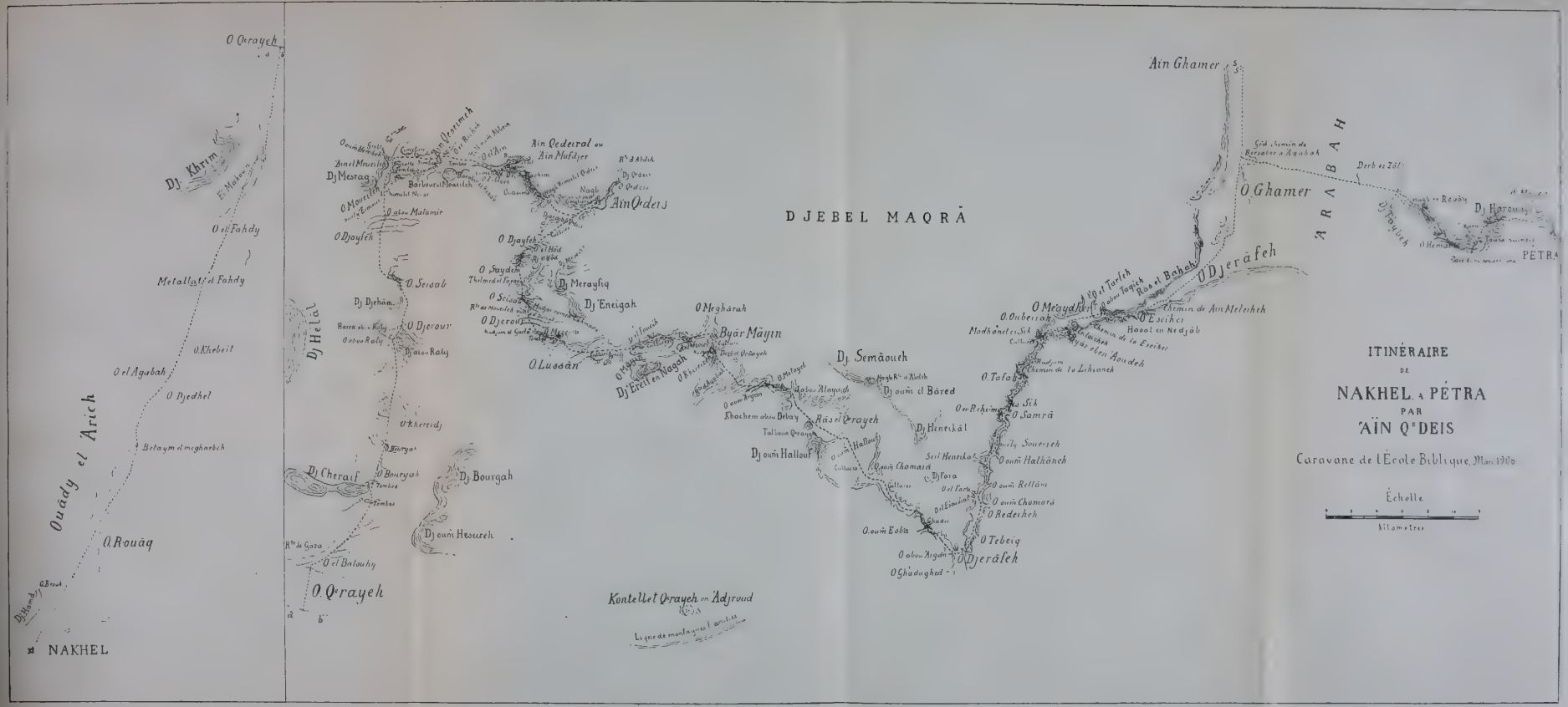

ges, les contours ondulants, se refusent à la description. J'attribuai ces phénomènes à la fatigue cérébrale, qui nous envahissait de jour en jour davantage, et je n'y pensai plus. Mais une après-midi, la vision fut particulièrement intense et m'arracha un cri d'admiration et de surprise. Dans le lointain, devant nous, le terrain prit tout à coup une teinte bleuâtre, très douce, très pure comme si un immense voile de gaze, aux bords frangés de blanc, se fut posé sur le désert ; et ce voile frissonnait, secoué par d'imperceptibles brises, de sorte que je croyais voir une nappe d'eau et des vagues aux crêtes écumantes. Cela ne dura pas longtemps : la vision s'en alla aussi vite qu'elle était venue, mais l'illusion fut si complète que je dus, pour rentrer dans la réalité, recourir aux explications du P. Savignac, qui avait été souvent témoin de ce phénomène d'optique. Aujourd'hui encore, je bénis cette minute d'hallucination ; en général, on fait au mirage une mauvaise réputation ; ce mot est entendu dans un sens défavorable : on y attache une idée de déception, de duperie amère et déconcertante, qui apporte le trouble dans l'âme. Rien n'est moins vrai : le mirage est une tromperie, sans doute, mais combien délicieuse ! il poétise l'horrible solitude, lui donne quelque chose de féérique et de vivant, interrompt un moment la tristesse du pèlerin et jette une note gaie dans l'atonie du désert...

*
* *

Le 8 mars, vers 10 heures du matin, nous traversons l'ouady *Djerour*. Il nous faut atteindre aujourd'hui *Ain Qeseimeh*. L'étape sera longue. Hier, notre marche a été entravée par la pluie. Un orage, amassé derrière le *Djebel Khrim*, creva sur la caravane pendant l'après-midi. Depuis notre départ de Suez, c'est la première fois qu'il pleut sérieusement : ce sera aussi la dernière. Sous l'averse et le vent, nous dûmes abriter notre campement derrière un pli de terrain. Ce ne fut pas sans peine : le montage des tentes présentait de grandes difficultés, les toiles s'envolaient avec des claquements sonores ; des torrents d'eau boueuse devalaient des pentes, arrachaient les pieux, entravaient la manœuvre. Il fallait creuser des fossés autour de nos fragiles demeures et, malgré cela, nos lits trempaient dans la vase. Mais la tem-

pête fut aussi courte que violente ; une heure après, le soleil avait chassé les nuages et reprenait possession du désert.

L'ouady *Djerour* est remarquable par son ampleur ; de tous les côtés l'horizon est découvert ; à l'Ouest on aperçoit la masse bleuâtre du *Djebel Helal*, accroupi comme un chien gigantesque, à l'échine inclinée. Certains exégètes ont pris cette montagne pour le vrai Sinaï, mais elle n'a rien de particulièrement imposant ; c'est une simple colline qui ne se distingue que par sa forme un peu bizarre et par son isolement au milieu de la grande plaine. Le massif du *Djebel Maqra*, qui se dresse à l'Est comme une barrière redoutable, attire davantage les regards. Son arête très déchirée, coupée d'échancrures profondes, ses pentes abruptes, sa couleur sombre qui s'étend sur toute une partie du ciel, le font ressembler à une énorme muraille en ruine. En allant droit sur ces rochers, on pourrait atteindre *Aïn Qedeïs* en une journée ; mais la caravane oblique vers le Nord pour visiter une région célèbre par ses nombreuses sources et qui excite au plus haut point l'intérêt des biblistes. L'ouady *Djerour* lui-même ramène nos pensées à l'Ancien Testament. Est-ce le « Guérar » de la Genèse, illustré par le séjour d'Abraham et d'Isaac ? La notice Genèse XX, 1, qui place Guérar « entre Qadès et Schur », paraît assez favorable à cette identification ; d'autre part, les indications de Genèse XXVI nous obligent, semble-t-il, à distinguer deux localités du nom de Guérar ; l'une au pays des Philistins, l'autre, la « vallée de Guérar », dont la situation est inconnue. Serait-ce notre ouady *Djerour* ? Peut-être, mais j'admettrais difficilement l'existence d'établissements de longue durée dans cette région. Elle n'a pas d'eau ; nos Bédouins, il est vrai, racontent qu'il existe des bassins d'eau, à quelque trois kilomètres d'ici, et que la vallée renferme d'anciens puits actuellement bouchés. Ces renseignements sont bien vagues et l'ouady *Djerour* est et restera une terre de sécheresse et de stérilité.

Maintenant la caravane est comme emprisonnée dans des vallons étroits, bordés de dunes pierreuses, sortes de cuves ovales, qui sont soudées les unes aux autres ; nous avions déjà remarqué une semblable configuration du sol dans la région qui longe le golfe de Suez. Dans ces entonnoirs, il fait une chaleur étouffante, et puis, pas moyen de jouir des beautés du paysage. Mais pourquoi a-t-on l'impression de n'être plus tout à fait dans le désert ? Je ne sais quels souffles parfumés nous arrivent du fond

des gorges et vivifient nos poumons. Voici l'ouady *Seisab*, que nous traversons un peu avant midi ; eh bien ! c'est une petite oasis entourée de rochers ; de grands tamaris, des buissons de fleurs blanches lui font une parure de printemps. Un peu plus loin, nouveau miracle : la vallée, qui s'est élargie tout à coup et qui se déploie en face d'une ligne de hautes collines, est recouverte d'un tapis verdoyant. De l'herbe ! je n'en puis croire mes yeux ; mais c'est bien de l'herbe ; il y a même, çà et là, quelques petites fleurs jaunes, qui ressemblent à des clous fixés dans une tapisserie. Mieux encore ! Nous arrivons bientôt au bord d'un ruisseau, qui roule une eau claire et abondante. Quel délice ! Nous sortons du désert aride et morne ! Nous recommençons de vivre. Nos Bédouins, qui n'ont pas trouvé d'eau depuis *Nakhel*, bondissent de joie ; ils se précipitent dans le torrent, poussent des cris, remercient et invoquent Allah, dispensateur des pluies. Nous sommes à l'entrée d'une belle et large vallée, abritée des vents par des monticules rocheux, qui la bordent à l'Est et à l'Ouest. C'est l'ouady *Moueileh*, bien connu des indigènes, à cause de sa richesse en eau. Des vestiges de murailles démontrent qu'autrefois ce pays était habité. Le sol est recouvert d'une couche de terre végétale et il est certain que les céréales y croîtraient à merveille. Le fond du val est très humide ; dans de profondes crevasses, on aperçoit la nappe d'eau souterraine. Les Bédouins ont aussi creusé des puits qui leur servent de réservoirs et que le soleil, même en été, ne parvient pas à vider.

Une halte dans cet endroit est jugée nécessaire, et nous voici installés au bord du ruisseau, à l'ombre d'un grand genêt. Il est 2 heures de l'après-midi, mais on ne le dirait pas, tant la fraîcheur monte de la terre et nous enveloppe. Cette heure de repos, venant après de pénibles journées de luttes contre la chaleur, est un bienfait aussi délicieux qu'inattendu. C'est un de ces moments qu'on n'oublie jamais : on ne pense plus aux fatigues passées ; on est tout à la joie du présent ; les visages s'épanouissent, de gais propos s'entrecroisent ; les Pères ont l'air de gambader dans leur robe de laine ; même le Franciscain a quitté son air farouche et renaît à l'espoir d'avaler bientôt un bol de bière bavaroise. Les Bédouins jacassent pis que jamais ; ils entourent le P. Jaussen et lui expliquent les merveilles du pays. L'ouady *Moueileh* est pour eux un centre important, une

sorte de quartier général et en même temps de sanctuaire où ils viennent chercher de nouvelles forces pour le corps et l'âme, faire trêve à leur vie aventureuse et épuisante. Ils y ont un « ouély » vénéré, qui semble en être le génie protecteur, et plusieurs cimetières. De très loin, ils apportent ici leurs morts, parce que, disent-ils, les morts se trouvent mieux auprès de l'eau. Ils y viennent visiter de chères tombes, auprès desquelles ils célèbrent un culte en se prosternant, en priant Allah et en jetant des poignées de terre sur leur tête. Ce coin de désert leur est sacré ; il leur parle des mystères de l'au-delà, leur ouvre une échappée vers l'invisible, vers les âmes qui vivent une existence supraterrestre, vague mais heureuse, parce qu'elles ont toujours de l'eau...

On trouve, à quelques minutes de l'endroit où nous sommes, deux grottes assez curieuses que l'explorateur Palmer avait déjà signalées ; elles sont creusées dans les collines, l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest de la vallée ; la première n'est qu'un antre peu profond, pratiqué dans un rocher bas et incliné, sans caractère spécial ; deux « naouamis » se dressent à quelque distance, sur la hauteur. La seconde, un peu plus éloignée, est intéressante par le fait que la falaise est gravée de ces marques de tribus appelées *ouasem* et qui ressemblent si bien à des lettres hébraïques. On y distingue d'autres signes encore qui attestent l'importance de la grotte pour ces indigènes ; une petite source s'échappe du pied des roches. A quelle époque remontent ces cavernes ? Sont-ce des habitations très primitives, servant d'abri à l'homme préhistorique ? Dans leur état actuel, elles ne me paraissent pas être fort anciennes, mais il est difficile, même impossible de leur assigner une date précise. Ne seraient-ce point des sanctuaires de l'époque qui précède la conquête islamique et où les tribus du désert offraient un culte aux divinités des sources ?

Quatre à cinq kilomètres nous séparent encore d'*Aïn Qeseimeh* : nous les franchissons sans peine en une heure. La route tourne à l'Est assez brusquement, traverse des terrains mous, défoncés et glissants ; à chaque instant on enjambe des ruisselets, on passe sur des fondrières, on franchit de petites prairies gazonnées, on se perd dans l'épaisseur des buissons ; la caravane semble jouer à cache-cache derrière les fourrés. Quel plaisir que de folâtrer ainsi dans toute cette verdure et de se laisser paresseusement bercer par les chameaux, qui ne mettent aucune hâte dans leur

marche, s'arrêtent au milieu des joncs, broutent une touffe, avalent une gorgée d'eau, respirent bruyamment, repartent pour s'arrêter de nouveau vingt pas plus loin.

Le soir descend ; une large traînée de soleil lèche les mamelons grisâtres du fond de la vallée, à l'Est. Dans cette lumière apparaissent soudain nos tentes, en taches blanches sur la prairie ; elles sont déjà dressées par nos « moukres » auprès de la source d'*Aïn Qeseimeh*. Dix minutes plus tard, nous y sommes.

C'est le lendemain seulement que le site me révèle toutes ses étranges beautés. La source principale est presque à fleur de sol ; elle jaillit en nappe limpide, fraîche, sans bouillonnement, d'une cavité circulaire large de trois à quatre mètres. Elle exerce sur moi une sorte de fascination ; c'est une chose si curieuse que cette eau claire, abondante, qui sourd des entrailles de la terre, au beau milieu d'une plaine, sans qu'on sache d'où elle peut venir. La vallée n'est qu'un immense bassin, un vaste réservoir naturel où s'accumulent les eaux de pluie ; il est recouvert d'une couche de sable et de terre ; par places, le liquide crève cette croûte : ce sont les sources. Il y en a plusieurs, en effet, dispersées dans l'ouady et signalées par des points de verdure. Si vous vous élevez de quelques mètres, en gravissant une de ces collines arrondies qui encadrent l'oasis, vous apercevez de longs rubans d'herbe qui sillonnent le désert, se réunissent dans le bas-fond de la vallée et vont se perdre dans le *Moueileh*. Partout où l'eau sourd et passe, la végétation est fort belle ; d'épais buissons de « rim », des pelouses de graminées vigoureuses, des bouquets de joncs serrés et hauts, de sorte qu'il n'est pas téméraire de dire qu'*Aïn Qeseimeh* serait une terre fertile si elle était cultivée avec intelligence. Mais les Bédouins actuels, dans leur répugnance invincible de tout travail manuel, la laissent improductive et ne paraissent pas apprécier des trésors que la nature leur donnerait en échange d'un peu d'activité. Il ne devait pas en être ainsi autrefois ; des établissements fixes avaient été créés dans ces lieux : dès l'époque la plus reculée, les hommes comprirent les avantages d'un pays où les sources abondent, et vinrent s'y grouper. *Aïn Qeseimeh* est une importante station de l'âge de la pierre. On y trouve, en grande quantité, des silex éclatés et taillés. En ce moment même, dans la douceur d'un splendide matin, nos compagnons sont partis à la recherche de ces vieux cailloux. Au Nord et au Sud de l'ouady s'élèvent deux mamelons très bas, couleur de

sable, avec des taches blanches ; c'est là que les amateurs d'archéologie préhistorique font une ample moisson de beaux silex ; la colline du Nord surtout en contient une grande masse ; il suffit de gratter le sol de quelques centimètres pour mettre au jour de remarquables spécimens d'instruments primitifs : pointes de flèches, couteaux, grattoirs, poinçons, burins ; les uns sont d'un beau quartz blond transparent ; d'autres ont une coloration brun foncé et ressemblent à des morceaux de chocolat. Ces débris sont vénérables ; dès l'antiquité la plus reculée, des humains ont choisi *Aïn Qeseimeh* pour résidence ; ils ont bu à la source intarissable, ils ont parcouru la plaine verdoyante, posé leurs regards sur la couronne des montagnes qui l'enveloppe presque complètement : ils ont contemplé le massif du *Djebel Moueileh* avec ses nombreux pics, dont l'un est une pyramide élancée ; ils ont planté sur cette terre mystérieuse, encore pleine de leur souvenir, les premiers jalons de la civilisation.

*
* *

Le soleil est chaud quand nous nous mettons en route pour *Aïn Qedeïs*, vers 9 heures du matin. Pas un nuage au ciel, mais déjà cette vapeur ardente qui remplit l'atmosphère, enveloppe tout de je ne sais quelle éclatante et monotone lumière. La caravane s'est scindée en deux groupes. La première escouade se dirige vers l'Est et se propose de visiter une autre source fameuse : *Aïn Qedeirat*, située au Nord-Est de *Qeseimeh ;* cette excursion exige une bonne journée et les voyageurs, après avoir parcouru un long circuit, dans les montagnes, ne toucheront *Aïn Qedeïs* que ce soir ; l'autre groupe se compose des deux éclopés de l'expédition, le Père franciscain et moi ; nous nous joignons à la caravane des bagages qui se rend directement à *Aïn Qedeïs* en une seule étape. La colonne des chameaux de charge s'ébranle pesamment, dans un bruit de troupeau de vaches. A peine avons-nous quitté la riante plaine que nous retombons dans des champs de cailloux. Le chemin monte légèrement et la vallée, d'abord large, se resserre de plus en plus. Des ouadys étroits s'ouvrent à droite et à gauche, de distance en distance, trouant la barrière des rochers, et vont se perdre dans les montagnes. Parfois

FIG. 18. — AIN QUESTIMEH. Au fond, la pyramide du Djebel Moueileh. *Cliché Savignac.*

de petits tells de gravier obstruent le passage et les chameaux, qui marchent avec une lenteur aussi désespérante que majestueuse, s'arrêtent, hésitent, cherchent la route en beuglant et ne s'y engagent qu'aux vociférations des Bédouins. Ibrahim somnole sur sa bête ; assis de travers, les jambes molles, dans un amas d'outres de cuir et de sacs à provisions, il se laisse balancer en tous sens, plie l'échine au soleil et rêve... Que faire d'autre ? A mesure que les heures s'égrènent, l'air devient plus lourd, dans ce couloir de calcaire, de marnes desséchées, d'éboulis mourants qui en sont tout l'ornement. Alors, on renonce à voir, et on se livre tout entier au bercement tendre du chameau.

Seules, les tortures de la soif me tiennent éveillé. L'implacable chaleur de midi provoque un douloureux dessèchement de la gorge. Ibrahim n'a pas d'eau et nous ne rencontrons aucune source. J'ai bien ma bouteille de thé, mais ce liquide, surchauffé, brassé, écumeux, me répugne comme une drogue de pharmacie. Patientons.

Encore deux heures de marche pénible à travers des monticules enchevêtrés, entre lesquels on aperçoit parfois des traces de pauvres cultures. Nous franchissons une petite plaine, puis la caravane oblique vers le Nord et s'engage de nouveau dans un val étranglé entre des remblais de cailloux ardents comme des braises. Une lumière blanche, éclatante, est répandue sur ces tertres arides, au pied desquels le chemin monte en serpentant. Je tiens la tête de la colonne, pressant le pas de mon chameau à coups de talons dans les flancs. Il me tarde d'arriver, de mettre pied à terre, de me désaltérer ; en vérité, je suffoque dans cet embrasement de volcan.

Deux heures. Nous escaladons une dernière colline rocheuse ; et tout à coup, nous voici en face d'un amphithéâtre de montagnes grisâtres, striées de lignes blanches ; au fond, une grande pelouse d'herbe, étendue comme un tapis ; on entend l'eau jaillir d'une source : c'est *Ain Qedeis !* L'importance considérable de ce nom et de ce lieu ne doit pas nous faire illusion ; en réalité, l'oasis est fort modeste ; vous en avez fait le tour en vingt minutes ; le revêtement de gazon sur le gravier est mince : un coup de pinceau vert et c'est tout ; quelques figuiers sauvages, au pied d'un tas de pierres à l'entrée de l'ouady. Le reste n'est que désolation et stérilité. Mais enfin, il y a de l'eau et beaucoup d'eau ; à peine descendus de chameau, nous courons à la source, assoif-

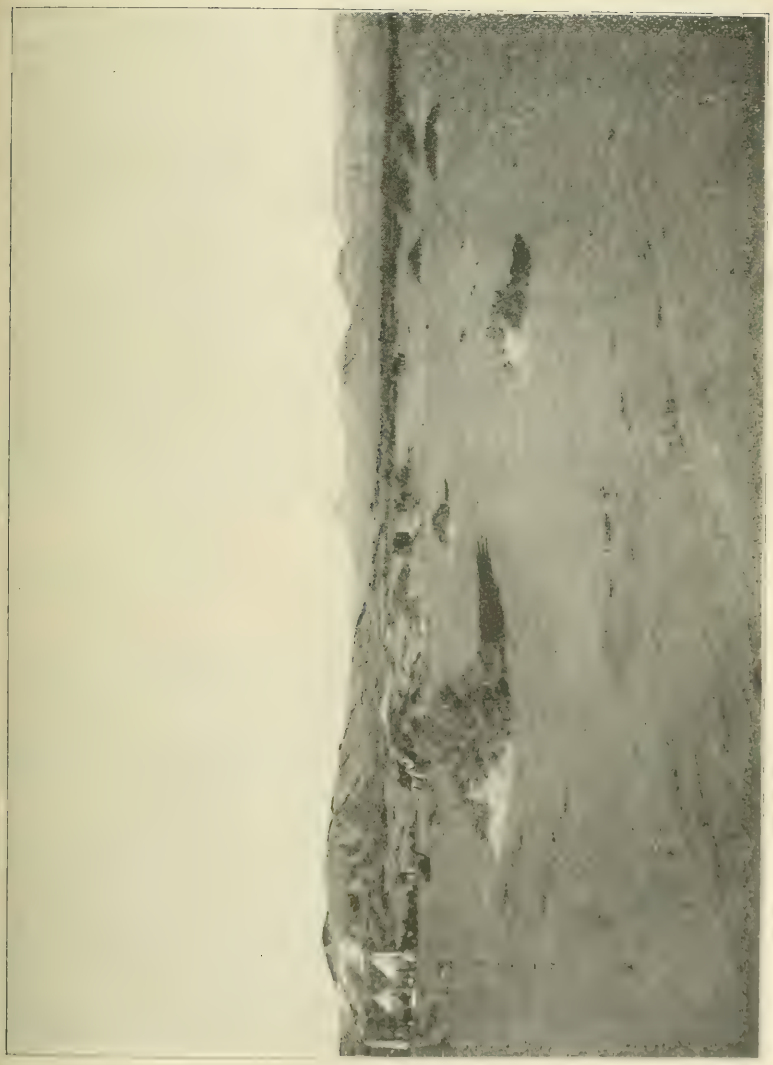

Fig. 49. — NOTRE CAMPEMENT A AÏN QESEIMEH

fés, la bouche ouverte et nous avalons goulûment, coup sur coup, une vingtaine de gobelets du précieux liquide. C'était une grave imprudence dont je ressentis plus tard les funestes effets ; mais, à cette heure d'épuisement, au diable les précautions hygiéniques et les conseils de la Faculté ! Buvons encore ! L'eau est excellente, pas trop froide ; elle s'échappe d'une sorte d'entonnoir irrégulier, large de deux mètres environ à l'orifice, encombré de blocs de calcaire, dont quelques-uns sont grossièrement taillés ; ce bassin est au niveau même du sol, et creusé à une courte distance d'un rocher où l'on distingue des marques de tribus. Du reste, sur ce petit plateau légèrement incliné, l'eau sourd un peu de toutes parts, pas très abondante c'est vrai, mais suffisante pour fertiliser le désert ; elle se déverse au bas de la pente, où elle forme un ruisselet, qui va se perdre un peu plus loin vers l'Ouest. La description d'*Aïn Qedeïs*, on le voit, ne se prête pas à de longs développements ; je la résumerai d'un mot : une tache de verdure entourée d'un cercle de terrasses rocheuses ; quand j'aurai mentionné encore un « ouely », situé à l'extrémité de la vallée, et quelques sépultures bédouines, j'aurai dit toutes les curiosités de l'endroit.

*
* *

Et pourtant nous sommes ici sur une terre sainte ; *Aïn Qedeïs* (la source sacrée) n'est autre chose que le *Qadès-Barnéa* de l'Ancien Testament. L'importance capitale de ce site a été mise en pleine lumière par les historiens modernes d'Israël, à telles enseignes que le Sinaï lui-même semble devoir être relégué à l'arrière-plan. Aux yeux de plusieurs, Qadès est le principal lieu de rassemblement des bandes israélites après la sortie d'Égypte ; c'est là que le peuple se serait constitué, aurait reçu une religion nouvelle, sous l'influence de Moïse et, devenu une unité puissante, aurait pu songer à la conquête de Canaan. Je ne puis discuter ici la valeur de cette hypothèse.[1] Qu'il me suffise de rappeler que des textes très précis attestent que les Hébreux ont fait un long séjour dans ces régions.[2] La tradition y place la mort de Marie, les murmures du peuple, l'intervention de Moïse qui frappe le

[1] Voir plus loin l'Appendice.
[2] Deutéronome I, 46 ; Nombres XX, 1b ; cf. Juges XI, 16 suiv., Deutéronome II, 14.

rocher pour avoir de l'eau. De Qadès partirent des messagers israélites pour demander au roi d'Edom le libre passage sur son territoire [1] ; c'est dire que le plan d'attaque contre les Cananéens était déjà conçu et dressé, et si Moïse se sentit assez fort pour une entreprise de cette taille, il faut croire qu'il l'avait préparée de longue main. Il semble même, si l'on s'en tient au passage Nombres XXI, 1-3, que des combats d'avant-postes se livrèrent déjà dans les environs de Qadès et qu'Israël remporta quelques succès. En tout cas, cette station est sans conteste la plus célèbre de toutes celles que mentionnent les annalistes hébreux ; elle fut un centre de ralliement des tribus israélites, un point de concentration de leurs forces militaires, et on peut admettre que sans la résistance des Edomites aux sollicitations pacifiques de Moïse, l'entrée en Palestine se fût certainement faite par le *Negeb*. [2]

Chose étrange, les géographes et voyageurs anciens et modernes ont eu mille peines à retrouver cette célèbre localité. Du point de vue topographique, les textes bibliques n'ont pas, il est vrai, toute la clarté désirable ; ils sont susceptibles de plusieurs interprétations, surtout si l'on ne tient pas compte de la diversité des documents primitifs. Les confusions, les erreurs sont faciles, et elles n'ont pas manqué de se produire dès qu'on a voulu essayer des identifications. Les renseignements fournis par la littérature juive postérieure sont vagues. Josèphe pourtant place Qadès à Pétra [3], mais il n'est évidemment guidé par aucune tradition sérieuse et c'est, selon toute probabilité, l'importance considérable de la ville nabatéenne à cette époque qui lui a suggéré ce rapprochement. Eusèbe, dans l'Onomastique, et son traducteur Jérôme, hésitent et emploient des formules peu précises. Ainsi, pour le premier, Qadès Barnéa est « un désert qui s'étend du côté de Pétra, ville d'Arabie [4] », définition que Jérôme cherche à rendre plus nette en déclarant que « Cadès est *dans* le désert qui... » [5], etc. Ailleurs, à propos de la localisation de Guérar, Qadès est mis en rapport avec le pays des Saracènes. D'autres notices éparses dans l'Onomastique n'apportent pas plus de lumière. J'ai l'impression que ni Eusèbe, ni Jérôme ne savaient exactement où se

[1] Nombres XX, 14-21.
[2] Ce problème est discuté dans l'Appendice.
[3] *Antiquités* IV, 7-1.
[4] *Κάδης Βαρνῆ, ἔρημος ἡ παρατείνουσα Πέτρᾳ πόλει τῆς Ἀραβίας.*
[5] *Cades Barne in deserto, quae conjungitur civitati Petrae in Arabia.*

trouve la fameuse oasis ; de leur temps, la tradition géographique est déjà éteinte sur ce point ; en tout cas, il n'en reste que de faibles échos.

De là les confusions, les inexactitudes, qui se perpétuent pendant des siècles. Les nombreux itinéraires que le Moyen Age nous a transmis n'ont point d'intentions scientifiques ; les pieux voyageurs se bornaient à visiter les lieux déjà consacrés par une longue vénération et n'enviaient pas l'honneur d'en découvrir de nouveaux ; du reste, Qadès était trop excentrique, trop loin des routes connues, pour tenter la curiosité des pèlerins. Ce n'est guère qu'avec l'invention de l'imprimerie que le goût des études palestiniennes se réveilla. On se mit à dresser des cartes ; on voulait illustrer l'Exode dans les éditions populaires de la Bible. Mais la perplexité des géographes est manifeste, en ce qui concerne Qadès. Ils s'appliquent à concilier des données contradictoires : les textes bibliques d'une part, qui tendent plutôt à localiser la ville dans la région méridionale de la Palestine, et les indications d'Eusèbe d'autre part, qui ramènent le lecteur vers Pétra. Pour vaincre la difficulté, on statue l'existence de deux Qadès, l'une en Édom, l'autre au Sud de la mer Morte, dans le voisinage de la métropole nabatéenne. Aussi bien, loin de s'éclaircir, le problème s'embrouillait.

Des recherches directes, faites sur le terrain, une enquête méthodique sur l'onomastique de la péninsule, étaient nécessaires pour découvrir la vérité et le XIXme siècle, qui ouvre l'ère des voyages scientifiques en Orient, devait apporter la réponse définitive. Évidemment, la lumière ne se fit pas tout d'un coup. La période des tâtonnements, des hypothèses plus ou moins séduisantes, fut assez longue ; les solitudes presque inaccessibles du pays d'Édom, les dangers d'une expédition parmi des tribus à demi sauvages, l'idée préconçue que ce district désolé n'intéresse pas la géographie biblique, arrêtèrent plusieurs voyageurs et l'opinion de très célèbres explorateurs comme Burckhardt, de Laborde, devint prépondérante : *Qadès* doit être cherchée dans l'*Araba*, cette grande dépression qui fait suite à celle de la mer Morte jusqu'au golfe d'*Akaba*. L'Américain Robinson [1] désignait même un point précis, *Aïn Oueibeh*, source importante située dans la partie septentrionale de la plaine.

[1] Son premier voyage en Arabie Pétrée date de 1838 ; cf. Ritter, *Erdkunde* XIV, pp. 1052 et suiv.

FIG. 50. — AIN OEDLIS

Pourtant des voix, d'abord timides, puis de plus en plus impérieuses, osèrent proclamer une autre solution du problème. Déjà en 1807, Seetzen [1] parcourait le Negeb et, traversant le territoire des *Azazmeh*, atteignait une vallée qu'il nomme *Wadi el Kadeis ;* il retrouvait ainsi pour la première fois, depuis des milliers d'années, le vieux nom du sanctuaire israélite. Mais cette découverte n'eut point le retentissement qu'elle méritait ; les récits de Seetzen ne furent publiés que longtemps après sa mort et lui-même n'avait d'ailleurs proposé aucun rapprochement entre le site révélé et Qadès Barnéa. Il n'en fut pas de même d'un touriste anglais, le Rév. John Rowlands, qui, en 1842, s'était donné pour tâche de découvrir à nouveau l'introuvable cité. Guidé par un sûr instinct et par une connaissance suffisante des textes bibliques, il fait deux expéditions dans la Palestine méridionale ; dans la première, un « scheik » lui apprend qu'effectivement il existe un endroit du désert appelé *« Kadese »,* mais le temps lui manque pour le visiter ; dans la seconde, il explore minutieusement le pays, sous la conduite de quelques Bédouins *Terabin*, passe l'oasis du *Moueileh* et arrive enfin à *Aïn Qedeis,* dont il relève la position géographique. Le but est atteint. Rowlands ne juge pas à propos de faire connaître au public le résultat de ses recherches ; il se borne à communiquer sa découverte à son ami C. Williams, chapelain à Jérusalem, qui l'avait accompagné dans son premier voyage. La lettre, débordante de joie et d'enthousiasme, mais aussi remarquable par la précision de son contenu scientifique, ne fut publiée qu'en 1845 ; elle servait d'appendice à l'ouvrage de Williams : *The Holy City.*[2]

Dès lors, le monde des Palestinologues se divise en deux camps et la lutte fut épique : d'un côté les partisans de Robinson, dont les vastes travaux faisaient autorité en cette matière ; ils se recrutaient surtout parmi les savants anglais et américains ; ils contestaient la compétence de Rowlands, doutaient de l'exactitude de ses observations, objectaient qu'il avait mal compris les Bédouins et que son argumentation ne reposait que sur une confusion de noms propres. L'autre camp réunissait un petit nombre d'érudits et d'exégètes allemands, plus indépendants, mieux familiarisés avec les textes de l'Ancien Testament ; ils surent apprécier toute

[1] *Reisen durch Syrien*, etc. Publié par Kruse en 1854 ; 4 vol.

[2] *The holy City, or historical and topographical Notices of Jerusalem*. London, 1845.

l'importance des conclusions de Rowlands ; mais, n'ayant pas l'autorité des explorateurs qui peuvent appuyer leur jugement sur l'étude directe des lieux, la victoire ne paraissait pas devoir couronner leurs efforts.

De nouvelles expéditions dans la péninsule s'organisèrent ; mais elles n'eurent, en ce qui concerne Qadès, aucun résultat appréciable. Même l'infatigable Palmer, pour qui le pays ne semblait plus avoir de secret, échoua ; son voyage de Nakhel à Hébron le conduisit dans le territoire des *Azazmeh*, lui permit de visiter une vallée située à la limite méridionale de la région montagneuse et où il rencontra trois « themaïl » (étangs). Il appelle cet endroit *Aïn Gadès* et se montre disposé à y placer la cité biblique. [1] On peut se demander d'où il a tiré cette appellation, car enfin l'oasis de Palmer n'est pas celle de Rowlands. L'Américain Bartlett, en 1874 [2], n'aboutit pas à de brillants résultats. Il n'a, semble-t-il, rien vu du tout, malgré de patientes investigations ; il doute même de l'existence d'*Aïn Qedeirat*, attestée pourtant par tous ceux qui ont traversé la région, même sans avoir visité l'endroit précis. L'expédition de l'Anglais Holland, en 1878, fut plus heureuse ; après plusieurs tentatives infructueuses, le courageux explorateur eut la chance d'atteindre la célèbre source, et il en a donné une description intéressante [3] ; mais sa découverte passa à peu près inaperçue.

L'affaire en était là et rien ne faisait prévoir une prochaine solution du problème, quand l'Américain H. Clary Trumbull résolut de tenter à son tour l'aventure. Le 26 mars 1881, il est à Nakhel avec deux de ses amis, pour préparer le raid. L'opération est délicate, car les Bédouins *Tyaha* ne vont pas volontiers chez les *Azazmeh*. Mais les circonstances favorisent les voyageurs. Le vieux scheik Mouslih est malade ; son frère Suleiman est parti pour une razzia ; ces deux individus, rusés et méfiants, étaient soupçonnés d'avoir joué un rôle plus ou moins louche dans les précédentes expéditions, pour lesquelles leur concours avait été sollicité ; on les accusait d'avoir trompé les voyageurs qui recherchaient Qadès et provoqué l'échec final. Trumbull pouvait se fél[i]

[1] *The desert of the Exodus*, 1871. Trad. allem. *Der Schauplatz [illegible] gen Wüstenwanderung Israels*. Gotha, 1876, pp. 269-272.

[2] *From Egypt to Palestine*. New York, 1879.

[3] *Journal of the Transactions of the Victoria Institute*. Vol. XIV, p. 11. *Quarterly Statements* du *Palestine Exploration Fund*. Avril 1879.

citer de ne pas tomber entre les mains de tels guides. Une autre chance encore lui était réservée. Les autorités turques avaient emprisonné à Jérusalem quelques *Tyaha* accusés de pillage ; parmi eux se trouvait un jeune homme, Housan, parent du scheik Mouslih ; celui-ci le déclarait innocent et obéissant à un amour tout paternel, il supplie Trumbull d'intercéder en sa faveur et d'obtenir sa liberté, promettant, en cas de réussite, les plus belles récompenses. Rassuré sur ce point, il se mit obligeamment à la disposition des explorateurs. La caravane quitte Nakbel le 28 mars au matin, sous la conduite d'un Bédouin intelligent, qui connaît fort bien la route, pour avoir parcouru souvent le pays des *Azazmeh*. Je ne puis reproduire ici l'intéressant récit que Trumbull publia de son voyage ;[1] j'en note seulement les points principaux. Jusqu'à l'ouady *Djerour* tout va bien. La petite troupe est arrivée sans peine aux premiers contreforts des montagnes sauvages où jaillit la source sacrée. Mais là, quand Trumbull interroge les Bédouins sur l'emplacement de Qadès, personne ne sait rien, ni le drogman, ni les deux pauvres soldats qui l'accompagnent, ni surtout Audeh, le guide, sur les lumières duquel on comptait. Pour vaincre cette ignorance suspecte et voulue, le voyageur est obligé de ruser, de jeter un défi aux Arabes, en prétendant connaître le pays mieux qu'eux-mêmes, de les provoquer à jalousie, ce qui ne manque pas de produire l'effet calculé : pressé de questions, mis au pied du mur, Audeh avoue qu'il sait où sont *Qeseimeh* et *Qedeirat* et *Qadès*, mais que jamais il n'oserait y conduire la caravane et l'exposer à la haine des farouches *Azazmeh*. Cette demi-victoire remportée, Trumbull s'enhardit et paie d'audace. Successivement il convertit à ses projets le drogman, le guide, les scheiks, distribue des « bakchichs », fait mille promesses, calme toutes les craintes et en fin de compte, triomphe de l'entêtement systématique des Arabes. Le 30 mars on se remet en marche vers l'Est, dans la direction de l'oasis désirée, en laissant à gauche le chemin du *Moueileh ;* dans la matinée, la caravane s'engage dans l'ouady *Qedeis*, dont elle suit tous les lacets et s'enfonce dans le désert, anxieuse, redoutant une attaque des indigènes. Les *Tyaha* surtout ont une véritable frousse.

[1] *Kadesh-Barnea, its importance and probable site*. London, 1884. — Nous avons emprunté à cet ouvrage plusieurs des renseignements sur l'histoire de la découverte de Qadès. Voir aussi : *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*. Vol. VIII, pp. 182 ss.

Par moment, l'explorateur se croit la victime d'une nouvelle supercherie des Arabes et regarde Audeh de travers. Enfin, au commencement de l'après-midi, il arrive à *Aïn Qedeïs !*

La description qu'il en donne manque un peu de sérénité,[1] il voit les lieux au travers de sa joie, et, derrière ce prisme, *Aïn Qedeïs* devient un vrai paradis. Il le compare à l'oasis de Fîran, y remarque des figuiers portant des fruits, des fleurs en quantité et de toutes nuances, semées dans les herbes hautes ; c'est trop dire. Le bonheur est une fée ; sous sa baguette, le désert se transforme en jardin et les facultés d'observateur s'enfuient en déroute. Qui donc oserait reprocher au hardi voyageur son extravagant enthousiasme ? Il a constaté ce fait, dont l'importance n'échappe à personne : tout ce qu'avaient dit Rowlands et Holland quelques années auparavant sur la position de Qadès se trouvait confirmé ; les objections soulevées par Robinson et ses partisans tombaient ; les textes bibliques s'éclairaient d'un jour tout nouveau : Qadès Barnéa était retrouvée et un grave problème d'exégèse et de géographie recevait une solution définitive.

J'ajoute que Trumbull, encouragé par cet éclatant succès, poursuivit sans tarder sa route vers le Nord et découvrit *Aïn Qedeirat*, qu'aucun voyageur des temps modernes n'avait visité. Le lendemain, en dépit de grandes fatigues, il atteignit *Aïn Qeseimeh*, déjà connu et décrit par d'autres savants, mais que plusieurs avaient confondu avec *Aïn Qedeïs ;* il rectifiait ainsi une erreur assez répandue et son exploration intelligente et minutieuse de toute la région mettait le point final à une discussion qui menaçait de s'éterniser.

J'ignore si Trumbull eut beaucoup d'émules parmi les Européens, qui depuis lors parcoururent la presqu'île sinaïtique. Peu, sans doute, ont eu l'envie et l'audace d'aller se promener dans ces lieux excentriques. Pourtant, l'École des Dominicains de Jérusalem n'a pas reculé devant les difficultés et, en 1896, une caravane biblique, conduite par le Révérend P. Lagrange, visitait les oasis désormais célèbres.[2] L'itinéraire adopté est à peu près celui de Trumbull ; la première partie amène les voyageurs de Nakhel à *Aïn Qedeïs ;* la seconde d'*Aïn Qedeïs* à *Aïn Qeseimeh ;* le retour se fait par Gaza. On dut malheureusement re-

[1] *Op. cit.*, pp. 372 ss.
[2] *Revue biblique*, 1896, pp. 440 ss.

noncer à voir *Aïn Qedeirat*, mais l'expédition permit au P. Lagrange de préciser et aussi de rectifier certaines affirmations du savant américain.

Et nous voici, dix ans après, au bord de la même source sacrée, à écouter le murmure des eaux tièdes, qui descendent en cascades dans les pierres. Maintenant que le soleil a tourné et s'approche de l'Occident, l'air est respirable ; une paix vraiment divine repose sur l'oasis et, couché devant ma tente, en face des roches nues qui prennent des tons de cuivre, je tombe dans un demi-sommeil et une longue rêverie. Par quel attrait mystérieux Moïse avait-il choisi cette retraite impénétrable ?

* * *

La nuit va tomber, quand nos compagnons rentrent d'*Aïn Qedeirat*. Ils nous disent les merveilles de ce que les Arabes appellent « la vraie source ». La vallée qu'elle arrose est très fertile ; le sol est en grande partie cultivé et les voyageurs ont passé par des champs d'orge et de froment ; des « naouamis » rappellent une antique civilisation ; des travaux d'art, murs, bassins, canaux, réservoirs, qui remontent peut-être à l'époque byzantine, marquent l'importance de l'oasis dans les temps anciens. « Depuis le réservoir, écrit le P. Jaussen,[1] jusqu'à l'extrémité de la gorge, le fond de cet ouady forme un délicieux panorama de fraîcheur et de verdure. Une eau abondante et limpide coule doucement à travers le terrain fertile. Un mur, dont on distingue parfaitement le tracé sur le flanc des montagnes, faisait de cette oasis un véritable jardin fermé au milieu duquel se trouvait une forteresse. La source jaillissant au pied de la roche avait été captée, comme l'attestent les restes de constructions anciennes. C'est la source connue sous le nom d'Aïn el Qedeirat, ainsi nommée, affirment nos Tyaha, parce qu'elle appartient à la tribu de Qedeirat. Mais sa dénomination spécifique est *Aïn el Mufdjer.* »

Et maintenant, une question se pose très nettement à mon esprit, tandis que, sous un ciel crépusculaire, tout marbré de violet, j'arpente le tapis de gazon étendu au pied des rochers. Est-il bien certain que les Israélites, dans le désert, aient été

[1] *Revue biblique*, 1906, pp. 450-451.

de purs nomades, comme on est coutumier de le dire ? Du pays de Gosen, ils arrivent à Qadès où ils se fixent pendant quelques années. Ce n'était, sans doute, qu'une étape dans leur migration vers la Terre de Canaan, mais cette étape fut un véritable établissement, du moins tout porte à le croire. La contrée était riche ; les trois sources formaient un point d'eau exceptionnellement favorable à un séjour permanent ; on pouvait se livrer aux travaux agricoles, élever du bétail, créer toute une colonie capable de se développer et de constituer une unité sociale relativement homogène. Sans doute, aucun renseignement précis ne nous est parvenu de cette époque lointaine ; les traditions postérieures n'ont qu'une valeur très relative et elles semblent du reste se donner le mot pour laisser dans l'ombre les événements de Qadès ; mais il n'est pas téméraire de supposer que Moïse donnât à son peuple les premiers éléments d'une organisation politique et religieuse, qu'il réglât certains costumes, qu'il fixât les points de droit qu'il était indispensable d'établir si l'on voulait vivre en communauté ; une société d'hommes, si rudimentaire qu'en soit la culture, ne saurait subsister sans l'obéissance à un minimum de règles simples qui déterminent les rapports entre les individus et fondent la morale collective. Si le recueil législatif qu'on est convenu d'appeler le « Code de l'alliance »[1] date, dans sa forme actuelle, d'une époque plus basse que celle dont nous parlons, il ne me paraît pas douteux qu'il renferme des éléments plus anciens et que telle ou telle de ses dispositions trouvait une application pratique dans la vie chez les Israélites séjournant à Qadès. Les coutumes sont tenaces chez les Orientaux et leur codification par l'écriture laisse intact le problème de leur origine première.

[1] Exode XX, 23, — XXIII, 33.

CHAPITRE V

D'Aïn Qedeïs à Pétra

En route pour Pétra ! Un jour gris, un ciel triste, barbouillé d'ocre et traversé de bandes de vapeurs, qui ne semblent être ni des nuages, ni du brouillard, mais des traînées de poussière soulevées par je ne sais quelle rafale. La caravane marche vers le Sud-Ouest, d'abord au travers d'énormes taupinières de cailloux, puis au fond même de l'ouady *Qedeïs*, qui s'évase en une petite plaine et laisse voir les taches vertes de quelques champs d'orge. Il n'existe, à vrai dire, aucun chemin en cet endroit ; un sentier monte dans les collines stériles et sombres, qui bornent l'horizon à notre gauche ; nous pourrions, à la rigueur, l'utiliser : il nous conduirait directement au Sud et nous permettrait de trouver en peu d'heures la grande route des caravanes qui relie Gaza à Akaba. Mais ce sentier est, dit-on, impraticable pour les bêtes de somme. Il nous faut donc tourner le massif rocheux que dominent le *Djebel Merayfig* et le *Djebel Eneigeh*, errer un peu au hasard, me semble-t-il, dans un district frappé de mort, épuisé de sécheresse. Des gorges descendent des hauteurs, s'élargissent en vallées ; ce sont les ouadys que nous avons traversés la semaine dernière, en venant de *Nakhel* ; nous les retrouvons ici, plus encaissés, mieux découpés, à peu de distance de leur point d'origine, presque parallèles et courant vers la dépression d'*El Arisch*. Les entre-deux sont remplis par des plateaux bosselés, des collines pâles d'un calcaire effrité ; la lumière du plein jour le blanchit encore et, à distance, lui donne l'aspect du marbre.

Dans ces régions si peu connues, le P. Jaussen juge prudent de voyager de conserve avec la caravane des bagages. De quoi demain sera-t-il fait ? Qui sait si quelque clan d'*Azazmeh*, en embuscade dans les flancs escarpés du *Djebel Merayfig*, n'attend pas une occasion favorable pour s'approvisionner gratuitement et à nos frais ? Les razzias ne sont pas rares par ici et le P. Jaussen nous raconte que quelques jours auparavant un campement de Bédouins fixé dans l'ouady *Seisab* fut dépouillé de tous ses troupeaux. Donc, tenons-nous sur nos gardes ; ouvrons l'œil et le bon. Je dois dire que nos soldats ont l'air de prendre leur rôle au sérieux. On les voit voltiger de droite et de gauche, se tapir derrière des replis du sol et, tandis que nous passons, ils restent à faire le guet, pour rallier aussitôt après le gros de la troupe et recommencer plus loin leurs exercices d'éclaireurs. Ce beau zèle efface de mon cœur toute trace d'inquiétude ; c'est si pittoresque ces guerriers demi-nus, n'ayant pour vêtements qu'une chemise et une cartouchière, rampant sur le sable comme des tigres en chasse et revenant bredouille invariablement. L'un d'eux surtout m'amuse beaucoup, un grand de six pieds au moins, d'une maigreur invraisemblable, tout en jambes et en bras, avec une tête effilée, terminée par une calotte noire adhérente au crâne. Celui-là ne court pas dans tous les sens comme les autres ; il tient toujours la tête de la caravane, semblable à un jalon ambulant, et sa silhouette démesurée est un point de direction où convergent tous les regards. A lui seul, il est toute l'avant-garde ; malheur aux pillards ! Il aura vite fait de les balayer à grands coups de sa carabine, aussi longue que lui, qu'il serre contre le flanc.

Dans la matinée de ce samedi 10 mars, nous traversons un campement de Bédouins. Enfin ! soupirai-je, voilà donc des indigènes, de vrais fils du désert, en pleine nature, sans tricherie, ni conventions d'aucune sorte. C'est, en réalité, la première fois que la presqu'île nous offre ce spectacle divertissant. Quatre ou cinq tentes soudées ensemble, ouvertes d'un seul côté, comme une rangée d'alvéoles ; trois lignes d'épieux, maintenus par des cordes ; ceux du centre sont d'une hauteur à peu près double ; une grande toile noire, grossière, fripée et graisseuse recouvre ce mince échafaudage. Il y a, je pense, une douzaine de personnes là-dedans ; l'intérieur est si sombre qu'on n'y distingue rien, seulement quelques apparitions fugitives.

mais on entend le bruit sourd et comme lointain d'une conversation animée. Aux abords du campement, un groupe de Bédouins assis sur le gravier, les genoux au menton, bavardent ; quelques chèvres et un âne, vieux et râpé, flairent le désert aride et voudraient bien « casser une croûte » ; mais pas plus d'herbe que de poil sur un œuf, et les pauvres bestioles roulent des yeux ronds, étonnés et tristes...

Du reste, aucune curiosité à signaler. Pendant toute la journée nous avons suivi la route qui mène à Akaba ; elle est très capricieuse, coupe droit les vallées, monte et descend, se modèle sur le relief très accidenté du terrain. Presque toujours l'horizon est resserré ; la chaîne de collines au Nord-Est est peu découpée ; c'est plutôt une ligne de festons, d'un dessin monotone. La plaine du Sud ne se découvre nulle part, cachée qu'elle est par de nombreux promontoires arrondis et stériles. Nous rampons dans l'ouady *Mezeira*.

*
* *

Aujourd'hui, 11 mars, nous marchons résolument vers l'Est, à travers un pays de cailloux brûlés, de ravins profonds, de gorges étroites où s'accumule la chaleur solaire. C'est bien l'Arabie Pétrée, le désert de pierres qui n'offre aux voyageurs qu'un intérêt de curiosité et d'où l'on a hâte de sortir. A notre droite, à quelques kilomètres au loin, un monticule blanchâtre attire le regard ; ce serait, me dit-on, la ruine romaine de *Lussan*, dans l'ouady du même nom ; comme elle est en dehors de notre route, nous ne la visitons pas ; du reste, elle ne doit avoir que fort peu d'importance, car nos Bédouins l'ignorent complètement.[1] Passé l'ouady, après avoir aperçu, dans la direction du Sud, le dôme gracieux du *Djebel Ereif*, nous pénétrons dans un défilé sauvage, inhospitalier, vrai repaire de brigands ; mais bientôt il débouche dans une vallée plus large, l'ouady *Mayin* qu'il nous faut maintenant remonter jusqu'à son origine, et, à

[1] Une station du nom de *Lysa* est indiquée dans la Table de Peutinger ; elle est sur la route qui relie Aila à Jérusalem. Ptolémée (V, 17) la connaît aussi. Elle est, du reste, citée à côté de plusieurs autres localités du désert, ce qui tendrait à démontrer qu'à l'époque romaine toute la région était bien connue et assez peuplée.

mesure que nous avançons, des traces de culture réapparaissent un peu partout ; ici, ce sont des murs bas, à peine ébauchés, qui divisent le sol en champs plus ou moins réguliers ; là, vous rencontrez des troupeaux de chèvres et de moutons, peu nombreux, sans berger, mais qui annoncent l'existence d'un point d'eau ; plus loin, la caravane passe près d'une tente de Bédouins, toute solitaire au milieu d'une clairière inclinée : les cris d'un nourrisson s'en échappent... A quelle tribu appartient cette pauvre famille ? D'où vient-elle ? La sécheresse l'a sans doute chassée du désert et elle est venue se réfugier ici en quête d'un peu de nourriture. Précisément, nous rencontrons une troupe de Bédouins, en route pour la montagne ; ce sont, au dire de nos guides, des *Heiouat*, qui habitent les districts orientaux du plateau de *Tih* et s'en vont dans les ouadys du *Maqra* chercher des pâturages pour leurs troupeaux ; c'est là une des principales occupations du nomade ; en été, tout le désert est brûlé ; seules les hautes vallées conservent un peu d'humidité et de verdure et c'est souvent au bout de longs voyages que le bétail trouvera une végétation suffisante.

A midi, halte au *Bir Mayin*, un petit plateau, entouré de collines, bien clos de tous côtés et dans lequel ont été creusés artificiellement plusieurs puits, s'ouvrant à quelques mètres les uns des autres. Ce sont de simples cavités, pratiquées dans le gravier, sans maçonnerie ni accessoires d'aucune sorte, mais profondes de plusieurs mètres et à demi remplies d'eau douce excellente. Il semble probable que le sous-sol est formé d'une de ces nappes d'eau qu'on constate parfois dans le désert ; il suffirait de quelques coups de pioche pour que le liquide bienfaisant jaillisse à la surface. Aussi bien *Bir Mayin*, sans avoir l'importance d'*Aïn Qedeïs*, est un lieu de rendez-vous des Bédouins de la région ; ils viennent ici pendant l'été cultiver le blé, abreuver leurs chameaux et jouir d'un peu de fraîcheur et de confort. Pour le moment, nous nous croyons, comme eux, en villégiature dans cette oasis ; nos bêtes se désaltèrent longuement, nos « moukres » remplissent les outres, nos Bédouins se livrent aux joies de la paresse, accroupis au bord des puits ; nous-mêmes, étendus sur nos couvertures, après un pique-nique frugal, nous nous laissons bercer par de vagues rêveries, dans un demi-sommeil reposant ; seul, le P. Jaussen est en mouvement, comme toujours ; il court d'un puits à l'autre et prend des mesures.

A *Bir Mayin*, sommes-nous, comme on l'a supposé,[1] au puits où dut s'enfuir la malheureuse Agar, chassée par Sara, et où elle fit boire son enfant mourant de soif ?[2] La Genèse l'appelle le puits de *Lakhaï Roï* (XVI, 14), et nous apprend que l'endroit fut habité un certain temps par Isaac (XXIV, 62, XXV, 11). Comme toujours, les textes ne fournissent pas des explications géographiques d'une lumineuse clarté, non que les auteurs bibliques aient péché par ignorance, mais nous manquons de points de repère. Dans la tradition jahviste, le puits est situé sur le « chemin de Schur », « entre Qadès et Bared » (Genèse XVI, 7, 14). Le premier de ces renseignements, à supposer qu'il appartienne au texte primitif,[3] est vague ; sans doute, « Schur » représente très probablement la région frontière de l'Egypte du côté de l'Est ; mais, de Canaan à cet endroit, les chemins ne manquent pas. L'autre donnée, « entre Qadès et Bared », est plus précise, mais il faudrait savoir où situer « Bared ». Eusèbe et Jérôme prétendent que, de leur temps, on montrait encore le puits d'Agar, mais ils négligent de nous dire exactement en quel lieu. Ont-ils pensé à notre « Bared » lorsque, dans une nomenclature de puits, ils notent une localité du nom de *Berdan*, qualifiée de « puits du jugement », et qui serait située dans la région de Guérar ? L'hypothèse a paru séduisante à certains exégètes,[4] mais elle ne nous semble pas acceptable. Eusèbe distingue nettement les deux sources, puisqu'il les mentionne à des endroits différents et l'on ne peut, sans autre preuve, l'accuser de s'être si gravement mépris sur le sens de ces noms. En citant *Berdan*, il a en vue, selon toute apparence, le récit de Genèse XXVI, 18, où il est question d'une querelle entre les bergers de Guérar et ceux d'Isaac à propos de la possession d'un puits.

La version élohiste du même épisode (Genèse XXI, 8-21) ne nous tire pas d'embarras ; la scène se passe dans le « désert de Beerscheba », notion géographique trop flottante pour permettre une conclusion définitive. Remarquons cependant que tôt après (v. 20 s.) l'écrivain sacré nous apprend que l'enfant d'Agar habite le désert de Paran, ce qui nous ramène de beaucoup au Sud de

[1] *Revue biblique*, 1906, pp. 595 et suiv.
[2] Genèse XVI (tradition jahviste) ; Genèse XXI, 8-21 (tradition élohiste).
[3] Cf. Gunkel, *Genesis*, 1901, p. 170.
[4] Wellhausen, *Der Text der Bücher Sam.*, p. 213, note. Von Gall, *Altisraelitische Kultstätten*, p. 43.

Beerscheba, car il me semble acquis que le désert de Paran correspond à peu près au désert de Tih. Mais tout cela est vague et ne fixe pas la situation de Bared qui, du reste, n'apparaît pas dans le texte.

Serons-nous plus heureux en consultant l'onomastique de cette partie de la presqu'île ? Effectivement, à quelques kilomètres du puits où nous sommes, s'élève à l'Est du *Djebel Samaoueh* une petite montagne que les Arabes appellent *Oumm el Bared* et, comme ce nom rappelle le terme biblique, on est tenté d'identifier les deux localités. En ligne droite *Bir Mayin* est à égale distance de ce point et d'*Aïn Qedeïs*, en conformité avec Genèse XVI, 14 ; ce serait donc le puits d'Agar. On objectera à cette hypothèse que la signification géographique d'*Oumm el Bared* est bien minime, alors que l'auteur sacré parle de *Bared* comme d'une localité connue qui devait jouir d'un certain prestige, puisqu'elle est prise comme point de repère. La discussion du problème reste ouverte et il sera sans doute toujours difficile de trouver une solution satisfaisante en tout point. J'incline à croire que toute la légende d'Agar-Ismaël est originaire du désert de Paran ; elle doit être fort ancienne et l'imagination des conteurs hébreux s'en est emparée pour marquer les rapports ethnographiques qui unissaient Israël et les Bédouins de la presqu'île.

De *Bir-Mayin*, le chemin descend dans des gorges étranglées et sauvages. De nouveau l'horizon est fermé ; pendant plusieurs heures, la caravane se traîne mollement, sans enthousiasme, entre des remparts de rocailles en décomposition. Vers la fin de l'après-midi seulement, on quitte les bas-fonds des ouadys et par un sentier tortueux où les chameaux de charge s'époumonnent, on atteint une éminence en forme de dôme et tout à coup le désert entier se découvre en un superbe panorama. L'immense plaine de *Tih* est devant nous, blanche et silencieuse, brûlée du soleil. La lumière arrive de l'Ouest, frappe de biais les rives des vallées, les monticules dispersés dans la vaste étendue et y allume des feux éblouissants, dont l'éclat est rendu plus vif encore par la juxtaposition des ombres. Aussi loin que l'œil peut voir, c'est un scintillement grandiose, une illumination fantastique qui laisse une impression ineffaçable. Toute la caravane reste muette en contemplant ce spectacle extraordinaire. Là bas, dans la rougeur de l'Occident, le *Djebel Helal* trace une bordure violette,

qui semble être l'extrême limite du désert, et sur notre gauche, au delà de la crevasse profonde de l'ouady *Khereizeh*, l'énorme masse du *Djebel Maqra*, sculptée dans le grès, avec son premier contrefort, le *Djebel Samaoueh*, dressé comme une estrade allongée, derrière laquelle s'étagent des gradins, des bancs de rochers, des pics aigus, confusément. Mais le plus beau décor de la scène, c'est, au loin, vers l'Est, le ruban bleu des montagnes de Pétra. Pour la première fois, nous l'apercevons, le magique pays des Nabatéens ; il se révèle ici comme une chaîne d'Alpes peu découpée, ondulée seulement, mais toute pareille à un front de glaciers, d'une radieuse symphonie de couleurs ; sur un fond bleuâtre s'enlèvent des taches roses, et on croirait que le désert a mis un diadème de pierres fines ; cela étincelle et chatoie au bord de l'horizon, dans un tremblotement de lumière vive... Troublante vision qui me rappelle celle du Sinaï et qui me fait vite oublier les déceptions, les fatigues, les énervements de la longue traversée du *Tih*. Elle nous accompagne pendant plus d'une heure, tandis que le soleil s'incline et qu'à l'éblouissement du jour succèdent les douceurs du couchant. Je le répète encore, parce que, dans cette minute même, je l'éprouve plus fortement que jamais : ces approches du soir, dans la tranquillité religieuse du désert, ont je ne sais quoi d'enveloppant, de voluptueux, qui saisit l'esprit et le corps et vous transporte hors de la réalité. Est-ce l'étendue sans bornes ? Est-ce l'immobilité fixe et éternelle des choses ? Est-ce la lumière apaisante qui s'épand et traîne partout son voile diapré ? Est-ce la solitude, qui nous rapproche de Dieu ? Je l'ignore, mais je note ici une impression qui n'a rien d'imaginaire.

*
* *

Il nous a fallu deux jours pour atteindre l'*Araba*, la grande plaine qui sépare la mer Morte du golfe d'Akaba. La première étape nous a conduits jusqu'à l'entrée de l'ouady *Djerafeh*, vaste sillon qui court au Nord-Est, coupant le désert d'une ligne franche. Cette gorge profonde reçoit toutes les eaux qui descendent du massif du *Maqra* et les déverse dans l'Araba. Le 13 mars, à 9 heures du matin, nous étions dans l'ouady *Kerayeh*, en face d'un promontoire gris appelé par les Bédouins *Oumm Hallouf*,

« la mère du sanglier ». C'est en cet endroit que passe la ligne de partage des eaux de la péninsule. On ne s'en aperçoit guère du reste ; toute cette région est extraordinairement désolée. Allah, disent les Bédouins, a maudit cette terre, parce qu'un jour le diable y a laissé son fils mourir. Un de nos guides raconte au P. Jaussen que le choléra avait menacé les indigènes quelques années auparavant, mais qu'il n'a pas osé pénétrer dans le *Tih*, tellement on y souffre de la soif. Il est de fait que la sécheresse sévit ici cruellement. Depuis trois ans, au dire des Arabes, le ciel n'a pas donné de pluie, sauf quelques ondées passagères et inutiles. Cependant nos chameliers cherchent toujours de l'eau ; ils inspectent les ouadys, scrutent le sable, visitent les « ghadirs » : tout est à sec. Je transcris de mon carnet de voyage cette note qui me dispense d'autres commentaires : « Midi, chaleur suffocante, soif terrible, pas d'eau ; interminable désert, mon Bédouin chante » ; et il chantait, en effet, l'héroïque Mansour, dans un tourbillon de poussière brûlante soulevée par la caravane. C'était un étrange solo, monotone et traînant, une complainte infiniment triste ; chaque lambeau de phrase était repris en chœur par d'autres Bédouins et la mélopée s'achevait dans un éclat de voix très guttural, profond, une sorte de coup de glotte intraduisible en musique.

L'itinéraire que nous adoptons doit nous conduire directement à Pétra ; certes il existe d'autres chemins encore pour gagner l'Araba ; ainsi nous laissons maintenant, à droite, la grande route d'Akaba, parce qu'au milieu de l'agitation politique qui règne actuellement sur le pays, la prudence conseille d'éviter cette bourgade ; on pourrait aussi s'enfoncer dans la montagne au Nord et chercher un passage par les nombreux défilés qui y forment tout un réseau de voies de communication. Les Bédouins nous indiquent en particulier un chemin praticable qui suit la base orientale du *Djebel Samaouch* et aboutit aux ruines d'*Abdeh* dans le Negeb ; par là, on atteindrait sans trop de peine un des ouadys qui débouchent dans la plaine. Mais le *Djerafeh* est l'issue naturelle, la porte de sortie obligatoire du désert de *Tih* vers l'Orient, de sorte que, depuis Qadès, notre itinéraire consiste à contourner l'énorme agglomération du *Djebel Maqra*, dont nous apercevions déjà la silhouette peu de jours après notre départ de *Nakhel*.

L'imposant système du *Djebel Maqra* mérite de retenir un

instant notre attention ; il occupe tout le district nord-est de la péninsule, sur une surface de plusieurs centaines de kilomètres carrés. Ses limites ne peuvent en être fixées avec toute la précision désirable. Les Bédouins eux-mêmes diffèrent d'opinion sur ce point. C'est que le massif montagneux est formé d'une partie centrale dont les plus hauts sommets atteignent jusqu'à 1200 mètres d'altitude, un peu au Nord de *Bir-Mayin*, tandis qu'autour de ce noyau s'étend, dans toutes les directions, une zone de collines qui s'abaissent graduellement, sauf à l'Est, où elles sont arrêtées d'une manière plus franche par la profonde dépression de l'Araba. Les points extrêmes du groupe central seraient à peu près : le *Djebel Samaoueh* au Sud, le *Djebel Moueileh* à l'Ouest, la station d'*Abdeh* au Nord et l'embouchure de l'ouady *Djerafeh* à l'Est. Mais toute la région septentrionale n'est en réalité qu'un vaste plateau, coupé de vallées, incliné légèrement, et qui va mourir dans l'ouady *Esch-Scheba*, à la frontière palestinienne. La contrée est sauvage, les rochers y sont à nu ; aucune forêt n'en adoucit la sévérité et ne vient réjouir le regard du voyageur ; les torrents y sont à sec la plus grande partie de l'année ; des averses souvent très fortes n'ont qu'une utilité relative et offrent parfois des dangers ; le fond des vallons seulement se prête à la culture de quelques céréales. Rien d'étonnant si les populations clairsemées qui vivent dans ces régions aient conservé des mœurs rudes en rapport avec la nature qui les a façonnées.

Et cependant, le rôle qu'a joué cette inhospitalière contrée dans l'histoire de l'antiquité n'est point méprisable. Les biblistes ont intérêt à savoir que le *Djebel Maqra* n'est autre chose que la « montagne de Seir », si souvent mentionnée dans l'Ecriture sainte et qui fut la demeure primitive des Edomites. Je n'ignore pas qu'à l'ordinaire on cherche ailleurs cette fameuse montagne et qu'on a cru la trouver dans la grande chaîne rocheuse qui se développe à l'Est de l'Araba, entre la mer Morte et le golfe élanitique et dont la partie centrale et méridionale porte, en effet, le nom de *Djebel Esch Schera*. Certes, nul ne méconnaîtra l'importance géographique du *Schera :* il dresse, comme des sentinelles, ses pics rougeâtres, rangés en bataille pour défendre les hauts plateaux arabiques ; il surplombe toute la grande plaine, la domine de sa masse imposante et fière ; il est célèbre parce que, dans ses flancs, se cache la mystérieuse Pétra et aussi parce que, selon

la tradition, l'honneur est échu à l'un de ses sommets, le *Djebel Haroun*, de recéler le tombeau d'Aaron. L'obscur *Djebel Maqra* n'a pu rivaliser avec toutes ces gloires et les siècles l'ont dédaigné.

Pourtant les textes, interrogés sans parti-pris, lui apportent une éclatante réhabilitation. Dans les vieilles poésies connues sous le nom de « Cantique de Débora » et de « Bénédiction de Moïse », Séir est mis en parallèle avec les « champs d'Edom » (Juges V, 4) ou avec « la montagne de Paran » et « Meribath Qadès » [1] (Deutéronome XXXIII, 2), ce qui nous conduit évidemment dans la région méridionale du pays de Juda. C'est là, on n'en saurait douter, que se passe l'histoire de la brouille entre Jacob et Esaü ; or, nous apprenons que ce dernier habite le « pays de Seir » (Genèse XXXII, 3, XXXIII, 14, 16, JE). Les indications vraisemblablement deutéronomiques de Josué XI, 17, XII, 7, conduisent au même résultat : l'auteur veut marquer l'étendue des territoires conquis par Josué en Palestine et il fixe, comme limites extrêmes, le Liban au Nord et la « montagne dénudée qui s'élève vers Seir » au Sud. N'est-ce point-là une description très exacte de cette rampe de collines qui, de degré en degré, atteint les hautes cimes de *Djebel Maqra* ? Du reste, le récit des négociations de Moïse avec les Edomites à Qadès nous montre l'étroite relation géographique qu'il y a entre le pays d'Edom et la source elle-même ; celle-ci est à la frontière de celui-là (Nombres XX, 16, E) et si, dans les anciens textes, comme nous l'avons vu, les « champs d'Edom » représente un même concept que le « pays de Seir », l'emplacement de ce dernier ne soulève plus aucun doute.

On invoque d'autres passages où se rencontre l'expression « montagne de Seir » et l'on objecte qu'elle ne peut s'appliquer qu'au *Djebel Schera*. [2] Mais, pourquoi le *Maqra*, avec ses mille mètres d'altitude, n'oserait-il prétendre au titre de montagne ? Si cette région ne peut, comme on l'affirme, recevoir que le nom de « champ », « campagne », n'oublions pas que le terme hébreu correspondant *tsâdeh* ne signifie pas exclusivement un endroit plat ou peu accidenté, mais aussi, par analogie avec les autres langues sémitiques, un lieu montagneux, formé de vallées et de collines (cf. Juges V, 18) [3], de sorte que les expressions : « champ

[1] Il faut lire *Meribath Qadesch*, et non *meribebath qadesch* (des saintes myriades). Sur ce point, consulter l'Appendice

[2] F. Buhl, *Geschichte der Edomiter*, 1893, p. 29.

[3] J. Barth, *Etymologische Studien*, 1893, pp. 65 ss.

d'Edom » et « montagne de Seir », loin de s'exclure, s'appellent l'une l'autre et caractérisent toutes les deux, de la façon la plus heureuse, le district dont nous parlons. D'ailleurs, les passages cités ne nous paraissent pas infirmer notre hypothèse. On fait surtout état des renseignements fournis par les deux premiers chapitres du Deutéronome, lesquels sont comme une revue à grandes lignes de l'itinéraire israélite depuis l'Horeb jusqu'au territoire des Ammonites, dans la Palestine transjordanique. Il peut sembler, en effet, d'après ces textes, que les pérégrinations du peuple, lesquelles, de *Qadès* au torrent de *Zered*, sur la frontière de Moab, durèrent 38 ans (II, 14), ont couvert un terrain beaucoup plus étendu que celui de *Maqra* et que, par conséquent, la montagne de Seir, qu'il s'agissait de tourner, doit être placée plus à l'Est ; cela paraît d'autant plus probable que les Israélites prennent, de *Qadès*, la route de la mer Rouge (II, 1) et que, de là, ils reçoivent l'ordre de remonter vers le Nord (II, 2) ; ainsi donc, à première vue, toutes ces indications nous amènent à l'identification de la montagne de Seir avec le *Djebel Schera*. Pourtant, ne serait-ce point le fait d'une illusion et l'examen plus attentif du récit n'aboutirait-il pas à une autre conclusion ? Je le pense. Il faut observer tout d'abord que le deutéronomiste, rappelant la défaite de *Khorma* (I, 44), place cette dernière localité « en Seir » ; il s'est vraisemblablement inspiré, sur ce point comme sur d'autres, du document élohiste qui mentionne cet événement à Nombres XIV, 45, et, quel que soit d'ailleurs le crédit qu'on accorde à cette tradition, elle nous apprend en tout cas que *Khorma* est situé dans la Palestine méridionale, ce que viennent confirmer et la relation jahviste (Nombres XXI, 3) et la notice Juges I, 17 : on devra donc placer Seir dans la région avoisinante.[1]

En prenant Deutéronome I, 44 comme point de départ pour la détermination géographique de Seir, les autres textes s'expliquent sans trop de peine. De *Khorma*, Israël rebrousse chemin dans la direction du Sud[2], puis contourne la « montagne de Seir », qui est

[1] Il est arbitraire de supprimer les mots « en Seir » à Deutéronome I, 44, comme le fait Steuernagel *(Deuteronomium und Josua*, 1900, p. 7). Quant à la leçon des LXX, Vulg, Syr : « *de Seir* », adoptée par Dillmann, elle est encore plus défavorable à la théorie que nous combattons. Dire que les Israélites, qui, de Qadès, cherchent à pénétrer en Canaan, ont été battus depuis le *Schera* (de Seir) jusqu'à *Khorma* (dans le Negeb), n'a pas de sens.

[2] La notice I, 46 ne nous paraît pas être dans son contexte ; elle trouverait sa place naturelle après I, 19 ; on peut même se demander si elle n'est pas une glose.

la propriété des Edomites, et enfin remonte vers le Nord (II, 1-2). Cet itinéraire convient très bien au massif du *Maqra* et je ne vois pas la nécessité de conduire les Israélites jusqu'au golfe élanitique pour tourner ensuite le *Schera*. Sans doute, le voyage fut long, au dire de l'auteur deutéronomique ; il dura même 38 ans (II, 14), mais ce chiffre, qui appartient à un système chronologique artificiel, ne doit pas nous arrêter ; qu'on lise attentivement le passage II, 8, et on verra qu'il ne s'explique que dans l'hypothèse que nous défendons. Si les Israélites ont franchi le *Schera* à la hauteur d'Akaba, l'auteur n'avait nullement besoin de nous rappeler qu'ils sont alors « loin », « à distance » d'Elath et Ezion-Guéber ; ces précisions géographiques sont superflues ; en outre, dans cette supposition, le peuple n'était pas obligé de « tourner » pour entrer dans le pays de Moab ; il lui suffisait de poursuivre directement sa marche vers le Nord. Tout s'explique si Israël, après avoir contourné le *Maqra*, est descendu dans l'Araba, puis, sans atteindre Elath ni Ezion-Guéber et changeant brusquement de direction, s'est mis à remonter la grande plaine[1] ; arrivé à son extrémité septentrionale, il tourne vers l'Est et entre dans le désert de Moab. Ce texte me paraît donc très favorable à l'identification de la montagne de Seir avec le *Djebel Maqra*. Il faut en dire de même de la notice I, 2, qui est significative. « Il y a onze journées depuis Horeb, dans la direction de la montagne de Seir, jusqu'à Qadès Barnéa. » Si, comme je le crois,[2] l'Horeb du deutéronomiste est situé dans le Sud de la presqu'île, le voyageur qui, de là, veut atteindre Qadès n'ira pas se perdre dans un détour inutile par le *Schera*, mais suivra directement la route du Nord qui touche au *Djebel Maqra*, c'est-à-dire à la « montagne de Seir ».

Les textes anciens, on le voit, s'accordent à dire que la demeure primitive des Edomites, le pays et la montagne de Seir, était située à la fois au Sud de la Palestine et à l'Ouest de l'Araba ; aucune région ne satisfait mieux à ces données que celle du *Djebel Maqra*. Nous ne pensons pas cependant que ce peuple se

car l'auteur deutéronomique désigne toujours la localité en question par *Qadès Barnéa*.

[1] Les LXX (*παρὰ τὴν ὁδὸν*) et la Vulg. (*per viam*) ont, en effet, lu *'al-derek* (*par le chemin, le long du chemin*) au lieu de *middérek* (*depuis le chemin*) du texte massorétique, qui ne s'explique pas ici.

[2] Voir Appendice.

soit confiné toujours dans ces frontières assez étroites. Dans la suite des temps, le royaume édomite prit un grand essor et son territoire s'étendit au delà de l'Araba. Les listes, consignées dans Genèse XXXVI, des nombreuses tribus issues d'Esaü, des rois et des princes qui ont gouverné ces peuplades, est un document géographique de haute valeur, qui atteste la prospérité remarquable de la nation édomite et nous oblige à fixer ses frontières orientales au dehors de la péninsule.[1] Une conclusion semblable sera tirée des passages comme 2 Chroniques XX, 10, 22 et s., Ezéchiel XXV, 8, où Seir est mis en rapport étroit avec Moab et Ammon. En tout cas, Eusèbe n'hésite pas à placer la montagne de Seir dans la Guébalène, c'est-à-dire dans la partie septentrionale du *Schera*.[2] Cette transposition était inévitable et s'est faite d'une manière toute naturelle. Ensuite de l'occupation de ces régions par Edom, la chaîne de montagnes qui les caractérise acquit une importance de premier ordre et l'antique Seir, moins privilégiée sous tous les rapports, tomba dans l'oubli. Il faut observer encore que Josèphe identifie Qadès avec Pétra ; la tradition arabe fait de même, et, comme l'Ancien Testament établit une relation étroite entre Qadès et Seir, il parut tout indiqué de fixer ce dernier point géographique dans les environs de Pétra. Tout concourait ainsi à créer une confusion, que seule une étude indépendante et attentive des textes pouvait dissiper.[3]

*
* *

Le 14 mars, à 10 heures du matin, nous débouchons dans l'Araba. Soudain, en effet, au contour d'une roche en éperon, l'ouady *Djerafeh* s'évase, écarte ses flancs largement, et c'est comme un éventail qui s'ouvre. Nous occupons la pointe d'un vaste triangle de sable, qui forme une sorte d'estuaire, appelé *Ràs el Bahah* et qui va s'élargissant de plus en plus, pour se confondre bientôt avec l'Araba. Le spectacle m'impressionne beaucoup. Par cette majestueuse ouverture, au delà des ondulations de la grande plaine, on voit les monts de Pétra, estompés dans la brume, et en particulier le *Djebel Haroun* qui se dresse

[1] Ed. Meyer, *Die Israëliten und ihre Nachbarstämme*, 1906, p. 345 et suiv.
[2] A Genèse XXIV, 6 : ἄρος Ἐδώμ, ἔνθα ἦκεν Ἡσαὺ, ἐν τῇ Γεβαλήνῃ.
[3] *Revue biblique*, 1899, p. 376.

en sentinelle et a l'air de veiller sur la cité endormie à ses pieds. Malgré la chaleur qui déjà se fait sentir, je respire plus librement, comme un captif échappé de sa prison. Les larges horizons sont délicieux, au sortir des défilés qui nous ont enfermés pendant deux jours. Ah ! ce *Djerafeh*, quel coupe-gorge ! Dans sa partie supérieure, il n'offre rien d'extraordinaire ; c'est un interminable couloir, monotone, sans horizon, sans beauté ; un tapis de gravier, des roches arides ; point de perspective ; de temps en temps, la trouée d'un ouady ; à droite ou à gauche, une échappée rapide sur les pics du *Maqra*, qui disparaissent aussitôt pour montrer de nouveau, un peu plus loin, leurs flancs escarpés et nus. Mais, après plusieurs heures de marche, dans cette vallée brûlante qu'aucun Européen n'a jamais traversée, nous arrivons en face d'un étranglement des montagnes, gorge sauvage, aux parois à pic coupées franc dans le grès. Ici commence le « Sik », le défilé qui se prolonge sur un espace de plusieurs kilomètres. Au fond, les quartiers de roc chevauchent les uns sur les autres, s'empilent, bouchent le passage et nos chameaux raidissent leurs muscles, allongent leur croupe, multiplient leurs efforts pour franchir les obstacles. A chaque instant, je pense chavirer ; la pente est si raide que je me trouve comme suspendu en l'air, agrippé à la bosse de l'animal, et le dos rejeté en arrière pour ne pas piquer une tête dans le vide. Il faut admirer la souplesse et le sang-froid de nos bêtes ; dans les passages difficiles, elles sont d'une extrême prudence, flairent le danger, s'arrêtent un moment pour réfléchir, cherchent une issue, calculent les distances et n'avancent qu'à bon escient ; souvent, perdu au milieu des blocs menaçants, enfermé de toutes parts, isolé du reste de la caravane, je me demande avec angoisse : Comment allons-nous sortir de ce mauvais pas ? Mais le chameau hardiment s'élance sur une roche, s'y cramponne, puis, au risque de se rompre les os, plonge dans l'abîme ses pattes de devant et ne se presse point de quitter cette position presque verticale ; lentement, il ramène l'arrière-train et le voilà prêt à recommencer. Mais à certains endroits, le couloir est décidément impraticable ; ce sont des rapides, des gouffres creusés dans les roches et la marne ; alors, nos Bédouins se frayent un passage dans les flancs même de la montagne, pour retrouver plus loin le fond de l'ouady. Ainsi bousculés, cahotés, nous marchons plus de deux heures ! Ah ! ce *Djerafeh*, quel souvenir !

Que ferions-nous, dans cette souricière, si quelque tribu de pillards nous attaquait ? Le pays n'est pas sûr du tout ; les *Azazmeh*, descendants des rudes Edomites, occupent ces territoires et rançonnent les caravanes ; ils sont presque toujours sur pied de guerre ; qu'il leur prenne fantaisie de livrer bataille et c'en est fait de nos bagages et peut-être de nos vies. Une autre éventualité non moins désagréable peut se produire aussi, c'est d'être surpris par l'orage au passage du « Sik ». La gorge alors s'emplit d'eau, tous les ouadys qui s'y déversent deviennent des torrents ; un fleuve impétueux se précipite en cataracte, balayant tout ce qu'il rencontre. Ce danger n'est pas imaginaire ; les Bédouins ont gardé le souvenir d'un événement de ce genre : un de leurs campements a été subitement emporté par le torrent et dès lors, ils ont donné à la vallée le nom de *Djerafeh*, « celui qui emporte tout ». Nous n'avons aucune crainte aujourd'hui, le soleil a desséché le pays ; dans le val, nous ne rencontrons qu'un seul point d'eau : les puits d'*Eben Aoudeh*, creusés non loin de l'extrémité du défilé, où nous avons passé la nuit du 13 au 14 mars.

On s'étonne peut-être que les Bédouins viennent camper dans ces lieux désolés ; ce n'est point pour faire paître leurs troupeaux, car la végétation est ici à peu près nulle ; mais ils se réunissent en nombre considérable chaque année au mois d'avril, près du tombeau de l'ouely *Soueireh*, simple tas de pierres brutes, qu'on rencontre en arrivant au « Sik ». *Soueireh* passe pour l'ancêtre des *Saoudiim*, tribu qui habite les vallées orientales du *Maqra*, à proximité des *Azazmeh* et qui s'étend même jusque dans l'Araba. La tombe de ce personnage fabuleux est devenue un sanctuaire et le rassemblement des Arabes a un caractère sacré ; c'est une fête religieuse qui dure trois jours ; on immole des moutons ; on organise des courses de chameaux ; on distribue de la nourriture aux pauvres ; on se réjouit devant Allah. Nos guides connaissaient ce lieu de culte et ne manquèrent pas d'y courir faire leurs dévotions. Je n'ai pas pu assister à la scène, étant trop en arrière du gros de la caravane. Mais, au dire du P. Jaussen, la cérémonie est assez curieuse. Les Bédouins se prosternent, le front dans la poussière, se frottent, avec de la terre, la nuque et le visage, et en jettent à poignées sur le poitrail des chameaux ; cette terre bénie a le pouvoir de les protéger. En témoignage de reconnaissance, l'un de nos Arabes arrache quel-

ques crins à la queue de sa chamelle et les attache en ex-voto à une branche de tamaris dressée au milieu des pierres de la sépulture. Du reste, toutes les routes du désert sont jalonnées de sanctuaires, dont la plupart sont des tombes ; elles sont les centres de ralliement des nomades, les seuls lieux de culte de quelque importance ; la vie religieuse s'y réfugie et s'y nourrit de légendes invraisemblables et naïves.

Maintenant, nous sommes dans l'Araba ; mais, au lieu de la traverser directement, nous suivons à main gauche le pied des monts, par un chemin qui s'infléchit vers le Nord. La chaleur est lourde ; la sieste de midi, sous un grand seyal noir, à moitié desséché et qui nous mesure l'ombre avec parcimonie, ne nous a pas reposés ; au contraire, étendus sur le sable brûlant, nous nous sentons pris d'une sorte d'engourdissement, de somnolence douloureuse, que rien ne peut chasser. Depuis le matin, un vent de feu s'est levé ; il souffle du Sud, nous envoie des bouffées de flammes, comme dans une chambre de chauffe. L'air est épais, de couleur grise ; on le croirait chargé de cendres ; à travers ce voile, le soleil est obscurci et tout le pays est baigné dans une brume vaporeuse, embrasée, irrespirable. La caravane avance péniblement, enveloppée d'essaims de mouches. L'intention du P. Jaussen est d'atteindre ce soir encore *Aïn Oueibeh*, une des sources les plus fameuses de la plaine, celle-là même que Robinson avait cru pouvoir identifier avec le Qadès biblique. Mais les voyageurs sont fatigués et, après avoir parcouru une dizaine de kilomètres, nous dressons le campement dans la plaine, à une courte distance de la montagne, au milieu des tertres incultes. Seuls, quelques intrépides poussent une reconnaissance jusqu'à *Aïn Ghamer*, plus au Nord, sur le chemin d'*Aïn Oueibeh*, et nos Bédouins en rapportent une bonne provision d'eau potable.

* * *

Le lendemain, dès l'aube, nous sommes en route pour Pétra. Le ciel est toujours brouillé de vapeur ; pas un souffle d'air frais. Une même lourdeur pèse sur le désert. Nous devons traverser l'Araba et nous marchons vers l'Est, en droite ligne, le regard fixé sur le *Djebel Haroun*, superbe édifice de grès rouge

brun, dont la pointe anguleuse déchire le ciel. Le fond de la vallée est beaucoup plus inégal qu'il me semble tout d'abord ; la surface est coupée de profondes ravines longitudinales, irrégulières, dessinant comme un réseau de canaux ; ailleurs, disséminés partout, des tumulus de graviers, de sable, d'argile, qui font penser au lit d'un lac desséché. Partout des arbustes étiolés, des taillis de broussailles où gîtent les animaux du désert ; des débris végétaux de toutes sortes gisent dans les passages. Nécessairement la marche est très lente dans ce dédale et nos guides profitent des arrêts forcés pour se livrer aux plaisirs de la chasse. En effet, de gracieuses petites gazelles, effrayées, fuient dans les fourrés ; notre grand Bédouin, l'homme à la calotte noire, est parmi les plus enragés ; on le voit embusqué derrière les buissons, et les décharges de sa carabine claquent comme des coups de fouet, secs, sans écho, dans l'air pesant. Inutile de dire que pas une gazelle, grâce à Dieu, n'a été touchée.

Ce n'est qu'une fois parvenus au milieu de la plaine, que nous pouvons nous rendre compte de l'immensité de cette dépression, une des plus étonnantes du globe. L'Araba est le prolongement naturel de la vallée du Jourdain et du bassin de la mer Morte, jusqu'au golfe d'Akaba, et chacun sait que le niveau du lac asphaltite est à près de 400 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée. Le point où nous sommes est à une altitude beaucoup plus élevée — une centaine de mètres au-dessus de la mer ; mais la hauteur des montagnes qui encadrent la plaine, à l'Est et à l'Ouest, lui donne une profondeur excessive et l'ouady est comme un gouffre immense, une fissure colossale de la croûte terrestre. Il offre cette particularité d'être divisé en deux parties bien distinctes par un seuil situé à quelques kilomètres au Nord et qui marque la ligne de partage des eaux ; sa hauteur est de 250 mètres environ. Au Nord de cet exhaussement de terrain, la vallée s'incline vers la mer Morte, d'abord en pente douce, puis, brusquement, s'enfonce dans le *Ghôr ;* au Sud, en revanche, le sol s'abaisse graduellement jusqu'au golfe d'Akaba. On a supposé, avec raison semble-t-il, qu'aux temps préhistoriques ces deux bassins formaient des lacs intérieurs, dont le premier couvrait toute la dépression du Jourdain jusqu'aux abords du grand Hermon, tandis que l'autre était relié au golfe élanitique. L'aspect général des lieux, comme je l'ai dit, est très favorable

Fig. 51. — LE DJEBEL HAROUN

à cette hypothèse ; en outre, la présence de grands dépôts marneux au pied de la chaîne orientale et en face d'*Aïn Ghamer*, la découverte qu'on a faite dans ces terrasses et ailleurs,[1] non loin d'Akaba, de coquillages marins, fort bien conservés, sont des preuves concluantes. Il ne paraît cependant pas possible que ces étendues d'eau aient jamais couvert le seuil central qui est trop élevé et formait une barrière infranchissable.

L'Araba est bien connue des écrivains hébreux, quoique ce nom soit pris souvent dans un sens large et s'applique aussi à la vallée du Jourdain.[2] Nous avons déjà dit que d'après l'itinéraire deutéronomique, Israël traverse la plaine dans toute sa longueur ou à peu près. L'Ancien Testament mentionne quelques noms des localités qui s'y trouvaient autrefois, à l'époque où les Edomites occupaient ces territoires et que les Israélites ont aussi possédés à diverses reprises. Ainsi, il est certain que la station de *Phounon*, citée dans le catalogue de Nombres XXXIII, 42 et 43, et que Genèse XXXVI, 41 attribue aux Edomites, doit être cherchée dans l'Araba. Eusèbe la situe « entre Pétra et Zoar » et nous apprend qu'il s'y trouvait des mines de cuivre. La supposition de Seetzen, que cette localité est à identifier avec les ruines de *Phénan* situées au pied du *Guébal*, à quelques kilomètres au Nord du point où nous sommes, a été justifiée par les récentes découvertes. Le P. Lagrange a retrouvé *Phounon*. Il y a remarqué les restes de deux églises, d'un aqueduc, de tas de scories cuprifères.[3] On sait qu'au temps des persécutions des chrétiens, spécialement sous Dioclétien, en 307, de nombreux confesseurs furent condamnés aux mines de Phounon. Quand la persécution se ralentit, les chrétiens de cet endroit eurent assez de zèle pour fonder des Eglises et l'on connaît les noms de plusieurs évêques de cette communauté religieuse.[4] Le P. Jaussen désirait beaucoup pousser une pointe dans cette direction, mais la fatigue de plusieurs voyageurs ne permit pas de réaliser ce projet. — Rien n'est resté, en revanche, de la ville autrefois fameuse d'*Ezion Guéber*. On sait que Salomon y équipa une flotte pour des expéditions lointaines.[5] La possession de ce port fut une cause de

[1] Ed. Hull *Mount Seir*, 1889, pp. 78 et 100.
[2] Ainsi Josué VIII, 14 ; XI, 2 ; 2 Samuel IV, 7 ; etc.
[3] *Revue biblique*, 1898, pp. 112 et suiv.
[4] Lenain de Tillemont, *Op. cit.*, V, pp. 85 et suiv., 460. Cf. Ritter, *Op. cit.*, XIV, pp. 125-128.
[5] 1 Rois IX, 26.

longues luttes entre Edomites et Israélites. Les uns et les autres comprenaient toute l'importance commerciale d'un débouché sur le golfe élanitique. L'entreprise de Salomon fut renouvelée par Josaphat,[1] mais sans succès, et il ne paraît pas que d'autres tentatives de ce genre aient jamais été faites. La ville perdit peu à peu sa signification primitive. Il faut, je crois, faire entrer en ligne de compte le retrait progressif de la mer, l'ensablement continuel de l'extrémité du golfe, ce qui amena la disparition du port, puis de la cité elle-même. Aussi bien, éprouve-t-on une grande difficulté à déterminer sa situation géographique. Eusèbe n'est pas d'une lumineuse précision ; il place la ville « près de la mer Rouge et d'Aïla » et rapporte que de son temps on l'appelait *Asia* ou *Aïsia* (Jérôme : *Essia*). D'après ces données, on doit placer Ezion Guéber dans l'Araba, à quelque distance du rivage, peut-être dans le petit vallon d'*Aïn-Ghadjân*, arrosé d'étangs et de sources et qui est à proximité de la mer.[2] En revanche, l'emplacement d'*Elath*,[3] que l'Ancien Testament associe souvent à Ezion Guéber, est moins douteux ; elle s'élevait un peu au Nord de la ville actuelle d'Akaba, au fond du golfe élanitique, à l'endroit occupé par la petite oasis d'*Ila*. Sa prospérité s'accrut à mesure qu'Ezion Guéber vit décliner la sienne ; elle devint un important comptoir israélite, après avoir été rebâtie par le roi Osias, et à cause de sa position exceptionnellement favorable comme port maritime et entrepôt de marchandises pour les caravanes de l'Arabie, elle fut convoitée par les ennemis des Juifs, en particulier par les Syriens (2 Rois XVI, 6). Du reste, nous ne connaissons qu'imparfaitement l'histoire subséquente de la ville. Pline et Ptolémée l'appellent *Aeleana* ou *Elana* ; Eusèbe transcrit les noms bibliques à peu près correctement et déclare que de son temps la localité s'appelait *Aila* ou *Ailas*. Elle est mentionnée par tous les géographes arabes ; quelques-uns en donnent une description intéressante et nous apprennent qu'elle était habitée surtout par des Juifs, au moment où elle fit soumission à Mahomet. On sait qu'elle fut occupée par les Francs pendant un demi-siècle environ. Le roi Baudoin Ier, qui s'en empara en 1116, avait compris tous les avantages qu'elle offrait.

[1] 1 Rois XXII, 49.

[2] Hull, *Op. cit.*, pp. 82 et suiv.

[3] *Elath* : Deutéronome II, 8 ; 2 Rois XIV, 22 ; *Eloth* : 1 Rois IX, 26 ; 2 Rois XVI, 6 ; 2 Chroniques VIII, 17 ; XXVI, 2 ; *Ela* : Genèse XXXVI, 41 ; 1 Chroniques I, 52.

puisque c'est vers elle que convergent la route de la Syrie, par l'Araba, celle de la Palestine et celle de l'Egypte qui traverse le désert de *Tih*. Aussi bien, les Croisés en firent une forteresse et ce sont eux qui élevèrent sur la petite île de *Graye*, en face d'Akaba, un château dont il reste encore quelques ruines. Mais Saladin la reconquit en 1170, et la fameuse équipée de Renaud de Châtillon en 1082, ne parvint pas à arracher la ville des mains des Sarrasins.[1] Sous le régime arabe, elle déclina rapidement. De son ancienne gloire, il ne reste à peu près rien aujourd'hui ; la forteresse est ruinée ; un pauvre village de pêcheurs est le seul vestige de l'antique Elath ; son nom seulement, *Akaba* — abréviation de *Akabath Aïla*, l'« échelle d'Aïla » — est encore un écho du passé lointain. Pourtant, il n'est pas entièrement abandonné du reste des hommes ; chaque année, il voit arriver des caravanes de pèlerins qui, d'Egypte par Nakhel, se rendent à La Mecque ; et puis, de temps en temps, des Nomades de la Palestine méridionale gagnent Akaba par le grand chemin qui se détache du plateau des *Azazmeh* au *Nakb es Safa* et descend dans l'Araba. Nous venons précisément de traverser cette route qui est assez bien marquée dans les cailloux noirs. Enfin Akaba reçoit parfois la visite des marchands de moutons qui réunissent leurs troupeaux dans le pays de Moab et les poussent dans les pâturages de la presqu'île jusqu'en Egypte.

Vers midi, nous sommes au pied du *Djebel Schera*. Le siroco souffle toujours terriblement, mais les bords de la plaine sont ici moins arides ; le long du sentier, le « retem » est abondant ; des buissons tout en fleurs, comme couverts d'une chape de flocons de neige, exhalent une odeur délicieuse, et j'en arrache de grosses touffes pour les respirer à pleins poumons ; il me semble qu'un souffle de vie nouvelle pénètre dans mes membres fatigués et affaiblis ! Un peu d'herbe, par-ci, par-là ; sur une colline en face de nous, au milieu d'une pelouse de verdure, un troupeau de moutons ; des vols d'oiseaux traversent l'air surchauffé et embaumé. Plus nous avançons, plus le fourré se fait épais et c'est au milieu d'une véritable oasis, pleine d'ombre et de fraîcheur, au bord de ruisselets en cascades, que nous faisons une courte halte. Tout de suite après commence la montée. La montagne est coupée d'une profonde entaille, dans des roches de

[1] G. Schlumberger, *Renaud de Châtillon*, 1898, pp. 255 et suiv.

couleur jaunâtre, aux flancs arrondis, rongés par la pluie et creusés de cavités et de niches. C'est la seule entrée de Pétra du côté de l'Ouest. Les Romains avaient autrefois aménagé cette gorge pour la rendre plus praticable ; ils y avaient établi une route ; elle se détachait du chemin de Beerscheba à Akaba, traversait l'Araba en ligne droite, selon l'itinéraire que nous venons de parcourir, et aboutissait à l'entrée du défilé. Ces travaux considérables n'ont laissé que de faibles vestiges. Pour le moment, nous n'en apercevons aucun ; le fond du ravin, où la chaleur est insupportable, est un tapis de gravier, souvent coupé d'éboulis rocailleux. Mais bientôt la pente s'accentue fortement ; un couloir s'ouvre, presque droit, étranglé entre de puissantes murailles. Le trajet est très pénible, pour nos chameaux surtout ; ils s'épuisent à franchir les blocs amoncelés en chaos ; l'un d'eux s'affale entre deux roches et, gêné par sa lourde charge, reste immobile, sans force pour se relever. Les Bédouins s'assemblent pour dégager la pauvre bête ; ils la tirent, qui par une jambe, qui par l'autre, et parviennent, après de longs efforts et d'épouvantables hurlements, à l'arracher à l'étau qui l'écrase. Enfin, nous parvenons au sommet de la rampe ; c'est le *Nakb er Rebây*, au delà duquel s'étend un petit plateau tout moucheté de buissons vert sombre. Nous nous y arrêtons pour la nuit ; le site est agréable. Une falaise de rochers nous abrite contre le vent ; au loin, dans l'Est, le *Djebel Haroun* — le mont Hor de la tradition, — dresse sa pointe rougeâtre dans le ciel gris, à plus de 1300 mètres d'altitude. Au crépuscule, le P. P***, un Espagnol qui ne parle que la langue de Cervantes et le latin, rentre d'une excursion dans les taillis voisins et brandit en triomphe un lapereau qu'il vient de tirer ; c'est la seule pièce de gibier que nos chasseurs aient apportée au tableau pendant tout le voyage. L'événement est salué par d'énergiques bravos et chacun veut voir « le » lièvre et en manger.

* * *

16 mars. Encore une journée et nous verrons enfin Pétra. Cet espoir nous soutient ; que de fois nous avons parlé de la merveilleuse cité, cachée dans les montagnes que, depuis plusieurs jours,

chacun saluait du regard. Nous allons toucher au but ; encore un dernier coup de collier. Aussi la caravane s'ébranle-t-elle avec un entrain inaccoutumé. Mais j'avoue que mon enthousiasme tomba bientôt et fit place à une espèce de terreur. D'abord, la nature revêt ici un aspect en quelque sorte farouche ; c'est un enchevêtrement inimaginable de roches, de pics, de falaises, d'arêtes aiguës, où toutes les couleurs, toutes les nuances se brisent et se heurtent, tantôt s'étendant en nappes, tantôt courant en sillons et dessinant des figures fantastiques. Dans le massif du Sinaï, on constate une certaine harmonie dans les tons, une teinte générale sans colorations trop heurtées. Ici, rien de semblable. Vous passez devant un rocher rouge ; dix pas plus loin, vous êtes au pied d'un autre massif qui est verdâtre ; là-bas, limitant un ravin, c'est une muraille badigeonnée en jaune ; telle colline est en feldspath, telle autre en porphyre, une troisième en basalte. Il faut se frotter les yeux pour s'assurer qu'on n'est pas le jouet d'une illusion, la victime d'un trouble visuel. Et pendant plusieurs heures la caravane se promène dans cette féerie, la plus troublante que j'aie jamais vue. Et puis le chemin est simplement affreux ; j'admire la hardiesse des vieux Romains d'avoir osé se frayer une route dans ce chaos ; car il n'y a pas à en douter, c'est par ici qu'ils pénétraient dans Pétra en venant de l'Araba ; des restes de l'ancienne voie sont encore visibles, fragments de dalles, de pavements, de murs, de remblais. Nous en suivons, grosso modo, le tracé primitif ; mais souvent, taillée dans le flanc des rochers, cette route surplombe de véritables précipices, franchit des gouffres ; ailleurs, elle grimpe en lacets le long de l'échine des monts, sur des rampes extrêmement inclinées, périlleuses, où l'on n'avance qu'avec une sage lenteur. La route, dans un immense circuit, tourne le *Djebel Haroun*, dont la pointe est presque constamment visible, pour peu que l'horizon se dégage. A mesure qu'on s'en rapproche, on pénètre dans la région des grès ; peu à peu, le rouge si particulier à la roche de Pétra, avec ses veines multicolores, s'empare du pays ; c'est le prélude de la grandiose symphonie dont nous allons goûter bientôt le charme infini. Vers 1 heure de l'après-midi la caravane fait halte au pied de la montagne sacrée, sur le flanc oriental. Du point culminant de la route, la vue est magnifique sur l'Araba et tout le plateau de Tih ; nous nous retournons encore et restons longtemps en contemplation devant ce tableau extraordinaire. Tout

le désert sinaïtique s'étale sous nos yeux et semble une surface presque plane ; les chaînes du *Maqra* sont à peine indiquées comme des renflements, des bourrelets insignifiants. L'air est vif sur ces hauteurs, malgré le plein soleil qui resplendit dans un ciel absolument pur. Le sirocco est tombé ; il y a, dans ce paysage lumineux, sauvage et mélancolique, quelque chose qui frappe l'imagination à tout jamais ; l'esprit du voyageur en garde une vision qui ne s'efface plus.

Quelques-uns de nos compagnons, sous la conduite du P. Jaussen, s'en vont au sommet du *Djebel Haroun*, visiter le tombeau d'Aaron, qu'une tradition assez ancienne y a placé. On la trouve déjà citée dans Josèphe ; Eusèbe et Jérôme la reproduisent sans autre ; mais elle n'a pas d'appui dans les textes bibliques. Le mont *Hor* n'est mentionné que par l'écrit sacerdotal [1] où il est mis en relation avec Qadès ; ce sera donc dans la région du Négeb qu'il faudra le chercher ; c'est du reste l'intention du compilateur de nos documents ; il place le récit de la mort d'Aaron immédiatement avant celui de la défaite de Khorma, qui a pour théâtre la Palestine méridionale et appartient à une autre source. Du reste, une autre tradition rapporte qu'Aaron est mort à *Moser* [2] et le catalogue de Nombres XXXIII semble avoir combiné ces deux données divergentes. [3] On ne saurait donc accepter l'opinion de Josèphe ; elle repose sur l'erreur initiale qui consiste à identifier Qadès et Pétra, mais s'explique par le fait que Josèphe a parfaitement compris les rapports étroits que la Bible établit entre le mont Hor et Qadès.

La descente sur Pétra est délicieuse ; on va d'enchantement en enchantement. La vieille route est le plus souvent taillée dans le grès et présente des surfaces lisses et brillantes où les chameaux hésitent à poser le pied. A droite et à gauche, des murailles rouges, imposantes, aux larges assises, mais sans arêtes, sans aspérités ; les angles sont arrondis, usés, et la polissure donne à certaines roches l'aspect de masses semi-liquides. La vallée se resserre parfois ; on passe dans des gorges étroites, mais courtes, puis le chemin se perd dans des buissons ; une végétation de broussailles s'épaissit à mesure qu'on descend. Après une marche de deux heures environ, apparaissent tout à coup les premiers

[1] Nombres XX, 22-27, XXI, 4, XXXIII, 37-41 ; Deutéronome XXXII, 50.
[2] Deutéronome X, 6 et 7.
[3] Toutefois, sur ce sujet, consulter l'Appendice.

tombeaux. En effet, au delà d'une petite combe, s'élève un monticule qui cache encore le panorama de Pétra ; mais à gauche, dans une paroi de rochers sombres, déjà privés de la lumière du couchant, sont creusées et sculptées de nombreuses tombes ; elles s'étagent jusqu'au sommet, en surfaces unies, surmontées de chapiteaux, et ouvrent, par rangées, leurs bouches sépulcrales, gros trous d'ombre, qui percent la montagne. Cette apparition lugubre et infiniment mystérieuse me donne la chair de poule. Je m'attendais si peu à cela ; c'est extraordinaire, cette nécropole suspendue entre ciel et terre, ces montagnes couleur de sang transformées en cimetière. Mais voilà bien autre chose : arrivé au haut du monticule, j'assiste à un coup de théâtre absolument merveilleux. Rien ne m'y préparait. En ce moment, je suis seul, mes compagnons sont dispersés je ne sais où. Tout Pétra est devant mes yeux ; une magnifique enceinte de rochers déchiquetés, minés de centaines de tombes ; dans le fond de ce vaste bassin, protégé de tous côtés par ces audacieux remparts de monts, la ville elle-même, en ruines, avec ses constructions brisées, sa rivière qui se promène dans les décombres. Je m'arrête, anéanti par l'émotion ; assis sur un tambour de colonne qui gît sur le sol, au pied d'un fût encore debout, je regarde, je regarde. Est-ce bien vrai ? Quelle est cette fantasmagorie ? De longs rayons d'un soleil d'or glissent par les échancrures des monts à l'Ouest et vont s'épanouir sur la paroi orientale de la crypte ; elle étincelle de tons fauves et rosés ; on y voit se détacher, dans une gloire antique, les grands tombeaux, les dessins de leur architecture colossale, tandis que, vis-à-vis, l'Acropole est dans l'obscurité, masse noire et triste comme un mausolée abandonné. Quel spectacle, Seigneur ! A lui seul, il vaut tous les sacrifices d'un pénible et long voyage. Qui n'a pas vu Pétra dans la splendeur du couchant, n'a rien vu. Ce n'est point une exagération. Tout s'unit pour toucher le cœur et charmer l'esprit : le pittoresque du site, la beauté du décor, les souvenirs d'une civilisation disparue, le silence des tombeaux, la majesté de la mort, le bleu du ciel, symbole d'espérance...

Au bas de la colline, le sentier tourne à droite, passe devant le théâtre, franchit le ruisseau, aboutit au campement. Nos tentes sont dressées là, dans les lauriers-roses.

CHAPITRE VI

Trois jours à Pétra.

Le campement est installé sur une terrasse de gravier, près du ruisseau, au pied d'une immense paroi de rochers rouges ; en face de nous, sur les flancs d'un éperon gréseux, se superposent deux ou trois registres de vieux tombeaux nabatéens ; à gauche, les monts se rapprochent et ne sont plus séparés que par une gorge extrêmement étroite d'où l'eau s'échappe en bouillonnant et jette dans le défilé sonore sa chanson éternelle et monotone. Quel site admirable ! quel repos, après les pénibles journées que nous venons de vivre ! aussi bien, ce matin, 16 février, le réveil de la caravane est-il d'une gaîté extraordinaire. Les visages sont changés ; dans le désert, ils avaient pris la couleur du sable : la lassitude et l'épuisement leur avaient donné quelque chose de jaunâtre et de terreux ; et puis, sous la chaleur et dans la soif, nous n'avions plus le courage de parler ; tout doucement, nous retournions à la bête. Mais aujourd'hui, métamorphose complète : ces beaux rochers sculptés, ces ruines magnifiques, ces fourrés d'arbrisseaux en fleurs et surtout ce ruisseau qui lutine, folâtre sur les blocs moussus, promène en vaniteux sa vie dans les sépulcres, tout cela ranime nos esprits épuisés et dissipe la fatigue. Nous exultons de joie ! voilà même le Père franciscain qui se met à chanter ! Assis sur sa couchette, il ronronne un lied bavarois, mais d'une voix si basse et si fausse qu'on croit entendre le bruit d'un moulin à café. L'abbé G*** ne tient plus en place ; il a tiré de son *kourdj* un piolet, des marteaux, des

cordes, tout un attirail d'ouvrier maçon ; il veut partir, séance tenante, à la découverte. Du reste, qui de nous, à cette heure, ne fait châteaux en Espagne ? Tandis que le Père Savignac nous distribue, en guise de déjeuner, des tranches de saucisse dure et sèche, les projets s'élaborent, superbes, énormes...

C'est que Pétra étale vraiment toutes ses richesses devant nous et pique notre curiosité encore inassouvie. Le soleil vient de se lever sur l'enceinte des monts ; ce n'est pas un embrasement total. Seuls, les sommets s'illuminent, pendant que le fond du vallon est encore plongé dans des ombres violettes ; mais là, en haut, ce sont des bandes de rayons fulgurants, des traînées de flammes ; graduellement, le feu descend, dévorant les rochers, et dans cet incendie, on voit se dessiner la silhouette des tombeaux, grands cubes réguliers aux fines corniches, aux vastes surfaces unies, brillantes comme des miroirs de métal. Ces rochers, il faut les escalader, les voir de tout près, les entendre raconter leur merveilleuse histoire ; ces tombes, il faut les scruter, en sonder les mystérieuses cachettes, s'imprégner de leur sauvage poésie, écouter la plainte des morts qui semble monter encore de l'immense nécropole.

Toute liberté est laissée à chacun de choisir son but au gré de sa fantaisie et de l'atteindre comme il pourra. Nous avons pour remplir notre programme trois journées entières. C'est peu pour visiter un monde ; aussi bien nos heures sont-elles précieuses et aucune ne doit être perdue. Des groupes se forment selon les impatiences, les désirs, les préférences mises en commun. Les unes iront tout droit voir les grands tombeaux ; les autres escaladeront les collines taillées à pic, au sommet desquelles règnent les vieux sanctuaires. Les troisièmes se contenteront d'abord d'une visite dans la vallée, d'une promenade dans les ruines de l'antique cité. Ce dernier groupe est peu nombreux : à moi seul, je l'incarne tout entier. C'est qu'aussi la prudence m'oblige à ne point abuser de mes forces. A huit heures déjà, le campement est désert : tous sont partis, heureux, à la conquête de l'inconnu. Ibrahim reste seul, avec les « moukres », mélancolique et philosophe au milieu de ses coffres à victuailles et de ses casseroles. La gloire de Pétra ne paraît pas l'émouvoir et les soucis de l'archéologie n'effleurent pas son âme vierge. Un jeune Bédouin d'une douzaine d'années, surgi tout à coup de je ne sais quel repaire, rôde autour des tentes à l'affût d'un pourboire ou de

quelque diablerie. Je l'embauche comme guide et porteur ; il s'empare de mon appareil photographique et nous partons.

*
* *

Je refais, en sens inverse, une partie du chemin parcouru hier à notre arrivée. Un bon sentier, dans les cailloux roses, entre

FIG. 52. — PÉTRA. LA PAROI DE L'EST

des bouquets de lauriers, conduit au torrent qu'on franchit en deux bonds. Sur l'autre rive, le même sentier reprend, suit le cours d'eau, s'infléchit vers l'Ouest : dix minutes de promenade et vous êtes au beau milieu de Pétra.

Comment décrire ? Quels mots employer ? Imaginez une immense fosse large d'un kilomètre environ, creusée entièrement dans le grès nubien aux éclatantes couleurs ; au fond, des ruines amoncelées, débris de toutes sortes, fragments de chapiteaux, moellons taillés, culées de ponts, colonnes brisées, arcs de triomphe en lambeaux, édifices panelants : ce sont les restes de la

ville des vivants ; lentement elle disparaît ; le temps besogne à égaliser ces tertres mamelonnés, à démolir ce qui demeure encore debout, à semer partout des broussailles, des genêts, des fleurs aussi qui recouvrent peu à peu les décombres, grimpent le long des antiques murailles et auront bientôt tout envahi. Le ruisseau même se dessèche ; il traverse le champ de ruines de l'Est à l'Ouest, paresseusement, enfoncé dans les éboulis ; et ici, il est si maigre, si épuisé dans son mauvais lit de pierres, qu'on l'entend à peine murmurer et gémir. Dans les parois de la fosse est taillée la ville des morts ; les rochers, en effet, qui surplombent le bassin d'une centaine de mètres, sont percés de tombeaux, partout, dans toutes les surfaces du haut jusqu'en bas, et forment ainsi la nécropole la plus fantastique qui se puisse imaginer. Où que se porte le regard, il ne rencontre que des sculptures, les unes en saillie et nettement détachées, les autres à peine esquissées sur le grès : des colonnes monolithes, comme enchâssées dans la roche, des pylônes isolés ou rangés en lignes, ou superposés en deux ou trois étages ; grandes façades, ornées de frontons, de listels, de gorges, de moulures diverses ; portails flanqués de pilastres, de corniches ou surmontés d'un registre de métopes ; et partout et toujours au milieu des décors, des motifs architectoniques, les trous béants des sépulcres, gueules énormes, irrégulières, comme fracassées, ouvertes sur la vallée et hurlant à la mort. On voit de ces trous jusqu'au sommet des rochers ; là-haut, ce ne sont plus des tombeaux sculptés, mais de simples cavernes creusées dans la montagne ; on dirait des forteresses garnies de meurtrières. Et sur toutes ces constructions, sur tous ces ornements, toutes ces galeries, tous ces escaliers qui grimpent on ne sait où, ces roches fendues et limées, ces pics aigus qui festonnent l'horizon, est répandue la chaude coloration du grès rouge-brun, rehaussée encore et avivée par l'éclat d'un resplendissant soleil. Mais aucune monotonie dans cette profusion d'écarlate ; au contraire, des nuances infiniment variées : toute la gamme des rouges, depuis le carmin flamboyant jusqu'au rose le plus tendre et le plus délicat ; puis, de loin, certains cubes funéraires apparaissent bleus ou violets, selon le jeu des ombres et de la lumière ; ailleurs, la roche délavée a pris une teinte jaune d'un merveilleux effet, surtout lorsqu'elle se juxtapose aux autres plus éclatantes ; mais, en général, toutes ces colorations ne sont point heurtées, elles se fondent au con-

PLANCHE VIII

Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie. Tome XXIII, 1914.

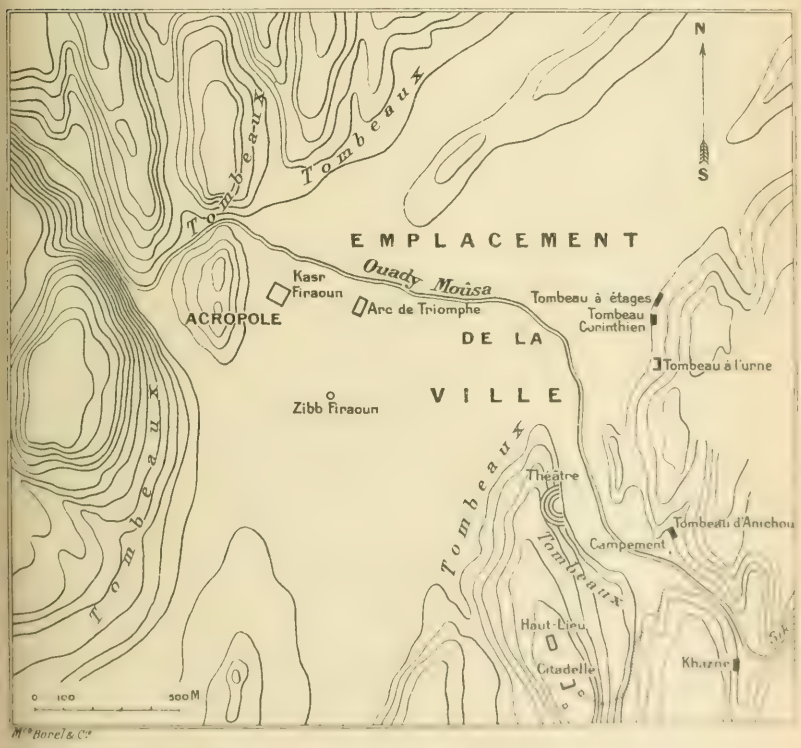

PLAN DE PETRA

traire, se marient, associent leurs beautés picturales et leurs valeurs décoratives ; ce sont alors comme des fresques grandioses où se dessinent des volutes, des arabesques, des entrelacs, des rinceaux, toute une prodigalité d'ornements dont la richesse et la variété tiennent du miracle. Et, au-dessus de la cité rouge, le ciel intensément bleu : une coupole de saphir posée sur la nécropole aux multiples reflets...

Encore une fois, comment décrire ? Je reste longtemps à contempler cette féerie, promenant mes regards dans toute les directions et me croyant, à chaque nouvelle vision, le jouet de quelque hallucination ; il me semble que le vertige me prend ; tous ces tombeaux se mettent à bouger ; toutes ces couleurs dansent devant mes yeux, passent en sarabande et me donnent des éblouissements. Je n'éprouve plus cette quiétude que le spectacle du Sinaï avait fait passer dans mon cœur : là-haut, c'était la majesté sereine de la montagne sainte ; c'était comme la porte du ciel. Ici, c'est la porte de l'Enfer, quelque vestibule des demeures souterraines, et si Dante avait vu le cratère de Pétra, il l'aurait choisi pour descendre dans l'Hadès. Le silence n'est pas absolu ; dans les cailloux, le ruisseau semble pleurer ; des rochers, le vent tombe dans le gouffre de l'ouady et fait frissonner les broussailles. Dans les grands tombeaux à colonnes, j'aperçois en face de moi un Bédouin qui promène sa chèvre noire, au pied des pilastres, à la recherche de quelque nourriture. Ces deux êtres sont comme des revenants ; ils se déplacent lentement, entrent dans les trous des tombes, disparaissent un moment, puis réapparaissent tout à coup. Au-dessus des rochers, pas très haut dans les airs, deux aigles planent ; ils tracent de grands circuits sur la nécropole et par instants, quand ils se rapprochent, je crois voir leurs ailes chatoyer au soleil...

* * *

Qui a bâti cette ville, sculpté ces tombes, ménagé au voyageur qui parcourt les déserts cette grandiose apparition ? On peut bien dire que l'origine de Pétra se perd dans la nuit des temps. Elle est pourtant, je crois, déjà mentionnée dans l'Ancien Testament. Ainsi Juges I, 36 : *Le territoire des Edomites*[1] s'étend de la

[1] D'après LXX (A. Lucien, Syr-hex.).

montée d'Aqrabbim jusqu'à has-Séla et au-dessus. La «montée d'Aqrabbim» est très probablement le *Nakb-es-Safâ*, col élevé et abrupt qui fait communiquer l'ouady *el Fikra*, au Sud-Est de la mer Morte, avec le Négeb de Juda. Quant à *has-Séla*, ce nom commun signifie *« la Roche »* et ne peut désigner qu'un endroit très connu puisqu'il sert de point de repère ; l'identification avec Pétra (= *la Roche*) ne me paraît pas douteuse, malgré certaines objections qu'on a faites à cette hypothèse.[1] On voit qu'à l'époque où cette notice a été écrite, les Edomites, dont l'habitat primitif est la région du *Djebel Maqra* (montagne de Séir[2]), avaient déjà étendu leur territoire au delà de l'Araba. Une autre mention de Pétra se trouve à 2 Rois XIV, 7 : Amatzia, après avoir battu les Edomites, conquiert *has-Séla, la Roche*. Ici, il faut songer à une localité importante ; sans cela, ce renseignement n'aurait pas de signification. Le roi de Juda s'est attaqué à la capitale édomite et s'il ne s'agissait pas de Pétra, on ne saurait guère à quelle cité l'auteur du passage pourrait faire allusion.[3]

Vers le milieu du Vme siècle avant Jésus-Christ, une invasion arabe chasse les Edomites de ces régions et ils se retirent dans le Nord de la presqu'île, leur ancienne patrie. La mention de cet événement se trouve dans certains passages de la Bible. Abdias s'écrie :[4]

> L'enflure de ton cœur t'a égaré,
> Toi qui habites les trous de la Roche,
> Qui prends[5] les hauteurs pour séjour,
> Disant : Qui me fera descendre à terre ?
> Si tu t'élèves comme l'aigle,
> Et si tu places ton nid entre les étoiles,
> De là je te ferai descendre ! dit Jahvé.
> . . . . . .
> Ils t'ont chassé jusqu'à la frontière
> Tous ceux qui étaient alliés avec toi.
> Ils t'ont trompé, violenté
> Ceux avec qui tu vivais en paix...

[1] E. Bahl, *Geschichte der Edomiter*, pp. 25 s.
[2] Voir plus haut, pp. 235 et ss.
[3] Es. XVI, 1 et XLII, 11 ont aussi en vue la ville des Nabatéens.
[4] 3 ss. Le même texte, un peu modifié, a été introduit dans le livre de Jérémie : XLIX, 14 ss.
[5] D'après Jér. XLIX, 16.

Une description du même genre se lit dans Malachie I, 2 ss. :

> Esaü n'est-il pas le frère de Jacob ? dit Jahvé ;
> Eh bien, j'ai aimé Jacob, j'ai haï Esaü.
> J'ai fait de ses montagnes une solitude,
> Livré son pays aux chacals du désert.
> Quand Edom dit : Nous sommes anéantis
> Mais nous relèverons les ruines !
> Ainsi parle Jahvé des armées :
> Qu'ils bâtissent, eux ! moi, je renverserai.
> On dira d'eux : Pays de criminels,
> Peuple contre lequel Jahvé s'irrite à toujours.
> . . . . . .

Ce nouveau peuple qui supplanta les Edomites est celui des *Nabatéens*. Sont-ce les *Nebajoth*, nommés Genèse XXV, 13 ; XXVIII, 9 ; XXXVI, 3, parmi les fils d'Ismaël ? On l'a dit, et l'historien Josèphe déjà l'affirme [1] ; mais le doute est permis, car l'orthographe des deux noms n'est pas absolument identique. En réalité, les renseignements sur les anciens Nabatéens font défaut. Une seule chose est certaine : c'étaient des Arabes ; tous les noms propres, profanes et divins, que les inscriptions nous ont fournis, sont arabes et les écrivains classiques, comme nous le verrons, insistent sur l'appartenance de cette nation au groupe arabe. Il est évident que les Nabatéens occupèrent la Roche édomite, mais ce ne fut pas, dès l'abord, une ville proprement dite. Les nouveaux venus étaient encore nomades, ou semi- nomades ; ils s'adonnaient au trafic avec l'Egypte et la Syrie, et Pétra leur servait de lieu de refuge, de forteresse, où ils pouvaient s'abriter en cas de danger.

C'est du moins l'idée qu'on s'en fait à la lecture des récits de Diodore de Sicile (1er siècle av. J.-C.) [2] ; on sait qu'il parle des tentatives, d'ailleurs infructueuses, que fit Antigone, un des successeurs d'Alexandre le Grand, pour soumettre les Nabatéens. Ces événements se passent en 312 et nous croyons bien faire de transcrire ici l'intéressante relation de Diodore [3] : « Antigone, ayant sans danger recouvré toute la Syrie et la Phénicie, entre

[1] *Antiquités*, I, 12, 4.

[2] La plus ancienne mention de Pétra se trouve dans Agatharchide [2e moitié du IIe siècle av. J.-C.]. Cf. C. Müller, *Geographici graeci minores*, I, p. 177 ss.

[3] XIX, 94 ss. Edit. Teubner, 1906, V, pp. 145 ss.

prit de faire une expédition contre le pays des Arabes appelés Nabatéens. Jugeant que ses propres affaires ne préoccupaient pas cette peuplade, il choisit parmi ses amis Athénée, lui fournit 4000 hommes d'infanterie légère, 600 cavaliers propres à la course, et lui commanda d'attaquer les barbares à l'improviste et de s'emparer de tous leurs troupeaux. ... Or, récemment, avait eu lieu l'assemblée générale des Arabes, à laquelle les peuples voisins avaient participé, les uns pour vendre des marchandises, les autres pour acheter ce qui leur est nécessaire. (Les Nabatéens) vinrent donc à cette foire, ayant laissé sur une certaine Roche leurs biens, leurs vieillards avec les enfants et les femmes. L'endroit est extrêmement fortifié, bien qu'il n'ait pas de muraille et qu'il soit éloigné d'une terre habitée d'un chemin de deux jours. Les soldats d'Athénée épiaient cette occasion pour se précipiter sur la Roche, étant légèrement armés. De la province d'Idumée, ils franchirent en trois jours et trois nuits 2200 stades à l'insu des Arabes, s'emparèrent de la Roche au milieu de la nuit. De ceux qu'ils surprirent, ils tuèrent aussitôt les uns, firent prisonniers les autres, ne laissèrent que quelques blessés et emportèrent la plus grande partie de l'encens et de la myrrhe, ainsi que 500 talents d'argent environ. Au matin, après quelque temps employé à la garde, ils s'en retournèrent en toute hâte, pensant que les barbares les poursuivraient ; mais, ayant franchi 200 stades, ils dressèrent le camp ; ils étaient fatigués et avaient avec négligence disposé leurs sentinelles, dans la pensée que les ennemis ne pourraient pas arriver avant deux ou trois jours. Mais les Arabes, instruits par ceux qui avaient vu le campement, se rassemblèrent aussitôt et quittant la foire, arrivèrent à la Roche ; ayant appris de la bouche des blessés ce qui était arrivé, ils poursuivirent les Grecs en toute hâte. Tandis que les soldats d'Athénée campaient sans souci, plongés dans le sommeil à cause de la fatigue, quelques prisonniers parvinrent à s'échapper ; par eux les Nabatéens connurent la situation de leurs ennemis et se jetèrent sur le campement vers la troisième veille, n'étant pas moins de 8000. Ils égorgèrent la plupart d'entre ceux qui étaient encore sur leur couche et ils abattirent ceux qui veillaient et couraient aux armes. Bref, tous les fantassins furent tués ; des cavaliers, 50 environ furent sauvés, mais ils étaient presque tous blessés. Les Nabatéens, ayant châtié énergiquement leurs ennemis, revinrent

eux-mêmes à la Roche et y mirent en sûreté leurs biens ; d'autre part, ils écrivirent à Antigone une lettre en caractères syriaques pour accuser Athénée et se justifier eux-mêmes. Antigone leur répondit en attestant qu'ils s'étaient vengés en toute justice ; il accusait Athénée, affirmant que l'expédition avait été entreprise en dépit des ordres qu'il avait donnés. En agissant ainsi, il cachait son propre dessein ; il voulait pousser les barbares à l'insouciance, de façon que, attaquant à l'improviste, il put triompher dans son entreprise ; car il n'était pas facile de l'emporter sans une ruse quelconque, sur des hommes qui ont une prédilection pour la vie nomade et qui ont le désert pour refuge inaccessible. Les Arabes étaient très heureux d'avoir été, en apparence du moins, délivrés de grandes craintes ; cependant ils ne croyaient pas entièrement aux paroles d'Antigone ; mais, comme leurs espérances étaient incertaines, ils placèrent des sentinelles sur les collines d'où il était facile de surveiller de loin les défilés qui conduisent en Arabie ; eux-mêmes, ayant pris toutes leurs dispositions, épiaient soigneusement ce qui allait arriver. Pendant un certain temps, Antigone traita les barbares avec bienveillance ; puis, pensant que, trompés par lui, ils fournissaient eux-mêmes l'occasion favorable, il choisit parmi son armée 4000 fantassins légèrement armés et présentant des qualités naturelles pour la marche, outre plus de 4000 cavaliers ; il leur enjoignit d'emporter avec eux des aliments crus pour plusieurs jours ; ayant désigné son fils Démétrius comme général, il lui ordonna de châtier les Arabes par tous les moyens possibles. Démétrius, traversant pendant trois jours un pays sans route, cherchait avec soin à échapper aux barbares ; mais les sentinelles ayant remarqué l'armée ennemie qui s'avançait, l'annoncèrent aux Nabatéens par des feux qui étaient des signaux convenus. C'est pourquoi les barbares, pensant que les Grecs arrivaient avec rapidité, déposèrent leurs biens sur la Roche et y placèrent une garnison vigilante, car il n'y a qu'un seul chemin d'accès et il est fait de main d'homme. En outre, ils se partagèrent leurs troupeaux et les emmenèrent dans le désert, les uns dans un lieu, les autres dans un autre. Parvenu à la Roche, Démétrius remarqua le butin qui y était mis à l'abri ; il fit des attaques ininterrompues contre la citadelle. Mais ceux qui étaient à l'intérieur se défendirent avec vigueur ; ils avaient facilement l'avantage à cause de la hauteur des lieux ; alors, ayant combattu

jusqu'au soir, Démétrius rappela ses soldats à coups de trompette. Le lendemain, s'étant approché de la Roche, quelqu'un des barbares lui cria : « Roi Démétrius, pourquoi veux-tu nous faire la guerre ? qu'est-ce qui t'y oblige ? Nous habitons dans le désert et dans des lieux qui n'ont ni eau, ni blé, ni vin, ni absolument rien des choses qui sont en usage chez vous ; car, ne pouvant accepter la servitude de quelque manière que ce soit, nous avons fui dans une région privée de tout ce que les autres peuples utilisent, et avons choisi d'y vivre d'une vie solitaire et absolument sauvage ; nous ne vous causons aucun dommage. Nous demandons donc que ni toi, ni ton père, ne commettiez d'injustice à notre égard, mais que, après avoir reçu de nous des présents, tu lèves le camp et considères désormais les Nabatéens comme des amis, car, d'une part, tu ne peux, de ton propre gré, rester ici longtemps manquant d'eau et de tous les autres vivres, et, d'autre part, tu ne peux nous obliger de vivre une autre vie ; mais tu prendras comme esclaves quelques captifs découragés et qui ne supporteraient pas de vivre sous d'autres lois. » A ces paroles, Démétrius, ayant retiré son armée, ordonna aux Nabatéens d'envoyer des ambassadeurs pour discuter l'affaire ; les Arabes lui députèrent les plus anciens ; ceux-ci répétèrent des déclarations semblables aux précédentes et persuadèrent Démétrius d'accepter des dons magnifiques et de terminer ainsi leurs différends. Démétrius, donc, ayant pris des otages et les présents promis, s'éloigna de la Roche... »

Que cette *Roche*, où les Nabatéens mettent en sûreté leurs femmes et leurs enfants, soit notre Pétra, cela paraît certain. On peut seulement se demander si Diodore est bien renseigné en tout point ; la Roche dont il parle semble être isolée, ce qui n'est pas tout à fait conforme à la réalité ; en outre, il semble ignorer le profond val que les rochers entourent d'une couronne. Mais, ce qui étonne le plus, c'est la description que Diodore nous fait des mœurs des Nabatéens ; à le lire, on croit avoir à faire à des barbares qui n'ont encore aucune idée des éléments mêmes de la civilisation... « Ils vivent, dit-il, d'une vie en plein air, appellent « patrie » un désert qui n'a ni fleuves, ni sources abondantes auxquelles une armée ennemie pourrait s'approvisionner. C'est une loi chez eux que de ne pas semer de blé, ni planter d'arbres fruitiers, ni boire de vin, ni bâtir de maisons. Celui qu'on découvrait occupé à de tels travaux était puni de

mort. Ils observent cette loi parce qu'ils estiment que ceux qui possèdent des biens sont facilement obligés de se mettre aux ordres des puissants qui convoitent ces richesses. Une partie d'entre eux nourrissent des chameaux ; d'autres font paître des brebis dans le désert. Parmi les peuples arabes, beaucoup vivent comme des pâtres dans le désert ; mais ceux-ci surpassent de beaucoup les autres en richesses, bien que leur nombre ne soit pas très supérieur à dix mille, car beaucoup d'entre eux s'occupent de transporter à la mer l'encens, la myrrhe et les très coûteux aromates, qu'ils reçoivent de ceux qui les rapportent de l'Arabie appelée Heureuse. Mais ils aiment par-dessus tout la liberté et lorsqu'une puissante force ennemie s'approche, ils s'enfuient dans le désert, lequel leur sert de forteresse ; car, étant privé d'eau, il est impraticable aux étrangers, mais à eux seuls il offre une protection assurée, car ils se sont ménagé des cavités creusées dans le sol et crépies à la chaux ; le sol est à la fois argileux et formé de pierre molle ; ils y creusent de grandes citernes auxquelles ils pratiquent soigneusement de petites ouvertures ; ils les font toujours plus considérables en profondeur ; il en est même qui mesurent un plèthre de chaque côté. Ils remplissent ces cavités d'eau de pluie, cachent les ouvertures et, ayant aplani le sol environnant, ils laissent des signes connus d'eux seuls, mais incompréhensibles aux autres. Ils abreuvent leurs troupeaux, de trois en trois jours, de manière que, dans les temps de sécheresse et de fuite, ils ne manquent pas d'eau nécessaire ; ils se nourrissent de viande, de lait et des aliments que produit la terre. Dans leur pays croît le poivre et, sur les arbres, il y a beaucoup de miel appelé sauvage, qu'ils mélangent à l'eau et utilisent comme boisson. Il existe, du reste, d'autres peuplades arabes dont quelques-unes ont des relations avec les peuples soumis au tribut, cultivent le sol et ont les mêmes mœurs que les Syriens, sauf qu'elles n'habitent pas dans des maisons. »

Diodore met son récit au présent et paraît avoir en vue les Nabatéens de son temps ; mais à l'époque où il vivait, ceux-ci sont un peuple relativement cultivé et connaissant en tout cas l'art de construire les maisons. Du reste Strabon, qui écrit peu de temps après Diodore, trace une esquisse toute différente de la vie des peuplades nabatéennes. Voici ce qu'il écrit[1] : « Les peu

[1] XVI, 4, 21 et 26. Édit. Teubner, 1904, III, pp. 1087-1088 ; 1093-1094

ples les plus rapprochés de la Syrie sont les Nabatéens et les Sabéens ; ils habitent l'Arabie Heureuse et souvent ils y ont fait des ravages, avant qu'elle appartînt aux Romains ; mais maintenant ils sont soumis aux Romains, de même que les Syriens. La métropole des Nabatéens est la ville appelée Pétra ; elle est située dans un endroit d'ailleurs plat et uni, mais fortifié tout alentour par des rochers ; à l'extérieur, ce sont des escarpements taillés à pic ; mais à l'intérieur, il y a des sources abondantes qui donnent de l'eau potable et permettent la culture des jardins. En dehors de cette enceinte, la contrée n'est qu'un désert, surtout du côté de la Judée. Le chemin le plus court conduit en trois ou quatre jours à Jéricho et en cinq jours à la Palmeraie.[1] Ce peuple est toujours gouverné par un homme de race royale, mais le roi a pour intendant un de ses amis qui est appelé « frère ». Athénodore, un philosophe et notre ami, est allé chez les gens de Pétra et en a raconté des choses merveilleuses. Il déclare y avoir trouvé beaucoup de Romains qui y vivent à demeure, de même que d'autres étrangers ; il vit souvent des étrangers faire des procès les uns aux autres, de même qu'aux indigènes ; en revanche, jamais il ne vit des indigènes s'accuser les uns les autres en justice, mais au contraire ils vivent entre eux dans une paix parfaite. » — « Les Nabatéens sont avisés et jaloux de leurs biens, à tel point que l'autorité publique punit d'une amende celui qui diminue son avoir, mais attribue des honneurs à celui qui l'augmente ; ayant peu d'esclaves, ils se font servir le plus souvent par leurs parents ; ou bien ils se servent les uns les autres ; ou bien encore ils sont eux-mêmes leurs propres serviteurs, si bien que cette coutume est observée même par les rois. Ils organisent des repas en commun, auxquels ils prennent part jusqu'à 13 personnes par table ; deux musiciens sont présents à chaque agape. Le roi aussi prépare dans un vaste appartement beaucoup de ces repas, mais personne ne boit plus de onze coupes, chaque fois dans un vase d'or différent ; le roi est de mœurs si populaires qu'il est son propre domestique et que même parfois il se fait le domestique des autres. Souvent il rend compte au peuple de son administration ; quelquefois même on examine les événements de sa vie privée. Les maisons sont de superbes constructions de pierres,

[1] Peut-être Nakhel.

mais les villes n'ont pas de murailles, vu les dispositions pacifiques des habitants. Le pays est en général productif, mais il n'a pas d'huile d'olive et l'on se sert d'huile de sésame. Les moutons ont le poil blanc, les bœufs sont de grande taille, mais le pays ne convient pas à l'élève des chevaux ; en revanche, les chameaux font le travail de ceux-ci. Les Nabatéens ne portent pas la tunique ; ils vont en caleçons et en sandales, même les rois, sauf que ceux-ci emploient l'étoffe de pourpre ; certains objets sont entièrement importés ; d'autres en partie seulement ; la plus grande partie de ces objets sont indigènes, comme l'or, l'argent, la plupart des aromates ; mais le cuivre, le fer, les habits de pourpre, le styrax, le safran, le costus, les objets ciselés, l'écriture, les ouvrages modelés ne sont pas indigènes. Ils considèrent les cadavres comme des ordures, ainsi que le dit Héraclite : Il vaut mieux jeter au vent les cadavres que le fumier. C'est pourquoi ils enterrent les rois mêmes près des dépôts d'ordures. Ils adorent le soleil, élèvent sur la maison un autel sur lequel ils font chaque jour des libations et brûlent de l'encens. »

Cette description, pour incomplète qu'elle soit, ne manque pas d'intérêt. Le mot Pétra ne signifie pas seulement *la Roche :* c'est, pour les Romains, le nom propre de la ville [1] ; la situation exceptionnelle de celle-ci a été fort bien remarquée par Athénodore, l'informateur de Strabon. La cité est cosmopolite et cependant les Nabatéens ont conservé leurs mœurs originales et ne sont pas contaminés par la civilisation d'Occident ; ils ne connaissent pas le luxe du vêtement, le despotisme impérial, les excès de la table, le maquis de la procédure ; le roi est le *primus inter pares ;* l'hospitalité y est tout orientale ; les procès sont inconnus, ce qui fait supposer que les différends étaient tranchés sans appel par la sentence de certains chefs ou du roi lui-même ; en d'autres termes, la justice est exercée d'une façon patriarcale, comme chez les tribus arabes. Adonnés au trafic des marchandises et à la culture de leur sol, les Nabatéens sont des gens pacifiques, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne savent pas se défendre à l'occasion : l'échec des expéditions d'Antigone en est la preuve et l'extension de l'empire nabatéen témoigne d'une énergie con-

[1] D'après Josèphe, le nom indigène était *Arke* (Antiq. IV, 4, 7) ou *Arekem* (Antiq. IV, 7, 1) et serait dérivé de *Rqem*, nom d'un roi madianite, Nomb. XXXI, 8, Jos. XIII, 21. Effectivement, *Rqem* se retrouve comme nom de personne dans une inscription nabatéenne de Pétra.

quérante peu commune. Cependant, tous les dires de Strabon ne sont pas paroles d'Evangile ; ainsi son histoire de fumier, à propos des coutumes funéraires des Nabatéens, laisse rêveur ; on se demande si le géographe grec n'a pas été la victime d'une mystification de son ami Athénodore[1] : les philosophes sont capables de ces tours-là ; en tout cas, les magnifiques tombeaux de Pétra et d'ailleurs protestent contre ces fantaisies.

Abstraction faite des récits de Diodore et de Strabon, les renseignements que nous possédons sur Pétra et les Nabatéens sont clairsemés. L'historien juif Josèphe, les livres des Maccabées les mentionnent assez souvent, mais d'une façon indirecte et comme en passant ; les monnaies et les nombreuses inscriptions nabatéennes apportent aussi quelques précieuses lumières. On connaît les noms d'une quinzaine de rois de Pétra ; leurs années de règne embrassent une période de 250 ans environ, depuis le milieu du deuxième siècle av. Jésus-Christ jusqu'à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne.[2] La puissance politique des Nabatéens se développa surtout lorsque celle des Séleucides et celle des Lagides en Palestine et en Syrie fut à peu près ruinée, c'est-à-dire vers l'an 100 av. Jésus-Christ. Alors ils étendent considérablement leur territoire et parviennent à se tailler un État indépendant qui ne fut pas sans prestige. Mais en même temps se fonde et grandit d'année en année l'empire juif des Hasmonéens. Nécessairement des relations devaient s'établir entre les deux royaumes voisins et c'est ce qui eut lieu en effet. Déjà précédemment, à l'époque de la grande insurrection juive contre Antiochus Épiphane, les deux héros, Judas Maccabée et son frère Jonathan, étaient entrés en contact avec les Nabatéens et avaient entretenu avec eux d'excellents rapports (vers 164). Il n'en fut pas de même quand les deux royaumes eurent à leur tête des princes belliqueux et entreprenants, comme ce fut le cas au commencement du premier siècle av. J.-C. Le roi Arétas III (85-60 environ) paraît avoir été le fondateur de la puissance nabatéenne ; c'est lui qui étendit très loin les frontières de son empire et remporta d'éclatants succès militaires. Il entra d'abord

[1] A moins d'admettre qu'il a confondu le terme araméen *kopyah*, gravé sur les monuments funéraires et signifiant « tombeau », avec le mot grec *kopros*, qui veut dire « fumier ».

[2] E. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, I, 3e édition, pp. 726-744.

en lutte avec Antiochus XII, fils d'Antiochus Gryphus, et l'un des derniers princes séleucides ; celui-ci s'était avancé à marches forcées contre les Arabes. « Le roi des Arabes, raconte Josèphe,[1] se retirant d'abord vers des cantons plus favorables au combat, fit ensuite brusquement volte-face avec sa cavalerie, forte de dix mille chevaux, et tomba sur l'armée d'Antiochus en désordre. La bataille fut acharnée tant qu'Antiochus vécut ; ses troupes résistèrent même sous les coups pressés des Arabes qui les décimaient. Quand il tomba mort, après s'être exposé continuellement au premier rang pour soutenir ceux qui faiblissaient, la déroute devint générale. La plupart des Syriens succombèrent sur le champ de bataille ou dans la retraite ; les survivants se réfugièrent dans le bourg de Cana ; mais, dépourvus de vivres, ils périrent, à l'exception d'un petit nombre. » Cette victoire valut à Arétas la possession de Damas et de la Coelésyrie, mais provoqua la jalousie du belliqueux roi hasmonéen Alexandre Jannée ; une grande guerre éclata. Alexandre s'empara de plusieurs villes de la Transjordane, mais fut battu sur son propre territoire[2] par le Nabatéen. Ces succès augmentèrent beaucoup sa puissance et ceci explique pourquoi, quelques années plus tard, vers l'an 65, le prince juif Hyrcan II, fils d'Alexandre Jannée, sollicita l'aide d'Arétas dans la lutte qu'il soutenait contre son frère Aristobule. « Il y avait alors, dit Josèphe[3], un ami d'Hyrcan appelé Antipater, possesseur d'une grande fortune, homme entreprenant par nature et remuant, mal disposé pour Aristobule et brouillé avec lui à cause de son dévouement pour Hyrcan... Antipater, voyant donc d'un mauvais œil Aristobule, devenu le maître et craignant que la haine qu'il avait pour celui-ci ne lui attirât des ennemis, conspira secrètement contre ce roi et s'aboucha avec les plus influents des Juifs ; il était injuste, disait-il, qu'on supportât qu'Aristobule gardât indûment le pouvoir après l'avoir arraché à son frère, plus âgé que lui, auquel le trône appartenait par droit d'aînesse. Et constamment, il tenait ces mêmes propos à Hyrcan lui-même, ajoutant

[1] *Guerre juive*, I, 4, 7 ; *Antiq.* XIII, 15, 1. Josèphe ne donne pas ici le nom du roi des Arabes, mais immédiatement après il parle d'Arétas, et c'est de celui-ci qu'il s'agit très probablement. Toutefois, consulter, sur ce point, Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, II, pp. 221 ss.

[2] A *Adida*, près de *Lydda*, en Judée. *Antiq.* XIII, 15, 2.

[3] *Antiq.* XIV, 1, 3-2, 3. *Guerre juive* I, 6, 2-3.

que la vie de celui-ci était en danger s'il ne se gardait et ne se mettait à l'abri... Hyrcan n'ajoutait pas foi à ces discours, car il était d'un naturel honnête et sa loyauté n'admettait pas facilement la calomnie... »

« Lorsqu'Antipater vit qu'Hyrcan ne prêtait aucune attention à ses discours, il ne laissa plus passer un seul jour sans calomnier auprès de lui Aristobule qu'il accusait de vouloir tuer son frère ; enfin, à force de le presser, il le décida par ses conseils à se réfugier auprès d'Arétas, roi des Arabes : il lui promettait, s'il l'écoutait, d'être lui-même son allié. Hyrcan, sur ces assurances, pensa qu'il était de son intérêt de s'enfuir auprès d'Arétas : l'Arabie est, en effet, limitrophe de la Judée. Il envoya d'abord Antipater auprès du roi des Arabes pour recevoir des assurances qu'il ne le livrerait pas à ses ennemis s'il venait auprès de lui en suppliant. Dès qu'il eut reçu ces garanties, Antipater revint à Jérusalem auprès d'Hyrcan. Puis, peu de temps après, il sortit de la ville avec lui pendant la nuit et l'amena, après un long voyage, à Pétra : c'est le nom de la ville où se trouvait le palais d'Arétas. Comme il était grand ami du roi, il lui demanda de ramener Hyrcan en Judée ; grâce à ses instances, qu'il renouvelait chaque jour sans se lasser, grâce aussi à ses présents, il décida Arétas. Hyrcan promit à celui-ci, s'il le ramenait et lui rendait la royauté, de lui restituer le territoire et les douze villes que son père Alexandre avait enlevées aux Arabes... » « Fort de ces promesses, Arétas marcha contre Aristobule avec cinquante mille cavaliers et de l'infanterie ; il le vainquit en bataille rangée. A la suite de cette victoire, il y eut de nombreuses défections en faveur d'Hyrcan ; Aristobule, abandonné, s'enfuit à Jérusalem. Mais le roi des Arabes, à la tête de toutes ses troupes, vint attaquer le Temple et l'y assiégea avec l'aide du peuple qui s'était prononcé pour Hyrcan, tandis que les prêtres seuls restaient fidèles à Aristobule. Arétas, ayant réuni les forces des Arabes et des Juifs, poussa vivement le siège... »

« A ce moment, Pompée, qui se trouvait alors en Arménie, encore en guerre contre Tigrane, envoya Scaurus en Syrie. Celui-ci, arrivé à Damas, trouva cette ville aux mains de Lollius et Métallus, qui venaient de s'en emparer ; lui-même se dirigea alors rapidement sur la Judée. Dès qu'il y fut arrivé, des envoyés vinrent le joindre de la part d'Aristobule et d'Hyrcan, demandant les uns et les autres son alliance. Aristobule promit

de lui donner 400 talents ; Hyrcan offrit la même somme. Scaurus accepta l'offre d'Aristobule, car celui-ci était riche et généreux et ne demandait que des choses raisonnables, tandis qu'Hyrcan, pauvre et avare, exigeait davantage en retour d'une promesse incertaine. Il était en effet autrement difficile de s'emparer par la force d'une ville assiégée et bien défendue, que de chasser une troupe de transfuges et la foule des Nabatéens peu propres à la guerre. Pour ces raisons, il prit le parti d'Aristobule, reçut l'argent et fit lever le siège, donnant à Arétas l'ordre de se retirer s'il ne voulait pas être déclaré ennemi des Romains. Puis Scaurus revint à Damas, et Aristobule, à la tête de forces nombreuses, marcha contre Arétas et Hyrcan, les attaqua près de l'endroit appelé le Papyrôn, les vainquit et tua environ six mille ennemis, au nombre desquels Phallion, frère d'Antipater. »

On voit que la fin du règne d'Aritas III est marquée par la première arrivée des armées romaines en Palestine. Damas tomba en leur pouvoir ; Pompée s'empara de Jérusalem et de toute la Syrie, dont il confia le gouvernement à Scaurus, en 63. L'année suivante, celui-ci se met en marche contre les Nabatéens. « Scaurus[1] fit une expédition contre Pétra en Arabie. La ville étant d'un accès difficile, il se mit à piller le pays environnant. Comme l'armée souffrait de la famine, Antipater, sur l'ordre d'Hyrcan, lui fournit du blé pris en Judée et tous les approvisionnements dont il avait besoin. Envoyé par Scaurus comme ambassadeur à Arétas, en raison de leurs relations d'hospitalité, il persuada celui-ci de payer une indemnité pour éviter le ravage de son territoire et se porta lui-même garant pour trois cents talents. A ces conditions, Scaurus mit fin à la guerre, ce qu'il désirait autant qu'Arétas. » Pour cette fois, la Nabatène échappa à la conquête romaine ; elle resta indépendante et c'est à tort que Pompée s'est vanté de l'avoir soumise ; la monnaie qu'il fit frapper à cette occasion et qui représente Arétas à genoux comme un suppliant, n'atteste que l'orgueil du général romain.[2] Arétas ne fut rien moins qu'un vassal ; mais, tout en défendant la liberté de son peuple, il n'était point inaccessible aux influences étrangères ; sur ses monnaies, il se donne le titre de Philhellène, « ami des Grecs », et paraît avoir subi le prestige de la civilisation occidentale. On a supposé que c'est lui qui donna à Petra le carac-

[1] *Antiq.* XIV, 5, 1 ; *Guerre juive*, I, 8, 1.
[2] Babelon, *Monnaies de la république romaine*, I, p. 120.

tère d'une ville véritable. C'est bien possible, quoique les témoignages fassent défaut. Nous savons qu'il y avait fait construire un palais et tout porte à croire qu'il embellit et développa sa capitale.

Les successeurs immédiats d'Arétas III, — Malichou Ier et Obodas II, — sont au fond peu connus. On sait qu'ils eurent des démêlés avec les Romains et qu'ils entrèrent en lutte avec Hérode le Grand.[1] Les biblistes s'intéresseront plus particulièrement à Arétas IV, parce qu'il vivait à l'époque du Christ et que le Nouveau Testament en parle. Son long règne s'étend de l'an 9 avant J.-C. à l'an 40 après J.-C. Ce prince est connu surtout par de nombreuses inscriptions de Hégra (Medaïn-Salih) dans l'Arabie septentrionale et par quelques textes nabatéens trouvés à Pétra, à Madâba, à Sidon et même à Puzzoles ; il y prend le surnom de *rakhem ammeh*, « celui qui aime son peuple » ; par cette titulature patriotique il veut protester contre le servilisme d'autres rois qui affichaient leur amitié pour les Grecs ou les Romains. Sous le gouvernement d'Arétas IV, Pétra acquit une nouvelle splendeur ; de superbes tombeaux datent de cette époque ; en outre, les relations commerciales s'étendirent au loin. Hégra était l'entrepôt principal des marchandises de l'Arabie et comme la capitale commerciale de la Nabatène. On recherche l'alliance d'Arétas. Une de ses filles épouse le tétrarque de la Galilée, Hérode Antipas ; mais celui-ci la répudie pour la remplacer par la trop célèbre Hérodias. Ce fut la cause d'une guerre assez longue, dans laquelle le roi arabe vainquit Hérode ; mais l'intervention des Romains empêcha Arétas de bénéficier de ses avantages. Le légat Vitellius s'apprêtait à attaquer les Nabatéens quand, apprenant la mort de Tibère, il renonça à son expédition.[2] C'est peu après ces événements, vers l'an 39 après J.-C., qu'il faut placer le voyage de saint Paul à Damas ; la ville était alors, d'après l'apôtre (2 Corinthiens XI, 32), gouvernée par un ethnarque d'Arétas ; est-ce à dire qu'elle fut reconquise par les Nabatéens à la suite d'une guerre contre les Romains ? Selon toute vraisemblance, Damas était restée au pouvoir de l'empire, mais elle fut confiée aux soins d'Arétas par Caligula, qui était coutumier de ce genre d'opérations.

Du reste, l'existence même du royaume nabatéen allait bien-

[1] *Antiq.* XV, 5, XVI, 9, 1 ; *Guerre juive*, I, 19, 1 ; Strabon, XVI, 4, 22-24.
[2] *Antiq.* XVIII, 5, 1 et 3

tôt prendre fin ; nous ne connaissons guère que les noms des derniers rois de Pétra, Abias, Malichou II et Rabel ; cela ne signifie point que leur puissance soit entrée dans une période de décadence ; si l'on en croit Josèphe, [1] la Nabatène s'étendit même jusqu'à l'Euphrate, et la découverte d'une inscription de Rabel à *Dmer*, sur le chemin de Damas à Palmyre, confirme cette indication de l'historien juif. Mais, de plus en plus, les Romains envahissaient l'Orient et la Nabatène devait fatalement tomber en leur pouvoir. C'est ce qui arriva en 105 ; le royaume juif d'Hérode Agrippa II venait d'être réuni à la province romaine de Syrie ; le voisinage immédiat des Nabatéens pouvait amener des conflits et offrir des dangers ; en outre, une assez forte colonie romaine habitait Pétra et les richesses commerciales de l'Arabie devaient tenter les empereurs. Trajan décida la conquête de la Nabatène ; les opérations militaires furent conduites par Cornélius Palma, légat de Syrie. Nous ne savons rien des événements de cette campagne ; nous n'en connaissons que les résultats. Pétra fut prise et tout le pays fit soumission aux Romains. [2] Provisoirement, la contrée fut réunie à la Syrie ; mais l'année suivante, en 106, Trajan la réduisit en province romaine indépendante, sous le nom de *Provincia Arabia*, avec, pour capitale, *Bosra*, dans le Hauran. [3]

Pétra ne perdit rien en changeant de maître ; au contraire, sa gloire brilla de plus en plus ; la ville s'orna de nombreux monuments, temples et tombeaux, dont le style et l'éclatante magnificence contrastent avec la simplicité harmonieuse des édifices antérieurs. Des routes furent construites ; l'une d'elles traversait toute la Transjordane, des frontières de Syrie au golfe élanitique, en passant à Pétra. Il est impossible d'établir l'apport de chaque empereur à cette œuvre de civilisation. Tout porte à croire qu'un des plus beaux monuments de Pétra, dont nous parlerons plus loin, date du règne d'Adrien (117-138). Mais à partir d'Alexandre Sévère (208-235) commence réellement la décadence, ou plutôt on constate un arrêt dans le développement de la cité : la construction des tombeaux cesse, de même que la frappe des monnaies. La ville fut-elle victime d'une catastrophe ? A-t-elle été conquise et détruite par quelque prince de la dynastie

[1] *Antiq.* I, 12, 4.
[2] Dion Cassius, LXVIII, 14.
[3] Ce qu'on appelle *l'ère de Bosra* commence, en effet, le 22 mars 106.

des Sassanides, qui venait de s'élever en Perse ? On ne sait. En tout cas, la fondation du royaume de Palmyre explique, pour une part du moins, la déchéance de Pétra ; les voies commerciales s'établirent entre la Méditerranée et le golfe Persique et désormais l'antique capitale des Nabatéens, placée en dehors de la route des caravanes, fut vite abandonnée. Le christianisme même, qui y avait fondé un évêché, ne parvint pas à lui conserver son lustre d'autrefois. La conquête musulmane acheva la ruine de la fameuse cité : l'oubli dans lequel elle tomba dura douze siècles. Le 22 août 1812, l'explorateur suisse Burkhardt, déguisé en Arabe, retrouvait Pétra...

*
* *

Les plus anciens tombeaux [1] sont précisément ceux qui s'élèvent en face de notre campement. Il y en a là une quarantaine, disposés en ligne sur quatre ou cinq étages ; plusieurs sont fort bien conservés. Ils produisent un effet superbe, le matin surtout, quand le soleil les éclaire doucement ; les façades se détachent avec vigueur ; les cavités qui les entourent restent dans l'ombre et mettent en valeur le dessin des monuments. La forme générale de chacun d'eux est celle d'un pylône taillé en pleine roche, sur trois côtés seulement ; l'idée du pylône est égyptienne et il est bien possible que nous ayons ici un emprunt à l'architecture religieuse des Pharaons : la tombe nabatéenne serait comme l'entrée d'un Temple où le mort va s'unir à la divinité. Toutefois, il se peut aussi qu'elle ne soit que la reproduction de la demeure des vivants et fournisse ainsi le type de l'antique maison nabatéenne. La décoration est fort simple ; au haut de la façade, un ou deux registres de petits créneaux ; de loin on dirait que le monument est entouré de rubans de dentelle. La porte, quadrangulaire, est, en général, sans aucun ornement ; parfois, le linteau est formé d'une architrave ou d'un fronton ; mais souvent, au-dessus de l'ouverture, le sculpteur a creusé un petit canal transversal qui servait de gouttière. On le voit, rien n'est moins compliqué que le style de ces édifices.

[1] Pour l'étude de l'architecture nabatéenne, consulter : Brünnow et von Domaszewski, *Die Provincia Arabia*, 1904. Tome I, pp. 137-188.

FIG. 53. — ANCIENS TOMBEAUX NABATÉENS

Toutes ces maisonnettes se ressemblent, et la simplicité harmonieuse de leur architecture caractérise et distingue les tombeaux de l'époque ancienne.

Les autres types qu'on rencontre sur la même paroi de rochers et ailleurs paraissent être de provenance étrangère et de date plus récente. Je n'en signalerai qu'un ou deux spécimens. Voici, dissimulé derrière des broussailles et abîmé par le marteau des pillards, un monument d'un genre bien particulier[1] : quatre pilastres surmontés de deux arcs en plein cintre, au centre desquels est sculptée une sorte de rosace. Il n'est, du reste, pas seul de son genre ; on en retrouve de pareils en d'autres endroits, parmi des édifices de basse époque. On a supposé, non sans raison, que ces tombes étaient destinées à des étrangers, peut-être à des Syriens, puisque l'arc est un motif architectural très répandu en Syrie. Voici ailleurs, un autre type tout aussi curieux et reproduit très souvent dans la nécropole de Pétra : l'édifice[2] est couronné de deux escaliers s'élevant en sens inverse et reposant sur une moulure en forme de gorge ; en revanche, les registres de créneaux manquent souvent. Ce dispositif n'est pas un élément nouveau de décoration et ne nous paraît pas avoir une signification religieuse spéciale ; en réalité, le double escalier n'est que l'agrandissement des deux demi-créneaux qui servent d'angle dans la frise ; quand l'artiste voulut donner à cet ornement des proportions si considérables, il ne put pas le laisser sur la façade du monument, il dut le transporter au-dessus de la corniche où il servait de couronnement à tout l'édifice. Du reste, les tombes de cette espèce ne sont point d'un style tout à fait original ; la gorge est égyptienne et l'influence de l'art grec se remarque à plusieurs détails de sculpture. On peut dire que ce groupe de tombeaux est de date plus récente que celui des humbles pylônes dont nous parlions tout à l'heure.

Quoi qu'il en soit, une chose frappe : c'est la quantité des hypogées creusés au pied de cette colline ; celle-ci est enveloppée à l'Est, au Nord et à l'Ouest d'une ceinture de plus de deux cents tombeaux, depuis les plus anciens, ceux qui viennent d'attirer plus particulièrement notre attention, jusqu'à ceux de l'époque romaine. Aussi bien cette colline est-elle précisément ce

[1] On l'aperçoit à gauche de la fig. 53.
[2] On l'aperçoit à droite de la fig. 54.

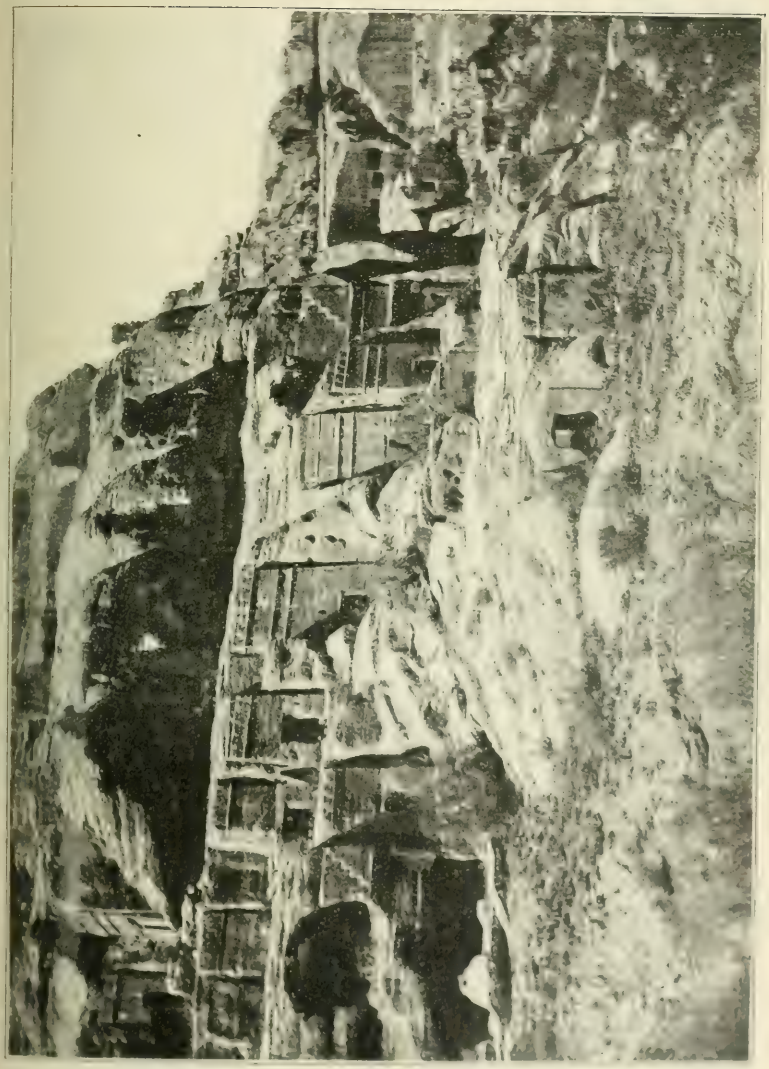

Fig. 54. — ANCIENS TOMBEAUX NABATÉENS

que les auteurs bibliques, Diodore et d'autres, appellent *la Roche*, c'est-à-dire la forteresse naturelle, escarpée, imprenable où les vieux Nabatéens trouvaient un refuge assuré et qui a défié les attaques de l'ennemi. De l'endroit où nous sommes, au pied de la paroi orientale, il est impossible de se rendre compte de l'aspect général de la célèbre montagne. Mais, faites-en le tour par le Nord, placez-vous à quelque distance de la paroi occidentale, au fond même de la vallée, qui est relativement spacieuse, et vous pourrez embrasser d'un regard d'ensemble la Roche nabatéenne. Du Nord, elle s'élève en gradins énormes jusqu'à une hauteur de cent mètres environ au-dessus du val ; à l'Est et à l'Ouest, elle tombe presque à pic ; au Sud, elle se rattache au système qui se prolonge jusqu'au Djebel Hâroun. Le spectacle est impressionnant. La Roche, teinte en rouge, déchirée par de profondes fissures, trouée de cavernes et pourtant massive, a un aspect redoutable ; elle est comme dressée sur un piédestal de tombeaux, dont les pilastres et les corniches ont l'air de soutenir l'immense citadelle ; la mort semble couchée au pied de la forteresse et fait bonne garde. Ce lieu est sacré ; au sommet, les dieux nabatéens avaient leurs sanctuaires ; c'est pourquoi la Roche, demeure de la divinité, est devenue une nécropole : elle était à la fois temple et cimetière.

*
* *

Ce n'est pas un jeu que de grimper là-haut ; un seul chemin est réellement praticable ; il commence au pied de la paroi orientale, non loin des vieux tombeaux nabatéens ; c'est vraisemblablement le sentier que mentionne Diodore de Sicile comme étant l'unique voie d'accès au sommet de la Roche. A voir ces rochers perpendiculaires qui se dressent en cet endroit, on ne croit pas qu'un chemin puisse les escalader ; pourtant, il est là, dissimulé dans les blocs de grès qui s'empilent en un chaos. Je m'y suis engagé avec courage, insouciant des difficultés ; d'abord, on monte sans trop de peine ; des marches d'escalier, bien taillées dans la montagne, facilitent l'ascension ; à mesure qu'on s'élève, le site se révèle toujours plus pittoresque, toujours plus extraordinaire ; la vallée est ici très étroite ; des deux côtés, les roches verticales s'affrontent, semblent se mesurer et se jeter

un défi ; au fond gronde le torrent ; c'est le seul bruit qui trouble ces affreuses solitudes. Je me sens comme perdu dans ce pays de djinns et de revenants : seules, nos tentes, que j'aperçois là-bas, toutes blanches dans l'incarnat de la montagne, attestent la présence d'êtres humains.

Mais bientôt je constate que le sentier n'est plus qu'un véritable casse-cou ; il s'enfonce dans une fissure profonde et sur-

FIG. 55. — LE HAUT LIEU
La cour, vue du Sud. Le sanctuaire est à gauche

plombe un gouffre ; les Nabatéens, en effet, l'ont creusé dans le vif du rocher, dont les parois à droite et à gauche sont à pic. On imagine difficilement un lieu plus sauvage ; la gorge, très resserrée, a des colorations de feu, des reflets de flammes ; le sentier, toujours montant et toujours cahotant, traverse une fournaise. On ne voit plus que l'abîme et, en levant les yeux, les créneaux abrupts de la citadelle qui dominent le défilé. On comprend pourquoi les anciens habitants de Pétra ne craignaient pas leurs ennemis ; qui donc aurait osé s'aventurer dans ce passage à l'attaque de la Roche ? Aucun n'en serait sorti vivant.

Véritablement, le refuge des Nabatéens était imprenable, au moins par ce côté.

Je n'ose continuer l'ascension et, bien à regret, je redescends au bord du torrent. Il est nécessaire pourtant de dire un mot des curiosités archéologiques que mes compagnons ont eu le privilège de visiter au sommet de la montagne. Là était autrefois le Haut-Lieu des Nabatéens. Il en reste des vestiges assez carac-

FIG. 56. LE HAUT LIEU *Cliche Savignac.*
L'autel (?), vu de la cour.

téristiques, bien que la lumière ne soit pas encore faite sur la destination exacte, la date, le sens religieux de chaque monument.[1] Au point culminant de la Roche se trouve le *kharam*, le lieu sacré où l'on offrait les sacrifices. Ce sanctuaire est entièrement taillé dans le grès. Une grande cour quadrangulaire, orientée du Nord au Sud, d'une quinzaine de mètres de long sur six de large environ, en est l'élément le plus considérable ; elle semble avoir été le lieu de rassemblement des fidèles qui pre-

[1] R. Savignac, *Le Haut-lieu de Pétra*, dans *Revue biblique*, 1903, pp. 280-288 G. Dalman, *Petra und seine Felsheiligtümer*, 1908, pp. 157-183.

naient part aux cérémonies du culte. La cour, en effet, règne immédiatement en face du sanctuaire proprement dit. Celui-ci a pour pièce principale un gros bloc de grès, monolithe, faisant corps avec la colline, au haut duquel on accède par un escalier de quatre marches. Que signifie ce monument ? Les archéologues discutent encore ; est-ce un autel sur lequel on brûlait les victimes ? Est-ce un piédestal qui supportait une idole ?

FIG. 57. — LE HAUT LIEU (Cliché Savignac)

Le dessus de l'autel (b), vu du Nord-Est.

On ne sait, mais son aspect, sa disposition, sa structure, attestent que cet objet était vénérable ; du reste, immédiatement au Sud du bloc et en relation évidente avec lui, se trouve un autre autel dont la destination n'est pas douteuse : sur une plate-forme naturelle a été pratiqué un creux d'un mètre vingt-cinq de diamètre, dont le centre est formé d'une petite cuvette circulaire ; de là part un canal aboutissant à un bassin. C'est là, sans contredit, qu'on immolait les victimes ; le sang, recueilli sous l'auge, servait aux libations et, s'il existait une idole sur le gros bloc, a des aspersions destinées à l'image divine.

A quelque distance du Haut-Lieu, au Sud, on rencontre les ruines imposantes d'une forteresse, qui paraît avoir été faite de plusieurs tours d'angle, dont trois sont encore visibles, et entre lesquelles s'élevaient des ouvrages de défense. On a souvent attribué aux Croisés la construction de cette citadelle, ce qui n'est rien moins que prouvé. En tout cas, il est très possible que déjà les Nabatéens aient édifié ici un fort quelconque ; le vieux che-

FIG. 58. — RUINES DE LA FORTERESSE *Cliché Savignac.*

min dont nous parlions plus haut aboutit précisément à la citadelle ; en outre, au Sud de celle-ci, on remarque une large et profonde coupure dans le roc ; la montagne a été aplanie sur un grand espace et on a laissé subsister seulement deux piliers de grès, dont le sommet indique l'ancien niveau du rocher. Or ces piliers ont un rapport quelconque avec le culte nabatéen. Ce rapport est sans doute difficile à établir ; doit-on mettre ces piliers en parallèle avec les obélisques égyptiens qui ornaient la porte d'entrée des Temples ? Faisaient-ils l'office de pierres sacrées ? Etaient-ce des cippes consacrés au Soleil ? ou bien des monuments destinés à commémorer quelque grand événement ?

D'autres hypothèses sont encore permises ; aucune n'est irréfutable. On voit que, s'il est bien établi que le principal sanctuaire des Nabatéens était installé au sommet de la Roche, l'incertitude subsiste encore sur l'attribution de tel ou tel objet particulier.

La religion des Nabatéens est peu connue. La divinité qui,

FIG. 59. — UN DES OBÉLISQUES

dans leur Panthéon, occupait la première place, s'appelait *Douschara*, nom qui revient souvent dans les inscriptions et que reproduisent des auteurs grecs comme Suidas et Etienne de Byzance. Cependant, Douschara n'est pas un nom propre : il signifie « le possesseur, le maître de *schara* » ; mais que veut dire *schara* ? Au fond, on n'en sait rien et on n'en saura proba-

blement jamais rien ; l'explication la plus vraisemblable nous paraît être celle-ci : « schara » est le nom même de la chaîne de montagnes où se trouve Pétra et qui est appelée encore aujourd'hui le *Djebel-esch-Schera*. Douschara était considéré comme le Souverain, le Roi de la montagne. Les Cananéens se faisaient de leur Dieu une idée pareille. Baal n'est pas autre chose que le « maître » de telle sommité, telle ville ou telle région. Ainsi on ignore même le nom véritable du dieu nabatéen ; ou peut-être n'en avait-il aucun et ses fidèles se contentaient-ils de le désigner par un qualificatif. Cette souveraineté de Douschara semble devoir être mise en rapport avec celle du soleil ; mais, ici encore, il faut se méfier des affirmations tranchantes. Nous ne possédons guère sur ce point qu'un renseignement de Strabon, mentionné plus haut et d'après lequel les Nabatéens adoraient le soleil ; nous n'avons aucune raison de suspecter cette donnée et il est très probable, en effet, qu'à l'origine, Douschara était un de ces dieux de la nature, comme on en rencontre si souvent dans l'ancien Orient. Le parèdre de Douschara était la divinité féminine *Allat*, mot qui signifie simplement la déesse ; son nom propre est donc aussi inconnu, et quant à sa nature, nous en sommes réduits aux conjectures. Allat représentait peut-être la lune ou quelque planète et on pourrait vraisemblablement la rapprocher de l'Astarté cananéenne qui, au dire de Jérémie (VII, 18 ; XLIV, 17 ss. 25), était la reine du ciel. Les Nabatéens avaient aussi établi sans doute des relations d'idées entre Douschara et Allat, mais nous ne sommes pas en mesure de rien préciser sur ce sujet.

Ces deux divinités formaient-elles à elles seules tout le Panthéon nabatéen ? C'est douteux ; les inscriptions contiennent encore, ici et là, d'autres noms divins, mais il est possible que ces dieux secondaires n'aient pas eu d'existence indépendante et ne soient que des manifestations locales de Douschara et d'Allat. En tout cas, une chose est certaine : les Nabatéens déifiaient leurs rois, ou, à tout le moins, leur donnaient le titre de « dieux », soit par conviction, soit par flatterie. L'exemple le plus connu est celui du roi Obodas dont on a retrouvé le sanctuaire à *En-Mer*, colline située au Sud du Haut-Lieu ; il abritait la statue du prince, et on y lit une intéressante inscription : « Ceci est la statue d'Obodat, dieu, qu'ont faite les fils de Khonainou... pour le salut de Kharetat, roi des Nabatéens, qui aime son peuple, et

de Schouqailat, sa sœur, reine des Nabatéens... en l'an 29 de Kharetat, roi des Nabatéens, qui aime son peuple. » Ce dernier est donc Arétas IV, dont la 29me année de règne correspond à l'an 20 environ de l'ère chrétienne. Quant à Obodas, le roi divinisé, c'est probablement Obodas II (28-9 av. J.-C.) ; son tombeau est peut-être celui qu'on a découvert à Abdeh, dans le Negeb palestinien.[1]

A propos des symboles représentatifs des divinités nabatéennes, Suidas dit en parlant de Douschara : « L'image est une pierre noire, quadrangulaire, non taillée, de cinq pieds de haut et deux de large ; elle repose sur une base dorée. Ils lui offrent des sacrifices, répandent le sang des victimes sacrées et cela leur tient lieu de libations. Mais la maison est toute revêtue d'or et il s'y trouve beaucoup d'offrandes. » On voit, en effet, souvent à Pétra, creusées çà et là dans les rochers, des sculptures représentant un ou plusieurs piliers ; elles sont parfois même gravées dans des niches : ce sont évidemment des symboles de Douschara et, sans doute, aussi d'Allat. La forme de ces bétyles, qu'on retrouve aussi sur des monnaies, n'est pas toujours la même ; mais, avec ou sans socle, pointus ou arrondis en manière de cônes, ils figurent tous l'insigne des dieux nabatéens ; il faut rappeler encore que les Cananéens dressaient de même de ces pierres sacrées appelées « masséboth », dont les formes étaient très variées. L'emblème de Douschara s'élevait, au dire de Suidas, dans un temple magnifique ; jusqu'à présent, on n'a retrouvé à Pétra aucune trace de cet édifice ; s'il est vrai qu'il était orné de décorations ou d'objets en or, il dut servir d'appâts à de nombreux pillards et cela explique sa disparition totale. Les cérémonies du culte nabatéen ne paraissent pas avoir présenté une grande originalité : sacrifices, libations de sang, repas sacrés ; ces rites sont communs à toutes les religions de l'ancien Orient. Même la curieuse coutume, signalée, comme nous l'avons vu, par Strabon, d'élever un autel sur le toit des maisons pour y brûler de l'encens, était pratiquée par les Israélites[2] et par les Babyloniens.[3] On fera une observation semblable à propos des assemblées religieuses organisées par les Nabatéens : elles n'ont

[1] *Revue biblique*, 1905, pp. 82-89.

[2] 2 Rois XXIII, 12 ; Jérém. XIX, 13 ; XXXII, 29 ; Soph., I, 5.

[3] Zimmern und Winckler, *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, III[ed], p. 601.

manqué à aucun peuple de l'Orient ; aujourd'hui encore, les Bédouins ont l'habitude de se réunir chaque année en certains endroits pour célébrer de bruyantes cérémonies sacrées. D'après les indices fournis par les monnaies, les grandes panégyries nabatéennes avaient lieu à Bosra et à Adraa. Mais il est certain que Pétra a été longtemps le centre de ces manifestations religieuses ; elle s'y prêtait admirablement ; sa fameuse nécropole, son antique Haut-Lieu, ses Temples et ses sanctuaires, tout la désignait au rôle prépondérant qu'elle avait à jouer dans le monde nabatéen.

Avec l'introduction des idées grecques et romaines, Douschara, Allat et leurs congénères devaient nécessairement se modifier. Le syncrétisme religieux sévit en Nabatène comme ailleurs ; les légendes occidentales pénétrèrent jusqu'en Arabie. On y confond Douschara avec Dionysos, Allat avec Athéna ; peut-être même le vieux culte national accorda-t-il une place aux mythes égyptiens d'Osiris et Isis. Les solennelles panégyries de Pétra devaient refléter ces hautes fantaisies religieuses et philosophiques ; et, pour se rendre compte du cadre grandiose dans lequel se déroulaient ces fastueuses cérémonies, il faut aller visiter les ruines du théâtre nabatéen...

*
* *

Nous y voici précisément. Le théâtre fait suite immédiate aux anciens tombeaux que nous venons d'admirer. Il a été creusé dans le contrefort septentrional de la Roche ; rien n'y est construit ; il est entièrement taillé dans le grès rougeâtre et on imagine sans peine l'énorme travail qu'a dû exiger l'évidement du roc sur un si grand circuit. L'amphithéâtre forme un arc en demi-cercle, dont le rayon mesure bien une vingtaine de mètres. Je n'ai ni le temps, ni les moyens d'en prendre les dimensions exactes, mais ce chiffre approximatif indique assez l'importance de l'enceinte ; les degrés, au nombre d'une trentaine, sont encore fort bien conservés. Sans doute, le temps, les pluies les ont usés çà et là, mais il est étonnant de voir combien les lignes circonconcentriques ont conservé leur exactitude ancienne. Au-dessus du dernier degré, le rocher, surplombant les gradins, s'élève perpendiculaire, coupé franc. Dans cette paroi, qui garde encore sa

FIG. 60. — LE THEATRE

polissure primitive, s'ouvrent des cavités assez profondes qu'on a prises parfois pour des loges destinées aux personnages considérables de la cité ; mais ces « baignoires » d'un ancien genre eussent été bien malcommodes ; il eût fallu escalader la muraille pour pénétrer dans ces excavations grossièrement taillées. Il est beaucoup plus probable qu'elles ne sont que les extrémités des cavités tombales qui existaient avant le creusage du théâtre. Celui-ci a donc pris la place d'anciens tombeaux, auxquels il a emprunté quelque chose de leur caractère religieux. Du reste, partout aux abords de l'enceinte, vous voyez des tombes ; les spectateurs étaient entourés de morts. Non seulement ils pouvaient contempler à leur droite et à leur gauche les demeures sépulcrales de leurs ancêtres, mais, face à eux, de l'autre côté du ruisseau, la paroi orientale des rochers leur offrait le spectacle mélancolique d'une quantité de tombeaux aux grandes et sévères façades sculptées.

Sous la caresse du soleil matinal, le théâtre se revêt de teintes admirables ; le rouge des grès se dore, adoucit son éclat, laisse transparaître des veines bleues et violettes, qui courent le long des gradins ou montent en zigzaguant de degré en degré ; on voit, entre ces lignes sinueuses, toutes sortes de dessins, de silhouettes, d'arabesques brodés sur des fonds jaunes et blancs comme sur une riche tenture. Vraiment, de loin, on dirait que les gradins de l'amphithéâtre sont couverts d'un velours diapré, chaud, moelleux et que le long des parois qui l'enveloppent pendent des draperies multicolores. Cette remarque a été faite avant nous par d'autres voyageurs et elle est pleine d'à propos. L'illusion est complète et, pour la dissiper, il faut s'approcher, toucher ces marches satinées et constater ainsi que tout cela c'est bien de la pierre et rien que de la pierre.

Dans ce merveilleux décor se jouaient autrefois les mystères nabatéens en l'honneur de Dionysos-Douschara et d'Allat. De tous les points du pays on accourait ici pour assister aux cultes solennels, entrer en communion avec les dieux et avec les esprits des morts. Nous aimerions à savoir en quoi consistaient ces cérémonies, en connaître tout au moins les actes principaux ; mais nous en sommes réduits à de vagues conjectures. D'après Épiphane,[1] les Nabatéens célébraient la naissance de Douschara,

[1] Cf. *Zeitschrift der deutschen morgenland. Gesellschaft*, XXIX, pp. 101 et ss.

FIG. 61. — LE BASE EIRAOUN, VU DU SUD-EST.

mis au monde par une vierge. Etait-ce une sorte de glorification du Soleil, envisagé comme un héros qui, chaque année, au printemps, reprend une vie nouvelle ? Faut-il mettre ces pratiques en rapport avec les usages funéraires et y voir le symbole d'une survivance des âmes ? Dans cette ville de tombeaux, où reposaient les grands morts nabatéens, il serait assez étrange qu'une place n'ait pas été réservée à leur souvenir dans les panégyries annuelles, cela d'autant plus que les rois défunts étaient comptés au nombre des dieux. En tout cas, ces cérémonies devaient être toutes pénétrées de la pensée de la Mort ; où que l'assistant portât ses regards, il la voyait errer dans les sépulcres, escalader les rochers, courir le long du torrent en chantant sa complainte douloureuse et éternelle.

*
* *

Retournons au centre de la ville. Je l'ai dit, les ruines y abondent, mais le temps me manque pour examiner chaque détail. Du reste, l'avouerais-je, le spectacle magnifique des montagnes ne me prédispose pas à l'étude ; cette féerie paralyse mes facultés d'observation ; je m'y promène en somnambule, incapable de produire un réel effort d'analyse. A l'Ouest de la vallée se dresse l'Acropole, puissant rocher terminé par une triple pyramide ; il est complètement détaché du massif montagneux qui l'environne et la rivière en fait le tour par le Nord. Les grandes ouvertures des chambres sépulcrales en percent les parois à leur base et à mi-hauteur. Peu de tombes sculptées ; en revanche, une particularité attire forcément l'attention : deux ou trois tombeaux sont restés inachevés, et l'on peut, grâce aux parties déjà construites, saisir le procédé employé pour la taille des monuments. Le rocher était tout d'abord coupé en une grande surface perpendiculaire, sur laquelle on dessinait préalablement l'esquisse de la décoration extérieure. Puis on commençait la taille par le sommet du tombeau. Celui que j'examine en cet instant laisse apparaître une corniche et les chapiteaux de quatre pilastres.[1] Le sculpteur n'a pas terminé son travail ; est-ce faute d'argent, ou bien parce que la roche n'offrait pas ici une homogénéité suf-

[1] On l'aperçoit à gauche de la fig. 61.

N° 62. — LE KASR FIRAOUN, VU DU NORD-OUEST

fisante pour que l'édifice pût tenir debout ? Nous ne savons.

Devant l'Acropole, à l'Est, les restes d'une grande construction, que les Arabes appellent *Kasr-Firaoun*, le « Château de Pharaon ». On y a reconnu généralement un temple de l'époque romaine. L'édifice, presque carré, est bien mal conservé ; les gros moellons dont il était bâti gisent tout autour, épars dans les broussailles. Il est facile toutefois d'en retrouver le plan, car les murailles sont encore en place. C'est un temple du type *in antis ;* le pronaos, orné de quatre colonnes maintenant détruites, donne accès à une vaste cella à trois nefs. L'extérieur est d'une coloration jaunâtre, qui contraste violemment avec le rouge de l'Acropole. Sous la corniche du mur oriental, on voit encore des fragments d'une jolie frise, avec métopes et triglyphes ; les pilastres des antes sont aussi sculptés. Devant le Temple, du côté Nord, une grande dalle quadrangulaire, haute de deux mètres, représente peut-être un autel. Du reste, tout le territoire qui avoisine l'édifice, le long de la rive gauche de la rivière, paraît avoir eu un caractère sacré ; c'était un lieu de réunion, une sorte de forum où s'assemblaient solennellement les fidèles et où convergeaient les processions religieuses. A quelque distance du sanctuaire, dans la direction de la ville, se dresse, en effet, un superbe portail à trois piliers, monumental arc de triomphe qui marquait le point d'entrée dans le territoire du Temple. Il produit un effet saisissant lorsqu'on le regarde de l'Ouest ; derrière l'édifice, dans le lointain de la vallée, se dessinent les grands tombeaux gréco-romains, qui ornent la paroi orientale des rochers ; on imagine difficilement un fond plus riche et plus harmonieux au tableau de ces hauts piliers branlants, frappés par la mort à jamais et qui s'élèvent vers le ciel avec des gestes de protestation.

A part les ruines que je viens d'énumérer et dans lesquelles je m'attarde de longues heures durant, toujours accompagné de mon petit Bédouin, il n'est presque rien resté de la ville proprement dite ; ici et là, des débris seulement : ruines de sanctuaires, de ponts, de citernes, ensevelies dans les décombres et les hautes herbes. Au bord de la rivière, près de l'arc de triomphe, on aperçoit encore les vestiges d'un quai, en gros blocs de maçonnerie. Plus au Sud, sur une petite éminence, une colonne nue, sans chapiteau, élève à cinq ou six mètres du sol sa pile de tambours rouges, au milieu d'un champ de pierres taillées, de

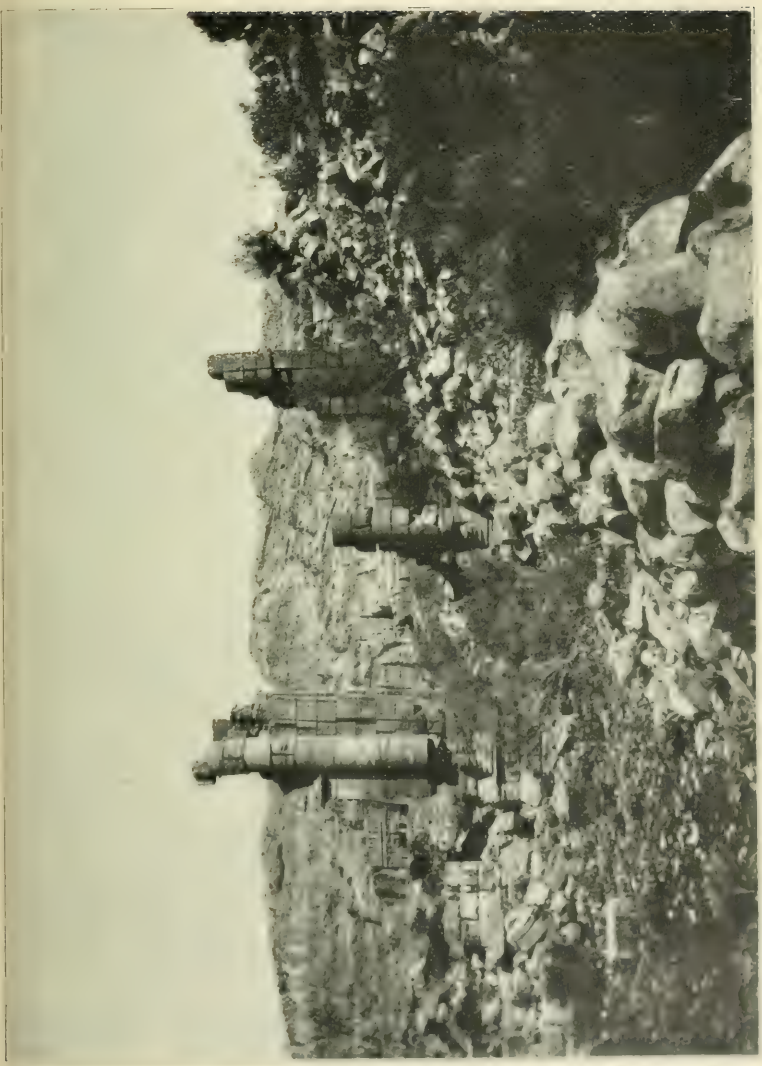

FIG. 63. — L'ARC DE TRIOMPHE

FIG. 64. — PETRA. VESTIGES DE LA VILLE

FIG. 65. — LE ZIRB FIRAOUN

pans de murs éboulés. Les indigènes ont donné à cette colonne un nom bizarre : *Zibb Firaoun* « le phallus de Pharaon » ; ils n'ont pas l'air de se douter que ce sont là les restes probables d'un temple ou d'une église. Dans ces amas de décombres informes qui représentent aujourd'hui Pétra, il faudrait pouvoir pratiquer des fouilles méthodiques ; l'archéologie nabatéenne s'enrichirait sans doute de données précieuses et variées. Mais les entreprises de ce genre sont difficiles et coûteuses et la vieille cité restera longtemps encore endormie dans la poussière, au pied des monts pensifs qui semblent veiller sur son long sommeil.

*
* *

En remontant la rivière, on arrive en face des grands tombeaux ; ils étalent orgueilleusement leur superbe décrépitude ; ceux qui ont été ensevelis dans ces prétentieux monuments étaient des puissants du monde, qui voulaient perpétuer « à jamais », comme le disent certaines inscriptions funéraires, le souvenir de leur gloire. Ils n'ont réussi qu'à demi. Leurs tombeaux sont toujours là, mais combien maltraités, outragés par le temps et les hommes ! L'heure qui en sonnera la complète destruction ne saurait tarder beaucoup. Le grès est résistant, sans doute ; mais, à la longue, il s'effrite, se ronge, tombe en miettes ; lambeaux après lambeaux, ces belles demeures des morts, faites pour défier le temps, s'écrouleront dans la vallée ou verront leurs façades grandioses s'user et disparaître « à jamais ».

Il n'est pas facile de photographier ces tombeaux, et longtemps je cherche un point de vue convenable. Ils sont creusés, sans doute, au pied de la montagne, mais celle-ci est précédée de terrasses assez élevées où s'entassent des monceaux de ruines, de sorte que les monuments sont comme accrochés à mi-côte de la paroi rocheuse ; si vous gravissez la terrasse, vous êtes trop près des édifices pour en prendre une image d'ensemble ; si vous restez au fond du val, vous êtes trop loin et votre photographie reproduira mal les détails architecturaux. Je prends le parti de m'installer sur la colline d'en face, et, tant bien que mal, je parviens à braquer mon appareil sur toutes ces splendeurs.

A gauche, se pavane le plus opulent de ces tombeaux ; il est énorme, même dans son état actuel, qui laisse pourtant beau-

coup à désirer. Il est long d'une quarantaine de mètres, haut d'une trentaine et superposait autrefois trois étages de pilastres et de colonnes ; le dernier a aujourd'hui presque complètement disparu ; comme il était construit en pierres de taille et non pas sculpté dans la montagne, ainsi que les deux autres, il s'est écroulé. Malgré cela, ce qui reste du monument est encore fastueux ; quatre portes s'ouvrent entre les huit piliers inférieurs et

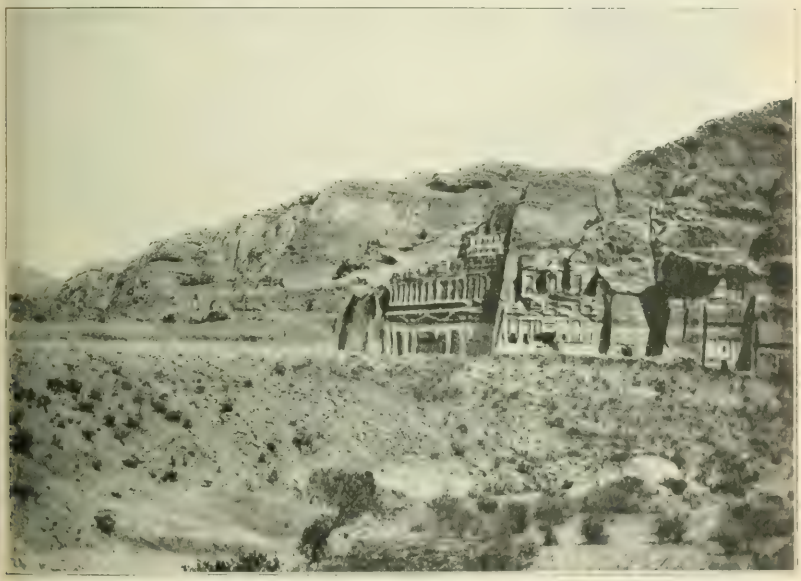

FIG. 66. — LE TOMBEAU A TROIS ETAGES

conduisent à des chambres qui pouvaient abriter plusieurs cadavres. Une quinzaine de colonnes engagées forment le second étage ; des frontons de divers genres, des corniches gracieusement moulées, des chapiteaux nombreux, enrichissent cette superbe façade. On dirait celle d'un palais. Les morts qui l'habitaient étaient décidément fort bien logés. On aimerait savoir à quelle grande famille romaine ce mausolée appartenait ; mais aucune inscription n'y a été découverte qui puisse nous mettre sur la voie.

Tout à côté de ce monument, vous voyez un autre édifice

FIG. 67 — LE TOMBEAU CORINTHIEN

FIG. 68. — LE TOMBEAU A L'URNE

funéraire de grandes dimensions ; on l'a appelé le tombeau corinthien, parce que les chapiteaux sont vaguement d'ordre corinthien. Mais les détails de la décoration sont à peine visibles ; le monument a été mis en pièces par les chercheurs de trésors ; il est comme fracassé ; les corniches sont presque entièrement brisées ; l'étage inférieur, éventré, lamentable, présente, au lieu de portes, des baies informes. Pourtant, le dessin général de l'ensemble est assez gracieux ; le corps de l'édifice est surmonté d'une sorte de rotonde, flanquée de deux frontons coupés, ce qui lui prête une élégance que n'a pas le tombeau à étages ; il est moins lourd, moins massif ; il s'élance plus librement vers le ciel et a l'apparence d'un temple plus que celle d'un tombeau.

Plus simple, plus harmonieux, mieux proportionné est le monument qu'on aperçoit un peu plus au Sud, serti dans le cœur de la montagne. Un énorme pan de rocher a été coupé et sur la surface unie ainsi obtenue a été taillée la façade du tombeau : celui-ci est donc en retrait, comme appliqué au fond d'une niche immense. Sa position est remarquable ; ses grandes proportions — il a plus de 20 mètres de haut — attirent irrésistiblement les regards et fixent l'attention. Sur quatre belles colonnes engagées règne un vaste entablement qui supporte un fronton complet. Au sommet, comme le bouton d'une fleur, une urne a été sculptée, d'où le nom de l'édifice : le tombeau à l'urne. En avant, une grande esplanade, construite sur une double rangée de voûtes et dont les côtés sont ornés de deux portiques à colonnes taillés dans le vif de la roche. Tout cela est simple, mais d'un fort bel effet ; plusieurs nuances de rouge et de bleu colorent cette grande façade à l'aspect plutôt sévère, et les fissures du grès sont comme des rides qui sillonnent son front antique. Rien d'étonnant si ce superbe tombeau a été transformé en église chrétienne quand Pétra eut son évêché. Une inscription grecque, peinte au minium sur la muraille intérieure, en fait foi et nous apprend en outre que l'évêque d'alors s'appelait Jason. Est-ce au moment de la conquête musulmane que cette transformation s'est opérée ? Peut-être ; quand les chrétiens de Pétra virent leurs églises dévastées, ils se réfugièrent dans les tombeaux.

Une grande quantité d'autres édifices funéraires accompagnent les somptueuses constructions que je viens de signaler. Impossible de les mentionner tous et surtout de les décrire.

Dans la partie Sud de la montagne, en face du théâtre, ils s'entassent positivement les uns sur les autres ; et pourtant, beau-

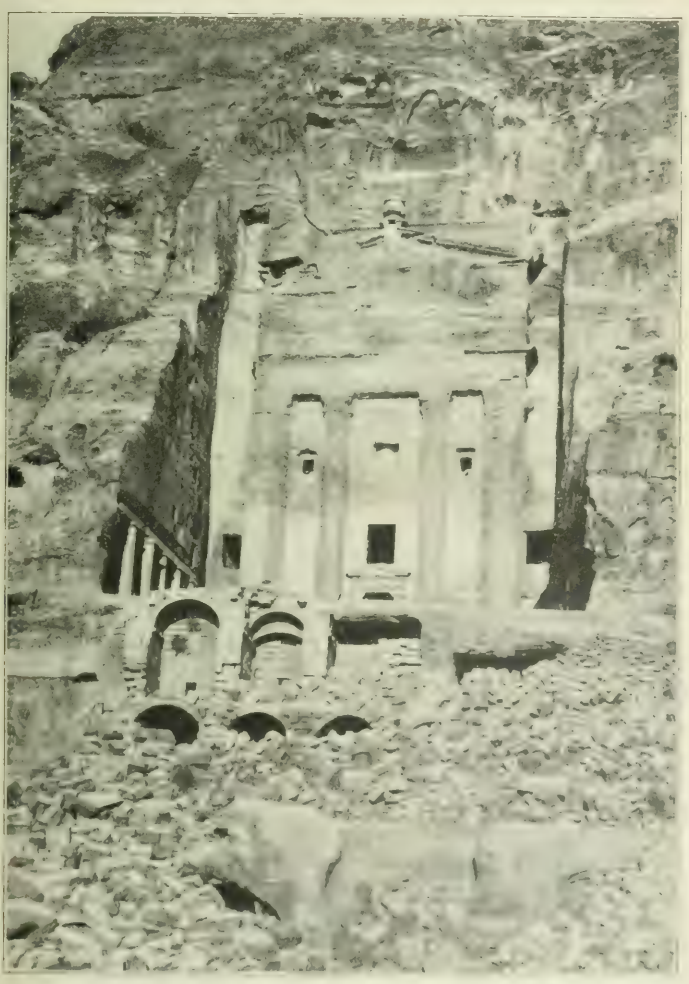

FIG. 69. — LE TOMBEAU A L'URNE

coup ont été détruits ; au pied de la paroi, non loin de la rivière, la roche est fouillée de nombreuses cavités qui sont les restes d'anciennes tombes. Les monuments encore debout appartien

FIG. 70. — LES TOMBEAUX DE LA PAROI EST, EN FACE DU THÉATRE

FIG. 71. — LE TOMBEAU D'ANUBIS

nent presque tous au même genre et reproduisent le type en quelque sorte classique du tombeau nabatéen de la grande époque. Un des exemplaires les plus parfaits et qui peut servir de modèle est celui qui est accroché au flanc de la montagne, à quelque dix mètres seulement au-dessus de notre campement. Une inscription nabatéenne gravée sur une dalle, dans la chambre mortuaire, atteste que c'était la tombe d'un certain *Anichou, frère de Chouqaïlat, reine des Nabatéens...* Cette princesse était peut-être la femme de Malikou et la mère de Rabel, le dernier roi de Pétra. L'édifice est vraiment beau. Les deux pilastres carrés, en bas-relief, sont surmontés de chapiteaux de ce genre très spécial qui caractérise le style nabatéen : ce sont comme deux ailes projetées en avant et assez semblables à des cornes ; au-dessous des pilastres, deux corniches avec gorges et, tout en haut, le double escalier que nous connaissons déjà. La porte est surmontée du fronton triangulaire. C'est là le type le plus commun du tombeau nabatéen ; partout on le retrouve en plusieurs centaines d'exemplaires, à Pétra, à Hégra et ailleurs encore.

*
* *

Ces courses au travers des ruines, par monts et par vaux, pendant près de deux jours, m'ont fatigué. Je suis resté au campement tout l'après-midi du 18 mars, pendant que mes compagnons, toujours plus zélés, explorent les environs.

Ibrahim et Jakoub ont su choisir pour nos tentes un endroit à la fois charmant et commode ; il est abrité des vents par un éperon de la montagne ; celle-ci se dresse au-dessus de nos têtes en une muraille protectrice ; la rivière est tout près et l'eau abondante ; devant nous, un spectacle merveilleux charme nos regards. Que voudrait-on de plus ? Étendu sur une natte, non loin de la porte d'un tombeau à moitié démoli, je m'abandonne à une paresse bienfaisante, dans la chaleur du soleil ; j'écoute les palabres de nos « moukres » assis en cercle sur le gravier, près de la tente d'Ibrahim. Ils discutent ferme, d'une voix tonitruante, capable de troubler les âmes nabatéennes, tranquilles dans les tombes. Ils ont peut-être une excuse : des Bédouins, venus sans doute du petit village d'Eldji, situé à quelques kilomètres à l'Est de Pétra, sont arrivés ici ce matin et ils

ont vraisemblablement beaucoup de nouvelles à raconter, et de graves problèmes à débattre. Ils ont apporté un agneau, des œufs, du lait caillé qu'ils appellent *leben*, boisson excellente, un peu acidulée, dont le Père franciscain a bu de copieuses rasades. Parmi les causeurs, je crois remarquer une espèce de gendarme ; petit, un peu voûté, il est vêtu d'un sarrau verdâtre et ceint d'un large baudrier, d'où s'échappe un sabre recourbé. Il n'a pas l'air bien farouche, mais il représente le gouvernement ottoman et il est ici pour nous surveiller. Dès notre arrivée à Pétra, en effet, les autorités de Chobak — gros bourg de Gabalène où résident les hauts fonctionnaires turcs — avaient été avisés de notre présence ; j'ignore de quelle manière et j'ai été stupéfait de voir avec quelle rapidité nous fûmes signalés à qui de droit. On est en plein désert, on se croit perdu, loin des hommes, à l'abri des tracasseries de l'administration, et tout à coup surgit un individu qui vous demande gravement votre passeport. C'est précisément ce qui nous est arrivé ; le lendemain de notre installation déjà, le « moudir » de Chobak — et la ville est à 30 kilomètres au Nord de Pétra — était là pour viser nos papiers et ouvrir une enquête pour savoir si nous n'étions pas des espions anglais ; disons à sa décharge que le différend entre la Grande-Bretagne et la Porte était alors, comme je l'ai rapporté plus haut, dans toute son acuité. Rassuré, le fonctionnaire regagna sa résidence, mais lâcha sur nos trousses quelques-uns de ses sbires pour observer nos mouvements. Voilà pourquoi ce brave gendarme est là, accroupi sur une pierre, discutant avec verve et chauffant son dos rond au soleil.

Est-ce à lui qu'est arrivée l'aventure de la nuit dernière ? Le campement était plongé dans le sommeil quand, tout à coup, nous sommes réveillés par des vociférations, des beuglements de chameaux, un tapage épouvantable. Je me précipite hors de la tente ; en ce moment partent des coups de carabine ou de pistolet, je ne sais, qui produisent dans les montagnes un roulement de tonnerre ; les éclats retentissent de roche en roche, au milieu de la nuit paisible. La scène est d'un pittoresque achevé. Sommes-nous attaqués par une bande de pillards ? On entend des cris, des voix dans le lointain, puis tout rentre dans le silence ; je regagne ma couchette, un peu perplexe. Je sus, ce matin, ce qui s'était passé. Un voleur s'était glissé dans le campement et avait réussi à désentraver le chameau... d'un gen

darme ; il allait partir quand le propriétaire de l'animal s'aperçut du larcin, et le voleur de décamper, le gendarme de hurler et de tirer, le chameau de beugler et nous de rire ; l'affaire n'eut pas de suite et le voleur court encore.

*
* *

J'ai passé une bonne partie de la matinée du 19 mars à contempler le *Khazné*. Le célèbre monument est à proximité immédiate du campement. On suit le « Sik » pendant cinq minutes à peine et on arrive dans une sorte de carrefour, vaste chambre aux murailles rouges, désordonnées, extrêmement sauvages. Le soleil, glissant par l'échancrure supérieure d'un couloir, au Sud, éclaire violemment ces roches nues et leur donne un incarnat sanguin. Au fond, un tapis d'arbustes, de buissons, surtout de lauriers-roses, rehausse de tons verdâtres les parois carminées. Ce lieu est féerique et c'est dans le flanc Ouest du rocher qu'a été creusé le Khazné, immense et fastueux tombeau qui apparaît comme l'œuvre des Génies. L'architecte, en choisissant cette muraille pour y sculpter son œuvre, a certainement visé à l'effet et a voulu frapper l'imagination du voyageur qui se rendait à Pétra ; car l'édifice est situé droit en face de l'ouverture du « Sik », qui débouche ici dans le carrefour. Le voyageur arrivant de l'Est, se trouve ainsi tout à coup, au moment où il quitte la gorge profonde et sombre, en présence du monument flamboyant de lumière.

Notez qu'il est entièrement taillé dans la roche, en un seul bloc, sauf les deux colonnes médianes qui sont rapportées et dont l'une est brisée. Tout le reste est monolithe. Le luxe du monument est extrême ; l'entablement, que supportent les six colonnes à chapiteaux corinthiens, est décoré d'une frise fort jolie où l'artiste a sculpté des sphinx alternant avec des rinceaux ; le tympan du grand fronton est aussi finement ciselé ; les palmettes des acrotères sont encore bien conservées. Aux extrémités de l'attique, deux animaux, qui doivent être un lion et une panthère. Le second étage est formé de trois corps. Au centre, un pavillon qui ressemble au monument choragique de Lysicrate, à Athènes ; il est entouré de colonnettes et surmonté d'une coupole festonnée, au sommet de laquelle repose un

FIG. 72. — LA PAGOD NOIRE

grand vase. Les Arabes croient que cette urne contient le trésor de Pharaon et cette légende a valu à l'édifice son nom de *Khazné Firaoun*, le « trésor de Pharaon ». On dit que les Bédouins, passant par ici, bombardent le vase mystérieux à coups de pierres ou de carabine, dans l'espoir de mettre la main sur les richesses qu'il renferme. Le pavillon est flanqué de deux édicules, supportant, sur des colonnettes de même style, un fronton coupé.

L'ensemble de l'édifice est vraiment imposant et de belle venue. On aimerait à en connaître un peu mieux les détails ; entre les colonnes et dans les niches sont sculptés une douzaine de bas-reliefs représentant des sujets symboliques. Malheureusement, toutes ces figures ont été brisées, mutilées, à tel point qu'elles sont méconnaissables et qu'il est impossible d'en déterminer exactement le sens. On distingue vaguement, à l'étage supérieur, deux torses d'hommes ; à l'étage inférieur, ce sont plutôt des corps de femmes avec ou sans ailes : sont-ce des déesses, des amazones, des Victoires, des Fortunes ? On ne saura jamais exactement. J'ai essayé, par un grand effort d'attention, d'analyser ces lambeaux de sculpture, de reconstituer l'image que l'artiste a voulu figurer, mais je n'y suis pas parvenu. Le marteau d'iconoclastes farouches a presque tout fracassé.

Le Khazné est très probablement un tombeau, comme la plupart des édifices de Pétra. On a voulu parfois y voir un Temple consacré à la déesse Isis.[1] Le bas-relief de la face antérieure du pavillon représenterait la célèbre déesse ; on retrouverait aussi son symbole dans l'acrotère qui orne le sommet du grand fronton et où l'on remarque un disque entouré de deux cornes. Cette dernière hypothèse est assez vraisemblable et il est très probable, en effet, qu'Isis a été associée d'une manière ou d'une autre à l'érection du monument. Mais le plan de l'édifice est celui d'un tombeau : trois chambres nues, sans lumière, sans ornement d'aucune sorte ; ce sont des caveaux, disposés de la même manière que dans les autres édifices funéraires de Pétra. On remarque même dans une de ces salles des niches profondes qui ne pouvaient servir qu'à recevoir des cercueils. Malheureusement aucune inscription n'a révélé le nom de celui qui s'est fait élever ce superbe mausolée : ce fut quelque personnage

[1] Brünnow et von Domaszewski, *op. cit.*, 179-186.

Fig. 73. — LE CARREFOUR DU SIK

en vue de l'antique cité et si on le juge d'après l'œuvre qui devait abriter son cadavre, on peut croire qu'il ne péchait pas par excès de modestie et d'humilité.

Le Khazné est de l'époque romaine ; s'il fallait préciser, les temps du règne d'Adrien sont ceux qui conviendraient le mieux ; on sait que l'empereur dilettante avait un faible pour le culte d'Isis et d'Osiris, à l'expansion duquel il a beaucoup contribué. En 130 ou 131, il visita Petra et cet événement marqua l'apogée de la culture romaine dans la Nabatène ; dès lors, le syncrétisme religieux triomphe sur toute la ligne. C'est sous l'empire de ces idées que le Khazné a été édifié. Toutefois, l'hypothèse qu'il est l'œuvre d'Adrien lui-même ne repose sur aucun indice certain.

*
* *

Il faut prendre ce soir une grave décision. Nous devons partir demain et, pour le voyage de retour à Jérusalem, la caravane se propose de traverser tout le pays de Moab, par Chobak, Tefileh et Kérak. C'est un trajet d'une dizaine de jours au moins. Malheureusement, les deux éclopés de la troupe, le Père franciscain et moi, ne pourrions supporter sans danger les fatigues de cette nouvelle expédition. « Gambrinus », en effet, s'est remis à gémir ; l'effet curatif que les beaux monuments de Pétra devaient produire sur lui n'a pas réussi ; les chants ont cessé et la mélancolie s'est emparée de l'âme du malade ; c'est à tel point qu'il croit sa dernière heure venue et il me jure que, si nous atteignons Jérusalem vivants, il me payera une bouteille de champagne... Cette perspective me remplit d'un courage dont j'avais besoin ; une faiblesse envahissante m'a peu à peu déprimé et ce n'est pas trop des promesses de l'excellent Père pour me remettre à flot ; l'espoir de voir bientôt la Ville sainte m'incite à un suprême effort et il me tarde de remplacer les bols de lait de chamelle par un verre de mousseux. Mais en attendant, que faire de nous ? Par quelle voie nous expédier à Jérusalem ? Le Père Jaussen, qui nous témoigne une sollicitude à toute épreuve, est très hésitant ; plusieurs projets sont tour à tour élaborés et abandonnés ; nos Bédouins, qui assistent aux débats, expriment leur opinion avec des hurlements

Fig. 74. — El Khazné Firaoun

de bêtes féroces et, à chaque nouvelle proposition, les partis se forment, s'exaspèrent et se crachent à la figure les arguments pour ou contre. Finalement, il nous paraît que le plus sage serait de gagner la ville de Maân, dans le désert arabique ; là, nous pourrions prendre le chemin de fer des pèlerins jusqu'à Ziza, localité située à peu de distance de Mâdaba ; de là, par le mont Nébo, nous serions en quelques heures à Jéricho, qui est aux portes de Jérusalem. Ce projet arrêté, il ne reste plus qu'à en préparer l'exécution. Le Père Jaussen connaît le désert et ceux qui l'habitent, il a vite fait de nous donner un guide sûr en la personne d'un Arabe nommé Audeh, qui se chargera de nos personnes. Je ne sais par quel miracle cet individu se trouve parmi nous : je ne l'avais jamais vu en compagnie de nos chameliers ; est-il sorti de terre à la voix du Père Jaussen ? Bref, il est là, et notre directeur a l'air de le connaître intimement et depuis longtemps. Audeh se met en quête des montures dont nous avons besoin, réunit les passeports nécessaires, des lettres de recommandation pour les autorités de Maân. Bientôt tout est prêt.

Nous passons une dernière nuit dans les tombeaux solennels : le bruit de la rivière, enflé par des échos lointains et profonds, traverse seul le silence de la nécropole ; c'est comme la prière des morts qui s'élève dans un ciel criblé d'étoiles, au-dessus des monts noirs...

CHAPITRE VII

De Pétra à Jérusalem.

Le temps est superbe ce matin 20 mars ; une brise fraiche murmure dans les rochers ; la limpidité du ciel est admirable et je n'ai encore jamais vu quelque chose de plus intensément bleu. Comme d'habitude, le départ fournit à nos Bédouins une excellente occasion de crier, de batailler, de fomenter des querelles à propos de tout et de rien. Audeh, lui, reste calme ; c'est un beau type d'Arabe ; grand, pas trop maigre, avec un visage encadré d'une barbe noire très soignée ; il a une allure noble et fière ; sa tête est enveloppée d'un épais turban et il a jeté sur ses épaules un vaste « abayé », de couleur violette, fait d'un tissu brillant comme de la soie ; ainsi drapé, il a l'air d'un riche seigneur. Il parle peu, commande du geste, écoute avec dévotion les conseils du Père Jaussen et parait assez indifférent à tout le reste. Au lieu de chameaux, il nous a procuré un cheval et un âne. Vite, le Père franciscain choisit l'âne ; il prétend que son pas est plus doux que celui du cheval, et je n'ai pas assez de relations avec les ânes pour discuter la valeur de cette assertion. Va pour le baudet ! Mais celui-ci est bien petit et bien malingre pour un cavalier de cette taille ! juché sur l'animal, l'excellent Père l'écrase de sa masse, lui enfonce l'échine ; en outre, ses pieds traînent presque sur le sol. Je constate sans peine que l'esthétique et l'harmonie des lignes n'ont rien à faire avec ce tableau. Mon cheval est brun, pas très haut sur jambes et à son col flotte une crinière longue et touffue. Heureusement, nous n'avons pas de bagages ; il a fallu les aban-

donner à nos compagnons qui voyageront avec les chameaux de somme. Adieu mon appareil et mes plaques ! Je me demande dans quel état je les retrouverai à Jérusalem.

Le moment de nous séparer est venu. Nos camarades, qui n'ont pas encore terminé leurs préparatifs de départ, nous font une véritable ovation ; c'est un feu roulant de souhaits de toutes sortes, de vœux ardents, d'« au revoir, à Jérusalem ! » Toutes les mains sont tendues vers nous et le Père Jaussen, d'une voix grave et affectueuse, nous adresse encore d'ultimes recommandations. Immédiatement, nous entrons dans la gorge du « Sik », d'où s'échappe le torrent ; nos bêtes piaffent dans l'eau, heurtent de leurs sabots les gros cailloux roses, et tous ces bruits éclatent dans le couloir sonore, frappent les grandes parois rocheuses, multipliés par les échos vibrants. Audeh n'a pas de monture, il fera tout le voyage à pied ; il marche en tête de la petite troupe, enjambe les flaques d'eau, saute à droite, à gauche, et son « abayé » violet fait une grande tache mouvante sur le rouge du défilé. Alors seulement je m'aperçois que notre guide a déniché un compagnon dans la personne d'un Bédouin, à peine vêtu, décharné et hâve, qui a l'air d'un épouvantail à moineaux. Une mince chemisette, repoussante de saleté, couvre ses pauvres épaules ; il avance, tête basse, en marmottant, et ses jambes noirâtres et luisantes, parce que frottées de graisse, s'agitent comme des baguettes de tambour.

En passant, nous saluons encore le Khazné, resplendissant dans la lumière matinale. En face, comme je l'ai déjà dit, s'ouvre de nouveau le défilé ; cette fois, il répond bien au nom que lui ont donné les Arabes : le « Sik », c'est-à-dire la « fente ». Figurez-vous, en effet, une coupure franche dans la montagne, une énorme fissure du rocher ; elle n'a guère plus de trois mètres de large ; mais les falaises s'élèvent à une centaine de mètres. Dans cet étroit couloir on ne peut avancer qu'à la file indienne, et lentement. L'obscurité y est profonde ; la lumière arrive d'en haut, mais très affaiblie par la distance ; ce sont quelques lueurs perdues dans le gouffre, éclairant des pans de roches ; c'est à peine si l'on peut voir le fond de la gorge. L'eau clapote à nos pieds, rejaillit sous les pas de nos bêtes qui trébuchent dans l'ombre à chaque instant. L'air est saturé d'humidité ; elle suinte des murailles, se condense en myriades de gouttelettes qui nous arrosent comme de la pluie. C'est un vrai

coupe-gorge ; si Audeh et son compagnon avaient des intentions malveillantes à notre égard et voulaient faire un mauvais coup, nul lieu ne serait plus favorable à l'exécution de tels

FIG. 75. — LE SIK ; AU FOND, PETRA

desseins. Comment pourrions-nous nous défendre ? Nous n'avons pas d'armes. Le Père franciscain a même dû se séparer d'un petit revolver dont il était très fier et qu'il caressait souvent en ma présence, brûlant du désir d'accomplir un exploit

héroïque. Mais Audeh est un honnête homme, nous aurons maintes occasions de le constater avec joie ; quant au pauvre Bédouin qui l'accompagne, il n'a pas les allures d'un être belliqueux ; à le voir plongé dans l'eau jusqu'aux genoux, pataugeant dans le ruisseau, s'efforçant de garder l'équilibre, on ne soupçonne pas en lui un ennemi bien dangereux, et toute crainte s'évanouit aussitôt.

Le « Sik » était autrefois la principale avenue de Pétra ; maintenant encore, c'est le chemin le plus fréquenté. On remarque ici et là, quand la gorge s'ouvre un peu et laisse entrer plus de lumière, des dalles brisées dans le lit du torrent ; quelquefois même, il faut enjamber des espèces d'escaliers qui obstruent le passage ; ce sont là évidemment les restes d'une route véritable, dont la construction remonte sans doute à l'époque romaine. En outre, le long de la paroi, on aperçoit de temps en temps les vestiges d'un aqueduc ; un canal avait été taillé dans l'escarpement du rocher, presque à hauteur d'homme. Le ruisseau, détourné de son lit, courait ainsi dans les flancs du défilé, tandis qu'au fond un pavement de grosses pierres assurait à la route une grande solidité.

Nous cheminons ainsi, cahin-caha, pendant une demi-heure environ, dans l'ombre tiède, sans voir autre chose que les silhouettes d'Audeh et du Bédouin, passant et repassant comme des fantômes. Pourtant, en certains endroits, je crois distinguer des sculptures dans la roche. Ce sont des niches votives, pas très profondes, abritant des figurines d'un dessin peu net ; ce sont aussi de petits édicules religieux, bétyles ou autels, taillés là, entre ciel et terre, par la piété nabatéenne ; ce sont enfin des graffites, de courtes inscriptions grecques, presque toutes mutilées. Nous passons, sans nous arrêter, devant ces souvenirs d'un temps mort à jamais. Voici l'extrémité du couloir ; devant nous la fissure s'élargit ; des jets de lumière glissent sur les falaises humides et polies ; le torrent apparaît, écumeux, luttant contre les blocs ; là-haut, un arc de maçonnerie, en plein cintre, jeté comme un pont sur l'abîme et reliant les bords du précipice ; sous les culées, des niches vides, mais qui devaient autrefois renfermer des statuettes. Le voyageur qui arrivait à Pétra par le « Sik » passait d'abord sous cette arche triomphale et pouvait invoquer les idoles protectrices de la cité. Tout de suite après le pont, c'est la pleine lumière, de

FIG. 76. — TOMBEAU À PYRAMIDES, À L'ENTRÉE DU SIK. *Cliché Savignac*

nouveau l'éblouissante féerie des collines rouges. L'ouady s'ouvre en estuaire, brusquement, et, de chaque côté, des rochers empilés par masses bondissent les uns sur les autres dans une escalade diabolique et d'une sauvagerie extraordinaire. Là encore sont creusés des tombeaux, en grande quantité, mais ils n'ont pas la magnificence de ceux de la ville ; ce ne sont guère que des cavités plus ou moins régulières, sans ornement. L'un d'eux, pourtant, frappe le regard. Il est situé à notre droite, c'est-à-dire sur le flanc gauche de la vallée, non loin du torrent. C'est en réalité l'assemblage de deux édifices ; au pied de la roche, une belle façade avec pilastres, frontons coupés et, sur la porte, une arche ; ce monument, de style gréco-romain, était peut-être un sanctuaire. Immédiatement au-dessus s'élève une tombe d'un genre très spécial : la décoration consiste en quatre pyramides ou obélisques reposant sur une corniche et des piliers ; entre les deux pyramides centrales, une niche ornée de colonnettes, de même que la porte. Je n'ai vu à Pétra aucun autre tombeau offrant ces particularités. Nous n'avons pas le temps de visiter l'intérieur de ces édifices, mais je suppose que leurs chambres et cellules ne diffèrent pas sensiblement de toutes celles qu'on voit ailleurs.

Nous avançons lentement, pendant quelques minutes, sur la berge du torrent, en remontant le vallon qui porte ici le nom de « Bâb es Sik », la « Porte du Sik ». Insensiblement, l'aspect des choses change ; on sort du rêve pour rentrer dans la réalité et le connu. La coloration des grès a moins de vigueur et tire sur le jaune ; le fond de l'ouady est un fourré de hautes herbes et de buissons ; dans le lointain s'estompent les monts édomites, masses grises aux contours arrondis, vision douce et reposante après le kaléidoscope des rochers de Pétra. C'est là-haut qu'il nous faut aller pour redescendre de l'autre côté, dans les plaines d'Arabie ; mais il n'y a pas de chemin direct ; c'est pourquoi, au lieu de suivre l'ouady, Audeh nous fait virer à droite, et nous nous mettons à grimper le versant assez raide de la colline. Dix minutes après nous entrons dans le petit village d'*Eldji*, abrité par un pli du sol, sur une terrasse rocailleuse ; un chemin de pierres, défoncé, cahoteux, poissé par des eaux d'égout et par des flaques de purin : c'est la rue centrale, traversant le hameau. Tantôt soudées les unes aux autres, tantôt comme empilées, des huttes misérables, à peine bâties, amas informes de cailloux

bruts, servent de repaires aux habitants ; les toits sont de chaume et, ici et là, on voit s'en échapper des langues de fumée par d'invraisemblables cheminées. Le village est presque enfoui dans le fumier et le crottin, où des poules picorent à l'envi ; des bêlements de moutons animent seuls ce pauvre groupement.

La caravane fait halte au milieu du hameau, je ne sais pour quelle raison. Audeh s'est éclipsé dans une de ces masures, devant laquelle nous attendons, sans mettre pied à terre. L'ouverture de la bicoque est en contre-bas du chemin, semblable au trou d'un terrier ; il en sort un relent de graisse fétide, de friture au beurre de Bédouin ; cela me rappelle un peu l'omelette des Pères sinaïtes. Au fond du trou, on aperçoit Audeh et sa tunique violette ; il discute avec les maîtres de céans, longtemps, posément, à voix sourde, tandis que mon cheval, impatient, piétine le sol de ses sabots. Enfin, la discussion est achevée et la caravane se remet en route ; mais nous ne sommes plus que trois : le Bédouin, qui nous avait accompagné jusqu'ici, a disparu. La ruelle monte, embrasée de soleil et bourdonnante d'innombrables moustiques ; elle nous conduit, au sortir du village, sur le flanc de la montagne et l'escalade recommence, fatigante et sans répit. La colline est ici formée d'une succession de terrasses étroites, mais assez hautes, entre lesquelles se faufilent des sentiers raboteux. Pendant plusieurs heures nous grimpons ainsi, d'étage en étage, péniblement, dans les éboulis mouvants, sous le soleil qui brûle de plus en plus. Nos bêtes s'époumonnent et je prends en pitié l'âne de mon compagnon ; il se raidit sous sa charge et, de son museau gris, frôle le sol comme s'il cherchait à y lire un mot d'espérance.

* * *

Vers midi, nous arrivons près des sommets. La chaîne du Djebel Schera se déroule à l'Ouest en une série de promontoires d'une teinte brunâtre et manquant tout à fait de pittoresque. Le chemin prend la montagne en écharpe, à quelques centaines de mètres de la croupe, et se développe ensuite parallèlement au sommet. Maintenant la caravane marche droit vers le Sud. A notre gauche, le désert arabique étend son manteau de sable

et de gravier, à perte de vue, jusqu'aux bords lointains de l'horizon ; c'est une plaine sans limites, presque sans relief, jaune de paille, immobile et sévère, comme une immense dalle funéraire. Des hauteurs où nous sommes, on ne distingue rien de particulier, ni villages, ni hameaux, ni bouquets d'arbres. Infinie et triste, la steppe semble souffrir de son abandon séculaire et demander grâce au ciel qui l'a déshéritée.

Le temps a changé brusquement. De grosses rafales de vent nous arrivent du Sud, par paquets, et l'air vibre de longs hurlements. Le ciel s'est voilé ; plus de soleil, mais un brouillard grisaille descend sur le désert, traîne sur les rochers, par morceaux, et parfois nous enveloppe complètement. Il fait froid et je me sens transpercé par ce vent âpre et humide ; mon cheval trépigne sur les cailloux, hennit bruyamment, secoue sa crinière qui s'envole, désordonnée. L'« abayé » violet d'Audeh flotte et claque comme un drapeau. Il ne pleut pas, mais des nues tombe un fin grésil, une bourrasque de grêle ténue qui, violemment chassée par la tempête, frappe le visage et les mains de mille piqûres glacées. Cette rigueur de la température, ce retour de l'hiver, après tant de journées ensoleillées, ne sont point pour nous étonner outre mesure. Nous sommes à une altitude de 1700 mètres environ ; là-haut, devant nous, au pied d'une falaise, j'aperçois une grande tache de neige ; et je me souviens qu'un jour, dans le désert de Tih, sous un soleil brûlant, le P. Jaussen, désignant du doigt les montagnes du Schera, me disait : Quand nous y serons, nous aurons froid. J'avais pris cette parole pour une boutade, mais j'avais tort. Le pronostic de notre chef se réalise et nous souffrons réellement de cette température hivernale.

Bientôt nous ne pouvons plus avancer ; c'est un véritable ouragan qui souffle, halète, se repose une seconde, puis revient à la charge ; en bas, le désert gémit ; une immense clameur angoissée semble monter de la plaine ; un mugissement continu, ample, lointain, gronde de l'Arabie mystérieuse, comme si quelque orgue gigantesque lâchait à la volée ses notes profondes et tremblantes. Nous sommes obligés de nous arrêter et de quitter nos montures. Il y a près de nous, à gauche du sentier, un tas de pierres noirâtres ; c'est derrière cette ruine que nous allons nous réfugier et prendre un peu de repos. L'heure que j'ai passée là est une des plus pénibles de tout le voyage. En vain, je me

dis que ce soir même nous serons à Maân, où nous pourrons nous retaire ; en vain Audeh, qui compose son visage et fait à mauvaise fortune bon cœur, a déballé ses provisions de bouche et nous invite au repas ; rien ne peut dissiper l'espèce de torpeur qui m'a gagné depuis un instant. Aurons-nous la force, dans la tempête, d'atteindre Maân ? Le Père franciscain est lugubre et ne trouve pas un mot d'encouragement ; au contraire, il se tâte les cuisses, en déclarant qu'elles n'ont plus de consistance ; il a mal au dos ; le bât de son âne est déplorable, et toujours des soupirs éoliens, à rendre l'ouragan jaloux. Quant aux victuailles d'Audeh, à sa viande en conserve et à ses œufs durs, tout cela me dégoûte positivement...

Mais il faut partir, à tout prix. Nous enfourchons nos bêtes et, hardiment, nous fonçons contre la bourrasque, têtes baissées. Tant que nous restons sur les hauteurs, aucun changement notable ne se produit. Mais, au bout d'une heure ou deux, — je perds la notion exacte du temps, — le chemin, descendant graduellement, nous a conduits au pied oriental de la montagne. Nous voici dans la plaine, et de nouveau, des souffles chauds montent du sol ; le soleil n'a pas encore reparu, mais les conditions atmosphériques sont tout autres. La tempête a fini son sabbat ; l'air est encore agité de grands remous ; toutefois sa tiédeur enveloppante nous procure des sensations infiniment agréables. Le sentier est bon. Déroulé en une natte gigantesque, le désert morne s'étend devant nos yeux ; il est de sable et de marne, avec des bourrelets de craie, des ondulations qui ressemblent à de grosses vagues immobilisées. Maintenant, nous marchons vers l'Est. L'air est extrêmement pur ; on le croirait fait de matière lumineuse ; il y a, comme suspendues dans l'atmosphère, des clartés magnifiques, des transparences irisées, des nappes de lumière tranquille et douce ; pourtant le soleil est toujours caché par une brume blanchâtre et floconneuse, et ces lueurs ne sont autre chose que des émanations fugitives de l'astre qu'on ne voit pas.

Il est environ 4 heures du soir quand nous sommes en vue de Maân. La bourgade est posée sur le désert, dans une dépression peu profonde et, de loin, avec ses maisons basses à toits plats, attenantes les unes aux autres, elle me fait l'effet d'une ville rasée par un bombardement ; on dirait une muraille démantelée, avec des trous d'obus dans les flancs ; point d'arbres

ni de végétation d'aucune sorte ; pas de fumée révélatrice d'êtres humains ; pas de bruit ; la ville semble morte, abandonnée ; du reste, elle se confond effectivement avec le désert : même coloration jaune-brun, de sorte qu'on ne voit pas bien où finit le sable et où commence la cité. Cette apparition a la mélancolie d'une ruine.

Pourtant, en approchant, on éprouve une autre impression. Nous voici devant un grand bâtiment à hauts murs ; cela ressemble à une prison ou une caserne ; sur le toit est vautré un individu, vêtu d'une tunique bleu-foncé et coiffé du tarbouche rouge ; c'est peut-être un soldat, ou un gendarme dans l'exercice de ses fonctions. Vingt mètres plus loin, on entre dans la ville par un chemin pavé de gros cailloux et qui descend. La rue, bordée de masures basses, est pleine d'hommes qui bavardent ; la plupart sont assis sur de petits tabourets carrés, à placets de jonc ; plusieurs fument le narghilé ; tous ont l'air de gens pacifiques et indolents, qui n'ont, pour le moment, d'autre préoccupation que de raconter des histoires. Nous passons, en effet, devant ces groupes sans éveiller la moindre curiosité ; on nous regarde à peine et les conversations ne sont pas même interrompues. La route descend toujours, puis tourne à droite et aboutit à un carrefour, où s'entassent des maisons de toutes sortes, entre lesquelles circulent d'étroites venelles. Le quartier est désert ; personne dans la rue ; si, pourtant, une vieille femme, habillée de noir, se faufile dans sa masure de briques, rasant la muraille comme si elle avait peur de nous. L'air est étouffant entre ces maisons rapprochées et dans la poussière de chaux qui voltige partout. Nous avons hâte de quitter nos montures pour déraidir nos jambes ankylosées. Sur l'ordre d'Audeh, la caravane s'arrête en face d'un grand bâtiment assez délabré, aux murailles noircies et décrépites, au devant duquel règne un vaste préau. C'est le palais du gouvernement. Sans rien nous dire de ses projets ni de ses intentions, Audeh se précipite dans l'intérieur de l'édifice, et nous attendons, assis sur une borne, éreintés de cette longue chevauchée.....

En réalité, Maân est une ville double ; elle est formée de deux agglomérations, distantes de quelques centaines de mètres. Le quartier où nous sommes est appelé *Maân-el-Kebir*, « *Maân-le-Grand* », et constitue, en effet, le groupement le plus considérable ; le nom de l'autre indique sa position respective : *Maân-*

ech-Châmiyé, « Maân du Nord » ; c'est, dit-on, une oasis pleine de fraîcheur et de vie, où l'eau est abondante et où croissent toutes sortes d'arbres fruitiers. Je regrette de ne pouvoir visiter ce petit Eden, qui est l'âme de l'antique cité. Celle-ci est déjà nommée, semble-t-il, dans l'Ancien Testament ; on est, en effet, assez disposé à identifier Maân avec la localité appelée *Màon*, Juges X, 12, pour autant que ce texte soit correct. Le Chroniste mentionne à plusieurs reprises la peuplade des *Meounim*, qui paraissent aussi représenter les tribus arabes de la région de Maân (1 Chroniques IV, 41 ; 2 Chroniques XX, 1, LXX ; 2 Chroniques XXVI, 7 ; Esdras II, 50 ; Néhémie VII, 52). Il doit exister un rapport quelconque entre ces Meounim et le peuple des *Minéens* du Yémen, que connaissaient si bien les géographes grecs et dont on a retrouvé des inscriptions en nombre assez considérable ; les premiers n'étaient peut-être qu'une branche plus septentrionale des seconds. On sait que les Minéens étaient adonnés au commerce ; ils organisaient de grandes caravanes pour transporter en Egypte et en Palestine les produits de l'Arabie, spécialement les aromates. Encore aujourd'hui, Maân est un important rendez-vous de caravaniers et de trafiquants : elle est située sur le *derb-el-Hadj*, le « chemin du Pèlerinage », que des milliers de Musulmans suivent chaque année pour se rendre à La Mecque ; nécessairement ils s'arrêtent à Maân et donnent à la localité l'animation, les ressources, la prospérité dont elle vit. Il est à prévoir cependant que le chemin de fer du Hedjaz, qui touche Maân, permettra aux pèlerins de poursuivre leur chemin sans stationner ici, ce qui enlèvera à la vieille cité quelque chose de son pittoresque.

* * *

Le retour d'Audeh nous réveille de notre torpeur. Nous sommes invités à nous présenter devant le *qaimmqam*, c'est-à-dire le gouverneur turc de Maân. Dès l'entrée du pont, à gauche, un escalier vermoulu conduit à une galerie de bois qui court à la hauteur du premier étage, le long des murs, à l'extérieur. C'est par là que nous grimpons, pour arriver devant la porte d'entrée du sérail, percée à l'extrémité de la galerie. Le vesti-

bule étroit où l'on accède est encombré de personnages officiels, qui entrent et sortent ; ils promènent dans le demi-jour de la pièce leurs tarbouches rouges et leurs amples vêtements bariolés. Au milieu du vestibule, à droite, s'ouvre le sérail proprement dit ; je remarque que tous les fonctionnaires qui y pénètrent quittent leurs sandales avant d'entrer et font une profonde révérence ; il y a au seuil de la porte, de chaque côté, un alignement de babouches ; on se croirait chez un cordonnier. Nous sommes introduits solennellement. Jamais je n'oublierai le curieux tableau que j'ai maintenant sous les yeux. La salle, très vulgaire, est carrée, avec trois grandes fenêtres à droite, donnant sur la cour. Dans le fond, vis-à-vis de la porte d'entrée, un petit vieux est assis devant une table où gisent des paperasses, des documents, des pièces officielles ; c'est le *qaïmaqam* ; il arbore, rejeté un peu en arrière de la tête, l'indispensable tarbouche ; sa figure est intelligente ; une barbe grisonnante, fraîchement taillée, de petits yeux noirs qui regardent au travers d'un lorgnon, un maintien à la fois grave et narquois, tout cela donne au gouverneur un faux air d'avoué retors et digne, en train de lire un testament devant des héritiers. Deux rangées de personnages sont, en effet, disposées le long des parois à droite et à gauche du *qaïmaqam* ; ce sont les notables, les scheiks, les hommes importants de Maân, qui font la cour au gouvernement ; ils sont tous accroupis, les jambes repliées, sur un banc rembourré, dans une attitude hiératique, comme des bouddhas ; on dirait une collection de magots chinois. Presque tous sont des vieux ; quelques-uns laissent pendre sur leur poitrine une belle barbe blanche. Immobiles, graves et solennels, ils braquent leurs regards sur nous, au moment où nous pénétrons dans la pièce ; dans le silence, on entend siffler les moustiques. Je me sens un peu ému et intimidé en présence de toutes ces divinités. Sommes-nous devant un tribunal ? Va-t'on nous arrêter comme espions ? nous mettre en geôle, ou, en tout cas, nous empêcher de continuer notre voyage ? Sur un signe du *qaïmaqam*, quelqu'un nous fait asseoir sur une espèce de divan, presque au milieu de la salle et devant la lignée de gauche des énigmatiques personnages dont je viens de parler.

La séance est longue ; le gouverneur lit des documents d'une voix traînante et, tout en marmottant, nous lance des regards obliques, mais sans méchanceté. Peu à peu, le sérail s'anime,

les magots se balancent ; des voix, des exclamations, des bourdonnements viennent se mêler aux lectures du maître et parfois l'interrompent. Tout à coup, un grand scheik se lève, va se placer devant le gouverneur et commence un discours ébouriffant, dont je ne comprends pas un traître mot. Ah ! mes études d'arabe, dans les grammaires et les dictionnaires, où êtes-vous ? L'orateur est verbeux, tonitruant, emphatique ; je le vois de profil, bien dessiné dans l'encadrement lumineux d'une des fenêtres. Il gesticule avec véhémence, étend ses bras tantôt vers nous, tantôt vers le *qaïmaqam* ; évidemment, c'est nous qui faisons les frais de son bavardage. Prend-il notre défense ? est-ce un accusateur ? je ne sais. Après lui, d'autres discoureurs se font entendre et exposent longuement leur opinion. Pour finir, ils parlent tous à la fois et le sérail vibre d'une retentissante et interminable discussion, tandis que le gouverneur, très placide, accoudé sur ses papiers, s'enferme dans un mutisme diplomatique et majestueux.

Il faut croire que, malgré notre accoutrement défraîchi, nos figures d'hirsutes, nous n'avons pas produit sur nos hôtes une trop mauvaise impression, et qu'on a reconnu la pureté de nos intentions. Du moins, voici que deux domestiques, déchaussés selon le rite, surgissent tout à coup, apportant un plateau qu'ils déposent sur la table ; on nous offre du café dans des tasses minuscules, et des cigarettes. Le café est exécrable, tellement aromatisé qu'on croirait qu'il a été additionné de pommade pour les cheveux. Et la séance continue, mais dans le plus grand silence ; de nouveau on entend le bourdonnement des mouches aux fenêtres et, de temps en temps, des petits bruits de succion produits par ceux qui sirotent amoureusement leur café. La salle s'emplit de la fumée des cigarettes, bleuâtre et endormante. Le jour tombe, et l'obscurité enveloppe toutes choses, de plus en plus. Personne ne parle, le *qaïmaqam* encore moins que ses subordonnés, et nous attendons, muets, engourdis, la fin de cette interminable audience. Sans contredit, tous ces Arabes ont du temps à revendre et diraient volontiers, comme les Vaudois : Demain c'est encore un jour. Notre arrivée et la manifestation officielle qu'elle provoque est pour eux une bonne aubaine ; elle leur fournit l'occasion de faire étalage de leur autorité et de leur prestige et, du même coup, de tuer un peu ce temps qui est si long à mourir.

Enfin, Audeh vient nous chercher, et avec des remerciements et des révérences, des balancements de têtes de tous côtés, nous quittons nos hôtes, en gardant d'eux, malgré tout, un excellent souvenir. Dans la rue, nous retrouvons nos montures et le voyage recommence. Il nous faut aller chercher un gîte à la station de chemin de fer, située à quelques kilomètres dans l'Est ; c'est un dernier trajet d'une demi-heure environ. Il fait déjà sombre et nous avançons prudemment derrière Audeh, qui s'efforce de nous indiquer les meilleurs sentiers et se montre, comme toujours, plein de prévenance à notre égard ; il a acheté pour notre repas du soir une poule qui se balance, morte, au bout de son bras et ponctue le sable de gouttelettes de sang. Dès la sortie de la ville, c'est de nouveau le désert immense et muet. Il m'apparaît effrayant, à cette heure du soir. On ne voit aucune limite, aucune ligne traçant l'horizon ; la plaine, unie et stérile, s'enfonce là-bas dans les ténèbres qui semblent amoncelées comme des nuages violacés. Des poteaux de télégraphe, penchés et tordus, trahissent seuls la présence de l'homme dans cette terrible sollitude. Déjà quelques étoiles s'allument dans le ciel. Plus nous avançons, plus les ténèbres massées devant nous se font épaisses ; on dirait qu'elles se précipitent à notre rencontre, roulant des vagues lugubres. Où allons-nous ? Dans quel funèbre repaire Audeh, qui brandit toujours sa poule ensanglantée, va-t-il nous conduire ? Nulle part encore, je n'ai éprouvé un tel sentiment d'abandon, de néant, d'impuissance et de terreur : ces grandes ombres qui nous enveloppent, cette plaine sans fin qui n'est plus maintenant qu'une tache livide dans la nuit prochaine, cet inconnu vers lequel nous allons, secoués par nos bêtes fatiguées et somnolentes ; tout ici prédispose à la peur et l'on n'est plus maître de ses pensées et de ses émotions.

Tout à coup le sifflet strident d'une locomotive déchire le silence. Nous arrivons à la gare. On aperçoit vaguement, à quelque cent mètres en avant, un groupe de maisons, des toits rouges, des pans de murs blancs. A notre droite il y a, posés sur le sable, de gros objets noirs, alignés, dont je ne puis, dès l'abord, déterminer la nature. Mais bientôt le doute s'évanouit : ce sont des canons ; leurs gueules d'acier, braquées vers le Sud, ont encore des miroitements, des reflets de pâle lumière. Deux ou trois batteries d'artillerie sont disposées là dans un ordre rigou-

reux, prêtes à l'action. J'avoue que cette soudaine apparition n'est pas d'une gaîté folle ; elle ajoute encore à la mélancolie inexprimable de ce morne désert. J'étais à cent lieues de supposer que la station de Maân fût occupée par des troupes ; mais il faut se rendre à l'évidence. Décidément, la querelle entre le Turc et l'Anglais est plus sérieuse que je ne croyais, puisque le gouvernement ottoman a jugé prudent d'envoyer des canons jusqu'au fond de l'Arabie.

* * *

A peine avions-nous mis pied à terre, devant une bâtisse de construction toute récente, qu'un personnage se détache d'un groupe d'officiers et vient nous saluer. Il est vêtu à l'européenne, très élégamment, mais porte le tarbouche ; ses lorgnons châtoyants m'empêchent de voir la couleur de ses yeux ; du reste, il fait si sombre que je ne puis examiner en détail les gens et les choses. A tout hasard, je m'adresse à lui en français, lui expliquant brièvement qui nous sommes et d'où nous venons. O joie ineffable, il me répond en français aussi ! Déclinant ses titres et qualités, il m'apprend qu'il est le Pacha M***, ingénieur en chef du chemin de fer du Hedjaz, et qu'il se mettra de tout cœur à notre service. Alors commence une conversation qui me laisse ahuri et dont j'extrais ici bien imparfaitement la savoureuse substance. Le Pacha est Allemand, mais il connaît fort bien la Suisse ; il a étudié à l'École polytechnique de Zurich ; il connaît même Neuchâtel, y a vécu et me cite les noms de plusieurs personnes appartenant à la bonne société de la ville. « Quand vous rencontrerez Machin, me dit-il, vous savez bien, Machin, l'ingénieur, vous le saluerez de ma part ; j'étais étudiant avec lui à Zurich. » Littéralement, je tombe des nues, à l'ouïe de ces paroles. Que le monde est petit, me disais-je ! Exilé en pleine Arabie, échoué dans cette gare de Maân, au fond du désert, pour y trouver un abri incertain et précaire ; séparé de mon pays par plus de trois mille kilomètres, j'étais porté à me croire trop éloigné de tout ce que j'avais quitté pour que l'espoir d'une heureuse rencontre pût jamais se réaliser ; et voilà que j'en suis tout près, si près qu'on me demande, à brûle-

pourpoint, de saluer une personne très connue, comme si j'allais la rencontrer demain dans la rue ! Vraiment, Neuchâtel est ici, et, à mesure que j'entends le Pacha raconter ses souvenirs, j'oublie l'aride solitude et j'y substitue un lac bien bleu, des rives agrestes et fleuries, une jolie petite ville tout entourée de jardins. Du reste, le Pacha est d'une hospitalité toute... neuchâteloise. Nous sommes malades ? Il nous énumère une liste de drogues et de remèdes spéciaux qu'il va nous administrer ; il connaît les dangers du désert, de ses eaux meurtrières et il s'est prémuni contre des accidents toujours possibles. Nous avons des inquiétudes au sujet du logement de ce soir ? Il donnera les ordres nécessaires pour qu'une bonne chambre soit mise sans retard à notre disposition. Nous appréhendons le repas imaginé par Audeh ? Qu'à cela ne tienne ! Galamment il nous invite à dîner, en compagnie des officiers de la garnison. Et il parle, il parle, souriant, allume une cigarette, reprend son discours, aplanit d'un mot toutes les difficultés, réfute toutes les objections, et moi, bouche bée, assommé de bonheur, je le laisse dire, trouvant dans ses paroles toutes sortes de perspectives agréables. Il paraît qu'un train part demain, précisément. Le Pacha, qui se rend à Damas, fera route avec nous ; comme ingénieur en chef de la ligne, sa protection peut nous être d'un grand secours. Ainsi, au moment où je croyais tout perdu ou presque, tout est sauvé. Au diable Audeh avec son horrible poule ! Oh, cette poule, je la verrai toujours, dodelinant de la tête et hérissant au vent ses plumes maculées ; elle me faisait l'effet d'un macabre symbole, tandis que, désemparés et funèbres, nous errions dans le crépuscule angoissant du désert.

La station ne compte que trois ou quatre maisonnettes, toutes neuves, dont l'une est une sorte d'*osteria* tenue par des Italiens. C'est là qu'après avoir fait un bout de toilette sommaire, nous nous rendons à l'invitation du Pacha. Une salle d'auberge, sans prétention, avec une longue table et dans le fond un comptoir orné de bouteilles de liqueurs. L'hôtesse est une personne plantureuse, à la poitrine énorme, toute couverte de bijoux ; ses cheveux sont noirs de jais, artistement travaillés en frisons, en boucles, en savants chignons dans lesquels sont plantés des peignes lumineux, et des flèches comme des coutelas. Nous sommes une dizaine de convives, surtout des officiers turcs. Ceux-ci, quoique petits de taille, présentent bien et l'impression qu'ils

produisent est des plus favorables. Leur figure, au teint mat, avec des moustaches très noires coupées en brosse, est pleine de douceur, leur politesse exquise ; ils parlent très correctement le français et n'ont dans leur langage et leurs manières rien du bravache, ni du soudard. Je m'étais fait de l'officier turc, l'avouerai-je, une tout autre représentation : volontiers, j'imaginais une espèce de matamore, armé du cimeterre recourbé et tout prêt à trancher la tête des innocents. Rien de pareil chez ceux qui nous font l'honneur de leur compagnie : ce sont de parfaits gentlemen.

Le dîner est exquis. Depuis mon départ de Suez, c'est le premier repas complet que je prends. L'animation est grande et les conversations vont leur train ; ce ne sont pourtant pas les officiers qui la soutiennent avec le plus de brio ; au contraire, ils parlent peu, en général, et ont l'air de se tenir sur la réserve ; je suis surpris de leur discrétion et de leur sobriété de langage. Mais il y a parmi nous un convive que je n'ai pas encore présenté au lecteur et qui se charge à lui seul d'alimenter la causerie. C'est un Français, et de Marseille au surplus. Gros, courtaud, charnu, avec un cou de taureau, des yeux en boules qui sortent de la tête, il est affalé au bout de la table, à côté du Pacha. C'est un fonctionnaire, sans doute, mais je ne parviens pas à discerner quelle administration il peut bien encombrer. En tout cas, il a une verve étourdissante, une faconde prodigieuse ; il raconte des histoires abracadabrantes, des aventures fabuleuses qui provoquent d'énormes éclats de rire ; mais lui est imperturbable ; il frappe à coups de poings sur la table, ou bien se livre, avec ses yeux ronds et ses petites mains potelées, à une mimique désopilante : « Quand c'est moi qui vous le dis, Excellence ! » L'Excellence, c'est le Pacha. Maintenant, il entame le chapitre de la politique et d'un mot à l'emporte-pièce résout les problèmes les plus compliqués. Il approuve fort l'anticléricalisme du gouvernement français qui sévit aujourd'hui de si violente façon et il ne comprend rien aux résistances de la foule quand la police procède à l'inventaire des biens d'Eglise. « De la religion, il en faut », proclame-t-il tout en avalant une cuisse de poulet, « et moi qui vous parle, j'en ai ; mais tous ces curés et tous ces moines, ça vit des sueurs du peuple, et voilà tout ». Le Pacha sourit, amusé de cette philosophie simple, dépourvue d'abstraction et à la portée de tous. Les officiers aussi

accueillent ces propos avec une douce hilarité ; mais, parce que musulmans, ils n'interviennent pas dans cette épineuse discussion. Il n'y a guère que le Père franciscain qui semble mal à son aise, mais comme il entend très peu le français, n'a-t-il peut-être pas pu comprendre le raisonnement lumineux du Marseillais, ni sonder toute la profondeur de son argumentation. Et pendant plus de deux heures, dans la fumée des cigarettes et sous le regard de l'opulente hôtesse qui trône au comptoir, l'*osteria* retentit du bavardage diluvien du Méridional : ce diable d'homme a réussi à nous mettre tous en joie ; gai, franc, primesautier, vantard et sincère, il nous communique quelque chose de son bonheur intime et de sa quiétude naïve : et quand enfin nous prenons congé de nos amis d'un jour et que nous quittons l'humble et hospitalière auberge, j'entends encore une voix grasse articuler : « Mais quand c'est moi qui vous le dis, Excellence... »

Dans la nuit fraîche et étoilée, nous gagnons notre appartement. Vis-à-vis de l'hôtellerie s'élève une maison inachevée, grand bloc de froide maçonnerie, encombré d'amas de toutes sortes de matériaux, tuiles, gypses, planches. On nous a réservé le local du rez-de-chaussée ; c'est une chambre nue, sans meubles, sans boiserie et encore tout humide des récents badigeonnages de chaux ; là dedans, on a dressé deux lits, c'est-à-dire que deux matelas ont été simplement étendus sur des tabourets ; voilà nos couchettes. Sans être du dernier confort, elles sont tout à fait suffisantes. Il est tard et nous sommes très fatigués. Avant de me livrer au sommeil, je fais encore une dernière inspection, pour reconnaître la disposition des lieux : une grande porte ouvre sur un escalier extérieur où je m'attarde à contempler la nuit tranquille et le désert endormi : des millions d'étoiles semées dans le ciel tombe une fine clarté vaporeuse : tout est si calme, si reposant ! Par malheur, comme l'astrologue de la fable, j'oublie de regarder devant moi, et m'avançant d'un pas, machinalement, je pose le pied dans le vide : l'escalier n'a pas de balustrade et je me précipite d'une hauteur de deux mètres au moins, roulant sur un tas de plâtras, ce qui amortit le choc. Rentré dans la chambre, je constate avec joie que mes membres sont intacts ; pas une égratignure ; en revanche, quel désastre dans ma toilette déjà si ravagée ! j'ai l'air d'un ouvrier plâtrier en habits de travail : une couche de

gypse de la tête aux pieds. En vérité, il est grand temps que s'achève cette journée mémorable...

*
* *

Il fait encore nuit noire quand, le lendemain, nous arpentons le quai en attendant le départ. Il est 5 heures et demie et le train doit partir à 6 heures. Mais nous ne voyons ni locomotive, ni employés, ni wagons, ni rien ; la gare est déserte et plongée dans une obscurité profonde. Nous errons longtemps, enjambant les voies, à la recherche du train. On voit par là que l'organisation du chemin de fer du Hedjaz n'a pas encore atteint tout son perfectionnement. Enfin, je crois distinguer, là-bas dans l'ombre, quelques points de lumière jaune et entendre les soufflements plaintifs d'une locomotive. Nous nous dirigeons de ce côté. Le train est là, en effet, une rame de 5 ou 6 voitures, petites, mal éclairées, avec d'étroites fenêtres et des portes aux deux bouts. Je tremble un peu de m'enfermer pendant des heures — Dieu sait combien ! — dans un de ces véhicules primitifs et mal commodes ; mais nous n'avons pas le choix. Nous montons : à l'intérieur, quel spectacle ! Les banquettes sont presque toutes occupées déjà par des Arabes ; tous dorment, roulés dans des peaux de moutons, affalés les uns sur les autres, remplissant les couloirs de leurs masses inertes ; et tout cela souffle, ronfle, gémit, susurre ; on ne voit pas les têtes des dormeurs, cachées qu'elles sont dans les « keffiyés » et les turbans, mais les peaux de moutons ressemblent à des outres qui s'enflent et se dégonflent tour à tour, dans un mouvement régulier. Une odeur nauséabonde de transpiration, de chair humaine, nous prend à la gorge ; des buées de vapeur tiède flottent dans l'air, mélangées à la fumée âcre des lampes à pétrole, et sur tous ces corps informes, sur toutes ces hardes amoncelées entre les bancs, tombe une lumière blafarde et mourante... Quel spectacle !

Il y a pourtant, au bout du wagon, un coin libre où nous allons échouer après avoir enjambé des monceaux de colis ; les banquettes sont si étroites que nous pouvons à peine nous asseoir, et nous restons là, les jambes serrées, à attendre dans le ronronnement des dormeurs et dans la pestilence de la voiture.

l'heure du départ. Peu à peu, le jour se lève et les choses prennent une forme plus distincte. Une agitation secoue les peaux de moutons : des bras, des jambes remuent, des têtes surgissent tout à coup, jaunes citron, et nous regardent, effarées. Longtemps nous attendons ainsi sans pouvoir bouger ; le train devait partir à six heures, mais il faut croire que l'indicateur du chemin de fer n'est pas encore établi sur des bases très solides, car, à huit heures et demie seulement, le convoi s'ébranle, lentement, pesamment, dans la clarté rose de l'aurore qui couvre déjà le désert.

Le voyage est extrêmement monotone ; rien à voir que la plaine de sable, tantôt unie, tantôt mamelonnée, d'une tristesse poignante. Elle fuit devant nous, toujours plus farouche, à mesure que le soleil l'embrase et en fait un lac de feu. Le train marche avec une lenteur désespérante et, au lieu de rouler, il gambade sur la voie, sautillant de droite et de gauche, comme heureux de secouer les voyageurs. Parfois même, il s'arrête brusquement, en plein désert, on ne sait pourquoi ; il n'y a pas de station, personne ne monte, ni ne descend. La locomotive pousse de longs sifflements aigus comme si elle appelait au secours, avec des cris de détresse ; puis, haletante, époumonnée, elle se remet en marche à travers le pays désolé. Je me sens pris de nausées et une somnolence maladive annihile mes esprits : l'air est si chaud, si lourd, si chargé de moiteur empestée et, en même temps, nous sommes encaqués si parfaitement que je crains un évanouissement pour de bon. En une si désagréable situation, pourrons-nous résister jusqu'au bout du voyage ?

Mais voilà que tout à coup, la porte du compartiment s'ouvre et livre passage au Pacha ; il occupe, à lui tout seul, la moitié du wagon et il est à notre recherche depuis longtemps ; heureux de nous avoir découverts, il s'empresse de nous inviter à le suivre dans son domicile. Aussitôt fait que dit ; nous nous installons dans un coupé spacieux, une vraie chambre, que le Pacha a aménagée aussi confortablement que possible. Et les heures s'écoulent à griller un nombre incalculable de cigarettes égyptiennes, dont notre hôte a une ample provision, à goûter aux mets de tous genres qu'Andeh nous apporte et surtout à bavarder sur les sujets les plus divers. A ce propos, je dois dire que le Pacha nous fournit des renseignements très intéressants sur le chemin de fer du Hedjaz, dont il dirige la construction.

Cette grande entreprise, conçue et ordonnée par le sultan Abd-ul-Hamid [1], est, en réalité, une œuvre pie, à laquelle ont collaboré tous les fidèles du monde musulman. On sait qu'un des premiers devoirs des disciples de Mahomet consiste à faire, au moins une fois dans la vie, le pèlerinage à La Mecque. Ils viennent de tous les points de l'horizon. J'ai dit ailleurs que ceux de l'Afrique peuvent prendre la route du désert, à travers la presqu'île sinaïtique, mais que, généralement, ils préfèrent accomplir le voyage par la mer Rouge. Les pèlerins de la Syrie et de la Palestine n'ont pas le choix ; ils sont obligés d'organiser de grandes et coûteuses caravanes qui, partant de Damas, suivent le *derb-el-Hadj*, « le chemin du Pèlerinage », jusqu'à La Mecque, sur un parcours de 1800 kilomètres environ, à travers un pays presque dépourvu d'eau et de moyens de ravitaillement. [2] On comprend sans peine les difficultés de telles expéditions ; le nombre des pèlerins est de cinq à six mille ; il leur faut à peu près deux mois pour toucher au but ; les sources sont parfois éloignées de 100 kilomètres ; le long de la route, les chameaux meurent de soif, par quantité ; le typhus et le choléra déciment les voyageurs et souvent les caravanes sont attaquées par les Bédouins pillards. Seule la foi soutient ces malheureux et parvient à triompher de tout ; elle est le mirage enchanteur dans le désert morne et cruel ; elle enthousiasme le pèlerin, qui voit là-bas, par delà les dunes maussades, la ville sainte parée de gloire, et se réjouit d'avance de baiser la Pierre noire de la Kaaba.

L'idée de construire un chemin de fer pour ces héroïques pèlerins était généreuse, et, pour la réaliser, on fit appel à cette piété musulmane souvent si vive et si féconde. Elle répondit magnifiquement : de toutes parts les dons affluèrent ; chaque année, sept à huit millions de francs ont été mis ainsi à la disposition du gouvernement turc. Les travaux commencèrent sérieusement en janvier 1901, quand le Pacha M*** fut mis à la tête de l'entreprise. Bien que la ligne soit à voie étroite, sa construction offrait des difficultés en apparence insurmontables. Il fallait faire venir de l'étranger à peu près tout le matériel, même la chaux et le ciment, et on s'adressa, à cet effet, à

[1] L'iradé impérial est du 1er mai 1900.

[2] Actuellement, le chemin de fer va jusqu'à Médine ; le tronçon Médine-La Mecque est à l'étude, mais les travaux n'ont pas encore commencé.

des fabriques allemandes, belges et américaines. Les ouvriers ont été recrutés essentiellement parmi les indigènes, plus aptes à supporter l'existence précaire du désert. Toutefois, le gouvernement mit sur pied plusieurs bataillons de soldats qui travaillent en qualité de manœuvres salariés, sous les ordres des ingénieurs et des officiers. Ces troupes, levées et organisées spécialement pour le chemin de fer du Hedjaz, rendent des services inappréciables et on peut dire que, sans elles, l'œuvre eût été compromise. Le plus grand obstacle à surmonter fut, on le devine sans peine, le manque d'eau. Les stations où se trouvent des sources sont en petit nombre ; on rencontre, il est vrai, ici et là de ces grands réservoirs qui datent de l'époque romaine et sont destinés à recueillir les eaux de pluie ; mais ces bassins ne sont pas couverts, le liquide est facilement contaminé par les microbes ou bien, en été, est absorbé par la chaleur solaire. Les ingénieurs de la ligne se sont décidés à creuser, tous les 50 kilomètres environ, de vastes citernes fermées, d'une profondeur de six à sept mètres et garanties ainsi contre les bactéries. On s'est mis aussi à la recherche de sources, mais sans réussir à en trouver ; des sondages, poussés jusqu'à une profondeur de 110 mètres, n'ont donné aucun résultat ; il faut croire que toutes les eaux pluviales, dans cette région du désert arabique, se perdent dans la vallée du Jourdain ou dans l'Araba. Jusqu'à présent, c'est grâce à une persévérance obstinée que la direction du chemin de fer est parvenue à vaincre toutes les difficultés. A la tête de la ligne travaillent plusieurs milliers d'ouvriers qui absorbent chaque jour, soit pour leur propre usage, soit pour la fabrication du mortier, une énorme quantité d'eau. Celle-ci ne peut guère être amenée à dos de chameaux ; les tentatives qui ont été faites n'ont pas donné de bons résultats ; les distances sont trop considérables et le transport très coûteux. On utilise plutôt des wagons-citernes qui font sans cesse la navette entre un point d'eau et les chantiers ; mais ce procédé n'est pas toujours très commode ; comme les ponts jetés sur les ouadys ne sont pas encore tous terminés, tandis que la pose des rails progresse, il a fallu établir des voies provisoires dans les vallées et y faire passer, tant bien que mal, les lourds wagons-réservoirs.

Point n'est besoin de souligner l'importance du chemin de fer du Hedjaz ; en tout cas, le gouvernement turc fonde sur cette

œuvre de grands espoirs. Elle a d'abord une haute signification religieuse. Non seulement elle permettra aux pèlerins d'accomplir, avec un minimum de dangers et de frais, leur vœu le plus cher, mais elle unira plus étroitement que jamais les diverses parties du monde musulman au sanctuaire central, et contribuera ainsi à la force de l'Islam. Il est à prévoir qu'une grande partie des pèlerins de Turquie, d'Asie Mineure, de Crimée, qui jusqu'à présent se rendaient à La Mecque par le canal de Suez, choisiront désormais la voie de terre, en ce sens qu'une fois parvenus à Kaïfa, sur la côte palestinienne, ils auront à leur disposition la ligne de Damas, puis celle du Hedjaz. — Envisagée du point de vue politique et militaire, la nouvelle voie de communication doit jouer, dans la pensée des initiateurs de l'entreprise, un rôle de premier ordre. Les tribus indigènes des provinces arabes de la mer Rouge sont remuantes, n'acceptent qu'à contre-cœur le joug ottoman et fomentent à chaque instant des révoltes plus ou moins sérieuses. Pour affermir l'autorité de la Porte et réprimer les rebellions, l'envoi rapide de troupes est une nécessité ; par le chemin de fer du Hedjaz, des bataillons pourront être transportés de Damas à La Mecque en quatre ou cinq jours. En outre, on espère pouvoir un jour rattacher la ligne à celle de Bagdad, qui est en construction ; si ce projet se réalise, Constantinople sera mise en relation directe avec la capitale religieuse du monde musulman : quelques jours suffiront pour franchir l'énorme distance qui sépare les deux cités. — Sous le rapport économique, les avantages entrevus ne sont pas moindres. La Transjordane est un pays riche, en particulier le Hauran et l'Adjloun, dont la récolte annuelle en céréales s'évalue par plusieurs dizaines de millions ; mais avec une culture plus intense et plus rationnelle, on pourrait obtenir des résultats plus réjouissants encore. De même, au Sud du Hauran, dans la vallée du Jourdain et dans les ouadys qui y débouchent, croît une abondante végétation : oliviers, dattiers, grenadiers, caféiers, cannes à sucre y sont dans leur milieu ; mais les fellahs de ces régions n'ont point les connaissances ni le zèle suffisants pour mettre leurs terres en valeur ; ils ne travaillent guère que pour leurs besoins journaliers. Qui sait si le nouveau chemin de fer n'amènera pas des colonies de cultivateurs énergiques et capables d'arracher au sol toutes les richesses qu'il contient encore en réserve ? On peut

en dire autant des ressources industrielles qu'offrent ces contrées ; il y a dans le Hauran des salines dont les produits sont excellents. Actuellement, le sel est transporté à Damas par des caravanes de chameaux ; mais le trafic est des plus minimes ; grâce au chemin de fer, il pourrait prendre de très grandes proportions. N'oublions pas non plus les mines de soufre et les sources de pétrole qui sont jusqu'à aujourd'hui à peu près inutilisées, et il ne serait pas difficile de mentionner encore d'autres produits indigènes — métaux, pierres précieuses — qui pourraient contribuer à la richesse du pays s'ils étaient méthodiquement exploités. — Enfin, la ligne du Hedjaz viendra en aide à la science. Combien déjà le voyage à Pétra n'est-il pas facilité depuis que le chemin de fer amène les explorateurs jusqu'à Maân ? Auparavant, il fallait plus de quinze jours pour atteindre, de Jérusalem, la nécropole nabatéenne. Mais il est une autre région qui promet aux chercheurs d'intéressantes trouvailles : c'est celle qui s'étend de Maân à La Mecque. Elle est encore peu connue ; les Européens ne s'y aventurent qu'avec crainte et pourtant on sait qu'elle fut un des centres de la civilisation sémitique ; les découvertes archéologiques et épigraphiques qu'on y a déjà faites en laissent entrevoir d'autres.[1] Avec l'ouverture de la ligne du Hedjaz, les savants pourront sans trop de peines et de frais pénétrer dans cette *terra incognita*, en explorer les sites mystérieux et légendaires, — Teïma, Medaïn Salih, El Ola et d'autres, — en étudier les monuments de tout genre et jeter ainsi quelques lumières sur l'histoire primitive de cette partie de l'Arabie.

*
* *

Ouf ! nous voici à Ziza. Il est huit heures du soir ; la nuit est profonde et un vent âpre souffle de partout, éteignant les lumières falotes des réverbères. Nous prenons congé du Pacha en

[1] Consulter entre autres : Doughty, *Travels in Arabia deserta*. Cambridge, 1888. J. Euting, *Nabatäische Inschriften aus Arabien*. Berlin, 1885. Hüber, *Journal d'un voyage en Arabie*. Paris, 1891. La dernière exploration de cette région a été faite, à ma connaissance, par les PP. Savignac et Jaussen : *Mission archéologique en Arabie*. Tome I. 1909 : *De Jérusalem au Hedjaz, Medain Sâleh*. Le tome II est sous presse.

l'assurant de notre plus chaude gratitude et en lui souhaitant bon voyage jusqu'à Damas. Il nous tardait d'arriver à destination ; voici douze heures environ que le train, capricieux et folâtre, nous fait subir le charme de ses hautes fantaisies ; il nous a promenés dans des vallées ternes et grises, et, sans pitié, a fait bondir en tous sens nos membres fatigués. Heureusement, de temps en temps, il s'est arrêté, comme je l'ai dit ; il nous a laissés reprendre haleine ; alors nous descendions de wagon pour faire les cent pas sur le sable, et nous trouvions un plaisir extrême à exécuter des mouvements réguliers et normaux. Mais ici encore le train est porté à l'exagération ; il stoppe parfois trop longtemps : ainsi, à la station de Katrâne, située à peu près à égale distance entre Maân et Ziza, l'arrêt dura près de trois heures ! et pour quel motif ? Je vous le donne en mille : la locomotive n'avait plus de charbon. Par bonheur, un train arrivant de Damas amena du combustible et nous nous remîmes en route au milieu de l'après-midi.

Maintenant Audeh nous conduit à l'auberge : une maisonnette de chétive apparence, au bord de la voie, dans laquelle se suivent deux ou trois petites salles enfumées. Il y a là beaucoup de monde, des Arabes solennels, des soldats bruyants, des ouvriers de la ligne ; on boit, on crie, on discute. L'aubergiste, un Italien nommé D***, nous accueille avec des marques évidentes de sympathie ; petit de taille, il court comme un écureuil, gambade en tous sens, passe en tourbillon d'un groupe à l'autre, et surtout, d'une voix éraillée et vineuse, éructe un flot de paroles précipitées, ce qui dénote une réelle agitation intérieure. A le voir ainsi ému, avec son bonnet renversé et son front trempé de sueur, je ne crois pas le calomnier en disant qu'il a bu un coup de trop. Du reste, il a peut-être une excuse ; il nous explique en effet, dans un langage enflammé où s'entrechoquent l'arabe, l'italien, le français, le turc, que, la veille, il y a eu un accident de chemin de fer, non loin de Ziza ; plusieurs ouvriers ont été blessés, d'autres tués, et lui, le brave homme, a été réquisitionné pour le transport de ces malheureux ; il nous décrit la scène, avec des larmes dans la voix, et personne ne lui en voudra, si, dans ces circonstances tragiques, il a demandé aux liqueurs fortes un appui physique et moral.

Mais je le soupçonne un peu de vouloir, avec les meilleures intentions du monde, nous faire partager les douceurs de son

ivresse naissante. Avec un empressement fébrile, il nous offre du thé dans de gros bols en faïence blanche, et rien ne pouvait nous être plus agréable. Cependant, distrait par le spectacle de la salle et le brouhaha des causeries, je n'ai pas surveillé la préparation du breuvage et, sans méfiance, j'y trempe goulûment mes lèvres. Horreur ! c'est du cognac ! ou plutôt du thé qui n'a du thé que le nom, tant la dose de cognac ajoutée est forte ! Ah, coquin d'aubergiste ! A mes protestations, d'ailleurs très mesurées, il ouvre de grands yeux étonnés, m'assure que le cognac guérit toutes les maladies et je vois bien, à son air décontenancé, qu'il n'a pas voulu se jouer de nous ; c'est un homme qui croit, en son âme et conscience, à la vertu des liqueurs et, avec un zèle apostolique, il a cherché à nous faire partager sa foi. Son péché est véniel. Du reste, son hospitalité s'est montrée à notre égard très large et très généreuse et nous eûmes vite oublié le coup du cognac. Nous avons passé sous son toit une nuit réparatrice et bienfaisante.

*
* *

22 mars, 7 heures du matin. En selle ! Nous partons pour Mâdaba. Le temps est radieux ; un air frais, d'une transparence cristalline, enveloppe le pays ; il me semble que nous ne sommes plus dans le désert, sous le poids d'une atmosphère lourde et embrasée et avec l'impression d'être, en pleine liberté, enfermés dans une prison sans issue. Je me sens plus dispos que jamais et très capable de franchir à cheval une étape de trois à quatre heures. L'aubergiste est moins agité, mais toujours ému, et ses adieux révèlent une âme sensible et pure. Comme je lui offre, à titre de pourboire, une pièce de 5 francs à l'effigie de Victor-Emmanuel II, il tombe en arrêt devant la figure du grand héros italien ; pour un peu il y appliquerait ses lèvres charnues, dans un long baiser ; revenu à lui, il me déclare vouloir garder cette pièce, comme un talisman, en souvenir de notre passage dans son cabaret, et me supplie en outre, avec une voix en trémolos, de transmettre ses bénédictions au P. Jaussen, qui a eu la bonté de venir jusqu'à Ziza baptiser un de ses enfants.

La chevauchée à travers la campagne moabite est un plaisir rare. Nous aurions dû peut-être consacrer quelques heures à la visite des antiquités de Ziza ; elles consistent en quelques ruines assez bien conservées, les restes d'un château et un de ces grands réservoirs artificiels dont j'ai parlé plus haut. Mais nos pensées sont tournées ailleurs que vers l'archéologie ; nous en avons tant vu, de ces ruines, que celles-ci ne nous attirent plus. Et puis, le pays est si beau qu'à lui seul il mérite toute notre attention ; c'est un vaste plateau avec quelques molles ondulations, des lignes douces, un horizon immense ; nous marchons droit vers l'Ouest et, à mesure que nous avançons, nous traversons des terres labourées, des champs, des prés ; tout est baigné de rosée et tout scintille de millions de petites étoiles disséminées dans les herbes ; du sol, qui s'échauffe d'heure en heure, montent des vapeurs fines et bleues ; c'est comme si le soleil traînait dans ses rayons, sur la terre qui s'éveille, des écharpes de gaze. Mais voici quelque chose de plus merveilleux encore : vous avez devant vous une prairie toute verte, bornée au Nord par de petites collines grises, et cette prairie verdoyante est semée d'anémones rouges. Je cherche un terme de comparaison, mais je n'en trouve pas. Ici, les anémones sont groupées en touffes compactes, en bouquets gigantesques ; là, elles courent en files dans les sillons, balançant la tête au souffle de la brise matinale ; ailleurs, elles forment comme des couronnes. Je ne me lasse pas de regarder et de me réjouir. D'aucuns diront qu'il y a dans mon admiration quelque chose d'excessif, qu'elle tient un peu du délire. C'est bien possible après tout. Mais on imagine difficilement combien l'herbe et les fleurs, même les plus humbles, paraissent belles au voyageur après cinq semaines de désert. D'autres spectacles encore nous annoncent que nous allons rentrer dans les terres habitables. Voici, accroché au flanc d'un vallon, un petit groupement de maisonnettes ; au moment où nous passons, à quelque cent mètres du hameau, il en sort une procession d'hommes et surtout de femmes couvertes de voiles : c'est un enterrement ; le cimetière est de l'autre côté de la vallée, reconnaissable à ses petites tombes blanches... Plus loin, j'aperçois aux confins d'un pâturage une grande tache brun-jaune ; elle n'a l'apparence ni d'une ruine, ni d'un champ fraîchement labouré ; du reste, voici qu'elle se met à bouger, elle oscille, avance, recule,

change de place ; plus de doute : c'est un troupeau de moutons, immense, une masse de laine mouvante ; les bêtes sont toutes pressées, les unes contre les autres, comme agglomérées en un seul bloc, et cela se promène dans la verdure. On me dit qu'il n'est pas rare de rencontrer sur les plateaux de la Transjordane des troupeaux de plusieurs milliers de moutons.

Vers 10 heures et demie, nous arrivons en vue de Mâdaba. Par delà la houle frémissante des blés encore verts, la bourgade, sise sur une colline, étale au soleil ses maisons carrées, ses murs, ses églises ; tout cela est blanc, rayonnant de lumière et c'est une superbe vision que celle de ce village paisible qui domine de tout son éclat les antiques « champs de Moab ».

*
* *

Mâdaba ! vieux nom, vieille cité, en dépit des apparences modernes ! Dès les temps les plus reculés, la possession de ce tertre a été l'enjeu de nombreuses batailles ; sa position stratégique et ses ressources en eaux lui ont valu cette réputation guerrière, bien que son nom éveille les sentiments les plus pacifiques : *Mêdebâ*, les « Eaux du repos ». Déjà à l'époque de la conquête israélite, Amoréens, Moabites, Hébreux, se la disputent (Nombres XXI, 30) ; après ces luttes, elle paraît avoir échu en partage aux Rubénites (Josué XIII, 9, 16). Mais les princes moabites ne voyaient pas sans envie, ni sans colère, la main mise de leurs ennemis sur la fière cité. Le roi Mésa (IXme siècle av. Jésus-Christ), dans sa fameuse inscription (lignes 7-9), se plaint de ce qu'elle a été au pouvoir d'Israël, mais rend gloire à son dieu d'avoir pu la reprendre. « Omri s'empara du pays de Mêdebâ et y habita pendant ses jours et la moitié des jours de son fils, 40 ans ; mais Kamoch me la rendit pendant mes jours... » On peut croire, en effet, que pendant longtemps la ville resta au pouvoir de Moab. En tout cas, il en est ainsi dans l'oracle qu'on lit Esaïe XV et XVI et qui paraît être de date relativement récente. La lutte reprit à l'époque des Macchabées ; les princes hasmonéens s'efforcèrent de conquérir la Moabitide, et Mêdebâ, située aux portes du pays, devait particulièrement souffrir de ces guerres sans cesse renaissantes. Suc-

cessivement, Jonathan Macchabée, Jean Hyrcan, Alexandre Jannée dévastèrent la vieille ville sans pourtant réussir à s'en rendre maîtres d'une façon définitive. Ce furent les Romains qui la placèrent sous leur autorité, par la conquête de la Transjordane et de la Nabatène. Plus tard, le christianisme s'y implanta et Mêdebâ eut son Eglise, qui fut même représentée par un évêque au concile de Chalcédoine (451). Depuis lors, elle

Fig. 77. — Madaba. Vue générale, prise du sud-ouest.

tombe peu à peu dans l'oubli et elle y serait sans doute toujours restée sans un événement qu'il convient de rappeler.[1] En 1880, les ruines de Mêdebâ, tout à coup, reprennent vie : les Bédouins chrétiens de Kérak, l'ancienne Kir-Moab de la Bible, se voyaient sans cesse victimes de la tyrannie et des vexations de leurs concitoyens musulmans ; ce joug devenant intolérable, ils décidèrent un exode en masse et vinrent s'établir sur la colline de Mêdebâ ; avec les matériaux entassés depuis des siècles, ils bâtirent des maisons et refirent une ville. Celle-ci est donc ce qu'on pourrait appeler du vieux neuf. Très ne-

[1] *Revue biblique*, 1892, pp. 617-644.

derne en apparence, elle est formée des débris d'une très vieille cité. Dans la structure des pauvres maisons qui la composent aujourd'hui on rencontre des fragments de basiliques, des morceaux d'anciennes églises, des restes de temples, des œuvres d'art, des pierres gravées d'inscriptions, de superbes mosaïques. L'antique nom de la localité a survécu, avec cette persistance incroyable qu'on a souvent remarquée en Orient dans la conservation des anciens noms géographiques. Mèdebâ est devenu Mâdaba, mais c'est tout un, et l'actuelle bourgade rejoint, tant du point formel que matériel, la vieille citadelle moabite. La colonie qui s'y est réfugiée il y a quelques années a prospéré ; on a cultivé le sol, ensemencé de blé ces grandes étendues. Tout autour de la colline, ce ne sont que des champs de céréales d'une fort belle venue. La population — 1200 âmes environ — est entièrement chrétienne ; les orthodoxes grecs sont en majorité ; mais il y a aussi un petit groupement de catholiques romains. Et tout ce monde vit en paix sous l'autorité, plus nominale que réelle, d'un sous-préfet turc, dans l'adoration sincère du Christ et de la Vierge.

*
* *

Nous pénétrons dans le village par des rues tortueuses dont Audeh connaît tous les secrets et tous les détours. Puis nous mettons pied à terre devant l'hospice latin, situé au point culminant de la colline, sur l'Acropole. C'est une maison solidement construite en pierre de taille, fort proprement tenue et entourée de cours et de jardins. Les enfants sortent de l'école, qui est installée dans le presbytère ; en passant devant nous, ils esquissent une génuflexion en manière de salut et nous prennent la main pour la baiser. C'est un gracieux cortège de fillettes et de garçons qui reçoivent ici les soins assidus du prêtre latin. Nous sommes reçus avec une bienveillance toute cordiale par un jeune abbé très brun, aux yeux vifs et au visage fort sympathique ; c'est un Italien ; pour l'instant, il remplace le titulaire de la paroisse parti pour Kérak en tournée pastorale. Dans la grande salle très claire, très blanche, où nous prenons place, nous racontons notre odyssée, heurs et malheurs, joies et déceptions. Le vicaire ne paraît pas être féru d'archéo-

logie, mais il possède quelque chose de mieux que la science, un bon cœur et il a, sur le compte de ses paroissiens, de son œuvre missionnaire, de ses belles ambitions de prêtre, des mots touchants.

Mais la conversation est interrompue par l'arrivée soudaine de trois grands personnages. Ce sont de superbes vieillards, portant barbe blanche et longues robes de couleurs. Tout de suite je pense à ces « Anciens d'Israël » qui exerçaient le souverain pouvoir sur le peuple. Evidemment, les nouveaux venus sont des notables, des « scheiks » de Mâdaba ; obéissant aux lois de l'hospitalité, ils se sont rendus au presbytère pour saluer les « nobles étrangers ». Ici, encore une fois, je me demande par quel canal ils ont eu connaissance de notre arrivée. Nous avons traversé le village sans rencontrer personne, et l'abbé n'est pas sorti de sa demeure depuis que nous y sommes. Je me perds en conjectures ; il faut croire que les Orientaux possèdent un sens de divination extrêmement développé, une sorte de double vue qui leur sert de bureau de renseignements et grâce à laquelle rien ne leur échappe. Ou bien, ne serait-ce pas tout simplement Audeh qui aurait signalé notre présence aux autorités de la ville ? Audeh, en effet, a disparu tout à coup sans nous avertir.

Les vieillards prennent place sur le divan et écoutent, silencieux et rigides, les explications du vicaire à notre sujet. A midi, on entend le son d'une cloche, vibrant au-dessus de la bourgade. Aussitôt les scheiks et l'abbé se lèvent et prennent des airs graves et recueillis ; je me lève aussi, sans savoir pourquoi, étonné des allures cérémonieuses de nos hôtes. Alors, un des vieillards, ayant fermé les yeux, prononce, en arabe, une prière dont je ne comprends pas un mot, cela va sans dire. Sa voix sépulcrale, qui semble sortir de terre, fait contraste avec le son argentin de la clochette qui résonne toujours au-dessus de nos têtes. Vraiment, c'est une minute solennelle et émouvante : cet acte religieux si simple ; cette bénédiction adressée à Dieu en témoignage de reconnaissance et d'amour ; ces beaux vieillards, immobiles comme des statues et dans l'attitude des prêtres antiques ; tout cela me fait une impression si vive que je ne puis m'associer comme je le devrais à l'oraison qui monte vers le ciel. Ces personnages m'en imposent et me troublent l'âme ; je ne parviens pas à détacher mes regards de leurs

figures hiératiques et il me semble que j'assiste à quelque rite d'initiation mystique dans un temple égyptien.

L'après-midi a été mouvementée et traversée d'un incident tragi-comique que je suis tenu de rapporter, mais pour la description duquel j'ai grand besoin de poésie. Le presbytère est entouré, au Sud et à l'Est, d'un vaste jardin d'où l'on jouit d'une vue magnifique : toute la plaine de Moab, déroulant à perte de vue ses champs et ses pâturages verts de mousse, dans le poudroiement d'or du soleil d'Orient. C'est dans ce jardin que nous sommes venus faire la sieste, tout en contemplant le merveilleux paysage. Mais mon repos manque de sérénité ; depuis plusieurs jours je ressens des picotements sur tout le corps, une démangeaison continuelle qui m'oblige à exécuter sans cesse des gestes équivoques. Le Père franciscain prétend que c'est l'effet de la maladie et, en même temps, un signe certain de prochaine guérison ; mais je ne me fie pas entièrement à ce diagnostic. Maintenant, dans la chaleur de cette lumineuse après-midi, les démangeaisons reprennent de plus belle ; mon compagnon en est tout aussi incommodé que moi et nous nous livrons à un exercice de grattage du plus disgracieux effet. J'ai la curiosité d'approfondir l'affaire ; à tout prix, il faut percer ce mystère et je commence à dénouer prudemment un foulard de soie que je porte autour du cou. Je dois faire à ce propos un pénible aveu : ces derniers temps, j'ai beaucoup négligé ma toilette ; transplantés sans répit d'un lieu dans un autre, nous n'avons pas eu le temps, ni l'envie, ni l'occasion de nous soigner selon toutes les règles de l'hygiène. Le moment propice est venu ; une inspection minutieuse s'impose et nous saurons bientôt, j'en suis sûr, ce qui cause nos tourments. Juste ciel ! quelle découverte ! Figurez-vous que mon foulard recèle dans ses plis des milliers de petits grains, blancs comme du riz, qui s'entassent aux angles et qui bougent ! Stupéfait, horrifié, je pousse un cri de terreur : « Mais, ce sont des... » ! Pas de doute, c'en est, et des blancs encore, la couleur de l'innocence. Vite, nous quittons nos vêtements et l'enquête continue, angoissée, désespérante. L'évidence crève les yeux : nous sommes littéralement couverts de poux ; voilà le mot lâché, tant pis pour les délicats et les précieux. Il y en a partout ; des grappes d'animalcules nichent paisiblement sous le col de mon veston ; une colonie entière s'est installée dans

ma flanelle ; mes bas en grouillent, remplissant les interstices du tissu laineux. A chaque nouvelle trouvaille, ce sont de nouveaux gémissements. Le Père franciscain exhale sa douleur par des plaintes inarticulées, des onomatopées sonores, des exclamations d'une rudesse toute germanique et, à bout d'humiliation, nous échangeons un long regard de pitié réciproque. Faut-il rire, faut-il pleurer ? Finalement le premier parti l'emporte. C'est la rançon du désert, pensons-nous : les Bédouins sont braves, frustes, nature, mais pouilleux et si leur contact éveille dans nos esprits le goût de la liberté et de la vie simple et forte, il procure certains inconvénients d'ordre dermatologique plus désagréables que dangereux. Mieux vaut ne pas prendre la chose au tragique.

Comme des fous, nous nous enfuyons dans le presbytère, emportant nos hardes souillées. Alors la chasse à la vermine commence, obstinée, titanique. Tout est mis à contribution : brosses, poudres insecticides, eau chaude, pétrole ; pendant plus de deux heures, c'est une tuerie impitoyable, mais nous sommes loin de rester maîtres du champ de bataille. Les bestioles ont la vie dure ; des centaines déjà mordent la poussière, mais il en revient toujours d'autres ; elles naissent du tissu même de nos vêtements, comme par une sorte de génération spontanée. De guerre lasse, nous abandonnons la lutte, en nous promettant de revenir à la charge ce soir, demain et plus tard, jusqu'à ce qu'une éclatante victoire couronne nos efforts. Ah ! les sales bêtes !

*
* *

Et voilà pourquoi je n'ai pas pu visiter, comme je l'eusse désiré, les antiquités de Mâdaba, qui sont pourtant fort intéressantes. On peut encore voir, à l'Est de la cité, les restes d'une grande basilique, corniches, chapiteaux, fûts de colonnes brisées, les uns encore debout, les autres couchés dans l'herbe. Il faudrait surtout pouvoir pénétrer dans l'intérieur des maisons pour admirer toutes sortes de débris augustes de l'ancienne ville byzantine. Mais, encore une fois, nous n'avons pas le temps de nous livrer à cette étude. Il est déjà 5 heures. Avant la tombée du jour, dépêchons-nous d'aller visiter la célèbre mosaïque géographique.

Nous allons frapper à la porte du couvent grec, situé au Nord de Mâdaba, mais sans résultat ; il n'y a personne et nous perdons encore une bonne demi-heure à faire le pied de grue devant le bâtiment. Enfin, quelques prêtres arrivent ; ils sont, selon le rituel, vêtus de robes noires et coiffés de la barrette de même couleur ; ils ont l'air ennuyés de notre présence et la requête que nous formulons au sujet de la mosaïque semble leur être peu agréable. Pourtant, l'un d'eux va chercher une grosse clef et nous entrons avec lui dans l'église, qui s'élève tout près du Couvent ; c'est là que gît le monument fameux.

Il faut rappeler que cette église est de construction relativement récente : elle a été édifiée sur l'emplacement exact d'une vieille basilique à moitié ruinée, mais dont les restes ont été utilisés tels quels ; c'est au moment où l'on se mit à établir le dallage du nouveau sanctuaire qu'on découvrit la mosaïque. Autrefois celle-ci formait le pavé de la basilique. Elle était déjà, malheureusement, très détériorée et peut-être eût-elle été entièrement détruite sans le Père Cléophas, bibliothécaire du couvent grec de Jérusalem qui se trouvait à Mâdaba en ce moment — automne 1896. Très versé dans l'archéologie chrétienne, il sut apprécier la haute importance de cette découverte : grâce à ses soins assidus, les débris de la mosaïque furent conservés. [1]

Des débris, en effet ; le plus grand fragment, qui occupe sous les piliers de droite un espace d'une vingtaine de mètres carrés, se présente à nous sous l'aspect d'un plancher entouré d'une balustrade. La mosaïque est là-dessous. Le prêtre qui nous accompagne veut bien enlever les planches et nous pouvons alors contempler et admirer. Je dois avouer que, tout d'abord, je n'ai rien admiré du tout, par le fait que, l'église étant assez sombre en ce moment, je ne puis rien distinguer qui soit très remarquable. Les couleurs de la mosaïque sont bien effacées ; puis, en plusieurs endroits, on a coulé du ciment, ce qui pro-

[1] La première publication, avec commentaires, en a été faite par le P. Lagrange dans le fascicule d'avril 1897 de la *Revue biblique* pp. 165-184). Depuis, de nombreux monographies ont paru sur ce sujet. Indiquons entre autres : Germer-Durand. *La carte mosaïque de Madaba*. Paris, 1897. Kraetzschmar, *Die neuentdeckte Mosaikkarte von Madeba*, dans *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palästina Vereins*, 1897. Palmer und Guthe, *Die Mosaikkarte von Madeba*. Leipzig, 1906. Clermont-Ganneau *Recueil d'archéologie orientale*, II, pp. 161-175; IV, pp. 272-283.

Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie. Tome XXIV, 1915.

NOUVELLE ÉGLISE A MÂDABA
ET SITUATION DE LA MOSAÏQUE.

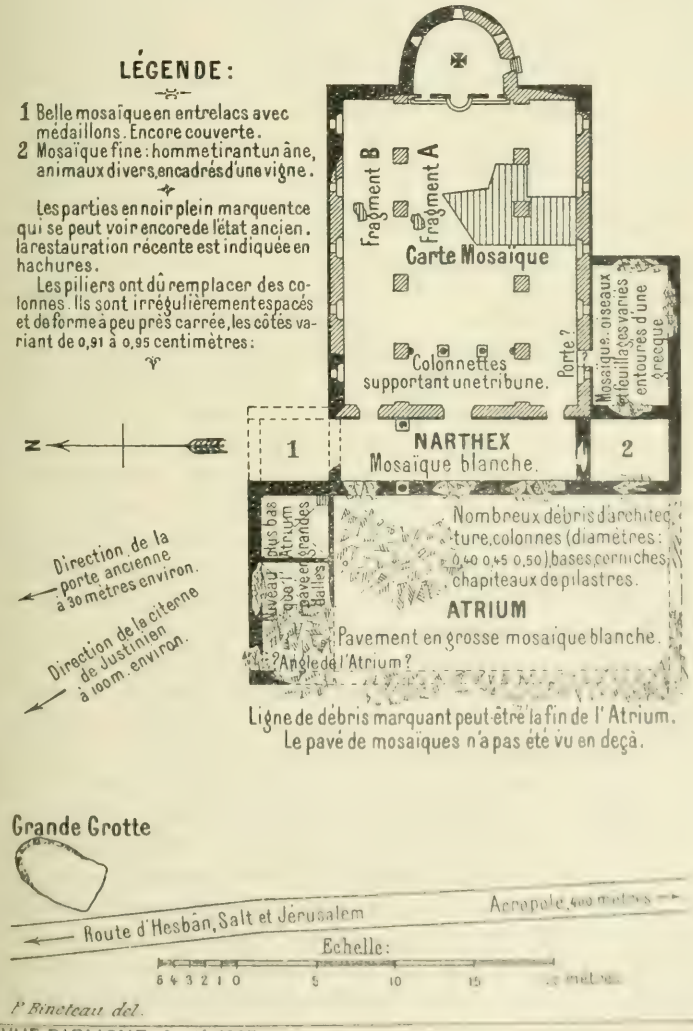

P. Bineteau del.

REVUE BIBLIQUE *Avril 1897*

duit de grandes taches grises ; en outre on aperçoit une telle quantité d'inscriptions, en onciales grecques de toutes dimensions, que ces lettres se mettent à danser devant nos yeux et troublent la vue. Pourtant, après un moment d'attention, je m'y retrouve : c'est bien une carte géographique, qui représente une bonne partie de la Palestine, de la Transjordane, le désert du Sinaï et le Delta du Nil ; elle est orientée, comme l'église, de l'Ouest à l'Est, c'est-à-dire qu'en se tournant vers l'Orient, le Nord est à gauche, le Sud à droite ; les noms sont écrits de manière que le visiteur, en pénétrant dans le sanctuaire, à l'Ouest, peut les lire à mesure qu'il avance. Evidemment, tout n'est pas d'une netteté aveuglante, et il faut un peu de bonne volonté et de patience pour reconnaître certains sites. Pourtant l'artiste avait un vif sentiment de la nature et sa carte est parfois un tableau fort réussi. Ainsi, la mer Morte attire tout particulièrement les regards ; elle est d'une coloration verdâtre, striée de bandes noires sinueuses ; c'est la mer par un temps d'orage ; deux grandes barques avec mâts voguent sur ses eaux. Le Jourdain n'est pas moins heureusement traité ; de même couleur que la mer, il serpente dans la vallée du Ghôr teintée de blanc ; de gros poissons jaunâtres remontent le courant, et, reliant les deux rives, deux ponts sont jetés sur le fleuve ; leur couleur jaune indique peut-être qu'ils sont en bois. Les montagnes, en général, sont noires ; on remarque très bien celles de la presqu'île sinaïtique, qui se détachent nettement sur un fond blanchâtre. Pour les villes, le mosaïste a représenté les maisons elles-mêmes, les rues, les places, les églises et il a noté les particularités qui distinguent chaque cité : Gaza a sa grande avenue conduisant à la basilique, Askalon ses obélisques, Lydda son forum ; Kérak est, comme de juste, dressée au sommet d'un rocher. L'artiste, on le voit, ne laisse dans l'oubli aucun détail caractéristique. Mais il a surtout voué ses soins attentifs à la représentation de Jérusalem ; cette partie de la mosaïque est heureusement à peu près intacte. La ville sainte occupe une surface beaucoup trop grande par rapport à l'ensemble et cela seul révèle tout l'intérêt que l'auteur attachait à cette portion de son œuvre. Jérusalem est figurée par un pâté de maisons, disposé en ovale, presque au centre de la mosaïque, et dont la couleur dominante est le rouge ; trois portes sont visibles ; celles de Damas est fort bien dessinée, avec

ses deux tours massives. Une double colonnade traverse la ville du Nord au Sud, entourée d'une quantité de constructions qu'il est difficile d'identifier. Chose curieuse, le Temple manque ; il est vrai qu'en cet endroit le travail du mosaïste est détérioré. En revanche, le Saint Sépulcre est très probablement représenté par un grand édifice terminé en coupole, qu'on aperçoit à l'Ouest. La ville est ceinte d'une muraille continue avec des tourelles et des bastions. Vraiment l'œuvre de l'artiste est d'une belle venue et la minutie avec laquelle il a travaillé est extrême.

La mosaïque de Mâdaba est un document de haute valeur, un des plus précieux que nous ait livrés l'archéologie orientale. C'est la plus ancienne carte de la Palestine et des pays limitrophes ; on peut même se demander si l'artiste n'a pas eu des visées plus lointaines, et si, dans les portions malheureusement perdues, il n'a pas voulu figurer d'autres pays encore, la Phénicie, l'Asie Mineure, par exemple. Son ambition semble avoir été plus vaste que celle qui consisterait simplement à dresser une carte biblique dans un but d'édification et il y a lieu de remarquer à ce propos que la mosaïque n'est pas une reproduction artistique de l'Onomastique d'Eusèbe, dont elle dépend à certains égards. Ce n'est pas une œuvre fictive ; au contraire, l'auteur a voulu représenter la Palestine telle qu'elle était réellement au temps où il vivait ; c'est pourquoi son travail, malgré ses lacunes et ses erreurs, revêt une si grande importance. Il n'est pas aisé de fixer avec quelque exactitude l'époque où il a été exécuté ; les spécialistes hésitent entre le Vme et VIme siècles ; les temps de Justinien sont peut-être ceux qui conviennent le mieux, puisqu'alors l'art de la mosaïque atteignit son apogée.

Revenus au presbytère, nous y rencontrons deux religieuses, vêtues de noir, qui nous attendent depuis un moment. Elles nous apportent toutes sortes de friandises, des fruits et, suprême gourmandise, des pommes de terre en robe de chambre. Braves sœurs, vous ne vous doutez pas du plaisir que vous nous procurez ! Ces pommes de terre, bien dodues, cuites à point, laissant voir, par des crevasses, une chair succulente, nous prédisent la rentrée prochaine dans les pays civilisés ; elles sont presque un symbole de délivrance !...

*
* *

Le soleil est déjà chaud quand nous quittons Mâdaba. Audeh, je l'ai dit, a disparu depuis hier et n'est pas revenu ; je regrette de n'avoir pas pu revoir sa bonne figure placide et intelligente ; un guide comme celui-là est une chose précieuse et j'eusse voulu lui témoigner ma vive reconnaissance. Son frère Soliman le remplace et nous conduira jusqu'à Jéricho. Il ressemble étonnamment à Audeh : même teint mat, même physionomie avenante, même caractère doux et serviable ; mais il est plus grand de taille et il monte un petit âne gris, ventru, à fines attaches, sur lequel il est juché de travers, les deux jambes ballantes du même côté.

Et de nouveau, c'est l'énivrante cavalcade à travers le pays de Moab ; à petit trot, dans les champs et les prairies piquées d'anémones, nos chevaux, bien reposés, frémissent d'aise et nous devons sans cesse calmer leur ardeur en tirant sur les brides ; mais le baudet de Soliman soutient sans peine la concurrence ; il tient la tête de la caravane et trottine menu, rapide, le museau bas, sans crainte des cailloux et des fondrières. Vers 10 heures, nous arrivons au pied du Nébo et ce n'est pas sans émotion que je contemple la célèbre montagne. Un défilé, coupé dans les rochers, nous amène entre deux pics dont l'un est le Nébo proprement dit et l'autre le Siagha. Bien que très rapprochés des cimes, nous n'avons pas le temps d'en faire l'ascension ; cependant, du belvédère où nous sommes, la vue s'étend sur un immense horizon. Il vaut la peine de s'arrêter un moment pour repaître nos yeux de ce spectacle incomparable : c'est toute la vallée du Jourdain, la profonde crevasse du Ghôr, qui s'étale devant nous, depuis le grand Hermon jusqu'à la mer Morte. L'Hermon, magnifique coupole argentée, est encore couvert de neige et brille glorieusement. La vallée est jaunâtre avec, au milieu, une bande de verdure formée de buissons et d'arbrisseaux ; c'est dans cet épais fourré que le Jourdain promène ses eaux tumultueuses, mais on ne le voit pas entièrement ; il apparaît seulement par places, en nappes lumineuses, d'un éclat palpitant. La mer Morte est dans toute

sa beauté et exerce sur mon esprit une sorte de fascination ; je ne sais pourquoi je me la représentais tout autrement, comme quelque chose de peu attrayant, de lugubre même ; ce préjugé macabre est bien vite dissipé ; à cette heure, la mer Morte est toute bleue, et cette grande tache bleue est toute enveloppée de roches doucement teintées de rose ; on dirait une gigantesque turquoise enchâssée dans un châton d'or rouge ; notre globe, je pense, offre peu de spectacles d'une telle richesse et d'une telle simplicité : cette vision est si tranquille, si apaisante ! Aucun mouvement sur les eaux, pas de bruit dans l'air ; les montagnes n'ont rien d'agressif, de sauvage ; une transparence limpide baigne toutes choses, et la mer dans sa robe d'azur, semble assoupie paisiblement. Je pourrais répéter d'elle ce que Jésus disait de la fille de Jaïrus : « Elle n'est pas morte, mais elle dort ».

Et par delà le Ghôr éclatant de lumière, se surhausse la Palestine, masse grisaille, d'aspect sévère et plutôt triste. En face de nous, les cimes ondulées du pays de Juda ; on voit fort bien le mont des Oliviers et même, avec un peu d'attention, je crois apercevoir au sommet la tour d'une église. Derrière, on devine Jérusalem. Au Sud, Bethléem est bien dessinée sur le versant d'une colline ; au Nord, le Garizim et même, si je ne fais erreur, la chaîne du Carmel ; plus loin, les hauts plateaux de la Galilée, la patrie de Jésus. Spectacle grandiose, que nous ne nous lassons pas d'admirer : tout le « pays de la promesse », étendu devant nos yeux étonnés et ravis. Le souvenir de Moïse nous obsède ; le grand législateur a vu ce que nous voyons en cet instant ; ce magnifique tableau, en effet, n'a guère changé depuis les temps où Israël campait dans les champs de Moab et où Moïse achevait sa carrière sur le Nébo. On partage avec lui la joie immense qu'il dut ressentir de pouvoir contempler au moins une fois cette terre de Canaan où l'entraînaient ses nobles désirs ; plus heureux que lui, nous allons y entrer.

Ce n'est pas sans peine ; la descente du Nébo dans la vallée du Jourdain est extrêmement abrupte ; en certains endroits, la côte est presque perpendiculaire. De plus, le sentier est fort mauvais ; zigzaguant dans les rocailles et les éboulis, franchissant des ravines profondes, il disparaît souvent, emporté par les torrents qui se précipitent dans le Ghôr. On entend des ruissellements d'eau, jasant sur les cailloux ou bondissant en cas-

cades des parois rocheuses ; ce sont les eaux des *Ayoûn-Moûsa*, les « *Sources de Moïse* », qui jaillissent d'une grotte creusée dans les flancs du Nébo. Nous n'avançons que très lentement ; nos chevaux ont une marche hésitante ; ils n'osent poser leurs sabots sur le sol mouvant. A chaque instant, ce sont des glissades soudaines, suivies de brusques arrêts ; ces secousses violentes n'ont rien d'agréable et parfois il me semble que, soulevé de ma selle, je vais piquer une tête dans le vide. Seul, l'âne de Soliman triomphe des difficultés ; prudent, averti, il ne s'engage qu'à bon escient dans une mauvaise passe ; il flaire le danger, pressent l'obstacle ; aussi son cavalier est-il d'une quiétude parfaite et sa douce figure ne trahit aucune émotion. Vers le milieu de la rampe, nous croisons une troupe de Bédouins qui, trempés de sueur, escaladent péniblement la côte ; ils ont l'air fatigués et misérables, avec des vêtements rapiécés, des visages hâves et décharnés ; leurs petits baudets disparaissent sous une cargaison de sacs, de fagots, de colis de tout genre et grimpent, à la file, haletants, éreintés.

Il est midi passé quand nous touchons le fond de la vallée. Cette descente ininterrompue m'a beaucoup éprouvé et je n'ai aucune envie de goûter au repas préparé avec diligence par Soliman. Mes membres sont comme brisés et je profite de la halte pour m'étendre à l'ombre d'un genêt, tandis que mes compagnons mangent silencieusement. Cette sieste d'une demi-heure m'a fait grand bien et je remonte en selle plein de courage. La traversée du Ghôr est très pénible. Le sol, formé de marne et de sable, est creusé de fondrières, de crevasses, de ravins où croissent des broussailles, des épines, tout une végétation sauvage. Le soleil tombe d'aplomb sur nos têtes et l'étouffante chaleur dont l'air est embrasé provoque un accablement physique que rien ne peut dissiper. La vallée ici est à peu près de 300 mètres au-dessous du niveau de la mer et cette entaille profonde est comme un réservoir où s'emmagasinent d'énormes quantités de calorique. Dans cette atmosphère de flammes, nous marchons pendant plusieurs heures sans proférer une parole ; aucun souffle de brise ne vient nous rafraîchir, aucun bruit ne frappe nos oreilles ; il y a dans l'air une pesanteur de plomb et nous avons comme une charge sur nos épaules ; de temps en temps seulement, un violent hennissement de l'un de nos chevaux épuisés, mais ces bruits n'ont pas d'écho, pas

de prolongement ; ils semblent retomber devant nous, à quelques mètres, sur le sol et s'y engloutir.

Vers la fin de l'après-midi, nous atteignons les terrasses du Jourdain ; ce sont des dunes argileuses, hautes de 8 à 10 mètres, d'une coloration jaune tirant sur le blanc, entre lesquelles passent des défilés. Ici le fleuve s'était autrefois creusé un premier lit aujourd'hui desséché, large d'environ 1500 mètres et bordé précisément par ces terrasses arides et crevassées. Au fond de ce bassin, à mesure qu'on se rapproche de l'eau, la végétation s'enrichit : ici et là de grands bouquets de roseaux magnifiques et d'ajoncs élancés ; un peu plus loin, on pénètre dans le *zôr*, le « fourré » épais et touffu, qui suit le cours du fleuve, sur les deux rives. A la saison des pluies, le Jourdain grossit beaucoup, quitte son lit actuel et va fertiliser le sol ambiant. Alors les taillis ont poussé dru, une forêt vierge est sortie du désert, toute la flore luxuriante des tropiques s'est donné rendez-vous dans la brûlante vallée ; mais je suis fort peu botaniste et ne reconnais aucune de ces précieuses essences ; je me borne à constater que le fourré du Jourdain est une bonne aubaine pour le voyageur qui traverse le Ghôr ; l'infortuné peut jouir, à l'ombre des grands arbres, d'une fraîcheur délicieuse. Aussi bien laissons-nous flâner longtemps nos bêtes dans l'épaisse futaie, tandis que nous sommes bercés par les symphonies d'une multitude d'oiseaux qui volètent en chantant dans les branches. Par un sentier bien battu, qui se faufile dans la verdure, nous arrivons en quelques minutes au Pont du Jourdain. En ce moment il est obstrué par un grand troupeau de moutons que le berger a mille peines à faire avancer en bon ordre. Nous poussons nos chevaux avec vigueur dans la vague de laine et, après l'avoir franchie d'un bond, nous voici sur le tablier du pont de bois, bordé d'un immense garde-fou en treillis de poutrelles. Le fleuve, large d'une trentaine de mètres, roule de grosses eaux verdâtres qui tantôt se glissent sous les buissons de la berge, tantôt assaillent en écumant les falaises de marne stratifiée. Le courant rapide entraîne à sa suite une couche d'air et nous apporte une fraîcheur parfumée. Décidément nous sommes loin du désert.

Pourtant, de l'autre côté du fleuve, recommence l'amoncellement des dunes stériles. Mais, au bout d'une demi-heure environ, sans transition, vous vous trouvez dans une prairie tout

unie qui étend au loin sa nappe de verdure. Vous êtes dans l'oasis de Jéricho. Maintenant, le jour baisse. Les monts de Judée, énorme rempart de plus de mille mètres d'altitude, derrière lequel le soleil vient de disparaître, prennent une coloration violacée, tandis que, de l'autre côté du Ghôr, les rochers moabites, encore en pleine lumière, rougeoient. L'air est moins lourd et je me sens plus libre de mes mouvements. A chaque instant, dans la plaine légèrement inclinée, nous franchissons des ruisselets qui glougloutent dans l'herbe basse et trempent le sol d'une humidité fécondante. Voici un petit troupeau de moutons. Là-bas, devant nous, j'aperçois bientôt Jéricho, ou plutôt je crois voir, au lieu d'une ville, un grand verger, une forêt d'arbres fruitiers et, entre les bouquets d'arbres, par places, des pans de murs, des toits, des huttes et même une ou deux maisons toutes blanches qui font tache sur la montagne sombre. A mesure que nous approchons, nous respirons toutes sortes d'odeurs délicates et capiteuses ; l'air en est saturé ; il semble que l'on pénètre dans un jardin. Et, en effet, nous le constatons bientôt : Jéricho, en dépit de la pauvreté de ses habitations, est un vrai jardin ; épaisses haies d'aloès, de figuiers de Barbarie, de cactus aux grandes palettes épineuses, entourant des parterres fleuris et des plantations d'oliviers, d'orangers et de grenadiers. Quelle exubérance et quelle variété dans cette végétation ! Surtout, que de roses ! il y en a partout et de toutes les espèces ; elles jonchent la terre, s'accrochent aux troncs des arbres, courent dans les halliers de nopals et ce sont elles qui embaument l'atmosphère et envoient sur toute l'oasis de Jéricho ces parfums subtils et pénétrants.

Soliman nous conduit à l'hôtel Belle-Vue, modeste auberge, proprette et avenante. A peine avons-nous quitté nos montures qu'un moine se présente à nous, petit homme replet, à barbe grisonnante et à crâne chauve. C'est le père B***. Audeh avait eu la précaution et l'amabilité de télégraphier depuis Mâdaba au Couvent des Dominicains de Jérusalem pour annoncer notre arrivée à Jéricho, et les bons Pères ont envoyé à notre rencontre un de leurs collègues avec une voiture, pour nous ramener le plus vite possible dans la ville sainte. Touchante attention qui nous émeut vivement et met une grande joie dans nos cœurs.

Effectivement, cette soirée passée à Jéricho, dans les roses et

les jasmins, est très gaie. Nous buvons quelques bouteilles d'un vin généreux, nous fumons comme des locomotives, nous bavardons comme des pies. Après cinq semaines de vie de camp, il fait bon loger sous un toit, dormir dans un lit, manger à une table... Jusque tard dans la nuit, nous écoutons le Père B***, ancien missionnaire en Babylonie, nous raconter ses souvenirs, succès et déboires, travail opiniâtre dans un sol souvent ingrat.

*
* *

24 mars. Dernière journée. Le fiacre qui nous emmène à Jérusalem n'est pas une voiture de maître ; ses ressorts sont fatigués, ses roues gémissent, son soufflet rongé a des reflets de cuivre et n'a pas vu de cirage depuis longtemps. De plus, nous avons suspendu nos effets un peu partout, le long des montants du véhicule, de sorte que, dans cet équipage, nous avons l'apparence de fugitifs déménageant à la cloche de bois. Je ne puis décrire le voyage, pour la bonne raison que, enfermés sous la capote de la voiture, nous ne voyons rien du paysage ou très peu, des collines grises, de profonds ouadys où croissent quelques oliviers. Seule, la route est toujours sous nos yeux, déroulant son ruban dans les roches ; c'est une route moderne, large, très établie, mais fort mal entretenue ; à certains endroits, elle est coupée, détruite par les torrents. Force nous est alors de mettre pied à terre ; les trois chevaux ont assez de peine à traîner la guimbarde vide au travers des fossés pleins d'eau et de gros cailloux. A midi, halte obligatoire au *Khan du Bon Samaritain*, sorte d'hôtellerie entourée de hautes murailles ; le temps de casser une croûte et, fouette cocher ! La route monte, monte toujours ; le pays est désolé ; ces monts de Juda sont d'une affreuse stérilité ; pas de forêts, pas de verdure, mais des pierres en quantité, des amas de rocailles desséchées.

Près du sommet, la route touche Béthanie, posée sur le flanc oriental du Mont des Oliviers ; pauvre village, avec ses huttes de pierres branlantes, sa petite mosquée au chétif minaret, sa tour en ruines, décorée du nom de « Château de Lazare ». Pourtant Jésus aimait à se retirer ici, loin des fatigues de la grande

ville ; ce lieu est tranquille et solitaire ; il prédispose à la méditation, invite au recueillement et la sérénité du paysage devait s'harmoniser avec les pensées douloureuses du Maître, dans cette terrible semaine sainte où il venait s'asseoir à la table de Marthe et Marie...

En tournant le mont des Oliviers par le Sud, on pénètre dans la vallée du Cédron ; elle est assez profonde et semée d'oliviers ; rapidement la route atteint le pied de la colline. A main droite, le village de Siloé étage ses maisonnettes cubiques, toutes blanches de lumière. Puis, subitement, voici Jérusalem ! Un tressaillement me secoue tout entier. La ville sainte est flambante de soleil ; elle apparaît, assise sur ses collines, en une agglomération confuse de bâtisses entassées, jaunâtres, que dominent de nombreuses coupoles, des tours, des minarets, le tout enfermé jalousement, comme étreint avec violence par une muraille sévère. Nos chevaux galopent, la voiture tangue sur la route bosselée ; elle traverse le Pont du Cédron en coup de vent. Nous voici au pied de Sion ; là-haut miroite la grande coupole, couleur de plomb, de la mosquée d'Omar. Le chemin est encombré d'indigènes et le cocher, claquant du fouet, fonce au travers des groupes, sans crainte de faire des victimes. Je crois remarquer des lépreux, des femmes aux mains et au visage rongés ; j'entends le cri plaintif : *Mouskin, pauvre !* Nous jetons à la volée quelques pièces blanches à ces malheureux, qui ont, attachées au bout des bras, de petites escarcelles de métal. Dans cette course folle, au milieu de la poussière, j'entrevois à peine le paysage ; à droite, le Mont des Oliviers, le jardin de Gethsémané, l'église russe toute brillante ; avec ses petites coupoles dorées, ses murs blancs tout neufs, elle ressemble à une pièce de pâtisserie. A l'angle Nord-Est de la ville, un brusque virage se produit ; nous manquons faire une culbute ; la route tourne à gauche et, à fond de train, poursuivie par les cris d'une bande d'enfants à demi nus, la guimbarde, gémissante et souffreteuse, bondit jusqu'à la porte de Damas. Là, un carrefour où une foule d'Arabes assis sur des tabourets boivent du café et fument le narghilé ; encore un virage à droite, dans la direction du Nord et, après cinq minutes de secousses sur un chemin cahoteux, le cocher nous dépose, vivants, mais moulus, devant le Couvent de Saint-Etienne.

Les Pères Dominicains nous reçoivent avec une amabilité et un empressement que je ne saurais décrire. Il m'est impossible, en effet, de dire toutes les attentions délicates, toute la bonté chrétienne dont je fus entouré dans ce paisible monastère. Je dois aux pieux et saints religieux de Saint-Etienne une reconnaissance sans bornes.

Après quelques jours de repos, je partais pour la Samarie et la Galilée...

APPENDICE

LA GÉOGRAPHIE DE L'EXODE

INTRODUCTION

A chaque instant, au cours de ce voyage, notre pensée s'est reportée en arrière pour s'arrêter aux événements de l'exode israélite, tels qu'ils sont rapportés dans les récits bibliques. Comme il fallait s'y attendre, aucun vestige quelconque n'est resté de ces temps anciens, dans la presqu'île : deux ou trois noms propres seulement rappellent des localités mentionnées dans l'Ancien Testament. Il n'est pas douteux cependant que ce pays ait été le théâtre des événements au sein desquels Moïse a joué le rôle que l'on sait. Nous ajouterons qu'à notre sens, il est permis de dire que les écrivains hébreux ont dû posséder une connaissance de ces régions plus complète et plus approfondie qu'on ne le suppose dans certaines écoles exégétiques. Volontiers, on recueille les données des auteurs classiques ou des géographes arabes ; on leur attribue une valeur parfois excessive, sans les soumettre à une critique attentive, et, d'autre part, on affecte une sorte de dédain à l'égard des renseignements bibliques ; on ira même jusqu'à dire que l'un des auteurs du Pentateuque « n'a pas le moindre souci, en réalité, d'orientation ni de localisation ». [1] Cette partialité dans l'appréciation des textes nous a souvent frappé. A supposer que certains récits contiennent des éléments légendaires ou même ne soient que pures légendes, il ne s'en suit pas que les localités où ils les situent n'aient jamais existé et que l'auteur ait créé, en quelque sorte, de toutes pièces, sa géographie. Sans doute, les narrateurs hébreux ont pu se tromper, mais il est de bonne méthode de ne point, au

[1] Raymond Weill. *Le séjour des Israélites au désert et la Sortie*. Paris, 1909, p. 111.

préalable, les soupçonner d'arbitraire. Souvent il faudra s'en prendre à notre ignorance, si nous éprouvons de grandes difficultés à reconstituer la topographie ancienne et si tel ou tel renseignement nous paraît peu conforme à la vérité. Que savons-nous, au fond, de l'idée qu'un écrivain palestinien du VIIIme siècle avant notre ère se faisait de la péninsule ? Les descriptions qu'il nous en donne, les localités qu'il y place, les particularités qu'il en note, peuvent parfaitement bien avoir répondu à un état de choses existant de son temps, mais disparu depuis. Il conviendra donc d'interroger les textes sans parti-pris et, en tout cas, d'user de prudence, toutes les fois qu'on jugera à propos d'en suspecter les données ou de les rejeter complètement.

L'histoire des recherches entreprises par les savants et les explorateurs pour fixer l'itinéraire d'Israël est longue, et les résultats de ces enquêtes minutieuses ne sont pas encore définitifs, loin de là. En particulier, le problème du Sinaï a tenté l'intelligence et la sagacité de très nombreux chercheurs, mais sans recevoir encore une solution satisfaisante. Les études récentes sur ce sujet ont rouvert le débat et en ont étendu considérablement la portée, comme nous allons le voir. Pendant longtemps et jusqu'à l'aurore du XIXme siècle, la tradition monacale a été acceptée sans soulever le moindre doute : le *Djebel Moûsa* était le vrai Sinaï et les Israélites avaient suivi, d'Egypte jusqu'à la montagne sainte, la route que, de tout temps, les pèlerins ont choisie pour se rendre à Sainte-Catherine. On identifiait sans trop de peine les diverses stations de l'itinéraire ; l'hésitation ne commençait qu'à partir du Sinaï, pour la route parcourue jusqu'à Qadès et dans le pays de Moab ; mais cette partie du voyage intéressait moins les pèlerins ; une fois le Sinaï trouvé, le reste importait peu. Ajoutons qu'aucun d'eux ne se préoccupait de recherches scientifiques ; ils allaient à la sainte montagne pour adorer, et quand on adore, on plane au-dessus de la science.

C'est, à notre connaissance, le célèbre explorateur suisse Burckhardt qui porta le premier coup à une tradition séculaire. Le 1er juin 1816, il fait l'ascension du-Serbal, copie plusieurs inscriptions, constate des vestiges d'escaliers sur les flancs des rochers et conclut que cette montagne pourrait bien avoir été considérée à une certaine époque comme le vrai Sinaï. Il ne se range pas lui-même à cette opinion, mais estime qu'il fut un temps où le théâtre de la révélation mosaïque était placé au Ser-

bal par les nombreux pèlerins qui y ont marqué leur passage.[1] Cette observation ne manquait pas de sagacité, et nous avons déjà dit[2] qu'en effet il existe encore des échos d'une tradition qui localise dans la région de l'oasis de Fîran les événements sinaïtiques. L'idée de Burckhardt n'eut pas tout de suite beaucoup de succès. Elle ne fut sérieusement reprise, développée et accentuée qu'en 1845 par l'égyptologue Lepsius ; il fit cette année-là un voyage dans la péninsule[3] et, non content d'émettre de timides suppositions, acquit et exprime la certitude que le Serbal est le Sinaï de la Bible. L'autorité d'un tel savant ne pouvait manquer d'exercer une influence considérable et l'hypothèse fit fortune. Deux camps se formèrent : les uns repoussèrent résolument l'idée nouvelle ; à leur tête Tischendorf, qui connaissait si bien la géographie de la presqu'île, soutint avec beaucoup d'énergie et de compétence la tradition ancienne[4], et il faut reconnaître que la plupart des spécialistes, notamment la Commission anglaise de l'« Ordnance Survey » de 1869[5] se prononcèrent dans le même sens. Les autres, en plus petit nombre, marchèrent sur les traces de Lepsius. Le plus illustre défenseur du Serbal fut aussi un égyptologue, G. Ebers, qui réunit tous les arguments en faveur de cette hypothèse ; son travail est des plus complets ; il allie une vaste érudition à une analyse pénétrante des documents utilisés[6] ; mais les témoignages qu'il invoque n'ont pas toujours la valeur qu'il leur attribue ; en outre, à l'époque où l'auteur écrivait, on ne connaissait pas encore la relation d'Ethérie, qui est tout en faveur du *Djebel Moûsa*.

Malgré leurs divergences, tous les savants étaient pourtant d'accord sur un point : c'est qu'on doit chercher le Sinaï dans la région méridionale de la presqu'île. Mais la critique biblique allait intervenir dans le débat et poser le problème dans des termes absolument différents. Wellhausen, dans ses *Prolego-*

[1] *Travels in Syria and the Holy Land*. Londres, 1822, p. [illegible]

[2] Dans notre récit, p. 131.

[3] *Reise des Prof. Lepsius von Theben nach der Halbinsel Sinai 1845*. *Briefe aus Ägypten*. Berlin, 1852 ; pp. 340 ss., 417 ss.

[4] *Aus dem heiligen Lande*. Leipzig, 1862 ; pp. 91 ss.

[5] Lire, en particulier : Edward Henry Palmer, *The Desert of the Exodus* [illegible]. Londres, 1871.

[6] *Durch Gosen zum Sinai*. Leipzig, 1872 ; IIe édition, [illegible], pp. [illegible] 392-413.

mènes à l'histoire d'Israël[1] a cherché à démontrer que le récit primitif d'Ex.-Nomb., débarrassé de ses éléments secondaires, ne connaît pas le voyage d'Israël au Sinaï. L'itinéraire aurait eu pour point de départ l'Egypte, d'où le peuple se serait rendu immédiatement à Qadès. Wellhausen observe que l'épisode de *Massa* et *Meriba* (Ex. XVII, 2-7) se passe en réalité à Qadès, mais *avant* l'arrivée au Sinaï ; de même, à Nomb. XX, nous sommes à Qadès, *après* les événements du Sinaï ; il en résulte que ces derniers appartiennent à un récit qui a été *intercalé* postérieurement dans la narration primitive. Raisonnant sur Deut. XXXIII, 2 et Jug. V, 4, le célèbre critique établit qu'à l'origine on se représentait Jahvé comme venant du Sinaï à Qadès, mais que, plus tard, on jugea préférable de conduire le peuple à Jahvé, c'est-à-dire au Sinaï ; de là cette idée d'un voyage d'Israël à la montagne sainte, dont il faut se débarrasser quand on veut décrire l'œuvre de Moïse. En réalité, tout ou à peu près, s'est passé à Qadès ; c'est en particulier le lieu où prit naissance la législation ; le passage Ex. XV, 25, maintenant perdu au milieu du récit de Mara, fait allusion à cette œuvre spéciale de Moïse à Qadès. — Ces observations de Wellhausen offrent un haut intérêt, bien qu'elles ne soient pas entièrement satisfaisantes. Que les *lois* sinaïtiques, qui sont groupées dans le grand morceau Ex. XX-Nomb. IX, soient une intercalation postérieure, c'est ce qui est très probable ; mais s'en suit-il que le récit primitif ne contenait pas la mention du passage au Sinaï et que cette mention (Ex. XIX) soit due à un rédacteur ? Nous aurons plus loin l'occasion de reprendre la question. Quant à la localisation du Sinaï, Wellhausen s'en désintéresse et il abandonne ce problème aux « dilettantes » ; il croit cependant, sur la foi d'Ex. II, que la meilleure solution sera de placer la montagne sainte en Madian, c'est-à-dire sur la côte arabique, à l'Est du golfe élanitique ; sans s'attacher particulièrement à cette opinion, il y voit un motif de plus pour rejeter le récit du voyage au Sinaï, vu l'énorme distance qui sépare le Madian arabe de Qadès.

Les idées de Wellhausen eurent un grand retentissement dans le monde des exégètes. Elles n'étaient pourtant pas toutes absolu-

[1] *Prolegomena zur Geschichte Israels*, 1re édition, 1878. Nous avons consulté la Ve de 1899 ; pp. 348 ss. ; 358 ss. *Israelitische und jüdische Geschichte*, IIIe édition, 1897 ; pp. 12-14.

ment nouvelles. Ainsi celle qui consiste à situer le Sinaï en Arabie avait déjà été émise, en 1834, par le géographe Charles Beke [1], qui entreprit plus tard, dans le but de prouver ses dires, plusieurs voyages en Orient. Mais, tandis que l'hypothèse du savant anglais n'eut pas grand succès, le critique allemand se vit entouré bientôt d'un groupe considérable de disciples ; visiblement, il inspire la plupart des ouvrages écrits après lui sur la question qui nous occupe. La situation du Sinaï dans la région du Madian arabe devint une sorte d'axiome, qui est accepté par d'éminents commentateurs et historiens. Notre but n'est pas d'analyser ici ces travaux par le menu : nous les retrouverons plus loin. Nous voulons seulement mentionner les principaux. Ainsi ceux de B. Stade se distinguent par d'ingénieuses suppositions, notamment celle qui établit une parenté religieuse entre Israélites et Madianites-Qénites, en ce sens que le Dieu des premiers, Jahvé, aurait été, à l'origine, celui des seconds. [2] Ces Madianites habitent la côte arabique du golfe élanitique où leur divinité siège sur le Sinaï ; quelques tribus israélites, celles qui se rattachent à Rachel, séjournent aussi dans ces parages, formant avec les Madianites une sorte de Confédération et adorant le même dieu local. Auprès d'elles se rend Moïse, rencontre Jahvé, retourne en Egypte pour délivrer les autres tribus — celle de Léa — qui y étaient opprimées. La fusion de toutes les tribus se produit à *Qadès* [3]. Ces vues de Stade sont intéressantes ; on regrettera seulement qu'elles n'aient pas dans les textes tout l'appui qu'il faudrait. Elles ont été, en partie du moins, reprises par von Gall dans son opuscule intitulé *Altisraelitische Kultstätten* [4] ; mais il s'en écarte sensiblement, par le fait qu'il admet que l'un des documents bibliques — l'élohiste — place l'Horeb au Sud de la presqu'île, peut-être au Serbal, tandis qu'une tradition plus ancienne, celle du jahviste, situe le Sinaï en Arabie. A l'appui de cette dernière affirmation, von Gall produit plusieurs citations tirées des géographes arabes. Ces deux thèses n'ont pas, à notre sens, la même valeur ; la première nous paraît beaucoup plus

[1] *Origines biblicae or Researches in Primeval History*, 1834.

[2] *Geschichte des Volkes Israël*, 1887, I ; p. 128-133, et surtout l'article *Das Kainzeichen*, dans la *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, XIV, 1894.

[3] *Die Entstehung des Volkes Israël*, IIIe édition, 1899, pp. 10-13.

[4] Forme le troisième des *Beihefte zur Zeitschrift für die A. T. Wissenschaft*, 1898.

fondée dans le texte qu'on ne le croit dans l'école critique. Quant à la seconde, nous ne la croyons pas justifiée, pour diverses raisons que nous exposerons plus loin. Elle est pourtant défendue par Bæntsch dans son excellent commentaire de l'Exode [1] ; il reconnaît toutefois que le problème est délicat et, en ce qui concerne l'itinéraire de l'élohiste, à peu près insoluble. On le voit, tous ces savants, avec quelques divergences dans les détails, reproduisent l'hypothèse de Wellhausen. Dans sa forme la plus ancienne, l'itinéraire d'Israël a pour but premier *Qadès ;* le Sinaï est dans la région du Madian arabe et ne saurait en aucun cas être placé dans la péninsule ; en outre, son importance est bien diminuée.

Tous les exégètes cependant n'obéirent pas au mot d'ordre du chef d'école. Une autre opinion s'était déjà fait jour à l'époque où Wellhausen lançait sa théorie et elle sera soutenue par des spécialistes très compétents. Elle fut proposée par H. Grätz en 1878 [2] et consiste à localiser le Sinaï dans le voisinage d'*Aïn-Qedeïs* et tout spécialement au *Djebel Ereif*, un des contreforts méridionaux du *Djebel Maqra* dont nous avons parlé ailleurs [3]. Evidemment une identification aussi précise ne peut reposer que sur des motifs de convenance et nous ne savons si Grätz a vu le *Djebel Ereif ;* en tout cas, cette colline ne nous a fait aucune impression spéciale ; elle est très commune et en outre assez éloignée d'*Aïn-Qedeïs*. Mais l'idée de rapprocher le Sinaï de la source fameuse n'est point déraisonnable du tout, comme nous le dirons encore. Dans plusieurs de ces suggestives monographies, H. Winckler a adopté cette hypothèse, non sans bonnes raisons. Il l'a jointe, du reste, à une autre combinaison, qui a soulevé de grosses polémiques. Appuyé sur certains textes cunéiformes, il croit avoir reconnu dans le mot *Musri* le nom d'un pays situé au Nord de l'Arabie et qui, dans les inscriptions étudiées, est mis en rapport avec le territoire d'Askalon ; ce serait, grosso-modo, le pays d'Edom. L'auteur essaye ensuite de retrouver ce concept géographique dans l'Ancien Testament et fait remarquer que les écrivains bibliques ont pu confondre le pays de *Musri* avec

[1] *Exodus-Leviticus-Numeri*, 1903, dans *Handkommentar zum A. T.*, de Nowack ; lire, en particulier, les excellentes notes pp. 18 ; 138-140.

[2] *Monatschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judenthums*, 1878 ; pp. 337-360.

[3] Dans notre récit, pp. 235 ss.

Mitzraïm, qui est l'Egypte ; il en résulte que plusieurs événements sont racontés comme s'étant passés en Egypte, tandis qu'en réalité ils doivent être localisés en Edom ou dans la région avoisinante. Il en est ainsi, par exemple et surtout, de la « servitude d'Israël en Egypte » ; les tribus n'ont pas séjourné dans la vallée du Nil, mais dans le pays de *Musri*, bien que, dans l'esprit des conteurs hébreux, la confusion soit déjà faite et que leurs récits visent certainement l'Egypte. Or, *Edom-Seir* est envisagé comme demeure primitive de Jahvé (Jug. V, 4) et, d'après Deut. XXXIII, 2, c'est là que se trouve le Sinaï. Le séjour d'Israël au Sinaï ou au pays de *Musri*, c'est tout un. C'est de ces contrées que les Israélites sont originaires ; ils s'y développèrent et finirent par conquérir la Palestine.[1] Avec moins de hardiesse que Winckler et sans admettre l'hypothèse *Musri*, d'autres savants ont aussi proposé un rapprochement entre le Sinaï et Edom ou Qadès. R. Smend[2] et T.-K. Cheyne[3] se rangent à cette opinion, mais n'éprouvent pas, pour le problème en question, un très vif intérêt. Holzinger, dans son commentaire de l'Exode[4], se montre hésitant et perplexe ; les récits bibliques sont si compliqués qu'il se demande si les narrateurs avaient une idée exacte de la situation du Sinaï ; il croit pourtant qu'en prenant Jug. V, 4 pour base, on peut remonter à une tradition de Qadès relative à la législation israélite et qui est en rapport avec celle de la montagne sainte. Une thèse un peu spéciale et renouvelée, en quelque manière, de Winckler est défendue par R. Weill[5] ; le Sinaï est situé « au delà de Qadès », mais on ne peut rien dire de plus. Nous discuterons plus loin les idées de l'auteur à ce sujet.[6]

[1] H. Winckler. *Das nordarabische Land Musri in den Inschriften und der Bibel* (dans *Altorientalische Forschungen* I, 1893; pp. 24-41. *Geschichte Israëls* I, 1895; pp. 29-30; 55. *Sinaï* (dans *Altorientalische Forschungen*, III, 1905; pp. 360-380). Cf. *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, de Schrader, IIIe édition, revue par H. Zimmern et H. Winckler. 1905. pp. 147-148, 212-213.

[2] *Lehrbuch der alttestamentlichen Religionsgeschichte*. 1899. p. 31.

[3] Dans l'*Encyclopaedia biblica* de Cheyne et Black. Article Sinai, Tome IV, col. 4629-4643.

[4] *Exodus*, dans *Kurzer Handkommentar zum A. T.*, de Marti. 1900. pp. 65-66.

[5] *Op. cit.*, p. 54.

[6] La relation étroite entre Qadès et l'Horeb a aussi été remarquée par H. Guthe : *Geschichte des Volkes Israel*, IIIe édition, 1914, pp. 33-34 et par Gustav Westphal : *Jahwes Wohnstätten*, 1908 ; pp. 41-43 (forme un [illegible] *Zeitschrift für die A. T. Wissenschaft*, XV).

Le problème entra dans une phase nouvelle lorsqu'on crut reconnaître dans la description de la théophanie d'Ex. XIX, celle d'une éruption volcanique. La supposition que le Sinaï était un volcan n'est pas de date toute récente ; elle est déjà de Beke, qui soutint cette thèse en 1873 dans un opuscule exégétique consacré au récit biblique. [1] Mais il voulut fournir la preuve de ses affirmations en visitant les lieux mêmes et en retrouvant le volcan dont il supposait l'existence. A un âge avancé, il entreprend un voyage en Orient, parcourt la région orientale du golfe élanitique et croit pouvoir désigner comme le Sinaï une montagne de 1600 mètres d'élévation, le *Djebel Baghir*, située à 5 ou 6 heures au Sud d'Akaba, dans le Madian arabique. Toutefois, son compagnon de voyage, qui avait réussi à gravir la montagne, dut constater qu'elle n'est point un volcan. Beke reconnut son erreur sur ce point, mais persista quand même à regarder ce district comme étant le plus favorable à la localisation du Sinaï. [2] Trente ans plus tard et indépendamment de Beke, H. Gunkel envisageait la question du point de vue exégétique et concluait aussi au caractère volcanique des phénomènes racontés par la Bible à propos du Sinaï. Il négligea tout d'abord le problème géographique ; mais, comme la péninsule n'a pas de volcan, il en vient à admettre lui aussi que la montagne sainte est située au Nord de l'Arabie, région où les cratères éteints abondent. [3] A cette tendance se rattache très directement l'ouvrage important d'Édouard Meyer écrit en collaboration avec Bernhard Luther : *Die Israëliten und ihre Nachbarstämme* (Halle, 1906). Le Sinaï est un volcan ; il est situé à l'Est du golfe d'Akaba ; jusque-là, rien de nouveau. Mais l'originalité des idées de Meyer réside dans le fait que la scène du Buisson ardent s'est passée à Qadès et non au Sinaï, comme presque tous les commentateurs l'admettent ; en outre, elle est précédée d'un combat entre Jahvé et Moïse, dans lequel celui-ci demeure vainqueur, ce qui fait de lui le fondateur de la religion jahviste et l'ancêtre de la caste sacerdotale (Ex. IV, 24-26). Un autre écho de ce combat divin nous est conservé dans l'histoire de

[1] *Mount Sinai a Volcano*. Londres, 1873 ; p. 48.

[2] Beke. *Discoveries of Sinai in Arabia and of Midian*. Londres, 1878 ; pp. 392, 439 ss. (ouvrage posthume). Cf. *Mitteilungen der k. k. geographischen Gesellschaft in Wien*. 1911 ; pp. 632-633.

[3] *Deutsche Literaturzeitung*, 1903 ; p. 3058. *Ausgewählte Psalmen*, 1904 ; p. 160.

Massa et Meriba (Ex. XVII, 2-7, comp. Deut. XXXIII, 8) ; là aussi, nous sommes à Qadès ; la tradition primitive, selon Meyer, est sans doute très effacée dans les textes bibliques, mais on peut en retrouver les traces et elle nous enseigne que tous les événements de la légende mosaïque se sont passés à Qadès et qu'en cet endroit Moïse a reçu son véritable titre de gloire en fondant le sacerdoce et en arrachant au dieu local son nom et ses secrets, à la suite d'un combat. Tout ce qui concerne l'œuvre de libérateur d'Israël est une superfétation postérieure. L'histoire du voyage au Sinaï est une intercalation introduite dans le texte primitif. Pourtant Meyer croit que le document élohiste — de rédaction plus jeune, dit-on — a pour base un récit où se trouvait déjà la mention du Sinaï. L'auteur n'en connaît pas la situation et il place l'Horeb dans le Sud de la presqu'île. Cette dernière opinion était déjà celle de von Gall, comme nous l'avons dit. — Les thèses de Meyer sont des plus intéressantes ; nous verrons cependant que, sur plus d'un point, elles prêtent le flanc à la critique ; malgré cela, l'ouvrage dont nous ne donnons ici que l'idée maîtresse est un des plus suggestifs qui aient paru ces dernières années sur notre sujet. Nous y rattachons directement le mémoire de R. Weill, que nous avons déjà mentionné ; il reprend les opinions de Meyer en ce qui concerne Qadès, le combat divin, l'intercalation du voyage au Sinaï, mais repousse l'hypothèse d'un itinéraire de l'élohiste dans la péninsule méridionale et la localisation de la montagne sainte dans le Madian arabe. Pour l'auteur, les trois traditions principales du Pentateuque — jahviste, élohiste et sacerdotale — s'accordent à placer le Sinaï « au delà de Qadès », dans une région inconnue, inaccessible. En outre, il ne faut pas s'attarder à chercher dans nos récits des documents historiques ; à part le séjour à Qadès, tout le reste est sujet à caution, pour R. Weill ; et même la tâche de l'exégète consiste seulement à faire l'histoire du *texte biblique* et non celle d'événements réels ; à marquer les étapes de l'évolution de la tradition, sans s'efforcer d'y découvrir autre chose qu'un phénomène littéraire. Le jahviste sert de base à cette tradition ; un second jahviste introduit le récit du voyage au Sinaï, sans qu'on sache bien pourquoi ; l'élohiste travaille sur ces textes, arrange, supprime, ajoute, falsifie ; vient enfin l'écrivain sacerdotal qui construit sur ces données un nouvel itinéraire purement théorique, sur le papier en quelque sorte, car il ignore

tout ou à peu près, de la topographie de la presqu'île. Dans ces conditions, on comprend que pour R. Weill, le Sinaï n'existe en réalité nulle part ailleurs que dans l'imagination des auteurs bibliques. « La montagne de Jahvé, on peut l'affirmer, est un lieu auquel ne conduisent pas les routes des hommes. En d'autres termes, Sinaï-Horeb est un concept mythologique. »[1] Ailleurs, nous apprenons que les Israélites sont arrivés à Qadès « avec le souvenir, gravé dans leur mémoire, de la montagne fumante et flamboyante et, dans l'esprit, la conviction qu'un dieu de flamme habitait derrière l'horizon du Sud ».[2] Nous laissons à l'auteur de l'opuscule le soin de nous expliquer comment un « concept mythologique » peut fumer et flamboyer. En tout cas, si la montagne sainte n'est qu'un « concept mythologique », il n'est pas besoin d'écrire un livre pour démontrer qu'on doit la localiser près de Qadès plutôt qu'ailleurs ; tous les emplacements conviennent. Remarquons encore que l'auteur a négligé de discuter les textes, pourtant intéressants, du Deutéronome, relatifs à l'itinéraire de l'Exode. — La théorie du Sinaï volcan est chaudement défendue par H. Gressmann.[3] La montagne est à l'Est du golfe d'Akaba. Israël sort d'Egypte, traverse le désert de Tih, arrive au bord du golfe et c'est là qu'a lieu la catastrophe qui fit périr les Egyptiens lancés à la poursuite des fuyards. La catastrophe a été produite par une éruption soudaine du Sinaï ; Moïse et ses compagnons ont eu la chance d'y échapper, on ne voit pas bien de quelle façon ; mais ils ne sont pas allés au Sinaï ; le récit de ce voyage est interpolé. Puis les Israélites se rendent à Qadès. Dans quel but ont-ils fait ce grand détour à travers la péninsule, dans le désert aride ? Mystère. Du reste, cette théorie n'est pas nouvelle et, ici encore, nous retrouvons une hypothèse de Beke qui, en 1834, avait déjà proposé d'identifier la « mer des roseaux » avec le golfe élanitique.[4]

Mais on ne s'est point contenté de supposer l'existence du volcan sinaïtique en Arabie, on a voulu le découvrir, et on l'aurait, paraît-il, découvert. C'est du moins le résultat que doit avoir obtenu le voyage du professeur S. Musil et du géologue Kober, en

[1] *Op. cit.*, p. 55.
[2] *Op. cit.*, p. 84.
[3] *Mose und seine Zeit*, 1913, pp. 192-193 ; 409-419.
[4] De même Baker Greene : *The Hebrew migration from Egypt*, IIe édit., Londres, 1883, pp. 55 ss.

1910.[1] De Mâan, les explorateurs ont parcouru toute la région du Madian arabe au Sud d'Akaba, puis celle de la chaîne montagneuse qui s'avance dans l'Est entre la rive de la mer Rouge et la route des pèlerins de La Mecque. Le district du *Harrat el Aouêrez* est couvert de volcans éteints et la constitution géologique du massif démontre que les cratères sont de formation relativement récente ; il est donc admissible que des éruptions volcaniques se sont produites encore à l'époque historique. On sait qu'au XIIIme siècle, les volcans situés dans le voisinage de Médine furent en pleine activité et que plusieurs éruptions éclatèrent, qui ont été décrites par certains géographes arabes.[2] On est autorisé à croire que la région du *Harrat el Aouêrez* a été le théâtre de phénomènes semblables dans un temps qui n'est point très éloigné du nôtre. Fort de ces constatations, Musil n'hésite pas à désigner l'un des sommets volcaniques de cette chaîne, le Djebel *Hala el Bedr*, comme étant le Sinaï biblique. Ces conclusions sont sans doute un peu hâtives ; une étude plus approfondie des lieux est encore nécessaire. On se convaincra en tout cas que, dans cette hypothèse, le Sinaï est décidément très éloigné de Qadès et qu'au fond, ce sont des raisons de convenance plutôt que des arguments tirés des textes, qui ont déterminé dans leur choix les savants et hardis explorateurs.

Malgré toutes les tentatives faites pour placer le Sinaï en dehors de la presqu'île et bouleverser ainsi la géographie de l'Exode telle qu'on l'a comprise pendant des siècles, la tradition chrétienne ne fut pourtant pas absolument abandonnée. Dans ses traits généraux, elle est acceptée par Renan ; sans doute, l'historien français fait des réserves ; il s'étonne de ce grand détour du peuple dans les montagnes du Sud ; il ne discute pas les textes et se contente d'appréciations d'ensemble ; mais, en fait, il est disposé à admettre l'itinéraire traditionnel et à identifier le Sinaï avec le Serbal.[3] Cette attitude conservatrice, encore que surprenante, est aussi celle de l'égyptologue G. Maspero[4] :

[1] *Vorläufiger Bericht über meine Reise im nordlichen Hedschas*, dans *Anzeiger der kais. Akad. der Wissenschaften*, de Vienne, *Phil.-hist. Klasse*, XIII, 1911 ; p. 154. Cf. *Mitteilungen der k. k. geographischen Gesellschaft*, 1911 ; p. 637-644.

[2] Ritter, *Erdkunde*, XIII ; pp. 165-168.

[3] *Histoire du peuple d'Israël*, I, 1889, pp. 161-162, 191-200.

[4] *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, II, 1897, pp. 443-

il est vrai de dire qu'il ne s'occupe de ce problème qu'en passant et sans y attacher une grande importance. Mais il est des spécialistes aussi et des partisans bien déterminés de la critique historique qui n'ont pas craint de prendre, au nom des textes, la défense de la tradition. Nous devons faire mention, en particulier, des articles très soignés du P. Lagrange sur ce sujet. Après avoir réfuté les thèses d'Ebers[1], il s'attaque à celles de von Gall[2], dont il dévoile les faiblesses et les obscurités ; il démontre d'une façon victorieuse, à notre sens, et d'accord sur ce point avec Dillmann, que la montagne de *Séir*, qui est un point de repère important, doit être située à l'Ouest de l'Araba et non au Djebel *Schera*. Ailleurs[3], il se livre à une étude détaillée des stations de l'itinéraire et propose une série d'identifications, dont quelques-unes ne manquent pas de justesse. Les conclusions du savant Dominicain sont orthodoxes, mais elles sont présentées avec des arguments sérieux. Toutefois, ils n'emportent pas la conviction en tout point. Les preuves scripturaires en faveur du Djebel Moûsa font, en réalité, complètement défaut, et il nous paraît que c'est une entreprise illusoire que de vouloir retrouver sur le terrain la plupart des localités du voyage israélite. — L'exégète et critique O. Procksch se prononce aussi dans le sens de la tradition.[4] Il pense qu'un vague souvenir paraît s'être conservé que l'Horeb est identique au rocher de Qadès, d'après Ex. XVII, 6, et que le Sinaï est dans le territoire édomite, d'après Deut. XXXIII, 2. Mais ces données ne sauraient servir de base à la discussion ; en réalité, la scène de la révélation divine ne peut s'être passée que dans la haute montagne et, par conséquent, le Sinaï doit être cherché dans le Sud de la péninsule, notamment au Djebel Moûsa. Procksch admet même l'identification spéciale avec le *Ras es Safsâf*.

On voit que le débat est loin d'être clos : adversaires et partisans de la tradition rivalisent d'érudition, de perspicacité, de hardiesse et ce spectacle n'est pas pour nous déplaire. Le problème est-il insoluble ? Faut-il s'en désintéresser ? Nous ne le pensons pas ; et, au risque de passer pour « dilettante », selon le mot de Wellhausen, nous croyons légitime le désir de fixer, si

[1] *Revue biblique*, 1897, pp. 126-130.
[2] *Revue biblique*, 1899 ; pp. 369-392.
[3] *Revue biblique*, 1900, pp. 63-86, 273-287, 443-449.
[4] *Das nordhebräische Sagenbuch, die Elohimquelle*, 1906, pp. 366-368.

possible, ce point de géographie biblique. On a eu, croyons-nous, grand tort de vouloir, à tout prix, sortir de la péninsule pour arriver à une solution. C'est la faute initiale de la plupart des critiques contemporains ; le Madian arabe a exercé une sorte de suggestion sur les esprits et l'interprétation des textes s'en est trouvée faussée. Nous ne voulons cependant point anticiper sur la discussion qui va suivre et faire, à notre tour, pression sur le lecteur. Notre but est d'exposer les données du texte biblique avec toute l'impartialité dont nous sommes capable. Sans doute, il nous faudra recourir, trop souvent peut-être, à l'hypothèse ; mais nous ne le ferons que si nous y sommes autorisé par des indices suffisamment nombreux et précis. Les narrations bibliques forment un tissu très serré et très complexe, qu'on ne peut pas étudier en bloc sans se condamner d'avance à errer dans un dédale de renseignements contradictoires ; ces récits sont de toute évidence le résultat d'une compilation savante, et le problème historique proprement dit se complique d'un problème littéraire extrêmement difficile. D'une façon générale, nous croyons que l'école critique a raison de distinguer plusieurs documents ou sources, qui ont eu, à l'origine, une existence indépendante, mais qui, plus tard, formèrent les éléments d'une combinaison plus ou moins complète.[1] On est convenu d'en discerner trois principaux : le jahviste (J), l'élohiste (E) et le sacerdotal (P). Les deux premiers auraient été réunis pour constituer un ouvrage d'ensemble sur l'histoire ancienne d'Israël ; il aurait, à son tour, été incorporé à l'écrit sacerdotal. Il faut aussi mettre

[1] Nous conseillons beaucoup aux lecteurs français l'ouvrage de L. Gautier *Introduction à l'Ancien Testament*, 2 vol., 2ème édit., 1914 ; spécialement Tome I, pp. 43-214. L'hypothèse des documents a été combattue par plusieurs savants, qui font valoir surtout des arguments d'ordre littéraire. Ainsi, Eerdmans, *Alttestamentliche Studien*, I-IV, 1908-1912 ; Wiener, *Essays in Pentateuchal criticism*, Londres, 1910 ; Dahse, *Textkritische Materialen zur Hexateuchfrage*, 1912 W. Möller, *Historisch-Kritische Bedenken gegen die Graf Wellhausensche Hypothese*, 1899. Ces travaux, et d'autres du même genre, n'ont pas ébranlé les assises de la critique moderne ; ils invitent pourtant à la réflexion et à la prudence, et il faut reconnaître que la dissection des textes a été parfois poussée trop loin. Une des solutions les plus compliquées du problème est proposée par J. Naville : *Archéologie de l'A. T. L'A. T. a-t-il été écrit en hébreu ?* 1914. Le Pentateuque, qui est de Moïse, a été écrit sur tablettes d'argile en langue babylonienne ; le texte en a été traduit en araméen, et celui-ci, à son tour, retraduit en hébreu. Tout cela parce que les lettres d'Amarna sont en cunéiformes, les papyrus d'Eléphantine en araméen, et que, finalement, la Bible juive est en hébreu. L'illustre égyptologue paraît ne jamais avoir pris contact direct avec le texte de l'Ancien Testament.

en ligne de compte un autre auteur : le deutéronomiste, dont les idées et les tendances ont un caractère très particulier ; son travail consiste en des retouches de l'œuvre ancienne, en modifications plus ou moins étendues de la tradition primitive. Pourtant, l'itinéraire israélite a été fixé par le deutéronomiste — ou un écrivain de même école — d'une manière assez précise et, en tout cas, nous ne saurions nous résoudre à négliger les renseignements qu'il nous donne.

Peut-on retourner tous ces documents et les extraire du conglomérat où ils sont incrustés ? Là gît la grosse difficulté littéraire ; tandis que le travail de dissection est relativement aisé dans le livre de la Genèse, il offre d'insurmontables obstacles dans celui de l'Exode, surtout précisément dans les premiers chapitres qui nous intéressent ici. La plus grande prudence est nécessaire. Nulle part l'a priori n'est plus dangereux. On peut dire qu'on y retrouve, grosso-modo, nos trois documents essentiels et le but à atteindre consiste à en tracer la physionomie et à en extraire les données les plus caractéristiques. Il planera toujours une certaine obscurité sur les détails ; en quelques endroits même, tel ou tel document est si bien tronqué ou abrégé, qu'il est très osé d'en tirer des conclusions définitives. Notre intention est de relever tout d'abord les indications géographiques fournies par nos sources en les étudiant chacune séparément ; nous mettons en tête le document jahviste, parce qu'il est peut-être le plus ancien, VIIIme ou IXme siècle avant Jésus-Christ. Cette antériorité, par rapport à l'élohiste, n'est pourtant pas démontrée absolument ; mais cette question ne nous préoccupe pas outre mesure, parce qu'elle est sans influence sur nos conclusions. Nous interrogerons ensuite l'élohiste, puis le deutéronomiste et enfin le sacerdotal, qui est certainement de date plus récente, mais dont les renseignements ne sont pas pour cela tout à fait méprisables. Parmi ces diverses traditions, nous choisissons celle qui nous paraît le plus conforme à la réalité et qui est appuyée par des textes pris en dehors du Pentateuque. Nous essayerons enfin de tracer une esquisse sommaire des événements historiques.

LES TEXTES

I

Moïse en Madian.

Dans le livre de l'Exode, l'histoire de la sortie d'Égypte et du voyage d'Israël est précédée d'un récit qui doit tout d'abord retenir notre attention, parce qu'il nous permet de déterminer certains points de repère et d'écarter déjà quelques-uns des obstacles qui pourraient nous arrêter plus loin. Nous voulons parler de l'épisode de la fuite de Moïse en Madian et de son séjour dans ce pays, pendant lequel il reçut sa vocation de libérateur du peuple. Il nous sera très utile de savoir en quel endroit s'est déroulée la scène fameuse de la révélation de Dieu : là séjournait Jahvé et ce sanctuaire a une importance capitale pour Moïse : c'est là qu'il conduira plus tard le peuple délivré du joug égyptien. Il est nécessaire de situer, autant que faire se peut, ce lieu mémorable. Mais ici déjà, les difficultés se présentent en grand nombre. Le texte d'Ex. II, 11-IV, 31, qui raconte ces événements, est formé presque exclusivement de fragments jahvistes et élohistes. Les premiers paraissent être les plus nombreux et les plus complets ; mais ces éléments, d'origine et de tendances diverses, ont été enchevêtrés d'une manière très étroite par le rédacteur ; cette imbrication se complique encore de transpositions, de gloses, qui entravent singulièrement la tâche de l'exégète. Aussi bien l'accord n'est-il pas établi en tout point entre les critiques ; il y a entre eux de nombreuses divergences et nous ne pouvons prétendre à une exactitude rigoureuse. Le travail de

Bæntsch nous paraît être, à cet égard, un des meilleurs et il nous servira de base pour la séparation des documents. Essayons de tracer la physionomie des deux récits que le rédacteur (Rje) a combinés.

A. Le récit *jahviste* est formé essentiellement des éléments suivants : II, 11-22$^{a\alpha}$, 23^{a} (Moïse tue un Egyptien, s'enfuit en Madian, épouse Séphora qui lui donne un fils ; en ce même temps le roi d'Egypte meurt) ; III, 2, 3, 4$^{a\alpha}$, 5, 7, 8^{a} (le buisson ardent ; Jahvé a vu les souffrances d'Israël et est descendu du ciel pour le délivrer) ; III, 16-22 (Moïse reçoit de Jahvé la mission d'être le libérateur de son peuple) ; IV, 1-12 (Jahvé donne à Moïse des preuves de sa puissance ; il mettra ses paroles dans la bouche de son serviteur) ; IV, 19-20^{a} (Jahvé ordonne à Moïse de quitter Madian, car ceux qui en voulaient à sa vie sont morts) ; IV, 24-26 (Moïse s'en va, et, en route, il est attaqué par Jahvé) ; IV, 29-31 (Moïse rassemble des Anciens d'Israël, fait des miracles devant le peuple, qui est convaincu de sa mission). — Ainsi juxtaposées, ces péricopes ne forment pas un récit très suivi. On remarquera que la notice II, 23^{a} *et il arriva que dans ces jours-là, le roi d'Egypte mourut*, se rattache directement à IV, 19 : *et Jahvé dit à Moïse : Va, retourne en Egypte, car tous les gens qui en veulent à ta vie sont morts.* Cela est si vrai, que les LXX ont répété la phrase II, 23^{a} avant IV, 19. Dans l'état actuel des textes, l'épisode du Buisson, avec toutes ses conséquences, semble avoir été inséré dans le récit, très succinct d'ailleurs, du retour de Moïse en Egypte. Faut-il considérer ces deux éléments de la tradition comme tout à fait indépendants l'un de l'autre ?[1] Si l'on préfère les harmoniser, on adoptera l'hypothèse de Bæntsch[2], qui propose de transposer IV, 19-20^{a} et 24-26 après II, 23^{a} et immédiatement avant III, 2. Nous aurions ainsi le thème suivant : mort du roi d'Egypte, départ de Moïse, scène de la circoncision, révélation du Buisson, arrivée en Egypte. Cet agencement n'est pourtant pas entièrement satisfaisant ; il offre des solutions de continuité, ainsi entre IV, 26 et III, 2, et entre IV, 12 et IV, 29. En tout cas, il ne nous paraît pas possible de suivre Meyer et d'autres dans les

[1] Gressmann, *Mose und seine Zeit*, p. 16, note.
[2] *Op. cit.*, pp. 33-34

conclusions qu'ils tirent de cette transposition et dont nous allons parler. Le récit jahviste aurait ainsi la tournure que voici :

II, 11-14. Moïse tue l'Egyptien. 15. *Et Pharaon apprit cette affaire et chercha à tuer Moïse ; mais Moïse s'enfuit de devant Pharaon, s'établit dans le pays de Madian et s'assit près du puits* 16. *Et le prêtre de Madian avait 7 filles ; elles vinrent, puisèrent de l'eau et remplirent les auges pour abreuver le troupeau de leur père.* 17. *Mais les bergers arrivèrent et voulurent les chasser ; alors Moïse se leva, leur porta secours et abreuva leur troupeau.* 18. *Et elles allèrent vers leur père*[1], *qui leur dit : Pourquoi vous hâtez-vous de rentrer aujourd'hui ?* 19. *Elles répondirent : Un Egyptien nous a délivrées de la main des bergers ; même, il a puisé de l'eau pour nous et a abreuvé le troupeau.* 20. *Alors il dit à ses filles : Où est-il ? Pourquoi donc avez-vous abandonné cet homme ? Appelez-le et qu'il mange.* 21. *Et Moïse accepta de demeurer avec l'homme, et celui-ci donna sa fille Sephora à Moïse.* 22[aα]. *Et elle enfante un fils.*[2] ..... 23[a]. *Et il arriva que, dans ces jours-là,*[3] *le roi d'Egypte mourut* .....

IV, 19 ..... *et Jahvé dit à Moïse*[4] *: Va, retourne en Egypte, car tous les gens qui en veulent à ta vie sont morts.* 20. *Moïse prit sa femme et son fils, les fit monter sur l'âne et retourna dans le pays d'Egypte*[5] ..... 24. *Or, en chemin, à la halte de nuit, il arriva que Jahvé l'attaqua et voulut le tuer.* 25. *Et Sephora prit un caillou, coupa le prépuce de son fils et en toucha les parties génitales*[6] *de Moïse en disant : Tu es pour moi*

[1] *Reuel* est très probablement d'un rédacteur. Dans le récit jahviste, le prêtre de Madian n'est pas nommé (cf. v. 16 et v. 21 « l'homme »). A Nomb. X, 29 (J), le beau-père de Moïse est appelé Hobab ; cf. Jug. IV, 11. L'élohiste le nomme *Jéthro* (Ex. III, 1, etc.). Au v. 16, les LXX ont restitué *Iobab* ; c'est dire qu'ils n'avaient pas encore lu *Reuel* au v. 18. La glose paraît récente.

[2] La fin du v. est de E, tirée par *Rje* de XVIII, 3 ; le chap. XVIII est sûrement de E.

[3] Le texte porte : dans ces jours *nombreux* (בַּיָּמִים הָרַבִּים הָהֵם) ; ce dernier mot est une glose évidente (Dillm., etc.). Dans J, le séjour de Moïse en Madian ne fut pas long, d'ap. IV, 24-26, où est racontée la circoncision de l'enfant. En outre, la fin du v. est de P.

[4] *En Madian* est inutile.

[5] La fin du v. est de E. Quant aux vv. 21-23, ils ne sont guère dans le contexte, répétant ce qui a été déjà dit (III, 19), et anticipant sur l'histoire des plaies (XI, 1 ss).

[6] Dans le texte : *ses pieds*, par euphémisme.

un époux de sang. 26. *Puis il (Jahvé) le lâcha. Alors elle dit : Epoux de sang pour la circoncision.*

. . . . . .

. . . . . .

III, 2. *Et l'ange de Jahvé lui apparut dans une flamme de feu, au milieu du Buisson ; il regarda et voici que le Buisson était en flammes et cependant le Buisson n'était pas consumé.* 3. *Alors Moïse dit : Je veux m'approcher et voir ce merveilleux phénomène (et savoir) pourquoi le Buisson ne brûle pas.* 4 $^{a\alpha}$. *Et Jahvé vit qu'il s'approchait pour voir* [1] ; 5$^{a\alpha}$ *et il dit :* 4$^{a\beta}$ *du milieu du Buisson :* 5^{b}. *N'approche pas d'ici ; ôte tes chaussures de tes pieds, car le lieu où tu te tiens est un sol sacré . . . . .* 7 et 8^{a}. *Et Jahvé dit : J'ai vu,* etc.[2]

16-17. *Va, rassemble les Anciens d'Israël et dis-leur : Jahvé, le Dieu de vos pères . . . . .* etc. 18. *Ils écouteront ta voix et tu iras, toi et les Anciens d'Israël vers le roi d'Egypte et vous lui direz : Jahvé, le Dieu des Hébreux, nous est apparu et maintenant nous voulons faire un chemin de trois jours dans le désert et offrir un sacrifice à Jahvé notre Dieu.* 19-22[3]. *Je sais que le roi d'Egypte ne vous permettra pas d'aller,* etc.

IV, 1-12[4]. *Moïse répondit,* etc. . . . . Il expose ses objections et Jahvé les réfute.

. . . . . .

29[5]. *Et Moïse alla et rassembla tous les Anciens des enfants d'Israël.* 30. *Et il rapporta toutes les paroles que Jahvé avait dites, et il fit des miracles devant le peuple.* 31. *Et le peuple crut et quand il sut que Jahvé avait visité les enfants d'Israël et qu'il avait vu leur affliction, ils s'inclinèrent et se prosternèrent.*

Nous n'avons pas à nous occuper ici des idées religieuses contenues dans ce morceau, malgré le grand intérêt qu'elles pré-

[1] 4^{b} est de E, sauf l'incise *du milieu du Buisson*, qui est en place au v. 5. La tradition élohiste ne parle pas du Buisson ; Dieu est sur l'Horeb.

[2] Les vv. 8^{b}-14 sont de E.

[3] Nous croyons, avec Ed. Meyer (*Die Israeliten...* p. 11), que ce passage est de J.

[4] Ce passage est entièrement de J, sauf peut-être la phrase du v. 5, qui est prolixe.

[5] Aux vv. 29 et 30, *Rje* a introduit *Aaron*, qui n'apparaît pas dans les récits jahvistes.

sentent. Cependant, nous sommes obligés de mentionner l'interprétation fort curieuse que Meyer [1] a donnée du passage IV, 24-26. Il établit un parallèle entre ce mythe et celui du combat de Jacob avec Dieu (Gen. XXXII, 25-33 J E) [2] ; ce dernier texte est très défiguré, mais peut être rétabli ; et, dans sa forme originale, le récit voulait raconter que c'est Jacob qui a frappé Dieu à la cuisse, pour le forcer à dire son nom ; Jahvé est vaincu et Jacob devient le détenteur des secrets divins. [3] De même, l'épisode IV, 24-26 serait celui d'un combat dans lequel Séphora parvient à remporter une victoire sur Jahvé, mais par un procédé spécial : elle jette le prépuce de son fils sur les parties génitales *du dieu* pour en faire son « époux de sang » ; cela signifierait qu'elle sacrifie sa virginité à Jahvé, et cet acte aurait obligé l'époux divin à protéger Moïse.

Il faut, avouons-le, une certaine dose de bonne volonté pour voir tout ce drame dans le court récit qui nous occupe ; la preuve n'est pas fournie que l'expression רַגְלָיו « ses parties génitales » se rapporte à Jahvé et non à Moïse ; en outre, où est la virginité de cette femme qui utilise le prépuce de « son fils » ? [4] Le mythe n'a de sens que si on le met en rapport avec la coutume de la circoncision des enfants, dont il veut sans doute expliquer l'origine. Mais, ce qui nous importe de savoir, c'est que, selon Meyer, [5] l'événement en question s'est passé *dans le voisinage immédiat du Buisson*. Moïse est arrivé sur le territoire sacré où réside Jahvé ; celui-ci attaque l'intrus, qui s'est aventuré, sans le savoir, sur la propriété du dieu, de sorte que le combat est une espèce de prélude à la révélation du Buisson. R. Weill [6] reproduit cette interprétation, tout en prolongeant encore les lignes. Le combat divin ne s'est pas livré seulement près du Buisson, mais c'est *au Buisson lui-même que le combat eut lieu*. Voilà l'identification proposée, et puisque, ainsi que nous le dirons encore, ces critiques affirment que l'emplacement du Buisson c'est *Qadès*.

[1] *Die Israeliten...* pp. 57-59.

[2] Déjà Holzinger, *Exodus*, p. 16.

[3] M. Müller, *Asien und Europa*, pp. 162-163, avait déjà émis cette supposition.

[4] La difficulté est tournée par Gressmann *Mose und seine Zeit*, pp. 50-59 qui change tout simplement le texte et lit : ... « elle coupa le prépuce de son mari ». Cette modification radicale n'est autorisée par aucune version ancienne.

[5] *Op. cit.*, pp. 18-19.

[6] *Op. cit.*, pp. 66-67.

on voit que cette digression théologique n'est pas entièrement en dehors de notre sujet.

Ces conclusions nous paraissent excessives. Rien dans le texte ne nous indique que le combat divin ait été immédiatement suivi de la scène du Buisson, ni surtout que la localisation des deux mythes soit la même. Si on peut, à la rigueur, reconnaître un lien entre le groupe IV, 24-26 et les versets qui précèdent, en revanche il n'en existe, dans le texte, aucun entre ce même groupe et l'épisode que nous avons hypothétiquement placé après, c'est-à-dire celui du Buisson. La version jahviste est fragmentaire. En outre, quel rapport y a-t-il entre l'attaque de Jahvé, dans un campement de nuit, et la révélation du même Jahvé, sous le nom de Maleak Jahvé, du sein du Buisson ? Les deux mythes ne sont point construits sur le même thème. Tous deux apparaissent comme des blocs erratiques isolés qui appartiennent à une couche extrêmement ancienne de la tradition et que J a insérés dans son œuvre.

En ce qui concerne plus particulièrement la scène du Buisson, sa localisation n'est pas fixée par le récit lui-même ; l'événement s'est passé sur un point quelconque du chemin de Madian à l'Egypte. Mais nous ferons remarquer qu'il est très possible que l'auteur jahviste ait voulu établir un rapprochement entre le nom de Buisson, סנה *(Seneh)*, et le nom de la montagne sacrée, סיני *(Sinaï)* ; cela ne signifie nullement qu'en réalité *Sinaï* dérive de *Seneh*, mais le rapport indiqué par J nous est la preuve que, *dans la pensée du narrateur*, le lieu du Buisson, c'est le Sinaï ; en d'autres termes, que la vocation de Moïse s'est déroulée dans le voisinage de la montagne. S'il en est ainsi, le Sinaï de cette version n'est pas précisément situé dans le pays de Madian, mais n'en est non plus très éloigné. Ceci est confirmé par la notice Nomb. X, 29-32 (J) : Moïse va quitter le Sinaï[1] et invite son beau-père Hobab à l'accompagner. Hobab refuse et déclare préférer rentrer dans son pays. C'est dire que le Sinaï n'est pas en Madian. Notons encore un détail : la tradition jahviste (III, 18, V, 3) entend qu'il faut *trois journées* de marche pour se rendre d'Egypte au Buisson, donc au Sinaï, si nous ne faisons erreur.

[1] Nomb. X, 29-32 est la suite du récit jahviste contenu dans Ex. XXXIII.

B. Le récit *élohiste* de ces mêmes événements est incomplet. Rje ne nous en a conservé que quelques éléments et encore est-il malaisé de les reconstituer. Vraisemblablement, le morceau Ex. II, 2-10 est de E ; il raconte la naissance de Moïse et son éducation par la fille de Pharaon. Sans transition, il nous conduit au désert où Moïse garde les troupeaux de Jéthro : III, 1 ; nous ignorons pourquoi le jeune Israélite a quitté l'Egypte ; au récit de E, qui devait certainement exister, Rje a substitué celui de J. Vient la révélation de Dieu à l'*Horeb* III, 4$^{a\beta}$, 6, 9-14, le retour auprès de Jéthro et le départ pour l'Egypte IV, 17-18, 20^{b}, la rencontre avec Aaron IV, 27-28, et enfin la première audience avec Pharaon V, 1-2. Nous croyons donc pouvoir reconstituer la version élohiste de la manière suivante.

. . . . . .

. . . . . III, 1. *Et Moïse gardait le troupeau de Jéthro son beau-père*[1] *et il le conduisit derrière le désert et il vint à la Montagne d'Elohim, à l'Horeb* . . . . . 4$^{a\beta}$. *Et Elohim l'appela*[2] *et dit : Moïse, Moïse ! et il répondit : Me voici.* 6. *Et il dit : Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Alors Moïse cacha son visage, car il craignait de regarder Elohim* . . . . 9. *Et maintenant voici que le cri des enfants d'Israël est venu jusqu'à moi, et même j'ai vu l'oppression par laquelle les Egyptiens les oppriment.* 10. *Et maintenant, va, je t'envoie vers Pharaon, afin que tu fasses sortir mon peuple, les enfants d'Israël, hors d'Egypte.* 11. *Et Moïse dit à Elohim : Qui suis-je pour que j'aille vers Pharaon et que je fasse sortir les enfants d'Israël hors d'Egypte ?* 12. *Et il dit : Certes, je serai avec toi et voici pour toi le signe que c'est moi qui t'envoie : Quand tu feras sortir le peuple hors d'Egypte, vous adorerez Elohim sur cette montagne.* 13. *Et Moïse dit à Elohim : Quand j'irai vers les enfants d'Israël et que je leur dirai : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous ; s'ils me disent : Quel est son nom ? — Que leur dirai-je ?* 14. *Alors Elohim dit à Moïse : Je suis celui qui suis. — Et il dit : Tu diras aux enfants d'Israël : « Je suis » m'envoie vers vous.*[3] . . . . .

[1] *Prêtre de Madian* est une adjonction de Rje, qui veut harmoniser J et E.

[2] *Du milieu du Buisson*, de Rje.

[3] Le v. 15 est une glose, formée des vv. 14 et 6 ; le glossateur veut rappeler que dès lors Israël devra adorer Dieu exclusivement sous le nom de Jahvé.

. . . . . IV, 17. *Tu prendras dans ta main ce bâton avec lequel tu feras les miracles.*[1] . . . . .

18. *Et Moïse retourna auprès de Jéthro, son beau-père, et lui dit : Je veux retourner auprès de mes frères qui sont en Egypte et je verrai s'ils sont encore vivants. Et Jéthro dit à Moïse : Va en paix.* 20b *Et il prit le bâton d'Elohim dans sa main.*[2] . . . . .

. . . . . .

27. *Et Jahvé*[3] *dit à Aaron : Va à la rencontre de Moïse vers le désert. Et il alla et l'atteignit à la Montagne d'Elohim, et il l'embrassa.* 28. *Et Moïse communiqua à Aaron toutes les paroles de Jahvé, qui l'avait envoyé, et tous les miracles qu'il lui avait ordonné de faire. . . . .*

. . . . . .

V, 1. *Puis Moïse et Aaron allèrent vers Pharaon et lui dirent : Ainsi parle Jahvé, le Dieu d'Israël : Renvoie mon peuple, pour qu'ils me célèbrent une fête dans le désert,* etc.

Les différences entre cette version et celle de J sautent aux yeux ; il n'est pas question du Buisson, mais d'une montagne, l'Horeb ; le combat divin est absent ; nous ne savons pas où habite Jéthro, et celui-ci n'est pas prêtre ; il nous est présenté plutôt comme un propriétaire de bétail et nous ne savons pas un traître mot de sa religion. Par contre, E possède en plus l'épisode de la révélation du nom divin qui manque dans J ; en outre, il met en scène Aaron et celui-ci rejoindra son frère à la Montagne d'Elohim. Nous négligeons d'autres divergences de détail qui ne nous intéressent pas. Celles que nous indiquons suffisent pour nous autoriser à dire que E n'est pas, comme on le prétend souvent, sous la dépendance absolue de J, au point de vue littéraire. A croire certains critiques, E ne serait qu'une copie, souvent maladroite, de J : rien ne le prouve. E. représente une tradition indépendante qui a sa physionomie particulière. Mais

[1] Ce bâton n'est pas le même que celui du v. 2 (J) ; là, le bâton est l'objet même du miracle ; ici, il est l'instrument du miracle, comme toujours dans E (VII, 17 ; IX, 23 ; X, 13). On remarquera que le v. 17 est isolé ; E devait indiquer quels miracles Elohim lui ordonne de faire, ce sont ceux qu'il accomplira plus tard devant Pharaon.

[2] Les vv. 21-23 anticipent sur les événements, et, en même temps, répètent ce qui a déjà été dit (III, 19).

[3] A partir de la révélation du nom divin (III, 14), E emploie indifféremment *Jahvé* et *Elohim*.

il est évident que tous deux, J et E, prétendent raconter, sous des formes différentes, les mêmes événements. De là les analogies nécessaires entre les deux versions. Nous en indiquerons deux principales : 1° Les Israélites, sur l'ordre de Dieu, devront se rendre, à leur sortie d'Egypte, au sanctuaire de la révélation donnée à Moïse, pour y offrir un sacrifice (J IV, 18, V, 3), pour y célébrer une fête (E III, 12, V, 1). J note que le chemin sera de trois journées. E ne donne aucune indication de ce genre. En tout cas, nous devons retenir que, dans les deux traditions, le but proposé à Israël, dès la sortie d'Egypte, c'est le fameux sanctuaire. 2° L'endroit où Dieu se révèle à Moïse (le Buisson de J, l'Horeb de E) n'est pas situé dans le pays du beau-père (prêtre de Madian de J, Jéthro de E) ; en effet, nous l'avons déjà constaté plus haut, à propos du récit jahviste ; il en est de même dans E : Moïse quitte Jéthro pour se rendre à la Montagne d'Elohim « derrière le désert », « au delà du désert », III, 1 ; et, lorsqu'il rentre en Egypte, il rencontre Aaron en chemin, en un point qui est précisément la « Montagne d'Elohim », IV, 27. Nous dirons donc que, dans la tradition E, la Montagne se trouve en un endroit quelconque situé entre le pays de Jéthro et l'Egypte.

Peut-on hasarder quelques précisions ? Remarquons d'abord que l'identification du Buisson et d'Horeb a été faite par Rje. Son travail d'imbrication des deux écrits en est la preuve : s'il juxtapose les divers éléments de J et E, c'est qu'il estime que, dans les deux versions, les événements et les situations sont identiques. Mais il y a plus. Rje apporte des modifications de textes qui trahissent nettement sa pensée : il appelle Jéthro « prêtre de Madian » (III, 1), et surtout il introduit les mots *« du milieu du Buisson »* dans la phrase de E : *Elohim appela Moïse* (de l'Horeb), ce qui prouve de la façon la plus claire que pour Rje, le Buisson et l'Horeb sont au même endroit. Dira-t-on qu'il s'est trompé ? Peut-être ; mais, d'autre part, nous n'avons pas le droit de l'accuser, sans autre, d'inintelligence et d'ignorance ; s'il établit cette identification, c'est qu'il avait des raisons pour le faire ; en tout cas, nous nous refusons à croire à une falsification de sa part. Cependant, nous reconnaissons que Rje ne nous tire pas d'embarras en ce qui concerne l'endroit précis du Buisson Horeb. Ces précisions, nous les chercherons dans les récits envisagés pour eux-mêmes.

Entre Madian et l'Egypte, dit J. Entre la patrie de Jéthro et

l'Egypte, dit E. On connaît l'Egypte ; du moins nous ne pensons pas que, dans ces textes, il s'agisse d'un autre pays ; nous dirons plus loin quelques mots de l'hypothèse Winckler à ce propos. Mais Madian ? mais la patrie de Jéthro ?

a) En ce qui concerne Madian, reconnaissons que les indications de la Bible ne sont pas d'une grande précision. Les Madianites apparaissent comme des caravaniers qui font le commerce avec l'Egypte ; on les rencontre à Dothan, au centre même de la Palestine (Gen. XXXVII, 17, 28, 36. E). Mais le récit ne nous dit pas d'où ils venaient. Dans l'histoire de Gédéon (Jug. VI-VIII J E), c'est une tribu pillarde, unie aux Amalécites, qui traversa le Jourdain moyen et inquiéta sérieusement Israël. La notice Gen. XXV, 1-6, qui ne paraît pas pouvoir être rattachée à l'un ou l'autre de nos documents, fait de Madian un fils d'Abraham par Qétura et le met en rapport avec l'Orient, donc, d'une manière générale, avec les tribus arabes. D'après P (Nomb. XXXI, rattaché à XXV, 6-18 et aux gloses du même genre dans XXII, 4 et 7), les Madianites séjourneraient dans le territoire de Moab, mais on n'ose pas attribuer une grande valeur à ces récits, qui paraissent tendancieux. Toutefois, un très ancien texte, Gen. XXXVI, 31-39 (liste des rois qui ont régné sur Edom avant la royauté israélite) nous apprend que Hadad Ier, roi d'Edom, frappa Madian *« dans les champs de Moab »* (v. 35) ; nous savons en outre que, lors des guerres de David contre les Edomites (2 Sam. VIII, 13 et 14), un descendant de Hadad Ier, nommé aussi Hadad, s'enfuit, tout jeune, en Egypte, avec quelques compatriotes ; et, à ce propos, l'historien sacré (1 Rois XI, 18) nous donne un itinéraire sommaire des fugitifs. *« Ils se levèrent de Madian, vinrent à Paran... et arrivèrent en Egypte. »* Rapproché de Gen. XXXVI, 35, ce passage semble indiquer que Madian est dans le voisinage de Moab, au delà de la mer Morte ; battus par Hadad Ier, les Madianites furent soumis à Edom et c'est chez eux que, tout d'abord, se réfugie le jeune prince ; mais il ne s'y sent pas en sûreté ; il quitte alors Madian, traverse le pays de Paran — le désert de Tih — et se rend en Egypte.

Si, jusqu'à présent, nous sommes conduits à situer Madian en dehors de la presqu'île sinaïtique, nous devons cependant examiner d'autres textes qui nous feront modifier un peu ce jugement. Nous voulons parler des passages où Madian est mis en

rapport avec d'autres peuplades sur lesquelles nous possédons des renseignements géographiques plus précis. L'écrivain jahviste, qui ne nomme pas le beau-père de Moïse à Ex. II, 16 ss, le fait à Nomb. X, 29 ss ; cette anomalie provient sans doute d'une altération de texte que nous ne sommes pas en mesure d'expliquer. Ce personnage, du nom de Hobab, est appelé le Madianite [1] ; or, nous le retrouvons à un autre endroit, Jug. 1, 16 ; le texte de ce dernier passage est altéré : *les fils d'un Qénite, beau-père de Moïse.....* ; le nom propre est tombé, avec l'article devant « Qénite » ; on lira donc : *les fils de Hobab le Qénite, beau-père de Moïse.* [2] Celui-ci est donc à la fois Madianite et Qénite ; ces deux qualificatifs paraissent se recouvrir. Il y aurait lieu de fixer, si possible, le point géographique que représentent les Qénites. Nous ne pouvons pas tirer grand'chose de Jug. IV, 11 dont le texte est peu sûr : *Et Heber le Qénite avait essaimé de Qaïn, des fils de Hobab, beau-père de Moïse* ; l'incise *« des fils de Hobab, beau-père de Moïse »* nous paraît une glose explicative de *« Qaïn » ;* elle ne se relie pas syntactiquement avec ce qui précède ; sauf ce détail, la phrase se tient debout : *et Héber le Qénite avait essaimé de Qaïn et avait tendu sa tente jusqu'au chêne de Betzaannaïm, près de Qadès.* Cette notice est bien en place dans le récit de la guerre de Débora ; c'est chez la femme de Héber, Jaël, que Sisera se réfugia et reçut le coup de mort (v. 17 et ss). La scène se passe à Qadès d'Issachar (1 Chron. VI, 57) qui est probablement le *Tell Abou Qadeis* d'aujourd'hui, entre Méguiddo et Taanak. Il y avait donc dans cette région, à l'époque des Juges, un clan de Qénites. [3] Mais,

[1] La suppression de *Hobab le Madianite* dans ce texte, comme étant l'œuvre d'une « harmonistique postérieure » Meyer, *Die Israeliten...*, pp. 90-91, nous paraît purement arbitraire. Qu'est-ce que le nom de Hobab pourrait bien « harmoniser », puisque Meyer suppose que partout le beau-père de Moïse s'appelait Qaïn ?

[2] D'après les *LXX A, Syr-hex, Lucien.* La restitution de Meyer (*op. cit.*, p. 90 adoptée par Weill (*op. cit.*, pp. 40 et ss.) : *Qaïn beau-père de Moïse* ne repose sur aucune version ancienne. L'argument invoqué, c'est que dans le morceau Jug. I, les tribus sont nommées par l'éponyme et non par leurs noms propres ; pourtant, nous lisons (v. 1, 4, etc.) les « Cananéens » et non « Canaan » ; en outre, les Judéens sont aussi appelés « fils de Juda » (v. 8, 9, etc.) et non Juda tout court.

[3] Jug. IV, 11, n'est nullement, comme le prétend Weill (*op. cit.*, pp. 43-44), la suite de Nomb. X, 29-32 ; il arrive à ce résultat au prix de modifications arbitraires que rien ne justifie ; Heber, époux de Jaël, n'est pas Hobab, beau-père de Moïse ; en outre, la situation historique et géographique est toute différente.

d'après Jug. IV, 11 même, ce n'est pas le séjour habituel de cette tribu et on aura quelque chance de découvrir la vérité en étudiant les textes qui mettent Qaïn (les Qénites) en relation avec Amalek. Il en est ainsi déjà dans la notice Jug. I, 16, que nous venons de citer et dont la finale, assez maltraitée dans le texte original, peut être restituée d'après les LXX d'une manière satisfaisante : *Les fils de Hobab le Qénite, beau-père de Moïse, montèrent de la ville des Palmiers, avec les fils de Juda, au désert qui est le Négeb de Juda (?), à la descente d'Arad, et ils allèrent habiter avec Amalek.*[1] Qu'on identifie la « ville des Palmiers » avec Jéricho ou avec Tamar (au Sud de la Palestine, Ezéch. XLVII, 19) qu'importe : il reste que, à l'époque de la Conquête, les Qénites s'unirent aux Judéens et allèrent s'établir dans le territoire des Amalécites. Un renseignement analogue nous est fourni par Nomb. XXIV, 20 ss. Plus tard, à l'époque de Saül, même situation. Quand le premier roi d'Israël entreprend une guerre contre les Amalécites, il rencontre parmi eux les Qénites (1 Sam. XV, 6 ss). Or, la position géographique d'Amalek est des mieux connues. Tous les textes concordent à dire que cette tribu habitait au Sud de la Palestine dans la région du Négeb et occupait à peu près le plateau des Azazmeh : Gen. XIV, 7 ; Nomb. XIII, 29 ; XIV, 39 ss ; 1 Sam. XV, 7 ; XXVII, 8, etc. Nous sommes ainsi ramenés à situer les Qénites, étroitement unis à Amalek, au même endroit. Cela est confirmé par le récit des incursions de David contre ces peuplades ; de *Tsiklag*, dans le pays philistin, le jeune guerrier opère ses razzias dans le Sud, et c'est là précisément qu'il rencontre les Qénites (1 Sam. XXVII, 10 ss ; XXX, 29 ss).

Ainsi donc, en dernière analyse, si nous croyons pouvoir dire que Qaïn-Madian représente un même concept ethnique, ou en tout cas un groupe de tribus de même race et de même origine,[2] nous arrivons à ce résultat que Madian doit être situé géographiquement dans la région méridionale de la Palestine. On

[1] La restitution du milieu de la phrase n'est pas très sûre ; mais la fin est bien appuyée par plusieurs manuscrits des LXX et la version copte. Du reste, le texte original, tel quel (וישב את העם *il habita avec le peuple*), n'a pas de sens. Cf. Hollenberg dans *Zeitschrift für die A. Tsche Wissenschaft*, I, p. 102. La correction a été adoptée, entre autres, par Moore (1895), Budde (1897), Nowack (1900), Lagrange (1903), Ed. Meyer (1906).

[2] Observons encore, à ce propos, que parmi les fils de Madian est cité (Gen. XXV, 4) Henoc, lequel est fils de Qaïn, à Gen. IV, 17.

remarquera, à l'appui de cette affirmation, que dans la liste des descendants d'Esaü (Edom), Gen. XXXVI, 4, etc., se trouve précisément cité *Reuel*, père de Hobab (Nomb. X, 29).

Dira-t-on maintenant que ces Madianites sont restés de tout temps confinés dans leurs étroites frontières ? Nous savons qu'il n'en est rien ; un clan de Qénites, nous l'avons vu, habitait le Nord de la Palestine, au début de l'époque des Juges ; de même, au temps de Gédéon, nous trouvons Madianites et Amalécites guerroyant dans ces mêmes parages. Ces tribus n'étaient pas absolument fixées ; on sait d'où elles viennent, mais non où elles vont. Elles ont sans doute rayonné au loin, hors de leur centre, essaimé sur plusieurs points de l'Orient [1] et nous ne sommes pas en état de suivre les phases de cette expansion. Au IIme siècle de l'ère chrétienne, le géographe Ptolémée cite, sur la côte Est du golfe élanitique, une ville appelée *Modiana* (Géographie VI, 7) ; dans le même chapitre, il mentionne, parmi les villes de l'Arabie heureuse, *Madiama ;* c'est peut-être la même localité. Il n'est pas certain que Josèphe (Antiquité II, 11, 2) ait en vue cette ville lorsqu'il parle de la fuite de Moïse en Madian [2]. Eusèbe semble avoir combiné ces diverses données et sa description est bien vague. [3] Quoi qu'il en soit, il se peut fort bien que des clans madianites soient venus habiter, à une époque que nous ignorons, la région orientale du golfe d'Akaba, ce qui donna naissance à une tradition topographique que tous les géographes arabes connaissent ; [4] elle tend à localiser en ces lieux l'histoire de Moïse en Madian ; dans le voisinage de *Makna* (à 6 journées au Sud d'Akaba, sur la côte Est du golfe), on montre la « grotte de Schouaïb » (transcription arabe de Hobab) qui est un lieu vénéré des indigènes et des pèlerins musulmans. Burkhardt le

[1] Le mythe de Gen. IV, 3-15 nous apprend, en effet, que Qaïn fut errant et vagabond.

[2] *εἰς πόλιν Μαδιανὴν πρὸς τῇ Ἐρυθρᾷ θαλάσσῃ κειμένην.*

[3] *Onom.* (édit. Klost., p. 124), *πόλις.. κεῖται ἐπέκεινα τῆς Ἀραβίας πρὸς νότον ἐν ἐρήμῳ τῶν Σαρακηνῶν τῆς ἐρυθρᾶς θαλάσσης ἐπ' ἀνατολάς, ὅθεν καλοῦνται Μαδιαναῖοι καὶ ἡ νῦν καλουμένη Μαδιανή.* Jérôme : *est trans Arabiam ad meridiem in deserto Saracenorum contra Orientem maris rubri, unde vocantur Madianaei et Madianaea regio.*

[4] Références nombreuses dans Dillmann, *Die Genesis*, 6e édit., p. 309. Observons toutefois que Maqrisi place un Madian dans la presqu'île sinaïtique (*Description topographique et historique de l'Égypte*, traduction de U. Bouriant ; dans *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française du Caire*, tome XVII, p. 543).

visita en 1816 et, après lui, plusieurs explorateurs l'ont décrit.[1]

On sait la fortune que cette tradition arabe concernant Madian a eue dans le monde de la critique biblique depuis Wellhausen, puisqu'elle a conduit tant d'exégètes à placer le Sinaï en Arabie et qu'elle s'est élevée à la hauteur d'un dogme. Et pourtant, cette tradition locale n'a pas plus de valeur qu'une autre, par exemple celle qui place la patrie de Hobab près du Djebel Moûsa (l'ouady Schouaïb) ; en outre, elle n'est pas fondée sur les *textes bibliques*. Ceux-ci nous apprennent que Madian-Qaïn-Amalek est situé au Sud de la Palestine et que, dans la tradition jahviste, le Sinaï doit être placé entre cette région et l'Egypte. Ce premier résultat de notre enquête nous paraît acquis.

b) Pour ce qui concerne la patrie de Jéthro (יִתְרוֹ *Jithro*, orthographié *Jether* à Ex. IV, 18ª), les deux principaux renseignements que la Bible nous fournit ne concordent pas de façon satisfaisante.[2] Le texte essentiel nous semble être Gen. XXXVI, 26 ; les vv. 20-30 donnent la liste des tribus Khorites, ces Troglodytes qui ont primitivement habité le pays de Séir et que les Edomites ont plus tard dépossédés de leur territoire.[3] Que cette notice soit de P ou non, il n'importe ; elle fournit un précieux renseignement sur l'antique population de la région montagneuse du Nord de la péninsule et elle est appuyée par des textes comme Gen. XIV, 6 et Deut. II, 12, 22. Or, parmi ces tribus khorites, une est appelée *Jithran*, forme allongée en *àn* du nom propre Jether. Ce dernier représenterait ainsi un individu de race khorite et son habitat serait le pays de Séir. D'autre part, nous savons par 1 Rois II, 5, 32, que le père d'Amasa, général d'Absalom, s'appelait *Jether* et qu'il est qualifié d'Israélite à 2 Sam. XVII, 25 ; mais ce dernier texte doit être corrigé d'après 1 Chron. II, 17 et les LXX A, où Jether est déclaré *Ismaélite*. Ce nom propre paraît donc être aussi d'origine ismaélite. Mais « khorite » et « ismaélite » sont deux concepts géographiques qui ne se recouvrent pas. Le premier a un sens restreint et se rapporte à un territoire assez bien délimité, tandis que le second est beaucoup plus étendu et il

[1] Ritter, *Erdkunde* XIII, pp. 234 ; 282 ss.

[2] Nous ne parlerons pas des personnages qui portent le nom de Jether et qui sont donnés comme Israélites : Jug. VIII, 20 ; 1 Chr. IV, 17 ; VII, 38.

[3] Étude intéressante de Gen. XXXVI dans Meyer, *Die Israeliten...*, pp. 328 ss.

est très difficile de fixer les limites du pays des Ismaélites. Leur principal sanctuaire paraît avoir été le puits de *Lakhaï-roï* (peut-être le *Bir Mayin*[1]) où Ismaël, fils d'Agar, est né. Gen. XVI, 14 (J) ; mais son domaine territorial est très vaste ; d'après J (Gen. XXV, 18a) il s'étend *« de Havila jusqu'à Schur, en face de l'Egypte »*,[2] et Havila (Gen. X, 29 J) est fils de Joktan, et appartient donc à l'Arabie. Les limites extrêmes d'Ismaël seraient ainsi l'Arabie septentrionale (peut-être l'oasis de *Djôf*) et la frontière orientale de l'Egypte, du côté de la presqu'île. Dans E, Ismaël habite le désert de Paran (Gen. XXI, 21) c'est-à-dire le plateau de Tih. On voit que ces données ne sont pas absolument concordantes ; toutefois, avec Ismaël, nous restons dans la péninsule, ou, en tout cas, nous devons admettre que cette tribu a occupé longtemps ce territoire, mais qu'elle s'est développée insensiblement au dehors de ses frontières primitives ; dans P, en effet, (Gen. XXV, 13-16), sont attribués à Ismaël douze clans qui tous appartiennent à l'Arabie septentrionale.

Il nous est impossible de dire quels rapports ont existé entre les Khorites et les Ismaélites. Si nous nous en tenons aux renseignements de E, qui nous intéressent ici plus particulièrement, nous constatons que les Ismaélites — dans le désert de Paran — sont proches voisins des Khorites — en Séir. Que Jéthro ait appartenu à l'une ou à l'autre de ces tribus, nous avons le droit de dire que son habitat doit être situé dans la région septentrionale de la presqu'île. De là, Moïse se rend à la « Montagne de Dieu » « derrière le désert », dans la direction de l'Égypte, puisque Aaron, venant d'Egypte, le rencontra précisément à la « Montagne de Dieu ». Celle-ci sera donc située au Sud de l'endroit où séjournait Jéthro. Il nous paraît donc, en résumé, que la tradition élohiste sur la première révélation de Dieu à Moïse n'est pas tout à fait semblable à celle du Jahviste ; elle nous ramène en un point plus méridional de la péninsule ; elle nous rapproche des montagnes du Sud, et nous aurons bientôt l'occasion de constater que cette conclusion est corroborée par d'autres indications géographiques provenant du même document.

[1] Voir plus haut, p. 232-233.

[2] La note « *en allant vers l'Assyrie* » est probablement une glo-

II

La sortie d'Egypte.

D'intéressants problèmes de géographie se posent aussi à propos de l'Exode proprement dit ; mais leur solution est rendue malaisée par l'imprécision de nos récits et le manque de détails. Le morceau Ex. XIII, 17 — XV, 21 est une mosaïque formée de fragments plus ou moins étendus de nos trois documents J E et P, sans compter quelques remarques rédactionnelles ni le « cantique de la mer » (XV, 2-18) qui est un psaume d'époque assez tardive. Le dernier rédacteur (Rp) a mis le document P à la base de sa compilation, et il l'a complété au moyen de J E ; c'est du moins l'hypothèse qui explique le mieux la formation du Pentateuque actuel ; P est une sorte de cadre sous lequel J et E viennent prendre place. Le caractère spécial de cet écrit est très accentué ; peu de détails pittoresques, mais au contraire un emploi fréquent des mêmes formules stéréotypées, des mêmes expressions, des mêmes tournures de phrases. Il est facilement reconnaissable et c'est par son récit que nous commençons notre analyse de la péricope de l'Exode.

. . . . . .

XII, 37[a]. *Les enfants d'Israël partirent de Ramsès dans la direction de Succoth*[1] . . . . . XIII, 20. *Et ils partirent de Succoth et campèrent à Etham, à l'extrémité du désert.* XIV, 1. *Et Jahvé dit à Moïse :* 2. *Parle aux enfants d'Israël, et qu'ils rebroussent chemin et campent devant Pi-Hakhiroth, entre Migdol et la mer, devant Baal Tsephon ; en face de lui (Baal Tsephon) vous camperez au bord de la mer.* 3. *Et Pharaon dira des enfants d'Israël : Ils sont errants dans le pays ; le désert les enferme.*[2] 4. *Et j'endurcirai le cœur de Pharaon pour qu'il les poursuive, mais je*

[1] Dill. (*Die Bücher Exodus und Leviticus*, 3me édit. 1897, p. 131), attribue XII, 37[a] à J., pourtant c'est par P que nous savons qu'Israël demeure à Ramsès (Gen. XLVII, 11).

[2] Wellh. et Holzinger retranchent ce v. de P ; Bæntsch l'attribue à E ; mais E a déjà expliqué pourquoi Dieu donne l'ordre de rebrousser chemin (XIII, 17) et ce motif est tout différent.

tirerai gloire de Pharaon et de toute son armée et les Egyptiens sauront que je suis Jahvé. Et ils firent ainsi. 8. *Et Jahvé endurcit le cœur de Pharaon, roi d'Egypte, pour qu'il poursuive les enfants d'Israël, tandis que les enfants d'Israël sortiraient la main levée.* 9. *Et les Egyptiens les poursuivirent et les atteignirent comme ils campaient au bord de la mer*[1] *près de Pi-Hakhiroth, devant Baal Tsephon . . . . .*

15. *Et Jahvé dit à Moïse*[2] *: Parle aux enfants d'Israël et qu'ils partent !* 16.[3] *Etends ta main sur la mer et fends-la pour que les enfants d'Israël passent au milieu de la mer, sur terre sèche.* 17. *Et moi je vais endurcir le cœur des Egyptiens, et ils iront derrière eux et je tirerai gloire de Pharaon et de toute son armée.* 18. *Et les Egyptiens sauront que je suis Jahvé quand j'aurai tiré gloire de Pharaon.*[4]

21$^{a\alpha, b\gamma}$. *Et Moïse étendit sa main et les eaux se fendirent ;* 22. *et les enfants d'Israël passèrent au milieu de la mer sur terre sèche, et les eaux leur faisaient une muraille à droite et à gauche.* 23. *Et les Egyptiens se mirent à la poursuite et allèrent derrière eux*[5] *au milieu de la mer.*

26. *Et Jahvé dit à Moïse : Etends ta main sur la mer afin que les eaux reviennent sur les Egyptiens.* 27^{a} *Et Moïse étendit sa main sur la mer.* 28^{ab} *Et les eaux revinrent et couvrirent toute l'armée de Pharaon qui était allée derrière eux dans la mer.*

Dans la trame de ce récit, Rp. introduit des fragments de J E qui servent à le compléter. Reconstituer ces fragments est chose délicate et on n'obtient guère pour chacune des versions J et E qu'une ombre de narration.

Dans J, Israël séjourna au pays de *Gosen* (Gen. XLV, 10 ; Ex. VIII, 18 ; IX, 26) ; l'auteur a raconté l'histoire des plaies, spécialement celle de la mort des premiers-nés ; les Israélites

[1] *Tous les chevaux, les chariots de Pharaon et ses cavaliers et son armée* est une glose.

[2] L'incise : *Pourquoi cries-tu vers moi ?* dérange la symétrie des formules de P ; en outre, P ne dit rien d'une prière de Moïse. Est-ce peut-être un fragment de E ? (Dill., Bæntsch).

[3] Les phrases : *Lève ton bâton* et *étends ta main* forment un doublet, la première est sûrement de E qui parle du bâton magique de Moïse (IV, 17, 20).

[4] Les mots *de ses chariots et de ses cavaliers* aux vv. 17 et 18 sont probablement des surcharges rédactionnelles ; de même qu'aux vv. 26 et 28.

[5] Ici la même glose qu'au v. 9.

partent au milieu de la nuit (Ex. XII, 21-24 ; 29-36 ; 38-39 ; 42 a). Le récit continue à XIII, 21 :

. . . . . 21. *Et Jahvé allait devant eux, le jour dans une colonne de nuée, pour leur montrer le chemin, et la nuit dans une colonne de feu, pour les éclairer.* 22. *Le jour, la colonne de nuée ne s'éloignait pas, et la nuit la colonne de feu restait devant le peuple.*

XIV, 5 a. *Et on annonça au roi d'Egypte que le peuple avait fui* [1] ; 6. *Alors il attela son chariot et prit son peuple avec lui.* 10. *Pharaon (?) approcha* [2] *et les enfants d'Israël levèrent les yeux et voici que les Egyptiens marchaient derrière eux ; alors ils eurent une grande peur.* [3] 11.. *et ils dirent à Moïse,* etc. jusqu'au v. 14. Les Israélites font des reproches à Moïse et celui-ci leur annonce une délivrance merveilleuse.

19 b. *Et la colonne de nuée partit de devant eux et se plaça derrière eux,* 20 b *et quand l'obscurité se fit, la nuée éclaira la nuit,* [4] *de sorte que, pendant toute la nuit aucun (des adversaires) ne s'approcha de l'autre.* 21 a,β b α. *Alors Jahvé refoula la mer par un fort vent d'orient, toute la nuit, et il mit la mer à sec.* 24. *Et il arriva qu'à la veille du matin Jahvé regarda la troupe des Egyptiens dans la colonne de feu et de nuée et il mit en confusion la troupe des Egyptiens ;* 25. *Et il enraya* [5] *les roues de ses chariots et rendit sa marche difficile* [6] *; alors les Egyptiens dirent : Fuyons de devant Israël, car Jahvé combat avec lui contre les Egyptiens.* 27 b. *A l'approche du matin, la mer retourna dans son lit, tandis que les Egyptiens fuyaient à sa rencontre, et Jahvé*

[1] Ceci est conforme aux précédentes déclarations de J. Moïse avait demandé au *roi d'Égypte* de laisser le peuple aller faire un sacrifice au désert, V. 3 ; à la suite des plaies, l'autorisation est accordée, XII, 31 ; mais, dans la pensée du roi, les Israélites reviendront. Ici, il apprend qu'il s'agit d'une fuite réelle. La 2me partie du v. 5 n'est pas de J (Ed. Meyer, *Die Israëliten...* pp. 20-21); elle exprime une autre pensée : *Pharaon* et ses ministres ont laissé sortir le peuple définitivement; mais Pharaon se repent. La phrase est de E (de même Procksch, *Die Elohimquelle*, pp. 78-79).

[2] Ces deux premiers mots sont douteux. J dit généralement le *roi d'Égypte* et non *Pharaon*.

[3] *Et les enfants d'Israël crièrent à Jahvé* est une glose ; dans J, les Israélites ne prient pas Dieu ; ils querellent Moïse (vv. 11 ss.).

[4] Dans le texte : *il y eut la nuée et l'obscurité et elle éclaira la nuit.* Une correction est nécessaire ; la transposition proposée par Wellh. est très plausible.

[5] Dans le texte : *il enleva* ; l'hyperbole est un peu forte. La leçon *il enraya* est celle des LXX.

[6] Dill. et Bertsch attribuent 25b à E, nous ne voyons pas pour quel motif : la confusion dont parle J. consiste précisément dans la difficulté qu'éprouvent les cavaliers à avancer.

précipita les Egyptiens au milieu de la mer, 28[b] *et il n'en resta pas un seul.* 30. *Ainsi Jahvé, en ce jour-là, sauva Israël de la main des Egyptiens, et Israël vit les Egyptiens morts sur la rive de la mer* . . . . .

Du récit E, il ne reste que des lambeaux ; seul le début en est assez bien conservé, et il nous fournit une donnée très précieuse. Israël est esclave en Egypte et a travaillé à la construction des villes de *Pithom* et *Ramsès* (Ex. I, 11). Après les plaies survient la sortie.

. . . . . XIII, 17. *Lorsque Pharaon renvoya le peuple, Elohim ne les conduisit pas par le chemin du pays des Philistins qui était le plus proche, car Elohim se disait que le peuple se repentirait en voyant la guerre et retournerait en Egypte.* 18. *Mais Elohim fit tourner le peuple par le chemin du désert vers la mer des Roseaux et les enfants d'Israël montèrent tout équipés du pays d'Egypte.* 19. *Mais Moïse prit les os de Joseph avec lui, car celui-ci avait fait jurer les enfants d'Israël en leur disant : Quand Elohim vous aura visité, vous emporterez mes os d'ici avec vous.* [1]

. . . . . .

XIV, 5[b] . . . . *et le cœur de Pharaon et de ses serviteurs fut changé à l'égard du peuple et ils dirent : Qu'avons-nous fait de renvoyer Israël pour qu'il ne nous serve plus ?* 7. *et (Pharaon) prit 600 chariots d'élite*[2] *et sur chacun d'eux étaient des guerriers éprouvés* . . . . . .

19[a]. *Et l'ange d'Elohim qui allait devant la troupe d'Israël partit et alla derrière eux.* 20[a] *Et il vint entre la troupe des Egyptiens et la troupe d'Israël* . . . . .

. . . . . .

16[a α]. */Et Elohim dit à Moïse :/ Toi, lève ton bâton* . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

XV, 20. *Et Mirjam, la prophétesse, sœur d'Aaron, prit le tambourin dans sa main, et toutes les femmes sortirent derrière elle avec des tambourins et en dansant.* 21. *Et Mirjam leur cria :*

Chantez à Jahvé, car il est majestueux !
Il a jeté dans la mer le cheval et son cavalier.

[1] Gen. L, 25 E.

[2] *Et tous les chariots de l'Egypte,* [illegible]

Ces documents, sauf P, sont incomplets et la prudence la plus élémentaire nous commande d'éviter les jugements absolus. Cependant, il y a entre eux des divergences fondamentales trop évidentes pour qu'il soit nécessaire de les indiquer. Du point de vue géographique, on remarque que l'écrit le plus jeune, P, est aussi le plus détaillé. J ne parle que de l'*Egypte, Gosen, la mer ;* E connaît les villes de *Ramsès* et *Pithom,* la route directe de l'Egypte en Canaan par le pays des Philistins, le chemin du désert égyptien qui conduit au bord de la mer, désignée sous le nom de *« mer des Roseaux »* ; quant à P, il fournit une liste de quatre localités, et cherche à déterminer l'emplacement de deux d'entre elles : *Ramsès, Succoth, Etham* (« à l'extrémité du désert »), *Pi-Hakhiroth* (« entre Migdol et la mer, devant Baal-Tsephon »). Le catalogue des stations (Nomb. XXXIII), qui est un écrit relativement jeune et dont l'auteur paraît avoir connu le Pentateuque dans sa forme actuelle, reproduit le texte de P avec quelques modifications (vv. 5-7). Nous pensons qu'il sera toujours difficile d'identifier toutes ces localités avec certitude. Il faut pourtant essayer de fixer quelques-uns des points les plus importants.

1° *Mitzraïm.* Nous avons déjà fait allusion à une hypothèse fort intéressante de Winckler,[1] que d'autres orientalistes ont aussi adoptée, du moins en partie.[2] Dans les inscriptions assyriennes, on rencontre le nom propre *Musri,* ou *Mu-us-ri* ou *Musru,* qui ne désignerait pas l'Egypte *(Misr),* comme on l'avait supposé jusqu'à maintenant, mais un autre pays, plus particulièrement l'Arabie du Nord-Ouest, c'est-à-dire, d'une part, le territoire du Negeb et de la presqu'île sinaïtique, et de l'autre, celui du Sud et du Sud-Est de la mer Morte. Ce pays aurait eu à peu près l'étendue et les limites de l'Arabie Pétrée de l'époque romaine. De plus, dans une inscription minéenne, on lit que deux chefs arabes de *Musrân* et de *Maân Musrân* ont élevé à leur dieu Athtar un castel (ou une tour) pour le remercier de les avoir délivrés de leurs ennemis. Or, à côté de *Musrân* est cité *Misr* (l'Egypte) avec lesquels les chefs étaient en rapport ; c'est-à-dire que ces deux noms ne désignent pas la même région, et qu'il existait un pays de *Musrân* distinct de l'Egypte ; comme il est placé côte

[1] Pour les références, voir plus haut, p 363.

[2] Ainsi Hommel, *Vier neue arabische Landschaftnamen im Alten Testament,* Munich, 1901. Weber, *Studien zur südarabischen Altertumskunde,* Berlin, 1901.

à côte avec *Maân*, on songe aussitôt précisément à l'Arabie septentrionale.

Appuyé sur ces données, Winckler et ses disciples se sont demandé si l'A. T. ne connaîtrait pas aussi ce *Musri* ou *Musrân* et si, en particulier, sous le mot hébreu *Mitzraïm*, qui désigne en général l'Egypte, il ne faudrait pas voir, dans certains passages, l'Arabie du Nord. Ainsi ce que la Bible appelle en plusieurs endroits le « torrent d'Egypte » *(nakhal Mitzraïm)* n'est pas en Egypte, mais en plein désert sinaïtique (ouady el Arisch). Agar est nommée Genèse XVI, 1 (J) une esclave « égyptienne » ; mais toute son histoire, spécialement l'épisode de la naissance d'Ismaël, se passe dans le Négeb. Il faut donc entendre qu'Agar vient de *Musri* et non d'Egypte ; dans le récit élohiste (Gen. XXI, 21) Ismaël habite le désert de Paran et il prend une femme « du pays de l'Egypte » ; ici encore *Mitzraïm* doit signifier *Musri*, et l'épouse d'Ismaël serait arabe comme il l'est lui-même. D'autres textes encore sont invoqués à l'appui de la thèse ; Gen. XXVI (J) raconte les démêlés d'Isaac avec Abimélec « roi des Philistins », à propos de sa femme Rebecca ; un récit très semblable se lit Gen. XX (E) ; Abimélec est roi « de Guérar » et il ne s'agit plus d'Isaac mais d'Abraham et Sara ; ces scènes ont pour théâtre le Sud de la Palestine *(Musri)* ; or, Genèse XII, 10-20 rapporte de nouveau une histoire de ce genre ; mais elle se serait passée en Egypte *(Mitzraïm)*. On suppose que l'auteur de ce dernier récit, plus jeune que les autres, fait une confusion de noms et qu'il place en *Mitzraïm* un événement survenu en *Musri*. Une fois sur cette voie, on ne sait plus où s'arrêter et il n'y a pas de raison pour ne pas rencontrer *Musri* un peu partout dans l'A. T. La « fille de Pharaon », une des femmes de Salomon (1 R. III, 1) sera la fille d'un roi arabe ; So, ou Sévé « roi d'Egypte » (2 R. XVII, 4) devient un général d'un monarque d'Arabie, etc., etc. Mais où Winckler a poussé très loin ses conclusions, c'est lorsqu'il affirme que l'ancienne tradition israélite ne connaît pas le séjour en *Egypte*, mais seulement dans le *Musri* arabe ; les tribus alors errantes dans ces parages vinrent se fixer à Qadès ; plus tard, quand elles eurent envahi la Palestine et que leur horizon géographique s'étendit, le terme de *Mursi* fut, par extension, appliqué à l'Egypte et devient *Mitzraïm*, et ainsi on imagina un séjour en Egypte, une sortie d'Egypte, tandis qu'en réalité, rien de tout cela ne s'est produit.

Ces théories ont été vivement combattues [1] ; mais la réfutation a été excessive et ne nous semble pas avoir tenu compte des éléments de vérité que l'hypothèse nouvelle contient. Ainsi il est certain que les inscriptions assyriennes mentionnent, sous le nom de *Musri*, des pays qui ne sont pas l'Egypte. Un ou deux exemples suffiront à le démontrer. Dans l'énumération des forces coalisées contre Salmanazar II (860-825) [2] se trouvent mentionnés « mille soldats du pays de *Musru* » avec d'autres troupes d'Achab d'Israël, du pays de *Gu-a*, de la ville d'Arvad (Phénicie). On voit, par la liste des peuples révoltés, que la rébellion a soulevé la Syrie et les contrées limitrophes ; le pays de *Gu-a*, en particulier, n'est autre que le *Que* de l'inscription de Zakir, c'est-à-dire qu'il faut le placer en Asie Mineure, dans le voisinage de la Cilicie. *Musru*, cité immédiatement après *Gu-a*, ne peut pas être l'Egypte, mais désigne quelque contrée de l'Asie Mineure. Winckler a montré avec beaucoup de raison, selon nous, que ces deux noms se retrouvent dans l'A. T. à 1 Rois X, 28, texte intraduisible dans son état actuel, mais dont le sens est très clair si on lit : *La provenance des chevaux pour Salomon était de Musru et de Que ; les marchands du roi les prenaient de Que, à prix d'argent*. On sait par Hérodote que la Cilicie était célèbre pour ses chevaux. Dans le cas particulier, le texte cunéiforme et celui de la Bible s'accordent à dire qu'il s'agit d'un pays autre que l'Egypte. — Donnons encore un autre exemple. Le récit de la campagne d'Assarhaddon (681-668) contre l'Egypte, en 671, nous fournit un itinéraire assez complet de l'armée assyrienne. [3] Le conquérant arrive devant Tyr, y établit le blocus, puis il se dirige vers le Sud et pénètre dans le pays de *Musur* ; de là il prend la route du pays de *Meluha* et atteint la ville de *Raphia*, « à côté du torrent de *Musur*, un lieu où il n'y a pas de fleuve » ; après seulement, on gagne l'Egypte *(Misir)* et spécialement *Memphis*, d'après la *chronique babylonienne*. Ce texte, nous semble-t-il,

[1] König, *Fünf neue arabische Landschaften im Alten Testament*... Berlin, 1902. Ed. Meyer, *Die Israeliten*... pp. 455 ss.

[2] Texte de l'inscription du Monolithe dans *Keilinschriftliche Bibliothek*, I, pp. 172-173.

[3] Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch zum Alten Testament*, IIIme édition, 1909, pp. 52-53. L'expédition d'Assarhaddon est aussi mentionnée dans la *Chronique babylonienne*, IV, 23 ; texte dans le même ouvrage de Winckler, p. 65, et dans la *Keilinschriftliche Bibliothek*, II, p. 285. Cf. P. Dhorme : *Les pays bibliques et l'Assyrie*, dans *Revue biblique*, 1911, pp. 213-215.

ne laisse aucun doute sur la solution du problème qui nous occupe. *Raphia* est au Sud de Gaza ; le torrent de *Musur* est l'ouady *el Arisch ;* l'armée venant de Tyr et passant par *Musur* avant d'atteindre Memphis, *Musur* n'est pas l'Egypte, c'est peut-être le *Musrân* des inscriptions minéennes près de *Maan* ou bien, plus simplement, le Sud de la Palestine, le Négeb.

Notre tâche n'est pas de poursuivre cette démonstration : il nous suffit de savoir que *Musur* ou *Musri* est parfois autre chose que la vallée du Nil et il nous paraît dès lors très légitime de se demander si l'A. T. n'a pas connaissance de ce phénomène. Nous avons déjà vu que le passage 1 Rois X, 28 s'explique très bien dans l'hypothèse Winckler et il faudra discuter avec soin chaque cas particulier, ne point généraliser, car la plupart du temps le *Mitzraïm* biblique est bien l'Egypte et il en est ainsi en particulier quand les auteurs sacrés nous parlent d'un séjour d'Israël dans le pays de *Mitzraïm*. Dans leur état actuel, tous les récits n'ont de sens que si les événements se passent en Egypte ; nos trois documents principaux sont unanimes sur ce point. Mais les écrivains bibliques auraient-ils été les jouets d'une illusion ? Auraient-ils, comme le prétend Winckler, fait une confusion, involontaire sans doute, entre *Musri*-Arabie et *Misr*-Egypte ? Cela nous paraît impossible. Les récits J et E datent au moins du VIIIme siècle avant l'ère chrétienne ; à cette époque, l'existence du *Musri* arabe devait être connue ; en tout cas, un siècle plus tard elle est dûment constatée par l'inscription d'Assarhadon que nous analysions tout à l'heure ; dans ces conditions, il ne nous semble pas possible d'admettre que le jahviste et l'élohiste aient si grossièrement confondu les deux pays qu'ils connaissaient l'un et l'autre et aient situé en Egypte des événements dont *Musri* aurait été le théâtre. L'hypothèse selon laquelle le sens étroit de *Musri* s'altéra par extension et s'appliqua plus tard à l'Egypte n'a pas de base solide ; c'est le phénomène inverse qui s'est produit ; *Misr*-Egypte est le point de départ ; par *Musri*, *Musur*, *Mitzraïm*, les textes assyriens et bibliques, dans leur grande majorité, ne désignent pas autre chose que la vallée du Nil. Mais ce terme s'est étendu aux contrées avoisinantes, placées sous la dépendance de l'Egypte ; les Pharaons ont occupé pendant plusieurs siècles des districts de la péninsule, comme nous l'avons dit ; aujourd'hui encore, ces régions font partie administrativement de l'Egypte ; les Bédouins du désert au Sud d'Hé-

bron appellent *masr* le district du djébel *Maqra*.[1] Un même phénomène s'est produit dans l'antiquité ; l'influence égyptienne s'étendait au loin ; la Palestine méridionale, le Négeb, Edom, Seir, même aux temps où ces contrées n'appartenaient pas officiellement à l'Egypte, demeuraient sous son action et pour cette raison recevaient parfois le même nom que l'Egypte, *Musri*. On peut en dire autant de *Musrân-Maan* des inscriptions minéennes ; ce pays, situé à l'Est de l'Araba, dans le voisinage de Pétra, était une sorte de rendez-vous des caravanes d'Arabie ; de là, elles gagnaient l'Egypte en peu de jours par le désert de Tih. Actuellement, il se fait encore un commerce de troupeaux entre les deux pays. Autrefois, ces rapports devaient être beaucoup plus étroits, par le fait d'un trafic plus intense qu'aujourd'hui et cela explique l'identité des noms par lesquels on désignait l'une et l'autre de ces contrées.[2]

Nous ne croyons donc pas que la théorie de Winckler se justifie en ce qui concerne le séjour d'Israël en Egypte ; jusqu'à plus ample informé, nous continuerons d'admettre que la tradition hébraïque la plus ancienne n'a jamais eu autre chose en vue que l'Egypte, quand elle parle de cet événement. Toutefois il convient de s'entendre ; l'Egypte est grande et si E ne désigne pas un canton particulier du pays, il n'en est pas de même pour J et P. — J, en effet, indique très spécialement le territoire de Gosen *(Gochen)* comme lieu d'établissement d'Israël, et ce district correspond sans doute au « pays de Ramsès » de P (Gen. XLVII, 11) ; en tout cas, les LXX rendent le nom propre *Gosen* de Gen. XLVI, 28 par *Ramsès*.[3] Or, le territoire de Gosen est trop connu pour que nous ayons besoin d'insister sur ce point.[4] Ses limites ne peuvent être fixées avec une précision rigoureuse ; mais on peut dire qu'il occupait le triangle compris entre Bubaste (Zagazig), Belbeis et l'extrémité occidentale de l'ouady Toumilat. Le centre de ce district est la localité actuelle de Saft

[1] Lagrange. *La controverse minéo-sabéo-biblique*, dans *Revue biblique*, 1902, pp. 256 ss.

[2] Il est plus difficile d'expliquer de la même manière le *Musri* cilicien. Mais savons-nous si la puissance égyptienne ne rayonnait pas jusque-là ? Les récentes fouilles de l'île de Crète nous ont appris que l'Egypte a exercé son influence sur des peuples très éloignés.

[3] Exactement : *κατ' Ἡρωων πόλιν, εἰς γῆν Ῥαμεσσῆ*.

[4] Von Dill., *Genesis*, 6ᵉ édit., pp. 431-432. Ebers, *Durch Gosen*... pp. 500-505 ; 519-520. Ed. Naville. *Land of Goshen*, Londres, 1887.

PLANCHE X

Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie. Tome XXIV, 1915.

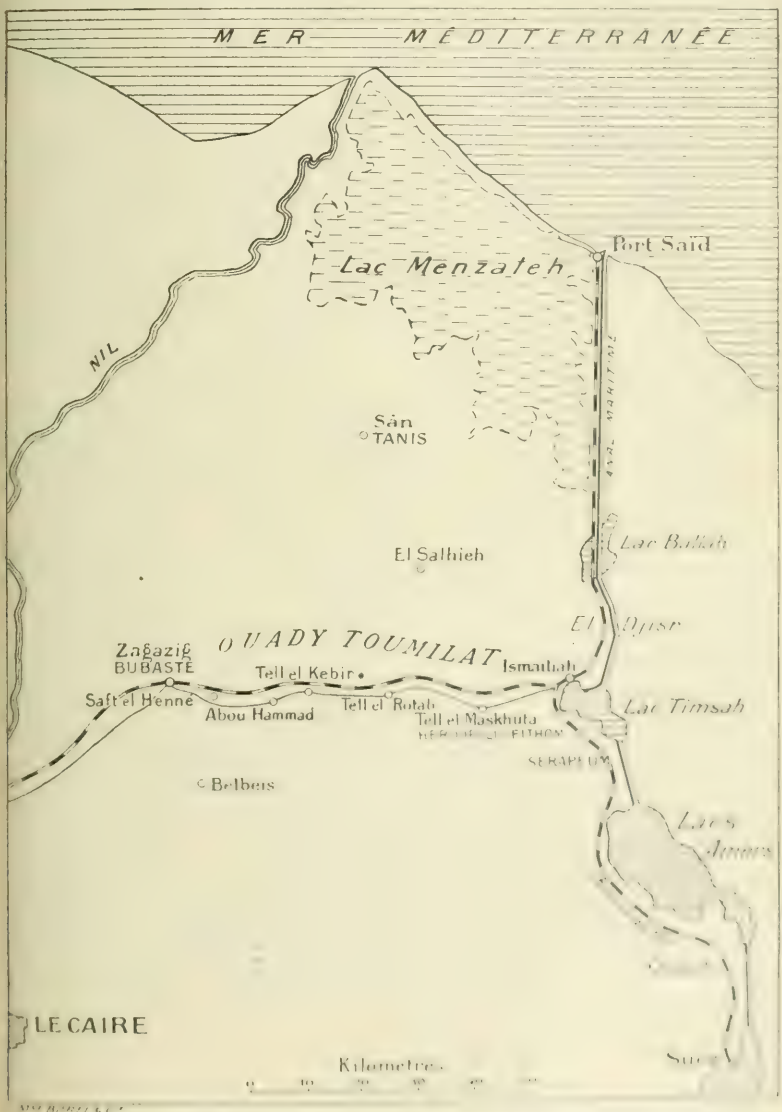

RÉGION DE L'ISTHME DE SUEZ

el Henné. Ce n'est pas tout à fait l'Egypte, mais une région placée certainement dans la sphère d'influence de l'empire. Il n'existe aucune raison suffisante pour nier l'historicité d'un séjour momentané des tribus — ou de quelques tribus — israélites dans ces marches égyptiennes, où des nomades pouvaient aisément faire paître leurs troupeaux.

Quant aux localités d'Egypte citées par nos documents, une grande incertitude règne encore sur la situation de la plupart d'entre elles. Au fond, une seule a été réellement identifiée : *Pithom* (Ex. I, 11, E). Les fouilles de Naville ne laissent aucun doute à cet égard.[1] Pithom (égyptien *Pa-Tum*, la maison du dieu Tum) a été retrouvé dans les ruines de *Tell-el-Maskhuta*, non loin de l'extrémité orientale de l'ouady Toumilat. *Ramsès*, l'autre des villes construites par Israël, selon E, et point de départ de l'exode, selon P, devait se trouver dans le pays de Gosen ; mais nombreuses sont les hypothèses sur son emplacement précis. Il est certain que Ramsès II fonda une résidence de ce nom où il séjournait volontiers à l'époque où les *Hittites* menaçaient l'Egypte[2] ; et cette localité ne paraît pas être située très loin de la frontière Est ; mais on ignore où elle se trouvait exactement ou même si elle est identique au Ramsès biblique. Il y avait, au dire d'égyptologues autorisés,[3] plusieurs Ramsès, ce qui ne simplifie pas le problème. Nous pensons qu'il faut chercher le Ramsès de nos documents dans le voisinage de Pithom, et puisque, d'après P, les Israélites viennent de Ramsès à Succoth (près de Pithom), la première localité doit être située à l'Ouest de la seconde. Voilà pourquoi nous ne saurions admettre l'identification si souvent proposée et acceptée, avec Tanis (le *Tsoan* de Nomb. XIII, 22, etc. ; aujourd'hui les ruines de *San*, un peu au Sud du lac Menzaleh), ni l'identification avec *El-Salhieh* sur l'ancienne branche pélusiaque du Nil et d'où partait autrefois la route des caravanes pour la Syrie. Nous préférerions situer Ramsès soit à *Tell-el-Kébir*, dans la partie occidentale de l'ouady Toumilat, comme le suppose Naville ; soit plutôt à *Tell-er-Rotab*.

[1] *The store-city of Pithom and the route of the Exodus*, 4ᵉ édition, Londres, 1903.

[2] Max Müller, *Asien und Europa*... pp. 178-179. Grande inscription de Ramsès II à *Abou-Simbel*, ligne 16 ; cf. Lepsius, *Denkmäler*, III, 194.

[3] Ebers, *Durch Gosen*... pp. 512 ss.

dans la même vallée, mais plus près encore de Pithom.[1] — *Succoth*, première station de l'itinéraire de P, est intimement liée à Pithom. Le nom est sémitique et signifie « tentes » ; mais il est probablement l'équivalent de l'égyptien *Tekut* ou *Tukut* ou encore *Tuku*, qu'on lit dans plusieurs des inscriptions découvertes à *Tell-el-Maskhuta*[2] et dans d'autres. Les deux localités semblent avoir été très rapprochées l'une de l'autre. En tout cas, le papyrus Anastasi VI, 4, 14 parle de *Schasou* (bédouins) d'Edom qui sont venus vers les « étangs de Pithom de Menephtah » *qui est Tuku (enti Tku)* pour faire paître leurs troupeaux dans les pâturages de Pharaon. Il est vrai que nous lisons dans le même texte que ces nomades « ont passé la forteresse de Menephtah *qui est Tuku (enti Tku)* » ; aux deux endroits, le nom propre est muni du déterminatif de pays ; dans les textes trouvés à Pithom, il porte le déterminatif de ville. Ne peut-on pas supposer que *Tuku* représente une région, très voisine de Pithom, plutôt qu'une ville proprement dite ? Nous croyons même que la forme hébraïque, *Succoth* (les tentes), est primitive, et désigne précisément des campements de nomades asiatiques dans les pâturages de Pithom ; *Tuku* ne serait ainsi que la forme égyptianisée du même terme. — Avec *Etham*, « à l'extrémité du désert » (P), nous sortons de l'ouady Toumilat. Une quantité d'identifications ont été proposées qui ne nous retiendront pas. Si l'on veut trouver un rapprochement avec l'égyptien, l'hypothèse de Brugsch et Ebers[3] nous semble la plus naturelle ; le nom commun *chtm (chetem* ou *chetam)* signifie « forteresse » et désigne tout spécialement la ligne de fortifications que les Pharaons de la quatrième dynastie avaient élevées à l'orient du Delta, entre Péluse et la mer Rouge pour barrer le chemin aux nomades de la Péninsule. Les versions copte et alexandrine d'Ex. XIII, 20 viennent à l'appui de cette hypothèse ; la première a rendu Etham par *pe thom* « l'enceinte » ; la seconde par le terme grec correspondant Θίθωμ. En outre, dans le catalogue Nomb. XXXIII, 8, il s'agit d'une région *« le désert d'Etham »*, et non d'un point déterminé. Dans l'itinéraire de P, les Israélites quittent Succoth (Pithom), passent dans le désert et atteignent la ligne des postes fortifiés

[1] La ville aurait été retrouvée par F. Petrie, en cet endroit : *Hyksos and Israelite Cities*, Londres, 1906.

[2] Naville, *The store-city of Pithom*, pp. 15, 17-18, 20-21.

[3] *Durch Gosen*.., pp. 521-522.

(Etham) ; de là, ils rebroussent chemin. — La deuxième station, *Pi-Hakhiroth*, est inconnue, de même que les deux points de repère donnés par P, *Migdol* et *Baal-Tsephon ;* ce sont deux noms purement sémitiques, dont l'un signifie « tour » et l'autre « Baal (dieu) du Nord ». Le *Migdol* (*Μάγδωλον*, Magdolum) des Grecs et des Romains est trop septentrional ; il est à 10 kilomètres environ au Sud de Péluse, le *Tell-es-Samout* actuel. Le terme égyptien *maktar*, fréquent dans les inscriptions, désigne aussi une tour, un fort. Le papyrus Anastasi V, 20, 2, en connaît un élevé par Séti Ier, près de Succoth. [1] On ne sait où placer le sanctuaire de *Baal Tsephon*, mais il n'était sans doute pas éloigné de Migdol. Nous serions ainsi amenés à placer *Pi-Hakhiroth* dans le voisinage de Pithom-Succoth. Le nom est égyptien, selon toute apparence. Naville a trouvé à *Tell-el-Maskhuta* une tablette de Ptolémée II Philadelphe, où est représentée une scène d'adoration : le roi offre ses hommages à plusieurs divinités, entre autres à Osiris, *qui réside à Pikeheret ;* la grande inscription gravée au-dessous mentionne aussi ce lieu. [2] Ce nom correspond assez bien au *Pi-Hakhiroth* de nos textes ; le sanctuaire d'Osiris se trouvait près de Pithom.

En résumé, on voit que toutes ces localités, sauf Etham, doivent être cherchées dans l'ouady Toumilat ; la « terre de Gosen » ou le « pays de Ramsès » ont donc un sens assez étroit et étaient en marge de l'Egypte. [3]

2° *La mer.* On sait que, d'Ismaïlia à Suez, l'isthme est coupé par deux bassins d'inégale grandeur, le lac *Timsah* (lac des crocodiles) et les *lacs Amers*, d'une superficie beaucoup plus considérable ; ils sont séparés par un seuil rocheux, le *Sérapéum ;* un autre seuil plus élevé, celui de *Chaloûf*, se trouve entre les lacs Amers et le golfe de Suez. Quand on perça le canal maritime, le bassin des lacs Amers était à sec et couvert de sel ; celui du Timsah ne formait qu'un étang peu profond d'eau stagnante ; mais l'étude des terrains démontra que ces cavités ont été autrefois occupées par la mer. La question a été souvent discutée de savoir si, primitivement et encore à l'époque historique, la mer ne couvrait pas aussi les seuils de

[1] M. Müller, *Asien und Europa*..., p. 134.

[2] *Ibid.*, pp. 8, 18, 21, texte ; pl. VIII et X (ligne 26).

[3] Pour la discussion de toutes les hypothèses émises à ce sujet, voir Dill-Ryssel : *Exodus und Leviticus*, pp. 9-13 ; 148-159.

Chaloûf et du Sérapéum, pour s'étendre jusqu'à l'embouchure de l'ouady Toumilat. Cette opinion a été défendue par Du Bois Aymé, l'un des savants de l'expédition de Bonaparte en Egypte, dans un intéressant *Mémoire sur les anciennes limites de la mer Rouge.*[1] Il estimait que la mer occupait autrefois toute la partie de l'isthme qui s'étend de Suez à l'extrémité nord des lacs Amers et, pour établir ce fait, il s'est appuyé sur diverses considérations, dont voici les principales : Hérodote (II, 158), dit que du Mont Casius au golfe arabique, il y a 1000 stades ; le mont Casius est situé sur la langue de sable qui forme le lac Sirbonis, à l'Est de Péluse ; on estime qu'Hérodote a employé le petit stade de 100 mètres environ ; la distance serait ainsi évaluée à 100 kilomètres, ce qui, en effet, placerait l'extrémité du golfe arabique à 50 kilomètres plus au Nord qu'aujourd'hui, puisque l'isthme mesure, de Port-Saïd à Suez, 150 kilomètres. A cet argument s'en ajoute un autre, plus sérieux peut-être ; Du Bois Aymé démontre que l'ancienne ville d'Héroopolis — qu'il identifie, non sans raison, avec Pithom de la Bible — était située à *Abou-Keycheyd*, aujourd'hui *Tell-el-Maskhuta ;* or, les géographes grecs et romains — Pline, Strabon et d'autres — appellent constamment le golfe arabique *Golfe d'Héroopolis* (Heroopoliticus sinus, Pl. V, 65 ; *ὁ μυχὸς ὁ κατ' Ἡρώων πόλιν*, str. XVII, 21 ; son extrémité septentrionale ne devait donc pas être très éloignée de la ville, et se trouvait par conséquent beaucoup plus au Nord qu'actuellement. Ces considérations, et d'autres de ce genre, parurent concluantes et furent approuvées par plusieurs savants. Naville, en particulier, les a acceptées et développées, en leur donnant l'appui de ses découvertes. D'abord, il est certain qu'Héroopolis et Pithom étaient situées au même endroit ; déjà le texte des LXX, à Gen. XLVI, 28 (*κατ' Ἡρώων πόλιν*) et celui de la version copte (*vers Pithom, ville du pays de Ramsès*) le faisaient supposer ; mais Naville a mis au jour deux inscriptions latines qui changent la supposition en certitude ; la première porte, entre autres, les mots ERO CASTRA, précédés de POLIS, qui semble être la finale du nom EROPOLIS ; l'autre, datant de 306 ou 307 après Jésus-Christ, donne l'indication AB ERO IN CLASMA [2]

[1] *Description de l'Égypte*, IIe édition, 1822, XI, pp. [illegible]. — L'explication avait déjà été proposée par le géographe français d'Anville : *Mémoire sur l'Égypte ancienne et moderne, suivi d'une description du golfe arabique ou mer Rouge*, Paris, 1766.

VIIII.[1] L'identification Tell-el-Maskhuta-Pithom-Héroopolis est désormais acquise et, puisque cette dernière ville est au bord de la mer — dit-on — la mer devait s'étendre jusqu'à l'entrée de l'ouady Toumilat, englobant les lacs Amers et le lac Timsah. Poursuivant ses déductions géographiques, le savant genevois chercha à situer Clysma ; d'après Ptolémée, cette ville est un port du golfe arabique ; puisque l'inscription latine la met à 9 milles d'Héroopolis, elle serait à peu près à l'emplacement de *Néfiché*, tout près du lac Timsah, c'est-à-dire — dans la théorie énoncée — au bord de la mer. Cependant, l'*Itinéraire d'Antonin* (fin du IIIme siècle de l'ère chrétienne [2]) établit qu'entre Heroopolis et Clysma, il y a une distance de 68 milles, ce qui nous amène aux environs de Suez. On tourne la difficulté en statuant l'existence de deux Clysma.[3] La grande inscription de Ptolémée II Philadelphe (280-247), parle de la fondation d'une ville qu'il appelle *Arsinoë*, du nom de sa seconde femme et sœur ; cette localité était aussi sur la mer Rouge, selon le témoignage des auteurs grecs et latins (Diodore de Sicile I, 85 ; Pline VI, 166). Naville la place au Sud du lac Timsah, c'est-à-dire toujours au bord de la mer. Ces localisations, comme nous le dirons encore, prêtent le flanc à la critique ; mais l'emplacement d'Héroopolis tend à démontrer que le golfe arabique, à l'époque ancienne, s'avançait jusqu'aux environs de cette localité. Ce résultat est considéré comme certain par un grand nombre d'exégètes, entre autres par Dill-Ryssel[4], Holzinger[5], Baentsch[6], Guthe[7], Lagrange[8] La théorie est très commode, parce qu'elle donne au récit biblique du passage de la mer quelque chose de tout naturel ; elle permet en quelque sorte de supprimer le miracle. Le bras de mer, dit-on, devait être très étroit, l'eau peu profonde ; on rappelle que le vent soufflait très fort (d'après J) et qu'il a pu refouler les flots. Tout cela est très raisonnable, conforme au texte de l'un de nos documents et tout à fait possible.

[1] *The stone city*... pl. XI. Naville traduit (p. 22) : *depuis Ero jusqu'a Clysma il y a 9 milles*.
[2] Ed. Wesseling, p. 170.
[3] Naville, *op. cit.*, p. 24.
[4] *Op. cit.*, pp. 152, 159.
[5] *Op. cit.*, pp. 116-117.
[6] *Op. cit.*, pp. 116-117.
[7] *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, VIII (1885), pp. 220-221.
[8] *Revue biblique*, 1900, pp. 76-77, 80.

Mais il est permis de se demander si l'hypothèse Du Bois-Aymé, Naville et consorts est bien établie en fait ou si, en tout cas, elle n'est pas peut-être trop absolue. Les arguments par lesquels on a cherché à la révoquer en doute, ne sont pas méprisables et ils ont été réunis avec soin par Küthmann dans un opuscule que nous ne pouvons passer sous silence. [1] Les raisons invoquées ont paru si péremptoires, que Gressmann, devant l'impossibilité de croire à l'existence de *la mer* à l'Est du Delta, transporte toute la scène du passage au golfe d'Akaba. [2] Pour suivre cette discussion délicate, il faut rappeler que les Pharaons ont cherché, dès une époque très ancienne, à s'ouvrir une voie navigable sur la mer Rouge, en creusant un canal dérivé du Nil et traversant l'ouady Toumilat. Quel était le point d'aboutissement du canal ? Etait-ce le lac Timsah ? Dans ce cas, ce lac communiquait avec la mer et celle-ci s'étendait beaucoup plus au Nord qu'aujourd'hui. Etait-ce le golfe proprement dit ? Alors l'état de l'isthme était le même que de nos jours. Küthmann essaye de le prouver. Il établit que le nome de Pithom (le VIIIme) est un des plus récents et qu'il n'a été ajouté à l'Egypte qu'entre le Moyen et le Nouvel Empire ; auparavant, la frontière est du pays s'arrêtait au nome d'Arabie (le XXme), c'est-à-dire à l'Ouest de l'ouady Toumilat, dans la région de la ville actuelle de *Saft-el-Henné*, non loin de Zagazig. L'ancien canal pharaonique partant de Bubaste (Zagazig) ne se prolongeait pas plus loin que la frontière ; son point terminus pouvait être *Tell-el-Rotab* ; au delà de ce point, c'était déjà une terre étrangère. Or, on sait que pendant le Moyen Empire, les communications avec la mer Rouge se faisaient, non par l'isthme, mais par l'ouady *Hamamat* qui relie Thèbes à la mer. Les navires abordaient à Koséir et de là les marchandises étaient transportées dans la capitale par des caravanes qui utilisaient l'ouady Hamamat. [3] Cela étant, il est très surprenant, puisque le canal était creusé jusqu'au centre à peu près de l'ouady Toumilat, que les Pharaons ne l'aient pas prolongé jusqu'à l'extrémité de l'ouady, si la mer s'étendait précisément jusque là ; un creusage de quelques kilomètres eût suffi pour atteindre la

[1] *Die Ostgrenze Aegyptens* (Dissertation), 1911.
[2] *Mose und seine Zeit*, pp. 414 ss., 443-444.
[3] Inscription de *Mentou-Hotep* V (XIe dynastie), dans Lepsius, *Denkmäler*, II, 150e, et dans *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, tome XXXIV, n° 114, p. 83, ligne 14.

mer libre et on aurait évité ainsi le transport coûteux et pénible par terre ; si on a pris ce dernier moyen, c'est qu'on n'avait pas le choix et si le tronçon de canal ne fut pas exécuté, c'est que la mer était trop éloignée. Ce travail considérable a été probablement fait au début du Nouvel Empire. En tout cas, nous savons que la reine Hatschepsou (XVIIIme dynastie) avait une flotte sur la mer Rouge ; elle organisa des expéditions jusqu'au pays de Pount (la côte des Somalis) ; d'après les dessins de Deir-el-Bahari, les vaisseaux qui chargeaient les marchandises dans ce pays sont les mêmes que ceux qui venaient les décharger à Thèbes.[1] Le canal avait donc été continué jusqu'au golfe et, comme l'isthme n'était pas occupé par la mer, le fond du golfe ne s'avançait pas plus au Nord qu'aujourd'hui. Il faut dire que ce canal s'ensabla, puisque le fils de Psammétique, Nékao (609-593) reprit les travaux de creusage, sans pourtant les achever. Ce n'est qu'un siècle plus tard environ que le travail fut terminé par Darius Hystaspe (521-486). Une description assez détaillée nous en est donnée par Hérodote (II, 158) ; mais un passage essentiel de ce texte peut être traduit de deux manières très différentes : *ἔχεται δὲ καταπερθε ὀλίγον Βουβάστιος πόλιος παρὰ Πάτουμον τὴν Ἀραβίην πόλιν. ἐσέχει δὲ ἐς τὴν Ἐρυθρὴν θάλασσαν. (Le canal) s'ouvre un peu au-dessus de la ville de Bubaste, près de Patoumos, ville d'Arabie.*[2] *Puis il aboutit à la mer Erythrée.* Les mots *παρὰ Πάτουμον* ne signifient pas que Bubaste est situé « près de Patoumos » (Pithom) ; la distance entre les deux villes est considérable ; Hérodote veut bien que le canal partant de Bubaste passe près de Pithom et débouche ensuite dans la mer. Mais Naville[3] propose une autre ponctuation du texte : *ἔχεται δὲ καταπερθε ὀλίγον Βουβάστιος πόλιος. Παρὰ Πάτουμον τὴν Ἀραβίην πόλιν ἐσέχει ἐς τὴν Ἐρυθρὴν θάλασσαν. (Le canal) s'ouvre un peu au-dessus de la ville de Bubaste. Près de Patoumos, ville d'Arabie, il aboutit à la mer Erythrée.* On voit que le sens est totalement différent. L'embouchure du canal serait *à Pithom même et la mer Rouge s'étendait jusqu'à*

[1] Dümichen, *Die Flotte einer ägyptischen Königin*, Leipzig, 1868; pl. I-III. Naville, *The Temple of Deir-el-Bahari*; Paris III; Londres, 1898, pl. LXXII-LXXV. Breasted, *Ancient records of Egypt*, Chicago, 1906; n°s 252-276. G. Jéquier, *Histoire de la civilisation égyptienne*, Paris, 1913; pp. 289-290.

[2] Il s'agit ici du nome égyptien d'Arabie.

[3] *The shrine of ...*, p. 34.

cette ville. Prise isolément, la phrase peut être, à la rigueur, ponctuée comme le propose Naville, bien qu'il faille supprimer le second δέ. Mais, replacée dans son contexte, elle ne permet pas une telle modification. En effet, le canal, dit Hérodote, a une longueur de quatre journées de navigation, ce qui est trop pour la distance qui sépare Bubaste de Pithom ; cette indication, en revanche, s'explique beaucoup mieux si la mer est située à l'extrémité sud de l'isthme, comme de nos jours. En outre, après avoir marqué la direction du canal de l'Ouest à l'Est, évidemment le long de l'ouady Toumilat, l'auteur nous apprend qu'il se dirigeait « vers le Midi et le Sud » *πρὸς μεσαμβρίην τε καὶ νότον* ; il faut donc qu'à partir de Pithom il se soit infléchi au Sud, ce qui serait impossible dans le cas où il aurait rejoint la mer à Pithom même. Enfin, les 1000 stades qu'Hérodote donne à l'isthme peuvent être évalués en stades olympiques de 185 mètres environ : si on se rappelle que les distances sont calculées non à vol d'oiseau, mais sur le terrain, en tenant compte des routes souvent sinueuses qui relient les points extrêmes, ce chiffre de 185 kilomètres se justifie fort bien, l'isthme ayant, en ligne droite, une largeur de 150 kilomètres. On aboutit ainsi à la conclusion que, selon le témoignage d'Hérodote, le canal de Darius a été creusé dans l'isthme, depuis l'ouady Toumilat, et par conséquent que la mer ne remontait point jusqu'à Pithom. Il est évident que le même résultat est obtenu par l'étude des textes qui parlent des travaux de Ptolémée II Philadelphe. Ce prince fit — ou plutôt refit — un canal qui avait à peu près le même tracé et la même longueur. Diodore de Sicile (I, 33) nous apprend qu'il aboutissait à Arsinoë: *ἐπὶ τῆς ἐκβολῆς πόλιν ἔχει τὴν προσαγορευομένην Ἀρσινόην*. D'après Strabon (XVII, 24-25), il passait par des lacs appelés *πικραὶ λίμναι*, et qui ne peuvent être que les « lacs Amers » actuels, puis débouchait dans le golfe à Arsinoë : *ἐστὶν ἐκδιδοῦσα εἰς τὴν Ἐρυθρὰν καὶ τὸν Ἀράβιον κόλπον κατὰ πόλιν Ἀρσινόην*. Arsinoë se trouvait ainsi à une grande distance d'Héroopolis (Pithom), et à l'extrémité du golfe beaucoup plus au Sud.[1] Au port d'Arsinoë succédèrent ceux de Klysma, puis celui de Qolsum-Suez. On connaît très bien la position de Klysma par les textes d'Etherie et du diacre Pierre[2]

[1] Baedeker, *Égypte et Soudan*, IIIe éd., 1908, carte p. 126, où les ruines d'Arsinoë sont placées un peu au Nord de Suez.

[2] *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, XXXIX, p. 47, 146-148.

la localité était au bord de la mer, non loin de Suez, cela en conformité avec les indications de l'itinéraire d'Antonin. L'inscription latine découverte à Tell-el-Maskhuta ne peut signifier qu'une chose : la pierre milliaire marquait le neuvième mille entre Héroopolis et Klysma.[1] Statuer l'existence d'une autre Klysma située à 9 milles d'Héroopolis est tout à fait inadmissible ; en tout cas, il ne faudrait recourir à cette hypothèse qui si l'on pouvait fournir des preuves irrécusables.

Ces arguments contre la théorie DuBois Aymé-Naville nous paraissent être d'un grand poids. Toutes les difficultés ne sont pas résolues sans doute ; on ne s'explique pas très bien pourquoi, si le golfe était si éloigné d'Héroopolis, il ait quand même porté le nom de cette ville. Quoi qu'il en soit, ce qui nous importe de savoir, c'est l'état de l'isthme au temps où Israël était en Egypte et on ne peut pas descendre plus bas que l'époque de Menephtah, fils de Ramsès II (fin du XIIIme siècle av. J.-C.). Alors, comme nous l'avons dit, le canal pharaonique traversait l'isthme et la mer ne pouvait pas s'étendre jusqu'à l'ouady Toumilat. Nous interrogerons encore un texte d'une importance capitale pour notre sujet, bien qu'il soit tiré d'un roman : nous voulons parler des *Aventures de Sinouhit*, qui datent de la XIIme dynastie.[2] Le héros, dans la fuite, se dirige, de Memphis, vers le Nord-Est et rencontre la « muraille des princes », qui a été élevée pour repousser les Asiatiques ; c'était évidemment une forteresse située dans l'ouady Toumilat, à la frontière politique, c'est-à-dire dans la région de *Tell-el-Rotab*, comme nous l'avons déjà dit. De là, le fugitif reprend sa route vers l'Est et arrive à un lac appelé *Km-our*, dont les abords sont occupés par des Asiatiques, puisque c'est un de ces étrangers qui vint en aide à Sinouhit. Mais que représente *Km-our* ? Ce ne peut être qu'un lac, car le terme égyptien qui le désigne ne signifie jamais la mer. Ce mot *Km-our* apparaît déjà dans le texte des Pyramides[3] avec le déterminatif de forteresse ; il se retrouve sur

[1] Mommsen, *Gesammelte Werke*, vol. VI ; 1910, pp. 610-618.

[2] Lepsius, *Denkmäler*... VI, pl. 104-108. Alan H. Gardiner, *Litterarische Texte des mittleren Reichs*, dans *Hieratische Papyrus aus den kg. Museen zu Berlin*, 1909. Vol. V. G. Maspero, *Les mémoires de Sinouhit*, dans *Bibliothèque d'Étude*. Vol. I. 1908. Du même auteur, *Les contes populaires de l'Égypte ancienne*, IIme éd., 1889, pp. 95 ss. M. Muller, *Asien und Europa*... pp. 38-42.

[3] Sethe, *Pyramidentexte*, 628[c].

la stèle de Ptolémée Philadelphe, découverte à Pithom [1] ; dans cette dernière inscription, *Km-our* n'est pas non plus la mer, puisque la mer Rouge est citée à part et que, du reste, elle est désignée ailleurs sous le nom de « grande verte » comme la Méditerranée ; mais il n'est pas douteux que *Km-our* soit situé sur l'isthme. Sinouhit, après avoir quitté la « muraille des Princes », ne pouvait que suivre l'ouady Toumilat, où il était déjà ; arrivé à son embouchure, il aborde *au lac Km-our*, situé sur l'isthme. Ce ne peut être, à notre sens, que le lac *Timsah* et rien ne prouve que ce lac fût en communication avec la mer, à l'époque où nous transporte le roman de Sinouhit. Cette constatation est du reste corroborée par celles que nous avons faites plus haut à propos de Gosen et des localités égyptiennes où les récits bibliques situent les Israélites. C'est essentiellement l'ouady Toumilat qu'ils ont en vue et l'ouady est séparé du désert sinaïtique par le lac Timsah ; en sortant de la vallée, du côté de l'Est, on rencontre forcément le bassin dont nous parlons. Mais nous ignorons quelle était l'étendue du lac aux temps du Moyen et du Nouvel Empire ; nous pouvons supposer seulement qu'elle était plus grande que de nos jours, car l'ensablement graduel de l'isthme est un phénomène dont il faut tenir compte.

Nous pensons donc que la *mer* dont il est question dans nos récits représente le bassin nommé aujourd'hui lac Timsah. Qu'on ne s'étonne pas s'il est appelé *yâm* (ים) *« mer »* : car l'hébreu biblique n'a pas de terme pour nommer spécialement un lac ; le mot *yâm* sert à désigner la Méditerranée (Jos. XV, 47, etc.), la mer Morte (Gen. XIV, 3, etc.), le lac de Génézareth (Nomb. XIV, 11, etc.), le Nil (Es. XIX, 5, etc.), l'Euphrate (Jér. LI, 36) et même le grand bassin d'airain placé dans la cour extérieure du Temple de Jérusalem (2 Rois XXV, 13, etc.). L'écrit élohiste précise en employant l'expression *yam Souph* (ים סוף) ; le mot *souph* a un correspondant égyptien : *touf* ou *toufi* avec une branche de papyrus pour déterminatif [2] ; la traduction par « mer des roseaux » se justifie pleinement. Mais les roseaux ne croissent pas dans les eaux salées. E, qui connaît bien les choses de l'Égypte, devait entendre par *yam Souph* un bassin d'eaux douces, peu profond, où les roseaux pouvaient se développer facilement

[1] Naville, *The store-city*... pl. 10, lignes 20, 22, 24.
[2] M. Müller, *Op. cit.*, p. 101. Ebers, *Op. cit.*, pp. [illegible]

et en abondance. N'est-ce pas exactement l'état du lac Timsah? Dans les grandes crues du Nil, les eaux du fleuve arrosaient l'ouady Toumilat et avançaient jusqu'au lac, formant une sorte de marécage très propice à la croissance des ajoncs. Du reste, l'épithète égyptienne de *Km-our*, qui signifie la *noire*, s'explique aussi par l'aspect du bassin, ses eaux stagnantes, sa végétation de roseaux. — Mais il faut reconnaître que l'expression *yam Souph* désigne aussi le golfe élanitique. Il serait intéressant de savoir si E ne donne pas à ce mot un double sens ; à première vue, on serait tenté de le croire : les passages Nomb. XIV, 25[b] ; XXI, 4[b] ; Ex. XXIII, 31, où la « mer des Roseaux » ne peut signifier que le golfe d'Akaba, ont été souvent attribués à E.[1] Mais rien n'est moins certain. La phrase Nomb. XIV, 25[b] : *tournez-vous et partez pour le désert par la mer des Roseaux*, n'est pas dans son contexte ; en tout cas, cet ordre n'a pas été exécuté en ce moment puisqu'à Nomb. XX, 14 (E) Israël est encore à Qadès. Mais la phrase se trouve en bonne place et tout à fait compréhensible à Deut. I, 40 ; Nomb. XIV, 25[b], selon toute apparence, est une adjonction de Rd. Nous ferons une même observation à propos de Nomb. XXI, 4[b] ; la première partie du verset : *Et ils partirent de la montagne de Hor*, est évidemment de P (cf. XXVI, 22) ; le reste, *par le chemin de la mer des Roseaux*... etc., serait de E ; mais à XX, 21 (E), Israël s'est déjà éloigné du pays d'Edom ; il n'était plus nécessaire de le « tourner ». L'incise *« par le chemin de la mer des Roseaux, pour tourner le pays d'Edom »*, nous paraît aussi une glose de Rd, qui veut harmoniser cet itinéraire avec celui du Deutéronome. En général, nous le reconnaissons, le Deut. dépend de E et celui-ci a la priorité ; pourtant, ce n'est pas une règle absolue et le travail de Rd se traduit en plusieurs endroits. Quant à Ex. XXIII, 31, il appartient au *Livre de l'Alliance* qui, tout en étant incorporé à E, n'est pas nécessairement du même auteur. Nous ne croyons donc pas que dans l'écrit élohiste se rencontre une double signification de l'expression *yam Souph* ; celle-ci ne s'applique pas au golfe d'Akaba ; dans les trois textes où E l'emploie, il est question d'une « mer » située près de l'Égypte (Ex. XIII, 18 ; XV, 22 ; Josué XXIV, 6). En revanche, l'itinéraire deutéronomique et, comme nous venons

[1] Dill., *Die Bücher Numeri, Deuteronomium und Josua*, II[te] éd., 1886 ; pp. 78, 118. Dill.-Ryssel, *Exodus*, ... p. 283.

de le dire, les textes inspirés par ce document appellent « mer des Roseaux » le golfe élanitique (Deut. I, 40, II, 1) et celui d'Heroopolis (XI, 4). Le sens de *yam-Souph*, primitivement restreint, s'est étendu à la mer Rouge en général. Cf. 1 Rois IX, 26.

J, dans les récits que nous analysons, dit simplement *la mer ;* mais il est évident qu'on ne peut pas séparer J de E sur ce point ; du pays de Gosen, les Israélites marchent toute la nuit et, au matin, la catastrophe qui engloutit les Egyptiens se produit ; pas question d'un voyage de longue durée qui conduirait Israël soit à la Méditerranée [1], soit au golfe d'Akaba. [2] Du reste, J emploie une fois l'expression *yam Souph* (Ex. X, 19) à propos de la plaie des sauterelles et le contexte démontre, avec une clarté qui ne laisse rien à désirer, que l'auteur veut parler d'une « mer » située à l'Est et à proximité de l'Egypte. P ne parle aussi que de *la mer ;* sans doute, il a amplifié et dramatisé les événements qu'il rapporte ; mais rien ne prouve qu'il représente une tradition géographique différente des deux autres. Cela est positivement exclu par Ex. XIV, 2 où P mentionne une contremarche des Israélites, d'accord avec E (XIII, 18) ; d'ailleurs, les auteurs influencés de P (cf. Neh. IX, 9) ont compris qu'il s'agit de la mer des « Roseaux » et cette interprétation est tout à fait conforme au récit sacerdotal dans son ensemble.

En résumé, nous pensons que les trois documents J, E, P, n'ont en vue qu'une seule et même *mer*, et s'il nous semble démontré que l'expression *yam Souph* désigne le lac Timsah, la conclusion s'impose que la *mer*, dans le triple récit de la sortie d'Egypte, représente cette nappe d'eau.

[1] Cette opinion a été défendue, entre autres, par Schleiden. (*Die Landenge von Suez*, 1858), et par Brugsch (*L'Exode et les monuments égyptiens*, 1875). La « mer » serait le lac Sirbonis. Depuis les découvertes de Naville, Brugsch a reconnu son erreur, et le système est aujourd'hui complètement abandonné.

[2] Gressmann. *Loc. cit.* L'hypothèse est aussi celle de Trumbull.

III

Dans le désert.

Nous passerons en revue ici les textes qui racontent, sommairement sans doute, le voyage d'Israël dans le désert, jusqu'à l'arrivée au pays de Moab. Les renseignements que nous possédons sont assez complets ; ils sont contenus dans nos trois sources principales J, E et P ; de plus, il ne faut pas négliger les précieuses données fournies par le Deutéronome ; enfin, il y a le catalogue de Nombres XXXIII, mais il ne nous paraît pas avoir la même valeur que les autres documents. Comme toujours, P a servi de base à la rédaction des récits d'Exode-Nombres et il nous est très utile de retrouver ce cadre, du moins dans ses grandes lignes, pour suivre l'itinéraire qui nous intéresse.

A. DE L'ÉGYPTE A QADÈS[1]

Si nous envisageons, en effet, le magma Exode XV, 22-Nombres XX, 1, dans sa structure actuelle, nous nous trouvons en présence d'une grande confusion de données géographiques, et le seul fil conducteur un peu solide que nous puissions utiliser se rencontre dans P. Nous ne préjugeons pas la question de savoir si l'itinéraire qu'il propose est acceptable et répond à la réalité ; nous disons seulement qu'il jalonne la route d'une manière systématique et régulière en employant presque toujours les mêmes formules (*et ils partirent de . . . . . et arrivèrent à . . . . .* ou bien : *et ils campèrent à . . . . .*), si aisément reconnaissables. D'Étham, Israël ne prend pas directement le chemin de Canaan, mais retourne en arrière (Exode XIV, 2) ; puis, après le passage de la mer, pénètre dans le désert. Nous avons ensuite une

[1] Pour cette partie de l'itinéraire, consulter la carte n° 1.

série de stations qui forme une trame géographique dans laquelle sont disposés des récits et des groupes de lois de divers genres. D'abord *Elim ;* l'arrivée à cette localité manque dans P ; mais elle devait s'y trouver, car à XVI, 1, on part d'Elim et on atteint le désert de *Sin, qui est entre Elim et le Sinaï*. Puis on campe à *Rephidim*, XVII, 1. Trois mois après la sortie d'Egypte, on est *au désert du Sinaï*, XIX, 1-2[a]. Ici est inséré un gros bloc de lois, de diverses provenances, qui forme presque toute la fin de l'Exode, le Lev. en entier et les premiers chapitres des Nombres (Exode XX-Nombres X, 10). Au deuxième mois de la seconde année, Israël quitte le *désert du Sinaï* et arrive au *désert de Paran*, Nombres X, 11-12 ; de là part l'expédition des explorateurs en Canaan (XIII, 3, 26[a]) et les 40 ans de séjour au désert s'écoulent en cet endroit (XIV, 34). La suite est à XX, 1[a] ; ce texte est altéré en ce qui concerne la date indiquée ; il faut peut-être lire : *au premier mois de la 40me année . . . . . ;* quoi qu'il en soit, Israël est arrivé au *désert de Tsin*[1] et, d'après le catalogue (XXXIII, 36) qui s'inspire surtout de P, le *désert de Tsin* est *Qadès*. Tout le passage Nombres XX, 1-13 offre un problème critique très compliqué,[2] dont nous devons donner ici les éléments pour des raisons qu'il sera facile d'entrevoir plus loin. A la lecture attentive de ce texte, on se convainc qu'il renferme, à côté de fragments de P, quelques lambeaux de J et un de E. Si nous éliminons ces derniers éléments, il reste un récit assez suivi, bien que sa restitution ne soit pas absolument satisfaisante en tout point. 1[a] *Toute l'assemblée des enfants d'Israël arriva au désert de Tsin au premier mois [de la 40me année]*[3]. 2. *Il n'y avait pas d'eau pour l'assemblée et ils se réunirent contre Moïse et contre Aaron.*[4] 3[b] *en disant : Si seulement nous avions péri comme nos frères devant Jahvé !* 4. *Pourquoi avez-vous conduit l'assemblée de Jahvé*

[1] On s'étonne que Weill *op. cit.*, pp. 109-110) ait confondu ce désert avec celui de *Sin*, mentionné plus haut ; toutes ses conclusions reposent donc sur une grossière erreur.

[2] Baentsch, *op. cit.*, pp. 564-566. Cornill, *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*. IX (1891), pp. 20-34.

[3] Le v.[b] n'est pas de P. La phrase « *La mourut Miryam et elle fut enterrée là* » est sûrement de E, qui seul mentionne Miryam. La mettre « *et le peuple séjourna à Qadès* », est peut-être de J (Wellhausen, Cornill

[4] le v. 3[a] : *et le peuple querella Moïse et ils dirent* est tiré textuellement de Ex. XVII, 2 (J) où la phrase est dans un meilleur contexte

dans ce désert pour mourir là, nous et notre bétail ?[1] 6. *Et Moïse et Aaron quittèrent l'assemblée pour aller à l'entrée de la tente d'assignation, et ils tombèrent sur leur face et la gloire de Jahvé leur apparut.* 7. *Et Jahvé dit à Moïse :*[2] 8[b] *Convoque l'assemblée, toi et Aaron ton frère et vous parlerez au rocher, devant eux et il donnera ses eaux*[3] *et tu abreuveras l'assemblée et leur bétail.* 10. *Et Moïse et Aaron convoquèrent l'assemblée devant le rocher... [et dirent] Est-ce que nous pouvons vous faire sortir de l'eau de ce rocher ? [et Jahvé] leur dit : Eh bien ! écoutez, rebelles !...*[4] 11[c] *et l'assemblée but, ainsi que leur bétail.* 12. *Et Jahvé dit à Moïse et à Aaron : Parce que vous n'avez pas cru en moi pour me sanctifier aux yeux des enfants d'Israël, vous ne conduirez pas cette assemblée dans le pays que je leur ai donné.* 13. *Ce sont les eaux de Mériba-Qadès, où les enfants d'Israël querellèrent Jahvé, et où il se fit connaître à eux comme Saint.*[5]

Comme on le voit, ce récit, malgré ses obscurités, raconte l'origine de la célèbre source de Qadès ; il l'attribue à Jahvé lui-même, après le refus de Moïse et d'Aaron de parler au rocher. Arrivés dans cette localité, les Israélites assistent au prodige et sont désaltérés miraculeusement.

[1] Le v. 5 est un doublet du v. 4. On l'attribuera à J E. En tout cas les derniers mots : *Il n'y avait pas d'eau à boire* sont de J, et sans doute repris d'Ex. XVII, 1[b]β.

[2] *Prends le bâton !* n'est pas de P, malgré Cornill. Il ne peut être question de la verge d'Aaron, déposée dans la tente du témoignage (Nomb. XVII, 25, P). Que Rp, qui a modifié et complété le récit, ait eu cette idée, c'est possible ; mais il s'agit ici du bâton magique de Moïse, par lequel il opère des miracles. Il appartient à E. Même observation à propos des v. 9 et 11[b], qui font suite à 8[a2]. Du reste, ces éléments élohistes sont très probablement tirés d'Ex. XVII, 5[b], 6[a] (E).

[3] Incise : *et tu feras sortir pour eux des eaux du rocher*, est un doublet ; est-il de E ?

[4] Dans sa teneur actuelle, le v. 10 est obscur. Moïse accuse le peuple de rébellion, tout en exprimant lui-même un doute sur l'efficacité du moyen proposé par Jahvé pour avoir de l'eau. En outre, au v. 12, ce sont Moïse et Aaron que Jahvé accuse de manquer de foi. Cornill a émis l'idée très juste que, dans le récit primitif, Moïse et Aaron devaient *parler* au rocher (v. 8[b]) ; mais ils s'y refusent et ils sont punis. De plus, Cornill suppose qu'après le refus de ses serviteurs Jahvé ordonne à Moïse de prendre le bâton. Nous pensons que c'est une erreur, les vv. qui font intervenir le bâton ne sont pas de P. Nous croyons plus simple de transposer les éléments du v. 10[b] et d'admettre qu'il y a une lacune dans le récit, comblée par Rp au moyen de E.

[5] Ce verset contient aussi des éléments de J : « enfants d'Israël », « quereller », et Ex. XVII, 7 (J). En outre l'expression : « il se fit connaître comme Saint », (וְיִקָּדֵשׁ) est évidemment choisie pour expliquer l'étymologie de Qadesch (קָדֵשׁ) ; il est donc permis de restituer ce nom après *Mériba*, comme à Nomb. XXVII, 14 (P).

Nous constatons ainsi que, dans P, l'itinéraire, tracé dans les grandes lignes, est le suivant : *Egypte-Sinaï-Qadès*. Nous connaissons les deux points extrêmes de cette route. La question de la localisation du Sinaï de P nous occupera plus loin. Pour le moment, le problème qui s'offre à nous est le suivant : Etant donné que P a servi de cadre à Rp pour la structure actuelle des récits d'Ex.-Nomb., ne doit-on pas retrouver le même itinéraire général, le même plan de voyage — Egypte-Sinaï-Qadès — dans les autres documents J et E, placés dans le cadre de P ?

Or, il n'en est rien et nous touchons ici un point de critique qui soulève de longues et savantes discussions. En effet, portons notre attention sur le récit Ex. XVII, 1$^{b\beta}$-7 : c'est l'épisode de *Massa et Meriba* que la plupart des critiques, depuis Wellhausen,[1] placent à Qadès. Le texte est de J E ; mais il est très difficile d'isoler l'apport de chacun des documents. Un bon critère serait la présence du double nom propre, Massa appartenant à un document, Meriba à l'autre. Ainsi procèdent von Gall,[2] Baentsch,[3] Holzinger[4] ; une double appellation d'un même lieu est en effet singulière. Toutefois, le plus ancien texte qui fasse allusion à cette localité donne les deux noms : Deut. XXXIII, 8, qui est en tout cas antérieur à la réunion de J et E, et il est impossible de savoir si J, par exemple, ne connaît pas déjà, lui aussi, la double appellation. Pour autant que nous pouvons en juger, et en tenant compte des éléments constitutifs du texte, nous dirons que le v. 2, où il est question de *quereller* et de *tenter*, a pour répondant le v. 7, où se trouvent *Massa* (tentation, épreuve) et *Meriba* (querelle) et comme les v. 3-6 portent des traces indéniables de E, nous pouvons attribuer à J les vv. 2 et 7, auxquels il faudra joindre encore v. 1$^{b\beta}$, qui est l'introduction naturelle du v. 2. Ajoutons-y encore quelques éléments jahvistes, parsemés dans le corps du récit, et nous aurions ainsi, sous toutes réserves, le double texte suivant :

[1] *Prolegomena zur Geschichte Israels*, p. 348.
[2] *Altisraelitische Kultstätte*, p. 32.
[3] *Op. cit.*, pp. 156 ss.
[4] *Exodus*, p. 55.

J

..... $1^{b\beta}$ *et il n'y avait pas d'eau à boire pour le peuple.* 2. *Et le peuple querella Moïse et dit : Donne-* (LXX) *nous de l'eau et nous boirons. Et Moïse leur dit : Pourquoi me querellez-vous ? Pourquoi tentez-vous Jahvé ?* .....

$5^{a.\beta}$ [Et Jahvé dit à Moïse :] *Prends quelques-uns des Anciens* .....

$6^{b\beta}$ *et Moïse fit ainsi devant les Anciens d'Israël.* 7. *Et il appela le nom du lieu Massa et Meriba parce que les enfants d'Israël avaient querellé (Moïse) et tenté Jahvé en disant : Jahvé est-il au milieu de nous, ou non ?*

E

3. *Et là le peuple languit de soif après l'eau et le peuple murmura contre Moïse et dit : Pourquoi nous as-tu fait monter d'Egypte pour me faire mourir de soif avec mes fils et mes troupeaux ?* 4. *Et Moïse cria à Jahvé, disant : Que ferais-je à ce peuple ? Peu s'en faut qu'ils ne me lapident.* $5^{a}\alpha$. *Et Jahvé dit à Moïse : Passe devant le peuple ; prends dans ta main le bâton avec lequel tu as frappé le Nil, et tu iras* .....

$6^{ab\alpha}$. *Et moi, je me tiendrai debout là sur le Rocher [en Horeb] et tu frapperas le Rocher, et les eaux sortiront et le peuple boira* .....

a) En ce qui concerne J, nous n'en avons plus, on le voit, que des lambeaux ; seuls le commencement et la fin ont été conservés ; le récit du miracle lui-même a été supprimé au profit de E.. On a essayé de le reconstituer en utilisant des éléments jahvistes disséminés dans nos textes, en particulier ceux qui se trouvent, dit-on, dans le bloc Nomb. XX, 1-13, que nous analysions plus haut. Mais les tentatives de ce genre sont périlleuses et ne sem-

blent pas avoir réussi. Cornill [1] emploie exclusivement les fragments de Nomb. XX (surtout le v. 5) qu'il croit pouvoir attribuer à J ; mais la preuve de cette appartenance n'est pas fournie. Toutefois, l'essai de Cornill a un grand mérite, à notre sens, celui de transposer le récit jahviste d'Ex. XVII à Nomb. XX, c'est-à-dire à sa vraie place, à Qadès. Les reconstitutions proposées par B. Luther [2] et, après lui, mais avec quelques modifications, par Weill, [3] nous apparaissent comme bien fantaisistes. Le procédé consiste à ajouter à Ex. XVII quelques lambeaux de phrases extraits de Nomb. XX, en particulier le v. 1 [a.β] *(et le peuple demeura à Qadès)*, afin de démontrer que, dans la tradition jahviste primitive, Israël passa sans autre arrêt de l'Egypte à Qadès. En outre Weill, à la suite de Wellhausen, [4] détache la phrase Ex. XV, 25[b] *(là il leur donna une loi et une règle et là il l'éprouva* « נסהו ») pour l'attribuer à Ex. XVII, comme explication de Massa. Mais la phrase n'est pas sûrement de J. Baentsch l'attribue au rédacteur deutéronomique ; d'autres critiques la donnent à E ; de plus, l'explication de Massa se trouve déjà, dans J, précisément à Ex. XVII, 2-7 ; une seconde est inutile. Nous avons en tout cas l'impression que ces reconstitutions sont factices et laissent une trop grande place à l'arbitraire.

D'autre part, s'il nous est impossible de rétablir le récit de J sous sa forme première et originale, nous n'irons pas jusqu'à dire que les éléments jahvistes d'Ex. XVII ne sont que le fait d'un rédacteur et peut-être d'un glossateur. C'est l'opinion de Lagrange ; [5] mais ces passages n'ont nullement l'apparence et l'allure des gloses ; ils sont indispensables à l'intelligence du texte ; la pointe du récit réside dans la transmission du nom propre avec son explication ; si ceci n'est qu'une glose, on se demande en quoi consistait le texte à gloser. — Nous croyons devoir envisager ces fragments jahvistes comme les restes d'un véritable récit par lequel l'auteur attribuait à un miracle l'origine de la source Massa et Meriba. Le peuple *querelle* Moïse et

[1] Dans l'article cité plus haut, p. 33.

[2] Ed. Meyer, *Die Israeliten...*, p. 117. L'auteur n'est pas [illegible] tution du récit ; il ne la donne qu'en note, tout en [illegible] de retrouver le texte primitif de J.

[3] *Op. cit.*, p. 77.

[4] *Prolegomena...*, p. 349.

[5] *Revue biblique*, 1899, p. 384.

tente Jahvé, en doutant de sa puissance. Jahvé intervient et par l'intermédiaire de Moïse un miracle se produit, en présence des anciens, et le peuple peut enfin se désaltérer. Il faut sans doute se contenter de deviner la succession des événements et on ignorera toujours à quel miracle la source doit son origine. Mais cette lacune est due à Rje, et il nous transmet les éléments d'un récit qui a existé autrefois à l'état complet.

Or, *Massa et Meriba* est sans contredit Qadès. Nous rencontrons les expressions *Meribath-Qadesch* à Nom. XXVII, 14 ; Deut. XXXII, 5, XXXIII, 2 (texte corrigé) ; *Me-Meriba*, les « eaux de Meriba », à Nomb. XX, 13 et 24. *Massa* est aussi mentionné tout seul à Deut. VI, 16, IX, 22, sans relation avec Qadès ; mais Deut. XXXIII, 8, comme nous l'avons dit, le met en parallèle avec *Meriba*, pour marquer l'identité des localités. Notons encore qu'à Gen. XIV, 7, Qadès est appelé *En Michpat*, la « source du droit », épithète dont nous chercherons plus loin à déterminer le sens.

b) Le récit de E est plus complet ; la fin manque, mais on comprend aussitôt que l'auteur veut aussi raconter l'histoire d'une source merveilleuse. Mais quelle source ? Cornill,[1] qui rapporte ce texte à *Massa* seul, s'appuie sur la phrase XV, 25[b] (*... et là, il l'éprouva*) qu'on lit dans le récit de *Mara*, pour émettre l'idée que E avait primitivement combiné les deux histoires de *Massa* et de *Mara*, mais que la première a été détachée de son contexte par Rd. Cette solution est peu satisfaisante. L'épisode de *Mara* est d'un autre genre ; il s'agit de la purification d'une source, tandis que notre récit met l'accent sur la création d'une source. De plus, quand le Deutéronome parle de *Massa* (VI, 16 ; IX, 22), il ne fait aucune allusion quelconque à *Mara* et on reconnaît en général que D travaille sur E. Pour savoir de quelle source il est question, il faut se rappeler que Nomb. XX, 1-13 — histoire de Meriba-Qadès — contient plusieurs éléments élohistes qu'on retrouve à peu près identiques à Ex. XVII, 3-6, ce qui nous conduirait déjà à penser que E a aussi l'intention de raconter l'histoire de la source de Qadès. S'il en est ainsi, doit-on admettre que E a raconté *deux fois* cet épisode : une fois à Ex. XVII, l'autre à Nomb. XX ? Baentsch

[1] Article cité, pp. 32-33.

est disposé à le faire, tout en remarquant que cette réduplication est étrange.[1] Weill est du même avis, mais avec moins de prudence ; il propose une solution plus compliquée encore que le problème lui-même et dont voici les grandes lignes.[2] E travaille exclusivement sur J^2, lequel, comme nous le dirons encore, aurait intercalé le voyage au Sinaï, qui ne se trouvait pas dans J ; étonné de rencontrer avant le Sinaï la mention de Qadès (dans le récit jahviste primitif d'Ex. XVII), E aurait tout simplement mutilé ce récit en supprimant en particulier le nom de Qadès qui le gênait ; mais, pour ne rien perdre de ce que J^2 lui fournissait, il aurait rétabli d'une manière presque parfaite, « intégralement », le récit de la source après le Sinaï, à sa place naturelle, c'est-à-dire à Nomb. XX. Cette combinaison repose sur une série d'*a priori* que nous ne pouvons examiner ici en détail ; nous en parlerons plus loin. Disons seulement qu'il n'est pas prouvé du tout que E travaille sur J^2. De bons critiques admettent même la priorité de E sur J ; ils peuvent se tromper ; mais, en tout cas, on ne peut pas nier absolument l'indépendance de E pour en faire un copiste servile et inhabile de J^2 ; et puis, comment comprendre que E mutile un récit pour le rétablir « intégralement » ailleurs ? N'était-il pas plus simple de le transporter à sa nouvelle place tel quel, sans changement, puisque E se contente de transcrire docilement le document qu'il a sous les yeux ? Mais on objectera surtout le fait que Nomb. XX, 1-13, ne contient pas un récit intégral de E ; ce ne sont que des fragments épars qui ne donnent aucune idée d'ensemble. En réalité, nous n'avons qu'un récit élohiste de la source ; c'est celui d'Ex. XVII, 3-6 ; les lambeaux insérés dans Nomb. XX, 1-13, qu'ils soient de E ou de J, ne sont que des gloses destinées à compléter et aussi à modifier la narration primitive de P ; elle parlait d'une rébellion de Moïse et Aaron, comme nous l'avons dit ; en introduisant dans le texte la mention que Moïse a frappé le rocher sur l'ordre de Jahvé, Rp cherche à justifier le héros national et à le laver de tout reproche de désobéissance ; or, ce thème se rencontre à Ex. XVII, 3-6 et ce n'est que de là que Rp a pu tirer les éléments avec lesquels il voulait gloser le récit de P. Nous pouvons ainsi les laisser de côté et ne fixer notre attention que sur Ex. XVII, 3-6.

[1] *Op. cit.*, p. 566.
[2] *Op. cit.*, pp. 97-98.

L'hypothèse qu'ici E raconte bien l'histoire de la source de Qadès nous paraît entièrement confirmée par le fait que le rédacteur Rje a bloqué ce récit élohiste avec celui de J qui nous transporte sûrement à *Meriba-Qadès*. Pour Rje, les deux récits parlent d'une seule et même localité, d'une seule et même source ; c'est la raison pour laquelle le compilateur les a combinés d'une façon si étroite qu'il est bien difficile d'en isoler exactement les deux textes. Rje, dira-t-on, a commis une erreur ; c'est possible, évidemment ; mais on conviendra qu'il était aussi bien renseigné que nous et que sa connaissance des textes et des localités égalait en tout cas la nôtre. Il est toujours imprudent, surtout en ces matières, d'accuser les autres d'ignorance. Pourtant une difficulté demeure, c'est la mention de l'Horeb du v. 6, qui est plus que surprenante. D'abord l'expression « en Horeb » est vague ; que signifie en effet : *« sur le rocher en Horeb ? »* Le rocher est-il au pied de l'Horeb ? ou bien est-ce un pic d'un groupe de montagnes qui porterait le nom général d'Horeb ? Aucun texte ne le dit ; ou bien encore, faudrait-il identifier le Rocher et l'Horeb ? mais l'Horeb, dans E, est une montagne véritable, désignée par le mot *har*, et non un simple rocher. A cette obscurité d'expression, s'ajoute le fait que dans l'itinéraire de E, Israël ne parvint à l'Horeb que plus tard, à Ex. XIX, 3[b], car le chap. XVIII n'est pas en bonne place ; s'il est démontré que l'auteur raconte le miracle de la source de Qadès, nous ne sommes pas à l'Horeb, toujours soigneusement distinct de Qadès. Enfin, le Deut. (IX, 21-22), dépendant de E, distingue aussi *Massa* de l'Horeb. Il nous paraît ainsi très probable que l'indication « en Horeb » est une glose ;[1] le Rocher miraculeux, dans la pensée du glossateur, ne pouvait se trouver qu'à la montagne sacrée.

Si nous ne nous sommes pas trompé, nous devons constater que le plan général du voyage dans J et E est le suivant : *Egypte-Qadès-Sinaï* (J Ex. XIX, 11[b]) ou *Horeb* (E Ex. XIX, 3[b]). Or, nous avons déjà dit que pour P le thème est au contraire : *Egypte-Sinaï-Qadès*. Qui a raison ? Laquelle de ces traditions est préférable ? Les critiques qui ont suivi Wellhausen[2] se

[1] De même pour Baentsch, *op. cit.*, p. 160, et pour Holzinger, *op. cit.*, p. 55. Entre autres von Gall, Baentsch, Ed. Meyer, Weill.

prononcent pour la première et pensent que, du moins dans l'itinéraire de J, les Israélites se sont rendus directement de l'Egypte à Qadès, sans passer par le Sinaï. Nous avons toujours été extrêmement surpris de voir qu'aucun d'eux ne s'est posé la question de savoir si le récit J E de la source de Qadès est bien à sa place dans nos textes actuels. Ce point mériterait pourtant d'être fixé, avant de conclure. On sait que les transpositions — souvent arbitraires — sont fréquentes et la critique a raison de chercher à rétablir la succession naturelle et logique des faits, là où elle rencontre un désordre véritable. Ne serait-ce point le cas en ce qui concerne l'épisode J E relatif à Qadès ? Nous le croyons. Il nous semble impossible de s'expliquer comment Rp, en combinant J E et P, et en travaillant sur le plan Egypte-Sinaï-Qadès de P, ait pu superposer à ce plan, dont il devait admettre l'exactitude, cet autre dispositif tout différent, sans remarquer la contradiction : Egypte-Qadès-Sinaï. Si Rp avait ignoré que le récit J E de la source se rapporte à Qadès, on comprendrait son inadvertance ; mais il n'en est rien ; il sait que cet épisode se passe à Qadès, puisqu'il lui emprunte des éléments au moyen desquels il restaure la narration de P à Nomb. XX ; ce serait donc, le sachant et le voulant, que Rp aurait transcrit deux fois la même histoire ; d'abord tout au début du voyage et ensuite tout à la fin. Est-ce admissible ? Nous avons remarqué plus haut que Cornill transpose à Nomb. XX les fragments jahvistes d'Ex. XVII. D'autre part, Lagrange estime que le récit élohiste d'Ex. XVII — pour lui, l'épisode de Massa — a été avancé par le rédacteur, et il se montre disposé à le placer après ceux de l'Horeb. Nous ferons un pas de plus et nous dirons que tout le bloc Ex. XVII, 1b-7, que Rp a connu sous sa forme combinée, devait être placé après les récits sinaïtiques, cela en conformité avec le document P. Ce n'est pas du reste une pure hypothèse. Le Deut. (IX, 21-22), qui devait avoir pour cela ses motifs, et qui, encore une fois, représente en bonne partie la tradition élohiste, place Massa *après* l'Horeb et non avant, comme on devrait s'y attendre si Ex. XVII, 1b-7 était au bon endroit. Où Rp avait-il intercalé ce texte ? Nous ne pouvons le dire avec certitude ; peut-être à Nomb. XIII, 26b, fragment élohiste mutilé où se rencontre pour la première fois le nom de Qadès dans E. Qui a détaché ce récit de sa place primitive pour le bloquer à l'endroit où on le lit aujourd'hui, et

quels furent les motifs de cette transposition ? Nous l'ignorons absolument.

Maintenant que nous avons fixé les principaux jalons de la route et que ces jalons nous paraissent être dans les trois traditions J, E et P, l'Egypte, le Sinaï (Horeb) et Qadès, nous pouvons poursuivre notre analyse et tracer l'itinéraire de chacun de nos documents.

1° L'itinéraire de J.

Le document jahviste est fragmentaire en ce qui concerne le voyage au Sinaï et à Qadès. Il présente certainement des lacunes et, à lui seul, il nous donne une idée assez vague de l'itinéraire adopté par Israël. C'est une erreur, à notre sens, de croire, comme certains critiques, que les renseignements de J nous suffisent pour dégager d'une façon définitive la plus ancienne tradition géographique de l'Exode. Nous possédons heureusement d'autres données, ailleurs que dans J, qui nous permettront de fixer quelques-uns des points les plus importants. Nous les examinerons plus loin. Pour le moment, il nous paraît de bonne méthode de nous en tenir exclusivement aux textes de J, malgré leur imprécision.

A partir du passage de la « mer » (Ex. XIV, 31) commence la traversée du désert. Nous avons déjà remarqué que lors de la révélation au Buisson, Moïse reçoit l'ordre de ramener les Israélites hors d'Egypte et de faire pour cela *un chemin de trois jours dans le désert* (III, 18, J) ; cette injonction est répétée textuellement V, 3, VIII, 23 (J). S'il nous était possible de retrouver la mention et l'exécution de cet ordre dans les récits jahvistes qui suivent la sortie d'Egypte, nous aurions un fil conducteur de première importance. Von Gall [1] a eu le mérite d'attirer l'attention de la critique sur le passage XV, 22, où il est question de ce voyage de trois jours, et il attribue le verset tout entier à J ; toutefois, Ed. Meyer [2] fait observer avec raison que la phrase n'est pas d'un seul jet ; le v^a, avec la mention de la « mer des Roseaux » et du désert de Schur, serait de E ; la fin du v., qui parle encore une fois du désert, est attribuée à J.

[1] *Altisraelitische Kultstätte*, p. 9.
[2] *Op. cit.*, p. 61, note.

Baentsch et Holzinger ne se prononcent pas ; ils reconnaissent seulement que le passage porte à la fois des caractères de J et de E. En donnant à J tout le verset ou la fin du verset : *et ils allèrent trois jours dans le désert et ils ne trouvèrent pas d'eau*, l'intention de von Gall et Meyer est de rattacher ce texte à XVII, 1$^{b\beta}$ et ss., c'est-à-dire au récit de Massa et Meriba, et ils prétendent pouvoir ainsi démontrer que, dans l'ancienne tradition jahviste, le voyage de trois jours conduit Israël directement à Qadès où se produit le miracle de la source. Cette phrase serait la soudure qui relie dans J les récits de la sortie d'Égypte et celui de l'arrivée à Qadès. En outre, comme l'ordre formulé III, 18, V, 3 et VIII, 23 de faire un chemin de trois jours a pour but de ramener Israël au *Buisson*, Ed. Meyer conclut à l'*identité du Buisson avec Qadès*.[1] Enfin, puisque c'est au Buisson, dit-on, que s'est livré le fameux combat divin, raconté Ex. IV, 24-26,[2] à la suite duquel Moïse devient le détenteur des secrets de Jahvé, et puisque Deut. XXXIII, 8 nous apprend que Moïse a lutté avec Jahvé à *Massa* et *Meriba* pour obtenir, comme prix du combat, l'*Urim* et *Tummim*, c'est-à-dire l'oracle du Dieu, on rapproche ces deux combats l'un de l'autre[3] et même on les identifie ;[4] il s'ensuit que Qadès est à la fois le lieu du miracle de la source, l'emplacement du Buisson et le théâtre du combat par lequel Moïse serait devenu le fondateur de la religion jahviste, et, par le don de l'oracle divin, l'ancêtre de la caste sacerdotale. C'est donc en cet endroit fameux entre tous que la tradition jahviste conduirait Israël immédiatement après la sortie d'Egypte par un chemin de trois jours.

Ces observations de Meyer contiennent une bonne part de vérité, en particulier celles qui ont pour objet l'important passage Deut. XXXIII, 8, sur lequel nous reviendrons encore. D'autre part, pour ce qui a trait au problème géographique proprement dit, la doctrine du critique allemand est ruinée par la base, s'il est démontré, comme nous le pensons, que le morceau Ex. XVII, 1$^{b\beta}$-7 n'est pas dans son contexte et doit être reporté plus loin. Mais, à supposer même que ce récit doive

[1] *Die Israëliten...*, pp. 61, 62. Weill., *op. cit.*, pp. 74, 75, reproduit intégralement cette interprétation sans la discuter.

[2] Voir p. 375 ce que nous disions à ce sujet.

[3] Ed. Meyer, *op. cit.*, pp. 51-59.

[4] Weill., *op. cit.*, p. 74.

être maintenu à sa place actuelle, est-il bien certain qu'Ex. XV, 22[b] soit le lien cherché entre l'ordre *de faire un chemin de trois jours* et l'arrivée à Massa et Meriba ? Nous avons peine à le croire. La fin du verset *et ils ne trouvèrent pas d'eau* serait dans ce cas un doublet du commencement de l'autre récit XVII, 1[b]β : *et il n'y avait pas d'eau à boire pour le peuple.*[1] Or, cette dernière phrase paraît absolument nécessaire comme introduction au récit lui-même, XVII, 2 : *et le peuple querella Moïse...*, etc. Il faut donc retrancher du texte jahviste la première phrase : *et ils ne trouvèrent pas d'eau ;* celle-ci ne peut appartenir qu'à E, puisque, dans ce verset, il n'y a pas trace de P ; elle est l'introduction naturelle du récit de Mara, v. 23 ss. (E) ; il n'y a pas contradiction entre le fait de ne *pas trouver d'eau* et celui de ne *rencontrer que de l'eau imbuvable.* Le v. 22 est donc de E sauf les mots : *et ils marchèrent trois jours* dans le désert, qui sont de J. On ne peut s'empêcher en effet, comme l'a fait von Gall, de remarquer l'étroite corrélation entre cette *marche de trois jours* et l'ordre divin de faire une *marche de trois jours* pour venir offrir un sacrifice à Jahvé dans le désert, III, 18, V, 3 et VIII, 23. Sans doute, une indication semblable se trouve dans E à Nomb. X, 33 ; mais, sans compter que la formule n'est pas tout à fait la même, il s'agit là du départ de l'Horeb pour Qadès ; en outre, dans le récit élohiste de la première révélation divine à Moïse (Ex. III, 9-14), aucun ordre n'est donné concernant le chemin de trois jours. On peut ainsi conclure que la phrase : *et ils marchèrent trois jours dans le désert* appartient bien à J et formule l'exécution de l'ordre précis que J seul nous rapporte. Mais — et c'est sur ce point que nous voudrions insister — si ce texte est jahviste, l'auteur n'a pas *en vue une localité où doit s'opérer le miracle de l'eau ;* en d'autres termes, le chemin de trois jours conduit Israël simplement dans le désert en un point qu'il faudra déterminer et non pas *spécialement* et *nécessairement* à Massa et Meriba, c'est-à-dire à Qadès.

Mais puisque, par l'analyse de la formule employée ici et par le fait que l'épisode de Massa et Meriba n'est pas en bonne place, le voyage de trois jours ne peut pas nous conduire à Qadès, quel en est le but ? Évidemment le Buisson, cela en conformité avec l'ordre donné par Jahvé, et on voit aussitôt que le

[1] Luc.-ch., *op. cit.*, p. 141.

Buisson n'est pas Qadès. Du reste, il serait étrange que la même tradition ait identifié le miracle de l'eau et le miracle du feu. Ces deux thèmes sont entièrement différents. Qadès est une source en plein désert, véritable miracle de la nature ; et qu'on en ait rattaché l'origine à un prodige, rien de plus naturel. Le Buisson est autre chose ; c'est le lieu de la révélation divine dans la flamme, et l'un des deux mythes exclut l'autre. Nous avons donc à chercher où est l'emplacement du Buisson sans plus nous inquiéter de Qadès, avec lequel il n'a rien à faire.

Depuis la mention du *chemin de trois jours* (XV, 22), J ne fournit plus aucune indication géographique jusqu'au Sinaï, chap. XIX. Nous possédons au chap. XVI un récit jahviste de l'envoi de la manne, tressé dans une autre narration appartenant à P et relative au don des cailles et de la manne. L'apport de chacun des documents n'est pas établi avec certitude. L'histoire des cailles et de la manne de P est racontée essentiellemet dans les vv. 2-3, 6-7, 9-12, 16-20, 22-26, 31-36 ; mais il est permis de se demander si l'unité de composition de ce groupe est bien solide. En tout cas, Dillmann,[1] suivi par Baentsch[2] et Holzinger,[3] a démontré que ce récit de P n'est pas en place ici ; il suppose l'existence du Tabernacle (vv. 9, 10, 33), et doit être reporté après Nomb. X. Quant aux éléments jahvistes, la plus grande incertitude règne encore sur leur provenance exacte. Les uns[4] n'y voient que des gloses très postérieures destinées à compléter le texte de P. Les autres estiment que ces fragments font partie constitutive de J ou J E ; Baentsch est de cet avis, mais il remarque que le récit a pu être corrigé par une main postérieure.[5] On voit combien il serait imprudent d'affirmer qu'ici le document J, dans sa forme primitive, aurait été coupé pour reprendre plus loin à Nomb. XI et que, entre ces passages, l'épisode du Sinaï (Ex. XIX) serait une intercalation secondaire que la tradition ancienne ignorait totalement. On ne peut pas souder sans autre Nomb. XI à Ex. XVI et faire

[1] Dill.-Ryssel, *op. cit.*, p. 181.
[2] *Op. cit.*, pp. 144-145.
[3] *Op. cit.*, p. 54.
[4] Kuenen, *Theologisch Tijdschrift* XIV, pp. 281-302 ; [illegible] *protestantische Theologie*, VIII, pp. 279-294. Cette hypothèse est aussi [illegible] du moins, celle de Holzinger, *op. cit.*, p. 54.
[5] *Op. cit.*, p. 155.

du premier le prolongement nécessaire du second. En réalité, Nomb. XI contient un récit très vivant, très pittoresque de l'envoi des cailles et il appartient certainement à la couche ancienne de J ; s'il rappelle le don de la manne (vv. 5-6), rien ne prouve que ce soit une allusion directe à Ex. XVI ; la description de la manne à Nomb XI, 7-9 se rapproche beaucoup plus de celle de P que de celle de J ; comp. Ex. XVI, 23, 31 ; il est vrai que ce dernier passage a l'apparence d'une glose ; mais il n'en reste pas moins que J. pouvait très bien posséder à Nomb. XI un récit de la manne qui aura été modifié et transposé à Ex. XVI, de même que celui de P, selon l'avis des meilleurs critiques, a été aussi transposé à Ex. XVI, et, sans doute, modifié lui aussi.

En revanche, nous sommes vraiment sur le terrain de J lorsque nous abordons le chap. XIX. Sans doute, ce morceau ne contient que des fragments jahvistes, mais ils sont d'une importance capitale pour le sujet qui nous occupe. Sans doute aussi, la restitution intégrale de ces fragments est une opération difficile et les divergences entre les critiques sont assez grandes ; on n'arrivera probablement jamais à démêler cet écheveau où s'enchevêtrent non seulement J et E, mais encore des remarques et des annotations de provenance rédactionnelle. Toutefois, l'accord s'est fait sur les points essentiels et nous n'utiliserons que les éléments qui appartiennent sans contredit à la tradition jahviste ; ce sont : vv. 9^{ab}, 11^{b}, 18 et 20. Le peuple est arrivé au Sinaï ; cette indication manque dans J, car les vv. 1-3 sont de P et de E ; mais elle devait très certainement exister, avant la compilation Rje. Jahvé entre en rapport avec Moïse et lui annonce qu'il va se révéler à lui et au peuple :

9^{ab} *Et Jahvé dit à Moïse : Je veux venir auprès de toi dans une nuée épaisse, afin que le peuple entende quand je te parlerai et qu'il croie toujours en toi . . . . .*

. . . . . .

11^{b} *Jahvé descendra (du ciel) aux yeux de tout le peuple sur la montagne du Sinaï . . . . .*

20^{a} *Et Jahvé descendit sur la montagne du Sinaï, au sommet de la montagne.* 18. *Et la montagne du Sinaï fut toute enfumée, parce que Jahvé était descendu sur elle dans le feu ; et sa fumée monta comme la fumée d'une fournaise et toute la*

montagne trembla fortement. 20[b] *Et Jahvé appela Moïse au sommet de la montagne et Moïse monta* . . . . .[1]

On remarquera le caractère archaïque de cette théophanie ; Jahvé apparaît dans le feu comme au Buisson, et, dans la tradition jahviste, il accompagne le peuple dans la colonne de nuée. Nous avons déjà dit que plusieurs exégètes ont vu dans cette description celle d'une éruption volcanique et ont montré qu'il fallait chercher le Sinaï dans la région orientale du golfe élanitique. Mais les termes et les images employés ici ne nous paraissent pas éveiller nettement l'idée d'un volcan en activité ; en revanche, ils traduisent fort bien le phénomène de l'orage, qui s'amasse au sommet de la montagne en nuages noirs et fait jaillir en tous sens des éclairs accompagnés de tonnerre. Le vieux texte Jug. V, 4-5, qui est certainement une allusion à la théophanie sinaïtique, entend dire qu'elle fut en connexion avec un orage. Du reste, on peut se demander jusqu'à quel point il est permis de parler, à propos de notre récit, d'une description proprement dite. Quoi qu'il en soit de ce problème qui n'intéresse pas directement notre étude, nous voulons faire remarquer l'étroite relation qu'il y a entre le concept de Dieu tel qu'il est formulé ici et tel que nous l'avons déjà rencontré dans l'histoire du Buisson : Jahvé est un dieu igné, se manifestant par le feu, parlant au milieu de la flamme. Or, *le chemin de trois jours*, qui devait amener Israël au Buisson, l'amène ici *au Sinaï*, puisque, depuis le départ de l'Égypte, il n'y a dans J aucune station intermédiaire jusqu'au Sinaï. Nous avons maintenant une preuve, à notre sens irréfutable, de l'identification des deux localités. La supposition que le nom du Buisson, le *Senèh*, est une allusion au Sinaï, se trouve confirmée de la façon la plus heureuse. La scène du Buisson est comme un prototype de celle du Sinaï ; la première annonce et prépare la seconde : l'une n'avait pour acteur humain que Moïse et elle était destinée à lui servir d'instruction dans son rôle de sauveur du peuple ; l'autre met en ligne le peuple tout entier et la théophanie prend des proportions grandioses, en rapport avec les circonstances.[2]

[1] Dans J, le contenu de la révélation sinaïtique nous est transmis à Ex. XXXIV, 11-26, bien que ce passage soit surchargé de remarques [illegible]. Ailleurs, le code religieux dans son œuvre, comme E le fait pour le Décalogue (Ex. XX

[2] G. Westphal, *Jahwes Wohnstätten*, 1908, p. 17

Arrivé à ce point de notre démonstration, nous avons à examiner d'un peu plus près l'hypothèse de Wellhausen, d'après laquelle l'épisode du voyage au Sinaï serait une *intercalation postérieure*, faite dans le récit primitif de J. Cette dernière tradition ne connaîtrait que le séjour à Qadès où le peuple arrive directement après la sortie d'Egypte. Wellhausen observe qu'on retrouve dans l'Exode et les Nombres, avant et après le Sinaï, les mêmes événements placés aux mêmes localités ; l'histoire de la source de Qadès à Ex. XVII et Nomb. XX ; l'envoi de la manne à Ex. XVI et Nomb. XI ; l'institution des Anciens à Ex. XVIII et Nomb. XI. En supprimant l'épisode du Sinaï et tout le bloc de lois contenues dans Ex. XX-Nomb. XIX ; en soudant ensemble les récits doubles, on reconstruit une histoire du séjour au désert, beaucoup plus simple, puisque tous les événements se passent à Qadès. Rappelons encore que pour Wellhausen, le Sinaï est situé dans le Madian arabe ; les Israélites ne pouvaient aller si loin ; mais le Dieu du Sinaï était censé se transporter de sa demeure à Qadès. Il vint un temps où l'on trouva plus convenable de conduire le peuple au Sinaï que d'obliger le dieu de se déplacer, et c'est alors qu'on intercala, dans l'ancienne version, l'épisode du voyage au Sinaï. — Nous avons déjà dit que cette hypothèse eut un grand succès.[1] Sans être aussi catégorique que Wellhausen, von Gall pense qu'il est impossible d'admettre le voyage des Israélites au Sinaï, situé, selon lui, en Arabie, d'après J ; d'Egypte, le peuple va à Qadès et s'y installe ; quelques tribus peut-être se rendirent en pèlerinage à la montagne sainte, mais d'une façon accidentelle.[2] Ed. Meyer est très affirmatif : « Tout ce qui, depuis Ex. XVI à Nomb. XIX (ou XIII), est raconté du voyage dans le Sud de la presqu'île, de la législation à la montagne de Dieu, de l'Horeb ou du Sinaï est une amplification postérieure qui brise le contexte primitif ».[3] L'intercalation est l'œuvre d'un J[2] ou d'un auteur plus récent encore. Weill adopte en plein les conclusions du savant allemand sur ce point, mais il enlève à cette théorie son principal appui, en repoussant l'idée que le Sinaï de J soit situé en Arabie — en quoi il a, du reste, parfaitement raison.[4]

[1] Voir plus haut, pp. 359 ss.
[2] *Op. cit.*, pp. 9-10, 36.
[3] *Op. cit.*, pp. 63, 67-68.
[4] *Op. cit.*, pp. 89-94.

Nous sommes persuadé que cette hypothèse — pour séduisante qu'elle soit — repose sur une illusion. Nous n'avons pas de peine à reconnaître que le bloc de *lois*, qui forme la partie essentielle du grand morceau Ex. XX-Nomb. XIX a été inséré dans la trame du récit ; elles sont censées avoir été données au Sinaï, mais en réalité elles datent, pour la plupart du moins, d'une époque beaucoup plus basse. Comme elles ne nous intéressent pas directement, nous pouvons en faire abstraction. Mais, si les lois sont intercalées, en est-il de même de la *mention du passage d'Israël au Sinaï* ? Nous ne le croyons pas. En tenant compte exclusivement des textes jahvistes, on se pose aussitôt la question : *Entre quoi* l'intercalation aurait-elle été faite ? Serait-ce entre les deux mentions de Qadès Ex. XVII et Nomb. XX ? mais Ex. XVII n'est pas en place et Nomb. XX n'est pas de J. Entre les deux récits de la manne Ex. XVI et Nomb. XI ? Mais nous venons de dire qu'Ex. XVI n'est pas non plus à sa place normale, et que, même dans ce cas, les fragments jahvistes qu'il contient paraissent bien n'être que des gloses postérieures. Entre les deux épisodes de l'institution des Juges et Anciens, Ex. XVIII et Nomb. XI ? Mais Ex. XVIII est entièrement de E, sauf quelques lambeaux de phrases que la critique n'attribue pas à J sans hésitation ; et le récit de Nomb. XI est aussi de E, et même, selon toute probabilité, d'une couche postérieure de E. On ne voit donc pas à quel endroit précis se serait faite la soi-disant intercalation. En outre, si J^2 conduit Israël de *Qadès* au Sinaï et le reconduit à *Qadès*, cela devrait être dit quelque part, ou, à tout le moins, le lecteur devrait pouvoir le deviner. Or, il n'est pas resté trace de ces indications indispensables. La notice Nomb. X, 33ª, qui mentionne le voyage de la montagne de Dieu à Qadès, est de E et absolument rien ne prouve que cette phrase soit copiée sur J. Du prétendu J^1 il ne resterait que le court fragment que nous avons transcrit plus haut, et toute la théorie a pour base cet unique passage. On conviendra que c'est peu, d'autant que le texte en question, pris en lui-même, ne porte aucun indice de postériorité ; au contraire, il a tous les caractères d'un morceau ancien, et c'est faire preuve d'arbitraire que de distinguer à cet endroit du récit, J^2 de J^1. Nous estimons ainsi que, du point de vue littéraire, l'hypothèse de l'intercalation ne se justifie nullement.

Mais il y a plus. En fait, la tradition qui parle d'un séjour

d'Israël au Sinaï, après la sortie d'Egypte, s'explique de la façon la plus naturelle. Le Sinaï est la demeure de Jahvé ; c'est là que Moïse a rencontré le dieu pour la première fois ; c'est là qu'il doit revenir pour célébrer un sacrifice en son honneur ; le pèlerinage du peuple à la montagne sacrée était ainsi nécessaire et on ne voit pas pourquoi ce trait de la tradition serait une superfétation imaginée pour des raisons de convenance. Les sectateurs d'une divinité se font un devoir de lui rendre visite dans son sanctuaire, d'entrer en rapport avec elle, de se mettre sous sa protection directe.[1] Dans toutes les religions il en est ainsi. Les défenseurs de l'hypothèse de l'*intercalation* font grand état de textes comme Juges V, 4, Deut. XXXIII, 2 pour déclarer que c'est Jahvé qui se déplaçait, quittant sa demeure inaccessible pour venir se mêler à la vie de ses fidèles et leur apporter son secours ; ce serait tout particulièrement le cas lorque Israël séjournait à Qadès ; du Sinaï, Jahvé venait à Qadès au milieu de son peuple. Admettons que cette interprétation de Deut. XXXIII, 2 soit exacte ; est-ce une raison pour supprimer le passage au Sinaï ? L'un n'empêche pas l'autre. Il est évident que la visite au Sinaï ne pouvait être que de courte durée ; en plein désert il n'y a aucune ressource ; seul Qadès, avec sa source abondante, était en état de recevoir les tribus pour un séjour prolongé et pouvait devenir un véritable lieu d'établissement. Une fois réunis en cet endroit, les Israélites reçoivent la visite du dieu dont ils viennent de contempler le mystérieux sanctuaire. En quoi ce procédé est-il inadmissible ? Pour quelles raisons aurait-on plus tard inventé le voyage à la montagne comme « plus convenable » que le déplacement de la divinité ? Comme qu'on envisage la tradition jahviste, il nous paraît qu'elle établit solidement le séjour d'Israël au Sinaï.

Un seul argument serait de nature à l'ébranler : celui qu'on pourrait tirer du fait que le Sinaï est situé en Arabie. On comprendrait, en effet, difficilement que le peuple, sorti d'Egypte, ait accompli cette longue pérégrination au delà du golfe élani-

[1] Il ne faut pas oublier l'important fragment Ex. XXIV, 1, 9-11. Holzinger *op. cit.*, p. 194) a raison de l'attribuer à J, à part quelques gloses. Baentsch, dans son commentaire (pp. 212-214), pense à une version très ancienne de E (E¹) ; mais, dans l'introduction à son ouvrage (p. XIII), il abandonne cette opinion et reconnaît que le morceau est de J. En tout cas, la célébration solennelle de l'alliance avec Jahvé par un repas sacré en présence de la divinité appartient sûrement à une très vieille tradition. Cf. G. Westphal, *op. cit.*, p. 36.

tique pour revenir tôt après à Qadès. Mais, nous l'avons déjà remarqué,[1] le Madian biblique n'est pas nécessairement en Arabie. En outre, le Buisson n'est pas directement en Madian, mais sur la route de Madian en Egypte. Si nous avons eu raison de situer Madian au Sud de la Palestine, dans la région du Négeb et le Buisson en un point plus méridional, du côté de l'Egypte ; et si le Buisson est identique au Sinaï, nous sommes obligé de placer ce dernier dans la presqu'île, plus spécialement dans le district septentrional de la péninsule et de rejeter définitivement la théorie du Sinaï arabique. Nous allons voir que cette conclusion est conforme à la tradition jahviste.

L'ordre du départ du Sinaï se lit Ex. XXXIII, 1. Il est très malaisé de dégager les éléments jahvistes de ce chapitre. L'imbrication de J et de E est très serrée ; on a même cherché à prouver que les deux documents avaient encore reçu des adjonctions et subi des retouches postérieures.[2] En tout cas, une chose nous paraît certaine ; c'est que, avec ce récit, nous sommes encore, dans l'une et l'autre des traditions, au Sinaï. Pour E, cela n'est pas douteux : v. 6. Il en est de même pour Rje qui combine les deux versions ; il y a là de fortes présomptions pour croire que J fournissait une indication précise, comme E, ce qui justifie le travail de Rje ; mais, de la version jahviste, il ne reste que quelques tronçons. Toutefois le v. 12[a] nous donne un précieux renseignement : *Et Moïse dit à Jahvé : Vois, tu me dis : Fais monter ce peuple ! et tu ne me fais pas connaître qui tu enverras avec moi . . . . .*[3] La critique accorde ce passage à J[b] ; il suppose un ordre de départ qui ne peut être que celui du v. 1, car la demande de Moïse n'aurait pas de sens si nous la rattachions à XXXII, 34 ou à XXXIII, 2. En outre, si Moïse désire avoir un guide avec lui, envoyé par Jahvé, c'est dire que Jahvé lui-même restera à l'endroit où il est en ce moment.[4] Or, ce lieu, cette demeure, ne saurait être que le Sinaï et non pas Qadès, comme on l'a dit.[5] Pour les partisans eux-mêmes de

[1] Voir plus haut, p. 380 ss.
[2] Holzinger, *op. cit.*, pp. 109-110.
[3] Le v[b] n'est pas en place, avant v. 17.
[4] Dill.-Ryssel (p. 383), Baentsch (p. 277), Holz (p. 109).
[5] Les vv. 14 ss. ne peuvent s'accorder avec cette tradition, car la Face de Jahvé (פָּנִים) c'est, au contraire, le *numen presens*.
[6] Weill, *op. cit.*, p. 90.

l'hypothèse selon laquelle tout s'est passé à Qadès, la résidence de Jahvé est au Sinaï et il ne vient à Qadès qu'à certains moments. D'après le texte que nous discutons, Jahvé est toujours dans son sanctuaire habituel et principal. Moïse s'en éloigne comme à regret, après les choses merveilleuses qu'il a vues, et il éprouve le besoin d'avoir un guide pour le conduire dans les régions inconnues qu'il va traverser.

Il part donc du Sinaï. A ce texte se rattache Nomb. X, 29-32 qu'on est unanime à attribuer à J . . . . . *Et Moïse dit à Hobab, fils de Reuel, le Madianite, beau-père de Moïse : Nous allons partir pour le lieu dont Jahvé a dit : Je vous le donnerai. Viens avec nous ; nous te récompenserons, car Jahvé a de bonnes intentions à l'égard d'Israël. Mais il lui dit : Je n'irai pas, mais j'irai vers mon pays et ma parenté. Et Moïse dit : Ne nous abandonne pas, car tu connais les lieux où nous pourrons camper dans le désert, et tu seras notre guide. Si tu viens avec nous, nous te ferons part des bienfaits que Jahvé nous accordera* . . . . . Le début du récit manque ; Hobab apparaît ici brusquement, sans mention préalable. Une simple phrase, par laquelle Jahvé désigne Hobab comme le guide demandé par Moïse, suffirait à combler la lacune. L'épisode a aussi pour théâtre le Sinaï ; non seulement il est la suite la plus naturelle d'Ex. XXXIII, 12^{a}, mais Rje juxtapose ici le récit de E (Nomb. X, 33 ss) qui raconte le départ de la montagne de Dieu.[1] Remarquons en passant que, d'après cette donnée de J, le Sinaï n'est pas en Madian, puisque Hobab, le Madianite, déclare préférer retourner dans son pays.

Du Sinaï, nous passons à Qadès. Les événements rapportés par J dans Nomb. XI (les cailles), XIII et XIV (envoi des espions), et dans les portions jahvistes, à peine reconnaissables, du chapitre XVI (révolte de Dathan et Abiram) ne sont pas localisées, mais il est très probable qu'ils se sont passés à Qadès. L'envoi des espions en Palestine ne pouvait se faire que de cet endroit ; d'après J (XIII, $17^{b\alpha}$, 22^{a}), les explorateurs visitent le Négeb et poussent jusqu'à Hébron ; le point de départ de l'expédition devait être la frontière méridionale du Négeb, c'est-

[1] Wellhausen, *Die Composition des Hexateuchs*..., p. 98. Budde, *Die Religion des Volkes Israel bis zur Verbannung*, p. 15. G. Westphal, *op. cit.*, p. 29.

à-dire précisément la région de Qadès. Du reste, E dit positivement que les espions reviennent à Qadès (XIII, 26[b]). J donnait certainement une indication de ce genre. Comment croire que Rje ait sciemment effacé tout renseignement géographique sauf la notion XIII, 26[b] ? C'est une des raisons pour lesquelles nous croyons que l'histoire de la source de Qadès — Massa et Meriba — se trouvait à l'origine racontée ici et était insérée dans les contextes littéraires de Nomb. XI, XIII-XIV. Elle n'est vraiment en place que dans ce milieu. La tradition de P, qui rapporte cet épisode à Nomb. XX, est exacte et l'auteur avait en sa possession des données très précises. Mais, à supposer même qu'il ait travaillé sur J E, on ne comprendrait pas que P se soit écarté de son modèle sur ce point essentiel si J E avait eu l'histoire de Qadès tout au début du voyage. De toute nécessité, il faut que J comme E ait placé cet épisode à la fin du voyage, après le passage au Sinaï. A la suite de circonstances difficiles à expliquer, il a été transporté à Ex. XVII où Massa et Meriba n'est plus qu'une station intermédiaire sur la route du Sinaï.

Nous savons où est Qadès. Il y a étroite relation entre le Sinaï et cette localité, dans la version J. Aucune station intermédiaire n'est mentionnée, car l'endroit appelé *Qibroth Hattaava* (Nomb. XI, 34 J) où se passe l'épisode des cailles n'est pas, à proprement parler, une station. Israël n'y vient pas et n'en part pas.[1] Ce vieux nom : *sépulcres de la convoitise* désigne sans doute un cimetière dans les environs de Qadès, peut-être le lieu de sépulture des Israélites eux-mêmes ; on a supposé, avec raison, que c'est le nom qui a donné naissance à la légende de la punition du peuple. Quoi qu'il en soit, le Sinaï de la tradition jahviste n'est pas éloigné de Qadès, et il nous faut le situer dans la région septentrionale de la presqu'île. Cette conclusion géographique nous paraît s'imposer. Nous ne prétendons pas encore pour le moment qu'elle corresponde à la vérité absolue ; nous aurons à voir, plus loin, si elle est confirmée par des renseignements puisés à d'autres sources. Mais l'étude impartiale du document J nous paraît fournir l'itinéraire suivant : *Egypte, trois jours jusqu'au Seneh (Sinaï)* puis, immédiatement après, *Qadès*.

[1] Nomb. XI, 35 est de E.

2° L'itinéraire de E.

Le document E représente une tradition indépendante et il n'existe pas la moindre preuve qu'il ait travaillé sur un J^2, inventé pour la circonstance. Non seulement la montagne sacrée porte un autre nom *(Horeb)*, mais il possède un certain nombre de noms de localités qui lui sont propres ; en outre, il trace un itinéraire qui, nous allons le constater, diffère sensiblement de celui de J. Ses données géographiques sont aussi plus nombreuses, mais on regrettera qu'elles soient peu précises et qu'ici encore nous manquions de points de repère. E savait évidemment ce qu'il voulait dire, mais nous ne sommes pas toujours en état de discerner sa pensée et de la traduire sur la carte.

E semble connaître assez bien la topographie de l'ouady Toumilat; il donne d'intéressants détails sur Pithom et Ramsès ; de plus, il sait que, de l'embouchure de la vallée, une route conduit directement en Palestine par le pays des Philistins (Ex. XIII, 17). C'est sans doute le chemin qui franchit l'isthme au seuil *El-Djisr*, entre les lacs Ballah et Timsah et que suivent encore aujourd'hui les caravanes. E nous apprend qu'Israël n'a pas choisi cette voie, bien qu'étant la plus courte, mais qu'Elohim le fit obliquer par le désert (égyptien) jusqu'à la mer des Roseaux (Ex. XIII, 18). On s'est peut-être un peu trop pressé de conclure de cette indication que pour E l'itinéraire du voyage conduit dans le Sud de la péninsule.[1] L'auteur a en vue le miracle du passage de la mer ; on peut éviter le lac Timsah en se dirigeant vers le Nord ; mais, pour atteindre les rives du bassin, il faut obliquer vers le Sud. Nous ne pensons donc pas qu'Ex. XIII, 17-18 dise autre chose et plus que cela.

D'Égypte, le peuple arrive au désert de *Schur*, Ex. XV, 22^a. Ce désert est situé « en face de », « devant » l'Égypte, d'après 1 Sam. XV, 7 ; Genèse XXV, 18. Le catalogue (Nomb. XXXIII, 8) l'appelle « désert d'Étham » ; Schur signifie « muraille » et Étham a un sens analogue, « forteresse ». Il s'agit donc très probablement du désert qui forme la frontière d'Égypte du

[1] Von Gall, *op. cit.*, pp. 34.

côté de l'Est.[1] Il est possible aussi que cette signification restreinte se soit étendue à une région plus septentrionale. Cf. Gen. XVI, 7 ; XX, 1, et 1 Sam. XXVII, 8.

Les deux premières stations sont *Mara* (XV, 22c-25a) et *Elim* (XV, 27). L'identification exacte de ces deux localités est difficile. Elim avec ses « 12 sources et 70 palmiers » ne peut être qu'une oasis importante ; on a pensé, en outre, qu'elle était un lieu de culte, ce qui est très vraisemblable.[2] Une chose est certaine, c'est que, sur la route directe de l'Égypte à Qadès, il n'existe aucun point d'eau de cette valeur. Il faut chercher ailleurs, spécialement sur la côte ouest de la presqu'île, prolongement du désert de Schur. De toutes les localisations proposées, celle de l'ouady Gharandel est encore la meilleure. Le site est charmant[3] ; l'oasis est bien arrosée ; elle est connue, du moins de nom, par Pline (Hist. natur. VI, 33) ; la pèlerine Éthérie n'hésite pas à l'identifier avec Elim[4] ; de même Antonin martyr.[5] Une tradition chrétienne assez ancienne, on le voit, a fixé ce point. S'il en est ainsi, — ce que nous n'oserions garantir absolument, — Mara serait *Aïn Haouâra* qu'on rencontre à deux heures environ au Nord du Gharandel. Les Bédouins attestent que c'est la seule source vraiment amère de la presqu'île. Dans le voisinage, se trouve un ouady *Amara* qui rappelle le nom biblique.[6] Mais nous ne voulons pas insister sur ces localisations de détail ; il nous suffit de savoir — et nous appuyons sur ce fait — que l'itinéraire de E s'engage dans la partie méridionale de la péninsule ; là seulement on pouvait espérer trouver une oasis réelle et nous n'osons pas accuser le rédacteur E d'ignorer entièrement le pays dont il parle.

Nous sommes tenu cependant d'examiner à ce propos une hypothèse intéressante d'Ed. Meyer,[7] dont on a tiré des conséquences de nature à infirmer nos résultats. Elle s'appuie sur un texte du géographe *Agatharchide* de Cnide (vers 130 av.

[1] M. Muller (*Asien und Europa*, p. 102) met en rapport Schur avec Tjarou, ville égyptienne à la frontière orientale.

[2] Von Gall, *op. cit.*, pp. 23-28, et d'autres exégètes.

[3] Nous l'avons décrit, p. 26-29.

[4] Dans le texte du diacre Pierre, *Arandara autem est locus, qui appellatur est Helim*. Geyer, *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, XXXIX, p. 118.

[5] Geyer, *op. cit.*, p. 187.

[6] Voir plus haut, p. 24-25.

[7] *Op. cit.*, pp. 100-103.

J.-C.), qui, dans son ouvrage sur la mer Rouge,[1] a décrit sommairement la côte est du golfe de Suez. Il mentionne particulièrement une oasis très estimée des indigènes, située au bord de la mer et appelée *Phoïnikon*, la Palmeraie ; « elle a une quantité de ces arbres qui portent en abondance des fruits délicieux et nutritifs ; toute la contrée avoisinante est privée d'eau de source ; elle est tournée vers le midi et brûlée par le soleil. » Les Barbares considèrent ce lieu fertile comme sacré. « Plusieurs sources et fontaines jaillissent en cet endroit, froides comme la neige et de chaque côté le pays se couvre d'une agréable verdure. Il y a là un antique autel, en pierre dure, portant une inscription en lettres anciennes et inconnues ; au sanctuaire sont attachés un homme et une femme qui remplissent le sacerdoce toute la vie. » Poursuivant sa description, Agatharchide mentionne un promontoire continental (*ἀκρωτήριον τῆς ἠπείρου*), sans doute le Ras Mohammed, une île appelée « île des phoques » (peut-être l'île de Tiran), et il en arrive à la côte est de la presqu'île, dans le golfe élanitique. Puis il ajoute : « Dès l'antiquité, la côte qui succède (au promontoire, au Ras de Mohammed) fut habitée par les *Maranites* (*Μαρανῖται*) et plus tard par les *Garindanes* (*Γαρινδανεῖς*) leurs voisins. Voici comment ceux-ci s'emparèrent du pays. A la Palmeraie nommée plus haut, une fête était célébrée tous les cinq ans, où les voisins arrivaient de tous côtés, pour offrir des hécatombes de chameaux gras aux dieux qui habitent le sanctuaire (*τοῖς ἐν τῷ τεμένει Θεοῖς*), de même que pour emporter dans leur patrie de l'eau de ce lieu, en vertu d'une tradition d'après laquelle ce breuvage apporte la santé. Comme les Maranites étaient venus à la fête dans ce but, les Garindanes massacrèrent ceux qui étaient restés dans leurs demeures, et tuèrent dans une embuscade ceux qui revenaient de la fête. »

La Palmeraie en question est identifiée par Meyer, à la suite de C. Müller,[2] avec l'oasis de *Tôr*, sur la côte occidentale de la presqu'île. C'est très possible et même probable ; Tôr est l'oasis

[1] *Περὶ τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάσσης*. Morceaux importants dans la *Bibliothèque* de Photius, codd. 213, 250. Diodore de Sicile (III, 12-48) en reproduit de longs fragments. Artémidore en donne aussi des extraits, qu'on trouve dans Strabon (XVI, 4). Pour le texte qui nous occupe, cf. C. Müller, *Geographi graeci minores* I (Paris, 1855), pp. 175-178.

[2] *Op. cit.*, p. 176, note

maritime la plus importante de la région et la description donnée par Agatharchide en est assez exacte. En outre, ces deux savants pensent que l'endroit est celui que la Bible appelle Elim où sont 12 sources et 70 palmiers. De plus, Meyer rapproche des textes grecs le fragment de E sur Mara et Elim. Le premier nom est en rapport avec celui de *Maranites*, qui peuvent avoir été appelés ainsi parce qu'ils habitaient près d'une source amère *(mara)*. Quant à Elim, ce mot signifie *« les dieux »* et correspond à τοῖς ἐν τῷ τεμένει Θεοῖς d'Agatharchide. Tout l'épisode Mara-Elim doit, en réalité, se passer à la Palmeraie de Tôr et vise la source miraculeuse et divine qui s'y trouvait. C'est Jahvé qui a donné à ces eaux leur vertu curative ; il apparaît dans le texte de E (Ex. XV, 26) comme le médecin d'Israël et le récit biblique veut dire que les eaux de la source ont été purifiées une fois pour toutes et définitivement, et non pas seulement pour l'instant où Israël devait en boire. E connait donc un endroit bien déterminé de la côte péninsulaire et cette connaissance lui vient du fait que les Israélites de l'époque royale, les contemporains du rédacteur E, se rendaient aussi en pèlerinage à la fameuse oasis et participaient à ces fêtes religieuses dont parle l'historien grec. Mais, en introduisant l'épisode de Mara-Elim dans son récit, E n'a pas l'intention de faire de la géographie et de fixer un point de l'itinéraire ; au fond, il ne sait pas où se trouve la source et s'il en parle, c'est pour persuader ses concitoyens qu'elle est un sanctuaire de Jahvé, que c'est Jahvé qui y opère des guérisons miraculeuses et non un génie local, un « démon » de second ordre comme le croyaient les indigènes. En d'autres termes, l'intention de E est de nature théologique ; il prétend légitimer en quelque sorte les pèlerinages israélites au Phoinikôn et accaparer la source au profit du jahvisme.

Cette théorie, pour brillante qu'elle soit, prête le flanc à de nombreuses critiques. 1° Il n'est pas du tout certain que le v. 26, si nécessaire à étayer l'hypothèse, soit de E. Il porte tous les caractères des interpolations deutéronomiques ; cf. Deut. I, 21 ; VI, 18 ; VII, 15 ; XII, 8, 25 ; XIII, 19 ; XXI, 9, etc. La plupart des critiques modernes l'ont reconnu [1] et Meyer est au moins obligé

[1] Wellhausen, *Die Composition...*, p. 81. Dill., *Numeri...*, p. 681. Holz., *Exodus*, p. 179. Holzinger, *op. cit.*, p. 53. Baentsch, *op. cit.*, pp. 140, 141.

d'admettre que le passage a été retravaillé. Si nous retranchons ce v. et 25 b, il reste de E le court récit suivant :

22 ac *Moïse fit partir Israël de la mer des Roseaux et ils sortirent vers le désert de Schur sans trouver d'eau.* 23 *Et ils vinrent à Mara mais ne purent boire l'eau à cause de son amertume, car elle était amère, c'est pourquoi on l'appela Mara.* 24 *Le peuple murmura contre Moïse en disant : Que boirons-nous ?* 25 a *Et il (Moïse) cria à Jahvé et Jahvé lui indiqua un bois. Et il le jeta dans l'eau qui devint douce . . . . .* 27 *Et ils vinrent à Elim où il y avait 12 sources et 70 palmiers et ils campèrent là, près de l'eau.*

Dans ce récit, le Jahvé guérisseur et habitant la source disparaît complètement ; il ne s'agit plus que de rendre potables les eaux saumâtres : thème très simple, qui se suffit à lui-même. La seule difficulté consiste à savoir s'il est dans l'intention de E de dire que l'eau est restée douce ou non. La seconde alternative nous paraît préférable, parce que sans cela la source n'aurait pas reçu le nom de Mara par lequel on la désignait couramment ; et ensuite parce que, dans le cas contraire, il serait dit qu'elle est restée douce « jusqu'à ce jour », comme pour la source d'Elisée (2 Rois II, 22).[1] On est donc en droit de chercher pour l'identification une source vraiment amère. 2° E distingue très nettement Mara de Elim ; dans sa pensée, les deux stations sont assez éloignées l'une de l'autre puisqu'elles marquent deux étapes du voyage. On peut même se demander si, entre les deux, E ne mentionnait pas d'autres stations, car le début du v. 27 manque ; le départ de la station qui précède Elim n'est pas indiqué. En tout cas, les identifier purement et simplement, c'est faire violence aux textes. Si l'on veut placer Elim à la Palmeraie, abstraction faite de Mara et en rappelant qu'il signifie « les dieux », on objectera aussitôt que E ne raconte aucun miracle produit en cet endroit et que Elim, pluriel de אֵל, veut dire aussi « les arbres », plus particulièrement les « chênes », les « térébinthes » (Is. I, 29 ; LVII, 6 ; LXI, 3 ; Ézéch. XXXI, 14). En réalité, le miracle ne se fait qu'à Mara, sans allusion à des dieux locaux, et en outre, Mara précède Elim dans le récit biblique, tandis que chez Agatharchide, les Maranites habitent loin de la Palmeraie, au delà du

[1] *Revue biblique*, 1900, p. 82.

promontoire sud de la presqu'île. L'hypothèse que nous discutons ne résout aucune de ces difficultés. 3° Mais, dit-on, E n'est pas géographe ; il ne sait pas où est situé Mara-Élim, et il ne se donne pas la peine de l'apprendre ; il ignore tout de la Palmeraie, sauf son existence — et ses intentions uniquement théologiques et orthodoxes lui font reléguer à l'arrière-plan les problèmes topographiques qui résultent de son itinéraire supposé et théorique. Cependant, cette ignorance est bien étrange, pour ne pas dire plus. Meyer suppose que des pèlerinages israélites se rendaient à la fête quinquennale de la Palmeraie pour demander la guérison aux eaux miraculeuses. Aucun texte de l'A. T. ne confirme cette hypothèse, purement gratuite ; mais admettons-la toutefois. Dans ce cas, les pèlerins ont dû voir la contrée où ils voyageaient, le grand massif montagneux qui domine Tôr (la Palmeraie supposée), et, s'ils ont vu, ils ont parlé, à leur retour au pays ; n'est-ce pas le propre des pèlerins de raconter leurs aventures, de décrire les lieux fameux qu'ils ont visités ? Comment croire que E n'ait obtenu de cette façon aucun renseignement quelconque sur le sanctuaire de la mer Rouge ? Il y a là une impossibilité absolue devant laquelle tous les arguments littéraires viennent se briser. Mais si E connaissait la Palmeraie, comment expliquer qu'il l'ait, en quelque sorte, scindée en deux, en indiquant deux stations : Mara et Élim, soigneusement séparées l'une de l'autre ? Cette simple constatation nous montre qu'il avait autre chose en vue. Le récit d'Agatharchide doit être envisagé pour lui-même ; la théorie des pèlerinages israélites à Tôr est très fragile. E connaissait — nous ignorons par quel intermédiaire — deux localités sur la côte de la péninsule qui se nommaient Mara et Élim ; en lisant son récit, on a l'impression qu'il raconte un voyage, ici comme ailleurs, et nous ne parvenons pas à découvrir, dans ces épisodes si brièvement racontés, les intentions théologiques et la propagande d'orthodoxie qu'on y a trouvées.

Poursuivant sa route vers le Sud de la presqu'île, Israël arrive à l'*Horeb*, Ex. XIX, 2b-3a . . . . . *et Israël campa là en face de la Montagne et Moïse monta auprès d'Élohim* . . . . . Ce n'est pas, sans doute, la première mention de l'Horeb, dans E. Mais nous pouvons déjà écarter, comme une glose, celle de XVII, 6 a-γ,

Horeb » ainsi que nous l'avons dit plus haut.[1] En outre, l'histoire de *Massa et Meriba* (Qadès), XVII, 3-6 (essentiellement)[2] de E est aussi à reporter plus loin, comme celle de J. Une autre mention de l'Horeb se trouve à XVIII, 5 : la « montagne d'Elohim ». Comme qu'on envisage le chap. XVIII, il n'est certainement pas en bonne place en cet endroit. Moïse, succombant sous le poids de sa tâche, donne à son peuple une nouvelle organisation judiciaire en établissant des tribunaux qui se chargeraient d'une partie de ses fonctions de juge. Cela suppose un séjour prolongé du peuple dans ces lieux. Si l'épisode se passe à l'Horeb, il faut le transporter en tout cas après la scène de la conclusion de l'alliance avec Elohim, XXIV, 12-14 (E) : ce dernier passage, en effet, ne se comprendrait pas après les événements racontés au chap. XVIII. Puisque ce chapitre parle de la visite de Jethro à Moïse, nous aurions ainsi dans E le parallèle du récit jahviste de Nomb. X, 29-32, qui a pour théâtre le Sinaï. Cependant, tout n'est pas satisfaisant dans cette hypothèse ; le chapitre XVIII ne semble pas être la suite naturelle du chap. XXIV, 12-14, où la loi est donnée tout entière sur la montagne, tandis qu'à XVIII, 15-16, 20, Moïse juge chaque cas particulier, occasionnellement, et prononce des arrêts, après avoir consulté Dieu ; la loi n'est pas un tout organique, d'après laquelle on tranche les différends, mais elle est en train de se former et se trouve encore à l'état embryonnaire ; en outre, ce travail d'établissement de règles et d'ordonnances se fait en présence du peuple et non sur la montagne. Le sens des deux textes n'est certainement pas le même. C'est pourquoi nous croyons que Wellhausen[3] a raison de situer tout l'épisode d'Ex. XVIII à Qadès, où le peuple a séjourné longtemps et où s'imposait la nécessité d'une organisation judiciaire. Dans ce cas, la mention de la « montagne d'Elohim » (v. 5ᵇ) serait une glose ; du reste, la relation grammaticale des mots הר אלהים avec ce qui précède n'est certes pas étroite. La mention de l'Horeb en cet endroit proviendrait d'une méprise d'un rédacteur ou d'un copiste pour lequel tous les événements importants du désert se passent à la montagne sainte.

1. P. 418.
2. Voir plus haut, p. 416 et s.
3. *Prolegomena...*, p. 360.

Quoi qu'il en soit, cette notice géographique ne nous arrêtera pas, et nous pouvons dire que, dans la tradition de E, l'itinéraire fait passer les Israélites directement d'Elim (Ex. XV, 27) à l'Horeb (Ex. XIX, 2b-3a), ce qui est de nature à nous montrer que la montagne d'Elohim est située dans le Sud de la presqu'île. Entre ces deux localités, E ne cite aucune station. Il y a bien *Rephidim*, où se serait livrée la bataille avec les Amalécites, racontée XVII, 8-16 ; le récit est de E, mais la localisation à Rephidim soulève des difficultés. Cette station, en effet, appartient à l'itinéraire de P, XVII, 1ab, qui, comme nous le dirons encore, s'engage dans la péninsule méridionale. Mais la guerre contre Amalek ne peut pas s'être faite dans cette région. L'habitat d'Amalek est bien plutôt le Négeb, si nous ne faisons erreur,[1] et, en outre, le récit lui-même de la lutte suppose des événements antérieurs qui ne sont pas relatés dans les chapitres précédents. Pour vaincre ses ennemis, Israël devait avoir une certaine organisation militaire qu'il ne pouvait guère posséder au début du voyage. Les noms de Josué et de Hur apparaissent ici pour la première fois comme ceux de personnages connus et dont on a déjà parlé. Tout porte à croire que le récit doit être transporté plus loin et que l'épisode en question appartient aussi au cycle de Qadès. Nous savons par Nomb. XIV, 39-45 (en bonne partie de E) qu'Israël a été en lutte avec ses voisins quand il séjournait à Qadès. Rien que de très naturel si la tradition rapporte des conflits avec Amalek, qui habitait dans ce district. Pour des raisons difficiles à entrevoir, ce récit a été placé à Ex. XVII par Rp, qui l'a localisé par erreur à Rephidim. En réalité, cette localité n'appartient pas à l'itinéraire de E, et nous pouvons en faire abstraction.

Moïse reçoit l'ordre de quitter l'Horeb : Ex. XXXIII, 1a. *Et Jahvé parla à Moïse : Va, monte d'ici, toi et le peuple que tu as fait monter du pays d'Egypte . . . . . (Jahvé dit au peuple) 5b.*[2] *Ote tes ornements et je verrai ce que je te ferai. 6. Et les enfants d'Israël se dépouillèrent de leurs ornements, de sorte que, depuis l'Horeb, ils en furent privés.*[3] A ce texte se rattache

[1] Voir plus haut la discussion à ce sujet, p. 384.

[2] Les vv. 1b-5a représentent un texte très modifié par [illegible] impossible de démêler avec exactitude les divers éléments.

[3] Il y a une lacune après le v. 6. Le morceau [illegible]

Nomb. X, 33 . . . . . *Et ils partirent de la Montagne d'Elohim*[1] *et firent un chemin de trois jours ; et l'arche [ ] de Jahvé partit devant eux [ ] pour leur chercher une place de campement.*[2] — Sous la conduite de l'arche, qui remplace Elohim et sert de guide aux voyageurs, les Israélites se dirigent vers Qadès. L'indication du *« chemin de trois jours »* nous montre déjà que, pour E, l'Horeb n'est pas près de la grande source. Ajoutons en outre que trois stations sont placées entre la Montagne et Qadès. D'abord *Tabeera* (Nomb. XI, 1-3), où une partie du camp est incendiée. Ce récit est peut-être la suite directe de X, 33 et la première étape après le voyage de trois jours. Ce lieu ne saurait être déterminé géographiquement ; mais c'est en tout cas une véritable station, un campement, bien que le catalogue de Nomb. XXXIII ne la mentionne pas. Viennent ensuite *Qibroth-Hattaava* et *Hazeroth* XI, 35 ; l'attribution à E de ce passage n'est pas absolument certaine. J, nous l'avons dit, connaît aussi *Qibroth-Hattaava*. Toutefois, la formule employée ici : *De Qibroth-Hattaava, le peuple partit pour Hazeroth* est celle qui convient à un itinéraire, et E a, semble-t-il, plus que J l'intention d'établir un itinéraire ; il emploie souvent dans ce but les mêmes expressions (Ex. XV, 22, Nomb. X, 33) ; en outre, le morceau XII, 1, 9-16[ab] (Mirjam frappée de la lèpre) est sûrement de E, et il se termine par la mention du départ d'Hazeroth (16[ab]) ; de plus, Deut. IX, 22 connaît les deux localités de *Tebeera* et *Qibroth-Hattaava* et on sait que le Deutéronome s'inspire plus particulièrement de E. Du reste, elles ne devaient pas être éloignées de Qadès ; précisément Deut. IX, 22 cite, entre les deux, Massa, c'est-à-dire Qadès.

La première mention positive de Qadès dans E est à Nomb. XIII, 26[b]. Les espions, qui ont parcouru la montagne de Juda et la vallée d'Eschkol (XIII, 17[c], 20, 23-24), reviennent à Qadès

gnation, dont la construction n'est pas décrite, ce qui surprend. En outre, on s'attendait aussi à une mention de l'arche, qui doit représenter et remplacer Jahvé, lequel reste sur la Montagne, tandis que le peuple s'éloigne. Le récit de E a sans doute été supprimé par Rp, pour ne point faire double emploi avec celui de P : Ex. XXV, 10-22.

[1] Dans le texte : *La montagne de Jahvé*. Cette expression ne se rencontre qu'ici ; elle est suspecte. E dit toujours : *Montagne d'Elohim* (Ex. III, 1 ; XVIII, 5). La formule hybride *Montagne de Jahvé* paraît provenir de Rje. Dill., *Numeri...*, p. 52. Baentsch, *op. cit.*, p. 501.

[2] Le v. a deux surcharges : les mots *de l'alliance*, après « arche », qui sont de rédaction deutéronomique, et la dittographie : *un chemin de trois jours*.

faire leur rapport.[1] Le récit de l'arrivée du peuple dans cette localité manque dans le contexte actuel du livre des Nombres. Le document élohiste est coupé à XII, 16[b] : *après cela le peuple partit de Hazeroth* . . . . . L'auteur racontait sans contredit l'établissement à Qadès et l'histoire de la source (comp. Deut. I, 19). Nous avons vu que cet épisode se trouve à Ex. XVII, 1-7, qu'il faut transporter ici, de même que celui de la bataille avec Amalek, Ex. XVII, 8-15. Selon toute probabilité les événements d'Ex. XVIII appartiennent aussi au cycle de Qadès.

Le résultat de cette enquête nous paraît être le suivant : l'Horeb de la tradition élohiste n'est pas situé au même endroit que le Sinaï de la version jahviste ; la Montagne d'Elohim n'est point à proximité de Qadès. L'itinéraire Égypte-Mara-Élim-Horeb nous conduit dans la partie méridionale de la péninsule. Entre l'Horeb et Qadès, la distance est assez considérable : trois jours de marche et trois stations. Sans doute, ces chiffres n'ont rien d'absolu, mais l'intention de E est bien d'établir qu'un voyage est nécessaire pour parvenir de l'Horeb à Qadès. Von Gall a émis une hypothèse semblable ; il identifie l'Horeb avec le Serbal.[2] Nous croyons que le problème qui consiste à savoir quelle sommité l'auteur élohiste a en vue est insoluble, et nous n'essayerons aucune identification. Il nous suffit d'apprendre que la région visée est le district montagneux qui occupe le Sud de la presqu'île. Ed. Meyer admet aussi cette localisation, mais pour des motifs qui ne nous semblent pas probants.[3] E, qui travaille sur J[2], aurait compris l'impossibilité de l'itinéraire du Sinaï arabique, que ce dernier rédacteur intercale dans J. Il substitue à ce Sinaï trop excentrique une montagne plus rapprochée, l'Horeb péninsulaire. Mais il est bien entendu que E ne représente pas une tradition indépendante, mais qu'il modifie intentionnellement les données de la version jahviste. Nous ne saurions adopter cette théorie. L'intervention de J[2] n'existe pas, en réalité. Le Sinaï de J n'est pas dans le Madian arabe et le document élohiste n'est pas une édition revisée de l'ouvrage jahviste ; il porte le caractère d'une ver-

[1] Cf. Josué XIV, 6-7 (E).
[2] *Op. cit.*, pp. 3-4.
[3] *Op. cit.*, p. 71.

sion originale et les points de contact qu'il a avec J proviennent de l'identité du sujet traité.

3° L'itinéraire deutéronomique.

On sait que les chap. I-III du Deutéronome résument le voyage d'Israël de l'Horeb au pays de Moab, sous la forme d'un discours prononcé par Moïse. Ce morceau n'appartient pas au Deut. primitif ; il est une sorte d'introduction au code proprement dit. Cependant, ce n'est pas une œuvre de basse époque ; l'auteur — qu'on est convenu de désigner par D^2 — a écrit sa préface à un moment où le Deut. — D^1 — avait une existence indépendante et n'était pas encore inséré dans l'ouvrage JE ; et de la manière favorable dont il parle d'Esaü, on peut conclure qu'il écrivait avant l'exil, car la ruine de Jérusalem fut saluée avec joie par les Edomites, et les Israélites en conçurent une haine violente pour leurs voisins du Sud.[1] Ajoutons que D^2 n'est pas influencé par la tradition plus jeune de P. Il est donc une œuvre relativement ancienne et nous ne pouvons pas négliger les renseignements qu'il fournit sur notre sujet, bien qu'ils ne constituent pas un itinéraire proprement dit. Nous estimons qu'ils sont d'une très grande utilité parce qu'ils éclairent certains points encore obscurs de l'itinéraire de E.

Le passage Deut. I, 2 : *Il y a 11 journées depuis l'Horeb, par le chemin de la montagne de Seïr, jusqu'à Qadès Barnea,* est une bonne fortune pour les exégètes qui placent la montagne sainte en Arabie sur la côte est du golfe élanitique.[2] Mais tout dépend de la localisation de Seïr. Nous avons discuté cette question ailleurs[3] et nous n'y reviendrons pas. Il est évident que, si la montagne de Seïr est identique au Djebel *Schera* actuel, l'Horeb ne peut guère se trouver dans la presqu'île ; on devra le chercher au Sud du Schera, c'est-à-dire dans le Madian arabe. Nous avons cherché à démontrer, d'accord avec Dillmann, que dans la topographie biblique la plus ancienne, Seïr est limitrophe du Négeb, et que la « montagne de Seïr », les

[1] Steuernagel, *Deuteronomium und Josua*, 1900, dans le *Handkommentar* de Nowack, p. XVI.

[2] Von Gall, *op. cit.*, pp. 10-11.

[3] Voir plus haut, p. 236 et ss.

« champs de Seïr » ne sont autre chose que le Djebel *Maqra* et le plateau des Azazmeh. Dans ce cas, l'Horeb peut fort bien être maintenu dans la péninsule ; l'auteur de cette notice géographique — introduite dans le texte de D² — veut dire qu'en partant de la montagne dans la direction du Djebel Maqra, on atteint Qadès au bout de onze jours de marche. On voit combien la distance entre les deux points extrêmes est considérable ; d'après cette tradition, l'Horeb est évidemment dans la région méridionale de la presqu'île.

Cela est confirmé par une autre donnée de D², tout aussi précieuse, I, 19 : *Nous partîmes de l'Horeb et nous traversâmes ce grand et terrible désert que vous avez vu dans la direction de la montagne des Amoréens . . . . . et nous arrivâmes à Qadès Barnéa* (cf. II, 7 ; VIII, 15). Dans la supposition que l'Horeb est en Arabie, ce texte est incompréhensible. Pourquoi ce grand détour par Qadès à travers l'Araba, pour atteindre les Amoréens en Palestine, alors qu'on pouvait bien plus facilement le faire en prenant la route directe vers le Nord ? En outre, où trouver « ce grand et terrible désert » ? N'est-il pas, de toute évidence, le désert de Tih, le vaste plateau de sable et de cailloux, privé d'eau et brûlé de soleil, qui sépare Qadès de la région montagneuse de la presqu'île ? En tout cas, une chose demeure certaine, c'est que l'Horeb n'est pas près de Qadès et puisqu'on ne peut, au témoignage de notre texte, le placer en Arabie, il ne reste plus qu'à le localiser au Sud de la péninsule.

Il convient de remarquer maintenant que la version de D² repose presque exclusivement sur E. Ce fait est reconnu par tous les critiques [1] et nous n'avons pas besoin d'y insister. Qu'il nous suffise de rappeler l'emploi, commun à D² et E, du nom d'Horeb pour désigner la montagne sacrée. S'il peut encore, par l'étude que nous avons faite de l'itinéraire de E, subsister quelques doutes sur la situation respective de l'Horeb et de Qadès, les notices de D² sont de nature à les lever définitivement : les deux localités sont à une grande distance l'une de l'autre et l'Horeb est à chercher dans la péninsule méridionale. Nous avions déjà soupçonné ce résultat lorsque nous parlions de la première manifestation de Dieu à la « Montagne d'Élohim » [2] ; ces prévi-

[1] Dill. *Numeri...*, p. 609. Steuernagel, *op. cit.*, p. XXXI.
[2] Voir plus haut, p. 387.

sions se trouvent confirmées ici de la façon la plus satisfaisante. A cette tradition éphraïmite de E, nous pourrions rattacher aussi le morceau : 1 Rois XIX, 3-8, qui raconte la fuite d'Elie à l'Horeb, la Montagne d'Elohim. Le prophète arrive à Beersheba, fait encore une journée de marche dans le désert, puis, après un voyage de 40 jours et 40 nuits, atteint l'Horeb. On aurait tort sans doute de prendre ce chiffre de 40 au pied de la lettre ; il n'a qu'une signification toute générale et approximative. Mais comme une journée de route au Sud de Beersheba amenait Elie bien près de Qadès, cette tradition veut dire, en tout cas, que l'Horeb est très éloigné de cette localité. [1] L'appui qu'elle apporte aux données géographiques de E peut avoir sa valeur.

4° L'itinéraire de P.

Nous avons déjà tracé les grandes lignes de cet itinéraire, en ce qui concerne le trajet de l'Egypte au Sinaï. [2] Nous pensions que l'écrit P, qui donne le plus de détails topographiques, pouvait nous servir de base pour établir le schéma géographique de l'Exode. Il nous reste à compléter notre exposé sur certains points. P connaît *Elim*, comme E ; c'est même, dans l'état actuel du document, la première station après la sortie d'Égypte ; mais la mention de l'arrivée d'Israël en cet endroit fait défaut : Ex. XVI, 1ª . . . . . *ils partirent d'Elim*. Si nous ne nous sommes pas trompé sur l'emplacement de cette localité, nous constatons de prime abord que l'itinéraire de P conduit aussi dans la région méridionale de la presqu'île. Le *désert de Sin*, qui suit Élim (Ex. XVI, 1ᵇ), est difficile à identifier. L'auteur essaye une localisation en ajoutant que ce désert est *entre Elim et le Sinaï*. Cette remarque ne peut signifier qu'une chose, c'est que le désert de Sin s'étend d'Élim jusqu'au Sinaï, mais il faudrait d'abord savoir où est le Sinaï. En le plaçant au Djebel Moûsa, selon la tradition monacale, on a le choix entre deux quantités géographiques qui pourraient représenter le « désert de Sin » : soit la grande plaine sablonneuse *El-Qâa*, qui longe le golfe de Suez au pied du massif central ; soit la plaine de *Ramleh*,

[1] Il n'est nullement nécessaire de voir dans les « 40 jours » une glose postérieure, comme le fait Winckler, *Geschichte Israels* I, p. 29.

[2] P. 410-413.

entre ce même massif au Nord et les falaises du plateau de Tih. Mais ni l'un ni l'autre de ces déserts n'est exactement entre Elim (peut-être le *Gharandel*) et le Sinaï ; celui d'*El-Qâa* ne répond pas du tout aux exigences du texte ; celui de *Ramleh* serait mieux en situation ; mais il ne commence pas au Gharandel et ne se termine pas au Djebel Moûsa. Une autre solution a été proposée, surtout par ceux qui placent le Sinaï au Serbal : le désert de Sin serait la région qui s'étend de l'ouady *Baba* à l'oasis de Fîran en passant par Maghâra, c'est-à-dire la route que nous avons suivie nous-même. Mais l'ensemble de ces vallées ne forme pas une unité géographique qu'on puisse désigner d'un seul mot ; en outre, elles ne sont pas situées « entre Elim et le Sinaï. »[1] — Du reste, cette dernière remarque est-elle bien de P ? Si le désert de Sin s'étend jusqu'au Sinaï, il est difficile de comprendre pourquoi P mentionne le départ du désert de Sin et une nouvelle station avant le Sinaï, XVII, 1[ab]. La notice en question pourrait bien être d'un rédacteur ; dans ce cas, la situation du désert de Sin est encore plus difficile à déterminer ; disons même que, dans l'état actuel de nos connaissances, ce problème est insoluble.

Même incertitude en ce qui concerne *Rephidim*, dernière station avant le Sinaï, XVII, 1[b]. On sait qu'une tradition ancienne, dont Eusèbe et Cosmas[2] se font l'écho, place cette localité à l'oasis de Fîran ou dans le voisinage immédiat. Les partisans de la théorie Sinaï-Serbal ont adopté cette hypothèse et ont indiqué soit la petite oasis *El-Hesoueh*, soit le vallon stérile qui précède et où se trouve le fameux rocher *Hésy-el-Hallâlin*. Dans la supposition du Sinaï traditionnel, Rephidim serait l'ouady *Erfayid*, petite vallée débouchant dans l'ouady *Emleisah*, lequel est parallèle au *Nakb el Haoua*. Ces identifications sont extrêmement précaires et nous ne saurions nous y arrêter plus longtemps.

Au troisième mois après la sortie d'Égypte on arrive au Sinaï : XIX, 1 et 2. Deux ans plus tard environ, a lieu le départ : Israël séjourne dans le *désert de Paran*. Nomb. X, 11, 12. De là partent les espions pour explorer la Palestine, XIII, 1-17[a] ; ils reviennent au même endroit (v. 26[a]), et le peuple est condamné

[1] Pour les détails de la discussion, consulter Dill., Ex., Lev., Num., Deut., pp. 185, 184. *Revue biblique*, 1900, pp. 83-86.

[2] Voir plus haut, pp. 80-81, 130.

à y rester 40 ans en punition de ses murmures, XIV, 34-35. Le premier mois de la quarantième année, on est dans le désert de *Tsin*, qui est Qadès, XX, 1[a]. Le désert de Paran qui sépare le Sinaï de Qadès, et où toute une génération d'individus doit périr, ne peut être que le grand et terrible désert dont parle D[2], c'est-à-dire le Tih. Cela étant, l'itinéraire de P est semblable à celui de E : Moïse conduit le peuple dans le Sud de la presqu'île où s'élève le Sinaï ; de là, il traverse le désert de Tih et arrive à Qadès. Mais on ne peut rien dire de plus sur la localisation précise de la montagne, d'après ce document.

Le catalogue des stations, Nomb. XXXIII, conduit à des résultats généraux tout à fait pareils. L'auteur a utilisé les renseignements du Pentateuque, spécialement ceux de P ; mais il les complète considérablement d'après des sources que nous ignorons, et il a surtout l'intention, semble-t-il, de combler les lacunes de P. Celui-ci, en effet, emploie l'expression « selon leurs stations » (Ex. XVII, 1[ab], Nomb. X, 12) par laquelle il sous-entend qu'Israël s'est arrêté dans d'autres endroits encore que ceux dont il cite les noms. Aussi bien le catalogue est-il une liste complète, détaillée, de toutes les stations par lesquelles l'auteur suppose qu'Israël a passé entre l'Egypte et le pays de Moab. Nous ne pensons pas que ce soit un très ancien document comme on l'admet parfois en s'appuyant sur la notice du v. 2.[1] Il a quelque chose d'artificiel : il énumère 40 stations — sans compter le point de départ et le point d'arrivée (Ramsès et Arboth Moab) — et ce chiffre correspond aux 40 années du désert ; or on sait que cette dernière donnée est purement théorique. Il ne nous paraît pas prouvé que ce schéma appartienne à un second rédacteur qui aurait arrondi à 40 un chiffre primitivement différent. On rencontre, sans doute, dans cette liste, des adjonctions postérieures tirées de l'Exode et des Nombres et qui ont pour but de fixer la position géographique de certaines localités ; ainsi v. 6[c] : *« à l'extrémité du désert » ;* 8[b] *ils passèrent au milieu de la mer dans la direction du désert ; ils firent trois journées de marche dans le désert d'Etham ;* de même vv. 9[bc], 14[c], etc., surtout vv. 37[c]-40. Mais si nous nous débarrassons de ces notices explicatives, les formules employées sont

[1] Dillmann. *Numeri...*, pp. 202-203

toutes identiques, entièrement stéréotypées, et la série est parfaite, sans une solution de continuité ; elle ne présente aucun indice de surcharge ou d'adjonction ; une seule modification rédactionnelle se trouve au v. 37 : *ils partirent de Qadès* au lieu de : *ils partirent du désert de Tsin* (v. 36) ; *Qadès* est ici amené par la notice explicative qui précède : *c'est Qadès*. A part cette légère modification purement accidentelle, le schéma est d'une régularité mathématique et tout porte à croire que le nombre de 40 est voulu par le scribe qui a dressé la liste. Ajoutons encore qu'il devait connaître les localités dont il parle ; chacune d'elles représente pour lui un endroit réel et n'est pas une quantité purement imaginaire. Ce n'est donc pas une absurdité, comme le prétend Weill,[1] que d'essayer des localisations ; l'absurdité consiste à croire qu'un palestinien n'ait rien su de la presqu'île et que, dans cette ignorance totale, il ait inscrit à la file des noms géographiques qui ne correspondent à rien. Que l'auteur se soit trompé sur la direction générale de l'itinéraire et que les localisations soient souvent malaisées, voire même impossibles, cela n'est pas contestable ; mais nous persistons à admettre que le catalogue des stations a été établi de bonne foi et sous l'empire de préoccupations géographiques.

Le fragment de la liste qui nous intéresse ici est compris dans les vv. 8-41. Après la mention de *Mara* et d'*Élim*, localités qui nous sont connues, l'auteur ajoute : *ils partirent d'Élim et campèrent près de la mer des Roseaux* (v. 10). Dans l'état primitif du document et avant l'insertion de la glose 8ᵇ, la mer Rouge n'était pas mentionnée parce que ce n'est pas une station, mais il est évident qu'entre *Pi-Hahiroth* (8ᵃ) et *Mara* (8ᶜ) l'auteur entend bien que les Israélites ont effectué le passage de la mer ; encore une fois, il se borne à indiquer les « stations » et néglige les autres épisodes du voyage ; il ne dira rien, par exemple, de événements si importants du Sinaï (v. 15) et pourtant on ne peut croire qu'il les ait ignorés. Il en est de même pour le miracle du passage de la mer Rouge. Il faut donc admettre que le campement au bord de la mer des Roseaux, mentionné v. 10 est une véritable « station » qui a succédé au passage et doit se

[1] *Op. cit.*, p. 111.

placer après *Elim*. Nous avons déjà dit que cette indication géographique est des plus précieuses.[1] Depuis l'ouady Gharandel, on perd de vue la mer qui est cachée par le Djebel *Hammam Firaoun* et ses prolongements ; mais, quelques kilomètres plus loin, au sortir de l'ouady *Tayibeh*, on se retrouve au bord de l'eau, sur la plage du Ras *Abou-Zenimeh*. Ce lieu ne peut-être que la station signalée par l'auteur du catalogue et, du même coup, se trouve confirmée l'identification d'Elim avec l'ouady Gharandel. Mais, en même temps, nous constatons que l'itinéraire de ce document nous engage dans la péninsule méridionale, comme le faisaient déjà E et P.

Cette donnée précise de Nomb. XXXIII embarrasse beaucoup ceux pour qui aucune des traditions bibliques ne place le Sinaï au Sud de la presqu'île. Weill fait tous ses efforts pour écarter ce texte malencontreux.[2] Il prétend que ce passage est le résultat d'une déformation dont on retrouve la première trace dans la recension des LXX de Lucien ; celle-ci aurait eu, à la fin du v. 10, la leçon *παρὰ τὰ ὕδατα*, « près des eaux ». Un correcteur inconscient et néfaste aurait interprété « les eaux » comme désignant la mer Rouge et rédigé son texte en conséquence. Cette faute aurait passé dans le texte hébreu et dans la version grecque courante. Il faudrait donc supprimer purement et simplement le verset parasite avec sa mention de la mer Rouge. — Mais, indépendamment de l'étrange supposition que le texte hébreu ait été corrigé d'après la version alexandrine, l'argumentation de Weill n'a qu'un tort, c'est de reposer sur un texte de Lucien qui n'existe pas. D'après P. de Lagarde, qui a cherché à reconstituer cette recension,[3] le v. 10 est le suivant : *καὶ ἀπῆραν ἐξ Λιλεὶμ καὶ παρενέβαλον ἐπὶ θάλασσαν ἐρυθράν*, et le texte de la version courante des LXX est absolument identique, dans les divers manuscrits.[4] C'est la traduction de ויסעו מאילם ויחנו על ים סוף Où se trouve la déformation ? Du reste, la formule du v. 10 est la même que toutes les autres du morceau ; elle est reprise par le v. 11 (*ἀπῆραν ἀπὸ θαλάσσης ἐρυθρᾶς* ... ויסעו מים סוף) fait partie intégrante de la série et

[1] Voir plus haut, p. 55.

[2] *Op. cit.*, p. 112.

[3] *Librorum Veteris Testamenti canonicorum Pars prior*. Gottingen, 1883, p. 162.

[4] Edition H. B. Swete, I. Cambridge, 1901, p. 330. Edition Brooke and Mc Lean, Vol. I, Pars III. Cambridge, 1911, p. 533.

ne peut en être détachée sans briser la structure de l'ensemble.

Si le campement au bord de la mer des Roseaux est au *Ras Abou Zenimeh*, les stations suivantes seront placées plus au Sud : *désert de Sin*, *Dophka*, *Alousch*, *Rephidim* et *désert du Sinaï* (vv. 11-15). Dophka et Alousch n'apparaissent que dans le catalogue et les identifications proposées sont bien incertaines.[1] Quoiqu'il en soit, le *désert du Sinaï* et par conséquent la montagne sainte elle-même, doivent être cherchés dans le massif méridional de la presqu'île.

La partie de l'itinéraire donnée par les vv. 15-41 présente une grosse difficulté, signalée depuis longtemps. Du Sinaï, par 20 stations, on arrive à Ézion-Guéber, et de là, en une seule étape, à Qadès ; or, on sait qu'Ézion-Guéber est dans le voisinage d'Akaba, au fond du golfe élanitique, et le passage direct, sans station intermédiaire, de cette localité à Qadès paraît une impossibilité. On remarquera en outre que, d'après le v. 38, Aaron meurt sur le mont *Hor*, (cf. Nomb. XX, 22 ss.), tandis qu'à Deut. X, 16 l'événement se passe à *Mosera*, localité citée du reste dans le catalogue (v. 30) sous le nom de *Moseroth*. Plusieurs hypothèses ont été proposées pour faire disparaître cette anomalie et cette contradiction. La plus connue est celle d'Ewald[2], acceptée sans réserves par Lagrange[3] et accueillie favorablement par Baentsch.[4] Elle consiste à transposer les vv. 36ᵇ-41ᵃ après le v. 30ᵃ, de telle sorte que les principaux points de l'itinéraire seraient les suivants : 1° du *Sinaï* à *Haschmona* (vv. 16-29) ; départ de *Haschmona* (v. 30ᵃ) et arrivée au désert de *Tsin*, qui est Qadès (v. 36ᵇ). 2° de Qadès au mont *Hor* (vv. 37-41ᵃ) ; départ du mont *Hor* (v. 41ᵃ) et arrivée à *Moseroth* (v. 30ᵇ). 3° de *Moseroth* à *Ézion-Guéber* (vv. 31-36ᵃ) ; départ d'*Ezion-Guéber* (v. 36ᵃ) et arrivée à *Tsalmona* (v. 41ᵇ), etc. Cette transposition a l'avantage de remplacer l'itinéraire insolite : *Sinaï-Ézion-Guéber-Qadès*, par un autre plus rationnel : *Sinaï-Qadès-Ézion-Guéber*, en conformité avec D (Deut. II, 1-7). De plus, on rapproche ainsi le mont *Hor* de *Moseroth*, les deux localités étant voisines, la tradition pouvait inditte-

[1] Dill. Ryssel. *Exodus*, p. 196.
[2] *Geschichte des Volkes Israël*, III° édition, II, p. 85.
[3] *Revue biblique*, 1900, pp. 273-274.
[4] *Op. cit.*, p. 674.

remment placer dans l'une ou dans l'autre la mort d'Aaron ; ainsi disparaîtrait la contradiction signalée tout à l'heure. Dillmann modifie l'hypothèse en ce sens qu'il considère les vv. 36b-41a comme une interpolation de P dans le catalogue, celui-ci envisagé comme un écrit assez ancien.[1] Mais cette dernière thèse est peu solide, le morceau tout entier, Nomb. XXXIII, portant déjà les caractères de P.

La principale objection que soulève la correction d'Ewald c'est que l'on ne peut saisir la raison qui a poussé un lecteur à enlever les vv. 36b-41a de leur place naturelle pour bouleverser un itinéraire qui semblait fixé par une antique tradition. Mais y a-t-il vraiment désordre dans le texte actuel et contradiction avec D² ? Le passage vv. 38-40 est évidemment une glose. En réalité, le catalogue ne parle pas de la mort d'Aaron sur le mont Hor ; cette donnée est de P (Nomb. XX, 22 ss.) et elle a été introduite ici. La contradiction ne subsiste qu'entre P et le petit itinéraire de Deut. X, 6-7, et le catalogue n'a rien à faire dans cette discussion. Observons en outre qu'il ne nomme pas Qadès, mais seulement le *désert de Tsin*. Il faut corriger les vv. 36 et 37 comme nous l'avons fait plus haut. Ainsi délesté, le morceau vv. 16-41 se présente comme un bloc sans fissure, d'une grande homogénéité, et il nous semble arbitraire d'y apporter des modifications. Nous ne voyons pas en particulier pourquoi il faudrait en retrancher la *mention* du mont Hor, vv. 37b, 41a,[2] qui se présente avec la même formule stéréotypée que pour toutes les autres stations.

Nous pouvons ainsi subdiviser l'itinéraire en trois trajets principaux : 1° Du *Sinaï* à *Bené-Jaakan* (vv. 16-31) ; 2° de *Bené-Jaakan* à *Ezion-Guéber* (vv. 32-35) ; 3° d'*Ezion-Guéber* au *désert de Tsin* (v. 36). De là on se dirige vers l'Araba, par le mont *Hor* (vv. 37ab, 41 ss.). Le premier trajet nous amène aux environs de Qadès. En effet, que représente *Bené-Jaakan*, la station terminale ? D'après 1 Chron. I, 42, *Jaakan* est un clan Séirite. De même, dans la liste des tribus horites, Gen. XXXVI, 27 cite un *Akan* (עקן, LXX *Ιουκαμ, Ιωακαν, Ιωυκαμ*). On cherchera donc les *Bené-Jaakan* (fils de Jaakan) dans le pays de Séir, qui correspond à peu près, comme nous l'avons déjà remarqué, au territoire des Azazmeh. D'autre part, le petit fragment d'itiné-

[1] *Numeri*, pp. 206-207.
[2] Lagrange, *Loc. cit.*, pp. 273 à 274.

raire Deut. X, 6-7, sur lequel nous reviendrons plus loin, nomme la même localité : *Beêroth Bené-Jaakan*, « les puits des Bené-Jaakan ». Quelle région du pays des Azazmeh peut être appelée « les Puits », sinon celle de Qadès, avec ses trois grandes sources ? Si l'auteur du catalogue ne nomme pas Qadès, c'est qu'il entend que les Israélites ont occupé tout le district des *Bené-Jaakan*. — Le second trajet conduit à *Ezion-Guéber* ; ce voyage était déjà fixé par la tradition de D^2 (Deut. II, 1-7) et le catalogue le fait sien, en utilisant les données du petit itinéraire Deut. X, 6-7. — Quant au troisième trajet qui nous transporte d'un seul bond d'*Ezion-Guéber* au désert de Tsin, il s'explique aussi pour les raisons suivantes : l'auteur sait bien qu'on ne fait pas ce voyage en une étape ; mais, ayant déjà cité les stations de l'*aller*, il trouve inutile de répéter ces noms pour le *retour*, cela d'autant moins qu'il s'en tient au schéma traditionnel des 40 stations en tout. D'autre part, le *désert de Tsin* est une désignation toute générale de la région de Qadès et équivaut grosso-modo au district de *Bené-Jaakan*. L'auteur admet donc qu'il y a eu *deux* séjours à Qadès. Tout porte à croire qu'il s'est laissé guider par les données mêmes du livre des Nombres. En effet, dans l'état actuel de la compilation des récits, Israël semble avoir séjourné deux fois à Qadès ; il y est déjà, d'après XIII, 26, et il y arrive encore une fois, d'après XX, 1. Si l'on ne procède pas à la séparation des documents, l'illusion est complète et il faudra nécessairement accepter le double séjour en cet endroit. L'auteur du catalogue travaillant sur les textes d'Ex. à Nomb., tout en les complétant, ne pouvait échapper à cette méprise et cela en dépit d'une tradition bien établie, représentée par nos documents isolés, d'après laquelle il n'y eut qu'un seul établissement à Qadès. Une seule difficulté subsiste encore, c'est que l'auteur du catalogue ne nomme pas Qadès ; il emploie des expressions plus vagues : *Bené-Jaakan, désert de Tsin*. On sait que P évite aussi le mot Qadès, et préfère le terme de *désert de Tsin* (Nomb. XIII, 21, XX, 1ª). Est-ce dans la crainte de perpétuer le souvenir du fameux sanctuaire qui pouvait entrer en compétition avec celui de Jérusalem ? Dans ce cas, l'auteur du catalogue, qui s'inspire de P, aurait agi pour le même motif.

Pour le moment nous retenons que, d'après le catalogue, Israël, partant du Sinaï, se dirige vers Qadès en passant par

une quinzaine de stations, (vv. 16-31) ; c'est dire que la montagne sainte est à une grande distance de Qadès et comme, par la mention de la station au bord de la mer (v. 10), l'itinéraire s'engage dans le Sud de la péninsule, c'est là qu'il faudra chercher le Sinaï du catalogue. Quant à l'identification des 15 localités intermédiaires, la plus grande prudence est de rigueur. L'étude que Dillmann consacre à ce sujet n'est pas concluante.[1] Le meilleur essai chorographique est celui du P. Lagrange, mais il laisse encore plusieurs points dans l'obscurité.[2]

Résultat.

Deux conclusions peuvent être tirées de l'enquête à laquelle nous venons de nous livrer en ce qui concerne le premier trajet du voyage. 1° Toutes les traditions bibliques fournissent l'itinéraire Egypte-Sinaï (Horeb)-Qadès. Les documents J, E et P concordent sur ce point ; il en est de même de D^2, car s'il ne s'occupe du voyage qu'à partir de l'Horeb, il sous-entend qu'Israël y est venu après la sortie d'Egypte. 2° Il existe sur la localisation du Sinaï une double tradition. L'une, représentée par J seulement, paraît placer le Sinaï dans le voisinage de Qadès. L'autre, représentée par E, D^2, P et le catalogue, le situe dans la région montagneuse de la presqu'île méridionale.

Relativement à la seconde de ces conclusions, il est nécessaire de se demander laquelle de ces deux traditions est la plus conforme à la réalité. Possédons-nous, en dehors des textes qui parlent du voyage, d'autres renseignements géographiques qui pourraient déterminer notre choix ? Ces renseignements existent, et même la plupart des critiques les ont pris pour point de départ de la discussion, parce qu'il sont extrêmement précieux. Cette méthode a toutefois le défaut d'établir des à priori, car l'interprétation de ces textes isolés, toujours délicate, ne peut être fructueuse que si elle est appuyée par l'étude préalable des documents qui fournissent un itinéraire ; dans le cas contraire, elle risque de fausser l'exégèse de ces derniers. C'est pourquoi nous avons préféré suivre la méthode inverse et con-

[1] *Numeri...* pp. 204-205.

[2] *Revue biblique*, 1900, pp. 273-280. Baentsch (*op. cit.*, pp. 677-679) accepte la plupart des identifications proposées par Lagrange. Holzinger (*Numeri*, 1903, pp. 162-163) n'apporte rien de nouveau à la discussion.

sidérer les textes en question comme un criterium qui nous permette d'établir un jugement définitif et d'échapper à l'incertitude dans laquelle nous pourrions encore nous trouver.

Ces textes sont au nombre de deux : Jug. V, 4-5 et Deut. XXXIII, 2^{ab}. Le premier appartient au très ancien cantique de Débora et acquiert de ce fait une grande valeur. Sa forme n'est pas d'une correction absolue et la critique textuelle s'est appliquée à la restituer autant que possible dans son état primitif.

Jahvé, quand tu sortis de Séir,
Quand tu t'avanças du champ [1] d'Edom,
La terre frémit, les cieux s'ébranlèrent, [2]
Les nuages se fondirent en eaux,
Les montagnes chancelèrent devant Jahvé,
Le Sinaï trembla [3] devant [ ] le Dieu d'Israël.

Jahvé habite le Sinaï et de là vient en Palestine au secours de son peuple opprimé ; cette manifestation est accompagnée d'un orage terrible et le sanctuaire de Jahvé lui-même en est ébranlé. On a interprété géographiquement ce texte en ce sens que l'auteur, par la mention de Séir et d'Edom, voudrait désigner simplement l'extrême frontière méridionale du pays, l'endroit par où Jahvé fait son entrée dans la terre israélite. Le Sinaï serait plus éloigné, et du Sinaï, Jahvé passerait par Edom, venant d'un point plus méridional encore. [4] — Mais n'est-il pas plus conforme au texte et plus naturel de donner à la préposition מִן « ex », « hors de », son sens ordinaire, par lequel elle marque le *point de départ* et non le *point de passage* ? L'expression : יצא מן signifie « sortir de », et rien de plus. Jahvé

[1] Rappelons que le mot שָׂדֶה, traduit par « champ », ne désigne pas uniquement un endroit plat, mais aussi un pays montagneux. Voir plus haut, p. [illegible]

[2] Dans le texte : נִטְּפוּ « dégouttèrent », « se fondirent en eaux ». Le même verbe est employé au v^b, où il est mieux en place. LXX A [illegible] cf. Jérémie XLIX, 23.

[3] Dans le texte : זֶה סִינַי « à savoir le Sinaï ». Tels que les mots ont été mis, il fait l'air d'une glose, et plusieurs commentateurs les retranchent (Moore, Budde, Nowack, Lagrange). Mais le parallélisme exige un mot correspondant à [illegible] en outre, avec cette suppression, le v. 5 est bien pauvre. Nous adoptons la correction proposée par Winckler (*Altorientalische* [illegible] II, p. 190) זֶה בְנֵי | רֹגֶז « le Sinaï trembla », et retranchement du second יהוה.

[4] Lagrange, *Le Livre des Juges*, 1903, p. 82. Von Gall [illegible] pp. 11-19

sort de Séir parce qu'il est en Séir ; il s'avance du « champ » d'Edom, parce que c'est là sa demeure. En nommant le Sinaï, l'auteur veut préciser et il entend que la montagne sacrée est en Séir ou en Edom, c'est-à-dire au Sud de la Palestine. C'est, nous paraît-il, violenter le texte que de lui faire dire autre chose ou plus.[1]

L'autre texte, Deut. XXXIII, 2^{ab} [2] est très probablement inspiré de Jug. V, 4-5 ; mais il nous est cependant utile parce qu'il est d'une précision qui ne laisse rien à désirer :

> Jahvé est venu du Sinaï,
> Il a brillé pour nous[3] de Séir,
> Il a fait luire du mont de Paran,
> Il est venu de Meribat-Qadès.[4]

Nous avouons ne pas comprendre pourquoi Wellhausen[5] lit : *à* Meribat-Qadès ; sans doute, avec la correction du texte le מ de la préposition מִן « hors de », disparaît ; mais le parallélisme en exige absolument la restitution ; il se peut fort bien qu'il ait été supprimé par le fait même de la corruption du mot primitif *meribat* en *meribeboth*, « hors des myriades », où il n'a plus sa raison d'être. Cette traduction erronée a eu, du reste, une grave conséquence : puisque c'est Jahvé qui vient du Sinaï à Qadès, on en a conclu que le peuple n'est jamais allé au Sinaï et que le voyage à la montagne sainte est une invention forgée à une époque où il paraissait plus convenable de conduire le peuple au Sinaï.[6] On constate ici comment une erreur d'inter-

[1] Budde. *Das Buch der Richter*, 1897, p. 41. Nowack. *Richter...*, 1902, p. 43. Winckler. *Altor. Forsch.* III, p. 377. Smend. *Lehrbuch der alt. Religionsgeschichte*, IIe édition, p. 35.

[2] Habac. III, 3, Ps. LXVIII, 9 semblent à leur tour dériver de Deut. XXXIII, 2.

[3] Dans le texte לִמוֹ « pour eux ». LXX, ἐμοὶ לִי.

[4] Dans le texte מִרִבְבֹת קֹדֶשׁ « des myriades de sainteté », ce qui n'a pas de sens. Il faut en tout cas lire מִקָּדֵשׁ « Qadès » avec LXX. La meilleure correction de מִרִבְבֹת est celle proposée par Ewald (*Geschichte des Volkes Israel*, IIIe édition 1865, II, p. 280, note) et acceptée par la plupart des exégètes : מְרִיבַת « Meribat », qui est le nom de la source dans Ex. XVII.

[5] *Prolegomena*, p. 359. De même von Gall. *Op. cit.*, p. 11. Bentsch. *Op. cit.*, p. 139. Ed. Meyer. *Die Israeliten.*, p. 60.

[6] Voir plus haut, p. 427 et s.

prétation de Deut. XXXIII, 2 a poussé dans une fausse direction toute l'exégèse des récits du voyage. En réalité, l'auteur de Deut. XXXIII n'a pas l'intention de rappeler à ses compatriotes qu'autrefois Jahvé a voyagé du Sinaï à Qadès. Quel intérêt ce renseignement aurait-il pu avoir ? Le poète vivait en Palestine ; [1] il rappelle que Jahvé est venu du Sinaï en Canaan pour habiter avec son peuple et pour le protéger contre ses ennemis (vv. 26-29). Par conséquent, la traduction « *à* Meribat-Kadès » ne se justifie en aucune manière. [2]

Ainsi rétabli, le texte a une signification géographique des plus claires. Sinaï, Séir, Paran, Qadès, sont mis tous quatre sur la même ligne de l'horizon ; rien ne nous permet de croire que ces localités sont successives l'une par rapport à l'autre, en sorte que le Sinaï serait le point de départ le plus éloigné, et Qadès le plus rapproché sur la ligne Sud-Nord. S'il en était ainsi, le poète aurait employé d'autres particules que מ « hors de », et se serait exprimé d'une manière plus explicite. Tel quel, et avec les exigences du parallélisme le texte ne peut avoir qu'un sens : les 4 localités sont situées dans la même région. Nous savons où sont Séir, Paran, Qadès, et c'est là qu'il faudra chercher le Sinaï

Eclairé par Deut. XXXIII, 2, l'important passage Jug. V, 4-5 nous semble être l'écho d'une très ancienne tradition, d'après laquelle le Sinaï est situé au Midi de la Palestine, dans le voisinage de Qadès. L'étude de l'itinéraire de J nous avait fait entrevoir déjà cette solution ; toutefois, ce document, assez fragmentaire, ne nous permettait pas encore d'atteindre la vérité ; des obscurités et des lacunes subsistaient. Mais, complétée par les données du vieux cantique de Débora, la tradition de J acquiert une autorité et une valeur incontestables. D'ailleurs, une autre considération doit entrer en ligne de compte. Le séjour à Qadès a certainement été de longue durée (Deut. I, 46) ; l'endroit était propice et tout porte à croire que les Israélites y ont fondé des établissements importants. Or, n'était-ce pas pour eux

[1] Deut. XXXIII est formé de deux parties (vv. 2-5, 26-29) [illegible] tiné à glorifier Jahvé ; il ne peut guère être antérieur à la réforme de Josias [illegible] Dans ce morceau a été insérée une série de « bénédictions » relatives aux [illegible] et qui sont plus anciennes (vv. 6-25).

[2] Ewald, *Loc. cit.* Dill. *Numeri...*, p. 417. Bertholet, *Deuteronomium*, p. 10[illegible] Steuernagel, *Deuteronomium und Josua*, p. 1[illegible] Lagrange, *Revue biblique*, 1899, p. 382.

une nécessité d'avoir à leur disposition et tout près de leurs installations le dieu national sous la protection duquel ils s'étaient mis ? Dans ces temps reculés, la vie religieuse d'une tribu ou d'un peuple était intimement liée à la présence du dieu dans son sein. Il est inconcevable qu'Israël ait, pendant de longues années, vécu séparé de Jahvé, auquel il devait nécessairement offrir un culte et apporter des offrandes. La localisation du Sinaï dans le voisinage de Qadès résout la difficulté d'une façon que nous jugeons satisfaisante. Mais nous nous trouvons dans l'impossibilité de désigner une sommité bien déterminée. Aïn-Qedeïs est entouré de montagnes plus ou moins élevées : à l'Est, les contreforts du Djebel *Maqra*, à l'Ouest, le Djebel *Moueileh*, bien nettement détaché de l'ensemble avec son sommet en pyramide. Il domine l'oasis de *Qeseimeh* et de loin on l'aperçoit comme une sentinelle. Est-ce le Sinaï ? Nous nous abstenons de répondre parce que les textes manquent de précision. Mais nous avons la conviction que c'est près de Qadès que Jahvé avait son sanctuaire primitif. Moïse le connaissait ; il y conduit son peuple pour que celui-ci prenne contact avec son dieu ; non loin de là s'étend l'oasis, que la divinité protège et qu'elle a créée. Israël s'y installe à demeure et Moïse commence son œuvre de législateur.

Ed. Meyer [1] a eu raison d'attirer l'attention des biblistes sur le passage important Deut. XXXIII, 8-11 et de le mettre en pleine lumière : *L'Ourim et Toummim sont aux gens* [2] *de ton Fidèle, que tu as tenté à Massa et que tu as querellé à Meriba...* etc. Cette parole s'adresse à Jahvé (vv. 10-11) et l'auteur parle des Lévites, de la caste sacerdotale de son temps. Celle-ci est rattachée à un *Fidèle*, à un prêtre par excellence (LXX τῷ ὁσίῳ) que Jahvé a tenté à Massa et querellé à Meriba. Cette indication nous fait voir qu'il s'agit de Moïse. Sans doute, dans le récit JE de la « querelle » de Qadès (Ex. XVII, 1-7), c'est le peuple qui querelle Jahvé et non l'inverse. Pourtant la version

[1] *Die Israeliten...*, pp. 51-59.

[2] Dans l'expression אִישׁ חֲסִידֶךָ « homme de ton Fidèle », אִישׁ est collectif et désigne la totalité des descendants — fictifs ou non — de celui qui est appelé le Fidèle. Le « 8e » s'oppose à la traduction de Steuernagel (*op. cit.*, p. 125), qui fait de חסידך une apposition de אישׁ (*aux gens*, c'est-à-dire *à tes fidèles*), et à celle de Budde, qui lit חַסְדֶּיךָ « *aux gens de tes bienveillances* » = « *à tes privilégiés* ». Cf. Dill. *Numeri...*, pp. 422-423.

primitive de P (Nomb. XX)[1] laisse supposer une lutte entre Jahvé et Moïse. En tout cas, la tradition de Deut. XXXIII, 8 est une variation sur le même thème : l'origine du nom de la source.[2] Meyer a tort d'y voir une allusion au combat divin d'Ex. IV, 24-26 qui ne se passe pas à Qadès et qui n'a pas le même sens. Quoiqu'il en soit, Moïse est récompensé de sa fidélité en recevant l'*Ourim* et *Toummim*, c'est-à-dire l'instrument par lequel on interrogeait Jahvé et on rendait des oracles. Ces décisions, ces jugements que le dieu était censé prononcer avaient force de loi et nous avons ici l'embryon de la législation israélite. Moïse est à la fois prêtre et législateur et à ce titre l'ancêtre de la caste sacerdotale. A cette tradition, dont le fond historique ne nous paraît pas douteux, on peut rapprocher le texte Gen. XIV, 7 où Qadès est appelée עין משפט *« la source du jugement »*, c'est-à-dire l'endroit où la justice est rendue.

L'autre tradition, celle de E, D^2, P et catalogue — avons-nous dit — localise le Sinaï au Sud de la presqu'île. Cette divergence profonde est un fait que l'on constate sans pouvoir en donner une explication entièrement satisfaisante. Toutefois, remarquons déjà que ce système n'est pas appuyé comme celui de J par d'autres textes appartenant au vieux fonds de la tradition israélite. P et le catalogue ne représentent qu'une version relativement jeune. D^2 dépend de E ; celui-ci, originaire selon toute probabilité du Royaume du Nord, paraît n'avoir conservé qu'un souvenir moins clair des événements qui se sont passés dans une région assez éloignée. Essayons de préciser certains points.

On sait que P évite le nom de Qadès, qu'il remplace par le « désert de Tsin ». De plus, Israël ne fait qu'y passer, car les 40 ans de séjour dans la péninsule s'écoulent alors que le peuple est dans le désert de Paran, puisque c'est de là que part et là que revient l'expédition des espions en Canaan, à la suite de laquelle le peuple est puni (Nomb. XIII, 1-3. 26[b] ; XIV, 20). Il semble ainsi que P n'est pas favorable à l'idée d'un établis-

[1] Voir plus haut, pp. 411-412.

[2] Selon Meyer, les récits de JE et P seraient le résultat d'une modification intentionnelle de la version de Deut. XXXIII, 8. On trouva criminelle et inconvenante cette lutte de Jahvé contre Moïse, l'homme saint, et on y substitua un combat du *peuple* contre Jahvé ou contre Moïse. Mais une lutte contre Jahvé n'est-elle pas aussi criminelle ?

ment prolongé du peuple à Qadès. Nous pouvons faire une observation semblable pour D^2. La notice I, 46 ne fait pas partie intégrante de cette tradition ; au contraire, D^2 nous apprend (II, 14) que le séjour au désert n'a pas eu pour théâtre un point déterminé du pays, mais a consisté en un long voyage de 38 ans depuis Qadès jusqu'en Moab. Ici encore, l'importance de Qadès est diminuée. Pouvons-nous en induire qu'il en est de même dans E, dont D^2 est l'écho ? Certes, les textes élohistes parlent de Qadès, nous l'avons vu ; cette localité est le point de départ des explorateurs en Palestine ; mais, d'autre part, ils racontent les négociations avec Edom (Nomb. XX, 14 ss.), à la suite desquelles Israël sera forcé de tourner le pays par le Sud pour pénétrer dans les districts situés au delà de l'Araba. Ce voyage correspond assez bien à celui de D^2, quoique sa durée ne soit pas indiquée. Il en résulterait ainsi qu'aux yeux de l'auteur de E la signification de Qadès est aussi quelque peu mise à l'arrière-plan.

D'où provient cet amoindrissement, voire même cet effacement, intentionnel, semble-t-il, de Qadès ? Ne serait-ce pas du fait que, à l'époque où fut mise par écrit la tradition dont nous discutons la valeur, le souvenir s'était déjà perdu que le Sinaï s'élevait à proximité de Qadès ? On comprendrait ainsi qu'en déplaçant le Sinaï et en donnant à ce dernier, dans le cours des siècles une importance religieuse toujours plus considérable au détriment de Qadès (dans P par exemple), on en soit venu à ne plus considérer la fameuse source que comme un lieu de passage et non plus comme un lieu de séjour prolongé.

Du reste, ce déplacement de localités bibliques est un phénomène bien connu. L'antique montagne de Séir, qui n'est autre chose que le Djébel Maqra, a été transportée à l'Est de l'Araba et identifiée avec le Djébel Schera. Pour l'historien Josèphe, Qadès est Pétra. Dans l'A. T. même, on rencontre des exemples de confusions de ce genre. Un des plus curieux est celui qui concerne les deux collines de l'Ebal et du Garizim (Deut. XI, 30) : *ces montagnes ne sont-elles pas de l'autre côté du Jourdain, derrière le chemin du soleil couchant dans le pays des Cananéens qui habitent dans l'Araba, vis-à-vis du Guilgal près des térébinthes du Devin ?* Cette notice, ajoutée peut-être au texte primitif de D, vise sans contredit la ville de Sichem, célèbre par son arbre sacré (Gen. XII, 6 ; XXXV, 4 ; Jos. XXIV, 25 ;

Juges IX, 6, 37), entourée des deux montagnes bien connues, l'Ebal au Nord et le Garizim au Sud (Juges IX, 7 ; Jos. VIII, 30-35, Deut. XI, 29 ; XXVII, 11-14). Mais que vient faire ici la mention de l'Araba et de Guilgal ? L'Araba ne peut être que la vallée du Jourdain ou son prolongement au Sud de la mer Morte ; le contexte appelle la portion de la vallée du Jourdain située près de Jéricho (Jos. IV, 13 ; V, 10 ; Jér. XXXIX, 5 ; LII, 8). En tout cas, on ne peut songer au vallon au fond duquel est bâtie Sichem.[1] Et Guilgal ? Si l'auteur de la notice veut fournir un point de repère, il doit mentionner une ville connue ; traduire גלגל par « tas de pierres », comme le fait Dillmann[2] ne résout pas la difficulté, car un « tas de pierres » n'est pas une indication géographique suffisante. On ne connaît pas de localité nommée Guilgal, près de Sichem. Les quelques ruines appelées *Gulègil*, dans le voisinage de cette ville et que Buhl identifie avec notre Guilgal[3] n'ont pas l'importance qu'on leur attribue et il faudrait d'abord prouver que ce sont bien les ruines d'une ville. Le seul Guilgal bien connu est la vieille cité située au Sud de Jéricho, dans la vallée du Jourdain (Josué 4). On constate ainsi que la notice Deut. XI, 30, combine deux données géographiques ; d'après l'une l'Ebal et le Garizim sont situés près de Sichem ; d'après l'autre, près de Guilgal dans l'Araba. Cette dernière indication (הישב בערבה מול הגלגל, *« qui habite l'Araba, vis-à-vis de Guilgal »*) est peut-être une glose[4] Quoi qu'il en soit, il existait une tradition qui plaçait l'Ebal et le Garizim dans le voisinage de Jéricho. Remarquons qu'elle est connue d'Eusèbe et de Jérôme, qui localisent en effet les deux montagnes près de Jéricho et pensent que les Samaritains se sont trompés en les situant à Sichem.[5]

[1] LXX ἐκ δυσμῶν (ביערבה) « à l'occident ». Cette leçon n'est pas satisfaisante car elle crée une tautologie avec le v. 30.

[2] *Numeri...* p. 290. De même Steuernagel. *Deuteronomium ...* p. 42.

[3] *Geographie des alten Palastina*, 1896. pp. 202-203.

[4] Von Gall. *Op. cit.*, pp. 109-110.

[5] Onom. (édit. Klostermann). pp. 64-65. A Deut. XI, 29 *Γαριζὶν ὄρος ... ἐν τῇ γῇ τῆς ἐπαγγελίας, ἔστιν καὶ λέγει Μωσῆς, αὐτοὺς ἀναγινώσκειν καὶ κατακεῖσθαι τῇ Ἰεριχὼ ὄρη δύο ... ὧν τὸ μὲν εἶναι Γαριζεὶν τὸ δὲ Γαιβάλ. Σαμαρῖται δὲ ἕτερα διεστρέψαντο τὰ τῆς Νέας πόλει παραπλήσια, ὀρθῶς ἐκδεξάμενοι.* A Deut. XI, 30. *Γολγὼλ ἡ καὶ Γαλγάλ· ταύτῃ εἶναι πλησίον διδάσκει τὸ Γαριζεὶν καὶ τὸ Γαιβάλ ὄρος ... ἡ δὲ Γολγὼλ ἐστὶν Ἰεριχοῦς.* Jérôme ajoute : *Errant igitur Samaritani qui pro Neapoli ... montem Gebal montes ostendere volunt, cum illos prope Hiericho contestetur.*

Si l'on pouvait diverger d'opinion sur l'emplacement des deux sommités palestiniennes, à plus forte raison l'hésitation était-elle possible quand il s'agit d'une montagne située dans la péninsule. Ajoutons que l'erreur qui consiste à placer le Sinaï dans le Sud est très excusable ; nous serions même tenté de dire qu'elle s'est produite à la suite de l'accroissement des connaissances géographiques. Les montagnes « sinaïtiques » sont très imposantes ; beaucoup plus que le Djebel Maqra et les collines de Qadès. En outre, plusieurs de leurs pics ont revêtu un caractère sacré, et une étude attentive des noms par lesquels les Bédouins les désignent présenterait à cet égard un réel intérêt. Nous avons dit [1] que, selon Antonin de Plaisance, le culte lunaire y était célébré ; le mot *Serbal* rappelle la divinité sémitique *Baal*, du moins probablement. A tous égards, les Alpes de la péninsule ont plus d'importance que les montagnes du Négeb. Quand le Jahvé du Sinaï fut censé habiter la Palestine, et que les Israélites se désintéressèrent de son sanctuaire primitif, on n'a pas de peine à comprendre que l'écrivain chargé de conter l'histoire de l'exode ait choisi pour emplacement de la théophanie sinaïtique l'une des magnifiques sommités de la presqu'île, plus en rapport avec la scène grandiose qu'il voulait décrire.

B. DE QADÈS AU PAYS DE MOAB

Nous avons à examiner surtout le morceau Nomb. XX, 13-XXII, 1 ; il soulève des problèmes critiques et historiques assez compliqués, dont il nous faut essayer tout au moins d'indiquer la solution la plus probable. Le document le mieux représenté est E. On est, en effet, d'avis que les fragments suivants lui appartiennent : le récit des négociations avec Edom, XX, 14-21 ; celui des serpents brûlants, XXI, 4ᵇ-9, et celui de la victoire sur Sikhon, roi des Amoréens, XXI, 21-32. [2] Ce qui reste serait à

[1] Voir plus haut, p. 129.

[2] Holzinger (*Numeri...*, p. 90), à la suite de Wellh. (*Die Composition...*, p. 110), attribue à J les vv. 21-24, dans la pensée qu'il s'agirait ici de la conquête du pays de *Moab*. Mais il faut alors admettre que le mot *Amoréens* a été introduit par Rje à la place de celui de *Moabites*, ce qui n'est pas prouvé. En outre, il y a analogie entre ce récit et celui de XX, 14-21 (comp. XXI, 21 et XX, 14), qui est sûrement de E. Pour Steuernagel (*Die Einwanderung der israelitischen Stämme in Kanaan*, Berlin, 1901, p. 106) tout le morceau appartiendrait à une couche postérieure de E.

répartir entre les autres documents. — Il est évident que XX, 22-29, XXI, 4ª sont de P : de Qadès au mont Hor et départ du mont Hor ; la suite est à XXI, 10 ; on retrouve ici la formule ordinaire de P : ויסעו....ויחנו ; de même au v. 11ª et à XXII, 1 où nous voyons Israël camper dans la plaine de Moab, en face de Jéricho. — Le morceau XXI, 33-35, qui raconte la conquête du pays de Basan, a une allure deutéronomique ; ce peut être une notice de Rd tirée de Deut. III, 1-3 ; toutefois, n'oublions pas que D² reproduit la tradition de E ; par conséquent, il est bien possible que E possédait un récit de ce genre, dont le texte primitif est maintenant perdu. — La principale difficulté critique consiste à savoir quels fragments il faut attribuer à J. Aucun doute n'est possible en ce qui concerne XXI, 1-3, l'attaque à Khorma ; l'épisode ne peut être ni de E, ni de P, d'après lesquels Israël se dirigea vers l'Est et non vers le Nord (XX, 14-29) ; du reste, E posséde son propre récit de Khorma (XIV, 39 ss.).[1] Mais que faire de XXI, 12-20 ? Nous avons là un fragment d'itinéraire qui nous transporte dans le pays de Moab, jusqu'au Pisga. Ce morceau est généralement, en tout ou en partie, attribué à E.[2] Mais E, dans le récit de la guerre contre Sikhon (vv. 21-32), qui suit l'itinéraire en question, nous conduit dans une région beaucoup plus méridionale et on ne peut admettre qu'Israël soit retourné sur ses pas pour combattre le roi des Amoréens. Il faudrait en tout cas transposer les vv. 12-20 après les vv. 21-32. Mais on remarquera que l'itinéraire ne mentionne pas la localité de Jahats citée dans le récit de E (v. 23). Nous ne pouvons donc pas l'attribuer au document élohiste. — Aurions-nous à faire à un fragment de J ? C'est l'opinion de plusieurs commentateurs,[3] qui s'appuient précisément sur le fait qu'ici E doit être exclu ; comme on ne saurait songer à P, il ne reste plus que J. Mais le morceau ne porte aucun des caractères de J. Sans doute, le « livre des guerres de Jahvé » est cité au v. 14, mais il n'est point certain du tout que les lambeaux de poésie des vv. 14-15, 17-18 soient par-

[1] Ces raisons n'ont pas été entrevues par Procksch, qui persiste, contre toute vraisemblance, à attribuer ce fragment à E. *Das nordhebräische Sagenbuch*, pp. 106-107.

[2] Bæntsch. *Op. cit.*, p. 577. Holzinger. *Numeri*, p. 90.

[3] Lagrange. *Op. cit.*, pp. 66-67. Dillmann. *Numeri*, p. 120 déjà supposait que le morceau est un ancien itinéraire qu'un rédacteur a tiré peut-être de E spécialement les vv. 18ᵇ-20.

ties constitutives du texte primitif ; ils ont, au contraire, toute l'apparence d'être des adjonctions introduites à propos de l'Arnon et de Beer ; le sens de ces pièces est du reste peu clair et on ose se demander si elles ne font pas allusion à des événements bien postérieurs à l'époque mosaïque. Si nous les détachons de l'ensemble, il reste un véritable itinéraire, d'une régularité à peu près parfaite, une sèche nomenclature de localités qui ne rappelle en rien la manière de faire de J. Celui-ci ne trace, à vrai dire, aucun itinéraire quelconque ; il mentionne un certain nombre de localités et connaît le voyage d'Israël dans ses grandes lignes : c'est dans ce sens que nous avons parlé d'un « itinéraire » de J. Mais en réalité, les préoccupations purement géographiques sont étrangères à sa narration et spécialement l'intention de déterminer, dans une suite régulière, les stations du voyage et d'établir un itinéraire systématique. C'est pourquoi nous ne saurions admettre que le morceau vv. 12-20, qui revêt si nettement la forme d'un itinéraire, puisse être attribué à J. — Signalons encore la parenté littéraire, reconnue par tous les critiques, qui existe entre ce morceau et le passage Deut. X, 6-7 ; *Et les enfants d'Israël partirent du Puits des Bené-Jaakan à Moser ; là mourut Aaron et il fut enseveli là, et Eléazar son fils lui succéda dans le sacerdoce. De là ils partirent à Goudgoda, et de Goudgoda à Jotbatha, pays des courants d'eau.* Cette notice n'est évidemment pas dans son contexte ; elle renferme les mêmes formules que l'itinéraire Nomb. XXI, 12-20 (נסעו ... משם), dont le début manque. Tout porte à croire que Deut. X, 6-7 était primitivement transcrit avant Nomb. XXI, 12 et faisait partie de cet itinéraire. Un rédacteur l'aura déplacé pour éviter la juxtaposition, dans le même péricope, de Deut. X, 6 où Aaron meurt à Moser et Nomb. XXI, 22 ss. où cet événement se passe à la montagne de Hor. Le fragment Deut. X, 6-7 ne porte pas non plus les caractères de J ; la mention d'Eléazar comme successeur d'Aaron indiquerait plutôt E (comp. Josué XXIV, 33 E). Mais si nous en faisons un élément de l'itinéraire de Nomb. XXI, 12-20, nous ne pouvons plus songer à E. Nous croyons donc que tout le morceau Deut. X, 6-7, Nomb. XXI, 12-20 — à part les additions postérieures — représente un itinéraire qu'on ne peut rattacher à aucune de nos sources ; il est indépendant et reproduit une tradition spéciale dont nous ne trouvons ail-

leurs aucun écho. Pour plus de commodité, nous le désignerons par la lettre X.

Examinons maintenant avec un peu d'attention les renseignements géographiques que nous fournissent les divers documets contenus dans Nomb. XX, 14-XXII, 1.

1° L'itinéraire de J.

Le texte capital est, avons-nous dit, Nomb. XXI, 1-3 : 1. *Et les Cananéens,* [ ],[1] *qui habitent le Negeb, apprirent qu'Israël arrivait par le chemin d'Atharim et ils combattirent Israël, et emmenèrent des prisonniers.* 2. *Alors Israël fit un vœu à Jahvé et dit : Si tu livres ce peuple en ma main, je vouerai ses villes à l'anathème.* 3. *Jahvé entendit la voix d'Israël et livra les Cananéens en sa main.*[2] *Et il les voua eux et leurs villes à l'anathème et on appela ce lieu Khorma* (anathème).

Il est évident que si Israël a vaincu les Cananéens du Négeb — et cette victoire paraît avoir été complète — il s'est établi définitivement dans les territoires conquis. Nous aurions ici une tradition extrêmement intéressante d'après laquelle l'occupation de la Palestine par les Israélites se serait faite par le Sud et non par l'Est, comme on l'admet communément sur la foi d'autres textes. Toutefois, une autre donnée de J est en contradiction formelle avec celle-ci ; en voici les principaux éléments tirés du passage Jug. I, 3-17 : l'auteur parle des conquêtes des tribus de Juda et Siméon, de la victoire sur Adoni-Tsédek (mieux que *Bezek*), de la prise d'Hébron et de Debir ; puis il ajoute : 16. *Les fils de Hobab, le Qénite, beau-père de Moïse, montèrent de la ville des Palmiers avec les fils de Juda, au désert qui est le Négeb de Juda (?), à la descente d'Arad et allèrent habiter avec Amalek.*[3] 17. *Et Juda alla avec Siméon son frère et ils battirent les Cananéens qui habitent Tsephath et ils la vouèrent à l'anathème et on appela la ville Khorma.* Tels quels, ces textes ont un sens très clair. Le point de départ de l'expédition, c'est la « ville des Palmiers », c'est-à-dire Jéricho (Deut. XXXIV, 3, 2 Chron. XXVIII, 15, Jug. III, 13). Un

[1] *Le roi d'Arad* ; glose.
[2] Avec LXX, Pesch.
[3] Pour la restitution de ce v., v. plus haut, p. 384.

vasion se fait du Nord au Sud, s'étendant d'abord sur les territoires qu'occupa Juda, puis sur ceux, plus méridionaux, de Siméon ; la prise de Tsephath-Khorma est mentionnée comme un des faits d'armes les plus célèbres.

La contradiction avec le texte des Nomb. est absolue. Là, Israël part de Qadès dans la direction Sud-Nord, pour s'emparer de Khorma ; ici, il part de Jéricho, dans la direction Nord-Sud pour aboutir au même résultat. Ce qui complique le problème, c'est que ces renseignements n'appartiennent pas à deux auteurs, mais émanent du même document. Comment résoudre cette difficulté ? Faut-il essayer d'harmoniser les récits ? On l'a fait [1] : la première prise de Khorma n'aurait pas été définitive ; la ville serait retombée au pouvoir des anciens habitants, et plus tard, au temps de la conquête, Israël vengea sa défaite d'autrefois en s'emparant de la cité et en la vouant à l'anathème. Cette hypothèse n'a en soi rien d'invraisemblable, mais elle n'est pas soutenue par les textes. Le récit des Nombres ne peut pas s'entendre d'une occupation provisoire de Khorma, mais d'une destruction sans retour, excluant la possibilité d'une nouvelle campagne contre cette ville. Pour que l'harmonisation soit acceptable, il faut de toute nécessité supprimer le v. 3 dans le texte des Nomb. ; ainsi procèdent entre autres Nowack et Holzinger. Le vœu d'Israël d'exterminer la ville (v. 2) se serait accompli plus tard (Jug. I, 17) ; le v. 3 serait une interpolation tirée précisément du passage des Juges. Mais peut-on, sans faire violence au texte, arrêter le récit des Nomb. au v. 2 ? Sans le v. 3, il ne reste plus qu'un lambeau de narration sans valeur ; la conclusion manque, l'essentiel fait défaut. Le v. 3 est nécessaire si l'auteur veut nous faire savoir — et c'est son but — quel fut le résultat de la lutte contre les Cananéens. Aussi bien, Budde [2] modifie-t-il l'hypothèse de l'interpolation en restreignant celle-ci au v. 3[b] *et on appela ce lieu Khorma*. Cependant, malgré la présence du mot « מקום », « lieu », « endroit », qui est vague, cette courte notice est aussi nécessaire que le reste ; car l'auteur, en employant deux fois, intentionnellement, le terme חרם, « vouer à l'anathème », veut faire allusion au nom propre חרמה, « anathème » ; il cherche à expliquer l'éty-

[1] *Revue biblique*, 1900, pp. 282-283.
[2] *Richter*, p. 9.

mologie de ce vocable et, sans la mention de Khorma, son explication n'a plus de sens. Il nous paraît donc hasardé de modifier, dans sa teneur générale, le texte des Nombres : la solution du problème doit être cherchée ailleurs.

Steuernagel[1] a proposé une théorie qui ne manque pas d'originalité. En faisant abstraction de Jug. I, 17 qui n'est, selon lui, qu'une variante de Nomb. XXI, 3, il faudrait considérer Jug. I, 16 comme un fragment du récit des Nomb., lequel fragment serait égaré dans un mauvais contexte. En outre, la « ville des Palmiers » (עיר התמרים) ne désignerait pas ici Jéricho, mais la localité de Tamar (תמר = le palmier), située au Sud de la Judée ; de cette manière, le dispositif du récit primitif serait le suivant : les Cananéens attaquent Israël (ou plutôt Juda) qui, de Qadès, cherche à pénétrer en Palestine, et ils ont la victoire ; mais, à la suite d'un vœu, Israël bat ses ennemis et appelle une localité du nom de Khorma (= Nomb. XXI, 1-3) ; puis Qénites et Judéens remontent de *Tamar* vers le Nord et emportent Arad (= Jug. I, 16). La conquête d'Hébron et de Débir se serait faite à la suite de ces événements. Au lieu de deux traditions relatives à Khorma, nous n'en aurions ainsi qu'une seule, qui ne connaît pas la conquête de la Palestine par Jéricho, ni par conséquent le grand détour à travers le pays de Moab. Steuernagel pense avoir trouvé dans le texte même de J les éléments d'une tradition d'après laquelle la pénétration d'Israël — ou d'une partie d'Israël — en Canaan s'est opérée exclusivement par le Négeb.

Envisagée du point de vue *littéraire*, cette hypothèse ne nous paraît pas soutenable. Il est tout à fait arbitraire de supprimer Jug. I, 17, qui est nécessaire à l'intelligence du récit parce qu'il répond au v. 3. En outre, on ne peut faire dire aux textes des Juges autre chose que ce qu'ils disent, à savoir que la conquête — pour autant qu'on puisse parler de conquête — de la Palestine méridionale s'est faite du Nord au Sud ; les données géographiques de l'auteur sont exactes : d'abord le territoire de Juda, puis l'occupation d'Hébron par les Calébites, ensuite la prise d'Arad par les Qénites, et enfin l'établissement de Siméon à Tséphath-Khorma. Enfin, remarquons que l'« ange de Jahvé » réside à Guilgal, non loin de Jéricho, ce qui

[1] *Die Einwanderung*..., pp. 75-79.

fait supposer que le point de départ de l'expédition est bien la vallée du Jourdain. Ainsi donc la relation des Juges a son caractère propre et on ne saurait la combiner avec celle des Nombres, qui présentent la suite des événements sous un jour tout différent.

Mais si la difficulté ne peut être résolue sur le terrain littéraire, il est permis de chercher une issue ailleurs. Au fond, Steuernagel a raison et son idée maîtresse est juste : il n'y a qu'une seule prise de Khorma et les deux récits qui en parlent se rapportent à un même événement ; prétendre que la localité a été deux fois détruite de fond en comble est contraire à l'intention de l'écrivain biblique. Mais le récit de cette affaire nous est parvenu dans deux versions ; la première — celle des Juges — la rattache au cycle de la conquête de la Palestine par Jéricho ; c'est une entreprise particulière des tribus de Juda, Caleb, Qain et Siméon ; l'auteur n'a pas en vue le peuple dans son ensemble. L'autre tradition — celle des Nombres — en fait un épisode du séjour au désert de Qadès et comme un premier essai d'établissement dans la Palestine. Au lieu de tribus séparées, c'est tout Israël qui est à l'œuvre et qui bénéficie des fruits de l'expédition. — Nous pensons que ces traditions renferment l'une et l'autre des éléments de vérité. Le chap. 1er des Juges (exactement I-II, 5) a surtout une valeur *géographique* et n'est pas, à notre sens et quoi qu'on en ait dit, un récit de la conquête, parallèle à celui du livre de Josué. Car enfin, quelle est cette « conquête », par laquelle les tribus vont s'établir dans des districts que le sort leur a distribués préalablement (v. 3), comme si l'occupation se ferait sans aucune difficulté et que les chances de la guerre seraient fatalement favorables à Israël ? D'ailleurs, de quels faits d'armes s'agit-il ? On sait que le texte de ce morceau fourmille d'interpolations, de l'aveu même des critiques les moins suspects d'exagération.[1] Or, parmi les épisodes guerriers, plusieurs sont racontés précisément dans des passages sujets à caution ; ainsi v. 1 (attaque générale), v. 4 (bataille de Bézek), v. 8 (prise de Jérusalem), v. 18 (conquête de Gaza et des villes voisines). Les autres récits de batailles, s'ils sont bien dans leur contexte,[2]

[1] Lagrange, Le *Livre des Juges*, pp. 1-25.

[2] Le Livre de Josué a aussi une tradition relative à Adoni-Tsédek (chap. X) ; Jug. I, 11-15 se retrouve textuellement à Josué XV, 16-19.

ne se rapportent pas nécessairement au temps de la conquête proprement dite : aussi l'affaire d'Adoni-Tsédek (v. 6 s.), celle de la prise d'Hébron (v. 10 s.) et même celle de Béthel (vv. 22 ss.). Si nous nous débarrassons des passages interpolés, il reste au fond, dans Juges I, une *description* sommaire de la situation géographique et politique des tribus israélites après la conquête, c'est-à-dire à l'époque qui précède l'établissement de la royauté. L'auteur nous indique, d'une part, les territoires et villes occupés par les Israélites, d'autre part, ceux qui sont restés au pouvoir des Cananéens. A cet égard, peu de documents bibliques sont aussi précieux que celui-là et nous pouvons l'attribuer à une de nos plus anciennes sources, probablement à la souche primitive du jahviste (J[1]). En ce qui concerne spécialement la Palestine méridionale, la description nous apprend d'abord quel était le territoire de Juda : v. 9.[1] *Les fils de Juda descendirent pour combattre les Cananéens qui habitent la montagne, le Négeb et la Chéphéla* ; la « montagne » désigne la région des collines qui séparent Jérusalem d'Hébron ; plus au Sud commence le Négeb jusqu'aux environs de Qades ; la Chéphéla est la plaine qui s'étend du pied des montagnes jusqu'à la Méditerranée. Juda n'occupait pas tous ces territoires ; les vv. 19 et 21 précisent : *Jahvé fut avec Juda et il s'empara de la montagne ; mais il ne put chasser*[2] *les habitants de la vallée parce qu'ils avaient des chars de feu. Et les fils de Juda*[3] *ne chassèrent pas les Jébusiens qui habitent dans Jérusalem ; et les Jébusiens habitèrent avec les fils de Juda*[4] [ ] *jusqu'à ce jour*. Ainsi la tribu de Juda n'occupait, à l'origine, que la région montagneuse au Sud de Jérusalem et peut-être une partie du Négeb occidental ; la Chéphéla, la « vallée », restait au pouvoir des Cananéens. — Vient ensuite la mention d'Hébron et de Debir où habitent les Calébites : vv. 10-15. On sait où est Hébron ; quant à Debir ou Qiriath-Sepher, on l'a identifié avec le village de *ed Dâhariyeh*, à l'extrémité méri-

[1] Ce v. n'a pas un caractère rédactionnel, comme le pensent Kuenen et La Grange ; il n'est pas superflu et n'empiète pas sur les vv. suivants. Il marque une tentative d'occupation, qui n'a réussi qu'en partie. [illegible] plique sans peine.

[2] LXX. Dans le texte : *pas chasser*.

[3] Dans le texte : *Fils de Benjamin*. La correction [illegible] qui est évidemment préférable.

[4] *Dans Jérusalem* : glose.

dionale de la région habitée des monts de Juda. — Plus au Sud, l'auteur arrive à Arad (v. 16), occupé par les Qénites ; cette localité est en effet le *Tell Arad* d'aujourd'hui, à 30 kilomètres au Sud d'Hébron ; là commençait le Négeb des Qénites qui était à l'Est de celui de Juda (cf. 1 Sam. XXVII, 10). — Enfin *Tséphath* ou *Khorma* (v. 17), ville principale des Siméonites ; elle est représentée très probablement par les ruines actuelles de *es-Sbaité*, à mi-chemin environ entre Beersheba et Aïn-Qedeïs.

La description est sommaire, sans doute, mais suffisante pour nous donner une idée de la situation géographique des tribus méridionales. L'auteur, dans son énumération, va du Nord au Sud et le lien par lequel cette occupation du pays est rattachée à une « conquête » partie de Jéricho est extrêmement lâche ; c'est un élément formel du récit et il n'est guère visible qu'en ce qui concerne les Qénites ; pour les autres, on ne voit pas d'où venaient les envahisseurs et l'auteur ne nous renseigne pas sur ce point. Ce qu'il faut encore souligner, c'est que Tsépath-Khorma n'a pas été « conquis » par tout Israël, mais seulement par les Siméonites, considérés ici comme alliés des Judéens.

Ici intervient le texte Nomb. XXI, 1-3. Il complète celui des Juges sur un point important : les Israélites venaient de Qadès. La prise de Khorma est leur premier succès sur les Cananéens de la Palestine ; l'occupation de cette région a été définitive. Mais le récit des Nombres a généralisé ; il attribue à Israël comme peuple entier ce qui, en réalité, n'a été fait que par quelques tribus. Cette tendance à la généralisation est aussi celle du livre de Josué et elle est d'une époque relativement postérieure ; c'est pourquoi il est très possible que le texte des Nombres appartienne à une couche plus jeune du jahviste (J^2).

Quoi qu'il en soit, les deux traditions que nous discutons nous fournissent un double renseignement. 1° Du point de vue géographique, la Palestine méridionale était occupée, avant l'époque royale, essentiellement par les tribus de Juda, Caleb, Qaïn et Siméon. Au fond, Jug. I, dans les portions qui nous occupent, ne nous enseigne que cela. 2° Du point de vue historique, ces tribus venaient de Qadès. Poussant vers le Nord, elles s'emparent de Khorma. Nomb. XXI, 1-3, ramené à de justes proportions et en restreignant le sens du mot « Israël ne dit rien de

plus. Mais si nous rapprochons cette donnée de celle de Jug. I, nous croyons pouvoir dire que cette marche en avant des tribus s'est poursuivie et que, de Khorma, la possession du pays s'est étendue plus au Nord.

Osera-t-on tirer de ces faits la conclusion que les Israélites réunis à Qadès ne représentaient pas toute la nation qui plus tard s'appellera « Israël », et que, par conséquent, le séjour en Egypte ne concerne qu'une partie du peuple hébreu ? Ce problème sera touché plus loin. Pour le moment, et en nous attachant à Nomb. XXI, 1-3, nous arrivons au résultat que, dans l'itinéraire de J, Israël passe directement de Qadès en Palestine.

A cette thèse on objectera l'épisode de Balaam, Nomb. XXII, 2-24. La plupart des critiques, depuis Wellhausen, reconnaissent dans ce morceau des éléments jahvistes et comme la scène se passe en Moab, il en résulterait que J connaît une occupation de ce pays par les Israélites venus d'Égypte. Observons toutefois que cette opinion n'est pas partagée par tous les exégètes. Steuernagel,[1] à la suite de Kuenen, attribue toute l'histoire à E avec des compléments de E^2. En outre, l'accord entre les critiques n'est pas absolu sur la question de savoir quelles portions appartiendraient à J. On a même cherché à prouver qu'aucun des oracles de Balaam ne peut être attribué à nos grandes sources, mais sont des interpolations très postérieures.[2] Le doute est par conséquent excusable en ce qui concerne l'origine littéraire de cette péricope. Admettons toutefois, pour donner toute sa force à l'objection qu'on pourrait nous faire, que le morceau contient des éléments jahvistes. Sous réserves de modifications de détails, voici quelle serait la trame de ce récit : les Israélites venus d'Égypte ont envahi le territoire de Moab ; ils sont extrêmement nombreux et menacent d'être un fléau pour le pays (XXII, 3^{a}, 4). Après plusieurs tentatives infructueuses, Balaq, roi de Moab, parvint à décider le devin Balaam à venir maudire les envahisseurs (vv. 5^{a}, 6-7, 11, 17, 18, 21^{ab}). Ici se placerait l'épisode de l'ânesse, qui forme un tout

[1] Dans *Theologische Studien und Kritiken*, 1899, pp. 340 ss. *Die Entstehung*, p. 72.

[2] Von Gall, *Zusammensetzung und Herkunft* [illegible] 1900.

(vv. 22-35). Balaq et Balaam se rendent à *Qirjath-Housoth*, localité d'ailleurs inconnue, mais où il semble que se passera toute la scène subséquente (v. 39). Celle-ci est racontée dans le passage XXIV, 1-19 dont l'unité littéraire est apparemment assez ferme ; mais elle consiste essentiellement dans le fait que Balaam prononce deux « oracles » pour bénir Israël (vv. 3-9 et vv. 15-19). Le récit s'arrête là ; nous ignorons ce qu'est devenu le devin et en particulier nous ne savons plus rien des rapports — militaires ou autres — qui durent s'établir entre Balaq et Israël.

Il faut reconnaître que ce récit est bien pauvre si on l'envisage comme document historique sur l'époque mosaïque ; l'intérêt réside tout entier dans les oracles eux-mêmes, qui sont comme des chants de triomphe en l'honneur d'Israël. Une simple lecture de ces pièces montre qu'elles ont été écrites dans un temps prospère de l'histoire du peuple. Faut-il voir dans XXIV, 7, 17 des allusions à David et à ses victoires sur Moab et Edom ? Peut-être, mais d'autres rois israélites ont combattu ces deux nations et les ont durement traitées (2 Rois III, 21 ss. ; VIII, 20-21 ; XIV, 7). Quoi qu'il en soit, ces textes nous ramènent à une époque très postérieure à celle de Moïse. Mais le narrateur biblique a créé à ces pièces de poésies un milieu spécial, un cadre magnifique qui en fait ressortir toute la signification et leur donne la valeur de prophéties. Le poète parlait des tentes d'Israël (v. 5), de la sortie d'Egypte (v. 8), du roi amalécite Agag (v. 7), de victoires diverses sur les peuples voisins de la Palestine méridionale ; ces données concordent avec la situation d'Israël dans le désert lorsqu'il était en marche vers Canaan ; elles servent à l'écrivain à fournir un cadre historique approprié aux fragments de poème qu'il nous transmet. Nous avons ainsi à faire à une construction littéraire, à une mise en scène artistique, et cette fiction, qui ne manque pas de grandeur et d'à-propos, a trouvé sa place toute naturelle dans la partie des Nombres où le Rédacteur accumule tous ses renseignements sur les exploits d'Israël avant l'entrée en Canaan. Nous ne pouvons donc considérer ce récit comme un témoignage suffisant pour établir le fait d'une conquête de la Moabitide par Israël à l'époque mosaïque. S'il est de J, il ne peut appartenir qu'à une souche relativement jeune de ce document : la donnée de Nomb. XXI, 1-3 par laquelle Israël est entré en

Palestine par le Négeb, exclut celle de l'épisode de Balaam qui ferait passer le peuple par le pays de Moab. On remarquera en outre que, dans la tradition jahviste, il n'est pas question d'un refus d'Edom aux Israélites de traverser son territoire.[1]

L'itinéraire de E.

Les Israélites ne peuvent pénétrer en Palestine par le Sud : ils sont battus à Khorma, Nomb. XIV, 39 ss. A ce texte doit être rattaché XX, 14-21. Revenu à Qadès après la défaite, Moïse décide de traverser le pays des Edomites pour pouvoir entrer en Canaan par le territoire de Moab. Mais Edom s'oppose au passage du peuple et repousse la demande de Moïse. On voit par ce récit que l'habitat d'Edom ne peut être que l'ancien pays de Séir, contigu à la région de Qadès, et non celui du Schéra qui pouvait parfaitement être évité. On se résout donc à tourner le pays d'Edom (v. 21). Par quel chemin ? Les renseignements sur ce point sont vagues. La notice XXI, 4ᵃ : *par le chemin de la mer Rouge*, etc., ne saurait être en toute certitude attribuée à E ainsi que nous l'avons déjà dit.[2] Comme à XIV, 25ᵇ le rédacteur deutéronomique peut avoir fourni cette indication dans un but harmonistique. Ce qui nous importerait de connaître et nous permettrait de répondre en quelque mesure à la question, c'est la localisation de l'épisode des serpents brûlants, qui appartient à E et fait suite au récit des négociations avec Edom : XXI, 4ᶜ-9. Le texte actuel est muet sur ce point, mais comme il est incomplet, on est autorisé à supposer que l'auteur donnait au début de sa narration un renseignement topographique, mais nous ignorons quel il pouvait être. La révolte du peuple contre Moïse, le regret qu'il éprouve d'avoir quitté l'Égypte (v. 5) ferait plutôt croire que nous sommes au début du voyage dans le désert. Mais Rp ne l'a pas pensé ainsi : en insérant le récit à cet endroit du texte, il veut montrer que la scène s'est passée en un point situé entre les pays d'Edom et de Moab. Quel point ? L'auteur a en vue une région désolée où on ne trouve ni à boire, ni à manger, mais où, en revanche,

[1] Quant au récit de la mort de Moïse au pays de Moab (Deut. XXXIV), il est impossible de dire avec certitude si le document jahviste y est représenté.

[2] Voir plus haut, p. 408.

abondent les serpents dangereux et venimeux ; en outre, il nous parle de la fabrication d'un serpent d'airain dont la vue seule devait guérir les malades. Quand même ce récit ne serait qu'une légende, destinée à légitimer le culte du serpent dans le Temple de Jérusalem (2 Rois XVIII, 4), le narrateur a dû localiser l'épisode en un endroit où l'on trouve de l'airain et donner ainsi à son historiette un air de vraisemblance. Or, nous avons déjà signalé [1] la découverte du site de Fenan, avec ses mines de cuivre, dans l'Araba, par les Dominicains de Jérusalem ; cette localité est certainement le *Phounon* de la liste des stations (Nomb. XXXIII, 42). Ne serait-ce pas là que se passe l'épisode des serpents brûlants ? [2] En tout cas, aucun endroit ne conviendrait mieux : la présence des minerais, la stérilité de la grande plaine, le fait que la région est infestée de serpents, selon le dire de certains voyageurs. Nous ferons encore l'observation suivante. Le texte de P, dans lequel notre péricope est insérée, n'est pas intégral ; au v. 4ª manque le point d'arrivée depuis le mont Hor ; au v. 10ª manque le point de départ avant d'atteindre *Oboth*. Les formules sont incomplètes ; il y a une lacune dans l'énumération des stations. Or, dans le catalogue Nomb. XXXIII, 41-42, cette lacune est comblée par l'énumération de deux stations, en particulier *Phounon*, mentionnée précisément avant *Oboth*. Si l'on voulait rétablir le texte de P, maintenant mutilé, il faudrait, semble-t-il, restituer le nom de Phounon aux vv. 4ª et 10ª. Dans ce cas, on peut admettre que Rp, rencontrant ce nom, ait transcrit à sa suite le récit des serpents pour indiquer de cette façon que, pour lui tout au moins, c'est à Phounon qu'il faut localiser l'épisode. Nous aurions ainsi indirectement un indice qui serait de nature à confirmer l'hypothèse esquissée plus haut.

Il en résulte que, si nous ne faisons erreur, l'itinéraire de E conduit Israël de Qadès par les confins méridionaux du pays d'Édom jusque dans l'Araba. De là, on passe dans le territoire de Moab : nous possédons en effet un récit élohiste d'une victoire d'Israël sur le roi amoréen Sikhon, Nomb. XXI, 21-32. La narration est aussi très sommaire et ne paraît pas être écrite d'un seul jet. Nous ne pouvons entrer dans le détail de la discus-

[1] Voir plus haut, p. 246.
[2] *Revue biblique*, 1900, p. 286.

PLANCHE XI

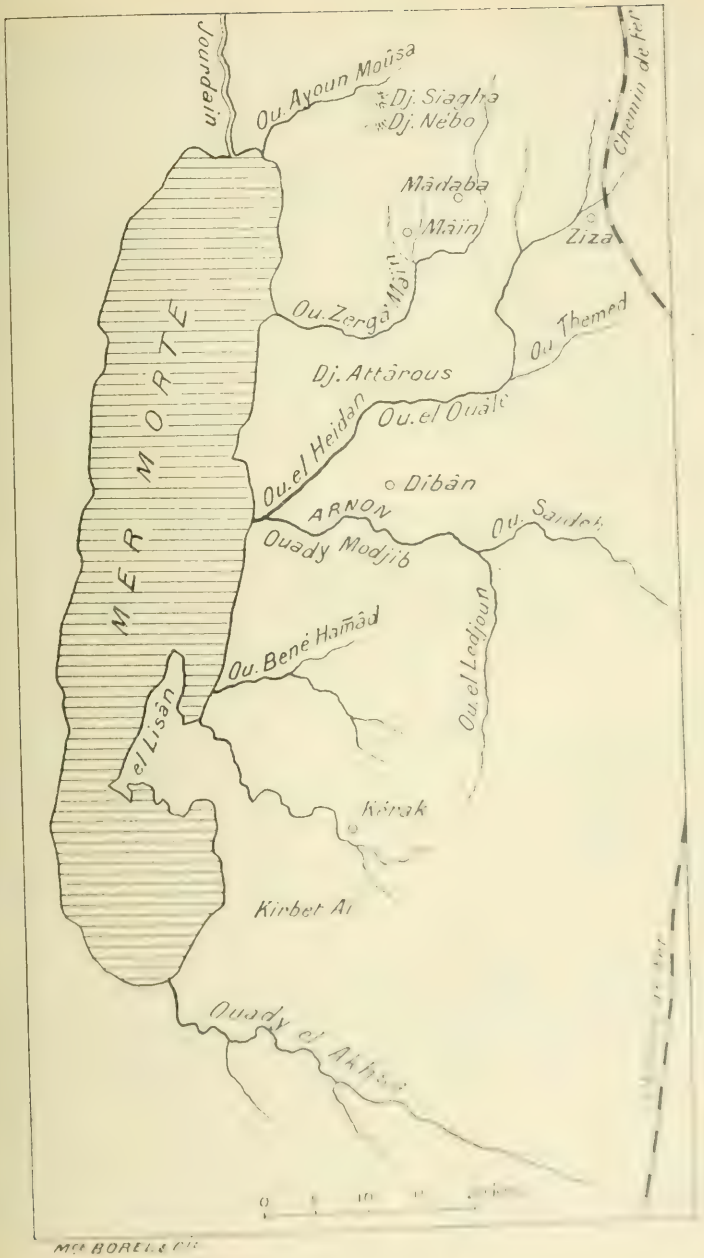

LA MOABITIDE

sion que soulève ce problème. Nous remarquons seulement qu'il semble exister dans le morceau deux traditions qui, sans être absolument opposées, présentent les événements sous un jour un peu différent. Dans l'une, Israël a conquis tous les pays des Amoréens, de l'Arnon au Jabbok, avec toutes les villes qui s'y trouvent (vv. 21-25ª) ; [1] dans l'autre, il s'agit surtout d'Hesbon, la ville de Sikhon, à propos de laquelle l'auteur cite une vieille poésie (25ᵇ-32). Il ne nous paraît nullement nécessaire de voir dans ce phénomène la preuve de l'existence de deux relations rattachées l'une à J, l'autre à E. Nous admettrions plus volontiers que la seconde version a été ajoutée après coup par le glossateur qui nous transmet la pièce de vers sur Hesbon. Celle-ci est interprétée comme étant un chant de triomphe des Amoréens sur les Moabites ; le feu qui sort d'Hesbon pour dévorer Ar Moab (v. 28) serait l'image de la guerre allumée par Sikhon. Mais ce n'est certainement pas le sens de la pièce. Hesbon est une ville détruite (v. 27ᵇ) et le poète a en vue un désastre infligé au pays de Moab par des ennemis qui viennent du Nord, mais qui ne sont pas nommés. On a supposé les Israélites de l'époque d'Omri. [2] Qu'importe, le glossateur estime que le destructeur c'est Sikhon et il exprime sa pensée dans les vv. 25ᵇ-26, qui servent d'introduction à la pièce ; en outre, il ajoute v. 29ᵇ *A Sikhon, roi des Amoréens*, phrase qui ne cadre nullement avec le contexte. Nous pouvons ainsi considérer la deuxième version comme secondaire. Son intention est de nous renseigner sur la manière dont la Moabitide aurait été conquise par les Amoréens. Cette conquête peut être un fait historique, mais la forme sous laquelle il est présenté ici laisse, à tout le moins, beaucoup à désirer.

La première version (vv. 21-25ª) nous paraît plus solide. Elle affirme une occupation d'Israël dans toute la région comprise entre l'Arnon (ouady *Modjib*) et le Jabbok (ouady *Zerka*). Les ennemis vaincus sont les Amoréens. Plusieurs historiens

[1] Le v. 24ᵇ « *jusqu'à la frontière des fils d'Ammon...* » est sans doute une glose ancienne ; le texte n'en est pas sûr ; au lieu de עז « fort », les LXX ont lu le nom d'une ville יעזר, Jaazer, ce qui est préférable. La glose est peut-être tirée du v. 32.

[2] Eerdmans, *op. cit.*, pp. 584-585.

ont mis en doute l'exactitude de cette donnée.[1] Le problème, nous le reconnaissons, est épineux. Faudrait-il admettre que l'empire des Amoréens s'étendait à cette époque jusque dans ces contrées ? Celles-ci furent-elles d'abord moabites, puis amoréennes, puis de nouveau moabites, comme elles l'ont été certainement à l'époque royale ? Dans la poésie, Sikhon est moabite : dans notre passage, il est amoréen. On voit que les difficultés ne manquent pas. Mais nous n'avons pas pour tâche de les trancher et il nous suffit de savoir que E — à tort ou à raison — connaît une occupation de ces territoires par les Israélites à l'époque mosaïque. La localité de *Jahtza*, ou *Jahatz* (Es. XV, 4 ; Jér. XLVIII, 34 ; inscription de Mesa, ligne 19), où se livra la bataille, n'est pas fixée géographiquement. Dans l'Onomastique, Eusèbe la place entre Mâdaba et Dibon.

La critique attribue aussi à E une histoire de Balaam qui n'est pas au fond très différente de celle de J. Les « oracles » du chap. 23 (E) ont le même caractère que ceux du chap. 24 (J) ; ils supposent une autre époque que celle de Moïse, mais il y est fait allusion à la sortie d'Egypte (v. 22) et le chroniqueur hébreu a cherché à les mettre en rapport avec cet événement. Une observation cependant doit être faite à propos de la situation géographique. Si, pour E, l'Arnon est la frontière septentrionale de Moab (XXII, 36) et si, tout le pays au Nord de ce fleuve jusqu'au Jabbok est déjà au pouvoir d'Israël, on se demande ce que les Moabites pouvaient craindre du peuple envahisseur (XXII, 23[b]) qui, dans sa marche vers le Nord, n'avait aucun intérêt à revenir en arrière pour combattre Moab. L'attaque contre cette nation devait précéder celle qui repoussa les Amoréens ; or les récits élohistes que nous venons d'analyser ne laissent pas entrevoir qu'Israël ait traité les Moabites en ennemis ; sans les inquiéter, il passe de Phounon (serpents brûlants) dans le pays des Amoréens. L'effroi dont l'auteur parle ne se justifie en aucune manière. En outre, toute la région nouvellement occupée par Israël à la suite de ses victoires semble, dans l'histoire de Balaam, avoir été au pouvoir

[1] Entre autres Ed. Meyer, *Zeitschrift für die Alt. Wissenschaft*, [illegible], pp. 129-132 ; 1885, pp. 36-52. *Die Israeliten*, p. [illegible] Stade, *Geschichte des Volkes Israel*, I, pp. 116-118.

des Moabites et non des Amoréens ; le roi Balak s'y promène en toute liberté ; il conduit le devin de Bamoth Baal (XXII, 41), située vraisemblablement sur l'Arnon, jusqu'au Pisga (XXIII, 14), qui n'est autre que le Nebo ; c'est-à-dire qu'il parcourt, comme s'il était dans son propre pays, toute une région située au Nord de l'Arnon, donc, au dire même de l'auteur, en dehors des frontières de Moab. Il y a là une contradiction qu'on effacera difficilement.

Ces observations sont de nature à nous montrer que le récit élohiste de l'histoire de Balaam est aussi, du point de vue où nous nous plaçons, tout aussi factice que celui de J. Il a toutefois des attaches plus solides avec les autres éléments de la tradition élohiste puisque celle-ci affirme une conquête de ces régions par les Israélites après la sortie d'Egypte. Les points principaux de l'itinéraire de E seraient, si nous ne nous trompons pas, les suivants : *Qadès — les frontières méridionales d'Edom (Seir) — l'Araba (Phounon) — le pays des Amoréens entre l'Arnon et le Jabbok).*

3° L'itinéraire de D^2.

D'une manière générale D^2 (Deut. II et III) reproduit l'itinéraire de E ; sur certains points il le développe et fournit des précisions. Nous avons déjà touché ce sujet plus haut et nous bornerons à poser les principaux jalons. On remarquera que, contrairement à Nomb. XX, 14-21, les rapports entre Israël et Edom sont des plus pacifiques ; pas de négociations aigres-douces entre les deux ; Israël respectera le territoire de son « frère » et ne se livrera à aucun pillage. C'est pour cette raison qu'il reçoit l'ordre de se diriger de Qadès vers la mer Rouge, en tournant la montagne de Séir, demeure des Edomites : I, 40, II, 1 ; un renseignement de ce genre est reproduit à Nomb. XIV, 25^b et XXI, 4^b, que nous avons considéré comme des gloses deutéronomiques. Evidemment, la mer Rouge est ici le golfe d'Akaba. D^2 fixe donc un détail que E laissait dans l'ombre : le chemin par lequel Israël « tourne » Edom. Sur un autre point encore, il fournit une donnée très intéressante, II, 8 : *Nous passâmes loin de nos frères, les fils d'Esaü, qui habitent la montagne de Séir, depuis le chemin de l'Araba, depuis Elath*

et Ezion-Guéber. Le texte massorétique מדרך הערבה « depuis, loin du chemin de l'Araba » est vague ; qu'est-ce que le « chemin de l'Araba » ? Il y a plusieurs routes qui conduisent dans la grande plaine et qui la traversent ; en outre, un chemin n'est pas un point de départ ; la leçon des LXX : *παρὰ τὴν ὁδὸν* (בדרך) et de la Vulgate : *per viam, le long du chemin, par le chemin*, est bien préférable.[1] D² entend qu'arrivés au Sud de l'Araba, dans le voisinage de la mer, les Israélites se sont engagés dans la grande plaine, pour la remonter en se dirigeant vers le Nord (v. 2). Ici encore, il paraît vouloir compléter E, s'il est vrai que la scène des serpents brûlants se passe à *Phounon* dans l'Araba. Arrivé à l'extrémité septentrionale de la plaine, Israël « tourne » à l'Est et entre dans le désert de Moab (v. 9ª).

D² ne semble pas avoir fait traverser le pays de Moab aux Israélites ; d'abord l'expression « désert de Moab » évoque l'idée d'un territoire inhabité ; puis l'auteur ne parle pas d'une lutte avec les Moabites ; ceux-ci ne seront pas attaqués ; leur pays est une propriété à laquelle il est interdit de toucher (v. 9ᵇ) ; en outre, les points géographiques relevés par D² indiquent plutôt une marche autour du territoire moabite. Le premier point est le *torrent de Zered* (v. 13), qui ne peut se trouver, si nous voyons juste, que dans la région nord de l'Araba. On a proposé l'ouady *el-Akhsa*, vallée escarpée qui, venue des hauts plateaux de la Moabitide, débouche à l'extrémité sud de la mer Morte ; elle forme actuellement la limite entre le Djébal au Sud et le territoire de Kérak au Nord. En tenant compte des indications précédentes, cette hypothèse nous paraît préférable à celle qui propose l'ouady Kérak,[2] parce que celui-ci est trop éloigné de l'Araba. — Le point extrême, c'est le *désert de Qedemoth* (v. 26), d'où Moïse envoie une ambassade au roi Sikhon. A Jos. XIII, 18 ; XXI, 37 ; I Chron. VI, 64, Qedemoth est une ville rubénite et elle est située au Nord de l'Arnon. Ici, c'est un *désert* ; D² ne veut-il pas indiquer ainsi les steppes du pays de Moab qui s'étendent à l'Est de la ville de Qedemoth ?

[1] Ni Dill. *Numeri*, p. 243, ni Bertholet *Deuteronomium*, p. 9, ni Steuernagel *Deuteronomium und Josua*, p. 8, n'ont tenu compte de cette précieuse indication géographique. Le P. Lagrange, *La Méthode historique*, a fort bien compris le parti qu'on peut en tirer et a montré la possibilité d'une autre explication (*Fécondes*, *Revue biblique*, 1899, p. 506).

[2] Dill. *Numeri*, p. 122.

Très probablement. — Le point intermédiaire c'est l'*Arnon* (v. 24). Si le désert de Qedemoth est situé à l'Orient de Moab, Israël a passé l'Arnon dans sa partie supérieure, c'est-à-dire à l'extrémité de l'ouady *Saideh* qui vient de l'Est et rejoint la branche sud de l'ouady *Modjib*. — En reliant les trois jalons de l'itinéraire de D², nous traçons ainsi une ligne qui, partant du Sud de la mer Morte, enveloppe Moab par l'Est, passe l'Arnon près de sa source et aboutit au désert de Qedemoth qu'on ne saurait placer trop loin de la rivière. C'est le tour du territoire moabite. Sans doute, dans la pensée de D², Israël a pu emprunter occasionnellement le territoire moabite dans sa marche en avant ; ainsi l'expliquent les vv. 28 et 29. Remarquons encore qu'une tradition de ce genre, par laquelle le peuple ne traverse pas le pays de Moab, mais se contente de le tourner, est rapportée par Jug. XI, 18 ; mais ce texte n'est peut-être qu'une interprétation postérieure des récits de D².

D'accord avec E, D² parle d'une conquête du royaume amoréen de Sikhon par Israël II, 26-37 ; comp. I, 4 ; mais il possède en propre un récit sur l'établissement du peuple dans le pays de Basan, au Nord de Jarmouk : III, 1-7, comp. Nomb. XXI, 33-35. D'une manière générale, D² entend que toute la Palestine transjordanique est tombée au pouvoir de son envahisseur, depuis l'Arnon jusqu'à Hermon, III, 8. Mais le peuple est censé réuni et groupé dans une vallée près de Beth-Peor : III, 29. L'emplacement de cette localité est d'ailleurs inconnu. Eusèbe la situe au delà du Jourdain, en face de Jéricho.[1] Elle devait se trouver, en effet, près du Pisga, sur le sommet duquel Moïse est monté (III, 27). D² donnait certainement un récit de la mort du législateur israélite ; quelques éléments en sont restés au chap. XXXIV ; les vv. 1ᵇ (Pisga), 5 et 6 (Beth-Peor), nous paraissent être des débris de cette narration.

En résumé, l'itinéraire de D² est assez précis et complet : *de Qadès à Ezion-Guéber ; traversée de l'Araba dans toute sa longueur jusqu'au torrent du Zered ; on tourne le pays de Moab par le Sud et l'Est, traverse l'Arnon et s'établit au désert de Qedemoth ; c'est de là qu'est entreprise la conquête de la Transjordane tout entière.* Mais il faut reconnaître dès l'abord que

[1] *Onomastique* (édit. Klostermann), p. 48.

nous n'avons pas là une tradition originale ; sa valeur consiste en ce qu'elle soutient celle de E dont elle dépend.

4° L'itinéraire de P.

Nous ignorons si P possédait un récit relatif à des négociations entre Israélites et Edomites. Le document, dans son état actuel, n'en parle pas. Le morceau Nomb. XX, 22-29 fait suite aux vv. 1-13, l'histoire de la source de Qadès. Le peuple n'entrera pas en Canaan parce qu'il y eut querelles entre lui — ou entre ses chefs, Moïse et Aaron [1] — et Jahvé. De Qadès — ou désert de Tsin (v. 1) — on arrive au mont *Hor*. Il est impossible de fixer exactement la position de cette montagne. Une tradition représentée déjà par Josèphe (Antiquités IV, 4, 7) l'identifie avec le Djebel Haroun qui domine Pétra à l'Ouest ; elle est acceptée par Eusèbe [2] et par beaucoup de commentateurs. Mais le Djebel Haroun n'est guère à la « frontière du pays d'Edom » comme il le faudrait d'après v. 23°, quelle que soit d'ailleurs la région qu'on suppose occupée par cette peuplade à l'époque où P. écrivait. En outre, le Hor est en relation avec Qadès, puisque c'est la première station après le départ de l'oasis, et que P a une tendance marquée à indiquer, sinon toutes les stations, du moins la plupart d'entre elles. Cette tradition est née du fait que, dans Josèphe déjà, on plaçait Qadès à Pétra, ce qui entraînait la localisation du mont Hor près de Pétra. Ep. qui insère le morceau XXI, 1-3 (combat de *Khorma*), entre deux mentions du mont Hor, semble placer la sommité dans le Sud de la Palestine. Mais il se trompe, car il n'est pas dans les intentions de P de faire entrer Israël en Canaan (Nomb. XX, 12), mais au contraire de le diriger vers l'Est, pour passer dans le pays de Moab (Nomb. XXII, 1). Il faudra donc chercher le mont Hor à l'Orient de Qadès. Ni le *Djebel Madeira*, ni le *Djebel Moïleh*, qu'on a proposés, ne nous paraissent satisfaire à cette exigence : le premier est trop au Nord, le second est à l'Ouest de Qadès. P doit avoir en vue l'un des nombreux sommets du *Djebel Maqra'* ; on le choisira de préférence parmi ceux

[1] Voir plus haut, pp. 411-412.

[2] *Onom.* (Ed. Klost. p. 176, [illegible]).

qui sont situés au Nord du massif et qu'on estimait être à la « frontière du pays d'Edom ».

Pour la suite de l'itinéraire, P présente quelques lacunes. Après la mention du départ de la montagne de Hor (Nomb. XXI, 4ª), il manque le nom d'une ou deux stations, ainsi que nous l'avons déjà remarqué. S'il est permis d'essayer une restitution, le mieux serait de compléter le texte de P par les données de Nomb. XXXIII, 41, 42 : 4ª *Et ils partirent de la montagne de Hor [et ils campèrent... à Tsalmona... à Phounon].* 10. *Et les fils d'Israël partirent [de Phounon] et ils campèrent à Oboth.* 11ª *Et ils partirent d'Oboth et ils campèrent à Iyé-ha-Abarim.* Dans cette hypothèse, l'itinéraire de P conduit aussi dans l'Araba. Nous connaissons le site de Phounon ; Tsalmona serait à chercher au Sud de ce lieu et Oboth au Nord ; ce dernier endroit est-il l'ouady *Oueibeh*, situé à quelques kilomètres de distance de Fenân ? Quant à *Iyé*, il est mis en relation avec les *Abarim*, qui représentent la chaîne de montagnes s'étendant le long de la mer Morte, dans le territoire de Moab, depuis le Nébo (Nomb. XXVII, 12 ; XXXIII, 47 ; Deut. XXXII, 49). La localité est appelée *Iyé des Abarim* pour la distinguer d'une autre ville de Juda qui portait le même nom (Jos. XV, 29) ; cette désignation nous oblige à en chercher l'emplacement dans le voisinage de la chaîne de montagnes, vers le Sud, puisque Israël remonte de l'Araba. On a proposé l'identification avec *Kirbet Aï*, entre *Kérak* et l'ouady *Akhsa*,[1] ce qui répondrait bien aux données de P et à la notice Nomb. XXXIII, 44ᵇ, qui place *Iyé des Abarim* « à la frontière de Moab ». S'il en est ainsi, P fait entrer Israël directement dans le pays de Moab et ne connaît pas comme Dᵉ un détour par l'Est ; c'est pourquoi on doit considérer comme une adjonction rédactionnelle la notice v. 11ᵇ : *dans le désert qui est en face de Moab, au soleil levant ;* elle indique nettement l'Orient du territoire moabite, ce qui contredit les renseignements de P ; elle est, semble-t-il, d'origine deutéronomique et a pour but d'harmoniser P et Dᵉ.

P ne sait rien d'une guerre entre Israël et les Amorréens ou les Moabites. Sans doute, son texte est tronqué et les noms de quelques stations font défaut. De *Iyé des Abarim* (XXI, 11ª), nous

[1] *Revue biblique*, 1930, p. 443.

passons dans les « plaines de Moab », en face de Jéricho (XXII, 1) ; le dernier campement avant cette halte finale n'est pas indiqué. Israël traversa toute la Moabitide, du Sud au Nord, pour s'arrêter dans la région du Nébo, et Moïse meurt sur la montagne (Deut. XXXII, 48-52 ; XXXIV, 1ª).

Ici encore l'itinéraire du catalogue est entièrement pareil à celui de P : Nomb. XXXIII, 37-49. Si nous nous rappelons que les vv. 38-40 sont une glose, la série des stations est complète : *désert de Tsin, mont Hor, Tsalmona, Phounon, Iyé ha Abarim*. La lacune qu'offre P en cet endroit est comblée dans le catalogue par la mention de trois stations : *Dibon Gad* (v. 45) qui est évidemment la capitale bien connue des Moabites, actuellement *Dibân*, un peu au Nord de l'Arnon ; d'après Nomb. XXXII, 34 (E), elle avait appartenu aux Gadites ; — *Almon Diblathaïm* (v. 46), cité mise en rapport avec Dibon et le Nébo par Jérémie XLVIII, 22, sous le nom de *Beth Diblathaïm* (dans l'Inscription de Mésa, ligne 30 : *Bth Diblathaïn)* ; — les *monts Abarim*, en face du Nébo (v. 47), c'est-à-dire la partie septentrionale de la chaîne de montagnes dont nous parlions plus haut. Le point d'arrivée est aussi la plaine de Moab, en face de Jéricho (vv. 48 et 49). Dans le catalogue comme dans P, Israël a traversé le pays de Moab dans toute son étendue.

5° L'itinéraire de X.

Il s'agit, comme nous l'avons dit, de Deut. X, 6-7 et Nomb. XXI, 12-20, qui nous ont paru être deux fragments d'un même itinéraire, lequel représente une tradition spéciale et indépendante. Le point de départ est appelé : *Le Puits des Bené Jaaqân* (Deut. X, 6) ; si nous ne nous sommes pas trompé,[1] cette appellation désignerait la région de Qadès, avec ses trois grandes sources. L'emplacement des localités suivantes : *Moséra, Goudgoda, Jotbatha* est inconnu ; elles sont citées dans un ordre un peu différent et avec quelques variantes d'orthogra-

[1] Voir plus haut, p. 450-451

phe dans le catalogue (Nomb. XXXIII, 30-33). On les cherchera à l'Est des *« Puits »*, dans le pays de Seïr. Dans la pensée de l'auteur les fils d'Israël s'en vont vers l'Araba, mais il nous est impossible de connaître la route qu'ils ont suivie.

A ce texte se rattache Nomb. XXI, 12-20 ; nous ne prétendons pas que ce dernier passage soit la suite directe de Deut. X, 6-7 ; il peut y avoir une lacune entre les deux fragments : le catalogue en effet, qui paraît aussi puiser ses renseignements dans les textes deutéronomiques, possède une station de plus : *Abrona*, Nomb. XXXIII, 34. Toujours est-il qu'avec Nomb. XXI, 12 nous sommes au torrent de *Zered* et nous retrouvons ainsi le fil du récit. Puis vient l'*Arnon* (v. 13) ; les explications géographiques que l'auteur fournit à ce propos ne sont pas très claires ; il veut parler du cours inférieur de l'Arnon qui coule « dans le désert » (אשר במדבר) ; il a probablement en vue l'ouady *Saïdeh*, affluent septentrional de l'ouady *Modjib ;* mais on n'explique pas très bien pourquoi l'auteur fait « sortir » cette rivière « du pays des Amoréens », — à supposer que ce dernier s'étende au Nord de l'Arnon, — car l'ouady *Saïdeh* vient plutôt de l'Est. En outre, l'expression : *au delà de l'Arnon* (מעבר ארנן) est vague ; suivant le point de vue où l'on se place, ce peut être au Nord ou au Sud de ce fleuve. Quoi qu'il en soit, cette mention de l'Arnon supérieur semble indiquer que, dans l'itinéraire de X, les Israélites ont tourné le pays de Moab, cela en conformité avec D^2.

La suite du v. 13 est à v. 16^a : de l'Arnon, on arrive à *Beer*. Les vv. 14 et 15 nous paraissent être une adjonction explicative qui n'a rien à faire avec l'itinéraire proprement dit. Ce petit fragment poétique a tout l'air d'une strophe d'un chant de victoire des Israélites sur les Moabites ; elle est du reste incomplète ; le verbe principal manque, mais, comme elle est tirée du livre des « Guerres de Jahvé », il semble que ce verbe indiquait une conquête des localités dont il est ici question et que le sujet de ce verbe était les Israélites : *ils ont conquis...* Il est difficile de savoir exactement quel fut l'objet de la conquête, la « région de Ar » (שבת ער) paraît devoir être cherchée sur les rives de l'Arnon : la « pente des torrents » s'étend jusque-là et en même temps « touche la frontière de Moab » ; ces torrents sont les divers ouadys qui, se réunissant, forment l'Arnon. L'auteur a voulu, sans doute, désigner la partie est du pays de Moab et

sa nomenclature va du Nord au Sud ; les Israélites auraient conquis d'abord *Vaheb en Soupha*, puis « les torrents de l'Arnon », puis les terrasses inclinées qui descendent jusqu'au fleuve. Si c'est là le sens du fragment poétique, on voit qu'il n'est nullement dans son contexte. L'itinéraire parle d'une marche du Sud vers le Nord et de l'établissement dans une région qui, d'après le fragment poétique, serait déjà conquise.

En réalité, le schéma de l'itinéraire appelle, après la station sur l'Arnon (v. 13), celle de *Beer* (v. 16ᵃ) ; son emplacement est du reste inconnu ; comme son nom signifie « puits », on peut penser à un endroit bien arrosé, dans un des ouadys qui traversent la Moabitide au Nord de l'Arnon. La pièce de vers qui est transmise à propos de Beer est aussi tout à fait étrangère à l'itinéraire ; il s'agit probablement d'un chant populaire qu'on exécutait à l'occasion de la prise de possession d'un puits ou simplement lorsqu'on puisait l'eau pour les troupeaux. Ce morceau, comme le précédent, peut être très ancien ; mais l'interpolateur n'en comprend plus le sens ; il y voit une allusion à la ville de Beer et il introduit sa citation par la phrase du v. 16ᵇ. La suite du v. 16ᵃ est à v. 18ᵇ, dans le texte des LXX : *De Beer*[1] *(ils allèrent) à Mattana*. Cette station, ainsi que la suivante, *Nakhaliel*, sont inconnues. Eusèbe les place sur l'Arnon ;[2] mais on les cherchera bien plutôt au Nord de cette rivière. A Josué XIII, 17, la localité de *Bamoth* (les Hauteurs), est citée entre *Dibon* et *Beth-Baal-Meon* ; celle-ci est le *Main* actuel, au Sud-Ouest de Mâdaba. *Bamoth* correspondrait ainsi fort bien au *Djebel Attârous* qui domine la rive gauche de *Zerqâ Mâin*, et d'ici la vue est étendue (cf. Nomb. XXII, 41). La dernière station (v. 20) est la *vallée qui est dans le champ de Moab, (vers le) sommet de Pisga, lequel*[3] *domine le désert*. Celui-ci est appelé ici הישימן et une survivance de cette appellation est restée dans le nom d'une ruine, *Sououaime*, située dans la plaine du Jourdain, au Nord-Est de la mer Morte et au pied du mont Nébo. La « vallée » dont il est ici question pourrait être l'ouady *Ayoun Moûsa*, qui descend du *Ras Siâgha*

[1] Cette leçon est préférable à celle du texte massorétique [illegible] *rent*[1] *à Mattana*. Le « désert » est un terme trop [illegible] station.

[2] Onom. (édit. Klosterm.), pp. 126, 136.

[3] D'après *Sam.* LXX, *Pesch.* Dans le texte massorétique [illegible] domine.

et débouche dans la mer Morte. Si l'identification est exacte, on s'étonnera cependant que la vallée soit, selon notre auteur, dans le champ de Moab, car l'ouady proposé n'est pas à proprement parler dans la Moabitide.

En résumé, l'itinéraire de X paraît être le suivant : *De la région de Qadès, Israël traverse l'ancien pays de Séir, remonte la vallée de Zered, tourne le territoire de Moab par le cours supérieur de l'Arnon et arrive au pied du Pisga.*

Résultat.

De l'étude de ces cinq itinéraires, il semble résulter que l'A. T. possède deux traditions principales relatives au voyage des Israélites de Qadès en Palestine : l'une exclusivement représentée par J, fait entrer le peuple en Canaan par le Négeb : l'autre, au contraire, parle d'un grand détour par la Palestine transjordanique ; c'est celle de E, D^2, P et X. A son tour, celle-ci se présente sous une triple forme. D'après E, D^2, on a tourné les pays d'Edom et de Moab et on est entré en lutte avec les Amoréens ; dans cette version, D^2 est le document le plus précis et il faut croire que E, dont il dépend, fournirait aussi des indications géographiques qui, dans l'état actuel du texte, ne nous ont pas été conservées. D'autre part, d'après P, complété par le catalogue, Israël traverse le pays de Moab, du Sud au Nord, par une série de stations en droite ligne. Le territoire d'Edom a été franchi, semble-t-il, de la même manière. En tout cas, le peuple ne rencontre aucun ennemi et n'a pas besoin de livrer bataille. Les Amoréens ne sont pas mentionnés. Enfin, l'itinéraire de X a une physionomie un peu spéciale : on traverse le pays d'Edom, mais on tourne celui de Moab ; en outre, le dernier trajet, jusqu'au point d'arrivée, se fait par des localités que ne connaissent aucun des autres itinéraires.

On voit, par ce rapide exposé, que la tradition concernant le voyage de Qadès en Palestine est bien flottante ; non seulement elle offre des divergences dans les grandes lignes, mais, au sein même des versions conçues sur le même plan, les contradictions sont assez nombreuses et assez importantes, ce qui met l'historien dans le plus grand embarras et justifie jusqu'à un certain point son scepticisme.

Si l'on s'en tient aux deux traditions principales, celle de J paraît être la plus solide et porter le caractère le mieux marqué de vraisemblance. Ce grand détour par l'Araba et la Moabitide dont parle l'autre tradition est à tout le moins étonnant. A Qadès, on est aux portes de la Palestine. Pourquoi chercher ailleurs, dans des régions inhospitalières et dangereuses, un passage qui s'offrait de lui-même à l'envahisseur et qui était en tout cas le moins difficile ? Sans doute, E et D^{2} mentionnent une défaite d'Israël à la frontière palestinienne, qui aurait arrêté la marche en avant. Mais s'explique-t-on que ces mêmes Israélites qui, après un long et pénible voyage, sont capables de battre les Amoréens et de s'emparer de leur pays, aient si promptement reculé devant les Cananéens et n'aient pas tout au moins essayé de renouveler une tentative de pénétration par le Sud puisqu'ils étaient alors en possession de tous leurs moyens et de toutes leurs forces ? Nous ne pouvons nous défaire de l'impression que, sur ce point spécial, la tradition de E est le résultat d'une combinaison artificielle de deux phénomènes indépendants l'un de l'autre : d'une part, la possession par les Israélites de la Palestine transjordanique, avant l'entrée en Canaan ; d'autre part, l'occupation par d'autres tribus israélites de la région de Qadès. La combinaison consistait à établir que toutes les tribus ont séjourné à Qadès, puis de là se sont transportées dans la Palestine transjordanique pour l'occuper et enfin ont fait leur entrée en Palestine par la vallée du Jourdain. Mais cette solution du problème dépend d'une série d'autres considérations que nous allons exposer brièvement.

ESQUISSE HISTORIQUE

Les populations israélites de la Palestine méridionale, formées essentiellement de la tribu de Juda, ne paraissent pas avoir jamais entretenu des rapports très fraternels avec celles des districts septentrionaux. A part l'époque où la politique conciliatrice d'Omri exerça une influence apaisante, les querelles et les guerres sont nombreuses et violentes entre les deux peuples. Samarie succombe sans que nous apprenions que Jérusalem lui eût apporté le moindre secours. La rivalité des deux villes est sans doute une des causes premières — la plus apparente en tout cas — de ces luttes fratricides. Mais il est permis de se demander si d'autres motifs encore, moins évidents mais plus profonds, ne sont point l'origine de cette hostilité séculaire. Le grand schisme de Jéroboam Ier ne s'explique pas uniquement par des raisons économiques ou politiques. Sans doute, le règne de Salomon avait été tyrannique et onéreux. Les impôts pesaient lourd et les Ephraïmites ne supportaient qu'avec peine un joug qui leur avait été imposé. Mais, à l'assemblée de Sichem (1 R. XII, 1 ss.), ce n'est point seulement le despotisme du grand roi qui est attaqué, mais aussi le gouvernement de David lui-même, qui pourtant avait donné au pays tout entier un prestige et une puissance considérables. « Nous n'avons point d'héritage avec le fils d'Isaï » ; ces paroles de révolte et de rupture laissent entrevoir un abîme entre ceux qui les prononcèrent et celui qu'elles atteignaient. David était Judéen et il semble ainsi que l'hégémonie exercée par la tribu de Juda avait été acceptée à contre-cœur par les Ephraïmites

et considérée comme une sorte d'usurpation. Entre les deux parties de la nation il y avait plus qu'une mésintelligence passagère, momentanée et susceptible de disparaître avec les circonstances qui l'avaient créée ; l'opposition, en quelque sorte irréductible, qui les dressait l'une contre l'autre, s'expliquerait fort bien, s'il pouvait être démontré que les deux peuples, malgré leur parenté de race, n'avaient en réalité pas la même origine. Or, nous croyons cette démonstration possible ; du moins on peut réunir un certain nombre d'indices assez sérieux en faveur de cette thèse et entrevoir derrière l'unité factice et théorique de la nation israélite une dualité primitive et fondamentale.

*
* *

Il n'est pas inutile de rappeler qu'aucun des récits anciens concernant les Juges ne se rapporte à Juda, ni, d'une manière générale, aux tribus méridionales. Un seul pourrait être cité, celui d'Othniel (Juges III, 7-11[a]) ; mais il est manifestement de rédaction deutéronomique et sa valeur historique très discutable ; la narration est pauvre ; aucun détail n'est fourni : l'adversaire « Couchan des deux impiétés », originaire d'« Aram Naharaïm », est d'ailleurs tout à fait inconnu.[1] Il est extrêmement probable que ce récit a été rédigé de toutes pièces par Rd dans le but de donner aussi un Juge à la tribu de Juda qui ne figure pas dans l'ouvrage. Nous pouvons donc en faire abstraction et il nous faut reconnaître que, pendant toute la période des Juges, les clans de la Palestine méridionale ne jouent aucun rôle. La tradition les ignore et les isole ; tout l'intérêt de l'histoire est concentré ailleurs.

Cet isolement est surtout frappant au temps de Debora (Juges IV et V). S'il est une occasion où les Israélites avaient besoin du concours de toutes les tribus sœurs, c'est bien alors : plusieurs, en effet, prirent part à la guerre contre Sisera, Ephraïm, Benjamin, Zabulon, Nephtali, Issachar ; d'autres, comme Ruben,

[1] La modification d'*Aram* (ארם) en *Edom* (אדם), [illegible] tiques, n'écarte pas la difficulté. Comment croire que le petit [illegible] mites ait soumis pendant 8 ans *tout* le pays d'Israël ? En réalité, Othniel, d'après Juges I, 13, représente un clan Calébite.

furent convoquées, mais ne répondirent pas à l'appel. Or, il n'est question ni de Juda, ni de Siméon, ni de Lévi, c'est-à-dire précisément des tribus méridionales. Ce silence a été diversement interprété. En ce qui concerne spécialement Juda, on a pensé qu'il était incapable, en ce moment, de porter aide à ses frères du Nord, en raison du fait qu'il en était séparé par des villes fortes restées aux mains des Cananéens, entre autres par Jérusalem et les villes gabaonites (cf. Josué IX). C'est possible, mais les Rubénites et les Galaadites étaient, eux aussi, très éloignés de leurs compatriotes ; habitant au delà du Jourdain, ils ne pouvaient avoir, avec leurs frères, que des rapports peu fréquents et peu suivis et certes leur hésitation est excusable. Pourtant ils sont blâmés (Juges V, 15-17) et on s'attendrait à ce que Juda encourût un reproche semblable ou tout au moins fût simplement mentionné et excusé de son abstention involontaire. Du reste, est-il bien certain que la présence des Cananéens aux confins de Juda ait été un obstacle sérieux ? Les relations entre eux n'étaient pas mauvaises et c'est sans doute dans ce sens qu'il faut interpréter le récit de Gen. XXXVIII. Juda nous y est représenté comme entretenant des rapports étroits avec les populations primitives de la région, si étroits même que des alliances matrimoniales étaient chose ordinaire. C'est pourquoi il est difficile d'admettre que si Juda avait eu des liens de parenté rapprochée avec les tribus du Nord, il n'ait pas, dans la crainte des Cananéens, joint ses forces à celles de ses frères pour repousser un adversaire qui menaçait leur existence. L'absence de Juda, dans cette levée de boucliers, ne prouve qu'une chose, c'est qu'il n'était pas encore « israélite » et qu'il se sentait uni bien plus avec les Cananéens qu'avec les autres tribus. Il en est de même de Siméon et Lévi. Ces deux tribus ont entre elles d'étroites relations (Gen. XLIX, 5) ; la première avait pour centre la ville de Tsephat, comme nous l'avons dit,[1] au Sud de la Palestine (Juges I, 17). Lévi devait habiter dans le voisinage et il n'avait nullement, dans les temps anciens, le caractère d'une sorte de caste sacerdotale ; la « tribu » des Lévites-prêtres est, comme on sait, une fiction de l'époque postérieure, qui, cependant, peut reposer, croyons-nous, sur un fond historique. Comme le groupe Siméon-Lévi n'est pas mentionné dans l'épi-

[1] Voir plus haut, p. 468.

sode de Débora, on a supposé qu'alors il n'existait déjà plus, et depuis Wellhausen,[1] plusieurs historiens d'Israël[2] ont cherché à étayer cette théorie en rapprochant Gen. XLIX, 5-7 de Gen. XXXIV. Le premier de ces textes fait allusion à un forfait que Siméon et Lévi auraient commis et pour lequel ils seront «dispersés en Israël» ; ce crime serait celui que raconte Gen. XXXIV. « Siméon et Lévi se sont établis dans la montagne d'Ephraïm. Un de leurs clans, Dina, fille de Léa, a reçu accueil dans la ville de Sichem et est en danger d'être absorbé par les Cananéens ; déjà en effet, des rapports pacifiques se sont établis entre les anciens habitants du pays et les nouveaux venus. Mais les deux frères rompent la paix, c'est-à-dire que, d'accord sans doute avec Dina, ils attaquent les Sichémites et en font un sanglant carnage. Mal leur en prit ; les Cananéens de la région se liguent contre eux et les détruisent complètement » (Wellhausen). L'événement se serait passé au début de l'époque dite des Juges, avant la conquête du pays d'Ephraïm par la tribu de Joseph. Cette interprétation est assez ingénieuse, mais n'exagère-t-on pas, dans une certaine école, l'importance et le nombre de mythes ethnographiques dans l'A. T. ? Est-il bien prouvé que Dina représente un clan israélite ? Gen. XXXIV offre de si grosses difficultés à l'exégèse que la prudence est de rigueur. En tout cas, nous ne voyons guère pourquoi on devrait établir une étroite relation entre ce récit[3] et Gen. XLIX, 5-7. Le crime qui, dans ce dernier texte, est reproché à Siméon et Lévi n'est pas clairement défini ; « tuer des hommes », « mutiler des taureaux » sont des actes qui devaient être fréquents chez les tribus primitives d'Israël et ne peuvent pas être identifiés sans autre avec l'attaque de Sichem ; d'autre part, à l'époque où Gen. XLIX a été écrit,[4] la « dispersion » des deux tribus n'était pas encore un fait accompli, puisqu'elle est annoncée comme devant se réaliser dans l'avenir ; le verdict : « je les séparerai dans Jacob ; je les disperserai dans Israël » ne doit

[1] *Die Composition*..., p. 320.

[2] Encore H. Guthe, *Geschichte des Volkes Israel*, III [illegible], 1914, pp. [illegible].

[3] Nous avons en vue ici les fragments [illegible] il semble bien que Genèse XXXIV contient une autre version [illegible] Sichémites sont désignés par l'expression plus [illegible].

[4] Les éloges adressés à Juda (vv. 8-12) [illegible] cette tribu exerçait l'hégémonie [illegible] bien à cette situation.

pas être envisagé comme étant la *preuve* que Siméon et Lévi ont disparu à la suite du forfait raconté Gen. XXXIV, dans la supposition qu'il s'agisse bien, dans les deux textes, du même événement, ce qui est douteux. Du reste, le récit de Gen. XXXIV ne dit nulle part que les deux tribus aient été anéanties. Si l'on rattache les éléments de ce morceau à nos sources J et E, l'impossibilité de cet anéantissement est absolue, puisque, d'après ces documents (Gen. XLII-XLVII) Siméon et Lévi sont allés plus tard en Egypte. Mais, à supposer même que Gen. XXXIV soit un texte indépendant, il ne rapporte rien de cette prétendue disparition. Tout porte à croire qu'à l'époque des Juges, les tribus de Siméon et Lévi existaient encore. Auraient-elles tenté, du Sud de la Palestine, une expédition contre Sichem et serait-ce là le sens historique de Gen. XXXIV ? C'est possible ; mais l'entreprise n'eut pas de suite et il n'en est resté aucune trace durable. Gen. XLIX, 5-7 est l'indice qu'au temps où le poète écrivait, les deux tribus étaient sur le point de disparaître. A l'époque où fut composé Deut. XXXIII, en tout cas, après le schisme (v. 7), elles n'existent plus comme telles. Siméon n'y est pas mentionné et Lévi est une caste sacerdotale (vv. 8-11). Il faut admettre qu'insensiblement, elles ont été toutes deux absorbées par Juda dont la puissance grandit beaucoup sous David. Mais aucune preuve sérieuse ne peut être avancée, selon nous, qu'au temps où Débora souleva les Israélites du Nord, Siméon et Lévi n'aient pas eu une existence propre, aussi bien que Juda. Si le cantique de Juges V n'en parle pas, si ces deux tribus n'ont pas participé à la lutte, c'est qu'elles ne faisaient pas partie du faisceau « israélite », pas plus que Juda.

Juda, Siméon et Lévi nous paraissent donc avoir constitué primitivement un groupe à part, dans l'ensemble de ce qui fut plus tard le peuple israélite. Mais il paraît certain que d'autres clans encore s'étaient attachés à eux, menant la même vie de pasteurs, et, seules, des circonstances locales que nous ignorons ne leur ont pas permis de devenir des « tribus » comme les autres. Ainsi, nous apprenons par Jos. XV, 13-19 (comp. Jug. I, 10-15 ; Jos. XIV, 12 ss. ; Nomb. XIV, 24 ; Deut. I, 36) que les Calébites habitaient Hébron et les cités avoisinantes ; ils étaient, du reste, une branche du tronc des Qénizites, descendants d'Édom (Jug. I, 13 ; Jos. XIV, 6, 14 ; Nomb. XXXII, 12 ;

Gen. XXXVI, 10-14). Nous avons dit plus haut [1] que les Qénites étaient aussi établis dans le désert du Negeb ; ils entretinrent des rapports étroits avec les Judéens d'une part, avec les Amalécites de l'autre (Jug. I, 16). Il ne serait pas difficile d'indiquer plusieurs autres clans encore ; les Jerakhmeélites, associés aux Qénites (1 Sam. XXVII, 10 ; XXX, 29) ; les Rekabites qui étaient associés à la fois aux Qénites (1 Chron. II, 55) et aux Calébites (1 Chron. IV, 12). Toutes ces « tribus » étaient plus ou moins directement apparentées et, sur ce point, la tradition biblique a certainement raison ; demi-nomades, leur existence était pour tous à peu près identique, de même que leurs mœurs et leur religion.

Or, ces clans habitaient tous la région qui s'étend des environs d'Hébron au pays de Séir, c'est-à-dire au Djebel Maqra. Puisque la tradition nous parle d'un déplacement des clans qui furent plus tard les tribus de Juda et Siméon, il nous paraît extrêmement probable que leur point de départ était le district de Qadès. La tradition jahviste de Nomb. XXI, 1-3 s'offre ici comme un point d'appui solide. Sans doute, le narrateur généralise et on a en vue Israël dans son ensemble ; mais il résulte des considérations que nous venons de présenter que seuls peuvent être en cause Juda, Siméon et Lévi auxquels il faut encore joindre Caleb et Qaïn. Le séjour de Qadès et par conséquent au Sinaï, a été celui de ces tribus exclusivement et non pas de tous les Israélites. Pour des raisons que nous ne connaissons pas suffisamment, elles émigrèrent vers le Nord. L'extension numérique de Juda-Siméon-Lévi, la nécessité de posséder des pâturages plus fertiles, les rivalités que la possession de la source sacrée avait pu susciter, les luttes avec les autres peuplades similaires, surtout avec les Amalécites et les Édomites, voilà entre autres quelques-uns des motifs qui nous paraissent expliquer ce phénomène.

* * *

D'autre part, nous possédons une tradition biblique très ferme d'après laquelle les Israélites sont originaires du Nord

[1] Voir p. 384.

de la Syrie. Ce sont en particulier les documents J et P qui nous fournissent ce renseignement. D'après le premier, Abraham vient de *Kharan* en Mésopotamie (Gen. XI, 28ab, 29-30 ; XII. 1) ; Rébecca, femme d'Isaac, est originaire du même endroit (Gen. XXIV, 10), ainsi que son frère Laban, chez qui Jacob s'enfuit (Gen. XXVII, 43) ; le pays est appelé par J l'« Aram des deux fleuves » (ארם נהרים) et P, qui se fait l'écho d'une tradition semblable, le désigne sous le nom de « champ d'Aram » (פדן ארם. Gen. XXV, 20 ; comp. Os. XII, 13). On peut, semble-t-il, conclure de ces données que, dès l'époque la plus ancienne, existaient des rapports très étroits entre Israélites et Araméens et qu'au fond les deux peuples étaient de même race et de même origine. En outre, il faudrait admettre que le berceau de ces groupes ethniques a été la région qui s'étend de l'Euphrate moyen jusqu'au Tigre.

Toutefois, la tradition élohiste nous présente les choses d'une façon sensiblement différente. Jacob, après la vision de Béthel, se réfugie, non à Kharan, mais « au pays des Bené Qedem » (Gen. XXIX, 1). Ce pays n'est point la Mésopotamie, mais le désert qui s'étend au delà du Jourdain et de la mer Morte ; cela résulte de tous les textes qui en font mention, parmi lesquels nous ne citerons que Jug. VI, 33 ; VIII, 10 ; Jér. XLIX, 28 ; Es. XI, 14 ; Ezech. XXV, 10 ; comp. Gen. X, 30 ; XXV, 6. Il est permis de se demander si, sur ce point, E n'a pas raison contre J ou plutôt si la contradiction signalée ici n'est pas plus apparente que réelle. Et Meyer[1] a fait très justement observer que les récits jahvistes qui parlent de Kharan manquent absolument de coloris local. Si on en supprime les noms géographiques, personne ne croirait que les scènes racontées dans Gen. XXIV, 30 ss., XXIX, 30 ss. se passent dans un pays de haute civilisation, sur les bords de l'Euphrate et près de la grande ville de Kharan. Le lecteur se représente bien plutôt un peuple de pasteurs vivant dans la steppe, se réunissant auprès des puits et s'occupant de l'élève de nombreux troupeaux. Il s'ensuit qu'au fond, le théâtre de ces événements est le même que dans E : le pays des Bené Qedem, les plateaux de la Transjordane ; par la mention de Kharan et de la Mésopotamie, J. a introduit dans ses narrations un élément qui leur était primitivement étranger.

[1] *Die Israeliten*, p. 242

De ces diverses données, on tirera aisément la conclusion que les Araméens habitaient autrefois la terre des Bene Qedem,[1] et que les Israélites, leurs parents, sont originaires du même endroit. L'hypothèse selon laquelle les Araméens ont émigré du désert vers la Babylonie occidentale et la Syrie septentrionale est généralement acceptée aujourd'hui ;[2] elle n'est, du reste, que le corollaire de cet autre phénomène très vraisemblable, c'est que les Sémites sont au fond originaires de l'Arabie et se sont déversés, par flots successifs, dans le bassin de l'Euphrate et du Tigre et dans la Palestine. Nous entendons bien ne pas donner à cette thèse une forme trop absolue, dans l'état actuel de nos connaissances ; mais elle a beaucoup de chances d'être fondée en fait, et des analogies qu'il serait facile de signaler dans l'histoire plus récente de l'Orient sont de nature à appuyer cette affirmation.

En tout cas, une base solide nous est fournie par les lettres de Tell el Amarna ;[3] vers le XIVme siècle avant J.-C., la Syrie et la Palestine sont menacées d'être enlevées à l'Egypte par une invasion puissante de peuplades qui ne pouvaient venir que d'Orient. Précédemment déjà, les Hittites s'étaient établis dans le Nord (lettres 164, 21-24 ; 166, 21 ss., etc.) ;[4] les Amoréens occupaient la région du Liban (lettres 84, 6-13 ; 71, 10-19, etc.). Sous Aménophis IV (1375-1360) la situation du pays devient critique ; de nouvelles hordes l'ont envahi, appelées par les Hittites et les Amoréens ; de la Syrie septentrionale jusqu'à la Palestine moyenne, elles occupent plusieurs points du pays et en menacent d'autres. Dans les lettres écrites par le gouverneur de Jérusalem, Abdikheba, celui-ci nomme ces envahisseurs les *Khabiru* (*Amêlutu Khabiru*, lettres 286, 18-20 ; 287, 29-31 ; 288, 36-38 ; 290, 12-13, 23-24). Ce sont des pillards qui dévastent la Palestine et attaquent les villes. Si Aménophis

[1] Les descendants de Nakhor, cités dans la liste Gen. XXII, 20-24, représentent presque tous des tribus ou clans du désert syrien. Dill. *Die Genesis*, VIe éd., p. 295 ; Gunkel. *Genesis*, p. 221 ; Procksch. *Die Genesis*, 1913, pp. [illegible]

[2] Winckler. *Geschichte Israels*, Ire partie, pp. 136 [illegible] Ed. Meyer. *Die Israeliten...*, pp. 235 ss.; Kittel. *Geschichte des Volkes Israel*, II [illegible] tome Ier, p. 174 note 5 ; A. Sanda. *Die Aramäer*. *Der alte Orient*, 8e année, [illegible] Guthe. *Geschichte des Volkes Israël*, IIIe éd., p. 15.

[3] H. Winckler. *Die Thontafeln von Tell-el-Amarna*, dans *Vorderasiatische Bibliothek*, V, Berlin, 1896 ; J. A. Knudtzon. *Die El-Amarna-Tafeln*, dans *Vorderasiatische Bibliothek*, II, Leipzig, 1907-1910.

[4] Nous citons d'après Knudtzon.

n'envoie pas immédiatement des troupes, c'en est fait de sa suzeraineté. Dans plusieurs autres lettres, les ennemis sont appelés les *Sagas* (*amêlutu SAGAS*, lettres 68, 10 ss. ; 79, 10, 20, 26, etc., etc.). L'identité des Sagas et des Khabiru, qui fit un certain temps l'objet de discussions savantes, ne peut plus être révoquée en doute aujourd'hui, semble-t-il. Ces deux noms se retrouvent, mais en parallèle, dans les textes assyriens découverts par Winckler à Boghaz-Köi, en Asie Mineure.[1] En outre, il est à peu près certain que les Khabiru ne sont autre chose que le peuple appelé dans l'Ancien Testament les *Ibrim* (עברי, עברים), c'est-à-dire les Hébreux.[2] Du point de vue linguistique, les deux termes sont à peu près identiques, si l'on se rappelle qu'en assyrien, ע, permute souvent avec ח, et que précisément dans les textes d'Amarna plusieurs mots commençant en hébreu par ע sont écrits avec ח. Mais il y a plus. Les Ibrim représentent un concept ethnique très vaste. L'ancêtre, Eber, est père de nombreux peuples, Gen. X, 21, 25-30 (J) ; Gen. XI, 16-26 (P) ; dans le sens restreint d'Israélites, le nom d'Ibrim n'est employé que par les étrangers (Gen. XXXIX, 14-17 ; I Sam. IV, 6, 9, etc.) ou dans leurs rapports avec les étrangers (Gen. XL, 15 ; Ex. I, 19 ; III, 18, etc.). Dans son acception primitive Ibrim désigne un groupe considérable de peuplades, qui ont joué un rôle important à un certain moment de l'histoire ancienne de l'Orient ; ce rôle est précisément celui de Sagas-Khabiru, tel qu'il est décrit dans les lettres d'Amarna ; si l'on peut établir une analogie entre deux groupes ethniques, cette dernière est bien de celles qui s'impose avec le plus de sérieux.

Si donc l'identification des Sagas-Khabiru et des Ibrim doit être acceptée, nous possédons, grâce aux textes d'Amarna, un renseignement de très haute importance : les Hébreux ont pénétré en Palestine vers le XIVme siècle avant Jésus-Christ ; venus du désert arabique, ils s'installèrent dans le pays de Canaan, soutinrent les princes indigènes dans leurs révoltes contre

[1] *Mitteilungen der deutschen Orient-Gesellschaft*, n° 35, déc. 1907, Cf. : Winckler, *Altorientalische Forschungen*, III, pp. 90 ss. *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, pp. 196-197 ; Knudtzon, *op. cit.*, pp. 46-52, 1146 ss. ; Frantz Eshl, *Kanaanäer und Hebräer*, 1911, p. 87.

[2] Si nous ne faisons erreur, l'identification a été proposée d'abord par H. Zimmern dans la *Zeitschrift des deutschen Palestina Vereins*, XIII, p. 137.

l'Egypte ou bien cherchèrent à s'approprier pour leur propre compte des portions de territoire. Ces nomades[1] étaient en train de devenir sédentaires et il n'est pas douteux qu'ils n'aient réellement occupé plusieurs points du pays. Après Aménophis IV, les luttes de l'Egypte contre la Syrie continuèrent, sous Sétis I et son fils Ramsès II, et si celui-ci finit par avoir le dessus, son autorité ne fut plus guère que nominale. Mais il faut évidemment donner au mot « Hébreux » une signification large. Quelles peuplades, quels clans étaient compris sous ce nom ? Nous n'avons pas les moyens de donner une réponse entièrement satisfaisante à cette question ; mais il ne nous semble pas trop téméraire de mettre en rapport cette migration des Khabiru avec celle des Araméens dont nous parlions plus haut. Dans P (Gen. XI, 24), Nakhor est issu d'Eber, et nous savons par J (Gen. XXII, 20-24) que les descendants de Nakhor sont Araméens. Sans doute, il ne saurait être question ni des Araméens tels que l'époque historique proprement dite nous les fait connaître ; nous ne considérons ici que les ancêtres de ce peuple ; or, nous rencontrons précisément les Khabiru dans les régions de la Syrie qui furent plus tard le domaine des Araméens (lettre 189, 9-12, 197, 10 ss). En outre, la peuplade qui s'appela plus tard Israël ou « Bené Israël » est très certainement un rameau détaché des Khabiru ; d'après la tradition biblique, Abram est descendant d'Eber (Gen. XI, 26 ; cf. Gen. XIV, 13). Mais il est aussi nécessaire de restreindre la signification du mot « Israël ». Celui-ci, à l'époquee historique, représente la nation entière ; toutes les tribus sont désignées comme « fils » de Jacob-Israël (Gen. XLIX) ; mais à l'origine Jacob-Israël comprend seulement les Israélites du Nord, en opposition à ceux du Sud (Osée XII, 3, Michée I, 5) : ce sont tout particulièrement ceux qui habitent les montagnes d'Ephraïm. Les principales traditions concernant Jacob se rattachent à des localités qui furent en possession d'Israël (Béthel, Gen. XXVIII, 10-22 J E ; Gen. XXXV, 6-15 E P ; Sichem, Gen. XXXIII, 18-20 E ;

[1] Le sens du mot עברים n'est pas certain. Le verbe עבר signifie « passer » « traverser » ; עברים peut signifier « ceux qui ont passé d'un pays dans un autre) ou aussi, les « passants », les « voyageurs », les « nomades » ; [illegible] *Der Name der Hebräer*, dans *Orientalistische Literatur Zeitung*, 1905, p. 618 Bohl. *op. cit.*, p. 88-89.

XXXV, 1-4 E ; Peniel, Gen. XXXII, 23-33 J E).[1] Les traditions qui mettent en relation Jacob-Israël avec Esaü-Edom sont plus récentes. Elles sont nées à l'époque où Jacob représentait déjà tout Israël ; primitivement, c'est Juda qui est rapproché d'Edom.[2] Nous ne considérons donc que cet « Israël » au sens étroit, et nous croyons pouvoir dire que cette peuplade est dérivée des Khabiru, et qu'elle a occupé avec ceux-ci certains points de la Palestine. Nous sommes obligé, sans doute, de nous en tenir, pour le moment, à des généralités ; préciser les situations est chose impossible. Mais la thèse d'une pénétration d'« Israël » du désert syrien dans les montagnes centrales de Canaan nous semble pouvoir être soutenue avec quelque raison.

* * *

L'Ancien Testament a-t-il conservé le souvenir de cet événement ? Y a-t-il, en dehors des textes épars que nous avons cités, une tradition biblique plus ferme et plus développée concernant cette pénétration d'Israël en Canaan ? Nous le croyons.

1° Ainsi le récit Nomb. XXI, 21-25ª, dont nous parlions ailleurs,[3] pourrait bien n'être qu'un écho d'une tradition fort ancienne. Evidemment, le contexte n'est pas favorable à cette interprétation, puisque les Israélites arrivent de la presqu'île sinaïtique. Rp a certainement en vue des événements fort différents que ceux auxquels nous voulons faire allusion. Mais, dégagée du milieu où elle est emprisonnée, la narration de E ne dit qu'une chose : le territoire amoréen, situé entre l'Arnon et le Jabbok, a été conquis par Israël. Il n'est pas question de Moïse.[4] On remarque en outre que Sikhon va à la rencontre des envahisseurs *dans le désert*, c'est-à-dire que ceux-ci arrivent de l'Est (v. 23), et ce fait nous avait obligé d'admettre que dans l'itinéraire élohiste, tel que nous l'avons, les Israélites ont dû tourner le pays de Moab ; cette conclusion toutefois n'avait

[1] La supposition a été émise que ce récit se rapporterait en réalité aussi à Béthel. Steuernagel. *Die Einwanderung...*, p. 62 ; B. Luther, dans *Die Israeliten...*, p. 109.

[2] Voir plus haut, pp. 204-205.

[3] P. 472-475.

[4] Moïse est introduit dans la version de D², qui développe celle de E (Deut. III, 26, ...).

pu être tirée que grâce aux précisions fournies par D^2 (Deut. II) et, au fond, si l'on s'en tient à E, elle n'est pas absolument obligatoire. Tel quel, le renseignement du v. 23 nous apprend simplement qu'Israël attaque le royaume de Sikhon par le flanc est et que, par conséquent, son expédition se dirige de l'Orient à l'Occident ; en d'autres termes, les Israélites viennent du désert arabique, cela en conformité avec ce que nous disions plus haut sur l'origine probable d'Israël d'après un autre texte de E (Gen. XXIX, 1).[1]

Nous croyons donc que Nomb. XXI, 21-25[a] représente une très antique tradition relative aux premières migrations des Hébreux vers la Palestine ; ceux-ci, nommés par anticipation Israélites, — ont quitté le désert et sont venus occuper une partie de la Transjordane qui sera plus tard le territoire des tribus de Gad et de Ruben, c'est-à-dire que les conquérants se fixèrent dans cette région et furent dans la suite des temps considérés comme « Israélites » au même titre que d'autres clans d'origine semblable qui réussirent à pénétrer dans la Palestine proprement dite. L'antiquité de cette occupation de la Transjordane par Israël est confirmée par l'inscription de Mesa, ligne 10 : *les Gaddites* (אש גד) *habitent le pays d'Ataroth depuis un temps immémorial* (מעלם). Mesa vivait au milieu du IXme siècle. Nous pensons aussi que la mention des *Amoréens*, dans Nomb. XXI, 21-25[a], nous oblige à placer l'événement à une époque reculée. On sait que E, suivi par D^2, a une préférence pour le terme d'Amoréens lorsqu'il veut désigner les habitants primitifs de la Palestine (Josué XXIV ; Deut. I, 4, etc., etc.) ; sur ce point, il nous fournit un renseignement historique que les documents extrabibliques viennent appuyer. Les textes cunéiformes et hiéroglyphiques mentionnent à plusieurs reprises les Amoréens. Dès les temps les plus anciens, la Babylonie est en relations avec le pays désigné par l'idéogramme *Martu* dont la transcription phonétique est *Amurru* ;[2] par ce terme, il faut entendre, d'une façon générale, « la contrée de l'Ouest », par rapport à la Babylonie. Mais, dans les lettres

[1] D'après D^2 (Deut. II, 26), la localité du désert où se trouve Israël s'appelle *Qedemoth*, et ce nom rappelle celui du pays des Bené Qedem.

[2] Zimmern et Winckler. *Die keilinschriften und das Alte Testament*, pp. 178 ss.; Ed. Meyer. *Geschichte des Altertums*, IIe éd., Tome I, 2e partie, 1909, pp. 400 ss.; Böhl. *op. cit.*, pp. 31 ss.

d'Amarna, où il est souvent question d'Amurru, il désigne un royaume qui occupait les régions du Liban et la côte phénicienne.[1] Les documents égyptiens connaissent aussi un empire amoréen dont la capitale paraît avoir été la ville de Qadès sur l'Oronte.[2] Plusieurs textes de l'époque de Séti Ier (1300 environ), de Ramsès II (1250 environ) et de Ramsès III (1150 environ) font mention du « pays d'Amur » et des « princes d'Amur », et c'est au temps de Ramsès III que s'écroule l'empire dont nous parlons ; l'invasion des « peuples de la mer » (Egéens, Crétois, Philistins) en Palestine et en Syrie mit fin à la puissance politique des Amoréens. Quand donc l'écrit élohiste admet l'existence de ce peuple en Palestine avant l'occupation israélite, il ne commet point une erreur, et il est guidé par une tradition qui repose sur des faits réels.

Le seul point discutable est celui de savoir si la domination amoréenne s'est étendue jusque dans la Transjordane. En soi, le fait est en tout cas possible. Pourquoi E aurait-il inventé le royaume amoréen de Sikhon ? On n'aperçoit pas le but de cette falsification de l'histoire. Des indices sérieux nous font voir qu'il ne faut pas limiter la domination amoréenne à la région du Liban. Parmi les ancêtres, — ce mot au sens spirituel, — des habitants de Jérusalem, Ezéch. XVI, 3, 45 cite les Amoréens. Les 12 rois palestiniens qu'Israël dut combattre en entrant dans le pays de Canaan étaient Amoréens, d'après Josué XXIV, 12, LXX E (comp. X, 5, 6). Un texte intéressant à cet égard, est celui de Jug. I, 34-35 : les Amoréens ont occupé *Har Kherès, Aïalon et Schaalbim ;* ces localités sont dans le district occidental de Jérusalem.[3] Bien que le mot « Amoréen » étonne dans un texte de J, qui emploie généralement le terme de « Cananéen », il est tout à fait arbitraire de le supprimer et de le remplacer par le mot « Cananéen »,[4] ou bien de considérer toute la notice comme une interpolation. Rien ne prouve,

[1] Lire, en particulier, les lettres de *Rib-Addi* de Guébal (nos 68-93, 102-138) et celles des princes Amoréens *Abd-Aschrat* (60-65) et son fils *Aziru* (156-168).

[2] Max Müller, *Asien und Europa nach altägyptischen Denkmälern*, pp. 213-228.

[3] *Har Kherès* (la montagne du soleil) est sans doute Beth Schemesch, actuellement Ain Schams ; *Aïalon* est le moderne Yâlô, un peu à l'Est d'Amouâs ; *Schaalbim* est peut-être Selbît, au Nord d'Amouâs. Cette localité était en tout cas dans la même région que les deux autres (Jos. XIX, 41 ; I Rois IV, 9).

[4] Nowack, *Richter*, pp. 11-12.

de façon absolue, que J ne connaît pas les Amoréens. Ces données bibliques sur l'extension de la puissance amoréenne sont, du reste, corroborées par le fait que, même après la chute de cet empire, les textes assyriens appellent encore la Syrie, la Palestine, la Philistie, et même les territoires de Moab et Ammon du nom de pays d'*Amurru* ;[1] d'après un texte de Boghaz-Köi, un des princes amoréens étend son pouvoir jusque sur les populations du désert syrien.[2] Remarquons encore que Nomb. XXXII, 39 (très probablement J) place les Amoréens dans le pays de Galaad. Ceci nous montre que l'existence d'un pays amoréen en Transjordane est parfaitement possible et même certaine.

Il résulte de ces observations que l'exégèse et la critique historique s'accordent pour donner à Nomb. XXI, 21-25ª une valeur considérable. Ce récit nous transporte au milieu du 2me millénaire avant Jésus-Christ. L'antique royaume amoréen d'au delà de la mer Morte est conquis par les « Israélites » sortis du désert de la même manière que le « pays d'Amurru », d'après les lettres de Rib-addi de Guébal, est envahi et successivement occupé par les hordes des Khabiru. Les renseignements bibliques et ceux d'Amarna sur ce point spécial supportent d'être mis en parallèle.[3]

2° Faisons un pas de plus. Nous croyons que la tradition fondamentale du livre de Josué se rattache aussi aux événements dont nous parlons, c'est-à-dire à la première pénétration d'« Israël » en Canaan. Nous avons en vue spécialement Josué I-XII, 24. Sans doute, nous ne possédons plus, dans leur état primitif, les documents qui sont à la base du livre actuel de Josué. Peu d'écrits de l'Ancien Testament ont été plus profondément modifiés, défigurés par la rédaction ; nous reviendrons encore plus loin sur ce sujet. Disons seulement que ce livre porte, d'un bout à l'autre, l'empreinte deutéronomique[4] à tel point qu'on a voulu en faire une œuvre composée par D² et faisant suite à Deut. I-III.[5] La source que le rédacteur-auteur a

[1] *Keilinschriftliche Bibliothek*, I, pp. 48, 108, II, p. 90.

[2] *Mitteilungen der Deutschen Orient Gesellschaft*, n° 35 de 1907. Ed. Meyer, *op. cit.*, pp. 42-43.

[3] Winckler, *Geschichte Israëls*, I, pp. 51-52.

[4] Dill, *Numeri, Deuteronomium, Josua*, pp. 439-451.

[5] Steuernagel, *Deuteronomium und Josua*, p. 136.

surtout utilisée est E. J n'y a laissé que peu de traces ; la plupart des passages qu'on lui attribue ont l'apparence de gloses ou d'adjonction tirées de Jug. I (XV,13-19 = Jug. I, 10+20, 1-15 ; XV, 63 = Jug. I, 21 ; XVI, 10 = Jug. I, 29 ; XVII, 11-13 = Jug. I, 27-28). En tout cas, quelle que soit la solution qu'on donne à ce problème littéraire, il nous paraît impossible de découvrir dans le livre de Josué une narration jahviste un peu développée. Nous avons à faire surtout à des traditions du royaume du Nord, c'est-à-dire à des traditions « israélites » proprement dites, et si les récits qui les contiennent ont subi une refonte complète par la dernière rédaction, il en reste cependant des éléments de grande valeur et qui rappellent des événements fort anciens.

Il en est ainsi, croyons-nous, de la prise et de l'occupation de Sichem par les Israélites. Chose curieuse, cet épisode n'est pas raconté dans le livre de Josué, mais il y est supposé et la lacune évidente qui existe entre les vv. 29 et 30 du chap. VIII ne peut s'expliquer que par le bouleversement qui a affecté la physionomie primitive des textes. Ceux-ci contenaient sûrement un récit de la conquête de Sichem, mais il n'en est resté qu'une notice fragmentaire concernant la fondation d'un sanctuaire sur le mont Ebal : Jos. VIII, 30, 31[b] : *Alors, Josué bâtit un autel à Jahvé, le Dieu d'Israël, sur le mont Ebal . . . . . un autel de pierres brutes sur lesquelles on n'avait point passé le fer ; (il offrit)*[1] *sur cet autel des holocaustes à Jahvé et (présenta)*[2] *des sacrifices d'actions de grâces . . . . .* A cette notice se rattache intimement le récit du chap. XXIV, qui est aussi, en majeure partie, de E : l'assemblée solennelle du peuple à Sichem. Cette narration, telle que nous la possédons, paraît avoir été appauvrie par la rédaction ; au v. 25, Josué donne des « lois » au peuple, mais nous n'apprenons rien sur leur contenu ; on a pensé au livre d'alliance (Ex. XX, 23-XXIII, 33 E) qui, en tout ou en partie, devait être primitivement inséré ici.[3] L'hypothèse est fort séduisante, mais nous ne pouvons la discuter maintenant. En tout cas, « l'alliance » conclue entre Jahvé et le peuple avait un relief beaucoup plus accentué qu'il ne

[1] LXX.
[2] D'après LXX et la correction précédente.
[3] Steuernagel, *Deuteronomium und Josua*, p. 242 ; Holzinger, *Das Buch Josua*, p. 98.

paraît dans le récit actuel. C'est dire que la possession de Sichem et les événements qui en ont été la conséquence ont eu une importance considérable et doivent être placés au premier plan de l'histoire primitive d'Israël. A cette donnée du livre de Josué, nous joignons celle de Gen. XLVIII, 22 qui est, à notre sens, capitale : c'est la parole de Jacob mourant à Joseph : *Et moi je te donne une Epaule* (שכם, Sichem) *en plus qu'à tes frères, laquelle j'ai conquise sur les Amoréens avec mon épée et mon arc.* L'allusion à Sichem est évidente. Ce texte appartient à une vieille couche de l'élohiste[1] ou peut-être à une source indépendante.[2] Qu'importe, du reste ; l'antiquité du passage saute aux yeux. Jacob représente ici « Israël » ; c'est un guerrier, un héros, un conquérant ; il s'est emparé de Sichem à main armée, et c'est spécialement la tribu de Joseph qui a occupé la ville et son territoire. Joseph forme une seule tribu, et il n'est point encore question de Manassé et Ephraïm. En d'autres termes, la tradition consignée dans ce texte fait remonter la conquête de Sichem par Israël à une époque fort reculée. Il n'est pas possible d'y voir un reflet des événements politiques des temps historiques proprement dits, car alors, c'est bien plutôt Samarie qui est la ville la plus en vue ; de même, ce ne peut être une allusion à l'histoire d'Abimelek (Jug. IX) puisque Sichem était alors déjà habitée par les Israélites. Nous sommes en présence d'un des plus vieux documents relatifs à l'établissement d'« Israël » dans la Palestine. Du reste, cette tradition est encore confirmée par le texte (Jug. I, 23-26 (J) : l'occupation de Béthel par « la maison de Joseph », c'est-à-dire la tribu la plus considérable d'« Israël ». Sichem et Béthel comptent parmi les points importants de la région montagneuse de Canaan ; et nous pouvons conclure de Gen. XLVIII, 22 et de Jug. I, 23-26 qu'à une époque très ancienne, le district central de la Palestine fut conquis par « Israël ». C'est là, au fond, ce que raconte le livre de Josué, débarrassé de ses adjonctions deutéronomiques ou autres. On ne peut pas, en effet, parler de *deux* conquêtes de ce pays : l'une avant Moïse, l'autre après ; car Gen. XLVIII, 22 et Jug. I, 23-26 en-

[1] Dans la version ordinaire de E. Gen. XXXIII, 18-20 : Jacob [illegible] une portion du territoire de Sichem.

[2] Ed. Meyer, *Die Israeliten* [illegible], pp. 414-415.

tendent bien qu'il s'agit d'un établissement permanent ; une seconde occupation de Sichem ne s'explique pas et si le livre de Josué suppose cette occupation et attache à cette ville l'importance que nous avons dite, c'est qu'il s'agit d'une même conquête, accomplie une fois pour toutes ; seul, le contexte littéraire dans lequel le récit ancien de Josué est enfermé fait illusion, puisqu'il place l'événement à l'époque postmosaïque ; mais ce contexte est le résultat d'une fiction historique sur laquelle nous reviendrons encore plus loin.

Or, les documents d'Amarna viennent ici encore à notre secours ; ils mentionnent — une seule fois, il est vrai — [1] la ville de Sichem et, chose curieuse, elle est précisément au pouvoir des Khabiru. En même temps que ceux-ci menacent Gezer, Meguiddo, Bethschean, Jérusalem, [2] mais ne parviennent pas à s'en emparer (Jug. I, 29, 27, 21) ; ils réussissent à occuper Sichem, dont le prince s'enfuit à Gézer. Il est difficile de croire que cette concordance entre les textes d'Amarna et les données bibliques soit le produit du hasard. Ces documents visent les uns et les autres les mêmes événements. [3] Nous ne pouvons nous défaire de l'idée que *la* conquête « israélite » s'est faite au temps d'Amarna. Les Khabiru se fixent en divers endroits de la Palestine et de la Syrie. Une sélection semble s'être opérée peu à peu parmi eux. Tandis que beaucoup d'entre eux s'unirent aux populations primitives et perdirent leur caractère propre, d'autres constituèrent un groupe plus compact et formèrent un nouveau peuple. Ce sont eux qui s'établirent sur la montagne du Centre et prirent plus tard le nom d'Israélites. Cette appellation ne paraît pas avoir été la plus ancienne, mais bien celle de Jacob et de Joseph. Ces derniers noms peuvent parfaite-

[1] 289, 20. Dans une lettre d'Abdikheba de Jérusalem au roi d'Égypte : ... « Vois, le pays de Gin tikirmil (Gath du Carmel ?) appartient à Tagi et les gens de Ginti tiennent garnison à Bêthsâni (Bethschean, Sythopolis), et [nous aurons] certainement [le même sort], puisque Labaja [et le pays de Schakmi (Sichem) sont livrés aux Khabiru... ».

[2] 253, 21 s. ; 243, 19 s. ; 289, 20.

[3] Nous croyons qu'il en est de même des traits essentiels de l'histoire de Jacob-Israel dans la Genèse. Le passage cité, Gen. XLVIII, 22, nous fournit déjà une indication. On pourrait en outre établir un parallèle entre Jacob et Josué ; comp. Jos. XXIV, 14[b] et Gen. XXXV, 2 ; Jos. XXIV, 26 et Gen. XXXV, 4 ; Jos. V, 13 ss. et Gen. XXXII, 2 ss. ; Jos. VIII, 30 ss. et Gen. XXXIII, 20. En tout cas, Jacob est surtout l'homme (le dieu ?) de Béthel et de Sichem. L'étude détaillée de ce problème ne rentre pas dans le cadre de cette simple esquisse.

ment bien être des noms de personnes, héros ou dieux. Mais ils ont été appliqués à des tribus ou à des localités. Dans la liste des peuples soumis par Thoutmès III (1501-1447) se lisent, comme on sait, le nom de *Jaqob-el* et probablement celui de *Joseph-el*. [1] M. Müller y voit des noms de localités de la Palestine centrale ; la première serait plus spécialement située en « Ephraïm ». Nous émettons la supposition que ces appellations furent empruntées et adoptées par les premiers « Israélites » qui occupèrent précisément ces régions. L'épithète d'« Hébreux », comme nous l'avons dit, ne leur fut plus appliquée qu'accidentellement ; elle s'est maintenue d'ailleurs pour désigner certains clans distincts d'« Israël » (1 Sam. XIV, 21 ; XIII, 3 ; comp. Ex. XXI, 2).

*
* *

Ainsi donc, si nous ne faisons erreur, nous constatons deux faits : d'une part, l'établissement dans le Sud de la Palestine de peuplades venues de Qadès ; parmi elles, les « tribus » de Juda, Siméon et Lévi. D'autre part, l'occupation du centre de la Palestine vers le XIVme siècle avant J.-C. par les « Israélites » - « Hébreux » ; ceux-ci arrivaient du désert oriental et avaient réussi à chasser les Amoréens d'une partie de la Transjordane. Cela étant, l'historiographie israélite postérieure a cherché à combiner ces deux données en ce sens que tous les Israélites auraient séjourné à Qadès pour conquérir ensuite la Palestine par l'Est. C'est la théorie de E et des documents qui en dépendent. Les récits du voyage de Qadès dans les régions au delà de la mer Morte sont le résultat de cette combinaison. Nous avons constaté l'incertitude des données géographiques des itinéraires proposés à cet effet ; nous n'entendons point dire que les localités qu'ils mentionnent n'aient jamais existé ; au contraire, les chroniqueurs en parlent comme de choses connues et réelles ; mais on conviendra que ces itinéraires sont vagues, offrent entre eux des divergences notables, laissent bien des points dans l'obscurité et pèchent contre la vraisemblance. On s'étonne, en particulier, que les Israélites, après avoir occup-

[1] M. Müller, *Op. cit.*, pp. 162-165.

une partie du Négeb palestinien, aient rebroussé chemin, fait tout le tour de la mer Morte pour revenir prendre possession par le Nord des mêmes régions où ils étaient établis quelque temps auparavant. Ce dispositif ne s'explique, à notre sens, que si l'on admet un travail d'harmonistique consistant à concilier ces deux données contradictoires : conquête par le Sud et conquête par l'Est, opérées par les mêmes individus.

Nous rencontrons d'ailleurs, dans E, d'autres phénomènes qui viennent à l'appui de notre dire. L'auteur met Josué en rapport avec Moïse à Qadès (guerre contre Amalek, Ex. XVII, 8 ss.) ; il en fait un serviteur de Moïse (Ex. XXIV, 13 ; XXXIII, 11 ; Nomb. XI, 28). Mais Josué est certainement une figure « israélite », un héros éphraïmite ; la tradition élohiste elle-même le situe à Timnath-Khérès où elle place son tombeau (Jug. II, 9 ; Jos. XIX, 50 ; XXIV, 30). Or, en général, les légendes héroïques se meuvent dans un cercle restreint ; les personnages qu'elles mettent en scène ont un caractère local, se rattachent à certains sanctuaires particuliers et leur influence primitive ne dépasse pas des limites assez étroites. Le « milieu » de Josué, c'est la montagne d'Ephraïm et non Qadès, et s'il est transporté dans cette dernière région, ce ne peut être que le fait d'une combinaison postérieure et intentionnelle. La figure de Josué, dans E, forme le lien qui a pour but d'unifier les traditions du Négeb et celle d'Ephraïm ; il est le serviteur de Moïse, mais nous ne savons à peu près rien sur la nature de ce service. Il est aussi le « successeur » de Moïse, si l'on peut attribuer à E la notice fragmentaire de Deut. XXXI, 14, 15, 23 ? Cela ne signifie point que Josué soit une création de la légende, une sorte de héros éponyme de la conquête ; nous pensons, au contraire, que ce personnage appartient à l'histoire. Seul son nom peut paraître suspect ; d'après P (Nomb. XIII, 16), il s'appelait auparavant *Hoschea* (Hosée, הושע ; LXX *Αὐση*) nom dérivé de ישע = « aider », « sauver », et qui ne peut guère signifier que : *(El) a sauvé*. Il est très légitime de se demander si l'autre nom, *Josué* (יהושוע), formé de שוע = ישע et de יהו = Jahvé, n'est pas une modification tendancielle du premier, destinée à établir entre le personnage et le jahvisme un rapport qu'il n'avait nullement à l'origine. — L'œuvre harmonistique de E a été poursuivie, sur ce point spécial, surtout par D^{s}. Celui-ci insiste sur le fait que Josué est le successeur de

Moïse : Deut. III, 28 ; XXXI, 1-8 ; Josué I ; c'est revêtu de cette charge qu'il nous est présenté dans les récits deutéronomiques du livre de Josué. Dans les textes anciens (en majeure partie élohiste) de cet ouvrage, le héros agit avec une pleine indépendance et l'on n'aperçoit pas qu'il remplit une mission donnée par Moïse ;[1] cela est si frappant que dans le passage XXIV, 1-10, qui est un résumé, sous forme de discours de Josué, de l'histoire du peuple depuis ses origines jusqu'à l'arrivée au Jourdain, il n'est pas même fait mention de la législation sinaïtique ; c'est Josué lui-même qui est le législateur et cela à Sichem (v. 25). Mais, dans la version de D^2, il est mis en relation avec Moïse d'une manière très directe (I, 17 ; IV, 14) ; tandis que Moïse est le législateur et le prophète par excellence (Deut. XXXIV, 10), Josué est l'homme qui obéit pleinement à Moïse et observe sa loi, c'est-à-dire le Deutéronome (Jos. XI, 12, 20 ; VIII, 28 ; X, 27, comp. Deut. XIII, 17) ; c'est peut-être pour cette raison que D^2 a supprimé la législation sichémite au chap. XXIV, législation qui était considérée, dans la version primitive, comme l'œuvre de Josué. S'il était démontré que nous retrouvons cette législation dans l'Exode (le livre de l'Alliance, en tout ou en partie), nous aurions ainsi un nouvel indice que les événements de la tradition sichémite et « israélite » ont été arbitrairement et dans un but d'harmonistique transportées dans un milieu avec lequel ils n'avaient rien à faire. Quoi qu'il en soit, le travail de D^2 dans le livre de Josué a eu pour but et pour résultat de modifier à tel point la physionomie ancienne des récits que ceux-ci sont, dans le contexte actuel, la suite, le prolongement, des narrations concernant Moïse. La combinaison commencée timidement déjà par E est achevée par D^2 : les œuvres de Moïse et Josué sont placées dans un rapport de succession, tandis qu'en réalité elles sont indépendantes l'une de l'autre.

D'autres considérations du même genre pourraient encore être présentées. L'une d'elles concerne l'arche.[2] Il n'est nullement

[1] VIII, 31[b] est manifestement rédactionnel. Bien [illegible] à Deut. XXVII, 5-7 ; mais cette dernière prescription ne peut pas être deutéronomique, elle est bien plutôt de E et devrait être placée avant Josué VIII, 30.

[2] Parmi les travaux publiés sur ce sujet, consulter : Meinhold, *Die Lade Jahwes*, 1900 ; Budde, *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, 1901, pp. 103-197 ; Dibelius, *Die Lade Jahwes*, 1906.

prouvé que l'arche soit un sanctuaire de l'époque mosaïque. Elle n'est mentionnée que deux fois dans les portions anciennes du Pentateuque : Nomb. X, 33, 35-39 et XIV, 44 ; ces textes sont de E. Nous ne pouvons nous en débarrasser comme étant des interpolations,[1] mais il faut reconnaître qu'ils sont peu en rapport avec leur contexte et qu'ils ont singulièrement l'apparence d'adjonctions. Ces adjonctions, cependant, sont l'œuvre de E : celui-ci place, de propos délibéré, l'arche aux temps de Moïse et l'envisage comme un sanctuaire du désert. Mais ne serions-nous point de nouveau en présence d'une tentative de conciliation entre les traditions divergentes ? On s'étonne que l'arche n'apparaisse pas là où elle serait le mieux en place, ainsi dans la guerre contre Amalek (Ex. XVII, 8-16, E), dans celle contre Sikhon (Nom. XXI, 21 ss., E), dans le cantique de Débora (Jug. V), comme, en général, dans le livre des Juges, où le seul passage qui la mentionne (XX, 27) est précisément une glose. Son existence n'est réellement constatée et prouvée qu'à partir de l'époque de Samuel ; elle était alors le principal objet du mobilier sacré du Temple de Silo (I Sam. III et IV) et il paraît bien qu'on l'entourait d'une grande vénération. On sait comment elle fut plus tard transportée à Jérusalem (II Sam. VI), puis dans le Temple de Salomon (I Rois VIII). A l'origine donc, l'arche est un sanctuaire « israélite », plus spécialement « josséphite ». En outre, elle représentait un dieu dont nous ignorons le nom ; l'expression « arche de Jahvé » ארון יהוה n'est pas primitive ; la plus ancienne était « arche d'Élohim » (ארון אלהים ou ארון האלהים).[2] Jahvé n'était pas le dieu de l'arche, et le souvenir de cette dissociation est resté dans la tradition ; des textes comme II Sam. VI, 12, où Jahvé bénit Obed-Edom *à cause de l'arche d'Élohim*, ou bien comme II Sam. III, 21, par lequel nous apprenons que Jahvé « continue à se faire voir à Silo », où pourtant *se trouve déjà* l'arche d'Élohim, montrent que primitivement on n'identifiait pas Jahvé avec l'arche. Celle-ci était,

[1] Gustav Westphal. *Jahwes Wohnstätten*, pp. 56-57.

[2] C'est l'expression la plus fréquente dans I Sam. III-VII ; II Sam. VI-XV. L'autre expression s'y rencontre aussi ; mais les LXX ont conservé parfois (I Sam. IV, 3 ; VI, 1) la première ; en outre, dans les passages où se trouve la seconde, la formule ארון ברית יהוה est suspecte de retouches deutéronomiques (I Sam. IV, 4. 5). En tout cas, la dualité des expressions ne nous semble pas être un critère suffisant pour statuer, dans ces morceaux celle des documents.

à l'origine, le symbole d'un autre Dieu que Jahvé. Mais, une fois introduite dans le Temple jahviste de Jérusalem, elle perdit ses attaches avec l'ancienne divinité et fut définitivement l'« arche de Jahvé ». Cette transformation explique pourquoi E reporte au temps de Moïse, où fut constitué le culte de Jahvé au Sinaï-Qadès, l'ancienne arche d'Elohim, spécifiquement « israélite ». Il établit un pont entre deux traditions indépendantes à l'origine. Cela est du reste conforme aux idées théologiques de E d'après lequel l'antique Elohim a changé son nom en Jahvé à l'Horeb (Ex. III, 14). Remarquons encore que D^2, renchérissant sur E, fait intervenir souvent l'arche de Jahvé dans les récits du Livre de Josué (chap. III, IV, VI, VIII, 33) ; elle est l'instrument par lequel les miracles s'accomplissent.

Il résulte, croyons-nous, de ces observations, auxquelles on pourrait du reste joindre d'autres encore,[1] que l'intention d'harmoniser est une des caractéristiques de E et par suite de D^2. Le voyage d'Israël, de Qadès en Moab, est un résultat de ce travail de combinaison ; il faut en faire abstraction quand on cherche à fixer la géographie de l'Exode.

*
* *

Les peuplades qui occupèrent le Sud de la Palestine (Judéens, Siméonites, etc.) venaient directement de Qadès et du Sinaï. Pour éviter les confusions et pour plus de commodité, donnons à ces clans le nom de « judéens », comme nous avons appelé les autres « israélites ». Nous attachons aux événements qui se passèrent au Sinaï la plus haute importance ; c'est méconnaître un des facteurs essentiels de la religion israélite, que de rejeter la tradition sinaïtique comme une superfétation postérieure. Qadès est la source sacrée, centre de ralliement des tribus ; le Sinaï n'en est pas éloigné ; il est la demeure de Jahvé. J et E, sous des formes différentes, s'accordent à dire que l'initiation de Moïse à la religion de Jahvé s'est opérée au Sinaï, et il faut entendre que cette apparition du dieu dans la mon

[1] La scène du « veau d'or », Ex. XXXII (E), qui est censée se passer au pied de l'Horeb, est en réalité destinée à combattre le culte « israélite » du Taureau, dont un des centres était Béthel

tagne est la *première* dans l'ordre des temps. Moïse est le fondateur du jahvisme. La qualification du dieu sinaïtique comme « dieu des pères », « dieu d'Abraham, Isaac et Jacob », provient des annalistes eux-mêmes et date d'une époque où Jahvé était reconnu par tous les Israélites et reporté aux origines les plus reculées de la nation. La tentative de Delizsch de rechercher Jahvé dans les éléments de certains noms babyloniens n'a pas abouti.[1] Tout au plus, peut-on admettre sa présence dans le nom du roi de Hamat, *Iaubidi* = *Ilubidi*, et dans celui de *Azrijâu*, prince de *Iaudi* dans la Syrie septentrionale.[2] Mais ces personnages appartiennent à l'histoire relativement récente ; le premier est du temps de Sargon, le deuxième de celui de Tiglath-Pilézer III, c'est-à-dire de la seconde moitié du VIIIe siècle. A cette époque, le Jahvé israélite était fort célèbre dans toute la Palestine et s'il y a emprunt, il est bien plutôt le fait des Syriens que des Palestiniens.[3] En tout cas, on ne rencontre nulle part en dehors d'Israël une religion jahviste. D'un autre côté, l'hypothèse d'une origine qénite ou madianite de la religion mosaïque n'est pas plus solide. Que les Qénites aient été jahvistes, nous ne saurions le nier ; mais, nous l'avons dit, ils n'habitaient pas précisément la région du Sinaï. Nous sommes trop peu renseignés sur les destinées de cette peuplade pour établir de quelle manière elle adopta le culte de Jahvé. Il faut insister, pensons-nous, sur ce fait que la rencontre de Moïse et Jahvé a été *accidentelle*. Les deux traditions anciennes établissent que c'est par hasard que Moïse s'est trouvé en présence du dieu. Par ce trait, elles soulignent l'indépendance et la spontanéité de la nouvelle religion. L'origine du jahvisme doit être cherchée dans l'âme profondément religieuse de Moïse. Le phénomène est d'ordre psychologique. Dans une circonstance mémorable — l'épisode du Buisson d'après J — Moïse est entré en contact avec le dieu du Sinaï. Dès ce moment, le jahvisme est fondé en principe. On se condamne à ne rien comprendre à la religion d'Israël, si l'on ne met pas au premier plan la personnalité de Moïse.

[1] Ed. Meyer. *Geschichte des Altertums*, vol. I, pp. 545-546 ; Kittel. *Geschichte des Volkes Israel*, 2e éd. I, p. 556, note ; pp. 628-629.

[2] Zimmern und Winckler. *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, pp. 66-67 ; 465-468.

[3] Rappelons l'histoire de Naaman le Syrien, II Rois V.

Sous son influence, les « Judéens » adoptèrent la nouvelle religion. Sur ce point surtout nous devons nous borner à esquisser les événements. La tradition leur a donné un éclat légendaire qui trouble la vue de l'historien. Ex. XIX décrit une manifestation extraordinaire de Jahvé au peuple tout entier. Cette scène décèle peut-être la nature primitive du Jahvé sinaïtique : c'est un dieu igné, qui se révèle et s'affirme dans l'orage, dans les grands phénomènes météorologiques ; l'apparition divine dans le Buisson ardent reflète déjà cette notion, et il ne nous semble pas démontré que Jahvé soit une divinité « volcanique ». Une alliance a été conclue entre elle et le peuple représenté par ses mandataires ; il est resté quelque chose de cet épisode dans la tradition ancienne (Ex. XXIV). Un repas solennel auquel Jahvé participe est célébré sur le territoire sacré et scelle le pacte. On peut supposer qu'à cette occasion les droits et obligations réciproques ont été fixés.

Jahvé, en effet, est plus qu'un dieu de la nature : il paraît être déjà le dieu du droit et de la justice. Nous ne devons pas négliger cet élément de l'antique tradition d'après lequel Moïse est le prêtre de la nouvelle religion et qu'en cette qualité il manie l'« ourim et thoummim » et consulte l'oracle (Deut. XXXIII, 8). Il fonctionne dans la tente sacrée (Ex. XXXIII). Jahvé répond et ses décisions ont force de loi : ainsi s'établissent des règles juridiques, revêtues de la sanction divine. Jahvé fonde le droit : la source sacrée de Qadès est la « source du droit ». Sans doute, il nous est impossible de connaître le contenu de ce « code » primitif ; on en trouvera peut-être des éléments dans Ex. XXXIV ; mais la nécessité d'une organisation, si rudimentaire soit-elle, de la vie sociale et morale des tribus sinaïtiques saute aux yeux et il ne faut point oublier que ces clans n'étaient rien moins que nomades. Leur établissement à Qadès a duré longtemps et on ne voit pas comment ils auraient pu vivre sans un minimum de lois (Ex. XVIII). La tradition récente d'Israël ne s'est donc pas trompée quand elle a fait de Moïse un législateur ; elle a seulement péché par excès ; mais, en fait, elle a été guidée par un sentiment très juste des réalités. Ajoutons que, selon toute probabilité, Moïse confera les dignités et les fonctions sacerdotales à des membres de sa tribu, c'est-à-dire des Lévites. Le culte « lévitique » est originaire de Qadès et c'est ainsi sans doute qu'est née l'idée, exprimée plus tard,

que les « Lévites » ont, dès l'antiquité, constitué une tribu à part, vouée exclusivement au sacerdoce, et à laquelle n'est échu aucun autre « héritage » en Palestine.

En résumé, le jahvisme et son culte ont pris naissance au Sinaï et à Qadès. En cela consiste essentiellement l'œuvre de Moïse et ce fait domine l'histoire subséquente d'Israël. Non pas que nous soyons en présence du monothéisme pur, cela est évident ; mais la semence est jetée. Le prophétisme n'est pas la création, mais la restauration, et en même temps l'épuration du jahvisme primitif. Elie retourne en Horeb. C'est l'honneur des tribus « judéennes » d'avoir apporté cette religion, si pleine de promesses, en Palestine.

*
* *

Pourtant une objection, grave semble-t-il, pourrait être faite à cette dernière hypothèse. Elle est tirée du Cantique de Débora (Jug. V). Dans ce poème, comme du reste dans le morceau en prose (Jug. IV), Jahvé est le dieu des tribus « israélites » du Centre et du Nord de la Palestine ; c'est lui que célèbre le poète et c'est lui qui intervient dans la lutte en faveur d'« Israël ». Cela laisse supposer qu'« Israël » a été en rapports étroits avec « Juda », antérieurement à l'époque de leur union politique effective sous David, et qu'ils ont ainsi vraisemblablement tous deux la même origine. Pourtant ces conclusions nous paraissent excessives. Il faudrait d'abord que nous possédions le texte du poème dans son intégrité première ou, en tout cas, dans un état acceptable de conservation. Il n'en est malheureusement pas ainsi. Peu de morceaux de l'A. T. ont subi autant d'altérations et de retouches ; la restitution du texte est une opération des plus ingrates ; on a entassé hypothèse sur hypothèse pour retrouver le sens de certains passages et il suffit de consulter les commentaires pour mesurer la multiplicité des reconstitutions et la marge laissée à l'arbitraire et au subjectivisme.[1] Cette incertitude nous autorise-t-elle à déclarer avec Winckler[2] que

[1] Parmi les meilleurs commentaires, signalons ceux de G. F. Moore dans *The International Critical Comentary*, 1895 ; de Budde, *Das Buch der Richter*, 1897 ; et du P. Lagrange, *Le Livre des Juges*, 1903.

[2] *Geschichte Israels*, I, pp. 34-35.

le nom de Jahvé dans le cantique de Débora a été substitué à celui d'une ancienne divinité ? Si cela était, notre tâche serait fort simplifiée ; mais nous ne saurions, sans motifs sérieux, avoir recours à ces moyens extrêmes et nous mettre au bénéfice de suppressions trop commodes. Admettons encore, malgré tout, que le texte primitif de l'ode mentionnait Jahvé. Est-ce la preuve qu'il était alors déjà le dieu des « Israélites » ? ou bien ne serait-ce pas seulement l'indice que, *pour l'auteur de l'ode*, la victoire d'« Israël » sur Sisera est due tout particulièrement, et en suite de circonstances spéciales, à une intervention de Jahvé ? La lecture de la pièce, prise isolément, donne l'impression que les tribus dont il est question habitent la Palestine depuis longtemps ; elles sont installées dans leur territoire et forment déjà une certaine unité nationale. C'est en vertu de cette unité qu'elles sont toutes appelées au combat contre l'ennemi commun et que plusieurs répondent favorablement à cette invitation. Le sol qu'elles occupent est bien le leur et le droit de possession justifie la guerre entreprise contre l'oppresseur. La conquête de Canaan appartient déjà à un passé reculé. Dans ces conditions, on est surpris que, si Jahvé est le dieu reconnu par ces tribus, il n'habite pas la Palestine, au milieu de ses fidèles, mais soit considéré comme résidant encore au Sinaï (v. 4). On répondra que l'arche était en Ephraïm et qu'elle suffisait à représenter le dieu absent. Mais l'arche n'est pas mentionnée dans le cantique, et nous savons, du reste, qu'elle n'est pas le sanctuaire de Jahvé. En tout état de cause, l'intervention d'un dieu extra-palestinien surprend ; il n'est pas dans les habitudes des peuples anciens de compter sur l'appui d'une divinité en quelque sorte étrangère et de lui attribuer l'honneur des victoires. Pour que le Jahvé du Sinaï soit célébré comme l'auteur des succès « israélites », il faut qu'un événement important se soit produit, lequel sera l'explication et la justification du secours de Jahvé et de la gratitude qui lui est rendue. Cet événement, la tradition ne l'a pas oublié et lui accorde une place en vue : nous voulons parler de l'assassinat de Sisera par Jaël (IV, 17-22 ; V, 24-27). Un clan de Qénites nomades, nous le savons, avait planté ses tentes dans la tribu d'Issachar près de Qadès (IV, 11).[1] Dans le cantique (v. 24), Jaël est simple-

[1] IV, 17b (alliance entre Heber le Qénite et Jabin) est une glose

ment une femme nomade, puisque le v. b est très probablement une glose. Mais, dans le récit prosaïque (vv. 17 et 21), elle est la femme de Heber le Qénite. Ce renseignement a son importance, car nous ne pensons pas que le récit soit, comme on l'a dit souvent, une mauvaise reproduction du cantique ; il a, au contraire, son caractère spécial, fournit des détails que l'ode n'a pas et représente une version indépendante. Il est ainsi bien établi que Jaël appartenait au groupe des nomades Qénites. La présence de ceux-ci, parmi les « Israélites », a une signification sur laquelle on n'a pas assez insisté, nous semble-t-il. Les Qénites étaient du Négeb ; [1] dans la tradition de J, Hobab, beau-père de Moïse, est Qénite ; mais surtout, cette peuplade adorait Jahvé (I Chron. II, 55 ; II Rois X, 15, 16). Il s'en suit que le dieu de la Qénite Jaël, Jahvé, devait, dans la pensée populaire, être tenu pour l'auteur du meurtre de Sisera ; c'est lui le triomphateur, lui qui arma le bras de Jaël, lui qui finalement a délivré pour toujours « Israël » de son puissant ennemi. On comprend l'admiration suscitée par Jaël, plus encore que par Débora elle-même : *Béni soit Jaël entre les femmes !* (v. 24). A cette louange correspond celle des vv. 2 et 9 : *Bénissez Jahvé !* C'est là, à notre sens, le thème de toute l'ode ; elle n'est point une sorte de description poétique de la bataille, mais un cantique de reconnaissance envers Jahvé, le dieu de Jaël. L'auteur, qui doit avoir vu de bien près les événements dont il parle, célèbre le vrai Vainqueur ; il nous le montre, arrivant du Sinaï (v. 4), puis décidant de l'issue du combat en faisant éclater un orage (vv. 20 et 21). Il est évident que le peuple qui a reçu une telle assistance de Jahvé ne peut être que l'objet de son affection et recevoir de ce fait le titre de « peuple de Jahvé » (v. 13). Ainsi donc, le Cantique ne fournit point la preuve que les « Israélites » des temps où il nous transporte étaient déjà jahvistes ; il est l'expression spontanée de gratitude envers une divinité qui a consenti à quitter son séjour lointain part, que la victoire de Débora donna au nom de Jahvé un lustre part, que la victime de Débora donna au nom de Jahvé un lustre tout particulier et qu'à partir de cette époque les tribus « israélites » furent de plus en plus disposées à l'accepter comme leur dieu national.

[1] Voir plus haut, p. 384

En réalité, nous ne connaissons pas le dieu primitif des « Israélites » ; on peut même se poser la question de savoir s'ils n'en avaient pas plusieurs. Le mot *Israël* (ישראל) peut signifier : *El combat*. Le nom divin El, est attaché à celui de plusieurs localités « israélites » : *Jacob-el, Joseph-el, Beth-el, Jiphtakh-el, Jabn-el, Jizré-el, Migdal-el-* A Silo, était l'arche d'Elohim. D'après E, le dieu d'Israël s'appelait tout d'abord *Elohim*. A Sichem, il y avait un arbre sacré, le « térébinthe du devin » (מורה?) avec une masseba et un autel qui portait le nom de אל אלהי ישראל. *El est le dieu d'Israël* (Gen. XII, 6 ; XXXIII, 18-20 ; XXXV, 4 ; Jos. XXIV, 26 ; Jug. IX, 6). Cette dernière indication est très précieuse. Nous avons vu que Sichem est une des principales conquêtes d'« Israël ». Il est permis de supposer que *El* était bien la divinité « israélite » primitive, mais qu'elle se manifestait de diverses manières et avait un culte spécial dans chacun des nombreux sanctuaires du pays.[1] La substitution de Jahvé à El se fit lentement et même on peut se demander si elle fut jamais définitive. Les luttes d'Elie et d'Elisée, la sanglante révolution de Jéhu font penser que le peuple resta longtemps fortement attaché à ses anciennes croyances.

* * *

Les tribus « judéennes » qui, au Sinaï et à Qadès, se mirent sous l'égide de Jahvé, venaient d'Égypte. On a souvent relevé le fait que les textes hiéroglyphiques signalent l'existence de peuplades asiatiques dans les marches égyptiennes et dans la vallée du Nil.[2] Nous croyons inutile d'insister sur ce point, parce qu'on ne peut révoquer en doute des témoignages si bien établis. La tradition biblique d'un séjour d'Israël dans le district de Gosen (J) nous paraît être d'une grande solidité, malgré

[1] Von Gall, *Altisraelitische Kultstätten*, pp. 78-136 ; G. Westphal, *op. cit.*, pp. 100-113.

[2] Voir plus haut, p. 399. Papyrus Anastasi VI, 4, 14 ss., Champollion, *Monuments de l'Égypte*, Pl. CCCLXI, CCCLXII. Lepsius, *Denkmäler*, II, Pl. CXXXIII. Newberry, *Beni Hasan*, 1902, Pl. XXX, XXXI. W. Spiegelberg, *Der Aufenthalt Israels in Aegypten*, IV éd., 1904, pp. 24 ss. — L'identification proposée par Chabas (*Mémoires égyptologiques*, 1862, pp. 42-54 des Hébreux avec le peuple des « pr' », que mentionnent des textes égyptiens des XII et XIII siècles, est très incertaine.

les objections de Winckler que nous avons discutées ailleurs.[1] Nous sommes obligés toutefois de faire une importante distinction. Seuls les clans que nous avons nommés « judéens » et qui ont formé plus tard les tribus de Juda, Lévi, Qaïn, Caleb, etc., ont séjourné en Egypte ; les autres, ceux qui constituaient « Israël », n'ont jamais habité le pays de Gosen et n'ont pas quitté la Palestine. Nous n'ignorons pas que les récits bibliques, à quelque document qu'ils appartiennent, sont unanimes à dire que toutes les tribus israélites ont émigré en Egypte (Gen. XLVI, ss). Mais nous sommes ici en présence d'une brillante fiction, qui s'est créée à l'époque où l'unité nationale était constituée ; cette unité a été transposée dans le passé par un de ces procédés de généralisation dont nous avons déjà plusieurs fois constaté les traces. Tout ce que nous avons dit précédemment tendait à prouver qu'« Israël » s'est *établi à demeure* en Canaan longtemps avant l'époque assignée communément à l'« Exode ». Si ce fait est démontré, et nous le croyons fermement, il ne saurait être question d'une transplantation de ce peuple en Egypte pour y recommencer une seconde fois son histoire. Du reste, nous possédons maintenant un témoignage extra-biblique des plus concluants qui est venu bouleverser le schéma traditionnel de l'histoire israélite. Nous voulons parler de la stèle de Ménephtah Ier (vers 1226), découverte par F. Petrie en 1896.[2] L'inscription qu'on y lit est un hymne destiné à célébrer une victoire du Pharaon sur les Lybiens, la cinquième année de son règne. A ce propos, l'auteur mentionne d'autres succès militaires du vainqueur, en particulier ceux obtenus en Palestine ; il rappelle la prise d'Askalon, de Guézer, et il ajoute (ligne 27) : *Israël — ses gens sont peu de chose, sa semence n'existe plus.*[3] Ces expressions traduisent le mépris des Egyptiens pour leurs ennemis et il ne faudrait pas les prendre au pied de la lettre. Mais ce texte établit de la façon la plus positive qu'au temps de Menephtah Ier, « Israël » est un peuple fixé dans le pays de Canaan, au même titre que les habitants d'As-

[1] P. 392 ss.

[2] Fl. Petrie. *Six temples of Thebes*. Pl. XIII, XIV, p. 216 ; Lacau. *Stèles du Nouvel Empire*, 1909, I, Pl. XVII-XIX, p. 52-59 ; Spiegelberg. *op. cit.*, pp. 38-40 ; Gressmann. *Altorientalische Texte und Bilder*, 1909, pp. 191-195 ; Böhl. *op. cit.*, pp. 77-83.

[3] Transcription approximative du texte hiéroglyphique : Isiraal remtou-f ket ben pertou :

kalon ou de Guézer ; comparé à l'Egypte, il n'a pas une importance numérique et politique considérable, mais son existence n'en est pas moins certaine. « Israël » ne peut représenter ici qu'une petite peuplade occupant les montagnes du Centre de la Palestine,[1] et le renseignement fourni par la stèle en question est corroboré par celui de Gen. XLVIII, 22, dont nous avons déjà parlé, l'occupation par Jacob (= « Israël ») du territoire de Sichem. Or, ce dernier passage laisse entendre que Jacob meurt en *Palestine*. [2] C'est là qu'il distribue à ses fils leur héritage et spécialement à Joseph la part conquise avec l'arc et l'épée. Nous avons ici les débris d'une tradition d'après laquelle Jacob-Israël-Joseph *n'est pas allé en Egypte*, mais s'est fixé sur le territoire qu'il a occupé dès la plus haute antiquité. C'est à ce même « Israël » que la stèle égyptienne fait allusion, et comme, d'autre part, on ne peut rejeter la tradition d'un séjour du peuple au pays de Gosen, il ne reste plus qu'à admettre que seules les tribus méridionales, celles qui ont séjourné à Qadès, celles avec lesquelles Moïse a été en plus étroites relations, ont habité l'Egypte.

L'histoire de Joseph (Gen. XXXVII, 39-48, 50), d'ailleurs si intéressante à tant d'égards, est ainsi une superbe fantaisie, un de ces contes orientaux d'une haute valeur littéraire, psychologique et ethnique, destiné à rehausser le prestige de la tribu de Joseph. Puisque, dans la tradition postérieure, toutes les tribus ont séjourné en Egypte, Joseph fera de même ; mais ce sera pour y occuper une position hors pair et y exercer un ascendant devant lequel les « frères » courbent la tête et qui en impose à Pharaon lui-même. Mais la fiction n'est pas absolument sans attache avec la réalité. Il ne faut pas oublier que la Palestine, à l'époque reculée où « Israël » y pénètre, était au pouvoir de l'Egypte ; la domination des pharaons s'y maintint pendant de longs siècles, malgré certaines éclipses. Après des troubles occasionnés par l'invasion des Khabiru, Seti Ier restaura énergiquement l'hégémonie égyptienne en Syrie ; Ramsès II résista à la poussée hittite et nous venons de voir que Ménephtah entreprit une expédition en Palestine ; ce n'est guère

[1] On appelait « la source de Ménephtah », une source située à 3 ou 4 kilomètres au Nord de Jérusalem (actuellement *Ain Lifta*). Cf. *Journ. As.* 9e série, XVIII, 15. Cf. *Orientalistische Litteraturzeitung*, 1903, p. 224.

[2] Ed. Meyer, *Die Israeliten* ..., p. 415.

qu'après le règne de Ramsès III (vers 1150) que commence la décadence. « Israël » a donc été longtemps sous la domination pharaonique et a connu, lui aussi, en un certain sens, la « servitude de l'Egypte ». Que plus tard, et étant donné le fait qu'une partie du peuple a effectivement séjourné en Egypte, on ait confondu les « deux servitudes », il n'y a là rien qui doive surprendre.

*
* *

On ignore absolument quand ces clans sémitiques vinrent s'établir dans la terre de Gosen ; peut-être est-ce à la suite des Hyksos qui envahirent l'Egypte vers le XVIIme siècle avant notre ère. Cette supposition est vraisemblable, mais il y a d'autres possibilités ; souvent, sans doute, dans le cours de l'histoire, des bandes nomades cherchèrent à pénétrer dans la vallée du Nil ; nous avons dit plus haut que sous Séti II, successeur de Ménephtah, des Edomites se transportèrent en Egypte pour y faire paître leurs troupeaux ; plus tard, sous Ramsès III, arrivent des Bédouins *séirites,* qui sont peut-être identiques aux Edomites.[1] Il y eut, selon toute probabilité, un va-et-vient incessant de tribus sémitiques entre l'Egypte et la presqu'île.

De même, nous sommes très peu renseignés sur la situation matérielle des « Judéens » dans le pays de Gosen. Ils menaient sans doute la vie des agriculteurs. Mais on ne saurait dire qu'une influence sérieuse de la civilisation égyptienne ait été exercée sur eux. La tradition parle de « servitude », d'esclavage : elle nous présente ces clans comme ayant été soumis, pendant plusieurs années de paix, à de durs travaux, et raconte même qu'on les obligea à construire des villes (Ex. I, 11). En réalité, rien ne nous autorise à croire qu'il n'en fut pas ainsi. Nous savons que le peuple étranger appelé « pr' » était employé par les pharaons à des occupations de ce genre-là.[2] Cette oppression expliquerait bien l'œuvre initiale de Moïse. Celui-ci a eu évidemment des attaches avec l'Egypte et on ne peut, sans faire violence aux textes, le localiser à Qadès. Son nom, du reste,

[1] M. Muller, *Asien und Europa*, pp. 135-136.
[2] Eisler, *op. cit.*, pp. 74-75.

est égyptien. Il est vrai que cette œuvre, dans nos documents, est décrite très sommairement. A part l'épisode des plaies, où la légende s'est donné libre carrière, les récits où il joue un rôle sont plutôt maigres. Cependant la tradition qui voit en Moïse le libérateur du peuple nous paraît solide. Sous sa conduite, les clans opprimés sortent d'Egypte, passent la « mer Rouge » et se rendant au Sinaï, dans la région de Qadès où s'accomplira l'œuvre religieuse et morale que nous avons esquissée.

La question de la date de l'exode n'a pas, nous semble-t-il, une très grande importance. Elle a été et est encore discutée avec une grande richesse d'érudition ; mais aucune certitude n'est acquise. L'opinion la plus accréditée est que l'événement s'est produit sous Ménephtah Ier ; le pharaon de « l'oppression » serait Ramsès II et on pense que les découvertes de Naville à Tell el Maskuta[1] sont de nature à appuyer le témoignage d'Ex. I, 11. De plus, on fait appel aux données de Gen. XXXVI, 31 ss., où se trouve la liste des rois qui règnèrent sur Edom avant l'établissement de la royauté israélite ;[2] le premier, Bela, fils de Beor, est identifié avec Balaam, qui vivait au temps de Moïse ; le dernier, Hadad II, serait le prince vaincu par David (II Sam. VIII, 13-14 ; I Rois XI, 14 ss.), vers l'an 1000 ; et, comme on attribue à chacun des huit princes édomites un règne de 25 à 30 ans, Bela ben Beor aurait ainsi vécu vers 1220 environ, ce qui est bien l'époque de Ménephtah. Mais toute cette construction est bien précaire. Il faudrait prouver que Balaam (= Bela) est réellement une figure du temps de Moïse ; en outre, nous ignorons entièrement la durée véritable des règnes édomites. Quant à Ex. I, 11, il semble fournir un point de repère fixe, mais on se demande si ce n'est pas une illustration du narrateur élohiste, qui est déjà un « égyptologue » à sa manière. Il voit les choses au travers de son érudition. D'autre part, on a peut-être trop méprisé la donnée de I Rois VI, 1, parce qu'elle appartient au système chronologique du deutéronomiste : 480 ans se seraient écoulés depuis la sortie d'Egypte jusqu'à l'époque de la construction du Temple par Salomon. Si l'on place ce dernier événement vers 980, nous

[1] Voir plus haut, p. 398 ss.
[2] Lehmann-Haupt *Israel*, 1911, pp. 32-34

sommes ramenés au milieu du XVme siècle pour le premier. Est-ce trop s'aventurer de dire que l'exode appartient à cet ensemble de migrations de peuples que l'Orient vit se produire au milieu du IIme millénaire avant notre ère, qui avaient pour objectif la Palestine et dont l'invasion des Khabiru forma l'un des courants ?

*
* *

« Israélites » et « Judéens » finirent par constituer un seul peuple. L'époque des Juges marque un acheminement vers ce résultat. Après la victoire de Débora, Jahvé tend à devenir le dieu de tous. Mais l'unité de la nation, et en même temps, le triomphe de Jahvé sont l'œuvre de David et Salomon. La divinité du Sinaï est installée dans le Temple, au milieu de son peuple. Toutefois cette transformation ne fut pas assez profonde pour modifier les anciennes coutumes. D'autre part, on identifia Jahvé avec les dieux locaux, son culte avec le leur, ce qui contribua à affaiblir l'idée religieuse primitive. Les prophètes auront pour mission de remettre en vive lumière cette idée religieuse ; leur œuvre est un progrès parce qu'elle est un retour au passé. Souvent ils considèrent l'époque « nomade » et la religion du désert comme un idéal qu'il faut réaliser tout à nouveau. (Jér. II, 2 ss. ; VII, 22 ; Osée II, 16 et 17 ; XI, 1 ; XII, 10 ; Amos V, 25 ; Deut. XVIII, 18, etc.) La religion d'Israël n'a pas évolué d'une façon mécanique et rectiligne. D'ailleurs l'unité nationale fut plus théorique que réelle : le schisme est le résultat de l'antique dualité d'« Israël » et de « Juda ».

TABLE DES FIGURES

Figures.		Pages.
1.	Les Ayoun Moûsa	15
2.	Dans l'ouady Ouerdan	17
3.	Djema et son chameau	19
4.	L'ouady Amara	23
5.	Aïn Haouara	25
6.	L'ouady Gharandel (Partie centrale)	27
7.	L'ouady Gharandel (Partie orientale)	29
8.	L'ouady Gharandel (Partie occidentale)	31
9.	Dans l'ouady Mokatteb	47
10.	Dans l'ouady Mokatteb	51
11.	L'ouady Fîran	55
12.	Anciens tombeaux dans l'ouady Nisrîn	57
13.	Anciens tombeaux dans l'ouady Nisrîn	59
14.	Anciens tombeaux dans l'ouady Nisrîn	60
15.	Dans l'ouady Fîran	61
16.	Hesy el Hattatin	63
17.	L'oasis de Fîran	65
18.	Un Naouamis	69
19.	Ruines du monastère de Pharan	73
20.	Le Djebel Taoumeh	81
21.	Le Serbal, vu du Djebel Taoumeh	87
22.	Dans l'ouady Abou Talib	101
23.	Dans le Nakb el Haoua	109
24.	Le sommet du Nakb el Haoua	111
25.	Le Sinaï, le promontoire du Djebel Safsâf	113
26.	La colline du veau d'or	117
27.	Le couvent du Sinaï	121

Figures. Pages.
28. Intérieur de la basilique 133
29. Un chapiteau de la basilique 135
30. La mosaïque de l'abside 141
31. Une partie de la mosaïque du frontispice de l'abside 143
32. En montant au Sinaï 147
33. La chapelle d'Élie 149
34. La petite chapelle au sommet du Djebel Moûsa 151
35. La plaine er Raha, vue du Safsâf 153
36. Le Djebel Moûsa 165
37. Le Djebel Catherine 166
38. La vallée du couvent, vue du Djebel Jéthro 167
39. Dans l'ouady Scheik 175
40. Dans l'ouady Leboueh 177
41. Une stèle de Sarabout el Khadim 181
42. Vue générale du Temple de Sarabout el Khadim 183
43. La plaine de Ramleh 187
44. La source Abou Metâgeneh 193
45. Une halte dans le désert de Tih 195
46. En arrivant à Nakhel 199
47. Kalaat en Nakhel 201
48. Aïn Qeseimeh 215
49. Notre campement à Aïn Qeseimeh 217
50. Aïn Qedeïs 221
51. Le Djebel Haroun 245
52. Pétra, la paroi de l'Est 255
53. Anciens tombeaux nabatéens 273
54. Anciens tombeaux nabatéens 275
55. Le haut lieu 277
56. Le haut lieu 278
57. Le haut lieu 279
58. Ruines de la forteresse 280
59. Un des obélisques 281
60. Le théâtre 285
61. Le Kasr Firaoun, vu du Sud-Est 287
62. Le Kasr Firaoun, vu du Nord-Ouest 289
63. L'arc de triomphe 291
64. Pétra, vestiges de la ville 292
65. Le Zibb Firaoun 293
66. Le tombeau à trois étages 295
67. Le tombeau corinthien 296
68. Le tombeau à l'urne 297
69. Le tombeau à l'urne 299
70. Les tombeaux de la paroi est 300

Figures. Pages.
71. Le tombeau d'Anichou 301
72. La paroi nord 305
73. Le carrefour du Sik 307
74. Le Khazné Firaoun 309
75. Le Sik 313
76. Tombeau à pyramides, à l'entrée du Sik 315
77. Mâdaba, vue générale prise du Sud-Ouest 339

TABLE DES CARTES ET PLANCHES

			Pages.
Planche	I.	La presqu'île du Sinaï	Frontispice.
»	II.	L'itinéraire de Suez à l'ouady Fîran	16
»	III.	Maghâra	40
»	IV.	L'Oasis de Fîran	66
»	V.	Plan de la Basilique de Justinien	130
»	VI.	Massif du Djebel Moûsa	144
»	VII.	Sarabout el Khadim	178
»	VIII.	Itinéraire de Nakhel à Pétra par Aïn Qedâs	208
»	IX.	Plan de Pétra	257
»	X.	Nouvelle église à Mâdaba	344
»	XI.	Région de l'isthme de Suez	396
»	XII.	La Moabitide	473

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

CHAPITRE PREMIER. *De Suez à l'Oasis de Fîran* 1
» DEUXIÈME. *De l'Oasis de Fîran au Djebel Moûsa* . . . 67
» TROISIÈME. *Au couvent de Sainte-Catherine* 147
» QUATRIÈME. *Du Djebel Moûsa à Aïn Qedeïs par Nakhel* . 170
» CINQUIÈME. *D'Aïn Qedeïs à Pétra* 228
» SIXIÈME. *Trois jours à Pétra* 253
» SEPTIÈME. *De Pétra à Jérusalem* 311

APPENDICE

La Géographie de l'Exode 359-518
Introduction 359
LES TEXTES 373
I. *Moïse en Madian* 373
II. *La sortie d'Égypte* 388
III. *Dans le désert* 410
A. De l'Égypte à Qadès 410
1° L'itinéraire de J 420
2° » E 432
3° » deutéronomique 442
4° » de P 444
Résultat 452
B. De Qadès au pays de Moab 460
1° L'itinéraire de J 463
2° » E 471
3° » D² 476
4° » P 479
5° » X 481
Résultat 484
ESQUISSE HISTORIQUE 486

Table des figures 519
» des cartes et planches . . . 522
» des matières 523
Errata 525

ERRATA

			AU LIEU DE :	LIRE :
Page	35,	ligne 18,	Nombres XXXIII, 12	*Nombres XXXIII, 10.*
»	53,	» 19,	Aïn Kadès . . .	*Aïn Qadès.*
»	76,	» 18,	La description . .	*Sa* description.
»	129,	» 13,	Nahel	*Nakhel.*
»	131,	note [1]	Le nain	*Lenain.*
»	204,	ligne 8,	Jaussin	*Jaussen.*
»	308,	» 26,	d'un courage. . .	*du* courage.
»	361,	» 9,	exprime	*exprima.*
»	401,	» 22,	*óκαθ'*	*ὁ κατ'.*
»	440,	» 25,	Tebeera	*Tabeera.*
»	444,	» 9,	Beersheba . . .	*Beerscheba.*
»	448,	» 1,	Hammann Fîraoum	*Hammam Firaoun.*
»	453,	note [3]	בני	כני.
»	455,	ligne 16,	בי	בין.
»	467,	note [1],	La Grange . . .	*Lagrange.*
»	468,	lignes 18-19.	Tsépath	*Tséphath.*
	488,	ligne 32,	Tséphat	*Tséphath.*

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

DE GÉOGRAPHIE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

DE

GÉOGRAPHIE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

C. KNAPP

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE A L'UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL

TOME XXIV

1915

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

QUAI DU MONT-BLANC, 2

NEUCHATEL

1915

Droits de traduction et de reproduction réservés

NEUCHATEL — IMPRIMERIE ATTINGER FRÈRES

VOYAGE

30°

9°, 50'

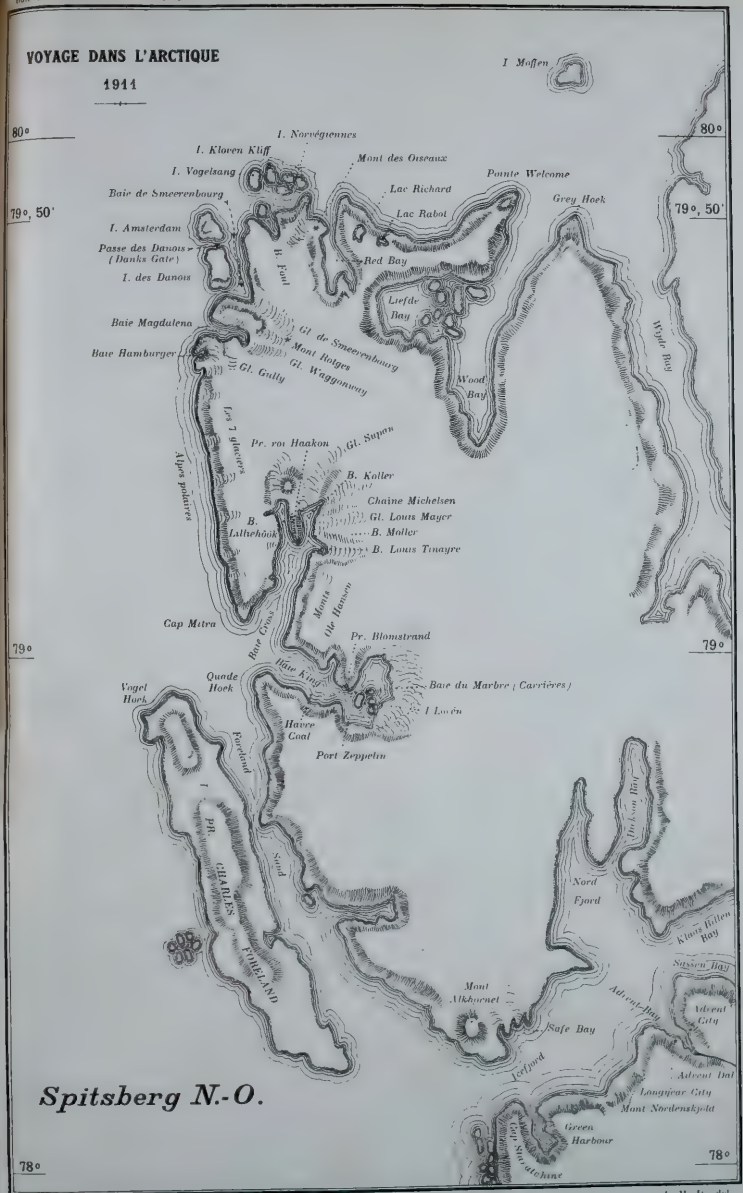

Lith. L. T. N.

A. M.-D. del

UN VOYAGE DANS L'ARCTIQUE

18 JUILLET-16 AOUT 1911

PAR

A. MATHEY-DUPRAZ, *professeur à Colombier.*

Lors du second voyage de l'*Ile de France* au Spitsberg, nous avions aperçu, le 25 juillet 1910, durant notre navigation dans la baie Cross, à l'ancre tout au fond de la baie Möller, le vapeur *Mainz*, du « Norddeutscher Lloyd ». Ce navire avait été affrété par la « Deutsche Arktische Zeppelin-Luftschiffexpedition » dans le but d'étudier à fond le problème de la conquête du pôle à l'aide de la navigation aérienne. Cette croisière permit de rassembler de nombreuses observations scientifiques, qui amenèrent le « Norddeutscher Lloyd » à organiser, pour l'année 1911, une nouvelle croisière aux régions polaires, en vue d'offrir aux excursionnistes l'occasion de suivre l'itinéraire[1] du *Mainz* et de stationner dans les baies des côtes occidentale et septentrionale du Spitsberg.

Ayant eu l'heur de participer à cette croisière, nous consignerons, dans les lignes qui vont suivre, nos observations quotidiennes.

Bremerhaven, à bord du Grosser Kurfürst.[2] — Le 18 juillet, au soir, tôt après 8 heures, nous gagnons la haute mer. Le ciel

[1] Voir la relation de ce voyage d'études dans *Mit Zeppelin nach Spitzbergen*, par A. Miethe et H. Hergesell.

[2] Ce paquebot a une longueur de 177 m., une largeur de 19 m. et une profondeur de 12 m.; son tonnage est de 13 182 tonnes, ses machines de 9880 HP lui impriment une vitesse de 16 nœuds à l'heure. Il peut transporter plus de 2000 passagers.

est clair, le vent moyen, et les passagers sont dans l'enchantement, car, peu avant le départ, le télégramme suivant avait été affiché :

Kapitän Dietrich, *Grosser Kurfürst,*
von Friedrichshafen,

« Ihnen und Ihrem Schiff fröhliche Fahrt nach Spitzbergen wünscht

Graf Zeppelin. »

(Ces vœux se sont réalisés, car notre voyage fut en tout point parfait).

Mer du Nord, 19 juillet. — Au matin, un épais brouillard nous enlève la vue. Dans la soirée, à 6 heures et demie, nous nous trouvons par le travers du « Banc des Lougres »[1] (Dogger Bank) où une trentaine de chalutiers sont occupés à lever leurs filets, dont nous suivons facilement la position grâce à la présence des flotteurs (bidons en fer blanc ou boules de verre).

20 juillet, au mouillage dans le Golfe du Forth. — A 5 heures du matin nous jetons l'ancre au large de l'île Inchkeith, devant Leith, le port d'Edimbourg. Il bruine fortement et l'opacité du brouillard cache tout. Dans la journée, nous visitons Edimbourg et ses monuments anciens ou modernes ; les rues principales sont jalonnées d'arcs de triomphe et de mâts enguirlandés de rosaces et de banderoles aux couleurs écossaises. Malgré la pluie, qui tombe à verse, une foule immense stationne dans la rue et ne se lasse pas de regarder les « boys-scouts », les officiers aux brillants uniformes et les dames de l'aristocratie en grand décolleté, qui se rendent à la réception royale précédant la cérémonie du couronnement de Georges V comme roi d'Ecosse. - Pour regagner notre hôtel-flottant, nous prenons un train à Waverley Station, qui nous amène à Delmeny, presque au pied du fameux pont métallique qui traverse le golfe du Forth.

21 juillet. — Il est 8 heures, lorsque nous sommes sur le pont. Tout l'horizon est embrumé, le vent a fraîchi, le baromètre est à 760,5 mm. — A midi, nous naviguons encore dans la mer du Nord par 59°31' lat. N. et 0°37' long. O. de Gr. ; environ à

[1] Ce grand banc de sable s'étend entre le Danemark et l'Angleterre, du 54°15' au 55°40' lat. N. Sa longueur est de 515 km. et sa largeur de 64 km. ; sa profondeur varie entre 12 et 50 mètres. C'est de sa pointe nord que provient la morue la plus réputée.

la hauteur des Orcades. — A 8 heures du soir, le ciel est couvert, il pleut ; mais à 10 heures, on peut encore lire sur le pont et à minuit le crépuscule commence.

22 juillet, dans l'Océan Atlantique. — C'est le soleil qui nous réveille, le vent a quelque peu faibli, au ciel des cumulus épars. Du pont, nous observons les premiers pétrels fulmars, puis un peu plus tard quelques goélands argentés. A midi, nous nous trouvons par 65°17' lat. N. et 2°13' long. E. de Gr. Dans l'après-midi la dépêche suivante reçue par T. S. F. est affichée :

du *Cincinnati*, 22 juillet, à 2 h. 25.
Cap. Dietrich.
Grosser Kurfürst.

bellsund zehn meilen eis vorgelagert isefjord war bis zur einfahrt offen blücher jetzt in digermüllen liegend war sechs stunden in advent bay hatte auch mit nebel und eis zu kämpfen guten erfolg und gruss.

Schnelke.

Dans la journée nous avions noté les observations suivantes : température de l'air, 8 h. matin + 11° C. ; midi + 14° C. et 4 h. après-midi + 11°,3. Le baromètre s'est maintenu à 760,1 mm. La température de l'eau, à 6 heures du soir, était de + 10°,5, par 66°40' lat. N. et sa salure de 35,5 gr. par litre.[1] — A 11 heures et demie tout le couchant est empourpré. La nuit fut très claire.

23 juillet. — La sirène fait l'office d'un réveille-matin, car nous sommes de nouveau en plein dans une brume très épaisse. Le vent est fort, il pleut et il neige. Durant la matinée la température de l'air oscille de + 7°,6 à + 7°,2. — A midi, le navire se trouve dans la mer Glaciale, par 71° lat. N. et 4°56' long. E. de Gr. — Quelques fulmars isolés suivent notre sillage.

24 juillet. — Toujours le même temps. Notre position à midi est donnée par 76°26' lat. N. et 7°47' long. E. Gr. Vers 3 heures après-midi, la brume se dissipe tout à coup (77°30' lat. N.) et nous avons la côte occidentale du Spitsberg en vue : nous distinguons nettement le Hornsundstind (1390 m.) par tribord. La température de l'eau de la mer est alors de — 5°,5 C. et son degré de salure de 34,8 gr. par litre.

[1] Chaque détermination du degré de salure a été faite avec le pèse-hermètre de Fuess et Schleuder.

Nous croisons deux baleiniers.

5 heures soir : les glaces sont signalées.

5 heures et demie : rencontre des premiers glaçons, le navire a ralenti sa marche.

6 heures : toute la côte sud-ouest de l'archipel est barrée par les glaces, jusqu'au Sud de l'île du Prince Ch. Foreland, le belt ferme l'entrée de l'Icefjord. Nous nous trouvons à peu près par 78° lat. N. Les pétrels ont augmenté en nombre, ainsi que les petits mergules et les guillemots de Brünnich. A peu de distance du navire nagent tranquillement trois canards eiders et de nombreux phoques montrent leur tête curieuse.

Durant l'après-midi et la soirée nous notons les observations qui suivent :

	Temp. air.	Temp. eau.		Salure.
Midi	+ 3°,5	+ 5°,6		—
3 h. ap. midi	+ 3°,9	+ 5°,4	Eaux du Gulf Stream	34,70 gr.
5 h. soir	—	+ 5°,5		34,33 »
6 h. »	+ 3°,8	+ 2°,0		31,69 »
7 h. »	—	+ 2°,1		32,00 »
8 h. »	+ 3°,0	—	Eaux polaires	32,74 »
9 h. »	+ 3°,0	+ 3°,0		31,04 »
10 h. »	—	+ 3°,3		31,23 »
11 h. »	—	+ 3°,3		—

Nous passons la nuit à l'ancre, vis-à-vis de la pointe méridionale de l'île Pr. Ch. Foreland. Vers le Nord, nous n'avons plus de glaces en vue, la mer est libre ; du navire, nous observons le phénomène du « ciel d'eau ».[1] La mer semble déserte ; nous n'observons que quelques perroquets de mer et guillemots à miroir en compagnie de deux risses tridactyles.

25 *juillet, devant Magdalena bay* (79°34'11" lat. N.). — 6 heures matin : température de l'eau + 4°,5, degré de salure 32,37 gr. Le *Grosser Kurfürst* vient de stopper et les appels rauques de la sirène font sortir de la baie le *Flying Kestrel*, notre tender ; une heure plus tard, battant pavillon anglais, il stoppe par tribord. Nous naviguons maintenant cap au Nord, le ciel est clair et le vent faible, le baromètre indique 770 mm. Partout de nombreux

[1] En all. *Wasserhimmel*, en angl. *Watersky*. Ce phénomène provient d'un champ de glace interrompu par des espaces de mer libre, tandis que l'étendue du ciel au-dessus se parsème de taches d'un bleu-foncé ou noires.

vols de mergules, très peu de pétrels et de macareux, quelques canards eiders en plumage de transition. A 8 heures, la banquise est en vue, la température de l'air est tombée à — 1° ; une heure après elle a encore baissé ; nous longeons la banquise par 80°4'-80°7' et 80°10'. La température de l'eau oscille entre + 4° et + 4°,5 C. Dans les glaces, vers le Nord-Est, nous remarquons trois phoquiers ; l'air est calme, le temps admirable, car un radieux soleil nous éclaire. A 10 heures, devant Red bay ; le tender cherche à y pénétrer, mais le cordon de glaces qui borde toute la côte septentrionale de l'archipel l'en empêche — il revient — et peu après l'avis suivant est affiché :

« Da Red bay vollkommen mit Eis gestopft ist und Packeis « nach Südwesten schiebt, so dass Gefahr des Eingeschlossen « werden besteht, wird Kurs nach Magdalena bay genommen, « weil ein zu langes Warten vor der Red bay sich nicht lohnen « würde. Es wird noch mitgeteilt dass die grösste heute er- « reichte nördliche Breite 80°10' betrug. »

Cette lecture nous avait un peu découragé, car se trouver trois fois dans une région si septentrionale et ne pouvoir entrer dans cette merveilleuse Red bay nous paraissait dur. Mais le gai soleil dissipa bientôt cette déconvenue.

Le navire a pris sa course vers le Sud, à midi le thermomètre marque + 2°,4 C., et à la hauteur des Iles norvégiennes (Norway I.), nous pénétrons dans une épaisse couche de brume, qui persiste jusqu'à la Passe des Danois (Dansk gate) ; le soleil réapparaît à cet endroit, et c'est par un temps idéal que le *Grosser Kurfürst* jette l'ancre dans Magdalena bay (79°31'11" lat. N. et 11° long. E. Gr.), devant le front du glacier Adams. Dans la baie, une nombreuse population ailée : des guillemots à miroir, quelques goélands bourgmestres et d'immenses vols de mergules se dirigeant vers la haute mer.

Dans l'après-midi, les chaloupes du bord emmènent les passagers, et une demi-heure après, pour la troisième fois, nous foulions le sol du Spitsberg.

La Magdalena bay, au développement grandiose, est entourée d'une couronne de monts imposants et de glaciers majestueux, dont le front tombe directement dans le fjord. Le fond de la baie semble n'être qu'une masse continue de glace d'où émergent des pics et des arêtes. Cette baie serait un bon port, si elle n'était pas si exposée aux coups de vent de l'Ouest et du Sud.

car seules les montagnes de la rive nord l'abritent quelque peu.

Nous avons été débarqués au fond de la baie, sur la presqu'île des Tombeaux, langue de terre qui mérite bien son nom, car partout les restes de cercueils, les crânes épars et les ossements blanchis le témoignent (cet endroit nous rappelait le cimetière de l'Ile norvégienne extérieure, sur laquelle nous avions séjourné le 27 juillet 1906). Ces restes datent des XVIme et XVIIme siècles. Sur la plage sablonneuse les oies cravants ont laissé de nombreux vestiges de leur récent passage, plumes, rémiges, empreintes sur le sable ; on y trouve des côtes de baleinoptères, des squelettes de phoques, etc.

Nous escaladons la moraine du glacier Gully, dont nous atteignons bientôt l'arête culminante. Sur la rive droite du glacier se dresse un sommet (538 m.) dont nous commençons l'ascension ; parmi les blocs, de nombreux mergules élèvent leur jeune, blotti au fond d'une fissure. Nous notons dans l'éboulis le pavot arctique, quatre saxifrages différentes, une renoncule, un ceraiste, l'oxyria digyna, une laîche, des lichens ; toutes ces espèces y sont très communes. Nos recherches nous ayant retardé, nous redescendons vers le glacier bien enneigé et très crevassé. De grandes surfaces y sont rouges ; c'est le phénomène de la « neige rouge », qui se manifeste avec une grande intensité ; cette coloration a été attribuée à la présence d'une algue microscopique, le Protococcus (Hœmatococcus) nivalis, sans que l'on ait pourtant jamais identifié l'espèce. Elle serait plutôt due à un petit organisme, le Sphœrella nivalis, atteignant 25 millièmes de millimètre, et muni de deux cils vibratiles lui permettant de se mouvoir. L'eau de ruissellement à la surface du glacier accuse + 0°,3 ; plus bas, au pied de la moraine, le thermomètre, plongé dans l'eau d'un ruisselet du marécage, indique + 7°,3 et l'air n'a que + 5°. Tout auprès, l'eau d'une lagune a + 3°,5, tandis que l'eau d'une source jaillissant dans la lagune même a + 0°,8 ; elle doit arriver du glacier au travers de la moraine. Dans le fjord, la température de l'eau a + 5°,3 (8 h. soir). Dans la journée, le baromètre s'est maintenu à 771,5 mm. La brume apparaît, il bruine.

26 juillet. au mouillage dans Magdalena bay. — A 8 heures du matin, l'air a une température de + 5°, le vent souffle de l'Ouest, la nébulosité est intense, tous les sommets environnants

sont embrumés, le brouillard se traîne sur les glaciers, aussi restons-nous à bord pour mettre en ordre nos trouvailles de la veille. Vers midi, le ciel s'éclaircit, mais la température a quelque peu baissé ; néanmoins, après le lunch, nous sommes débarqués à l'angle nord de la baie, près du front du glacier Waggonway, qui vêle à plusieurs reprises, et le ressac produit par la chute des blocs de glace est si fort, qu'il brise net notre appontement. Au travers d'un marécage recouvrant une pente de 60°, où les mousses rouges, jaunes ou vertes forment un tapis bigarré, nous nous dirigeons vers un éboulis, amas fantastique de blocs énormes sur les arêtes desquels des lignées de mergules nains, semblables à de petits gnomes ailés, nous accueillent par leurs cris stridents. Sous les blocs, dans leurs fentes, partout où un amas de fiente couleur crevette bouillie se remarque, nous trouvons un jeune encore en duvet, vraie boule de graisse ; de temps en temps nous apercevons un renard polaire, de teinte brunâtre, qui nous regarde curieusement, mais disparaît prestement si nous prolongeons notre examen. Arrivé à 600 m. environ, nous voici dans le domaine des gros goélands bourgmestres, vrais vautours des régions arctiques. Mais nous devons redescendre. Dans l'éboulis, nous avions posé notre sac de toile brune ; quelques instants après il nous parut bleuâtre ; intrigué, nous nous rapprochons et la teinte primitive reparaît brusquement. Nous nous éloignons et la même apparence nous frappe et cela plusieurs fois de suite ; aussi, pensons-nous pouvoir attribuer ces singuliers changements de teinte à la présence d'une espèce de puce des glaciers (Podura ?), très nombreuse dans cet endroit. Nous signalons encore la présence d'un petit diptère des plus désagréable pour le touriste, mais qui nous paraît être un mets favori des bruants des neiges. Un peu partout de grandes taches vertes formées par l'oxyria digyna, qui croît en rangs serrés dans le guano ; puis des touffes de cerastes, et une graminée, le Trisetum spicatum, aux épillets rougeâtres ou verdâtres. En retraversant le marécage, nous trouvons, perçant la mousse et enfoncés dans le terreau noir, deux bois de rennes.

La chaloupe est là, attendant les retardataires ; un quart d'heure plus tard, nous sommes tous à bord, où nous apprenons que nos chasseurs ont tiré trois renards bleus et un phoque barbu. On nous fait remarquer, à moins de deux encablures de

notre gros navire, un petit yacht de plaisance battant pavillon allemand et appartenant au duc d'Altenbourg, qui sera notre hôte ce soir.

27 juillet. — Nous quittons notre mouillage avant sept heures ce matin. L'air a + 6°, la brume moyenne est chassée par un vent faible ; trois heures plus tard, quand nous atteignons l'entrée de la Red bay, la brume s'est dissipée et le vent est tombé. Ce fjord est encore barré jusqu'en son milieu par une banquise compacte.

A l'ancre dans « Red bay ». — Vu par le grand soleil, ce fjord mérite son nom de « Baie rouge », qui lui vient, sans doute, aussi bien des grès et des conglomérats rouges de la rive est que des lichens rougeâtres recouvrant les roches primitives de la rive opposée. Du Cap du Yermack à la pointe du Svensksund, toute cette partie de la côte orientale est dépourvue de neige ou de glace, tandis que la couleur sombre des rochers de la côte ouest tranche nettement avec la blancheur de la neige. Dans l'après-midi nous escaladons le Mont des Oiseaux où toute la faune ailée de la région semble s'être donné rendez-vous ; c'est tout un monde piailleur qui salue notre arrivée : guillemots, mergules, tridactyles ; partout, sur les mousses et les lichens, des œufs de guillemots cassés et vidés par les grands goélands ; par-ci par-là des bois de rennes. Au sommet, le thermomètre marque + 6° ; plus tard, au niveau de la mer, il monte à + 7°, tandis que l'eau du fjord n'a que + 3°,7. C'est par un temps splendide que, près de 11 heures, le navire quitte la baie. A sa sortie, le panorama est admirable de clarté, de netteté et de pittoresque. La mer est un miroir. Aussi pouvons-nous dire : Magdalena bay et Red bay sont les bijoux du Spitsberg.

Nous naviguons direction au Sud ; la température a un peu baissé, elle est de + 3°. Vers minuit, nous mouillons au large de l'Ile des Danois, par un « clair de soleil » magnifique. Pas un nuage, seulement un léger vent d'Est ; tandis qu'au Sud s'étend un épais brouillard, le Nord est éclairci par un fort iceblink.

28 juillet. — Après 6 heures du matin nous quittons le mouillage de la nuit, et, peu avant 8 heures, nous jetons l'ancre dans la Passe des Danois. La matinée est remplie par une excursion sur la plage de Smeerenbourg. Sur sa rive est des troncs entiers jonchent le sol ; par-ci par-là des rouleaux d'é-

corce de bouleau, lesquels doivent vraisemblablement provenir du Nord de la Sibérie.

L'eau des lagunes a + 9° et + 8°,5.

Nos compagnons visitent la station Wellman ; tout paraît y être dans le même état qu'en 1910, sauf que sa maison se vide peu à peu, les touristes emportant des souvenirs de leur passage.

Dans l'après-midi, avec le tender, nous faisons une promenade devant le grand glacier de Smeerenbourg ; là, des centaines de tridactyles, de pétrels trouvent une abondante provende ; ces oiseaux sont si peu farouches qu'il semble que la proue du tender va les écarteler. Mais un coup de sirène change le tableau, c'est alors un envolement de larges flocons blancs, criaillant et piaillant.

Le soir, à 8 heures, nous levons l'ancre et sortons dans la mer Glaciale, puis mettons cap au Sud. Le vent a un peu fraîchi, la nébulosité a augmenté. A 10 heures, la température de l'air est encore de + 5° C. — Il est minuit quand nous arrivons devant Cross Bay [1] et nous allons nous embosser dans Port Moller, en face du glacier Supan.

Tôt le matin, nous sommes sur le pont, et, à 8 heures, nous constatons que la température de l'air est de + 9°,2. Le vent N.-E.-E. est fort ; le baromètre a fléchi, il est à 761 mm. A ce moment, accoste un petit bateau norvégien monté par deux hommes hirsutes et salés. Ce sont deux trappeurs, ayant hiverné, qui désireraient parler au capitaine pour lui demander de bien vouloir les rapatrier. Voici leur odyssée : ces « fangstmend », au nombre de quatre, avaient été débarqués, en septembre 1910, dans les parages du cap Guissez, à l'entrée de Kings Bay, munis du nécessaire pour hiverner. Ils s'y construisirent une maisonnette, et l'hiver se passa assez calmement. En mai, deux de ces compagnons, partis à la chasse dans Kings Bay, ne revinrent plus ; les deux autres supposèrent que leur canot avait été renversé par des morses, dont ils avaient, en avril et en mai, vu à plusieurs reprises trois énormes représentants et ensuite, parfois, un ou deux seulement.

Le résultat de leur saison de chasse (qui fut amené à notre bord) était le suivant :

[1] Son nom lui vient d'une grande croix qui avait été plantée autrefois par des baleiniers anglais, dans les parages de Port Ebeltoft.

17 storkobben (Phoca barbata) ; 12 stenkobben (P. vitulina) ; 44 renards polaires (parmi lesquels 14 renards bleus) ; 11 sacs d'édredon ; 1600 œufs de canes eiders.

Pendant leur hivernage, ils n'avaient aperçu aucun ours blanc, mais avaient souvent vu de leurs traces.

Ces trappeurs avaient un engagement de deux ans, un traitement de mille couronnes (environ 1400 francs), et tout ce qui concernait leur entretien leur avait été fourni par le marchand de fourrures de Tromsö, qui les avait engagés.

La hutte, dans laquelle ces Norvégiens avaient hiverné, se dressait directement au bord de la mer, sur une langue de terre large et très allongée. Une trentaine de tonneaux, de caisses et de sacs, gisaient sur la plage en pente ; ils contenaient les peaux de phoques et de renards, l'édredon, la graisse des phoques, des provisions et quelques outils. Cette hutte carrée avait 3 à 4 mètres de côté et 2 mètres de hauteur. Construite en bois, elle était entourée d'un levé de terre de 1 m. 20 de haut, destiné à protéger l'intérieur contre le froid. La porte se trouvait du côté est et l'on arrivait d'abord dans un petit vestibule d'un mètre carré environ, communiquant vers le Nord avec un abri, où étaient déposés un traîneau, des pelles, des pioches, etc. Une paroi en planches, sur les côtés sud et ouest, séparait ce vestibule de l'intérieur de la hutte. Dans la façade sud du vestibule était percée la porte d'entrée de la chambre principale, de sorte que ce vestibule servait ainsi de tampon protecteur contre le froid du dehors. Cette chambre était à la fois la salle à manger et le dortoir, éclairée par une petite fenêtre de 20 cm. de haut sur 50 cm. de long, pratiquée dans sa face sud. Immédiatement au-dessous de cette fenêtre, une table, et le long de la paroi ouest deux lits garnis de paille et superposés comme dans une cabine. Vers le fond, du côté nord, le local se prolongeait, en profondeur, sur les deux tiers de sa longueur et n'était séparé du hangar que par une paroi de bois rencontrant, du côté est, celle du vestibule. Dans cette sorte d'alcôve se trouvaient un poêle en fonte à deux trous, une bouilloire en cuivre, quelques boîtes de conserve, une lanterne et un chat ronronnant, le seul être vivant qui tint compagnie aux trappeurs durant la longue nuit polaire.

29 juillet. — Sitôt le premier déjeuner expédié, nous sommes débarqués sur la rive orientale de la baie Möller, tout près de la « Pierre remarquable ». La rive n'a que 8 mètres d'altitude et

tout ce Vorland [1] a une flore très riche. Le sol présente le curieux phénomène dénommé « faux terrain polygonal » ou « Hexagonaler Quarré-boden ». (Cette formation n'est point spéciale au Spitsberg.) Le sol est divisé en hexagones allongés, mesurant en moyenne $\frac{8}{5}$, $\frac{5}{2}$ ou $\frac{5}{1}$ mètres, d'autres plus petits paraissent parfaitement réguliers. Leurs bords sont formés de cailloux placés debout, la plupart dans le sens vertical, suivant leur moindre épaisseur et, dans leurs intervalles, absence complète de terre. L'intérieur de chaque hexagone est recouvert de petits cailloux allongés, en forme de galets. Sur les bords, un peu de végétation, quelques saxifrages roses ou blanchâtres, des pavots arctiques, et, par places, des andromèdes. En regardant cette curieuse disposition dans la direction N.-E., la face ouest des cailloux est blanche, tandis qu'observée du côté N.-O., leur face est paraît noire à cause des lichens qui la recouvrent.

Midi nous ramène au navire. Le thermomètre est à + 11° C. ; puis la pluie se met à tomber à verse et cela jusqu'au soir à 8 heures ; le baromètre se tient à 758 mm et le thermomètre donne + 7° C. pour la température de l'air.

30 juillet. — Au matin, un vent moyen du N.-E. pousse de gros cumulus ; le baromètre a quelque peu fléchi, le mercure indique 757 mm et la température de l'air est de + 6°.

Le tender nous débarque sur la rive sud de la baie Louis Tinayre. La plupart de nos compagnons se promènent sur le Vorland, jusqu'à la Pointe Fanciulli, tandis que d'autres tentent l'ascension d'un sommet (671 m.) de la chaine des Monts Ole Hansen. Le Vorland offre une flore aussi riche que variée, ce sont toujours les mêmes fleurettes aux corolles roses ou jaunes. De nombreux bois de rennes, bien ramifiés, sont ramassés par les touristes. Nous tombons au beau milieu d'une compagnie de lagopèdes, une poule avec huit ou dix poussins, déjà de la grosseur du poing, mais encore incapables de s'envoler ; nous réussissons à nous emparer de l'un d'eux. Puis, par un magnifique soleil, nous rentrons au navire pour le déjeuner. Durant le trajet, nous pouvons observer de nombreux phoques.

L'après-midi, malgré la violence du vent, le tender promène les touristes devant le front du glacier Louis Tinayre et au pied

[1] Vorland = piedmont.

du massif imposant des Monts du Président Fallières. L'air vif n'a que 3 à 4°, tandis que l'eau de la mer accuse une température de + 6°,3. Vers le soir, le soleil brille comme à midi, aussi passons-nous une soirée bien agréable.

31 juillet. — Au réveil, une légère nébulosité estompe la rive voisine, le vent est tombé. Dès 9 heures, nous mettons pied sur la rive est de la baie Koller, au coin du glacier Louis Mayer, pour entreprendre l'ascension de la chaîne Michelsen (644 m.). Certaines parties des rochers servent de refuge à des mergules nains, des guillemots à miroir, dont nous apercevons les œufs ou les jeunes au fond d'étroites crevasses. Nous trouvons aussi un terrier de perroquet de mer. Malheureusement, surpris par un épais brouillard, nous jugeons prudent de rebrousser chemin. Arrivé au-dessous de la couche nuageuse, nous pouvons admirer la surface du glacier Louis Mayer, fortement crevassé, et, par-ci par-là, quelques petits lacs bleus du plus bel effet. La rive droite du glacier est bordée par une formidable moraine, toute de boue et de blocs énormes. Elle cesse tout à coup vers le haut ; là le glacier semble avoir comme seuil le rocher lui-même.

Dans notre excursion, nous avons observé le pavot arctique et la dryade polaire, l'andromède tétragone, une potentille, trois saxifrages, un silène, un pissenlit, une arnica, des drabes, le cranson polaire, des pâturins, un lycopode, une prêle et une jolie fougère.

1er août. — Un épais brouillard cache les crêtes, le vent est faible, aussi quittons-nous notre mouillage à bord du tender qui nous amène au fond de la baie Lilliehöök, devant le front du glacier, muraille verticale de glace de près de 30 mètres de hauteur. Au pied de cette muraille, même sous la glace qui forme voûte, nous observons les mouettes tridactyles, les mergules occupés à pêcher les petits crustacés si nombreux dans ces eaux. — Pendant le lunch, le *Flying Kestrel* vient retrouver le *Grosser Kurfürst*, qui s'en va jeter l'ancre dans la baie King, à peu près en face de Havre Coal.

Dans le courant de l'après-midi, les barcasses nous emmènent dans l'archipel Lovén, groupe d'îles parsemées devant le glacier King. Nous débarquons sur un grand îlot où des centaines de sternes arctiques, d'eiders, couvent ou élèvent leurs jeunes. Des heures durant nous nous promenons au milieu de

ce paradis ailé, harcelé par les sternes qui nous frappent fortement du bec. Leurs nids s'y rencontrent à chaque pas. Nous observons, dans un groupe de sternes, deux mouettes de Sabine en plumage de noces, espèce très rare pour cette région. Des oies cravants et des canes eiders conduisent leurs jeunes à la mer. Sur l'île, la saxifrage œil de boue y forme de vastes tapis d'un jaune intense. Enthousiasmé, nous quittons à regret l'îlot et nous rentrons à bord avec le dernier canot qui côtoie de gros blocs de glace, flottant à la dérive et provenant du dernier vêlage du glacier King.

Le soir, à bord, nous nous rendons à l'aimable invitation de deux compatriotes, Mlle et M. Ch., de Genève. Notre table est garnie de drapeaux suisses, qui nous rappellent la patrie lointaine, aussi c'est avec joie que nous levons nos verres en son honneur.

2 août. — Chaque matin nous enregistrons la présence du brouillard avec vent faible, ce qui ne nous empêche point d'aller excursionner dans Havre Coal, jusqu'au Mont Schetelig. Dans ces parages, nombreuses sont les traces de gisements de charbon, nous en rapportons de fort beaux échantillons.

Après le lunch, nous sommes débarqués dans une anse de la presqu'île Blomstrand, où une société anglaise a commencé l'exploitation d'un marbre noir, destiné, a ce que nous dit un contremaître, à faire concurrence « à celui de Saint-Triphon, en Suisse. » Sur la rive, l'on construit deux maisons en bois pour l'hivernage des ouvriers, et de nombreuses caisses de conserves de fruits, de légumes venant du Queensland y sont entassées. Une grande activité règne dans ce coin isolé. Sur les points élevés des environs ont été dressés des cairns, surmontés de poteaux en chêne, bien équarris, portant une plaque de cuivre jaune avec l'inscription suivante en relief : « Owned by the Northern Exploration C° Ld London. Claimed 1906. » Cela prouve qu'il s'agit bien, en l'espèce, d'une entreprise viable.

Aux alentours de la carrière, le pays est sec. Ce ne sont que des rochers aux croupes arrondies ; mais, en s'avançant vers l'intérieur, on rencontre une étendue marécageuse, animée par les cris des sternes arctiques qui y nichent en compagnie d'eiders.

3 août. — Toujours le brouillard sur les sommets ; mais, heureusement, comme les jours précédents, il se dissipe vers midi

Dès dix heures, nous sommes sur le tender, qui se dirige vers la baie Lilliehöök. Nous prenons le lunch à bord, puis débarquons dans Port Signe. Au Nord, nous avons la masse bombée d'un glacier, au Sud une haute falaise. A terre, la marche n'est pas facile, partout des blocs qu'il faut escalader ou contourner. Nous nous dirigeons vers les rookeries de la Pointe Nils. Là, les mouettes tridactyles et les guillemots de Brünnich s'y sont établis par milliers. Sur chaque saillie du rocher, se voient quelques groupes de mouettes ou de guillemots, côte à côte, mais les espèces toujours nettement séparées.

Dans l'intérieur, le long du thalweg de la vallée Zeppelin, des petits lacs avec, en leur milieu, un ou des îlots qui donnent asile aux eiders et au plongeon à gorge rousse. Quelques stercoraires parasites nous poursuivent avec acharnement et s'élancent même à plusieurs reprises sur nous, nous obligeant à nous garer avec le piolet. La flore de cette région est pauvre. Le tender nous ramène à bord du navire qui, peu après, lève l'ancre pour gagner l'Icefjord. La nuit est claire ; au Sud, nous voyons l'horizon tout embrumé.

Pendant la nuit, une baleine est signalée.

4 août. — Nous sommes en plein dans le brouillard, la mer est houleuse, l'Icefjord n'a rien de séduisant, et comme Greenharbour est complètement fermé par les glaces, nous entrons avec le tender dans Safe bay. Nous y trouvons une usine baleinière, l'*Hécla*, de Sandefjord, appartenant à M. Johann Bryde, notre ex-directeur de la chasse à la baleine en 1906. Une conversation s'engage, bord à bord, avec le capitaine de l'*Hécla*. Il nous dit qu'il a rencontré cette année beaucoup plus de glaces qu'en 1910 et que la neige est disparue plus tardivement. A cette date, l'année dernière, il avait déjà capturé 66 baleinoptères, tandis qu'aujourd'hui il n'en a que 25, ayant fourni 700 tonnes d'huile.

Vers midi, nous rejoignons le *Grosser Kurfürst*, qui stationnait dans l'Icefjord, et nous allons jeter l'ancre dans Advent bay. Au milieu de l'après-midi, les chaloupes nous débarquent dans le port de la Mine de Charbon. Sur la rive occidentale de l'Advent bay, tout près de l'entrée de l'Advent Dal, une compagnie américaine, « *Arctic Coal Company* », exploite, depuis 1904, les gisements de charbon. Une centaine d'ouvriers assure l'exploitation qui se poursuit jour et nuit et durant toute l'année. La

galerie principale a déjà atteint une longueur de 650 mètres. En 1910, il a été sorti 25000 tonnes de charbon : mais en 1911, fin juillet, la quantité extraite était déjà supérieure à ce chiffre. La Direction de la mine espère arriver à un rendement régulier de 50000 tonnes. Tout ce charbon est conduit à Hammerfest par le *Monroe*, bateau charbonnier de la mine, qui assume, en même temps que le ravitaillement de la colonie, l'arrivée et le rapatriement des mineurs. En 1910, le *Monroe* arriva le 24 mai dans l'Icefjord, mais il ne put pénétrer que le 21 juin dans l'Advent bay. En 1912, c'est le 29 mai déjà qu'il put jeter l'ancre au large de la baie Advent.

Les galeries d'exploitation sont horizontales et la galerie principale s'ouvre à flanc de coteau. De cet endroit part un câble aérien et un plan incliné descend à la mer, jusqu'à l'estacade, pour l'embarquement du charbon.

A mi-chemin, entre le thalweg de l'Advent Dal et le palier de la mine, se trouvent une douzaine de maisons en bois, destinées aux mineurs ; un magasin a été établi dans l'ancien « Hôtel des Touristes » transformé. Cette agglomération forme un petit centre de civilisation, qui a l'avantage d'être la cité la plus septentrionale du monde ; elle a été baptisée « Longyear City », du nom du principal actionnaire de la mine.

Ce jour-là, l'air extérieur avait une température de [illegible] C. ; dans la galerie principale de la mine le thermomètre accusait — 1° C. L'air humide provenant de l'extérieur se condensait en milliards de très petits cristaux qui donnaient à toute la couche de charbon une couleur blanche parfaite. Une galerie transversale tient lieu de chambre réfrigérante ; une cinquantaine de porcs tués y gisent en attendant d'agrémenter le menu des mineurs. La compagnie occupe surtout des Norvégiens, quelques Russes et des Suédois, mais ces derniers donnent beaucoup d'ennuis à la Direction ; ils ont fomenté des émeutes et même une grève avec toutes ses péripéties. Ces ouvriers sont au nombre d'environ une centaine, qui se relaient toutes les 12 heures, à 6 h. du matin et à 6 h. du soir. Ils vivent par groupes répartis dans les mansonnettes du hameau, et occupent leurs loisirs à la pêche, à la chasse, à la recherche des œufs d'oiseaux de mer, dont ils sont très friands. Quelques-uns extrayent de la roche des empreintes de végétaux fossiles, qu'ils vendent très cher aux touristes. En hiver, ils

tendent des pièges ou placent des amorces empoisonnées pour la capture des renards polaires ou isatis. Dans l'hiver 1910-1911, ils avaient pris douze renards blancs et un seul bleu. Pour la peau sèche de ce dernier, qui était vraiment belle, ils exigeaient 130 couronnes (environ 180 francs), tandis que les blancs se vendaient 60 couronnes (soit 84 francs). Ils offraient encore les bois, très grands, du seul renne tué dans le courant de l'hiver. Dans le val Longyear paissent des chevaux et quelques petites vaches. Un troupeau de porcs prend ses ébats dans les marécages.

Mais c'est dans le port que règne une grande activité. Nous notons: le *Monroe*, qui part avec son chargement de charbon, le *Viking*, petit vapeur battant pavillon suédois, le *Doggeren*, yacht norvégien qui avait transporté l'expédition norvégienne de Hoel et Holtedahl (ces explorateurs avaient tué un ours blanc au fond de l'Icefjord), puis le *Heim*, gros navire à voiles et à vapeur, qui avait ravitaillé la mine. Vers le soir, arrive l'*Andeness*, bateau de touristes de la Compagnie norvégienne « Vesteraalens Dampskibsselskab », qui vient faire du charbon et repartira dans la nuit pour la baie Wood, dans le Spitsberg septentrional.

Rentrés à bord, nous passons une soirée très agréable ; nous avons la visite de MM. les Docteurs Rempp, de Strasbourg, et Wagner, de Vienne, assistants de M. le prof. Dr Hergesell. Ces savants vont hiverner à Longyear City, pour y faire des observations d'aérologie, au moyen de ballonnets libres et de ballonnets captifs. Dans la nuit, nous avons encore un visiteur, c'est Klaus Thue, que tous les touristes ayant abordé à Advent point connaissent bien ; en effet, sa tente s'y dresse chaque été et il vend des peaux d'oiseaux, des fanons de baleinoptères, des empreintes fossiles. Ce petit commerce doit être fructueux puisque, à chaque fin de printemps, il se remet en route pour sa station d'été. Ce trappeur était venu offrir à vendre une magnifique mouette sénateur, qu'il avait tuée dans la journée sur un cadavre de phoque.

Klaus Thue est le seul survivant d'un drame qui s'est déroulé, il y a un peu plus d'une quinzaine d'années, dans le golfe des Glaces (Icefjord). Au printemps de 1895, il était parti de Tromsö, avec trois compagnons, sur le petit cutter *Ellida*. Durant l'été, ils croisèrent le long de la côte ouest, et furent surpris pré-

maturément par les glaces qui les enfermèrent dans la baie Advent. Ils durent abandonner leur navire et s'apprêter à hiverner. Avec les moyens primitifs dont ils disposaient, ils se construisirent une hutte. Puis, lorsque l'Icefjord fut gelé, ils le traversèrent en skis jusqu'au cap Thordsen, où ils savaient trouver les maisons d'hivernage de l'expédition suédoise de 1882-1883. Ils y restèrent quelque temps. L'un des trappeurs, parti à la chasse, ne revint plus ; aussi les trois autres décidèrent-ils de retourner à la baie Advent pour y chercher des provisions. Mais ils furent atteints du scorbut et, trop faibles, ne purent rentrer au cap Thordsen. Le 30 mars 1896, Andreas Holm succombait aux atteintes de cette terrible maladie polaire. Comme le terrain congelé ne permettait pas de l'ensevelir, ils mirent son cadavre dans deux tonneaux. Puis, lorsque les glaces commencèrent à se disloquer, Klaus Thue et son compagnon, Niels Olsen, cherchèrent, avec un petit bateau, à gagner la côte ouest, dans l'espérance d'y rencontrer un voilier. Ils errèrent ainsi bien des jours, avec, comme seule nourriture, deux oiseaux qu'ils mangèrent tout crus. Enfin, le 18 juin, ils furent aperçus par un baleinier qui les recueillit à bord et les reconduisit dans leur lieu d'hivernage. Ils y ensevelirent leur camarade mort, sur la tombe duquel s'élève encore aujourd'hui une simple croix de bois, portant, grossièrement gravée, cette brève inscription : « Andreas Holm fra Tromsö ».

Depuis lors, chaque été voit revenir Klaus Thue sur Advent Point.

Les restes de leur hutte d'hivernage sont encore là : une tourbe au-dessus de laquelle se trouvent quelques poutres assemblées en chevrons et en pannes. Voilà la simple histoire narrée par Klaus Thue en cette « nuit claire » du 4 au 5 août 1911.

A 4 heures du matin, par un beau temps, nous levons l'ancre et nous dirigeons vers la sortie de l'Icefjord. Le Havre vert (Green Harbour) est toujours pris par les glaces. Nous doublons, avant d'entrer dans la mer glaciale, le cap Staratchine, tout le nom vient d'un chasseur russe « Staratschin », ou « Staratschine », qui hiverna pendant quinze hivers consécutifs au Spitsberg, y passa en tout 39 hivers, et finit par mourir dans ce lieu désert, âgé de plus de 80 ans.

5 août. — Au matin, nous sommes dans la mer Glaciale, très houleuse. Un brouillard intense voile l'horizon ; il ne se dissipe

pas de toute la journée. La température varie peu ; ainsi, à 8 h. du matin et à midi, nous notons + 3°,6 ; le soir à 7 h. elle s'est élevée jusqu'à + 4°. Dans l'après-midi, l'eau accusait + 5°,8 et le baromètre se maintenait invariablement à 761,5 mm.

6 août. — Cette nuit, aux environs d'une heure, nous avons passé l'Ile des Ours [1], seul le Mont Misère a émergé quelques instants de la brume. Le brouillard est toujours très dense. Dans l'après-midi, le vent faiblit et le brouillard se dissipe. Vers 4 heures, c'est par un temps splendide que le cap Nord est signalé ; un chaud soleil ragaillardit chacun. A 6 heures, le mercure du thermomètre indique + 9°,8. Nous jetons l'ancre dans une anse abritée, la Hornvik. Le commissaire du bord part en chaloupe pour Skarsvaag, petite localité possédant un bureau de poste et de télégraphe, afin d'annoncer au N. D. L. à Brême la réussite parfaite de notre voyage polaire. Pendant ce temps les passagers sont débarqués pour l'ascension du cap Nord. La montée se fait par un sérieux raidillon et dure de 30 à 40 minutes.

Ce sentier de chèvres passe au milieu d'une végétation assez touffue, beaucoup de graminées, des renoncules, des aconits, des géraniums, etc.

Il est environ 10 heures lorsque nous atteignons le sommet du plateau dénudé. Un vent glacial nous oblige à circuler. Aussi en profitons-nous pour visiter la colonne de granit qui rappelle la visite du roi de Suède, Oscar II, le 2 juillet 1873 ; la tour en pierre sèche commémorant celle de l'empereur d'Allemagne, Guillaume II, le 22 juillet 1891 ; puis l'inscription lapidaire placée par les soins de la Société pédagogique de Vienne en l'honneur du 60me anniversaire du glorieux règne de l'empereur François-Joseph. Cette association visitait le cap Nord le 26 juillet 1908.

Dans nos allées et venues, nous faisons détaler un magnifique renne porteur d'une puissante ramure ; puis, quatre lago-

[1] L'Ile des Ours est à moins de 500 km. de Tromso, placée au confluent du courant tiède du Gulf Stream et des courants glacés descendus de la mer de Barents ; elle est presque toujours enveloppée de brumes ; de plus, elle est presque inabordable.

Elle avait été découverte le 9 juin 1596 par Barents, et son équipage ayant tué un ours blanc, elle fut dénommée Ile des Ours, mais depuis longtemps ces plantigrades arctiques ont disparu de la région

pèdes partent sous nos pieds ; au loin, le courlis corlieu fait entendre son cri d'appel.

Vers minuit, le soleil est très bas sur l'horizon qui s'empourpre ; l'astre, voilé par les nuages, disparaît pour réapparaître à une heure et demie sous forme d'un immense globe rouge sang.

Sur le plateau, nous trouvons une végétation plutôt clairsemée : des pédiculaires, des pinguicules, des touffes de camarines, des graminées et des carex en forment la note dominante. Nous cueillons une fleur semblable à une jacinthe, que nous perdons malheureusement durant le retour ; nous supposons que c'était une Endymion.

Nous redescendons rapidement pour retrouver les chaloupes qui nous reconduisent à bord. Le *Grosser Kurfurst* met cap au Sud et notre voyage se continue d'escale en escale, le long de la côte de Norvège. Quelques brumes et des averses journalières viennent nous rappeler qu'il pleut souvent dans ce pays. Le 16 août, de bon matin, nous sommes dans le canal, nous débarquons à 6 heures et demie, puis, à 7 heures 19 exactement, comme l'indiquait l'horaire du voyage, notre train quittait le quai de Bremerhaven pour nous ramener à Brême.

A PROPOS

DES

PREMIERS CARTOGRAPHES NEUCHATELOIS

Josué Perret-Gentil, Le Père C. Bonjour, David-François de Merveilleux

PAR

C. KNAPP

Professeur à l'Université de Neuchâtel.

De nouveaux documents nous mettent à même de compléter ou de rectifier les Notices consacrées à deux des premiers cartographes neuchâtelois : le Père C. Bonjour et David-François de Merveilleux, aux tomes VII, 1892-1893, et XX, 1909-1910, du *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, et de signaler l'existence d'un précurseur, Josué Perret-Gentil, du Locle, lequel doit être considéré comme le premier des cartographes neuchâtelois.

« La comparaison des deux exemplaires connus de la carte du P. Bonjour, l'un à Neuchâtel, l'autre à Besançon, permet de constater certaines différences qui autorisent les suppositions suivantes : la carte paraît avoir été dressée avant le début de l'année 1670, avoir été gravée entre 1670 et 1672, et enfin avoir été éditée au début de 1673. » (*Bulletin*, tome VII, page 10.)

On a cru jusqu'ici que la carte du P. Bonjour était la première en date du Pays de Neuchâtel. Mais différentes pièces, récemment découvertes, démontrent que cette opinion est erronée. On lit dans les Manuels du Conseil de la ville de Neu-

châtel [1] : « Abraham Purri hoste du Singe a presente la Carte generalle des deux Comtez de ceste Souveraineté laquelle a esté faicte par feu le Secretaire Josué Perret Gentil du Locle ; et par mesme moyen requis luy estre payé et satisfaict certaine despensce qu'il a faicte en sa maison : Passe que ladicte carte sera visitée par Messieurs les Quatre [2] et deux des Cheffs pour recognoistre si elle est bien faicte et pourront traicter avec luy pour la dicte despence. »

Antérieurement à la demande d'Abraham Purri, Josué Perret-Gentil avait déjà présenté sa carte au Conseil d'État et en avait reçu une récompense, ainsi qu'il appert des deux extraits suivants [3] :

Du 24 mai 1631. — Sur requeste de Josué Peret-Gentil, du Locle, aux fins de recompencé des fraicts suportez a tayre et dresser les cartes de cest Estat qu'il a mis en main de Monseigneur le Gouverneur [4], et de luy ottroyer le greffe des Chaux d'Estallieres, [5] remis a y adviser.

Du 12 juillet 1631. — Accordé a Josué Peret Gentil ordonnance de cinquante escus vers le recepveur des 4 mayries pour toute recompence pretendue a cause des peynes, vacations et frais en faysant les plan et cartes du pays, a condition qu'il fera encores le plan particulier du Chuffort, [6] sans en pretendre autre chose.

Josué Perret-Gentil-dit-Maillard, fils de Jacob, fut notaire au Locle de 1618 à 1632, année de sa mort. Il naquit entre 1590 et 1598. On sait peu de chose de sa vie. Le 19 mai 1628, il est réintégré dans ses fonctions notariales après avoir été interdit pour malversations. Le dernier acte qu'il dressa est daté du 21 janvier 1632. Le 18 février suivant, son père Jacob est nommé tuteur de ses hoirs. Quelques jours après, le 27 février, inventaire est dressé de ses biens meubles. On y relève la mention « la presse a libraire gattée » [7].

Les archives de l'État possèdent un registre du notaire Josué

[1] *Manuel du Conseil*, vol. 4, f° 242, séance du 6 mai 1631.
[2] Les Quatre Ministraux, autorité exécutive de la ville de Neuchâtel.
Manuel du Conseil d'État, vol. 10, p. 280 et 285.
[4] François d'Affry, avoyer de Fribourg.
[5] La Brévine.
[6] Hameau de la commune de Verrières en Val-de-Travers.
[7] *Manuel de histoire du Locle*, vol. III, p. 150 et 159.

Perret-Gentil. Il est illustré de quelques dessins à la plume qui dénotent chez leur auteur une certaine facilité. L'un d'eux représente une ville entourée de murailles ; un autre les détails de fortifications de la ville de Cambrai. Josué Perret-Gentil aurait-il voyagé ?

Le premier registre notarial du père, Jacob, contient aussi quelques initiales fort bien ornementées à la plume.

Ainsi donc Josué Perret-Gentil serait le premier en date de nos cartographes neuchâtelois. Les cartes qu'il a dressées ne paraissent pas avoir été publiées. Existent-elles encore ? Nous ne savons. Espérons qu'un hasard heureux nous les fera rencontrer et qu'il nous sera possible de les donner en fac-similé.

Le P. Bonjour et D.-F. de Merveilleux ont-ils connu et utilisé les travaux de Perret-Gentil ? C'est possible, mais nous ne pouvons rien affirmer de positif à cet égard.

De la comparaison des divers documents que nous avons reproduits plus haut, il semble résulter que le notaire loclois dessina deux exemplaires de sa carte. Peut-être fit-il, pour l'Etat, une série de plans, qu'il réunit en une carte d'ensemble destinée à être présentée aux autorités de la ville de Neuchâtel.

Abraham Purri, propriétaire de l'Hôtel du Singe [1], hébergea quelque temps Josué Perret-Gentil. Celui-ci mourut sans doute dans sa maison, laissant entre autres objets, sa carte manuscrite de Neuchâtel et Valangin. Pour se récupérer de ses dépenses, l'hôtelier eut l'idée de l'offrir contre argent comptant aux autorités de la ville. Malheureusement les registres des Quatre Ministraux n'existent plus pour cette période, ceux du Conseil de Ville et des Comptes de la Bourserie ne renferment aucune indication sur la suite qui fut donnée à la demande d'Abraham Purri. La carte de Perret-Gentil est-elle la même que celle dont fait mention « l'inventaire de tout ce quj a été trouvé dans le Chasteau de Neufschastel, appartenant à Son Altesse Serenissime ; après la mort de monseigneur Le Gouverneur de Mollondin [2], accusés, et remis par Madame La Gouvernante et sa vefve, es mains de Monsieur Brun Conseiller d'Etat procureur Général de sa S. Le 12/22 1664 ?

. . . . . .

[1] Cet hôtel occupait l'emplacement du n° 11 de la Place des Halles.

[2] Jaques de Stuvay, seigneur de Mollondin, succéda à François d'Affry en 1645.

Sur la grand Gallerie
quattre grand cartes du monde
Une petite du comté de Neufchastel. »

Rien ne nous autorise à l'affirmer. Une variante de cette pièce est rédigée comme suit :

« Inventaire fait par Monsieur Brun, procureur General, de tout ce qui a été treuvé après la mort de Monsieur le Gouverneur de Mollondin[1], dans le Chasteau de Neufchastel, et qui appartiennent à Son Altesse Serenissime. Le 12 22 Juin 1664, accusés et remises es mains de Mr le procureur général par Madame la Gouvernante de Mollondin.

. . . . . .

Sur la grande galerie, quattre grandes vieilles Cartes du Monde, Et une du Comté de Neufschastel et Vallangin plus devant la porte du petit poile ordinaire aussi une Carte du Monde, plus sur la petite galerie, il y a aussi une carte vielle.

Sur la petite Galerie
Une vielle carte de la Suisse
Une autre vielle du monde[2].

. . .

Le 2 novembre 1669 le dt Sieur Maitre bourgeois Bulot en son particulier a représenté qu'ayant fait venir par ordre du grand papier de Lion pour imprimer la nouvelle carte du pays qu'on a fait se montant à 225 Liv il prie qu'on lui en fasse ordonnance. Monseigneur le Gouverneur lui a dit que comme il n'y a pas aparence qu'on s'en serve qu'il doit tâcher de le revendre et qu'en tout cas on lui payera le port et voiture[3].

Nous ne voyons trop pour quelles raisons le papier venu de Lyon risquait d'être inutilisé. Le P. Bonjour, qui travaillait évidemment pour le compte du gouverneur du Comté, avait-il eu maille à partir avec une autorité toujours ombrageuse ? Nous ne savons. En tout cas, les difficultés, si difficultés il y a eu, se

[1] Survenue en 1664.
[2] Archives de l'Etat, A 14 10.
[3] *Manuel du Conseil d'Etat*, [illegible]

sont aplanies, puisque, deux mois plus tard, le 11 janvier 1670, il est ordonné à la dame veuve feu le sieur Receveur Favarger de payer au sieur mayre bourgeois Abraham Bullot et Daniel Petitpierre la somme de deux cent vingt cinq Livres faibles pour du grand papier qu'ils ont acheté et fait venir de Lion par ordre pour imprimer la Carte de ce pais, que le sieur Bonjour Religieux de Borgogne a faite. (*Bulletin,* tome VIII, p. 8.)

* * *

C'est le 22 juin 1683 que David-François de Merveilleux épousa à Peseux Catherine-Elisabeth, fille de Nicolas Wittembach, de Bienne. (Voir *Bulletin*, tome XX, 1909-1910, page 254.) Le 6 juin 1720 sa veuve loua une maison à Neuchâtel, « près les Moulins », pour 6 ans. [1]

* * *

Du xiiii d'Aout 1688.

Monseigneur le Gouverneur ayant représenté en presence du Corps de la Justice des Brenets qu'il a plu à Monseigneur le Prince, comme Curateur honoraire de S. A. S. d'honorer le sieur David-François Merveilleux de la Charge de Maire du dit lieu ; Il a présenté son brevet, pour estre enteriné duquel la teneur suit :

Henry Jule de Bourbon, Prince de Condé, Prince du Sang, Pair et grand Maitre de france, Duc d'Anguien, Chateauroux, Montmerency, Gouverneur et Lieutenant general pour le Roy en ses Provinces de Bourgogne et Bresse, etc, Curateur honoraire de Monsieur le Duc de Longueville nôtre Cousin, Prince souverain de Neuchatel et de Valangin, etc, a tous ceux qui ces pntes [présentes] lettres verront salut, Savoir faisons que sur le bon et louable rapport qui nous a esté fait de la personne de David francois de Merveilleux, et de ses bonnes vie et mœurs, sens suffisance et Capacité, ensemble de son affection au service de nôtre d[t] Cousin ; à iceluy pour ces causes et autres bonnes

[1] Extraits des actes de J.-J. Purry, notaire, III, f° 62, v°.

considerations à ce nous mouvans, avons donné et ottroye, donnons et ottroyons par ces presentes l'Etat et charge de Maire de la Majorie des Brenets, au Comté de Valengin, vacante par la demission pure et simple qu'en a faite entre nos mains Josue Jeannot dernier pourvu d'icelle : Pour dores en avant par le D David françois Merveilleux en jouir aux honneurs, authoritez droits, fruits, profits, revenus et Emoluments a la dite Charge appartenans tels et semblables qu'en a jouy ou deub jouir bien et deuement ledit Jeannot : Et ce tant qu'il nous plaira. Si donnons en mandement à nostre amé et feal Gouverneur et notre Lieutenant general en ladite Souverainete le Sr D'Affry et Gens du Conseil d'Etat de Neuchatel que du dt David François Merveilleux pris et receu le Serment, en tel cas requis et accoustumé, Ils le mettent et instituent de par nous en possession de ladite Charge de Maire des Brenets, ensemble de ce qui en depend, le fassent, souffrent et laissent jouir sans difficulté, et à luy obeir et entendre ès choses touchant et concernant l'exercice et fonction de ladite Charge. Car telle est notre intention. En témoin de quoy nous avons signé ces presentes, icelles fait contresigner par notre Conseiller et Secretaire ordinaire de nos Commandemens et apposer le Seau de nos armes. Donné à Paris le dix neuvième du mois de Juillet mil six cens quatre vingts huit. Signé Henry Jule de Bourbon, Et sur le reply Par Monseigneur Chauveau. Avec le sceau des Armes de S. A. S. sur cire rouge pendant en double queuë.

Aujourd'huy quatorzième d'Août mille six cents quatre vingts huit. En Conseil d'Etat tenu au Chateau de Neuchatel, les presentes ayant esté leues en les a enregistré dans le Manuel dudit Conseil, et enteriné selon leur forme et teneur. Et le dit sieur David François Merveilleux a esté mis en possession du contenu en icelles, moyennant le Serment accoustumé qu'il a presté es mains de Monseigneur le Gouverneur.

Moy Chancelier de Son Altesse Ser^me^ en cette Souveraineté à ce présent [1]

Cette charge, qu'il remplit jusqu'au 22 mai 1695, valut à David-François de Merveilleux de sérieux déboires, si nous en jugeons par les extraits suivants des Manuels du Conseil d'Etat

[1] *Manuel du Conseil d'Etat*, vol. M, f° 272.

Du xje Juin 1689.

Sur la requeste de Pierre Bevay des Brenets ; apres avoir entendu le sieur Merveilleux Maire dud. lieu et veu la procédure, Il a esté dit qu'on reçoit ledit Bevay en appel de la Sentence que la Justice des d^ts^ Brenets a rendu le sixieme de fevrier dernier sur la Demande que ledit sieur Maire avoit formé contre luy au sujet des emportements et menaces dont il usa contre le Sautier qui vouloit arrêter de la part de la Seig^rie^ un tonneau de vin de Bourgogne qu'il faisoit amener chez luy, veu que ladite sentence concerne le point principal [1].

Du viij Juillet 1690.

Sur les plaintes du sieur Merveilleux Maire des Brenets contre Pierre Bevay dudit lieu, qui l'a insulté et qui a tiré l'espée contre luy ; Il est ordonné au sieur Tribolet Maire du Locle, où l'Insulte a esté faite de suivre et proceder incessamment à la demande qu'il a formé contre ledit Bevay pour ce sujet ; et de faire ensuite rendre sentence par la Justice, à ce qu'il soit condamné à tel chatim^t^ [châtiment] que le Cas mérite.[2]

Du xvi Novembre 1691.

Sur ce qu'a representé le Sr Merveilleux, Maire des Brenets touchant la soumission que Pierre Bevay fit lorsqu'on tint les Etats a Valangin,, Monseigneur le Gouverneur par l'avis de Mrs du Conseil d'Etat a établi journée pour ce sujet au mardy 24 de ce mois, ordonnant aud Bevay de comparoître sur le dit jour en Conseil avec led Sr Maire pour estre sur ce ordonné que de raisons [3].

Du xxiv Novembre 1691.

Le sieur Merveilleux Maire des Brenets ayant insté pour avoir fait satisfaction de l'insulte à luy faite par Pierre Bevay au Locle quelque tems apres la reveüe d'Armes. Apres avoir entendu ledit Bevay, lequel est comparu ensuite de la soumission qu'il fit à la tenuë des Etats de Valangin et a declaré qu'il recon-

[1] *Manuel du Conseil d'État*, vol. 35, f° 68.
[2] *Manuel du Conseil d'État*, vol. 35, f° 617.
[3] *Manuel du Conseil d'État*, vol. 36, f° 349.

noissoit ledit Sieur Maire homme d'honneur et digne d'exercer ses charges. On la condamné à luy demander pardon en ouverte Justice, et à payer dix écus d'amande aux Parties Casuelles, dix écus blancs audit Sr Maire pour ses frais, et une pistole a Monsieur le Procureur general pour les journées qu'il a vaqué pour cela [1].

* * *

David-François de Merveilleux chercha à introduire à Peseux, où il possédait des terres, la culture remunératrice du mûrier.

Ce projet suscita une assez vive opposition, ainsi qu'en témoignent les pièces suivantes :

Du xxiii de May 1688.

En Conseil tenu au Chateau de Neuchatel,

Sur le differend entre le sieur David Francois Merveilleux, d'une part, et les Gouverneurs des villages de Peseux, Corcelles et Cormondreche d'autre part, au sujet de ce que lesdits villages ne veulent pas luy permettre de clore un champ dans la fin de Peseux où il a planté des Meuriers. Après avoir entendu les Parties et consideré qu'il est de l'interet public qu'on introduise les meuriers dans ce pais, a l'exemple de ce qui se fait en France et dans le canton de Berne, ou les souverains ont soin d'en faire planter, à cause du grand revenu qu'ils produisent. Il a eté dit, qu'on exhorte lesdits villages à convenir avec ledit sieur Merveilleux entre cy et la fin des prochaines feries afin qu'il puisse fermer le champ ou il a planté lesdits Meuriers pendant cinq ans. A défaut de quoy s'il se represente en Conseil après les feries, il en sera ordonné plus outre selon que le lieu gaillte le requera [2].

Du xx de Juin 1688.

Le sieur David Francois Merveilleux, ayant fait citer les Gouverneurs de Peseux, Corcelles et Cormondreche au sujet de ce qu'ils n'ont pas voulu convenir avec luy pour avoir le pou-

[1] *Manuel du Conseil d'Etat*, vol. 26, f° 171.
[2] *Manuel du Conseil d'Etat*, vol. 34, f° 151.

voir de fermer le champ où il a planté des Meuriers, suivant l'exhortation qui leur en fut faite par l'arrêt du 23e de May dernier. Mais n'estant point comparus, Il a esté dit qu'il les fera derechef citer pour le Conseil qui se tiendra mercredy prochain l'endemain de la foire de la Saint Jean[1].

Du xxvii de Juin 1688.

Le sieur David-françois Merveilleux a représenté qu'il a tâché de s'accorder avec la Communauté de Peseux suivant l'arrêt du vingt-troisième de May dernier, pour avoir la permission de fermer le champ où il a planté des Meuriers mais elle n'a pas voulu y donner les mains, Et comme il luy est impossible d'empêcher qu'ils ne soient endommagez par le bestail s'ils ne sont fermés il a prié la Seigneurie de le luy permettre. Sur quoy les Deputez de la dite Communauté ont dit qu'elle ne peut donner les mains à cela parce que le pâturage leur est trop necessaire et que chacun voudroit apres cela avoir le même privilège. Apres avoir consideré que l'interêt public doit estre preferé au particulier, et que c'est celuy de Son Altesse Sermme et de ses sujets, que l'on en plante dans ces Pays, à l'exemple des Etats circonvoisins, où les Souverains ne favorisent pas seulement l'établissement des Meuriers, mais mesme ont commandé a leurs sujets d'en planter, à cause du profit qu'on en tire. Il a esté dit qu'on ordonne à ladite Communauté de permettre audit sieur Merveilleux qu'il ferme ledit Champ, pendant cinq années, au bout desquelles il le rouvrira. Mais comme il n'est pas raisonnable qu'elle soit privée pendant ce temps là du droit de pâturage qu'elle a sur cette pièce, sans une recompense équivalente on exhorte encore les Parties de s'en accorder entr'elles amiablement. Et au cas qu'elles n'en puissent convenir on ordonne à Monsieur Chaillet, Conseiller d'Etat et Maire de la Coste ou à son Lieutenant d'ordonner des gens de Justice pour évaluer l'avantage que la dite Communauté pourroit tirer du pâturage de cette piece pendant les cinq années, afin que ledit sieur Merveilleux luy en fasse droit[2].

[1] *Manuel du Conseil d'État*, vol 34, f° 196.
[2] *Manuel du Conseil d'État*, vol. 34, f° 207.

*
* *

Nous avons trouvé la convention conclue entre D.-F. de Merveilleux et l'imprimeur Schmidt. En voici le texte complet :

Convention.

Ceiourd'huy 17 febvrier 1694 marché et convention a esté fait et passé entre Noble et prudent sieur David françois Merveilleux bourgeois de la ville de Neufchastel Maire des Brenets pour S. A. S^me^ d'une part, et le sieur Jeanjaques Schmidt imprimeur habitant en ceste dite Ville d'autre part. Par lequel led Sr Schmidt promet et soblige dimprimer au dit Sr Merveilleux quinze cent Cartes de ceste Souveraineté avec les armes des princes, et toutes les planches tailles douces de son Traite de Geographie pour la quantité de trois milles volumes, lesquelles Cartes, et planches, il imprimera proprement dans la perfection et netteté nécessaires, mais pour ce faire ledit sieur Mayre luy fournira le papier l'ancre et la colle qu'il y faudra, sobligeant le dt Sr Schmidt de luy faire et fournir dans six sepmaines proch^nes^ cinq cents cartes de cette souveraineté avec les armes des princes et pour mille volumes de planches tailles douces de son traité de Geographie. Et le reste le luy fournira et delivrera a la fin du mois de Juin prochain sans point de faute. Et arrivant que le Sr Schmidt n'accomplisse leffect de la promesse cy dessus aux termes susd. le d^t^ Sieur Merveilleux pourra faire venir et pourra prendre des ouvriers pour parfaire incessamment l'impression de la dite besogne aux frais et depens du d^t^ Sr Schmidt. Pour payement et salaire de la dite besogne le dt Sieur Mayre promet de luy delivrer la somme de cent trente livres Tournois[1] que fait Trois cent vingt cinq livres foibles de nostre monnoye, et une pistolle[2] destraines pour la dame sa femme, que le tout lui delivrera tousiours a proportion du travail qu'il fera. Toutes lesquelles choses lesd parties ont promis d'observer et accomplir sous lobligation de tous leurs biens. Renonçans, etc.

[1] Environ fr. 650 à fr. 700
[2] Environ fr. 50

fait le 17 febvrier 1694. En présence des sieurs Michel Richard demeurant à Serrieres, Jeanjaques et Ollivier Rosselet frères bourgeois de ceste dte ville de Neufchastel tesmoins. [1]

L'imprimeur Schmidt ne tint pas ses engagements. David-François de Merveilleux dut l'actionner en justice :

David françois de Merveilleux, Maire des Brenets pour S. A. S. expose en droit qu'étant en grand dommage a cause des amusemens, retard, manquement de parole et révocation de traité qu'il auroit fait de bonne foi avec le Sr Jean Jaques Schmid, imprimeur, est obligé de former demande audit Schmid à ce : premièrement, qu'en conformité de leur premier traité, le dit Schmid ait incessamment à parachever l'impression des cahiers de son traité de geographie, de lui remettre entre les mains la quantité de trois mille exemplaires bien mis ensemble et bien collationés, que le dit Schmid ait aussi à lui tenir comte de la quantité de 437 rames de papier qu'il auroit receu du papelier Abraham du Bié, demeurant à St Sulpi,[2] pour l'impression de ses ouvrages de geographie, après quoi le susnommé de Merveilleux, maire, est content d'entrer sans délai en conte final avec le dit Sr Schmid, en conformité de leur traité, et en presance de gens de justice qu'il prie Monsieur le Maire de vouloir ordonner ; offrant le dit De Merveilleux de soumettre definitivement tous les differens qu'il pourroit avoir avec sa partie, à la prononciation que pourra rendre tout le corps de la Justice, ou tel nombre de gens qui lui seront ordonner ; et de paier et satisfaire incessamment le dit Schmid, au cas qu'il lui redoive sur les ouvrages qu'il lui aura rendu parfait, en conformité de leur traité. Que si au contraire il se conste que le dit Schmid ait plus receu qu'il ne lui est dû, le sus nommé acteur entend que le dit Schmid lui rembourse sur le chant ce que le dit de Merveilleux lui auroit avancé de trop, comme il se reserve de le faire voir dans son tems, et toutesfois et quantes qu'il en sera requis.

En dernier lieu le susnommé acteur demande encore au dit Schmid a ce qu'il ait a lui remettre incessamment entre les mains, le grand papier avec les planches gravées, tant de cuivre

[1] Extrait des Minutaires de Nicolas Huguenaud, notaire à Neuchâtel, commencé le 2 9bre 1693 et fini le 19 Juillet 1694.

[2] Il existait à Saint-Sulpice (Val-de-Travers) une très importante papeterie, dont les produits jouissaient d'une réputation méritée.

que de bois, ensemble la presse et assortimens qu'il auroit confié en la maison du dit Schmid sur la bonne foi de l'execution d'un traité signé Huguenaud, par lequel le dit Schmid etoit obligé de lui rendre imprimées toutes les cartes de cette Souveraineté avec les figures tailles douces de ses ouvrages de geographie, lequel traité le dit Schmid aiant revoqué par notification qu'il en a faite au susdit acteur, Ensuite de quoi il auroit été obligé de retirer ses grandes planches de la carte du Pais[1].

En dernier lieu, le sus nommé acteur expose encore plus outre que sa partie aiant revoqué le contenu d'un dernier traité par lequel le dit Schmid estoit obligé de lui rendre imprimées, moiennant un certain prix convenu, 1500 cartes de cette Souveraineté, avec les planches tailles douces de ses ouvrages de geographie, sur lequel traité ledit Schmid auroit deja tiré d'avance passé les deux tiers du paiement. Et ce nonobstant au grand prejudice de l'auteur, il n'auroit pas laissé de refuser d'ensuivre le contenu du traité quelques offres de recompense d'ailleur qui lui auroient été faites de la part du dit acteur, sa partie ne voulant entendre a aucune raison ni acord amiable. Le prenommé acteur auroit été obligé de retirer d'abord les planches, et voulant reprendre la presse qui lui appartient avec ses assortiments et grands papier qu'il avoit confié au dit Schmid sur l'assurance de sa bonne foi, qu'il s'acquitteroit de son dernier traite ; le dit Schmid auroit fait refus de laisser retirer à l'auteur ses fournimens, ce qui étant cause du retard de ses ouvrages, il demande au dit Schmid a ce qu'il ait a luy remettre incessamment la dite presse avec tous ses assortimens ; et pour les maux et dommages qui en peuvent survenir au sus dit acteur, il demande la somme de 30 livres par jour, à conter du jour d'hier 15 Mars qu'il a fait refus de livrer le bien qui appartient à l'auteur, se reservant au reste de pouvoir amplifier ou diminuer a sa demande en cas de besoin.

[Au dos :]

Demande de M. Merveilleux, Maire des Brenets, contre le sr J Jaques Schmid, imprimeur, formée le 16 mars 1691

[1] Ce dernier alinea est biffé sur l'original.

D'après une minute au dossier des pièces produites de 1694, Justice civile de Neuchâtel.[1]

* * *

Le graveur Lambelet, dont le travail fut si mauvais (*Bulletin*, page 279), figure peut-être dans le Registre des Mariages des Verrières, de 1700, sous le titre de fondeur.

* * *

La carte de Merveilleux est mentionnée dans plusieurs Registres de « montes » (enchères) de la fin du XVIIe et du commencement du XVIIIe siècles. « Dans les montes de Daniel Tissot-Vougeux, marchand, de la Chaux-de-Fonds, le 30 août 1697, Jonas Courvoisier, sautier de la Ch. de F[ds], a misé une carte de cette Souveraineté pour cinq batz et demi.[2]

Dans les montes de feu Daniel Droz dit Busset, le 23 mars 1699 David Perrelet, maître et expert chirurgien, doit quatre batz pour la carte de cette Souveraineté par Monsieur de Merveilleux.[3] Enfin, le 12 juillet 1731, Abraham Sagne, serrurier, sur les Montagnes d'Erguel, a monté et payé comptant la carte de la Souveraineté de N. et Val. par Merveilleux pr 5 ½ batz = L. 1, 4 p. 2/4.[4]

* * *

L'auteur de la Notice sur la plus ancienne carte connue du Pays de Neuchâtel, Monsieur le professeur Graf, de Berne, (*Bulletin*, tome VII, 1892-1893, page 20) déclare qu'on attachait autrefois une grande importance à des endroits qui n'ont que peu de notoriété aujourd'hui, tels sont la Baume aux Chèvres, les trois pierres à la frontière commune de Vaud, de Neuchâtel

[1] *Extr. de la Justice civile de Neuchâtel, 16 mars 1694.* — Mr Merveilleux, Maire des Brenets, a formé demande au S[r] J Jaques Schmid, imprimeur, laquelle il a produite par écrit, mais les parties s'étans ensuite soumises absolument et déffinitivement à ce qu'en règleroient Mr Varnod et Trybolet de la part du dit Sr Merveilleux, et Bollin et Bonvespre, du Conseil, de la part du dit Schmid, le dit Sr Merveilleux a retiré la dite demande. Et (a) la dite soumission esté faite par attouchement au sceptre.

[2] Registre des Montes de la Ch[x] de Fds. C. 8. — Valeur actuelle fr. 2.—.

[3] Registre des Montes de la Ch[x] de Fds. C. 8., — fr. 1.40.

[4] Idem C. 10, Montes du Maire des Brenets Calame.

et de la France. Nous-même avons mal compris l'indication qui figure sur deux lignes à cette même frontière, dans la carte de Merveilleux de 1694. Nous avions cru qu'il s'agissait de deux appellations distinctes : Fontaine Vito et des trois pierres, alors qu'en réalité il faut lire Fontaine Vito des trois pierres. Ces deux points, Baume aux Chèvres et Fontaine Vito des trois pierres, ont joui, en leur temps, d'une réelle célébrité. Loin d'être de minime importance, ils ont été les points de repère d'une frontière en litige, d'un contesté ou d'un séquestre, comme on disait jadis, contesté qui a donné lieu à des démêlés sans fin entre Neuchâtel, Berne et la Franche-Comté ; en l'espèce, les communes neuchâteloise de La Côte-aux-Fées et franc-comtoise des Fourgs. Le territoire disputé, dit séquestre Vuittel, était compris entre trois bornes et la frontière n'était pas rectiligne comme aujourd'hui, mais affectait la forme d'un triangle. Ces détails sont soigneusement indiqués dans la carte de Merveilleux, au moins dans la première édition de 1694. Nous nous proposons de faire de ce litige l'objet d'une étude spéciale. Pour l'instant, nous nous bornons à reproduire ici une note due à la bienveillance de M. Lucien Febvre, professeur à l'Université de Dijon.

« Un procès intenté à un certain Cl. Berard, de Pontarlier, fut porté devant le Parlement de Dôle le 7 septembre 1585 (cf. Archives Dép. Doubs, Parl[t] Dôle, Registre *Arrêts* B 1084, f° 277 v°). On y voit qu'à cette date « la place dite en Vuyteaux » avait été mise en surséance ; que néanmoins, le dit Berard avait, vers 1570, « prins, usurpé et approprié à son particulier prouffit », en l'annexant à une sienne grange dite « la grange de Vuyteaux », un territoire d'environ 50 voitures de pré et de 6 journaux de terre arable essartée, au grand préjudice de S. M. le roi catholique, comte de Bourgogne et de ses sujets de Joux. De plus, il avait commis la faute, au regard des Comtois, de recourir à ce sujet « à la justice d'Ivordon » et d'avoir « sur ce faict rendu sentence provisionale » par cette justice, en reconnaissant partie de la d. place tut de la Souveraineté des Srs de Berne à la grande diminution des aultheurs et souveraineté de S. M. » — Berard est condamné par la Cour de Dôle à se désister de son entreprise, à laisser le territoire par lui essarté revenir en nature de bois, et à payer une amende de 200 livres. — Ce texte est intéressant parce qu'il montre bien, par un exemple concret,

comment les défrichements des particuliers modifiaient incessamment la situation de frontière. »

*
* *

Non loin du Vitiau se trouve l'indication M. Jaquar, avec le signe d'une maison. Ce nom est probablement celui d'un Jaccard, de Sainte-Croix, comme le prouvent les documents suivants :

Du 25 Septembre 1666.

Monsr le procureur général ayant aujourdhuy fait venir en Conseil le Sr pierre Jaquar de la Ste croix, au suiet des Lodz non payés du bien quil a par cy devant acquis des Srs Henriet gisant dans cest Estat riere la Mayrie des Verrieres Lieud a Vuiteau. Apres avoir entendu Ledt Jaquar. La dessus, vu ses raisons, on Luy a ordonné de payer a Son Altesse Serenissime La somme de cinquante Escus petits pour les dits Lodz. Le surplus Lui ayant été quitté sur La recommandation de Monsr le Baillif d'hyverdon. De laquelle somme Ledt Sr Jaquar s'est obligé entre les mains du Secret du Conseil d'Estat, payable au sieur Sandoz, Receveur de la Baronnie du Vautravers, qui en tiendra conte a S. A. Sme.

La Seigneurie a accordé aud. pierre Jaquard de la Ste Croix, pour luy ses hoirs et ayants-cause, qu'il ne délivrera plus a Ladvenir Le Dixme a Landin sur un sien bien et mas de terre a La Coste es fées Lieudit a Vuiteau, ainsi qu'il a fait jusqua present. Mais il payera annuellement et perpetuellement sur chaque jour St Martin d'yver au Recepveur de S. A. Sme de la Baronnie du vauxtravers, La some de Cinq Livres foibles, a quoy Ledit Dixme a esté réduit et aprecié, ainsi qu'il apert plus particulierem[t] de lacte qu'on a ordonné a Monsieur le Chancelier de dresser en la forme qu'il est porté sur son Registre. [1]

Concession faite a pierre Jaquard de paier le dixme de son max de Vuitteau en argent.

Nous Urs de Stavay, Chevallier Seigneur de Lully, Gouverneur et Lieutenant General des Comtés Souverains de Neufchastel et Vallangin, pour et au nom de Tres illustre, tres haute et tres

[1] Manuel du Conseil d'État, vol. 21, f° 52.

puissante Dame et Princesse Anne de Bourbon, Princesse du Sang par la grace de Dieu, Princesse Souveraine desdits Lieux, Duchesse douairiere de Longueville et D'estourville, Contesse de Dunois, St Pol, Chaumont, Tancarville, etc., agissant au nom et en qualité de Mere et Tutrice ayant La garde Noble Royale de Messeigneurs ses enfans, Princes souverains desdits Neufchastel et Vallangin, Ducs et Comtes desdits Lieux : scavoir faisons a touts que pierre jaquard de la Ste Croix sestant aujourd'hui présenté par devant nous en Conseil D'Estat, nous a remonstré combien il Luy est incommode de payer Le dixme des grains qui croissent sur un mas de terre qu'il possède en la Coste es fées Lieu dit en Vuitteau, que jouxte David et Jaquillon Borquin, Les Jonet et La terre qu'il a acquise dudit jaquard devers Bise, Jeannette petit vefve du sieur anthoine Henriet devers vent et uberre, et Christ Bourquin devers Joram, nous suppliant qu'il nous plut de le reduire et convertir a une certaine somme Dargent qu'il payera annuellement. Ce qu'ayant este mis en deliberation Nous avons par Ladvis des Gens du Conseil d'Estat, octroyé et accordé octroyons et accordons par ces presentes au nom de Son Altesse Serenissime audit pierre Jaquard present et acceptant pour Luy, ses hoirs et ayant cause, qu'il ne delivrera plus a ladvenir Ledit dixme a Landain sur le Champ, ainsy qu'il a fait jusqua présent, ains qu'il payera annuellement et perpetuellement, sur chaque jour St Martin d'hyver au Recepveur de Son Altesse Sérénissime en La Baronnie du Vauxtravers la somme de Cinq Livres toibles monnoye ayant cours en cette Souveraineté, aquoy ledit Dixme a este reduit et apprecié. Voulons et entendons que Ledit pierre Jaquard pour Luy ses hoirs et ayant cause Jouisse plainement, paissiblement et perpetuellement du contenu cy dessus sans trouble ni empeschement. Car telle est nostre intention au nom de Son Altesse Serenissime. En tesmoin de quoy, nous avons aux presentes fait apprendre le scel de nos armes, et ordonné au Chancellier de Son Altesse Sme en cette souveraineté de Les signer de son seing ordinaire, sauf en autres choses Les droits de Son Altesse Sme et ceux dautruy en toutes.

Donné en Conseil d'Estat tenu au Chasteau de Neufchastel le 25 de 7bre 1666. [1] De Montmollin

[1] Actes de Chancellerie 12, f. 417.

Du xiiij Juin 1695.

La veuve de Pierre Jacquard de la Ste Croix ayant fait presenter une requeste par laquelle elle expose qu'elle est poursuivie de nouveau par les Commis du Roy au payemment de son contingent des quartiers d'hyver, et des autres redevances à cause du mas du Vitau, que feu son mary acheta du sie^r^ Henriet de Pontarlier, dont on l'obligea par arrêt de Conseil du 25 7bre 1666 d'en payer le Lod a S. A. S. et cinq livres par an pour le dime ; De sorte que se voyant ainsi chargée à payer en deux endroits pour un même mas, elle supplioit très humblement d'estre maintenuë, puisque son A. S. en a tiré le Lod, et qu'elle en perçoit le dime ; Après avoir entendu Monsieur Sandoz Conseiller d'Etat et Commissaire général, qui a esté sur le Lieu, et deliberé là dessus, Il a esté resolu, d'ecrire à Monsr l'Intendant du Comté de Bourgogne, pour le prier de faire cesser les poursuites des Commis du Roy puisque led mas est dans cette souveraineté, et que la dite veuve continuera de payer à la Recette du Vautravers le dime et les autres redevances qu'elle peut dévoir a S. A. S. à cause dudit mas, conformément à la reconnoissance que son Mary en a presté. [1]

Les trois pièces qui précèdent n'expliqueraient-elles pas pourquoi on voit un M. Jacquard dans la carte de Merveilleux ?

Il ne faudrait donc pas placer ce M. Jaquard dans les montagnes du canton, comme nous l'avons fait par erreur (*Bulletin*, tome XX, page 284).

Dans le Manuel du Conseil d'Etat vol. 39, on voit figurer, folio 440, six juin 1695, un Moyse Vuittel des Verrières. Y aurait-il quelque rapprochement à faire entre ce Vuittel et le Vuithiau ?

* * *

Le Barboux, La Chenalotte et Noël-Cerneux, faisaient partie naguère du Bailliage d'Ornans et non de la Seigneurie de Morteau. Spey devrait plutôt s'appeler Spoy, forme ancienne, quoique la Carte française du Ministère de l'Intérieur écrive le Mont de Spey. (Voir *Bulletin*, tome XX, pages 297-298.)

[1] Manuel du Conseil d'Etat vol. 39, f°s 426 et 427.

En date du 21 mars 1708, David-François de Merveilleux demande le privilège exclusif de vente de sa carte, avec défense d'en faire des contrefaçons.

Du 21 Mars 1708.[1]

Le sieur de Merveilleux, Capitaine et Ingenieur ordinaire au service d'hollande, ayant présenté requête, tendante aux fins qu'il luy soit accordé, par écrit, le privilege et permission pendant six ans de faire imprimer et vendre de nouveau la Carte de ce Païs qu'il mit sous la presse en 1694, et que deffense soit faite à toutes personnes de la contrefaire ; ni d'en vendre et débiter en cette souveraineté que de celles de son impression. Après avoir examiné cette affaire et déliberé, Il a êté dit ; Que ces sortes de privileges ne pouvant s'accorder que par S. M., on ne peut rien ordonner sur la demande dudit sieur de Merveilleux.

Le Conseil d'Etat ne voulut pas prendre sur lui d'accorder cette autorisation.

Nous tenons, en terminant ces adjonctions et rectifications, à remercier très chaleureusement M. Léon Montandon, aide-archiviste d'Etat, lequel, avec une inlassable complaisance, a facilité nos recherches et nous a signalé nombre de documents nouveaux. Nos remerciements s'adressent également à MM. Alfred Chapuis, professeur à l'Ecole supérieure de Commerce de Neuchâtel, et Elie Doutrebande, secrétaire-archiviste de la ville de Neuchâtel. Ces Messieurs nous ont transmis des documents de la plus haute valeur sur le premier cartographe du Pays de Neuchâtel, le notaire loclois Josué Perret-Gentil, totalement inconnu jusqu'à ce jour.

[1] Manuel du Conseil d'Etat, vol. 51, f. 11.

RAPPORT

sur la marche de la

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE GÉOGRAPHIE

pendant l'année 1912-1913

PRÉSENTÉ PAR

M. ARTHUR DUBIED, *Président.*

Mesdames, Messieurs,

L'année dernière, à pareille époque, — puisque l'Assemblée générale avait lieu le 30 novembre 1912, — nous constations que l'exercice de 18 mois qui se terminait alors, avait été aussi calme que long. Celui que nous clôturons aujourd'hui se distingue au contraire, moins par sa durée normale que par une activité rendue féconde grâce à la généreuse collaboration des membres de la Société de Géographie.

Deux tomes du *Bulletin*, cinq conférences dont trois données par les plus éminents des explorateurs suisses, près de 4000 francs de dons et admission de 32 membres nouveaux, quel glorieux bilan pour une société dont l'ambition scientifique est toujours bridée par la médiocrité de ses ressources, et quel précieux encouragement pour le comité qui, se sentant soutenu d'une manière si efficace, ne demande qu'à récidiver !

L'activité extérieure du Comité, sans présenter la même intensité que l'activité intérieure, n'a cependant pas été nulle. L'Association des Sociétés suisses de Géographie, qui comprend — vous ne l'ignorez pas — celles de Genève, de Berne, de Saint-Gall, de Zurich et de Neuchâtel, a été réunie cette année en congrès à Genève, siège du Vorort ou Comité directeur de l'Association de

1910 à 1913. Précédé d'une assemblée des délégués qui eut lieu le 30 mars, à laquelle la Société de Neuchâtel était représentée par le président et le secrétaire et qui eut à discuter une revision des statuts de l'Association, le Congrès des Sociétés suisses de Géographie, du 29 au 31 août, entendit plusieurs communications importantes parmi lesquelles celle de M. Knapp sur « Les fluctuations du français et de l'allemand dans la paroisse de Meyriez » et celle de M. le Dr Montandon : « Du groupement régional des armes de l'Afrique d'après leur mode de construction ».

La principale modification aux statuts discutés à l'Assemblée générale du 29 août et ratifiée par le Comité de la Société Neuchâteloise de Géographie, tend à donner plus de cohésion à cette Association et consiste dans la création d'un Comité central composé d'un représentant de chaque société. Il est chargé de représenter l'Association vis-à-vis des autorités du pays, d'exécuter les décisions prises par l'Assemblée générale et de développer les bons rapports existant entre les Sociétés de Géographie. Nous souhaitons sincèrement que ce nouvel organe réponde aux vœux de la Société de Géographie de Berne, qui en a proposé et défendu vivement la création. Le siège de ce premier Comité central est pour trois ans à Zurich au bout desquels il passera à Neuchâtel, chaque société devant à tour de rôle remplir les fonctions de « Vorort ». Ajoutons à cette activité extérieure, pour ne rien omettre, que la Société de Géographie de Genève a décerné, le 31 mai 1913, dans une séance solennelle, la médaille d'or, créée par M. de Claparède, à l'amiral Peary, le vaillant explorateur du Pôle Nord, et qu'elle y avait gracieusement invité notre Société, qui s'y est fait représenter par M. Jéquier.

La même année où l'on fêtait la découverte du Pôle Nord et celle du Pôle Sud devait être marquée par le désastre de l'expédition de l'héroïque capitaine Scott, l'une des plus tragiques parmi les hécatombes polaires. La Société royale de Géographie de Londres, parmi les nombreux témoignages de sympathie qu'elles a reçus de tous les points du Globe, a bien voulu distinguer celui de la Société Neuchâteloise et l'en remercier. Nous aurions aimé faire entendre au public de Neuchâtel la conférence que l'heureux rival de Scott donne actuellement dans diverses villes d'Europe pour recueillir les fonds nécessaires à sa grande expédition au Pôle Nord ; les pourparlers étaient en bonne voie.

le jour était fixé et la salle retenue lorsque les exigences nouvelles de son impresario vinrent tout compromettre et nous obliger à renoncer, pour la seconde fois, à entendre Roald Amundsen à Neuchâtel. On nous fait cependant espérer que notre ville ne sera pas négligée dans la nouvelle tournée de ses conférences.

Si les explorateurs étrangers ou plutôt leurs impresarios montrent peu d'empressement à répondre à nos demandes, il n'en est heureusement pas de même de ceux de notre pays. L'année dernière, nous applaudissions le savoureux récit de l'expédition suisse au Groenland, fait par son chef le Dr de Quervain. Le 15 mars 1913, l'illustre explorateur de Ceylan et de Celèbès exposait dans cette même salle les résultats si remarquables de son dernier voyage en Nouvelle-Calédonie. Aucun de ceux qui ont eu le privilège d'entendre le Dr Fritz Sarasin, n'a oublié sa conférence, modèle du genre par la précision scientifique et l'élégante ordonnance. S'il était d'un grand intérêt d'étudier les Canaques de la Nouvelle-Calédonie avant leur disparition, il était encore plus urgent de recueillir tous les documents possibles sur les Néo-Hébridais plus près de leur décadence : tout le mérite en reviendra à M. le Dr Félix Speiser, qui suit dignement les traces de ses collègues bâlois. Grâce à eux, le musée de leur ville natale deviendra un centre unique de recherches pour plusieurs des races primitives.

Nous exprimons à M. Speiser toute la reconnaissance de la Société Neuchâteloise de Géographie, pour l'aimable empressement avec lequel il a consenti à exposer devant elle les résultats de ses consciencieuses explorations.

Outre ces trois conférences, la Société a été convoquée deux fois en février pour entendre M. Pitlik déployer, en esperanto, les merveilles de Prague et Mme Harris, dont le voyage à travers l'Afrique centrale a vivement intéressé ses nombreux auditeurs.

L'événement principal de cet exercice est la publication des tomes XXI et XXII du *Bulletin* ; nous ne dirons rien du premier, qui vous a été envoyé peu de jours après l'Assemblée générale du 30 novembre 1912 et dont les travaux sont énumérés dans mon dernier Rapport, mais vous me permettrez de rappeler brièvement grâce à quelles heureuses circonstances le voyage du Dr Montandon a pu paraître avant la fin de l'année. L'appel adressé en février aux membres de la Société, pour réclamer leur

concours, a reçu un accueil que nous n'osions espérer. Jusqu'ici, nous avons obtenu fr. 3835 de dons et plusieurs membres ont consenti à doubler, à tripler ou même à quintupler leurs cotisations. Ce magnifique résultat a vivement réjoui le Comité qui a pu constater ainsi que ses efforts étaient soutenus par l'aide efficace des membres de la Société et que l'intérêt pour la science géographique n'avait pas faibli. Nous témoignons notre profonde gratitude à tous ceux dont les noms suivent et qui ont si généreusement contribué à la publication du tome XXII. Ce sont : MM. Paul-Eug. Humbert, Antoine Borel et Russ-Suchard, Mlle Germaine DuPasquier, M. Paul Robert, Mme Léon DuPasquier, le Prince Roland Bonaparte, Mme Jéquier-de Pierre, MM. Louis Michaud, G.-Ad. Clerc, A. Wengen, Mme Alfred Borel, MM. le Dr Pourtalès, Léopold DuBois, Calame-Colin, Montandon, R. Matthey, à Morges, F. de Rütté, Alfred Rychner, Scott Keltie, secrétaire général de la Société Royale de Géographie de Londres, Mlle Clerc, MM. James Attinger, Reymond, Christol, missionnaire, le Rév. Père Morice, à Winnipeg, Louis Walter, à Cossonay, et le Comte de Périgny.

Notre reconnaissance n'est pas moindre pour ceux qui ont spontanément offert d'augmenter leurs cotisations ; ce sont : MM. Auguste Leuba, le Dr de Quervain, à Bâle, Ch. Biermann, à Lausanne, Willy Schmid, Charles Schinz, père, Michel, à Fribourg, Mlles Rosalie et Yvonne Jéquier et M. Louis Walter, à Cossonay.

Le voyage du Dr Montandon au pays Ghimirra n'aura pas déçu — nous en sommes certain — ceux qui en ont facilité la publication, car il touche à tous les domaines de la science géographique.

Richement illustré de plus de 200 figures et de 11 cartes et planches hors texte, il fournit une contribution très importante à la connaissance d'un pays inexploré et augmentera la considération dont notre organe jouit dans les milieux scientifiques. Nous sommes reconnaissants au vaillant explorateur neuchâtelois de nous en avoir réservé la primeur. Malgré l'effort exigé par cette publication, M. Knapp ne désespère pas de faire paraître, au commencement de l'année prochaine, le Voyage au Sinaï et dans l'Arabie Pétrée de M. le professeur Léon Cart, de façon à pouvoir le joindre aux vingt-deux tomes de notre *Bulletin* qui figureront à l'Exposition natio-

nale de Berne avec les principales cartes et planches originales conservées dans nos archives. Nos ressources nous le permettront-elles ? Si tous les membres de la Société voulaient consentir à doubler la minime cotisation annuelle de 5 francs, l'avenir serait assuré et nous n'aurions pas besoin de faire toujours appel à la générosité de quelques-uns de nos membres. Mais la question est complexe.

Avant de passer à la dernière partie du rapport qui doit établir l'état nominatif des membres actifs, je me permets, Mesdames et Messieurs, de vous rappeler le Congrès international d'ethnologie et d'ethnographie, qui aura lieu du 1er au 5 juin 1914, à Neuchâtel. Le Comité général a pour président M. Jéquier, et pour vice-présidents MM. Knapp et Dubied, pour secrétaire général M. Arnold Reymond ; le président de la Commission scientifique est M. van Gennep. Tous sont membres de la Société Neuchâteloise de Géographie ; quatre d'entre eux sont même du Comité ; c'est dire que la Société Neuchâteloise de Géographie s'est engagée à la réussite du Congrès. Nous le recommandons spécialement à tous ceux qui n'auraient pas encore répondu à la Circulaire d'invitation envoyée à tous les membres de notre Société de Géographie.

Le nombre des membres effectifs a légèrement augmenté pendant cet exercice : de 419 qu'il était au 30 novembre 1912, il s'est élevé à 428. Nous sommes heureux de constater que 32 personnes ont demandé leur admission. Nous avons eu le regret d'enregistrer de trop nombreuses démissions et le décès de MM. Paul Delachaux, Georges Mayor, Henri Blaser, Arnold Droz, professeur à Porrentruy, Louis Jaques à Genève, Ernest Bouvier, Eugène Courvoisier, le colonel Perrier, conseiller fédéral ; plusieurs d'entre eux ont fait partie de la Société Neuchâteloise de Géographie pendant de nombreuses années. Parmi les membres correspondants, M. Charles Lemire, résident honoraire de France, et, parmi les membres à vie, Mme Alfred Borel, à laquelle nous devons une reconnaissance particulière d'avoir bien voulu continuer à notre Société l'appui généreux de M. Alfred Borel.

Les admissions sont, dans l'ordre de réception : MM. Arthur Delachaux, le Dr Eug. Mayor, Robert Mayor, Argand, prof. à l'Université, Ch. Burnier, privat-docent, Th. Fallet, Maurice Jeanneret, professeurs, Arnold Reymond, prof. à l'Université, Louis de Meuron, Maurice Robert, Dr Carl Müller, Louis Gagne-

bin à Saint-Imier, Maurice Savoye, Adrien Francillon, Paul-César Jeanneret à La Chaux-de-Fonds, Godefroy de Blonay, privat-docent, G. Reymond à Naples, Gaston du Bois, Ed. Perrudet, J. Pétremand, professeur, Hugues Jéquier, Mlles Rosalie et Yvonne Jéquier, MM. Paul Courvoisier, J.-L. Herzog, pasteur, Aloïs Micol, professeur, Auguste Monnier, avocat à Genève, Gabriel Wieland à Gênes, Arthur Grosjean, professeur à La Neuveville, Marcel de Coulon, M. Margot, professeur à Colombier, et Mme M. Redard à Saint-Aubin.

Je n'ai plus, en terminant, qu'à rappeler, comme c'est l'usage à la fin de tous nos rapports, la composition du Comité, lequel doit être élu chaque année :

MM. Arthur Dubied, président ; Ed. Berger et M. Borel, vice-présidents ; Ch. Knapp, archiviste-bibliothécaire ; G. Jéquier, secrétaire ; A. Chapuis, vice-secrétaire ; Ad. Berthoud, caissier ; Aug. Dubois, Dr J. Jacot Guillarmod, A. van Gennep et Dr G. Borel, membres-adjoints.

Aucun des membres du Comité n'ayant démissionné, ils sont tous rééligibles.

Neuchâtel, le 27 novembre 1913.

BIBLIOGRAPHIE

Percy F. Martin. *La Grèce nouvelle*. Adapté de l'anglais par Th. Pontsevrez. In-8. XVI + 294 p. Librairie orientale et américaine. E. Guilmoto. Paris, 1913.

Il ne s'agit pas, malgré le titre, de la Grèce telle qu'elle a été agrandie par le traité de Bucarest ; c'est bien pourtant une Grèce nouvelle qui s'est révélée à l'Europe au cours de la dernière guerre. Une Grèce qui avait réparé l'échec de 1897, dont l'armée était réorganisée, dont les finances étaient rétablies ; en grande partie l'œuvre d'un homme d'Etat de premier ordre, M. Eleutherios Venizelos, premier ministre. Sans doute la Grèce ne peut encore se comparer à l'un de nos Etats occidentaux ; et si M. Percy Martin avait été géographe, il aurait tenté de montrer quelle part dans ce retard revient aux conditions physiques ; sa comparaison de la Grèce avec la Colombie de l'Amérique du Sud est assez saugrenue. La mer offre, en Grèce, des communications si faciles et si naturelles, la terre, en revanche, a un relief si accidenté et si tourmenté que l'on s'est tourné vers la mer et que l'on a négligé les routes terrestres. Les dominations successives qui ont pesé sur le pays ont été stériles à cet égard ; ce n'est que depuis l'indépendance, à mesure que la Grèce se remettait des plaies du régime turc, des blessures des guerres libératrices, qu'elle a pu songer aux routes et aux chemins de fer. Elle possède maintenant quelques bonnes routes où l'on peut circuler en automobile. Elle possède aussi un réseau ferré de 1600 kilomètres de long ; il appartient à diverses compagnies ; il n'y a pas jonction entre plusieurs des lignes ; il y a plusieurs types de voie, à 1 m. 44, à 1 m., à 60 cm. ; enfin, jusqu'ici, il y avait interruption de la ligne à l'ancienne frontière turque et impossibilité de communiquer directement avec l'Europe. Cependant on voit l'agriculture trouver

de nouvelles voies, l'industrie naître. Il ne manque plus que le temps, la persévérance dans le travail, la confiance de l'étranger aussi bien que du peuple dans un gouvernement qui comprend son devoir. L'organisation administrative et judiciaire du pays, l'instruction de l'armée, l'état des finances, marquent déjà un progrès énorme.

C'est donc une impression optimiste qui se dégage des nombreux renseignements recueillis par M. Martin. Si celui-ci était aussi habile à présenter ses documents qu'à les obtenir, s'il savait les grouper, donner à chacun la place qui lui revient et renoncer à ceux qui n'ont décidément aucun intérêt, son ouvrage se lirait avec plus de fruit et le traducteur aurait contribué aussi à ce résultat s'il avait converti chaque fois les mesures anglaises en mesures métriques et rendu sa traduction plus égale.

Un mot d'éloge en passant aux très belles photographies et une rectification : le mont Hymette n'a pas 3370 mètres (p. 206), mais 3370 pieds. Voilà l'inconvénient de mêler un système de mesures à l'autre. C. Biermann

Dr Kurt Hassert. *Allgemeine Verkehrsgeographie*. Mit 12 karten und graphischen Darstellungen. 1 vol. grand in-8. VIII + 494 p. Göschen, Berlin u. Leipzig, 1913.

Cette Géographie générale de la circulation a d'abord été professée aux Ecoles de Hautes Etudes commerciales de Leipzig et de Cologne. C'est pourquoi la bibliographie qui accompagne chaque chapitre comprend presque uniquement des ouvrages généraux et les notes intrapaginales ne renvoient guère qu'à des articles et livres allemands.

Il y a de même disproportion entre les matières. Les chemins de fer se voient consacrer 90 pages (sur 460 de texte), les autres moyens de locomotion sur terre une quarantaine (60-85 et 90-121). Il n'y a pas de doute cependant que ceux-ci continuent, à côté des chemins de fer, d'assurer les communications dans les pays les plus civilisés de la terre. Le trafic qu'ils desservent alimente celui des chemins de fer ; les voies qu'ils utilisent forment un réseau plus serré que celui des lignes ferrées ; loin de diminuer, leur emploi s'étend ; on les voit même faire concur-

rence aux chemins de fer. A Madagascar, les Français construisent, au lieu de voies ferrées, des pistes pour automobiles ; et c'est l'automobile aussi qui conquiert les pays neufs, au Maroc comme au Far West américain. La route des Alpes, en France, présente sur les chemins de fer de montagnes, qui ont la préférence des Suisses, l'avantage d'être accessible non seulement aux services publics, mais aussi aux voyages individuels. L'automobile possède une souplesse de mouvements beaucoup plus grande que la locomotive, et par là la supériorité dans les régions où le trafic n'est pas encore complètement organisé.

L'ouvrage du Dr Hassert se divise en quatre parties : Conditions géographiques de la circulation. — Circulation terrestre. — Circulation maritime. — Transport des nouvelles. La navigation fluviale est étudiée à propos de la circulation terrestre, parce que, comme les siennes, ses voies sont linéaires et doivent vaincre les obstacles du relief. La forme des bateaux est d'ailleurs différente sur fleuve et sur mer, et la propulsion se fait de préférence ici par la roue à aubes, là par l'hélice.

Il est moins admissible de grossir artificiellement la IVme partie d'un chapitre sur les langues commerciales, et d'un chapitre, purement historique, sur la poste ; le service postal n'a pas de voies propres, il se fait par le messager, la voiture, le chemin de fer ou le bateau. Il conviendrait, par conséquent, de réserver la IVme partie au transport par fil ou par ondes électriques, c'est-à-dire à la télégraphie et à la téléphonie. On pourrait y ajouter le transport de la force motrice électrique, dont les découvertes techniques augmentent de plus en plus l'extension, et intituler cette partie : Transport par fil, ce qui concorderait mieux avec la division adoptée pour le reste des matières.

M. Hassert n'envisage pas seulement le côté économique des voies de communication ; en bon Allemand, il relève aussi leur importance militaire ; les Romains s'en étaient déjà aperçus, et pour consolider leurs conquêtes, ils les reliaient à Rome par des routes remarquables. La royauté française a aussi affermi sa domination par la création d'un réseau de routes convergeant vers Paris. En 12 ans, Napoléon Ier consacra 300 millions à la construction de routes militaires et de ponts ; il fit faire la première route des Alpes (Simplon). Ses adversaires furent contraints d'en faire autant et c'est comme héritière, pour ainsi dire, des conceptions napoléoniennes que l'Allemagne s'est ap-

pliquée à augmenter son réseau de voies ferrées, surtout de voies stratégiques. Dans les chapitres consacrés aux Canaux maritimes, M. Hassert montre le rôle stratégique du canal de l'Empereur Guillaume et de celui de Panama. De même pour le télégraphe : la possession de la plus grande partie des câbles sous-marins par l'Angleterre assure à cette puissance la maîtrise de la mer tout autant que sa formidable flotte.

Pour un ouvrage de cette importance, l'illustration cartographique est peu développée ; il y a en tout 5 cartes de la Terre, en noir et de petite échelle, et 7 graphiques. Il y a loin de là à la richesse des traités français.

C. Biermann.

Paul-Willi Bierbaum. *Streifzüge im Kaukasus und in Hocharmenien* [1912]. Druck und Verlag : Art. Institut Orell Fussli. (La couverture porte : Orell Füssli's Wanderbilden n° 308-317.) 278 p. in-8, 3 cartes et 55 photographies. Zurich, 1913.

C'est le récit d'une excursion organisée en juillet-août 1912 par M. Rikli, professeur de botanique à l'Université de Zurich, au Caucase et en Arménie. Les participants, au nombre de 35, en majorité Suisses, gagnèrent par terre Odessa, de là par mer Souchoum Kalé, d'où ils entreprirent la traversée du col de Kluchor (2816 m.). A Piatigorsk, sur le versant nord, ils prirent le train pour Vladikavkas, d'où ils firent une nouvelle traversée du Caucase par la gorge du Darial. De Tiflis, ils firent plusieurs visites aux environs ; l'une les mena à Etchmiadzin. Les plus hardis de la bande montèrent même au Grand Ararat, dont ils ajoutèrent la conquête à celle du Kasbek. Le retour se fit par Bakou, dont on visita les forages et les raffineries de pétrole, Tsaritsin, la Volga jusqu'à Nijny-Novgorod, Moscou. La plupart des excursionnistes étaient botanistes ou zoologistes. M. Bierbaum, rédacteur à la *Nouvelle Gazette de Zurich*, qui les accompagnait en amateur, s'est fait l'historiographe de l'expédition. Il raconte avec humour la réception des « Excursanti Schweizarski » par les autorités d'Odessa, les difficultés de la traversée du Kluchor, dont la route fut remise en état à leur intention, la rareté et l'insuffisance des hôtels auxquels on préfère, chaque fois qu'on le peut, les wagons-lits très bien aménagés, les inconvénients de la multiplicité des langues au

Caucase, malgré le concours d'une aimable interprète, une institutrice arménienne, ancienne élève de l'Université de Zurich, l'aspect primitif des tribus kourdes du pied de l'Ararat, l'accueil affable du catholicos arménien, l'agrément du voyage en bateau sur la Volga, enfin la réception organisée à leur intention par la Colonie suisse de Moscou. Sans redouter la description, M. Bierbaum y est moins habile ; quant à l'intérêt scientifique de l'expédition, il a la sagesse d'y décliner toute compétence. Il résume cependant les impressions de quelques-uns de ses compagnons sur la botanique, la zoologie et la géologie du Caucase. C'est de la même source que proviennent la plupart des illustrations, de valeur d'ailleurs très inégale.

C. Biermann.

Ed. Platzhoff-Lejeune. *Le Chemin de fer des Alpes Bernoises* (Ligne du Lœtschberg). Avec 28 illustrations et 2 cartes. 74 p. in-8. Art. Institut Orell Füssli, libraires-éditeurs. Zurich.

Quatre chapitres. Le premier fait l'historique des projets et pourparlers dont le chemin de fer du Lœtschberg est l'aboutissement. Les Bernois construisent leurs premiers chemins de fer et aussitôt ils se préoccupent d'assurer, par le nouveau mode de locomotion, les communications avec l'Italie, très suivies autrefois, quoi qu'en pense l'auteur. Le projet du Grimsel n'aboutit pas. Persuadés qu'une seule ligne transalpine suffit à la Suisse, les Bernois se rallient au projet du Gothard. Par le percement du Simplon, Berne se voit placé entre les deux lignes internationales, également mal desservi par l'une et par l'autre. Il veut posséder sa propre ligne et réussit même à lui donner le caractère international qu'elle n'avait pas au début. Le Lœtschberg est percé. Résumé impartial. Documentation suffisante.

Le deuxième chapitre énumère les travaux d'art de la nouvelle ligne — 18 ponts et viaducs, 34 tunnels y compris le tunnel de faîte de 14605 mètres, 2 galeries de protection, sur 60,9 kilomètres de Frutigen à Brigue — les dates de la construction — commencement des travaux, août 1906, avalanche du 29 février 1908 à l'entrée sud du grand tunnel, catastrophe du 24 juillet 1908 au km. 2,675 côté nord, sous le lit de la Kander, percement 31 mars 1911 — et les caractéristiques de l'armement électrique de la ligne.

Le troisième chapitre intitulé : Le Pays et ses habitants, est formé d'extraits, d'inégal intérêt, d'une chronique manuscrite de la vallée de la Kander.

La description des « beautés pittoresques » de la ligne, par quoi débute le 4me chapitre, est faite de chic. Clichés, rien de personnel. Dans l'étude des « avantages économiques » du Lœtschberg, des généralités vagues, rien de précis.

Belles illustrations. Carte de Kümmerly et Frey, de Berne.

Un seul regret, mais combien fort ! C'est que le traducteur anonyme — ne sache pas le français. Il a même parfois renoncé à traduire : Le Percement opéré du côté nord, le 31 Marz 1911 (légende de la photographie p. 45), etc. C. Biermann.

Frederick Mort. *A Commercial Geography of the World* (sur la couverture : Commercial Geography). With numerous maps & diagrams. VIII + 392 p. Edinburgh & London, s. d.

L'ouvrage de M. Mort ne prétend pas à remplacer l'excellent manuel de Chisholm ; il est de dimensions plus modestes et destiné évidemment à des étudiants moins avancés. Il présente les matières à peu près dans le même ordre, mais donne beaucoup moins à l'étude des productions et beaucoup plus à celle des pays. Il n'oublie pas cependant les facteurs géographiques, parmi lesquels il accorde à l'homme une place importante. Il montre leurs effets par de nombreux exemples empruntés en général au Royaume-Uni, sinon aux États Unis. Le Royaume-Uni a d'ailleurs, comme il convient pour un manuel anglais, la place d'honneur. Il lui revient 52 pages (Allemagne 12 et demie), suivies immédiatement de 65 pages consacrées aux Colonies anglaises. On a souvent montré les inconvénients de cette étude simultanée des Colonies avec la mère-patrie, qui substitue un faible lien politique aux affinités naturelles. Elle est d'autant moins à sa place pour l'Empire britannique que celui-ci est plus dispersé à la surface du globe, sous les latitudes les plus glacées, comme sous les plus brûlantes et que les dominions mêmes, quoique peuplés en bonne partie d'Anglais, n'entrent que pour une faible part dans le commerce de la Métropole. Par une inconséquence bien anglaise d'ailleurs, un certain nombre de terres britanniques, des îles, par ex., Fidji, Maurice, les Antilles, ou des parties de la terre ferme, Somalie, Honduras,

sont traitées à leur place dans chaque continent. L'auteur a en effet renoncé pour les autres pays que l'Angleterre à ces rapprochements factices et il étudie successivement l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique. Suffisamment développé pour l'Europe et pour les Etats-Unis, son exposé devient plus bref et plus sec pour le reste du globe et finit par n'être plus qu'une énumération sans explication géographique. Des cartes schématiques en noir suppléent en partie à cette insuffisance.

C. Biermann.

A. Woeikof *Le Turkestan russe*, 8 gravures dans le texte, 1 carte hors texte, 16 planches de reproductions photographiques hors texte. Librairie Armand Colin. Paris, 1914,

Le Turkestan russe a fait, ces dernières années, d'énormes progrès. Son développement économique est remarquable. Ses ressources augmentent à mesure que la mise en valeur de ce vaste territoire devient plus méthodique. Le livre de M. Woeikof paraît à son heure. Le savant professeur de l'Université de Saint-Pétersbourg a parcouru les contrées dont il a entrepris la description dans le courant de l'année 1912. Il a, en outre, utilisé les ouvrages les plus récents des meilleurs auteurs. On ne saurait donc trouver guide plus autorisé. Les 24 chapitres du *Turkestan russe* sont d'une lecture agréable et facile. Le premier est consacré à l'étude physique du pays. Les oasis constituent à peine le 15 pour cent de la surface totale du Turkestan ; le restant n'est que déserts, steppes sèches ou hautes montagnes. Les richesses minérales (chapitre II) sont assez variées quoique, jusqu'à l'heure présente, les mines aient été assez peu exploitées. Le radium s'y rencontre. 60 tonnes métriques de minerai suffisent pour obtenir 1 gramme de radium. Les conditions climatiques donnent lieu à des développements fort intéressants (chapitre III), ainsi que la transformation graduelle des sables que l'on parvient à fixer, surtout dans le voisinage des voies ferrées, grâce à une succession de plantes judicieusement choisies (chapitre IV). Le chapitre V traite de la végétation et des forêts ; ces dernières pourraient couvrir de plus larges espaces dans les contrées montagneuses. Parmi les chapitres les plus nourris de faits, citons encore ceux qui ont rapport aux irrigations (XVI), sur l'agriculture (XVII), les conditions de

colonisation (XXII). Ce chapitre est très remarquable, ainsi que le XXIII, les irrigations futures et les barrages.

En parcourant ce bel ouvrage, on a l'impression que, s'il reste encore beaucoup à faire pour mettre le Turkestan en pleine valeur, les progrès dus à l'activité du gouvernement russe permettent de prédire un riant avenir à ces contrées où jadis Vambéry ne put pénétrer que grâce à un déguisement.

C. KNAPP.

Alfred MADERNO. *Korsika. Ein Landschaftsbuch.* Druck u. Verlag Art. Institut Orell Füssli (La couverture porte : Orell Füssli's Wanderbilder n° 298-301). 94 p. in-8. Photographies. Zurich.

L'auteur est un littérateur. Chaque phrase est mise à la ligne : beaucoup n'ont qu'une ligne. Des phrases sans verbe, des points partout. Exemple :

Superbe est le golfe de Porto Vecchio.

Il n'y en a pas de plus tranquille.

Il a la tranquillité de la mort (p. 92-93).

Ou bien :

Ils (trois chiens) habitaient là.

Dans la rue.

Et ils m'accompagnaient. Jour après jour, mois après mois (p. 68).

Mais si l'on passe là-dessus, et sur les fleurs de rhétorique, les litotes continuelles, les exclamations, les répétitions, on se trouve devant une description chaleureuse, enthousiaste, éblouissante, de la Corse. On se laisse séduire par la richesse verbale et l'ampleur des épithètes. Chaque nom a son adjectif, plusieurs même ; il s'en glisse aussi après le nom comme l'allemand le permet en poésie. L'inspiration est poétique. La forme l'est aussi. L'auteur traduit en vers le beau Vocero de Colomba. Beaucoup de réminiscences de Prosper Mérimée. La Corse de M. Maderno est-elle plus vraie que celle de Mérimée ? Le banditisme corse, la vendetta ont-ils bien le sens qu'on leur donne ici ? La grande sympathie pour l'Ile de Beauté et pour ses fiers habitants que l'auteur laisse transparaître partout, dans le récit des luttes pour la liberté, dans toute la description, ne l'aveugle-t-elle pas ? Cette sympathie même rend le livre attrayant.

C. BUHLMANN.

E. Langlet. *Le peuple Annamite.* Ses Mœurs, Croyances et Traditions. Préface de M. Albert de Pouvourville. Avec 8 photographies et une carte. Berger-Levrault, éditeurs. Paris, Nancy, 1913.

Cet ouvrage de XIV-308 pages, sans prétention scientifique, contient des renseignements fort intéressants sur le peuple annamite. Il se divise en trois parties : l'Individu, la Famille, la Société. L'auteur, qui a résidé plusieurs années en Indo-Chine, a été à même de réunir des matériaux de première main, outre les emprunts qu'il a pu faire aux ouvrages les plus recommandables relatifs à ces contrées de l'Extrême Orient. Les chapitres sur la naissance, le mariage et la mort sont tout à fait remarquables, ainsi que ceux consacrés au costume, à la nourriture, aux habitations, à la médecine indigène et aux divertissements. On lira aussi avec plaisir les détails concernant les mandarins et les examens qu'ils sont appelés à subir, examens dont l'organisation générale rappelle ceux de la Chine.

C. Knapp.

Kernoël Masson. *Histoire des chemins de fer.* Trois volumes. I. Généralités. Amérique, Océanie. — II. Europe. — III. Asie, Afrique. L'Union industrielle et commerciale. Paris, 1912.

Le but de cet ouvrage est défini dans la Préface. « On a voulu écrire une Histoire des chemins de fer qui, en dehors d'un programme quelconque et de tout esprit de suite, rappelât dans ses traits essentiels les péripéties innombrables de cette œuvre « aux cent actes divers. » Aucun point de vue juridique et économique, financier, n'a servi de guide : nul livre ne peut être plus indifférent à l'horaire du voyageur. »

L'auteur, en effet, ne s'astreint à aucun plan bien défini. Les renseignements qu'il donne sur les étapes de la construction des voies ferrées dans le monde et sur les conséquences des divers réseaux sont, en général, exacts, quoique parfois un peu confus. Le style est assez étrange ; trop de phrases sans verbes et de considérations étrangères au sujet. L'absence de toute Table des Matières est à regretter. C. Knapp.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

au 1er Novembre 1915.

COMITÉ POUR 1913-1915

Président : A. Dubied, professeur.
Vice-Présidents : Ed. Berger, directeur de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel.
Mce Borel, cartographe.
Secrétaires : Gustave Jéquier, professeur.
Alfred Chapuis, professeur.
Caissier : Ad. Berthoud, juge d'instruction.
Archiviste-bibliothécaire : C. Knapp, professeur.
Membres-adjoints : Aug. Dubois, professeur.
Dr Georges Borel.
Dr J. Jacot Guillarmod.
Arnold van Gennep, professeur.

MEMBRES HONORAIRES

1 Moser, Henri, explorateur, Château de Charlottenfels, Schaffhouse.
2 S. A. I. Prince Roland Bonaparte, membre de l'Institut, Avenue d'Iéna 10, Paris XVI.

3 Bonvalot, Gabriel, explorateur, rue de Boileau 38, Paris XVI.
4 Dr Supan, Alex., professeur à l'Université, Parkstrasse, 32 I, Breslau.
5 von Höhnel, Ludwig, capitaine de frégate, Pola (Istrie).
6 Scott Keltie, J., secrétaire de la Société Royale de Géographie, Savile Row 1, Londres W.
7 Dr Nansen Fridtjof, explorateur, Lisaker, près Kristiania.
8 Bodio, Luigi, Président du Conseil supérieur de la Statistique du royaume d'Italie, Sénateur, via Torino 153, Rome.
9 Dr Cora, Guido, professeur, rédacteur du *Cosmos*, Via Nazionale 181, Rome.
10 Guimet, Émile, directeur du Musée Guimet, Avenue Victor Hugo 59, Paris XVI.
11 Moreno, Francisco P., directeur du Musée de La Plata, Calle Alvares, Buenos Aires (République Argentine).
12 Dr Sarasin, Fritz, explorateur, Spitalstrasse 22, Bâle.
13 Dr Sarasin, Paul, explorateur, Spitalstrasse 22, Bâle.
14 Dr Chantre, Ernest, directeur honoraire du Musée des Sciences Naturelles, Fontville, par Écully (Rhône), France.
15 Dr de Hedin, Sven, explorateur, Norra Blasieholmshamnen 5 B, Stockholm.
16 S. A. R. le prince Louis-Amédée de Savoie, duc des Abruzzes, Turin.
17 de Gerlache, Adrien, commandant de Marine, chaussée de Vleurgat, 123, Bruxelles.
18 Grandidier, Alfred, membre de l'Institut, rue du Ranelagh 74 bis, Paris XVI.
19 Dr Peary, Rob. Edwin, explorateur, amiral, Navy Department, New York.
20 Dr Rosier, William, conseiller d'État, Petit-Saconnex, Genève.
21 Davis, William Morris, professeur à l'Université Harvard, Francis Avenue 17, Cambridge, Massachussetts (États-Unis).
22 Sir Shackleton, E. Henry, Lt R. N., explorateur, Regent Street 9, Londres S. W.
23 Amundsen, Roald, explorateur, Uranienborg, Bundefjord, Kristiania.
24 Dr Penck, Albrecht, professeur à l'Université de Berlin, W. 15, Knesebeckstrasse 48, Berlin.
25 Dr Brückner, Eduard, professeur à l'Université de Vienne, Baumannstrasse 8, Vienne, III/1.

MEMBRES HONORAIRES DÉCÉDÉS

Reclus, Élisée. — Metchnikoff, Léon. — de Quatrefages de Breau. — Prince Henri d'Orléans. — Dr baron von Richthofen, Ferdinand. — Dr Kiepert, Heinrich. — de Annenkoff. — Dr baron von Nordenskjold, Erik. — don Coello, Francisco. — Serpa Pinto. — Wesley, John. — Baron de Müller. — Powell, John. — Levasseur, Émile. — Dr Ratzel, Friedrich. — Bovet, Félix. — Piton, Ch. — Dr Forel, F.-A. — Geikie, James. — Rockhill, William Woodville. — Foureau, Fernand. — Vergara y Velasco, Francisco Javier. — Dr Suess, Eduard.

MEMBRES CORRESPONDANTS

1 Favre-Brandt, James, négociant, Yamashita-Cho 175, Yokohama (Japon).
2 Schlæfli, Honoré, ancien missionnaire à Elim Waterfall, Spelonken (Transvaal), South Africa.
3 Clerc, Onésime, professeur à Yekaterinbourg (Russie).
4 Junod, Henri-A., missionnaire, Rikatla, province portugaise de Moçambique.
5 Pittier de Fábrega, Henri, Bureau of Plant Industry U. S. Dep. of Agriculture, Washington D. C.
6 Bachelin, Léopold, homme de lettres, Bucarest.
7 Ilg, Alfred, Zurich.
8 Collingridge, George, Jave la-Grande, The Studio Esperanto Avenue, Gordon, V, New South Wales, Australie.
9 Pector, Désiré, consul du Honduras et du Nicaragua, rue de Chéliy 51, Paris IX.
10 Rosat, Jacques, horloger, Rivera (Uruguay).
11 Lavoyer, Marc, instituteur, Tchougonieff (Russie).
12 Cav. Dr Modigliani, Elio, explorateur, Via Cavour 46, Livourne.
13 Grandjean, A., secrétaire de la Mission romande, chemin des Cèdres, Lausanne.
14 Bircher, André, négociant, Le Caire, Egypte.
15 Jacottet, Édouard, missionnaire à Thaba-Bossiou (Basutoland).
16 Christol, Frédéric, missionnaire, Avenue du Parc de Montsouris 35, Paris XIV.

17 Huguenin, Paul, peintre, La Tour de Peilz (Vaud).
18 Béguin, Eugène, pasteur, Nods.
19 Boiteux, Émile, missionnaire à Kazungula, Haut-Zambèze, via Bulawayo, Matébéléland.
20 Chapuis, François, missionnaire à Mangamba (Cameroun).
21 Bertrand, Alfred, explorateur, Chemin Bertrand, Genève.
22 Berthoud, Paul, missionnaire, case postale 21, Lourenço Marques.
23 R. P. Trilles, H., rue Lhomond 30, Paris V.
24 Bovet, Samuel, missionnaire, Case postale 21, Lourenço Marques, Afrique portugaise.
25 Loze, Pierre, missionnaire, Case postale 21, Lourenço Marques, Afrique portugaise.
26 R. P. Morice, A.-G., O. M. I. Saint-Boniface (Manitoba, Canada).
27 Basset, Louis, secrétaire de S. M. le roi de Roumanie, Bucarest.
28 Petitot, Émile, curé de Mareuil-lès-Meaux, rue du Couplet, Seine-et-Marne, France.
29 Reutter, Georges, médecin-missionnaire, Avenue Fornachon 11, Peseux.
30 Labbé, Paul, secrétaire général de la Société de Géographie commerciale, rue Montaigne 14 bis, Paris VIII.
31 Fornachon, Maurice, architecte, 225 Fifth Avenue Room 941, New York, États-Unis.
32 Comte de Périgny, Maurice, Avenue du Bois de Boulogne 3, Paris XVI.
33 Burnier, T., missionnaire, Sesheké, via Bulawayo, South Africa.
34 Dr Pittard, Eugène, professeur à l'Université, Florissant 172, Genève.
35 Dr de Quervain, directeur-adjoint de l'Institut central météorologique, Zurich.

MEMBRES A VIE

1 Mme Bovet, Félix, Grandchamp près Areuse.
2 Mme DuPasquier-Monnerat, rue du Bassin, Neuchâtel.
3 Mme Jacottet, Henri, Avenue du Léman 20, Lausanne.

MEMBRES EFFECTIFS

1 Ackermann, Alfred, Bolchaia Roujennaia 12 a, Saint-Petersbourg.
2 Anker, Jean, Centrale de The Singer Manufacturing Company, Constantinople (Turquie).
3 Dr Argand, Emile, professeur a l'Universite de Neuchâtel, Saint-Nicolas, Neuchâtel.
4 Dr Arndt, Louis, directeur de l'Observatoire, Neuchatel.
5 Dr Ascher, Maurice, Bel-Air 27, Neuchâtel.
6 Attinger, James, libraire, rue Saint-Honore, Neuchâtel.
7 Attinger, Paul, imprimeur, Neuchâtel.
8 Attinger, Victor, éditeur, Neuchâtel.
9 Auberson, Henri, notaire, Boudry.
10 Aubert, Louis, professeur, Avenue Du Peyrou, Neuchatel.
11 Baillod, Henri, magasin de fers, rue du Bassin, Neuchatel.
12 Barbezat, Charles, fabricant d'horlogerie, rue de la Côte, Le Locle.
13 Barrelet, Samuel, pasteur, Savagnier.
14 Barrelet-Dardel, Théodore, pasteur, Saint Blaise.
15 Bauler, Emmanuel, pharmacien, rue des Epancheurs, Neuchatel.
16 Baumann, Louis, directeur de l'Ecole Normale Cantonale, Neuchâtel.
17 Baume, Arthur, Clevelandhouse St James Square, Londres.
18 Mme Beau, C., Areuse.
19 Beauverd, Jean, instituteur, rue de la Collegiale, Neuchâtel.
20 Béguelin, Édouard, professeur a l'Universite, Mail, Neuchatel.
21 Béguin, Georges, professeur à l'Ecole superieure de Commerce, Neuchâtel.
22 Béguin, Jean, architecte, Mail 4, Neuchâtel.
23 Dr Bellenot, Gustave, professeur, Evole 15, Neuchâtel.
24 Belperrin, Jean, Colombier.
25 Béraneck, Edouard, professeur, rue Beau-Sejour 7, Lausanne.
26 Mme Béraneck-Clerc, Amélie, Bel Air, Neuchâtel.
27 Berger, Edouard, directeur de l'Ecole superieure de Commerce, route de la Côte 58, Neuchâtel.
28 Berney, Édouard, Beaux-Arts 21, Neuchâtel.
29 Berthoud, Adolphe, juge d'instruction, Maillefer 13, Neuchatel.
30 Berthoud, Edmond, avocat, Faubourg de la Gare 35, Neuchâtel.
31 Berthoud, Edouard, directeur de la fabrique de câbles électriques, Cortaillod.

32 Berthoud, Georges, Beaux-Arts 10, Neuchâtel.
33 Berthoud, Jacques, Banque Berthoud et Cie, Neuchâtel.
34 Berthoud, James, Couvet.
35 Dr Biermann, Charles, professeur à l'Université de Lausanne, Le Mont sur Lausanne.
36 Dr Billeter, Otto, prof. à l'Université, Port-Roulant, Neuchâtel.
37 Biolley, Henri, inspecteur forestier, Couvet.
38 Blanc, Adolphe, pasteur, Peseux.
39 Blanc, Fernand, pasteur, Serrières.
40 Blaser, Adolphe, directeur de l'École supérieure de Commerce de Lausanne, Avenue Druey 13, Lausanne.
41 Blaser, Édouard, professeur à l'École supérieure de Commerce, Zurich.
42 de Blonay, Godefroy, Grandson.
43 Bohnenblust, Otto, Évole, Neuchâtel.
44 du Bois, Gaston, rue du Pommier, Neuchâtel.
45 Boitel, J.-Édouard, dentiste, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
46 Bonhôte, Albert, Château de Peseux.
47 Bonjour, Paul-Émile, prof. à l'Université, Saint-Blaise.
48 Borel, Charles, Faubourg du Château 17, Neuchâtel.
49 Borel, Edgar, bijoutier, place Purry 9, Neuchâtel.
50 Dr Borel, François, ingénieur, fabrique de câbles électriques, Cortaillod.
51 Dr Borel, Georges, oculiste, Auvernier.
52 Borel, Maurice, cartographe, Faubourg de l'Hôpital 64, Neuchâtel.
53 Borel-Girard, G., pasteur, rue du Progrès 22, La Chaux-de-Fonds.
54 Borel-Grospierre, faubourg du Château, Neuchâtel.
55 Borle, Henri, professeur, Sablons 28, Neuchâtel.
56 Boss, Georges, professeur à l'École supérieure de commerce, rue de la Serre, Neuchâtel.
57 Bossel, François, maître secondaire, Échallens.
58 de Bosset, Frédéric, rue des Beaux-Arts 8, Neuchâtel.
59 Mlle de Bosset, Julie, Chemin des Pavés 13, Plan Saint-Claude, Neuchâtel.
60 de Botzheim, Albert, Saint-Blaise.
61 Bourquin, Gustave, Boudry.
62 Bourquin-Jaccard, Albert, fabricant d'horlogerie, rue du Temple allemand 61, La Chaux-de-Fonds.
63 Dr Bourquin Lindt, Eugène, rue Léop. Robert, La Chaux-de-Fonds.
64 Bouvier, François, négociant, Évole, Neuchâtel.

65 Bouvier, Georges, négociant, Évole, Neuchâtel.
66 Bouvier, Paul, architecte, Évole, Neuchâtel.
67 Mme Bovet, Anne, Faubourg du Crêt, 33, Neuchâtel.
68 Bovet, Louis-A., Château de Gorgier.
69 Bovet, Paul, banquier, Rampe du Mail, Neuchâtel.
70 Bovet, Pierre, directeur de l'Institut J.-J. Rousseau, Place de la Taconnerie 5, Genève.
71 Boy de la Tour, Maurice, rue du Pommier, Neuchâtel.
72 Dr Brandt, Henri, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
73 Brandt-Juvet, Henri, fabricant d'horlogerie, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
74 Brauen, Numa, notaire, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.
75 Brindeau, Auguste, pasteur, Boulevard Georges Favon 19, Genève
76 Brunhes, Jean, professeur au Collège de France, rue de Messine, 18, Paris.
77 Buchs, Victor, industriel, Sainte Appoline (Fribourg).
78 Bühler, Henri, professeur à l'École supérieure de Commerce, rue Numa Droz 31, La Chaux-de-Fonds.
79 Bührer, Charles, pharmacien, Clarens.
80 Bünzli, Gustave, instituteur, Saint-Blaise.
81 Bürger, Émile, pasteur, Lignières.
82 Burmeister, Albert, professeur, Payerne.
83 Burnier, Chs, professeur, Neuchâtel.
84 Camenzind, Bernard, agent de l'Helvetia, rue Purry, Neuchâtel.
85 Carbonnier, Max, Wavre.
86 Carroll, Ernst, Amselstrasse 24, Bâle.
87 Cart, Léon, professeur à l'Université, rue du Pommier, Neuchâtel.
88 Chable, Édouard, fils, Pertuis du Sault 9, Neuchâtel.
89 de Chambrier, Robert, Évole 5, Neuchâtel.
90 Chapuis, Alfred, professeur, route de la Côte 21, Neuchâtel.
91 Châtelain, Paul, directeur de la Banque cantonale, Faubourg de l'Hôpital 20, Neuchâtel.
92 Châtenay, Samuel, Trois-Portes 8, Neuchâtel.
93 Chopard, James Ed., professeur, route de la Côte 32, Neuchâtel.
94 Mlle Clerc, Cécile, Plan, Neuchâtel.
95 Clerc, Gustave Ad., rue du Coq d'Inde, Neuchâtel.
96 Clerc, J. Henri, notaire, rue du Coq d'Inde, Neuchâtel.
97 Clerget, Pierre, professeur à l'École supérieure de Commerce, Quai d'Occident 8, Lyon.
98 Clottu, Alfred, Conseiller d'État, Saint-Blaise.

99 Colin, James, architecte, rue des Beaux-Arts 1, Neuchâtel.
100 Mlle Colin, Louise, institutrice, Chapelle 12, La Chaux-de-Fonds.
101 Mlle Colin, Marguerite, Sablons 14, Neuchâtel.
102 Colin-Guye, Jules, Sablons 20, Neuchâtel.
103 Comtesse, Paul, professeur à la Faculté de théologie indépendante, Faubourg du Château 9, Neuchâtel.
104 Comtesse, Robert, directeur du Bureau international de la propriété littéraire et artistique, Berne.
105 Convert, René, direct. de la Soc. Technique, Maladière, Neuchâtel.
106 Convert, Robert, architecte, rue Matile, Neuchâtel.
107 de Corswant, Willy, pasteur, La Chaux-de-Fonds.
108 Cottier, Fritz, négociant, Môtiers.
109 de Coulon, Georges, rue du Château, Neuchâtel.
110 de Coulon, Marcel, avocat, Cortaillod.
111 de Coulon, Paul, ministre, Faubourg de l'Hôpital 10, Neuchâtel.
112 de Courten, Jn.-Chs., notaire, juge instructeur, Sion.
113 Courvoisier, Louis-Henri, colonel, rue du Pont 14, La Ch-de-Fonds.
114 Courvoisier, Paul, Berlin.
115 Courvoisier-Delachaux, Henri, Le Coteau, Colombier.
116 Dr Dardel, Maurice, Suchiez, Neuchâtel.
117 de Dardel, Otto, Saint-Blaise.
118 Decker, Jules, Bel Air, Neuchâtel.
119 Decker, Paul, professeur aux Écoles normales, Lausanne.
120 Delachaux, Arthur, libraire-éditeur, Neuchâtel.
121 Delachaux, Eugène, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
122 Delétra, Léon, professeur à l'École de Commerce, route de la Côte, Neuchâtel.
123 Dr Dessoulavy, Paul, prof. à l'Université, Les Saars, Neuchâtel.
124 Dinichert, Constant, conseiller national, Montilier.
125 Ditisheim, Paul, fabricant d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.
126 Dr Domeier, William, professeur à l'Université, rue J.-J. Lallemand, Neuchâtel.
127 Dr Droz, Louis, Grandson.
128 Droz, Numa, directeur de l'école secondaire de Boudry-Cortaillod, Grandchamp.
129 Dubied, Arthur, professeur à l'Université, Avenue de la Gare 6, Neuchâtel.
130 Dubied, Pierre-Alexis, fabricant de machines à tricoter, Couvet.
131 Dubois, Auguste, professeur à l'École Normale Cantonale, Évole 2, Neuchâtel.

132 Dubois, Léopold, administrateur délégué du Bankverein, Bâle.
133 DuBois, Louis, négociant, Place du Marché, Le Locle.
134 DuBois, Louis-Ferdinand, banquier, Le Locle.
135 Dr Dufour, Othmar, rue du Midi 7, Lausanne.
136 Dumont, Émile, recteur de l'Université de Neuchâtel, Corcelles.
137 Dumont, F., Thier de Cornillon 2, Bressoux-Liège, Belgique.
138 Du Pasquier, Alexandre, pasteur, Vieux-Châtel, Neuchâtel.
139 Du Pasquier, Armand, Dr en droit, Grande Rochette, Neuchâtel.
140 Du Pasquier, Edmond, Promenade Noire 1, Neuchâtel.
141 Du Pasquier, James, Comba-Borel 9, Neuchâtel.
142 Mlle Du Pasquier, Louise, rue du Pommier, Neuchâtel.
143 Du Pasquier, Paul, pasteur, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
144 Duplain, Justin, rédacteur à la *Suisse libérale*, Neuchâtel.
145 Duvanel, Arnold, avocat, Fleurier.
146 Écoles normales du canton de Vaud, Lausanne.
147 École supérieure de Commerce, Lausanne.
148 Etter, Godefroy, notaire, rue Purry, Neuchâtel.
149 Évard, Louis, directeur de la Chambre cantonale d'assurance immobilière, Neuchâtel.
150 Évard, Oscar, préfet, La Foule, Le Locle.
151 Fallet, Théophile, professeur à l'École supérieure de Commerce, Vieux-Châtel 13, Neuchâtel.
152 Dr Farny, Émile, professeur, Place Neuve 6, La Chaux-de-Fonds.
153 Fauconnet-Nicoud, Théophile, négt., rue de l'Hôpital, Neuchâtel.
154 Faure, Philippe, négociant, Grand'Rue, Le Locle.
155 Favarger, Philippe, rue Matile, Neuchâtel.
156 Dr Favarger, Pierre, avocat et professeur, rue Saint-Maurice 12, Neuchâtel.
157 Favre, H.-A., instituteur, Le Locle.
158 Favre, Paul, directeur de l'Orphelinat cantonal, Dombresson.
159 Favre-Jacot, Georges, fabt d'horlogerie, Les Billodes, Le Locle.
160 Ferrier, Alexis, directeur de fabrique, Evole, Neuchâtel.
161 Francillon, fabrique des Longines, Saint-Imier.
162 Fuhrer, Gaston, rue Saint-Honoré 8, Neuchâtel.
163 Dr Fuhrmann, Otto, prof. à l'Université, Saint-Blaise.
164 Gabbud, Maurice, instituteur, Lourtier (Valais).
165 Gallandre, Ch.-E., notaire, rue de la Serre 18, La Ch.-de-Fonds.
166 Gallet-Rickel, Julien, fabricant d'horlogerie, Bex (Vaud).
167 Dr Gander, G., Couvet.
168 Ganguin, J., pasteur, Cernier.

169 van Gennep, Arnold, professeur à l'Université de Neuchâtel, Saint-Blaise.
170 Genton, William, pasteur, Yverdon.
171 Ginnel, James, professeur, rue Fritz Courvoisier, La Chaux-de-Fonds.
172 Girardin, Paul, professeur à l'Université, Villa Églantine, Gambach, Fribourg.
173 Gœring-Vuille, Ernest, fabricant d'horlogerie, rue du Nord 111, La Chaux-de-Fonds.
174 Dr Godet, Rodolphe, Avenue DuPeyrou 4, Neuchâtel.
175 Grâa, Henri, greffier, Bellevue, Le Locle.
176 Grellet, Jean, Secrétaire des Maîtres imprimeurs, Moussonstrasse 22, Zurich V.
177 Gretillat, R., pasteur à Chanélaz, près Areuse.
178 Grosjean, Arthur, professeur, La Neuveville.
179 Grosjean, Raoul, professeur, rue du Pommier, Neuchâtel.
180 Grossmann, Hermann, directeur de l'École d'horlogerie et de petite mécanique de Neuchâtel.
181 Guinchard, James, imprimeur, rue du Seyon 26, Neuchâtel.
182 Guye, Albert, fabricant d'horlogerie, Les Ponts.
183 Guye, Henri, ingénieur, Auvernier.
184½ Gyger, Albert, colonel, rue Saint-Honoré 5, Neuchâtel.
185 Haldimann, Georges, Dr en droit, rue du Môle 4, Neuchâtel.
186 Henry, François, Peseux.
187 Herzog, Jean-Louis, pasteur, La Ferrière (Berne).
188 Hotz, Antoine, ingénieur, Faubourg du Château, Neuchâtel.
189 Hotz, Jules, rue du Temple-Neuf 1, Neuchâtel.
190 Hotz, Paul, rue du Bassin 9, Neuchâtel.
191 Hügli, James, Colombier.
192 Huguenin, Bélisaire, Boulevard de la Fontaine 27, La Chaux-de-Fonds.
193 Dr Huguenin, Numa, Les Ponts.
194 Dr Humbert, Paul, rue du Bassin 8, Neuchâtel.
195 Humbert, Paul-Eugène, banquier, rue de la Serre, Neuchâtel.
196 Dr Hurny, Jean, professeur à l'École supérieure de Commerce, Neuchâtel.
197 Jaccard, Henri, professeur à l'École supérieure de Commerce, Belles Roches 13, Lausanne.
198 Jacot Guillarmod, Chr, ingénieur, Moserstrasse 23, Berne.
199 Dr Jacot Guillarmod, Jules, Château de Venne, Lausanne.

200 Mme Dr Jacot Guillarmod, Madeleine, Château de Venne, Lausanne.
201 Jacot Guillarmod, Marc, vétérinaire, Les Verrières.
202 Jacot Guillarmod, René, notaire, Place de l'Hôtel de Ville, La Chaux-de-Fonds.
203 Jacottet, Paul, avocat, rue du Bassin, Neuchâtel.
204 Jaquet, Paul, rue des Envers 28, La Chaux-de-Fonds.
205 Jeanjaquet, Jules, professeur à l'Université, Parcs 47, Neuchâtel.
206 Jeanneret, Maurice, professeur, Vieux-Châtel 11, Neuchâtel.
207 Jeanneret, Paul-César, rue du Temple allemand 31, La Chaux-de-Fonds.
208 Mlle Jeanrenaud, Berthe, rue de la Treille, Neuchâtel.
209 Jéquier, Gustave, orientaliste, professeur à l'Université, Faubourg de l'Hôpital 23, Neuchâtel.
210 Jéquier, Hugues, Faubourg du Crêt 5, Neuchâtel.
211 Mlle Jéquier, Rosalie, Faubourg du Crêt 5, Neuchâtel.
212 Mlle Jéquier, Yvonne, Faubourg du Crêt 5, Neuchâtel.
213 Jordan, Fritz, pharmacien, rue du Seyon, Neuchâtel.
214 Junod, Daniel, pasteur, Place Purry 4, Neuchâtel.
215 Junod, Emmanuel, professeur à l'Université, Faubourg du Crêt 7, Neuchâtel.
216 Kartographia, Winterthur, A. G., Winterthur.
217 Mme Klaye-Petitpierre, rue du Musée, Neuchâtel
218 Knapp, Charles, professeur à l'Université, Quai du Mont-Blanc 2, Neuchâtel.
219 Koller, Jules, directeur de l'École Nouvelle, Porrentruy
220 Krebs, Théodore, négociant, rue de l'Hôpital, Neuchâtel
221 Kunz, Fritz, négociant, rue du Musée, Neuchâtel.
222 Dr Le Coultre, Jules, professeur à l'Université, Avenue de la Gare 4, Neuchâtel.
223 Le Grand Roy, Eugène, professeur à l'Université, Mail, Neuchâtel
224 Lesquereux-Peseux, Eugène, fabricant d'horlogerie, rue de la Paix 31, La Chaux-de-Fonds.
225 Leuba, Auguste, député, Buttes.
226 Dr Liengme, Georges, Vaumarcus.
227 Lombard, Alfred, professeur à l'Université, Sablons 11, Neuchâtel.
228 Dr Lugeon, Maurice, professeur à l'Université, Lausanne
229 Maret, Alexandre, Dr ès-sciences, industriel, rue Pereire 39, Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise), France
230 Margot, Alfred, professeur, Colombier

231 Mathey-Dupraz, Alphonse, professeur, Colombier.
232 Dr Matthey, César, Crêt 4a, Neuchâtel.
233 Matthey, Édouard, dentiste, rue St-Maurice, Neuchâtel.
234 Matthey, R., pasteur, Nyon.
235 Matthey, Ulysse, instituteur, Serrières.
236 Matthey-Doret, J., pasteur, Fontaines.
237 Mauler, Charles, négociant, Môtiers.
238 Mauler, Francis, avocat, rue de l'Hôpital 2, Neuchâtel.
239 Dr Mayor, Eugène, Perreux s/Boudry.
240 Mayor, Alfred, professeur, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
241 de Meuron, James, Rougemont (Vaud).
242 de Meuron, Louis, peintre, Marin.
243 de Meuron, Pierre, député, Vieux-Châtel, Neuchâtel.
244 Meystre, E., pasteur, Payerne.
245 Michel, C.-A., négociant, rue des Beaux-Arts 12, Neuchâtel.
246 Dr Michel, Gaston, professeur, Villa Églantine, Gambach, Fribourg.
247 Michelin, Gaston, professeur, Les Verrières.
248 Micol, Alois, professeur à l'École supérieure de Commerce, La Chaux-de-Fonds.
249 Monnerat, Auguste, pasteur, Estavayer.
250 Dr Montandon, George, Lausanne.
251 Montandon, James, Colombier.
252 Montandon, Jean, notaire, Neuchâtel.
253 de Montet, Emmanuel, directeur de la Succursale de la Banque Nationale, rue du Môle 2, Neuchâtel.
254 de Montmollin, Charles, Auvernier.
255 Dr de Montmollin, Georges, Place des Halles 8, Neuchâtel.
256 Dr de Montmollin, Henri, Évole 5, Neuchâtel.
257 Dr de Montmollin, Jacques, ruelle Vaucher, Neuchâtel.
258 de Montmollin, Jean, La Recorbe, Neuchâtel.
259 de Montmollin, Pierre, pasteur, rue des Terreaux, Neuchâtel.
260 Morel, Ernest, professeur à l'Université, route de la Côte, Neuchâtel.
261 Dr Morin, Colombier.
262 Morthier, Ernest, rue du Seyon, Neuchâtel.
263 Moulin, Henri, pasteur, Valangin.
264 Dr Muller, Karl, professeur à l'École supérieure de commerce, rue des Beaux-Arts 1, Neuchâtel.
265 Musée pédagogique, Fribourg.

266 Nagel, Hermann, pasteur, route de la Côte, Neuchâtel.
267 Nicati, Charles, dentiste, rue des Beaux-Arts 14, Neuchâtel.
268 Niestlé, Adolphe, imprimeur, Boine, Neuchâtel.
269 Dr Otz, Alfred, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
270 Dr Parel, Auguste, Peseux.
271 Paris, André, agronome, Nairobi (Afrique orientale anglaise) via Marseille-Mombasa.
272 Dr Paris, E., Faubourg du Crêt 21, Neuchâtel.
273 Dr Paris, James, professeur à l'Université, Neuchâtel.
274 Mlle Perregaux, Émilie, institutrice, Le Locle.
275 de Perregaux, Jean, ingénieur, Neuchâtel.
276 Perrenoud, Alfred, Place Purry 4, Neuchâtel.
277 Perrenoud, James, agent d'affaires, rue du Progrès 14, La Chaux-de-Fonds.
278 Mme Perrenoud-Hayes, Henri, Crêt-Vaillant, Le Locle.
279 Perrenoud-Jurgensen, Auguste, Petit-Malagnou, Le Locle.
280 Perrenoud-Meuron, Ch., Crêt-Vaillant, Le Locle.
281 Perret, Albin, fabricant d'horlogerie, Les Brenets.
282 Perret, Frédéric-Auguste, ancien consul, Monruz.
283 Perret, Georges, instituteur, rue Léopold Robert 4, La Chaux-de-Fonds.
284 Perret, Paul, pasteur, Corcelles.
285 Perret-Quartier, Charles, rue du Parc 6, La Chaux-de-Fonds.
286 Perrin, L.-A., greffier, Les Ponts.
287 Dr Perrin, Maurice, Avenches.
288 Perriraz, L., pasteur, Grandson.
289 Perrochet, Édouard, colonel, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
290 Perrochon, Jean, pasteur, Corcelles près Payerne.
291 de Perrot, Édouard, pasteur, L'Isle (Vaud).
292 de Perrot, Samuel, ingénieur, Saint-Nicolas, Neuchâtel.
293 Perrudet, Édouard, Pertuis du Sac 12, Neuchâtel.
294 Petitmaître, ministre, Couvet.
295 Petitpierre, Charles, négociant, Neuchâtel.
296 Mlle Petitpierre, Isabelle, Évole 2, Neuchâtel.
297 Petitpierre, Léon, comptable, Maillefer 13, Neuchâtel.
298 Petitpierre, Léon, syndic, Castagnola (Tessin).
299 Pétremand, Jules, professeur, route de la Côte, Neuchâtel.
300 Piaget, Arthur, archiviste d'État, professeur à l'Université, La Poudrière, Neuchâtel.

301 Pilicier, Charles, avocat, Yverdon.
302 Piquet, Henri, propriétaire, Boudry.
303 Porchat, Ferdinand, Conseiller communal, rue Bachelin 5, Neuchâtel.
304 Porret, Ch.-Henri, professeur à l'École supérieure de Commerce, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
305 Dr de Pourtalès, Albert, Avenue de la Gare 8, Neuchâtel.
306 Mme Prince, Alfred, route de la Côte, Neuchâtel.
307 Dr Probst, Th., Les Brenets.
308 de Pury, Hermann, Château d'Hauterive.
309 de Pury, Jean, Conseiller communal, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
310 de Pury, Jules, Plan, Neuchâtel.
311 de Pury, Paul, Faubourg du Crêt, Neuchâtel.
312 Mme de Pury, Philippe, Terreaux, Neuchâtel.
313 Dr de Quervain, professeur à l'Université, rue du Centre 39, Bâle.
314 Ramseyer, Edouard, professeur à l'École supérieure de Commerce, Pierre-qui-Roule, Neuchâtel.
315 Mme Redard, Mathilde, Port Conty, Saint-Aubin.
316 Rémy, Léon, rentier, La Tour-de-Trême (Fribourg).
317 Renaud, Ernest, essayeur-juré, rue des Envers, Le Locle.
318 Dr Reutter, Max, avocat, Saint-Nicolas, Neuchâtel.
319 Reutter, Victor, Les Sablons, Saint-Jean, Neuchâtel.
320 Reymond, Alexis, Sablons 26, Neuchâtel.
321 Reymond, Arnold, professeur à l'Université, Auvernier.
322 Reymond, Ernest, Società bancaria italiana, via Medina, Naples.
323 Reymond, Georges, nég., Piazza delle Mura Greche 15, Naples.
324 Reymond, Louis, instituteur, Les Croisettes, Vaud.
325 Reymond, Maurice, Neuchâtel.
326 de Riaz, Henri, Le Fief, Cheserex sur Nyon.
327 Richard, Adrien, négociant, Vieux-Châtel, Neuchâtel.
328 Rivier, Henri, professeur à l'Université, Les Saars, Neuchâtel.
329 Robert, Adrien J., député, Les Ponts.
330 Robert, Charles, professeur à l'Université, Tertre 4, Neuchâtel.
331 Robert, Fritz, professeur au Gymnase cantonal, Crêt du Locle.
332 Robert, Jean, étudiant, Passage Max de Meuron 2, Neuchâtel.
333 Robert, Léon, juge cantonal, Beaux-Arts, Neuchâtel.
334 Robert, Maurice, industriel, Fontainemelon.
335 Robert, Paul, député, Fontainemelon.

336 Robert, Samuel, pasteur, rue du Coq d'Inde, Neuchâtel.
337 Dr Robert-Tissot E., rue de la Balance 10 a, La Chaux-de-Fonds.
338 Mlle Rognon, Léa, institutrice, Fleurier.
339 Rosset Henri, décorateur, rue Numa Droz 53, La Chaux-de-Fonds.
340 Röthlisberger, Edmond, prof., Grand Verger, Areuse.
341 Röthlisberger, William, artiste-peintre, rue du Musée, Neuchâtel.
342 Rouffy, Théodore, professeur à l'École supérieure de Commerce, Croix roses, route de Morges, Lausanne.
343 de Rougemont, Frédéric, pasteur, Dombresson.
344 Dr Roulet, Charles, Colombier.
345 Roulet, James-Constant, inspecteur général des forêts, Saint-Blaise.
346 Roulet, Max-F., architecte, Couvet.
347 Rubli, Charles, représentant de commerce, rue Purry 8, Neuchâtel.
348 Russ, Hermann, Évole 43, Neuchâtel.
349 Russ-Suchard, C., négociant, Évole 43, Neuchâtel.
350 Mme Russ-Suchard, Évole 43, Neuchâtel.
351 Russ-Young, Willy, Serrières.
352 de Rütté, Fritz, Serrières.
353 Rychner, Adolphe, ingénieur, Cité de l'Ouest, Neuchâtel.
354 Rychner, Alfred, architecte, Plan 9, Neuchâtel.
355 Rychner, Alfred, fils, architecte, Chemin des Pavés 15, Neuchâtel.
356 Sack, Th., éditeur (librairie Benda), Lausanne.
357 Sandoz, Edmond, route de la Côte 56, Neuchâtel.
358 Sandoz, Henri, vétérinaire, Évole 3, Neuchâtel.
359 Sandoz, Th., négociant, Les Ponts.
360 Savoye, Maurice, fabrique des Longines, Saint-Imier.
361 Dr Schærer, Ferdinand, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
362 Dr Schardt, Hans, professeur à l'École polytechnique fédérale et à l'Université, Voltastrasse 18, Zurich V.
363 Schinz, Ch.-Rod., Avenue de la Gare 26, Neuchâtel.
364 Schmid Willy, professeur, Évole 33, Neuchâtel.
365 Schmidt, Otto, lieutenant-colonel, Grange Falquet, Chemin du Mont-Blanc 3, Genève.
366 Seinet-Burmann, Charles, négociant, rue Bachelin 2, Neuchâtel.
367 Senft, Willy, pasteur, Champ Bougin 38, Neuchâtel.
368 Simond, Adrien, Avenue de la Gare 1, Neuchâtel.
369 Sobrero, Louis, professeur à l'Université, rue du Château 9, Neuchâtel.

370 Société Suisse des Commerçants, Section de Neuchâtel.
371 Dr Spinner, Henri, professeur à l'Université, Chanet, Neuchâtel.
372 Spiro, Jean, avocat, professeur à l'Université, Frais-Vallon, Chailly s/Lausanne.
373 Spühler, Alfred, Avenue de la Gare, Neuchâtel.
374 Stadler, Jacob, prof. à l'École sup. de Commerce, Lausanne.
375 Stalé, Jean-David, pasteur, Coffrane.
376 Dr Stauffer, Henri, Rocher, Neuchâtel.
377 Stauffer, H.-O., fabricant d'horlogerie, Les Ponts.
378 Stebler, Alfred, professeur, rue du Temple, Le Locle.
379 Straub, Émilie, institutrice, Sablons 15, Neuchâtel.
380 Strittmatter, Ernest, député, Évole, Neuchâtel.
381 Thiébaud, Auguste, professeur à la Faculté de théologie indépendante, Saint-Nicolas 8, Neuchâtel.
382 de Tribolet, Georges, missionnaire, Case postale 21, Lourenço Marques, Afrique portugaise.
383 de Tribolet, Maurice, professeur à l'Université, Faubourg du Château, Neuchâtel.
384 Tschumi, Albert, professeur à l'École supérieure de Commerce, Plan Perret 6, Neuchâtel.
385 Dr Vouga, Arnold, Corcelles.
386 Vouga, H.-L., notaire, Cortaillod.
387 Dr Vouga, Paul, professeur à l'École supérieure de Commerce, Trois Portes, Neuchâtel.
388 Dr Vouga, Paul, Saint-Aubin.
389 Virchaux, Vivaldi, Hauterive.
390 Dr Vuarraz, Alphonse, Clos des Auges, Neuchâtel.
391 Vuille, Paul, professeur, Saars 15, Neuchâtel.
392 Wægli, Henri, fils, négt, Place de l'Hôtel de Ville, La Ch.-de-Fonds.
393 Walter, Louis, pasteur, Cossonay.
394 Wasserfallen, Édouard, directeur des écoles primaires, La Chaux-de-Fonds.
395 Weber, Maurice, rue Saint-Honoré 13, Neuchâtel.
396 Wieland, Gab., direc. de l'École suisse, via Peschiera 31, Gênes.
397 Wille, Point du Jour, La Chaux-de-Fonds.
398 Wolfrath, Henri, éditeur, rue du Concert 6, Neuchâtel.
399 Zimmermann, Alfred, Pertuis du Soc, Neuchâtel.
400 Mme A. Zobrist, Porrentruy.
401 Zutter, Albert, instituteur, Bevaix.
402 Zutter, Gustave, professeur, Saint-Aubin.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Un Voyage dans l'Arctique, par A. Mathey-Dupraz . . . 5

A propos des premiers Cartographes neuchatelois. Josué Perret Gentil, le Père C. Bonjour. David-François de Merveilleux, par C. Knapp 24

Rapport sur la marche de la Société Neuchâteloise de Géographie pendant l'année 1912-1913, présenté par M. Arthur Dubied. 42

Bibliographie :

Percy-F. Martin. La Grèce nouvelle, par C. Biermann. 48

Dr Kurt Hassert. Allgemeine Verkehrsgeographie, par C. Biermann. 49

Paul-Willi Bierbaum. Streifzüge im Kaukasus und in Hocharmenien, par C. Biermann 51

Ed. Platzhoff-Lejeune. Le Chemin de fer des Alpes Bernoises (Ligne du Lœtschberg), par C. Biermann 52

Frederick Mort. A Commercial Geography of the World, par C. Biermann 53

A. Woeikof. Le Turkestan russe, par C. Knapp . . . 54

Alfred Maderno. Korsika. Ein Landschaftbuch, par C. Biermann . 55

E. Langlet. Le peuple Annamite, par C. Knapp . . . 56

Kernoël Masson. Histoire des chemins de fer, par C. Knapp . . 56

Liste des Membres de la Société au 1er novembre 1915 . . 57

G
29
S65
t.21-24

Société neuchâteloise de géographie
Bulletin

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY